



HAL
open science

Les formes contemporaines du voisinage. Espaces résidentiels et intégration sociale

Jean-Yves Authier, Joanie Cayouette-Remblière, Loïc Bonneval, Eric Charmes, Anaïs Collet, Josette Debroux, Laurence Faure, Colin Giraud, Karine Pietropaoli, Isabelle Mallon, et al.

► To cite this version:

Jean-Yves Authier, Joanie Cayouette-Remblière, Loïc Bonneval, Eric Charmes, Anaïs Collet, et al.. Les formes contemporaines du voisinage. Espaces résidentiels et intégration sociale. [Rapport de recherche] Centre Max Weber - Ined. 2021, pp.718. hal-03264558

HAL Id: hal-03264558

<https://hal.science/hal-03264558>

Submitted on 18 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les formes contemporaines du voisinage

Espaces résidentiels et intégration sociale

Rapport de recherche

Sous la direction de :

Jean-Yves Authier & Joanie Cayouette-Remblière

Avec :

Loïc Bonneval, Éric Charmes, Anaïs Collet, Josette Debroux, Laurence Faure, Colin Giraud, Karine Pietropaoli, Isabelle Mallon, Aurélie Santos et Hélène Steinmetz

– Avril 2021 –



La recherche « Voisinages »

Cette recherche a été réalisée sous la responsabilité scientifique de Jean-Yves Authier (Professeur de sociologie à l'université Lyon 2) par une équipe de chercheur-es composée de : Jean-Yves Authier, Loïc Bonneval, Josette Debroux, Laurence Faure, Karine Pietropaoli et Isabelle Mallon (Centre Max Weber), Joanie Cayouette-Remblière et Aurélie Santos (Ined), Eric Charmes (Rives, EVS), Anaïs Collet (SAGE), Colin Giraud (CRESPPA/INRAE) et Hélène Steinmetz (IDEES), avec la contribution de Laure Crépin (CRESPPA).

Elle a été financée par l'Union sociale pour l'habitat (USH) – et les Fédérations nationales des Coop'Hlm, des ESH, des OPH et ABC Hlm, Alliade Habitat, Alpes Isère Habitat, APES-DSU, AORiF, AURA Hlm, Grand-Lyon Habitat, Groupe Polylogis, Groupe Valophis, Habitat en région, Paris Habitat, Sacoviv ; l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) ; l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ; le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) ; la Métropole de Lyon et la Ville de Paris.

Elle a été gérée administrativement par Kamel Guerchouche (Centre Max Weber).

L'enquête « Mon quartier, mes voisins », qui constitue le cœur de cette recherche, a été réalisée sous la direction de Jean-Yves Authier et Joanie Cayouette-Remblière, avec l'appui du service des enquêtes de l'Ined : Gwennaëlle Brilhaut, Géraldine Charrance, Bernard de Clédat, Valérie Laprée, Kamel Nait Abdallah, Sandrine Ragazzi, Amandine Stephan et Lamia Temime.

Ont participé à cette enquête (ou à d'autres démarches de la recherche) :

Dania Abousaleh, Carlo Avanzi, Ianis Balat-Restivo, Séverine Barnouin, Émilie Bisbeau, Maëlle Brechon, Gérard Brodsky, Théoxane Camara, Maiwen Chameroy, Julien Charreton, Camille Cimetière, Léa David, Dylan Dubois, Louise Edrei, Kenza El Hadj Saïd, Caroline Emin, Kim Fernandez, Marjorie Glas, David Joseph-Goteiner, Étienne Gouriet, Clémence Guillin, Justine Guyard, Yannick Hascoët, Mélanie Hemmerlin, Pol Henry, Fleurine Hermand, Antoinette Kuijlaars, Julie Lannou, Maddy Le Goff, Justine Le Tellier, Agathe Lebourhis, Noémie Livache, Clara Lorach, Marine Lusigny, Solveig Mattei, Margaux Mudimana, Clémentine Nicolas, Mathieu Noir, Lisa Olivette, Magali Ottino, Lucie Pallesi, Amélie Parienté, Florian Pellat, Kellie Poisson, Fabiola Robert, Damien Rondepierre, Céline Rossli, Benoît Segay, Laura Serrand, Paul Stephan, Emmanuel Tran, Maelys Tirehote, Lucie Visseyrias, Marie Wagret-Quatromme.

Et : Immobilière 3F, Lyon Métropole habitat, Elogie-Siemp.

Nous adressons tous nos remerciements aux habitants qui ont bien voulu participer à l'enquête « Mon quartier, mes voisins », en répondant au questionnaire, en prenant part à un entretien, et plus largement à toutes les personnes qui ont été sollicitées dans le cadre des diverses investigations empiriques de cette recherche. Nous remercions également les différents services administratifs ou d'appui de nos institutions.

Sommaire

Introduction - page 5

Jean-Yves Authier, Joanie Cayouette-Remblière, Isabelle Mallon

La méthodologie de l'enquête « Mon quartier, mes voisins » - page 29

Aurélié Santos

I - Les relations de voisinage aujourd'hui - page 42

I.1. Représentations et pratiques du voisinage - page 43

A. Se représenter le voisinage - page 44

Loïc Bonneval, Joanie Cayouette-Remblière, Anaïs Collet

B. Visites et échanges de services - page 63

Loïc Bonneval

C. Les conversations - page 79

Jean-Yves Authier, Joanie Cayouette-Remblière

D. Les conflits et autres troubles du voisinage - page 97

Jean-Yves Authier, Laurence Faure

E. Les voisins : des semblables ? - page 127

Loïc Bonneval, Joanie Cayouette-Remblière, Anaïs Collet

I.2. Les réseaux de voisinage - page 154

Les réseaux de voisinage - page 155

Joanie Cayouette-Remblière, Karine Pietropaoli

I.3. Des voisins au quartier - page 192

A. Le quartier : représentations et appréciations - page 193

Jean-Yves Authier, Anaïs Collet, Josette Debroux

B. Les pratiques du quartier - page 231

Jean-Yves Authier, Isabelle Mallon

II - Des contextes et des populations - page 247

II.1. Structurations et variations locales - page 248

A. Deux quartiers gentrifiés de ville-centre. Les Batignolles et la Croix-Rousse - page 249

Jean-Yves Authier, Anaïs Collet, Colin Giraud

B. Deux quartiers bourgeois de ville-centre. Ainay et Auteuil - page 276

Anaïs Collet, Colin Giraud, Isabelle Mallon

C. Deux quartiers populaires de ville-centre. Riquet et Grange Rouge - page 310

Loïc Bonneval, Laurence Faure, Hélène Steinmetz

- D. Deux quartiers de mixité sociale programmée.
Le quartier du Port et la ZAC du Bon Lait - page 327
Joanie Cayouette-Remblière
- E. Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine.
Les Navigateurs et Armstrong - page 344
Loïc Bonneval, Joanie Cayouette-Remblière, Laurence Faure, Hélène Steinmetz
- F. Deux centres de petites villes périurbaines. Montereau et La Tour-du-Pin - page 379
Joanie Cayouette-Remblière, Éric Charmes, Josette Debroux
- G. Deux communes rurales périurbaines. Marolles et La Bâtie - page 406
Éric Charmes, Josette Debroux

II.2. Quelques populations spécifiques aux prises avec le voisinage - page 430

- A. Les relations de voisinage des personnes âgées - page 431
Isabelle Mallon
- B. Le voisinage des locataires du parc social - page 461
Hélène Steinmetz
- C. Les relations de voisinage après une rupture conjugale - page 489
Laure Crépin
- D. Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses - page 509
Laurence Faure
- E. Les relations de voisinage des « mobiles »
au prisme des trajectoires sociale et résidentielle - page 530
Loïc Bonneval, Josette Debroux

III – La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale - page 546

- La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale - page 547
Joanie Cayouette-Remblière, Éric Charmes

IV - Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage - page 617

- Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien
et de régulation des relations de voisinage - page 618
Laurence Faure, Hélène Steinmetz

Conclusion générale - page 700

Colin Giraud

- Liste des variables couramment utilisées - page 714

Annexes méthodologiques Volume 2

Introduction

PAR JEAN-YVES AUTHIER, JOANIE CAYOUCETTE-REMBLIÈRE ET ISABELLE MALLON

Mardi 17 mars 2020, à 20h00, les Français applaudissaient le personnel soignant à leurs fenêtres¹... et découvraient ou redécouvraient leurs voisins. Depuis, la crise sanitaire et en particulier les différentes séquences de confinement ont éclairé d'un nouveau jour les relations de voisinage. Celles dont il sera question dans ce rapport ne relèvent toutefois pas de ce contexte². La recherche présentée ici a en effet démarré et s'est déployée empiriquement avant ce moment, sur la base d'une représentation du voisinage plus ancienne et plus profonde (mais à laquelle fait écho cette impression de « redécouverte »), celle d'un voisinage en crise, par défaut ou par excès de relations sociales.

D'un côté en effet, le voisinage est souvent présenté comme un cadre résiduel des relations sociales, en particulier dans les très grandes villes (Ascher, 1995 ; Dubois-Taine et Chalas, 1997). Dans *Métapolis ou l'avenir des villes*, François Ascher affirme ainsi que « de vrais voisins métropolitains sont des voisins qui s'ignorent » (p. 196). Cette assertion s'inscrit dans la lignée des réflexions ouvertes par Simmel sur la posture de « réserve » caractéristique des citadins des métropoles, nécessaire pour mettre à distance les trop nombreux stimuli nerveux résultant des multiples contacts de la vie urbaine. Cette réserve se déploie non seulement dans les espaces publics, mais aussi dans la proximité des domiciles : « par suite, nous ne connaissons souvent même pas de vue celui qui, à longueur d'année, est notre voisin, et c'est ce qui fait que nous paraissions souvent froids et sans cœur aux yeux de l'habitant des petites villes » [1903] (1990, p. 68). Louis Wirth indiquait dans la même veine qu'« il est rare qu'il [l'habitant de la ville] soit un véritable voisin » [1938] (1990, p. 272). Les « sociabilités de proximité » connaîtraient donc un affaiblissement, concomitant du développement du mode de vie urbain, et particulièrement lié à l'accroissement des mobilités au fil du XX^e siècle (Sheller, Urry, 2006), et plus récemment au développement des communications numériques. Les relations de voisinage ne concerneraient finalement plus que les groupes « captifs » du quartier, ayant peu accès aux outils numériques comme aux possibilités de mobilité dans la ville ou au-delà : chômeurs, femmes au foyer, membres des catégories populaires, personnes âgées. Et encore, les personnes âgées ne trouveraient pas nécessairement dans le quartier les liens et les soutiens nécessaires à leur vie sociale, voire à leur survie : lors de la canicule de l'été 2003, qui s'est traduite par une surmortalité pour les personnes âgées de 75 ans et plus, majoritairement dans les grandes villes³, la défaillance des familles a été très fortement soulignée, mais l'absence de liens de voisinage a également été mise en évidence⁴.

D'un autre côté, le voisinage semble tout au contraire surinvesti par certains groupes sociaux et caractérisé, selon les contextes spatiaux et les groupes sociaux considérés, par la recherche de l'entre-soi, le séparatisme social, voire le communautarisme. Les travaux de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989) montrent ainsi à quel point la grande bourgeoisie défend et contrôle ses espaces

¹ Aymeric Renou, « Coronavirus : à leurs fenêtres, de plus en plus de Français applaudissent les soignants », *Le Parisien*, 19 mars 2020.

² Sur les relations de voisinage en contexte de confinement, voir Lambert et *al.*, 2020 ; Lambert, Cayouette-Remblière, 2021 ; et Mariot, Mercklé, Perdoncin, 2021.

³ Paris et l'Île de France, Lyon, Dijon et les grandes agglomérations urbaines de l'Est de la France présentent les taux de surmortalité les plus élevés (Besancenot, 2004).

⁴ Comme le relève Jim Ogg (2005, p. 23-24). Eric Klinenberg, « autopsiant » le « désastre » de la canicule ayant frappé Chicago en 1995 montre au contraire le rôle crucial et différencié du voisinage selon les quartiers, dans la réduction ou l'accroissement de la mortalité due à la vague de chaleur (2002).

résidentiels, alors que ceux d'Edmond Préteceille (2006) ou encore de Sylvie Tissot (2011) soulignent d'une autre manière combien les membres des catégories supérieures restent attentifs aux qualités sociales de leurs voisins, cherchant de manière plus ou moins consciente à retrouver des semblables sociaux dans leur voisinage, et à conserver une distance avec les autres catégories sociales. Cette recherche d'entre-soi a été déclinée, pour les quartiers et les classes populaires, sur le registre du communautarisme, voire du ghetto⁵, aussi bien dans des productions journalistiques (Bronner, 2010), que scientifiques (Lapeyronnie, 2008). Dans la lignée des travaux d'Éric Maurin, qui dans *Le ghetto français* (2004) généralise le séparatisme social à l'ensemble des catégories sociales et présente une société fracturée de toutes parts par cet évitement généralisé mû par la peur du déclassement, différents hommes politiques ont insisté sur les logiques de fermeture de certains quartiers, qui les éloigneraient du destin commun de la République. L'évocation par Manuel Valls le 20 janvier 2015 de l'existence en France d'un « apartheid territorial, social et ethnique », de la « relégation périurbaine et des ghettos », ou par Patrick Kanner le 27 mars 2016 de l'existence « d'une centaine de quartiers, [qui] présentent des similitudes potentielles avec Molenbeek » en fournissent des exemples récents. Dans cette perspective, le voisinage apparaît comme trop puissant, au point d'enfermer les individus dans des logiques et des destins sociaux divergents du reste de la société.

Cette perception d'un voisinage en crise a donné lieu à des initiatives, publiques ou privées, à plus ou moins large rayon, visant à réguler ou à revivifier le lien social local afin de « bien vivre » ou de « mieux vivre » ensemble. Les politiques volontaristes qui visent aujourd'hui à programmer la mixité sociale lors de la construction de nouveaux quartiers (Cayouette-Remblière, 2020) constituent une des formes de régulation ou de freinage par la puissance publique de la recherche de l'entre-soi, perçue comme le ferment d'une possible balkanisation des villes. Dans les quartiers de la politique de la ville, la promotion de la mixité sociale, notamment par la diversification de l'habitat, devenue centrale dans les politiques de rénovation urbaine en France et ailleurs, obéit à l'impératif de « casser les ghettos » (Bellanger et al., 2018). Dans le même sens, différents bailleurs sociaux ont, de façon autonome ou dans le cadre de la rénovation urbaine, mis en place des actions destinées à apaiser ou contrôler les troubles du voisinage et à dynamiser les relations entre voisins, au sein des résidences comme à l'échelle de quartiers plus larges, à travers de multiples initiatives (jardins partagés, actions pour le développement durable, mise en place de paniers paysans, etc.). D'une autre manière, la fête des voisins, initiée en 1999 dans le XVII^{ème} arrondissement de Paris, et qui a depuis essaimé en France et au-delà, a également pour objectif de ranimer des relations de voisinage perçues comme fragilisées « dans une société où se développent la peur de l'autre et le repli sur soi » (<http://www.immeublesenfete.com>). Dans le sillage de cette initiative, des réseaux sociaux numériques de quartier ou d'immeuble cherchent à revitaliser les sociabilités locales comme à soutenir des échanges et des solidarités de proximité, en ciblant parfois des publics spécifiques (nextdoor, smiile, ensembl', etc.). De même, c'est à la suite de la canicule de 2003 qu'a été mise en place une politique publique de lutte contre l'isolement des personnes âgées, notamment le programme et l'association Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), dont une bonne partie des initiatives se déclinent à l'échelle du voisinage (Argoud, 2016). Les initiatives se partagent ainsi entre lutte contre le communautarisme et l'emprise de certains voisinages et lutte contre l'anonymat et l'isolement dans les grandes villes.

⁵ Même si la notion de ghetto a été utilisée de manière heuristique par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot à propos des très grands bourgeois dans *Les ghettos du Gotha* (2007).

Mais quelle est la validité de ces discours et l'efficacité de ces actions ? Le voisinage est-il aujourd'hui en crise ? Constitue-t-il un obstacle à l'intégration des groupes sociaux ou des territoires ? Quelle est l'efficacité des actions pour le favoriser ou le réguler ?

I. Le voisinage : un objet familier et en partie méconnu

« Il est probable qu'aucun autre terme n'est employé de façon aussi vague ou avec un contenu aussi variable que le terme de 'voisinage', et bien peu de concepts sont plus difficiles à définir », avertissait déjà Roderick D. Mac Kenzie (1994, p. 235) en 1921. Le voisinage désigne en effet tout à la fois l'ensemble des voisins, les relations entre les voisins, mais aussi l'espace situé dans la proximité du domicile. En raison de cette proximité, l'espace du voisinage acquiert un caractère de familiarité, qui le distingue d'un espace strictement public et qui entre en tension avec l'anonymat et la « réserve » caractéristiques de l'urbanité.

Une première clarification peut être apportée en distinguant les relations de voisinage selon un sens étroit ou plus large. En un sens étroit, les relations de voisinage désignent les rapports entretenus avec les voisins, dont la proximité spatiale varie selon les contextes résidentiels. François Héran (1987) montre ainsi que l'aire de voisinage perçue se rétrécit à mesure que la densité résidentielle augmente. En un sens plus large, les relations de voisinage renvoient aux rapports entretenus par les habitants dans et avec un contexte résidentiel donné dans son ensemble. Cette deuxième acception comprend alors non seulement les relations, éphémères ou durables, informelles ou organisées que les individus nouent dans l'environnement proche de leur domicile, mais aussi les formes de coexistence, d'ajustement mutuel, de cohabitation plus ou moins harmonieuse, de socialisation réciproque, ou au contraire d'évitement, de tensions ou de conflits entre habitants (Authier, 2003). En ce sens, le lien de voisinage apparaît bien, comme l'indique Hélène L'Heuillet (2016), comme le premier lien politique, mais un lien « mince », « un lien par le lieu », qui implique une reconnaissance *a minima* de ceux qui partagent l'espace du voisinage, et contient la possibilité d'un approfondissement des relations. Cette première distinction attire également l'attention sur la diversité des voisins, tous n'étant pas reconnus de la même manière, et la variété des relations avec ceux-ci, tant dans leur volume, que dans leur nature, positive sur le registre de l'amitié ou négative sur celui des conflits. La faiblesse ou la minceur du lien de voisinage tient aussi à son caractère évanescent ou plastique : lorsque la relation avec un voisin particulier se densifie ou peut être caractérisée socialement de manière alternative, le terme et la qualité de voisin sont abandonnés au profit des catégories plus précises d'ami, de collègue ou encore de parent. Ces premières définitions invitent donc à analyser les formes d'élection impliquées par les pratiques de voisinage, comme la régulation de la distance (ou de la proximité) avec les voisins.

Dans le champ des études urbaines, le voisinage et les relations de voisinage constituent un objet d'analyse classique, tant par l'ancienneté du thème dans la littérature scientifique, que par son traitement dans des articles ou des ouvrages qui sont devenus des « classiques » par l'exemplarité des enquêtes et la robustesse de leurs conclusions. Pour autant, les relations de voisinage ont rarement constitué un questionnement central de ces enquêtes. Dans cet ensemble, on peut distinguer deux grands types de travaux.

Un objet saisi par des monographies...

D'une part, de nombreuses enquêtes « monographiques » proposent différents éclairages et résultats sur le voisinage et ses dynamiques dans des contextes résidentiels singuliers ou pour des catégories

de population spécifiques. Une partie insiste sur l'intégration locale des quartiers ouvriers et la superposition des liens familiaux, professionnels, amicaux et de voisinage, qui ne sont jamais mieux mises en évidence que lorsqu'elles sont bouleversées par différentes formes de rénovation et de changement urbains (Young et Wilmott, 1957 ; Gans, 1962 ; Coing, 1966). Plus récemment, d'autres enquêtes centrées sur les quartiers populaires ont insisté sur les ressources offertes par le voisinage, propres à soutenir tant les sociabilités que les solidarités (Fol, 2010 ; Gilbert, 2014). D'autres ont à l'inverse analysé les formes de distanciations entre habitants dans l'espace du voisinage. Ainsi en va-t-il des « logiques de l'exclusion » mises en évidence par Norbert Elias et John L. Scotson (1997 [1965]) dans une petite ville ouvrière anglaise, renommée Winston Parva. Cette banlieue d'une grande ville industrielle des Midlands, formée de lotissements successifs, comprend trois quartiers : un quartier résidentiel abritant des classes moyennes et aisées (zone 1), un quartier ouvrier anciennement constitué autour des usines locales (zone 2), et un quartier ouvrier plus tardivement construit (zone 3), et occupé à partir des années 1940 par des réfugiés fuyant les bombardements de Londres, dont l'usine a été délocalisée à Winston Parva pour cette même raison. Alors même que les habitants des zones 2 et 3 sont socialement semblables au plan statistique, leur coexistence est marquée par de fortes tensions, les « established » excluant à travers une intense activité de commérage et de stigmatisation les « outsiders », dépeints comme des marginaux, de la vie sociale, de certains pubs, des églises ou des associations locales. Dans un tout autre contexte résidentiel et socio-historique, Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) ont montré l'importance du peuplement sur la structuration et la régulation des relations de voisinage. Ainsi, loin d'affaiblir les frontières de classe et de produire un voisinage harmonieux par le rassemblement de « catégories qui, d'ordinaire, ne voisinent que dans les statistiques », le grand ensemble étudié, parce qu'il fait cohabiter des ménages ouvriers peu qualifiés en « fin de carrière urbanistique » et des ménages plus jeunes et plus qualifiés, en cours de mobilité sociale et résidentielle, produit tensions et conflits entre fractions de classe, qui se cristallisent notamment autour du bruit, des odeurs, et de la moralité des jeunes issus des franges inférieures de la classe ouvrière.

D'autres contextes résidentiels ont été étudiés. Tant les rapports au voisinage que les rapports de voisinage apparaissent très contrastés selon la composition sociale, la localisation, la nature ou encore l'image du quartier (Authier, 2006). En effet, ces dernières dimensions structurent les relations de sociabilité, faisant du voisinage une ressource ou au contraire une contrainte, ou bien encore un contexte peu investi. Ainsi, les enquêtes menées sur des quartiers gentrifiés ont souligné le contraste entre la valorisation par les classes moyennes supérieures de l'ambiance familiale de leur lieu de résidence, évoqué dans le registre du « quartier-village », et les sociabilités de voisinage souvent électives que ces représentants des classes moyennes mettent en œuvre (Lehman-Frisch, 2002; Charmes, 2006 ; Collet, 2015). Selon les contextes résidentiels, les relations de voisinage sont également plus ou moins structurées par des règlements qui délimitent les usages des logements, des parties communes (règlements de copropriété, de lotissement) et par des usages sociaux et culturels, des normes d'interconnaissance et de relations, et des représentations (Bacqué et *al.*, 2016).

Les chercheurs se sont également intéressés à des populations spécifiques, et notamment à celles plus susceptibles de s'investir dans la vie de leur quartier et de développer des liens de voisinage : les familles avec enfants, les enfants eux-mêmes et les personnes âgées. Ainsi, Jean-Yves Authier et Sonia Lehman-Frisch montrent que dans les quartiers gentrifiés des Batignolles à Paris et de Noe Valley à San Francisco, « les enfants jouent [...] davantage le jeu de la mixité sociale » (2012, p. 73) que les adultes, et structurent en partie les manières dont leurs parents cohabitent et nouent des relations dans ces

quartiers gentrifiés. De manière plus quantitative, une comparaison menée par Pierig Humeau et Bertrand Geay (2017) entre des familles hétéro et homoparentales met en évidence le rapport très positif au voisinage (à la fois au quartier et à ses habitants) des parents d'enfants en bas âge, accentué pour les homoparents. Mais les relations de voisinage des enfants et de leurs parents restent encore assez largement à documenter et à analyser.

En revanche, les relations de voisinage des personnes âgées ont donné lieu à d'assez nombreux travaux, probablement en raison de la construction de l'isolement des personnes âgées comme un problème social, dont les retentissements sont saisis notamment par la mortalité ou la morbidité différenciées selon les contextes résidentiels (Aneshensel, Harig, Wight, 2016)⁶. Différentes enquêtes soulignent le relief pris par le quartier ou l'espace local, comme support ou entrave au vieillissement (Argoud, *et alii* 2004 ; Mallon, 2010), de manière différenciée selon les ancrages sociaux et familiaux des personnes âgées. L'enquête d'Eric Klinenberg (2002) sur la vague de chaleur ayant frappé Chicago en 1995 montre ainsi de manière exemplaire comment la composition ethno-raciale, la structuration et la trajectoire sociales de deux quartiers limitrophes, North Lawndale, un quartier pauvre presque exclusivement peuplé d'Africains-Américains, et South Lawndale, un quartier moins ségrégué à dominante hispanique et moins pauvre, avaient eu des effets inégalement protecteurs pour leurs habitants âgés, South Lawndale présentant un taux de mortalité parmi les plus faibles quand North Lawndale affichait un des plus élevés. Alors que la vitalité des relations familiales et communautaires (notamment organisées autour des églises) avait permis une veille efficace sur les personnes âgées à South Lawndale, la désorganisation sociale et le déclin économique de North Lawndale avait conduit ses habitants âgés à s'isoler à leur domicile, ce qui leur avait été souvent fatal. D'autres enquêtes, dans un contexte plus ordinaire, analysent la tonalité singulière prise par le voisinage aux âges élevés. Marcel Drulhe et ses collègues (2007) montrent ainsi combien les personnes âgées se montrent attachées aux formes faibles du voisinage – échanges de politesse, services minimes, surveillance mutuelle – au fondement d'un sentiment d'appartenance commun, sécurisant, à l'espace local (Rougé, 2014). Ils mettent également en évidence l'importance d'un « voisin privilégié » dans le maintien à domicile, par l'accompagnement, et parfois le soutien qu'il procure.

Si chacune de ces enquêtes contribue à mieux comprendre les relations de voisinage et leurs logiques différenciées selon les populations ou les contextes considérés, la comparaison et la cumulativité de leurs résultats ne peuvent être que partielles, puisque leurs problématiques, leurs modes de recueil des données, et leurs contextes, historiques, sociaux et scientifiques, sont différents⁷.

...ou des enquêtes statistiques anciennes

D'autre part, quelques grandes enquêtes statistiques ont entrepris d'analyser les relations de voisinage, en les situant dans l'ensemble de la sociabilité des individus, et pour certaines d'entre elles, en cherchant à saisir leurs évolutions historiques (Blanpain, Pan Ke Shon, 1998 ; Guest, Wierzbicki, 1999). Là encore, le voisinage n'est pas un objet central de recherche, mais une dimension de la sociabilité globale des individus. L'enquête « Contacts entre les personnes », réalisée en 1982-1983 par l'Insee et l'Ined, auprès d'un échantillon de 5900 ménages représentatifs des ménages ordinaires, constitue la référence majeure des différents travaux français abordant le voisinage. Elle

⁶ Il est d'ailleurs significatif qu'une grande partie des travaux consacrés à cette question soient menés dans des départements de santé publique.

⁷ Un constat partagé par B. Völker et H. Flap (2007).

montre en premier lieu que les relations de voisinage constituent majoritairement des liens faibles pour les individus, puisque seuls 28 % des ménages enquêtés entretenaient des liens étroits d'amitié ou d'entraide avec un ou plusieurs voisins (Héran, 1987). Cette enquête et d'autres travaux abordant le voisinage mettent également en évidence la très forte structuration de ces relations, à l'instar des autres relations de sociabilité, par les appartenances et les trajectoires sociales des individus (Forsé, 1981a ; Héran, 1987 et 1988 ; Bidart, 1997). Ainsi, les relations de voisinage atteignent un maximum entre 65 et 70 ans et leur poids relatif s'accroît dans la sociabilité des personnes âgées (Blanpain, Pan-Ké-Shon, 1999). À âge égal, la présence (modérée) d'enfants entraîne un accroissement des relations avec les voisins. L'enquête Contacts montrait également que les agriculteurs constituaient la catégorie sociale qui voisinait le plus, alors que les artisans et commerçants avaient une sociabilité de voisinage très limitée. Parmi les salariés, les cadres voisinaient plus que les professions intermédiaires, les employés ou les ouvriers. En même temps, François Héran (1987) a mis en évidence la polarisation des relations de voisinage autour de deux pratiques : l'une privilégiée par les cadres, recevoir, et l'autre par les ouvriers, rendre service. Une quinzaine d'années plus tard, Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon (1998) observent à partir des données de l'enquête « Relations de la vie quotidienne et isolement » un amoindrissement des différences entre les catégories socio-professionnelles, quant à la fréquence des relations de voisinage, dont le niveau global reste proche de celui observé en 1983. Ces résultats ont été affinés par des travaux, notamment ceux d'Yves Grafmeyer (2001) qui complexifie l'approche en distinguant les relations centrées sur l'immeuble (davantage dues à la coprésence, à la proximité physique) et les relations dans le quartier (plus affinitaires). Yves Grafmeyer affine également le résultat sur l'ancienneté : dans l'enquête Contacts, l'effet de l'ancienneté était relativisé (François Héran constatant qu'elle ne joue pas autant qu'on pourrait s'y attendre), alors que Yves Grafmeyer montre que l'ancienneté joue mais plutôt au niveau de l'immeuble et moins à l'échelle du quartier. Pour autant, ces résultats, fondés sur les quartiers anciens de centre-ville, ne peuvent être généralisés sans précaution.

Depuis ces travaux, déjà anciens, aucune enquête quantitative de grande ampleur n'a été consacrée en France à la sociabilité, et en particulier aux relations de voisinage, empêchant d'évaluer les effets des transformations récentes de la vie sociale et urbaine, dues notamment au développement des mobilités et à la numérisation croissante des relations et des pratiques de sociabilité⁸.

II. Enjeux et questionnements d'une recherche contemporaine sur le voisinage

Dans le prolongement de ces travaux, cette recherche se propose d'étudier ce que sont aujourd'hui les relations de voisinage et les rapports au voisinage et d'analyser le rôle et la place de ces relations et de ces rapports dans l'intégration sociale des individus.

Saisir ce que sont aujourd'hui les relations de voisinage et les rapports au voisinage

Un premier objectif de la recherche est ainsi de **caractériser dans le détail les relations et les rapports au voisinage des individus**. Qu'échange-t-on avec ceux qui nous entourent ? De quoi parle-t-on avec nos voisins d'immeubles, les habitants des maisons alentours et ceux de notre quartier ? Les relations

⁸ Récemment, la crise sanitaire et le confinement ont été l'occasion de développer des enquêtes quantitatives sur le sujet (enquête COCONEL et VICO, cf. Lambert, Cayouette-Remblière, 2021 et Mariot, Mercklé, Perdoncin, 2021), mais en saisissant les relations de voisinage dans un moment extraordinaire d'immobilisation de la vie sociale et de repli sur le domicile.

conflictuelles tendent-elles à prendre le pas sur les réseaux de sociabilité denses qui jadis caractérisaient tant les villages que les quartiers populaires urbains (Forsé, 1981b ; Hoggart, 1991) ? N'est-ce pas plutôt l'anonymat (ou l'anomie au sens durkheimien) qui se développe et qui tend à réduire le lieu de résidence aux frontières du logement, comme si ses murs devenaient de plus en plus imperméables à l'extérieur ?

L'ambition est double : actualiser et approfondir les résultats des enquêtes antérieures. Nous entendons ainsi comparer le volume et les formes des relations de voisinage actuelles avec ce qui a été saisi dans l'enquête « Contacts », conduite en France 35 ans avant notre recherche, et dans les études conduites dans d'autres contextes nationaux. S'intéressant aux évolutions des relations de voisinage aux États-Unis entre les décennies 1970 et 1990, Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) montrent que celles-ci ont diminué à travers le temps, mais qu'elles restent néanmoins importantes et occupent une place privilégiée pour les plus âgés et les inactifs. Ce résultat fait écho, en France, aux analyses de Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon (1998) qui font état d'une baisse (modérée) des relations de voisinage entre l'enquête de 1983 et l'enquête « Relations de la vie quotidienne et isolement » (Insee) de 1997. Qu'en est-il en depuis ?

À la perspective comparative s'ajoute un nécessaire approfondissement de l'analyse des contenus. Quels sont les sujets et les informations qui s'échangent dans les conversations entre voisins, les motifs des invitations à domicile et les services les plus souvent rendus ? L'analyse du contenu de ces échanges confirme-t-elle l'hypothèse de François Héran (1987) selon laquelle il y a une gradation dans l'intensité de la relation, allant de la « simple conversation » aux échanges de services, à priori plus engageants ? En miroir, il s'agira d'interroger ce que sont les motifs des conflits, mais aussi le contenu des jugements et les formes de gênes de voisinage. Qu'est-ce qui crée de la distance, des tensions et des inconforts entre voisins ? Enfin, même si le voisinage est la relation de proximité par excellence, il s'inscrit dans un ensemble de sociabilités qui ne se limite pas aux relations en face-à-face, et les travaux sur la sociabilité téléphonique (Rivière, 2000) ou médiatisée par les technologies de l'information ou de la communication (Grossetti, 2014) invitent à enrichir l'analyse du voisinage en considérant ces différents modes de relations.

Un second objectif consiste à **identifier ce qui fait varier l'intensité et les formes du voisinage**. En plus des enquêtes françaises citées précédemment, d'autres travaux conduits dans différents contextes identifient divers principes de variation de la participation aux relations de voisinage. Si les analyses d'Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) sur des données américaines font état du rôle de l'âge, en montrant notamment que les relations de voisinage résistent davantage à l'avancée en âge que les autres relations sociales, d'autres travaux montrent que l'avancée dans le cycle de vie est inséparable d'autres propriétés sociales qui influent fortement sur l'investissement dans les relations de voisinage. Ainsi, Karen Campbell et Barrett Lee (1992) indiquent que le fait de vivre en couple implique davantage de relations et Brian Ray et Valerie Preston (2009) retrouvent ce qu'identifiait déjà François Héran (1987) : la présence d'enfants encourage le voisinage. Si certains mettent également en avant le fait d'avoir du temps pour s'investir dans les relations de voisinage (c'est ainsi par exemple que Brian Ray et Valerie Preston (2009) interprètent la plus forte intégration des retraités et inactifs), ce résultat est susceptible d'entrer en contradiction avec le poids de la position sociale mis en évidence en France par François Héran (1988) et aux États-Unis par Karen Campbell et Barrett Lee (1999). À l'heure du chômage de masse et à une époque où le modèle des femmes au foyer ne résiste que dans les franges fragilisées des classes populaires, quel rôle joue le fait d'avoir du temps ou de passer du temps dans son quartier

et son logement sur l'entretien des relations de voisinage ? Cela permet-il d'inverser le constat selon lequel la sociabilité évolue comme une pratique culturelle (Héran, 1988) ?

Parmi les éléments qui font varier l'intensité et les formes de la pratique du voisinage, **une attention particulière doit être portée au rôle des contextes résidentiels**. Les urbains entretiennent-ils aujourd'hui des liens plus faibles que ceux qui vivent en zone rurale, ainsi que l'observait aux États-Unis Claude S. Fischer (1982) ? La composition sociale des quartiers urbains, périphériques ou périurbains prime-t-elle sur leur plus ou moins grande urbanité ? Ou n'est-ce pas plutôt la plus ou moins grande homogénéité sociale qui est susceptible de stimuler les interactions et de favoriser les liens d'amitié (Kleit, 2005 ; Michelson, 1977) là où la mixité incite au repli sur le foyer (Putnam, 2006) ? Les effets des contextes résidentiels sur l'intensité et les formes de pratique du voisinage sont-ils par ailleurs liés aux spécificités de chaque configuration socio-spatiale, jouent-ils différemment en fonction des individus et de leur trajectoire et impliquent-ils des formes de relations, des normes et des ambiances spécifiques ?

Pour saisir ce que sont aujourd'hui les relations de voisinage et les rapports au voisinage, il est nécessaire aussi de **questionner les initiatives institutionnelles, publiques, privées et associatives dont le but explicite est de favoriser les relations de voisinage** (jardins partagés, compostage au pied des tours, journaux de quartier, fêtes et événements de toutes sortes...) **et leurs effets sur la structuration des relations de voisins**. Ces initiatives, aujourd'hui nombreuses en France, restent relativement peu étudiées par les sciences sociales, à de rares exceptions près (Mestdagh, 2017). Par exemple, « la fête des voisins » qui a pourtant réuni en 2019 près de 10 millions de Français et a été relayée par 880 mairies et bailleurs sociaux partenaires⁹ n'a, à notre connaissance, été étudiée que dans le cas de Genève (Felder, 2020). Or comment sont nées ces actions – menées par des bailleurs sociaux, des gardiens d'immeubles, des municipalités, des associations de quartier ou tout simplement des habitants – qui ont en commun de promouvoir le « vivre-ensemble » ? Qui sont celles et ceux qui les initient et celles et ceux qui y participent ? Quels sont leurs effets sociaux, en fonction des contextes résidentiels et des populations ?

Situer le voisinage dans l'économie générale des relations et des pratiques des individus

Les études précédemment citées de François Héran (1987) et d'Yves Grafmeyer (1995 ; 2001) ont mis en évidence que les sociabilités de voisinage s'inscrivaient dans des logiques plus larges, notamment celle du cumul des relations sociales pour les ménages de classes moyennes et moyennes supérieures. La prise en compte de l'entrelacement des réseaux de sociabilité est nécessaire pour appréhender certains rapports au voisinage, comme le repli (qui peut être selon les cas, signe d'un certain isolement ou l'expression d'affinités et de sociabilités électives), ou encore la compensation d'un déficit de relations (ou de reconnaissance) dans d'autres domaines. Dans leurs comparaisons historiques, Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon remarquaient en 1998 que « les Français se parlent de moins en moins », mais ils indiquaient aussi que si la baisse de la fréquence des contacts en face-à-face entre 1983 et 1997 était particulièrement attestée pour les relations avec les commerçants (- 26 %), les amis (- 17 %) et les collègues (- 12 %), elle était moindre pour les relations de parenté et de voisinage (- 7 %). Dans le même temps, Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) observaient l'inverse aux États-Unis : en comparant deux décennies de relations sociales, elles concluent que le déclin du

⁹ Selon les chiffres communiqués par les organisateurs officiels de la fête des voisins (<https://www.lafetedesvoisins.fr>).

voisinage est même plus fort que l'augmentation des relations d'amitié hors voisinage qui y fait écho. Ces évolutions contrastées invitent ainsi à **interroger le poids qu'occupe aujourd'hui le voisinage dans l'économie générale des relations des individus**. Les relations de voisinage tendent-elles à se superposer ou à s'opposer aux autres types de relations sociales qu'entretiennent les individus ? Ces logiques fonctionnent-elles différemment en fonction des caractéristiques des populations et des contextes ?

À la question du cumul des différents types de sociabilité s'ajoute celle de **la spécificité des liens de voisinage par rapport aux autres formes de relations**. S'il suppose moins d'interactions, d'engagements et d'obligations réciproques que les liens familiaux, amicaux ou professionnels, le lien de voisinage contient une possibilité d'approfondissement. Les enquêtes contextualisées observent qu'une multitude de types de relations peuvent se déployer dans le quartier de résidence : s'y développent des relations familiales (Young et Willmott, 1957), amicales (Coquard, 2019 ; Lehman-Frisch, 2002), professionnelles (Collet, 2015) ou encore conflictuelles (Élias et Scotson, 1997 ; Lambert, 2015). Il s'agira donc de se demander en quoi les relations de voisinages sont distinctes des autres relations sociales. Comment, en pratique, se régule la distance (ou la proximité) avec les voisins et comment la tension liée à cette possibilité d'approfondissement se décline-t-elle, entre formation d'amitiés et risque d'envahissements ?

Une autre façon de questionner l'importance du voisinage est d'**interroger la place du quartier par rapport aux espaces de vie**. Beaucoup d'analyses mettant en cause l'entre-soi sont menées comme si l'intégralité de la vie sociale se déroulait à proximité immédiate du lieu de résidence. C'est ainsi que des ensembles résidentiels fermés de quelques dizaines de logements peuvent être présentés comme des « ghettos » (Paquot, 2009), alors même que les habitants de ces ensembles passent l'essentiel de leur vie éveillée ailleurs. Pour se prémunir contre ce travers qui consiste à réduire la vie métropolitaine au quartier de résidence, il est essentiel de replacer les rapports au quartier dans le contexte plus large des modes de vie urbains et des déplacements des personnes. Jean-Yves Authier (2001) a déjà montré que les habitants des quartiers anciens de centre-ville peuvent articuler très diversement vie de quartier et vie urbaine : habiter leur quartier et peu pratiquer leur ville, pratiquer leur ville et peu habiter leur quartier ou encore, habiter à la fois leur quartier et leur ville. D'autres études invitent à considérer que le poids relatif du quartier dépend avant tout des caractéristiques des individus : Francine Dansereau et Annick Germain (2002) montrent qu'à Montréal, le quartier ne capture qu'une partie de la vie quotidienne mais est particulièrement significatif pour les immigrants. Quelle place occupe aujourd'hui le quartier par rapport aux autres espaces de vie et comment cette inscription territoriale varie-t-elle selon les populations et les contextes de résidence ?

Questionner l'homophilie des relations de voisinage et ses effets

Une seconde limite des études consacrées à la ségrégation spatiale et à l'entre-soi est de faire comme s'il suffisait de vivre dans le même quartier pour entrer en relation. Or la question de savoir **comment les situations de ségrégation et de mixité sociale se déclinent en relations et interactions sociales reste entière**¹⁰. En effet, si les travaux ethnographiques décrivant des formes de réseaux parallèles entre gentrificateurs et gentrifiés (Authier et Lehman-Frisch, 2012 ; Collet, 2015 ; Giroud, 2007), entre

¹⁰ Brian Ray et Valerie Preston, qui s'intéressent à l'intégration sociale des immigrants, écrivent ainsi en 2009 qu'il faut cesser d'imputer l'intégration sociale des immigrants à leur degré de ségrégation résidentielle et qu'il est urgent de savoir qui les immigrants connaissent, avec qui ils interagissent.

propriétaires et locataires dans les quartiers en rénovation urbaine (Gilbert, 2013, 2014) ou encore en fonction de l'âge, de la position sociale ou des positions professionnelles (Coquard, 2019 ; Guéraud, 2018) sont nombreuses, rares sont les enquêtes qui se sont données pour objectif de quantifier l'homophilie des relations sociales de voisinage. En France, on peut faire référence à l'enquête classique de Daniel Courgeau (Courgeau, 1975 ; Forsé, 1981b) qui est à la fois ancienne et limitée à un village et une petite ville. À l'étranger, on trouve un peu plus de références, mais celles-ci restent également peu nombreuses. Ben Jupp (1999) a mis en relation différentes études lui permettant de travailler sur 1000 entretiens réalisés dans dix États des États-Unis : il montre que les habitants qui nouent des liens partagent souvent le même statut d'occupation, et que cela dépend de la plus ou moins grande ségrégation des territoires et de la morphologie des immeubles, puisque dans tous les cas, la manière la plus fréquente selon laquelle des personnes de statuts d'occupation différents sont amenées à entrer en contact est en habitant la porte à côté, ce qui, de fait, est rare. Le même auteur observe également que les relations avec les personnes des autres statuts d'occupation sont plus superficielles : seulement une personne sur cinq leur demanderait de l'aide ou un conseil sur un problème mineur alors que la majorité demanderait volontiers de l'aide ou un conseil sur un problème mineur à une personne de leur statut d'occupation. Quelques années plus tard, Rachel G. Kleit (2005) évalue un grand programme de déségrégation sociale aux États-Unis (Hope VI) et objective le fait que dans ces nouveaux quartiers conçus pour faire voisiner des habitants aux statuts d'occupation variés, les interactions entre habitants de logements subventionnés et non subventionnés sont peu nombreuses¹¹. Or, qu'en est-il aujourd'hui en France ? Quelles sont les catégories sociales les plus homophiles dans leurs relations de voisinage ? Quels sont les rôles respectifs du sexe, de l'âge, de la position sociale, de l'origine migratoire, du statut d'occupation du logement, de la configuration familiale sur l'homophilie ? Certains quartiers favorisent-ils des relations sociales plus mixtes que d'autres ? Que révèle la cartographie des réseaux de relations sociales dans les différents quartiers ?

Dans une enquête récente conduite sur deux quartiers neufs où la mixité sociale est programmée par la juxtaposition d'immeubles relevant de statuts d'occupation différents, Joanie Cayouette-Remblière (2020) montre que la coprésence de groupes sociaux différents dans un même quartier peut produire des effets qui dépassent les interactions que les individus nouent les uns les autres. Sans entrer en relation avec les classes populaires du quartier, certaines franges des classes moyennes et supérieures transforment pourtant leurs représentations de ce groupe social, en s'appuyant sur leurs observations et expériences quotidiennes. Aux États-Unis, la question des effets du voisinage sur les représentations est abordée en termes raciaux et discutée à travers les théories du « contact » – qui font l'hypothèse que les préjugés racistes diminuent lorsque des personnes appartenant à des groupes ethno-raciaux différents sont en relation (Allport, 1979 [1954])¹² – et celles du « conflit » – qui soutiennent que la mixité d'un quartier de résidence entraînerait davantage des conflits qu'elle ne ferait diminuer les préjugés racistes (Valentine, 2008). Pour saisir les conséquences sociales de la coprésence (Authier, 2008), notre ambition est également d'**interroger les représentations que les habitants se font de leurs voisins** (Felder, 2016). Avec quelles catégories, en s'appuyant sur quels éléments catégorisons-

¹¹ On peut également citer l'enquête de Talja Blokland et Gwen Eijk (2010) aux Pays-Bas mais elle n'est conduite que sur un quartier et 206 personnes.

¹² Proposée à partir de l'analyse de brigades militaires « racialement mixtes » (*mixed-race*), cette théorie est largement remise en cause en ce qui concerne les relations de voisinage dans des quartiers socialement ou ethno-racialement mixtes.

nous celles et ceux qui vivent autour de chez nous ? Qu'est-ce qui nous fait les désigner comme des semblables ou au contraire, comme relevant d'une (profonde) altérité ?

Mais ces questionnements ne suffisent pas puisque, ainsi que le rapporte Elias Anderson (2012), les représentations sociales générales ne sont pas systématiquement cohérentes avec les pratiques et interactions individuelles : il est par exemple possible d'être « civil »¹³ sans être forcément ouvert à l'altérité. Il conviendra donc d'interroger plus généralement la « socialisation par frottements » (de Singly, 2000), qui se déploie à travers les multiples occasions de co-présence, les interactions plus ou moins éphémères, les discussions et les échanges, d'informations, de services ou encore de visites. **En tant qu'instance de socialisation diffuse, le voisinage forme et transforme les individus en jouant sur leurs dispositions sociales, autrement dit leurs manières de vivre, de parler, d'entrer en relation, d'éduquer leurs enfants ou encore de voir le monde** (Authier, 2012 ; Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019). Dans quelle mesure les liens plus ou moins faibles de voisinage participent-ils de notre socialisation et de notre intégration au destin des communautés (plus ou moins larges) auxquelles nous appartenons ? Comment les relations de voisinage et les représentations que nous avons de nos voisins contribuent-elles à la conscience de classe ou plus généralement, au sentiment d'appartenir à certains groupes sociaux ?

Étudier la contribution du voisinage à l'intégration sociale

L'intégration sociale désigne classiquement en sociologie le processus par lequel les individus, les groupes sociaux et les contextes en viennent à occuper une place stable, reconnue et inégalement valorisée dans un ensemble social plus vaste – la société, dont ils partagent à des degrés variables les valeurs et les normes. Les sciences sociales ont souligné l'importance des liens familiaux, électifs, citoyens et organiques (professionnels) (Paugam, 2014), mais les travaux analysant l'intégration sous l'angle du voisinage sont plus rares¹⁴.

Certains chercheurs ont attiré l'attention sur le rôle que joue le voisinage dans les processus d'intégration, tant par les liens forts établis dans la fréquentation préférentielle de certains voisins ou de certains lieux, que par les liens faibles qui assurent un sentiment de reconnaissance, de sécurité ou de bien-être dans l'environnement immédiat du domicile (Forrest, 2007 ; Simon, 1995). Les sociologues de l'École de Chicago ont ainsi éclairé les manières dont les « régions morales », les quartiers, les voisinages, jouaient un rôle intégrateur, notamment pour les populations immigrées (Thomas et Znaniecki, 1919 ; Wirth, 1928). Réciproquement, d'autres travaux ont mis en évidence, à côté de facteurs économiques et sociaux structurels, le rôle de la récurrence des conflits de voisinage ou de liens délétères dans l'exclusion, la marginalisation ou la désaffiliation de certains groupes sociaux ou de certains territoires (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Villechaise-Dupont, 2000 ; Wilson, 1987). Mais l'espace est souvent négligé lorsqu'il s'agit de parler d'intégration ou de socialisation (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019), en partie parce que la spatialité est peu présente dans les travaux d'Émile Durkheim et de ses héritiers qui ont développé ces concepts. Analyser l'intégration au prisme du voisinage conduit pourtant à **interroger à la fois les formes et les degrés d'intégration ou de cohésion internes aux quartiers, et leurs relations avec les autres échelles spatiales et sociales dans lesquelles ils s'inscrivent**. De multiples liens faibles peuvent ainsi nous attacher très sûrement à nos

¹³ Sur l'apprentissage de la civilité comme norme de voisinage, voir aussi Tonnelat, 2016.

¹⁴ Cette problématique a été développée en 2014-2015 à la faveur de l'appel générique de l'ANR qui invitait à soumettre des travaux traitant de l'intégration sociale.

contextes de vie, quand des liens forts nous entraînent plutôt en dehors d'eux, et nous intègrent à d'autres échelles. Il s'agit donc de se demander dans quels territoires et pour quelles populations le voisinage constitue une ressource, ou au contraire, en cas de relations défailtantes ou délétères, une forme d'obstacle à l'intégration sociale.

Le rôle du quartier ou du voisinage pour l'accès à l'emploi, par exemple, constitue un cas régulièrement discuté dans la littérature. Du côté des cadres et professions intellectuelles, la sociologie des réseaux attribue un rôle primordial aux liens faibles et diversifiés, extérieurs à la famille et au voisinage. Ces travaux minorent pourtant les effets potentiels de la concentration résidentielle pour ce type de groupes professionnels : pour certains professionnels de l'audiovisuel ou du cinéma résidant dans des quartiers gentrifiés, les sociabilités de voisinage contribuent au contraire de manière décisive à l'intégration dans le milieu professionnel (Collet, 2015). Du côté des travaux sur les quartiers populaires, c'est avant tout sur le registre du handicap que l'effet du quartier et du voisinage a été étudié en matière d'accès à l'emploi. Des travaux économétriques anglo-saxons et français laissent entendre en effet que la ségrégation urbaine appauvrit les contacts professionnels des ménages populaires et obère leur intégration sociale, sans toutefois que ces analyses n'aboutissent en matière de chômage à des résultats unanimes (Couppié et Gasquet, 2011 ; Fitoussi et al., 2004 ; Marpsat et Laurent, 1997 ; Selod et Gobillon, 2007). Or certaines ressources de proximité restent invisibles dans ces enquêtes, alors qu'elles peuvent être cruciales pour l'accès à l'emploi notamment féminin (covoiturage ou garde d'enfants) (Fol, 2010). Face à ces résultats contrastés, on peut se demander **quelles informations et quels services circulent entre voisins et quelles populations en bénéficient.**

Les individus étant attachés à la société de diverses manières, et à diverses échelles (locale, urbaine, nationale), un faible investissement dans le voisinage n'est pas nécessairement synonyme d'une faible intégration, d'un repli sur soi ou d'un isolement, lorsque d'autres lieux et d'autres liens structurent la vie quotidienne des individus. Dans le même ordre d'idées, Suzanne Keller (1968) et Claude Fischer (1982) indiquent que les personnes tendent à développer des liens de voisinage comme alternative quand elles n'ont pas d'autres sources de soutien social ou à cause de ressources financières, physiques ou mentales limitées ou de fortes contraintes de temps ou de mobilité, liés aux enfants ou au vieillissement. Mais d'autres auteurs (Guest et Wierzbicki, 1999 ; Héran, 1988) montrent plutôt des logiques de cumul entre les différentes scènes. Comment et pour qui l'intégration est-elle locale et/ou extra-locale ? **Comment ces formes d'intégration spatiale s'articulent-elles entre elles et avec les autres types d'intégration qu'analysent classiquement les sociologues, à savoir l'intégration par les liens de filiation, les liens électifs, les liens organiques et les liens de citoyenneté ?** Ainsi, Monique Membrado et Jean Mantovani (2014) observent que les voisins ne soutiennent une personne âgée que pour pallier des absences familiales ou pour étayer des solidarités familiales empêchées par la distance géographique : ils en concluent que les solidarités de voisinage sont socialement construites comme plus faibles, ou moins protectrices, que les solidarités sociales qui s'appuient sur le travail et les droits sociaux afférents (Castel, 1995) et les solidarités familiales, et qu'un principe de subsidiarité s'opère.

III. Enquêtes de voisinage : partis pris méthodologiques et outils d'investigation

Pour traiter ces différents questionnements, nous avons pris le parti de réaliser une recherche à la fois comparative et contextualisée, en sélectionnant différents types de contextes résidentiels, abritant des populations socialement diversifiées, et en menant dans ces contextes selon les mêmes protocoles d'abord une enquête quantitative, puis une enquête qualitative. Ces deux enquêtes ont été

complétées par d'autres investigations pour analyser les actions mises en place par les bailleurs sociaux pour favoriser ou réguler les relations de voisinage.

Le choix des contextes

Parce que la question des rapports entre voisinage et intégration sociale, en France, se pose tout particulièrement dans le cas des grandes villes, et parce que ces dernières permettent d'étudier des contextes résidentiels différenciés (socialement et spatialement) et géographiquement voisins, nous avons fait le choix de centrer notre recherche sur les rapports au voisinage dans des grandes agglomérations. Plus précisément, nous avons retenu Paris et Lyon, deux grandes agglomérations à la fois semblables et différentes. Villes dynamiques et relativement riches, mais aussi villes particulièrement ségréguées, accueillant des habitants des régions voisines et de nombreux immigrants, dans un marché immobilier local tendu, Paris et Lyon se ressemblent à bien des égards. Aussi, choisir ces deux grandes agglomérations permet de maîtriser les termes de la comparaison et de placer au cœur de l'étude les différences entre contextes résidentiels. Mais Paris et Lyon présentent aussi des différences. Métropole « globale » de premier plan rassemblant 12 millions d'habitants, et « ville capitale » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2008), Paris se distingue de Lyon, aire urbaine de plus de 2 millions d'habitants, par sa taille. De ce fait, mais aussi pour des raisons de densité résidentielle et d'un fort centralisme politique et économique, le marché immobilier parisien et francilien n'en est que plus tendu et les dynamiques ségréguatives au sein de son territoire, plus fortes. Par exemple, à Lyon, les quartiers bourgeois du centre restent en large part accessibles au haut des familles des classes moyennes (Authier et *al.*, 2010), alors que ce n'est pas le cas à Paris, où les écarts sociaux-spatiaux sont maximalisés. Ces difficultés rencontrées à Paris par les classes moyennes pour résider au centre sont de surcroît redoublées par des durées de déplacement plus importantes. Ces différences, non exhaustives, ouvrent ainsi la voie à une analyse de la variation des rapports entre voisinage et intégration sociale au sein même des grandes agglomérations françaises et des différents contextes socio-résidentiels qui les constituent.

Pour étudier au sein de ces deux agglomérations la diversité des relations de voisinage et des rapports au voisinage de leurs habitants, et, dans le même temps, pour observer ces relations et ces rapports dans des contextes socialement et spatialement différenciés, nous avons sélectionné sept types de contextes : des quartiers bourgeois, des quartiers gentrifiés et des quartiers populaires de la ville-centre, des quartiers de mixité sociale programmée, des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, des centres de petites villes périurbaines éloignées et des communes rurales périurbaines (voir encadré). Ces sept types n'épuisent pas la diversité des contextes résidentiels (français) du début XXI^e siècle : ils ont été choisis parce qu'ils correspondent à des types régulièrement convoqués, souvent séparément, dans la littérature sociologique et géographique, et parce qu'ils représentent une grande variété : en termes de composition sociale, de rapports à la centralité urbaine, etc.¹⁵

¹⁵ Dans ces deux agglomérations, d'autres quartiers moins typés, par exemple des « territoires sans qualités » (Grafmeyer, 1991), auraient pu être aussi sélectionnés. Ces quartiers pourraient être les terrains d'une nouvelle recherche, étendue également à d'autres catégories de villes (les villes moyennes, les petites villes) et à d'autres espaces ruraux (les communes rurales « isolées »), où l'enquête *Mon quartier, mes voisins* pourrait être reproduite.

LES SEPT TYPES DE CONTEXTES

- *Les quartiers bourgeois* (des villes-centres) sont des quartiers anciens, réputés être de « beaux quartiers », tant par leur urbanisme, par leur architecture que par leur peuplement. Principalement composés d'habitants disposant d'une grande aisance financière, recrutés pour une majorité d'entre eux parmi les cadres supérieurs du privé, ils sont souvent associés à des formes marquées d'entre-soi.
- *Les quartiers gentrifiés* (des villes-centres) désignent les anciens quartiers populaires des villes-centres qui sont réappropriés par des ménages appartenant aux classes moyennes et supérieures. Même si l'installation de ces ménages a souvent pour effet le départ des anciens habitants de milieu modestes, ces quartiers se caractérisent par une certaine « mixité sociale », en termes de composition.
- *Les quartiers populaires* (des villes-centre) abritent principalement des membres des catégories populaires (employés, ouvriers) et des ménages précarisés, logés le plus souvent dans des logements sociaux. La plupart d'entre eux font partie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (« QPV »).
- *Les quartiers de mixité sociale programmée* correspondent aux quartiers produits par les projets urbanistiques qui réservent entre 20 % et 50 % des logements construits aux bailleurs sociaux et qui impliquent la vente en accession à la propriété des autres appartements. Du fait des prix du marché qui peuvent être très élevés pour des logements neufs situés en zone urbaine dense et du choix d'inclure à la fois des logements de petite taille et de vastes appartements destinés à une clientèle aisée, ces quartiers sont conçus pour accueillir à la fois des classes populaires, des classes moyennes et des classes supérieures. En outre, puisqu'ils sont entièrement neufs, ces quartiers ne portent pas d'histoire des relations sociales entre habitants, au contraire des quartiers gentrifiés.
- *Les grands ensembles en rénovation urbaine* désignent les quartiers d'habitat social construits dans les années 1960 à la périphérie des agglomérations et qui ont fait l'objet, dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (de 2003), d'opérations de démolition, de reconstruction et de réhabilitation, visant à une plus grande « mixité sociale » de leur population.
- *Les centres des petites villes périurbaines* éloignées sont des espaces peu étudiés et souvent sous-estimés. À plusieurs dizaines de kilomètres du centre des agglomérations mais récemment englobées dans celles-ci, ils conservent une certaine centralité locale. La vétusté du bâti ancien, peu attractif en comparaison des maisons individuelles des communes avoisinantes, la forte vacance et la concurrence commerciale des zones situées en périphérie en font des lieux peu dynamiques associés à une certaine pauvreté.
- *Les communes rurales périurbaines* correspondent à des communes de moins de 2 000 habitants principalement composées de maisons individuelles. Récemment intégrées dans les agglomérations, elles sont dépendantes de multiples centralités (la métropole mais aussi les petites villes périurbaines) et se composent de différentes générations de lotissements et de d'habitants.

À travers cet ensemble diversifié, il est ainsi possible d'effectuer de multiples comparaisons, des relations de voisinage, des rapports au voisinage et des liens entre voisinage et intégration sociale, par exemple : entre les habitants des quartiers de mixité sociale « de fait » que constituent les quartiers gentrifiés et les habitants des quartiers de mixité sociale programmée, entre les catégories populaires qui résident dans les quartiers populaires des villes-centre et celles qui résident dans des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, entre les habitants des villes-centres et les habitants des communes périurbaines, ou encore, entre les habitants des quartiers gentrifiés, à Paris et à Lyon.

Pour chacun des contextes un terrain a été retenu en région parisienne et en région lyonnaise, définissant au total 14 terrains d'enquête (cf. tableau 1). Ces derniers ont été sélectionnés à partir d'un examen des données sociodémographiques et des caractéristiques morphologiques, architecturales et historiques des quartiers de Paris et de Lyon et de leurs communes périurbaines, visant à obtenir une homologie structurale entre les terrains des deux agglomérations. C'est ainsi, par exemple, que nous avons choisi pour équivalent lyonnais du quartier parisien d'Auteuil le quartier d'Ainay situé dans le deuxième arrondissement plutôt que le quartier des Brotteaux situé dans le sixième arrondissement¹⁶.

TABLEAU 1 – LES QUATORZE TERRAINS DE L'ENQUÊTE

Types de contextes	Région parisienne	Région lyonnaise
Quartiers bourgeois en ville-centre	Auteuil (Paris, 16 ^e)	Ainay (Lyon, 2 ^e)
Quartiers gentrifiés en ville-centre	Batignolles (Paris, 17 ^e)	Croix-Rousse (Lyon, 4 ^e)
Quartiers populaires en ville-centre	Riquet (Paris, 19 ^e)	Grange Rouge (Lyon, 8 ^e)
Quartiers de mixité sociale programmée	Quartier du Port (Choisy-le-Roi, Val-de-Marne)	ZAC du Bon Lait (Lyon, 7 ^e)
Grands ensembles en rénovation urbaine	Navigateurs (Choisy-le-Roi, Val-de-Marne)	Armstrong (Vénissieux, métropole de Lyon)
Petites villes périurbaines	Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne)	La Tour-du-Pin (Isère)
Communes périurbaines rurales	Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)	La Bâtie-Montgascon (Isère)

Dans ces différents terrains, qui ont été finement caractérisés par des travaux exploratoires¹⁷, deux grandes enquêtes ont été réalisées : une enquête par questionnaires (l'enquête *Mon quartier, mes voisins*), en 2018, puis une enquête post-questionnaire par entretiens, en 2019.

L'enquête *Mon quartier, mes voisins*

L'enquête *Mon quartier, mes voisins* a été réalisée du 21 mars au 4 juillet 2018. Son objectif était d'interroger 3 000 individus, soit approximativement 210 habitants pour chaque quartier (ou commune)¹⁸. L'échantillon a été constitué en combinant deux perspectives : d'une part, offrir des données représentatives des quartiers étudiés ; et d'autre part, analyser les réseaux de relations dans les différents quartiers (notamment pour mettre à l'épreuve les hypothèses de communautarisme ou d'homophilie). Pour cela, nous avons construit deux échantillons liés : un échantillon par tirage au sort, puis un échantillon « par boule de neige ». Concrètement, nous avons d'abord défini au sein de chaque quartier des « VSR » (Voisinages statistiques raisonnés), c'est-à-dire des ensembles d'environ 1 000 logements, permettant d'avoir des taux de sondage équivalents pour l'ensemble des terrains de

¹⁶ Le choix de ces terrains s'est aussi effectué à la suite d'échanges avec certains financeurs de la recherche, voir *infra*.

¹⁷ Voir *infra* la « Méthodologie de l'Enquête 'Mon quartier, mes voisins' ».

¹⁸ Par commodité de langage, nous ne le spécifierons pas à chaque fois.

l'enquête¹⁹. Ensuite, pour constituer la base de sondage, nous avons recensé dans chaque VSR l'ensemble des logements. Au sein de cette base de sondage, un premier échantillon de logements (nommés N) a d'abord été tiré aléatoirement. Un des résidents du logement (majeur) était alors invité à répondre au questionnaire. Dans celui-ci, une section invitait l'enquêté à déclarer et à caractériser les personnes (quatre au maximum), habitant son immeuble ou son quartier, avec lesquelles il avait « le plus de relations ». Ces contacts ont ensuite été identifiés au sein de la base de sondage, puis ont constitué le second échantillon (nommé N+) de logements à enquêter²⁰.

Le questionnaire qui a été construit est composé de huit modules interrogeant : la composition du ménage de l'enquêté, son rapport au quartier, ses relations de voisinage (à l'échelle de l'immeuble, mais aussi à l'échelle du quartier – ce qui n'était pas le cas dans l'enquête « Contacts » de 1982-1983), son réseau de relations dans le quartier, son intégration sociale, la scolarité et les activités de ses enfants (pour les personnes concernées), sa trajectoire résidentielle et, enfin, ses caractéristiques sociodémographiques. Tous les questionnaires ont été passés en face-à-face au domicile des enquêtés, avec une durée moyenne de passation d'une heure. Au total, 2 572 questionnaires ont ainsi été recueillis.

L'enquête post-questionnaire par entretiens

Dans le prolongement de cette enquête quantitative, nous avons réalisé, du 14 mars au 30 juin 2019, une enquête par entretiens auprès d'une partie des personnes ayant répondu au questionnaire (et ayant accepté, au moment du questionnaire, de participer à un entretien). Cette enquête qualitative visait pour une part à approfondir l'analyse des différentes dimensions des relations de voisinage, des rapports au voisinage et des liens entre voisinage et intégration sociale déjà explorées dans l'enquête quantitative. Mais elle visait aussi, et surtout, à étudier d'autres dimensions plus difficilement saisissables dans le cadre d'un questionnaire, par exemple : la construction sociale des relations de voisinage (comment les voisins entrent-ils en relation ?), leurs dynamiques au fil du temps (comment les relations de voisinage des habitants évoluent-elles en fonction des transformations de la composition sociale de leur immeuble ou de leur quartier ?), ou bien encore, la diversité des relations de voisinage qu'un individu peut avoir avec ses voisins. De fait, pour ne reprendre que ce dernier exemple, dans notre enquête par questionnaires (comme dans l'enquête « Contacts »), « les voisins » ou « le voisinage » des enquêtés sont très largement entendus comme un tout ou comme un collectif peu différencié²¹ ; mais un même individu peut avoir avec ses voisins des relations diverses, qu'on les analyse au prisme de leur qualification, de leur intensité ou des pratiques qui les concrétisent (Drulhe et al., 2007 ; Felder, 2016). Enfin, à travers la réalisation de ces entretiens, il s'agissait aussi de mieux saisir les relations de voisinage de certaines catégories de population qui présentent de multiples intérêts pour l'analyse des relations de voisinage (les personnes âgées, les familles avec enfants, les solos, les personnes en situation de séparation conjugale ...).

Pour cette enquête qualitative, un seul quartier par type de contextes a été retenu, à l'exception de deux types : les quartiers bourgeois, dans lesquels moins de questionnaires ont au total été réalisés,

¹⁹ Pour une présentation détaillée de la construction des VSR, et plus largement du protocole de cette enquête, voir *infra* la « Méthodologie de l'Enquête 'Mon quartier, mes voisins' ».

²⁰ Durant toute la durée de l'enquête, le même protocole a été reproduit pour chaque enquêté, qu'il s'agisse d'un N ou d'un N+, voir *infra* la « Méthodologie de l'Enquête 'Mon quartier, mes voisins' ».

²¹ Même si nous avons distingué dans le questionnaire les voisins d'immeuble et les autres habitants du quartier et si plusieurs questions invitaient les enquêtés à caractériser leurs voisins.

et les quartiers de mixité sociale programmée, parce qu'ils constituent des terrains privilégiés pour analyser les relations de voisinage au prisme de la question de la mixité sociale²². Pour construire l'échantillon, nous avons distingué, à partir des données de l'Enquête *Mon quartier, mes voisins*, plusieurs profils d'habitants, plus ou moins fortement intégrés dans leur quartier ou hors de leur quartier.

Le guide d'entretien qui a été élaboré comporte huit grandes sections. La première est consacrée à l'arrivée dans le quartier. La deuxième traite des représentations et des pratiques du voisinage de l'enquêté, depuis son installation dans son logement actuel (avec ici des questions : sur la manière dont l'enquêté est entré en relation avec ses voisins ; sur les relations différenciées qu'il entretient avec ses divers voisins...) et, de façon moins détaillée, dans son précédent logement. La troisième a trait aux représentations et aux pratiques du quartier. La quatrième porte sur le quartier et le voisinage comme « ressources », avec par exemple ici des questions sur ce qui s'échange avec les voisins ou les autres habitants du quartier en termes d'opportunités d'emploi ou d'informations sur les établissements scolaires, ou des questions, non présentes dans le questionnaire, sur les usages des services publics localisés dans le quartier. La cinquième section (« Intégration sociale et urbaine hors quartier ») interroge les relations et pratiques sociales de l'enquêté qui se déploient hors de son quartier. La dernière section, enfin, vise à reconstituer les trajectoires résidentielles et sociales des individus (qui sont également difficiles à bien saisir dans le cadre d'une enquête par questionnaires) et comporte aussi quelques questions sur leurs relations de voisinage au moment de l'enfance.

Comme pour les questionnaires, la passation des entretiens s'est effectuée en face-à-face au domicile des enquêtés. Au total, 210 entretiens ont été réalisés. Tous ont été enregistrés, puis intégralement retranscrits.

Les enquêtes auprès des bailleurs

Pour étudier, plus spécifiquement, les actions mises en œuvre par les bailleurs sociaux pour réguler ou favoriser les relations de voisinage, d'autres démarches empiriques ont été menées. Dans un premier temps, en 2018, des entretiens ont été réalisés auprès de douze bailleurs sociaux (auprès de directeurs de service en charge de la vie sociale ou de la cohésion sociale, auprès de chargés de mission « Développement social urbain », etc.), avec pour objectifs d'examiner comment ceux-ci se saisissent de la question des relations de voisinage et de recenser les actions et dispositifs, touchant de près ou de loin au voisinage, qu'ils déploient. Puis, en 2019, à la suite de ces entretiens, plusieurs dispositifs (un dispositif « Partenariat Tranquillité », un dispositif de médiation sociale, un jardin partagé, etc.) ont été analysés, en partie dans le cadre de plusieurs stages d'étudiant.es.

Une démarche de recherche doublement collaborative

Comme le laissent entrevoir ces derniers éléments, la démarche qui a été la nôtre dans cette recherche a été doublement collaborative. D'un côté en effet, nous avons étroitement associé, pendant toute sa durée, les différents financeurs de la recherche et en particulier les bailleurs sociaux. Pour cela, nous avons organisé avec eux quatre séminaires d'une journée (en 2016, 2017, 2018 et 2020) et plusieurs

²² Les terrains de l'enquête post-questionnaire sont ainsi les suivants : Ainay, Auteuil, Batignolles, Riquet, le quartier du Port, la Zac du Bon Lait, Armstrong, La Tour-du-Pin et La Bâtie-Montgascon. Quelques entretiens supplémentaires ont été réalisés auprès de personnes ayant connu une rupture conjugale aux Navigateurs, à Montereau, Marolles et la Croix Rousse (cf. *infra* la « Méthodologie de l'Enquête 'Mon quartier, mes voisins' »).

réunions de travail. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les questionnements de la recherche et sur sa méthodologie, de discuter par exemple du choix des terrains, de soumettre nos premiers résultats, ou bien encore, sur un plan plus pratique, d'obtenir des moyens facilitant (à l'exemple des vigiks) l'accès à une partie des logements de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*. D'un autre côté, les différentes investigations empiriques que nous avons menées (les travaux exploratoires sur les 14 terrains, l'enquête quantitative et l'enquête qualitative auprès des habitants, l'observation des dispositifs des bailleurs sociaux) ont mobilisé un très grand nombre d'étudiant-es que nous avons formés.

IV. Les formes contemporaines du voisinage : mode d'emploi

Les résultats de la recherche sont exposés dans ce rapport sous la forme de quatre parties. La première présente une vue d'ensemble des relations de voisinage aujourd'hui : des représentations et des pratiques du voisinage (visites, échanges de services, conversations, conflits...), des réseaux de voisinage et, enfin, des représentations et des pratiques du quartier. La deuxième détaille ces premiers résultats et analyses, en privilégiant d'abord, une entrée par les contextes résidentiels, qui donne à voir la structuration des relations de voisinage et des rapports au voisinage (et au quartier) dans les sept types de contextes retenus, puis une entrée par des populations, à travers l'examen des représentations et des pratiques du voisinage des personnes âgées, des locataires du logement social, des personnes séparées (à la suite d'une rupture conjugale), des individus ayant des pratiques religieuses et des personnes en mobilité sociale et géographique. La troisième partie analyse ensuite, dans une perspective plus large, la contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale, ou en d'autres termes, la manière dont les individus conjuguent intégration à l'espace local de résidence, intégration sociale extra-locale et intégration sociale a-spatiale. Enfin, la quatrième est consacrée à l'analyse des actions des bailleurs sociaux pour réguler ou favoriser les relations de voisinage.

Références citées

ALLPORT G., 1979 [1954], *The Nature Of Prejudice*, Unabridged, Reading, Mass, Basic Books, 25th Anniversary Edition, 576 p.

ANDERSON E., 2012, *The Cosmopolitan Canopy – Race and Civility in Everyday Life*, Reprint, W. W. Norton & Company, 336 p.

ANESHENSEL C. S., HARIG F., WIGHT R. G., 2016, « Aging, Neighborhoods, and the Built Environment », in GEORGE L. K., FERRARO K. F., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, San Diego, Academic Press, p. 315-335.

ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, O. Jacob, 346 p.

AUTHIER, J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 214 p.

AUTHIER J.-Y., 2003, « Les relations de voisinage », in SÉGAUD M., BRUN J., DRIANT J.-C., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, p. 421-425.

AUTHIER J.-Y., 2006, « Évolutions des sociabilités : du voisinage à l'Internet », dans HUYNH P. M. (dir.), *Habitat et vie urbaine. Changements dans les modes de vie*, Paris, Éditions du PUCA, p. 119-124.

AUTHIER J.-Y., 2008, « Les pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité », dans JAILLET M.-C., PERRIN E., MÉNARD F. (dir.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine et mixité*, Éditions du PUCA, Coll. « Recherche », p. 103-122.

AUTHIER J.-Y., 2012, *Espace et socialisation : regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.

AUTHIER J.-Y., GRAFMEYER Y., MALLON I., VOGEL M., 2010, *Sociologie de Lyon*, La Découverte, 130 p.

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2012, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 5, p. 58-73.

ARGOUD D., LE BORGNE-UGUEN F., MANTOVANI J., PENNEC S., PITAUD P., 2004, *Prévenir l'isolement des personnes âgées. Voisiner au grand âge*, Paris, Dunod, 200 p.

ARGOUD D., 2016, « L'isolement des personnes âgées. De l'émergence à la construction d'un problème public », *Gérontologie et société*, 38 / 149, p. 25-40.

BESANCENOT J., 2004, « Paroxysmes climatiques et santé », in BOURDILLON F., BRÜCKER G., TABUTEAU D., *Traité de santé publique*, Paris, Flammarion, p. 120-124.

BACQUÉ M.-H., CHARMES E., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, vol. 57, no. 4, pp. 681-710.

BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1998, « 1983 -1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee Première*, 571.

BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1999, « La sociabilité des personnes âgées s », *Insee Première*, 644.

BLOKLAND T., EIJK G., 2010, « Do People Who Like Diversity Practice Diversity in Neighbourhood Life? Neighbourhood Use and the Social Networks of "Diversity-Seekers" in a Mixed Neighbourhood in the Netherlands », *Journal of ethnic and migration studies*, 36 (2), p. 313-332.

BRONNER L., 2010, *La loi du ghetto. Enquête dans les banlieues françaises*, Paris, Calmann-Lévy, 259 p.

CAMPBELL K.E., LEE B.A., 1992, « Sources of Personal Neighbor Networks: Social Integration, Need, or Time? », *Social Forces*, 70, 4, p. 1077-1100.

CAMPBELL K.E., LEE B.A., 1999, « Networks in the Global Village Life in Contemporary Communities », dans WELLMAN B. (dir.), *Neighbor Networks of Black and White Americans*, New York, Routledge, p. 119-146.

CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 490 p.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1, p. 1-22.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., LION G., RIVIÈRE C., 2019, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, 115, 3, p. 5-31.

- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.
- CHARMES E., 2006, *La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*, Paris, Créaphis, 157 p.
- COING H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot n°4 (Paris 13^e)*, Paris, Les éditions ouvrières, 296 p.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 216 p.
- CORNWELL B., LAUMAN E. O., SCHUMM L. P., 2008, « The Social Connectedness of Older Adults : A National Profile », *American Sociological Review*, vol. 73, n°2, p. 185-203.
- COUPPIÉ T., GASQUET C., 2011, « Les jeunes des ZUS inégalement pénalisés au moment de l'insertion », *Net.Doc*, 79.
- COURGEAU D., 1975, « Les réseaux de relations entre personnes. Étude d'un milieu urbain », *Population*, 30, 2, p. 271-283.
- DANSEREAU F., GERMAIN A., 2002, « Fin ou renaissance des quartiers? Les significations des territoires de proximité dans une ville pluriethnique », *Espaces et sociétés*, n°108, 1, p. 11-46.
- DRULHE M., CLÉMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., 2007, « L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse », *Cahiers internationaux de sociologie*, 123, p. 325-339.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les Quartiers d'exil*, Seuil, Paris, 266 p.
- DUBOIS-TAINE G., CHALAS Y., 1997, *La ville émergente*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 286 p.
- ÉLIAS N., SCOTSON J.-L., 1997, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 278 p.
- FELDER M., 2016, « La diversité sur le palier. Catégorisations ordinaires d'un voisinage hétérogène à Genève », *Lien social et Politiques*, 77, p. 220-239.
- FELDER M., 2020, « La Fête des voisins : un rituel conjuratoire ? », *Métropolitiques*, <https://metropolitiques.eu/La-Fete-des-voisins-un-rituel-conjuratoire.html>.
- FISCHER C.S., 1982, *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 456 p.
- FITOUSSI J.-P., LAURENT E., MAURICE J., FREYSSINET J., INTIGNANO B.M. D', 2004, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, La Documentation Française, 328 p.
- FOLS., 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards Sociologiques*, 40, p. 27-43.

- FORREST R., 2007, « Le voisinage ? Quelle importance ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 191, p. 137-151.
- FORSÉ M., 1981a, « La sociabilité », *Economie et statistique*, n° 132, p. 39-48.
- FORSÉ M., 1981b, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, 36, 6, p. 1141-1162.
- GANS H., 1962, *The Urban Villagers : Group and Class in the Life of Italian Americans*, New York, The Glencoe Free Press, 367 p.
- GEAY B., HUMEAU P., 2017, « Sociabilité et rapport au voisinage dans les familles homo et hétéroparentales », *Dialogue*, n° 215, 1, p. 95-110.
- GILBERT P., 2013, « Devenir propriétaire en cité HLM », *Politix*, 101, p. 79-104.
- GILBERT P., 2014, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse, Université Lyon 2.
- GIROUD M., 2007, *Résister en habitant ? : renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers.
- GRAFMEYER Y., 1991, *Habiter Lyon, milieux et quartiers du centre ville*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GRAFMEYER Y., 2001, « Les sociabilités liées au logement », in AUTHIER, J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, p. 103-131.
- GROSSETTI M., 2014, « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? Réseaux personnels et nouveaux moyens de communication », *Rezeaux*, n° 184-185, 2, p. 187-209.
- GUÉRAUT É., 2018, *Ascension et fragilisation d'une petite bourgeoisie culturelle. Une enquête ethnographique dans une ville moyenne en déclin*, Thèse de sociologie, Paris, Paris Descartes, 515 p.
- GUEST A.M., WIERZBICKI S.K., 1999, « Social Ties at the Neighborhood Level: Two Decades of GSS Evidence », *Urban Affairs Review*, 35, 1, p. 92-111.
- HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Economie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.
- HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, 216, 1, p. 3-22.
- HOGGART R., 1991, *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu de classes populaires anglaises*, Paris, Seuil, 288 p.
- JUPP B., 1999, *Living Together: Community Life on Mixed Tenure Estates*, London, Demos.
- KELLER S., 1968, *The urban neighborhood: A sociological perspective*, Random House.
- KLEIT R.G., 2005, « HOPE VI New Communities: Neighborhood Relationships in Mixed-Income Housing », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 37, 8, p. 1413-1441.
- KLINENBERG E., 2002, *Heat Wave. A Social Autopsy of Disaster in Chicago*, Chicago, The University of Chicago Press, 305 p.

- LAMBERT A., 2015, « *Tous propriétaires !* » : *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 278 p.
- LAMBERT A., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., GUÉRAUT É., LE ROUX G., BONVALET C., GIRARD V. & LANGLOIS L., 2020, « Comment voisine-t-on dans la France confinée ? » *Population & Sociétés*, 6, 1-4.
- LAMBERT A., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2021, *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*
- LAPEYRONNIE D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, R. Laffont, 624 p.
- L'HEUILLET H., 2016, *Du voisinage*, Paris, Albin Michel, 240 p.
- MAC KENZIE R. D., 1994, « Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in GRAFMEYER Y., JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1994, p. 213-254.
- MALLON I., 2010, « Le milieu rural isolé isole-t-il les personnes âgées ? », *Espaces populations sociétés*, n° 1, 2010, p. 109-119.
- MARIOT N., MERCKLÉ P., PERDONCIN A., 2021, *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA, 218 p.
- MARPSAT M., LAURENT R., 1997, « Le chômage des jeunes est-il aggravé par l'appartenance à un quartier en difficulté ? », dans *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues, L'Aube, p. 321-348.
- MAURIN E., 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 96 p.
- MEMBRADO M., MANTOVANI J., 2014, « Vieillir et voisiner : de la sociabilité aux solidarités ? », dans HUMMEL C., MALLON I., CARADEC V., *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, PUR, p. 305-318.
- MESTDAGH L., 2017, « Construire un réseau de quartier. Quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens », *Lien social et politiques*, 77, p. 166-183.
- MICHELSON W., 1977, *Environmental choice, human behavior, and residential satisfaction*, New York, Oxford University Press, 444 p.
- OGG, J., 2005, *Heatwave: Implications of the 2003 French heat wave for the social care of older people*, Young Foundation, working paper, 49 p.
- PAQUOT T., 2009, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 125 p.
- PAUGAM, S. (dir.), 2014, *L'intégration inégale*, Paris, Puf (Le lien social), 428 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*. Paris, Seuil, 255 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2007, *Les ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 295 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2008, *Sociologie de Paris*, La Découverte (Repères), 128 p.

PRÉTECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 62, 2, p. 69-93.

PUTNAM R.D., 2006, « E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century », *Scandinavian Political Studies*, 30, 2, p. 137-174.

RAY B., PRESTON V., 2009, « Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring in Canadian Cities », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 10, 3, p. 217-244.

RIVIÈRE C., 2000, « Les réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue française de sociologie*, 41, 4, p. 685-717.

ROUGÉ L., 2014, « Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien », *Norois* [En ligne], 232 | 2014, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/norois/5182>

SELOD H., GOBILLON L., 2007, « Les déterminants locaux du chômage en région parisienne », *Économie & prévision*, 180, 4, p. 19-38.

Sheller M., Urry J., 2006, « The New Mobilities Paradigm », *Environment and Planning A : Economy and Space*, 38, 2, p. 207-226.

SIMMEL G., 1994, « Métropoles et mentalité », dans GRAFMEYER Y., JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, p. 61-82.

SIMON P., 1995, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris XXe », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 98, p. 161-190.

SINGLY F. DE, 2000, *Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan Université, 250 p.

THOMAS W.I., ZNANIECKI F., 1919, *The Polish Peasant in Europe and America*, Chicago.

TISSOT S., 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 313 p.

TONNELAT S., 2016, « Espace public, urbanité et démocratie », dans CHARMES E., BACQUÉ M.-H. (dirs.), *Mixité sociale, et après ?*, Paris, PUF, p. 65-80.

VALENTINE G., 2008, « Living with difference: reflections on geographies of encounter », *Progress in Human Geography*, 32, 3, p. 323-337.

VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 329 p.

VÖLKER B., FLAP H., 2007, « Sixteen Million Neighbors. A Multilevel Study of the Role of Neighbors in the Personal Networks of the Dutch », *Urban Affairs Review*, 43, 2, p. 256-284.

WILSON W.J., 1987, *The Truly Disadvantaged*, Chicago, University of Chicago Press.

WIRTH L., 1994, « Le phénomène urbain comme mode de vie », dans GRAFMEYER Y., JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, p. 255-282.

WIRTH L., 1928, *The Ghetto*, Chicago, The University of Chicago Press.

YOUNG M., WILLMOTT P., 1957, *Family and Kinship in East London*.

Méthodologie de l'enquête « Mon quartier, mes voisins »

PAR AURÉLIE SANTOS

I. Le protocole d'enquête : une construction originale de longue haleine

Le protocole en bref

La collecte des données du volet quantitatif de l'enquête « Mon quartier, mes voisins » s'est déroulée durant trois mois, du 21 mars au 04 juillet 2018, impliquant 40 enquêteur·rices répartis dans quatorze quartiers des régions parisienne et lyonnaise. Elle s'est appuyée sur une méthodologie rigoureuse, combinant deux échantillons d'enquêtés afin de répondre à un double objectif : obtenir des données représentatives des quartiers étudiés, et reconstituer les réseaux de voisinage de chaque quartier. Un premier échantillon de logements (nommés N) a d'abord été tiré aléatoirement au sein d'une base de sondage compilée par l'équipe de l'enquête elle-même en 2017 (Cayouette-Remblière, Santos et Noûs, 2020). Un des résidents du logement âgé d'au moins 18 ans était alors invité à répondre à un questionnaire en face-à-face d'une durée moyenne d'une heure, mené et saisi par un·e enquêteur·rice dans une application web informatisée spécialement conçue pour cette enquête. Une des sections du questionnaire invitait l'enquêté à déclarer au maximum quatre « contacts » ou relations dans son voisinage. Ces contacts ont ensuite été identifiés au sein de la base de sondage initiale, puis ont constitué un second échantillon de logements à enquêter (nommés N+). Ce protocole conçu afin d'étudier les réseaux de relations dans chaque quartier se répétait pour chaque enquêté (N ou N+) pendant la durée de l'enquête fixée à trois mois et demi. Mettre en place un tel protocole décliné dans une telle diversité de contextes résidentiels a nécessité de multiples étapes de conceptions, explicitées dans cette partie.

La sélection et la caractérisation des quartiers d'étude

Dès lors qu'il s'agit d'interroger des habitants sur leur rapport à leur quartier et à leur voisinage, il est nécessaire de porter attention à une diversité sociale et spatiale de contextes de vie. Ainsi, sept contextes ont été sélectionnés : des quartiers bourgeois, gentrifiés et populaires en ville-centre, des quartiers de mixité sociale programmée¹, des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, des centres de petites villes périurbaines et des communes rurales périurbaines. Ont ensuite été choisis, pour chaque contexte, des communes et quartiers comparables en région parisienne et lyonnaise. Pour ce faire, un travail d'examen des données sociodémographiques disponibles (données à l'IRIS² produites par l'INSEE) et de discussions avec certains partenaires financeurs de l'enquête (bailleurs de logements sociaux intéressés par des données sur leur patrimoine dans certains quartiers), a abouti à la sélection de deux quartiers pour chaque contexte, soit quatorze terrains d'études au total (cf. Tableau 1).

Ensuite, une enquête exploratoire par quartier a été menée par des groupes de deux ou trois stagiaires de master en sociologie urbaine à l'Université Lyon 2. Selon un cahier des charges précis, ils ont mené

¹ Il s'agit de quartiers neufs où la mixité sociale a été programmée par la juxtaposition d'immeubles aux statuts d'occupation distincts, relevant soit du secteur social, soit du secteur privé.

² Les IRIS (« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ») constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

observations (parcs, sorties d'écoles, médiathèques), entretiens exploratoires sur les usages et représentations du quartier (auprès de gardiens, d'acteurs associatifs, d'élus, et de maximum 4 habitants afin de ne pas empiéter sur l'échantillon de la collecte réelle) et recensement systématique de l'offre éducative, culturelle, commerciale et sociale. Cette phase exploratoire a permis de qualifier les ressources en présence, repérer les difficultés les plus souvent exprimées, et d'identifier des projets en cours ou à venir qui mobilisent les habitants et polarisent leurs discours (installation d'un camp de migrants, travaux, ouverture d'une école...). Cette phase exploratoire a également été l'occasion de préparer la future collecte en compilant toutes les données recueillies de manière synthétique afin de former les enquêteur·rices du volet quantitatif, et en créant des liens avec des acteurs locaux clés et avec les bailleurs intéressés par le projet afin de faciliter l'accès à leur patrimoine.

TABLEAU 1 – LES QUATORZE QUARTIERS D'ÉTUDE

Types	Région parisienne		Région lyonnaise	
	Quartier	Commune	Quartier	Commune
Bourgeois en ville-centre	Auteuil	Paris 16 ^e	Ainay	Lyon 2 ^e
Gentrifié en ville-centre	Batignolles	Paris 17 ^e	Croix Rousse	Lyon 4 ^e
Populaire en ville-centre	Riquet	Paris 19 ^e	Grange Rouge	Lyon 8 ^e
Quartier de mixité sociale programmée	Quartier du Port	Choisy le Roi	ZAC du Bon Lait	Lyon 7 ^e
Grands ensembles en rénovation urbaine	Navigateurs	Choisy le Roi	Armstrong	Venissieux
Petites villes périurbaines éloignées	Montereau (centre)	Montereau-fault-Yonne	La Tour-du-Pin (centre)	La Tour-du-Pin
Communes rurales périurbaines	Marolles sur Seine	Marolles sur Seine	La Bâtie-Mongascon	La Bâtie-Mongascon

La délimitation des VSR et la constitution des bases de sondage

Au sein des quartiers sélectionnés de taille très variable, l'équipe de recherche a ensuite délimité des périmètres appelés « voisinages statistiques raisonnés » (VSR), soit des ensembles d'environ 1100 logements permettant, d'une part, d'obtenir par la suite des taux de sondage proches dans chacun des quartiers et d'autre part, d'identifier les logements des contacts cités dans un espace relativement raisonnable pour les enquêteur·rices. Ces VSR ont été délimités en prenant appui sur les contours des IRIS, les délimitations de la carte scolaire, la morphologie des quartiers, leurs frontières physiques et leurs limites administratives (Annexe I³).

Un recensement exhaustif des logements des VSR a ensuite été réalisé au cours de l'année 2017. Une base de sondage standardisée a ainsi été constituée, permettant à la fois de procéder aux tirages des échantillons (les N) et aussi d'identifier précisément les voisins cités (les N+) le moment venu, en leur attribuant leur code existant dans la base. En effet, à chaque logement a été associé un « code articulé » permettant de le localiser et l'identifier de façon non nominative et non ambiguë par différent·es enquêteur·rices présent·es sur un même terrain (exemple : le logement de gauche au 2^{ème} étage du 27 rue Brochant à Batignolles dans le 17^{ème} à Paris est codé P2.27BR.2G). La base ainsi recensée comprend au total 17113 logements identifiables et quantité d'informations sur les adresses incluses afin d'aider au mieux les enquêteur·rices sur le terrain.

³ Les annexes méthodologiques (I à VI) citées dans cette partie se trouvent dans le volume 2.

La construction du questionnaire

Le questionnaire (Annexe II) a été élaboré progressivement par les membres de l'équipe de recherche tout au long de l'année 2017. Il est composé de huit modules interrogeant :

- La composition du ménage de l'enquêté ;
- Son rapport au quartier ;
- Ses relations de voisinage ;
- Une description brève de 4 habitants (maximum) avec lesquels il est en relation dans son quartier (générateur de contacts N+) ;
- Son intégration sociale générale ;
- La scolarité et les activités de ses enfants s'il en a ;
- Sa trajectoire résidentielle ;
- Ses caractéristiques sociodémographiques.

Les questions concernant le rapport au quartier et les relations de voisinage pouvaient concerner deux échelles dont la délimitation a été adaptée à chaque contexte. D'abord, afin de saisir les relations dans le voisinage immédiat, les questions sur les visites et échanges de services concernaient les seuls voisins d'immeuble. Dans les cas où l'enquêté ne résidait pas en immeuble (ou dans un immeuble de moins de 4 logements), la formulation de la question était modifiée afin de désigner les relations avec les habitants des immeubles ou maisons alentours. Ensuite, afin de saisir les relations au sein d'un voisinage plus large, ces questions étaient dupliquées à propos cette fois-ci des autres habitants du quartier (hors immeuble). Dans les deux communes rurales périurbaines, le terme de « quartier » était alors remplacé par celui de commune. Notons pour finir que pour ces questions concernant les relations comme pour celles concernant les activités pratiquées dans le quartier⁴, le choix a été fait de laisser à l'enquêté le soin de déterminer ce qu'il considérait se dérouler ou non dans les limites de son quartier⁵.

La passation en face-à-face au domicile des enquêtés durait en moyenne une heure. Afin de conserver une durée acceptable de passation, et après maintes réflexions et discussions, plusieurs thématiques ont dû être écartées du questionnaire et reportées au volet qualitatif : diversité de la population du quartier, trajectoire résidentielle détaillée, lien au quartier dans l'enfance, rapport aux institutions locales et policières, sentiment de sécurité, la vie de quartier des enfants, le lien aux commerçants, etc. De même, certains profils de N+ ont été mis à l'écart : les contacts situés hors du VSR délimité préalablement (impossible à identifier, par définition hors de notre base), les sans-abris se trouvant dans le quartier, les commerçants, les réseaux des enfants, les relations conflictuelles.

Le recrutement et la formation des enquêteur·rices

Les quarante enquêteur·es ont été recruté·es par les membres de l'équipe de recherche et les coordinatrices de l'enquête et ils ont été répartis en équipe de trois (deux dans les communes rurales périurbaines) par terrain. Deux journées de formation intensives ont été organisées dans chaque

⁴ Qui elles aussi étaient déclinées à l'échelle de la commune pour les communes rurales périurbaines.

⁵ Une question ouverte invitait d'ailleurs l'enquêté à expliciter les contours de ce qu'il désigne comme son quartier (voir section I.3-A « Le quartier : représentations et appréciations »)

région, avec le soutien d'Amandine Stephan (ingénieure méthode, référente de l'enquête MQMV au SES, Ined) et du service des enquêtes de l'Ined.

L'élaboration d'une application de collecte spécifique à l'enquête

Le questionnaire a été implémenté dans une application de collecte web (logiciel Voozано 3 - EpiConcept) spécialement conçue pour répondre aux besoins de l'enquête, développée par Kamel Nait Abdallah (informaticien, SES, Ined) et hébergée sur le serveur sécurisé de l'Ined.

En plus de la saisie informatisée de questionnaires, l'application permettait le partage d'informations entre enquêteur·rices en temps réel concernant, entre autres, l'identification des contacts cités dans le VSR. En effet, partager l'information en temps réel était essentiel lorsqu'un même voisin était cité par deux enquêtés différents. L'application permettait également de mettre à jour et de suivre l'évolution de la base-logements en cours de terrain (ex : de nouveaux logements repérés, des logements hors-champs à signaler, etc.) afin de disposer d'une base de sondage actualisée pour les échantillonnages complémentaires (cf. partie 2).

Le pilote, les tests de questionnaire et de protocole

Une enquête pilote intitulée « Entre Voisins » a été menée en 2016 à l'Ined afin de tester une proto-version du questionnaire ainsi que la faisabilité d'un double échantillonnage de N et de N+ et d'une construction « ad-hoc » d'une base-logements. Cette phase pilote a permis la collecte d'une centaine de questionnaires au sein d'un ensemble de 569 logements d'un quartier de mixité programmé à Vitry sur Seine et le dévoilement d'un réseau de voisinage riche atteignant le rang n+5 en trois mois de terrain. Cette première expérience encourageante, et le bilan des contraintes rencontrées, ont servi de base de réflexion pour l'élaboration du protocole final, décliné dans les autres contextes.

Deux autres types de tests ont été réalisés. De manière classique, 40 passations tests du questionnaire à l'été 2017 ont précédé la construction de la version finale du questionnaire. Puis, en novembre 2017, un quartier de 710 logements adjacent à un VSR de l'enquête réelle (Riquet) a servi de terrain d'expérimentation à une équipe de 4 enquêteurs professionnels et une stagiaire recrutés pour mener un test de protocole. Ce test a permis d'éprouver l'articulation complexe entre usage de l'application en ligne, matériel informatique et outils papier de suivi de terrain, d'améliorer ces outils et de préciser le protocole en vue de la formation des enquêteur·rices. Il a aussi été l'occasion d'identifier des enjeux de coordination d'équipe et de mise en concurrence des enquêteur·rices pour la collecte des N+.

II. La collecte des données : les défis de la multiplication des échantillons et des terrains

Le tirage des échantillons initiaux (N)

À partir de chaque base-logements, un tirage aléatoire initial a été effectué par Géraldine Charrance (statisticienne, SES, Ined) selon la méthode du sondage stratifié à allocation proportionnelle sur le critère logement du parc privé/du parc social. Comme nous en avons l'intuition et comme les résultats en attestent à ce jour, le statut d'occupation du logement influe fortement les manières de voisiner, il était donc primordial de disposer d'échantillons représentatifs sur ce critère. Pour s'adapter à l'ampleur variable des VSR, des tirages initiaux de 3 tailles ont été prévus (cf. tableau 2). Ont été exclus de l'échantillonnage les logements identifiés avant le terrain comme étant hors-champ (locaux professionnels, logements vacants, résidence secondaire...).

Les logements ainsi initialement échantillonnés ont été répartis entre les 2 ou 3 enquêteur·rices de chaque équipe de terrain, sous forme de cahiers de fiches logements à enquêter (Annexe III).

Le suivi des objectifs, des deux échantillons (N et N+) et des tirages complémentaires

L'équipe de coordination a suivi de près les avancées en termes de nombre de questionnaires réalisés dans chaque quartier, dans la perspective d'atteindre les objectifs initialement fixés. L'objectif initial pour les quartiers centraux a été aligné avec l'objectif des quartiers périphériques en cours de collecte, face aux difficultés importantes rencontrées sur le terrain principalement dans les quartiers bourgeois et gentrifiés. Afin de disposer d'un réseau dévoilé suffisamment conséquent pour être exploité, nous avons également fixé à 40 % de l'échantillon final la part des N+ (cf. Tableau 2).

TABLEAU 2 – OBJECTIFS DE COLLECTE PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'ÉCHANTILLONS

Contextes	Nombre de VSR concernés	Nombre moyen de logements par VSR	Objectifs en nombre de questionnaires	Objectifs (N seulement)	Tirage initial
Bourgeois, gentrifiés, populaires en ville-centre	6	1400	235 puis 215	141 puis 129	202
Quartiers de mixité sociale programmée, grands ensembles, petites villes périurbaines	6	1100	215	129	186
Communes rurales périurbaines	2	750	155	93	136

La spécificité du protocole a donc impliqué de suivre pour chaque terrain, l'évolution de deux échantillons à la fois : les N échantillonnés (tirages initiaux et complémentaires) et les N+ cités au fil de la collecte.

Pour déterminer le volume de logements supplémentaires à échantillonner, des projections basées sur le taux de réussite de l'échantillon initial et sur le nombre moyen de N+ générés et enquêtés par questionnaire et par VSR, étaient réalisées fréquemment au fil de la collecte (SES, Ined). Si ces projections révélaient que le nombre de logements en cours d'exploitation s'avéraient insuffisants pour atteindre les objectifs en termes de N et de N+, un échantillon complémentaire était constitué.

Dans les quartiers où le terrain s'est montré particulièrement difficile, présentant un taux de participation faible et une difficulté avérée de recruter et identifier de nouveaux contacts à enquêter (cf. encadré), le volume de logements échantillonnés en cours de terrain s'est révélé plus important, puisqu'il a été convenu de remplacer des N+ par des N au besoin, afin d'atteindre un taux de sondage suffisant et une bonne représentativité sur chaque terrain (Annexe IV).

Un protocole contraignant pour une meilleure qualité de données

Afin d'assurer une exploitation suffisante et uniformisée des logements échantillonnés ou cités, le protocole impliquait des consignes strictes concernant le nombre de passages à effectuer et l'« effort » à fournir pour obtenir un questionnaire.

Il était demandé aux enquêteur·rices de faire varier les heures et les jours de passage aux logements, et de s'adapter aux rythmes des quartiers (privilégier le soir dans des quartiers d'actifs, etc.) Au bout de 7 passages sans réponses à des heures et des jours différents, l'enquêteur devait faire une pause de 3 semaines avant de tenter 3 dernières relances. Si celles-ci n'aboutissaient à aucune prise de contact, le logement était alors considéré comme « absent ». De même, après un refus explicite, le logement devait être transféré à un autre enquêteur·rice qui devait à nouveau tenter sa chance 3 semaines plus tard. C'est seulement après un second refus, que le logement pouvait être classé en « Refus définitif ».

POURQUOI LE PROTOCOLE DES N+ S'EST RÉVÉLÉ SI COMPLIQUÉ EN PRATIQUE POUR LES ENQUÊTEUR·RICES ?

Avant de pouvoir enquêter un contact cité (N+), il faut s'assurer que celui-ci se trouve effectivement dans le champ de l'enquête. Les groupes de personnes imprécis (du type « les mamans de l'école »), les personnes mineures, les commerçants n'habitant pas le quartier, les personnes en résidence secondaire, les personnes sans domicile ou encore les personnes décédées, n'en font pas partie. Or, tous ces cas ont été spontanément cités par les enquêtés. Il fallait donc opérer un tri, idéalement au moment de la saisie, ce qui a pu s'avérer compliqué à mettre en œuvre pendant la passation du questionnaire.

Il était ensuite recommandé d'obtenir auprès de l'enquêté des informations précises sur ses contacts cités afin de procéder à leur identification à la suite du questionnaire. Cette partie sensible du protocole nécessite une capacité d'adaptation des enquêteur·rices en fonction du type d'interaction établie avec l'enquêté (plus ou moins de confiance) et selon le type d'information nécessaire dans le contexte pour retrouver un logement (nom de famille, étage, description des façades, spécificités du paillason, etc.). La divulgation de la suite du protocole (« nous allons enquêter vos voisins ! ») est aussi à adapter : si la relation établie peut aboutir à une recommandation de la part de l'enquêté auprès de ses contacts, c'est un avantage certain pour la poursuite de la collecte, mais inversement l'enquêté peut se braquer et empêcher l'enquêteur·rice d'avancer dans le réseau. Les enquêteur·rices avaient donc pour consigne de s'adapter à l'interaction.

Après avoir recueilli ces informations, l'enquêteur·rice devait repérer le logement du contact cité dans la base-logements afin de lui attribuer son code articulé. Cette étape nécessite parfois de petites enquêtes de voisinage, des phases d'exploration du quartier et de l'intérieur des immeubles, ou de recherche dans la base des personnes déjà enquêtées (ex : si un·e enquêteur·rice cherche une Sandrine au 5^{ème}, elle a peut-être déjà été enquêtée et l'enquêteur pouvait consulter la liste des prénoms des enquêtés et de leur conjoint·e et croiser les caractéristiques sociodémographiques déclarées telles que l'âge). À de multiples reprises l'équipe de coordination est venue en appui pour retrouver les logements des personnes citées en cherchant des similitudes dans les données précédemment collectées, voire en ayant recours à des visites virtuelles de quartier via Google Maps.

Enfin, une fois le code du logement trouvé, l'enquêteur·rice devait négocier un questionnaire avec le N+ cité *précisément*, contrairement aux logements échantillonnés où il pouvait interroger n'importe quel membre du ménage faisant partie du champ de l'enquête. Trouver le bon N+, après avoir trouvé le bon logement, ajoutait une contrainte supplémentaire.

Le suivi de la base-logements et de l'enquête

La base-logements a légèrement évolué en cours de collecte : des logements manquants ont été ajoutés, des adresses ont été recodées pour permettre l'identification des contacts cités, des logements inaccessibles et hors champs ont été repérés, etc. Cette actualisation en continu a permis de faciliter le travail de l'enquêteur-riche sur le terrain et de réaliser les échantillonnages complémentaires sur une base propre, évitant les hors-champ et incluant les nouveaux logements. Ces ajustements de la base-logements ont nécessité une veille attentive de l'équipe de coordination et de nombreux échanges avec les enquêteur-rices pour vérifier les ajouts (0,6% de la base) ou suppressions (1,2%) à opérer.

Par ailleurs, un suivi en continu était réalisé auprès des 40 enquêteur-rices simultanément mobilisés dans 14 terrains. Pour ce faire, des points bimensuels étaient organisés avec les référent.es de chaque région et leurs coordinatrices (Karine Pietropaoli en région lyonnaise et Aurélie Santos en région parisienne). Ces points ont permis de recueillir les difficultés, partager des techniques de terrain et transmettre des consignes de collecte et de passation homogénéisées. L'équipe de recherche a ainsi pu garder trace de la manière dont les données ont été collectées sur le terrain, identifier les questions qui se sont révélées difficilement compréhensibles, les stratégies d'adaptation des enquêteur-rices et les motifs les plus fréquents derrière les « ne sait pas » et « refus de réponse ».

III. Bilan de la collecte selon les types de quartiers

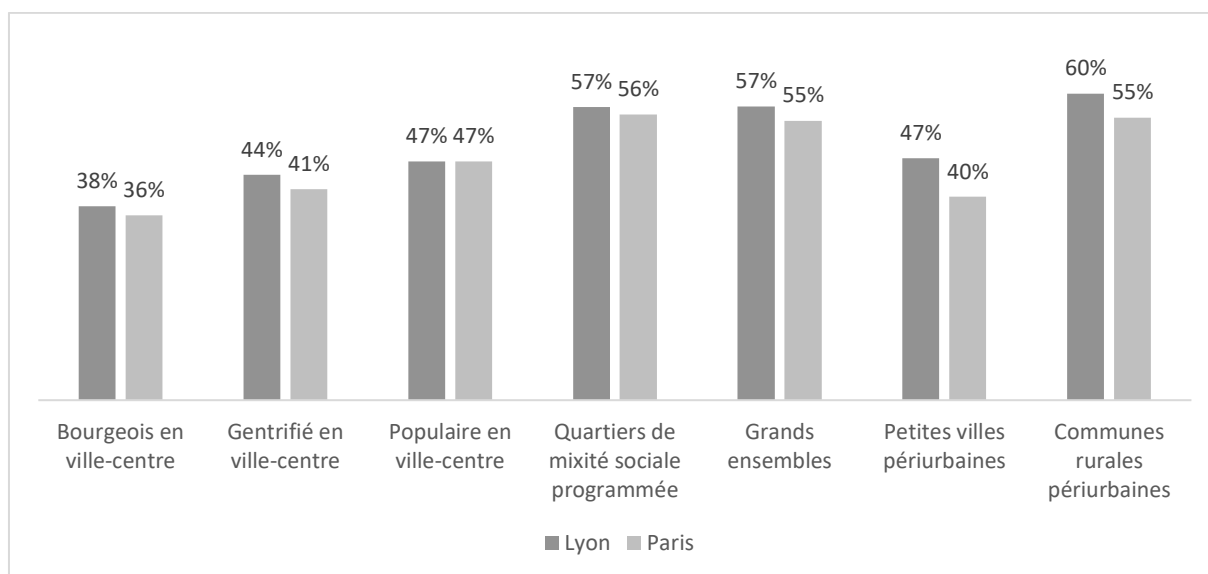
Au final, 2572 questionnaires ont été collectés, pour un objectif initial de 3000. Globalement, les quartiers centraux s'approchent de leur objectif révisé, à l'exception notable du quartier d'Auteuil qui est resté très en retrait de ses objectifs. L'échantillon final est par ailleurs composé de 64,8 % de N et 35,2% de « N+ », s'approchant de l'objectif initial de 60 % / 40%.

TABLEAU 3 – NOMBRE DE QUESTIONNAIRES RÉALISÉS PAR RÉGION ET RAPPEL DES OBJECTIFS

Région	N	N+	Total	Objectif initial	Objectif révisé	% Objectif initial	% Objectif révisé	% N+
Lyon	824	445	1269	1505	1445	84,3	87,8	35,1
Paris	843	460	1303	1505	1445	86,6	90,2	35,3
Ensemble	1667	905	2572	3010	2890	85,4	89	35,2

La qualité d'une base de données ne dépend pas que du nombre de questionnaires collectés, mais également des taux de réponse qui permettent de prétendre à une représentativité des habitants sur chaque terrain. Or, la participation des enquêtés varie en fonction des difficultés propres à chaque terrain et dépend de nombreux éléments : le taux de logements inaccessibles ou restés sans réponse malgré le nombre élevé de passages prévus par le protocole, le taux de refus et la proportion de négociations n'ayant pu aboutir avant la fin de la collecte. La figure 1 révèle que si les taux de participation sont très proches au sein de chaque contexte entre Paris et Lyon, reflétant bien l'homologie structurale qui avait présidé au choix des quartiers, on observe de grandes différences de taux de participation entre les différents contextes qu'il convient d'expliquer.

FIGURE 1 - TAUX DE PARTICIPATION PAR VSR (PARMI LES ENQUÊTABLES*)



*enquêtés : logements exploités desquels on retire les « hors-champ » (non logement, résidence secondaire, inhabité) et les « impossibles à enquêter » (impossibilité d'accès au logement, barrière de la langue, incapacité psychique ou physique des membres du ménage à répondre à l'enquête)

Les **quartiers bourgeois** présentent les taux de participation les plus bas. Ces quartiers ont cumulé les difficultés, avec une intensité toute particulière à Auteuil nécessitant un aménagement des objectifs et un soutien important aux enquêtrices de terrain par diverses interventions de l'équipe de coordination. Les très grandes difficultés d'accès aux bâtiments sécurisés et dotés de gardiennes contrôlant toutes les entrées, les difficultés d'accès aux habitants (absents, mobiles, réfractaires) et leur moindre coopération (proportion record de refus de citer des contacts à Auteuil) ont rendu l'enquête extrêmement complexe. À Auteuil, près d'une personne sollicitée sur trois a refusé de participer à l'enquête. Les habitants des quartiers bourgeois ont également cité davantage que d'autres des contacts résidant en dehors des limites de la zone d'étude (du VSR), ce qui a compliqué la poursuite de la collecte au sein des réseaux des contacts. Les contacts enquêtés, en revanche, se sont montrés plus coopératifs que les logements échantillonnés, surtout à Lyon. La recommandation d'un enquêté auprès des relations de voisinage a joué comme un facteur améliorant l'acceptabilité de l'enquête, contrairement aux sollicitations en porte à porte (le cas des N) très mal reçues, tout particulièrement à Auteuil. Ainsi que le notent des ethnographes ayant travaillé sur les classes supérieures (Herlin-Giret, 2018), enquêter dans ce milieu nécessite de construire un lien de confiance et de disposer de recommandations.

Les taux de participation des **quartiers gentrifiés** sont également parmi les plus faibles bien qu'ils soient les quartiers ayant collecté le plus de questionnaires. La non-participation des logements sollicités est principalement imputable aux refus. À contrario, lorsque les personnes ont accepté de participer, elles se sont montrées coopératives et ont révélé des réseaux de voisinage assez denses. Tout comme pour les quartiers bourgeois, le fait d'avoir été cité par un voisin présente un avantage considérable, les enquêtés se sont révélés être des alliés pour l'avancée de la collecte. La forte proportion de contacts cités résidant en dehors de la zone d'étude a certes confirmé l'étendue des relations de voisinage des habitants des quartiers gentrifiés, mais elle a compliqué la mise en œuvre du protocole, ralentissant l'avancée dans les réseaux au sein de la zone d'étude.

Les meilleurs taux de participation des **quartiers populaires de ville-centre** ont en partie été favorisés par l'architecture standardisée de ces espaces qui rend plus aisée l'identification et l'accès aux logements, et ce d'autant plus que les bailleurs partenaires de l'étude avaient fourni des vigiks. La non-participation est ici surtout imputable aux refus (avec 29 % de refus, Grange Rouge est le quartier où ceux-ci sont les plus fréquents). Par ailleurs, les réseaux de voisinage semblent assez peu denses, surtout dans le quartier Lyonnais. Contrairement aux quartiers bourgeois et gentrifiés, il ne semble pas y avoir d'effet de la recommandation, les taux de participation des N et N+ étant très proches.

Dans les **quartiers de mixité sociale programmée**, près de 57 % des personnes sollicitées ont accepté de participer à l'enquête. Le déroulement de la collecte a été favorisé par l'architecture standardisée et récente, par les vigiks fournis par les bailleurs facilitant l'accès à certains immeubles et par le terrain exploratoire approfondi ayant permis de récupérer de nombreux digicodes en amont de la collecte. Les personnes sollicitées se sont par ailleurs révélées moins réticentes que dans les trois premiers contextes. La population, active en plus grande proportion, est plus difficile à joindre, et les échecs d'enquête sont plus souvent dus à des négociations n'ayant pu aboutir (passages répétés sans réponse, difficultés à fixer un rendez-vous...) que des refus (avec 12 %, le quartier du Port compte le plus faible nombre de refus d'enquête). Les réseaux de voisinage sont relativement denses, mais des difficultés d'identification au Quartier du Port (où les contacts cités sont plus souvent qu'ailleurs des liens faibles) et une proportion non négligeable de contacts hors de la zone d'enquête à la ZAC du Bon Lait (où le VSR ne comprenait pas l'entièreté de la ZAC) ont complexifié leur collecte.

C'est probablement dans les **quartiers de grands ensembles** que l'accès aux logements a été le plus simple, grâce aux vigiks fournis par les bailleurs sociaux, à la forte proportion de logements HLM⁶ standardisés et au soutien des gardiens. L'enquête a également été facilitée par la plus grande présence des habitants dans leur logement, sans doute en lien avec la part plus importante d'inactifs par rapport aux autres quartiers. La densité des réseaux de voisinage a aussi pu jouer favorablement, surtout aux Navigateurs. Il ne faut cependant pas minimiser les difficultés qu'ont pu constituer la barrière de la langue, le contexte difficile de démolition et relogement en cours aux Navigateurs, et la lassitude ressentie par ces populations qui se disent « sur-enquêtées » par les bailleurs sociaux. Ce contexte explique les taux de refus (et de déménagements !) importants observés dans ces quartiers (21 % des personnes sollicitées aux Navigateurs et 26 % de celles contactées à Armstrong ont refusé d'être enquêtées).

Les taux de participation des **petites villes périurbaines** sont parmi les plus bas, et le nombre de questionnaires collectés s'y trouvent en dessous des objectifs. Ces terrains ont cumulé de nombreuses difficultés : distance géographique, difficultés d'identification des logements, nombre considérable de « hors-champs » (logements abandonnés notamment), difficultés à déterminer si les logements sont vacants ou non, habitat insalubre, très forte méfiance des enquêtés et lassitude après le recensement 2018 qui avait lieu quasiment en même temps. Par ailleurs, on enregistre un nombre relativement faible de contacts cités par questionnaire, et parmi les contacts cités, une part importante se situe hors de la zone d'étude, surtout à Montereau (18 %).

⁶ Mentionnons cependant que les copropriétés construites à la faveur de la rénovation urbaine ont fait l'objet d'une « résidentialisation » prononcée (Lelévrier et Guigou, 2004) et que leur accès a parfois été rendu très difficile avec deux, voire trois sas avec codes ou interphones.

Bien que situées à quelques kilomètres seulement, les **communes rurales périurbaines** présentent les meilleurs taux de participation, rendus possible par un accès facilité aux habitations pavillonnaires, et la déclaration de réseaux de voisinage denses s'inscrivant quasiment systématiquement dans les limites de la zone d'étude, puisque celle-ci couvrait toute la commune.

IV. Exploitation des données : pondérations et constitution des bases d'analyses

Les poids de sondage des N, des N+ et la post stratification

Le calcul des pondérations de l'enquête « *Mon quartiers, mes voisins* » a été réalisé par Géraldine Charrance (statisticienne, SES, Ined). Il s'est fait en deux étapes : d'abord, les **poids de sondage des N et N+**, puis **une post-stratification** sur le statut des logements (social ou- privé) a été ajoutée.

Poids de sondage des N

Entendu comme le nombre de logements tirés dans chaque strate⁷ rapporté au nombre de logements dans la strate correspondante, le taux de sondage final moyen est de 24,2 %. Selon les strates et les quartiers, le taux de sondage varie de 18,8 % (logements privés à Armstrong) à 44,2 % (logements sociaux à Montereau). Afin de reconstituer la population à partir de cet échantillon, le poids de sondage correspond à l'inverse du taux de sondage. **Sa valeur moyenne est de 4,22** (cf. tableau 4). Le rapport du poids maximum sur le poids minimum de chaque quartier est toujours inférieur à 1,20, ce qui est un indicateur satisfaisant (autrement dit, cela indique qu'aucun enquêté se voit attribué un poids démesuré par rapport aux autres).

TABLEAU 4 – TAUX ET POIDS DE SONDRAGE DES N DANS CHAQUE STRATE DE LA BASE FINALE

	Statut	Ainay	Croix Rousse	Grange Rouge	ZAC du Bon Lait	Armstrong	La Tour-du-Pin	La Bâtie	Auteuil	Batignolles	Riquet	Quartier du Port	Navigateurs	Montereau	Marolles
Base de sondage finale*	P	1538	1510	578	776	340	1218	742	1474	1418	406	425	206	1009	647
	S	35	77	853	181	901	157	74	0	173	969	387	915	52	52
Échantillon total** de N	P	364	389	123	167	64	241	152	360	375	92	134	44	421	127
	S	10	23	187	39	173	32	14	0	48	217	120	197	23	10
Taux de sondage des N (en %)	P	24	26	21	22	19	20	21	24	26	23	32	21	42	20
	S	29	30	22	22	19	20	19	-	28	22	31	22	44	19
Poids de sondage des N	P	4,23	3,88	4,70	4,65	5,31	5,05	4,88	4,09	3,78	4,41	3,17	4,68	2,40	5,09
	S	3,50	3,35	4,56	4,64	5,21	4,91	5,29	-	3,60	4,47	3,23	4,64	2,26	5,20

* Base-logements initiale, mise à jour avec les hors-champs repérés et les logements ajoutés en cours de collecte.

** Échantillon initial auquel s'ajoutent les échantillons complémentaires tirés selon les besoins apparus en cours de collecte dans chaque quartier (cf. supra).

⁷ Deux strates ont été déterminés dans chaque quartier (cf. supra) : (1) les logements sociaux ; (2) les logements privés. À Auteuil, où il n'y a pas de logements sociaux, il n'y avait donc qu'une seule strate.

Poids de sondage des N+

En l'absence de théorie établie chez les spécialistes de l'échantillonnage pour calculer des poids des N+, le choix a été fait de considérer que les N+ ont été obtenus par sondage indirect et mobiliser la méthode généralisée du partage des poids (MGPP).

En effet, l'échantillon des N+ a été obtenu à partir de l'échantillon des N : les N+ ont été mentionnés par une unité échantillonnée (ou par une unité elle-même mentionnée par une unité échantillonnée, aucune limite n'ayant été fixée à l'avancée dans le réseau). On considère donc qu'ils sont obtenus à l'issue d'un sondage indirect. Pour établir les pondérations des N+, on définit donc un système de liens entre les deux populations (N et N+) : pour chaque N+, on reconstitue les « chemins » qui partent de N et qui mènent à eux. Au numérateur du calcul, intervient la somme des poids des N qui se trouvent sur le « chemin » ayant permis d'arriver à un N+ donné. Au dénominateur, on totalise le nombre d'individus qui auraient pu conduire à ce N+ (tous les N et N+ du « chemin ») (Annexe V). On compte ainsi en moyenne 8,05 répondants dans le réseau des N+ (personnes liées directement ou indirectement au N+, dans le « chemin » menant au N+), dont 3,8 sont des N. **Le poids moyen des N+ est donc de 1,90.** En moyenne, tous quartiers confondus, les N+ ont un poids 2,22 fois inférieur à ceux des N. En considérant N et N+ conjointement, **le poids moyen d'un individu est de 3,41.** (cf. Tableau 5).

Post-stratification sur le statut des logements

Dans notre enquête, on constate que le taux de réponse varie clairement en fonction du statut des logements : les résidents du parc privé répondent moins que les résidents en logement social (sauf à la Croix Rousse et La Bâtie). La post-stratification consiste à appliquer un coefficient correcteur aux poids de sondage afin d'obtenir la même répartition social/privé sur notre échantillon pondéré que celle observée sur la base de sondage de chaque quartier. À l'issue de cette opération, on obtient notre jeu de poids définitif où **le poids moyen d'un individu est de 6,65** (cf. Tableau 5).

TABEAU 5 – POIDS MOYEN DES N ET N+ SELON LES VSR ET POIDS FINAUX POST-STRATIFICATION

	Ainay	Croix Rousse	Grange Rouge	ZAC du Bon Lait	Armstrong	La Tour-du-Pin	La Bâtie	Auteuil	Batignolles	Riquet	Quartier du Port	Navigateurs	Monterreau	Marolles	Ensemble
Poids moyen N+	1,69	1,98	2,22	1,91	2,22	2,25	2,15	2,01	1,77	1,95	1,39	1,82	1,22	2,20	1,90
Poids moyen N	4,21	3,85	4,61	4,65	5,23	5,04	4,91	4,09	3,75	4,45	3,20	4,65	2,38	5,10	4,22
Poids moyen N et N+	3,12	3,41	3,99	3,55	4,22	3,96	3,75	3,76	3,06	3,51	2,47	3,42	2,15	3,80	3,41
Poids moyen final post-stratification	8,28	7,90	8,08	5,12	6,14	8,87	5,20	13,16	6,98	6,84	3,69	5,17	6,13	4,60	6,65

Constitution des bases utilisées dans l'analyse des résultats

La base de données comprenant les réponses des enquêtés au questionnaire, avant d'être exploitée pour l'analyse, a subi divers traitements post-collecte d'apurement et une pseudonymisation stricte comprenant notamment la conversion du code articulé du logement partiellement identifiant en un code continu simple. Toutes les informations nominatives ou identifiantes ont ainsi été supprimées.

Selon les besoins de l'analyse, cinq bases ont été constituées :

- La base enquêtés : Elle regroupe l'ensemble des réponses des 2572 enquêtés.
- La base ensemble : Afin de raisonner sur l'ensemble des adultes de chaque quartier, cette base rassemble les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des enquêtés ainsi que de leur conjoint éventuel. Elle comprend donc 3922 individus.
- La base contacts : Elle regroupe l'ensemble des 5712 contacts cités par les 2572 enquêtés, leurs réponses aux questionnaires s'ils ont été enquêtés ainsi que celles de leur citant.
- La base contacts identifiés : Elle regroupe les 4988 contacts cités qui ont pu être identifiés, leurs réponses aux questionnaires s'ils ont été enquêtés ainsi que celles de leur citant.
- La base contacts identifiés dans le VSR : Elle regroupe les 3932 contacts cités qui ont pu être identifiés et qui résident dans la zone d'études (VSR), leurs réponses aux questionnaires s'ils ont été enquêtés ainsi que celles de leur citant.

V. La post-enquête qualitative

Afin d'approfondir certaines thématiques de recherche, une post-enquête qualitative a été réalisée, entre mars et juin 2019. À partir des données collectées dans le volet quantitatif, des profils de répondants (ayant accepté d'être recontactés) ont été sélectionnés dans neuf des quatorze quartiers de la collecte principale, selon leurs indices d'intégration locale et extra-locale calculés pour chacun d'eux (dans une version embryonnaire des indices d'intégration utilisés dans le chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale »). S'y sont ajoutés des enquêtés sélectionnés pour avoir déménagé à la suite d'une rupture conjugale, qui ont été enquêtés par Laure Crépin dans le cadre d'une collaboration lui permettant d'enrichir parallèlement les matériaux de sa thèse de doctorat (voir chapitre II - 2C « Les relations de voisinage après une séparation conjugale » pour une analyse de cette population). Au total, 210 entretiens ont été collectés par les chercheur·es de l'équipe et certain·es enquêteur·rices de la phase précédente⁸, en suivant un guide d'entretien semi-directif construit collectivement à partir des thématiques absentes du questionnaire ou qu'il convenait d'approfondir (voir annexe VI). Cette phase de l'enquête a donné l'occasion d'aborder des sujets plus sensibles, peu adaptés à une passation par questionnaire, ou encore de retracer finement les trajectoires sociales et résidentielles des enquêtés, parfois difficiles à saisir au moyen d'une base de données quantitatives.

Un volet qualitatif auprès des bailleurs sociaux partenaires du projet a également été mené d'octobre 2018 à juin 2019, mêlant observations de terrain par un groupe de stagiaires et entretiens approfondis par des chercheur·es de l'équipe afin de comprendre les politiques de gestion du voisinage dans le parc social et les représentations des bailleurs (acteurs de proximité comme échelons hiérarchiques plus décisionnaires) sur les relations de voisinage de leurs résidents.

Conclusion

Un sujet aussi dépendant du contexte résidentiel et de la position des individus dans l'espace social et spatial que le voisinage méritait que l'on y consacre un dispositif d'enquête multi-situé ambitieux. Pour ce faire, l'enquête « Mon quartier, mes voisins » a bénéficié d'une attention continue d'une équipe nombreuse durant trois années, depuis les prémices de l'élaboration du protocole (en 2015) jusqu'à l'apurement de la base finale d'analyse (en 2018), garantissant ainsi la qualité des données collectées. Une même équipe a en effet conçu le questionnaire, mené des tests, pensé le choix des terrains, réalisé sa propre base de sondage, suivi les échantillons puis les pondérations qui en ont découlé, coordonné la collecte des deux volets quantitatifs et qualitatifs, et documenté les multiples obstacles rencontrés. Le processus de collecte et d'exploitation des données est ici loin d'être segmenté, assurant une production de résultats représentatifs des quartiers enquêtés.

Références citées

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., SANTOS A., NOÛS C., 2020, « Regards sociologiques sur la constitution des bases de sondage », *Genèses*, n° 121, 4, p. 121-141.

HERLIN-GIRET C., 2018, « En quête de richesse », *Genèses*, n° 111, 2, p. 137-155.

LELÉVRIER C., GUIGOU B., 2004, « La Résidentialisation. Genèse, références, et effets attendus d'une pratique d'aménagement », IUA-IDF.

⁸ Une journée de formation a été organisée dans chaque région afin d'assurer une formation spécifique à l'enquête qualitative.

Les relations de voisinage aujourd'hui

Représentations et pratiques du voisinage

Se représenter le voisinage

PAR LOÏC BONNEVAL, JOANIE CAYOUCETTE-REMBLIÈRE ET ANAÏS COLLET

Qui considère-t-on comme voisin ? Enquêter sur les relations de voisinage, c'est toujours en partie se confronter aux discours que les individus formulent eux-mêmes sur ce que sont et ce que doivent être un voisin et une relation de voisinage. Avant d'étudier les pratiques et formes des relations de voisinage, nous allons interroger ce que les enquêtés mettent derrière le terme de « voisin » (I) puis l'importance qu'ils accordent à leurs relations de voisinage (II). Les manières de qualifier leurs propres voisins et de se situer par rapport à eux – en s'en disant plus ou moins semblable ou différent – sont quant à elles étudiées dans une autre section du rapport (chapitre I - 1E « Les voisins : des semblables ? »)

I. Les voisins : une « notion à géométrie variable »¹

François Héran a montré en 1987, à partir de l'enquête *Contacts*, que le périmètre au sein duquel les habitants sont décrits comme des « voisins » varie du palier ou de l'immeuble, en zone urbaine très dense, à l'ensemble du village en zone rurale. Trente-cinq ans plus tard, l'accroissement des mobilités et des technologies numériques est susceptible d'avoir fait bouger ces frontières. Dans quel périmètre les habitants des quartiers étudiés situent-ils leurs voisins aujourd'hui ? Comment ce périmètre a-t-il évolué depuis les années 1980 ? C'est ce à quoi s'intéresse cette section, en procédant d'abord à une comparaison terme à terme des réponses à la même question, posée à 35 ans d'écart, puis à l'étude des principes de variation de l'aire au sein de laquelle les personnes sont qualifiées de voisins, enfin à la manière dont les individus juxtaposent les échelles.

Des voisins de plus en plus loin

Si les individus avaient la possibilité de déclarer plusieurs lieux pertinents au sein desquels les personnes qui y résident sont qualifiées de « voisins » (*cf.* encadré), nous nous intéressons, dans un premier temps et à des fins de comparaison avec l'enquête *Contacts* qui ne permettait qu'une seule réponse, au périmètre le plus large autour de leur logement que les enquêtés mentionnent. Pour 43 % des enquêtés, seules les personnes résidant l'immeuble (et/ou le niveau inférieur, le palier) ou les maisons alentours sont considérées comme des voisins. À l'inverse, 30 % des enquêtés considèrent que leurs voisins incluent les habitants de leur quartier, voire de l'ensemble du village.

¹ L'expression est reprise à François Héran (1987).

UNE QUESTION DE REPRÉSENTATION POUR SAISIR LA DÉFINITION DU VOISIN

Pour vous, vos voisins sont : (plusieurs réponses possibles)

Les personnes qui habitent...

1. ...votre palier
2. ...votre immeuble
3. ...dans les maisons alentours
4. ...dans votre ensemble d'immeubles
5. ...dans votre rue
6. ...dans votre quartier
7. ...dans l'ensemble du village

TABLEAU 1 – LA DÉLIMITATION DES VOISINS À PARTIR DU NIVEAU LE PLUS ÉLOIGNÉ MENTIONNÉ

Niveau le plus éloigné mentionné	MQMV (2018)		Enquête « Contacts » (1983)	
Le palier	3	43	6	49
L'immeuble	31		21	
Les maisons alentours	9		22	
L'ensemble d'immeubles	11	27	4	18
La rue	16		14	
Le quartier	26	30	21	30
L'ensemble du village	4		9	

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2542) ; données pondérées.

Par rapport à l'enquête *Contacts* réalisée trente-cinq ans plus tôt, les enquêtés de *Mon quartier, mes voisins* situent plus souvent leurs voisins au niveau de l'immeuble (+10) ou de l'ensemble d'immeubles (+7) et moins dans les maisons alentours (-13). Ils signalent également un peu plus le quartier (+5) et moins l'ensemble du village (-5). Cette différence générale s'explique largement par la différence des contextes socio-spatiaux enquêtés. Puisqu'elle a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de ménages en France entière, l'enquête *Contacts* inclut des villes petites et moyennes ainsi que des espaces ruraux. L'enquête *Mon quartier, mes voisins* ne concerne quant à elle que des quartiers ou communes des régions parisiennes et lyonnaises.

Afin de comparer le périmètre déclaré en 2018 par rapport à celui énoncé trente-cinq ans plus tôt, il convient donc de se limiter aux contextes résidentiels comparables. François Héran (1987) raisonne à partir de sept types de contextes, dont six ont été enquêtés dans *Mon quartier, mes voisins* (Tableau 2). Afin d'éviter les surinterprétations, nous limiterons cependant les comparaisons aux quatre contextes où au moins deux terrains différents ont été enquêtés dans *Mon quartier, mes voisins* (Figure 1).

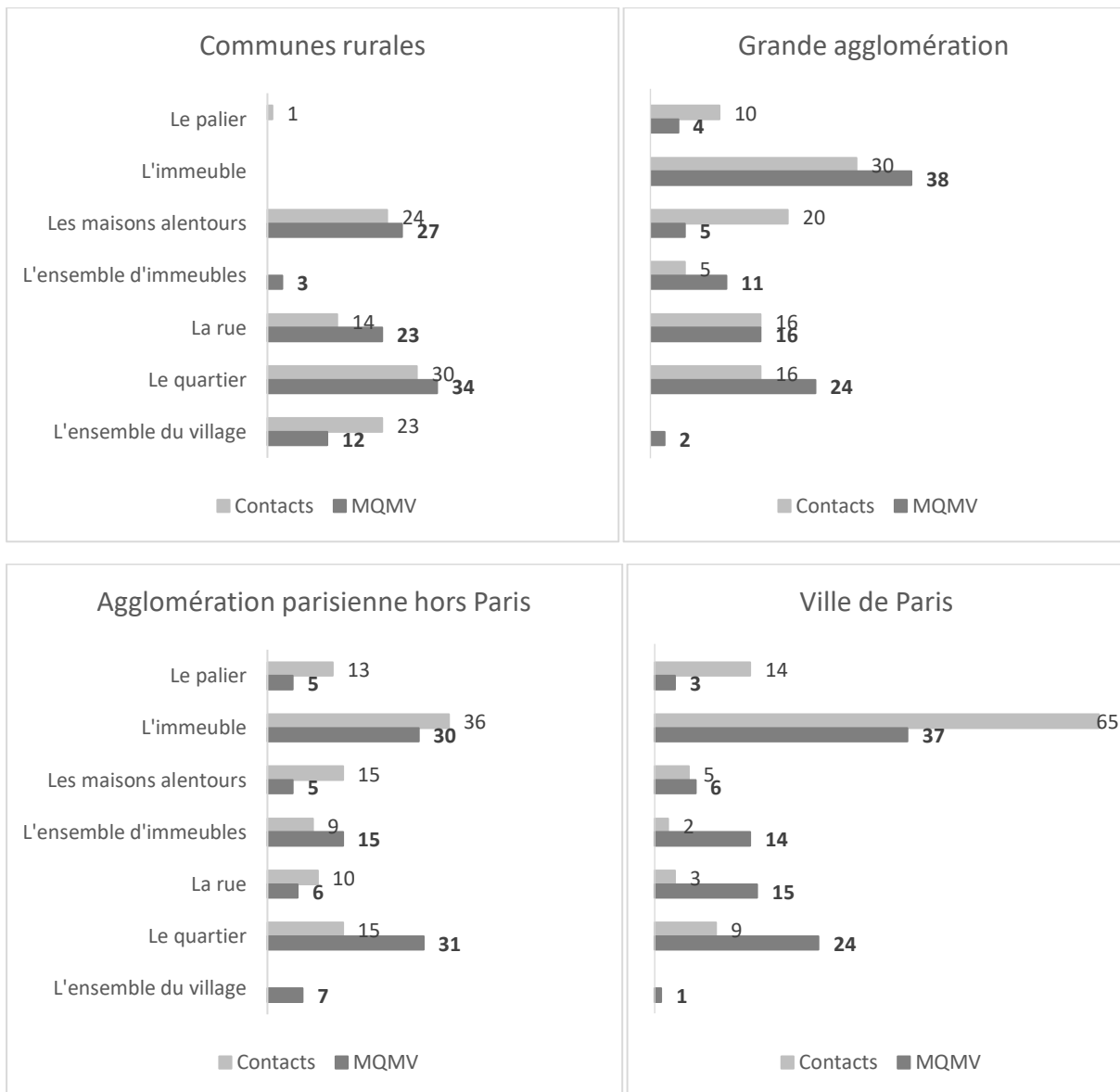
TABLEAU 2 – COMPARAISON DES CONTEXTES DE L'ENQUÊTE CONTACTS ET DE MQMV

Contexte Enquête « Contacts »	Contextes comparables dans MQMV
Commune rurale en contexte rural	-
Commune rurale en canton urbanisé	Communes rurales périurbaines (Marolles ; La Bâtie)
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	Petite ville périurbaine lyonnaise (La Tour-du-Pin)
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	Petite ville périurbaine parisienne (Montereau)
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	Quartiers de Lyon intramuros et de la banlieue lyonnaise (Ainay, Croix Rousse, Grange Rouge, ZAC du Bon Lait, Armstrong) ²
Agglomération parisienne sans Paris	Quartiers de la banlieue parisienne (Quartier du Port, Navigateurs) ³
Ville de Paris	Quartiers de Paris intra-muros (Auteuil, Batignolles, Riquet)

² L'ensemble des contextes comparés aux unités urbaines de plus de 100 000 habitants dans l'Enquête « Contacts » se situent dans l'agglomération lyonnaise, où la part de maisons est plus faible que dans d'autres grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants. La comparaison doit donc rester prudente.

³ Les deux quartiers représentant ce contexte dans MQMV étant situés dans la même ville, la comparaison doit rester prudente.

FIGURE 1 – LA NOTION DE « VOISIN » PAR TAILLE DE L'UNITÉ URBAINE, EN 1983 ET AUJOURD'HUI



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question à l'exception des enquêtés de Montereau et La Tour-du-Pin (n=2220) ; enquête Contacts (Insee/Ined, 1982-1983), dans Héran, 1987.

À trente-cinq ans d'écart, les deux enquêtes expriment le même continuum, à savoir qu'« à mesure que l'habitat se densifie, l'aire du voisinage perçue se rétrécit, comme si les intéressés cherchaient à maintenir constant le nombre de « voisins » ou, du moins, à en amortir les variations liées au changement d'habitat » (Héran, 1987, p. 45). Ce résultat se confirme également si on croise la définition du voisinage avec le type de logement (Tableau 3).

TABLEAU 3 – DÉFINITION DU VOISINAGE ET TYPE DE LOGEMENT

Pour vous, les voisins sont les personnes qui habitent...	Maison		Immeuble de moins de 20 logements		Immeuble de 20 à 39 logements		Immeuble de 40 logements ou plus	
Le palier	0	28	3	42	5	48	5	48
L'immeuble	2		31		37		39	
Les maisons alentours	26		8		6		4	
L'ensemble d'immeubles	2	29	10	18	14	25	15	27
La rue	27		18		11		12	
Le quartier	33	43	26	30	24	27	24	26
L'ensemble du village	10		4		3		2	

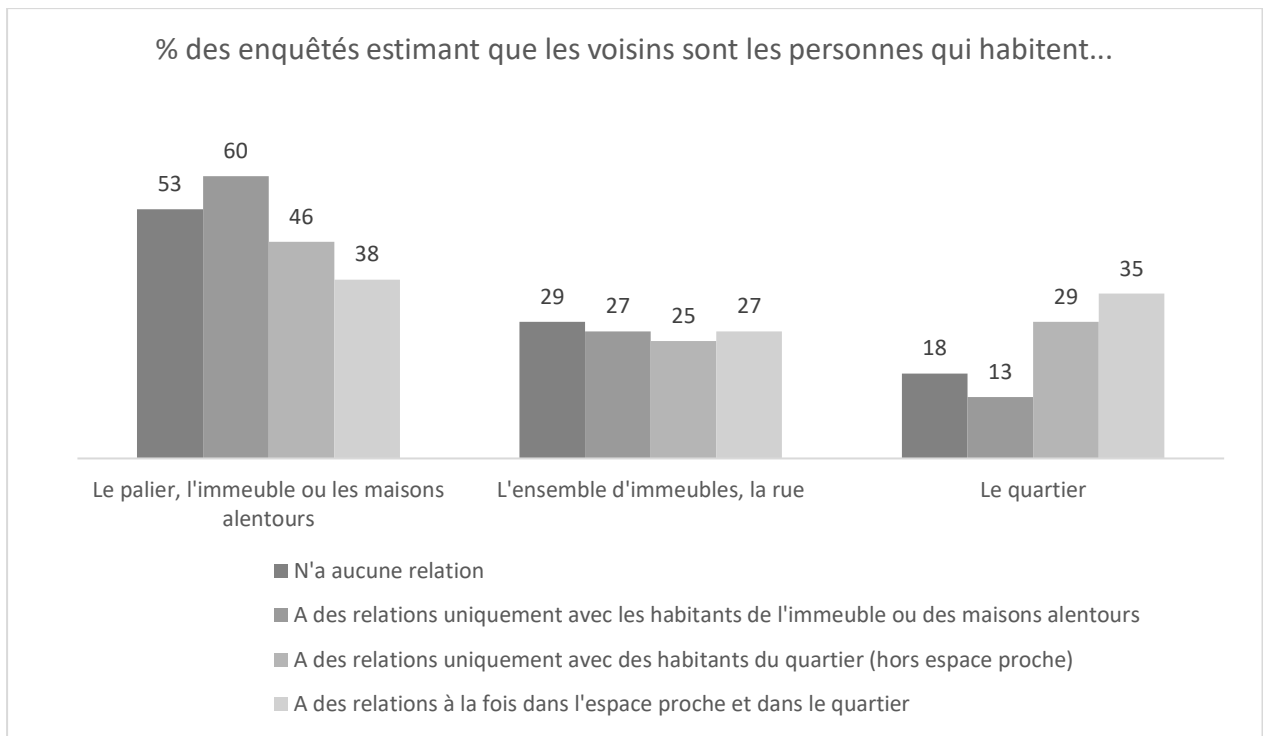
Champ : Ensemble des habitants ayant répondu à la question, à l'exception des habitants des péniches de Marolles (n=2536) ; données pondérées

Pourtant, derrière cette apparente régularité, apparaît **un élargissement de l'aire du voisinage en zone dense, par rapport à 1983**. En effet, pour les trois contextes urbains comparables entre les deux enquêtes, le périmètre du voisinage perçu est plus large en 2018 (Figure 1) : l'échelle du palier s'étiole, l'échelle de l'immeuble, qui représentait les deux tiers des réponses dans la Ville de Paris en 1983 ne représente qu'à peine plus d'un tiers. La baisse de l'importance de l'échelle de l'immeuble à Paris est d'autant plus remarquable que l'enquête a porté sur des zones particulièrement denses de la capitale telles que Riquet et Batignolles. À l'inverse, la rue et le quartier, autrefois relativement rarement cités dans ces zones denses, apparaissent en 2018 comme des niveaux pertinents. La part de ceux qui se réfèrent au quartier en 2018 est supérieure de 8 points à ce qui était observé en 1983 dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants, de 16 points dans l'agglomération parisienne et de 15 points dans la ville de Paris. **On peut émettre l'hypothèse que cette importance accrue du quartier dans les représentations du voisinage est liée à une évolution du poids de la notion de quartier dans les représentations collectives, celle-ci ayant pris de l'importance dans les discours savants sur la ville comme dans les politiques publiques** (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007).

Quand les relations forment les représentations

Le périmètre au sein duquel les habitants sont considérés comme des voisins ne s'explique cependant pas (ou plus) seulement mécaniquement par la densité de l'habitat, et n'est pas non plus un pur effet des représentations sociales attachées au quartier. On observe d'abord un lien évident entre la localisation des personnes avec lesquelles les enquêtés entretiennent, en pratique, des relations et leur définition du voisin. Contrairement à l'enquête *Contacts*, le questionnaire de *Mon quartier, mes voisins* a dédoublé les questions concernant les pratiques de voisinage en questionnant d'abord les relations qui ont lieu dans l'espace proche (au niveau de l'immeuble ou des maisons alentours), puis celles qui ont cours au niveau du quartier (ou de la commune dans l'espace rural). Cette spécificité du questionnaire permet de mettre en évidence que **les enquêtés qui n'ont des relations qu'avec les personnes de leur immeuble tendent à définir leurs voisins en se limitant à cette catégorie, alors que ceux qui nouent des relations à l'échelle du quartier sont davantage prompts à inclure dans leur définition de « voisin » l'ensemble des habitants du quartier**. Ainsi, les relations entretenues participent des représentations de la notion de voisin.

FIGURE 2 – DÉFINITION DU VOISIN ET LOCALISATION DES RELATIONS DE VOISINAGE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2542) ; données pondérées

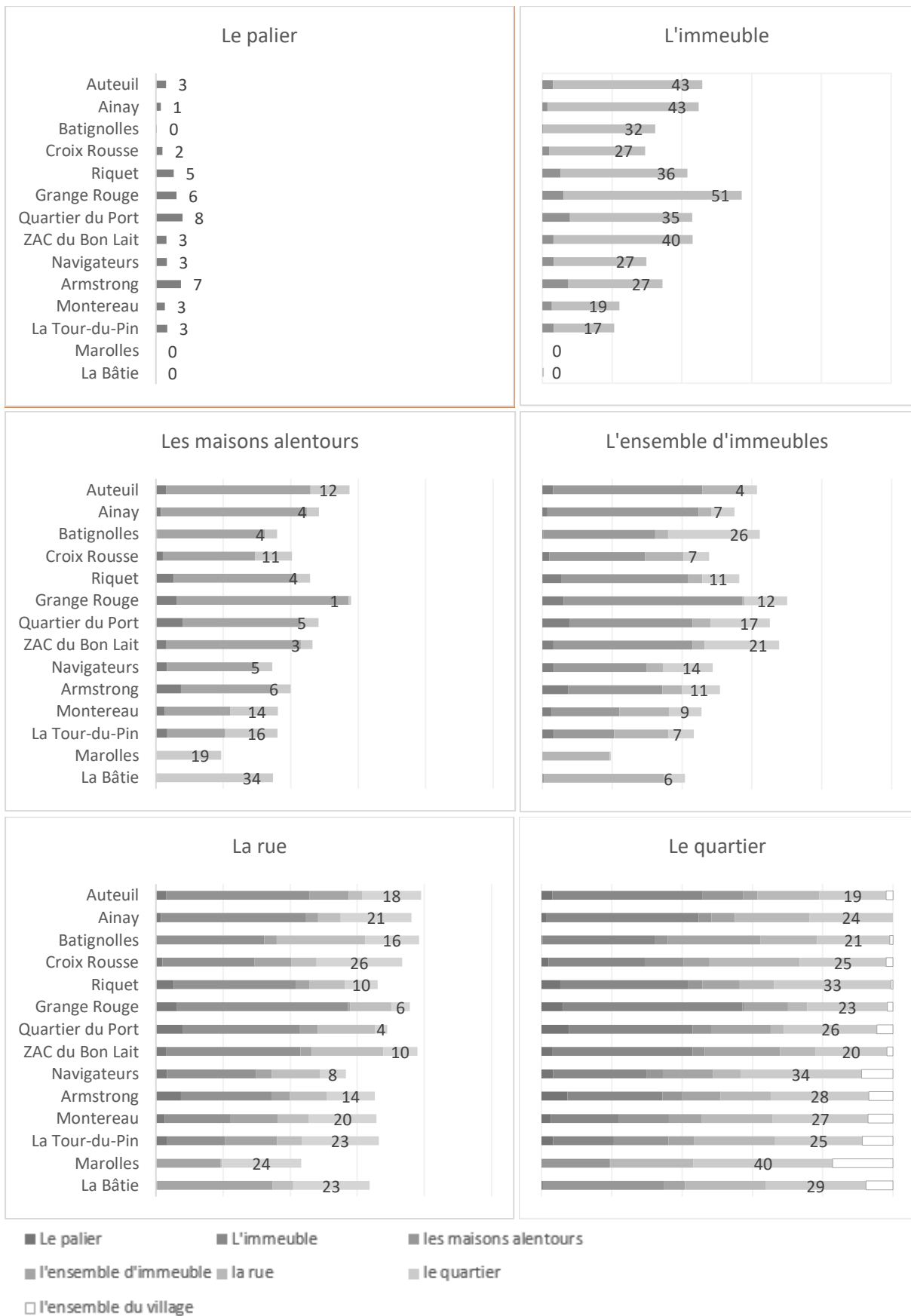
Lecture : 53 % des enquêtés n'ayant aucune relation de voisinage estiment que les voisins sont les personnes qui habitent leur immeuble ou les maisons alentours.

Note : Sont considérées comme relations de voisinage les conversations régulières, les invitations à domicile lors des 12 derniers mois et les échanges de services sur cette même période de référence.

En lien avec ces pratiques effectives de voisinage, on peut également relever quelques variations du périmètre considéré comme celui du voisinage selon les caractéristiques des enquêtés. Si les réponses des hommes et femmes ne diffèrent pas significativement, elles varient en revanche en fonction de l'âge et de la configuration familiale. Le périmètre incluant des « voisins » se limite un peu plus souvent au palier ou à l'immeuble pour les étudiants et les retraités, en particulier après 75 ans. À l'inverse, les couples avec enfants et familles monoparentales se réfèrent un peu plus souvent à l'échelle du quartier. Cette échelle est également d'autant plus mentionnée que l'ancienneté d'habitation dans le quartier est grande : 37 % des enquêtés qui vivent dans leur quartier depuis plus de 10 ans considèrent que leurs voisins incluent les habitants de leur quartier, contre respectivement 24 et 22 % de ceux qui y vivent depuis moins de 2 ans ou 2 à 4 ans. Les réponses présentent également des variations en fonction de la position socioprofessionnelle, sans pour autant présenter un continuum aisé à interpréter. On peut relever par exemple que le voisinage s'étend plus souvent au quartier ou au village entier pour les petits indépendants, les employés de services aux particuliers et les employés de la fonction publique et policiers – et dans les deux premiers cas au moins, cela semble potentiellement lié à un ancrage local renforcé par l'activité professionnelle (indépendants exerçant localement, assistantes maternelles, gardiens d'immeubles, personnel de ménage, etc.). Enfin, les immigrés se distinguent des natifs et des enfants d'immigrés par une représentation du voisinage qui s'étend nettement plus souvent au quartier ou au village entier. Mais, sur ce dernier point comme à propos des variations selon la PCS, joue sans doute un effet des types de contextes résidentiels habités par ces différentes factions de la population enquêtée.

Puisqu'il dépend de la densité de l'habitat, des profils des habitants et de leurs pratiques effectives de voisinage mais aussi potentiellement de l'histoire ou des spécificités des quartiers, le périmètre au sein duquel les habitants sont dits des voisins varie selon les contextes résidentiels, comme le met en évidence la figure 3. Les voisins se limitent souvent à l'immeuble dans les quartiers bourgeois et populaires de ville-centre ainsi que dans les quartiers de mixité sociale programmée, mais ils excèdent fréquemment ce niveau dans les quartiers gentrifiés (où les habitants de l'ensemble d'immeuble, de la rue et du quartier sont davantage considérés comme des voisins), dans les grands ensembles (où sont davantage inclus les habitants du quartier), dans les petites villes périurbaines (où, en plus d'inclure les habitants des maisons alentours, les habitants mentionnent la rue et le quartier). Dans les communes rurales, en l'absence d'immeubles, les voisins, quand ils ne se limitent pas aux maisons alentours, incluent ceux qui vivent dans la rue et dans le quartier mais, contrairement à ce qu'observait François Héran (1987), assez rarement l'ensemble du village.

FIGURE 3 – L'EXTENSION DE LA DÉFINITION DE VOISINS EN FONCTION DES CONTEXTES



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2542) ; données pondérées.

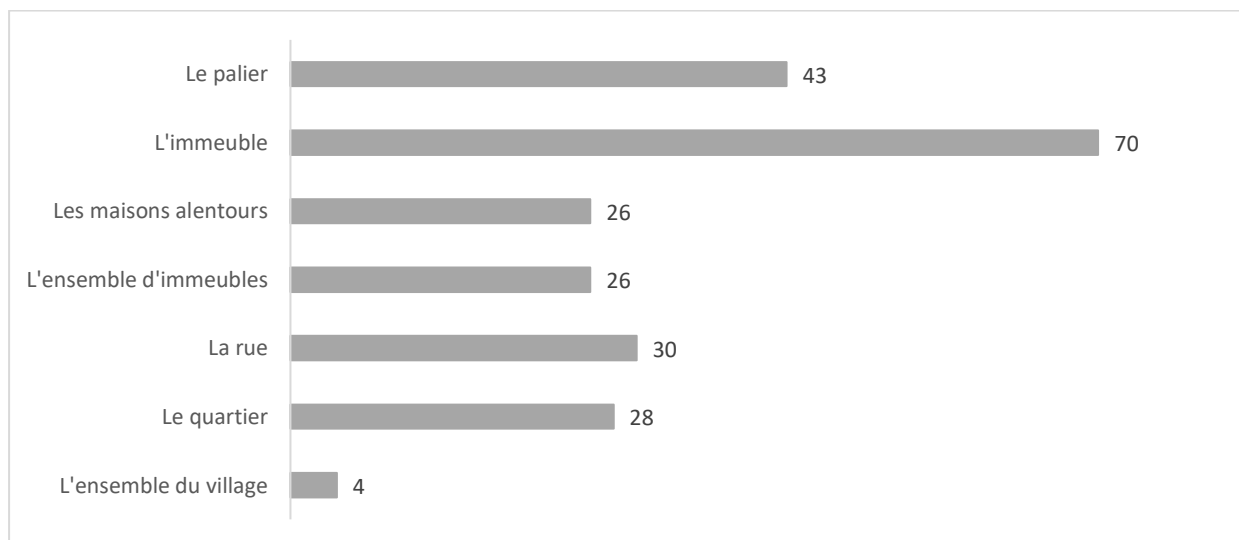
Les échelles pertinentes du voisinage

Certaines enquêtes conduites dans les années 2000 par des membres de notre équipe de recherche (*Du domicile à la ville, Représentations et usages de Lyon*) nous ont amené à considérer que, parfois, certains individus peinent à donner un périmètre unique et citent plusieurs échelles de voisinage. C'est la raison pour laquelle, plutôt que d'imposer une réponse unique à la délimitation du voisinage comme le faisait l'enquête *Contacts*, nous avons autorisé des réponses multiples. Cela permet de se demander non plus seulement jusqu'où les personnes résidant à proximité sont qualifiés de voisins, mais également quelles sont les échelles pertinentes pour appréhender le voisinage.

Il apparaît que les représentations du voisinage ne s'organisent pas systématiquement en cercles concentriques, mais fonctionnent par juxtaposition d'échelles plus ou moins pertinentes. Ainsi, 45 % de ceux qui disent que les voisins sont les personnes qui habitent l'immeuble ne mentionnent pas pour autant le palier, et 31 % de ceux qui estiment que leurs voisins sont les habitants de leur quartier ne mentionnent par ailleurs ni l'immeuble ni les maisons alentours. La possibilité de réponses multiples fait également ressortir qu'une majorité de personnes envisage le voisinage à plusieurs échelles : seuls 39 % des enquêtés n'ont ainsi donné qu'une seule réponse, 28 % en ont donné deux et 33 %, trois ou plus.

Bien que fonctionnant rarement comme limites du voisinage, certaines échelles font sens pour les enquêtés. C'est ce qu'autorise à observer les réponses multiples. C'est le cas du palier, mentionné par 43 % des enquêtés (52 % de ceux qui résident en appartement). Mais, sans grande surprise, les échelons les plus cités sont l'immeuble (mentionné par 80 % de ceux qui résident en appartement) et les maisons alentours (mentionné par 64 % des habitants de maisons).

FIGURE 4 – LES ÉCHELLES PERTINENTES POUR ÊTRE QUALIFIÉ DE VOISIN



Champ : Ensemble des personnes ayant répondu à la question (n=2542)

Plus large qu'il y a trente-cinq ans, incluant plus qu'alors l'échelle du quartier, la représentation de ce qu'est un voisin reste cependant lié à l'espace proche, et les échelles du palier, de l'immeuble et des maisons alentours restent des échelles largement citées. En s'élargissant, la notion de voisins perd-elle alors de sa spécificité et de son importance ? Ou, au contraire, les individus continuent-ils d'accorder de l'importance aux relations de voisinage y compris à ces échelles plus larges ?

II. « Le voisinage : quelle importance ? »⁴

C'est en ces termes que Ray Forrest s'interroge, en 2007, sur l'importance à accorder, au sein de la recherche et des politiques publiques, au voisinage, au quartier et aux relations qui s'y nouent. Il conclut que le voisinage ne saurait être ignoré, tant il fonctionne aujourd'hui à la fois comme une communauté, un contexte pertinent, une marchandise et un bien de consommation. Son propos laisse pourtant dans l'ombre la question de savoir quelle importance les individus accordent eux-mêmes à cet espace. Dans un contexte de forte mobilité résidentielle et d'importants déplacements quotidiens, à l'heure du développement massif des technologies de l'information et de la communication qui rendent les personnes géographiquement éloignées plus proches que jamais, quelle importance le voisinage revêt-il pour les individus ? De quoi dépend la considération que ceux-ci y accordent ? Est-elle liée, comme leur définition du terme « voisins », à leurs pratiques effectives du voisinage ?

Trois enquêtés sur quatre considèrent importantes les relations de voisinage

Interrogés sur l'importance que le fait d'avoir des relations avec leurs voisins revêt pour eux, les enquêtés de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* confirment que les relations de voisinage « continuent d'être une activité importante pour un segment notable de la population » (Guest et Wierzbicki, 1999, p. 109). En effet, un quart des enquêtés répond qu'entretenir de telles relations est « très important », la moitié, que c'est « important », et le dernier quart considère que c'est « peu » ou « pas important ».

TABLEAU 4 – TROIS ENQUÊTÉS SUR QUATRE ACCORDENT DE L'IMPORTANCE AUX RELATIONS DE VOISINAGE

Pour vous, avoir des relations avec ses voisins, c'est quelque chose de...	%
...très important	24
...important	52
...peu important	17
...pas important	7

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Certes, ce type de question qui vise à saisir les représentations des enquêtés présente certaines limites classiques des questions d'opinion, avec une concentration des réponses dans peu de modalités et la difficulté d'interpréter la différence entre les modalités « très importantes » et « importantes ». Pour autant, les manuels de sondage indiquent que, face aux questions d'opinion, les enquêtés tendent à choisir la modalité centrale lorsqu'elle existe (c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de ne pas en proposer) et qu'à défaut, ils se déplacent vers les deux modalités bornant le centre, qui seraient ici « importantes » et « peu importantes ». Or, l'on observe que, si les réponses les plus fréquentes concernent la modalité « importantes », nombreux sont ceux qui choisissent une modalité extrême pour signifier l'importance de leurs relations. Celle-ci nous intéresse donc tout particulièrement.

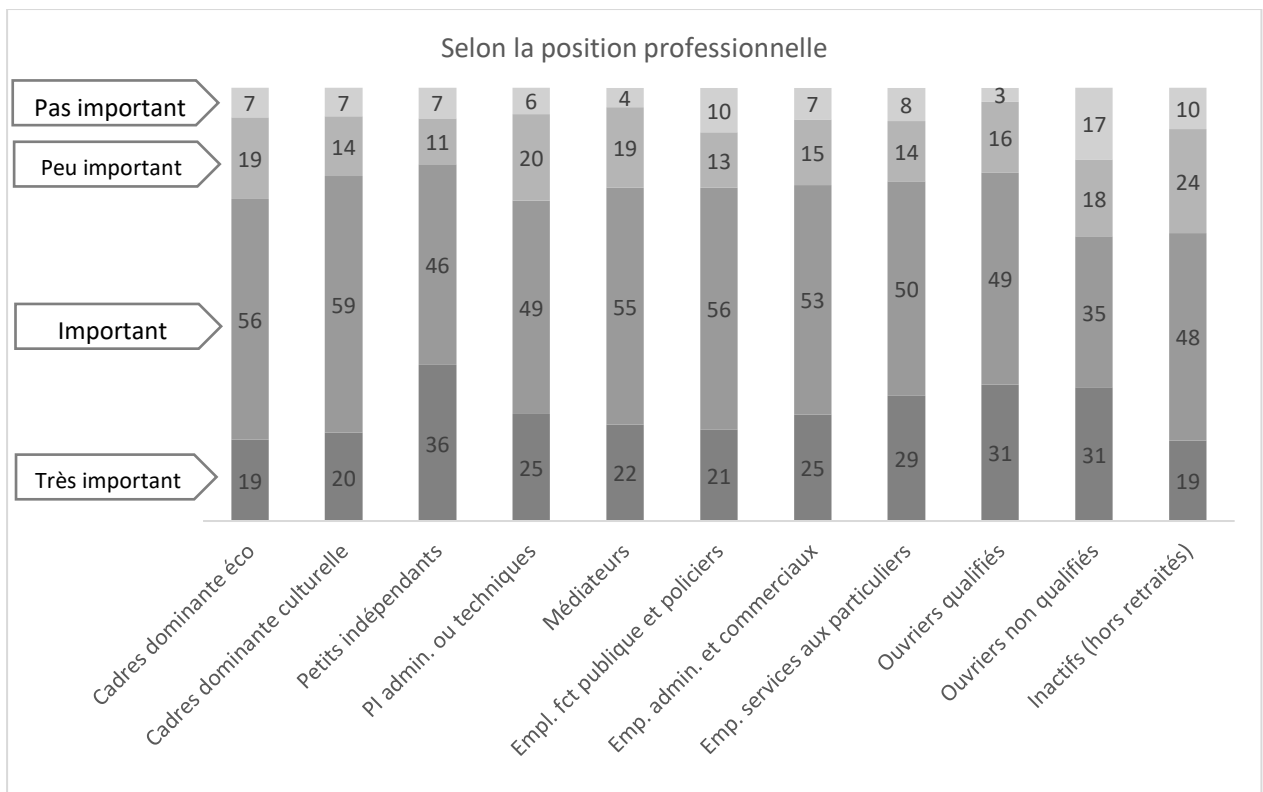
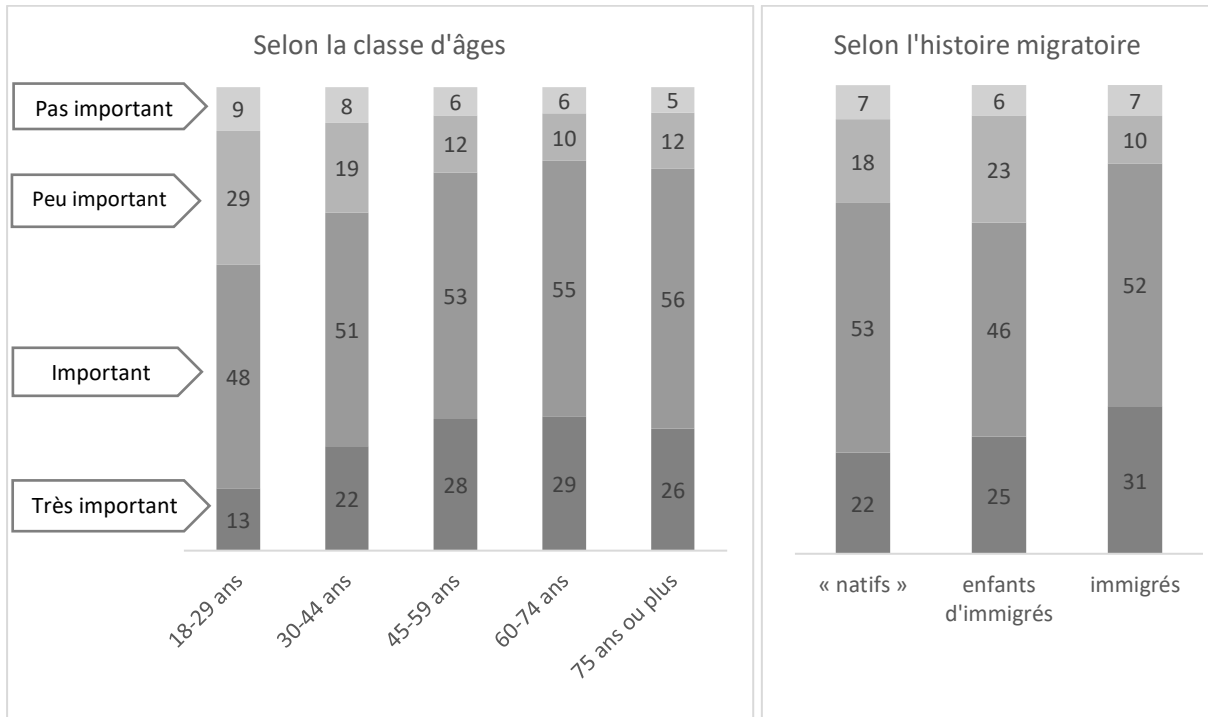
L'importance accordée aux relations avec les voisins varie en fonction du sexe, de l'âge, de l'histoire migratoire, de la situation d'emploi et de la position sociale : les femmes y accordent plus d'importance que les hommes, les immigrés, davantage que les « natifs » et enfants d'immigrés, et les plus âgés, davantage que les plus jeunes (Figure 5). Ainsi que l'indiquent également Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999), **les relations de voisinage sont ainsi plus importantes pour les retraités que pour**

⁴ Ce titre est repris à Ray Forrest (2007).

les personnes en emploi. L'explication par le temps libéré par l'absence d'activité professionnelle n'est cependant pas suffisante puisque l'on observe par ailleurs que les relations de voisinage sont considérées avec moins d'importance pour les chômeurs que pour les personnes en emploi. De fait, à ces effets d'âge et de contraintes temporelles s'ajoute le poids de la position sociale. **Les petits indépendants, les ouvriers qualifiés ainsi que les employés de services directs aux particuliers sont les catégories qui déclarent le plus souvent considérer ces relations comme « très importantes ».** À l'inverse, cette modalité est peu choisie par les cadres qui, s'ils sont – comme on le verra tout au long de ce rapport – très actifs en termes de pratiques de voisinage, les considèrent avec davantage de distance.

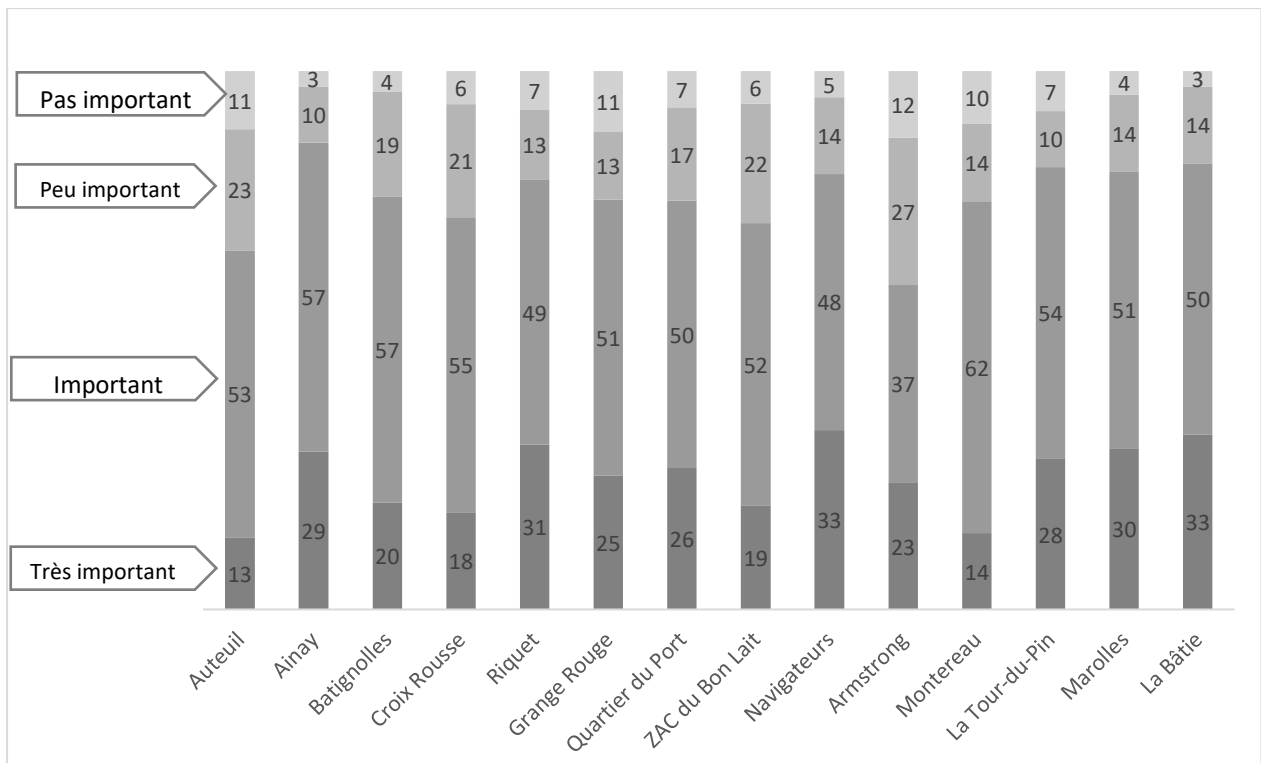
L'importance accordée aux relations de voisinage diffère également en fonction du contexte résidentiel (Figure 6). Tout d'abord, **c'est dans les communes rurales et à La Tour-du-Pin (petite ville périurbaine) que les habitants sont les plus nombreux à affirmer qu'entretenir des relations de voisinage est « très important »** et qu'ils y sont les moins nombreux à affirmer que c'est « peu » ou « pas important ». Cette opposition entre espaces urbains et ruraux, qui rappelle la conclusion établie par Fischer (1982) sur des données américaines selon laquelle les urbains ont des liens plus faibles que ceux qui vivent en zone rurale, n'est cependant pas suffisante pour rendre compte des écarts observés, et des spécificités des quartiers sont à considérer. Les deux quartiers de grands ensembles, par exemple, affichent des profils de réponses opposés : les habitants des Navigateurs se distinguent par l'importance accordée au voisinage, qui approche celle déclarée dans les communes rurales, alors que son homologue lyonnais Armstrong est le quartier où les relations de voisinage sont appréhendées avec le plus de distance – une différence qui peut s'expliquer par l'histoire de la rénovation urbaine dans ces quartiers et qui est cohérente avec la plus grande densité et intensité des réseaux de relations observée aux Navigateurs. Au sein des quartiers de ville-centre, on observe des différences entre Ainay, Riquet et Grange Rouge d'un côté – où les habitants accordent davantage d'importance aux relations de voisinage – et Auteuil et les quartiers gentrifiés de l'autre – où ces relations sont considérées avec plus de distance. Ce résultat a de quoi surprendre puisque, ainsi qu'on le verra, les habitants des quartiers gentrifiés sont ceux qui entretiennent le plus de relations de voisinage, bien davantage que les habitants des quartiers populaires de ville-centre que sont Riquet et Grange Rouge.

FIGURE 5 – IMPORTANCE DES RELATIONS DE VOISINAGE SELON L'ÂGE, L'HISTOIRE MIGRATOIRE ET LA POSITION PROFESSIONNELLE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question et dont on connaît l'âge (n= 2552), l'histoire migratoire (n= 2548) et la profession (n= 2545) ; données pondérées

FIGURE 6 – IMPORTANCE DES RELATIONS DE VOISINAGE SELON LE QUARTIER



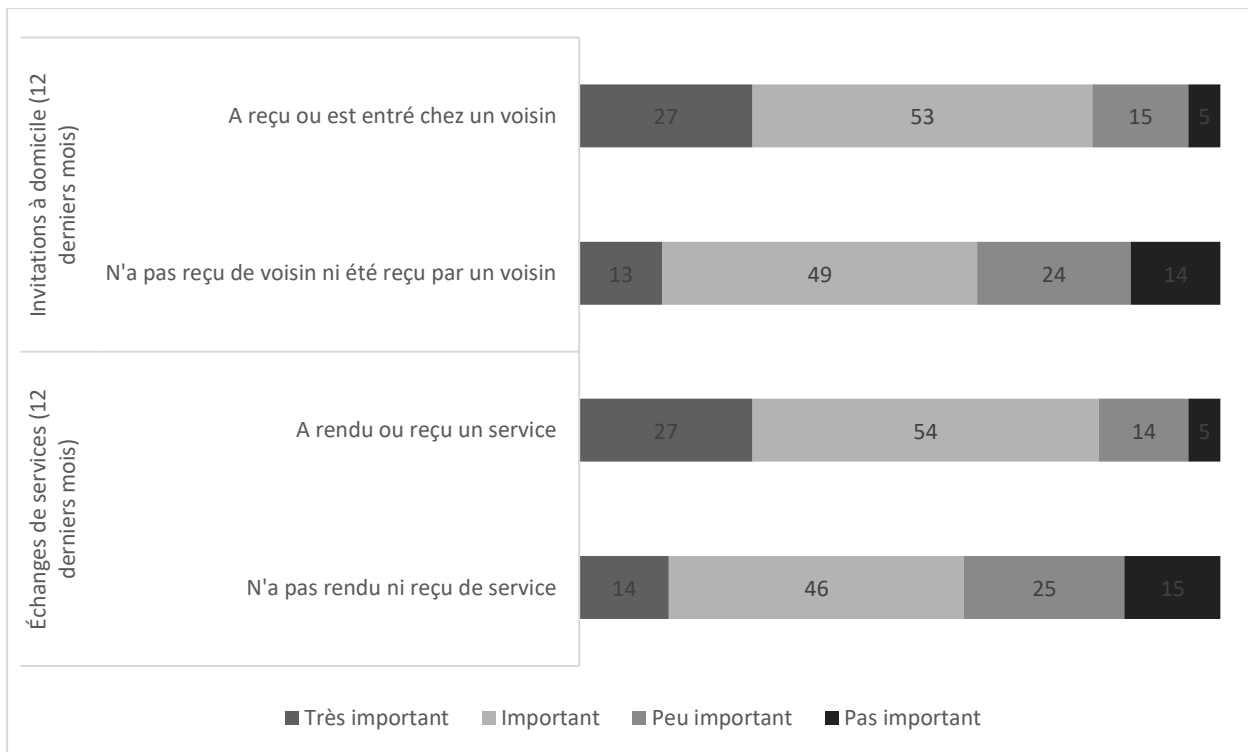
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

L'analyse de l'importance du voisinage selon la position sociale et le contexte résidentiel aboutit donc au même paradoxe : **certaines populations (les cadres) et certains contextes (les quartiers gentrifiés : Croix Rousse et Batignolles) se distinguent par des pratiques de voisinages plus intenses que les autres, mais ils disent n'accorder qu'une importance modérée à ce type de relations.** Afin d'étudier ce paradoxe, nous étudierons d'abord plus précisément le lien entre les pratiques de voisinage et l'importance que les enquêtés leur attribuent, puis nous replacerons les relations de voisinage dans l'économie générale des relations sociales des individus.

Considérer et entretenir des relations de voisinage : quels liens entre pratiques et représentations ?

De manière générale, ce sont pourtant bien les personnes qui déclarent le plus de pratiques de voisinage effectives – des invitations à domicile, des échanges de service ou encore des conversations – qui accordent le plus d'importance aux relations de voisinage. La figure 7 montre ainsi que ceux qui ont reçu ou ont rendu visite à un voisin au cours des douze derniers mois accordent plus d'importance aux relations de voisinage que ceux qui ne l'ont pas fait. La relation est cependant loin d'être mécanique, et 6 % des enquêtés déclarent à la fois accorder une forte importance aux relations et peu voisiner, alors qu'à l'inverse, 7 % des enquêtés déclarent à la fois considérer que les relations de voisinage sont « peu » ou « pas » importantes et entretenir de fortes relations de voisinage.

FIGURE 7 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DES PRATIQUES EFFECTIVES



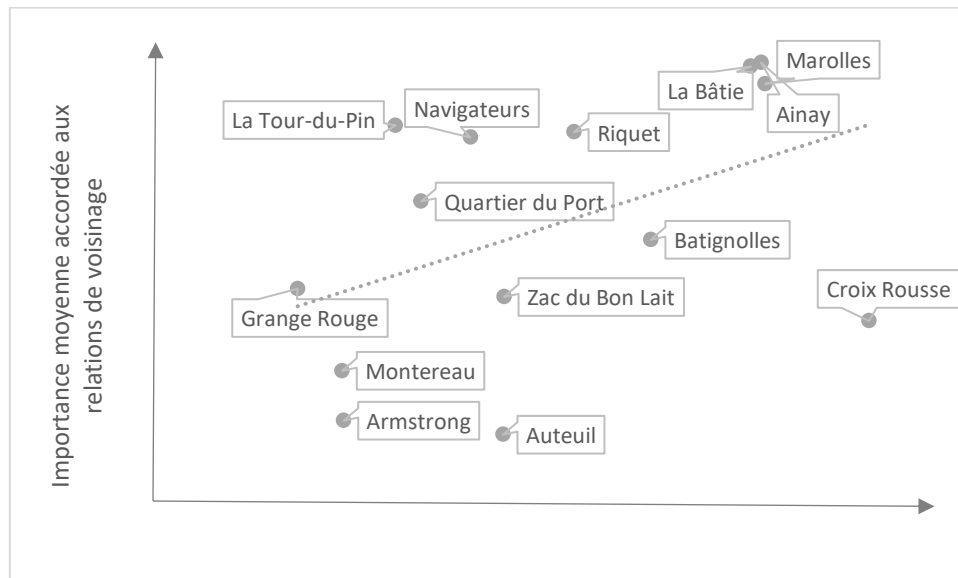
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Le lien indirect entre représentations et intensité des pratiques de voisinage s’observe également à l’échelle des différents contextes et en fonction des positions socioprofessionnelles. Ainsi que l’illustrent les figures 8 et 9, il est possible de tracer une droite qui rend compte de la corrélation entre intensité des pratiques et représentations : de manière générale, plus les habitants d’un quartier ont des pratiques de voisinages intenses, plus ils considèrent, en moyenne, les relations de voisinage avec importance. La même corrélation s’observe entre les catégories socioprofessionnelles : plus une catégorie est associée à un haut degré de pratique, plus ses membres tendent en moyenne à considérer les relations de voisinage avec importance.

Cependant, certains contextes et certaines catégories socioprofessionnelles s’écarteront de cette droite. **À la Croix-Rousse, et dans une moindre mesure aux Batignolles, les habitants déclarent accorder relativement peu d’importance aux relations par rapport à l’intensité de leurs pratiques.** Au contraire, à La Bâtie, Marolles et Ainay, l’intensité des pratiques va de pair avec une forte importance accordée à ces relations, et à **La Tour-du-Pin et aux Navigateurs, l’importance déclarée des relations est particulièrement forte compte tenu de l’intensité toute relative des relations effectives.** Au sein des catégories socioprofessionnelles, hormis les inactifs qui cumulent un faible niveau de pratique et une très faible importance accordée aux relations de voisinage, ce sont les cadres qui s’écarteront le plus de la droite vers le bas, autrement dit qui accordent peu d’importance aux relations de voisinage eût égard à l’intensité de leurs pratiques. À l’inverse, **les ouvriers qualifiés, les employés de services directs aux particuliers et les petits indépendants accordent une plus grande importance aux relations de voisinage que ce que laisseraient penser leurs pratiques.** L’écart est surtout considérable pour les ouvriers qualifiés.

L'étude du lien entre pratiques et représentations confirme donc le paradoxe énoncé précédemment. Or, comment expliquer que ces catégories d'habitants qui voisent beaucoup considèrent ces relations avec une telle distance ? Comment, à l'inverse, comprendre que les ouvriers qualifiés qui voisent si peu, déclarent autant d'importance à leurs relations de voisinage ?

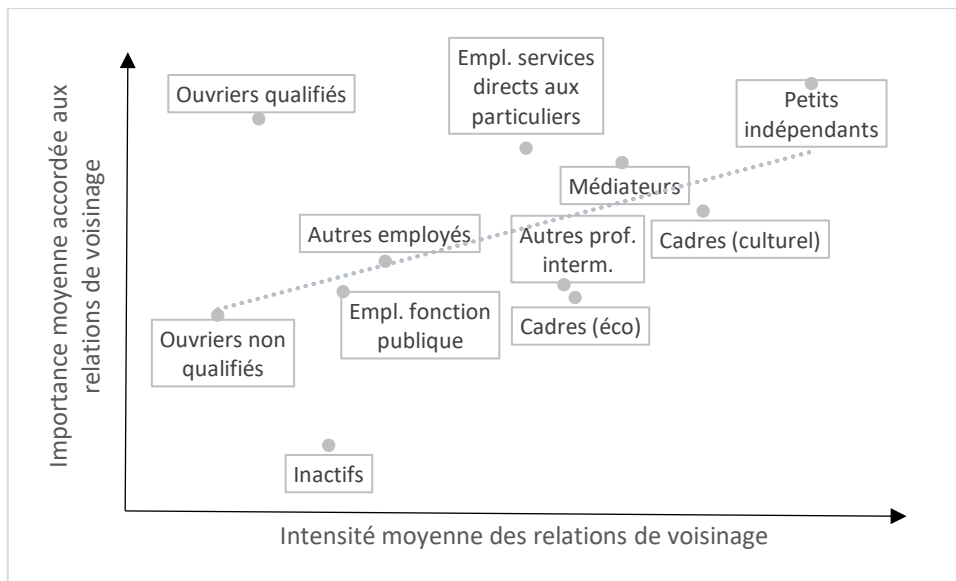
FIGURE 8 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS ET INTENSITÉS DES PRATIQUES, SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Note de construction : L'intensité des relations de voisinage est calculée à partir d'un score de relations qui cumule les invitations à domicile, échanges de services et conversations à l'échelle de l'immeuble et du quartier, le fait de participer à la fête des voisins et d'avoir de la famille ou des amis dans le quartier

FIGURE 9 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS ET INTENSITÉ DES PRATIQUES, SELON LA POSITION SOCIALE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Note de construction : L'intensité des relations de voisinage est calculée à partir d'un score de relations qui cumule les invitations à domicile, échanges de services et conversations à l'échelle de l'immeuble et du quartier, le fait de participer à la fête des voisins et d'avoir de la famille ou des amis dans le quartier

LES ENQUÊTÉS SONT SATISFAITS DE LEURS RELATIONS DE VOISINAGE.

De façon générale, les enquêtés estiment entretenir de très bonnes (26 %) ou de bonnes (61 %) relations avec leurs voisins ; à peine 2 % des habitants considèrent avoir de mauvaises ou très mauvaises relations⁵. Dans l'ensemble, ces représentations de la qualité des relations nouées convergent avec l'importance que les enquêtés leur accordent, ces deux dimensions se nourrissant probablement l'une l'autre (Tableau 5).

TABLEAU 5 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS ET APPRÉCIATION DE LEUR QUALITÉ (% LIGNE)

Qualité des relations \ Importance des relations	Qualité des relations					
	Très bonnes	Bonnes	Mauvaises ou très mauvaises	Différentes selon les voisins	Inexistantes	Ensemble
Très important	54	40	2	2	2	100
Important	20	71	2	2	5	100
Peu important	12	65	2	5	15	100
Pas important	12	42	5	6	36	100
Ensemble	26	61	2	3	8	100

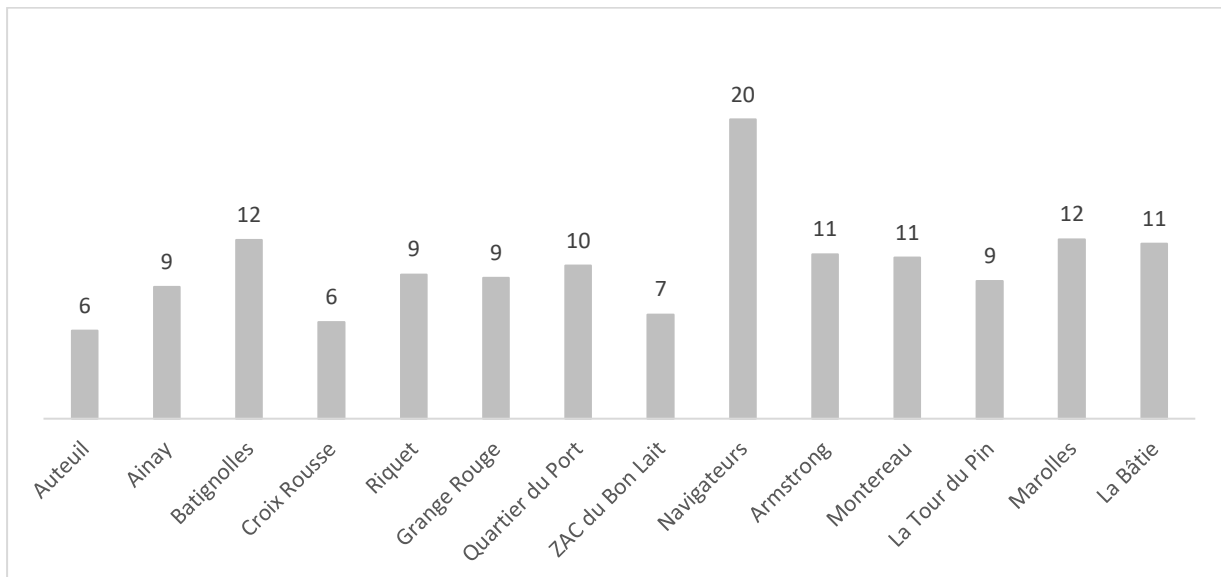
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu aux deux questions (n=2548) ; données pondérées

⁵ Plus nombreux sont ceux qui déclarent que leurs relations sont « inexistantes » ou alors qu'elles varient trop selon les voisins pour qu'ils puissent les qualifier de façon générale, alors que ces deux dernières modalités n'étaient pas proposées aux enquêtés.

Quand les relations de voisinage ne sont qu'un domaine parmi d'autres des relations sociales

Toute analyse d'un domaine particulier de la vie sociale fait courir le risque d'en surdéterminer l'importance. C'est la raison pour laquelle, dans la construction de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, nous avons veillé à intégrer certaines questions permettant de replacer le voisinage dans l'économie générale des relations. Parmi elles, deux questions demandent à l'enquêté d'indiquer, parmi quatre catégories de personnes (sa famille, ses amis, des habitants du quartier, d'autres personnes), lesquelles il voit le plus souvent (en dehors de ses activités professionnelles) et avec lesquelles il communique le plus souvent par téléphone, SMS, internet... (également en dehors de ses activités professionnelles). Les réponses à cette question entament d'expliquer le paradoxe observé entre les représentations et les pratiques de voisinage. En effet, on observe que, bien qu'ayant des pratiques de voisinage plus importantes que les autres, les habitants de la Croix-Rousse citent peu les habitants de leur quartier comme la catégorie de personne qu'ils voient ou avec laquelle ils communiquent le plus souvent (figure 10). Au contraire, ce sont les habitants des Navigateurs qui placent en premier cette catégorie de personne. De la même manière, les cadres mentionnent moins souvent cette catégorie (6 %) que les employés de services directs aux particuliers (14 %), ouvriers qualifiés (10 %) et non qualifiés (12 %). Autrement dit, lorsque l'importance du voisinage est comparée à celle d'autres sphères de relations sociales, cette dimension de la vie sociale perd en importance pour certaines catégories bien dotées (les cadres, les habitants des quartiers gentrifiés), mais elle en gagne pour d'autres catégories (les employés de services directs aux particuliers, les ouvriers, les habitants des grands ensembles).

FIGURE 10 – % DES ENQUÊTÉS INDIQUANT QUE LA CATÉGORIE DE PERSONNES QU'ILS VOIENT OU AVEC LAQUELLE ILS COMMUNIQUENT LE PLUS SOUVENT EST « LES HABITANTS DU QUARTIER »

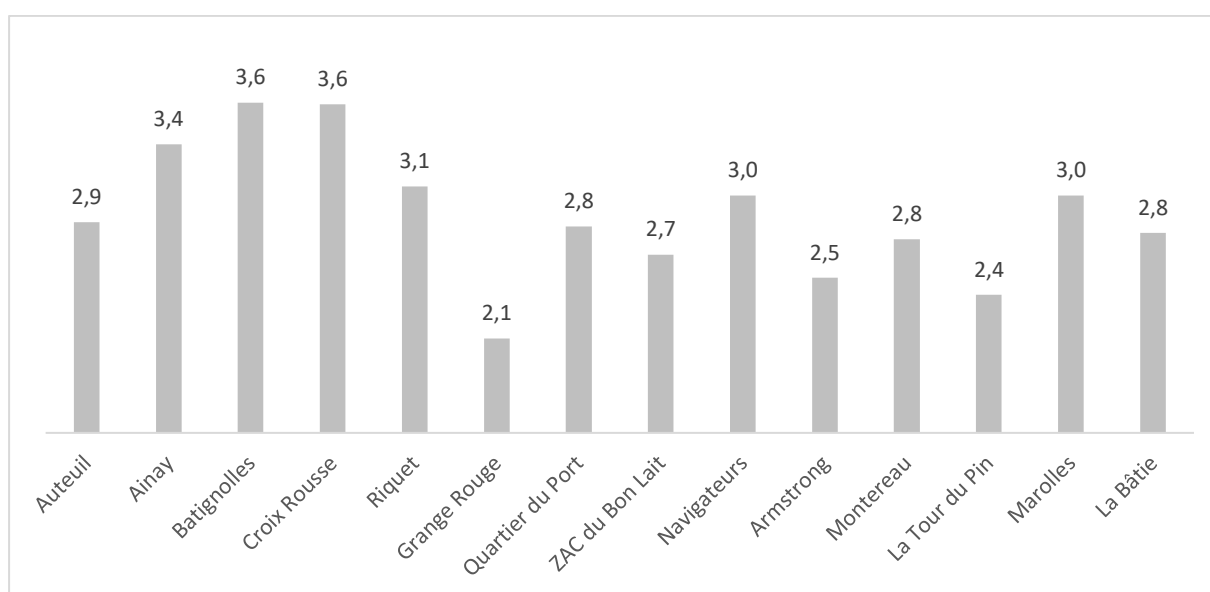


Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558) ; données pondérées

Le paradoxe se comprend ensuite lorsque l'on considère l'ensemble des domaines de la vie sociale qui peuvent impliquer des relations sociales. Ainsi que le montre la figure 11, les habitants des quartiers gentrifiés nouent des relations plus diverses et variées que les habitants des autres quartiers. En effet,

lorsqu'ils sont invités à indiquer, au sein d'un ensemble de huit domaines⁶, lesquels impliquent pour eux des relations sociales, les habitants des quartiers gentrifiés mentionnent bien plus de domaines que les autres. La même situation s'observe entre les cadres, qui citent 3,5 domaines en moyenne, d'un côté, et les employés de services directs aux particuliers (2,6 domaines), ouvriers qualifiés (2,5 domaines) et ouvriers non qualifiés (2,3 domaines). Autrement dit, en étant actifs à la fois au sein de leurs relations de voisinage et dans les autres domaines de leur vie sociale, les habitants des quartiers gentrifiés et les cadres peuvent se permettre de considérer les relations de voisinage avec distance, tout en y étant largement impliqués. Ce n'est pas le cas des habitants des grands ensembles, des ouvriers et des employés de services directs aux particuliers qui, à l'inverse, nouent moins de relations dans d'autres domaines et, tout en ayant des pratiques moins intenses de voisinage, y accordent plus d'importance.

FIGURE 11 – NOMBRE MOYEN DE DOMAINES IMPLIQUANT DES RELATIONS SELON LES CONTEXTES



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Conclusion

À l'ère des mobilités quotidiennes et des nouvelles technologies, l'idée que les Français se font du voisinage est loin d'être anecdotique. Au contraire, l'analyse des représentations que les individus développent à propos du voisinage signale sa forte importance : le périmètre au sein duquel les habitants sont qualifiés de voisins tend à s'accroître, le terme « voisins » désignant plus souvent qu'avant l'ensemble des habitants du quartier, trois enquêtés sur quatre accordent de l'importance aux relations de voisinage et 87 % estiment que leurs relations de voisinage sont bonnes ou très bonnes.

L'importance accordée aux relations de voisinage est cependant loin d'être mécaniquement liée à l'intensité des pratiques de voisinage et nous pouvons proposer, en conclusion, une typologie en quatre classes. Certaines populations (les cadres, les habitants des quartiers gentrifiés) se

⁶ Les huit domaines cités sont vos activités culturelles ou de loisirs ; votre religion ; votre vie professionnelle (hors lieu de travail) ; vos études ou votre scolarité (même si elles sont terminées) ; un autre pays que la France ; votre quartier actuel de résidence ; d'autres lieux où vous avez vécu.

distingueront tout au long de ce rapport par l'intensité de leurs pratiques, mais considèrent le voisinage avec une certaine distance – un décalage qui s'explique par le fort volume global de leurs relations sociales et donc la faible place relative qu'y occupent des relations de voisinages pourtant fortes, et par une certaine superposition entre relations de voisinage et relations amicales. À l'opposé, les ouvriers et les habitants d'un des grands ensembles étudiés, les Navigateurs, accordent une forte importance aux relations de voisinage, tout en s'y investissant peu ; dans l'économie générale de leurs relations sociales, les relations de voisinage occupent cependant une place relativement importante. D'autres catégories de population sont à la fois investies dans les relations de voisinage et y accordent une grande importance : c'est le cas des petits indépendants, des médiateurs et des employés de services directs aux particuliers ; c'est également le cas pour les habitants des communes rurales et pour ceux d'Ainay. Enfin, certaines populations (les inactifs, les ouvriers non qualifiés, les habitants de Montereau) sont à la fois peu investies dans les relations de voisinage et peu intéressées par celles-ci, sans qu'il soit possible de déterminer quelle est la cause et quelle est la conséquence.

Références citées

AUTHIER, J.-Y., BACQUÉ, M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dirs.), 2007, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 304 p.

FISCHER C.S., 1982, *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 456 p.

FORREST R., 2007, « Le voisinage ? Quelle importance ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 191, p. 137-151.

GUEST A.M., WIERZBICKI S.K., 1999, « Social Ties at the Neighborhood Level: Two Decades of GSS Evidence », *Urban Affairs Review*, 35, 1, p. 92-111.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Économie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.

Visites et échanges de services

PAR LOÏC BONNEVAL

Visites et échanges de service forment l'ordinaire des pratiques de voisinage et constituent une bonne porte d'entrée pour caractériser le voisinage aujourd'hui. Dans l'enquête MQMV, les visites sont mesurées par le fait d'être entré chez un voisin, ou d'en avoir fait entrer, au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Les échanges de service sont saisis sur la même période de temps. Ces indicateurs permettent de saisir deux dimensions complémentaires des relations de voisinage dont on sait qu'elles sont multiformes. Les visites appréhendent les sociabilités, la dimension affinitaire des relations de voisinage. Les échanges de services permettent de cerner la dimension utilitaire des relations de voisinage, sans s'y limiter car ils couvrent un éventail de liens allant des solidarités aux formes de civilités.

Dans les deux cas, nous différencions les contacts avec les voisins de l'immeuble (ou des maisons environnantes pour les communes périurbaines), de ceux avec d'autres habitants du quartier (ou le reste de la commune pour les communes périurbaines). Ces deux échelles de la proximité permettent de distinguer schématiquement des relations nées du côtoiement quotidien, des rencontres plus ou moins aléatoires sur le palier, dans l'ascenseur ou dans les autres parties communes, de celles qui proviennent des usages du quartier, comme la fréquentation des écoles, des associations, des équipements et des commerces où peuvent se nouer des contacts et des affinités. Pour tous les indicateurs, les relations sont plus fréquentes à l'échelle de l'immeuble qu'à celle du quartier.

Pour caractériser ces relations de voisinage, nous chercherons dans un premier temps à déterminer comment évolue l'intensité des relations de voisinage par rapport aux enquêtes plus anciennes, afin de confirmer ou d'infirmer la thèse de la crise du voisinage. Nous entrerons ensuite plus en détail dans la diversité des pratiques qui les composent et qui couvrent un large spectre allant de la convivialité à la solidarité. Cette grande diversité renvoie à des manières socialement différenciées de voisiner, que nous aborderons sous deux angles successifs : d'abord en fonction des grands facteurs sociodémographiques, et ensuite en fonction des contextes résidentiels.

I. Des relations de voisinage qui se maintiennent à des niveaux élevés

Pour questionner l'hypothèse d'un déclin du voisinage, l'un des objectifs de MQMV était la comparaison avec les résultats de l'enquête Contacts (EC) réalisée 35 ans auparavant (Héran, 1987, 1988). Loin de souscrire à la thèse du déclin du voisinage, EC mettait en évidence la persistance de l'importance des relations de proximité. Cette étude a été en partie actualisée à la fin des années 1990, montrant une tendance à la diminution des relations directes, même si la sphère du voisinage résistait mieux à cette érosion que celles du travail, des amis ou des commerces (Blanpain, Pan Ke Shon, 1998)¹. Centrés sur la question des conversations, ces résultats ne seront pas discutés ici, mais dans le chapitre du présent rapport consacré à ce sujet. Nous insistons ici sur la comparaison avec EC, ainsi que, dans une moindre mesure, avec l'étude sur les rapports résidentiels (RR) dans les quartiers anciens datant de 1997-1998 et présentée dans *Du domicile à la ville* (Authier et al, 2001).

¹ L'enquête « Relations de la vie quotidienne et isolement » a ainsi été intégrée à l'Enquête Permanente sur les conditions de vie (EPCV) de l'INSEE en 1997, en prenant modèle sur EC mais avec un bloc de questions allégé.

La comparaison avec les enquêtes antérieures demande quelques précautions : d'une part les trois enquêtes ne portent pas sur les mêmes terrains. Le caractère plus urbain de MQMV (quatre communes dans le périurbain sur quatorze terrains d'enquêtes) et de RR (des quartiers centraux anciens) peut aboutir à des résultats plus faibles que dans EC, qui montrait que les relations de voisinage étaient plus intenses en zone rurale et en maison individuelle. D'autre part, malgré des formulations similaires, les questions ne sont pas exactement les mêmes. En particulier, EC ne distingue pas les relations dans l'immeuble et dans le quartier. Malgré ces limites, EC et RR ont déjà été comparées, dans leurs ordres de grandeur et la structure des données (Grafmeyer, 2001).

TABLEAU 1 : COMPARAISON DES RÉSULTATS DES GRANDES ENQUÊTES SUR LE VOISINAGE

	Enquête Contacts ² (1983) (relations avec l'ensemble des voisins)	Enquête rapports résidentiels (1997-1998) (relations dans l'immeuble uniquement)	Enquête MQMV (relations dans l'immeuble uniquement) 2018	Enquête MQMV (relations dans l'immeuble et le quartier) 2018
Ne déclare aucun lien de voisinage	9	NP	10	6
Déclare seulement des conversations	7	NP	8	5
Est entré chez au moins un voisin	73	50	60	75
A reçu au moins un voisin	74	46	61	76
A reçu un service d'au moins un voisin	62	46	52	62
A rendu des services à au moins un voisin	62	47	59	68
Relations de voisinage plus étroites Sont devenus amis	30	25		
Voit les relations de voisinage « très importantes »				24
cumul visites, services et sortie hors quartier avec voisin				20
déclare comme « ami » un des voisins cité comme contact				33

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

- Dans les deux cas, seule une minorité de personnes ne déclare aucune relation. Les proportions sont même plus élevées dans EC que dans MQMV, respectivement 10% et 5%. Les relations les plus superficielles, limitées aux conversations, sont également peu fréquentes : 7%-8% dans les deux enquêtes. Cela conduit à nuancer fortement les discours sur le déclin du voisinage qui continue à concerner le plus grand nombre.
- Les échanges de services comme les visites se situent également à des niveaux extrêmement proches dans EC et MQMV si l'on considère l'ensemble des relations dans l'immeuble et dans le quartier³. Les enquêtes ne convergent pas seulement dans le niveau des relations de voisinage, mais aussi dans leur structure : les visites concernent des proportions plus importantes que les échanges de services. En revanche, il y a une asymétrie plus marquée

² On cite souvent les chiffres de 12 % pour les visites et 45 % pour les relations de services qui apparaissent au début de l'article de Héran. Les 12 % sont ceux qui n'ont que des visites, sans échanges de services, mais une forte part de ceux qui échangent des services ont aussi des visites. De la même façon, ceux qui échangent des services et entretiennent des liens de voisinage plus étroits sont comptés dans cette dernière catégorie. Nous avons ici préféré les indicateurs bruts qui rendent la comparaison plus pertinente. Les chiffres indiqués ici sont ceux du tableau 1 p. 45 de l'article de Héran.

³ Pour rappel, EC ne pré-définit pas une échelle du voisinage mais demande aux enquêtés qui ils considèrent comme voisins. Dans MQMV, nous avons systématiquement distingué les relations à l'échelle de l'immeuble et à celle du quartier.

entre le fait de donner et de recevoir des services dans MQMV. Les rapprochements sont moins nets avec RR où ces indicateurs, mesurés à l'échelle de l'immeuble (Grafmeyer, 2001), se situent à des niveaux plus faibles et sans asymétrie entre visites et services. Mais la période de référence n'y était que de 2 mois contre 12 dans EC et MQMV.

- Ce qui est décrit comme des « relations de voisinage plus étroites » dans EC (recouvrant le cumul des visites et des services avec des relations d'amitié, de l'entraide pour de grands travaux et/ou des sorties en commun) peut plus difficilement être comparé avec MQMV du fait des différences dans la formulation des questions. Nous proposons tout de même trois indicateurs (l'un sur les représentations, le deuxième sur les relations et le troisième sur la qualification des relations, cf. Tableau 1) qui approchent cette notion. Les trois se situent entre 20% et 31% : ainsi, dans MQMV, 31% déclarent qu'un de leurs contacts parmi les voisins est un « ami », ce que l'on peut rapprocher des 30% des répondants de EC qui disent avoir des relations de voisinage « plus étroites ».

Au-delà des variations entre ces enquêtes, ce sont donc les points de convergence qui nous paraissent devoir retenir l'attention, surtout entre EC et MQMV. La thèse d'une crise des relations de voisinage n'est pas validée par ces résultats.

Les différences entre les années 1980 et la fin des années 2010 tiennent peut-être moins à l'évolution de l'intensité des relations de voisinage qu'à certaines recompositions. Ainsi, la progressivité dans les relations de voisinage, résumée dans EC par la gradation conversations-visites-services-liens étroits, apparaît légèrement moins structurante dans MQMV. 12% des enquêtés échangent des services mais pas de visites dans MQMV alors qu'ils n'étaient que 5% dans EC. De ce point de vue, si la progressivité des relations de voisinage dans EC a du sens, on peut estimer qu'elle manque un peu de précision. Ainsi, le fait de recevoir un voisin pour un dîner peut être considéré comme l'indice de relations de voisinage plus poussées que de simplement lui demander un peu de sel. Dans la suite, nous ne suivrons donc pas ce mode de présentation mais essaierons de combiner la question de l'intensité des relations de voisinage à celle des différentes formes qu'elles peuvent prendre. C'est dans cette perspective qu'ont été intégrées dans MQMV des questions permettant d'explicitier les motifs de visite et les types de services échangés.

II. Entre solidarité, pragmatisme et solidarité : de quoi sont faits les visites et échanges de services

60 % des enquêtés sont entrés au moins une fois chez leurs voisins de l'immeuble au cours des 12 derniers mois, 61 % en ont reçu. Ces chiffres passent respectivement à 49 % et 48 % pour le fait d'entrer chez d'autres habitants du quartier (contre 34 % dans l'enquête RR), ou d'en recevoir. En général, la réciprocité est de mise : 86 % de ceux qui sont entrés chez un voisin en ont également reçus. Les motifs pour recevoir des voisins de l'immeuble ou entrer chez eux relèvent surtout des relations de sociabilité, confirmant la dimension affinitaire des relations de voisinage, avec des degrés plus ou moins forts dans ces sociabilités : les simples discussions sont les plus fréquentes (52 %) devant le fait de prendre un café (30 %), un apéritif (27 %), ou un repas (21 %). L'écart est moins important pour les sociabilités avec d'autres habitants du quartier (discussion 40 %, repas 33 %). Accompagner les enfants constitue une autre raison pour entrer chez les voisins, même si cela est moins fréquent : 9 % de l'ensemble des ménages, 18 % de ceux qui ont des enfants. Le pourcentage s'élève lorsque l'on considère les autres habitants du quartier : 14 % entrent chez des voisins du quartier pour accompagner des enfants (28 % pour les ménages avec enfants). Les sociabilités ne résument toutefois

pas tout : 19 % des enquêtés sont entrés chez un voisin à cause d'incidents ou de nuisances de type dégâts des eaux (seulement 3% pour les autres habitants du quartier). Notons que les conflits, gênes et nuisances seront étudiés dans un autre chapitre (I - 1D « Conflits et autres troubles du voisinage »).

52 % des enquêtés ont reçu un service de la part de voisins de l'immeuble au cours des 6 derniers mois, 59 % déclarent en avoir donné. La règle de la réciprocité s'observe ici aussi : 42 % rendent et reçoivent un service, 31 % n'en rendent ni ne n'en reçoivent. Elle n'est toutefois pas généralisée, et on déclare plus souvent rendre service sans en recevoir (17 %) qu'en recevoir sans en rendre (10 %). Le service le plus emblématique des relations de voisinage, le prêt d'un ingrédient, concerne 25% des enquêtés. Une partie des services correspondent à des ménages qui sont moins présents chez eux, par leurs horaires de travail ou le fait de partir en week-end ou en congés : 28% ont pu faire réceptionner un colis (34% de ceux qui sont absents 3 à 10 semaines pour les vacances mais 13% pour ceux qui ne partent pas en vacances), 22% ont fait garder leurs clés ou arroser leurs plantes par un voisin (respectivement 27% et 9% selon que l'on part ou non en vacances) et 8% ont pu faire nourrir, garder ou promener leurs animaux domestiques (respectivement 9% et 5%). Les ménages qui s'absentent pour des week-ends et/ou des vacances rendent aussi ces services dans les mêmes proportions qu'ils les reçoivent. Comme pour les visites, les enfants sont aussi l'occasion d'échanges de services : 20% des ménages avec enfants les ont fait garder par un voisin.

Certains échanges de services vont au-delà des agencements de la vie quotidienne, comme l'aide au bricolage et au jardinage (10%), aux démarches administratives (4%) et le fait de conduire ou accompagner des voisins dans certains déplacements (6%). Ces services, qui ne concernent que certains types de populations, sont, par définition, moins fréquemment rendus. Ils sont moins souvent réciproques, ce qui ne saurait surprendre : alors que la réciprocité est de mise pour 44% de ceux qui se prêtent des ingrédients, elle n'est que de 8% pour le bricolage, 10% pour accompagner un voisin mais s'élève à 21% pour les démarches administratives –à propos desquelles l'entraide n'est donc pas négligeable. De tels services sont plus souvent rendus par d'autres habitants du quartier que par des voisins de l'immeuble (garder les enfants : 24% des ménages avec enfants, démarches administratives, comme ou accompagner : 12% de l'ensemble des ménages). Enfin, il faut préciser que 12% des enquêtés disent avoir bénéficié d'autres services (et 21% en ont rendu d'autres) mais le questionnaire ne permet pas de savoir lesquels. Certains apparaissent dans les entretiens : aider à porter les sacs au retour des courses, changer une ampoule sur le palier par exemple. Quelques-uns sont même assez insolites, comme pour cet habitant du quartier du Port à qui une voisine paniquée a demandé de venir dans son salon pour écraser une araignée.

On le voit, les échanges de services oscillent entre sociabilités et solidarités. D'autres formes de solidarités de proximité peuvent être mises en évidence par l'enquête : 10% disent pouvoir compter sur des amis dans le quartier en cas de problème financier, ce taux étant particulièrement élevé dans les quartiers gentrifiés (21%), mais plus faible dans les quartiers de grands ensembles en périphérie (7%) ou de mixité sociale programmée (8%). 10% peuvent compter sur des membres de la famille habitant le quartier pour une telle aide⁴, une proportion que l'on retrouve avec assez peu de variations d'un quartier à l'autre, sauf dans les quartiers de mixité sociale programmée (3%) où les membres de la famille habitent rarement le même quartier. Les habitants du quartier qui ne sont ni membres de la

⁴ En comptant la famille dans le quartier et au-delà, 65% disent pouvoir compter sur leur famille en cas de problème financier.

famille ni amis ne sont que très rarement vus comme pouvant aider en cas de problème d'argent : seulement 2%. Les solidarités peuvent également jouer dans la recherche d'un emploi. 24% échangent des informations sur les offres d'emplois, 39% des chômeurs. Ces échanges d'information sont intéressants à prendre en compte mais ne débouchent pas toujours : si 38% des personnes en emploi ont trouvé leur travail grâce à des relations, 6 % l'ont eu par l'intermédiaire d'une personne habitant le quartier, qu'il s'agisse d'un membre de la famille, d'un ami ou, plus rarement (1,5%) d'un autre habitant. Lorsque l'emploi est trouvé grâce à un autre habitant du quartier qui n'est ni membre de la famille ni ami, il s'agit surtout d'emplois féminins, de proximité et peu qualifiés tels qu'agent de service hospitalier, aide à domicile, auxiliaire de vie, agent de restauration en cantine scolaire ou encore gardienne d'immeuble⁵. Les entretiens attestent que l'on fait aussi parfois appel à ses voisins dans la recherche d'un stage pour les enfants en formation. Enfin, on peut noter que 5% des ménages avec enfants font profiter leurs enfants d'un soutien scolaire apporté par un voisin. Bien que réelles, ces solidarités restent minoritaires, et engagent plus la famille ou les amis que les personnes seulement qualifiées de voisin. Elles sont par ailleurs sous-représentées dans les quartiers populaires.

LA FÊTE DES VOISINS

Organisée le dernier vendredi de mai ou le premier vendredi de juin, la fête des voisins a été lancée en 1999 par Atanase Perifan, dirigeant de l'association « Paris d'amis » et conseiller municipal RPR de Paris. Appuyée par l'association des maires de France, des bailleurs sociaux et, depuis 2007, par l'association « Voisins solidaires », elle a essaimé dans le reste de la France et à l'étranger. En France elle réunit, selon l'organisation « fête des voisins », près de 10 millions de participants. Ses promoteurs y voient un moyen de lutter contre l'isolement, « un antidote à l'individualisme et au repli sur soi », « à l'origine de nouvelles solidarités de proximité » par la mise en place de moments de convivialité, comme les buffets et repas d'immeubles⁶.

Une fête des voisins inégalement implantée

Un tiers seulement des enquêtés déclare qu'il n'y pas de fête des voisins organisée chez eux (28%) ou ne pas savoir s'il y en a une (7%) dans son voisinage. Les réponses divergent parfois à l'intérieur d'un même immeuble. Dans les endroits où elle a lieu, 12% y participent chaque année, 24% de temps en temps et 64% jamais. Elle ne constitue donc pas une pratique majoritaire à l'intérieur des immeubles et peut ne concerner qu'un noyau de résidents.

La fête des voisins semble plus implantée à Choisy, dans le quartier du Port (où seulement 16% des répondants affirment qu'il n'y a pas de fête des voisins) comme aux Navigateurs (13%), et à Riquet (19%). À l'inverse, elle se tient peu à Auteuil (61% disent qu'il n'y a pas de fête des voisins, alors que ce taux n'est que de 29% dans l'autre quartier bourgeois, Ainay) et dans les quartiers périurbains, tout particulièrement à la Bâtie Mongascon (59%) et la Tour du Pin (52%). L'absence de fête des voisins peut provenir aussi bien d'une relative faiblesse de la vie de voisinage, que de son dynamisme qui la rend inutile aux yeux des habitants.

Lorsqu'il y a une fête des voisins, c'est dans les quartiers populaires que l'on s'y rend le moins : 78% des habitants des quartiers en rénovation urbaine n'y vont jamais, taux qui passe à 73% dans les quartiers populaires de ville centre, 72% dans les quartiers périurbains urbains et 69% dans ceux de mixité sociale programmée, alors qu'il n'est que de 50% à 55% dans les autres quartiers. Ces derniers

⁵ 10 % des personnes occupant ces emplois ont trouvé grâce à un proche habitant le quartier, 3% grâce à d'autres personnes du quartier et 15% grâce à un proche n'habitant pas le quartier.

⁶ Plaquette de présentation de la fête des voisins, <https://www.lafetedesvoisins.fr> consulté le 10/01/2020.

sont toutefois assez contrastés : la fête des voisins est par exemple snobée à Auteuil par 59% des habitants, mais seulement par 26% de ceux d'Ainay.

Qui participe à la fête des voisins ?

Ceux qui y vont chaque année sont plutôt des ménages aisés, diplômés du supérieur, cadres (à dominante culturelle ou économique) ou retraités, habitant depuis plus de 5 ans dans leur logement, résidant des quartiers bourgeois, gentrifiés ou du périurbain rural.

Ceux qui y vont de temps en temps ont un profil assez semblable mais ont des revenus un peu plus modestes, sont plus souvent des professions intermédiaires ou cadres à dominante culturelle. Les immigrés sont aussi surreprésentés.

Ceux qui n'y vont jamais sont l'image opposée des précédents : plus jeunes, plus modestes, arrivés récents, locataires (du privé mais surtout du social), plus souvent inactifs ou au chômage, plus souvent immigrés, plus masculins, avec une surreprésentation des ouvriers. Le peu d'appétence des locataires du parc social pour la fête des voisins peut justifier, pour les bailleurs sociaux, de mettre en place d'autres types d'action s'ils souhaitent favoriser les liens de proximité.

Parmi ceux qui y participent chaque année, 75 % estiment que cela a renforcé leurs relations avec les voisins, et 25% que cela n'a rien changé : les premiers sont plutôt des ménages aisés, ainsi que des familles monoparentales et des couples sans enfants alors que les seconds appartiennent plus souvent aux catégories modestes, dans les quartiers populaires et de grands ensembles. Parmi ceux qui n'y vont qu'occasionnellement 53% affirment que cela a renforcé leurs liens, 44% que cela n'a rien changé, 2% que cela les a affaiblis et 2% ne savent pas.

III. Des relations de voisinage fortement différenciées

L'importance de l'ancienneté de résidence

Ces données d'ensemble varient fortement selon les catégories de ménage. Nous envisageons d'abord le type de bâti, avec la différence entre habitat individuel et collectif, ainsi que du statut d'occupation, la différence entre propriétaires et locataires étant souvent vue comme un trait distinctif même si ses effets peuvent varier (Grafmeyer 1991), ou encore de l'ancienneté de résidence qui permet la construction dans le temps long des relations de voisinage.

EC montrait que l'intensité des relations évoluait en raison inverse de la densité de l'habitat, et qu'elle était minimale dans les grands ensembles. Tout en allant dans le même sens, les résultats sont ici plus nuancés. Le type d'habitat n'est pas indifférent, mais ses effets ne sont pas univoques. Les résultats opposent surtout l'habitat individuel, avec des sociabilités et des échanges de services très fréquents dans le voisinage immédiat mais proches de la moyenne au-delà, et l'habitat collectif où les relations sont moins développées. Néanmoins, l'habitat individuel est minoritaire dans l'échantillon, essentiellement situé dans les communes du périurbain éloigné, regroupant surtout des propriétaires⁷ qui y habitent depuis longtemps. Il y a donc une concentration de facteurs qui expliquent la spécificité de l'habitat individuel, en plus de la morphologie du bâti elle-même. Les différences au sein de l'habitat collectif sont un peu moins nettes. Plus la taille de l'immeuble augmente et moins on observe d'échanges de services ou de sociabilités dans le quartier. En revanche, les visites de voisins de

⁷ 31% des propriétaires habitent une maison, 60% des locataires HLM dans des immeubles de plus de 20 logements, tandis que les locataires du privé se partagent entre les immeubles de moins de 20 logements (48%) et ceux de plus de 20 logements (45 %).

l'immeuble semblent peu affectées, et ont même tendance à augmenter dans les plus grands immeubles. Il faut préciser que les locataires du parc social sont surreprésentés dans les immeubles de plus de 40 logements, qui se retrouvent surtout dans les quartiers populaires de ville centre, particulièrement dans les tours de Riquet ou aux Batignolles.

TABLEAU 2 : RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DU RAPPORT À L'HABITAT (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Type immeuble	Logement individuel (y.c maison mitoyenne)	77	74	60	42
	Immeuble de moins de 20 logements	68	71	56	44
	Immeuble 20 à 40 logements	69	71	54	44
	Immeuble plus de 40 logements	71	63	<u>52</u>	<u>35</u>
Statut occupation	Propriétaire	83	76	60	45
	Locataire privé	<u>59</u>	<u>64</u>	58	44
	Locataire HLM	<u>65</u>	<u>65</u>	<u>45</u>	<u>35</u>
Ancienneté de résidence	Moins de 2 ans	<u>52</u>	<u>52</u>	<u>48</u>	<u>36</u>
	2 à 4 ans	68	69	54	41
	5 à 9 ans	75	73	55	44
	10 à 19 ans	75	74	61	49
	20 ans et plus	81	75	57	39
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

Lecture : 77% des habitants de maisons individuelles sont entrés chez un voisin ou en ont fait entrer un chez eux au moins une fois au cours des 12 derniers mois. En gras : sur-représentation par rapport à l'ensemble des ménages. Souligné : sous-représentation

Le lien entre type d'habitat et fréquence des relations dépend du statut d'occupation : pour les propriétaires et les locataires du privé, la fréquence des réceptions comme des services (dans l'immeuble et dans le quartier) diminue avec la taille de l'immeuble et est minimale pour ceux de plus de 40 logements. La relation est inverse pour les locataires du parc social pour qui la fréquence des relations augmente dans les grands immeubles. Si la taille des immeubles a un effet, il n'est pas indépendant des autres dimensions qui composent le cadre d'habitat, notamment l'ancienneté de résidence et le statut d'occupation.

On constate une différence entre propriétaires et locataires dans le voisinage immédiat. Les premiers entretiennent plus de relations de sociabilités et échangent plus de services que les seconds, et les écarts se retrouvent même lorsque l'on ne prend en compte que l'habitat collectif. Les locataires du parc social ont des relations un peu plus fréquentes au sein de l'immeuble que ceux du privé, mais l'écart est moins important qu'entre propriétaires et locataires. Les relations au sein de la copropriété jouent sans doute un rôle dans ces écarts. À l'échelle du quartier, les propriétaires et les locataires du privé ont des profils assez proches, tandis que les locataires HLM entretiennent moins de liens. Ces résultats ne changent pas en corrigeant par l'ancienneté de résidence. Certes, le statut d'occupation recoupe cette dernière : les propriétaires sont ceux qui habitent depuis plus longtemps dans leur

logement (55% depuis plus de 10 ans) suivis des locataires du parc social (50% entre 5 et 20 ans) et de ceux du parc privé (65% moins de 5 ans). Les écarts entre propriétaires et locataires restent toutefois équivalents si on les compare à ancienneté égale.

L'ancienneté de résidence a un effet important, déjà mis en évidence dans EC qui établissait la périodisation suivante : faibles au début, les relations de voisinage se constituent et augmentent les deux premières années. Elles se renforcent par des liens plus étroits au bout d'une dizaine d'années mais diminuent après 20 ans. Les résultats de MQMV confirment le rôle de l'ancienneté qui apparaît comme l'un des facteurs ayant le plus d'impact sur l'intensité des relations de voisinage : la fréquence de tous les types de relations augmente avec le temps. L'augmentation est forte les dix premières années (avec un palier important au bout de deux ans, et, dans une moindre mesure, après cinq ans) puis plus modérée après 10 ans. On peut penser que l'ancrage dans le quartier est compensé, au moins en partie, par les évolutions du voisinage et le départ de certains voisins. L'approfondissement des relations de voisinage ne semble pas marquer de palier après 10 ans comme dans EC mais renvoyer à un processus continu : ainsi, la proportion de ceux qui citent un voisin comme ami augmente régulièrement avec l'ancienneté, passant de 26% pour ceux ayant emménagé il y a moins de 2 ans à 35% pour ceux qui habitent leur logement depuis 20 ans et plus.

L'âge et la présence d'enfants : une influence sur l'intensité mais aussi sur l'échelle des relations de voisinage

Le rapport à l'habitat dépend aussi d'autres caractéristiques. La prise en compte de la composition du ménage et de la position dans le cycle de vie apporte de nouveaux éclairages.

TABEAU 3 : VARIATIONS DES RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DU SEXE, DE L'ÂGE ET DE LA COMPOSITION DU MÉNAGE (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Sexe	Homme	67	67	<u>51</u>	41
	Femme	72	71	57	42
Âge	18-29 ans	<u>57</u>	<u>57</u>	53	39
	30-44 ans	69	71	60	49
	45-59 ans	75	74	58	45
	60-74 ans	75	69	<u>49</u>	<u>31</u>
	75 ans ou plus	77	71	<u>48</u>	<u>34</u>
Composition du ménage	Solo	<u>64</u>	<u>62</u>	<u>48</u>	<u>37</u>
	Couples sans enfants	73	73	<u>49</u>	<u>34</u>
	Couples avec enfants	77	74	65	41
	Famille monoparentale	67	70	55	43
	Autres situations	<u>64</u>	66	62	44
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

Les femmes voisinent plus que les hommes, quel que soit l'indicateur mais il faut rester prudent dans l'interprétation car les écarts ne sont pas toujours significatifs (à l'exception des visites dans le quartier) et parce que certaines relations concernent les deux membres du couple. La prépondérance féminine dans l'entretien des relations de voisinage avait déjà été pointée par EC. Néanmoins, EC la mettait surtout en avant à propos des cadres alors que nous observons les plus grands écarts entre hommes et femmes pour les ouvriers et les employés : pour ces PCS, 56% des femmes échangent à la fois des visites et des services contre 45% pour les hommes, alors que ces proportions sont respectivement de 64% et 60% pour les cadres et professions intermédiaires. L'écart homme femmes est plus net pour le fait de prendre un café ou avoir une discussion que pour les repas, qui engagent souvent les deux membres du couple. Il n'y a que pour le fait de rendre un service que la fréquence est (très légèrement) supérieure chez les hommes. C'est surtout vrai pour le bricolage (17% contre 8% pour les femmes), alors qu'à l'inverse 13% des femmes ont gardé les enfants de voisins contre 6% des hommes.

Les relations de voisinage dans l'immeuble évoluent avec l'âge, même s'il s'agit d'un effet combiné de l'âge et de l'ancienneté de résidence, deux variables étroitement liées. Plus faibles avant 30 ans, elles deviennent maximales aux âges intermédiaires. EC notait qu'elles étaient maximales entre 30 et 44 ans mais cela doit être nuancé : la bascule qui se joue autour de la quarantaine et que l'on observe dans MQMV ne recouvre pas tant une diminution générale des relations de voisinage que leur recentrage progressif sur l'immeuble au détriment du quartier. Après 60 ans, cette évolution se poursuit, et, si les visites à l'échelle de l'immeuble restent fréquentes, les échanges de services et, surtout, les relations dans le quartier se raréfient. Les sociabilités des retraités évoluent très différemment selon le milieu social : les anciens cadres maintiennent un niveau élevé de sociabilité alors que celle des anciens ouvriers et employés décline. Après 75 ans, les relations évoluent, sans se réduire pour autant : on reçoit plus mais on va moins chez les autres. Les services changent également

de nature : les 30-44 ans s'aideront surtout pour les enfants. Les 45-59 ans vont plutôt réceptionner un colis, garder les clés ou nourrir les animaux domestiques, tandis que les 60-74 ans sont les plus nombreux à aider aux démarches administratives ou à l'accompagnement de voisins, deux types de services dont bénéficient en premier lieu les plus de 75 ans. Cela semble témoigner de l'existence d'une solidarité entre jeunes retraités et personnes âgées, et pas seulement entre les générations des actifs et celles des retraités.

À l'échelle du quartier, les 18-29 ans s'invitent surtout pour des apéritifs, les 45-59 ans pour des repas. Les 30-44 ans cumulent les deux types de réceptions, tout en étant aussi les plus nombreux à se voir pour un café ou une simple discussion. Les plus de 60 ans en revanche ont moins de relations dans le quartier. Ils en ont même moins que les 18-29 ans qui d'une manière générale, sont ceux qui voisinent le moins.

La situation familiale, peu étudiée dans EC, entre également dans la caractérisation des relations de voisinage. On la résume parfois à la présence des enfants qui peuvent effectivement être une source importante de liens comme de conflits. Cela se confirme pour les familles avec enfants, qui déclarent plus de relations que les autres catégories de ménages, mais doit être précisé et nuancé. D'une part, ces familles avec enfants ne se différencient qu'assez peu des couples sans enfants pour ce qui concerne les relations dans l'immeuble. C'est à l'échelle du quartier que l'écart se creuse, sans doute du fait des rencontres avec d'autres parents d'élèves dans le quartier. Par ailleurs, les familles monoparentales ont moins de relations dans l'immeuble que les couples sans enfants, même si elles en ont plus dans l'ensemble du quartier. De manière inattendue, ces familles déclarent ne recevoir que très peu de services mais en donner beaucoup. Parmi les services rendus, les familles monoparentales se distinguent par l'aide aux démarches administratives et le fait d'accompagner d'autres voisins autant que par l'aide à la garde d'enfants, alors que les familles avec enfants réceptionnent les colis, gardent les clés et arrosent les plantes : la configuration familiale se combine ici avec le milieu social (cf. infra). Les solos affichent moins de relations (de tous types) que les autres catégories. Certes, les couples sans enfants d'âge scolaire et les solos sont souvent plus âgés que les ménages avec enfants. Néanmoins, les résultats se maintiennent si l'on ne considère que les solos des classes d'âges intermédiaires (30-59 ans). De façon schématique, on pourrait dire qu'il y a un « effet couple » qui joue sur les sociabilités (les couples ont plus de sociabilités que les personnes seules) et un « effet enfant » qui joue sur le fait d'avoir des sociabilités en dehors du voisinage immédiat et dans l'ensemble du quartier.

Le voisinage, une affaire de milieu social

L'influence du milieu social sur les relations de voisinage est le résultat le plus détaillé dans EC, qui montre que, contrairement à une vision alors largement répandue, les sociabilités des ouvriers n'étaient pas plus développées que celles des classes moyennes et supérieures, et plus particulièrement des classes moyennes supérieures. Le voisinage y est décrit comme une ressource rare, inégalement accessible aux différents groupes et dont l'entretien nécessite d'engager d'autres ressources. Les résultats de RR confortent ce constat, que nos résultats tendent même à accentuer : quel que soit l'indicateur retenu, les cadres et professions intermédiaires voisinent plus que les employés et ouvriers. On retient ici trois variables complémentaires pour prendre en compte la situation sociale : la catégorie socio-professionnelle, la situation d'emploi et l'origine, non étudiée dans EC et approchée ici par le pays de naissance.

TABEAU 4 : RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DE LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, DE L'ORIGINE ET DE LA SITUATION D'EMPLOI (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
PCS	Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	76	71	62	45
	Professions intermédiaires et petits indépendants	74	76	60	47
	Ouvriers et employés qualifiés	<u>65</u>	65	<u>47</u>	<u>36</u>
	Ouvriers et employés non qualifiés	<u>65</u>	66	<u>50</u>	<u>38</u>
Pays de naissance	Immigrés	68	<u>64</u>	53	43
	Enfants d'immigrés	67	69	<u>50</u>	39
	Natifs	71	71	57	42
Situation d'emploi	Étudiants	<u>52</u>	65	56	42
	Retraités	75	70	<u>48</u>	<u>32</u>
	Au chômage	<u>64</u>	<u>62</u>	55	43
	Autres inactifs	70	70	55	45
	En emploi	70	72	57	43
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

La situation d'emploi recoupe en partie les catégories d'âge comme en témoignent l'importance des relations de voisinage dans l'immeuble pour les retraités et leur faiblesse pour les plus jeunes, étudiants, dans l'immeuble comme dans le quartier. L'intérêt de cette variable est surtout de faire ressortir les différences entre actifs, chômeurs et inactifs. Même si l'on peut supposer que chômeurs et inactifs (ici, souvent des femmes au foyer) sont plus souvent présents dans le quartier que les actifs en emploi, cela ne se traduit pas par des relations de voisinage plus intenses. Actifs et inactifs voisinent de façon assez similaire : les actifs reçoivent légèrement plus et rendent un peu moins service aux voisins de l'immeuble, mais voisinent un peu plus dans le quartier. La prise en compte du temps de travail, qui peut être un indicateur (partiel) de présence dans le quartier va dans le même sens : ceux qui travaillent à temps partiel (moins de 35h) ne rentrent pas plus souvent chez leurs voisins que ceux qui travaillent plus de 40h (61% vs 64%) ; ils ne reçoivent pas plus (58% vs 60%). Les échanges de service se situent à des niveaux comparables (57% vs 55%) même si les services ne sont pas les mêmes (prêt d'objets ou d'ingrédients contre réception colis pour ceux travaillant plus de 40h). Les écarts ne sont pas très importants non plus à l'échelle du quartier. La disponibilité et la présence dans le quartier ne se traduisent donc pas directement par des relations de voisinage plus développées, au contraire. A l'inverse une présence réduite dans l'espace local n'empêche pas de voisiner, et influence plus la forme prise par les relations de voisinage que leur intensité. Ce résultat tend à confirmer l'idée du voisinage comme ressource inégalement partagée.

Comme dans EC, les relations de voisinage dépendent fortement de la catégorie socioprofessionnelle. Les classes moyennes voisinent nettement plus que les catégories populaires, quel que soit l'indicateur retenu, et quel que soit le quartier, même lorsque les classes moyennes y sont minoritaires. Cela se retrouve également pour d'autres indicateurs de sociabilité et de participation, comme l'appartenance

à une association qui concerne 38% des cadres, 33% des professions intermédiaires, mais seulement 20% des ouvriers et employés qualifiés et 17% des employés et ouvriers non qualifiés. Les inégalités et la logique de cumul des relations sont bien à l'œuvre (Héran, 1988). En revanche, les distinctions semblent plus faibles à l'intérieur de ces deux grands groupes, entre cadres et professions intermédiaires d'une part, entre ouvriers et employés qualifiés et ouvriers et employés non qualifiés d'autre part. Dans le détail, on peut apporter les précisions suivantes⁸ :

- Les petits indépendants, artisans et commerçants, voisinent à un niveau comparable, voire supérieur, à celui des cadres. Contrairement à ce qui était observé dans EC, où les commerçants rendaient plus service qu'ils n'en recevaient, ce sont les catégories pour lesquelles la réciprocité dans les échanges de services est la plus élevée (54% contre 42% pour l'ensemble). Il ressortait de l'enquête EC l'idée que certains échanges de services susceptibles de prolonger l'activité professionnelle entraînent de façon spécifique dans l'économie des relations de voisinage, soit en distinguant des catégories particulièrement serviables telles que des artisans, ou ouvriers qualifiés de type artisanal qui peuvent effectuer des réparations, soit en incitant d'autres à conserver une certaine réserve pour ne pas trop mêler relations personnelles et professionnelles, notamment les professions libérales et les professions intermédiaires de la santé et du travail social. Nos résultats s'éloignent ici de ceux d'EC : comme les artisans et les commerçants, les professions libérales et les intermédiaires de la santé et du travail social se caractérisent par des degrés élevés de réciprocité (respectivement 56 % et 47 % contre 42 % pour l'ensemble). Les ouvriers qualifiés de type artisanal, tels que les plombiers, sont un plus engagés dans les échanges de services que les autres catégories d'ouvriers, à un niveau comparable à la moyenne de l'ensemble (et cela vaut également pour les visites).
- Les différences entre cadres et professions intermédiaires tiennent moins à l'intensité globale des relations de voisinage qu'à la réciprocité dans les échanges de service : les professions intermédiaires sont ainsi plus nombreuses à avoir rendu des services sans en avoir reçu en échange (20% contre 13% pour les cadres), alors que les cadres font plus état d'échanges réciproques. Les enseignants, quel que soit le niveau, et les professions intellectuelles sont les plus nombreux à recevoir des services sans en donner (19% contre 10% pour l'ensemble de la population).
- Les ouvriers qualifiés de type artisanal ainsi que les personnels de services directs aux particuliers (dont les assistantes maternelles) voisinent plus que les employés et les ouvriers non qualifiés, mais les écarts entre qualifiés et non qualifiés sont faibles. Les employés administratifs d'entreprise échangent autant des visites et des services que l'ensemble de la population (respectivement 71% et 73%) tandis que les policiers et militaires sont ceux qui en échangent le moins (respectivement 56% et 34%).

La nature des relations de voisinage diffère également selon le milieu social : les cadres et professions intermédiaires se rendent visite pour des apéritifs et des simples discussions, et dans une moindre mesure pour les incidents et nuisances (notamment les cadres), alors que pour les repas et le café l'écart avec les employés et ouvriers est plus faible. Les classes moyennes, plus particulièrement les

⁸ Du fait des effectifs, les écarts ne sont pas toujours significatifs. Il faut donc prendre ces résultats avec une certaine prudence.

professions intermédiaires, réceptionnent les colis, gardent les clés ou arrosent les plantes, et nourrissent les animaux. Les catégories populaires se prêtent des ingrédients et objets, gardent les enfants, aident aux démarches administratives et à accompagner/véhiculer des voisins. Elles se rendent aussi plus « d'autres services » non détaillés dans le questionnaire. Apparemment moins nombreux, ces échanges de services au sein des catégories populaires sont ainsi plus tournés autour de l'organisation de la vie quotidienne tandis que ces des classes moyennes et supérieures ont aussi de nombreux échanges liés à l'absence du logement, pour les week-ends ou les vacances.

Les niveaux relativement proches entre natifs et immigrés cachent de fortes disparités entre origines et entre quartiers. Les écarts avec les personnes nées en France sont plus importants pour les immigrés originaires du Maghreb et du reste de l'Afrique. Ces derniers sont reçus un peu moins souvent chez leurs voisins d'immeuble, et pour des cafés, des discussions et des repas, plus que pour des apéritifs ou à l'occasion d'incidents. Contrairement à ce qui se joue pour la classe sociale, les niveaux de sociabilité de « natifs » et des immigrés s'inversent dans les quartiers qui comptent le plus d'immigrés, ceux de grands ensembles en périphérie comme ceux du périurbain urbain, mais pas dans les quartiers populaires de ville centre. Ainsi à Armstrong, 44% des natifs de parents nés en France n'ont échangé ni visites ni services avec leurs voisins contre 20% des immigrés. Ces chiffres se montent respectivement à 27% et 15% aux Navigateurs, 25% et 17% à la Tour du Pin, 26% et 25% à Montereau. Cette spécificité ne s'étend pas aux enfants d'immigrés qui sont moins nombreux à voisiner que les immigrés dans ces quatre quartiers, alors qu'ils entretiennent plus de relations de voisinage que les immigrés dans les autres quartiers.

IV. Des contextes structurants

Ces dernières remarques montrent l'intérêt qu'il y a à prendre en compte les contextes résidentiels. Les variations locales ont été peu explorées dans EC. En revanche, RR, portant spécifiquement sur les quartiers anciens de centre-ville, a démontré leur caractère déterminant. Les déclinaisons locales dépendent de la façon dont les différentes variables évoquées ci-dessus sont représentés dans chaque quartier, mais aussi de facteurs spécifiques et de dynamiques propres expliquent la forme qu'y prennent les relations de voisinage.

TABLEAU 5 : RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DU QUARTIER D'ENQUÊTE (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Quartiers bourgeois	Auteuil	74	<u>57</u>	62	<u>42</u>
	Ainay	77	85	67	46
Quartiers gentrifiés	Batignolles	72	70	66	51
	Croix-Rousse	75	81	79	66
Quartiers populaires de ville-centre	Riquet	79	74	52	<u>36</u>
	Grange Rouge	<u>62</u>	<u>54</u>	<u>43</u>	<u>32</u>
Quartiers de mixité sociale programmée	Quartier du port	68	75	<u>37</u>	<u>35</u>
	ZAC Bon Lait	<u>64</u>	81	<u>50</u>	43
Quartiers de grands ensembles	Navigateurs	<u>61</u>	<u>63</u>	<u>43</u>	40
	Armstrong	<u>57</u>	<u>56</u>	<u>40</u>	<u>24</u>
Petites villes périurbaines	Montereau	<u>58</u>	<u>63</u>	<u>45</u>	<u>36</u>
	Tour-du-Pin	71	<u>60</u>	43	<u>33</u>
Communes rurales périurbaines	Marolles	85	83	68	45
	La Bâtie	76	75	61	46
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

On peut distinguer deux grands principes de variation entre quartiers.

Le premier concerne l'intensité des relations de voisinage. Dans certains types de quartiers, les relations de voisinage sont plus fréquentes pour la plupart des indicateurs. C'est le cas des voisinages des communes rurales et des quartiers les plus centraux, qu'ils soient bourgeois ou gentrifiés. À l'opposé, les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, de même que les quartiers du périurbain urbain, affichent les taux les plus bas pour tous les types de relations de voisinage. Les quartiers de mixité sociale programmée et les quartiers populaires en ville centre occupent des positions intermédiaires, tout en présentant des configurations de relations de voisinage bien différentes.

Le second principe de différenciation porte sur les modalités des relations de voisinage qui permettent de faire ressortir des particularités propres à chacun des types de quartier.

- Dans les quartiers où les relations sociales sont les plus fréquentes, les communes du périurbain rural se signalent par la grande intensité des relations de proximité immédiate, avec les habitants des maisons les plus proches, aussi bien pour les services que pour les visites. Tout en restant supérieures à l'ensemble de l'échantillon, les relations sont moins fréquentes lorsque l'on élargit l'échelle du voisinage à l'ensemble de la commune. Non seulement le pourcentage de réceptions diminue mais l'écart entre visites et services se creuse également. À l'inverse, dans les quartiers gentrifiés les réceptions comme les échanges de services à l'échelle du quartier sont fréquents, l'espace du quartier apparaissant presque comme un prolongement de celui de l'immeuble. Les quartiers bourgeois ressemblent aux quartiers gentrifiés pour ce qui regarde les relations à l'intérieur des immeubles, mais s'en démarquent par des échanges de services moins fréquents avec d'autres habitants du quartier. Dans tous ces quartiers centraux, les habitants ont souvent de la famille habitant à proximité (20% contre 14% pour l'ensemble

de l'échantillon), ce qui ajoute encore au cumul des relations et des réseaux. Néanmoins, ils citent leurs amis comme personnes avec lesquelles ils ont le plus de contacts, alors que dans les autres quartiers que ceux de la ville centre, ce sont les relations avec la famille qui, à plus de 50%, sont citées comme étant les plus fréquentes.

- Les deux types de quartiers formant le groupe intermédiaire (en termes de relations sociales) ont pour point commun la faiblesse des relations dans le quartier mais présentent deux visages opposés si l'on considère les relations au sein de l'immeuble : dans les quartiers de mixité sociale programmée les échanges de services l'emportent sur les réceptions, alors que c'est l'inverse dans les quartiers populaires de ville centre. Pour ces derniers il convient toutefois d'opérer une distinction entre Grange rouge et Riquet qui ont des profils très différents, Riquet se rapprochant de la moyenne de l'échantillon, tandis que Grange Rouge ressemble aux quartiers de grands ensembles.
- Les deux types de quartiers où les relations sont les moins denses offrent des profils assez similaires, la principale différence étant la faiblesse des visites à l'échelle de l'immeuble dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine par rapport à ceux du périurbain urbain. Dans le périurbain urbain, la présence de la famille est plus rare (9% contre 20% dans les quartiers de grands ensembles)

Les profils de quartier peuvent aussi différer au sein d'un même type. Si les deux quartiers ruraux présentent des caractéristiques similaires, les autres quartiers se distinguent deux à deux à l'intérieur de chaque type⁹.

On retiendra particulièrement les traits suivants.

- Auteuil et Ainay se distinguent notamment par les échanges de services, moins fréquents dans le quartier parisien. La différence tient surtout à la réception des colis (76% des habitants d'Ainay ont réceptionné un colis pour leurs voisins contre seulement 38% à Auteuil), alors que pour d'autres services les habitants d'Auteuil arrivent en tête. Il ne faut donc sans doute pas y voir une différence majeure dans les modes de sociabilité entre ces deux quartiers. Peut-être n'y a-t-il qu'un effet de la présence de gardiens d'immeubles ou de différences dans l'accès aux immeubles. D'ailleurs, autant que d'une différence entre Auteuil et Ainay, il s'agit d'une différence d'usages entre Paris et Lyon : dans les quartiers de Paris intra muros, la réception de colis concerne 42% des répondants contre 66% à Lyon.
- L'intensité des relations à l'échelle du quartier, que l'on a notée pour les quartiers gentrifiés, est surtout vraie à la Croix-Rousse. À noter que 60% des habitants de la Croix-Rousse citent l'ambiance et la vie de quartier parmi les avantages de leur quartier (contre 20% en moyenne, 44% aux Batignolles).
- Le caractère très contrasté des deux quartiers populaires de ville centre limite l'intérêt de la comparaison, Grange Rouge étant l'un des quartiers (avec Armstrong et Montereau) à accuser des relations significativement plus basses quel que soit l'indicateur. A Riquet, les

⁹ Afin de mieux repérer les effets contextuels de chaque quartier, nous avons réalisé quatre régressions logistiques, une pour chacun des quatre indicateurs, en contrôlant l'effet de la variable quartier par les autres variables prises en compte jusqu'ici. Ces régressions ne sont pas présentées dans le chapitre mais ils en confirment les résultats, notamment ceux du tableau 5.

sociabilités semblent s'organiser à l'intérieur des grandes tours « Orgues des Flandres » où se retrouvent la plupart des habitants interrogés. Le quartier est fortement clivé entre les habitants des copropriétés et ceux du logement social.

- Les deux quartiers de mixité sociale programmée se caractérisent tous deux par l'importance des échanges de services relativement aux visites, ce qui dessine un type de voisinage assez spécifique, plus pragmatique que convivial (en partie confirmé par le fait la vie de quartier n'est citée comme avantage que par 4% des habitants du Port et 8% de ceux de la ZAC Bon Lait). Ces relations de service s'étendent à l'ensemble du quartier pour la ZAC Bon Lait, pas pour le quartier du Port.
- Les quartiers de grands ensembles en rénovation sont certes ceux où les relations de voisinage sont les plus faibles, mais ils n'en sont pas moins différents. Ainsi, aux Navigateurs, les relations dans le quartier sont plus importantes qu'à Armstrong, en particulier les échanges de services liés aux enfants (non négligeables à Armstrong, mais plus centrés sur l'immeuble). Armstrong est le quartier où l'on compte le plus de personnes n'ayant pas de conversations avec leurs voisins (23% à l'échelle de l'immeuble, 33% à celle du quartier). En revanche, ce sont des quartiers où les habitants ont souvent de la famille (22% à Armstrong, 17% aux Navigateurs)
- Les deux quartiers périurbains se caractérisent par le niveau assez faible des relations de voisinage. Les sociabilités dans le voisinage immédiat sont plus fréquentes à la Tour-du-Pin. Certes, l'habitat individuel y est plus fréquent (40% contre 7% à Montereau) mais la régression contrôle cet effet de l'habitat et il semble y avoir un effet propre des contextes. Celui de Montereau, peu propice aux relations de voisinage, se traduit aussi dans d'autres indicateurs : 14% des habitants y déclarent que les relations de voisinage sont très importantes (contre 31% à la Tour du Pin) et 6% disent entretenir de mauvaises, ou très mauvaises relations de voisinage. Quoique très minoritaire, il s'agit du taux le plus élevé de l'ensemble des quartiers (la moyenne pour l'ensemble s'établissant à 2%). Enfin, 29% s'y sont sentis jugés, contre 16% à la Tour du Pin : les ambiances de quartier y sont donc fort différentes. Des travaux portant sur un autre quartier de Montereau, la ZUP Montereau-Surville, avaient également fait ressortir l'isolement des habitants du quartier (Allen, Bonetti, 2018).
- Comme mentionné ci-dessus, les deux communes du périurbain éloigné présentent des visages assez similaires, un grand nombre d'indicateurs sur les représentations des relations de voisinage se situant à des niveaux proches et en confirmant l'importance.

Conclusion

Loin d'attester un déclin du voisinage, nos résultats montrent que les relations de voisinage demeurent majoritaires et qu'elles dessinent un vaste ensemble de pratiques et de relations différenciées. La prise en compte, non pas d'une échelle progressive des relations de voisinage, mais d'une série d'indicateurs dont on peut décrire les multiples combinaisons permet à ce titre de mieux rendre compte de la diversité des formes et des agencements que peuvent recouvrir les relations de voisinage. En effet le constat du maintien des relations de voisinage doit s'accompagner de celui de leur très grande variabilité selon les contextes et les catégories sociales.

Sur ces deux points, à 35 ans de distance, les convergences entre MQMV et EC dépassent de beaucoup les divergences. En particulier, l'inégal accès au voisinage en fonction du milieu social continue à se montrer structurant et les catégories moyennes et supérieures voistent plus que les classes populaires, quel que soit l'indicateur retenu. S'il est pertinent de rappeler que le voisinage peut fonctionner comme une ressource pour les catégories populaires (Lehman-Frisch et al, 2007), cette ressource est inégalement accessible. 29% des ouvriers et employés non qualifiés considèrent les relations de voisinage comme très importantes, alors qu'il s'agit des catégories voissant le moins, contre seulement 19% des cadres, qui voistent nettement plus.

Références citées

AUTHIER J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville*, Paris, Anthropos.

BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1998, « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », *INSEE Première*, n°571.

GRAFMEYER Y., 2001 « Les sociabilités liées au logement », in Authier (dir) *Du domicile à la ville, vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

GRAFMEYER Y., 1991, *Habiter Lyon*, Lyon, CNRS.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voistent », *Économie et statistique*, n°195, p. 43-59.

HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, n°216, p. 3-22.

LEHMAN-FRISCH S. et al. (2007) « Voisiner », in Dorier-Appril et Gervais –Lambony (dir), *Vies citadines*, Paris, Belin, p. 59-80.

Les conversations

PAR JEAN-YVES AUTHIER ET JOANIE CAYOUCETTE-REMBLIÈRE

Dans un article publié en 1998, basé sur la comparaison de deux enquêtes réalisées en 1982-1983 et en 1997¹, Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon affirmaient que « les Français se [parlaient] de moins de moins », que les relations directes d'ordre privé (hors téléphone), avec les parents, les amis, les collègues, les voisins, ou avec d'autres personnes, étaient en baisse. Au sein de cet affaiblissement général, les deux auteurs relevaient toutefois que les conversations avec les voisins (et avec la parenté) résistaient mieux (Blanpain et Pan Ké Shon, 1998).

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pour paraphraser le titre de l'article pré-cité, les voisins se parlent-ils de moins en moins ? Même si les données issues de notre enquête *Mon quartier, mes voisins* ne sont pas totalement comparables aux données des deux enquêtes de 1982-1983 et de 1997 (car les échantillons ne sont pas identiques² – et pour d'autres raisons, voir infra), leur exploitation permet d'apporter des éléments de réponse à cette question (I). De surcroît, notre enquête permet d'approfondir l'analyse des conversations entre voisins (et, aussi, on le verra, avec les autres habitants du quartier), sous plusieurs registres qui n'ont pas été explorés dans les précédentes enquêtes : les sujets des conversations (II), de la météo à la politique ; les informations échangées (III), sur les commerces du quartier, les écoles, les services à domicile, ou encore, les opportunités d'emploi ; l'usage, enfin, des outils numériques (SMS/MMS, mails, réseaux sociaux) dans les communications entre voisins (IV).

I. Les voisins se parlent-ils de moins en moins ?

Dans l'enquête « Contacts », la question portant sur les conversations avec les voisins était insérée dans un module sur « les relations avec les voisins actuels dans le logement (principal) depuis 1 an ». Elle était énoncée de la façon suivante : « Avez-vous parfois des conversations avec des voisins (échanges de nouvelles, de conseils, de recettes) ? ». Si l'enquêté répondait par l'affirmative, il était invité à indiquer « le nombre de logements voisins concernés ». Dans l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages de l'Insee de 1997, le dispositif était similaire, et la question proche, mais pas tout à fait identique : « Avez-vous parfois, vous-même, ou d'autres personnes de votre foyer, des conversations avec des voisins (échanges de nouvelles, de conseils, de recettes) ». Dans l'affirmative, l'enquêté devait alors préciser « le nombre de ménages voisins concernés ».

Dans notre questionnaire, nous avons procédé un peu différemment : les questions relatives aux conversations ont été posées à la suite des questions sur les visites à domicile et les échanges de services, au cours des 12 derniers mois, impliquant, pour une première série de questions les voisins d'immeubles (ou des maisons alentours), puis, pour une seconde série de questions, les autres habitants du quartier (ou de la commune pour les deux communes rurales)³. Partant du principe que les visites à domicile et échanges de services impliquaient nécessairement des conversations, les

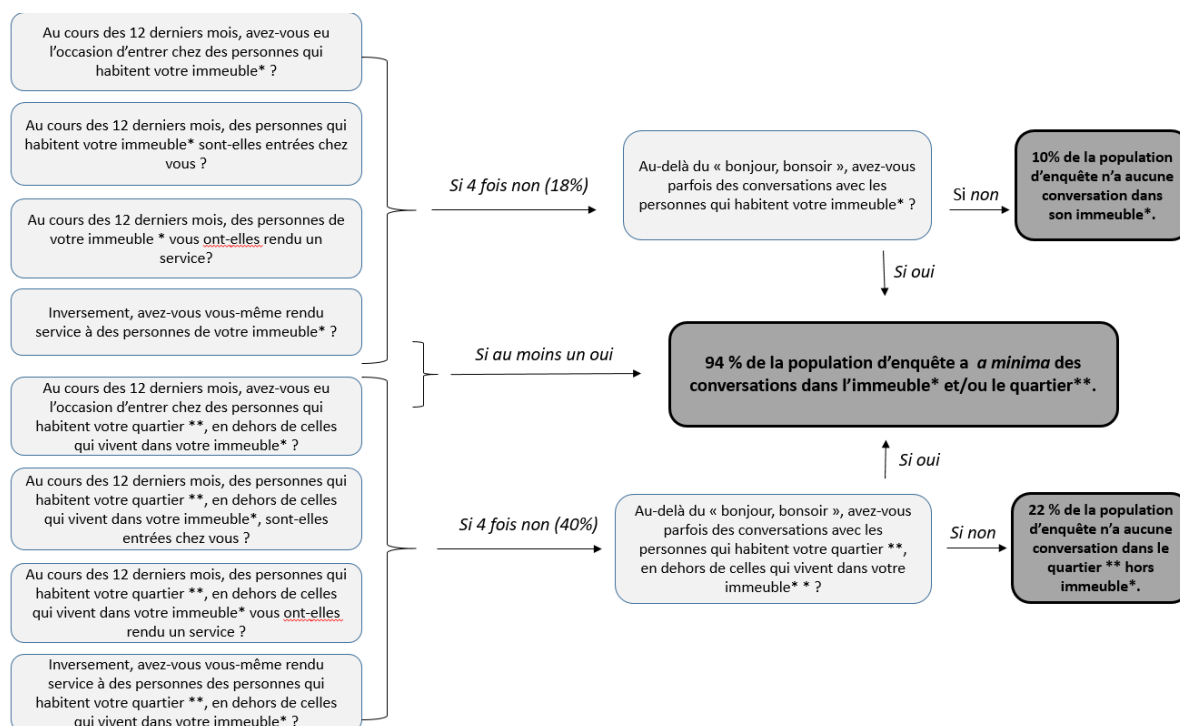
¹ L'enquête « Contacts » (Ined-Insee) et l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (INSEE).

² Dans l'enquête « Contacts » la population interrogée est un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus ; dans l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages, elle est un échantillon de la population française âgée de 15 ans ou plus. Cet écart de trois ans peut sans doute expliquer pour une part les évolutions relevées entre les deux enquêtes.

³ Voir chapitre I - 1B « Visites et échanges de services ».

questions concernant ces pratiques ont précédé une question sur les conversations qui n'était ainsi adressée qu'à ceux qui ne participaient ni aux visites ni aux échanges de services (cf. figure 1). L'ensemble de ces questions ont été dupliquées : après avoir interrogé les relations aux personnes habitant l'immeuble (ou les maisons alentours), nous avons interrogé celles aux autres habitants du quartier (ou de la commune pour les deux communes rurales)⁴. Par la suite, l'ensemble des questions concernant les sujets et formes de conversations ne concernait que les personnes ayant participé aux visites, échanges de services ou conversations, à l'une ou l'autre de ces échelles, soit 95 % de la population totale.

FIGURE 1 – QUANTIFIER LE NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES DANS LES CONVERSATIONS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

*Ou des maisons alentours ; **Ou des habitants de la commune (dans les deux communes rurales périurbaines)

La plupart des habitants des quartiers enquêtés ont parfois des conversations avec leurs voisins d'immeubles. Seuls 9,9 % d'entre eux ne parlent pas à leurs voisins d'immeuble (ou des maisons alentours). Cette proportion est très proche de celle qui se dégageait de l'enquête « Contacts » de 1982-1983, tout en étant légèrement plus élevée : 9,9 % donc contre 8,7 % (Héran, 1987), soit 1,2 points de plus. Au vu de ces résultats, il semble difficile d'affirmer avec force que les voisins se parlent de moins en moins. Même si, une fois encore, les deux pourcentages ne sont pas rigoureusement comparables (les questions ne sont pas exactement les mêmes, les échantillons sont différents), c'est bien plutôt une image de stabilité qui prédomine ici⁵.

⁴ Pour la suite du texte, cette précision ne sera plus mentionnée mais toutes les questions de cette section concernant le quartier sont posées en ce qui a trait à la commune dans les deux communes rurales.

⁵ Nous ne disposons pas de ce même pourcentage pour l'enquête réalisée en 1997. Et il n'est pas possible également de savoir, à partir des données de notre enquête, avec combien de ménages (ou de logements) voisins nos enquêtés ont des conversations, et si ce nombre est, ou non, en diminution.

À ces conversations avec les voisins d'immeubles s'ajoutent d'autres conversations avec les autres habitants du quartier : ainsi, 78 % des habitants des quartiers enquêtés ont parfois des conversations avec d'autres habitants de leur quartier. Le plus souvent les deux se cumulent, mais certains enquêtés ont des conversations uniquement avec leurs voisins immédiats, et d'autres enquêtés, beaucoup moins nombreux, uniquement avec d'autres habitants de leur quartier. Enfin, 6 % des habitants des quartiers étudiés ne parlent ni à leurs voisins, ni aux autres habitants de leur quartier (cf. Tableau 1).

TABLEAU 1– LES CONVERSATIONS DES ENQUÊTÉS

	% des individus ayant des conversations avec...
Des voisins d'immeubles et d'autres habitants du quartier	73
Des voisins d'immeubles uniquement	17
D'autres habitants du quartier uniquement	4
Aucune conversation	6
Total	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L'examen des situations résidentielles, des caractéristiques socio-démographiques et des localisations de ceux qui sont exclus des conversations, à l'échelle de l'immeuble ou à celle du quartier, permet de dégager plusieurs résultats complémentaires. Ainsi, comme le relevait déjà François Héran (1987), les enquêtés les plus récemment installés dans leur logement (moins de deux ans ici, moins d'1 an et demi dans l'enquête « Contacts ») sont les plus enclins à ne pas avoir de conversation avec leurs voisins d'immeubles. Plus globalement, plus on est « ancien », dans son logement ou dans le quartier, et plus on parle à ses voisins ou aux habitants du quartier (avec un seuil significatif au-delà de 10 ans d'ancienneté), ce qui confirme qu'établir des relations nécessite du temps (Grossetti, 2014 ; Ledrut, 1968).

Lié en partie à l'ancienneté de résidence, l'âge constitue un autre facteur nettement discriminant. À l'échelle de l'immeuble, ce sont les individus les plus jeunes (18-29 ans) qui sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir de conversation (18 % contre 9,9 % en moyenne) ; à l'opposé, les plus âgés (75 ans et plus) sont les plus nombreux à parler à leurs voisins. À l'échelle du quartier, la tendance est la même pour les plus jeunes, mais pas pour les plus âgés, qui parlent moins fréquemment avec d'autres habitants que les personnes d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans). Autrement dit, plus que toutes les autres catégories d'âges, les personnes âgées de 75 ans ou plus parlent davantage à leurs voisins d'immeubles qu'aux autres habitants de leur quartier⁶.

Le niveau de revenu et le statut d'occupation ont aussi des effets assez marqués. Au niveau de l'immeuble, et à l'échelle du quartier, la proportion des personnes qui n'ont pas de conversation augmente à mesure que les revenus diminuent. Au niveau de l'immeuble, les propriétaires sont plus enclins à parler avec leurs voisins que les locataires (et en particulier les locataires du secteur privé), mais il n'y a pas de fortes différenciations entre propriétaires et locataires pour les conversations avec les autres habitants du quartier.

⁶ Ces résultats confirment les analyses de Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon (1998) et d'Yves Grafmeyer (2001).

Les autres caractéristiques socio-démographiques ont des effets moins significatifs, ou plus partiels. Les hommes sont proportionnellement un peu plus nombreux que les femmes à ne pas avoir de conversation avec leurs voisins d'immeuble, et avec les autres habitants du quartier, mais les écarts sont faibles. Parmi les différentes catégories de ménages, les « solos » sont les plus exclus des conversations, au niveau de l'immeuble et plus encore à l'échelle du quartier (29 % contre 22 % en moyenne)⁷. À l'inverse les couples avec enfants ont une forte propension à avoir des conversations avec les autres habitants du quartier. Du côté des PCS, comme le relevait déjà François Héran (1987), une catégorie se distingue nettement, les ouvriers non qualifiés, avec des taux élevés d'individus exclus des conversations avec les voisins et, plus encore, avec les autres habitants du quartier (37 %). Les écarts entre les autres catégories sociales sont moins nets : les cadres à dominante culturelle et les petits indépendants parlent plus (que les autres catégories) aux autres habitants de leur quartier ; les médiateurs, et à nouveau les petits indépendants, plus avec leurs voisins d'immeubles. Le niveau de diplôme et le rapport à l'immigration, enfin, sont ici sans effet.

La proportion de personnes exclues des conversations varie de surcroît fortement d'un quartier à l'autre (cf. tableau 2). C'est dans les deux quartiers lyonnais d'Armstrong et de Grange Rouge ainsi que, de manière un peu moins marquée, dans les deux petites villes périurbaines que sont La Tour-du-Pin et Montereau, que les habitants sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir de conversation dans leur immeuble ou dans le quartier. À l'opposé, à Marolles, et à Ainay, très peu d'habitants ne parlent pas avec leurs voisins d'immeubles ou avec d'autres habitants du quartier (ou de la commune pour Marolles). C'est aussi le cas dans les deux quartiers gentrifiés et notamment à la Croix-Rousse, où l'on trouve la plus faible proportion d'individus n'ayant pas de conversation à l'échelle du quartier (9 %). Dans les quartiers de mixité sociale programmée, à Paris et à Lyon, les habitants ont également une forte propension à parler avec leurs voisins d'immeubles ; mais ils sont nettement moins enclins à avoir des conversations avec d'autres habitants de leur quartier – ce qui est intéressant à relever lorsque l'on pense que la mixité des statuts d'occupation ne se fait pas au niveau de l'immeuble, mais au niveau du quartier⁸. Plus globalement, toutes choses égales par ailleurs, l'effet du contexte résidentiel est plus fort pour expliquer la présence ou l'absence de conversation au niveau du quartier qu'il ne l'est pour l'immeuble.

⁷ Bien que la configuration familiale soit liée à l'âge, il ne s'agit pas d'un effet d'âge dissimulé : l'absence de relations dans le quartier concerne même plus souvent les solos de moins de 60 ans (30 %) que ceux de 60 ans et plus (26 %).

⁸ Voir chapitre II.1 D « Deux quartiers de mixité sociale programmée ».

TABLEAU 2 – LES CONVERSATIONS DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS

Quartiers (par ordre croissant d'absence de conversations dans l'immeuble)	% des individus qui n'ont pas de conversation avec leurs voisins d'immeuble	% des individus qui n'ont pas de conversation avec les autres habitants du quartier
Armstrong	23	33
Grange Rouge	17	34
Montereau	15	30
La Tour du Pin	15	25
Auteuil	13	22
La Bâtie	8	18
La Croix-Rousse	8	<u>9</u>
Les Batignolles	8	<u>14</u>
Le quartier du Port	5	36
ZAC du Bon Lait	5	30
Les Navigateurs	5	22
Riquet	<u>4</u>	19
Ainay	<u>4</u>	<u>14</u>
Marolles	<u>2</u>	<u>15</u>
Ensemble	10	22

Légende : **23** (sur-représentation) ; 2 (sous-représentation)

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

II. Les sujets des conversations

De manière inédite, nous avons exploré dans le questionnaire les sujets abordés dans les conversations. Pour cela, nous avons demandé aux enquêtés ayant des conversations, avec leurs voisins d'immeubles ou avec les autres habitants de leur quartier (soit 95 % de la population d'enquête, cf. figure 1), si, au cours de leurs échanges, il leur arrivait de parler de différents thèmes, 12 au total, qui étaient cités par l'enquêtrice ou l'enquêteur (cf. Tableau 3).

Sans surprise, le thème qui concerne le plus d'enquêtés est « du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits rien ». À l'opposé arrivent en fin de liste la religion et la politique, mais avec des pourcentages qui apparaissent relativement élevés, notamment pour la politique. Entre les deux, l'immeuble (ou la résidence), le quartier et, dans une moindre mesure, les voisins et le voisinage constituent des sujets de conversation partagés par un grand nombre d'habitants des quartiers étudiés.

Comme le suggèrent déjà ces premiers résultats, les enquêtés sont nombreux à parler de différents sujets avec leurs voisins (proches ou plus éloignés). Le nombre moyen de sujets abordés (parmi les 12 proposés) est légèrement inférieur à 7 et seuls 4 % de ceux qui ont des conversations déclarent un seul sujet de conversation. Dans ce cas, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, il ne s'agit pas toujours « du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits rien ») – cet item est l'unique sujet de conversation de 45 individus seulement.

TABLEAU 3 – LES SUJETS DES CONVERSATIONS

Thèmes	% des individus déclarant parler...
Du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits riens)	83
De votre immeuble ou de votre résidence	68
Du quartier	68
Des activités de loisir (sport, musique, shopping, cinéma, cuisine, vacances...)	61
De sujets liés à votre ville	60
Des voisins, du voisinage	58
D'autres questions de votre vie privée ou de celles de vos voisins (santé, divorce, votre famille, vos enfants ou petits-enfants, etc.)	57
De votre travail (ou de celui de vos voisins)	57
De l'éducation des enfants	48
De votre pays de naissance, de celui de vos parents ou de celui d'un de vos voisins	43
De politique	41
De religion	31

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

C'est dans les quartiers gentrifiés, et en tout premier lieu à la Croix-Rousse, puis à Ainay et à Riquet, que les individus sont les plus enclins à parler avec leurs voisins d'un grand nombre de thèmes. A l'inverse, à Grange Rouge, dans les quartiers de grands ensembles périphériques, dans les petites villes périurbaines et communes rurales, et en particulier à La Bâtie, mais aussi dans les quartiers de mixité sociale programmée (et notamment à la Zac du Bon Lait), les sujets de conversation sont moins nombreux.

Ces variations locales sont en partie liées à des différences de composition sociale. Plusieurs caractéristiques socio-démographiques interviennent en effet dans le nombre de thèmes déclarés par les enquêtés. Ainsi, plus les ménages des enquêtés ont un niveau de revenu élevé (avec un seuil significatif à 4000 euros), et plus les individus sont diplômés (avec un seuil significatif à Bac+2), plus ils parlent d'un très grand nombre de sujets (10 ou plus) avec leurs voisins d'immeubles ou avec les autres habitants de leur quartier. De même, les couples avec enfants, et les individus d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans), les deux se recoupant fréquemment, sont sur-représentés parmi les enquêtés déclarant de nombreux sujets de conversation, alors que les solos, les personnes âgées (et les étudiants) sont sur-représentés parmi ceux qui en déclarent relativement peu (2 à 6). Du côté des PCS, les cadres à dominante culturelle (plus que les cadres à dominante économique), mais aussi les petits indépendants (qui travaillent beaucoup plus souvent que les autres à leur domicile ou dans leur quartier) et les médiateurs, ont une forte propension à parler de tous les sujets (ou presque), alors qu'à l'inverse, les ouvriers non qualifiés, les ouvriers qualifiés, et les inactifs, discutent de moins de choses (voir tableau 4). Enfin, le nombre de sujets évolue, très nettement, avec l'ancienneté de résidence (plus les enquêtés sont anciens, dans leur logement et dans leur quartier, et plus ils abordent des thèmes différents), et varie, dans une mesure moindre, selon le statut d'occupation, en faveur des propriétaires.

TABLEAU 4 – LA VARIÉTÉ DES SUJETS DE CONVERSATION SELON LA POSITION SOCIALE

	Nombre de sujets de conversations évoqués avec les voisins ou habitants du quartier
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	7,2
Cadres à dominante culturelle	7,9
Petits indépendants	8,2
Médiateurs	7,3
Professions intermédiaires administratives et techniques	6,7
Employés de la fonction publique et policiers	6,6
Employés administratifs et commerciaux	6,3
Employés de services directs aux particuliers	6,4
Ouvriers qualifiés	5,6
Ouvriers non qualifiés	5,0
Inactifs (hors retraités)	5,6

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2572) ; données pondérées

Des différences sociales et locales sont également observables dans le fait de déclarer aborder au cours de ces conversations entre voisins tel ou tel sujet. Logiquement, ces différences font écho aux différenciations précédemment relevées et confirment les effets précédemment décrits de l'ancienneté de résidence, de la configuration du ménage, du niveau de revenu, du niveau de diplôme, de la PCS, du statut d'occupation, ou encore, du contexte résidentiel. Mais les effets de ces diverses caractéristiques sont plus ou moins accentués selon les sujets de conversation⁹, faisant apparaître des différenciations, sociales et locales, variables d'un sujet à l'autre. Pour l'illustrer, nous détaillerons ici le cas de trois thèmes : les voisins et le voisinage, la politique et la religion.

Les voisins et le voisinage

Ce sujet (au cœur de notre recherche) est abordé plus fréquemment par les individus anciennement installés dans leur logement et dans leur quartier, les propriétaires, les personnes fortement diplômées (Bac + 2 ou plus), les individus dont les ménages disposent de revenus élevés (supérieurs à 4000 euros), les personnes d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans), les couples avec enfants, les « natifs », les personnes en emploi, et plus particulièrement les petits indépendants, les cadres à dominante culturelle et, dans une moindre mesure, les médiateurs et les cadres à dominante économique. À l'opposé, il constitue beaucoup moins un sujet de conversation pour les nouveaux venus, les locataires du privé, les personnes faiblement diplômées et les personnes à faibles revenus, les plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (75 ans ou plus), les solos et les couples sans enfants, les enfants d'immigrés et les immigrés, les étudiants, les chômeurs, les inactifs (hors retraités), les ouvriers non qualifiés, et, de façon moins marquée, les ouvriers qualifiés et les employés administratifs et commerciaux.

C'est un sujet plus particulièrement présent dans les conversations entre voisins et habitants du quartier à Ainay, dans les deux quartiers gentrifiés des Batignolles et de la Croix-Rousse et dans le

⁹ Le niveau de diplôme, par exemple, joue très fortement dans le fait de parler de politique, des activités de loisirs et de tout ce qui concerne la résidence, le quartier et la ville. En revanche, il est moins discriminant dans le fait de parler de sa vie privée, de son pays de naissance (ou de celui de ses voisins), de religion ou de l'éducation des enfants.

quartier Riquet à Paris. Au contraire, c'est un thème moins commun dans les territoires périurbains, les petites villes et plus encore les communes rurales (et notamment à La Bâtie), mais aussi, mais moins nettement, dans les quartiers de mixité sociale programmée (en particulier à la ZAC du Bon Lait) et à Auteuil.

La politique

Ce thème, moins commun dans les conversations entre voisins et habitants du quartier, est également davantage abordé par les personnes dont les ménages disposent de revenus élevés (supérieurs à 4000 euros) – c'est ici le critère socio-démographique le plus discriminant, les individus fortement diplômés (Bac + 5 ou plus), les cadres à dominante culturelle et les petits indépendants, les cadres à dominante économique et les médiateurs (mais moins nettement pour ces deux catégories), et les personnes anciennement installées dans leur logement et dans leur quartier. Il est aussi un sujet davantage abordé par les hommes que par les femmes, et davantage par les personnes âgées de 45 à 74 ans que par les enquêtés plus jeunes (en particulier les 18-29 ans) ou plus âgés. À l'inverse, la politique n'est pas un thème très présent dans les conversations des familles monoparentales, des étudiants, des chômeurs et des autres inactifs (hors retraités), des ouvriers non qualifiés, de l'ensemble des catégories d'employées, des immigrés et des locataires du logement social.

Ce sujet, présent dans tous les quartiers, est fortement sur-représenté dans les quartiers gentrifiés, en particulier à la Croix-Rousse, et fortement sous-représenté au contraire à Grange Rouge, dans les quartiers de mixité sociale programmée (notamment à la Zac du Bon Lait) et, dans une moindre mesure, dans les petites villes périurbaines et dans les quartiers de grands ensembles.

La religion

Sujet de conversation le moins courant, la religion n'est pas un thème de discussion présent uniquement dans les quartiers de grands ensembles, comme pourraient donner à le penser les discours communs qui associent, de manière générale, ce type de quartiers à des formes et des logiques diverses de « communautarisme », notamment religieux. Plus encore, c'est dans le quartier bourgeois et très catholique d'Ainay, à Lyon, que les enquêtés sont les plus enclins à parler avec leurs voisins de religion. Arrivent ensuite, dans l'ordre, Armstrong (l'un des deux quartiers de grands ensembles), la Croix-Rousse (où les habitants ont une forte propension à parler de tous les sujets¹⁰), Riquet, et les Navigateurs (le deuxième quartier de grands ensembles). À l'extrême opposé figurent (dans l'ordre également) La Bâtie, Grange Rouge (où les habitants ont une forte propension à avoir peu de sujets de conversation), Auteuil et la Tour-du-Pin.

En partie lié à ces variations locales, le profil socio-démographique des individus qui parlent le plus volontiers de religion avec leurs voisins présente de fortes singularités par rapport aux profils des individus parlant des autres thèmes. Ce sujet est en effet (proportionnellement) davantage abordé par les enquêtés les plus jeunes (18-29 ans), par les étudiants et les inactifs (autres que retraités), par les enfants d'immigrés et les immigrés, et par les locataires du logement social. Il est aussi, contrairement à la politique, un thème de discussion plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Les autres

¹⁰ Notons que les habitants de la Croix-Rousse sont ceux qui parlent le plus de religion sans être pour autant religieux. Seuls 10 % des habitants de la Croix-Rousse qui parlent de religion déclarent une pratique ou une sociabilité religieuse, contre respectivement 65 % et 81 % des habitants d'Armstrong et des Navigateurs qui en parlent.

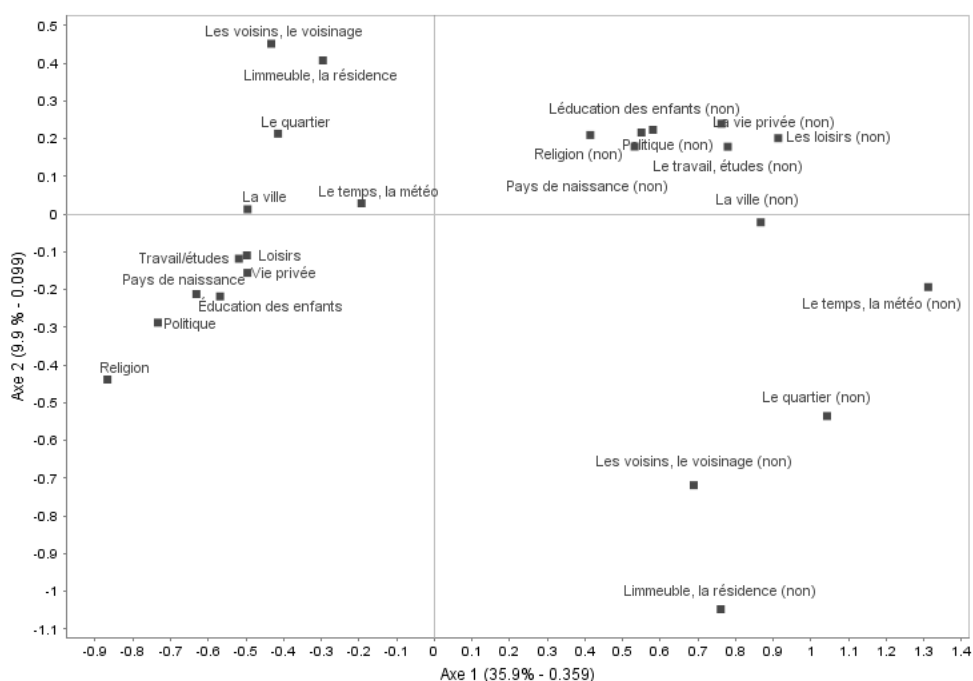
caractéristiques (ancienneté de résidence, structure du ménage, revenu, diplôme, PCS) interviennent, en revanche, dans le même sens que pour les autres thèmes, mais de façon nettement plus limitée.

Vue d'ensemble : sujets locaux et sujets personnels

Pour aller plus loin et tenter de déceler des profils de réponse, en prenant en compte l'ensemble des différents sujets de conversation cités par chaque enquête, nous avons procédé à une analyse des correspondances multiples (cf. Figure 2). Cette dernière révèle trois axes :

- le premier discrimine selon le nombre de sujets de conversation en considérant des contributions similaires (un peu plus pour le quartier, la ville et les loisirs ; un peu moins pour l'immeuble, la résidence, la météo et les voisins ou le voisinage). Il laisse apparaître une opposition entre le fait d'évoquer de nombreux sujets et le fait d'en évoquer peu.
- le second axe permet de dégager deux groupes thématiques : d'un côté, il y a ceux qui parlent de l'espace local (de l'immeuble, de la résidence, des voisins ou du voisinage, du quartier, de la ville), ou de banalités ; de l'autre, il y a ceux qui parlent davantage d'eux (de leur travail ou de leurs études, de leurs loisirs, de leurs enfants, de leur pays de naissance ou d'autres aspects de leur vie privée).
- le troisième (non représenté ici) distingue ceux qui parlent de religion ou de politique. Ils se différencient de ceux qui parlent « du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits riens) ».

FIGURE 2 – L'ESPACE DES SUJETS DE CONVERSATION



Champ : Ensemble des enquêtés ayant des conversations (n=2450) ; données pondérées

La projection sur cette figure des caractéristiques socio-démographiques des enquêtés ne permet pas de mettre en évidence le fait que certains sujets seraient socialement exclusifs. Les différentes catégories sociales se trouvent plus ou moins projetées près du centre de la figure. Cet écrasement relatif des différences sur l'analyse des correspondances multiples s'explique par le fait que tous les

sujets sont évoqués par toutes les catégories sociales ; en effet, bien qu'il existe des sur et sous-représentations, les individus mentionnent en moyenne plus d'un sujet sur deux. Autrement dit, ce que rappelle cet écrasement relatif des différences, c'est que les sujets de conversations évoqués entre voisins sont plus nombreux et variés que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre.

Il existe des différences un peu plus marquées lorsque l'on projette sur la figure les quartiers. On observe alors que les quartiers gentrifiés et Marolles se distinguent sur le premier axe pour la variété des sujets abordés, quand Grange Rouge et Auteuil sont les deux contextes qui sont projetés les plus à droite de la figure, où le nombre de sujets évoqués est moins élevé. Sur l'axe 2, on constate que les quatre contextes périurbains apparaissent les plus en bas, signalant l'importance des sujets relevant de la vie privée, alors que les deux quartiers populaires en ville-centre et quartiers de mixité sociale programmée se situent les plus en haut. L'axe 3 oppose quant à lui surtout les quartiers de grands ensembles et quartiers populaires de ville-centre, où la religion et la politique sont des sujets comme les autres, à trois contextes périurbains (La Tour-du-Pin, Marolles et, surtout, La Bâtie), où ces sujets sont rares. Néanmoins, dans tous les quartiers, tous les sujets de conversation sont évoqués.

Enfin, ce que met surtout en évidence cette figure, ce sont des groupes de sujets de conversations qui vont plus souvent de pair que d'autres. Se dégagent ainsi trois ensembles : d'une part les sujets qui relèvent de la vie locale, d'autre part ceux qui relèvent de la vie privée et enfin la politique et la religion. Dans leurs conversations avec leurs voisins, la plupart des enquêtés parlent des espaces situés à proximité de leur domicile, de leur cadre de vie et de la vie locale. Mais, de façon sans doute moins attendue, ils sont presque aussi nombreux à parler, d'une façon ou d'une autre, de leur vie personnelle.

TABLEAU 5 – SUJETS LOCAUX, SUJETS PERSONNELS ET AUTRES SUJETS

Thèmes	% des individus ayant des conversations déclarant parler...
<i>De la vie locale</i> : de l'immeuble (de la résidence), des voisins (du voisinage), du quartier et/ou de la ville	92
<i>De la vie privée</i> : du travail, des activités de loisirs, de l'éducation des enfants, du pays de naissance et/ou d'autres questions de la vie privée	89
De politique et/ou de religion	52

Champ : Ensemble des enquêtés ayant des conversations (n=2450) ; données pondérées

Autrement dit, les conversations entre voisins, qui sont souvent considérées dans la hiérarchie des relations de voisinage comme un indicateur de liens plutôt faibles (Héran, 1987 ; Grafmeyer, 2001), peuvent être, et le sont très souvent dans notre population d'enquête, le lieu et l'expression de liens plus forts (ou plus étroits). Ce que confirme l'examen des informations échangées dans les conversations.

III. Les informations échangées

Dans le prolongement de la question posée sur les sujets des conversations, nous avons demandé aux enquêtés ayant des conversations si, au cours celles-ci, il leur arrivait d'échanger des informations sur les commerces de leur quartier, sur les écoles, les collèges ou les lycées (sans précision géographique),

sur des opportunités d'emploi, ou des contacts pour des services à domicile (baby-sitter, femmes de ménage, plombier...).

TABLEAU 6 – LES INFORMATIONS ÉCHANGÉES

	% des individus qui déclarent échanger...
Des informations sur les commerces du quartier	64
Des informations sur les écoles, les collèges, les lycées	40
Des contacts pour des services à domicile	32
Des informations sur des opportunités d'emploi	23

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Près des ¾ des individus de notre population d'enquête (74 %) échangent des informations ou des contacts sur l'un de ces quatre sujets¹¹. Les informations les plus fréquemment échangées concernent les commerces, puis les établissements scolaires, les contacts pour des services à domicile et, enfin, les informations relatives à des opportunités d'emploi, qui concernent près d'un enquêté sur quatre, ce qui constitue une proportion relativement importante (cf. Tableau 6).

Les informations échangées sur les commerces

Toutes les catégories sociales échangent des informations sur les commerces (avec un taux toujours supérieur à 50 %). Les catégories qui (proportionnellement) échangent le plus ce type d'informations sont les individus dont les ménages disposent de revenus élevés (4000 euros ou plus), les personnes les plus fortement diplômées (Bac + 5 ou plus), les cadres (à dominante culturelle ou à dominante économique), les petits indépendants, les couples avec enfants et les propriétaires. À l'opposé, les individus qui sont moins enclins à échanger ce type d'informations sont les habitants récemment installés dans leur quartier (et leur logement), les personnes les plus âgées (75 ans ou plus) et les plus jeunes (18-29 ans), en particulier les étudiants, les individus les moins fortunés (moins de 1500 euros de revenus) et les moins diplômés, les ouvriers (qualifiés et non qualifiés), les employés de services et les employés administratifs et commerciaux, les inactifs (hors retraités), et les enfants d'immigrés et les immigrés. Avec un écart moins marqué, ce type d'informations est également moins échangé par les hommes que par les femmes. Enfin, c'est dans les quartiers gentrifiés, en premier lieu, et dans les quartiers bourgeois, ainsi qu'à Riquet, que les habitants discutent le plus couramment avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, des commerces de leur quartier. L'habitat en ville-centre joue ici à plein, comme si plus la densité de commerce était importante, plus ces sujets étaient évoqués entre voisins. Dans tous les autres types de contextes résidentiels, les habitants sont ici sous-représentés, avec un taux le plus bas (de 49 %) à Armstrong.

Les informations échangées sur les établissements scolaires

Ce type d'informations est surtout échangé par les couples avec enfants (74 % en parlent) et par les familles monoparentales (62 %), et donc aussi, de façon privilégiée, par les individus d'âges

¹¹ Autrement dit, 74 % des habitants des quartiers étudiés échangent des informations (ou des contacts) relevant d'au moins un des quatre grands registres d'informations proposés. Les catégories d'individus qui ont le moins tendance à échanger des informations ou des contacts sont : les hommes, les individus les plus jeunes et les plus âgés, les solos (en particulier les étudiants), les habitants les plus récemment installés (dans leur logement et dans le quartier), les locataires du logement social, les personnes faiblement diplômées et les personnes disposant de faibles revenus, les immigrés, les ouvriers, qualifiés et non qualifiés, les inactifs hors retraités, et les habitants de Grange Rouge, d'Armstrong et (dans une moindre mesure) de Montereau.

intermédiaires (30-44 ans ou 45-59 ans). Ce registre d'informations est aussi fortement cité par les femmes (l'écart avec les hommes est ici important), les diplômés, les individus les plus fortunés, les employés de la fonction publique (et policiers) et les médiateurs ainsi que les immigrés, et faiblement cité au contraire par les retraités, les étudiants, ou encore, les ouvriers non qualifiés ou qualifiés. Les cadres à dominante culturelle et les cadres à dominante économique ne se distinguent pas ici des autres catégories.

Mais ces résultats doivent être relativisés. En effet, si l'on considère plus spécifiquement les caractéristiques sociales des individus qui ont des enfants, il apparaît que les cadres, et les petits indépendants, participent presque systématiquement à ces échanges d'informations (autour de 80 %), alors que ce n'est le cas que d'un peu plus de la moitié des ouvriers et employés administratifs et commerciaux. Dans le même sens, c'est parce qu'ils ont plus souvent des enfants à charge que les immigrés ont une plus forte propension à échanger avec leurs voisins des informations sur les établissements scolaires que les « natifs » (ou les enfants d'immigrés).

Quant à la propension de discuter des établissements scolaires dans les différents contextes résidentiels, elle varie davantage en fonction de spécificités locales et, surtout, de la place dans le cycle de vie des habitants que par les grands types de quartiers définis dans l'enquête. En effet, c'est au quartier du Port, à Marolles et à Auteuil, trois contextes pourtant bien distincts, que les informations sur les écoles, les collèges et les lycées circulent le plus entre voisins, et à Montereau, à Grange Rouge et la Bâtie, trois contextes où les enfants sont moins nombreux, qu'elles sont plus rares. Mais on retrouve un effet des grands types de quartier pour les parents : plus de 80 % des parents des quatre quartiers bourgeois et gentrifiés déclarent échanger ce type d'informations (suivis de près par ceux des quartiers de mixité sociale programmée et de Riquet), alors que ces informations circulent moins au sein des parents dans les quartiers populaires (à peine plus de la moitié des parents de Grange Rouge (52 %), de Montereau (54 %) et d'Armstrong (54 %)).

PARLER DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LORSQUE L'ON N'A PAS D'ENFANTS

De prime abord, on pourrait penser que seuls les parents échangent des informations sur les établissements scolaires. Or, c'est fort de l'intuition que d'autres personnes peuvent participer à la circulation des informations sur les établissements scolaires que nous avons souhaité poser la question à tous les enquêtés. Et les résultats de notre enquête confirment cette intuition puisque 21 % des individus sans enfants à leur domicile déclarent échanger des informations avec leurs voisins sur ce sujet. Cette situation est beaucoup plus fréquente dans les contextes résidentiels parisiens que lyonnais : à l'exception notable de la Croix Rousse, les quartiers où les ménages sans enfants sont les plus pourvoyeurs d'informations de ce type sont tous situés en région parisienne (dans l'ordre Auteuil, Riquet, Marolles et Quartier du Port). Celles et ceux qui échangent ce type d'informations sans avoir d'enfant occupent également des positions professionnelles spécifiques : ce ne sont pas les cadres mais les membres de catégories dont on peut penser qu'ils sont souvent liés aux écoles – les médiateurs et employés de la fonction publique et policiers sont les deux catégories les plus surreprésentées. Ce sont enfin des individus qui se caractérisent par une forte ancienneté de résidence (alors qu'à l'inverse, l'ancienneté résidentielle ne joue pas sur la probabilité de discuter de ce sujet parmi les parents).

Les contacts pour des services à domicile

Les informations relatives aux services à domicile sont plus particulièrement échangées par deux catégories de ménages : les couples avec enfants (dont on peut penser qu'ils sont particulièrement

concernés par les nounous et baby-sitters) – mais pas les familles monoparentales (moins insérées dans les réseaux de voisinage et aux revenus plus contraints) –, et les personnes âgées (de 60 ans ou plus), le plus souvent à la retraite (probablement pour les femmes de ménage et autres services à domicile, cette fois). La forte sur-représentation de cette dernière catégorie fait aussi que les personnes qui échangent le plus ce type d'informations sont des personnes qui ont une forte ancienneté de résidence, dans leur logement (plus de 10 ans) et dans leur quartier (plus de 20 ans). Socialement, et probablement parce qu'il s'agit aussi d'un effet de la fréquence d'usage des services à domicile (Chauvel, 2001), ces échanges d'information concernent de façon privilégiée des ménages les plus dotés : les propriétaires, les habitants en maison, les personnes les plus diplômées (bac + 5 ou plus) et celles qui vivent dans des ménages aux revenus élevés (4 000 euros ou plus). Trois catégories socio-professionnelles sont ici nettement sur-représentées : les petits indépendants, les cadres à dominante économique et les cadres à dominante culturelle. Inversement, les étudiants, les inactifs hors retraités, les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) et les membres des professions intermédiaires administratives ou techniques sont sous-représentés. C'est le cas aussi des enfants d'immigrés. Spatialement, ces informations sont davantage échangées dans les communes rurales périurbaines (et tout particulièrement à la Bâtie), dans les quartiers bourgeois (notamment à Ainay) et dans les quartiers gentrifiés (aux Batignolles plus qu'à la Croix-Rousse). Au contraire, les habitants de Grange Rouge, en tout premier lieu, mais aussi ceux des grands ensembles, et des quartiers de mixité sociale programmée (à l'image du quartier du Port) sont beaucoup moins enclins à partager avec leurs voisins ou avec les autres habitants de leur quartier des informations pour des services à domicile.

Dans quelle(s) langue(s) converse-t-on avec ses voisins et les habitants de son quartier ?

24 % des habitants des quartiers étudiés ayant des conversations avec leurs voisins d'immeubles ou/ou les habitants de leur quartier déclarent avoir déjà « utilisé une autre langue que le français » dans le cadre de ces conversations. Toutefois, seuls 15 % le font dans une langue liée à leur pays de naissance ou à celui de leurs parents (cf. tableau 7).

TABLEAU 7 – AUTRES LANGUES QUE LE FRANÇAIS UTILISÉES DANS LES CONVERSATIONS

	% des individus ayant des conversations qui déclarent échanger parfois dans...
Une langue liée à votre pays de naissance ou à celui de vos parents	15
Une langue liée au pays de naissance de votre conjoint ou de ses parents	6
Une langue liée au pays de naissance de vos voisins	12
Une langue de communication comme l'anglais	9
Autres situations	1

Champ : Ensemble des enquêtés ayant des conversations et ayant répondu à la question (n=2447) ; données pondérées

Les individus les plus enclins à utiliser parfois une autre langue que le français sont, certes, les immigrés (56 %) et les enfants d'immigrés (34 %) mais aussi les locataires du logement social (40 %), les inactifs hors retraités (47 %), les ouvriers non qualifiés (36 %), les employés de services aux particuliers (36 %), les ouvriers qualifiés (30 %), les habitants des quartiers populaires de villes-centres et, plus encore, les

habitants des grands ensembles d'habitat social périphérique (avec un taux maximum de 52 % à Armstrong).

Les informations sur des opportunités d'emploi

Logiquement, les retraités et les personnes âgées (de 60 ans ou plus) échangent rarement ce type d'informations. C'est également le cas pour les cadres à dominante culturelles et les cadres à dominante économique. Au contraire, les chômeurs (43 %), mais aussi certaines catégories d'actifs sont très enclins à le faire : les employés de services directs aux particuliers, les ouvriers non qualifiés, les petits indépendants, et les employés de la fonction publique (et policiers). À la différence des autres registres d'informations, le statut d'occupation, l'ancienneté de résidence, le niveau de revenu et le niveau d'études ne sont pas ici discriminants¹². Seules deux autres sous-populations se distinguent nettement, par leur sur-représentation : les immigrés et les couples avec enfants. Les écarts sont plus marqués selon les contextes résidentiels : c'est dans les communes périurbaines, urbaines et rurales (à l'exception de la Bâtie), et plus encore, dans le quartier de la Croix-Rousse (mais pas aux Batignolles), que les individus ont la plus forte propension à échanger avec leurs voisins ou avec les autres habitants de leur quartier des contacts sur des opportunités d'emploi. C'est d'ailleurs aussi à la Croix-Rousse que les individus sont proportionnellement les plus nombreux à aborder dans leurs conversations avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, le thème du travail¹³. À l'inverse, c'est dans les quartiers bourgeois (à Auteuil et à Ainay) et dans le quartier du Port (à Choisy) que ce type d'informations s'échange le moins.

Vue d'ensemble : « sociabilité mondaine » et « sociabilité pragmatique »

À partir de l'examen (plus large) des différentes formes de relation de voisinage (les conversations, les visites, les services, les relations plus étroites : amitié, entraide pour les grands travaux, sorties en commun), François Héran (1987) soulignait que « les relations de voisinage des diverses catégories sociales ne se distinguent pas seulement par des différences de niveau, mais aussi par des différences de contenu », et opposait la sociabilité (de voisinage) « plutôt mondaine » des cadres (faite de conversations, de visites, de sorties en commun) et la sociabilité « plus pragmatique » des ouvriers qualifiés (des techniciens ou des artisans) – qui « rendent plus volontiers service au voisinage que ne le font les cadres, mais invitent relativement peu de voisins à entrer chez eux ». L'examen des informations et des contacts échangés dans les conversations entre voisins ou habitants du quartier, au sein de notre échantillon, invite à nuancer cette opposition. Les cadres (à dominante culturelle ou à dominante économique) sont en effet ici nombreux à échanger au cours de leurs conversations avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, des informations et des contacts. Plus encore, nous l'avons vu, les cadres sont beaucoup plus enclins que les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) à échanger avec leurs voisins des informations sur les commerces et des informations sur les services au domicile. Ces résultats valident une intuition énoncée par Yves Grafmeyer il y a 25 ans lorsqu'il écrivait que l'« on

¹² Pour ces quatre caractéristiques sociales, il n'y a pas de sous-populations sur-représentées ou sous-représentées, sauf deux exceptions : les individus déclarant un revenu mensuel égal ou supérieur à 6000 euros, qui échangent peu ce type d'informations ; et les individus titulaires d'un CAP ou d'un BEP qui, au contraire, ont une forte propension à le faire.

¹³ Ces résultats vont pleinement dans le sens des analyses développées par Anaïs Collet (2015) sur les liens entre vie résidentielle et vie professionnelle des gentrificateurs. Et si l'on ne retrouve pas cette même prégnance des échanges de contacts sur des opportunités d'emploi (et dans une moindre mesure du thème du travail dans les conversations) aux Batignolles, cela tient certainement à son profil de quartier « super-gentrifié » (Lees, 2003).

peut (...) douter que soit très répandue une « sociabilité pure » qui trouverait en elle-même, et par exemple dans le simple plaisir de la conversation, sa propre fin et son unique justification. A l'inverse, peut-on encore parler de sociabilité lorsque l'échange est de type instrumental et paraît exclusivement commandé par une transaction entre des intérêts bien compris ? Pour l'essentiel, l'univers courant des pratiques sociables se situe dans l'entre-deux. On voit s'y combiner de façons très diverses les activités finalisées et la recherche du lien social, la relation de service et l'agrément du contact, l'échange intéressé et l'intérêt pour l'échange. » (Grafmeyer, 1995, p. 198).

IV. L'usage des outils numériques dans les communications entre voisins

L'appréciation des effets du développement des outils numériques sur les relations de voisinage fait aujourd'hui l'objet de visions contrastées (Albarede et de Feraudy, 2018). D'un côté, ce développement est vu comme un facteur d'affaiblissement des sociabilités de proximité, au bénéfice des « sociabilités virtuelles ». De l'autre, l'essor des plateformes et des réseaux numériques de voisinage (Nextdoor, Smiile, Mes voisins, Ensembl', etc.) constituerait au contraire un moyen de « relancer les sociabilités de proximité »¹⁴. Dans ce contexte, pour compléter l'examen des conversations entre voisins, nous avons, en dernier lieu, demandé aux enquêtés s'il leurs arrivait « d'utiliser des SMS/MMS, des mails ou les réseaux sociaux pour communiquer avec les habitants de (leur) immeuble (ou des maisons alentours) ou les habitants de (leur) quartier ».

Au sein de notre population, 57 % des individus utilisent parfois les technologies de l'information et de la communication (SMS/MMS, mails, réseaux sociaux) pour communiquer avec leurs voisins d'immeuble ou de quartier, et 35 % le font très souvent ou souvent (cf. Tableau 8).

TABLEAU 8 – L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LES COMMUNICATIONS AVEC LES VOISINS

	% des individus déclarant utiliser les outils numériques pour communiquer avec leurs voisins (proches ou plus éloignés)...
Très souvent ou souvent	35
<i>Dont plusieurs fois par jour</i>	8
<i>Dont une fois par jour environ</i>	3
<i>Dont plusieurs fois par semaine</i>	13
<i>Dont une fois par semaine environ</i>	11
Rarement	22
<i>Dont moins souvent</i>	22
Jamais	43
<i>Dont jamais</i>	43

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2560) ; données pondérées

L'usage des outils numériques dans les communications avec les voisins (proches ou plus éloignés) est très fortement lié à la génération et donc ici, à l'âge. À partir de 30 ans, plus on monte en âge et moins on utilise ce type d'outils. Avant 30 ans, entre 18 et 29 ans, les individus sont un peu moins nombreux à déclarer utiliser ces outils que les individus d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans), parce qu'ils sont moins nombreux à avoir des conversations avec leurs voisins, mais ceux qui les utilisent le font plus souvent que toutes les autres catégories d'âges.

¹⁴ Cf. Stefano Lupieri « Tous voisins grâce au numérique », *Les Echos*, 2 février 2019.

Deux autres caractéristiques apparaissent fortement discriminantes : le niveau de revenu et le diplôme. L'usage des outils numériques dans les communications avec les voisins augmente à mesure que les revenus du ménage augmentent et que le niveau d'études s'élève, avec ici un clivage très net entre les individus ayant un niveau d'études inférieur au Bac et les individus ayant un niveau d'études supérieur au Bac. Par extension, les écarts selon les PCS sont particulièrement marqués : ainsi, 71 % des cadres à dominante culturelle utilisent les SMS/MMS, les mails ou les réseaux sociaux pour communiquer avec leurs voisins (proches ou éloignés), contre 33 % seulement des ouvriers non qualifiés. Plus globalement, dans ce registre, les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les petits indépendants, les professions intermédiaires administratives et techniques, et les étudiants sont sur-représentés, et s'opposent aux ouvriers (non qualifiés ou qualifiés), aux employés (à l'exception des employés administratifs et commerciaux), aux inactifs (hors retraités) et aux retraités, qui au contraire sont sous-représentés. Trois autres catégories d'individus, ayant en commun de faiblement voisiner, se distinguent également par un faible usage des outils numériques dans leurs échanges avec leurs voisins : les solos (49 %)¹⁵, les locataires du logement social (44 %) et les immigrés (49 %). De fait, pour communiquer avec ses voisins via des outils numériques, il faut à la fois voisiner et utiliser ce type d'outils. C'est pourquoi, par exemple, les retraités (nombreux à avoir des conversations avec leurs voisins, mais qui utilisent sans doute peu les outils numériques) sont ici faiblement représentés ; alors que les cadres (nombreux à avoir des conversations et sans doute aussi nombreux à utiliser les outils numériques) sont fortement sur-représentés.

En lien avec ces différenciations sociales, c'est dans les quartiers gentrifiés (et en tout premier lieu à la Croix-Rousse – 81 %) et dans les quartiers bourgeois que les habitants sont les plus enclins à communiquer avec leurs voisins en utilisant des outils numériques. A l'inverse, à Grange Rouge (33%), dans les grands ensembles d'habitat social périphériques, et dans les communes périurbaines « urbaines » les habitants font faiblement usage de ces outils.

Conclusion

En ouverture de ce chapitre, nous nous posons la question : les voisins se parlent-ils aujourd'hui de moins en moins ? Les résultats de notre enquête ne permettent pas clairement de répondre à cette question par l'affirmative (ou par la négative). Ils montrent que dans les différents contextes que nous avons étudiés, les habitants sont nombreux à échanger avec leurs voisins d'immeuble ou avec les autres habitants de leur quartier, y compris en utilisant des outils numériques (mais avec de fortes variations selon les catégories sociales et selon les contextes). Plus encore, notre enquête fait apparaître que les conversations entre voisins ne se limitent pas à parler de la pluie et du beau temps. Dans les conversations de voisinage, les sujets abordés sont à la fois divers (de l'immeuble à la religion) et multiples, et nombreux sont les individus qui, au cours de ces conversations, échangent avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, des informations (sur les commerces, les établissements scolaires, les services à domicile) ou des contacts (sur des opportunités d'emploi). Ces résultats donnent ainsi à penser que les conversations ne constituent pas, ou tout au moins pas toujours, une forme limitée de sociabilité de voisinage ou l'expression d'un lien « faible ». C'est le cas notamment pour les cadres,

¹⁵ De nouveau, la spécificité des solos n'est pas seulement due à la surreprésentation des personnes âgées en leur sein : 43 % des solos de 60 ans et plus et 54 % de ceux de moins de 60 ans utilisent les technologies de l'information ou de la communication, soit des taux inférieurs à ceux de toutes les autres configurations familiales.

dont les conversations de voisinage paraissent combiner, à la fois, l'intérêt pour l'échange et l'échange intéressé.

Références citées

ALBAREDE M., FERAUDY T. DE, 2018, *Numérique et sociabilités de proximité*, Paris.

BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1998, « 1983 -1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee Première*, 571.

CHAUVEL L., 2001, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, 79, p. 315-359.

COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.

GRAFMEYER Y., 1995, « Sociabilités urbaines », dans ASCHER F. (dir.), *Le Logement en questions*, Paris, L'Aube (La Tour d'Aigues), p. 189-212.

GRAFMEYER Y., 2001, « Les sociabilités liées au logement », dans *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

GROSSETTI M., 2014, « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? », *Réseaux*, n° 184-185, 2, p. 187-209.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Économie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.

LEDROUT R., 1968, *Sociologie urbaine*, Paris, Puf.

LEES L., 2003, « Super-gentrification: The case of Brooklyn Heights, New York City », *Urban Studies*, 40, 12, p. 2487-2509.

Les conflits et autres troubles du voisinage

PAR JEAN-YVES AUTHIER ET LAURENCE FAURE

Dans les traitements médiatiques des relations de voisinage, et tout particulièrement dans la presse quotidienne régionale (au sein des rubriques « faits-divers »), les conflits de voisinage occupent souvent une large place¹. Mais quelle importance ces conflits ont-ils précisément dans les relations de voisinage ? Sur quoi portent-ils ? Quels types de voisins et quels types d'habitat ou de contextes résidentiels concernent-ils ?

À partir des données issues de notre enquête Mon quartier, mes voisins, et dans le prolongement d'études plus anciennes ayant trait aux conflits de voisinage (Héran, 1987 ; Elias & Scotson, 1990 ; Grafmeyer, 2001), nous apporterons ici plusieurs éléments de réponse à ces questions (I). Mais nous analyserons aussi d'autres troubles du voisinage, moins médiatisés et moins étudiés : le fait d'être (ou d'avoir été) gêné par ses voisins (ou son voisinage) – par des bruits, des odeurs, des dégradations, etc. (II) ; le sentiment d'être (ou d'avoir été) jugé par ses voisins et les raisons de ces jugements (III) ; ou encore, le fait d'éviter certains de ses voisins (IV). Dans un dernier temps (V), nous examinerons comment se conjuguent ces différents troubles (les conflits, les gênes, les jugements, les évitements) et comment ils interviennent, dans leur ensemble, sur les perceptions que les individus ont de leur voisinage et sur leurs manières de voisiner.

I. Les conflits de voisinage

25 % des individus de notre échantillon sont entrés en conflit avec un (20 %) ou plusieurs voisins (5 %) depuis qu'ils se sont installés dans leur logement. Cette proportion, relativement importante, est proche de celle issue de l'enquête « Rapports résidentiels » (22 %), effectuée en 1997-1998 (Authier (dir.) et *al.*, 2001). Elle est en revanche nettement plus élevée que celle observée dans l'enquête « Contacts » (9,6 %), réalisée quinze ans plus tôt (Héran, 1987). Mais dans cette enquête la période considérée n'avait pas la même ampleur, puisque la durée prise en compte était les douze derniers mois. Pour rendre la comparaison avec ce dernier pourcentage plus pertinente, il est possible (même si cela n'est pas totalement sans biais) de considérer au sein de notre échantillon uniquement la sous-population des individus installés dans leur logement depuis moins de deux ans. En procédant ainsi, on obtient, à nouveau, un pourcentage proche, et en même temps légèrement supérieur (12,9 %). Autrement dit, et même si les populations et les contextes pris en compte dans ces trois enquêtes ne sont pas rigoureusement identiques, ces premiers résultats, tout en donnant à voir une légère augmentation de la proportion de personnes concernées, ne laissent pas apparaître aujourd'hui une extension significative des conflits de voisinage, contrairement à ce que donne à penser leur surexposition médiatique.

¹ Cf. par exemple (récemment) : « Gard : à Saint-Jean-du-Pin, les chiens de berger aboient et les voisins hurlent » (Midi Libre, 23 août 2020), « Harnes : poignardé à quatre reprises pour un différend de voisinage (La Voix du Nord, 2 août 2020), « Près de Lyon : conflit entre voisins, il jette de l'ammoniaque dans l'immeuble, 2 enfants à l'hôpital » (Lyon Capitale, 30 mai 2020), « Lyon : Poignardée car elle faisait trop de bruit : le voisin déféré au parquet » (Le Progrès, 19 mai 2020), « Choisy : le conflit de voisinage dégénère, un homme entre la vie et la mort » (Le Parisien, 11 mai 2020), « Nord de Lyon : un conflit de voisinage dégénère et fait deux blessés » (Lyon Capitale, 26 avril 2020), etc.

Les objets de ces conflits sont multiples (tableau 1). « Les bruits » arrivent très nettement en première position. Mais, comme l'affirmaient Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire dans leur article célèbre sur les grands ensembles (Chamboredon, Lemaire, 1970), « on ne comprend pas l'importance du thème récurrent du bruit (...) si l'on ne voit que les inconvénients très réels d'une insonorisation défectueuse ont une signification sociale : le bruit rappelle, jusque dans l'intimité, combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres mœurs, les bruits les plus désagréables étant ceux qui proclament des méthodes d'éducation brutales ou trahissent des habitudes de sexualité différente, bref ceux qui attestent l'impolitesse' et l'inculture' ». En d'autres termes, les bruits peuvent exprimer bien d'autres objets de conflits. Ainsi, certains objets cités dans les réponses données « en clair » par des enquêtés ayant choisi l'item « un autre objet de conflit » (par exemple : « les enfants qui se bagarrent », « des fêtes », « les animaux agressifs et aboiements », « un problème de coq », etc.) ont sans doute été « classés » par d'autres enquêtés dans l'item « des bruits »².

TABLEAU 1 – LES OBJETS DES CONFLITS

	% des individus (parmi ceux ayant déclaré être entrés en conflit avec un ou plusieurs voisins) qui ont cité les objets de conflit suivants :
Des bruits	54
Des odeurs	6
Des saletés, des dégradations	14
Des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes, intolérants	12
La gestion de la copropriété	11
L'usage des parties communes et des espaces collectifs	15
Le stationnement	7
Les limites de terrain (droit de passage...)	3
Un autre objet de conflit	24

Champ : Ensemble des individus ayant déclaré être entrés en conflit (n=667) ; données pondérées

² Parmi les réponses citées dans l'item « un autre objet de conflit », un quart concerne les animaux (14 %) et les enfants (11 %). 24 % ont trait à des travaux, des fuites d'eau, des problèmes de copropriété ou de mitoyenneté ; 21 % renvoient à des comportements intrusifs (« une vieille dame qui était invasive, elle venait tout le temps à la maison », « un voisin qui surveillait mes sorties et prévenait mon mari ») ou des problèmes relationnels (« voisine paranoïaque » ; « une voisine avec qui j'ai cessé d'être amie et qui me persécute ») ; et 15 % à des incivilités (« objets lancés par la fenêtre », « suspicions de vols ») ou des comportements agressifs, hors du logement (« un squatteur », « des scènes de violence verbale entre une mère et la fille d'une autre locataire »). Les autres réponses sont plus éclatées et ont trait à des questions de valeurs ou de modes de vie (« divergence d'opinions », « des réflexions sur mon mode de vie »), à des nuisances liées à la présence de commerces (« problèmes liés à l'hôtel qui est dans l'immeuble »), à l'absence, dans quelques cas, de comportements solidaires (« on lui a reproché de ne pas intervenir lors d'un cambriolage »), ou bien sont difficilement classables (« on ne s'aime pas », « on s'entend pas », « une connerie »).

Loin derrière les bruits, on peut noter l'importance des conflits de voisinage liés à l'usage des parties communes et des espaces collectifs et le pourcentage relativement élevé des conflits liés à des remarques racistes, homophobes ou sexistes, ou à des comportements intolérants.

Il n'y a pas que dans les HLM qu'ils ont toujours des problèmes !

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la proportion de personnes qui, depuis leur installation dans leur logement, sont entrées en conflit avec un ou plusieurs de leurs voisins n'augmente pas selon le nombre de logements : cela est vrai lorsque l'on compare les individus qui habitent en maison individuelle et les individus qui résident dans des logements collectifs, et cela est vrai aussi lorsque l'on considère uniquement les personnes vivant en immeuble. Dit autrement, ce n'est pas parce que l'on a plus de voisins, que l'on a plus de conflits. De même, il n'y a pas de différences significatives dans ce registre entre les locataires du logement social et les locataires du secteur privé, ni entre les locataires et les propriétaires.

Plus largement, il n'y a pas de différenciations fortes selon les contextes résidentiels. Au contraire, et de façon assez inattendue également, les conflits sont plus présents dans les quartiers gentrifiés, à la Croix-Rousse (28 %) et aux Batignolles (29 %), ainsi qu'à Ainay (28 %) et à Riquet (28 %), que dans les autres contextes, et notamment dans les deux quartiers populaires d'habitat social lyonnais, à Grange-Rouge (21 %) et à Armstrong (22 %), ainsi que dans le quartier de mixité sociale programmée du Port à Choisy (22 %) et à la Tour du Pin (22 % également)³.

Sans surprise en revanche, certains types de conflits sont plus fréquents dans certains contextes. Ainsi, les conflits liés à des problèmes de limites de terrain sont beaucoup plus courants dans les communes périurbaines, et notamment dans les communes périurbaines « rurales ». C'est également dans ces deux types de contextes, mais aussi dans les quartiers de mixité sociale programmée, que l'on rencontre le plus de conflits liés à des problèmes de stationnement. Dans le même sens, les conflits associés à la gestion de la copropriété concernent davantage les quartiers gentrifiés et les quartiers bourgeois. Les bruits et les conflits liés à l'usage des parties communes et des espaces collectifs ont une géographie un peu plus contrastée : les premiers sont plus fréquemment cités dans les quartiers gentrifiés et les quartiers bourgeois, et dans les quartiers populaires des villes-centres ; les seconds sont plus présents dans les quartiers gentrifiés, à nouveau, et dans les grands ensembles en rénovation urbaine. Les autres objets de conflits (les odeurs, les saletés et dégradations, les remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants), enfin, n'ont pas de particularités géographiques très marquées⁴.

Ainsi, les conflits de voisinage ne sont pas une particularité des quartiers habitat social. Parce qu'ils peuvent « traduire des tensions liées à la composition sociale locale » (Grafmeyer, 2001), ils sont aussi présents, et parfois plus présents, dans d'autres types de contextes résidentiels, dans lesquels voisinent des individus socialement différenciés.

³ Tous les autres contextes se situent entre 24 % et 27 %.

⁴ Seul tel ou tel quartier présente (pour ces objets de conflit) quelques particularités : par exemple, une propension plus forte des habitants à citer des conflits liés à des remarques ou des comportements intolérants (raciste, homophobe, sexiste), à Marolles et à Montereau ; ou une propension plus forte des habitants à évoquer des conflits liés à des saletés ou des dégradations, à la Zac du Bon Lait.

Plus on est anciennement installé, plus la probabilité d’être entré en conflit avec ses voisins augmente

Dans son analyse des données de l’enquête « Contacts », François Héran soulignait que le « nombre (de conflits) croît avec le temps » (Héran, 1987). Ce résultat se retrouve pleinement dans notre échantillon, et ici de façon relativement logique, puisque, rappelons-le, la question posée porte sur le fait d’être entré en conflit, avec un ou plusieurs de ses voisins, depuis l’installation de l’enquêté dans son logement. La progression est linéaire et la proportion de personnes concernées passe de 13 %, pour les individus installés dans leur logement depuis moins de 2 ans, à 33 %, pour ceux installés depuis 20 ans ou plus (ou de 14 % à 31 % pour l’ancienneté dans le quartier).

Ce puissant effet de l’ancienneté de résidence peut sans doute expliquer en partie tel ou tel résultat précédemment mis en avant à propos des contextes résidentiels. Ainsi, la proportion relativement peu élevée de personnes ayant connu des conflits dans le quartier du Port à Choisy tient certainement pour une part au fait que ce quartier ne comporte pas d’habitants installés dans leur logement depuis 20 ans ou plus. Mais il n’est pas de nature à minorer les différenciations locales qui ont été mises en évidence. Dans les quartiers gentrifiés, par exemple, il y a autant d’habitants installés dans leur logement depuis moins de deux ans, et même un peu plus, que d’habitants installés depuis 20 ans ou plus, et la proportion que représentent ces derniers y est moins élevée que dans les quartiers populaires des villes-centres. Plus encore, si dans la plupart des contextes résidentiels le nombre de personnes ayant déclaré des conflits augmente de façon linéaire avec la durée d’installation, comme le montre très bien le cas de Montereau, ce n’est pas toujours le cas, comme l’illustre l’exemple de Riquet, où les individus nouvellement installés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à être entrés en conflit avec leurs voisins que les habitants installés depuis 2 à 9 ans (tableau 2). Ceci s’explique sans doute, à la fois, par l’ampleur des transformations récentes de la composition sociale de ce quartier longtemps très populaire et aujourd’hui plus diversifié socialement, et par la forte présence, parmi les nouveaux venus dans ce quartier, de cadres et de professions intellectuelles supérieures⁵.

TABLEAU 2 – PROPORTION D’INDIVIDUS AYANT DÉCLARÉ DES CONFLITS EN FONCTION DE L’ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE (DANS LE LOGEMENT) À MONTEREAU ET À RIQUET

	Montereau	Riquet
Moins de 2 ans	13	30
2 à 4 ans	28	18
5 à 9 ans	36	16
10 à 19 ans	43	31
20 ans et plus	47	35
Ensemble	27	28

Champ : Montereau (n=173), Riquet (n=201) ; données pondérées

De surcroît, il apparaît que les objets des conflits de voisinage diffèrent en fonction de l’ancienneté résidentielle. Pour ne prendre que quelques exemples, les conflits liés à des problèmes de délimitation de terrain, à des problèmes de gestion de la copropriété ou à des odeurs se retrouvent davantage chez les individus installés dans leur logement depuis 20 ans ; les conflits liés aux usages des parties

⁵ À Riquet, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 47% des individus installés depuis moins de deux ans, et 29% seulement des individus installés depuis 5 à 9 ans.

communes ou à des remarques et des comportements intolérants (racistes, homophobes, sexistes...) sont plus fréquemment cités par les habitants ayant une ancienneté de résidence de 10 à 19 ans ; alors que les bruits sont un objet de conflit plus particulièrement mis en avant par les personnes occupant leur logement depuis moins de 2 ans. Ces différences ne sont toutefois pas aisées à interpréter puisque l'on ne sait pas, notamment pour les personnes qui habitent leur logement depuis plusieurs années, à quel moment le conflit déclaré est survenu (ni d'ailleurs si la personne a connu un seul conflit ou plusieurs au cours du temps).

Des conflits socialement peu clivés

Contrairement aux visites, aux échanges de services ou aux conversations précédemment étudiées et, nous le verrons par la suite, à la différence d'autres troubles de voisinage, les conflits sont peu clivés socialement (comme le relevait déjà François Héran, 1987). En effet, au regard de l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques suivantes : le sexe, l'âge, le rapport à l'immigration⁶, le niveau d'étude, les revenus et la situation d'emploi⁷, les individus ayant déclaré des conflits ne se différencient pas de ceux qui n'en ont pas déclaré.

De même, on observe très peu d'écarts entre les diverses catégories socioprofessionnelles : seuls les employés de la fonction publique et les policiers se distinguent par une plus forte propension à déclarer des conflits de voisinage, et les ouvriers non qualifiés par une faible propension, au contraire, à en déclarer. Une seule caractéristique, plurielle, s'avère ici discriminante : la structure du ménage. Les familles monoparentales mentionnent davantage de conflits de voisinage que les autres catégories de ménages. Il en va de même pour les familles ayant beaucoup d'enfants : la proportion de personnes qui sont entrées en conflit avec leurs voisins augmente de façon linéaire avec le nombre d'enfants. Mais ce deuxième élément intervient seulement pour les couples avec enfants, et non pas pour les familles monoparentales, pour lesquelles le fait d'être une famille monoparentale l'emporte sur le fait d'avoir un nombre plus ou moins élevé d'enfants (tableau 3).

Si l'on considère plus en détail les différents objets des conflits, des différences sociales plus marquées apparaissent toutefois. Par exemple, les conflits liés à la gestion de la copropriété concernent davantage les hommes, les individus les plus fortunés et les plus diplômés, les cadres à dominante culturelle ou à dominante économique, ainsi que les retraités et les individus âgés de 60 à 74 ans. Au contraire, les bruits sont plus volontiers cités par les individus les plus jeunes (18-29 ans), les solos, les étudiants et (donc aussi) les individus disposant de faibles revenus. Autre illustration encore, les remarques ou comportements intolérants sont davantage mis en avant par les ouvriers, non qualifiés ou qualifiés, ainsi que par les immigrés et les enfants d'immigrés.

⁶ Natifs/enfants d'immigrés/immigrés.

⁷ En emploi/au chômage/Inactif/Retraité/Étudiant.

TABEAU 3 – CONFLITS DE VOISINAGE ET STRUCTURE DU MÉNAGE

	% des individus ayant déclaré être entrés en conflit avec un ou plusieurs de leurs voisins
Nombre d'enfants (1)	
• Aucun	24
• Un	25
• Deux	28
• Trois ou plus	30
Ensemble	25
Les familles avec enfant (2)	
• Familles monoparentales, 1 enfant	32
• Familles monoparentales, 2 enfants	31
• Familles monoparentales, 3 enfants ou plus	31
• Couples, 1 enfant	22
• Couples, 2 enfants	28
• Couples, 3 enfants ou plus	29
Ensemble	25

(1) et (2) Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

« Le conflit une forme particulière de relation »⁸

Enfin, les données de notre enquête confirment ce que François Héran et Yves Grafmeyer avaient déjà perçu :

« Les relations conflictuelles sont à tout prendre qu'un cas particulier de relation, l'absence de conflit étant plutôt le signe d'une faible sociabilité » (Héran, 1987).

« Les conflits de voisinage peuvent certes traduire des tensions liées à la composition sociale locale, aux rythmes de mobilité, etc. Mais, d'un autre côté, ils représentent une forme de relation, qui est même d'autant plus fréquente dans un milieu social que ses rapports positifs avec les voisins sont également plus développés » (Grafmeyer, 2001).

En d'autres termes, les conflits de voisinage ne sont pas l'expression d'une indifférence au voisinage. Ils constituent une forme particulière de relation, et ce sont les individus qui ont des relations de voisinage développées qui ont le plus de conflits. Ainsi, dans notre échantillon, 67 % des individus qui ont déclaré des conflits sont entrés au cours des douze derniers mois chez au moins un voisin, contre 58 % pour ceux qui n'ont pas déclaré de conflit ; 69 % ont reçu chez eux au moins un voisin (contre 58 %) ; 65 % ont rendu des services à un ou plusieurs de leurs voisins (contre 57 %) ; et 56 % ont reçu des services d'un ou de plusieurs de leurs voisins (contre 50 %). Ceci permet de mieux comprendre pourquoi les conflits de voisinage sont tout autant et même un peu plus présents dans les quartiers gentrifiés (et dans une moindre mesure dans les quartiers bourgeois), où les habitants voisinent beaucoup, que dans les quartiers populaires, où les habitants voisinent moins.

Contrairement à l'idée selon laquelle il n'y a que dans les HLM que les gens ont toujours des problèmes, les conflits de voisinage ne sont donc pas une spécificité des quartiers populaires d'habitat social. À la différence de ce que donne à penser leur sur-médiatisation, ils ne sont pas non plus aujourd'hui en forte expansion. Enfin, ils sont peu clivés socialement, comparativement à d'autres troubles de voisinage.

⁸ Ce sous-titre est emprunté à François Héran (1987).

II. Les gênes

Si un quart des individus de notre échantillon ont déclaré être entrés en conflit avec un ou plusieurs voisins depuis leur installation dans leur logement, ils sont nettement plus nombreux à avoir mentionné des gênes, de divers ordres, liées à leur voisinage (tableau 4). Au total, 86 % des enquêtés ont déclaré au moins une gêne ; 38 % en ont déclaré une ou deux, 28 % trois ou quatre et 20 % cinq ou plus, pour un nombre moyen s'élevant à 2,7. Moins médiatisées que les conflits, les gênes du voisinage concernent donc une proportion extrêmement élevée d'individus et sont souvent multiples.

TABLEAU 4 – LES MOTIFS DE GÊNES

	% des individus qui, depuis leur installation dans leur logement, ont déjà été gênés par ...
Des bruits	66
Des saletés, des dégradations	45
Des odeurs	34
Un problème de stationnement	34
L'usage des parties communes et des espaces collectifs	30
Des impolitesses	28
Des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes, intolérants	16
Autres choses	11

Champ : Ensemble des individus (n=2572) ; données pondérées

Comme pour les conflits, les bruits (qui, nous l'avons vu, rappellent « combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres mœurs »⁹) arrivent très nettement en première position. Ils peuvent être d'origine diverse. Les plus fréquemment cités sont, sans surprise, ceux liés à l'organisation de fêtes ou de soirées, ou à la réalisation de travaux (tableau 5). Mais la gamme est beaucoup plus large et englobe tout aussi bien des bruits dans le voisinage immédiat du logement (par exemple des bruits liés au déplacement d'un meuble) que dans un voisinage plus large (par exemple des bruits liés au passage de trains).

Les saletés et dégradations, qui peuvent également concerner l'environnement immédiat du logement ou un voisinage un peu plus éloigné, constituent la deuxième gêne la plus citée. Les autres gênes sont moins couramment mentionnées, mais elles concernent à chaque fois une proportion relativement élevée d'individus, et une proportion beaucoup plus importante que celle que l'on pouvait observer pour des objets de conflits similaires. Par exemple, l'usage des parties communes et des espaces collectifs a été cité comme une gêne par 30 % des enquêtés, mais comme un objet de conflit par 4 % seulement (ou 15 % si l'on considère uniquement les individus ayant déclaré un ou plusieurs conflits). Autre illustration, plus d'un tiers des enquêtés ont déclaré avoir été gênés par des odeurs, mais seulement 1 % (ou 6 %) sont entrés en conflit avec un ou plusieurs voisins pour un problème d'odeurs. Seuls les remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants font ici doublement figure d'exception : ils sont nettement moins cités que les autres gênes, et ils ne sont pas

⁹ Chamboredon, Lemaire, 1970.

beaucoup plus cités comme une gêne que comme un objet de conflit (16 % et 12 % – ou 3 % si l'on considère l'ensemble des enquêtés).

TABLEAU 5 – LES DIFFÉRENTS TYPES DE BRUITS OCCASIONNANT UNE GÊNE

	% des individus qui, depuis leur installation dans leur logement, ont déjà été gênés par des bruits ...
De fêtes, de soirées	27
De travaux (perceuse, marteau...)	26
Liés à des déplacements (talons, meubles que l'on déplace, porte qui grince...)	21
Liés à la vie privée (disputes, cris de joie, relations sexuelles...)	19
D'autres rassemblements de personnes (terrasses de restaurants, discussion à l'extérieur, sorties de boîtes de nuits...)	19
Bruits de circulation (perceuse, marteau...)	19
Provoqués par des appareils (télévision ou chaîne hifi trop forte, électroménager, tondeuse...)	18
D'enfants, de bébés (cris, pleurs, disputes...)	15
D'animaux	7
D'autres bruits	7

Champ : Ensemble des individus (n=2572) ; données pondérées

Les gênes sont donc beaucoup plus fréquentes que les conflits et, nous y reviendrons, elles ne semblent pas toujours déboucher, loin de là, sur des conflits.

Un trouble du voisinage plus présent dans les quartiers d'habitat social

En raison de leur ampleur, les gênes du voisinage sont présentes partout. Mais elles le sont davantage dans certains types d'habitat et dans certains contextes résidentiels, tant par la proportion de personnes concernées par chacune d'entre elles, que par leur accumulation.

Les gênes sont ainsi plus présentes dans l'habitat collectif que dans l'habitat individuel : dans l'habitat collectif, 87 % des individus ont déclaré au moins une gêne, contre 75 % dans l'habitat individuel ; et pour toutes les gênes, les pourcentages de déclarants sont plus importants dans l'habitat collectif que dans l'habitat individuel, à l'exception des gênes liées à un problème de stationnement, qui sont aussi fréquentes dans les deux cas. Dans l'habitat collectif, elles ont de surcroît souvent tendance à se cumuler, et à concerner pour chacune d'elles une proportion plus élevée d'individus, à mesure que le nombre de logements augmente. La proportion d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus atteint ainsi son maximum dans les immeubles de plus de 40 logements (25 %), où les différentes gênes obtiennent des scores très élevés (70 % de déclarants pour les bruits, 54 % pour les saletés et dégradations, 41 % pour l'usage des parties communes et des espaces collectifs, 40 % pour les odeurs...) – sauf, à nouveau, pour les gênes liées à des problèmes de stationnement. Les gênes sont aussi (les deux étant en partie liés) davantage observables dans le logement social que dans le logement privé. Dans le premier cas, 28 % des individus ont déclaré cinq gênes ou plus et une large majorité (58 %) au moins trois gênes. Dans le second, les pourcentages sont respectivement de 16 % et de 44 %. Les locataires du logement social se distinguent en particulier par une forte propension à

déclarer des gênes liées à des saletés ou des dégradations (59 %), à des odeurs (45 %), à l'usage des parties communes et des espaces collectifs (43 %), ou encore, à des impolitesses (34 %) ¹⁰.

Par extension, si elles n'épargnent aucun terrain de notre enquête, les gênes liées au voisinage apparaissent davantage présentes dans les quartiers qui concentrent de nombreux logements sociaux : dans les quartiers populaires des villes centres, dans les grands ensembles en rénovation urbaine et, dans une moindre mesure, dans les nouveaux quartiers de mixité sociale programmée. Dans ces trois types de contextes résidentiels les habitants sont, proportionnellement, les plus nombreux à avoir déclaré cinq gênes ou plus et les plus nombreux, en particulier, à déclarer avoir été gênés par des saletés et des dégradations, par des odeurs, par l'usage des parties communes et des espaces collectifs et par des impolitesses.

À l'intérieur de ces trois types, le quartier « parisien » apparaît toujours davantage concerné par les gênes du voisinage que le quartier « lyonnais ». Ainsi, sur l'ensemble des quartiers de notre enquête, c'est à Riquet que l'on trouve la plus forte proportion d'habitants ayant déclaré cinq gênes ou plus (39 %). Ce quartier, qui se distingue ici nettement des deux quartiers gentrifiés des Batignolles et de la Croix-Rousse, est aussi en tête de tous nos terrains d'étude pour toutes les gênes, à l'exception des gênes liées à des problèmes de stationnement et, mais de très peu, des gênes associées à des bruits (tableau 6). Le quartier du Port à Choisy arrive en deuxième position, avec 27 % d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus (20 % pour le quartier du Bon Lait), et présente des pourcentages élevés pour toutes les gênes (à deux exceptions), et des pourcentages qui sont toujours supérieurs à ceux observés dans le quartier lyonnais du Bon Lait (sauf pour les bruits). Le quartier des Navigateurs a un taux d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus un peu moins élevé (24 %), et inférieur à celui d'Armstrong (26 %), mais il abrite une très faible proportion d'habitants ayant déclaré aucune gêne (8 %), contrairement, et de façon assez inattendue, à Armstrong (23 %). Il présente également, pour la plupart des gênes, des scores élevés, et le plus souvent supérieurs à ceux relevés à Armstrong.

À l'opposé, ce sont dans les communes périurbaines rurales que l'on trouve les habitants les moins gênés par leur voisinage : 31 % n'ont cité aucune gêne et seuls 5 % en ont cité cinq ou plus. Et là encore, la commune de la Bâtie, en région lyonnaise, apparaît davantage privilégiée que Marolles, en région parisienne. Les écarts sont moins marqués dans les autres types de contextes et les autres quartiers et s'observent seulement pour certaines catégories de gênes. Les habitants d'Ainay et de La Tour du Pin, par exemple, apparaissent plus particulièrement gênés (ou avoir été gênés) par des bruits ou des problèmes de stationnement. Les habitants de Montereau sont nombreux à déclarer des gênes liées également à des problèmes de stationnement, ainsi qu'à des saletés et des dégradations, des odeurs, ou encore, à des remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants. A *contrario*, ce sont dans les deux quartiers gentrifiés des Batignolles et de la Croix-Rousse (ainsi qu'à La Bâtie) que ce type de gênes est le moins souvent déclaré.

¹⁰ Pour les locataires du secteur privé, les proportions sont respectivement de 37 %, 29 %, 23 % et 25 %.

TABLEAU 6 – LES DIFFÉRENTS TYPES DE GÊNES DANS LES 14 TERRAINS DE L'ENQUÊTE

	Bruits	Odeurs	Saletés, dégradations	Impolitesse	Remarques, comportements intolérants	Usages des parties communes	Stationnement
Ainay	74	29	42	26	20	28	47
Auteuil	70	29	30	26	10	19	30
Croix-Rousse	61	34	46	23	9	32	36
Batignolles	76	21	23	23	9	22	21
Grange Rouge	67	43	51	31	18	28	31
Riquet	74	59	78	37	35	63	26
ZAC du Bon Lait	64	38	53	30	11	34	38
Quartier du Port	56	43	65	36	15	48	46
Armstrong	51	29	50	35	14	43	33
Navigateurs	71	53	57	28	19	39	30
Tour du Pin	71	25	41	30	13	13	51
Montereau	67	41	50	31	25	25	41
La Bâtie	46	17	14	10	6	6	11
Marolles	54	23	30	22	13	13	31

Mode lecture : 74 % des habitants d'Ainay ont déclaré avoir déjà été gêné par des bruits, depuis leur installation dans leur logement actuel.

Champ : Ensemble des individus (n=2572) ; données pondérées

La géographie des gênes est donc plus contrastée que celle des conflits. Si elles sont présentes dans tous les contextes résidentiels, les gênes apparaissent en effet, par leur ampleur et leur accumulation, plus étroitement associées aux quartiers d'habitat social. Elles sont aussi, dans leur ensemble, plus importantes dans les terrains « parisiens » que dans les terrains « lyonnais ».

Des catégories sociales inégalement sensibles aux gênes du voisinage

Dans le prolongement de ces résultats, on aurait pu s'attendre à trouver parmi les individus ayant déclaré un grand nombre de gênes, ou ayant cité massivement telle ou telle gêne, des caractéristiques ou des catégories sociales communément associées aux locataires des logements sociaux et aux habitants des quartiers d'habitat social, soit plutôt des individus faiblement diplômés et peu fortunés, des ouvriers, des immigrés, etc. Ce n'est pas le cas. Certes, certaines corrélations qui vont dans ce sens existent : ainsi, les enfants d'immigrés ont une plus forte propension que les « natifs » à déclarer avoir été gênés par des saletés et des dégradations, par des odeurs, ou encore par l'usage des parties communes et des espaces collectifs. De même, les individus titulaires d'un BEP ou d'un CAP se distinguent des individus plus diplômés par une forte tendance à déclarer cinq gênes ou plus et par des scores de déclaration élevés pour les odeurs et pour les saletés et dégradations. Mais, globalement, on observe très peu d'écarts significatifs, aussi bien dans le nombre de gênes différentes déclarées que dans la propension à déclarer telle ou telle gêne, selon le niveau d'étude, le revenu, la PCS ou le rapport à l'immigration¹¹. En ce qui concerne les PCS, par exemple, seuls les employés de la fonction publique et policiers se distinguent clairement des autres catégories par une proportion plus

¹¹ Et aucune différenciation selon le genre.

élevée d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus et par des scores à toutes les gênes (hors odeurs) également supérieurs ; ce qui n'est pas le cas des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés).

À cela, il y a sans doute plusieurs explications. Tout d'abord, tous les ouvriers¹² de notre échantillon n'habitent pas dans des logements sociaux¹³. Réciproquement, les logements sociaux et plus largement les quartiers d'habitat social que nous avons enquêtés ne sont pas habités uniquement par des ouvriers¹⁴. Troisièmement, et en lien avec ce dernier élément, le profil de ceux qui se déclarent gênés (par une ou plusieurs gênes, par telle ou telle gêne) peut varier d'un contexte à l'autre. Prenons pour exemple les deux quartiers de mixité sociale programmée du Bon Lait et du Port : dans le premier, les individus les plus gênés sont les ouvriers qualifiés (40 % ont déclaré cinq gênes ou plus) ; dans le second, ceux qui ont déclaré cinq gênes ou plus sont davantage des cadres (à dominante économique ou à dominante culturelle) que des ouvriers (non qualifiés ou qualifiés)¹⁵.

Autrement dit, la sociographie des individus gênés par leur voisinage est moins lisible que la géographie des gênes du voisinage. Pour le comprendre, au-delà des éléments déjà évoqués, on peut faire l'hypothèse qu'il n'existe pas de lien mécanique entre le fait d'être (objectivement) exposé à des gênes et le fait de se déclarer plus ou moins gêné (ou de déclarer telle ou telle gêne). C'est dans une certaine mesure ce que donne à voir l'exemple précédemment cité des ouvriers : alors qu'ils sont nombreux à habiter dans le logement social, ils ne sont pas (proportionnellement) plus nombreux que les autres catégories socio-professionnelles à déclarer des gênes, ou à déclarer telle ou telle gêne. Dans le cas des ouvriers, cela peut peut-être s'expliquer en partie par une tendance, plus forte pour eux que pour d'autres catégories plus diplômées, à peu développer leurs réponses dans une situation de questionnaire. De façon plus large, ce décalage entre « gênes objectives » et « gênes déclarées » peut aussi sans doute correspondre pour certains individus (ouvriers ou non) en « fin de carrière urbanistique » – comme l'avaient observé déjà Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire dans un grand ensemble à la fin des années 1960 (Chamboredon, Lemaire, 1970), à une forme d'euphémisation des contraintes liée à l'acceptation de leur sort résidentiel : parce que, pour ces individus, il n'existe en quelque sorte pas d'autres ailleurs possibles, ils auraient moins tendance, que ceux qui sont « de passage », à mettre en avant les défauts de leur environnement. Des données de notre enquête le confirment : 20 % des individus qui considèrent leur logement comme « un aboutissement » n'ont déclaré aucune gêne, contre 11 % seulement pour ceux qui considèrent leur logement comme « un point de passage ».

Dans le même sens, si globalement très peu de catégories d'individus se distinguent par une forte propension à cumuler plusieurs gênes, ou à citer largement telle ou telle gêne, en revanche, certaines catégories apparaissent très nettement moins sensibles aux gênes du voisinage. C'est le cas des jeunes âgés de 18 à 29 ans, et notamment des étudiants, et à l'opposé des individus âgés de 75 ans ou plus, qui dans les trois cas ont fortement tendance à ne pas en déclarer ou à le faire dans de faibles proportions. Pour les jeunes et les étudiants, on peut penser que cette plus faible sensibilité aux gênes du voisinage est liée au fait qu'ils peuvent être souvent eux-mêmes, par leurs conduites, gênants pour

¹² On aurait pu prendre ici d'autres catégories (les immigrés, les individus les moins fortunés...).

¹³ Ainsi, dans notre échantillon, 44 % des ouvriers non qualifiés sont locataires d'un logement social, 36 % locataires d'un logement privé, et 20 % propriétaires.

¹⁴ Aux Navigateurs, les ouvriers (non qualifiés et qualifiés) représentent 20 % des habitants ; au quartier du Port, 12 % (contre 25% pour les cadres – à dominante économique ou à dominante culturelle) ; et à Riquet, 7 % (contre 32 % pour les cadres).

¹⁵ Les proportions sont respectivement de 34 %, 30 %, 28 % et 22 %.

leur voisinage, et qu'ils sont moins présents à leur domicile¹⁶. Pour les personnes de 75 ans ou plus, leur grand âge peut sans doute expliquer une moindre sensibilité à certaines gênes (les bruits, les odeurs ou, encore, le stationnement). Par extension, les solos constituent une autre catégorie peu sensible aux gênes du voisinage. Ces derniers se différencient ici fortement des familles monoparentales, qui ont au contraire une forte propension à déclarer cinq gênes ou plus, et une forte propension à déclarer avoir été gênés par des saletés ou des dégradations, des odeurs et des impolitesses.

Ainsi, parce que les gênes du voisinage sont, peu ou prou, présentes partout, tous les individus sont concernés par ces gênes. Mais, pour des raisons variées, certaines catégories d'individus apparaissent plus sensibles à ces troubles du voisinage que d'autres.

Des effets contrastés sur les rapports pratiques et symboliques au voisinage

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, mais dans la continuité de ce que nous avons observé pour les conflits, le fait de déclarer de nombreuses gênes du voisinage n'empêche pas, bien au contraire, de voisiner. À titre d'illustration, 71 % des individus qui ont cité cinq gênes ou plus ont rendu (au cours des douze derniers mois précédant l'enquête) des services à un ou plusieurs voisins de leur immeuble, contre 48 % seulement pour les individus n'ayant déclaré aucune gêne. Cette tendance générale se retrouve quelle que soit la gêne citée, avec des écarts maximums pour les gênes liées à des impolitesses, ou à des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants, sans doute parce que ces types de gênes peuvent parfois générer des solidarités avec d'autres voisins.

En revanche, les gênes du voisinage affectent l'appréciation que les individus ont de leurs relations de voisinage et, de manière beaucoup plus nette, l'appréciation qu'ils ont de leur quartier. Dans les deux cas, les individus les plus gênés sont aussi les plus enclins à exprimer des appréciations négatives (ou moins positives). Ainsi, 21 % des individus ayant déclaré cinq gênes ou plus ont affirmé se sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout » dans leur quartier, et 31 % « très bien », contre respectivement 3 % et 48 % pour les individus qui n'ont pas cité de gênes¹⁷. De surcroît, les individus les plus gênés sont aussi les plus nombreux à envisager de déménager hors de leur quartier « dans les deux ans à venir » (40 % pour cinq gênes et plus contre 23 % pour aucune gêne).

En résumé, beaucoup plus que les conflits, les gênes du voisinage sont présentes partout et touchent tous les individus. Mais elles sont plus présentes dans les quartiers d'habitat social et, pour des raisons variées, les individus y sont inégalement sensibles. Si elles ont peu d'effets sur les manières de voisiner,

¹⁶ Les plus faibles pourcentages observés ici pour les jeunes et les étudiants sont aussi à relier à leur plus faible ancienneté de résidence. En effet, l'ancienneté de résidence (dans le logement, dans le quartier) joue sur le fait de déclarer un plus ou moins grand nombre de gênes, ou de citer telle ou telle gêne – en lien avec la question posée qui, rappelons-le, portait sur les gênes depuis l'installation dans le logement actuel. Ainsi, les habitants les plus récemment installés (moins de deux ans) apparaissent beaucoup moins gênés que les habitants installés depuis plusieurs années. Mais la corrélation est ici moins forte que pour les conflits et elle n'est pas parfaitement linéaire, puisque les habitants installés depuis 20 ans ou plus (parmi lesquels on trouve beaucoup de personnes âgées de 75 ans ou plus) apparaissent moins gênés que ceux ayant une ancienneté de résidence comprise entre 10 et 19 ans.

¹⁷ Là aussi, les écarts les plus marqués se retrouvent pour les gênes liées à des impolitesses, à des remarques ou comportements intolérants – et à l'usage des parties communes et des espaces collectifs.

elles pèsent en revanche assez lourdement sur les manières de se penser dans son lieu de résidence et de s'y projeter.

III. Les jugements

Un quart des individus déclarent avoir eu le sentiment d'être jugé par un ou plusieurs de leurs voisins. Cette proportion est équivalente à la déclaration de conflits mais nettement inférieure aux déclarations de gênes. Qui sont ces individus qui se sentent ainsi jugés par leurs voisins ? Dans quels types de logements et de quartiers résident-ils ? Mais aussi, pour quelles raisons ces habitants ont-ils le sentiment d'être jugés (ou de l'avoir été) depuis leur installation dans leur logement actuel ?

Les couleurs sociales du jugement

Hommes et femmes ne se sentent pas plus jugés par leurs voisins. Les plus âgés se distinguent par le plus faible taux de réponse positive à la question (19 % des 75 ans et plus). Ce constat est d'autant plus notable que, comme nous le verrons plus loin, ce sentiment augmente avec l'ancienneté de résidence, les plus âgés étant pourtant plus souvent ancrés dans le quartier. Ce sont inversement les étudiants (30 %), et avec eux, les personnes au chômage (31 %) qui déclarent plus souvent que les autres avoir le sentiment d'être jugés. La norme de l'emploi est prégnante dans le regard que semblent porter les voisins puisque l'absence de statut socio-professionnel fait davantage l'objet de jugements. Ces chiffres expriment aussi la sensation que les étudiants ont de subir une forme de discrimination de la part de leurs voisins sans doute en raison des nuisances notamment sonores que sont souvent réputées produire ces derniers. La situation familiale n'est pas non plus sans effets sur le sentiment d'être jugé puisque les membres d'un ménage monoparental (32 %) sont davantage concernés que ceux qui vivent seul (22 %), en couple avec enfant(s) (22 %) ou sans (23 %). Ce sentiment d'être jugés lorsqu'on est un ménage monoparental traduit le maintien de la norme dominante d'une vie en couple avec enfants, malgré la diversification des types de familles (Déchaux, 2009 ; Kokoreff et Rodriguez, 2004). Si l'on pouvait penser que, plus on descend dans l'échelle sociale, plus le sentiment d'être jugé est présent, ce fait n'est pas avéré de façon aussi évidente lorsqu'on s'appuie sur l'ensemble des habitants, tous quartiers confondus. Seul le niveau de revenu laisse transparaître un sentiment de jugement plus souvent prononcé des plus pauvres économiquement (revenu < à 1000 euros), majoritairement composés d'étudiants et de personnes au chômage. Enfin, les immigrés ou enfants d'immigrés n'ont pas plus le sentiment d'être jugés par leurs voisins.

L'ancienneté dans le logement et dans le quartier produit des variations intéressantes : si l'on avait pu penser que les nouveaux faisaient davantage l'objet de jugement par les plus anciens, du fait de leur arrivée récente et de la crainte que pouvait provoquer l'arrivée de voisins inconnus (Cartier et al., 2008), tel n'est pas le cas (tableau 7). Les plus anciens ont davantage le sentiment d'être jugés, sans que l'on puisse savoir à quelle période ils se réfèrent, tandis que les individus récemment arrivés ont moins ce sentiment. C'est ainsi du fait de leur présence récente et parce qu'ils connaissent sans doute moins leurs voisins, que leur perception des relations de voisinage est moins entachée par de possibles jugements. Connaissance et jugement vont donc de pair. Pour avoir le sentiment d'être jugé, il faut avoir vécu une relation de voisinage à minima, qui rende visible les manières de vivre différenciées, et donnent prise au jugement d'autrui. Le statut d'occupation du logement n'est par contre pas significatif : les propriétaires déclarent même légèrement plus avoir le sentiment d'être jugés (26 %) que les locataires du secteur privé (22 %) ou social (24 %). On n'observe de même aucun écart entre

les occupants d'une maison individuelle ou d'un appartement, alors que l'occupation d'un appartement dans un immeuble collectif, favorisant la proximité et donc les potentielles nuisances associées à cette co-résidence, aurait pu rendre plus sensible au jugement par autrui.

TABLEAU 7 – SENTIMENT D'ÊTRE JUGÉ SELON L'ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE DANS LE LOGEMENT ET LE QUARTIER (%)

	Ancienneté Logement	Ancienneté Quartier
Moins 2 ans	18	19
2-4 ans	22	22
5-9ans	25	24
10-19 ans	30	29
20 ans et +	24	25
Ensemble	24	24

Champ : ensemble des enquêtés (N=2572) ; données pondérées

Mode de lecture : 18 % des individus résidant dans leur logement depuis moins de 2 ans, déclarent avoir déjà eu le sentiment d'être jugés.

La localisation socio-spatiale des jugements

Le sentiment d'être jugé est plus élevé dans les quartiers parisiens (Auteuil 31 % ; Batignolles 29 %, Montereau 30 %) que dans les quartiers lyonnais. Inversement, ce sont dans les contextes résidentiels lyonnais que s'observe le plus faible taux de jugements (Croix Rousse, Bon Lait, Armstrong : 19 % ; La Tour du Pin : 18 %).

Ce sentiment varie nettement en fonction de la composition sociale des quartiers : il est plus manifeste dans les quartiers les plus aisés socialement (Auteuil, Batignolles, et à un moindre degré Ainay). La Croix Rousse (19 %) fait sans doute exception en raison de sa composition sociale plus éclectique et de la présence de ménages composés d'individus membres des professions intermédiaires et de médiation (32 % contre 19 % à Batignolles) ou cadres à dominante culturelle (19% contre 17% à Batignolles), plutôt qu'économique (23% contre 40% à Batignolles). En effet, la composition sociale des habitants des Batignolles se rapproche davantage de celle des quartiers bourgeois que de la Croix-Rousse. On pourrait alors se demander si, dans le prolongement de l'analyse de S. Tissot (2011), la tolérance plus grande affichée par les « gentrificateurs » contribuerait à euphémiser chez les habitants de la Croix-Rousse, qu'ils soient gentrifiés ou gentrificateurs, le sentiment d'être jugé par ses voisins. Inversement, ce sentiment est situé au plus bas dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine (Armstrong et Navigateurs : 19 % et 20 %) ainsi que, de manière encore plus surprenante, dans les quartiers de mixité sociale programmée des deux villes (Bon Lait et quartier du Port : 19 %). Les résultats des quartiers de grands ensembles peuvent être le produit de la plus forte homogénéité sociale de ces derniers¹⁸. On pouvait par contre penser que la mixité propre aux quartiers de mixité sociale programmée était propice à l'évaluation sociale et morale des voisins si l'on suit la logique selon laquelle la proximité spatiale induit une distance sociale d'autant plus forte (Chamboredon, Lemaire, 1970). La mixité contrainte, parce qu'imposée par les pouvoirs publics, aurait pu renforcer les jugements sur autrui en tant qu'expressions verbalisées de la distance sociale. Néanmoins, il est

¹⁸ Dans ces quartiers, l'on trouve la proportion la plus faible de cadres à dominante culturelle et de cadres à dominante économique. Les ménages de professions intermédiaires y sont également très peu représentés comparativement à d'autres quartiers.

possible que ces résultats soient davantage dus à la moins longue implantation des populations dans des quartiers récents, qu'à la composition sociale¹⁹.

La répartition sociale du jugement interne aux différents quartiers

Lorsqu'on s'intéresse à la répartition sociale du jugement selon les quartiers, trois tendances se dégagent, qui n'étaient pas visibles sur l'ensemble de la population. La première correspond à la situation où ce sentiment s'exprime principalement en bas de l'échelle. Dans les quartiers populaires de ville-centre, les ouvriers et employés non qualifiés se sentent plus souvent jugés et se distinguent même des ouvriers qualifiés qui, avec les petits indépendants, les médiateurs et les cadres à dominante culturelle, se décrivent comme étant moins souvent jugés par leurs voisins.

Dans d'autres contextes, ce sentiment s'étend à d'autres catégories que les seules catégories populaires. C'est le cas dans les quartiers bourgeois, gentrifiés et de mixité sociale programmée, où la proportion de cadres et de professions intermédiaires est plus élevée. Les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine se caractérisent aussi par une proportion plus élevée d'indépendants, qui ont le sentiment d'être jugés. Dans les quartiers gentrifiés, on repère un clivage entre ouvriers et employés : les employés se sentent jugés, tandis que les ouvriers ont moins ce sentiment. Ce sont également les seuls quartiers où des cadres diplômés ont davantage le sentiment d'être jugés. Il s'agit, en particulier à la Croix Rousse, des cadres à dominante culturelle (33%). Ainsi, lorsque la composition sociale est plus mixte, dans des quartiers où les cadres diplômés ont joué le rôle de gentrificateurs, ceux-ci, même s'ils s'affirment tolérants à l'égard des autres populations (Tissot, 2011), se sentent perçus négativement par leurs voisins. On peut se demander si cette perception est une manière d'exprimer un sentiment de responsabilité, voire de culpabilité (Lehman-Frisch, 2008) à l'égard des gentrifiés. Le jugement social s'inverse en tout cas au détriment des gentrificateurs et prend un autre sens : il résulte d'une position dominante qui produit des jugements négatifs de la part, on peut le penser, de ceux qui se situent plus bas dans la hiérarchie. Que ce jugement soit réel ou supposé, ces habitants semblent avoir intériorisé l'idée qu'en tant que gentrificateurs, ils sont associés à la figure de « l'envahisseur » (Gasquet-Cyrus et Trimaille, 2017) aux yeux des habitants populaires de ces quartiers. Loin de relations seulement marquées par le respect d'autrui et la tolérance, ce sentiment de jugement exprime sans doute la présence de rapports de forces entre populations socialement situées dans l'appropriation de l'espace du quartier et les manières d'habiter (Bidou-Zachariassen, 2008, Clerval, 2008 Lehman-Frisch 2008).

La troisième tendance caractérise les espaces périurbains, où les populations situées en bas de la hiérarchie sociale ne sont pas celles qui ont le plus le sentiment d'être jugées. Au contraire. Dans les petites villes périurbaines, ouvriers et employés non qualifiés se sentent moins jugés, alors que les cadres ont un peu plus ce sentiment. Ce sont les cadres à dominante économique qui expriment le plus ce sentiment (37 %) tandis que ceux à dominante culturelle, se sentent moins jugés que tous les autres (12 %). Dans les communes rurales périurbaines petits indépendants (39%), professions intermédiaires (27 %) et employés de la fonction publique (33%) se sentent davantage jugés tandis que

¹⁹ L'on y trouve la plus forte proportion d'habitants récemment arrivés. A Bon Lait, seuls 7 % sont dans leur quartier depuis 10 ans ou plus (et 2 % dans leur logement), 21 % dans le quartier du Port (18 % dans leur logement), pour une moyenne de 46 % tous quartiers confondus (38 % dans leur logement).

les cadres en particulier à dominante culturelle (5%) et à un moindre degré les ouvriers non qualifiés ont le moins exprimé ce sentiment.

Loin de relever d'une distribution homogène, le sentiment de jugement est socialement réparti de manière variable selon les quartiers. Si les moins dotés économiquement et culturellement ont plus souvent ce sentiment dans un nombre non négligeable de quartiers, ils sont parfois rejoints voire relayés par d'autres catégories, en fonction de la coloration et de l'histoire sociale des contextes résidentiels.

Des raisons de se sentir jugé socialement situées

Pour approfondir l'analyse des jugements, nous avons demandé aux enquêtés concernés, sous la forme d'une question ouverte, pour quelles raisons ils pensaient avoir été jugés. Le sentiment d'être jugé est objectivé par des propos explicites²⁰, mais il se traduit aussi par des regards, des sous-entendus, des impressions que les individus ont de la façon dont les autres les perçoivent²¹. Si ces manifestations ne participent pas d'un conflit ouvert ou d'une gêne explicite rendant difficile la vie en commun, elles traduisent un sentiment de malaise. Les réponses concernant le fait de se sentir jugé et les raisons supposées de ce(s) jugement(s) donnent un indicateur utile, bien que peu objectivable, du fait de se sentir bien et à sa place dans l'espace habité que constituent les communs proches²².

Les réponses à cette question ouverte ont été regroupées en grandes catégories²³. Parmi les personnes qui ont eu le sentiment d'être jugées, les raisons invoquées le plus souvent sont l'intolérance de la part de ceux qui jugent (20 %)²⁴, les bruits (19 %), des différences de mode de vie (16 %), des différences sociales (12 %) – exprimées en termes d'infériorité²⁵ ou au contraire de supériorité²⁶ –, des médisances ou des rumeurs (11 %), d'autres jugements (14 %). Si les bruits sont une des principales causes du jugement négatif opéré par autrui, comparables en cela aux raisons des conflits, par contre, les enfants et les animaux sont très peu fréquemment cités. La notion de jugement, plus large que celle de conflit, tend à englober des jugements associés à la perception sociale et morale d'autrui sur soi (59 % de l'ensemble des raisons citées²⁷), plutôt qu'à des gênes ou des conflits relevant de la vie en commun dans un même immeuble ou voisinage.

²⁰ « Par la voisine du dessus, elle m'a dit qu'on était mal élevés », « Une fois on a fait du bruit et on nous a gentiment dit qu'il fallait être sages. »

²¹ « Le regard des gens », « Je pense que certains voisins me surveillent un peu, mais je ne sais pas à quel propos » ; « Je pense du fait de nos origines (couleur de la peau), on est regardé assez différemment ».

²² Ceux qui ont le sentiment d'être jugés déclarent beaucoup plus avoir des voisins plutôt dissemblables (70% contre 52% de ceux qui ne se sentent pas jugés), moins souvent avoir des bonnes relations avec leurs voisins (79% d'entre eux contre 90%) et se sentent moins souvent bien dans leur quartier (87% contre 93%).

²³ Enfants, animaux, bruits, travaux ou dégâts, problèmes relationnels ou comportementaux, différences de modes de vie, intolérance, différences sociales liées à un sentiment d'infériorité, différences sociales liées à un sentiment de supériorité, médisances ou rumeurs, jugements liés à la régulation ou au contrôle du comportement d'autrui, jugements liés au fonctionnement, au règlement collectif, autres jugements

²⁴ L'intolérance comprend le racisme, l'homophobie, mais aussi les intolérances liées à la religion, au handicap, aux différences d'âge, ou bien encore au fait d'être nouveau dans l'immeuble, de ne pas être « lyonnais », etc.

²⁵ Par exemple : « Des propos sur ma couleur, bamboula et j'en passe, parce que mes enfants n'ont pas de marque » ; « Le fait d'être locataire et non propriétaire ».

²⁶ Par exemple : « Par rapport au fait qu'on soit blancs. », « On nous faisait comprendre qu'on est des privilégiés », « par rapport à la piscine, on était des gens riches pour les autres ».

²⁷ Ces jugements rassemblent différences sociales, différences de mode de vie, intolérance et médisances.

Ces diverses raisons sont socialement clivées. Ainsi, ceux qui proposent des réponses associées à un « sentiment d'infériorité sociale » sont plus souvent des locataires et des habitants récemment arrivés dans leur quartier et leur logement. Ceux qui se sentent jugés pour des raisons de « supériorité sociale » sont surtout des individus membres de ménages avec enfants, vivent plus souvent dans une maison individuelle (sans nécessairement en être propriétaires) et résident dans leur quartier et leur logement depuis au moins 10 ans. Plus que le statut d'occupation et le niveau de revenus, c'est le type de logement occupé et le fait de faire partie des « anciens », qui attribue au regard des autres une forme de privilège propres aux « établis » (Elias, Scotson, 1990) et participe, par le jeu des représentations sociales, voire des rumeurs et des médisances, à la marginalisation de ceux qui n'en sont pas.

Alors que les individus des ménages monoparentaux sont surreprésentés parmi ceux qui ont le sentiment d'être jugés négativement par leurs voisins pour des raisons de supposée infériorité sociale, ce sont les membres des familles avec enfants qui déclarent plus souvent avoir été jugés en raison d'une différence sociale à leur avantage. Ceci tend à corroborer l'hypothèse énoncée plus haut, que les familles monoparentales peuvent faire l'objet de jugements normatifs et ce, malgré la supposée désinstitutionnalisation de la famille.

De son côté, le sentiment d'intolérance est principalement le fait de populations minoritaires qui font l'objet de racisme telles les immigrés ou les enfants d'immigrés. Ce sentiment d'intolérance est également subi par des populations qui ne correspondent pas, en raison de leur âge (jeunes, étudiants) ou de leur statut familial (familles monoparentales) à la norme dominante attendue. Les médisances et les rumeurs sont pour leur part plus souvent énoncés par les individus âgés, appartenant aux catégories populaires, peu ou pas diplômés, à faible revenu et plus souvent locataires du parc social. Les enfants d'immigrés ont aussi davantage le sentiment d'être victimes de rumeurs ou médisances de la part de leurs voisins. Ces manières d'engager des représentations fondées sur l'opposition entre « les gens bien » et les « familles à problèmes » sont présentes notamment dans les quartiers populaires de grands ensembles en rénovation urbaine, où les individus, en quête de respectabilité, doivent chercher à se différencier de ceux qui leur sont proches. Il s'agit alors de reconstruire des hiérarchies là où celles-ci ne sont pas ou peu apparentes (Pétonnet, 1979, Elias, Scotson, 1990). Or, nous dit Elias, « dans la construction de ces images, le commérage a un rôle central puisqu'il est le moyen d'une réassurance permanente de sa propre supériorité » (Elias, Muel Dreyfus, 1985).

Le bruit et à un moindre degré, le mode de vie, sont aussi des jugements socialement clivés. Ces types de jugement et tout particulièrement le bruit, sont exprimés par des populations occupant une position sociale favorisée (cadres et diplômés), associée à une vie sociale dans le logement²⁸, qui entraîne potentiellement une perception négative de ceux qui voisent avec eux. Sans surprise, les plus jeunes et tout particulièrement les étudiants sont aussi plus souvent jugés en raison du bruit (31 % pour une moyenne de 19 %) ou de leur mode de vie (36 % pour une moyenne de 16 %). Les familles monoparentales, si elles se sentent plus souvent jugées pour leur mode de vie (22 %), se déclarent un peu moins jugées pour le bruit qu'elles occasionnent (15 % contre 21 % des familles avec enfants). Le jugement dont elles font l'objet, est donc bien davantage lié à leur situation sociale et à un potentiel jugement moral que parce que les enfants occasionneraient des nuisances sonores. Enfin, bruit et mode de vie sont plus souvent énoncés par des locataires du secteur privé, des habitants récemment

²⁸ Cf. *supra*, chapitre I - 1B. « Visites et échanges de services ».

arrivés ainsi que des personnes résidant dans des immeubles de 40 logements ou plus, qui subissent plus que les autres les nuisances sonores du fait de la proximité résidentielle d'habitants aux modes de vie différents.

De même que pour le bruit et les modes de vie, les usages ou plutôt les mésusages que font les étudiants des espaces communs sont souvent l'objet de jugements de la part des voisins. Alors que les différences de modes de vie ou le bruit étaient plus souvent cités par les cadres, ces jugements liés aux espaces communs sont davantage expérimentés par les ouvriers non qualifiés. Par contre, les jugements dus à des pratiques de régulation sont plutôt le fait de cadres, d'ouvriers qualifiés, de propriétaires et d'individus appartenant à des ménages disposant de revenus de 3000 euros ou plus²⁹. Ils sont parfois explicitement associés à l'investissement des habitants qui les citent, dans les conseils syndicaux notamment. Ce sont des individus qui se sentent jugés, non parce qu'ils ne respectent pas le règlement de copropriété, mais parce qu'ils jouent un rôle de contrôle des pratiques et comportements d'autrui en particulier à Auteuil, Batignolles mais aussi Grange-Rouge. Ils sont aussi plus âgés et résident dans leur logement, dont ils sont plus souvent propriétaires, depuis 10 ans ou plus. On trouve donc en miroir deux manières socialement différenciées de se sentir jugé au regard des usages des communs ; l'une plus populaire ou jeune, par des individus qui se pensent jugés en raison de leurs usages supposés non conformes, irrespectueux ou irresponsables ; l'autre, par des individus plus favorisés et plus âgés³⁰, qui se perçoivent jugés parce qu'ils interviennent auprès de leurs voisins pour rappeler les normes collectives de comportement et/ou parce qu'ils ont une fonction représentative.

Des raisons de jugements différenciées selon les quartiers

Les raisons de jugements sont inégalement distribuées selon les types de quartiers : à chaque type de quartier, ou presque, correspond un type de jugement (tableau 8). Les jugements associés aux sentiments de différences sociales (et en particulier au sentiment d'infériorité sociale) caractérisent les quartiers bourgeois³¹. Dans ces quartiers très homogènes socialement où les cadres sont majoritaires, « l'altérité n'y est tolérée qu'à la seule condition qu'elle ne vienne pas troubler l'ordre social local » (Launay, 2014), les habitants des classes populaires, et/ou racisés, ressentant vivement cette situation de domination qui peut se traduire par un sentiment de décalage, a fortiori du fait de leur position minoritaire dans le quartier³². Ils peuvent aussi concerner des habitants qui, bien que n'appartenant pas aux catégories populaires, ne se conforment pas aux normes de comportement attendues dans ces quartiers, en raison de leur religion, ou de leur situation familiale ou professionnelle³³. Dans les quartiers gentrifiés, les différences de mode de vie et le bruit sont plus

²⁹ Cette modalité comprend toutes les réponses liées à l'implication dans un collectif (les participations au conseil syndical, aux associations de locataires) et qui produisent des effets négatifs sur la perception par les voisins de ceux qui sont engagés dans ces collectifs. Elle comprend aussi les réponses d'individus qui rappellent à l'ordre leurs voisins lorsque leurs comportements ne sont pas conformes aux règles de bon voisinage.

³⁰ Les individus disposant d'un revenu égal ou supérieur à 3000 euros sont surreprésentés.

³¹ Ajoutons que différences de mode de vie et intolérance sont surreprésentés à Aïnay quand une présence plus élevée de médisances et de jugements liés à la régulation des comportements s'observe à Auteuil.

³² Citons quelques réponses d'habitants d'Aïnay : « Nous sommes locataires, nous sommes personnels logiers et eux sont propriétaires ! » ; « On est jugé sur sa pratique religieuse, on est jugé sur son look, sur son train de vie, c'est ça essentiellement ».

³³ Cet exemple d'habitants d'Aïnay, synthétise et rassemble une variété de causes du jugement social : « La famille recomposée... Jugements de valeur quoi. On est comédiens, saltimbanques, on ne va pas à la messe... »

souvent cités. Dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, ce sont les médisances qui sont plus souvent mentionnées³⁴, alors que les quartiers populaires de ville centre se distinguent par la fréquence du sentiment d'intolérance. Les deux quartiers de mixité sociale programmée présentent des profils nettement plus contrastés : les raisons des jugements sont ainsi toutes peu voire très peu invoquées au quartier du Port, tandis que Bon Lait est le quartier où la variété des raisons du jugement est la plus importante. Enfin, les petites villes périurbaines se caractérisent par l'absence d'une ou de plusieurs raisons de jugement dominante par rapport aux autres.

TABEAU 8 – LES RAISONS DU JUGEMENT SELON LE TYPE DE QUARTIER (EN %)

Contextes	Bruits	Différences de mode de vie	Intolérances, racisme, sexisme, homophobie	Différences sociales	Médisances, rumeurs
Bourgeois	18	17	21	22	8
Gentrifiés	32	27	18	8	5
Populaires	21	16	36	8	11
Mixité sociale programmée	23	8	15	9	11
Grands ensembles	22	8	20	3	19
Petites villes périurbaines	7	15	10	12	13
Communes rurales périurbaines	5	11	17	17	10
Ensemble	19	16	20	11	11

Champ : enquêtés ayant répondu avoir eu le sentiment d'être jugés (n=590) ; données pondérées.

Mode de lecture : 32 % des habitants des quartiers gentrifiés déclarent avoir eu le sentiment d'être jugés en raison du bruit.

Deux grands résultats émergent : tout d'abord, certains quartiers se distinguent par un faible nombre de causes de jugement (Montereau, La Tour du pin et le quartier du Port) et d'autres par un plus grand nombre de causes citées. Ensuite, les types de jugements sont spatialement diversifiés : là où le sentiment de différence sociale est surtout le fait des beaux quartiers, les médisances ou les rumeurs, sont surreprésentées dans les deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Si ces raisons sont aussi surreprésentées à Auteuil (16%), marque que le commérage n'est pas strictement l'apanage des catégories populaires (Geay, 2019), elles ne sont jamais citées à Ainay ou à la Croix-Rousse (ou dans un quartier mixte comme le quartier du Bon Lait). Les travaux récents qui se sont intéressés aux logiques de respectabilité en milieu populaire et qui portent plutôt sur les espaces ruraux à plus forte interconnaissance (Coquard, 2019 ; Orange et al., 2019), auraient pu nous conduire à penser que les médisances ou rumeurs, seraient davantage présentes dans les communes périurbaines : or ces jugements sont à peine plus importants à Marolles (15 % contre une moyenne de 11 %) et sont sous-représentés à La Tour du Pin (7 %). Enfin, si l'on sépare au sein des « différences sociales », le sentiment de supériorité sociale, c'est dans les communes rurales périurbaines, et à un moindre degré dans le centre des petites villes périurbaines ou dans les quartiers populaires de ville-

³⁴ Les enfants sont également plus souvent mentionnés comme raison du jugement dans ces quartiers mais les % sont faibles.

centre, que les habitants ont plus souvent eu le sentiment d'être jugés parce qu'ils apparaissaient plus aisés ou mieux situés sur l'échelle sociale que leurs voisins.

Les jugements sont bien des manières de classer autrui et de se classer socialement. L'enquête permet de souligner combien les manières de juger sont à la fois sociales et morales et se distribuent différemment dans l'échelle sociale et les types de contextes résidentiels.

IV. Les évitements

Contrairement au conflit, l'évitement est une manière indirecte, mais sans doute non moins anodine, de manifester une distance sociale à l'égard d'autrui, dans un contexte de proximité spatiale (Chamboredon, Lemaire, 1970). Dans notre enquête, un habitant sur cinq a déclaré éviter un ou plusieurs de ses voisins, soit à peu près autant que ceux qui sont entrés en conflit (25 %) ou qui se sentent jugés (24 %).

La taille de l'immeuble n'a de manière surprenante aucun effet majeur sur l'évitement. Les habitants d'immeubles de plus de 40 logement déclarent à peine plus éviter leurs voisins, alors que le côtoiement contraint avec davantage d'habitants aurait pu augmenter cette pratique qui consiste à éviter autrui. Ce sont néanmoins les locataires du secteur social qui adoptent le plus des conduites d'évitement (27 % des locataires du social), alors que les propriétaires et les locataires du privé déclarent moins éviter leurs voisins (17 %). L'évitement croît par ailleurs de manière quasiment linéaire avec l'ancienneté dans le logement et le quartier³⁵. Ceci est logique puisque la question posée concerne les conduites d'évitement depuis l'installation, l'ancienneté d'occupation augmentant nécessairement les probabilités de répondre positivement à cette question. La proportion de réponses positives double dans les deux cas, passant de 13 % des réponses pour les résidents de moins de 2 ans à 27 % pour ceux de 10 à 19 ans.

Une pratique plus fréquente en bas de l'échelle

L'évitement est très nettement une pratique propre à ceux qui occupent une position dominée dans l'espace social. Les individus inactifs (31 %), ceux qui vivent dans un ménage au revenu inférieur à 1000 euros (29 %), les immigrés (26 %), les ouvriers, les employés³⁶ et les petits indépendants évitent plus certains de leurs voisins. Les conduites d'évitement sont aussi davantage le fait des individus titulaires d'un CAP, BEP ou baccalauréat (25 %) alors que les Bac + 5 (15 %), les cadres (15 %), ceux dont le revenu du ménage se situe entre 4000 et 5999 euros (11 %) sont moins adeptes de l'évitement.

Aisance socio-économique et culturelle et aisance relationnelle allant de pair (Héran, 1988), les conduites d'évitement semblent ainsi moins correspondre aux façons standards de voisiner en haut de l'échelle sociale, le voisinage relevant d'une forme de sociabilité à part entière, susceptible d'être valorisée en tant que telle. Toutefois, l'adoption de conduites d'évitement ne signifie pas nécessairement une absence de sociabilités dans le voisinage proche : par exemple, ceux qui pratiquent l'évitement déclarent plus souvent être entrés chez des voisins d'immeuble (67 % contre 59 % de ceux qui n'ont pas déclaré éviter certains de leurs voisins). Cela montre que l'évitement est sélectif et concerne certains voisins plutôt que d'autres.

³⁵ Sauf pour les plus anciens, qui sont aussi les plus âgés.

³⁶ Et en particulier les employés de service (28 %) et les employés de la fonction publique et policiers (31 %).

Comme pour les conflits et les jugements, on n’observe en revanche aucune différence selon le sexe et peu de différences selon l’âge. Seuls les individus âgés de 75 ans ou plus se distinguent par une sous déclaration des conduites d’évitement, l’avancée en âge incitant probablement à la recherche sociabilité en raison du plus grand isolement. La situation familiale n’est pas non plus discriminante, à la différence des autres troubles du voisinage.

Une pratique contextualisée

Si l’évitement est bien une pratique différenciée socialement, elle est également localisée dans certains contextes. Ce sont dans les quartiers populaires de ville-centre (en particulier à Riquet 30 %) et les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, que les habitants ont le plus souvent déclaré éviter leurs voisins (tableau 9). Nos résultats ne se distinguent pas des travaux de sociologie urbaine sur la question, montrant que dans ces quartiers, « les habitants ont souvent tendance à mettre à distance les autres habitants de leur quartier, et le quartier lui-même, pour échapper au stigmatisme » (Authier, Grafmeyer, 2015).

TABEAU 9 – CONDUITES D’ÉVITEMENT SELON LE TYPE DE QUARTIER (EN %)

Types de quartiers	Évitement
Bourgeois	19
Gentriifiés	14
Populaires	26
Mixité sociale programmée	17
Grands ensembles en rénovation urbaine	25
Petites villes périurbaines	21
Communes rurales périurbaines	19
Ensemble	20

Champ : ensemble des enquêtés (n= 2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : dans les quartiers bourgeois, 19 % des habitants déclarent avoir déjà évité un voisin.

Ce sont par contre dans les quartiers gentriifiés et tout particulièrement à la Croix-Rousse (12 %), où les modes de vie sont a priori plus volontiers fondés sur la coexistence pacifique entre habitants de milieux sociaux diversifiés, que l’évitement est le moins fréquemment déclaré comme pratique effective. Ils sont suivis par les quartiers de mixité sociale programmée où cette mixité, bien qu’initiée par les pouvoirs publics et non par les habitants eux-mêmes, ne semble pas produire davantage de conduites d’évitement.

Enfin, les contextes ruraux et les petites villes périurbaines ne se caractérisent pas particulièrement par une absence d’évitement. Alors que classiquement, ces espaces sont pensés comme des espaces d’interconnaissance, ils n’excluent cependant pas des conduites fondées sur l’importance du respect de la vie privée et sur des résistances aux sociabilités publiques ou semi-publiques que sont les conventionnelles rencontres impromptues entre voisins, qui consistent à se dire bonjour/ bonsoir et à échanger quelques mots sur le pas de la porte ou le palier. Certains habitants des zones rurales ou périurbaines tendraient ainsi à adhérer au principe du respect de l’anonymat ou tout au moins de la réserve, pourtant associés au monde urbain (Simmel, 1903), plutôt qu’à celui de l’intense sociabilité villageoise. Vincent Banos, Anne Cécile Baud et Jacqueline Candau (2009), développent à ce propos l’idée que chez certains habitants de zone rurale « attachés au lieu sans pour cela souhaiter s’intégrer socialement » (p.259) dans l’espace local, la « mise au secret de sa vie, dans une sociabilité restreinte

– centrée sur le couple, la famille, les amis – constitueraient les éléments essentiels pour comprendre ce qui peut se jouer désormais au cœur des relations de voisinage d’un espace rural à faible densité démographique » (p.262).

Des conduites d’évitement socialement variables selon les quartiers de résidence ?

L’évitement varie-t-il socialement de la même façon quels que soient les quartiers ou peut-on repérer des spécificités sociales des conduites d’évitement propres à certains quartiers ?

TABLEAU 10 – CONDUITES D’ÉVITEMENT SELON LA PCS PAR QUARTIER DE RÉSIDENCE (EN %)

	Bourgeois	Gentrifiés	Populaires	Mixité Sociale programmée	Grands ensembles	Petites villes périurbaines	Communes rurales périurbaines
CPIS, chefs d’entreprises	13	14	24	15	15	14	12
Professions intermédiaires et petits indépendants	24	11	28	12	22	15	24
Ouvriers et employés qualifiés	31	20	27	19	25	24	17
Ouvriers et employés non qualifiés	24	19	30	32	30	24	19
Ensemble	19	14	27	17	25	20	19

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées

Mode de lecture : dans les quartiers bourgeois, 13 % des cadres déclarent avoir des pratiques d’évitement.

L’évitement reste une pratique populaire, et ce, dans tous les contextes résidentiels puisque les cadres déclarent toujours moins que les ouvriers et employés avoir évité leurs voisins. Ce sont dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, mais aussi les quartiers bourgeois et de mixité sociale programmée que les écarts sont les plus marqués entre les cadres et les ouvriers et employés. Les quartiers de grands ensembles se caractérisent par une progression régulière des conduites d’évitement quand on descend dans la hiérarchie sociale.

Les conduites d’évitement des cadres, dont on a vu plus haut qu’elles étaient faibles sur l’ensemble de la population, le restent donc quel que soit le quartier de résidence, à une exception cependant notable : Riquet (tableau 11). En effet, alors que parmi les quartiers populaires, Grange Rouge se conforme aux tendances générales, les cadres étant encore moins nombreux à déclarer avoir des conduites d’évitement, Riquet, plus diversifié socialement, est celui où l’évitement est fréquemment adopté et ce à tous les niveaux de la hiérarchie sociale, les cadres se rapprochant alors des ouvriers et employés non qualifiés. L’évitement en tant que pratique de mise à distance sociale afin de contrer une proximité spatiale qui n’est pas nécessairement choisie n’est, dans ce cas, plus l’apanage des catégories populaires.

TABLEAU 11. CONDUITES D'ÉVITEMENT À GRANGE ROUGE ET RIQUET SELON LA PCS DE L'ENQUÊTÉ (%)

	Grange Rouge	Riquet
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	6	28
Professions intermédiaires et petits indépendants	23	31
Ouvriers et employés qualifiés	22	36
Ouvriers et employés non qualifiés	31	27

Champ : ensemble des enquêtés de Grange Rouge (n= 174) et Riquet (200) ; données pondérées

Mode de lecture : à Grange Rouge seuls 6 % des cadres déclarent pratiquer l'évitement.

Notons par ailleurs que si dans les quartiers gentrifiés, les cadres et les professions intermédiaires déclarent peu éviter leurs voisins, conformément à l'adhésion de principe à la mixité sociale, ce sont les employés et ouvriers qualifiés plutôt que non qualifiés, qui les évitent le plus.

Enfin, les communes rurales périurbaines se caractérisent par une inversion relative de la hiérarchie sociale des conduites d'évitement puisque ce sont les professions intermédiaires et les petits indépendants qui évitent le plus leurs voisins, davantage donc que les ouvriers et employés. Inversement, dans les quartiers de mixité sociale programmée on trouve les proportions les plus faibles de conduites d'évitement pour les professions intermédiaires, tandis que les ouvriers et employés non qualifiés de ces quartiers sont ceux qui évitent le plus leurs voisins.

Les résultats présentés tendent à confirmer l'idée selon laquelle « des logiques de séparation se construisent sur des stratégies de distinction et d'évitement entre les ménages selon leurs revenus » (Avenel, 2005). Cependant, les espaces, en raison de leur localisation, de leur histoire, de leur composition sociale, produisent des effets propres sur les populations et contribuent à « structurer les sociabilités qu'elles entretiennent localement avec les autres habitants » (Authier, Grafmeyer, 2015) faisant varier quelque peu les logiques sociales d'évitement selon les contextes résidentiels.

V. Vue d'ensemble

Contrairement à ce que donne à penser leur sur-exposition médiatique, les conflits de voisinage ne constituent qu'une part des troubles du voisinage et ne représentent pas la part la plus importante. À cette partie émergée de l'iceberg, s'ajoutent les jugements, les évitements et surtout les gênes, très nombreuses et fréquentes. Ces différents troubles, qui augmentent logiquement avec l'ancienneté de résidence, ont des géographies contrastées (tableau 12). En forçant un peu le trait, on peut dire que les conflits et les jugements se situent davantage dans les quartiers aisés (bourgeois ou gentrifiés), tandis que les gênes et les évitements sont plus présents dans les quartiers populaires, localisés dans les villes-centres ou dans leurs périphéries.

TABLEAU 12 – TYPES DE TROUBLES DU VOISINAGE ET TYPES DE QUARTIERS

Les conflits	Les gênes	Les jugements	Les évitements
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de fortes différenciations selon les contextes • Plus présents dans les quartiers gentrifiés (ainsi qu'à Ainay et Riquet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fortement présentes partout (plus en région parisienne, qu'en région lyonnaise) • Mais davantage dans les quartiers d'habitat social : quartiers populaires de villes-centres, grands ensembles en rénovation urbaine et (dans une moindre mesure) quartiers de mixité sociale programmée • Et moins dans les communes rurales périurbaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus présents dans les quartiers parisiens que dans les quartiers lyonnais • Plus présents dans les quartiers les plus aisés socialement (Auteuil, Batignolles et, à moindre degré, Ainay), sauf à la Croix-Rousse • Beaucoup moins présents dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine et les quartiers de mixité sociale programmée 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus présents dans les quartiers populaires de villes-centres (y compris Riquet) et les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine • Moins fréquents dans les quartiers gentrifiés, dans les petites villes périurbaines et dans les communes rurales périurbaines

Socialement, les conflits et, dans une moindre mesure, les gênes sont peu clivés. Au contraire, les jugements et plus encore les conduites d'évitement apparaissent (au regard de l'ensemble des caractéristiques socio-démographiques que nous avons prises en considération) beaucoup plus nettement associées à certaines catégories d'individus, occupant plutôt des positions dominées dans l'espace social (tableau 13).

TABLEAU 13 – TYPES DE TROUBLES DU VOISINAGE ET CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Les conflits	Les gênes	Les jugements	Les évitements
<ul style="list-style-type: none"> • Sont peu clivés socialement • Les employés de la fonction publique et policiers, ainsi que les familles monoparentales et les couples avec beaucoup d'enfants déclarent plus de conflits • Inversement, les ouvriers non qualifiés en déclarent moins 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont également assez peu clivés socialement • Les locataires du logement social, les employés de la fonction publique et policiers, ainsi que les familles monoparentales déclarent plus de gênes • Inversement, les jeunes (18-29 ans), les étudiants et les individus les plus âgés (75 ans ou plus) sont moins sensibles aux gênes du voisinage 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont socialement plus clivés • Les familles monoparentales, les étudiants, les chômeurs, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, les plus précaires économiquement (revenu < 1000 euros), ainsi que les employés de la fonction publique et policiers déclarent plus souvent avoir le sentiment d'être (ou d'avoir été) jugés • Inversement, les plus âgés (75 ans ou plus) se sentent moins jugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont très clivés socialement • Les individus inactifs, ceux qui ont un revenu inférieur à 1000 euros, les titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un Bac, les immigrés, les locataires du logement social, les employés de la fonction publique et les policiers, les employés de services, ainsi que les petits indépendants évitent plus certains de leurs voisins • Au contraire, les individus âgés de 75 ans ou plus, ceux dont le salaire se situe entre 4 000 et 5 999 euros, les Bac +5 ou plus, ainsi que les cadres à dominante économique et les chefs d'entreprise se distinguent par une sous déclaration des conduites d'évitement

À la lecture de ce tableau, un autre résultat se dégage : les employés de la fonction publique et policiers, ainsi que les familles monoparentales, sont fortement concernés par l'ensemble de ces troubles du voisinage (exception faite de l'évitement pour les familles monoparentales) ; à l'opposé, les individus âgés de 75 ans et plus sont relativement peu concernés à la fois par les gênes, les jugements et les évitements³⁷.

³⁷ Il est intéressant également de relever que les immigrés et les enfants d'immigrés sont absents de ce tableau (sauf les immigrés pour les évitements), autrement dit qu'ils ne déclarent pas plus de conflits, de gênes ou de jugements que les natifs, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, compte tenu des focalisations

Mais comment précisément ces divers troubles du voisinage se conjuguent-ils ? Les gênes donnent-elles toujours naissance à des conflits ? Les conflits ou les jugements entraînent-ils systématiquement des conduites d'évitement ? Peut-on, plus largement, identifier des individus cumulant l'ensemble de ces troubles du voisinage et, à l'opposé, des individus qui en seraient totalement épargnés ? Ces divers troubles du voisinage ont-ils de surcroît des effets identiques sur les manières de voisiner des individus, sur leurs manières de considérer leurs relations de voisinage, ou encore, de qualifier leur présence dans leur quartier de résidence ?

Des troubles qui se cumulent, mais diversement

Qu'il s'agisse des conflits, des jugements ou des évitements, tous sont fortement corrélés les uns aux autres. La moitié des personnes qui ont le sentiment d'avoir été jugées (51 % contre 25 % pour l'ensemble de la population) ou qui déclarent éviter certains de leurs voisins (52 %) sont entrées en conflit ; réciproquement, presque autant de personnes qui sont entrées en conflit déclarent avoir le sentiment d'être jugées (48 % contre 24 % pour l'ensemble de la population) ou, à un moindre degré, évitent leurs voisins (41 %). De la même façon, les individus qui ont eu le sentiment d'être jugés sont deux fois plus nombreux à éviter certains voisins que l'ensemble de la population (39 % contre 20 %) et ceux qui évitent leurs voisins ont près d'une fois sur deux le sentiment d'être jugés (46 % contre 24 % pour l'ensemble de la population).

Le fait d'avoir été gêné renforce la probabilité d'être entré en conflit, d'avoir le sentiment d'être jugé ou de déclarer des conduites d'évitement (tableau 14).

TABLEAU 14 – GÊNES ET AUTRES TROUBLES DU VOISINAGE

	Est entré en conflit	A le sentiment d'avoir été jugé	Évite des voisins
Aucune gêne	9	12	8
Une ou plusieurs gênes	28	26	22

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 9 % des individus qui ont déclaré aucune gêne sont entrés en conflit.

Les corrélations observées sont cependant très variables selon le type de gênes (tableau 15). Dans les trois cas, la hiérarchie des scores est la même et certaines gênes apparaissent clairement induire plus fréquemment des conflits, des évitements ou des sentiments de jugements. C'est le cas des remarques et comportements intolérants, suivis des impolites puis, à un moindre degré, des gênes liées à l'usage des parties communes. Les gênes produites par des comportements intolérants ou un défaut de civilité minimale telle que la politesse, parce qu'elles mettent en jeu directement les personnes et leurs relations d'interactions, plutôt que des objets, des pratiques ou des modes de vie, sont finalement moins tolérables que les difficultés de stationnement, les bruits, les odeurs, et même les saletés et dégradations. Elles sont ainsi davantage susceptibles d'aller au-delà de la simple gêne en constituant une entrave plus forte aux relations de bon voisinage du point de vue des habitants.

médiatiques et politiques sur ces populations supposées mal intégrées à la société et souvent considérées comme responsables de tensions sociales, voire de délinquance et de violence.

TABLEAU 15. TYPES DE GÊNES RESSENTIES ET AUTRES TROUBLES DU VOISINAGES DÉCLARÉS (%)

	Conflits	Jugements	Évitements
Remarques et comportements intolérants	49	50	43
Impolitesses	43	39	36
L'usage des parties communes	37	33	31
Saletés, dégradations	33	30	27
Odeurs	32	30	27
Bruits	30	28	24
Un problème de stationnement	30	28	24
Ensemble	25	24	20

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 49 % des individus qui ont été gênés par des remarques et comportements intolérants sont entrés en conflit.

Au total, 89 % des enquêtés ont déclaré au moins un trouble du voisinage (conflit, gêne, jugement ou évitement). Mais ce pourcentage très élevé doit beaucoup à l'ampleur des gênes. En effet, si l'on exclut les gênes, une minorité des enquêtés (44 %) a cité un ou plusieurs troubles (conflit, jugement ou évitement) : 24 % en ont déclaré un seul, 14 % en ont déclaré deux et 6 % ont cité les trois.

Ceux qui cumulent les trois semblent davantage captifs de leur logement : ils résident plus souvent depuis longtemps dans celui-ci et dans leur quartier, sont plus souvent locataires du social et vivent principalement dans les quartiers de grands ensembles ainsi qu'à Montereau, et à un moindre degré à la Bâtie. Ils sont situés en bas de la hiérarchie socio-professionnelle ou au chômage, plutôt âgés de 45 à 59 ans, en couple avec ou sans enfants et sont plus souvent immigrés, alors que ces derniers ne se distinguaient pas lorsqu'on observait les différents troubles du voisinage indépendamment les uns des autres. Inversement, ceux qui n'indiquent ni conflit, ni jugement, ni évitement résident depuis peu de temps dans leur logement, qui se trouve plus fréquemment être une maison individuelle, sont plutôt locataires du privé que du secteur social (ou propriétaires) et sont localisés dans des quartiers divers : on les trouve à la fois davantage à la Croix-Rousse, au quartier du Port, à la Tour du Pin, mais aussi de manière plus surprenante, à Armstrong et à Montereau. Ils sont plus souvent en emploi, cadres, mais aussi ouvriers qualifiés, ils sont à la fois plus jeunes (30-44 ans) et plus âgés (75 ou plus), et vivent davantage en solo que ceux qui cumulent tous les troubles. Ce sont aussi plus fréquemment des personnes immigrées, qui sont donc à la fois sur-représentées parmi les habitants qui cumulent tous les troubles et parmi ceux qui, à l'inverse, n'en déclarent aucun.

Des effets convergents et plutôt limités sur les relations de voisinage et les rapports au voisinage

Comme nous l'avons montré précédemment, dans les analyses détaillées des conflits, des gênes, des jugements et des évitements, les différents troubles du voisinage n'empêchent pas les individus de voisiner. Au contraire, dans les quatre cas, et dans des proportions relativement proches, les individus ayant déclaré tel ou tel trouble du voisinage sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des enquêtés à déclarer également des pratiques de réception et d'entraide avec les voisins (tableau 16³⁸). Cela est particulièrement vrai de ceux ayant déclaré avoir été gênés par des remarques ou des comportements intolérants, qui tendent visiblement à compenser ces mauvaises relations en

³⁸ Nous n'avons pas fait figurer dans ce tableau, par commodité, l'ensemble des différentes gênes.

développant par ailleurs des relations de sociabilité, de convivialité et d'entraide avec certains de leurs voisins³⁹.

TABLEAU 16 – CONFLITS, JUGEMENTS, ÉVITEMENTS ET RELATIONS DE VOISINAGE (EN %)

	Est entré chez un voisin	A reçu un voisin	A été aidé par un voisin	A rendu service à un voisin
Est entré en conflit	67	69	56	65
A le sentiment d'avoir été jugé	66	62	54	63
Évite ses voisins	67	64	57	67
Ensemble	60	61	51	59

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 67 % des individus qui sont entrés en conflit sont entrés chez un voisin.

Dans le même sens, ces différents troubles affectent peu les manières dont les habitants qualifient leurs relations de voisinage et perçoivent leur lieu de résidence (tableau 17). Sans surprise, il apparaît toutefois que ceux qui déclarent des conflits, des jugements ou des évitements ont légèrement plus souvent indiqué avoir de mauvaises ou très mauvaises relations avec leurs voisins. Plus encore, ceux qui évitent leurs voisins, mais aussi ceux qui déclarent avoir été gênés par des remarques ou des comportements intolérants (31 %), par l'usage des parties communes (33 %), par des impolitesses (36 %), par des saletés et dégradations (37 %) ou par des odeurs (38 %) se sentent beaucoup moins souvent « très bien » dans leur quartier, ce qui n'est pas le cas de ceux qui sont entrés en conflit ou de ceux qui ont le sentiment d'avoir été jugés par leurs voisins.

TABLEAU 17 – CONFLITS, JUGEMENTS, ÉVITEMENTS ET RELATIONS DE VOISINAGE (EN %)

	Est entré en conflit	A le sentiment d'avoir été jugé	Évite ses voisins	Ensemble
Des relations de voisinage				
• Très bonnes	28	18	23	26
• Bonnes	55	61	58	61
• Mauvaises ou très mauvaises	6	7	8	2
• Différentes selon les voisins	6	6	6	3
• Inexistantes	5	8	5	8
Les relations de voisinage				
• Très importantes	26	25	27	24
• Importantes	53	52	50	52
• Peu ou pas importantes	21	23	24	24
Sentiment dans le quartier				
• Très bien	42	42	35	44
• Plutôt bien	45	45	48	47
• Plutôt pas bien, pas bien du tout	13	13	17	9

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 28 % des individus qui sont entrés en conflit ont déclaré avoir de « très bonnes » relations de voisinage.

³⁹ Parmi les individus qui ont été gênés par des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants : 70 % sont entrés chez un voisin, 68 % ont reçu un voisin, 59 % ont été aidé par un voisin et 72 % ont rendu service à un voisin.

Ces éléments donnent à voir combien troubles du voisinage et défaut de relation ne sont pas nécessairement convergents et combien les liens entre troubles du voisinage et perceptions des voisins et du quartier sont pluriels.

Conclusion

Pour conclure, trois ensembles de résultats nous semblent importants à souligner. Tout d'abord, les troubles du voisinage, loin d'être circonscrits à des quartiers d'habitat social, et d'être synonymes d'un vide relationnel, sont présents dans tout l'espace social et dans tous les contextes résidentiels, à des degrés divers et de façon variable selon les troubles. Ensuite, ces différenciations socio-spatiales sont beaucoup plus nettes lorsqu'on s'intéresse de manière plus fine aux différents types de gênes, aux causes des conflits ou bien encore aux raisons des jugements, certaines gênes, certains objets de conflits, certaines raisons de jugement impliquant des catégorisations sociales et morales particulièrement clivées. Enfin, si les gênes liées au voisinage sont très nombreuses, les autres troubles le sont beaucoup moins. Ainsi, lorsqu'on exclut les gênes, plus de la moitié des individus enquêtés n'a déclaré aucun trouble de voisinage. Les relations de voisinage sont donc bien loin de se définir aujourd'hui avant tout par une forme de guerre déclarée (sous la forme d'un conflit) ou larvée (sous la forme du jugement ou de l'évitement), avec l'étranger proche que constitue le voisin. Pas plus que la fameuse formule d'André Gide (1972), « famille, je vous hais ! », celle qui en serait inspirée et qui consisterait à dire, « voisins, je vous hais » ne semble convenir.

Références citées

AUTHIER J-Y, BENSOUSSAN B., GRAFMEYER Y., LÉVY J-P., LÉVY-VROELANT C., 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris, Anthropos, 214 p.

AUTHIER J-Y., GRAFMEYER Y., 2015, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 124 p.

AVENEL C., 2005, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », *Informations sociales*, 5, 125, p. 62-71.

BANOS V., BAUD A.-C., CANDAU J., 2009, « Anonymat en localité. Enquête sur les relations de voisinage en milieu rural », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2, 127, p. 247-267.

BIDOU-ZACHARIASEN C., POLTORAK J-F., 2008, « Le « travail » de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, 1, 132-133, p.107-124.

CARTIER M., COUTANT I., MASCKET O., SIBLOT Y., 2008, *La France des petits-moyens, enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 319 p.

CHAMBOREDON J-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, Paris, 216 p.

CLERVAL A., 2008, « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, 1, 144-145, p. 55-71.

- DÉCHAUX J-H., 2009, *Sociologie de la famille*, La Découverte, Paris, 128 p.
- ELIAS N., MUEL DREYFUS F., 1985, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 60, p. 23-29.
- ELIAS N., SCOTSON J. L., 1997, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 288 p.
- GASQUET-CYRUS M., TRIMAILLE C., 2017, « Être né quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, 4, 162, p. 81-105.
- GEAY K., 2019, *Enquête sur les bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Fayard, Paris, 264 p.
- GIDE A., 1972, *Les nourritures terrestres*, Gallimard, Paris, 192 p.
- GRAFMEYER Y., 2001, « Les sociabilités liées au logement », dans AUTHIER J-Y. et al. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos-Economica.
- HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Économie et statistique*, 195, p. 43-59.
- HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, p.3-22.
- KOKOREFF M., RODRIGUEZ J., 2004, *La France en mutations, Quand l'incertitude fait société*, Payot, Paris, 346 p.
- LAUNAY L., 2014, « Les classes populaires racisées face à la domination dans les beaux quartiers de Paris », *Espaces et sociétés*, 1, 156-157, p. 37-52.
- LEHMAN-FRISCH S., 2008 « Gentrifieurs, gentrifiés » : cohabiter dans le quartier de la mission (San Francisco) », *Espaces et Sociétés*, 132-133, p. 143-160.
- ORANGE S., RENARD F., AOUANI S., 2019, « Les ressources de la proximité. Capital d'autochtonie et engagements locaux de jeunes femmes d'origine populaire et rurale », *Revue française des affaires sociales*, 2, p.167-189.
- PÉTONNET C., 1979, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris, 260 p.
- SIMMEL G., 1979 « Métropoles et mentalité » in GRAFMEYER Y. et ISAAC J., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champ Urbain, p. 61-82.
- TISSOT S., 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 313 p.

Les voisins : des semblables ?

PAR LOÏC BONNEVAL, JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE ET ANAÏS COLLET

La question des ressemblances et des différences entre résidents d'un même espace est le plus souvent appréhendée, en sociologie urbaine, sous l'angle de la mesure de la ségrégation sociospatiale, des choix résidentiels des ménages, ou encore des politiques de peuplement – à partir du mot d'ordre de la « mixité sociale » par exemple. Sur la base de nombreux travaux empiriques, les spécialistes des phénomènes de ségrégation ont notamment mis en évidence une « tendance diffuse à préférer cohabiter dans l'espace résidentiel avec des personnes dont on partage des pratiques, des valeurs, des conceptions de la sociabilité et de la vie urbaine, des ressources [et] des aspirations » (Oberti et Prêteceille, 2016, p. 66). Qu'il soit guidé par des contraintes, des préférences et des habitudes socialement formées ou des enjeux de trajectoire sociale, le processus d'agrégation socio-spatiale se retrouve à la fois dans la grande bourgeoisie (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989), chez les classes moyennes ou supérieures qui se tournent vers des ensembles résidentiels homogènes ou fermés (Charmes, 2005 ; Cousin, 2014 ; Elguezal, 2014), ou encore chez certains immigrés qui savent pouvoir accéder ainsi à un marché de l'emploi interne, à une solidarité spécifique ou à des commerces adaptés. Ressembler à ses voisins n'est cependant pas systématiquement le premier ni l'unique moteur des choix résidentiels, et les rouages de l'accès au logement se chargent d'assurer une certaine diversité sociale dans la plupart des espaces résidentiels (Prêteceille, 2003). Ceci invite alors à se pencher sur les relations pratiques et symboliques entretenues *de facto* entre résidents d'un même secteur.

De fait, comme l'ont récemment montré Guillaume Favre et Lydie Launay (2019), les relations de voisinage constituent une « bouffée d'air social » parce qu'elles impliquent en moyenne davantage de diversité sociale que les relations entretenues dans les sphères familiales, amicales ou professionnelles. Appréciée dans certains contextes résidentiels plutôt valorisés (Clerval, 2013 ; Collet, 2015), cette diversité peut aussi donner lieu à certaines tensions. Une « logique de démarquage » (Villechaise-Dupont, 2000) est ainsi mobilisée par certains habitants afin de se défaire du stigmate résidentiel associé à leur quartier. Un tel travail de différenciation à l'égard de ses voisins ne s'observe pas que dans les grands ensembles étudiés par Agnès Villechaise-Dupont mais aussi dans les quartiers mixtes (Cayouille-Remblière, 2020 ; Chamboredon et Lemaire, 1970), dans les lotissements périurbains (Bacqué et al., 2016), les quartiers pavillonnaires (Elias et Scotson, 1965 ; Lambert, 2015), les copropriétés transformées en HLM (Bacqué et al., 2010) et les centres de villes moyennes en déclin (Guéraud, 2020). Toutefois, il repose sur des discours et des représentations des voisins qui ne reflètent pas toujours leurs caractéristiques objectives, comme l'ont bien montré Elias et Scotson (1965) : dans la petite ville ouvrière d'Angleterre qu'ils ont étudiée, les différences sociales objectives entre voisins sont ainsi assez faibles, mais les représentations tendent à les accentuer fortement, avec des effets sur les modalités concrètes de la cohabitation. A l'inverse, Yves Grafmeyer (1991) observe, dans les quartiers lyonnais qu'il a étudiés, une relative réserve dans les relations de voisinage qui laisse les appartenances sociales dans un certain flou et favorise ainsi une cohabitation pacifiée.

Qu'en est-il dans les différents quartiers de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* et pour les différents types de population ? Leurs habitants tendent-ils à se considérer plus ou moins semblables ou au contraire à mettre en avant leurs différences ? Comme cela varie-t-il en fonction des types de quartier ? Et à l'intérieur de chaque contexte résidentiel, comment cette tendance diffère-t-elle en

fonction des caractéristiques des habitants ? En quoi cette façon de se situer par rapport à ses voisins est-elle liée aux manières de voisiner et d'investir le quartier ? Telle est la première série de questions qui guidera la première partie de notre contribution.

Par ailleurs, se dire « semblables » ou « différents » implique de convoquer différents registres de caractérisation des voisins¹. Dans son étude des manières de caractériser chaque voisin dans différents immeubles genevois socialement mixtes, Maxime Felder (2016) souligne l'importance des critères d'âge ou de situation familiale, de traits de personnalités tels que « gentils », « grognons » ou « serviables » et parfois de caractéristiques liées à l'apparence physique ou au style vestimentaire. Il mentionne également la faiblesse des références explicites à la sphère professionnelle et au niveau de vie, *i.e.* à la position sociale. L'enquête classique de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) montre en effet que les différences de classe ne sont pas directement dicibles, et que les discours des uns sur les autres concernent surtout les modes de vie et pratiques éducatives. Dans l'étude de Norbert Élias et John L. Scotson (1965), c'est l'ancienneté de résidence qui fonctionne comme le principal clivage et qui justifie l'exclusion d'un groupe d'individus, mais les enquêtés se réfèrent eux aussi au mode de vie de ce groupe, dont ils développent une vision tronquée construite à partir de la « minorité du pire ». Plus récemment, d'autres enquêtes ont mis en évidence l'importance des critères ethniques (Bacqué et al., 2010) ou de normes morales (Gilbert, 2012 ; Guérait, 2020) comme logiques de distanciation avec ses voisins.

Quels sont les registres convoqués lorsqu'il s'agit d'exprimer des différences ou des ressemblances avec ses voisins ? Ces registres varient-ils en fonction des contextes résidentiels et des caractéristiques sociales de ceux qui s'expriment ? Et si, comme invite à le penser la littérature sur la manière de catégoriser les individus en général (Boltanski et Thévenot, 1983 ; Deauvieu et al., 2014 ; Lorenzi-Cioldi et Joye, 1988), ces caractérisations sont multidimensionnelles, certains registres tendent-ils à être évoqués conjointement ? Telle est la série de questions qui constituera la seconde partie de cette contribution.

L'analyse des registres de différenciation resterait cependant incomplète si on ne s'intéressait pas à ce que disent les individus à l'intérieur de chacun de ces registres. À quoi font-ils référence lorsqu'ils s'estiment différents de leurs voisins du fait de leur mode de vie ? Parlent-ils de leurs pratiques religieuses, de leurs loisirs ou de leurs manières d'éduquer leurs enfants ? Ces différences sont-elles dépréciées ou la diversité est-elle louée, vantée, recherchée ? Comment cela se décline-t-il dans chaque contexte résidentiel ? Telles seront les questions qui guideront notre troisième partie.

Ce chapitre du rapport est donc entièrement consacrée à l'analyse des réponses à une seule question du questionnaire et à leurs variations selon les contextes résidentiels, les caractéristiques des enquêtés et les manières pratiques de voisiner. La question est formulée ainsi : « Diriez-vous que vos voisins sont... plutôt des personnes qui vous ressemblent ? ou plutôt des personnes différentes de vous ? » Seules ces deux possibilités de réponses étaient lues à l'enquêté, mais l'enquêteur avait pour consigne de ne pas forcer l'enquêté à trancher et de cocher une modalité supplémentaire (non lue) signifiant

¹ Précisons d'emblée que l'une ou l'autre de ses réponses ou l'un ou l'autre de ces registres ne peuvent être considérés comme appréciés ou dépréciés. Seule l'analyse plus précise des termes à l'intérieur des registres menée dans la dernière partie peut – lorsque les propos sont explicites – permettre d'en déduire la valeur positive ou négative qu'y attribuent les individus.

« Les deux à la fois » en cas de réponses allant dans ce sens². La modalité (non lue) « ne sait pas » pouvait également être sélectionnée. Dans un second temps, en fonction de la première réponse, l'enquêteur demandait « en quoi » les voisins sont semblables et/ou différents et retranscrivait mot pour mot la réponse de l'enquêté.

I. Se sentir semblables, se sentir différents

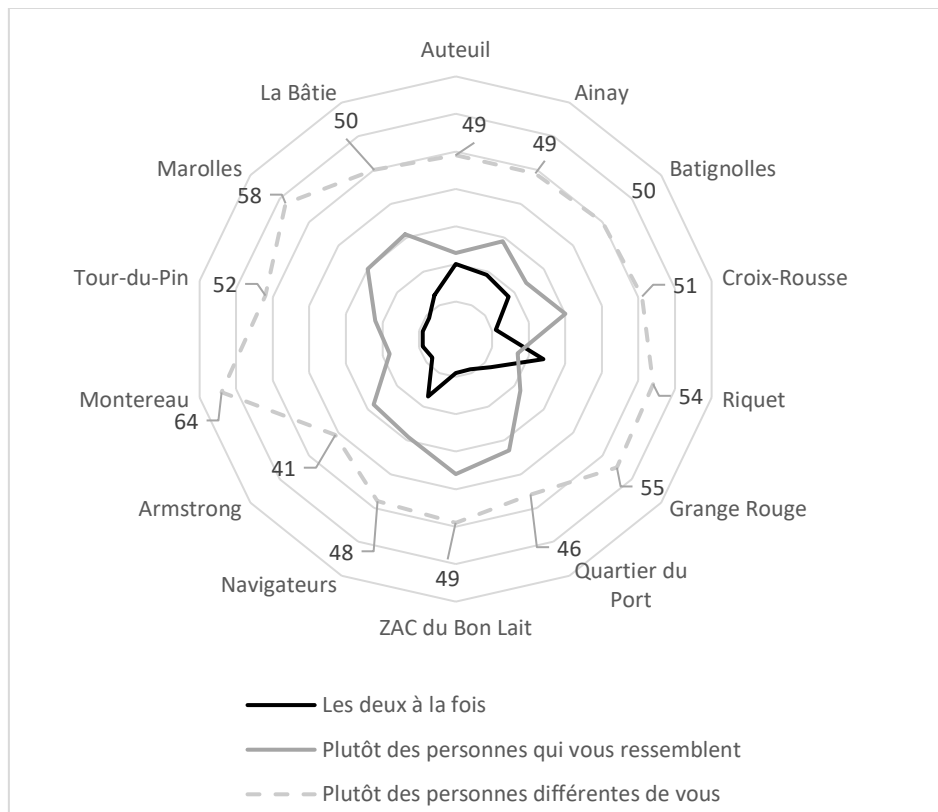
Dans l'ensemble des quatorze quartiers, 51 % des enquêtés se sont dits différents de leurs voisins et 26 % se sont dits semblables. Les différences sont donc mentionnées deux fois plus souvent que les ressemblances. La réponse tranchée est impossible pour un habitant sur quatre : 14 % des enquêtés disent qu'ils sont « les deux à la fois » et 9 % affirment ne pas savoir répondre à la question, soit beaucoup plus que pour les autres questions où cette réponse atteint rarement 1 %³.

Malgré la plus ou moins grande mixité de la population des quartiers d'enquête, les réponses des enquêtés varient relativement peu en fonction des quartiers (Figure 1) : dans tous les contextes résidentiels, une majorité d'habitants s'estiment différents de leurs voisins. À Montereau, petite ville périurbaine où s'observe une importante tension dans les relations de voisinages et où les emménagements suite à un déclassement résidentiel sont fréquents (voir chapitre II - 1F « Deux centres de petites villes périurbaines »), le fait de s'estimer différents de ses voisins est plus fréquent qu'ailleurs. À l'inverse, c'est dans les quartiers de mixité sociale programmée que le sentiment de similitude est le plus fort, suivis de près par les quartiers de grands ensembles, les communes rurales, la Croix Rousse et Ainay. Riquet constitue une configuration particulière : le sentiment de ressemblance seul y est rare, mais ceux qui se disent à la fois semblables et différents y sont plus nombreux qu'ailleurs.

² Tout en présentant la distribution des différentes modalités, nous analyserons le sentiment de ressemblance en regroupant les réponses « plutôt des personnes qui vous ressemblent » et « les deux à la fois » et le sentiment de différence en regroupant les réponses « plutôt des personnes différentes de vous » et « les deux à la fois ».

³ En sociologie, les réponses « ne sait pas » sont classiquement interprétées comme la manifestation d'une question trop imprécise ou trop normative ; elles doivent interroger sur le fait que certains enquêtés ne s'étaient jamais posés une telle question et ne peuvent se former une opinion en situation d'enquête (cf. Bourdieu, 1984). Ne pas savoir répondre à la question des ressemblances ou différences peut ainsi être interprété comme une forme de méconnaissance du voisinage, mais aussi comme le fait de n'avoir jamais développé une telle attitude réflexive à l'égard de son voisinage. L'hypothèse de la méconnaissance est en partie confirmée par le fait que 25 % de ceux qui répondent ne pas savoir déclarent d'ailleurs que leurs relations de voisinage sont inexistantes et que ceux qui ont emménagé dans le quartier depuis moins de deux ans sont les plus nombreux à dire ne pas savoir (14 %). Néanmoins, ce taux s'élève encore à 8 % parmi ceux qui y sont installés depuis plus de 10 ans ce qui ne permet pas d'exclure la seconde interprétation. En effet, les réponses « ne sait pas » se concentrent dans les populations de classes populaires (chez les employés de services directs aux particuliers, les ouvriers et les inactifs), et elles sont particulièrement nombreuses à Armstrong (23 % des enquêtés) et La Tour-du-Pin (16 %), ce qui peut laisser penser que pour certaines populations et dans certains contextes, une telle attitude réflexive ne fait pas forcément sens.

FIGURE 1 – SEMBLABLES OU DIFFÉRENTS EN FONCTION DES QUARTIERS



Champ : Ensemble des enquêtés (n= 2562) ; données pondérées

Sans surprise, les caractéristiques des populations⁴ qui estiment ressembler à leurs voisins varient de quartier en quartier. En effet, il apparaît d’abord que lorsque certaines caractéristiques sont objectivement partagées par de nombreux habitants, elles favorisent un sentiment de ressemblance. C’est par exemple le cas du fait d’être cadre dans les quartiers bourgeois et gentrifiés, d’être immigré ou enfant d’immigré dans les quartiers de grands ensembles, de vivre seul à Grange Rouge ou Riquet (deux quartiers où cette situation n’est pas rare), ou encore d’avoir entre 30 et 44 ans dans les quartiers de mixité sociale programmée où cette tranche d’âge est largement surreprésentée. On observe ensuite que les enquêtés ne se situent pas qu’en fonction de la composition globale de leur quartier mais qu’ils s’appuient aussi sur les caractéristiques de leurs voisins les plus proches, souvent au niveau de l’immeuble⁵. Ainsi les locataires HLM d’Ainay, dont on pourrait penser qu’ils détonnent par rapport à la population globale de leur quartier, tendent davantage à se dire au moins en partie semblables à leurs voisins (54 %) que les locataires du privé (41 %). De fait, les premiers habitent des immeubles composés uniquement de locataires HLM avec qui ils partagent des caractéristiques sociales communes – qui apparaissent d’ailleurs d’autant plus proches lorsqu’ils les comparent au reste du quartier – alors que les locataires du privé partagent leur palier avec des propriétaires, souvent plus

⁴ L’étude des caractéristiques qui jouent sur le sentiment de ressemblance et de différence dans chaque quartier est basée à la fois sur les statistiques descriptives observées quartier par quartier mais également sur les résultats de 28 régressions logistiques modélisant, pour chaque quartier, les effets propres de chaque caractéristique sur le fait de se sentir 1) au moins en partie semblable et 2) au moins en partie différent. Ne sont commentées que les caractéristiques significatives dans les modèles de régression et observées dans les statistiques descriptives.

⁵ Voir chapitre I- 1A « Se représenter le voisinage » pour une analyse des cercles inscrits dans la définition des voisins.

dotés qu'eux⁶. Enfin, au-delà des différences contextuelles, certaines populations s'estiment plus souvent semblables à leurs voisins : c'est le cas des propriétaires, qui se disent plus souvent semblables à leurs voisins dans 11 des 14 quartiers⁷, des « anciens », l'ancienneté de résidence jouant dans le sens d'un sentiment de ressemblance dans 10 quartiers⁸ ou encore des couples avec enfants, qui se disent significativement plus souvent semblables que les autres dans 6 des 14 quartiers étudiés⁹.

Le sentiment de différence, qui concerne 65 % des enquêtés, dépend lui aussi de la configuration des quartiers. De façon symétrique à ce que l'on vient d'observer, présenter une caractéristique plus rare tend à susciter des sentiments de différence. Ainsi, les locataires du privé affirment plus souvent être différents de leurs voisins que les propriétaires dans les quartiers bourgeois, mais l'inverse s'observe dans les centres des petites villes périurbaines, où les locataires du privé sont majoritaires. En outre, les professions intermédiaires et employés se disent souvent différents dans les quartiers bourgeois où ils sont minoritaires, alors que les cadres expriment ce sentiment dans les quartiers populaires, à Montereau et à Marolles. L'absence d'enfants augmente la probabilité de se dire différents dans les quartiers de grands ensembles, où les familles avec enfants forment 57 et 58 % de la population ; et les solos signalent leurs différences dans les communes rurales où ils sont peu nombreux. Pour autant, les liens ne sont pas toujours aussi évidents et l'étude des caractéristiques qui jouent dans le sens des différences montre que ce qui fait le « ton » d'un quartier n'a pas toujours directement à voir avec la composition statistique de la population. C'est ainsi que l'on observe que 1) bien que plus nombreux, les locataires du privé des quartiers gentrifiés affirment plus souvent être différents que les propriétaires ; 2) les locataires HLM expriment davantage leurs différences que les autres à Grange Rouge alors qu'ils forment 56 % de la population ; 3) alors qu'ils sont majoritaires au Quartier du Port, les employés et ouvriers s'y disent plus souvent différents des autres que les cadres et professions intermédiaires. Pour finir, l'âge joue sur la probabilité de se sentir différent. Les 18-29 ans se déclarent plus souvent différents que les autres (69 %), contre 63 % pour les âges intermédiaires (30-74 ans), et cette différence est significative dans 8 des 14 quartiers¹⁰.

Se sentir semblable à ses voisins va de pair avec des pratiques de voisinage plus intenses et des représentations plus positives du voisinage (Tableau 1). À l'inverse, ceux qui déclarent qu'au moins une partie de leurs voisins sont différents d'eux se disent plus souvent en conflit avec des voisins, déclarent plus souvent éviter certains voisins et s'estiment davantage gênés par de nombreux

⁶ Nous avons émis l'hypothèse qu'exprimer un sentiment de ressemblance avec ses voisins lorsque l'on réside dans un logement social à Ainay peut être une tentative de s'élever socialement ou symboliquement, dans un processus symétrique à la logique du « démarquage » du stigmaté résidentiel. Cette hypothèse est cependant invalidée d'une part par le fait que les locataires HLM définissent pour la plupart leurs voisins en se limitant à leur palier et leur immeuble, et d'autre part, par les réponses en clair apportées pour justifier la ressemblance, qui ont trait aux origines (« Type Maghreb, africain »), au faible investissement dans le quartier (« On est dans la même dynamique, en période transitoire ») voire au statut de jeunes ou d'étudiants et au mode de vie qui en découle (« Par le caractère, la communication, ils aiment échanger, sont assez sociables, certains sont étudiants comme moi, ou de même origine, ont les mêmes activités professionnelles, l'âge aussi... »).

⁷ Il n'y a pas de lien entre le statut d'occupation et le sentiment de ressemblance à Auteuil, Montereau et Navigateurs.

⁸ Il n'y a pas de lien entre l'ancienneté de résidence et le sentiment de ressemblance à Ainay, Armstrong, La Tour-du-Pin et Montereau.

⁹ Les couples avec enfants se disent plus souvent semblables à leurs voisins à Ainay, Auteuil, la Croix-Rousse, Batignolles, Grange Rouge et Armstrong.

¹⁰ Les 18-29 ans se disent significativement plus souvent différents à la Croix Rouse, Batignolles, Quartier du Port, Navigateurs, La Tour-du-Pin, Montereau et Marolles.

comportements. Plus encore que la gêne, l'évitement ou le conflit, c'est le sentiment d'être jugé qui ressort : 29 % de ceux qui déclarent un sentiment de différence estiment avoir déjà été jugé par un voisin, contre 17 % de ceux qui déclarent un sentiment de ressemblance. Cela ne signifie pas nécessairement que la ressemblance soit en tant que telle valorisée et la différence, dévalorisée – il existe d'ailleurs un nombre important de réponses du type « nous sommes différents et heureusement ! ». En effet, nos données ne permettent pas de trancher sur le sens de la causalité : est-ce le fait d'entretenir de très bonnes relations qui renforce l'impression de proximité et de ressemblance ou au contraire, le fait de se sentir semblable qui favorise les relations ? Toutefois, ces résultats vont plutôt dans le sens de l'idée que le bon voisinage est lié à un sentiment de ressemblance entre voisins, alors que le sentiment de différence, surtout lorsqu'il n'est pas tempéré par le fait de se sentir semblables d'autres voisins, s'accompagne plus souvent d'une part de malaise, de réserve et/ou de tensions dans les relations de voisinage.

TABLEAU 1 – SENTIMENT DE DIFFÉRENCES ET DE RESSEMBLANCES ET MANIÈRES DE VOISINER

% parmi ceux qui se disent au moins en partie...	...semblable	...différent	Diff.
Pratiques de voisinage			
Qui sont entré ou ont fait entrer un voisin d'immeuble	77	72	-5
Qui ont rendu ou reçu un service d'un voisin d'immeuble	76	71	-5
Qui ont au moins des conversations avec les voisins d'immeuble	95	92	-3
Qui sont entré ou ont fait entrer un habitant du quartier	59	56	-3
Qui ont rendu ou reçu un service d'un habitant du quartier	44	44	0
Qui ont au moins des conversations avec les habitants du quartier	83	78	-5
Appréciations des relations			
Qui disent avoir de « très bonnes » relations avec leurs voisins	33	24	-9
Qui disent que les relations de voisinage sont importantes ou très importantes	82	76	-6
Tensions et gênes dans les relations			
Qui se sont déjà senti jugés	17	29	+12
Qui évitent certains voisins	18	23	+5
Qui ont déjà été en conflit avec au moins un voisin	24	29	+5
Qui se disent gênés par des bruits	64	71	+7
Qui se disent gênés par des odeurs	33	39	+6
Qui se disent gênés par des saletés, dégradations ou par l'usage des parties communes ou espaces collectifs	49	56	+7
Qui se disent gênés par des remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants	30	38	+8

Lecture : 77 % des individus se disant au moins en partie semblables à leurs voisins ont fait entrer ou sont entrés chez un voisin d'immeuble. C'est le cas de 72 % de ceux qui se disent au moins en partie différents. Les premiers sont donc plus actifs de 5 points dans les invitations à domicile.

Champ : Ensemble des enquêtés (n= 2562) ; données pondérées

II. Les registres d'expression des différences et des ressemblances

Si les enquêtes qualitatives qui ont mis en évidence des manières de mettre une partie de ses voisins à distance sont nombreuses, il n'existe pas à notre connaissance d'analyses quantitatives des registres mobilisés pour caractériser les ressemblances ou différences entre voisins. Les 3174 réponses « en

clair » collectées sur cette question forment un corpus composé au total de plus de 52 000 mots¹¹. Celui-ci a été traité de deux manières : d'abord, après une première lecture, nous avons recodé les réponses dans sept registres¹² de ressemblance ou de différence, une même réponse pouvant relever de plusieurs registres à la fois ; ensuite, nous avons mené une analyse plus fine des mots employés à l'intérieur de chaque registre et pour chaque contexte résidentiel. Cette partie du rapport vise à analyser les différents registres convoqués pour caractériser les ressemblances et différences à l'égard des voisins, la manière dont ils varient en fonction des contextes résidentiels et des caractéristiques des enquêtés ainsi que la manière dont ils tendent à s'articuler entre eux.

Parmi les sept registres identifiés, celui des **centres d'intérêts, idées, goûts ou comportements** est le seul qui est tout autant évoqué comme différence que comme ressemblance (Figure 2). Dans les deux cas, il est convoqué une fois sur trois. On retrouve ici les conclusions des enquêtes qualitatives déjà évoquées (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Elias et Scotson, 1965) qui montraient que les discours sur les modes de vie sont régulièrement convoqués pour qualifier ou disqualifier les voisins, et peuvent aussi s'interpréter comme des manières d'euphémiser d'autres différences (de classe, d'origine géographique, d'âge...).

C'est pourtant le thème de **l'âge** et des **différences intergénérationnelles** qui est le premier évoqué pour exprimer des différences (38 % des réponses le mentionnent). À l'inverse, il est plus rarement cité en tant que ressemblance (23 %), ce qui laisse à penser qu'une certaine proximité d'âge est une condition nécessaire mais non suffisante pour se considérer semblable à ses voisins. Dans le même temps, compte tenu de l'intrication de l'âge et d'autres caractéristiques (sociales, ethno-raciales, situation d'emploi, mode de vie...), il n'est guère possible d'écarter l'hypothèse suivant laquelle le registre de l'âge aurait été choisi par certains enquêtés comme une manière d'euphémiser d'autres caractéristiques.

Un même **rapport au quartier** (être propriétaire, être ancien ou nouveau) et/ou une même **manière de se comporter par rapport au voisinage** (être poli, propre, dire bonjour...) constituent en revanche le premier critère de ressemblance, alors qu'il est plus rarement évoqué comme étant une différence. Ainsi que l'exprime Maxime Felder (2016, p. 229- 230) « ces considérations résultent de l'évaluation par les interviewés de la façon dont les individus qui en font l'objet se sont conformées, lors d'interactions, à leurs attentes en matière de rapports de voisinage ».

Malgré son côté structurant dans les choix résidentiels et manières de voisiner, la **catégorie sociale** n'apparaît qu'en quatrième position (troisième registre de ressemblance et cinquième registre de différence). Les réponses renvoyant explicitement au niveau de vie, d'éducation ou aux différences de catégories socioprofessionnelles concernent seulement un quart des ressemblances et un cinquième des différences, ce qui permet de penser que ces différences s'expriment en réalité souvent sous d'autres formes (à travers les centres d'intérêts, goûts, idées ou comportements, dont on sait qu'ils sont socialement situés, de même que le rapport au quartier ou encore la situation d'emploi). Cette désignation indirecte des ressemblances ou différences de catégorie sociale est d'autant plus probable

¹¹ Et encore, la diversité des significations peut être encore plus forte si on admet, avec Chamboredon et Lemaire (1970) qu'un même mot peut prendre un sens différent selon les propriétés sociales de celui qui l'émet. Pour des raisons évidentes, les différences de sens d'un même mot ne pourront être traitées dans les analyses qui suivent.

¹² Auxquels s'ajoute un registre « autre » qui concerne 9 % des réponses et qui n'est pas traité ici. Il regroupe des réponses du type « chacun est différent », « nous sommes tous des êtres humains », etc.

que les professions, revenus ou niveaux de diplôme des voisins ne sont pas toujours visibles et connus de manière évidente.

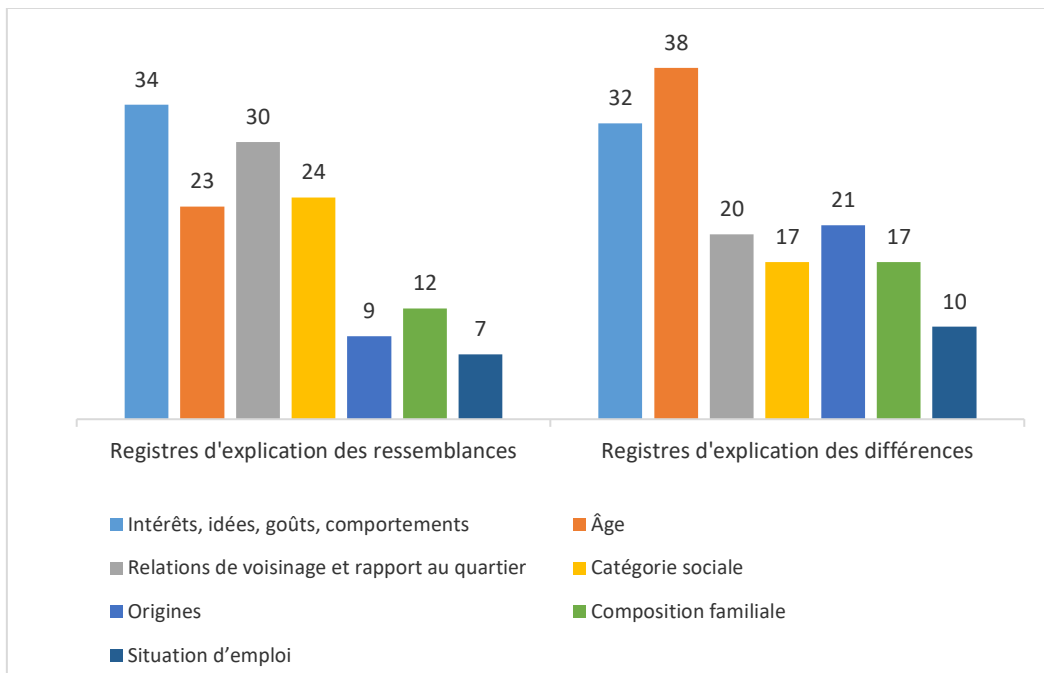
Alors que certaines recherches récentes insistent sur l'importance des catégorisations ethniques (Bacqué et al., 2010 ; van der Meer et Tolsma, 2014), (Bacqué et al., 2010 ; van der Meer et Tolsma, 2014), les **origines** – qu'elles soient exprimées en termes culturels, géographiques ou ethno-raciaux – sont finalement peu évoquées par les enquêtés. La faible évocation de ce critère peut certes s'expliquer par l'euphémisation de certains discours qui se sont limités à évoquer des pratiques religieuses ou culinaires (classées dans la catégorie des « centres d'intérêt, idées, goûts, comportements ») mais elle traduit surtout l'inégale importance de ce registre dans les différents quartiers. Il apparaît en effet que les différences d'origine ne sont évoquées que dans certains quartiers (les quartiers populaires de ville-centre, les grands ensembles et le Quartier du Port) et qu'elles sont quasi absentes d'autres espaces (les communes rurales, les quartiers bourgeois et gentrifiés) (Figure 3). Les origines réelles ou supposées des voisins sont par ailleurs beaucoup plus souvent évoquées pour marquer une différence (21 %) que pour signaler une ressemblance (9 %), ce qui tend à écarter l'idée de rapprochements communautaires explicitement recherchés. Seuls les grands ensembles se distinguent pour être des lieux où les origines sont régulièrement citées comme un critère de ressemblance. Le fait que ce critère soit au final peu mentionné comme ressemblance, notamment dans les quartiers homogènes en termes d'origine, peut aussi signaler qu'il s'agit d'une sorte d'attendu qu'il n'est pas nécessaire d'énoncer explicitement ; ce n'est que lorsque les voisins ne correspondent pas à cet attendu que ce critère est mentionné.

La **composition familiale** (le fait d'avoir ou non des enfants, de vivre seul ou en couple...) est également davantage convoquée comme différence que comme ressemblance. Sur ce point, il apparaît ainsi que ce sont surtout les individus qui estiment déroger à la norme (ne pas vivre en couple, ne pas avoir d'enfants) qui l'évoquent (cf. chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage » pour une analyse similaire).

Pour finir, le dernier registre, qui est apparu au fil des lectures des réponses, renvoie à la **situation d'emploi**, à savoir soit les horaires de travail des actifs, soit la présence de retraités, de chômeurs ou d'autres inactifs. Peu évoqué dans la littérature¹³, ce registre est pourtant mentionné par une personne sur dix comme différence et un peu moins souvent comme ressemblance.

¹³ Il peut être cependant intéressant de noter que ce registre de différence n'est pas absent des représentations des bailleurs sociaux qui l'ont signalé en entretien auprès des membres de notre équipe.

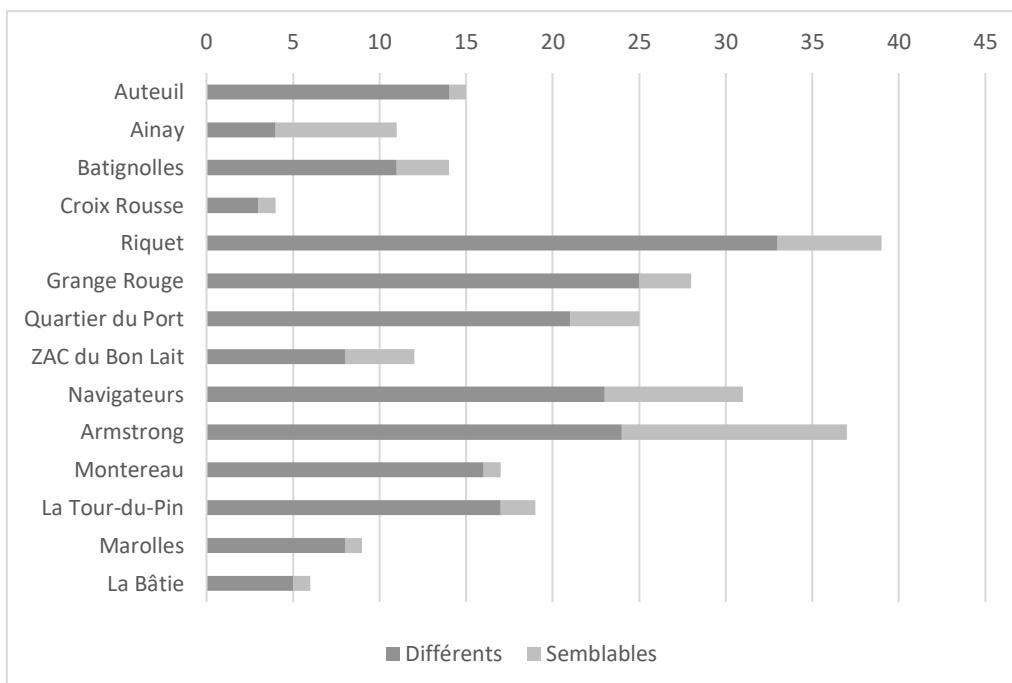
FIGURE 2 – REGISTRES D'EXPLICATION DES RESEMBLANCES ET DIFFÉRENCES AUX VOISINS



Lecture : parmi les personnes qui disent que leurs voisins leur ressemblent, 34 % estiment que cette ressemblance tient aux intérêts, idées, goûts ou comportements. La somme peut être supérieure à 100 car les répondants mobilisent parfois plusieurs registres.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu ressembler et/ou être différent de leurs voisins (n=2342) ; données pondérées

FIGURE 3 – LES ORIGINES : UN REGISTRE CONCENTRÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Lecture : 14 % des habitants d'Auteuil estiment que leurs voisins sont différents à cause de leurs origines et 1 % disent qu'ils leur ressemblent pour cette raison.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu ressembler et/ou être différent de leurs voisins (n=2342) ; données pondérées

Les enquêtés ne mobilisent le plus souvent qu'un à deux registres pour caractériser leurs différences ou leurs ressemblances avec leurs voisins : en moyenne, ceux qui ont répondu à la question ont cité 1,7 registre signifiant une différence et/ou une ressemblance. Les enquêtés des quartiers gentrifiés sont toujours plus prompts à s'exprimer sur leurs voisins et affichent une moyenne de 2,1 registres, alors que les habitants des quartiers populaires tendent à citer moins de registres à la fois, ce qui peut tout autant refléter des inégalités d'aisance à l'oral et en situation d'enquête que des différences dans les manières de caractériser leurs voisins. Bien que les registres ne soient pas si nombreux, il apparaît qu'ils viennent rarement seuls, et que les enquêtés mobilisent le plus souvent plusieurs dimensions pour se situer par rapport à leurs voisins. Nous avons donc souhaité approfondir la manière dont les registres sont évoqués conjointement à travers une analyse des différents croisements de registres de ressemblances et de différences. Notre analyse¹⁴ relève six types de réponse, que nous présenterons de la plus courante à la moins fréquente :

- La situation la plus fréquente est de ne citer que des **différences et/ou ressemblances relevant du registre « rapports au quartier et manières de voisiner »**. Le cas typique¹⁵ est un homme de 66 ans né en Tunisie, ancien chauffeur de taxi qui est propriétaire d'un appartement à Grange Rouge dans lequel il vit depuis 18 ans avec sa femme et son fils bientôt majeur et qui dit ressembler à certains voisins pour des « *questions de sympathie, d'ouverture, de dialogue* », mais aussi que d'autres voisins sont différents puisque « *ils sont enfermés, ils ne disent même pas bonjour.* » De façon plus générale, cette classe, qui regroupe un tiers des enquêtés, est plus fréquente dans les quartiers populaires et de grands ensembles, chez les individus sans diplôme, les locataires HLM, les employés et les ouvriers.
- La seconde classe en ordre d'importance rassemble des individus qui se disent **différents de leurs voisins et évoquent des registres renvoyant aux origines, catégories sociales et/ou idées, goûts ou comportements**. Ainsi cette femme de 34 ans née en France, chargée de projet dans une grande entreprise, vivant seule et locataire HLM depuis 2014 à Riquet, qui prend ses distances avec ses voisins : « *Je m'intéresse beaucoup à la culture, et je n'ai pas l'impression que ce soit un intérêt partagé par tout le monde. Il y a des personnes de cultures différentes et de religions différentes. Et je dirais aussi la situation professionnelle.* » Ce type de discours, qui rassemble un quart des enquêtés, est plus fréquent à Riquet, Grange Rouge et Montereau, dans le logement social et chez les immigrés.
- À l'inverse, les individus de la troisième classe n'évoquent jamais des questions d'origines. Ils disent **ressembler à leurs voisins pour des questions de catégories sociales, d'âge, d'idées, goûts ou comportements ou pour leur situation familiale**. Par exemple, cette enseignante de français de Batignolles vivant avec son conjoint et ses deux enfants adolescents, qui pourtant est née à Madagascar, dit ressembler à ses voisins pour « *la génération, le milieu socioprofessionnel et puis les centres d'intérêts et l'âge des enfants* ». Cette manière de se situer par rapport à ses voisins, qui concerne un enquêté sur cinq, est typique des quartiers bourgeois et gentrifiés, des propriétaires, des cadres et des diplômés du supérieur.

¹⁴ Nous avons construit une analyse des correspondances multiples à partir des 14 registres (7 registres de ressemblance et 7 registres de différence) à la fois, puis une classification ascendante hiérarchique à partir des coordonnées des individus sur les 5 premiers axes de l'ACM. Le dendrogramme met en évidence six partitions, que nous décrivons ici par l'un de ses parangons (terme statistique désignant un cas typique d'une classe issue d'une classification).

¹⁵ Les cas typiques – nommés « parangons » en langage statistique – correspondent aux individus partageant le plus de caractéristiques de cette classe.

- D'autres individus se disent, eux, **différents de leurs voisins en évoquant des critères d'âge, de configuration familiale et/ou de situation d'emploi**, comme ce commercial de 30 ans né en France, locataire HLM à la ZAC du Bon Lait où il vit avec sa femme et sa fille de deux ans qui dit : « *c'est plus des familles plus âgées, et j'ai l'impression que c'est des gens qui travaillent pas pour la plupart* ». L'articulation de ces registres est très fréquente au quartier du Port et à la ZAC du Bon Lait, particulièrement chez les jeunes, les locataires du privé, les nouveaux arrivés, les personnes vivant seules et/ou chez les étudiants. Cette manière de se considérer différents de ses voisins concerne 13 % des enquêtés.
- Les deux dernières manières de se dire semblable ou différent de ses voisins sont plus rares. La cinquième, qui concerne 4 % des enquêtés, consiste à **souligner des origines communes, parfois en lien avec des idées, goûts ou comportements et/ou la catégorie sociale**. C'est le cas d'un peintre en bâtiment de 53 ans, né en Tunisie et locataire HLM aux Navigateurs, vivant avec sa femme et ses quatre enfants de 4 à 21 ans, qui dit ressembler à ses voisins « *au niveau de la culture, de la religion et du niveau de vie* ». Cette classe est concentrée dans les grands ensembles et concerne surtout les immigrés, les locataires HLM, les 30-44 ans et les inactifs.
- La dernière classe, qui concerne seulement 3 % des enquêtés, rassemble des individus qui disent **ressembler à leurs voisins en termes de situations d'emploi, parfois aussi de configurations familiales et d'âge**. C'est en quelque sorte la symétrique de la classe 4, en beaucoup plus rare. C'est le cas de ce technicien de chantier de 44 ans né en France, propriétaire à La Bâtie où il vit en couple sans enfant qui dit que ses voisins lui ressemblent parce que ce sont « *des personnes qui travaillent, du même âge* ». De façon générale, ce mode de caractérisation des voisins est surtout le fait d'enquêtés en emploi, d'âge intermédiaire, de couples avec enfants, et est plus courant dans les communes rurales.

III. Des mots pour exprimer les différences

Dans cette partie, nous approfondissons l'analyse des manières de se sentir différent de ses voisins, en nous intéressant plus en détail aux termes employés par les enquêtés pour expliciter ces différences. À l'intérieur des catégories de registre construites, on trouve en effet plusieurs manières d'expliquer les différences. En préambule, il faut souligner que deux grands principes de variation des explications des enquêtés se recourent.

Premièrement, ainsi que l'observe Maxime Felder (2016) à propos des manières de catégoriser des voisins d'immeuble, certains répondent en parlant directement de leurs voisins, mais d'autres en disent davantage sur eux-mêmes, en s'incluant dans la comparaison, comme l'illustrent ces trois exemples :

« Les moments où j'ai été extra pauvre, parce qu'ils n'ont jamais connu ça »

« J'ai l'impression que je me mets toujours plus à leur portée, non pas qu'ils soient idiots, mais j'ai l'impression d'être descendue d'un grade dans la société parce que je suis dans ce quartier vous voyez... »

« Nous on est un peu atypique mon mari est prof de guitare moi je suis médecin »

Deuxièmement, certains explicitent la situation de convergence ou le sens de la différence, alors que d'autres se contentent d'indiquer le critère de ressemblance ou de différenciation. En ce qui concerne l'âge par exemple, 281 enquêtés indiquent ainsi uniquement une différence d'âge avec leurs voisins, sans préciser laquelle. D'autres précisent le sens de la différence : 131 les disent plus jeunes et 114,

plus âgés qu'eux. D'autres encore caractérisent plus finement leurs voisins, sans s'inclure explicitement dans la comparaison : 74 enquêtés disent qu'il s'agit de « personnes âgées », 20 sont encore plus précis (des trentenaires, des quinquagénaires...).

Ces éléments en tête, nous avons procédé à un second recodage des réponses à la question « En quoi vos voisins sont-ils différents de vous ? ». Ce recodage (voir encadré) aboutit à 158 mots ou expressions, sur lesquels les analyses suivantes se baseront. Le tableau 2 présente les mots et expressions de chaque registre, classés par ordre d'occurrence.

LE RECODAGE DES MOTS QUI EXPRIMENT LES DIFFÉRENCES

Afin de réaliser le recodage des 1657 réponses d'enquêtés expliquant en quoi leurs voisins sont différents, nous les avons d'abord classés en huit registres (les sept registres indiqués ainsi qu'un registre autre), puis nous avons travaillé sur les mots et groupes de mots à l'intérieur de chacun de ces registres, afin d'aboutir à un nombre limité de termes. Ce second codage a respecté les principes suivants :

- Seuls les éléments qui caractérisent les voisins ont été conservés ; ceux qui caractérisent l'enquêté lui-même ont été ignorés.
- Des regroupements d'expressions ou de mots similaires ont été opérés (exemple : ambitions, projets, aspirations et projections ont été regroupés). Ils ont été qualifiés par le terme le plus fréquent.
- Ont été acceptés à la fois l'expression de différences à partir d'un critère (différences d'âge, de religion, d'éducation) et les termes spécifiant le sens de la différence lorsque l'information est présente (plus âgés, des cathos, ont fait moins d'études).
- À l'issue de ces regroupements, les éléments de vocabulaire n'ayant qu'une seule occurrence ont été supprimés, à l'exception des catégories sociales ou origines explicites (des Comoriens, des fonctionnaires, des homosexuels, un comte du IV^e). Ces éléments précis mais rares (18 cas) viennent ensuite simplement enrichir les analyses par population.

TABEAU 2 – TERMES ET EXPRESSIONS DE CHAQUE REGISTRE DE DIFFÉRENCE

Mots	Fréquence
Intérêts, idées, goûts, comportement	
Façon de vivre	129
Religion	90
Centres d'intérêt	83
Rythme de vie	58
Manières de penser	52
Idées, opinions	39
Loisirs	35
Caractère	35
Idées politiques	29
Mentalités	22
Fermés d'esprit	17
Vécu	15
Façon d'éduquer les enfants	14

Préoccupations	11
Habitudes	11
Des Musulmans	11
Comportement	11
Goûts	10
Habillement	10
Cuisine	10
Tristes	7
Ambitions	7
Valeurs	6
Racistes	6
N'ont pas voyagé	4
Méchants	4
Manières de parler	4
Festifs	4
Ils jardinent	3
Ils boivent	3
Des Juifs	3
Bizarres	3
Ne trient pas	2
Des cathos	2
Âge	
Age	279
Plus jeunes	132
Plus âgés	115
Des personnes âgées	74
Génération	34
Des trentenaires	11
Des quarantenaires	4
Des cinquantenaires	4
Des soixantenaires	1
Relations de voisinage et rapports au quartier	
Ne parlent pas	64
Individualistes	34
Ne disent pas bonjour	32
Irrespectueux	26
Renfermés	23
Ne font que passer	16
Trop bavards	15
Bruyants	12
Sont là depuis longtemps	11
Ne sont jamais là	10
Froids	10
Sont plus ancrés ici	9

Sales	9
Malaimables	9
Ils viennent d'arriver	9
Font des histoires	9
Discrets	8
Des locataires	8
Pas souriants	6
Se jugent constamment	7
Malpolis	7
Ils restent entre eux	7
Fiers, arrogants	7
Casaniers	7
Des propriétaires	6
Jaloux	5
Intrusifs	4
Intolérants	4
En HLM	3
Emmerdants	2
Cons	2
Avenants	2
Catégorie sociale	
Milieu social	41
Éducation	37
Niveau de vie	27
Plus riches	17
Niveau social	16
Plan de carrière	11
Classe sociale	10
Plus pauvres	9
Incultes	9
Ont fait moins d'études	8
CSP	8
Pas du même monde	7
D'un niveau social supérieur	5
Des cadres	4
Des ouvriers	2
Des classes moyennes	2
Des cheminots	2
Des bobos	2
C'est mixte	2
Une chanteuse de jazz	1
Un comte du IVE	1
Un coiffeur	1
Un architecte	1
Un administrateur	1

Des professeurs	1
Des petits retraités	1
Des fonctionnaires	1
Des classes populaires	1
Des bourges	1
Origines	
Culture	129
Origines	99
Langue	31
Des étrangers	31
Nationalité	21
Des Français	18
Couleur de peau	15
Des Arabes	14
Parlent pas français	11
Des Asiatiques	11
Sont d'ici (du quartier, de la commune)	10
Ethnie	9
C'est mixte	9
Des Africains	7
Des Noirs	6
Des Turcs	5
Des Chinois	5
Ne sont pas du quartier	4
Des Tunisiens	4
Des Maghrébins	4
Des Algériens	4
Des Roumains	3
Des Guinéens	2
Des Américains	2
Des Égyptiens	1
Des réfugiés	1
Des gitans	1
Des Polonais	1
Des Japonais	1
Des Comoriens	1
Situation familiale et conjugale	
Ont des enfants	74
Des familles	63
Composition familiale	50
Des couples	36
Des célibataires	19
N'ont pas d'enfant	13
Des jeunes couples	12
Des familles nombreuses	12

Ont des enfants en bas âge	9
Les enfants n'ont pas le même âge	7
Des colocataires	7
Des homosexuels	5
Des familles monoparentales	3
Des divorcés	3
Ont moins d'enfants	2
Des hétérosexuels	1
Situations d'emploi	
Des retraités	53
Ils travaillent	48
Des étudiants	34
Ne travaillent pas	18
Des actifs	13
Pas étudiants	5

Derrière les sept registres se dissimulent donc une variété inégale de mots et d'expressions employés par les enquêtés pour expliciter leurs différences avec leurs voisins. Ainsi, seuls cinq mots ou expressions concernent plus de 100 enquêtés, à savoir : âge (279) ; plus jeunes (132) ; culture (129) ; façon de vivre (129) et plus âgé (115). Parmi eux, trois ont trait à l'âge, ce qui atteste à la fois de l'importance de ce principe de différenciation, mais aussi de la faible variété des manières d'exprimer des différences en termes d'âge.

FIGURE 4 – EN QUOI S'ESTIME-T-ON DIFFÉRENT DE SES VOISINS ?



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins (n=1657) ; données pondérées

S'il met en évidence certaines expressions peu attendues comme le fait de signaler que les voisins « ne disent pas bonjour » ou « ne parlent pas », ce nuage de mots¹⁶ non contextualisé ne dit cependant pas grand-chose. En effet, comme on l'a vu, les registres de différenciation ne peuvent se comprendre qu'en contexte, par la référence aux populations plus ou moins rares et/ou à celles qui donnent le « ton ». C'est pourquoi nous avons choisi de passer en revue les sept contextes résidentiels afin de saisir, quartier par quartier, ce qui fait différence.

Âge, façons de vivre, milieux sociaux et idées politiques : les différences dans les quartiers bourgeois

Dans les quartiers bourgeois, les différenciations liées à l'âge et aux situations d'emploi (« des étudiants », « des retraités » ou encore « ils travaillent ») sont particulièrement citées.

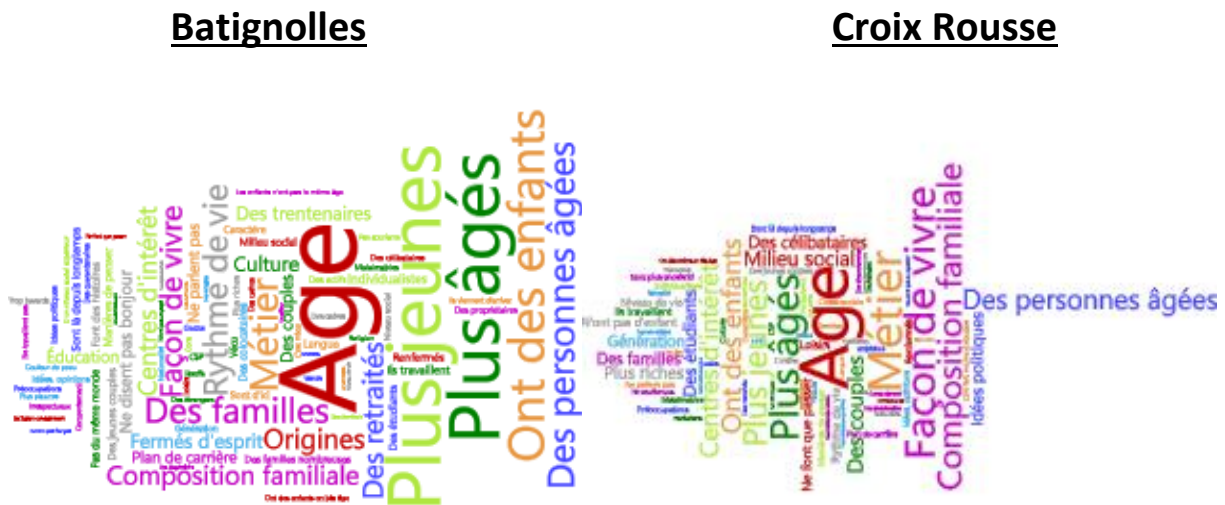
À Auteuil, le registre de l'âge prend le pas sur tous les autres : la moitié des enquêtés mentionnant des différences se réfère à ce registre. Ce sont surtout les moins de 60 ans qui mobilisent ce principe de différenciation, pour se dire plus jeunes que leurs voisins et **les « personnes âgées » apparaissent comme une figure centrale de la différence**. Cette remarque n'est pas sans lien avec la structure même du quartier, où la part de personnes de 60 ans et plus (26 %) est parmi les plus importantes, et où la part des 75 ans et plus (12 %)¹⁷ correspond à plus du double de celle de la majorité des autres quartiers.

À Ainay, l'âge et les situations d'emploi s'articulent à d'autres principes de différenciation. Dans ce quartier **où un habitant sur deux est ou a été cadre ou chef d'entreprise, ces derniers donnent le « ton »** : les employés et professions intermédiaires sont les plus nombreux à s'estimer différents de leurs voisins, et c'est pour l'évocation explicite des termes de « milieu social » ainsi que « niveau social » que ce quartier se distingue le plus nettement de la population totale. On observe même que 3 des 5 personnes qui mentionnent explicitement que leurs voisins sont d'un niveau social supérieur au leur résident dans ce quartier. Par ailleurs, les « façons de vivre » ainsi que l'évocation de différences d'« idées politiques », particulièrement fréquente à Ainay et très rare ailleurs, peuvent aussi être en partie des manières d'évoquer indirectement des différences de milieu social.

¹⁶ Le nuage de mots renferme en réalité les mêmes informations que le tableau de fréquences présenté plus haut, mais de manière beaucoup plus resserrée. Plus la taille de la police du mot est importante, plus le mot a été cité souvent ; en revanche, le sens et la couleur des mots n'ont aucune signification. Le nuage est la représentation graphique optimisée de l'ensemble des mots.

¹⁷ Source : RP 2015, Données à l'Iris qui reprend la délimitation de la zone d'enquête

FIGURE 6 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les quartiers gentrifiés (n=278) ; données pondérées

Les « personnes âgées » et les « étrangers » : les deux visages de la différence dans les quartiers populaires

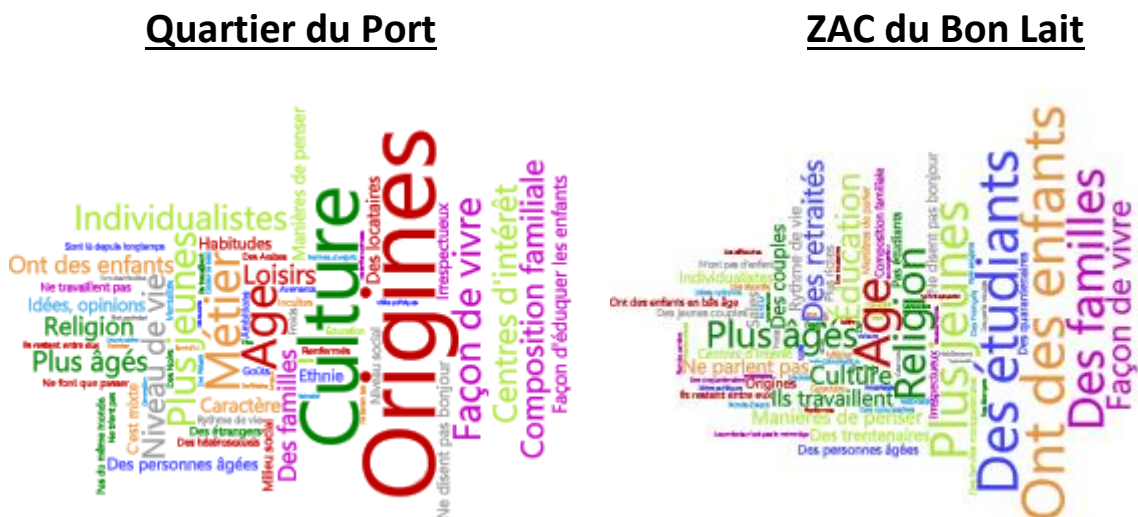
Même si les différences sont nombreuses entre les deux quartiers populaires de ville-centre (voir chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre »), les principes de différenciation qui y sont évoquées présentent trois principales similitudes. D’abord, les « personnes âgées » sont régulièrement mentionnées comme étant des personnes différentes de soi. Ensuite, les éléments liés à des différences « culturelles » ou aux origines sont très fréquemment évoqués, et dans les deux cas, ce sont surtout les « natifs » (une catégorie qui concerne un enquêté sur deux dans ces quartiers, contre deux sur trois en moyenne) qui mentionnent ces différences. Ainsi, quatre des dix mentions de différences de pratiques culinaires ont lieu à Riquet. Plus généralement, les « Asiatiques » sont souvent mentionnés à Riquet alors que, à Grange Rouge, les enquêtés évoquent plus généralement la présence d’« étrangers ». Enfin, alors que dans les deux quartiers, les cadres sont plus nombreux que les autres à exprimer un sentiment de différence, ils ne l’expriment pas sous forme de différences de milieu social mais convoquent plutôt d’autres caractéristiques (la culture, les origines ou encore la façon de vivre).

Au-delà de ces similitudes, les habitants de Grange Rouge, où seuls 46 % des adultes sont en emploi, sont nombreux à se différencier de leurs voisins en indiquant que ces derniers « ne travaillent pas », un argument qui n’apparaît pas à Riquet où la part d’adultes en emploi est légèrement plus élevée (56 %). Les habitants de Grange Rouge se réfèrent aussi davantage à des normes de civisme à travers les termes « ne disent pas bonjour », « ne parlent pas » ou au contraire « trop bavards », autant d’expressions qui semblent indiquer que dans ce quartier où les pratiques de voisinage et de sociabilité sont peu nombreuses, la critique porte sur la présence ou l’absence d’une sociabilité minimale (le classique « bonjour, bonsoir »). Ces termes n’apparaissent pas tels quels à Riquet où, au contraire, les habitants sont plus souvent qualifiés d’irrespectueux.

la « composition familiale » sont mentionnées dans les deux quartiers par les plus jeunes et ceux qui vivent seuls : ils estiment alors que leurs voisins « ont des enfants » ou « sont des familles ».

Les figures de la différence varient cependant entre les deux contextes. Au Quartier du Port, où une personne sur deux est née à l'étranger, où les pays de naissance sont particulièrement variés et où les « couples mixtes » sont plus fréquents qu'ailleurs, ce sont les différences d'origine et de culture qui dominent. Plutôt que d'en réduire le poids ou de leur permettre de donner le « ton », l'importance numérique des immigrés dans le quartier fait d'eux une figure de la différence ; les enquêtés nés à l'étranger eux-mêmes tendent davantage que les autres à se sentir différents. À la ZAC du Bon Lait, les personnes nées à l'étranger sont beaucoup moins nombreuses, et ce sont les étudiants qui ont élu domicile temporairement dans ce quartier du fait de sa proximité avec de nombreux sites d'études supérieures qui apparaissent comme la figure de la différence.

FIGURE 8 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les quartiers de mixité sociale programmée (n=236) ; données pondérées

La prépondérance des différences d'origines dans les grands ensembles

Dans les quartiers des grands ensembles, les différences d'âge, de composition familiale, de situation familiale ou de loisirs s'effacent au profit d'un ensemble thématique : les origines, la culture et la religion. Aux Navigateurs, les trois termes sont évoqués, mais à Armstrong, le terme « origines » prend le pas sur les autres. Si les deux quartiers se distinguent effectivement de la population totale par la forte proportion de personnes nées à l'étranger (66 % des adultes aux Navigateurs, 49 % à Armstrong) et d'enfants d'immigrés (respectivement 13 et 20 %), ils présentent pourtant des profils différents, les origines étant plus variées aux Navigateurs qu'à Armstrong, où les origines algériennes sont largement majoritaires. En plus de la plus grande hétérogénéité des origines de ses habitants, les Navigateurs se caractérisent par leur plus forte pratique religieuse, ce qui peut expliquer la plus grande occurrence de ce terme. Moins liés à la religion ou au terme « culture », les commentaires des habitants d'Armstrong évoquent davantage la langue, à travers l'idée de différences de langues ou le fait qu'ils ne « parlent pas français », ou la « mentalité », autant d'éléments relevant potentiellement d'une plus grande prise de distance. Il s'agit d'ailleurs des rares quartiers où les « natifs » se disent plus souvent différents de

fréquente que l'enquêté vit depuis longtemps dans son logement. Les habitants de ces petites villes périurbaines ressemblent aux yeux de leurs voisins à ceux que Marc Vacher (2010) nomme, dans son étude d'un immeuble de Lyon au XVIII^e siècle, les « mauvais voisins » parce que querelleurs et asociaux.

Pour finir, alors que les immigrés et enfants d'immigrés ne comptent que pour 23 % des enquêtés à La Tour-du-Pin (contre 30 % à Montereau), ils sont paradoxalement souvent mentionnés pour leurs origines spécifiques, une situation rare dans les autres contextes : sont en effet cités des Roumains, des Turcs, des Tunisiens, des gitans et des Guinéens.

FIGURE 10 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES PETITES VILLES PÉRIURBAINES

Montereau



La Tour-du-Pin



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les petites villes périurbaines (n=218) ; données pondérées

Couples et rapport au local : les normes des communes rurales périurbaines

Les communes rurales périurbaines étudiées sont marquées par une certaine homogénéité sociale et la prédominance des couples. Les solos sont donc particulièrement nombreux à se sentir différents de leurs voisins. Bien que les jeunes y soient moins nombreux qu'ailleurs, ce sont d'abord les différences d'âges qui sont mentionnées par les enquêtés, parfois en lien avec la présence d'enfants ou la situation d'emploi (« des retraités »). Les loisirs et métiers sont ensuite souvent évoqués. Certains enquêtés notent par exemple que leurs voisins sont différents parce que « ils jardinent ». Les origines sont quant à elles mentionnées non pas pour signaler la présence d'une population née à l'étranger mais pour se différencier de ceux qui « viennent de Marolles » ou au contraire, de ceux qui « ne sont pas d'ici », signalant l'importance du capital d'autochtonie (Retière, 2003). Pour finir, des expressions telles que « ne sont jamais là » ou « renfermés » laissent apparaître, en creux, une certaine injonction à être visible et connu dans l'espace public. Ces spécificités des communes rurales ne sont pas sans rappeler les enjeux de réputation propres aux petites villes et campagnes où tout le monde se connaît (Coquard, 2019).

FIGURE 11 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES

Marolles

La Bâtie



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les communes rurales périurbaines (n= 197) ; données pondérées

Quelles sont les caractéristiques qui comptent pour se situer par rapport à ses voisins ? L'étude des nuages de mots dans sept contextes résidentiels met en évidence l'importance des spécificités locales pour saisir les propriétés qui font sens. La lecture des mots évoqués pour exprimer des différences illustre à la fois la composition de la population du quartier (l'importance des étudiants à la ZAC du Bon Lait ou encore la diversité des origines dans les quartiers de grands ensembles), mais aussi la manière dont les visions des enquêtés sur leurs voisins sont des points de vue socialement construits et spatialement situés, qui dépendent de différents éléments : 1) des informations dont ils disposent sur leurs voisins, et l'on sait que ces dernières sont souvent incomplètes et imprécises ; 2) des catégories qui font sens pour l'enquêté lui-même ; 3) de la trajectoire sociale de l'enquêté, des caractéristiques de ses anciens voisins et de celles des autres personnes avec lesquelles il est en relation dans les autres sphères de son existence.

Pour toutes ces raisons, il n'existe pas de corrélations directes entre l'hétérogénéité de la population sur un critère donné et le fait que ce critère soit mentionné comme différence. Par exemple, le coefficient de corrélation entre l'écart-type de l'âge des adultes dans un quartier et la proportion d'individus qui mentionne l'âge comme différence est particulièrement faible ($\sigma=0,44$), et il existe même une relation positive forte ($\sigma=0,77$) entre l'ampleur des écarts de revenus dans un quartier (appréhendée par la différence interquartile des revenus des ménages) et le fait de déclarer se sentir semblable en termes de catégories sociales. Cette relation inattendue s'explique par l'importance que revêt ce type de propriété dans les quartiers bourgeois et gentrifiés où les écarts de revenus sont parmi les plus importants.

Conclusion

Dans les quatorze quartiers d'enquête, les habitants sont plus nombreux à affirmer que leurs voisins sont différents d'eux que l'inverse, et cette proportion ne varie que peu entre les différents quartiers, à l'exception de la petite ville périurbaine de Montereau où elle est plus importante qu'ailleurs. Les caractéristiques corrélées aux sentiments de ressemblance ou de différence varient quant à elles

fortement en fonction des contextes, des propriétés sociales moyennes des habitants des quartiers et des caractéristiques qui importent pour les enquêtés. Dans tous les quartiers cependant, celles et ceux qui disent ressembler à leurs voisins tendent à voisiner davantage et à déclarer moins de gênes, de conflits et de tensions dans leurs relations.

Les registres à partir desquels les enquêtés expriment leur sentiment de ressemblance ne sont pas exactement les mêmes que ceux mobilisés pour dire la différence. Certes, dans les deux cas, les enquêtés mentionnent les intérêts, idées, goûts ou comportements, mais lorsqu'ils disent ressembler à leurs voisins, ils parlent également de manières de voisiner ou de rapport au quartier ou encore de catégorie sociale, alors que lorsqu'ils s'estiment différents, ils convoquent en plus les registres de l'âge ou, plus rarement, des origines. Les façons de manier les différents registres dépendent elles aussi des contextes et des caractéristiques sociales des enquêtés : aux quartiers populaires les références aux manières de voisiner, aux quartiers bourgeois et gentrifiés l'évocation de la position sociale et aux contextes périurbains, l'importance de l'âge, de la situation familiale et du rapport à l'emploi. Dans tous les cas, les manières de se dire semblables ou différents tendent à mobiliser plusieurs dimensions à la fois.

Plus précisément, à chaque contexte résidentiel correspond son univers de mots et ses figures centrales à l'égard desquelles on se différencie (les personnes âgées, les étrangers, les étudiants, ceux qui ne disent pas bonjour...). L'analyse des mots qui expriment les différences dans chaque contexte introduit d'ores et déjà la spécificité de chaque quartier et rappelle que les manières de se situer par rapport à ses voisins ne peut se comprendre qu'en situation.

Références citées

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2013, « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*.

BACQUÉ M.-H., CHARMES É., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 57, 4, p. 681-710.

BACQUÉ M.-H., FIJALKOW Y., FLAMAND A., VERMEERSCH S., 2010, « Comment nous sommes devenus hlm ». Les opérations de mixité sociale à Paris dans les années 2000 », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 1, p. 93-109.

BIDOU C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 200 p.

BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1983, « Finding one's Way in Social Space: a study based on games », *Social Science Information*, 22, 4-5, p. 631-679.

BOURDIEU P., 1979, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

BOURDIEU P., 1984, « L'opinion publique n'existe pas », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 222-235.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

- CHARMES E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, Paris (Villes et entreprises), 219 p.
- CLERVAL A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La découverte, Paris, 254 p.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 216 p.
- COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 88-101.
- DEAUVIEAU J., PENISSAT É., BROUSSE C., JAYET C., 2014, « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue française de sociologie*, 55, 3, p. 411-457.
- ELGUEZABAL E., 2014, « Que nul n'entre si... Les usages sociaux de la sécurité dans les "copropriétés fermées" de Buenos Aires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 10-23.
- ELIAS N., SCOTSON J.L., 1965, *The established and the outsiders.*, London, Class.
- FAVRE G., LAUNAY L., 2019, « Le voisin : une bouffée d'air social ? Homophilie et position des voisins dans les réseaux personnels », 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-En-Provence, 27 août 2019.
- FELDER M., 2016, « La diversité sur le palier. Catégorisations ordinaires d'un voisinage hétérogène à Genève », *Lien social et Politiques*, 77, p. 220-239.
- GILBERT P., 2012, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités », *Sociologie*, 3, 1, p. 61-74.
- GRAFMEYER Y., 1991, *Habiter Lyon, milieux et quartiers du centre ville*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GUÉRAUT É., 2020, « Le mépris comme réassurance sociale Une petite bourgeoisie culturelle confrontée à son déclin », *Sociétés contemporaines*.
- LAMBERT A., 2015, « *Tous propriétaires !* : *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 278 p.
- LORENZI-CIOLDI F., JOYE D., 1988, « Représentations sociales de catégories socio-professionnelles : aspects méthodologiques », *Bulletin de psychologie*, XL, 383, p. 377-390.
- MEER T. VAN DER, TOLSMA J., 2014, « Ethnic Diversity and Its Effects on Social Cohesion », *Annual Review of Sociology*, 40, p. 459-478.
- OBERTI M., PRÉTECEILLE E., 2016, *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 128 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 254 p.
- PRÉTECEILLE E., 2003, « La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99 », Paris, OSC.
- RETIÈRE J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, p. 121-143.

VACHER M., 2010, « Au bonheur de voisiner. Sociabilités et solidarités dans les immeubles lyonnais au XVIIIe siècle », dans *Étranges voisins*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 67-93.

VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 329 p.

Les réseaux de voisinage

Les réseaux de voisinage

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE ET KARINE PIETROPAOLI

Le protocole d'enquête de *Mon quartier, mes voisins* avait pour objectif de reconstituer les réseaux de voisinage des quatorze quartiers étudiés. Pour ce faire, un module central du questionnaire invitait les enquêtés à citer jusqu'à quatre voisins ou habitants du quartier avec lesquels ils sont en relation. Une série de questions permettait ensuite d'identifier au mieux ces contacts de voisinage et de décrire la nature de la relation qui les relie à l'enquêté. L'enquêteur devait ensuite identifier précisément le logement du ou des contacts et, s'ils étaient dans la zone d'étude, il devait alors chercher à les enquêter. Au total, les 2572 enquêtés ont cité 5712 contacts.

Dans cette partie du rapport, nous tenterons de tirer profit de cette méthodologie pour comprendre les diverses manières d'être intégré à son voisinage. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la place que les enquêtés occupent dans les réseaux de voisinage en fonction de leurs caractéristiques sociales et résidentielles. Dans un second temps, afin de mettre à l'épreuve les hypothèses d'homophilie des relations de voisinage, nous comparerons les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté avec celles de ses contacts de voisinage.

I. Occuper une place dans son voisinage

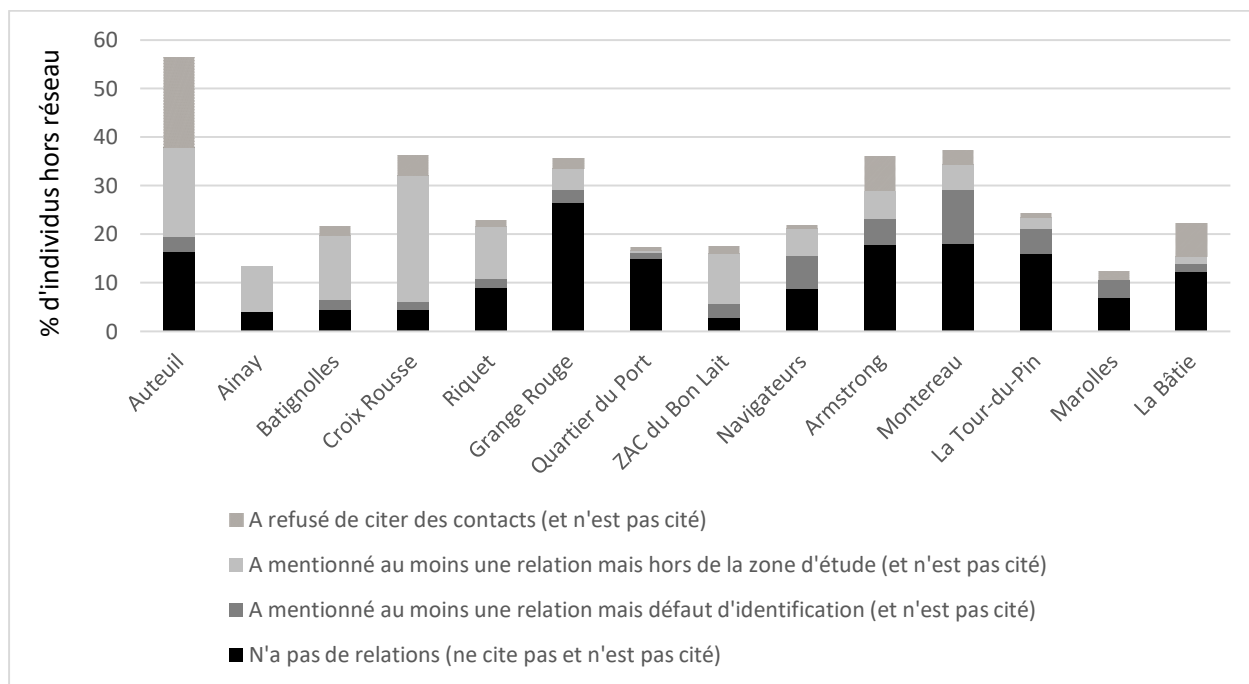
L'objectif de cette section est de comprendre les ressorts de la place que les individus occupent dans le réseau des relations de leur quartier. Pour ce faire, nous nous intéresserons d'abord à ceux qui n'ont aucune relation dans ces réseaux, puis, pour ceux qui en font partie, aux déterminants sociaux et spatiaux de la place qu'ils y occupent, et enfin aux différentes formes de réseaux de voisinage observés dans trois quartiers spécifiques.

Un habitant sur huit n'a aucune relation dans son voisinage

Si, parmi nos enquêtés, 545 personnes (soit 28 % des habitants des 14 quartiers) ne citent aucun contact identifiable dans la zone d'étude et ne sont jamais cités, **seule une partie d'entre eux n'a aucune relation dans son voisinage**. Les raisons de ne pas appartenir aux réseaux peuvent en effet être multiples et varient selon les quartiers (Figure 1).

De fait, si plus de la moitié des habitants d'Auteuil ne font pas partie d'un réseau, cela s'explique par le cumul de trois éléments : 1) une forte proportion d'habitants sans relation dans leur quartier mais aussi 2) une forte proportion d'habitants mentionnant des relations, mais uniquement en dehors de la zone d'étude et 3) de nombreux répondants refusant de citer des contacts. La situation est différente à la Croix Rousse où la forte proportion d'habitants hors du réseau étudié (plus d'un tiers) s'explique quasi uniquement par le fait que ceux-ci mentionnent des relations situées en dehors de la zone d'étude. **À Grange Rouge, Armstrong, Montereau et la Tour-du-Pin, c'est bien le fait de ne pas avoir de contacts qui explique le fait d'être hors du réseau de quartier**. S'y ajoute pour Montereau la plus forte proportion de défauts d'identification. Au contraire, **très nombreux sont les enquêtés reliés à leur réseau de voisinage à Ainay, Quartier du Port, ZAC du Bon Lait et Marolles**.

FIGURE 1– PROPORTION D’INDIVIDUS NON INCLUS DANS LE RÉSEAU DE SON QUARTIER ET RAISONS DE CETTE NON INSCRIPTION



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Trois des raisons d’être hors réseau – le défaut d’identification ; le fait de ne citer des contacts qu’en dehors de la zone d’étude ; le fait de refuser de donner des contacts – peuvent être considérées comme des *artefacts* de la méthode d’enquête et de sa mise en œuvre. C’est la raison pour laquelle, dans les analyses qui suivent nous laisserons de côté les 307 enquêtés concernés par ces raisons et raisonnerons sur un champ réduit à 2265 individus.

Avant d’analyser la place des habitants dans les réseaux, intéressons-nous à ceux qui en sont hors réseau parce qu’ils n’ont pas de relations de voisinage (en noir sur la figure 1). Cette situation concerne **14 % des habitants de nos 14 quartiers**, soit un habitant sur huit. Ceux-ci considèrent ne pas avoir de relations et ne sont pas non plus cités par aucun des habitants du quartier interrogés.

Conformément à ce qui a été observé pour les pratiques de voisinage, les habitants hors réseau se distinguent d’abord par leur position professionnelle ; en effet, ce sont 26 % des ouvriers non qualifiés, 22 % des ouvriers qualifiés et 21 % des employés de la fonction publique et policiers qui n’ont aucune relation de voisinage, alors que cette situation est rare pour les petits indépendants et cadres à dominante culturelle (Tableau 1). La configuration familiale joue également sur la probabilité de ne pas faire partie du réseau : la présence d’enfant et le fait de vivre en couple augmentent les chances d’appartenir à un réseau (Tableau 2). Enfin, comme le montre la figure 1, la probabilité de ne pas avoir de relations de voisinage est aussi étroitement lié au contexte résidentiel : les quartiers les plus concernés sont Grange Rouge (29 %), Auteuil (27 %), Montereau (22 %) et Armstrong (22 %).

TABEAU 1 – LES HABITANTS HORS RÉSEAU : PLUS SOUVENT DES EMPLOYÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES OUVRIERS

Profession	% des habitants qui ne sont ni cités ni citants
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	11
Cadres à dominante culturelle	7
Petits indépendants	6
Professions intermédiaires administratives ou techniques	11
Médiateurs	12
Employés de la fonction publique et policiers	21
Employés administratifs et commerciaux	11
Employés de services directs aux particuliers	15
Ouvriers qualifiés	22
ONQ	26
Inactifs (hors retraités)	20
<i>Ensemble</i>	<i>14</i>

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre et dont on connaît la profession (n=2254) ; données pondérées

TABEAU 2 – LES HABITANTS HORS RÉSEAU : PLUS SOUVENT DES SOLOS

Configurations familiales	% des habitants qui ne sont ni cités ni citant
Solo	18
Famille monoparentale	11
Couple sans enfants	13
Couple avec enfants	10
Autres situations	17
<i>Ensemble</i>	<i>14</i>

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Or, les caractéristiques sociodémographiques étant elles-mêmes liées entre elles et liées au contexte résidentiel, il est intéressant de chercher à en démêler les effets au moyen d'une régression logistique estimant la probabilité d'être hors réseau (Tableau 3). Pour ce faire, nous avons réalisé deux modèles, d'abord sans le quartier de résidence (modèle 1), puis avec (modèle 2). Le modèle 1 démêle ainsi les « effets propres » des caractéristiques sociodémographiques quand le modèle 2 permet à la fois d'identifier des effets de quartier et de vérifier si l'effet des caractéristiques sociodémographiques passe par le contexte de résidence ou non.

On observe que la probabilité de ne pas faire partie d'un réseau dépend d'abord de l'ancienneté de résidence dans le quartier ; l'effet est fort et linéaire : **plus on est ancien dans le quartier, moins on a de chance d'être hors réseau**. Une fois cet effet pris en compte, d'autres variables sociodémographiques jouent, à commencer par la position sociale. Le modèle de régression confirme que les ouvriers et employés (à l'exception notable des employés de services directs aux particuliers) ont plus de chance de ne pas appartenir à un réseau ; il montre également que l'avantage des cadres et petits indépendants (observé dans le modèle 1) persiste une fois pris en compte le quartier de résidence (dans le modèle 2). Il confirme également que la présence d'enfants tend bien à relier au

réseau de voisinage, mais indique que le fait d'être en couple n'a pas d'effet net ; une fois les autres caractéristiques contrôlées, les couples sans enfant se rapprochent en effet de la position des solos et autres configurations familiales avec lesquels ils partagent une plus forte probabilité d'être hors réseau. L'effet de l'origine migratoire est plus faible mais significatif : immigrés et enfants d'immigrés sont moins souvent inscrit dans le réseau de quartier que les autres à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Toutefois, l'effet s'atténue (et n'est plus significatif pour les enfants d'immigré) une fois pris en compte qu'ils vivent dans des quartiers où les relations sont moins nombreuses (modèle 2).

En effet, le modèle 2 met en évidence l'effet propre des contextes résidentiels au-delà des caractéristiques individuelles et confirme que Armstrong et Grange Rouge, deux quartiers lyonnais à dominante populaire et immigrée, tendent à jouer un effet négatif sur la probabilité de faire partie d'un réseau de voisinage. L'effet est cependant moins fort que pour le quartier bourgeois parisien d'Auteuil, où la probabilité d'être hors réseau est la plus forte à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Sans pour autant atteindre le niveau des quartiers les plus intégrateurs (la ZAC du Bon Lait, Ainay, ainsi que dans les deux quartiers gentrifiés), les Navigateurs, un quartier aux caractéristiques pourtant similaires à Armstrong, s'en distingue significativement : aux Navigateurs, la probabilité d'être hors réseau est plus faible, toutes choses égales par ailleurs. Ces analyses confirment que le contexte résidentiel a bien un effet sur la structure des relations de voisinage, et que cet effet ne se réduit pas à sa composition sociodémographique.

TABEAU 3 – PROBABILITÉ D'ÊTRE HORS RÉSEAU, EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (MODÈLE 1) ET DU QUARTIER DE RÉSIDENCE (MODÈLE 2)

	Modèle 1		Modèle 2	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Constante	0,17	ns	0,76	****
Sexe				
Homme	0,17	**	0,18	**
Femme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Âge				
18-29 ans	-0,64	****	-0,43	**
30-44 ans	-0,29	*	-0,02	ns
45-59 ans	-0,45	****	-0,38	***
60-74 ans	-0,52	****	-0,53	****
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale				
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	-0,71	****	-0,73	****
Couple sans enfant.s	-0,11	ns	0,03	ns
Famille monoparentale	-0,74	****	-0,85	****
Autres	-0,24	*	-0,29	**
Ancienneté dans le quartier				
Moins de 2 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
2-4 ans	-0,60	****	-0,52	****
5-9 ans	-1,23	****	-1,19	****
10-19 ans	-1,15	****	-1,21	****
20 ans et plus	-1,97	****	-1,98	****

Statut d'occupation				
Locataire HLM	0,03	ns	-0,14	ns
Propriétaires	-0,14	*	-0,31	****
Locataire du privé	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)				
Cadre et chefs d'entreprise	-0,54	****	-0,34	**
Profession intermédiaire	-0,37	****	-0,16	ns
Petit indépendant	-1,06	****	-0,77	****
Employé de service direct aux particuliers	-0,26	*	-0,17	ns
Autre employé	-0,17	*	-0,05	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres inactifs	-0,05	ns	0,03	ns
Niveau de diplôme				
Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
CAP/BEP	0,22	*	0,25	**
Bac	-0,01	ns	0,04	ns
Bac+2 à bac+4	-0,52	****	-0,43	****
Bac+5 ou plus	-0,32	**	-0,14	ns
Rapport à l'immigration				
Enfant d'immigré	0,24	**	-0,01	ns
Immigré	0,31	****	0,17	*
« Natif »	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Quartier de résidence				
Auteuil			0,38	**
Ainay			-2,10	****
Batignolles			-1,80	****
Croix Rousse			-1,78	****
Riquet			-0,81	****
Grange Rouge			-0,06	ns
Quartier du Port			-0,76	****
ZAC du Bon Lait			-2,59	****
Navigateurs			-1,19	****
Armstrong			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Montereau			-0,82	****
Tour du Pin			-0,64	****
Marolles			-1,17	****
La Bâtie			-0,44	**

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

La place dans le réseau

Intéressons-nous maintenant aux 7 habitants sur 8 qui appartiennent à un réseau de voisinage. Qui, parmi eux, se situe au centre du réseau de quartier et qui est en périphérie ? Qui cumule les relations ? Pour étudier la place des enquêtés dans les réseaux de voisinage, nous mobilisons deux variables classiques des analyses de réseau, à savoir la centralité sortante^{*1} et la centralité entrante*.

¹ Tous les termes avec astérisque sont définis dans l'encadré.

QUELQUES NOTIONS CLASSIQUES DE L'ANALYSE DE RÉSEAU

Nœuds : Les nœuds (ou sommets) définissent les individus en relation. Dans notre cas, il s'agit à la fois d'individus enquêtés ayant cité ou ayant été cités et d'individus non enquêtés mais cités.

Liens : Les liens (ou vecteurs) désignent les relations entre deux nœuds. Théoriquement, chaque nœud peut être en relation avec un nombre illimité de nœuds, qui l'ont cité ou qu'il a cités.

Composante : Une composante désigne un ensemble de nœuds reliés entre eux par au moins un lien. Une composante peut être plus ou moins dense et cette densité est approchée par la distance moyenne entre les nœuds de la composante. L'importance des premières composantes permet d'approcher le fractionnement ou au contraire la cohérence des réseaux.

Distance moyenne entre les nœuds : Pour la calculer, on calcule d'abord, pour chaque paire de nœuds, le nombre de nœuds nécessaire pour tracer le chemin le plus court entre eux, puis on fait la moyenne de ces chemins. Elle permet d'approcher la densité des composantes. Dans notre cas, cette distance reste un artefact dans la mesure où les réseaux sont tronqués par le protocole d'enquête qui bloque à 4 le nombre de contacts cités par chaque enquêté et qui ignore les chemins qui passeraient par un contact extérieur à la zone d'enquête. Ces distances ne peuvent donc être comparées qu'entre elles et non avec les théories générales des réseaux².

Centralité entrante : Nombre de citations orientées vers le nœud. Dans notre cas, elle se définit par le nombre de fois où l'individu a été cité par d'autres habitants du quartier et identifié par l'enquêteur.

Centralité sortante : Nombre de citations orientées partant du nœud. Dans notre cas, elle se définit par le nombre de relations dans le réseau citées par l'enquêté et identifiées par l'enquêteur.

Centralité de degré : Somme des centralités interne et externe.

Algorithme ou partitions de Louvain : Méthode (ou Algorithme) de Louvain : Méthode de partitionnement d'un réseau basée sur un algorithme proposé par des chercheurs de l'université de Louvain. Le partitionnement est obtenu par maximisation de la modularité. Cette dernière mesure la différence entre la densité d'un graphe donné et la densité d'un graphe aléatoire possédant le même nombre de nœuds. Maximiser cette fonction revient à s'assurer que le nombre des liens est plus important à l'intérieur des partitions qu'entre les partitions. Au lancement de l'algorithme, tous les nœuds appartiennent à une partition différente et vont être progressivement agrégés entre eux, par itération jusqu'à ce qu'aucun gain de modularité ne soit plus possible.

Communautés : Groupes de nœuds fortement liés entre eux et faiblement liés avec l'extérieur. Dans notre cas, ce terme désigne plus précisément le résultat de la partition d'un réseau en sous-réseaux denses peu connectés entre eux.

Algorithmes de visualisation : La représentation graphique d'un réseau consiste à visualiser la structure des relations entre les nœuds, sous la forme d'un graphe en s'appuyant sur un algorithme dit de visualisation. Les algorithmes utilisés dans notre cas (Fruchterman et Reingold et Kamada-Kawai) appartiennent à la famille des algorithmes de dessin fondés sur les forces (Force-based ou Force-directed algorithms). Cette famille s'appuie sur des analogies issues de la physique. Les nœuds sont considérés comme des particules de même charge qui se repoussent et les liens sont assimilés à des ressorts qui tendent à rapprocher les nœuds voisins. Les nœuds sont déplacés par itération en suivant les règles de la physique classique jusqu'à trouver un état stable. La vocation première de ces algorithmes est de faciliter la visualisation des graphes.

² Notamment, elles ne peuvent être comparées à l'hypothèse des « six degrés de séparation » avancée par Frigyes Karinthy en 1929.

L'étude de la centralité sortante est compliquée par les contraintes liées au protocole d'enquête : un faible nombre de contacts identifiés dans le réseau peut signifier un faible nombre de contact, mais aussi éventuellement le fait que certains contacts soient hors de la zone d'étude (c'est le cas de 18 % des contacts cités) et/ou qu'ils n'aient pas pu être identifiés par l'enquêteur (c'est le cas de 15 % des contacts cités). Sans renoncer à en rendre compte, il faut donc approcher cette variable avec vigilance. De fait, on observe des liaisons fortes et cohérentes avec les variables sociodémographiques classiques³ :

- **Plus que toutes les variables sociodémographiques, le nombre de citations augmente de façon linéaire avec l'ancienneté dans le quartier ;**
- Être en couple avec enfant.s augmente légèrement le nombre de citations ;
- Être propriétaire ou locataire HLM augmente la centralité sortante par rapport aux locataires du privé ;
- Être cadre ou de profession intermédiaire augmente légèrement le nombre de citations, par rapport aux ouvriers ;
- Il n'y a pas d'effet de l'âge, ni du sexe, ni du rapport à l'immigration, ni du niveau de diplôme.
- **À caractéristiques sociodémographiques contrôlées, on trouve des « effets quartiers » :**
 - o **Le plus faible nombre de citations, sans différence significative entre eux, s'observe à Auteuil, Armstrong, Grange Rouge, Croix Rousse, la Tour-du-Pin et la Bâtie**
 - o Le nombre de citations est légèrement supérieur à Montereau, Quartier du Port et Riquet
 - o **Le nombre de citations le plus élevé s'observe à Batignolles, Marolles, Ainay, Navigateurs, ZAC du Bon Lait.**

La centralité entrante (Tableau 4) est moins influencée par le protocole d'enquête et informe donc davantage sur la place dans le réseau. Il est d'ailleurs intéressant de la mettre en relation avec la centralité sortante, afin d'étudier la notoriété de l'enquêté dans son voisinage. La « notoriété » peut en effet être approchée par la différence entre le nombre de relations que l'enquêté indique et le nombre de personnes qui indiquent être en relation avec lui. Quatre modèles successifs ont donc été réalisés pour expliquer la centralité entrante : le modèle 1 ne contient que les variables sociodémographiques ; alors que le modèle 2 contrôle également par le quartier. Dans les modèles 1bis et 2bis, nous ajoutons la centralité sortante comme variable de contrôle : par conséquent ce qui est expliqué n'est plus le nombre de personnes ayant cité l'enquêté mais sa « notoriété » à savoir la différence entre le nombre de fois où l'enquêté est cité et le nombre de citations produites par l'enquêté.

De nouveau, le modèle montre l'importance de l'ancienneté de résidence pour expliquer la place dans le réseau de voisinage : l'effet est linéaire et distingue y compris ceux qui sont là depuis plus de 20 ans par rapport à ceux qui sont là depuis 10 à 19 ans. La « notoriété » d'un individu dans sa quartier – ses chances d'y être connu et reconnu – augmente avec le temps.

L'effet de la position sociale est intéressant à étudier ici : en effet, les cadres et professions intermédiaires, de même que les petits indépendants et employés de services directs aux particuliers, sont davantage cités que les autres. Mais pour les cadres et professions intermédiaires, cela s'explique en grande partie par le fait qu'eux-mêmes citent davantage ; autrement dit, c'est leur ouverture vers le voisinage qui leur fournit cette position dans le réseau. La situation est différente pour **les petits**

³ Les résultats suivants sont issus d'une régression linéaire expliquant la centralité sortante, construite à partir des mêmes variables et du même champ que le Tableau 3.

indépendants et employés de services directs aux particuliers qui sont davantage considérés qu'ils ne considèrent, bref qui ont la plus forte « notoriété » dans leur voisinage. Ces deux groupes sociaux sont centraux dans les réseaux ; c'est là un résultat important et cohérent avec d'autres résultats de l'enquête, et cela peut s'expliquer par la spécificité de leur activité professionnelle et de leur rapport au quartier.

Par ailleurs, il peut être intéressant de noter que des variables lourdes dans d'autres domaines – le sexe, le statut d'occupation du logement et le rapport à l'immigration – n'ont pas d'effet significatif ici, quand d'autres (l'âge, la configuration familiale et le niveau de diplôme) n'ont qu'un effet limité.

Arrêtons-nous sur l'effet de l'âge, intéressant puisqu'il ne joue pas dans le même sens qu'ailleurs. Contrairement à d'autres pratiques de voisinage, la centralité entrante augmente avec l'âge, ce qui signifie que plus les enquêtés sont âgés, plus ils ont de chance d'être cités par les habitants de leur quartier, sans pour autant voisiner de façon intense. Eux-mêmes ne reconnaissent qu'en partie cette place dans les réseaux puisqu'ils citent moins qu'ils ne sont cités, d'où le fait que l'on puisse dire que, même indépendamment de leur ancienneté, plus les personnes sont âgées, plus elles bénéficient d'une « notoriété » dans leur voisinage.

Pour finir, la probabilité d'être cité par les habitants de son quartier dépend aussi du contexte résidentiel. Là où elle est la plus importante, c'est à la ZAC du Bon Lait et au Quartier du Port, soit dans les deux quartiers de mixité sociale programmée. Elle est également forte aux Navigateurs, aux Batignolles et dans les communes rurales. Ce résultat pourra être approfondi par l'analyse des réseaux de voisinage de certains quartiers (partie suivante).

TABLEAU 4 – EXPLIQUER LA CENTRALITÉ ENTRANTE

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1bis		Modèle 2bis	
	Estimation	Signif.	Estimation	Signif.	Estimation	Signif.	Estimation	Signif.
Constante	0,25	ns	0,07	ns	0,09	ns	-0,02	ns
Sexe								
Homme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Femme	0,01	ns	0,02	ns	-0,01	ns	0,00	ns
Âge								
18-29 ans	-0,13	ns	-0,22	ns	-0,16	ns	-0,23	*
30-44 ans	-0,19	ns	-0,28	**	-0,22	*	-0,29	**
45-59 ans	-0,10	ns	-0,16	ns	-0,14	ns	-0,18	*
60-74 ans	-0,20	*	-0,21	*	-0,23	***	-0,24	**
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale								
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	0,34	****	0,31	****	0,29	****	0,27	****
Couple sans enfant.s	0,20	**	0,15	*	0,17	***	0,13	*
Famille monoparentale	0,13	ns	0,11	ns	0,10	ns	0,08	ns
Autres	-0,05	ns	-0,03	ns	-0,10	ns	-0,08	ns
Ancienneté dans le quartier								
Moins de 2 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
2-4 ans	0,10	ns	0,07	ns	0,01	ns	-0,02	ns
5-9 ans	0,36	****	0,30	***	0,22	**	0,18	*
10-19 ans	0,39	****	0,40	****	0,28	***	0,29	***
20 ans et plus	0,52	****	0,52	****	0,32	***	0,34	****
Statut d'occupation								
Locataire HLM	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Propriétaires	0,09	ns	0,07	ns	0,09	ns	0,06	ns
Locataire du privé	-0,04	ns	-0,03	ns	0,05	ns	0,04	ns
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)								
Cadre et chefs d'entreprise	0,24	**	0,22	*	0,14	ns	0,14	ns
Profession intermédiaire	0,25	**	0,21	*	0,15	ns	0,13	ns
Petit indépendant	0,39	**	0,34	**	0,31	**	0,29	*
Employé de service direct aux particuliers	0,46	****	0,44	****	0,39	****	0,39	****
Autre employé	0,11	ns	0,07	ns	0,07	ns	0,06	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres inactifs	0,05	ns	0,04	ns	0,04	ns	0,04	ns
Niveau de diplôme								
Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
CAP/BEP	0,04	ns	0,03	ns	0,08	ns	0,07	ns
Bac	0,00	ns	0,03	ns	0,00	ns	0,02	ns
Bac+2 à bac+4	-0,07	ns	-0,06	ns	-0,10	ns	-0,08	ns
Bac+5 ou plus	-0,20	*	-0,21	*	-0,22	**	-0,22	*
Rapport à l'immigration								
Enfant d'immigré	-0,05	ns	-0,03	ns	-0,05	ns	-0,04	ns
Immigré	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
« Natif »	0,12	ns	0,09	ns	0,07	ns	0,05	ns

Quartier de résidence									
Auteuil			-0,10	ns			-0,07	ns	
Ainay			0,30	*			0,15	ns	
Batignolles			0,49	****			0,33	**	
Croix Rousse			0,27	*			0,27	*	
Riquet			0,29	**			0,19	ns	
Grange Rouge			0,08	ns			0,07	ns	
Quartier du Port			0,49	***			0,40	***	
ZAC du Bon Lait			0,72	****			0,57	****	
Navigateurs			0,48	****			0,34	**	
Armstrong			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Montereau			0,33	*			0,24	ns	
Tour du Pin			0,25	*			0,21	ns	
Marolles			0,49	***			0,33	**	
La Bâtie			0,44	**			0,38	**	
Nombre de contacts cités par l'enquêté									
Centralité sortante						0,27	****	0,25	****

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'étude ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

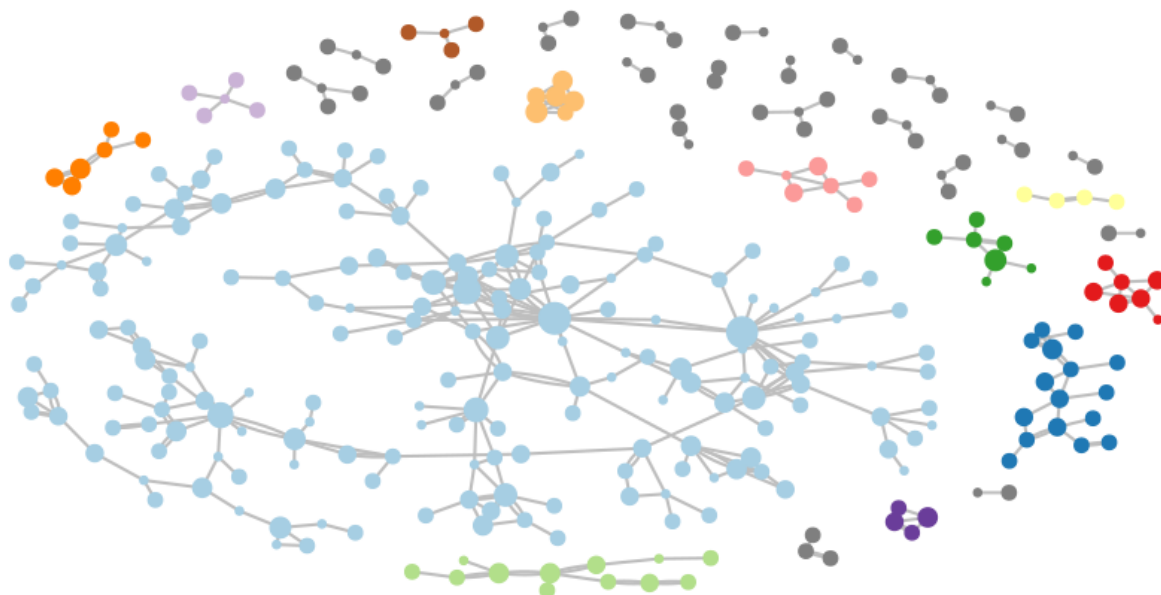
Des structures de réseaux qui dépendent des configurations locales

Dans un article classique sur les « effets de quartier », Jean-Yves Authier (2007) critique la notion arguant notamment que les caractéristiques des individus sont susceptibles de jouer différemment en fonction des espaces. Cette remarque nous invite à resserrer l'analyse autour de quelques réseaux de voisinages pour en comprendre les ressorts spécifiques et mettre à l'épreuve les résultats généraux observés. Nous analyserons successivement les réseaux de voisinage des Batignolles, du Quartier du Port et de Marolles, qui correspondent à trois réseaux denses où le nombre de contacts hors VSR est faible.

Les Batignolles

Le réseau de relations de Batignolles est composé du plus grand nombre de liens* et de nœuds* de tous les quartiers. Une première composante* du réseau relie 58 % des 315 nœuds, et la distance moyenne entre les nœuds* est de 8,42, ce qui signifie que pour relier entre elles chaque paire de personnes comprises dans cette composante centrale de 182 personnes, il faut passer en moyenne par seulement 8,42 personnes. La seconde composante qui se dessine se limite à 16 nœuds, tous à la même adresse, une copropriété du secteur privé.

FIGURE 2 – LE RÉSEAU DE RELATIONS AUX BATIGNOLLES : UNE COMPOSANTE CENTRALE PARTICULIÈREMENT INTÉGRATIVE



Champ : Ensemble des nœuds du quartier Batignolles (n=315)

Note de lecture : La figure a été réalisée avec l'algorithme de visualisation* de Fruchterman et Reingold. Les couleurs indiquent les composantes. La taille des nœuds dépend de leur centralité de degré.

Le fait qu'un individu soit relié à la première composante du réseau de voisinage des Batignolles ne s'explique pas par les variables sociodémographiques favorables aux pratiques de voisinage observées jusqu'ici. En effet, les locataires du secteur social, qui représentent 11 % des habitants de la zone d'étude, sont beaucoup plus nombreux que les autres à être reliés à cette première composante ; 89 % des locataires du secteur social qui ont des relations de voisinage appartiennent à ce réseau, contre 55 % des propriétaires et 50 % des locataires du privé. Une des explications renvoie à la centralité des gardiens d'immeuble des deux principaux immeubles de logement social du quartier ; ceux-ci font le lien entre les habitants de leur immeuble mais aussi entre les immeubles, notamment par leurs liens avec les autres gardiens. Par conséquent, cette première composante représente une série de relations d'immeubles qui n'exclut pas, bien au contraire, les nouveaux arrivants : 67 % de ceux qui sont arrivés dans le quartier dans les deux dernières années appartiennent à ce réseau, contre seulement 38 % de ceux qui y vivent depuis 5 à 9 ans. De même, les employés et ouvriers du quartier (ou encore les immigrés), plus souvent logés en logement social, ont plus de chance d'appartenir à ce réseau central que les cadres et professions intermédiaires (ou les « natifs »).

Au total, 16 enquêtés de ce quartier ont une centralité de degré* supérieure à 7, c'est-à-dire que la somme de leurs centralités entrante* et sortante* est égale ou supérieure à 7. Parmi eux, quatre sont gardiens d'immeuble ; la centralité de degré atteint même 14 et 18 pour les deux gardiens des principaux immeubles de logement social (elle vaut 9 et 10 pour deux autres gardiens qui officient dans des immeubles privés). Deux autres personnes centrales sont classées parmi les professions de services directs aux particuliers (une assistante maternelle et une esthéticienne-coach sportif) ; mais tous les autres sont cadres, de professions intermédiaires ou petits indépendants. Ce que partagent ces personnes centrales, c'est le fait de presque tous habiter dans le quartier depuis plus de vingt ans ; par conséquent, ils ont rarement moins de 45 ans (mais la moitié d'entre eux se

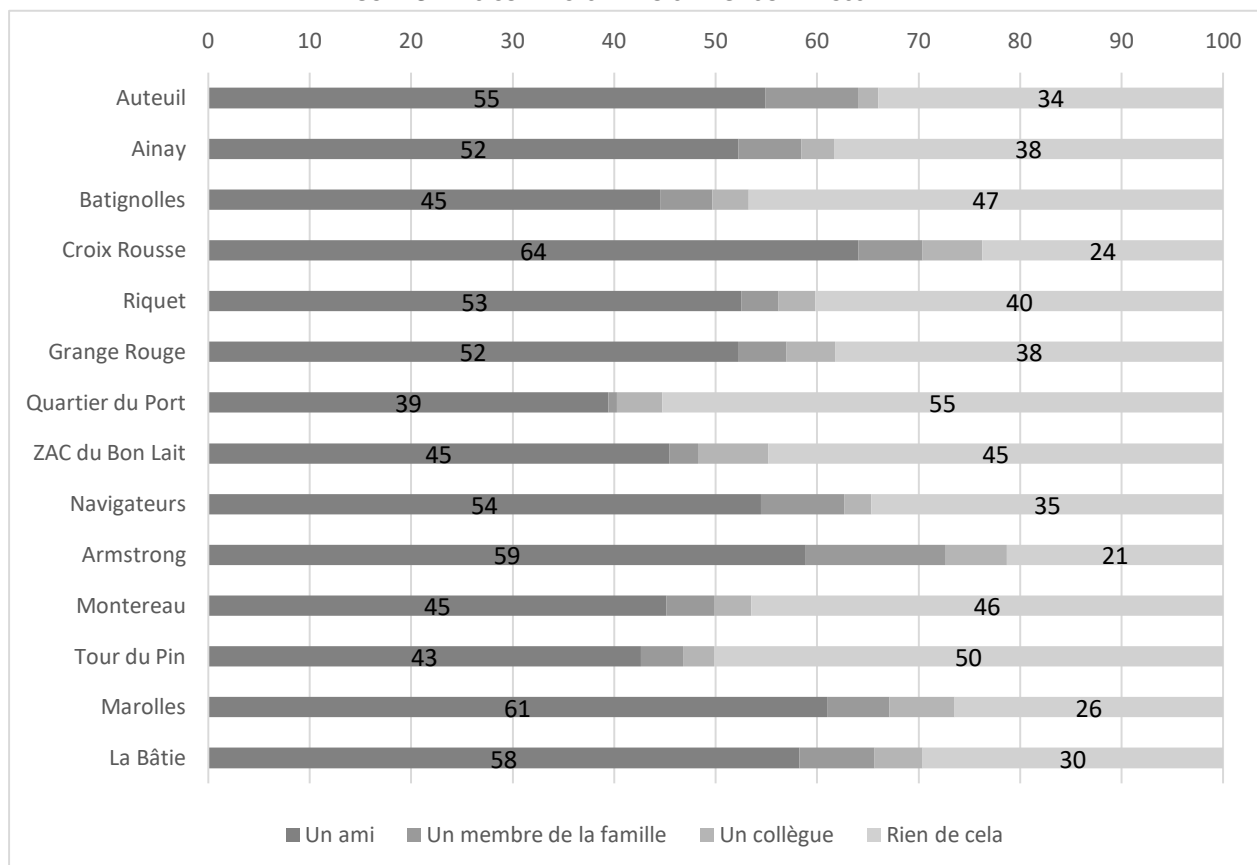
situé dans la tranche d'âge 45-49 ans). Et d'ailleurs, il faudrait dire la moitié d'entre « elles » puisque 13 de ces 16 enquêtés centraux sont des femmes. Il est intéressant de noter que la probabilité d'occuper une position centrale dans le réseau est beaucoup plus forte au sein du secteur social que dans le secteur privé : alors même que les locataires HLM ne représentent que 11 % des habitants du quartier, 8 des 16 personnes centrales sont dans cette situation.

Au Quartier du Port

Alors que les pratiques de voisinage sont jusqu'ici apparues assez faibles dans ce quartier, il est surprenant de constater que les habitants du Quartier du Port sont parmi les plus reliés entre eux de tous les quartiers étudiés : 75 % des 214 nœuds sont reliés, et ce avec une distance moyenne de 10,87. Ce résultat mérite d'être mis en parallèle avec la nature des relations déclarées dans ce quartier : elles se distinguent pour être plus souvent qu'ailleurs des liens faibles, à savoir des liens ni amicaux, ni professionnels, ni familiaux (Figure 3). Ces liens débouchent aussi moins souvent sur des invitations l'un chez l'autre (52 % contre 63 % en moyenne), des appels et des textos (58 % contre 62 %) et des contacts sur les réseaux sociaux (16 % contre 23 %) ; ils impliquent cependant aussi souvent qu'en moyenne des échanges de service (77 %). Nous pouvons donc provisoirement les définir comme des liens faibles et utilitaires, tout au plus comme une « sociabilité légère » (Bidart, 1988).

Contrairement à ce qui est observé à Batignolles, ce sont ici les propriétaires qui sont le plus souvent rattachés à cette composante principale, suivis des locataires HLM. Les locataires du privé, qui sont déjà moins souvent inclus dans le réseau de voisinage, sont aussi plus souvent reliés uniquement à ses composantes secondaires. L'ancienneté de résidence dans le quartier a aussi un effet sur l'appartenance à la composante principale : 85 % des enquêtés habitant le quartier depuis plus de 10 ans font partie de la première composante.

FIGURE 3— LES CONTACTS DE VOISINAGE SONT AUSSI...



Champ : Ensemble des relations (n=5712)

Contrairement aux Batignolles, les gardiens d'immeuble du Quartier du Port sont rarement logés sur place, ce qui a des effets sur les liens tissés entre habitants et l'importance des centralités. Dans ce quartier, neuf personnes peuvent être considérées centrales, avec des degrés de centralité entre 7 et 9 ; elles ne sont jamais gardiennes d'immeuble. Ce qui les distingue le plus des autres habitants du quartier, c'est leur position sociale : cinq sont cadres, deux exercent une profession intermédiaire et deux sont employés, alors que employés et ouvrier composent la moitié des habitants du quartier. Ainsi, y compris lorsqu'elles sont en logement social (4 des 9 personnes centrales vivent en HLM⁴), elles appartiennent aux plus favorisés socialement. Par ailleurs, elles sont toutes en couple, ont entre 30-44 ans (6) ou 45-49 ans (3), huit sur neuf sont en emploi et elles ne sont jamais arrivées dans le quartier dans les deux dernières années. Les « natifs » n'y sont pas surreprésentés, on compte deux enfants d'immigrés et trois immigrés (du Chili, d'Espagne et d'Italie). La comparaison des deux réseaux laisse penser qu'en l'absence de gardiens d'immeubles logés sur place, ce sont les cadres et autres individus socialement favorisés qui deviennent centrales dans le réseau.

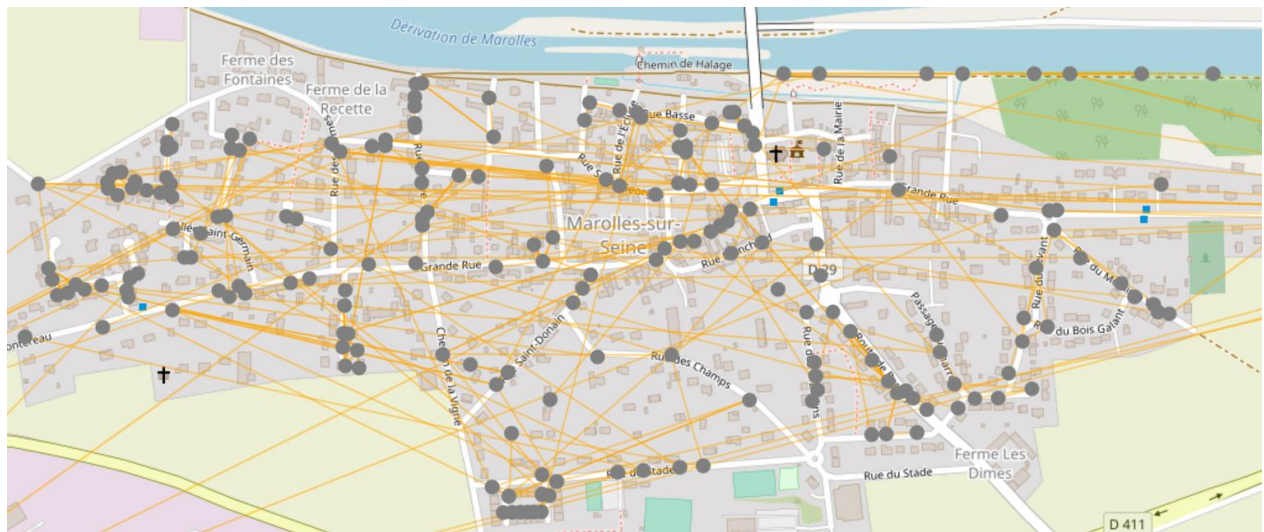
À Marolles

C'est à Marolles, commune rurale de Seine-et-Marne, que la proportion d'habitants reliés entre eux est la plus importante. 93 % des habitants appartiennent au réseau, et 86 % d'entre eux forment une même composante. Autrement dit, on estime que l'on peut relier 80 % des habitants de la commune

⁴ 4 autres sont propriétaires et un seul est locataire du privé.

entre eux, par un chemin moyen passant par 7,60 personnes. Ces réseaux recouvrent l'ensemble du village, comme le montre la Figure 4.

FIGURE 4 – LES RELATIONS DÉCLARÉES À MAROLLES COUVRENT TOUTE LA COMMUNE



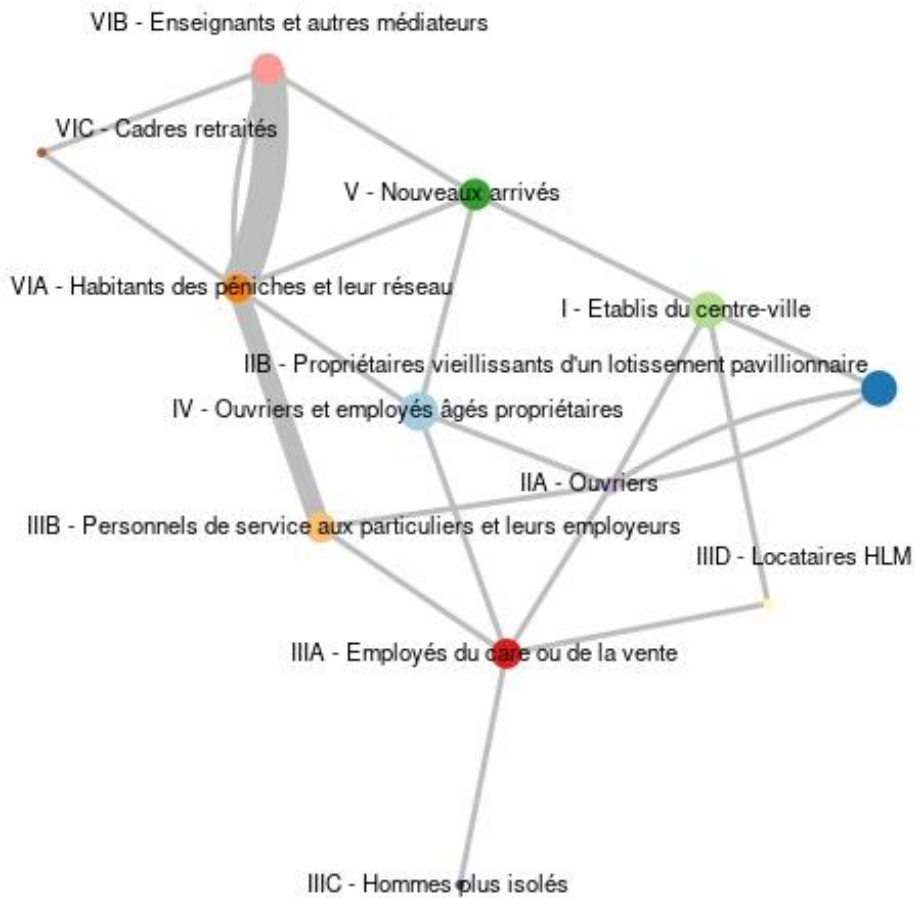
Champ : Ensemble des relations déclarées à Marolles (n=337)

Il faut rappeler que l'enquête ayant inspiré le plus directement notre méthode de reconstitution des réseaux de voisinage, menée par Daniel Courgeau dans les années 1970, avait déjà noté que les réseaux s'étudient plus facilement en milieu rural qu'en milieu urbain (Courgeau, 1972, 1975), du fait des meilleurs taux de réponse des enquêtés et de l'importance des réseaux. L'étude du « milieu rural » conduite par D. Courgeau butait cependant sur un point qui apparaît pourtant central dans notre analyse, l'effet du milieu social. En effet, son étude mettait en évidence l'importance des affinités d'âge, des « migrations » (les individus nés dans le département avaient des relations différentes des autres) et de l'espace, mais ignorait le milieu social au prétexte qu'il est difficilement objectivable en milieu rural. Dans une analyse ultérieure de la même enquête, Michel Forsé (1981) a construit des partitions dans le réseau de la commune rurale et montre ce que celles-ci doivent aux caractéristiques de position sociale, de genre, d'âge et d'ancienneté résidentielle des individus. Tirant profit du nombre important de liens dans la première composante et en mobilisant des méthodes d'analyse statistique plus sophistiquées (l'algorithme de Louvain⁵), nous avons reproduit ce type d'analyse sur la première composante de Marolles.

L'algorithme de Louvain* décompose la première composante en 12 communautés* d'individus, inégalement centrales, que nous avons regroupées en 6 grands groupes afin de les rendre intelligibles. Le premier groupe, que nous appelons les « **établis du centre** » (I), regroupe un ensemble de 21 personnes (femmes et hommes), pour la plupart actives professionnellement, résidant depuis longtemps dans le centre de Marolles. Ils ont des situations professionnelles plutôt stables et confortables et des revenus relativement aisés par rapport à la moyenne locale. Ils occupent une position centrale dans le réseau (fortes centralités entrante* et sortante*) et sont reliés à quatre autres communautés, assez diverses socialement et géographiquement (Figure 5).

⁵ Pour une présentation de la méthode, voir notamment Fortunato, 2010. Par ailleurs, nous avons mené une analyse manuelle de ces composantes afin d'identifier les personnes centrales et d'étudier les formes de relations entre les composantes.

FIGURE 5 – LES LIENS ENTRE LES COMMUNAUTÉS À MAROLLES



Note de lecture : Cette figure a été réalisée avec l'algorithme de visualisation* de Kamada-Kawai.

Le second grand groupe, lui-même composé de deux communautés reliées à ces « établis du centre », est moins favorisé socialement. Également centrale, la communauté des « **ouvriers** » (IIA) est une des plus masculines. Elle est constituée autour d'un surveillant de travaux et d'un responsable d'équipe de travaux et regroupe des habitants de l'est de la commune qui occupent ou ont occupé un emploi d'exécution. La moitié bénéficie d'un logement social, le quart d'un logement de fonction et seul le dernier quart est propriétaire de son logement. Une fois sur trois, les liens qui les unissent sont dits « professionnels ». La communauté des « ouvriers » est reliée par plusieurs liens à celle des « **propriétaires vieillissants d'un lotissement pavillonnaire** » (IIB). Sans être parmi les plus âgés, les « propriétaires vieillissants d'un lotissement pavillonnaire » partagent une histoire résidentielle : ils ont emménagé dans ce lotissement au début des années 1980, y ont eu leurs enfants, mais depuis les enfants sont partis et n'y restent que des couples sans enfants. Même s'ils occupent pour la plupart des emplois d'exécution, ils disposent de revenus plus confortables que les « ouvriers » ; ils sont cependant moins reliés aux autres communautés de la commune (Figure 5).

Le troisième grand groupe, le plus important numériquement, est subdivisé en quatre communautés. La plus centrale au sein du réseau communal, les « **employées du care ou de la vente** » (IIIA) regroupe 17 personnes (16 femmes), dont 5 vivent en logement social et les autres sont propriétaires de leur maison. Toutes se déclarent « amies », la moitié ont (encore) des enfants et leur ancienneté médiane dans la ville est de 25 ans. Elles ont en commun d'exercer des emplois qui les mettent en relation avec du public (gardienne d'immeuble, assistantes familiales, vendeuses,

boulangère...) ; les professions de leur conjoint sont plus diverses (allant de cadre technique à éboueur), d'où le fait que les revenus médians de leur ménage sont plutôt élevés. Elles sont reliées à une autre communauté composée de 17 personnes, dont 3 assistantes maternelles, une femme de ménage et d'autres personnels de services directs aux particuliers, mais aussi de quelques cadres. Construite autour de relations professionnelles, cette communauté relie des « **personnels de service aux particuliers et leurs employeurs** » (IIIB). La communauté des « employées du care ou de la vente » fait également le lien avec une communauté que nous proposons d'appeler « **les hommes plus isolés** » (IIIC). Ceux-ci ne sont reliés à aucune autre communauté et forment en réalité davantage une suite de relations qu'une communauté cohérente et dense. Il est intéressant de noter que, alors que la population née à l'étranger est peu nombreuse à Marolles, parmi ces 11 « hommes plus isolés », deux sont nés au Portugal, un est né au Maroc et un autre en Algérie. Est également reliée aux « employés du care ou de la vente » la communauté des « **locataires HLM** » (IIID). Moins favorisée socialement, plus jeune et surtout composée de couples avec enfants, cette communauté est surtout composée de voisins dans un lotissement de maison individuelle du Sud de la commune, en logement social. Ceux-ci se distinguent également par leur plus faible ancienneté dans la commune.

Le quatrième grand groupe, composé d'une seule communauté, les « **ouvriers et employés âgés propriétaires** » (IV), est également lié à quatre communautés diverses socialement et géographiquement (Figure 5). Composés de 23 personnes, assez équilibrés entre femmes et hommes, les « ouvriers et employés âgés propriétaires » ont 61 ans en moyenne, sont répartis d'Est en Ouest dans la commune et ont l'ancienneté médiane la plus élevée des 12 communautés : 37 ans. Pour autant, cette ancienneté ne semble leur assurer ni une position centrale (leur centralité est plutôt faible) ni de forts liens de sociabilité entre eux (seuls 40 % des liens entre eux sont dits « amicaux »).

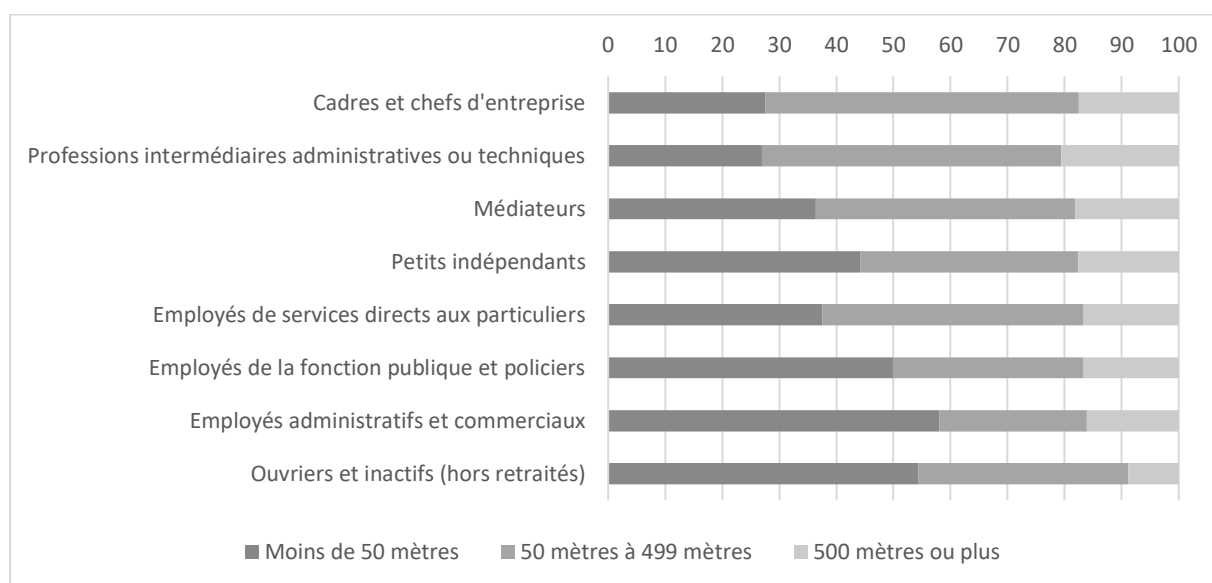
Le cinquième grand groupe, les « **nouveaux arrivés** » (V) est lui aussi composé d'une seule communauté, bien distincte par de nombreux critères. Tout d'abord, ce sont de nouveaux arrivants dans la commune (ancienneté médiane de 4 ans), qui sont géographiquement concentrés dans les nouveaux lotissements du Sud de Marolles ; ensuite, il s'agit très majoritairement de couples avec enfants, plutôt jeunes par rapport à la commune (47 ans en moyenne) et plus favorisés socialement que les autres communautés. S'ils sont plus jeunes que les autres, ils ont acquis leur pavillon à Marolles plus tard dans leur carrière résidentielle que ceux qui ont emménagé dans les années 1980-1990. Les liens entre eux sont denses, presque toujours réciproques. Ils se distinguent enfin par une dernière particularité : seule la moitié d'entre eux est née en France métropolitaine. Les autres sont nés dans les DOM (5) ou alors en Italie (2), au Sénégal ou en Gambie.

Le dernier grand groupe est composé de trois communautés. La première communauté, « **les habitants des péniches et leur réseau** » (VIA) est composée de 16 personnes (dont 11 hommes et 4 femmes) dont la moitié vit en péniche. Tous sont nés en France, et les situations socioprofessionnelles sont plus favorisées que dans le reste de la commune, avec une moitié de cadres ou professions intermédiaires et près d'un quart d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Les « habitants des péniches et leur réseau » sont à la fois au centre de leur groupe et reliés à trois autres communautés, très diverses. Avec les « établis du centre » (I), ils sont ceux qui citent le plus et qui sont les plus cités. Ils sont reliés par plusieurs liens avec les « **enseignants et autres médiateurs** » (VIB) qui forment une communauté 18 personnes (16 femmes et 2 hommes) aux liens amicaux denses. Bien que la moitié d'entre eux soit retraitée, ils partagent presque tous le fait d'exercer ou d'avoir exercé un emploi dans la fonction publique ou la médiation sociale : enseignants, directeurs de foyer socioculturel, infirmier,

etc. Pour finir, les « **cadres retraités** » (**VIC**) ne sont reliés qu'aux « habitants des péniches et leur réseau ». Cette communauté est à la fois une des plus denses (92 % des liens sont dits amicaux, et les citations réciproques sont nombreuses) et une des moins reliées vers le reste de la commune. C'est aussi la plus favorisée socialement et économiquement, et ce bien que la quasi-totalité d'entre eux soit aujourd'hui retraitée.

L'analyse approfondie des partitions d'une même commune montre que les grandes variables sociodémographiques (profession, âge, ancienneté dans la commune, composition familiale) n'ont pas d'effets mécaniques, mais qu'elles jouent en relation les unes par rapport aux autres, en lien avec la répartition des individus sur le territoire communal. Ainsi, les plus favorisés comme les moins favorisés ont tendance à ne pas être intégrés dans le réseau d'ensemble. Par ailleurs, on observe que la proximité géographique crée certaines communautés (par exemple IIB, IID et V), mais qu'elle est loin d'avoir un effet mécanique. Une analyse plus approfondie de la distance entre les enquêtés et leurs contacts à Marolles montre d'ailleurs que plus l'enquêté s'élève dans l'échelle sociale, plus il a tendance à citer un contact éloigné de chez lui : quand 54 % des contacts des ouvriers et inactifs (hors retraités) se situent à 50 mètres de chez eux, ce n'est le cas que de 28 % des contacts et des cadres et chefs d'entreprise (Figure 6).

FIGURE 6 – LA PROXIMITÉ DE SES CONTACTS : UNE AFFAIRE DE CLASSE



Champ : Ensemble des relations identifiées à Marolles (n=337)

TABLEAU 5 – MAROLLES : UN RÉSEAU, DOUZE COMMUNAUTÉS

		n	Âge moyen	% de femmes	Ancienneté médiane dans la ville (ans)	% de couples avec enfants	% de cadres et professions intermédiaires	Centralité moyenne		Revenus médians mensuels (€)	% de liens amicaux
								Entrante	Sortante		
I	Les « établis » du centre	21	50	56	22	47	45	2,1	2,0	3000	74
IIa	Les ouvriers	12	60	36	13	50	25	1,4	1,4	2000	64
IIb	Propriétaires vieillissants dans un lotissement	21	55	60	29	10	25	1,6	1,5	2625	32
IIIa	Employées du care ou de la vente	17	54	93	25	50	20	1,4	1,3	3350	100
IIIb	Personnels de service aux particuliers et leurs employeurs	17	56	75	23	55	31	1,5	1,5	3500	78
IIIc	Hommes plus isolés	11	49	30	17	17	30	1,2	1,3	3500	64
IIId	Locataires HLM	11	44	80	13	75	0	0,9	1,1	3000	56
IV	Employés et ouvriers âgés propriétaires	23	61	41	37	9	17	1,3	1,2	2300	40
V	Nouveaux arrivés	18	47	82	4	71	47	2,0	2,1	4000	62
VIa	Habitants des péniches et leur réseau	16	57	27	21	36	48	1,7	2,0	3000	56
VIb	Enseignants et autres « médiateurs »	18	62	89	23	19	39	1,6	1,5	2850	83
VIc	Cadres retraités	11	68	25	21	25	71	1,3	1,1	5000	92

Champ : Ensemble des individus inclus dans la première composante à Marolles (n=196)

Dans cette partie, nous avons d’abord vu que 7 habitants sur 8 sont inclus dans un réseau de voisinage, et que la probabilité de ne pas en être est plus forte pour les nouveaux arrivants, les employés de la fonction publique, policiers et ouvriers et pour les personnes vivant seules. Nous avons ensuite montré que la place que les enquêtés inclus dans le réseau y occupent dépend également de leurs caractéristiques sociodémographiques, et que les employés de services directs aux particuliers et petits indépendants sont deux catégories qui bénéficient de « notoriété » dans ce réseau, c’est-à-dire qu’elles sont davantage citées par les autres qu’elles ne citent elles-mêmes. Pour finir, l’analyse localisée de réseaux de Batignolles, Quartier du Port et Marolles permet de voir comment les caractéristiques sociodémographiques jouent différemment en fonction des contextes résidentiels. L’étude détaillée des communautés* de Marolles met par ailleurs en évidence une certaine homophilie des relations de voisinage, qui sera l’objet de la partie suivante.

II. Qui voisine avec qui ?

Loi SRU, opérations de rénovation urbaine, construction de quartiers de mixité sociale programmée, opérations de rééquilibrage des logements sociaux... : les politiques publiques construites au nom de la mixité sociale sont souvent justifiées par l’idée que mettre en coprésence des personnes aux caractéristiques sociales diverses créera des liens entre groupes sociaux et élargira le profil social des relations de voisinage des uns et des autres, contribuant notamment à créer du capital social pour les plus démunis. L’analyse des réseaux de voisinage permet de mettre à l’épreuve cette hypothèse dans différents contextes.

L’homophilie des relations de voisinage

Si les relations sociales sont structurées par l’espace et par les structures sociales, elles s’inscrivent dans différents types de rapports sociaux, liés au sexe et au genre, à l’âge, à la situation familiale, à la situation résidentielle et sociale ou encore à l’origine. Sur tous ces points, nos analyses confirment qu’un enquêté a toujours plus de chance de citer une personne de son voisinage qui a les mêmes caractéristiques qu’elle que l’inverse.

Sexe

C’est d’abord le cas pour le sexe. Lorsqu’il ne cite qu’un individu et non un couple, un enquêté a plus de chance de citer quelqu’un du même sexe que lui que l’inverse : 72 % des contacts cités sont du même sexe que leur citant.

TABLEAU 6 – HOMOLOGIE DE SEXE

Contact \ Enquêté	Un homme	Une femme
un homme	60	40
une femme	22	78

Champ : Ensemble des contacts cités qui ne sont pas des couples ou autres configurations (n=4916).

Pour autant, l’homologie de sexe n’est pas symétrique, et les femmes citent davantage d’autres femmes que les hommes ne citent des hommes (Tableau 6). Pour interpréter ce résultat, il est intéressant d’analyser également la centralité des femmes dans le réseau. En effet, on observe par ailleurs que la centralité des femmes est supérieure à celle des hommes (centralité sortante 1,7 contre 1,5 pour les hommes ; centralité entrante 0,9 contre 0,7 pour les hommes). Homologie et centralité se

recouper : c'est parce que les femmes occupent des places plus centrales dans les réseaux de voisinage qu'elles sont davantage citées par les un-es et les autres.

Statut d'occupation

Le statut d'occupation est la variable la plus structurante des réseaux de relations de voisinage. En moyenne, l'homologie de statut est de 84 %, c'est-à-dire que 84 % des contacts cités ont le même statut d'occupation que leur citant. Ce sont les locataires HLM qui ont le plus tendance à citer dans leur propre statut (96 %), mais c'est également largement le cas des propriétaires (81 %) (Tableau 7). Les locataires du privé sont ceux qui font le plus le lien, particulièrement avec les propriétaires. On peut noter la faiblesse des citations entre propriétaires et locataires HLM (2 ou 5 % selon le sens).

TABLEAU 7 – HOMOLOGIE DE STATUT D'OCCUPATION

Enquêté \ Contact	Propriétaire (ou accédant)	Locataire secteur privé	Locataire HLM
Propriétaire (ou accédant)	81	14	5
Locataire secteur privé	36	57	7
Locataire HLM	2	2	96

Champ : Ensemble des relations dont on connaît le statut d'occupation du citant et du cité (n=2904)

On aurait pu penser que la diversité des statuts qu'ils citent place les locataires du privé en position de passeur. Pour le vérifier, nous pouvons observer leur score d'intermédierité, défini comme la proportion des plus courts chemins entre deux individus qui passent par eux. Or, leur score d'intermédierité multiplié par 1000 est, au contraire, plus faible que celui des propriétaires et locataires HLM : il est en moyenne de 1 alors qu'il est de 4 pour les propriétaires et de 3 pour les locataires HLM. Cela signifie que les relations des locataires du privé sont certes moins structurées par leur statut d'occupation mais qu'elles ne leur permettent pas pour autant de faire du lien dans le quartier. Ce résultat confirme l'isolement relatif des locataires du privé dans leur quartier.

La catégorie socioprofessionnelle

Sur la population générale, la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté joue sur la catégorie socioprofessionnelle de son contact, mais moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre. Lorsque l'on réduit les catégories socioprofessionnelles en quatre grands groupes, ce sont seulement 44 % des enquêtés qui citent un contact du même groupe socioprofessionnel qu'eux. Lorsque ce n'est pas le cas, on voit que le contact est plus souvent d'un groupe socioprofessionnel proche. Ces résultats sont cohérents avec l'analyse récente de Guillaume Favre et Lydie Launay (2019) qui montrent que par rapport aux autres sphères sociales (familiales, amicales et professionnelles), le voisinage apporte une certaine « bouffée d'air social ».

TABLEAU 8 – HOMOLOGIE DE GROUPE SOCIOPROFESSIONNEL

Enquêté \ Contact	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires et indépendants	Employés et ouvriers	Inactifs
Cadres et professions intellectuelles supérieures	40	32	20	8
Professions intermédiaires et indépendants	23	32	34	11
Employés et ouvriers	11	22	51	16
Inactifs	6	11	32	51

Champ : Ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n=4962). Le groupe socioprofessionnel du contact est reconstruit avec, par ordre de préférence, 1) sa propre déclaration s'il a été enquêté (n=2409) ; 2) la synthèse de toutes les déclarations faites s'il a été cité par plusieurs personnes (n=378) ; 3) la seule déclaration de l'enquêté sinon (n=2175). Il reste inconnu pour 737 contacts.

Pays de naissance

Sans que ce soit toujours explicité, une partie des discours sur l'absence de mixité renvoie en fait à une mixité selon l'origine migratoire, avec comme toile de fond la crainte d'un communautarisme des relations de voisinage. Pour mettre à l'épreuve ces discours, on s'intéressera ici au lien entre le pays de naissance des enquêtés et celui de leurs contacts.

Dans 67 % des cas, le pays de l'enquêté et du contact cité est le même. Parmi les cas où le pays est le même, nous avons distingué deux situations selon que ce pays est la France ou non. Au total, 62 % des relations concernent deux personnes nées en France, 33 % des relations relient des personnes de deux pays différents, et 5 % des relations concernent un même pays étranger. Cette dernière situation est donc beaucoup plus rare que les relations entre personnes nées dans des pays différents.

On peut approfondir cette analyse en regroupant les pays de naissance des enquêtés et de leurs contacts par régions du monde. On observe alors que ceux qui citent le plus des contacts nés dans un même pays que le leur sont, logiquement, les enquêtés nés en France (84 %). Sur dix contacts cités par les enquêtés nés au Maghreb, la moitié partage cette origine, quatre sont nés en France et un est né dans un autre pays. La probabilité de citer un contact issu de la même région du monde que soi descend à 40 % pour les enquêtés nés en Afrique et à 19 et 20 % pour ceux nés en Europe (hors France) ou dans d'autres pays.

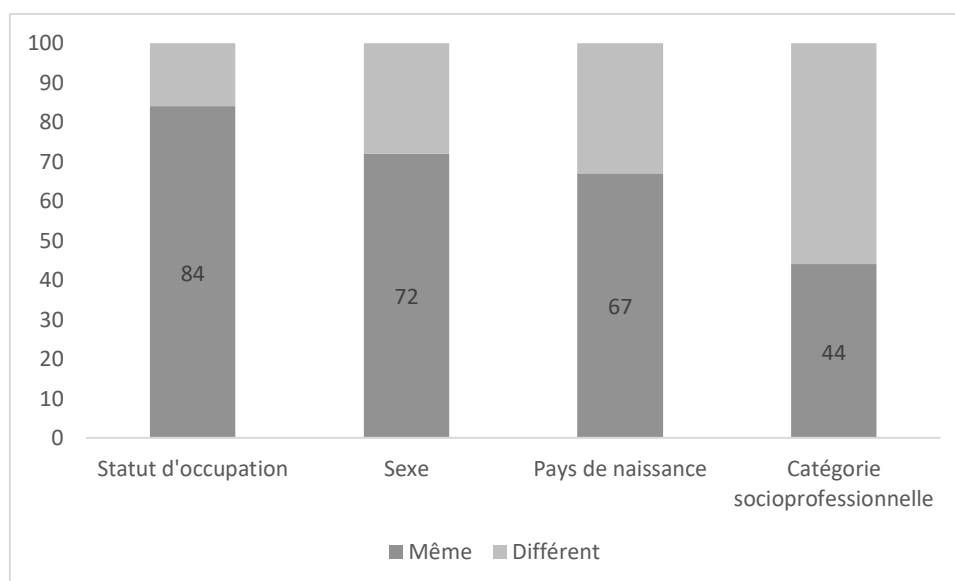
TABLEAU 9 – HOMOLOGIE DE PAYS DE NAISSANCE

Enquêté \ Contact	Contact					Total
	France	Maghreb	Europe (hors France)	Autres pays Afrique	Autres pays	
France	84	6	4	2	4	100
Maghreb	42	48	2	5	2	100
Europe (hors France)	66	8	19	2	5	100
Autres pays Afrique	34	17	1	40	8	100
Autres pays	58	10	5	8	20	100
Total	74	11	5	5	5	100

Champ : Ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance (n=4996) ; Le pays de naissance du contact est reconstruit avec, par ordre de préférence, 1) sa propre déclaration s'il a été enquêté (n=2412) ; 2) la synthèse de toutes les déclarations faites s'il a été cité par plusieurs personnes (n=362) ; 3) la seule déclaration de l'enquêté sinon (n=2232). Il reste inconnu pour 706 contacts.

Certes, la quantification de l'homologie des relations en fonction de différentes caractéristiques dépend du nombre de catégories retenues, mais la comparaison de l'homologie des relations en fonction de différentes variables permet de s'avancer sur leur importance relative. La Figure 7 rappelle qu'en dépit de ses trois modalités, le statut d'occupation se révèle la caractéristique que les contacts de voisinage partagent le plus souvent, suivi du même sexe et du même pays de naissance. L'homologie en fonction de la catégorie socioprofessionnelle se révèle plus faible.

FIGURE 7 – IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES HOMOLOGIES



Champs : Ensemble des relations dont on connaît le statut d'occupation du citant et du cité (n=2904) ; Ensemble des contacts cités qui ne sont pas des couples ou autres configurations (n=4916) ; Ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance (n=4996) ; Ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n=4962).

Le tableau 10 synthétise l'importance des différentes homologies en fonction des contextes résidentiels. Dans tous les cas, l'homologie de sexe, de statut d'occupation et de pays de naissance est plus forte que celle de groupe socioprofessionnel, mais la force des différentes homologies varie selon les contextes résidentiels. L'homologie de sexe, d'abord, est minimale dans les quartiers gentrifiés et maximale dans les grands ensembles en rénovation urbaine. L'homologie de statut d'occupation est

particulièrement forte dans les quartiers où les logements sociaux sont nombreux, notamment à Riquet, Armstrong et Navigateurs, mais elle varie aussi à l'intérieur d'un même type, par exemple entre Riquet et Grange Rouge, ce second quartier se composant notamment davantage de copropriétés dégradées où les habitants sont plus en relation avec les locataires HLM que ne le sont les copropriétaires de Riquet. Alors que l'homologie des groupes socioprofessionnels varie peu, celle des pays de naissance évolue considérablement en fonction de la diversité ethnique des quartiers. Les deux quartiers de grands ensembles se distinguent par la part plus importante qu'ailleurs de relations entre habitants nés dans un même pays étranger mais aussi la faible part de relations entre deux personnes nées en France. Au final, l'homologie des relations de voisinage apparaît particulièrement forte sur l'ensemble des indicateurs considérés dans les quartiers de grands ensembles, et plus faible qu'ailleurs dans les espaces périurbains.

TABEAU 10 – HOMOLOGIE SELON DIFFÉRENTES VARIABLES POUR LES 14 QUARTIERS

Quartiers	% des contacts de...				
	Même sexe (1)	Même statut d'occupation (2)	Même groupe socioprofessionnel (4 modalités) (3)	Même pays de naissance (4)	
				Autres pays	France
Auteuil	76	67	46	2	74
Ainay	69	66	41	2	77
Batignolles	64	82	44	1	70
Croix Rousse	66	68	37	0	89
Riquet	70	97	39	6	51
Grange Rouge	76	86	48	7	56
Quartier du Port	75	81	44	6	36
ZAC du Bon Lait	64	81	41	3	62
Navigateurs	87	99	52	19	22
Armstrong	80	100	45	19	34
Montereau	67	61	43	3	66
Tour du Pin	70	72	38	2	79
Marolles	77	83	39	1	78
La Bâtie	68	88	37	0	89

Champs : (1) Ensemble des contacts cités à l'exception des couples et autres configurations (n=4916) ; (2) Ensemble des contacts cités identifiés dont on connaît le statut d'occupation du logement (n=2904) ; (3) Ensemble des contacts cités dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n=4962) ; (4) Ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance [Le pays de naissance du contact est reconstruit avec, par ordre de préférence, 1) sa propre déclaration s'il a été enquêté (n=2405) ; 2) la synthèse de toutes les déclarations faites s'il a été cité par plusieurs personnes (n=362) ; 3) la seule déclaration de l'enquêté sinon (n=2229). Il reste inconnu pour 716 contacts.]

De la composition du voisinage à la composition du réseau

Dans les analyses précédentes, on fait comme si les enquêtés avaient tous la même probabilité de citer quelqu'un qui partage leurs caractéristiques. Or, en fonction de la composition des voisinages, la probabilité de citer quelqu'un qui partage son statut d'occupation, son groupe socioprofessionnel ou son pays de naissance varie fortement. Dans cette section, nous tâcherons donc de séparer la part de

l'homologie des relations qui est liée à la composition sociale du territoire de celle qui s'explique par les choix affinitaires des enquêtés au sein de leur voisinage.

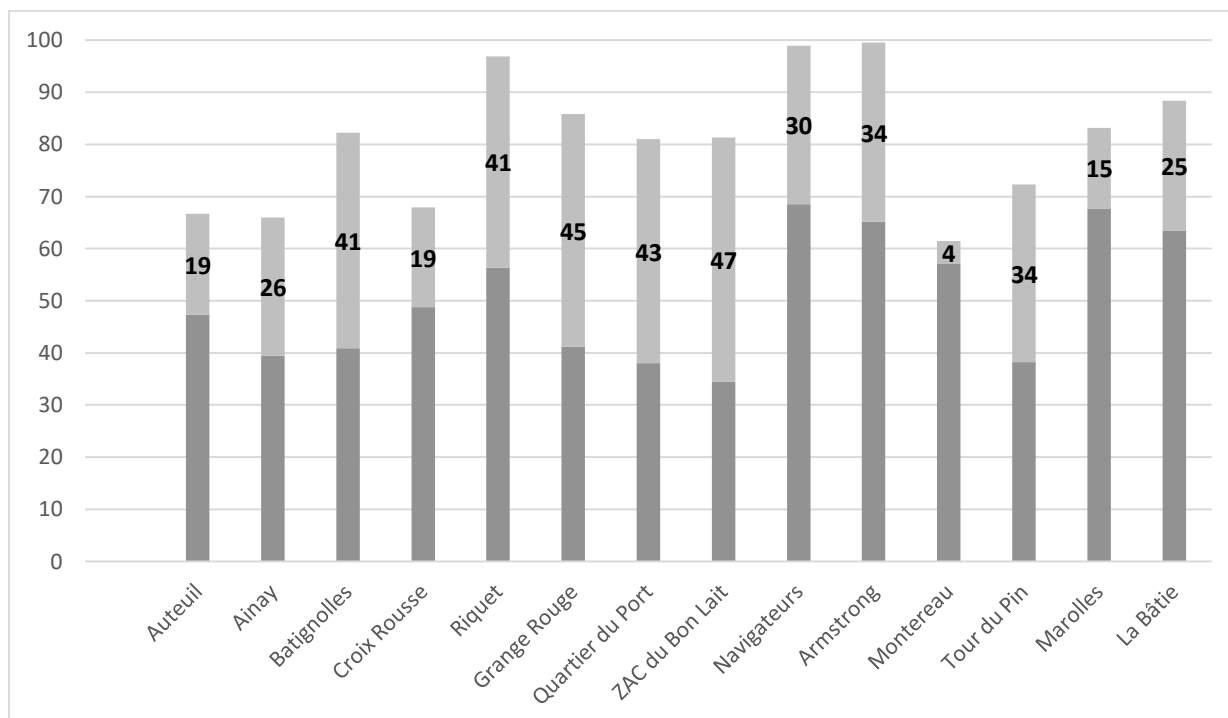
L'homologie de statut d'occupation : inégalement expliquée en fonction des contextes résidentiels

Sur la figure 8, on distingue en couleur pâle la probabilité théorique de citer le même statut d'occupation que soi (qui dépend de la diversité des statuts dans le quartier) et la probabilité réelle (l'ensemble de la barre). En foncé apparaît donc la différence entre la probabilité théorique et la probabilité réelle ; autrement dit ce qui n'est pas expliqué par la composition des quartiers.

On observe qu'à l'exception de Montereau, il existe partout un écart assez important entre la probabilité théorique et la probabilité réelle. Cela signifie que, si l'on compare la structure des relations réelles de chaque quartier avec une structure théorique aléatoire, on observe que les relations se nouent davantage à l'intérieur du même statut d'occupation dans la réalité que dans la situation aléatoire. Les 14 quartiers peuvent être schématiquement divisés en trois grands groupes. Un premier groupe est composé des quartiers de grands ensembles. On avait déjà noté que c'est là que la correspondance des statuts est la plus forte (elle approche 100 %), mais on observe ici que cette correspondance s'explique en partie les propriétés des territoires, autrement dit par la prédominance d'un seul statut d'occupation (les logements sociaux). La part non expliquée par la composition du territoire y est donc moins importante que celle du second groupe. Dans ce second groupe, composé des deux quartiers de mixité sociale programmée (ZAC du Bon Lait et Quartier du Port), des deux quartiers populaires de ville-centre (Grange Rouge et Riquet) et de Batignolles, l'homologie de statut ne s'explique qu'environ à moitié par la composition du territoire, et la part des citations de même statut d'occupation est supérieure de 41 à 47 points à ce que serait une situation aléatoire. Enfin, un troisième groupe est composé des quartiers bourgeois (Auteuil et Ainay), de la Croix Rousse et des espaces périurbains⁶. Dans ces quartiers, l'homologie de statut est plus faible et elle s'explique en grande partie par la composition du territoire.

⁶ La Tour-du-Pin occupe une position intermédiaire entre les troisième et second groupes.

FIGURE 8 - PROPORTION DES CONTACTS AYANT LE MÊME STATUT D'OCCUPATION QUE LE CITANT, AVEC PRISE EN COMPTE DE LA COMPOSITION DU QUARTIER



Champ : L'homologie de statut est calculée sur l'ensemble des relations dont on connaît les deux statuts d'occupation (n=2904) ; les probabilités théoriques sont calculées sur l'ensemble des enquêtés (n=2572 ; données pondérées).

L'homologie de groupe socioprofessionnel : des choix affinitaires dans les quartiers de mixité programmée et centraux

Contrairement à ce que l'on a observé sur le statut d'occupation, le groupe socioprofessionnel ne joue pas sur les réseaux de relation dans tous les quartiers. Tout comme la figure 8, la figure 9 distingue ce que devrait être l'homologie de groupe socioprofessionnel avec des réseaux de relation aléatoires (en bleu) des réseaux de relation réels (la barre totale). La différence entre les deux (en orange) indique la part des relations affinitaires.

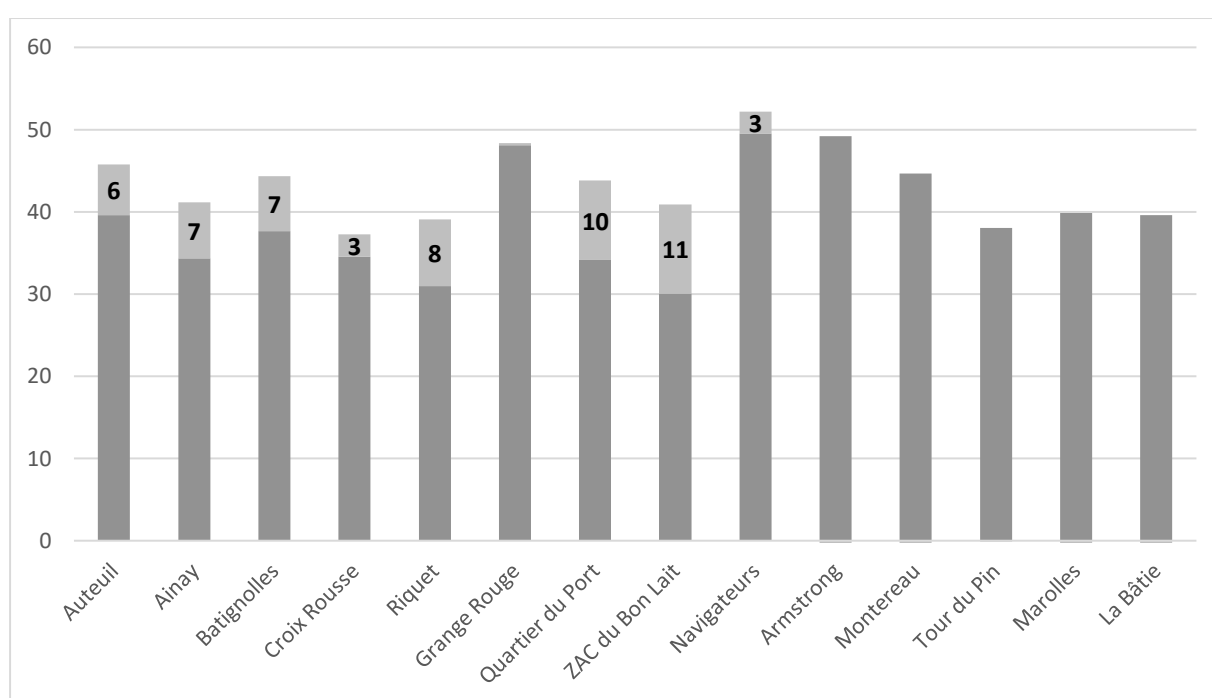
Dans les espaces périurbains et quartiers de grands ensembles, les réseaux de relations observés reprennent à peu de choses près la répartition du territoire. À ce stade, deux interprétations sont possibles : 1) les relations nouées dans ces espaces se basent effectivement sur d'autres critères (origine migratoire, genre, composition familiale, âge, ancienneté dans le quartier...) que le statut socioprofessionnel ; 2) les quatre modalités de groupes socioprofessionnels définies ne sont pas suffisamment précises pour observer l'homologie socioprofessionnelle dans ces espaces où les employés et ouvriers composent la majorité de la population. Pierre Gilbert (2013) observait en effet des différenciations internes aux classes populaires difficilement appréhendables avec ces grands groupes. Pour trancher, des analyses plus précises devront être conduites spécifiquement dans ces quartiers.

Dans les quartiers de ville-centre au contraire (à l'exception de Grange Rouge), une part de l'homologie de groupes socioprofessionnels observée s'explique par des choix affinitaires ; les relations sociales nouées dans ces quartiers sont donc légèrement plus homogènes socialement que ne le sont déjà les

quartiers. Ce résultat est cohérent avec de nombreux travaux ethnographiques qui, enquêtant en ville-centre, mettent en évidence les relations affinitaires liées à la catégorie socioprofessionnelle (Authier et Lehman-Frisch, 2013 ; Clerval, 2013 ; Cousin, 2014 ; Gilbert, 2013). Dans le même temps, il est intéressant de remarquer que l'homologie de classe n'est pas aveugle aux différences contextuelles et qu'elle s'actualise en particulier dans les contextes centraux.

Pour finir, c'est dans les quartiers de mixité sociale programmée que l'écart entre la composition de la population du quartier et celle des réseaux est le plus fort. Ce résultat est important (voir chapitre II - 1D « Deux quartiers de mixité sociale programmée »), mais il doit tout de même être saisi dans sa juste proportion : ici comme ailleurs, l'homologie de groupe socioprofessionnel reste plus faible que celle liée au statut d'occupation du logement.

FIGURE 9 - PROPORTION DES CONTACTS DE MÊME GROUPE SOCIOPROFESSIONNEL QUE LE CITANT, AVEC PRISE EN COMPTE DE LA COMPOSITION DU QUARTIER



Champ : L'homologie de groupe socioprofessionnel est calculée sur l'ensemble des relations dont on connaît les deux groupes socioprofessionnels (n=4962) ; les probabilités théoriques sont calculées sur l'ensemble des enquêtés (n=2572 ; données pondérées).

La composition sociale des réseaux

Jusqu'ici, nous nous sommes intéressées aux relations entre les caractéristiques d'un enquêté et celles de ses contacts, pris un à un. Pourtant, chaque enquêté pouvait citer jusqu'à 4 contacts. Or, comment se structurent les réseaux dans leur ensemble ? Pour répondre, à cette question, nous nous inspirons d'un type de questionnement qui existe dans la littérature américaine (Kleit, 2005), à savoir étudier la probabilité d'avoir dans son réseau au moins une personne détenant certaines caractéristiques.

En nous inspirant des théories du « capital social » (Portes, 1998) qui ont largement influencé les politiques de mixité sociale urbaine, il nous est apparu pertinent de conclure cette partie par une analyse des déterminants sociaux et spatiaux du fait d'avoir dans son réseau de voisinage au moins une personne occupant des positions sociales relativement prestigieuses. Compte tenu du niveau de

détail des professions dont nous disposons et de l'échelle de prestige des professions élaborées par Christine Chambaz, Éric Maurin et Constance Torelli (1998), nous avons choisi d'étudier la probabilité d'avoir au moins un cadre dans son réseau. Cette approche par le « capital social » qui attribue une valeur différentielle aux individus en fonction d'une échelle de prestige définie une fois pour toute peut cependant être critiquée pour son caractère normatif et généralisant, le prestige par exemple pouvant varier en fonction des territoires et des populations. Cette remarque nous conduit à compléter cette analyse par la probabilité d'avoir dans son réseau un immigré. Moins normative, cette seconde caractéristique des réseaux peut être appréhendée comme un contre-point de la première.

Deux autres arguments peuvent être avancés pour justifier le choix de ces deux catégories complémentaires. D'abord, l'étude des réseaux au moyen de la catégorie socioprofessionnelle et de l'origine migratoire des contacts recoupe deux principes de différenciation des réseaux qui sont apparus structurants dans les analyses précédentes. Ensuite, les catégories de « cadre » et d'« immigré » sont suffisamment importantes numériquement dans tous les quartiers pour permettre des résultats robustes statistiquement et elles sont renseignées pour presque tous les contacts⁷, ce qui n'est pas le cas du statut d'occupation.

Une personne sur quatre cite au moins un cadre parmi ses contacts de voisinage et près d'une sur trois cite au moins un immigré. La probabilité pour un individu de citer un cadre et/ou un immigré dépend d'abord de son quartier de résidence. Il est des quartiers où la probabilité de citer un cadre est très rare (Grange Rouge, Navigateurs, Armstrong et Montereau), et d'autres où cette proportion est très fréquente (Ainay, Batignolles, Riquet et la ZAC du Bon Lait), ce qui est à ramener en partie à la proportion de cadres dans le quartier. Même dans les quartiers où elle est moins fréquente qu'ailleurs (La Bâtie, la Croix-Rousse, la Tour-du-Pin et Auteuil), la probabilité de citer un immigré n'est jamais aussi rare que celle de citer un cadre dans les quartiers populaires (Tableau 11).

⁷ En effet, la catégorie socioprofessionnelle et le pays de naissance font partie des questions de caractérisation qui étaient systématiquement posées pour tous les contacts. Elles sont donc renseignées soit directement si le contact a été enquêté, soit indirectement par la déclaration du (ou des) citant.s si le contact n'a pas pu être enquêté. Aucune caractérisation sociodémographique n'était cependant recueillie lorsque l'enquêté citait un couple ou une autre configuration d'individus vivant à la même adresse.

TABLEAU 11 – PROBABILITÉ D’AVOIR UN CADRE OU UN IMMIGRÉ DANS SON RÉSEAU DE VOISINAGE, SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE

Quartier	% de citer au moins un cadre	% de citer au moins une personne née à l'étranger ou dans un DOM
Auteuil	35	21
Ainay	50	33
Batignolles	48	34
Croix Rousse	39	13
Riquet	35	46
Grange Rouge	4	32
Quartier du Port	21	47
ZAC du Bon Lait	36	34
Navigateurs	7	63
Armstrong	5	44
Montereau	7	22
Tour du Pin	13	16
Marolles	17	24
La Bâtie	17	10
<i>Ensemble</i>	25	32

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Ensuite, ces probabilités sont liées à la position sociale des enquêtés eux-mêmes. De nouveau, la probabilité de citer un cadre est bien davantage située – socialement cette fois-ci – que celle de citer un immigré : la probabilité de citer un cadre varie de 4 à 47 % selon les catégories socioprofessionnelles, alors que celle de citer un immigré ne varie que de 25 à 43 % (Tableau 12).

TABLEAU 12 – PROBABILITÉ D’AVOIR UN CADRE OU UN IMMIGRÉ DANS SON RÉSEAU DE VOISINAGE, SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

PCS regroupés	% de citer au moins un cadre	% de citer au moins une personne née à l'étranger ou dans un DOM
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	40	27
Cadres à dominante culturelle	47	28
Petits indépendants	33	25
Professions intermédiaires administratives ou techniques	28	36
Médiateurs	30	26
Employés de la fonction publique et policiers	14	37
Employés administratifs et commerciaux	15	30
Employés de services directs aux particuliers	11	43
Ouvriers qualifiés	12	36
Ouvriers non qualifiés	4	30
Inactifs (hors retraités)	12	29
<i>Ensemble</i>	25	32

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Ces probabilités dépendent aussi de la situation migratoire (Tableau 13). Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la situation migratoire étant elle-même corrélée à la position sociale, elle joue tout autant sur la probabilité de citer un immigré que sur celle de citer un cadre. En effet, les immigrés ont deux fois moins de chance de citer un cadre que les « natifs » ; et ils ont deux fois plus de chance de citer un immigré. Quant à eux, les enfants d'immigrés ont moins de chance de citer un immigré, sans pour autant qu'ils n'aient plus de chance que les immigrés de citer un cadre.

TABLEAU 13 – PROBABILITÉ D'AVOIR UN CADRE OU UN IMMIGRÉ DANS SON RÉSEAU DE VOISINAGE, SELON LE RAPPORT À L'IMMIGRATION

	% de citer au moins un cadre	% de citer au moins un immigré
« Natifs »	30	24
Enfants d'immigrés	14	37
Immigrés	15	52
<i>Ensemble</i>	25	32

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Le quartier de résidence, la position sociale et la situation migratoire étant en pratique très liés, nous avons souhaité séparer les différents effets pour mieux distinguer ce qui renvoie à la composition sociale du voisinage, ce qui s'explique par les choix affinitaires des habitants et, pour finir, ce qui est à relier au fait que certaines catégories d'enquêtés citent davantage de contacts, multipliant ainsi leur probabilité de citer une personne ayant ces caractéristiques. Pour chacune des situations étudiées (citer un cadre, citer un immigré), nous construisons d'abord un modèle démêlant l'effet des caractéristiques sociodémographiques (modèle 1), puis un modèle où nous ajoutons les quartiers de résidence (modèle 2). Dans le modèle 3, nous ajoutons une variable de contrôle supplémentaire : le nombre de citations de l'enquêté. Ainsi, les modèles 1 et 2 rendent compte des éléments qui jouent sur la probabilité d'avoir dans son réseau un cadre et/ou un immigré qui dépend donc à la fois (1) du nombre de personnes que l'enquêté a dans son réseau et (2) de la probabilité que ces personnes aient ces caractéristiques. Le modèle 3 isole ce dernier point.

Les enquêtés sont inégaux quant à la probabilité d'avoir un cadre dans leur réseau de voisinage (Tableau 14, modèle 1). De façon attendue, les plus diplômés (bac+5 et plus, mais aussi entre bac+2 et bac+4), les cadres, professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise et petits indépendants ainsi que les propriétaires et locataires du privé ont plus de chance que les autres d'avoir un cadre dans leur réseau de voisinage. D'autres caractéristiques moins attendues jouent également : le fait d'être « natif », d'être en couple sans enfants mais aussi d'être une femme ou de vivre dans son quartier depuis 20 ans ou plus⁸.

Plus encore que les caractéristiques individuelles, le quartier de résidence a un effet net sur la probabilité d'avoir un cadre dans son réseau (Tableau 14, modèle 2). À caractéristiques individuelles contrôlées, cette probabilité est maximale à Riquet, mais également très forte dans les deux quartiers bourgeois, les deux quartiers gentrifiés ainsi que, de manière moins attendue, dans les deux quartiers

⁸ Les personnes récemment arrivées citent moins souvent un cadre, et cet effet résiste à la prise en compte de l'effet de quartier et du nombre de citations. Ce résultat nous amène à émettre l'hypothèse – à creuser – selon laquelle les premières rencontres pourraient être moins homogames que celles qui se construisent sur le temps long.

de mixité sociale programmée. De l'autre côté, c'est à Grange Rouge qu'elle est la plus faible. Par ailleurs, la prise en compte de l'effet du quartier atténue une partie des effets bruts observés précédemment : les effets du diplôme et de la profession sont divisés par 2 ou 3, et l'avantage des « natifs » est légèrement atténué. **Autrement dit, une partie de ces effets s'explique par le quartier de résidence, mais il en reste une partie liée aux comportements différenciés de ces catégories de personne à l'intérieur même de leur quartier.**

En prenant en compte le quartier de résidence, le modèle 2 (Tableau 14) permet également d'affiner l'effet du statut d'occupation : à quartier de résidence équivalent, les propriétaires ont plus de chance d'avoir un cadre dans leur réseau que tous types de locataires, et le désavantage des locataires HLM apparaît plus nettement.

Il reste qu'une partie de ces différences est due au nombre de personnes que les individus mentionnent dans leur réseau. Pour les plus diplômés, les cadres, professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise, petits indépendants et professions intermédiaires ainsi que les propriétaires et les « natifs », qui mentionnent plus de personnes dans leur réseau que les autres, leur plus forte probabilité d'avoir au moins un cadre dans leur réseau s'explique en partie par le nombre de personnes qu'ils citent. Mais comme l'effet persiste toujours dans le modèle 3 (Tableau 14), on peut affirmer que leur avantage est en réalité dû à la conjonction de trois facteurs : **ils habitent dans des quartiers où les cadres sont plus présents, ils mentionnent plus de contacts de voisinage, accroissant mécaniquement la probabilité de mentionner un cadre, et, parmi eux, ils mentionnent toujours plus que les autres des cadres.**

TABLEAU 14 – PROBABILITÉ DE CITER AU MOINS UN CADRE (MODÈLES)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Constance	-1,50	****	-2,3	****	-3,45	****
Sexe						
Homme	-0,21	****	-0,2	****	-0,15	**
Femme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Âge						
18-29 ans	-0,28	**	-0,3	**	-0,48	****
30-44 ans	-0,02	ns	0,0	ns	-0,09	ns
45-59 ans	-0,13	ns	-0,1	ns	-0,27	**
60-74 ans	-0,08	ns	-0,1	ns	-0,17	ns
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale						
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	-0,03	ns	0,1	ns	-0,14	*
Couple sans enfant.s	0,16	**	0,2	***	0,27	****
Famille monoparentale	-0,47	****	-0,4	****	-0,55	****
Autres	0,27	**	0,3	**	0,19	ns
Ancienneté dans le quartier						
Moins de 2 ans	-1,44	****	-1,2	****	-0,74	****
2-4 ans	-0,45	****	-0,3	****	0,07	ns
5-9 ans	-0,21	***	-0,1	ns	0,05	ns
10-19 ans	-0,58	****	-0,5	****	-0,36	****
20 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Statut d'occupation						
Locataire HLM	-0,69	****	-0,8	****	-0,93	****
Propriétaires	0,01	ns	0,3	****	0,11	ns
Locataire du privé	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)						
Cadre et chefs d'entreprise	0,95	****	0,4	****	0,29	**
Profession intermédiaire	0,64	****	0,4	****	0,21	*
Petit indépendant	0,73	****	0,3	*	0,04	ns
Employé de service direct aux particuliers	0,11	ns	-0,2	ns	-0,31	*
Autre employé	0,23	**	0,0	ns	-0,12	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres inactifs	0,19	ns	-0,2	ns	-0,11	ns
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
CAP/BEP	0,26	**	0,3	***	0,34	***
Bac	0,29	***	0,0	ns	0,00	ns
Bac+2 à bac+4	0,80	****	0,3	****	0,18	*
Bac+5 ou plus	1,16	****	0,5	****	0,38	****

Rapport à l'immigration						
Enfant d'immigré	-0,52	****	-0,3	**	-0,20	*
Immigré	-0,30	****	-0,2	**	-0,12	ns
« Natif »	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Quartier de résidence						
Auteuil			1,4	****	1,77	****
Ainay			2,1	****	1,57	****
Batignolles			2,0	****	1,58	****
Croix Rousse			1,6	****	1,35	****
Riquet			2,1	****	1,94	****
Grange Rouge			-0,5	*	-0,53	**
Quartier du Port			1,3	****	1,28	****
ZAC du Bon Lait			1,8	****	1,61	****
Navigateurs			0,5	*	0,27	ns
Armstrong			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Montereau			-0,1	ns	-0,31	ns
Tour du Pin			0,4	*	0,42	*
Marolles			0,5	**	0,28	ns
La Bâtie			0,4	*	0,61	***
Nombre de citations						
Nombre de citations					0,61	****

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Légende : **** : significatif au seuil de 1 sur 10 000 ; *** : significatif au seuil de 1 sur 1000 ; ** : significatif au seuil de 1 sur 100 ; * : significatif au seuil de 1 sur 5.

Les variables qui jouent sur la probabilité d'avoir un immigré dans son réseau n'interviennent pas à l'inverse de celles jouant sur la probabilité d'avoir un cadre dans son réseau (Tableau 15, modèle 1). Et pour cause, les plus diplômés, ceux qui vivent dans leur quartier depuis 20 ans ou plus ainsi que les couples sans enfants cumulent de fortes probabilités dans les deux cas. Mais d'autres variables jouent bien dans le sens contraire : les immigrés et dans une moindre mesure les enfants d'immigrés ainsi que les locataires HLM ont des probabilités beaucoup plus fortes que les autres d'avoir au moins un immigré dans leur réseau, alors que l'inverse s'observait pour les cadres. S'y ajoute un effet d'âge plus net que ce que l'on observait plus haut : les plus jeunes ont de plus fortes probabilités d'avoir au moins un immigré dans leur réseau.

Comme pour la probabilité d'avoir au moins un cadre dans son réseau, celle d'avoir au moins un immigré dépend aussi du quartier de résidence (Tableau 15, modèle 2). C'est aux Navigateurs, quartier de grands ensembles composé à 51 % d'immigrés, que cette probabilité est maximale, suivi du Quartier du Port, des Batignolles et d'Ainay ! À l'autre extrémité, la probabilité d'avoir au moins un immigré dans son réseau est particulièrement faible dans le périurbain – tout particulièrement dans le périurbain lyonnais – et à la Croix Rousse.

Mais contrairement à ce que l'on observait plus haut, la prise en compte des quartiers de résidence n'explique que peu les écarts observés en première instance (Tableau 15, modèle 2), à l'exception de l'effet de l'habitat en logement social. En effet, celui-ci est largement expliqué par la prise en compte du quartier (autrement dit, si les locataires HLM ont plus souvent au moins un immigré dans leur réseau, c'est surtout parce qu'ils vivent dans des quartiers où les immigrés sont nombreux). Par ailleurs, une fois l'effet de quartier contrôlé, le rôle de la catégorie socioprofessionnelle apparaît : on

observe que les ouvriers et les employés de services directs aux particuliers (mais aussi les professions intermédiaires) ont plus de chance de citer au moins un immigré que les autres.

Dans le modèle 3, en intégrant le nombre de contacts, on constate que les effets du niveau de diplôme, de l'ancienneté et de l'âge s'expliquent en grande partie par le nombre de personnes cités par ceux qui ont ces caractéristiques. D'autres effets, au contraire, apparaissent d'autant plus forts une fois le nombre de citations inclus dans le modèle. C'est le cas du rapport à l'immigration et de la catégorie socioprofessionnelle : **une fois contrôlé le nombre de citations, les ouvriers et employés de services directs aux particuliers se distinguent désormais de toutes les autres catégories par leur plus forte propension à avoir au moins un immigré dans leur réseau.**

La prise en compte du nombre de citations relativise également les effets de quartier observés dans le modèle 2. La plus forte probabilité de citer au moins un immigré des habitants des Navigateurs mais aussi de ceux d'Ainay et de Batignolles est soit atténuée (dans le premier cas), soit inversée (dans les deux autres). En effet, cette plus forte probabilité s'explique tout simplement par le fait que les habitants de ces quartiers ont des réseaux plus grands que les autres. Pour finir, le modèle 3 confirme le fait qu'habiter dans le périurbain réduit la probabilité d'avoir un immigré dans son réseau.

TABLEAU 15 – PROBABILITÉ DE CITER AU MOINS UNE PERSONNE NÉE À L'ÉTRANGER (MODÈLES)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Constance	-1,89	****	-1,41	****	-2,71	****
Sexe						
Homme	0,01	ns	0,02	ns	0,13	**
Femme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge						
18-29 ans	0,55	****	0,46	****	0,15	ns
30-44 ans	0,49	****	0,41	****	0,24	*
45-59 ans	0,28	***	0,23	**	0,00	ns
60-74 ans	0,32	****	0,27	***	0,10	ns
75 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Configuration familiale						
Solo	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec enfant.s	0,57	****	0,51	****	0,40	****
Couple sans enfant.s	0,35	****	0,30	***	0,15	ns
Famille monoparentale	0,35	****	0,30	***	0,20	*
Autres	0,62	****	0,54	****	0,42	****
Ancienneté dans le quartier						
Moins de 2 ans	-0,71	****	-0,68	****	-0,01	ns
2-4 ans	-0,22	***	-0,15	*	0,30	****
5-9 ans	-0,09	ns	0,01	ns	0,22	***
10-19 ans	0,05	ns	0,11	ns	0,36	****
20 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.

Statut d'occupation						
Locataire HLM	0,77	****	0,33	****	0,34	****
Propriétaires	0,05	ns	0,06	ns	-0,16	**
Locataire du privé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)						
Cadre et chefs d'entreprise	-0,10	ns	-0,32	****	-0,49	****
Profession intermédiaire	0,03	ns	-0,09	ns	-0,29	****
Petit indépendant	-0,24	*	-0,36	***	-0,60	****
Employé de service direct aux particuliers	0,14	ns	0,06	ns	0,02	ns
Autre employé	-0,12	ns	-0,26	*****	-0,39	****
Ouvrier	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autres inactifs	-0,42	***	-0,62	****	-0,66	****
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
CAP/BEP	-0,04	ns	-0,02	ns	0,07	ns
Bac	0,13	*	0,13	*	0,18	*
Bac+2 à bac+4	0,31	****	0,25	***	0,18	**
Bac+5 ou plus	0,27	***	0,10	ns	-0,01	ns
Rapport à l'immigration						
Enfant d'immigré	0,26	****	0,24	***	0,37	****
Immigré	0,96	****	0,86	****	1,12	****
« Natif »	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Quartier de résidence						
Auteuil			-0,36	**	-0,20	ns
Ainay			0,22	*	-0,68	****
Batignolles			0,21	*	-0,64	****
Croix Rousse			-1,08	****	-1,79	****
Riquet			0,29	***	-0,20	*
Grange Rouge			-0,30	***	-0,35	***
Quartier du Port			0,22	*	-0,01	ns
ZAC du Bon Lait			-0,10	ns	-0,63	****
Navigateurs			0,82	****	0,46	****
Armstrong			Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Montereau			-0,40	***	-0,83	****
Tour du Pin			-0,92	****	-1,06	****
Marolles			-0,38	***	-0,78	****
La Bâtie			-1,32	****	-1,39	****
Nombre de citations						
Nombre de citations					0,46	****

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Légende : **** : significatif au seuil de 1 sur 10 000 ; *** : significatif au seuil de 1 sur 1000 ; ** : significatif au seuil de 1 sur 100 ; * : significatif au seuil de 1 sur 5.

En conclusion, il apparaît que les caractéristiques des personnes appartenant aux réseaux de voisinage des individus dépendent largement de leur quartier de résidence, mais que, à l'intérieur des différents quartiers d'enquête, les caractéristiques des individus jouent aussi sur la composition de leur réseau. Elles jouent d'abord parce que certaines catégories de personnes ont des réseaux plus vastes que d'autres, mais aussi parce que les individus font des choix affinitaires à l'intérieur de leur quartier, comme on le voyait déjà dans la partie précédente. Contrairement à la focalisation du débat sur le communautarisme des immigrés, la comparaison des tableaux 14 et 15 montre que la différenciation des réseaux est au moins aussi située socialement et spatialement que sa différenciation en termes d'origine.

Conclusion

Qui voisine avec qui ? Si la littérature sociologique regorge d'analyses des effets de la composition du voisinage sur les pratiques éducatives et la réussite scolaire des enfants, la probabilité de retrouver un emploi, les risques d'entrée dans la délinquance, les risques et pratiques en termes de santé ou encore les pratiques de sociabilité, elle est longtemps restée silencieuse sur la composition sociale des relations effectives que les individus entretiennent dans leur quartier. Ce silence n'est pas injustifié : reconstituer les relations de voisinage à l'intérieur de quartiers requiert un protocole d'enquête coûteux et complexe, ne peut se faire qu'à des échelles localisées et comporte toujours certaines limites. C'est pourtant ce défi que nous avons cherché à relever avec l'enquête *Mon quartier, mes voisins* qui aboutit à la reconstitution partielle des réseaux de voisinage dans 14 quartiers divers socialement et spatialement. À notre connaissance, seule l'étude de Daniel Courgeau sur une commune rurale (Courgeau, 1972) avait déjà adopté un protocole similaire à celui que nous avons développé sur les 14 terrains.

Or, en l'absence d'études empiriques sur les réseaux de quartier, nombre de travaux tendent à s'appuyer sur des hypothèses que notre enquête permet de questionner. Ainsi par exemple, Brian Ray et Valérie Preston (2009) observent que l'intégration sociale des immigrants dépend du degré de ségrégation sociale de leur quartier (p. 241), mais en appellent à une analyse des réseaux pour comprendre à travers quelles interactions sociales ce processus peut se comprendre. Ces hypothèses dépassent d'ailleurs le champ académique et la prudence d'auteurs tels que Ray et Preston : les politiques de mixité sociale s'appuient régulièrement sur le présupposé selon lequel la mixité sociale des territoires produit une mixité sociale des réseaux de voisinage (Cayouette-Remblière, 2020 ; Launay, 2011).

Bien que résidant dans le même quartier, tous n'ont pas accès aux mêmes réseaux. Tel est le premier résultat transversal que les analyses présentées dans cette partie mettent en évidence. Tout d'abord, un habitant sur huit n'a aucune relation dans son voisinage, et cette situation est plus fréquente au sein des classes populaires. Ensuite, les relations nouées à l'intérieur d'un quartier dépendent toujours en partie de la position sociale et résidentielle de celui qui les noue. À cet égard, le statut d'occupation a l'effet le plus déterminant, suivi du sexe, du pays de naissance et de la catégorie socioprofessionnelle. Sur tous ces critères, un individu entre plus souvent en contact avec quelqu'un qui lui ressemble que l'inverse.

L'importance des choix affinitaires, qui consistent pour un habitant à entrer en contacts avec des personnes qui lui ressemblent parmi un ensemble plus large de personnes présentes dans son quartier,

laisse entrevoir que les « effets quartiers » observés dans les modèles économétriques sont plus complexes qu'il n'y paraît. Robert Sampson (2012) montre en effet que l'« effet » d'un quartier, ce n'est pas seulement de donner accès à une certaine composition sociale d'habitants, mais c'est également sa capacité à faire venir en son sein une certaine population, à « construire » cette population (selon l'expression de Jean-Claude Chamboredon (1985)). Tout en confortant ce résultat, nos analyses montrent que l'effet quartier passe aussi par la manière d'organiser les relations en son sein. Ce second résultat est particulièrement bien illustré dans le cas de Marolles où au sein d'une même commune rurale – qui apparaît d'ailleurs relativement peu homophile sur d'autres critères – les regroupements d'individus recouvrent des positions sociales et résidentielles dans la commune.

Pour finir, alors que le débat public tend à se concentrer sur la ségrégation sociale et ethnique des grands ensembles, il apparaît que **les relations de voisinage sont davantage clivées socialement qu'elles ne le sont en fonction des pays de naissance.** Ainsi avons-nous pu montrer que la probabilité d'avoir parmi ses contacts un cadre est davantage déterminée socialement et spatialement que celle d'avoir parmi ses contacts un immigré. Par ailleurs, l'homophilie des relations est plus forte dans les quartiers centraux et quartiers de mixité sociale programmée que dans les grands ensembles et les espaces périurbains.

Références citées

AUTHIER J.-Y., 2007, « La question des « effets de quartier » en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 206-216.

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2013, « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*.

BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, 29, 4, p. 621-648.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1.

CHAMBAZ C., MAURIN É., TORELLI C., 1998, « L'évaluation sociale des professions en France: Construction et analyse d'une échelle des professions », *Revue française de sociologie*, 39, 1, p. 177-226.

CHAMBOREDON J.-C., 1985, « Construction sociale des populations », dans DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, Paris, Le Seuil, p. 441-472.

CLERVAL A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La découverte, Paris, 254 p.

COURGEAU D., 1972, « Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural », *Population*, 27, 4-5, p. 641-683.

COURGEAU D., 1975, « Les réseaux de relations entre personnes. Étude d'un milieu urbain », *Population*, 30, 2, p. 271-283.

COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 88-101.

FAVRE G., LAUNAY L., 2019, « Le voisin : une bouffée d'air social ? Homophilie et position des voisins dans les réseaux personnels », 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-En-Provence, 27 août 2019.

FORSÉ M., 1981, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, 36, 6, p. 1141-1162.

FORTUNATO S., 2010, « Community detection in graphs », *Physics reports*, 486, 3-5, p. 75-194.

GILBERT P., 2013, « Devenir propriétaire en cité HLM », *Politix*, 101, p. 79-104.

KLEIT R.G., 2005, « HOPE VI New Communities: Neighborhood Relationships in Mixed-Income Housing », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 37, 8, p. 1413-1441.

LAUNAY L., 2011, *Les politiques de mixité par l'habitat à l'épreuve des rapports résidentiels : Quartiers populaires et beaux quartiers à Paris et à Londres*, Thèse de doctorat, Paris, Paris 10.

PORTES A., 1998, « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, 1, p. 1-24.

RAY B., PRESTON V., 2009, « Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring in Canadian Cities », *Journal of International Migration and Integration / Revue de integration et de la migration internationale*, 10, 3, p. 217-244.

SAMPSON R.J., 2012, *Great American City. Chicago and the Enduring Neighborhood Effect*, Chicago, Londres, Université of Chicago Press, 552 p.

Des voisins au quartier

Le quartier : représentations et appréciations

PAR JEAN-YVES AUTHIER, ANAÏS COLLET, JOSETTE DEBROUX

« Le quartier. Qu'est-ce que c'est un quartier ? T'habites dans le quartier ? T'es du quartier ? T'as changé de quartier ? T'es dans quel quartier ?

Ça a vraiment quelque chose d'amorphe, le quartier : une manière de paroisse ou, à strictement parler, le quart d'un arrondissement, le petit morceau de ville dépendant d'un commissariat de police...

Plus généralement : la portion de la ville dans laquelle on se déplace facilement à pied ou, pour dire la même chose sous la forme d'une lapalissade, la partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre, puisque précisément on y est. »

(Georges Pérec, *Espaces d'espaces*, 1974, p.79)

Si l'étude du voisinage et des rapports au voisinage exige bien sûr de s'intéresser aux relations que les individus entretiennent avec leurs voisins¹, elle invite aussi, plus largement, à examiner les rapports symboliques et effectifs qu'ils entretiennent avec le quartier dans lequel ils résident. Ce chapitre se propose d'analyser ces rapports dans leurs dimensions symboliques² : quelles représentations les habitants ont-ils de leur quartier ? Comment le définissent-ils ? Comment le délimitent-ils ? Quels sont, selon eux, les avantages ou les inconvénients du quartier dans lequel ils habitent ? Ont-ils le sentiment de se sentir bien, ou au contraire pas bien, au sein de celui-ci ? Pour traiter ces questions, nous chercherons d'abord à saisir ce que le terme de quartier désigne, en termes de contenu et de délimitation, pour les habitants interrogés dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins*. Nous analyserons ensuite les avantages et les inconvénients qu'ils mettent en avant pour qualifier leur quartier. Enfin, nous étudierons leurs appréciations du « bien-être » dans le quartier.

I. Délimitations et sens du quartier

Dans le questionnaire de l'enquête *MQMV*, la première question posée aux enquêtés à propos de leur quartier était la suivante : « Pour vous, le quartier dans lequel vous habitez s'étend d'où à où ? ». Cette question ouverte, située au début du questionnaire, après une série de questions sur la composition du ménage, était précédée de deux propositions visant à introduire la thématique du quartier (qui constitue la première thématique explorée dans le questionnaire) : « Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre vie dans votre quartier. Commençons par la délimitation de votre quartier. » À travers ces deux propositions et la question proprement dite, il s'agissait d'identifier ce qu'était pour les enquêtés « leur » quartier. Mais cet assemblage n'est pas sans ambiguïté : si les propositions introductives évoquent en effet explicitement *leur* quartier (« votre quartier »), et leur vie au sein de celui-ci, la formulation de la question proprement dite mentionne, sous une forme qui n'est pas strictement identique, *le* quartier dans lequel ils *habitent*.

Cette question ouverte a suscité des réactions contrastées, entre enthousiasme...

¹ Voir les différents chapitres de la précédente section du rapport.

² Pour l'étude des rapports effectifs au quartier, voir le chapitre suivant (I – 3B « Les pratiques du quartier »).

« Très bonne question, je dirais de l'avenue Jean Jaurès jusqu'à l'église au bout de cette rue (Félix Brun), l'école et puis l'ENS. » (Homme, 27 ans, développeur web, Zac du Bon Lait)

« Très bonne question... D'où à où... Pour moi c'est Crimée jusqu'à Riquet. » (Femme, 30 ans, ingénieure, Riquet)

« Bonne question, je dirais que ça débiterait au début de la rue Archereau, parce que je ne vais jamais du côté de la rue de Tanger, jusqu'à la Villette, on pourrait dire ça, c'est là où je me déplace le plus dans le coin. » (Femme, 30 ans, Ingénieure, Riquet)

et, plus fréquemment, embarras :

« Hum... Je ne sais pas quoi vous dire. La place à côté, tout ça. Elle est un peu difficile la question. » (Femme, 56 ans, employée de maison, Montereau)

« Euh... c'est difficile votre question, alors Jasmin c'est pas loin. Alors disons que c'est... Si on définit par des stations de métros, ça va jusqu'à l'église d'Auteuil, même la Seine, jusqu'à la porte d'Auteuil, de Molitor et jusqu'à Jasmin. Voilà. » (Femme, 73 ans, retraitée, Auteuil)

« Je ne sais pas quoi dire, c'est un peu dur. » (Femme, 37 ans, femme de ménage, ZAC du Bon Lait)

« Je ne sais pas... Robert Peary, je me suis jamais posé cette question... » (Femme, 36 ans, vendeuse, Navigateurs)

« Je ne me suis jamais posé la question, je dirais l'avenue Jean Jaurès jusqu'aux quais, la rue de la Vie Claire là-bas, la rue Clément Marot et jusqu'à Debourg. » (Femme, 36 ans, pédiatre, Zac du Bon Lait)

« Je n'ai jamais remarqué de limites de quartier, honnêtement je n'ai jamais fait attention. » (Homme, 72 ans, retraité, Zac du Bon Lait)

Le corpus des réponses apportées est cependant extrêmement volumineux : il comporte au total plus de 38 000 mots correspondant à près de 70 pages de textes. De surcroît, les réponses données sont très hétérogènes : dans leur format, de quelques mots à plusieurs phrases, et dans leur contenu, selon les différents contextes résidentiels de l'enquête, mais aussi au sein d'un même contexte, ou encore, pour un même individu.

L'analyse de ce corpus permet en premier lieu de saisir le sens que les enquêtés ont accordé à la question posée et ce que la notion de quartier recouvre pour eux. Elle permet ensuite, et en lien, d'identifier les différentes manières par lesquelles les habitants interrogés délimitent leur quartier et/ou le quartier dans lequel ils habitent. Ces diverses délimitations ont fait l'objet, à la suite d'un délicat travail de codage, d'une exploitation quantitative qui permet enfin de faire apparaître des représentations du quartier (du domicile à la ville) variables selon les contextes résidentiels étudiés et, dans une moindre mesure, selon les caractéristiques socio-démographiques de leurs habitants.

Ces quartiers dont ils parlent³

Les quartiers évoqués par les enquêtés oscillent entre deux grandes figures : « le quartier institué », envisagé en quelque sorte de l'extérieur :

³ En écho au titre de l'ouvrage *Ces quartiers dont on parle* (Collectif, 1998).

« C'est Choisy sud si je m'en réfère au plan de la ville. » (Femme, 33 ans, technicienne de laboratoire, Navigateurs)

« C'est le quartier du Port, donc si on prend un plan de Choisy (prends son portable), ça va en gros de la charcuterie Bouffard jusqu'aux usines des eaux en gros, c'est limité par la Seine à l'est et le rail de train à l'ouest. » (Homme, 52 ans, bibliothécaire, quartier du Port)

et « le quartier vécu », lieu d'usages et d'appropriations (Authier, Bacqué, Guérin-Pace, 2006) :

« Mon quartier, c'est Carnot - Bellecour, du Rhône à la Saône. » (Femme, 67 ans, retraitée, Ainay)

« Je dirais qu'il s'étend de la porte d'Auteuil jusqu'à l'église d'Auteuil. Et de l'autre côté, je dépasse rarement la rue Molitor et puis le parc Sainte Perrine et Mirabeau, jusqu'à Mirabeau. Et de l'autre côté, mon quartier ça va jusqu'à l'avenue Mozart. » (Femme, 71 ans, retraitée, Auteuil)

Entre ces deux figures extrêmes, il existe de multiples gradients. Ainsi, certains enquêtés qui ont plutôt tendance à se référer à un espace « objectif », à un quartier institué, introduisent dans leurs propos une part de subjectivité :

« Les délimitations naturelles c'est en fait la rue de Rome, en face c'est le boulevard des maréchaux au bout du square Luther King et de l'autre côté c'est l'avenue de Clichy. Et le quatrième côté c'est la rue Legendre. » (Homme, 73 ans, retraité, Batignolles)

« Je pense que c'est bien limité topographiquement. Délimité entre les lignes de chemin de fer, la rue Cardinet, le boulevard des Batignolles, et l'avenue de Clichy. Ce rectangle-là. » (Homme, 34 ans, ingénieur commercial, Batignolles)

« Pour nous les Batignolles on trace un trait entre l'avenue de Clichy, l'avenue Cardinet, la rue de Rome, et le boulevard des Batignolles, l'avenue de Clichy. » (Femme, 42 ans, chef d'entreprise, Batignolles)

D'autres habitants mentionnent dans leur réponse à la fois un quartier dans lequel ils résident (un quartier institué) et leur quartier (habité, vécu). Ce dernier est souvent plus restreint que le quartier (« officiel ») dans lequel ils résident :

« Je fais la distinction : il y a le quartier de Gerland, à partir du métro jusqu'au parc de Gerland et après il y a la Zac du Bon Lait, là où j'habite, et c'est l'ensemble d'immeubles récents. » (Homme, 24 ans, chef de caisse, Zac du Bon Lait)

« Mon quartier, c'est la rue Vaubecour, et autrement le quartier c'est le 2^{ème}. » (Femme, 62 ans, artisan coiffeuse, Ainay)

« La Croix-Rousse étant le quartier du 4^{ème} arrondissement, après il y a des micro-quartiers. Moi, chez moi, c'est le quartier du Gros Caillou, dont je suis à 300-400 mètres. Mais c'est de l'ordre du détail, ce qu'il faut prendre plutôt, c'est la Croix-Rousse. » (Homme, 55 ans, employé, Croix-Rousse)

mais il peut aussi parfois, à l'inverse, le déborder :

« Ça va des Epinettes jusqu'à Monceau, et puis la porte de Clichy de l'autre côté, jusqu'à la place de Clichy. C'est là où je marche, c'est assez long. Cela dépasse le quartier des Batignolles tel qu'on l'entend. » (Homme, 70 ans, retraité, Batignolles)

« Ben mon quartier disons ça s'appelle les Batignolles, plus extensivement on pourrait dire le 17^{ème}, on habite dans tout le 17^{ème}. » (Homme, 70 ans, retraité, Batignolles)

D'autres enquêtés encore opèrent une distinction au sein même de ce qui constitue leur quartier entre un quartier « proche » (ou « immédiat ») et un quartier plus « large » :

« On va dire que pour moi il y a deux quartiers : le quartier proche qui s'étend de la rue de Flandre jusqu'à Curial, délimité par la rue Riquet et la rue de Crimée, et après le quartier le plus large, ça irait de Stalingrad jusqu'à Corentin Cariou. » (Homme, 38 ans, ingénieur informatique, Riquet)

« C'est au moins de Bellecour compris à Carnot compris, mais pour tout vous dire il m'arrive d'aller beaucoup pérégriner au-delà de Perrache et Bellecour. Mais le quartier immédiat, où je fais les courses tous les jours, c'est entre Bellecour et Carnot. » (Homme, 82 ans, retraité, Ainay)

Dans cet ensemble, ce qui pour les enquêtés fait quartier revêt (ainsi) des significations plurielles. Dans certains cas, le quartier dont ils parlent fait référence simplement au lieu où ils résident : à une adresse (« le quai », « le chemin de halage »), à leur domicile, éventuellement aussi à ce qu'ils peuvent apercevoir depuis leur domicile :

« Mon quartier, c'est simple, c'est ma maison. » (Homme, 61 ans, armurier, Marolles)

« Chez moi, pas plus loin. » (Femme, 75 ans, retraitée, Montereau)

« Tout ce que je vois depuis ma maison. » (Femme, 57 ans, agent de maîtrise, La Bâtie)

« Ce que je vois par la fenêtre. » (Femme, 74 ans, retraitée, Navigateurs)

Beaucoup plus fréquemment, comme le définissait Georges Pérec, le quartier des enquêtés correspond à l'endroit où l'on se promène à pied, à « la portion de la ville dans laquelle on se déplace facilement à pied » (Pérec, 1974) :

« Il est assez grand, c'est ce que je fais à pied. C'est la rue d'Aubervilliers, un peu de bout du 18^{ème} jusqu'à Max Dormoy, jusqu'aux Buttes Chaumont, à peine plus loin, puis Pantin, Aubervilliers, Stalingrad. » (Femme, 73 ans, retraitée, Riquet)

« Spontanément, ce serait les Batignolles : avenue de Clichy, boulevard des Batignolles, rue de Rome et rue Cardinet. Tant que ça reste dans mon périmètre de marche. » (Femme, 33 ans, médecin, Batignolles)

« Dans la mesure où je viens d'arriver, je définis le quartier dans la zone où je circule à pied, donc un périmètre que je peux parcourir à pied. Donc ici, ça va jusqu'à l'église d'Auteuil et après Bois de Boulogne, et jusqu'à Exelmans. » (Femme, 57 ans, enseignante, Auteuil)

« Le quartier... disons à l'Est ça va jusqu'à la rue de Gerland, en fait le quartier c'est ce qu'on fait à pied en quelques minutes. Au Sud, j'hésite, je dirais Jean Jaurès, la station [de métro], au Nord Jean Macé, puis à l'Ouest le Rhône. » (Homme, 41 ans, chef de projet, Zac du Bon Lait)

« De la place Bellevue à plus ou moins la mairie. Et dans l'autre sens, de l'esplanade aux jardins de la Grande Côte jusqu'au théâtre. C'est le quartier où je me déplace à pied. » (Homme, 37 ans, éducateur spécialisé, Croix-Rousse)

Dans un sens proche, le quartier désigne souvent aussi (dans les réponses recueillies) un espace de proximité, restreint :

« De chez moi jusqu'à Carrefour, au tabac et au métro Auteuil et Molitor. Ici, Auteuil c'est restreint, c'est petit. » (Homme, 29 ans, caissier, Auteuil)

« C'est cet îlot pour moi, ça fait déjà beaucoup de monde. On pourrait englober le 104, là, partir jusqu'au canal, mais après ça fait plus quartier, c'est un peu plus large. » (Femme, 45 ans, agent de sécurité, Riquet)

« Croix-Rousse, c'est un peu grand, c'est plutôt l'arrondissement. Le quartier, c'est plutôt autour de la place de la Croix-Rousse, donc 200 mètres sur 200 mètres à peu près. » (Homme, 24 ans, auditeur financier, Croix-Rousse)

Dans une acception peu éloignée, il apparaît également comme ce qui est connu, par opposition à ce qui est inconnu – faisant ainsi écho aux définitions du quartier proposées par Henri Lefebvre (1967) et par P. Mayol (Giard, Mayol, 1980)⁴ :

« Je connais pas du tout derrière le pont Cardinet, je n'y suis jamais allé. Moi, c'est surtout de la zone entre ici et porte de Saint-Ouen. » (Homme, 20 ans, étudiant, Batignolles)

« Au moins la moitié de la rue Jean Jaurès. Je connais moins les gens qui sont vers l'église, c'est la fin. De ce côté-là du trottoir, pas trop en face, car ce n'est pas pareil. » (Femme, 77 ans, retraitée, Montereau)

Deux autres dimensions caractérisent fréquemment les quartiers dont parlent les enquêtés. Pour nombre d'entre eux, le quartier est le lieu des activités quotidiennes et des habitudes :

« Là où je vais fréquemment : tabac, pharmacie, plus la grande paroisse Vernoux. » (Homme, 49 ans, technicien de surface, Montereau)

« De chez moi jusqu'à l'église d'Auteuil et la porte d'Auteuil. Là où je fais des courses. » (Homme, 35 ans, comédien, Auteuil)

« Il s'étend de la Saône jusqu'au Carrefour city. Ça, c'est mon espace quotidien. Au-delà de la rue Victor Hugo, c'est un autre quartier. Et de Bellecour à Perrache. » (Homme, 30 ans, professeur dans le secondaire, Ainay)

« Ça va du parc de Gerland jusqu'à Jean Macé. Mais principalement la ZAC du Bon Lait et la périphérie autour du Bon Lait. Je parle de Gerland car je fais du vélo et ça fait partie de mon quotidien, et Jean Macé il y a le marché. » (Femme, 62 ans, assistante maternelle, Zac du Bon Lait)

Dans ces activités quotidiennes, certains individus incluent leur travail, leurs activités culturelles, leurs loisirs, leurs sorties, ou encore, les activités de leurs enfants :

« Jusqu'au port Edouard Herriot, c'est là où je travaille, jusqu'à la crèche et l'école de mes enfants qui se trouvent à Debourg. » (Femme, 33 ans, assistante comptable, Zac du Bon Lait)

« Je travaille à Bellecour, donc c'est Bellecour, rue Victor Hugo et les quelques rues autour de l'appartement. » (Femme, 21 ans, esthéticienne, Ainay)

« Je vais à la Philharmonie, au parc de la Villette, au parc des Buttes Chaumont, au cinéma MK2, donc tout le 19^{ème}. » (Femme, 78 ans, retraitée, Riquet)

« C'est le plateau, mais plutôt l'hyper centre, jusqu'à Hénon on va dire car ils sont scolarisés là-bas. » (Femme, 40 ans, assistante de service social, Croix-Rousse)

⁴ Pour Lefebvre, le quartier « constitue une porte d'entrée et de sortie entre des espaces qualifiés et l'espace quantifié » (Lefebvre, 1967). Pour Mayol, il est « un dispositif pratique dont la fonction est d'assurer une solution de continuité entre ce qui est le plus intime (l'espace privé du logement) et ce qui est le plus inconnu (l'ensemble de la ville ou même, par extension, le reste du monde). » (Giard, Mayol, 1980).

« De la rue Vaubecour à la rue de la Charité. Il ne dépasserait pas Victor Hugo si mes enfants n'étaient pas scolarisés là-bas. Et dans l'autre sens, de la rue de Condé jusqu'à la rue Sala. » (Femme, 39 ans, restauratrice, Ainay)

en proposant parfois une définition de leur quartier « à géométrie variable » (Benoît-Guilbot, 1986) :

« Je vais un peu partout, alors vous savez... si c'est pour mes courses, c'est à côté de chez moi : Casino, Auchan... si c'est pour sortir, c'est boulevard de la Madeleine, Champs-Élysées. » (Femme, 75 ans, retraitée, Riquet)

« Mon coiffeur il est par là, là où je vais à la pêche c'est le Rhône, je vais faire les courses vers Debourg, Debourg, Gerland, Jean Jaurès, ça va jusqu'à là où je travaille. » (Femme, 35 ans, nourrice, Zac du Bon Lait)

« Dans les soirées on descend dans les pentes. Au quotidien, on tourne sur 500 mètres, place du Commandant Arnaud pour l'école des enfants, boulevard de la Croix-Rousse, rue du Mail. Tout est à proximité ici. » (Homme, 38 ans, infirmier, Croix-Rousse)

Pour d'autres habitants, le quartier correspond plus volontiers à un espace de relations et d'interconnaissances :

« Les cinq maisons autour de moi. Le quartier c'est ceux que l'on côtoie. » (Femme, 44 ans, enseignante en primaire, La Bâtie)

« *Les voisins proches juste.* » (Femme, 59 ans, employée de banque, La Bâtie)

« Il s'étend euh... je ne sais pas dire. La rue derrière, j'ai une amie... Comment je pourrais dire ? J'ai la rue derrière, j'ai sur la place, je connais du monde et des commerçants. » (Femme, 72 ans, retraitée, Montereau)

« Le quartier est pas bien grand, la limite c'est là où habite mon beau-frère et ça s'arrête à l'entrée, là où il y a le centre de rééducation pour handicapés. » (Homme, 44 ans, chef d'équipe dans une entreprise de BTP, La Tour-du-Pin)

Ces deux acceptions du quartier (lieu des activités quotidiennes ou espaces de relations et d'interconnaissances) sont parfois associées, dessinant à nouveau des quartiers à géométrie variable :

« Avec mes relations amicales et professionnelles, je suis en relation avec beaucoup d'endroits, et quotidiennement ici je fais le pâté de maison. Je prends mon vélo et je vais plus loin, à la manufacture des tabacs, car j'y enseigne depuis 2002. » (Homme, 69 ans, Directeur de recherche au CNRS, Croix-Rousse)

« Je suis sur la place de la Croix-Rousse, moi mon quartier, c'est ici. On peut même dire la Croix-Rousse, car je connais beaucoup de monde aussi, les pentes aussi. » (Homme, 80 ans, retraité, Croix-Rousse)

Enfin, et nous y reviendrons, pour certains enquêtés le quartier est synonyme de la ville (ou de la commune) dans laquelle ils résident :

« Mon quartier, c'est Choisy. Je n'ai pas de limites de quartier, je côtoie tout le monde dans tout Choisy. Je ne me considère pas seulement comme un habitant de ce quartier. » (Homme, 58 ans, professeur d'université, Navigateurs)

« Tout Montereau ! Je n'ai pas de limites. Je n'ai pas peur d'aller à la Poste. Bon après Surville ça fait un peu loin, mais je vais y faire mes courses à Carrefour. » (Femme, 67 ans, retraitée, Montereau)

Les délimitations des quartiers : repères, étendues et frontières

Ces significations plurielles du quartier sont associées à des manières de le délimiter elles-mêmes très variées, allant de l'énoncé d'un simple nom (de quartier : « C'est Armstrong », « Les États-Unis », d'arrondissement : « le 2^{ème} arrondissement » (de Lyon), « le 17^{ème} arrondissement » (de Paris), ou de ville : « Vénissieux », « Montereau »), ou d'une adresse au sens presque administratif du terme, à la description détaillée d'un espace parcouru/pratiqué – dont le domicile peut être le point de départ (« De chez moi, jusqu'à l'église ») ou le point d'arrivée (« Du cimetière jusqu'à là) :

« Nous on est à Christophe Colomb. Christophe Colomb, c'est du numéro 2 au 28. »
(Homme, 49 ans, chauffeur routier, Navigateurs)

« *Le chemin de halage.* » (Homme, 47 ans, responsable d'agence, Marolles)

« Mon quartier c'est d'ici à la boulangerie, la place et je redescends vers le square. »
(Homme, retraité, 72 ans, Marolles)

« On est rue Félix Brun, les transports sont vers la place Jean Jaurès, un peu plus loin on marche bien pendant 10 minutes, il y a la place Jean Macé, il y a les banques, tout ça, la Caisse d'assurance maladie, tous les magasins dont on a besoin. De l'autre côté, il y a Gerland, là-aussi il y a des transports et les magasins dont on a besoin, il y a une bibliothèque vers la place Jean Jaurès. À Gerland, il y a aussi des commerces, il y a aussi le marché deux fois par semaine à Jean Macé, la délimitation du 7, et il y a des commerces. Vers la rue Félix Brun, il y a au moins trois ou quatre parcs de jeux pour les enfants, ça c'est pratique. » (Femme, 38 ans, assistante de vie, Zac du Bon Lait)

Dans cet ensemble de multiples repères sont mobilisés, de façon unique ou combinée : des maisons (principalement dans les communes rurales périurbaines), des logements (HLM, neufs), des rues (des avenues, des boulevards, fréquemment cités dans les quartiers bourgeois et gentrifiés), des places, des commerces (plus souvent évoqués par les enquêtés de milieux populaires), des équipements (mairie, gare, hôpital, théâtre, église, parc, stade...), des stations de métro (ou des arrêts de tramway), les fleuves (le Rhône, la Saône, la Seine), des éléments topographiques (le plateau, à Armstrong et à la Croix-Rousse ; les pentes, à la Croix-Rousse également), ou encore des édifices symboliques :

« Les maisons autour de chez moi, les deux à côté et celles en face. » (Homme, 44 ans, gendarme, Marolles)

« Ma maison et 2-3 maisons autour. » (Homme, 62 ans, agent de maîtrise, Marolles)

« Tout ce qui est des Navigateurs, c'est agrandi avec les nouveaux logements de Robert Peary. » (Femme, 48 ans, technicienne de surface, Navigateurs)

« Du boulevard des Batignolles, jusqu'à rue Cardinet, et de l'autre côté du parc Monceau à la rue Levis. » (Femme, 80 ans, retraitée, Batignolles)

« De Mac Do jusqu'au Carrefour market. » (Homme, 56 ans, chargé d'affaires, La Tour-du-Pin)

« Des commerces sur la place jusqu'à la mairie, le centre commercial. » (Femme, 47 ans, responsable d'internat, Montereau)

« De l'église jusqu'à la pharmacie. » (Homme, 24 ans, enseignant, La Bâtie)

« Entre le stade et la mairie. » (Femme, 27 ans, comptable, La Tour-du-Pin)

« Il commence de la piscine jusqu'au cinéma, de l'école maternelle jusqu'à la poste. »
(Homme, 21 ans, livreur, Armstrong)

« De l'église Saint-Joseph, aux Epinettes, en passant par l'église Saint-Michel, jusqu'à l'église Sainte-Marie des Batignolles. » (Femme, retraitée, 69 ans, Batignolles)

« Alors ça se limite à deux stations Crimée et Stalingrad pour les deux MK2, au-delà ça ne me paraît pas être mon quartier. Les stations de métro c'est pour le repère parce que je fais tout à pied. » (Homme, 39 ans, agent d'accueil, Riquet)

« Ça va de Bellecour à Perrache et puis entre la Saône et un peu le Rhône, mais jusque à la rue Victor Hugo. » (Femme, 90 ans, retraitée, Ainay)

« Je suis à côté de la mairie et puis avec l'hôpital qui est pas loin. De l'autre côté à gauche l'église, le Crédit Mutuel... Encore un peu plus loin il y a la statue de Napoléon. » (Femme, 71 ans, retraitée, Montereau)

« C'est le quartier du Gros caillou, Croix-Rousse, quoi. C'est vraiment le plateau de la Croix-Rousse même si c'est vaste. Sinon le point de repère, c'est vraiment le Gros caillou. » (Homme, 53 ans, intermittent du spectacle, Croix-Rousse)

La mobilisation de ces repères dessine des périmètres aux formes diverses : des carrés, des rectangles, des triangles, des cercles...

« C'est le clos Dumenge, historiquement parlant, c'est les premières maisons de canuts du quartier. Ça touche rue Dumenge, rue Belfort, peut-être jusqu'à la rue d'Ivry, et rue Pailleron là. Ça fait un grand carré Belfort, du Mail, Pailleron et jusqu'à Ivry. » (Femme, 61 ans, formatrice, Croix-Rousse)

« Juste le centre-ville. Ça va du chinois qui est là et la boulangerie de l'autre côté. C'est vraiment le rectangle, la place. » (Homme, 37 ans, employé, Montereau)

« Ça va du Boulevard de la Croix-Rousse, rue Hénon, et Grande rue de la Croix-Rousse, ça fait un triangle comme ça. » (Homme, 41 ans, commerçant-restaurateur, Croix-Rousse)

« La rue piétonne déjà, et les deux places, et puis quelques rues parallèles, mais c'est un petit cercle. » (Homme, 23 ans, moniteur, Croix-Rousse)

« Je dirais boh à peu près, nous c'est dans la rue et puis deux trois rues après, dans un rayon de 100 mètres à peu près. » (Homme, 34 ans, ingénieur en informatique, ZAC du Bon Lait)

« 200 mètres autour de mon immeuble. » (Homme, 39 ans, employé dans la restauration, Grange Rouge)

« Rayon de 500 mètres autour de la station de métro. J'habite à 150 mètres de la station Riquet. » (Homme, 53 ans, bibliothécaire, Riquet)

et, plus encore, des périmètres de taille extrêmement variable, allant du domicile à la ville, voire au-delà⁵ :

« Du 2^{ème} étage jusqu'en bas. » (Homme, 59 ans, ouvrier, Armstrong)

« Pour nous, au pied de l'immeuble. » (Homme, 25 ans, ouvrier, Grange Rouge)

« Devant notre porte. » (Homme, 67 ans, retraité, Armstrong)

⁵ Bien souvent le fait d'avoir résidé dans le passé à différents endroits dans le même arrondissement ou dans la même commune tend à élargir le périmètre du quartier actuellement habité : « Pour moi c'est tout le 7^{ème} [arrondissement] car on a toujours habité dans le 7^{ème}. » (Femme, 45 ans, conductrice de ligne pharmaceutique, Zac du Bon Lait). « C'est les Terreaux et puis on va dire la fin de la Grande Rue, limite Caluire on va dire. J'ai habité un peu partout sur la Croix-Rousse, et dès qu'on a passé les Terreaux on dit 'on est chez nous', c'est ce côté-là. » (Homme, 56 ans, magasinier, Croix-Rousse).

- « Juste en bas, la rue des États-Unis. » (Homme, 46 ans, cariste, Grange Rouge)
- « C'est tout le 2^{ème} arrondissement. » (Femme, 79 ans, retraitée, Ainay)
- « C'est toute la Presqu'île. » (Femme, 22 ans, esthéticienne, Ainay)
- « Jusqu'aux Terreaux et un petit peu de l'autre côté dans le 7^{ème} vers Jean Macé, c'est un grand quartier. » (Homme, 63 ans, médecin, Ainay)
- « Pour moi c'est Lyon. » (Femme, 47 ans, directrice adjointe de centre de loisirs, Grange Rouge)
- « Lyon et Vénissieux. » (Femme, 30 ans, assistante d'éducation, Grange Rouge)

Enfin, dans certaines réponses, ces délimitations prennent la forme de frontières, de démarcations, de mises à distance, entre l'espace habité et les espaces alentours, auxquels l'enquêté, sans doute parce qu'il les considère comme moins valorisants, ne souhaite pas être associé :

- « Je considère que c'est vraiment le plateau, je fais une distinction entre le plateau et vraiment les pentes où je considère que ce n'est plus mon quartier. » (Femme, 25 ans, juriste, Croix-Rousse)
- « C'est tout le plateau de la Croix Rouse, d'ici jusqu'au début des pentes, puis jusqu'à la rue Hénon. Les pentes c'est plus notre quartier. » (Homme, 36 ans, producteur audiovisuel, Croix-Rousse)
- « Quand j'arrive à Victor Hugo, ce n'est plus mon quartier. C'est l'abbaye d'Ainay et le bord de la Saône car je m'y promène souvent. » (Femme, 67 ans, retraitée, Ainay)
- « On va dire l'avenue de Clichy numéros impairs, la rue des Moines, la rue Lemercier... ça va jusqu'à la place Félix Lobligeois, jusqu'à la rue des Dames, rue Cardinet, rue des Batignolles. Le parc Luther King n'est pas dans le quartier. » (Homme, 35 ans, libraire, Batignolles)
- « Délémité par les zones qui craignent et celles qui ne craignent pas. Plutôt la cité de Flandres. » (Femme, 24 ans, couturière, Riquet)

Quantifier un espace qualifié⁶

En raison des différents éléments précédemment développés, quantifier, par la construction d'une ou de plusieurs variables, cet espace qualifié constitue une tâche particulièrement délicate. De surcroît, aux difficultés déjà mentionnées (ampleur du corpus, pluralité et hétérogénéité des manières de définir et de délimiter le quartier, y compris parfois au sein d'une réponse d'un unique enquêté) s'ajoutent d'autres difficultés. Ainsi, dans certains cas, les indications données par la personne interrogée peuvent être trop allusives pour bien saisir ce qui constitue son quartier :

- « Dans les environs. » (Femme, 78 ans, retraitée, Grange Rouge)
- « Du coin là-bas au fond de la rue quoi. » (Femme, 27 ans, employée dans la restauration, Zac du Bon Lait)
- « Juste en face du parking de ma voiture. » (Homme, 46 ans, ouvrier, Armstrong)
- « Du bar là-bas jusqu'au fond de la rue. » (Homme, 29 ans, agent de maîtrise, La Tour-du-Pin)

⁶ En référence à la définition du quartier proposée par Henri Lefebvre (voir *supra*, note 2).

« Il commence à la montée des Esses. » (Homme, 35 ans, employé de commerce, Croix-Rousse)

Pour d'autres réponses (un peu moins elliptiques), reconstituer le quartier de l'enquêté peut être possible, mais cela nécessite de situer spatialement l'enquêté (de rechercher son adresse) et/ou de mobiliser une carte pour localiser les différents repères qu'il indique :

« De chez moi à la place avec le métro. » (Femme, 22 ans, serveuse, Croix-Rousse)

« Jusqu'au Gros Caillou. » (Femme, 72 ans, retraitée, Croix-Rousse)

« Jusqu'à Auchan. » (Femme, 24 ans, sans activité, Grange Rouge)

« Il commence là et il se termine vers le Lycée Lumière. Avec l'avenue de Pressensé. » (Femme, 44 ans, téléconseillère, Grange Rouge)

« Du Carrefour Vénissieux jusqu'au Crédit Agricole. » (Homme, 30 ans, cuisinier, Grange Rouge)

Enfin, certaines catégories utilisées par les habitants pour définir et délimiter leur quartier (ou le quartier dans lequel ils habitent) ne sont pas toujours équivalentes d'un contexte résidentiel à l'autre. Par exemple, définir et délimiter son quartier par un nom de rue peut désigner des périmètres très différents selon que l'individu se situe dans un contexte d'habitat dense ou dans un contexte peu dense⁷.

Nous avons cependant (après avoir envisagé et testé plusieurs types de recodages) construit une variable qui permet de classer les réponses des enquêtés dans six modalités :

- *Je n'ai pas de quartier* : cette modalité regroupe les réponses des habitants pour lesquels la notion de quartier ne fait pas sens : parce qu'ils viennent d'emménager, parce qu'ils sont de passage, parce qu'ils ne pratiquent pas l'espace situé à proximité de leur domicile (et qu'ils pratiquent éventuellement un autre quartier situé ailleurs), parce qu'ils n'ont pas de relations sociales dans l'environnement proche de leur logement, parce qu'ils ne souhaitent pas être associés au lieu dans lequel ils résident, ou bien encore, souvent, parce qu'ils ne souhaitent pas être réduits à (enfermés dans) un statut d'habitant de quartier :

« Je ne connais pas, je viens d'emménager. » (Femme, 30 ans, caissière, Navigateurs)

« Aucune idée. Pour moi, c'est entre Jean Jaurès et les quais. Je suis de passage, donc le quartier euh (rires). » (Homme, 44 ans, responsable de production, ZAC du Bon Lait)

« Dans la commune de Choisy-le-Roi, moi je n'ai pas de quartier. Dans la journée je travaille, je rentre directement dans mon appartement. » (Homme, 53 ans, peintre en bâtiment, Navigateurs)

« Je n'ai pas de quartier. Moi, je rentre, je sors. » (Homme, 53 ans, employé, Navigateurs)

« Je vis peu ici, toutes mes activités sont dans un autre quartier. » (Homme, 35 ans, agent de maîtrise, quartier du Port)

⁷ À titre d'illustration, à la Tour-du-Pin, la rue d'Italie, qui constitue une réponse souvent citée par les enquêtés, traverse une grande partie de la commune, alors que dans le quartier Armstrong à Vénissieux, la rue des martyrs de la résistance, une réponse fréquemment donnée également par les habitants de ce quartier, correspond à un espace beaucoup plus restreint.

« C'est difficile, je n'ai pas de voisin, je n'ai pas vraiment de quartier. » (Homme, 48 ans, commercial, La Bâtie)

« On ne connaît pas vraiment les voisins, du coup je n'ai pas l'impression d'être dans un quartier. » (Homme, 21 ans, employé de commerce, La Bâtie)

« Ce n'est pas mon quartier du tout. Moi, je ne demande qu'une chose, c'est que l'OPAC me propose quelque chose pour repartir. » (Femme, 56 ans, vendeuse, Navigateurs)

« Je ne me vois pas dans un quartier. » (Homme, 29 ans, ouvrier qualifié, Armstrong)

« Je n'ai pas vraiment de notion de quartier. J'habite dans le 7^{ème} pour moi. Je vais au travail et sinon je suis assez casanier. Je ne pense pas trop niveau quartier. » (Homme, 48 ans, enseignant dans le secondaire, ZAC du Bon Lait)

« C'est partout. Ça va du Bois de Boulogne jusqu'au Parc Citroën, jusqu'à Javel, Beaugrenelle et Saint-Cloud. Je n'ai pas de quartier. Ce terme, ça m'énerve, ça ne veut rien dire. » (Femme, 72 ans, retraitée, Auteuil)⁸

- *Je ne sais pas le délimiter* : cette modalité regroupe les réponses des habitants qui ont clairement exprimé, au début, au milieu, ou à la fin de leurs propos, des difficultés à délimiter leur quartier (ou le quartier dans lequel ils résident), tout en donnant souvent des indications complémentaires :

« Je ne sais pas vraiment. C'est peut-être Tony Garnier jusqu'à Vénissieux. » (Femme, 34 ans, assistante maternelle, Grange Rouge)

« Je ne sais pas. C'est au niveau de la Poste. » (Femme, 28 ans, caissière, Montereau)

« Je ne sais pas. Je dirais les immeubles autour du mien, en gros la rue. » (Homme, 20 ans, étudiant, Montereau)

- *L'immeuble, la résidence, la rue, le lotissement (une rue à côté, l'îlot, un rayon de 100 mètres...)* : les réponses classées dans cette modalité correspondent aux définitions et délimitations du quartier dans lesquelles le quartier est en quelque sorte réduit au domicile (à une simple adresse).

- *Un quartier délimité* : cette modalité regroupe les réponses dans lesquelles les individus ont clairement délimité un quartier (même si ces limites sont imparfaites). Ces quartiers délimités peuvent toutefois, comme nous l'avons précédemment mentionné, être de taille variable (par exemple, dans le cas du quartier de la Croix-Rousse, correspondre à un périmètre regroupant quelques rues ou bien à l'ensemble du plateau de la Croix-Rousse).

- *La ville (ou l'arrondissement indiqué dans un sens administratif sans délimitations précises), la commune, au-delà de la ville* : dans cette modalité sont classées les réponses qui associent le quartier à la ville (à plusieurs arrondissements au sens administratif) ou à la commune, ou à des espaces débordant la ville ou la commune. Dans ces réponses, contrairement à celles regroupées dans la première modalité, la notion de quartier fait sens pour l'enquêté :

« Pour moi mon quartier, c'est la ville, c'est Choisy-le-Roi, je ne me limite pas au périmètre de mon quartier. » (Homme, 50 ans, boulanger, Navigateurs)

⁸ Parfois, comme dans cette réponse, les enquêtés ont au final bien circonscrit un espace. Mais nous avons retenu le côté dominant de la réponse indiquant que pour l'enquêté la notion de quartier ne faisait pas sens.

• *Sans réponse ou non codable* : cette dernière modalité prend en compte les individus qui n'ont pas donné de réponse à la question posée ou qui ont apporté une réponse impossible à coder, car trop elliptique⁹.

Les distributions obtenues (Tableau 1) font apparaître que les 2/3 des enquêtés ont une représentation de leur quartier qui correspond à « un quartier délimité » (dont l'étendue, il faut le rappeler, peut être variable). Pour près d'un habitant sur cinq, le quartier se confond avec le domicile ou un environnement très restreint (la résidence, le lotissement, une rue, un rayon de 100 mètres...). A l'opposé, 7 % des personnes interrogées ont une représentation très large de leur quartier, étendue à la ville (à l'arrondissement), à la commune ou à un espace encore plus large. Enfin, pour 1 % seulement des enquêtés la notion de quartier ne fait pas sens.

TABLEAU 1 – LES QUARTIERS DES ENQUÊTÉS

	Pourcentages des individus ayant donné pour réponse...
Un quartier délimité	67
L'immeuble, la résidence, la rue	18
La ville, la commune, un espace plus large	7
Ne sais pas le délimiter	4
Pas de quartier	1
Sans réponse ou réponse non codable	3
Total	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572), données pondérées

Ces différentes réponses se retrouvent très inégalement dans les 14 terrains de l'enquête (Tableau 2). Un fort contraste oppose, d'un côté, les quartiers anciens gentrifiés et bourgeois des villes-centres, les deux quartiers neufs de mixité sociale programmée et Riquet et, de l'autre, les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, les communes rurales périurbaines et Montereau. Dans le premier ensemble, les habitants ont une très forte tendance à évoquer dans leurs réponses un quartier délimité, avec des proportions particulièrement élevées aux Batignolles et à la Croix-Rousse. Dans le deuxième ensemble au contraire, seule une minorité évoque un quartier délimité, les habitants de ces contextes étant beaucoup plus enclins (en particulier aux Navigateurs) à limiter leur quartier à leur lieu de résidence (leur immeuble, leur résidence, leur lotissement, la rue dans laquelle ils habitent...). Entre ces deux ensembles, Grange Rouge et la Tour-du-Pin se distinguent en ayant, dans les deux cas, une proportion d'habitants déclarant un quartier délimité majoritaire, mais inférieure à celle de l'ensemble de la population — Grange Rouge se distinguant également par sa proportion relativement élevée d'individus associant leur quartier à la ville. Enfin, on peut noter que c'est à Armstrong que l'on trouve (proportionnellement) le plus d'habitants qui ne savent pas délimiter leur quartier, et à La Bâtie (beaucoup plus qu'à Marolles) que figure la plus forte proportion d'habitants pour lesquels la notion de quartier ne fait pas sens.

⁹ Précisons enfin que lorsque les enquêtés ont fait référence dans leurs réponses à deux quartiers, un quartier institué (officiel), qui peut être un arrondissement (sans précision), et leur quartier (vécu, approprié), qui peut correspondre à un quartier délimité ou à une rue, nous avons retenu les indications relatives à l'espace vécu.

TABEAU 2 – LES QUARTIERS DES ENQUÊTÉS DANS LES DIFFÉRENTS TERRAINS DE L'ENQUÊTE

	Quartier délimité	Immeuble, résidence, rue	Ville, commune	Ne sais pas le délimiter	Pas de quartier	Total
Batignolles	95	1	2	2	0	100
Croix-Rousse	93	1	5	1	0	100
Ainay	90	1	8	1	0	100
Riquet	84	4	9	3	0	100
Quartier du Port	81	9	6	2	2	100
Auteuil	78	9	8	3	2	100
Bon Lait	75	15	3	5	2	100
Grange Rouge	62	15	15	8	0	100
Tour du Pin	52	40	2	4	2	100
Armstrong	49	31	5	14	1	100
Marolles	46	42	10	0	2	100
Montereau	42	42	13	3	0	100
La Bâtie	37	43	7	0	13	100
Navigateurs	33	49	10	7	1	100
Ensemble	69	19	7	4	1	100

Champ : Ensemble des enquêtés, à l'exception des sans-réponse ou réponses non codages (n=2495), données pondérées

Ces différenciations locales, liées à la morphologie diversifiée des contextes de l'enquête, sont ici beaucoup plus prégnantes que des différenciations d'ordre socio-démographique. Ainsi, les représentations du quartier des enquêtés ne varient pas significativement selon le sexe, l'âge, la structure du ménage ou l'origine migratoire¹⁰. De même, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, l'ancienneté de résidence (dans le quartier) n'a pas ici d'effet structurant. Mais on peut toutefois relever quelques polarités (qui ne sont pas sans lien avec les différenciations locales précédemment mentionnées) : d'un côté en effet, les chômeurs, les inactifs, les ouvriers (qualifiés et non qualifiés), les individus faiblement diplômés (niveau d'étude inférieur au Bac), les personnes appartenant aux ménages les moins fortunés (moins de 1 000 euros mensuels) et les locataires du logement social ont une plus forte propension à limiter leur quartier à leur lieu de résidence (leur immeuble, leur résidence, leur rue...) ; à l'opposé, les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les individus les plus diplômés (niveau d'étude égal ou supérieur à Bac + 5), les personnes dont le ménage dispose de revenus très élevés (4 000 euros mensuels ou plus) et les étudiants sont les plus enclins dans leurs réponses à évoquer un quartier délimité.

Pour de très nombreux individus, la notion de quartier fait donc sens. Mais, parce que ce sens est pluriel, le quartier des enquêtés désigne des espaces aux contours très variables, en particulier selon le contexte résidentiel dans lequel ils habitent.

II. Les jugements sur les quartiers habités : avantages et inconvénients

Lors de la passation du questionnaire, les individus étaient, plus loin, invités à répondre librement aux deux questions suivantes : « Quels sont pour vous les avantages de votre quartier ? » et « Quels sont les principaux inconvénients de votre quartier ? ». L'enquêteur cochant alors, parmi 15 réponses

¹⁰ Seules les personnes vivant dans des familles monoparentales se distinguent par une plus forte tendance à limiter leur quartier à leur domicile ou à son environnement très proche.

prédéfinies, celle(s) correspondant aux réponses spontanées des répondants, en vérifiant que cela leur convenait. Si les modalités préétablies ne suffisaient pas, il remplissait en clair une modalité « autre ». Ces réponses en clair ont fait l'objet d'un recodage (dans les modalités existantes et par création de quelques modalités supplémentaires), si bien qu'au final, seuls 1,7 % des enquêtés évoquent d'autres types d'avantages que les 19 que nous avons répertoriés, et 6,3 % évoquent des types d'inconvénients autres que les 20 répertoriés. Seulement 7 individus n'ont pas répondu à la question portant sur les avantages, et 4 à celle sur les inconvénients.

L'ensemble de cette section est consacré à l'analyse des réponses à ces deux questions. Nous regardons dans un premier temps qui sont celles et ceux qui trouvent plus ou moins d'avantages ou d'inconvénients à leurs quartiers. Puis nous nous concentrons sur quelques sous-populations pour regarder ce qu'elles apprécient ou déprécient dans leur environnement résidentiel. Enfin, nous analyserons les types d'avantages et d'inconvénients qui distinguent les quartiers entre eux.

Juger son quartier : les variations des degrés de satisfaction

Les enquêtés ont été plus ou moins prolixes en commentaires (avantages ou inconvénients) sur leur quartier. En moyenne, ils ont cité spontanément 2,6 types d'avantages et 1,5 type d'inconvénient, et la dispersion est faible : il est assez rare qu'ils citent plus de 4 avantages ou plus de 3 inconvénients. Le tableau 3, dans ses marges, montre que les répondants sont globalement un peu plus satisfaits qu'insatisfaits : seulement 4 % des individus ne trouvent aucun avantage à leur quartier, 71 % citent 1, 2 ou 3 avantages et 25 % en citent 4 ou plus. En regard, 20 % ne trouvent aucun inconvénient à leur quartier, 64 % lui trouvent 1 ou 2 inconvénients, et 16 % en citent 3 ou plus. Le croisement de ces deux variables (nombre d'avantages et d'inconvénients cités par chaque individu) nous permet d'aller un peu plus loin et de faire apparaître 5 ensembles d'individus (Tableau 4) :

- Les « pas bavards » (en gris) : ils ne voient aucun avantage à leur quartier, mais ne lui voient pas non plus d'inconvénient; ils sont très peu nombreux (1 % de la population de l'enquête).
- Les « contents » (en vert) : ils ne voient aucun inconvénient à leur quartier et lui trouvent au moins un avantage, ou bien ils lui voient un ou deux inconvénients mais aussi au moins 4 avantages ; ils forment un tiers de la population.
- Les « mitigés » (en bleu) : ils trouvent à la fois un ou deux inconvénients et un, deux ou trois avantages à leur quartier ; ils forment près de la moitié de la population.
- Les « mécontents » (en orange) : ils ne citent aucun avantage et au moins un inconvénient, ou bien ils citent jusqu'à trois avantages mais aussi trois inconvénients ou plus ; ils forment 13 % de la population.
- Les « bavards » (en rouge), pour finir, citent au moins quatre avantages et trois inconvénients ; ils représentent seulement 5% de la population.

TABLEAU 3 – NOMBRE D’AVANTAGES ET D’INCONVÉNIENTS CITÉS PAR LES INDIVIDUS

		Inconvénients			Total
		0	1 ou 2	3 ou +	
Avantages	0	1	2	1	4
	1, 2 ou 3	14	47	10	71
	4 ou +	5	15	5	25
Total		20	64	16	100

Champ : individus ayant répondu aux deux questions (n=2565) ; données pondérées, en %.

TABLEAU 4 – « CONTENTS », « MITIGÉS » OU « MÉCONTENTES » : L’ÉQUILIBRE ENTRE AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Pas bavards	1
Mécontents	13
Mitigés	47
Contents	34
Bavards	5
Total	100

Champ : individus ayant répondu aux deux questions (n=2565) ; données pondérées, en %.

Ces cinq groupes d’individus présentent des profils sociaux et résidentiels contrastés, qu’il vaut la peine de regarder de près. Deux groupes, les « bavards » et les « pas bavards », ont des effectifs faibles ; néanmoins, leurs propriétés sociales sont bien marquées et méritent qu’on s’y arrête un instant.

Les « pas bavards », d’abord, ne correspondent qu’à 22 individus dans la base initiale avant pondération, ce qui invite à une grande prudence. Ce sont plutôt des personnes âgées de plus de 60 ans, pas ou peu diplômées, qui gagnent moins de 1500 euros, qui sont ou ont été ouvriers ou employés non qualifiés, qui vivent seules, et qui sont logées dans le parc social. On retrouve là sans doute une forme d’autocensure ou de sentiment d’illégitimité assez classique, qui amène les personnes les moins diplômées et les plus disqualifiées socialement à répondre à l’enquête de la manière la plus minimale possible. Il ne faut pas y voir, en revanche, une difficulté liée à la langue, les immigrés ou enfants d’immigrés n’étant pas spécialement surreprésentés.

À l’inverse, parmi les « bavards » (qui sont cinq fois plus nombreux), on trouve une très forte surreprésentation de cadres (44 % contre 27 % dans l’ensemble de l’enquête) et en particulier de cadres à dominante culturelle (20 % contre 10 %), de personnes très bien rémunérées et très diplômées, en emploi, de femmes et de personnes en couple avec des enfants. On peut y voir un effet du sentiment de légitimité à s’exprimer que confèrent le diplôme et le revenu ; mais aussi, peut-être, un effet de spécialisation des femmes, et notamment des mères de familles, sur la sphère résidentielle. Enfin, les habitants des Batignolles (surtout) et de Riquet sont surreprésentés parmi les « bavards ».

Les « mécontents » ne forment que 15 % de la population : 4 % qui ne trouvent aucun avantage à leur quartier, et 11 % qui trouvent un ou des avantages à leur quartier mais autant ou plus d’inconvénients. Parmi eux, les locataires du parc social sont très surreprésentés (44 % contre 29 % dans l’ensemble), et donc aussi les habitants des quartiers grands ensembles en rénovation urbaine, Armstrong et les Navigateurs et, dans une moindre mesure, du quartier du Port. Ils ne sont pas spécifiques du point de

vue de l'âge, du sexe, de la situation par rapport à l'emploi. En revanche, dans la hiérarchie sociale, ils se situent juste au-dessus de la catégorie des plus précaires : y sont surreprésentés les diplômés de niveau CAP-BEP, les ouvriers et employés qualifiés (35% contre 28 % dans l'ensemble) tandis qu'y sont nettement sous-représentés les ouvriers et employés non qualifiés, les personnes touchant 1000 à 1500 euros de revenus, qui se sentent appartenir aux fractions les moins riches de leur quartier. Les enfants d'immigrés y sont très légèrement surreprésentés (12 % contre 9 % dans l'ensemble).

Les « mitigés », qui trouvent à la fois quelques avantages et quelques inconvénients à leur quartier, sont les plus nombreux. Mécaniquement, leur profil est beaucoup plus proche de celui de la moyenne des enquêtés. Ils s'en écartent cependant sur quelques points : les plus diplômés et les revenus les plus élevés y sont sous-représentés, de même que les retraités et les personnes habitant leur quartier et leur logement depuis plus de 20 ans. Y sont en revanche légèrement surreprésentés les personnes de moins de 45 ans, faiblement diplômées et occupant des emplois peu qualifiés ; les locataires du privé et les habitants récemment installés dans leur logement comme dans leur quartier (moins de 2 ans) ; et enfin les habitants de quartiers populaires en ville-centre et de petites villes périurbaines.

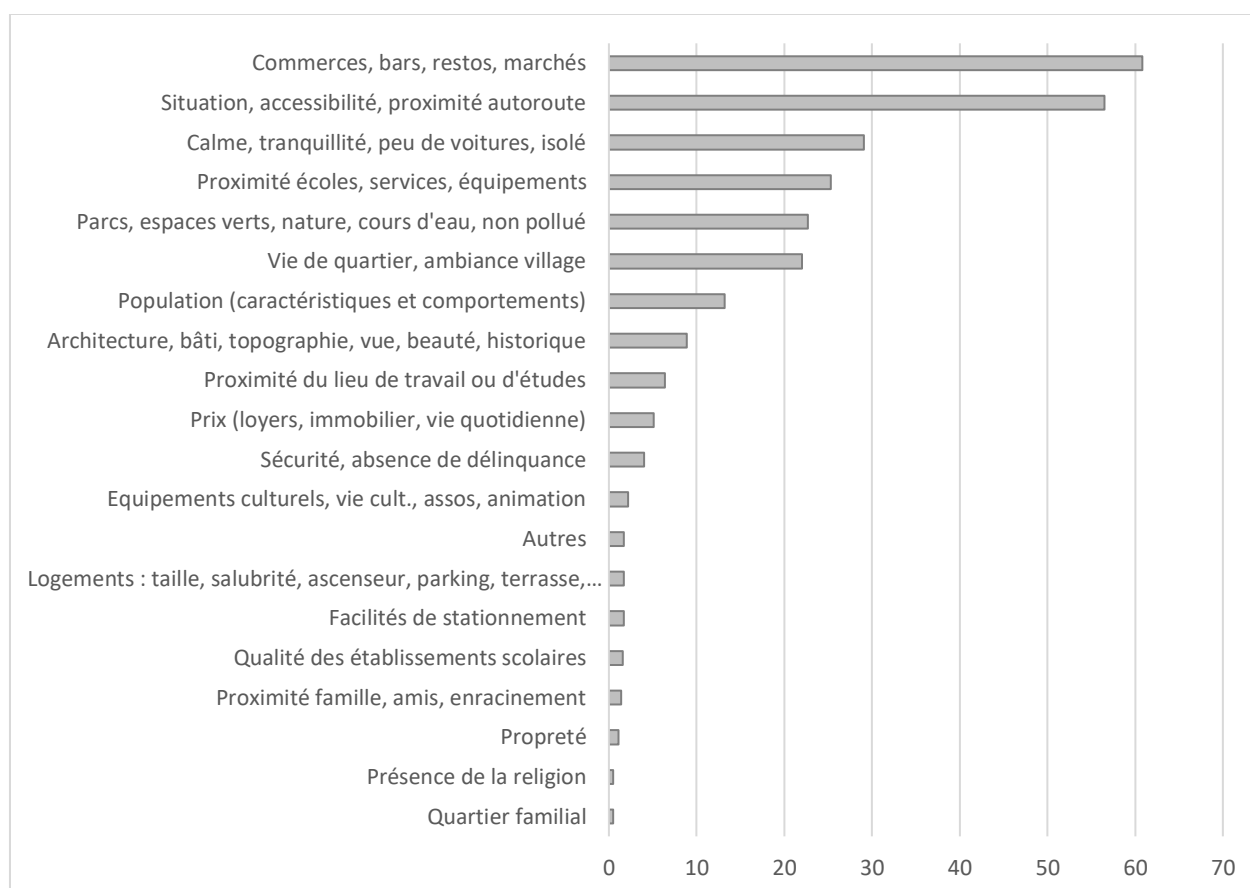
Enfin, les « contents », qui ne voient pas d'inconvénient à leur quartier ou lui trouvent clairement plus d'avantages que d'inconvénients, représentent un tiers de la population. Parmi eux, sont surreprésentés les habitants des deux quartiers bourgeois et des deux communes rurales périurbaines ; les plus de 60 ans, les retraités, et les couples sans enfant ; les personnes vivant en maison, propriétaires de leur logement ; les plus diplômés, cadres ou professions intermédiaires.

En somme, le degré de satisfaction résidentielle, mesuré à travers les jugements sur les avantages et inconvénients du quartier habité, reflète assez nettement la hiérarchie socio-économique des ménages – à l'exception des fractions les plus précaires qui ne sont pas les plus mécontentes – et conforte, dans une certaine mesure, la hiérarchie symbolique des espaces urbains. Voyons maintenant quelles sont les caractéristiques de l'espace résidentiel qui comptent, qu'elles soient appréciées ou dépréciées, et comment elles varient en fonction des positions sociodémographiques.

Ce qui compte et pour qui

Quels sont, dans l'ensemble, les types d'avantages et d'inconvénients les plus souvent cités ? Quelles dimensions de l'espace habité au quotidien sont les plus importantes, aux yeux des individus ?

FIGURE 1 – LES AVANTAGES DU QUARTIER HABITÉ (EN % DE L'ENSEMBLE DES INDIVIDUS)

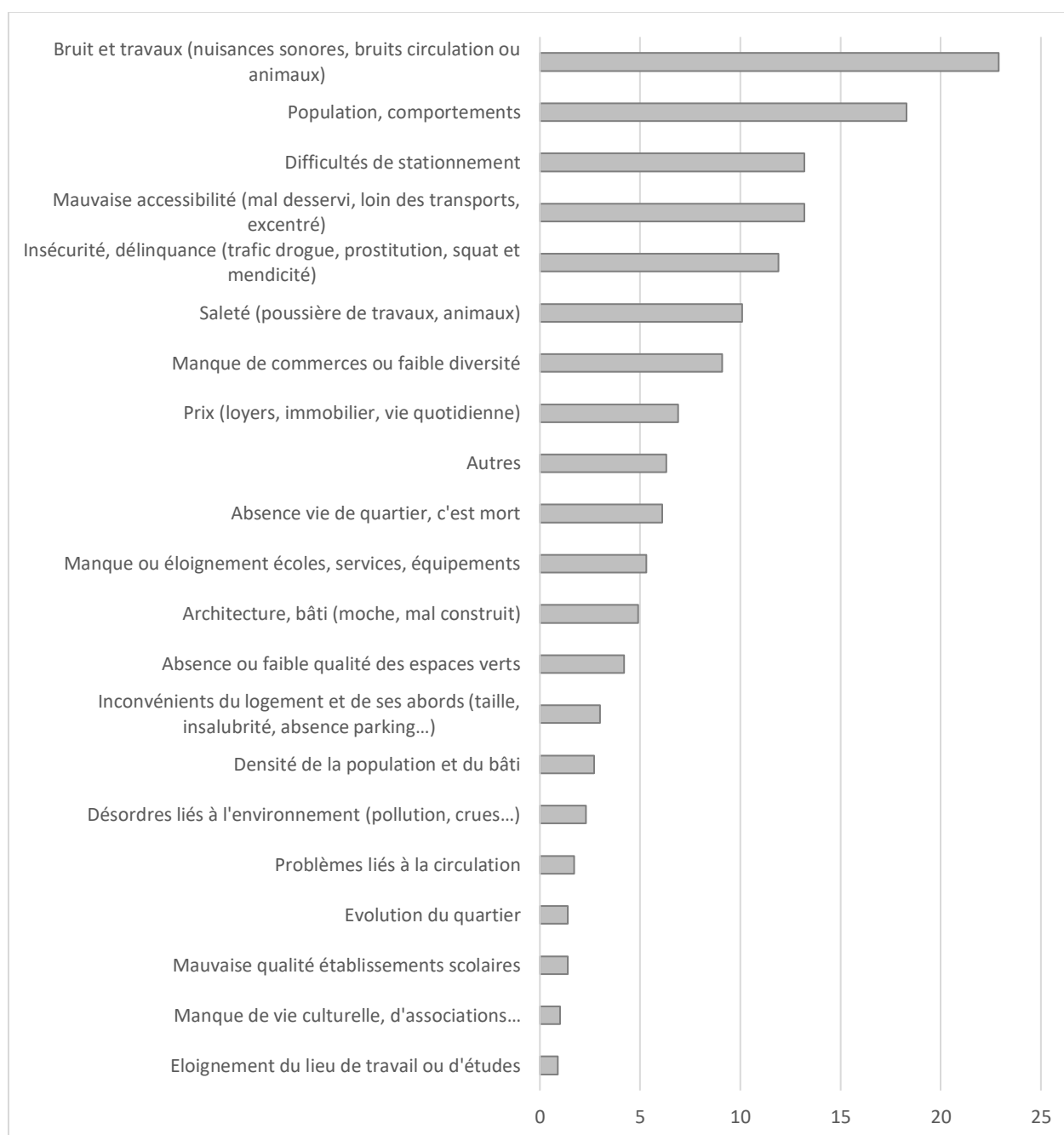


Champ : Ensemble des individus ayant cité au moins un avantage (N = 2447). Données pondérées
 Pourcentages calculés sur la base des répondants (qui peuvent avoir donné plusieurs réponses)

Deux types d'avantages se détachent comme les plus fréquemment cités : les commerces, bars, restaurants et marchés, cités par 61 % des individus ; et la localisation du quartier et son accessibilité, évoquées par 56 % des individus. Entre 20 et 30 % des individus citent ensuite le calme et la tranquillité associés au peu de voitures ; la proximité des équipements, écoles, services ; les parcs, espaces verts, la présence de la nature ; puis la vie de quartier, l'ambiance « village ». Ces chiffres révèlent conjointement que ce sont là des dimensions de l'espace local auxquelles les individus sont sensibles, et qu'ils les estiment assez souvent satisfaisantes. Elles relèvent soit d'un ordre pratique (commerces / accessibilité / équipements), soit de l'agrément.

Si ces dimensions ne surprennent guère en tant que telles, on peut en revanche être étonné de la place secondaire occupée par d'autres, au regard de leur importance dans la littérature en sciences sociales : la population (ses caractéristiques ou ses comportements) n'est citée que par 13 % des individus comme un avantage de leur quartier ; l'architecture, la qualité du bâti, la « beauté » du quartier ne sont spontanément appréciées que par 9 % des individus ; enfin, moins de 2 % évoquent la qualité des établissements scolaires. Peut-être ces dimensions sont-elles, en amont, structurantes du choix résidentiel et deviennent-elles alors « transparentes » pour celles et ceux ayant obtenu satisfaction ? La sécurité et l'absence de délinquance, la propreté ou les facilités de stationnement ne figurent pas non plus parmi les avantages fréquemment évoqués. Ces éléments sont en revanche beaucoup plus souvent des motifs d'insatisfaction, comme le montre la figure 2.

FIGURE 2 – LES INCONVÉNIENTS DU QUARTIER HABITÉ (EN % DE L'ENSEMBLE DES INDIVIDUS)



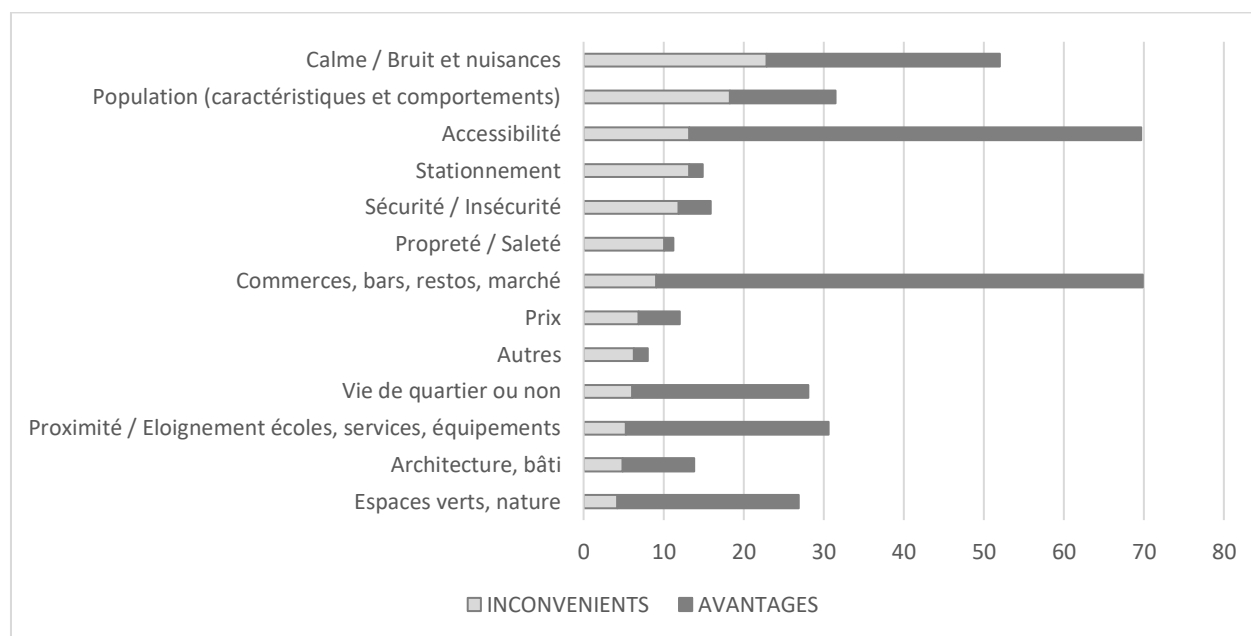
Champ : Ensemble des individus ayant cité au moins un inconvénient (n = 2069). Données pondérées
 Pourcentages calculés sur la base des répondants (qui peuvent avoir donné plusieurs réponses)

La saleté, l'insécurité (délinquance, trafic de drogue, prostitution, squat et mendicité) et les difficultés de stationnement sont en effet évoquées par 10 à 13 % des individus, de même que la mauvaise accessibilité du quartier (localisation, desserte routière et transports). Mais les inconvénients les plus souvent cités sont, d'une part, les bruits et nuisances sonores pour partie associées aux travaux, mais incluant aussi le tapage nocturne ou les bruits d'animaux (23 % des individus) et, d'autre part, les caractéristiques ou comportements de la population (18 %) (Figure 2).

Les questions du calme ou du bruit, de la population et ses comportements, de l'accessibilité et, dans une moindre mesure, des commerces, semblent ainsi revêtir une importance particulière, dans la

mesure où elles sont les plus souvent évoquées à la fois comme avantage et comme inconvénient (Figure 3). A contrario, l'existence d'une vie de quartier, la proximité des équipements et services, la qualité architecturale ou la présence d'espaces verts sont souvent appréciées, mais leur défaut est moins problématique que les difficultés de stationnement, l'insécurité ou la saleté.

FIGURE 3 – PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS CITÉS (EN % DE L'ENSEMBLE DES INDIVIDUS)



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu aux deux questions (n=2447 et n=2069). Données pondérées
Pourcentages calculés sur la base des répondants (qui peuvent avoir donné plusieurs réponses)

Cette hiérarchie globale est peu sensible au sexe, à l'âge, à la configuration familiale, au statut d'emploi ou au niveau socio-économique. Elle peut néanmoins varier sur quelques points qui révèlent des préoccupations spécifiques. Indiquons toutefois d'emblée que les préoccupations exprimées par ces diverses sous-populations, à travers les avantages et inconvénients qu'elles citent, sont largement sous-tendues par les types d'espaces où elles résident tendanciellement. Nous y reviendrons donc dans un troisième temps à partir d'une approche par types de contextes¹¹.

D'abord, les familles avec enfants se démarquent de la moyenne en étant beaucoup plus sensibles à la proximité des écoles, services et équipements (citée par 35 % d'entre eux comme avantage, contre 25 % en moyenne, et par 9 % comme inconvénient, contre 5 % en moyenne). Elles citent aussi nettement plus souvent, comme avantage, la présence de parcs, d'espaces verts et de nature (29 % contre 23 % dans l'ensemble) et sont très légèrement préoccupées par l'accessibilité du quartier, l'insécurité et les difficultés de stationnement (mais les écarts à la moyenne sont là de quelques points seulement).

Les familles monoparentales apprécient elles aussi la proximité des équipements et services (à 30 %) mais se réjouissent moins souvent que la moyenne du calme et de la tranquillité (23 % contre 29 %) et de la vie de quartier (17 % contre 22 %). Ces familles, dont près de la moitié vivent dans le parc social

¹¹ Il faudrait raisonner toutes choses égales par ailleurs pour neutraliser les effets de quartiers ; mais cela n'aurait pas vraiment de sens sociologique, tant l'expérience résidentielle des différentes populations est structurante de leurs jugements. On compare donc ici simplement les fréquences de citation des différents avantages et inconvénients des sous-populations à leurs fréquences moyennes.

(contre 29 % de l'ensemble des enquêtés) et parmi lesquelles sont surreprésentés les mécontents de leur quartier, déplorent beaucoup plus souvent que la moyenne (et que les autres familles) les bruits et travaux (33 % contre 24 %), la population de leur quartier et ses comportements (25 % contre 19 %), l'insécurité (17 % contre 11 %) ainsi que, dans une moindre mesure, la faible qualité de l'architecture, la mauvaise qualité des établissements scolaires et le manque d'espaces verts – des inconvénients souvent soulignés, hormis les écoles et espaces verts, par les résidents du parc social.

Les étudiants s'écartent aussi de la distribution moyenne : de leur côté, ils apprécient nettement plus souvent le calme, la population, la qualité architecturale et un peu plus souvent la sécurité et l'accessibilité de leur quartier. Il faut se souvenir qu'ils vivent nettement plus souvent que la moyenne dans les quartiers bourgeois (c'est le cas de 30 % d'entre eux, dont 17 % à Ainay), ainsi qu'à la ZAC du Bon Lait. Dans ce contexte, ils sont aussi moins gênés que la moyenne par les bruits, la population et ses comportements, les difficultés de stationnement et la saleté. En revanche, ils sont un peu plus sensibles aux prix et, surtout, trouvent beaucoup plus souvent leur quartier « mort », pas assez animé (21 % contre 6 %).

Les retraités, qui sont surreprésentés dans les quartiers bourgeois et les communes rurales périurbaines, sont plus souvent contents que l'ensemble, mais citent avantages et inconvénients dans des proportions très proches de la moyenne. Ils sont juste un peu plus souvent critiques envers la population de leur quartier et ses comportements (22 % contre 19 % en moyenne) et la saleté (15 % contre 10 %), et citent un peu moins souvent les difficultés de stationnement, la mauvaise accessibilité et les prix. À type de contextes résidentiels donnés, les retraités se distinguent ainsi des étudiants par une moindre sensibilité aux prix et à l'accessibilité de leur quartier.

L'appréciation des quartiers varie également selon les groupes socioprofessionnels, mais de façon nette seulement pour les cadres, professions intellectuelles et chefs d'entreprise. Les ouvriers et employés non qualifiés, qui ne sont pas plus mécontents que la moyenne mais sont nettement moins bavards sur leur quartier, citent un peu moins souvent tous les avantages et presque tous les inconvénients ; ils se plaignent juste nettement plus souvent du bruit et des travaux et un peu plus souvent de l'architecture et de la faible qualité des logements de leur quartier (rappelons qu'ils sont nettement surreprésentés dans les quartiers de grands ensembles en rénovation). Les ouvriers et employés qualifiés citent eux aussi globalement moins d'avantages ; en particulier, ils se réjouissent moins souvent des commerces, des espaces verts, de la vie de quartier et de la qualité du bâti, et se plaignent un peu plus souvent du bruit (29 %) et de l'insécurité (15 %), mais les écarts sont là aussi modérés. Le seul avantage qu'ils citent un peu plus souvent que la moyenne (7 %) concerne les prix et renvoie à leur surreprésentation dans le logement social.

Alors que les professions intermédiaires et petits indépendants ne s'écartent presque pas de la distribution moyenne, les cadres, professions intellectuelles et chefs d'entreprises s'en distinguent nettement. Ils citent globalement plus d'avantages, se réjouissant beaucoup plus souvent des espaces verts (32 % d'entre eux contre 23 % en moyenne) et de la vie de quartier (32 % contre 22 %), mais aussi des commerces, du calme, de la population et, dans une moindre mesure, de la qualité de l'architecture et de la sécurité. Ils se plaignent moins que la moyenne du bruit et de l'insécurité, mais un peu plus des difficultés de stationnement, de la mauvaise accessibilité, de la population, de la densité et surtout des prix (12 % d'entre eux contre 7 % en moyenne), ce qui est cohérent avec leurs localisations plus fréquentes en ville-centre.

Si l'on se penche enfin sur les variations en fonction du statut d'occupation, c'est du côté des locataires que des variations significatives apparaissent : tandis que la hiérarchie des avantages et des inconvénients cités par les propriétaires est identique à la moyenne, locataires du parc social et du parc privé s'opposent en revanche nettement. Les premiers trouvent globalement moins d'avantages et plus d'inconvénients à leur quartier que la moyenne. Tous les types d'avantages sont moins souvent cités, mais l'écart est particulièrement net en ce qui concerne les commerces, bars, restaurants (cités par 50 % d'entre eux contre 61% en moyenne), le calme ou la tranquillité (19 % contre 29 %) et la vie de quartier (14 % contre 22 %). Surtout, ils déplorent deux fois plus fréquemment que la moyenne l'insécurité, la saleté et la faible qualité architecturale et se plaignent beaucoup des bruits et travaux et de la population. Les seuls avantages qui distinguent leur quartier sont les prix et les facilités de stationnement. En miroir, les locataires du parc privé se réjouissent particulièrement du calme, de l'ambiance village et de la qualité architecturale de leurs quartiers (situés plus souvent en ville-centre) et se plaignent moins souvent du bruit et de la population. Mais ils soulignent un peu plus souvent des difficultés de stationnement et, surtout, se plaignent deux fois plus souvent des prix.

Ces variations relatives aux groupes sociaux et aux statuts d'occupation laissent penser que les contextes résidentiels habités sont déterminants dans les motifs de satisfaction ou de mécontentement. Dit autrement, les attributs des quartiers qui sont appréciés ou déplorés varient moins en fonction des propriétés sociales des individus (de leur âge, par exemple) que des expériences résidentielles très contrastées qu'ils font au quotidien.

Avantages et inconvénients des différents contextes résidentiels

Les habitants mettent donc en avant des avantages et des inconvénients différents selon les contextes, que nous allons présenter. Ils ne correspondent pas à des avantages et des inconvénients « objectifs », mais à des regards, des jugements, qui renseignent à la fois sur les contextes eux-mêmes et sur les attentes propres à leurs habitants, liées à leurs styles de vie, ressources et contraintes.

On peut d'abord distinguer trois groupes de contextes résidentiels au regard de la satisfaction de leurs habitants, mesurée par l'équilibre entre avantages et inconvénients qui y sont spontanément cités (Tableau 5).

- Les communes rurales périurbaines et les quartiers bourgeois sont les contextes où les indicateurs de satisfaction sont significativement plus élevés que la moyenne, et les indicateurs de mécontentement significativement plus bas. Un même enquêté y cite au maximum 5 inconvénients. On peut rattacher à ce premier groupe les quartiers gentrifiés, où les indicateurs sont un peu moins tranchés mais expriment une assez grande satisfaction. C'est d'ailleurs dans ces derniers qu'on atteint le nombre maximum d'avantages cités par une même personne (10).
- Un deuxième groupe est constitué par les petites villes périurbaines, les quartiers populaires de ville-centre et les quartiers de mixité sociale programmée : la balance y penche plutôt du côté du mécontentement, de manière plus franche dans les derniers.
- Enfin, les quartiers de grands ensembles se distinguent par des indicateurs reflétant un franc mécontentement : nombre d'inconvénients cités significativement au-dessus de la moyenne (avec jusqu'à 11 inconvénients cités par une même personne, ce score ne dépassant jamais 8 ailleurs), nombre d'avantages significativement en-dessous, part de « mécontents » plus de deux fois supérieure à la moyenne et part d'habitants « contents » 10 points en-dessous.

TABLEAU 5 – PARTS DE « CONTENTS », « MITIGÉS » ET « MÉCONTENTES » PAR TYPE DE CONTEXTE

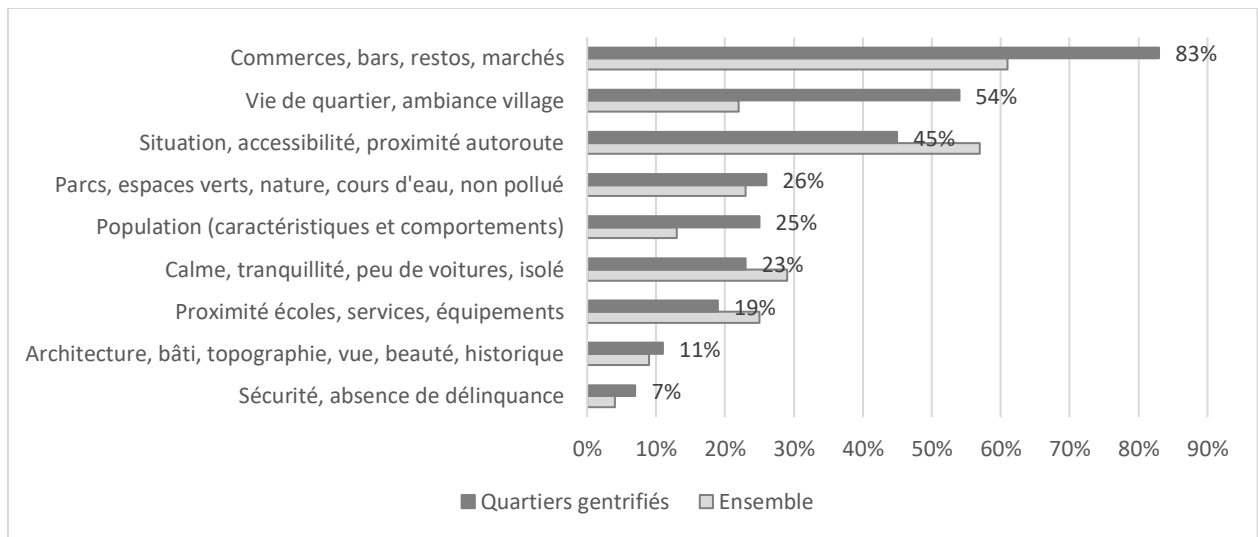
	Bavards	Contents	Mitigés	Mécontents	Pas bavards	Total
Quartiers bourgeois	4	43	<u>43</u>	<u>9</u>	1	100
Quartiers gentrifiés	7	36	48	<u>9</u>		100
Quartiers populaires de ville-centre	6	27	52	14	1	100
Quartiers de mixité sociale programmée	5	29	47	18		100
Quartiers de grands ensembles	6	<u>21</u>	43	29	1	100
Petites villes périurbaines	1	30	56	12	1	100
Communes rurales périurbaines	2	50	<u>37</u>	<u>9</u>	2	100
Ensemble	5	33	48	14	1	100

Champ : individus ayant répondu aux deux questions (n=2565) ; données pondérées, en %.

Quels sont les types d'avantages et d'inconvénients reconnus à ces différents contextes résidentiels ? Les réponses à ces questions montrent l'effet combiné de la localisation (ville-centre, banlieue, périurbain urbain ou rural), du statut d'occupation majoritaire et de caractéristiques particulières à chaque site, notamment la proximité ou non d'un espace vert de qualité qui est toujours très apprécié lorsqu'il existe, ou d'autres spécificités locales (appréciation du site ou de l'architecture à Ainay et à la Croix-Rousse, inconvénients liés à la ligne de métro n°13 aux Batignolles, nuisances provenant de la sablière au quartier du Port, etc.).

On peut tout d'abord distinguer les quartiers bourgeois, gentrifiés et populaires de ville-centre, dont la localisation au centre des agglomérations explique un certain nombre d'appréciations : l'offre commerciale, l'accessibilité, la proximité des services et équipements y sont fortement appréciés, tandis que, dans les quartiers bourgeois et gentrifiés du moins, le stationnement et les prix sont plus souvent critiqués qu'ailleurs. Ces trois types de quartiers se distinguent ensuite entre eux par leur animation et leur vie sociale locale : alors que les habitants des quartiers bourgeois mettent nettement en avant le calme et la tranquillité, ceux des quartiers gentrifiés se réjouissent particulièrement souvent de la population et de l'ambiance de leur quartier, tout en se plaignant de la densité (Figure 4).

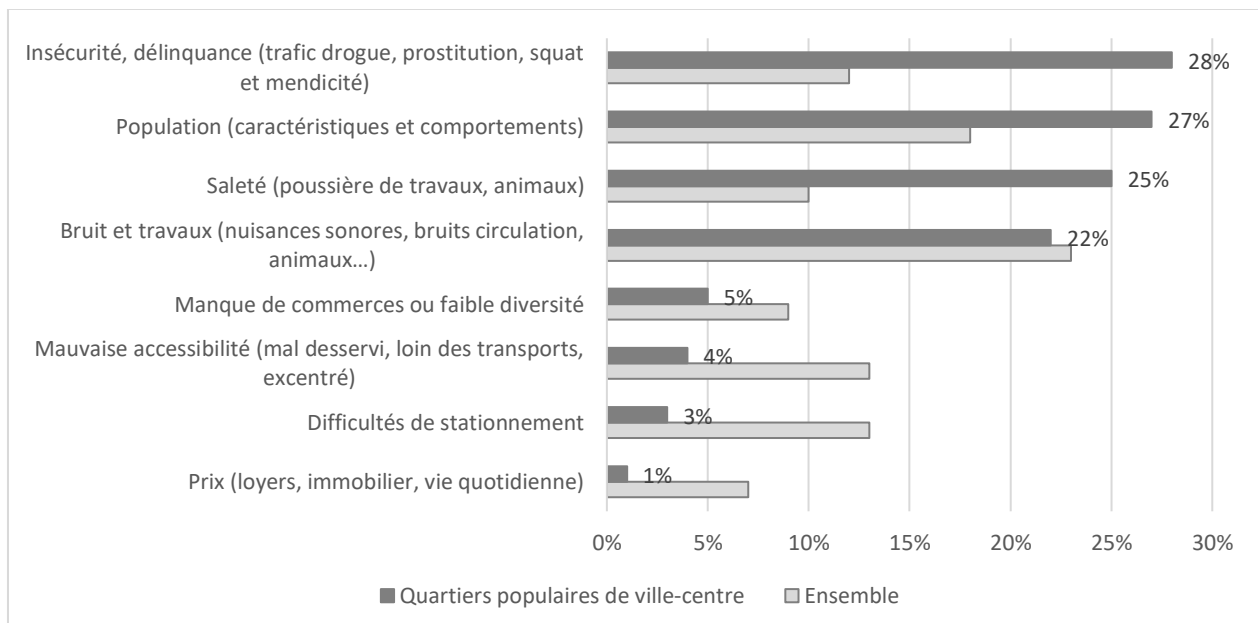
FIGURE 4 – LES AVANTAGES DES QUARTIERS GENTRIFIÉS



Champ : Individus ayant cité au moins un avantage des quartiers gentrifiés (n=429) et de la population totale (n=2447). Données pondérées.

Enfin, les habitants des deux quartiers populaires de ville-centre donnent des réponses contrastées sur ces derniers items, ceux de Riquet citant nettement plus souvent la population et l’ambiance comme des avantages de leur quartier, mais aussi nettement plus souvent comme des inconvénients (voir chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre »). Plus d’un tiers d’entre eux, et un cinquième de ceux de Grange Rouge, se plaignent ainsi des comportements des habitants ainsi que de la délinquance et de l’insécurité (Figure 5).

FIGURE 5 – LES INCONVÉNIENTS DES QUARTIERS POPULAIRES DE VILLE-CENTRE



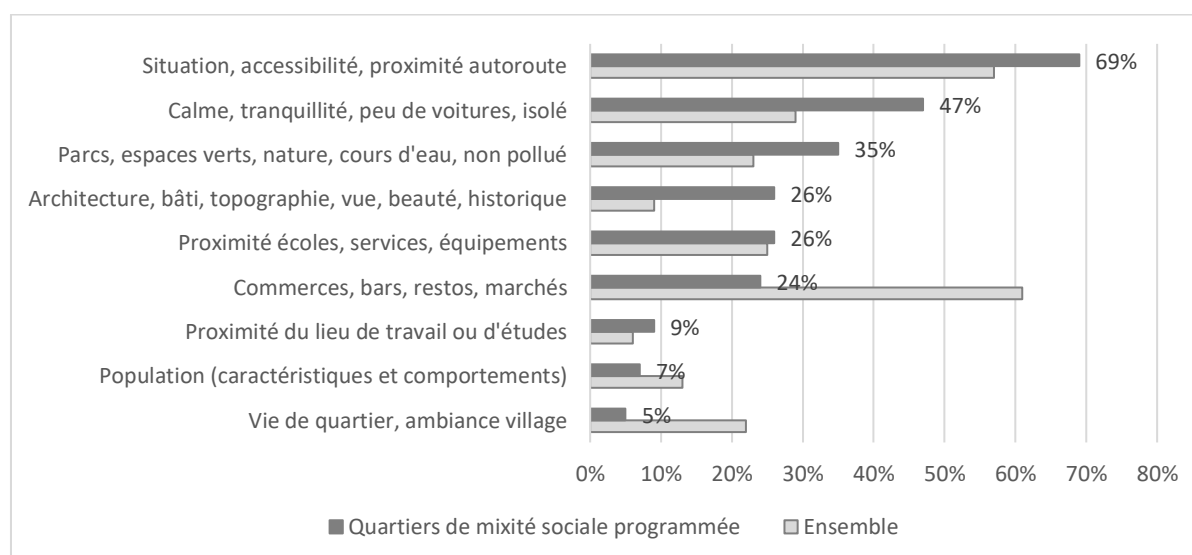
Champ : Individus ayant cité au moins un inconvénient des quartiers populaires de ville-centre (n=378) et de la population totale (n=2069). Données pondérées.

C’est donc par leurs inconvénients, plus que par leurs avantages, que les quartiers populaires de ville-centre se distinguent de la moyenne... et se rapprochent des quartiers de grands ensembles. Dans ces derniers, en effet, près d’un tiers des habitants citent la population et l’insécurité comme des

inconvénients de leur lieu de vie. S’y ajoutent la saleté, la mauvaise qualité du bâti (notamment à Armstrong) et, surtout, les bruits et travaux (sans doute liés pour partie à la rénovation urbaine qui y est en cours), évoqués spontanément par près de 4 habitants sur 10. Les seuls aspects qui y sont moins décriés qu’ailleurs sont le stationnement, la proximité des équipements et les prix des logements, tandis que l’accessibilité et l’offre commerciale sont nettement moins satisfaisants qu’ailleurs (voir le chapitre II - 1E « Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine » pour des analyses plus fines de ces deux quartiers). Le mécontentement est donc plus fort dans les grands ensembles en rénovation urbaine que dans les quartiers populaires de ville-centre : les habitants y trouvent moins d’avantages et au moins autant d’inconvénients, ces derniers étant assez spécifiques aux quartiers d’habitat social (au point que près d’un quart des habitants des Navigateurs citent « d’autres » inconvénients que ceux pré-listés, parmi lesquels la présence excessive de la police, les pannes d’ascenseur ou encore les nuisibles).

Il n’est dès lors pas étonnant que certains de ces griefs soient partagés par les habitants d’un des deux quartiers de mixité sociale programmée : dans le quartier du Port à Choisy, qui compte plus de 50 % de logements sociaux (contre 20 % à la ZAC du Bon Lait), un quart des habitants se plaignent de la population locale et 17 % de l’insécurité. Toutefois, le trait qui distingue nettement les quartiers de mixité sociale programmée des autres concerne les commerces – leur absence ou leur manque de diversité –, un inconvéniement cité quatre fois plus souvent qu’en moyenne dans l’enquête. La construction récente de ces quartiers explique sans doute en partie ce défaut, en même temps que les qualités qui leurs sont reconnues : à la fois une bonne accessibilité, de la tranquillité (surtout à la ZAC du Bon Lait, où l’on regrette en même temps le manque de vie locale) et une qualité architecturale ou urbanistique qui réjouit les habitants trois fois plus souvent qu’ailleurs (Figure 6).

FIGURE 6 – LES AVANTAGES DES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE

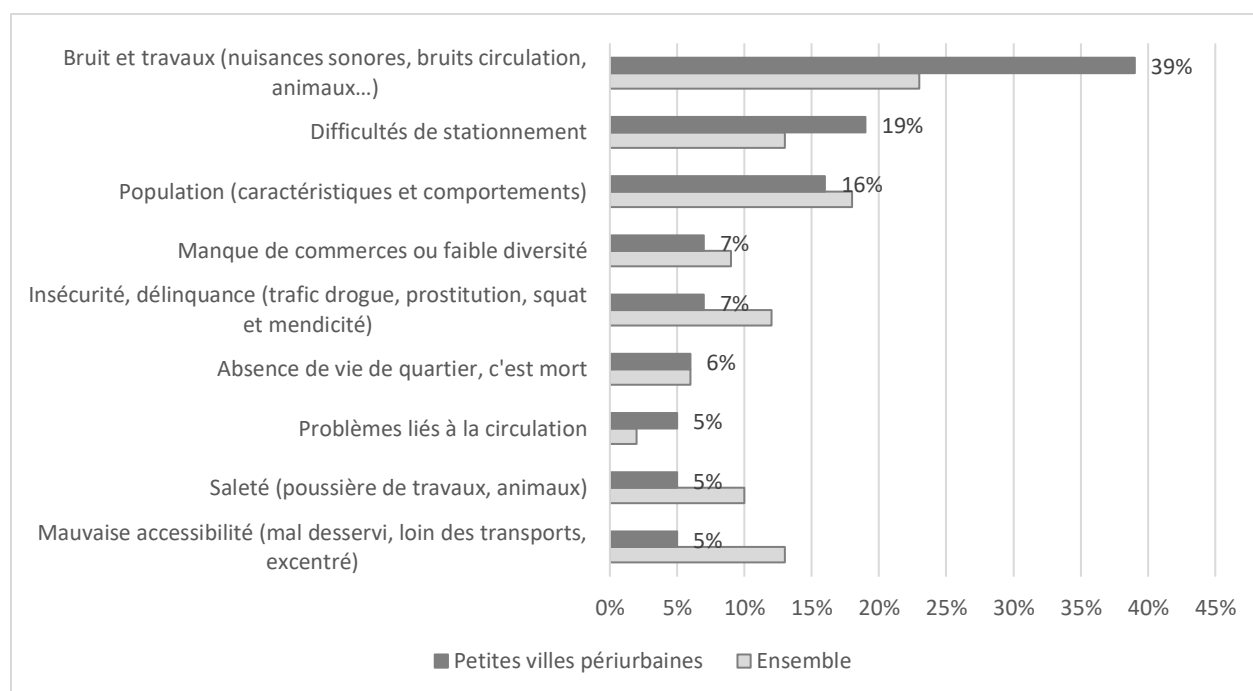


Champ : Individus ayant cité au moins un avantage des quartiers de mixité sociale programmée (n=407) et de la population totale (n=2447). Données pondérées.

Enfin, les appréciations des habitants de contextes périurbains varient fortement selon qu’ils habitent une petite ville ou un village de l’espace rural. Les périurbains urbains sont satisfaits de l’accessibilité de leur lieu de vie, de son offre commerciale et de la proximité des services et équipements mais, au-

delà, citent peu d'avantages et déplorent le bruit et les travaux (4 habitants sur 10) ainsi que les difficultés de stationnement (Figure 7).

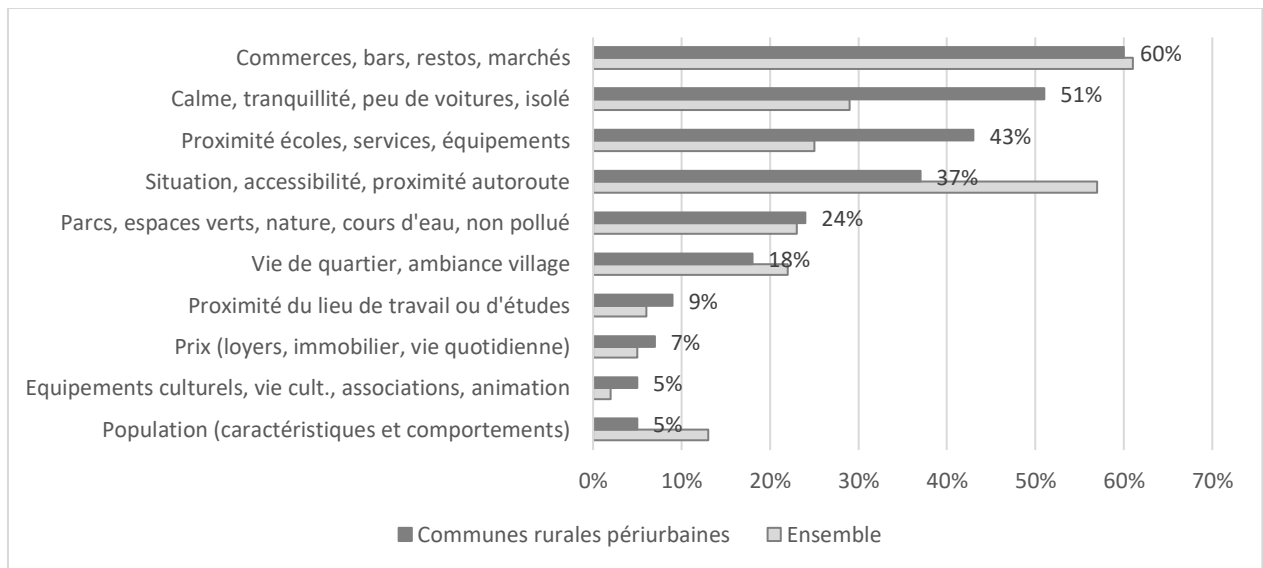
FIGURE 7 - LES INCONVÉNIENTS DES PETITES VILLES PÉRIURBAINES



Champ : Individus ayant cité au moins un inconvénient des petites villes périurbaines (n=328) et de la population totale (n=2069). Données pondérées.

À l'inverse, les ruraux citent peu d'inconvénients hormis la mauvaise accessibilité de leur lieu de vie et le manque ou l'éloignement de certains services et équipements, qui les distinguent nettement des autres contextes. Ils se réjouissent en revanche beaucoup plus souvent que la moyenne du calme et de la tranquillité, ainsi que de la proximité d'autres équipements (écoles, lieux d'offre culturelle) (Figure 8). On notera que ni les uns ni les autres ne se distinguent par une appréciation spontanée des espaces verts ou naturels bien plus forte qu'ailleurs.

FIGURE 8 – LES AVANTAGES DES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES



Champ : Individus ayant cité au moins un avantage des communes rurales périurbaines (n=309) et de la population totale (n=2447). Données pondérées.

Au final, les jugements portés par les habitants sur leurs espaces résidentiels montrent une assez grande satisfaction, et font ressortir des préoccupations centrales : le calme (ou le bruit), la population et ses comportements, l'accessibilité et l'offre commerciale sont fréquemment commentées aussi bien de manière positive que négative. A contrario, certains avantages apparaissent comme des motifs de satisfaction supplémentaires, mais ne suscitent pas de critiques s'ils sont absents ; et, inversement, certaines dimensions n'apparaissent que lorsqu'elles sont problématiques, suggérant que des attentes « minimales » existent en la matière. Les avantages ou les inconvénients reconnus aux quartiers habités varient toutefois en fonction du profil des individus, et plus encore des contextes eux-mêmes. La localisation centrale ou périphérique, la qualité du bâti et le profil socio-économique des habitants font grandement varier ce qui peut être apprécié dans tel ou tel contexte.

III. L'appréciation du bien-être résidentiel¹² : une question d'ajustement entre ordre social et ordre résidentiel ?

De nombreux travaux ont montré les liens entre, d'une part, la position résidentielle définie par la localisation, le type de logement et le statut d'occupation (Grafmeyer, 2010) et, d'autre part, la position sociale. Selon le modèle structuraliste, les désajustements entre ces deux ordres génèrent des malaises, des souffrances se manifestant notamment par un repli sur la sphère privée (Bourdieu, 1993). Bien que socialement hiérarchisés, les espaces ne sont jamais socialement homogènes. Même dans les espaces les plus polarisés, les catégories de cadres et d'ouvriers, surreprésentées voire majoritaires, sont toujours mélangées aux autres catégories sociales (Préteceille, 2006).

En interrogeant des habitants de différents types de quartier sur la manière dont « ils se sentent dans leur quartier », l'enquête MQMV permet de vérifier empiriquement le poids de la position sociale, parmi d'autres déterminants sociaux, sur le bien-être résidentiel en relation avec le profil social du

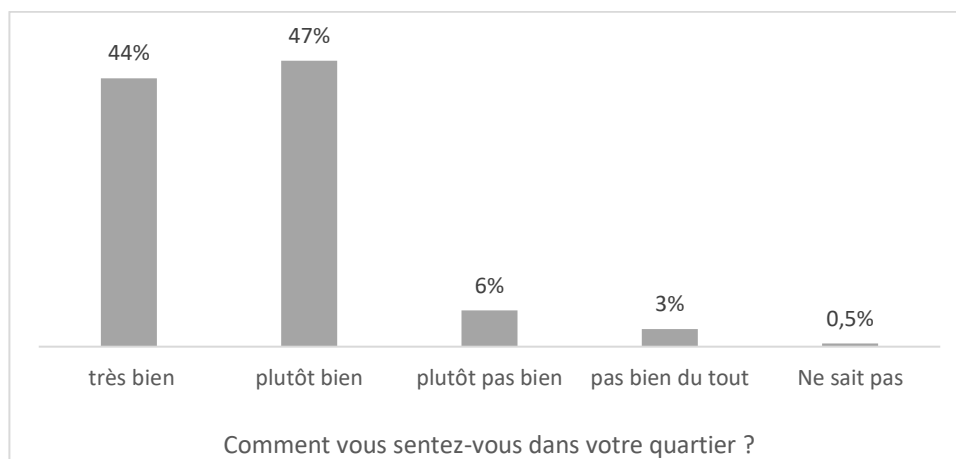
¹² L'appréciation du bien-être résidentiel correspond à la question fermée « comment vous sentez-vous dans votre quartier » avec comme modalités « très bien », « plutôt bien », « plutôt pas bien », « pas bien du tout ». Pour les habitants des communes rurales périurbaines, la question portait sur la commune.

quartier. Le désajustement entre position sociale et profil du quartier produit-il nécessairement un sentiment de mal-être ? Si le quartier stigmatisé dégrade symboliquement tous ceux qui y résident, ne peut-on pas s'attendre, à l'inverse, à ce que les beaux-quartiers procurent des profits symboliques y compris à ceux qui y sont objectivement « déplacés » ? Qu'en est-il dans les quartiers moins polarisés socialement ?

Les déterminants sociaux du bien-être résidentiel : le poids des indicateurs de la position sociale

Dans l'ensemble, la quasi-totalité des enquêtés déclarent se sentir « plutôt bien » (50 %) ou « très bien » (44 %) dans leur quartier (Figure 9). Les appréciations négatives (« plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ») ne représentent respectivement que 6 % et 3 % des réponses, ce qui est cohérent avec la mesure du mécontentement présentée ci-dessus. Seulement 0,5 % disent ne pas savoir évaluer leur bien-être dans le quartier.

FIGURE 9 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Ces résultats confirment ceux obtenus par une autre enquête réalisée en 2002 montrant que 90 % des enquêtés répondaient « oui » à la question fermée « votre quartier est-il agréable à vivre » (Pan Ké Shon, 2005). Compte-tenu des multiples dimensions auxquelles renvoie le sentiment de « bien-être » et du découpage subjectif du quartier, on peut supposer que les enquêtés tendent à donner une réponse positive à la question « comment vous sentez-vous dans votre quartier » dès lors qu'ils trouvent une source de satisfaction dans leur environnement résidentiel, comme le montre par exemple le cas d'Hélène Lafferté¹³. Éducatrice de jeunes enfants de 33 ans, Hélène Lafferté a quitté un quartier résidentiel de Toulouse pour s'installer à La Tour-du-Pin il y a un an, suite à la mutation de son mari. Dans le questionnaire, elle déclare « se sentir plutôt bien dans son quartier ». Pourtant, lors de l'entretien, elle dit d'emblée ne pas aimer La Tour-du-Pin, et on peut y voir une manière de montrer que sa position résidentielle n'est pas à la hauteur de sa position sociale, de mettre à distance le quartier et la ville pour échapper au stigmate (Villechaize-Dupont, 2000). En effet, elle fait une description plutôt négative de son quartier et de la ville :

¹³ Le nom a, bien sûr, été anonymisé. Hélène Lafferté a été interrogée, par entretien, lors de l'enquête post-questionnaire.

« Il y a beaucoup de circulation (...) ce n'est pas très très vivant comme ville. Ce n'est pas très fleuri c'est un petit peu moche ».

Elle ne s'y sent pas en sécurité :

« C'est vrai qu'ici je ne me sens pas en sécurité au niveau de la population. (...) Et après ce n'est pas pour porter des jugements, mais c'est une population qui a beaucoup... un taux de chômage assez élevé, pas mal de pauvreté des gens isolés quoi ».

La dégradation de son identité sociale par son lieu de résidence se nourrit du regard négatif de son entourage familial et amical : « et les amis et la famille quand ils viennent ils nous disent qu'ils n'habiteraient pas La Tour-du-Pin ». Mais Hélène apprécie sa maison et certains aspects de sa vie locale, qui vont la conduire à évaluer plutôt positivement son bien-être dans le quartier :

« ... et puis là comme on a un petit extérieur avec une piscine on est content (...) Mais bon maintenant j'ai mes petites habitudes donc ça va, on va à la médiathèque, j'ai mes petites habitudes dans le quartier au niveau des commerces, je fais le marché le samedi matin, je suis contente »

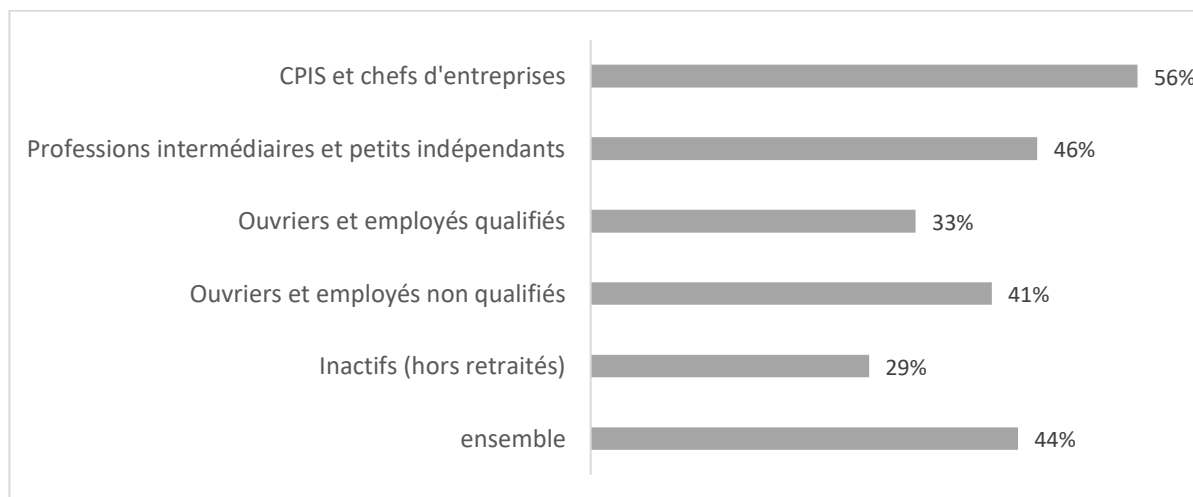
De manière générale, le genre, l'âge et la configuration familiale ont des effets limités sur la manière d'apprécier le bien-être dans son quartier. Il en va de même, de manière plus surprenante, pour l'ancienneté d'installation dans le quartier ou dans le logement, ou encore le type de logement. En revanche, le statut d'occupation joue davantage sur la perception du bien-être résidentiel puisqu'un peu plus d'un propriétaire sur deux (53 %) déclare se sentir très bien dans son quartier, contre 47 % des locataires du parc privé et seulement 28 % des locataires du parc social, pour une moyenne de 44 %. Outre les inconvénients évoqués ci-dessus, cette variation résulte aussi probablement de marges de manœuvre inégales dans le choix du lieu de vie : on peut supposer que les locataires de logements sociaux choisissent moins souvent leur quartier que les propriétaires ; *a contrario*, si l'achat d'un logement relève d'un arbitrage entre différentes dimensions (prix, taille, type et localisation), il est probable que la localisation sera déterminante.

L'appréciation du « bien-être » varie également selon les atouts sociaux. Plus on s'élève dans l'échelle des revenus plus les appréciations très positives sont fréquentes : les enquêtés dont le revenu de leur ménage est supérieur ou égal à 6000 euros sont 67 % à donner une réponse très positive contre 33 % chez ceux dont le revenu est inférieur à 1000 euros. Le capital culturel, synthétisé par le niveau de diplôme, joue dans le même sens : les plus diplômés (bac +5) sont 56 % à déclarer se sentir très bien contre 30 % des CAP/BEP. Cependant, la corrélation n'est pas parfaite puisque la part des opinions très positives est nettement plus élevée chez les « sans diplôme, titulaires d'un CEP ou brevet » que chez les titulaires d'un CAP ou BEP (respectivement 40 % et 30 %). Enfin, la PCS, à laquelle sont liés les indicateurs précédents, joue un rôle structurant dans les réponses : les cadres et professions intellectuelles supérieures et les petits indépendants déclarent plus fréquemment se « sentir très bien » (56 %) que les autres, les ouvriers et employés qualifiés moins fréquemment (33 %) (Figure 10).

Là encore, on observe que les ouvriers et employés non qualifiés se sentent plus souvent « très bien » que les ouvriers et employés qualifiés (42 % contre 33 %). Ces déclarations, cohérentes avec les appréciations portées sur les avantages et inconvénients des quartiers, ne sont pas explicables par de nettes différences de situation résidentielle : ouvriers et employés qualifiés et non qualifiés vivent aussi souvent les uns que les autres dans le parc social. Elles tendent en revanche à corroborer la différenciation, opérée par les spécialistes des classes populaires, entre un pôle précaire et un pôle plus stable, au sein duquel s'exprimerait une « conscience triangulaire » du monde social, c'est-à-dire

une forme de distinction tant vis-à-vis des classes supérieures que des fractions inférieures dans l'échelle sociale (Cartier et *al.*, 2008 ; Schwartz, 2009). Les ouvriers et employés non qualifiés sont aussi beaucoup plus souvent immigrés (c'est le cas de 38 % d'entre eux, et de 27 % des ouvriers et employés qualifiés) : on peut supposer que, dans la migration, leur situation résidentielle s'est plutôt améliorée et suscite dès lors moins de mécontentement.

FIGURE 10 – SE SENTIR "TRÈS BIEN" DANS SON QUARTIER SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Si, dans l'ensemble, les plus dotés en atouts sociaux sont ceux qui déclarent plus souvent se sentir « très bien » dans leur quartier et moins souvent « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout », il s'agit maintenant d'interroger le poids du contexte résidentiel sur l'appréciation du bien-être résidentiel.

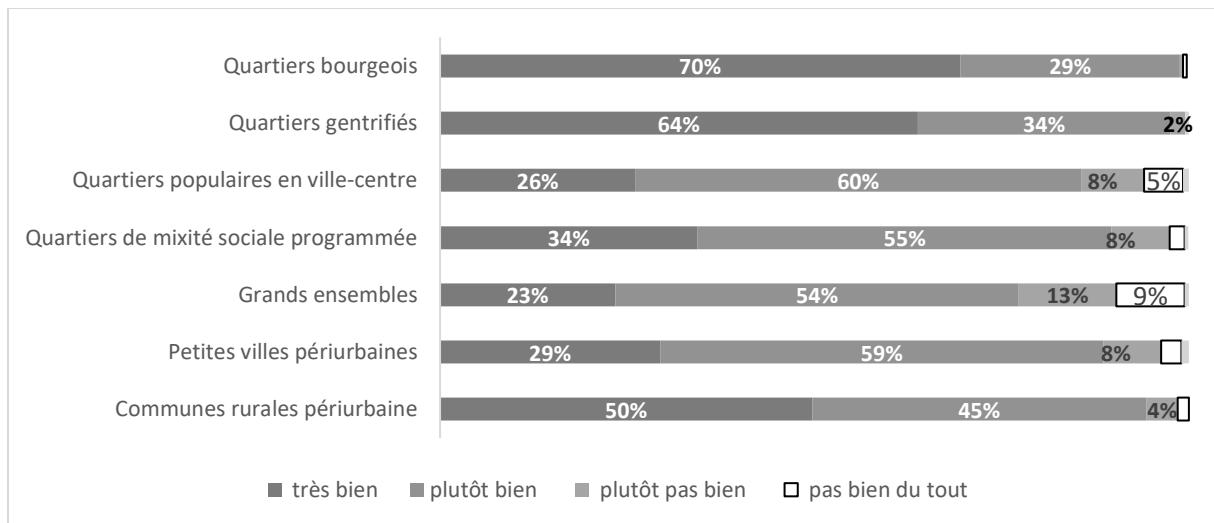
Une forte variation de l'expression du bien-être selon le profil social des quartiers

Dans les quartiers bourgeois et gentrifiés et, dans une moindre mesure, les communes rurales périurbaines, les appréciations très positives sont les plus fréquentes : 70 % des habitants dans les quartiers bourgeois, 64 % de ceux des quartiers gentrifiés et 50 % en périurbain rural déclarent se sentir très bien dans leur quartier. C'est aussi dans ces types de quartiers que les appréciations négatives (se sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ») sont les plus rares (Figure 11).

Dans les quartiers de mixité sociale programmée, les petites villes périurbaines et les quartiers populaires en ville-centre, la part des appréciations très positives varie entre le quart (26 % dans les quartiers populaires en ville-centre) et un peu plus du tiers (36 % dans les quartiers de mixité sociale programmée), la part des appréciations négatives variant, quant à elle, entre 8 % (quartiers de mixité sociale programmée) et 13 % (quartiers populaires en ville-centre).

Enfin, le type « Grands ensembles en rénovation urbaine » concentre à la fois la part la plus faible d'habitants qui disent se sentir « très bien » (23 %) et la part la plus forte de ceux qui ont une appréciation négative (22 %).

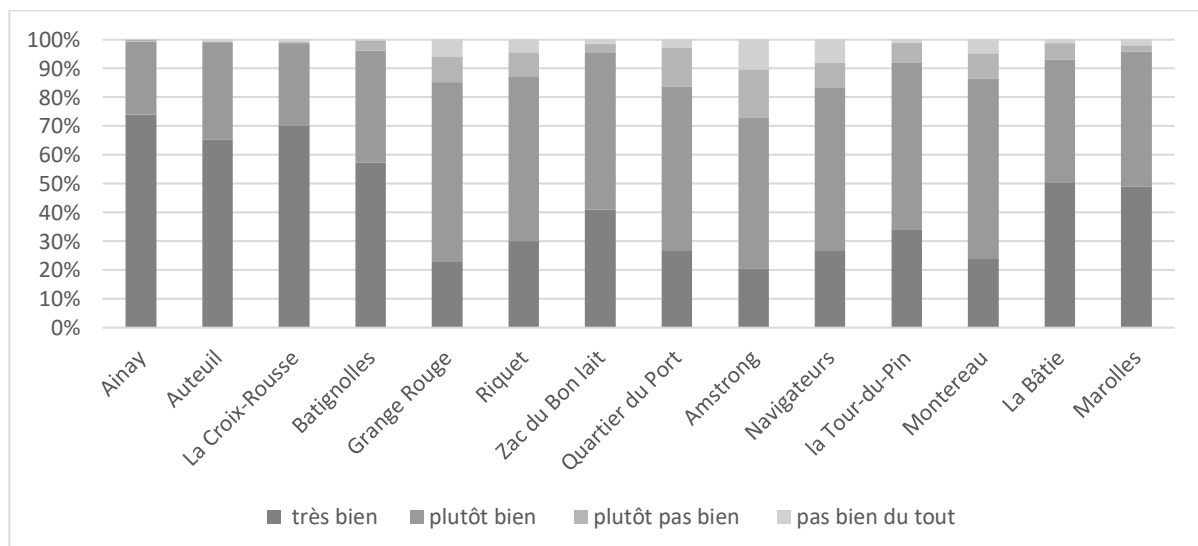
FIGURE 11 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL SELON LE CONTEXTE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées.

Outre des différences entre types de quartiers dans les manières d’apprécier le bien-être, on observe aussi de fortes variations entre « quartiers lyonnais » et « quartiers parisiens ». Mais ces écarts ne fonctionnent pas toujours dans le même sens. Dans les quartiers bourgeois, gentrifiés, de mixité sociale programmée et des petites villes périurbaines, les habitants lyonnais déclarent plus fréquemment que leurs homologues parisiens se sentir « très bien dans leur quartier ». Les écarts peuvent être importants, s’élevant à 9 points dans les quartiers bourgeois et à 13 points dans les quartiers gentrifiés. À l’inverse, dans les quartiers populaires en ville-centre et les quartiers de grands ensembles, les habitants lyonnais déclarent moins souvent « se sentir très bien dans leur quartier » que les habitants parisiens (Figure 12).

FIGURE 12 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

**COMPARATIVEMENT AUX AUTRES HABITANTS DE VOTRE QUARTIER, AVEZ-VOUS LE SENTIMENT DE FAIRE PARTIE :
PLUTÔT DES PLUS RICHES OU PLUTÔT DES MOINS RICHES ?**

Placée dans le questionnaire à la fin de la section sur le quartier, à la suite de la question posée sur le sentiment de bien-être dans le quartier, cette question (qui comportait deux autres modalités non proposées directement : « Entre les deux, dans la moyenne » et « Ne sait pas ») visait à saisir comment les enquêtés se situent socialement par rapport aux autres habitants de leur quartier. Elle permet ainsi d'aborder autrement les représentations du quartier, à travers les représentations que les enquêtés se font des habitants qui résident dans leur quartier, et de voir, en complément de l'étude du sentiment de bien-être dans le quartier, dans quelle mesure les enquêtés se sentent, ou non, en décalage (socialement) par rapport aux autres habitants de leur quartier. Globalement, 39 % des enquêtés ont le sentiment de faire partie des habitants les moins riches de leur quartier, un quart se situe plutôt parmi les plus riches et un quart dans la moyenne (Tableau 6).

TABLEAU 6 – LE SENTIMENT DE FAIRE PARTIE DES PLUS RICHES OU DES MOINS RICHES

	% des individus ayant déclaré avoir le sentiment, comparativement aux autres habitants de leur quartier, de faire partie :
Plutôt des plus riches	26
Plutôt des moins riches	39
Dans la moyenne	26
Ne sais pas	8
Refuse de répondre	1

Champ : Ensemble des personnes ayant répondu à la question (n=2570). Données pondérées

Le fait de se classer dans l'une de ces trois catégories apparaît en partie lié à la position sociale objective de l'enquêté (à sa profession, ses revenus, son statut d'occupation...). Mais ce recouvrement est loin d'être mécanique. Ainsi, parmi les individus dont le ménage dispose de 6000 euros mensuels ou plus, 60 % ont le sentiment de faire partie plutôt des plus riches, 26 % de se situer dans la moyenne et 14 % de faire partie plutôt des moins riches. De même si, sans surprise, les habitants des grands ensembles en rénovation urbaine ont plutôt tendance à se classer plutôt parmi les moins riches, ils sont loin d'être les seuls (Tableau 7).

TABLEAU 7 – LES FORMES D'AUTO-CLASSEMENT DANS LES DIFFÉRENTS CONTEXTES

	Plutôt des plus riches	Plutôt des moins riches	Dans la moyenne	Total
Communes rurales périurbaines	24	36	40	100
Petites villes périurbaines	21	41	38	100
Populaire ville-centre	34	36	30	100
Mixité sociale	38	37	25	100
Bourgeois	25	45	30	100
Gentrifié	33	45	22	100
Grands ensembles	23	57	20	100
Ensemble	29	43	28	100

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu une de ces modalités (n=2350). Données pondérées

De fait le profil de ceux qui ont le sentiment de faire partie plutôt des plus riches ou plutôt des moins riches, ou de se situer dans la moyenne, diffère selon les contextes. Dans le même sens, les individus appartenant à une même catégorie sociale peuvent se classer socialement de manières différentes selon les contextes dans lesquels ils résident. Comme le sentiment de bien-être, le sentiment de faire partie plutôt des plus riches, ou plutôt des moins riches, ou de se situer dans la moyenne, est en effet une question d'ajustement entre ordre social et ordre résidentiel. Les deux variables sont d'ailleurs en partie corrélées.

Des effets variables de l'ajustement entre position sociale et profil social du quartier et appréciation du bien-être résidentiel

S'il existe manifestement un lien entre types de quartier et bien-être de ceux qui y résident, on se peut se demander si l'effet de quartier joue dans le même sens pour tous les habitants, quels que soient leur position sociale et le poids de ceux qui leur ressemblent dans la composition sociale du quartier. Or l'enquête montre que, dans les quartiers les plus polarisés, les « effets de lieu » (Bourdieu, 1993) jouent différemment sur les appréciations des différentes catégories sociales.

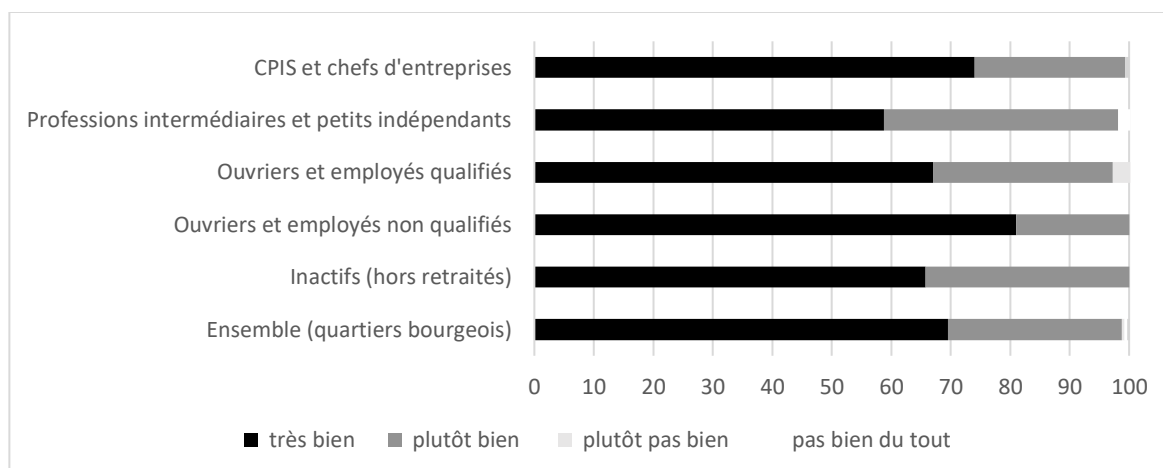
Dans les quartiers bourgeois et gentrifiés¹⁴, les appréciations des habitants, quelle que soit leur position sociale à l'exception des inactifs, sont quasi-exclusivement très positives ou positives : plus d'un enquêté sur deux dit s'y sentir « très bien ». Dans ces quartiers, et à l'exception des inactifs des quartiers gentrifiés, le sur-classement résidentiel des habitants relevant des catégories populaires ne se traduit pas par l'expression plus fréquente d'un mal-être dans le quartier. Les quartiers « bourgeois » consacraient symboliquement non seulement les « bourgeois » (Bourdieu, 1993) mais également les « intrus ».

On peut relever également que dans ces quartiers très polarisés, c'est chez les catégories qui occupent une position immédiatement inférieure au groupe majoritaire que l'on enregistre le moins d'appréciations très positives : dans les quartiers bourgeois dominés par les catégories supérieures, les enquêtés appartenant aux professions intermédiaires et petits indépendants déclarent moins fréquemment que les autres « se sentir très bien » (-11 points par rapport à la moyenne) (Figure 13) ; dans les quartiers gentrifiés, quartiers de prédilection des « classes moyennes », ce sont les employés et ouvriers qualifiés qui sont nettement sous-représentés parmi ceux qui donnent une appréciation très positive de leur bien-être (-12 points) (Figure 14).

De même que l'instauration de relations sociales entre différentes populations partageant un même espace résidentiel suppose que « les différences entre populations soient sans ambiguïtés et qu'un renversement de situation puisse paraître impossible » (Authier, 2008), le bien-être résidentiel varie selon la distance sociale à l'égard du groupe majoritaire.

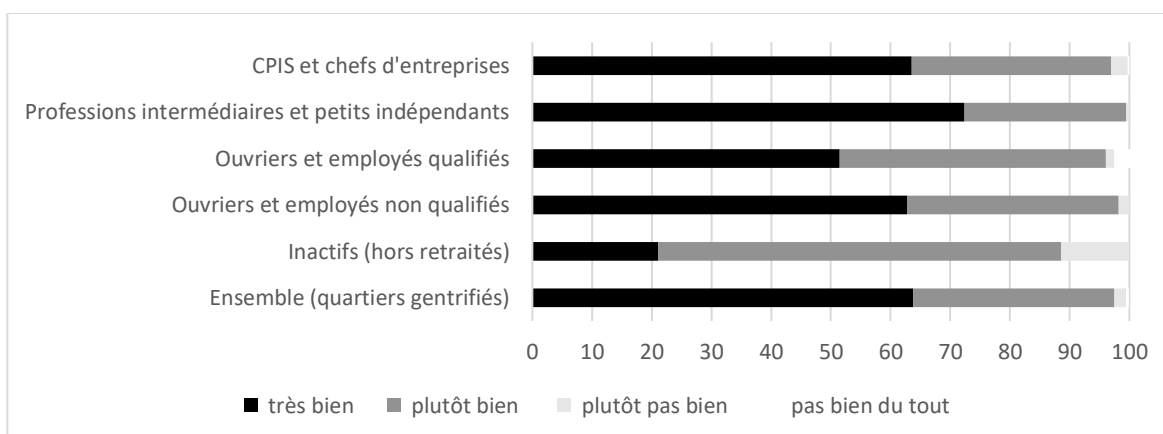
¹⁴ Les catégories supérieures représentent dans ces quartiers respectivement 60 % et 49 % de la population, les catégories intermédiaires, 23 % et 30 %, cf. chapitre II – 1B « Deux quartiers bourgeois de ville-centre ».

FIGURE 13 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers bourgeois (n=302) ; données pondérées en pourcentages

FIGURE 14 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS SELON LA PCS



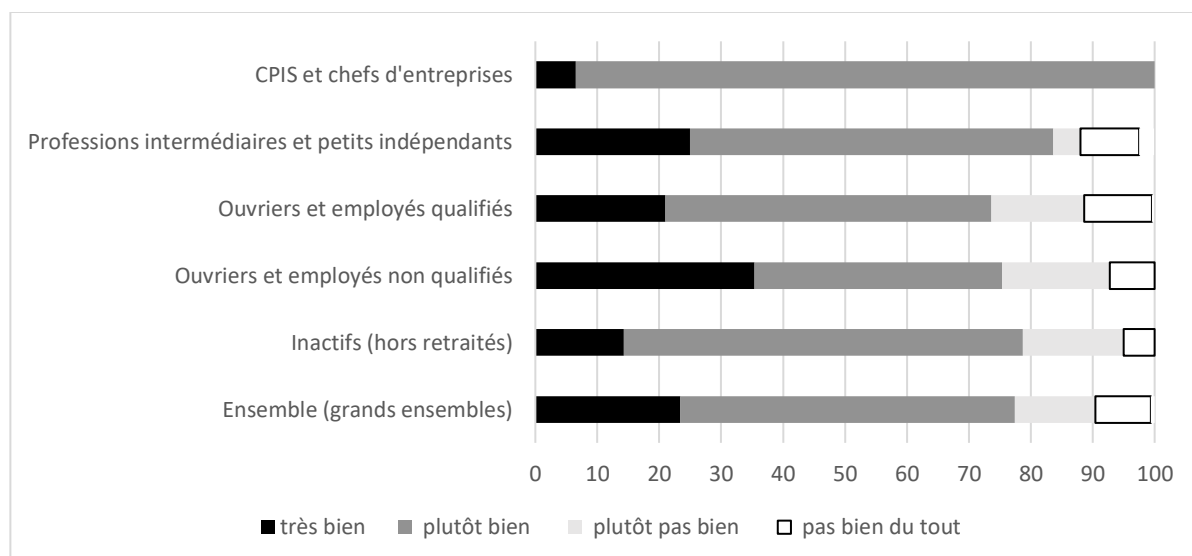
Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées en pourcentages

Dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, également très polarisés¹⁵, où la part des appréciations très positives du bien-être dans le quartier est la moins élevée de tous les quartiers (22 % contre 44 % en moyenne) et celle des appréciations négatives la plus haute, on constate que les appréciations très positives sont minoritaires dans toutes les catégories sociales, y compris chez les catégories populaires pourtant les plus ajustées au profil de ces quartiers (Figure 15). On observe également que c'est chez ces catégories que les appréciations négatives sont les plus fréquentes.

La dégradation symbolique des catégories sociales sous-classées liée au caractère stigmatisant de ces quartiers est relative : en effet, si les cadres supérieurs déclarent moins souvent que les autres s'y sentir « très bien », aucun n'évalue négativement son bien-être dans le quartier. Il en est de même pour les membres des professions intermédiaires et petits indépendants, qui déclarent plus souvent que les employés et ouvriers qualifiés « se sentir très bien » et donnent moins souvent que la moyenne une appréciation négative de leur bien-être.

¹⁵ Les ouvriers et employés qualifiés et ouvriers et employés non qualifiés y représentent respectivement 48 % et 20 % de la population, les professions intermédiaires et petits indépendants, 17 %, et les cadres, 4 %, cf. section II. 1. E.

FIGURE 15 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES SELON LA PCS



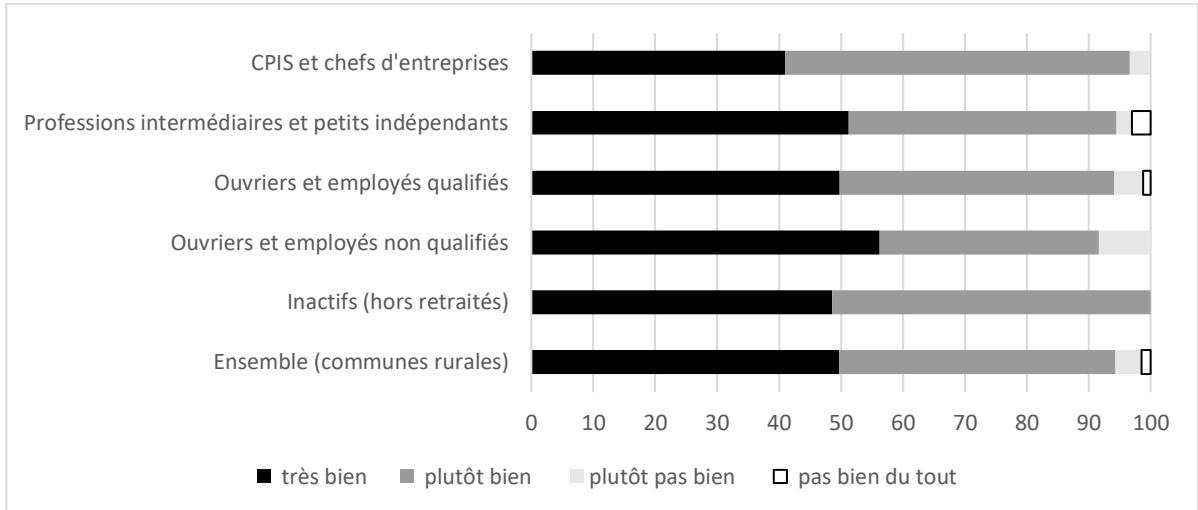
Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers de grands ensembles (n=419) ; données pondérées en pourcentages

Dans les communes rurales périurbaines, les petites villes périurbaines et les quartiers populaires en ville-centre, composés pour moitié de catégories populaires et où la part des cadres varie entre 11 % dans le périurbain rural et 19 % dans les quartiers populaires en ville-centre, on observe également des variations dans les manières d’apprécier le bien-être selon la PCS et selon le type de quartier.

Dans les communes rurales périurbaines, lieu d’accession à la propriété d’une maison individuelle des franges supérieures des classes populaires et des catégories intermédiaires¹⁶ associé à la « qualité de vie » dans les représentations communes, on constate, cependant, que ce sont les catégories polaires de l’espace social, minoritaires, qui se distinguent le plus dans leurs appréciations : les cadres et professions intellectuelles supérieures, en situation de sous-classement résidentiel, déclarent moins fréquemment que les autres « se sentir très bien » (-9 points) alors que les ouvriers et employés non qualifiés déclarent plus souvent que les autres « se sentir très bien » (+6 points). Chez ces derniers, les appréciations plutôt négatives sont aussi plus fréquentes que la moyenne (+5 points) (Figure 16).

¹⁶ Dans ces quartiers, on compte 40 % d’ouvriers et d’employés qualifiés, de 35 % de professions intermédiaires, 11 % d’employés et d’ouvriers non qualifiés et 11 % de cadres, cf. chapitre II - 1G « Deux communes rurales périurbaines ».

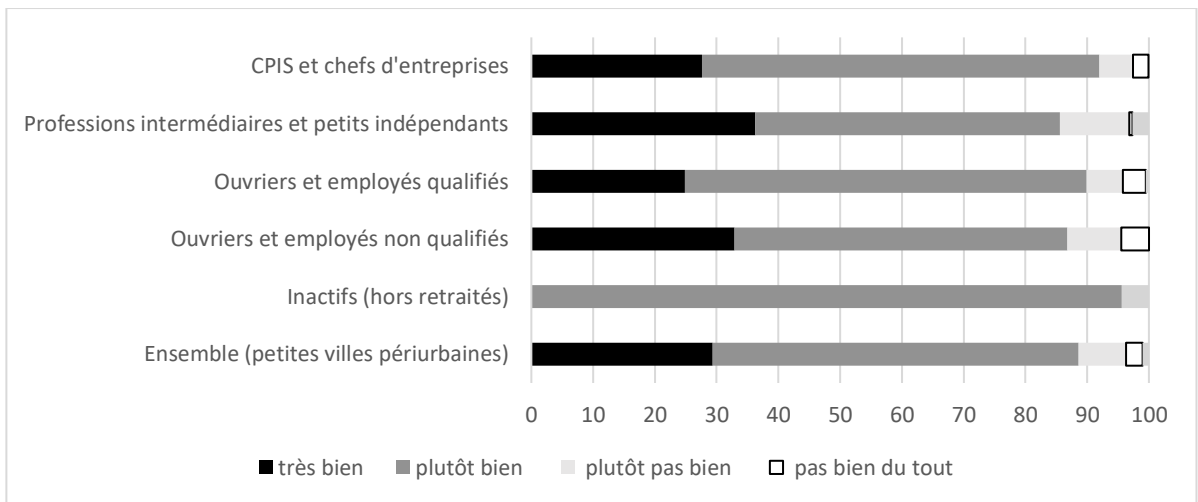
FIGURE 16 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des communes rurales périurbaines (n=309) ; données pondérées en pourcentages

Dans les petites villes périurbaines, à l'exception des inactifs, parmi ceux qui déclarent « se sentir très bien », les membres des professions intermédiaires sont surreprésentés (36 % contre 29 % en moyenne) et les ouvriers qualifiés sensiblement sous-représentés (25%) (Figure 17).

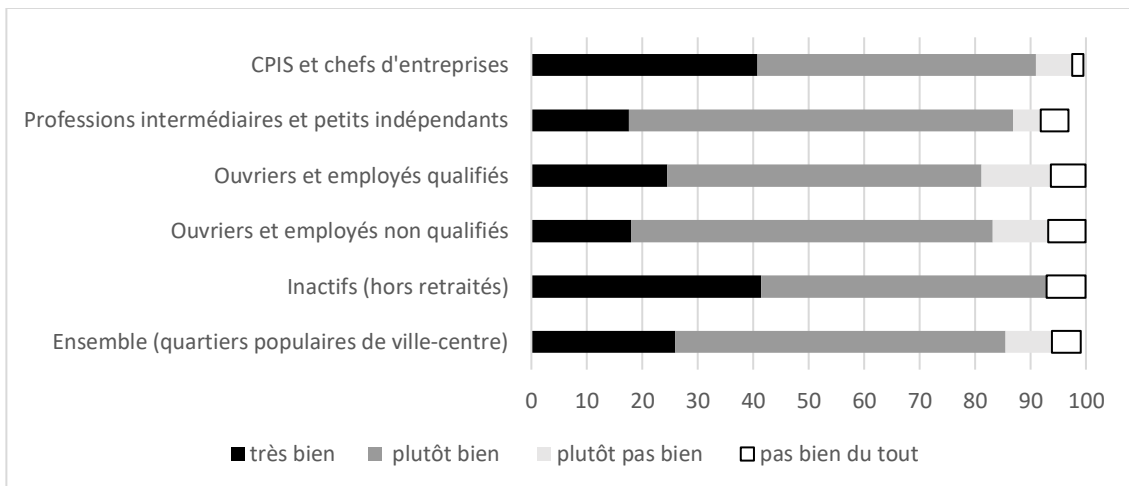
FIGURE 17 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES PETITES VILLES PÉRIURBAINES SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des petites villes périurbaines (n=328) ; données pondérées en pourcentages

Dans les quartiers populaires en ville-centre, ce sont les inactifs et les cadres qui disent plus fréquemment que les autres « se sentir très bien » (respectivement 42 % et 41 % contre 26 % en moyenne). Les membres des professions intermédiaires et petits indépendants et les ouvriers et employés non qualifiés sont sous-représentés (-8 points) (Figure 18).

FIGURE 18 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS POPULAIRES SELON LA PCS

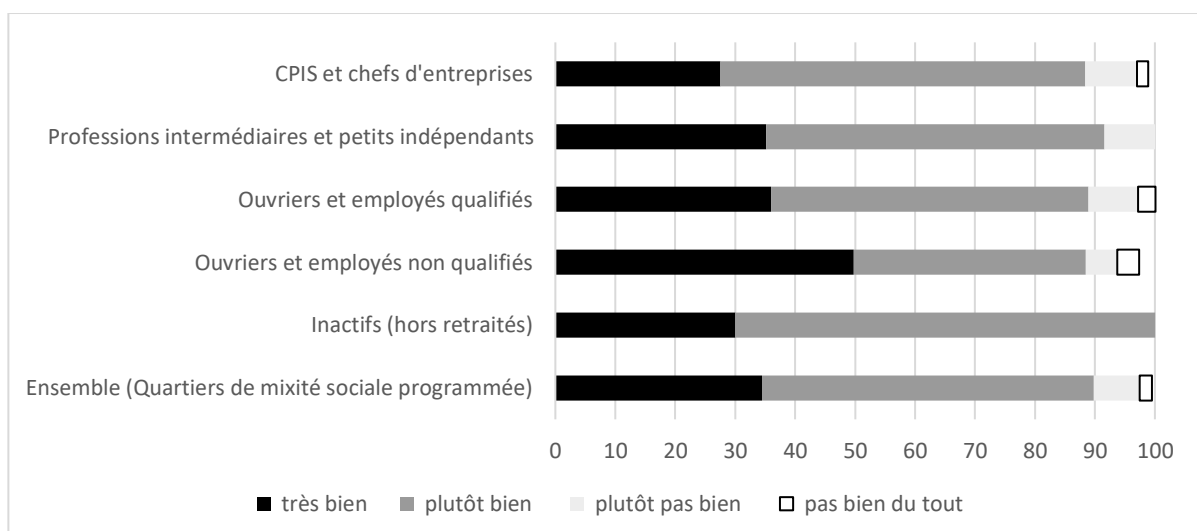


Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers populaires de ville-centre (n=378) ; données pondérées en pourcentages

Dans ces deux derniers types de quartier, on peut relever que c'est chez les catégories dont les membres donnent, plus souvent que les autres, une appréciation très positive de leur bien-être que l'on compte également la plus forte part d'appréciations négatives, ce qui témoigne de leur hétérogénéité interne.

Dans les quartiers de mixité sociale programmée enfin, où les catégories moyennes et supérieures sont majoritaires (les cadres représentent 28 % de la population et les professions intermédiaires 31 %) et où la part d'appréciations très positives s'élève à 35 %, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont moins souvent que les autres une appréciation positive (28 %). A l'inverse, les ouvriers et employés non qualifiés, minoritaires (9 %), déclarent une fois sur deux « se sentir très bien » (Figure 19).

FIGURE 19 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers de mixité sociale programmée (n=407) ; données pondérées en pourcentages

Ainsi, on constate que les manières d'évaluer le bien-être dans le quartier des différentes catégories sociales présentes ne se résument pas à un lien mécanique entre position sociale et profil du quartier. Les propriétés des quartiers ont des effets sur l'appréciation ceux qui y résident quelle que soit leur position sociale mais de manière variable. Les habitants de quartiers à composition sociale voisine n'apprécient pas de manière équivalente leur bien-être. Le désajustement entre position sociale et profil du quartier n'empêche pas certains habitants d'exprimer un certain bien-être parce qu'ils se sont « faits » à leur quartier. L'appréciation positive ne signifie pas non plus absence de situations douloureuses liées au désajustement.

Conclusion

Le quartier constitue un support de représentations pour la plupart des habitants. Les quartiers dont ils parlent sont divers : ils oscillent entre « le quartier institué », officiel, et « le quartier vécu », lieu d'usages et d'appropriations, ou encore mêlent les deux. Pour les deux tiers, le quartier correspond à une portion de territoire bien délimitée. Celle-ci correspond souvent au lieu pratiqué à pieds et plus largement à un espace proche, familier, associé aux activités quotidiennes (aux courses, aux activités de loisirs, au travail parfois, aux activités quotidiennes aussi des enfants) ou/et aux relations. Pour une part significative des individus, néanmoins, le quartier se limite à l'immeuble, la résidence ou la rue, surtout parmi les classes populaires et dans les grands ensembles en rénovation urbaine, ainsi que dans les petites villes et les communes rurales périurbaines. Dans ces derniers contextes, toutefois, la notion ne fait pas toujours sens. Enfin, pour une petite fraction des individus, le quartier désigne la commune entière.

Les jugements portés sur les quartiers habités, à travers les avantages ou les inconvénients qui leur sont reconnus, montrent que les individus sont plutôt satisfaits : les « avantages » sont dans l'ensemble plus nombreux que les inconvénients, et les « mécontents » forment moins de 15 % de la population. Ils sont cependant deux fois plus nombreux dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Les types d'avantages et d'inconvénients trouvés aux contextes habités varient en fonction du profil des individus – notamment du moment où ils se trouvent dans le cycle de vie – mais surtout des contextes eux-mêmes. Quartiers de ville-centre et de banlieue s'opposent alors par des avantages et des inconvénients symétriques, les contextes périurbains offrant certains avantages de la centralité mais aussi des inconvénients qui leurs sont propres. Cet axe de différenciation croise un second, qui oppose plutôt les quartiers populaires, notamment lorsqu'ils concentrent une part importante de logements sociaux, aux quartiers plus bourgeois.

L'appréciation résidentielle constitue un autre moyen d'appréhender les représentations du quartier et l'ajustement entre le profil social du quartier et la position sociale des habitants. La quasi-totalité des habitants ont une appréciation plutôt positive de leur bien-être résidentiel, et près de la moitié déclarent même s'y sentir « très bien ». Cette appréciation est plus fréquente chez les habitants les mieux dotés en atouts sociaux. Le lien n'est cependant pas mécanique et varie selon les contextes, tout comme le sentiment de faire partie des plus riches ou des plus pauvres. Enfin, le désajustement entre position sociale et profil du quartier n'empêche pas certains habitants d'exprimer un certain bien-être parce qu'ils se sont « faits » à leur quartier. Toutefois, l'appréciation globalement positive ne signifie pas non plus absence de situations douloureuses liées au désajustement.

Références citées

- AUTHIER J.-Y., 2008, « Les pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité », dans JAILLET M.-C., PERRIN E., MÉNARD F. (dir.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, Paris, Puca, coll. "Recherches", 180, p. 103-122.
- AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dir.), 2006, *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, la Découverte (Recherches), 293 p.
- BENOÎT-GUILBOT O., 1986, « Quartiers d'ortoirs, quartiers villages : constitutions d'images et enjeux de stratégies locales », dans Collectif, *L'Esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, Editions du CNRS, p. 127-156.
- BOURDIEU P., 1993, « Effets de lieux », dans BOURDIEU P. (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, p. 159-167.
- CARTIER M., COUTANT I., SIBLOT Y., MASCLET O., 2008, *La France des « petits-moyens »*, Paris, La Découverte.
- COLLECTIF, 1997, *Ces quartiers dont on parle*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 349 p.
- GIARD L., MAYOL P., 1980, *L'invention du quotidien. Volume 2 : Habiter, Cuisiner*, Paris, Gallimard.
- GRAFMEYER Y., 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans J.-Y. AUTHIER, C. BONVALET, J.-P. Lévy, (dir.), *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Presses Universitaires de Lyon, p. 35-52.
- LEFEBVRE H., 1967, « Quartier et vie de quartier », *Cahiers de l'IAURP*, n° 7.
- PAN KE SHON J.-L., 2005, « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et statistique*, 386, p. 3-35.
- PEREC G., 1974, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée.
- PRÉTECEILLE E. 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne, entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 62, p. 69-93.
- VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset/Le Monde.
- SCHWARTZ O., 2009, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La Vie des idées*, 22 septembre 2009.
URL : <https://laviedesidees.fr/Vivons-nous-encore-dans-une.html>

Les pratiques du quartier

PAR JEAN-YVES AUTHIER, ISABELLE MALLON

À la fin du XX^{ème} siècle, dans le prolongement d'écrits plus anciens (Wirth, 1938 ; Ledrut, 1968), plusieurs observateurs de la ville et de la vie urbaine annonçaient « la fin des quartiers » (Ascher, 1998), en tant que territoire et échelle des pratiques sociales, en raison de la mobilité accrue des citadins et de l'affaiblissement des « sociabilités de proximité » (Ascher, 1995 et 1998 ; Dubois-Taisne et Chalas (dir.), 1997). Depuis, plusieurs recherches menées dans différents types de contextes résidentiels ont produit des résultats qui invitent à nuancer fortement ce scénario, tout en donnant à voir des manières socialement et spatialement différenciées d'habiter un quartier (Leclerc-Olive et Duprez, 1997 ; Authier (dir.) et *al.*, 2001 ; Kokoreff, 2003). Qu'en est-il pour les personnes que nous avons interrogées, dans les terrains contrastés de notre enquête ?

Pour analyser cet autre registre des rapports au voisinage, nous avons exploré (dans le questionnaire) deux grands types d'activités :

– *des activités régulières*, effectuées au moins une fois par mois dans le quartier¹ : aller au bar ou dans un café ; faire du sport ; pratiquer une activité artistique ; aller dans un square, un jardin public ou un parc ; aller à la bibliothèque ou à la médiathèque ; fréquenter un lieu de culte – ou effectuées au moins une fois par semaine pour les courses ;

– *et des activités plus occasionnelles*, effectuées au moins une fois au cours des 12 derniers mois : faire un pique-nique, un barbecue, ou un apéritif dans un espace public ; aller au cinéma ; assister à une manifestation sportive (y compris un match d'enfant) ; aller voir une exposition ou aller au musée ; aller voir des spectacles (y compris un spectacle d'enfant à l'école) ; aller au restaurant (y compris dans un établissement de restauration rapide)².

Dans ce chapitre, nous traiterons d'abord successivement ces deux types d'activités pratiquées dans le quartier³. Nous dégagerons ensuite, à partir de leur combinaison, plusieurs modes d'investissement pratique du quartier, qui sont, à la fois, le fait de catégories différentes d'habitants, et inégalement observables selon les contextes résidentiels.

¹ Pour les deux communes rurales périurbaines, nous avons utilisé en lieu et place du terme « quartier », le terme « commune ». Dans la suite de ce texte, par commodité de langage, nous utiliserons uniquement le terme quartier.

² Nous avons également interrogé les enquêtés sur ces mêmes activités, régulières ou plus occasionnelles, réalisées hors de leur quartier.

³ Au fil de l'analyse, nous évoquerons aussi les activités régulières ou plus occasionnelles réalisées hors du quartier – car ce que fait, ou ne fait pas, un individu dans un lieu donné est en partie lié à ce qu'il fait, ou ne fait pas, dans d'autres lieux (Remy, 1996). Les comparaisons que nous effectuerons ponctuellement avec ces activités réalisées hors du quartier serviront ainsi à mieux saisir les investissements dans le quartier. Pour une analyse plus systématique des formes d'articulation entre pratiques locales et pratiques extra-locales, voir *infra* « Les formes spatiales et sociales de l'intégration ».

I. Les activités régulières

La quasi-totalité des habitants des quartiers enquêtés (94 %) pratiquent au moins une activité régulière à proximité de leur domicile. La classe modale correspond à deux activités et le nombre moyen est de 2,56. Parmi ces activités, faire ses courses constitue une pratique très largement partagée. Fréquenter les parcs, les squares ou les jardins publics est également un investissement ordinaire du quartier. Les autres pratiques sont moins courantes, certaines étant même très minoritaires, comme pratiquer une activité artistique ou fréquenter un lieu de culte (tableau 1)⁴.

TABLEAU 1. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER (ET EN DEHORS DU QUARTIER)

	% des individus qui déclarent...	
	Dans le quartier	Hors du quartier
Faire ses courses	84	57
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	60	56
Aller au café ou dans un bar	38	54
Faire du sport	33	37
Aller à la bibliothèque, médiathèque	24	17
Fréquenter un lieu de culte	16	13
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	9	13

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Variations locales et différenciations sociales

Ces pratiques sont en partie dépendante de l'offre locale, qui n'est pas la même dans les différents terrains de notre enquête, et varient donc fortement selon les contextes résidentiels (Tableau 2). Les écarts sont en particulier très marqués pour la fréquentation des bars et des cafés (de 9 % à Marolles et dans le quartier du Port à 83 % à la Croix-Rousse), pour la fréquentation des commerces (de 35 % dans le quartier du Port à 98 % aux Batignolles), pour la fréquentation des parcs, des squares ou des jardins publics (de 31 % à la Bâtie à 87 % aux Batignolles) et pour la fréquentation des bibliothèques ou des médiathèques (de 0 % à Marolles à 47 % dans le quartier du Port, où une médiathèque constitue le seul véritable équipement du quartier). Ces écarts de fréquentation sont bien sûr fonction de l'offre en commerces et services des différents quartiers, certains comme la Zac du Bon Lait, le quartier du Port, Armstrong, ou encore Les Navigateurs ne disposant que de peu de bars ou cafés ou encore de commerces, et Marolles d'aucune bibliothèque⁵.

⁴ Hors du quartier, la hiérarchie est à peu près la même, mais avec des pourcentages moins élevés, sauf pour la fréquentation des bars et, dans une moindre mesure, pour les activités sportives et artistiques. Le fort écart observable pour les courses est en partie lié sans doute à la temporalité de la question : « Faites-vous des courses au moins une fois par semaine : dans votre quartier ? à l'extérieur de votre quartier ? ».

⁵ Par exemple dans le quartier du Port, où l'unique commerce est une boulangerie, seuls 35 % des habitants déclarent faire leurs courses dans le quartier.

TABLEAU 2. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS

	Courses	Café, bar	Activités Sportives	Activités artistiques	Parcs squares	Bibliothèques	Lieux de culte
Ainay	96	61	45	15	45	34	32
Auteuil	96	52	40	2	68	9	24
Croix-Rousse	97	83	42	22	73	33	6
Batignolles	98	68	42	10	87	24	17
Grange Rouge	82	16	21	6	41	16	11
Riquet	94	43	41	16	66	31	14
ZAC du Bon Lait	85	23	40	5	65	32	12
Quartier du Port	35	9	26	4	64	47	5
Armstrong	82	21	16	4	66	23	17
Navigateurs	65	11	24	6	52	24	27
Tour du Pin	74	29	27	9	50	24	17
Montereau	75	29	28	9	60	17	13
La Bâtie	86	20	17	5	31	19	8
Marolles	70	9	30	4	52	0	8

Mode de lecture : 96 % des habitants d'Ainay font des courses de leur quartier

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les écarts sont en particulier très marqués pour la fréquentation des bars et des cafés (de 9 % à Marolles et dans le quartier du Port à 83 % à la Croix-Rousse), pour la fréquentation des commerces (de 35 % dans le quartier du Port à 98 % aux Batignolles), pour la fréquentation des parcs, des squares ou des jardins publics (de 31 % à la Bâtie à 87 % aux Batignolles) et pour la fréquentation des bibliothèques ou des médiathèques (de 0 % à Marolles à 47 % dans le quartier du Port, où une médiathèque constitue le seul véritable équipement du quartier). Ces écarts de fréquentation sont bien sûr fonction de l'offre en commerces et services des différents quartiers, certains comme la Zac du Bon Lait, le quartier du Port, Armstrong, ou encore Les Navigateurs ne disposant que de peu de bars ou cafés ou encore de commerces, et Marolles d'aucune bibliothèque⁶.

Ces différentes pratiques sont aussi socialement différenciées⁷. Les écarts sont peu importants pour les activités artistiques et la fréquentation des commerces, c'est-à-dire pour l'activité régulière la plus rare et l'activité la plus commune. Dans le premier cas, deux catégories sont légèrement sur-représentées : les cadres à dominante culturelle et les médiateurs, et seuls les enfants d'immigrés sont sous-représentés. Dans le deuxième cas, les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les individus les plus fortunés (6000 euros mensuels ou plus) et les plus diplômés (Bac + 5 ou plus), les retraités (âgés de 60 à 74 ans) et les individus installés depuis longtemps dans leur logement et dans leur quartier (20 ans ou plus), sont légèrement sur-représentés ; tandis que les ouvriers qualifiés, les employés de la fonction publique (et policiers), les détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, les locataires du logement social et les enfants d'immigrés font moins leurs courses dans le quartier.

⁶ Par exemple dans le quartier du Port, où l'unique commerce est une boulangerie, seuls 35 % des habitants déclarent faire leurs courses dans le quartier.

⁷ Ce qui contribue également aux variations locales précédemment observées, puisque la composition sociale des quartiers n'est pas la même.

Les autres pratiques sont plus clivées. Pour chacune d'entre elles, à l'exception de la fréquentation des lieux de culte, le niveau de revenu et le diplôme sont très discriminants : la pratique augmente à mesure que les revenus et le niveau d'études augmentent⁸. De surcroît, selon les pratiques, d'autres caractéristiques jouent également. Ainsi, la fréquentation des bars ou des cafés concerne davantage les hommes que les femmes. Elle constitue aussi une pratique plus répandue chez les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les petits indépendants, les locataires du secteur privé, les individus récemment installés dans leur logement et leur quartier (moins de 2 ans) et les « natifs ». A l'inverse, les personnes âgées de 75 ans ou plus, les familles monoparentales, les inactifs (hors retraités), les employés (toutes catégories), les locataires du logement social, les immigrés et les enfants d'immigrés se distinguent par une faible propension à fréquenter les bars ou les cafés de leur quartier.

La fréquentation des parcs (des squares, des jardins publics) est, sans surprise, une pratique du quartier qui concerne davantage les couples avec enfants. En partie pour cette raison, elle est aussi une pratique plus commune aux individus d'âges intermédiaires (30-44 ans) et aux habitants ayant déjà une certaine ancienneté de résidence dans le quartier (de 5 à 9 ans). Outre ces catégories, deux autres sous-populations sont ici sur-représentées : les chômeurs et les inactifs (hors retraités). À l'opposé, les personnes âgées de 75 ans ou plus, les retraités, mais aussi les étudiants et les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) sont beaucoup moins enclins à fréquenter les parcs situés à proximité de leur domicile.

Les caractéristiques des habitants qui fréquentent le plus les bibliothèques (ou les médiathèques) sont assez proches. Comme pour les parcs, il s'agit des couples avec enfants, des individus d'âges intermédiaires (30-44 ans) et des habitants installés dans le quartier depuis plusieurs années (5-9 ans ou 10-19). De même, ceux qui sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir cette pratique sont les personnes âgées de 75 ans ou plus (et les personnes les plus jeunes), les étudiants et les ouvriers (non qualifiés). Dans ces deux configurations, d'autres catégories sociales se distinguent : dans la première, les cadres à dominante culturelle et les médiateurs ; dans la deuxième, les couples sans enfants, les solos et les cadres à dominante économique.

La fréquentation des lieux de culte est fortement corrélée à l'âge : elle augmente à mesure que l'âge augmente, jusqu'à atteindre un taux proche de 30 % pour les personnes âgées de 75 ans ou plus. En partie pour cette raison, cette pratique du quartier augmente aussi avec l'ancienneté de résidence (dans le logement et dans le quartier). Logiquement, les retraités sont ici sur-représentés et les étudiants sont, à l'inverse, sous-représentés. Dans ce registre, deux autres sous-populations se caractérisent par des taux (relativement) élevés de pratiquants : les couples avec enfants (qui s'opposent aux familles monoparentales, sous-représentées) et les immigrés. En revanche, il n'y a pas ici d'écarts significatifs selon les PCS, à une seule exception constituée par les médiateurs, qui se caractérisent par une faible propension à fréquenter les lieux de culte.

⁸ Pour la fréquentation des lieux de culte, les individus les plus fortunés (6000 euros et plus) sont (proportionnellement) les plus nombreux à avoir cité cette pratique, mais le taux de pratiquants n'augmente pas avec le revenu (les individus disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1000 euros sont, par exemple, plus nombreux que les individus disposant d'un revenu mensuel compris entre 3000 et 3999 euros à partager cette pratique). Et l'on n'observe aucun écart significatif selon le niveau d'études.

Enfin, pratiquer une activité sportive dans son quartier est, au contraire, très lié à la PCS des individus. La proportion d'enquêtés ayant déclaré cette pratique progresse en effet à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, en passant du simple au double, pour les employés de la fonction publique (et policiers), les ouvriers non qualifiés et les employés de services aux particuliers, d'un côté, et pour les cadres à dominante économique, les petits indépendants et les cadres à dominante culturelle, de l'autre. Cette pratique oppose également deux autres catégories : les propriétaires, plutôt enclins à faire du sport à proximité de leur domicile, et les locataires du logement social, qui le sont beaucoup moins. À ces derniers s'ajoutent ici les personnes âgées de 75 ans ou plus, les chômeurs, les inactifs, et les enfants d'immigrés.

Les combinaisons des activités régulières

Si l'on prend à présent en considération l'ensemble des activités régulières déclarées par les enquêtés, il apparaît (tableau 3) que 23 % n'ont pas, ou ont peu, d'activité (0 ou 1), et qu'à l'opposé 28 % en cumulent un grand nombre (4 ou plus).

TABLEAU 3. NOMBRE D'ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER

	% des individus qui déclarent...
0 ou 1 activité	23
2 activités	24
3 activités	25
4 activités ou plus	28

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les profils, spatiaux et sociaux, de ces deux populations sont extrêmement contrastés. Du côté des contextes résidentiels, les habitants des quartiers gentrifiés et des quartiers bourgeois, mais aussi celui de Riquet, sont à la fois fortement sur-représentés parmi les individus qui cumulent un grand nombre d'activités et fortement sous-représentés parmi ceux qui déclarent zéro ou une activité. Dans tous les autres types de quartiers, c'est l'inverse. Les écarts sont ainsi considérables, par exemple, à Lyon, entre la Croix-Rousse (où 53 % des enquêtés cumulent quatre activités ou plus) et Grange Rouge (où 42 % des enquêtés ont, au contraire, déclaré zéro ou une activité), ou, en région parisienne, entre le quartier des Batignolles (49 % de « 4 activités ou plus ») et le quartier des Navigateurs à Choisy (44 % de « 0 ou 1 activité »).

Comme nous l'avons évoqué précédemment, ces écarts sont en partie liés aux inégalités qui existent, entre les différents terrains de notre enquête, en matière d'offre d'activités régulières. Mais elles sont aussi l'expression de pratiques du quartier socialement différenciées. Dans ce registre, un clivage très net oppose, d'un côté, les habitants des ménages les plus fortunés (4000 euros mensuels ou plus) et les plus diplômés (Bac + 5 ou plus), les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les petits indépendants et les médiateurs, qui ont (tous) une forte propension à cumuler un grand nombre d'activités régulières, et de l'autre, les habitants faiblement diplômés (avec un niveau d'études inférieur au Bac), aux revenus modestes (entre 1000 et 1999 euros mensuels), ouvriers ou employés, qui au contraire sont (tous) sur-représentés dans la catégorie des individus qui n'ont pas, ou qui ont peu, d'activités régulières. Dans cette catégorie figurent aussi les personnes âgées de 75 ans ou plus, les enfants d'immigrés et les locataires du logement social (qui ici s'opposent aux locataires du privé).

Outre ces déterminants spatiaux et sociaux, le fait de cumuler un nombre plus ou moins grand d'activités régulières au sein de son quartier est-il lié au temps que les individus y passent au quotidien ? Pour le savoir, nous avons examiné deux indicateurs : le nombre de départs en week-end (au cours des 12 derniers mois) et, pour les actifs, le nombre d'heures de travail hebdomadaire⁹ (Tableau 4). Dans les deux cas, le nombre d'activités pratiquées n'augmente pas avec le temps de présence dans le quartier. Au contraire, dans les deux cas, ce sont les individus qui sont les plus souvent absents de leur quartier qui ont la plus forte propension à pratiquer un nombre élevé d'activités (4 ou plus).

TABEAU 4. TEMPS DE PRÉSENCE ET ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER

	0 ou 1 activité	2 activités	3 activités	4 activités ou plus	Total
Nombre de départs en week-end (1)					
• <i>Au moins une fois par mois</i>	18	19	27	36	100
• <i>5 ou 6 fois par an</i>	18	18	29	35	100
• <i>Plus rarement</i>	22	27	24	26	100
• <i>Jamais</i>	33	29	20	18	100
<i>Ensemble</i>	23	24	25	28	100
Heures de travail (2)					
• <i>Moins de 36 heures</i>	25	25	23	26	100
• <i>De 36 à 42 heures</i>	26	24	24	26	100
• <i>43 heures et plus</i>	18	18	28	36	100
<i>Ensemble</i>	23	23	25	29	100

(1) Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

(2) Champ : Ensemble des enquêtés actifs occupés (n=1523) ; données pondérées

Ces résultats confirment les conclusions de l'Enquête « Rapports résidentiels » (Authier (dir.) *et al*, 2001), qui montrait que l'ancrage dans un quartier n'est pas exclusif de formes de mobilités, et qu'au contraire, ce sont bien souvent les individus les plus mobiles qui investissent le plus leur quartier. D'ailleurs, si l'on considère ici conjointement les activités régulières pratiquées dans et en dehors du quartier, il apparaît que les enquêtés qui pratiquent telle ou telle activité à proximité de leur domicile sont souvent nombreux à pratiquer aussi cette activité à l'extérieur de leur quartier.

⁹ Une partie des actifs (20 % environ) travaillent à leur domicile ou dans leur quartier pour une partie ou la totalité de leur temps de travail. Nous n'avons pas exclu ces actifs dans ce traitement.

TABLEAU 5. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS ET HORS DU QUARTIER

	% des individus (parmi ceux ayant déclaré pratiquer cette activité dans leur quartier) qui déclarent hors du quartier...
Aller au café dans un bar	78
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	70
Faire du sport	53
Faire ses courses ¹⁰	52
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	46
Fréquenter un lieu de culte	37
Aller à la bibliothèque, médiathèque	33

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si le nombre d'activités régulières pratiquées dans le quartier n'est pas lié au temps que les individus y passent au quotidien, il existe en revanche une forte corrélation entre la manière dont les individus pensent et projettent temporellement leur installation dans leur logement et leur quartier et le fait d'en pratiquer peu ou beaucoup. En effet, les enquêtés qui considèrent leur logement comme « un point de passage »¹¹ et ceux qui ont pour projet de déménager hors de leur quartier dans les deux ans sont (proportionnellement) les plus nombreux à avoir déclaré aucune ou une seule activité. Inversement, les individus pour lesquels leur logement constitue « une étape importante » et les individus qui n'envisagent pas de quitter leur quartier dans les deux ans sont (proportionnellement) les plus nombreux à cumuler un grand nombre d'activités (4 ou plus)¹².

II. Les activités occasionnelles

Ces activités, qui fournissent également des occasions de co-présence ou de rencontres, planifiées ou imprévues, sont plus rarement intégrées dans les enquêtes quantitatives qui cherchent à documenter les rapports effectifs des habitants à leur quartier : ainsi, faire un pique-nique, un barbecue ou un apéritif dans un espace public, assister à un match d'enfant, ou aller voir un spectacle d'enfant à l'école, sont autant de manières d'investir les espaces du quartier qui étaient absentes de l'Enquête « Rapports résidentiels » (Authier (dir.) et al, 2001). Moins souvent étudiées, elles sont aussi moins déclarées par nos enquêtés : plus du quart (26 %) ne déclare aucune de ces activités. Leur nombre moyen est de 1,49 et la classe modale correspond à une activité. De surcroît, ces différentes activités plus occasionnelles concernent au plus 23 % des enquêtés, à l'exception de la fréquentation de restaurants, qui apparaît aussi répandue que celle des parcs (tableau 6)¹³.

¹⁰ À nouveau la temporalité de la question relative aux courses (cf. *supra*) explique sans doute ce faible pourcentage.

¹¹ La question posée était la suivante : « Diriez-vous que votre logement actuel est : 1. Un point de passage, 2. Une étape importante, 3. Un aboutissement, 4. Rien de cela ».

¹² Ces résultats confirment également les conclusions de l'Enquête « Rapports résidentiels » (Authier (dir.) et al, 2001).

¹³ À l'inverse des activités régulières, les activités occasionnelles sont davantage pratiquées à l'extérieur du quartier. Elles apparaissent ainsi bien plus comme des loisirs urbains que des pratiques du quartier.

TABEAU 6. LES ACTIVITÉS PLUS OCCASIONNELLES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER ET EN DEHORS

	% des individus qui déclarent...	
	Dans leur quartier	Hors de leur quartier
Aller au restaurant (y compris restauration rapide)	59	82
Faire un pique-nique, un barbecue, un apéritif dans l'espace public	23	39
Aller au cinéma	23	60
Assister à un spectacle (y compris gratuit, d'enfant ou d'école)	23	51
Aller voir une exposition ou aller au musée	16	53
Assister à une manifestation sportive (y compris gratuite ou enfants)	12	26

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Des contrastes locaux souvent plus affirmés et parfois plus inattendus que pour les activités régulières

Plus encore que les activités régulières, les activités occasionnelles sont en partie dépendantes de l'offre locale. Difficile en effet de se rendre au cinéma dans son quartier lorsque cet équipement en est absent, comme à La Bâtie, à Marolles, aux Navigateurs, à Grange Rouge ou au quartier du Port¹⁴ ! En revanche, à Armstrong, la proximité du cinéma Gérard Philippe en fait une activité aussi déclarée (32 %) que dans le quartier bourgeois d'Ainay (34 %). Mais le cinéma est aussi davantage fréquenté dans les quartiers gentrifiés, ainsi qu'à Riquet, ce qui contribue là encore à rapprocher ce quartier anciennement populaire des quartiers gentrifiés. De même, la proximité relative du parc des Princes et du stade de Roland-Garros à Auteuil, du stade de Gerland à la ZAC du Bon Lait, peut expliquer en partie le fait que leurs habitants fréquentent davantage que les autres des manifestations sportives (respectivement 20 % et 26 % contre 12 % pour l'ensemble des enquêtés). Ce poids de l'offre apparaît de manière plus éclatante encore pour les restaurants. Les habitants des quartiers les plus centraux déclarent beaucoup plus y aller que les habitants des quartiers périphériques : entre 80 % (à Auteuil) et 93 % (aux Batignolles) des habitants des quartiers bourgeois et gentrifiés¹⁵ fréquentent les restaurants de leur quartier, alors que les habitants des quartiers plus excentrés sont nettement sous-représentés dans cette activité (environ un habitant sur trois à Grange Rouge et au quartier du Port, un sur quatre à Armstrong et aux Navigateurs, 8 % seulement à la Bâtie). En effet, la densité et la diversité de l'offre de restaurants, maximales dans les quartiers gentrifiés et bourgeois, s'affaiblissent au fur et à mesure qu'on s'éloigne des espaces les plus centraux. C'est ce qui expliquerait que le quartier de Riquet et la ZAC du Bon Lait soient également surreprésentés dans cette activité, mais de manière plus mesurée. De manière plus surprenante, les apéritifs, barbecues et pique-niques dans l'espace public, a priori moins dépendants d'équipements spécifiques, sont nettement plus fréquents dans les quartiers gentrifiés, et dans une moindre mesure à la ZAC du Bon Lait. Cet usage de l'espace public est en revanche plus rare dans les quartiers périphériques, aussi bien dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, que dans les quartiers périurbains, de petite ville ou de campagne. L'amplitude des écarts est moins marquée pour les spectacles, dont la fréquentation varie

¹⁴ Sauf à avoir une conception très élargie du quartier, comme c'est le cas de quelques enquêtés de ces quartiers.

¹⁵ Les habitants des Batignolles et de la Croix-Rousse sont les seuls à fréquenter davantage les restaurants de leur quartier (respectivement 89 et 93 %) que ceux situés en dehors (respectivement 83 et 87 %).

peu entre les quartiers, sinon à Croix-Rousse où elle est maximale (42 %) et à Marolles où elle s'effondre (4%).

Des pratiques structurées principalement par le diplôme, le revenu, la catégorie sociale et l'âge

Comme pour les activités régulières, ce sont le diplôme et le revenu qui ont les effets les plus nets, et souvent les plus linéaires, sur les activités plus occasionnelles. Plus on est diplômé, plus on est riche, et plus on déclare aller au restaurant, participer à des apéritifs ou des pique-niques, aller au cinéma, assister à des spectacles, visiter des expositions ou des musées dans son quartier. Logiquement, la déclaration de ces activités suit la hiérarchie sociale : les catégories supérieures (chefs d'entreprise, cadres à dominante économique comme à dominante culturelle) se distinguent ici nettement des classes populaires (employés et ouvriers, qualifiés ou non), avec des déclarations deux à quatre fois plus fréquentes selon les activités. Les professions intermédiaires se situent le plus souvent dans la moyenne. Quelques fractions d'entre elles sont cependant légèrement surreprésentées dans certaines activités : les professions intermédiaires administratives et techniques vont davantage au restaurant dans leur quartier, les médiateurs y font plus souvent des pique-niques ou des apéritifs et fréquentent davantage les cinémas, les petits indépendants se rendent plus souvent au restaurant, font plus de pique-niques ou d'apéritifs et visitent davantage musées et expositions. Seule exception notable : la fréquentation des manifestations sportives, qui présente peu de variations sociales, à l'inverse de la pratique régulière d'activités sportives dans le quartier, très fortement variable selon le revenu, le diplôme et la PCS. Seules les familles avec enfants déclarent un peu plus souvent que les autres types de ménage assister à de telles manifestations dans leur quartier, sans doute parce qu'y sont inclus les compétitions d'enfants.

Selon les activités, d'autres variations peuvent être relevées : ainsi la fréquentation des restaurants du quartier est plutôt une pratique de la jeunesse, étudiante ou en emploi. Les 18-29 ans, les étudiants et les actifs en emploi y sont surreprésentés. Elle est également davantage attestée pour les habitants ayant emménagé récemment (depuis moins de 5 ans) dans le quartier ou dans leur logement, et beaucoup plus déclarée par les locataires du privé que par les autres habitants. À l'inverse, les habitants les plus anciens, les retraités et les personnes âgées de 75 ans ou plus, les familles monoparentales, les locataires du parc social, les immigrés et les enfants d'immigrés déclarent beaucoup moins souvent que les autres fréquenter les restaurants de leur quartier.

La participation à des barbecues, des pique-niques ou des apéritifs dans le quartier correspond davantage à un autre âge de la vie : les couples avec enfants, et les 30-44 ans, sont en effet les plus nombreux à déclarer ces pratiques. Ils s'opposent aux couples sans enfants et aux solos, fortement sous-représentés dans cette pratique. Cette activité est également plus attestée chez les habitants déjà anciens dans le quartier (entre 10 et 19 ans) et chez les locataires du privé. Comme pour les restaurants, les locataires du parc social, les retraités et les personnes âgées (de plus de 60 ans) participent moins à ces rassemblements conviviaux dans l'espace proche de leur domicile. C'est également moins le cas pour les habitants les plus anciens dans le quartier ou dans leur logement (plus de 20 ans), et pour ceux qui vivent en maison.

La fréquentation du cinéma de quartier est plus importante pour les propriétaires et pour ceux qui vivent depuis plus de 20 ans dans le quartier ou dans leur logement. Elle est en revanche peu citée par les personnes qui vivent en maison, par les chômeurs, par les personnes ayant emménagé dans leur logement ou dans le quartier depuis moins de deux ans, ainsi que par les immigrés et les enfants

d'immigrés. Assister à des spectacles dans le quartier est surtout le fait des couples avec enfants, des 30-44 ans et des inactifs. Là encore, la possibilité offerte dans le questionnaire d'inclure parmi ces spectacles les spectacles d'école ou d'enfants joue sans doute un rôle dans cette surreprésentation. Les personnes ayant une ancienneté moyenne (5 à 9 ans) dans le quartier sont également plus représentées. En revanche, les catégories d'âge extrêmes (18-29 ans et 75 ans et plus), les retraités et les étudiants semblent désinvestir cette activité.

Visiter des expositions et aller au musée dans son quartier est plus fréquent chez les habitants les plus anciens (plus de 20 dans le quartier et dans le logement) et les plus âgés (plus de 60 ans), retraités, propriétaires de leur logement ou vivant en maison. Cette pratique est au contraire particulièrement délaissée par les plus jeunes de nos enquêtés (18-29 ans), ayant emménagé dans le quartier depuis moins de 2 ans, les chômeurs, les locataires du parc social, les personnes immigrées ou les enfants d'immigrés.

Diversité des activités occasionnelles

Comme leur nom l'indique, les activités occasionnelles fournissent des occasions plus épisodiques d'investissement dans le voisinage. La plupart des enquêtés (55 %) n'investissent d'ailleurs pas (26 %) ou peu (29 %) leur quartier de cette manière (tableau 7) : l'investissement du quartier se fait d'abord par les activités régulières. Mais l'examen du nombre d'activités occasionnelles permet d'identifier des populations et des quartiers pour lesquels elles constituent une part importante de la vie de quartier, alors particulièrement animée.

TABLEAU 7. NOMBRE D'ACTIVITÉS OCCASIONNELLES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER

	% des individus qui déclarent...
0 activité	26
1 activité	29
2 activités	21
3 activités ou plus	23

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ainsi, comme pour les activités régulières, c'est dans les quartiers bourgeois et surtout dans les quartiers gentrifiés que se concentrent les habitants les plus concernés par un grand nombre (et donc une grande diversité) d'activités occasionnelles : à la Croix Rousse et aux Batignolles, on compte deux fois plus d'enquêtés déclarant plus de deux activités que dans le reste de la population, et à Ainay une fois et demie plus. Le quartier de Riquet se distingue également, avec 38 % de ses habitants déclarant 3 activités occasionnelles ou plus. En revanche, là encore, c'est à Grange Rouge et dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, aux Navigateurs et à Armstrong, et dans les communes rurales périurbaines, à La Bâtie et à Marolles, que ces activités sont le plus absentes. Les habitants des quartiers de mixité sociale programmée sont les plus nombreux à ne déclarer qu'une activité, sans doute en raison d'équipements peu nombreux dans ces quartiers plutôt résidentiels.

Ces contrastes locaux sont également, comme nous l'avons montré, la traduction de pratiques socialement différenciées. Sans surprise, les catégories qui cumulent de nombreuses activités occasionnelles sont les mêmes que celles qui sont surreprésentées dans chacune de ces activités. Ainsi, plus on est diplômé, plus on est riche, plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, et plus on déclare un

grand nombre d'activités occasionnelles dans le quartier. Les cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent ainsi beaucoup plus souvent que les autres plus de deux activités, alors que les membres des catégories populaires sont ceux qui en déclarent le moins. Là encore, le nombre d'activités occasionnelles obéit aux mêmes variations sociales que le nombre d'activités régulières. Développer de nombreuses activités occasionnelles dans son quartier semble également privilégié par les couples avec enfants, les 30-44 ans, mais aussi les propriétaires. A l'inverse, les personnes très âgées (75 ans et plus), les inactifs et les retraités, les locataires du social et les enfants d'immigrés sont ceux qui déclarent le faible nombre d'activités de ce type.

Enfin, comme les activités régulières, les activités occasionnelles ne sont pas d'abord le fait des habitants qui passent le plus de temps dans leur quartier. De manière contre-intuitive là encore, ce sont les moins présents qui déclarent le plus grand nombre d'activités occasionnelles dans leur quartier. Ainsi, les personnes qui travaillent plus de 42 h par semaine sont surreprésentées parmi les habitants déclarant au moins 3 activités occasionnelles dans leur quartier (36 %). De même, ceux qui partent assez souvent en week-end (d'une fois par mois environ à 5 ou 6 fois par an) sont surreprésentés dans des proportions comparables (32 %), tout comme ceux qui partent en vacances au moins 6 semaines (35 %), ou ceux qui disposent d'une résidence secondaire (32%), qu'elle leur appartienne ou non. A l'inverse, sont très fortement surreprésentées parmi celles qui ne déclarent aucune activité les personnes qui ne partent jamais en week-end (40%) et celles qui ne partent pas ou peu (moins d'une semaine) en vacances (respectivement 43% et 33 %).

III. Les modes d'investissement pratique du quartier

À partir de ces deux registres d'activités, il est possible de dégager quatre modes d'investissement pratique du quartier (Tableau 8). La distribution de ces quatre types confirme que l'investissement du quartier se fait d'abord par les activités régulières. Elle montre aussi que les activités occasionnelles renvoient assez rarement à un investissement occasionnel du quartier, et qu'elles ont beaucoup plus tendance à s'ajouter à des activités régulières, dans une logique de cumul, qu'à les remplacer, dans une logique de compensation. Plus globalement, elle fait apparaître que le quartier est pour une part importante de nos enquêtés un espace habité, mais qu'il ne l'est pas pour tous, et qu'il ne l'est pas de la même manière.

Dans la continuité des tendances précédemment mises en évidence, les investissements du quartier les plus forts et les plus faibles sont fortement différenciés selon le revenu, le diplôme, la PCS et l'âge. Le revenu fait ainsi varier de manière linéaire le nombre d'activités : 48 % des personnes déclarant moins de 1000 euros mensuels ont peu ou pas d'activité ; 56 % des enquêtés déclarant un revenu de 6000 euros ou plus en pratiquent à l'inverse beaucoup. Le niveau de diplôme joue exactement de la même manière. Sans surprise, le fait de pratiquer peu ou beaucoup d'activités suit la hiérarchie sociale, elle-même étroitement liée aux deux premiers facteurs : les ouvriers et les employés sont surreprésentés parmi ceux qui déclarent peu ou pas d'activités (46 % pour les ouvriers et les employés qualifiés et 48 % pour les non qualifiés) ; à l'opposé, une même proportion (48 %) de cadres, professions intellectuelles supérieures ou chefs d'entreprises pratique beaucoup d'activités. Les professions intermédiaires et les petits indépendants se situent entre les deux, avec toutefois une plus forte variation à l'intérieur de cet ensemble (43 % des petits indépendants déclarent beaucoup d'activités, ce qui n'est le cas que de 38 % des médiateurs, et de 33 % des professions intermédiaires administratives ou techniques). L'âge a des effets plus contrastés. Trois catégories se distinguent : les

30-44 ans, par de nombreuses activités ; les plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (75 ou plus), par de faibles pratiques du quartier. Ces résultats vont à l'encontre d'une vision commune¹⁶ du quartier comme espace de proximité surinvesti par les laissés pour compte de la mobilité, membres des catégories populaires, personnes âgées ou femmes au foyer, ou au contraire délaissé par les membres des classes supérieures nomades, comme l'avait déjà montré, dans les quartiers anciens de centre-ville, l'enquête *Du Domicile à la ville* (Authier (dir.) et al., 2001). Les catégories réputées peu mobiles investissent plus rarement de manière intense leur quartier, alors que les catégories réputées les plus mobiles conjuguent de forts investissements dans le quartier avec des activités nombreuses au-delà de ses limites. En revanche, l'enquête conforte une représentation plus commune en termes d'âge : le quartier est un espace fortement investi et animé au quotidien, dans de multiples espaces et temporalités, par les familles avec enfants et les 30-44 ans.

TABLEAU 8. LES MODES D'INVESTISSEMENT PRATIQUE DU QUARTIER

	% des individus qui déclarent...
Pas ou peu d'activités • <i>Activités régulières 0-1 ou 2</i> • <i>Activités occasionnelles 0 ou 1</i>	36
Peu d'activités et des activités plutôt occasionnelles • <i>Activités régulières 0-1 ou 2</i> • <i>Activités occasionnelles 2 ou 3 et plus</i>	11
De nombreuses activités régulières, mais peu d'activités occasionnelles • <i>Activités régulières 3 ou 4 et plus</i> • <i>Activités occasionnelles 0 ou 1</i>	20
Beaucoup d'activités régulières et occasionnelles • <i>Activités régulières 3 ou 4 et plus</i> • <i>Activités occasionnelles 2 ou 3 et plus</i>	33
Ensemble	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

D'autres facteurs ont une influence beaucoup plus limitée. Ainsi, en termes de statuts d'occupation, il existe une différenciation marquée entre les locataires du secteur social et les locataires du secteur privé ; les premiers sont fortement sur-représentés parmi ceux qui déclarent peu ou pas d'activités (47 %), les seconds à l'inverse parmi ceux qui déclarent beaucoup d'activités (38 %), mais ces derniers ne se distinguent pas des propriétaires (37 %). À l'intérieur des différents types de ménages, seuls les couples avec enfants se distinguent par une plus forte propension à cumuler un grand nombre d'activités (39 %). L'ancienneté de résidence, qui joue fortement sur d'autres formes d'inscription locale¹⁷ a également ici des effets limités : seuls les habitants les plus récemment installés (moins de 2 ans) se démarquent par un faible nombre d'activités (44 % déclarent peu ou pas d'activités). Enfin, on ne repère aucune différenciation selon le sexe¹⁸.

¹⁶ Et parfois scientifique (Ascher, 1995 et 1998 ; Dubois-Taisne et Chalas (dir.), 1997).

¹⁷ Voir les sections précédentes consacrées aux relations de voisinage.

¹⁸ Les deux catégories intermédiaires, d'investissements plus modéré dans le quartier, sont beaucoup moins marquées socialement. Pour ces deux catégories, on observe en effet très peu de variations. Les enfants

Ces différents modes d'investissement du quartier sont également contrastés selon les contextes résidentiels : les modes intenses sont massivement observés dans les quartiers gentrifiés. À la Croix-Rousse et aux Batignolles, près des deux tiers des habitants cumulent de nombreuses activités, régulières et occasionnelles, alors que ce mode d'investissement ne concerne que 33 % de l'ensemble de l'échantillon. Ce mode d'investissement est également attesté pour près de la moitié (49 %) des habitants d'Ainay et de Riquet. En revanche, un faible investissement du quartier est plutôt caractéristique des quartiers populaires ou périurbains, dans des proportions très comparables. Ainsi, entre 60 et 65 % des habitants déclarent peu d'activités dans le quartier, qu'elles soient régulières ou occasionnelles, à Grange Rouge, aux Navigateurs et à la Bâtie. C'est également le cas des habitants d'Armstrong, de Montereau ou de Marolles, quoique dans des proportions un peu moindres (entre 44 et 53 %). Le quartier du Port apparaît également très peu propice à des formes d'investissement intense : ses habitants sont très peu nombreux (9 %) à déclarer de nombreuses activités dans le quartier, et au contraire très nombreux (63 %) à déclarer peu ou pas d'activités, malgré une part importante de cadres et de professions intermédiaires dont on a vu qu'ils étaient généralement plus susceptibles de pratiquer de nombreuses activités dans le quartier¹⁹.

Mais il faut nuancer ces contrastes et tendances, qui associent de manière privilégiée certains espaces et certaines catégories sociales aux différents modes d'investissement du quartier. Dans tous les quartiers coexistent des manières différenciées d'habiter les lieux et de les investir en pratique. Ainsi, même à Grange Rouge, dont la vie de quartier apparaît peu dense, un habitant sur dix investit son quartier par de nombreuses activités, régulières et occasionnelles. De même, on peut trouver dans certaines catégories de population qui investissent moins leur quartier relativement aux autres, des proportions importantes d'habitants déployant un grand nombre d'activités : c'est le cas, par exemple, de 27 % des étudiants, de 25 % des 75 ans et plus, ou encore, de 22 % des locataires du logement social.

Ces modes différenciés d'investissement du quartier apparaissent enfin fortement liés au sentiment de bien-être, ou au contraire de mal-être, que les habitants expriment vis-à-vis de leur quartier²⁰. En effet, les enquêtés qui déclarent se sentir « très bien » dans leur quartier pratiquent plus souvent beaucoup d'activités, à la fois régulières et occasionnelles, à proximité de leur domicile. Au contraire, ceux qui ne se sentent « pas bien du tout », ou « plutôt pas bien », sont très nettement sur-représentés parmi ceux qui n'ont pas ou peu d'activités. Mais le fait de se sentir « plutôt bien » dans son quartier n'a pas forcément pour corollaire un fort investissement de ce dernier : 43 % des personnes

d'immigrés et les employés administratifs et commerciaux sont plus nombreux que les autres à déclarer peu d'activités et des activités plutôt occasionnelles. Et parmi ceux qui déclarent de nombreuses activités régulières, mais peu d'activités occasionnelles, seuls les chômeurs se distinguent du reste de la population (25 % contre 20 % pour l'ensemble de l'échantillon).

¹⁹ Pour les deux catégories d'investissements plus modéré dans le quartier, seuls Marolles et la Tour du Pin se distinguent par une sur-représentation d'habitants ayant peu d'activités et des activités plutôt occasionnelles, et les Navigateurs, par une sur-représentation d'habitants ayant déclaré de nombreuses activités régulières, mais peu d'activités occasionnelles.

²⁰ La question posée était la suivante : « Comment vous sentez-vous dans votre quartier ? Vous vous sentez : 1. Très bien, 2. Plutôt bien, 3. Plutôt pas bien, 4. Pas bien du tout ».

appartenant à cette catégorie ne pratiquent pas d'activité dans leur quartier, ou en pratiquent peu (cf. tableau 9)²¹.

TABLEAU 9. LES MODES D'INVESTISSEMENT PRATIQUE DU QUARTIER

	Pas ou peu d'activités	Peu d'activités et plutôt occasionnelles	Nombreuses activités régulières, peu d'occasionnelles	Beaucoup d'activités	Total
Très bien	23	13	19	46	100
Plutôt bien	43	12	21	25	100
Plutôt pas bien ou pas bien du tout	59	5	19	16	100
Ensemble	36	11	20	33	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Conclusion

L'analyse des pratiques du quartier de nos enquêtés confirme que cette « espèce d'espace » (Pérec, 1974) est encore aujourd'hui pour de nombreux individus un espace habité, mais qu'il ne l'est pas pour tous, et qu'il ne l'est pas partout de la même manière²². Ces pratiques dessinent en effet un espace de proximité où la familiarité avec les lieux s'enracine dans des routines quotidiennes, propres à assurer un sentiment de « sécurité ontologique » (Giddens, 1987) : faire ses courses, fréquenter les parcs ou les jardins publics, aller au café ou dans un bar, pratiquer un sport, faire un tour à la bibliothèque, autant d'activités qui, par leur répétition, inscrivent les habitants dans leur quartier, et rendent le monde certain et familier. L'enquête met très clairement en évidence le poids de ces activités régulières dans la vie de quartier des habitants, les activités occasionnelles y contribuant moins, et de manière beaucoup plus contrastée selon les quartiers et selon les catégories de population.

L'analyse établit également d'importants contrastes spatiaux et sociaux dans les degrés et les formes d'investissement du quartier. Les quartiers bourgeois et gentrifiés, qui sont aussi les plus centraux et ceux où la présence des catégories supérieures est la plus affirmée, sont ainsi les plus investis par leurs habitants. Les quartiers populaires, qu'ils se situent dans les villes centres²³, dans des grands ensembles en rénovation urbaine ou dans le périurbain, mais également les quartiers de mixité sociale programmée, apparaissent moins propices à des pratiques nombreuses et diversifiées, qu'elles soient régulières ou plus occasionnelles. Ces variations découlent en partie d'écart importants en

²¹ Le fait d'avoir le sentiment, comparativement aux autres habitants de son quartier, de faire partie « plutôt des plus riches » est également très lié au fait d'y pratiquer un grand nombre d'activités. Mais l'inverse n'est pas vrai : ceux qui se considèrent comme faisant partie « plutôt des moins riches » ne sont pas en effet nettement plus nombreux (proportionnellement) à ne pas pratiquer d'activités dans leur quartier, ou à en pratiquer peu, que l'ensemble de l'échantillon.

²² Il convient en même temps de rappeler, d'une part, que pour les deux communes rurales périurbaines, nous avons utilisé en lieu et place du terme « quartier », le terme « commune », et d'autre part, que la notion de « quartier » peut revêtir des réalités socio-spatiales variables selon les individus (cf. *supra*, Les représentations du quartier).

²³ À l'exemple de Grange Rouge, mais pas de Riquet, qui, à nouveau, se rapproche ici des quartiers gentrifiés.

équipements de proximité (tous les quartiers ne disposent pas de médiathèque ou de lieux de culte), en aménités (les parcs sont inégalement proches des différents quartiers de l'enquête) ou dans l'offre de services (en restaurants, en cafés ou en commerces). Elles sont également le fait de la différenciation sociale des pratiques du quartier, dont la déclaration augmente, pour la plupart d'entre elles, avec le diplôme, le niveau de revenu et la PCS.

L'analyse contraste alors de manière forte un mode intense d'investissement dans le quartier, qui se déploie dans de nombreuses activités, régulières et occasionnelles, et un mode faible ou discret d'investissement du quartier, avec peu d'activités²⁴. Contrairement aux idées reçues, l'investissement intense du quartier n'est pas d'abord le fait d'habitants peu mobiles (personnes âgées, inactives, ou membres des classes populaires), réduits à compenser leur faible mobilité par des pratiques de proximité. Au contraire, il est surtout attesté pour les catégories supérieures, les familles avec enfants, les personnes les plus diplômées et aux plus hauts revenus, c'est-à-dire les habitants les plus susceptibles de mobilité. Inversement, le mode faible d'investissement du quartier est plus répandu parmi les catégories populaires, les personnes âgées ou encore les locataires du secteur social. Si ces deux modes présentent des affinités fortes avec certains quartiers et certaines populations, ils n'en sont pas la propriété exclusive. Coexistent ainsi au sein des différents quartiers comme des différentes populations, des manières plus ou moins intenses et variées d'habiter le quartier.

Références citées

ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Éditions Odile Jacob, 346 p.

ASCHER F., 1998, « La fin des quartiers ? », dans HAUMONT N. (dir.), *L'Urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », p. 183-201.

AUTHIER J.-Y. (dir.) et al., 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, coll. « Villes », 214 p.

DUBOIS-TAISNE G., CHALAS Y. (dir.), 1997, *La Ville émergente*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 286 p.

GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 274 p.

KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers : de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 349 p.

LECLERC-OLIVE M., DUPREZ D. 1997, « Sociabilités et usages du quartier », dans Collectif, *Ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, p. 289-320.

LEDROUT R. 1968, *Sociologie urbaine*, Paris, PUF, 232 p.

PÉREC G., 1974, *Espèces d'espaces*, Paris, éditions Galilée, 124 p.

REMY J., 1996, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », dans HIRSCHHORN M. & BERTHELOT J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », p. 135-153.

²⁴ L'absence totale d'activités concerne 4 % des enquêtés seulement.

WIRTH L., 1994, [1938], « Le phénomène urbain comme mode de vie », in GRAFMEYER Y., JOSEPH I. 2004, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champs Flammarion (1^{ère} édition, Aubier/Champ urbain, 1979), p. 255-281.

Des contextes et des populations

Structurations et variations locales

Deux quartiers gentrifiés de ville-centre. Les Batignolles et la Croix-Rousse

PAR JEAN-YVES AUTHIER, ANAÏS COLLET ET COLIN GIRAUD

« Pour vous, le quartier dans lequel vous habitez s'étend d'où à où ?
Nous c'est tout le plateau de la Croix Rousse, puisqu'il y a le marché,
le Monoprix, on a des amis carrément à l'autre côté du boulevard.
On reste bien sur le plateau, c'est un village quoi »
(Femme, cadre, née en 1959, installée à la Croix Rousse depuis plus de 20 ans)

« C'est un quartier très agréable. Et je trouve, moi, qu'on peut comparer avec la vie à la campagne dans un village en Normandie, dans un quartier comme les Batignolles »
(Homme, photographe, né en 1965 installé aux Batignolles depuis 2008)

Les quartiers de la Croix-Rousse à Lyon et des Batignolles à Paris constituent les deux exemples de quartiers « gentrifiés » de l'enquête. Ce qualificatif renvoie à la notion de gentrification désignant de multiples transformations socio-spatiales connues par certains quartiers centraux des métropoles occidentales depuis plusieurs décennies (Chabrol *et al.*, 2016). Le plus souvent, il s'agit de quartiers centraux anciens qui ont vu la part des ménages de catégories supérieures fortement augmenter au cours du temps en attirant des citadins très diplômés et occupant principalement des emplois de cadres supérieurs. Ces espaces cumulent en général trois caractéristiques : la centralité métropolitaine, une population socialement favorisée et une évolution plus ou moins récente de leur peuplement dans cette direction. Depuis une vingtaine d'années, l'importante littérature existant sur les processus de gentrification analyse plusieurs aspects de ces processus (Bidou-Zachariassen, 2003 ; Lees, Slater, Wyly, 2010 ; Chabrol *et al.*, 2016 ; Lees, Martin, 2018) : leur histoire et leur dynamique, leurs effets sociaux et résidentiels, leurs conséquences sociologiques locales et plus générales à l'échelle des métropoles. Dans les médias, les quartiers gentrifiés ont souvent nourri l'image de quartier-village, dans lesquels l'espace du quartier donnait lieu à une vie sociale intense, une interconnaissance chaleureuse et des liens sociaux très investis. Pour autant, plusieurs travaux ont contesté cette image enchantée en soulignant l'écart entre discours et pratiques des habitants à ce sujet mais aussi l'inégal investissement de ces liens locaux par les habitants en fonction de leurs trajectoires et positions sociales (Simon, 1997 ; Lehman-Frisch, 2002 ; Clerval, 2013). Dans une enquête centrée sur les relations de voisinage, le cas des quartiers gentrifiés interroge donc, en filigrane, cette figure du quartier-village et sa pertinence empirique. Comment les habitants des Batignolles et de la Croix-Rousse voient-ils ? Participent-ils effectivement à une vie sociale et locale intense rappelant les sociabilités de « village » ?

I. Des quartiers anciens devenus socialement sélectifs et attractifs

Les quartiers gentrifiés de l'enquête MQMV présentent un profil historique relativement proche et apparaissent, surtout, comme des espaces urbains réinvestis aujourd'hui par des groupes sociaux très favorisés. Par comparaison avec d'autres terrains de l'enquête et au regard de leur place dans les trajectoires résidentielles, ils semblent aussi plus activement choisis comme lieux de résidence appréciés et désirés.

Des quartiers anciens en mutation

Présentons d'abord rapidement les deux VSR. Ils présentent un profil commun, celui d'anciens quartiers populaires ayant connu des mutations socio-économiques et urbaines importantes depuis plusieurs décennies et caractéristiques des dynamiques de gentrification.

Situé dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, le VSR des « Batignolles » prend place dans le quartier du même nom, dans sa partie nord, à proximité de celui des Épinettes. Il regroupe une partie de l'IRIS « Batignolles 13 » et une partie de l'IRIS « Épinettes 6 ». Il dessine un quadrilatère délimité par la rue des Moines au sud, la rue Cardinet au nord, la rue Nollet à l'ouest et l'avenue de Clichy à l'est. Le quartier des Batignolles est issu d'un des nombreux anciens villages entourant l'enceinte de Paris intégrés progressivement à la ville au cours du XIX^{ème} siècle, dans ce cas précis en 1860. Le quartier a connu une urbanisation rapide mais relativement désordonnée dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, en témoigne un bâti relativement hétérogène mêlant immeubles haussmanniens dans les avenues et les rues les plus larges et immeubles plus modestes dans ses petites rues plus étroites. Le bâti y est ancien, en particulier au regard des constructions plus récentes et modernes au nord de l'arrondissement et autour du parc Martin Luther King. Le quartier se situe en position intermédiaire dans l'arrondissement, entre des quartiers traditionnellement favorisés et façonnés par les immeubles haussmanniens cossus à l'Ouest (Monceau, Ternes) et les secteurs les plus populaires du 17^{ème} arrondissement au nord et à l'est (Épinettes, La Fourche, Brochant). Longtemps habité par des commerçants et des petits artisans, ainsi qu'une population ouvrière conséquente, le quartier connaît un renouvellement important de sa population à partir des années 1990, accentué dans les années 2000 avec l'arrivée de ménages plus jeunes, plus riches et plus diplômés et leur rapide progression dans ce secteur du 17^{ème} arrondissement.

Les Batignolles se « gentrifient » alors, en particulier, aux abords du square des Batignolles et dans la partie sud du quartier. Ce renouvellement résidentiel s'accompagne de changements dans les usages et les activités du quartier. D'anciens ateliers et des commerces de proximité se transforment en de très nombreux restaurants, bars et cafés, en particulier rue des Dames, rue Lemercier ou rue des Moines. Boutiques, cavistes, galeries artistiques et cafés à la mode se déploient dans les rues du quartier en mobilisant volontiers une décoration et des éléments matériels d'un passé populaire et « authentique » largement mis en scène. Depuis une quinzaine d'années, cette offre contribue aussi à attirer bien au-delà des seuls habitants du quartier et à faire émerger l'image « bobo » des Batignolles comme quartier animé et à la mode, en particulier autour du square des Batignolles et de la rue des Dames (Authier, Collet, 2018). Ces mutations rapides et aisément visibles dans le secteur sud des Batignolles ne doivent pas masquer des cohabitations et des processus plus hétérogènes dans le nord du quartier. La proximité de quartiers plus populaires et la présence d'autres groupes sociaux se manifestent ainsi davantage le long de l'avenue de Clichy et dans le parc Martin Luther King où cohabitent familles populaires, couples avec jeunes enfants, joggeurs et groupes de jeunes adolescents, avec nettement plus de populations racisées. Le VSR « Batignolles » prend ainsi place au nord d'un secteur gentrifié du 17^{ème} arrondissement, lui-même entouré d'espaces socialement très différenciés.

C'est beaucoup moins le cas du VSR croix-roussien situé, lui, en plein cœur d'un espace urbain plus largement affecté par des processus de gentrification depuis les années 1980 environ. Ce VSR correspond exactement à l'IRIS « Place Croix-Rousse Austerlitz ». Il est délimité au sud par le Boulevard

de la Croix-Rousse, au nord par la rue d'Ivry. Il s'étend à l'est jusqu'à la rue de Belfort et à l'ouest jusqu'au boulevard des Canuts en incluant une partie de la place des Tapis et du secteur du passage Dumont. On se situe donc au cœur du plateau de la Croix-Rousse, avec sa place centrale et quelques-unes de ses principales rues commerçantes. Or l'appellation « Croix-Rousse » désigne initialement une colline située à la confluence du Rhône et de la Saône, au nord de la presqu'île lyonnaise. Ce secteur composé du plateau de la Croix-Rousse et de ses pentes est intégré à la ville de Lyon en 1852, et connaît alors une phase intense d'urbanisation et d'aménagements (transports, hôpital, élargissement des voies). La Croix-Rousse accueille depuis le début du XIX^{ème} siècle une importante population ouvrière employée surtout dans l'industrie textile et la soierie, qui s'y développent jusqu'à la première guerre mondiale. Ateliers et populations ouvrières dominent alors la Croix-Rousse et ce tissu socio-économique laisse des traces profondes dans le quartier, physiques et politiques. Le bâti subit ainsi des transformations propres aux activités de tissage, qui donnent encore aujourd'hui son nom au style « canut » de certains immeubles et appartements (plafonds très élevés, immenses fenêtres et charpentes spécifiques). De même, les nombreuses révoltes des ouvriers de la Croix-Rousse (les canuts), notamment dans les années 1830-1850, forgent progressivement l'identité, l'image et l'esprit contestataire du quartier. Dans cette histoire ouvrière et ces luttes, se construisent des idéaux politiques et sociaux alternatifs mais aussi une culture syndicale, associative et militante très présente.

Avec la déprise de l'industrie textile, la Croix-Rousse connaît une phase de relative paupérisation et de dégradation du bâti, notamment dans l'entre-deux-guerres et jusqu'aux années 1980. Elle continue à accueillir des travailleurs et des ouvriers, et davantage d'immigrés à partir des années 1930, mais attire aussi des populations différentes à partir des années 1960-70. Les prix peu élevés, la localisation relativement centrale du quartier des Pentes et la réputation contestataire de la Croix-Rousse attirent alors des populations plus jeunes, parfois en rupture, des étudiants et des groupes plus ou moins politisés (Bensoussan, 1982). Mélangeant des expérimentations sociales, des classes populaires vieillissantes, des jeunes ménages plus diplômés et des populations parfois marginales dans un espace local relativement permissif, politisé et disponible de fait, la Croix-Rousse apparaît alors comme une sorte de « laboratoire social » dans les années 1970, prémices à une gentrification plus claire dans les années 1980-90. En une vingtaine d'années, s'opèrent de nombreuses mutations démographiques, économiques, immobilières et sociales (Collet, 2015). Cet ancien quartier populaire et ouvrier est progressivement investi par des ménages de classes moyennes et supérieures qui y découvrent autant qu'ils y inventent un quartier « authentique », animé et convivial. Depuis les années 1990, ces processus s'accroissent et la Croix-Rousse apparaît ainsi au début des années 2000 comme l'un des hauts-lieux de la gentrification lyonnaise associant présence de plus en plus forte des classes moyennes et supérieures, importante offre de cafés, restaurants, lieux culturels et de sortie, forte croissance des prix immobiliers et image attractive d'un quartier renaissant. Dans ces processus, le plateau et les pentes se distinguent en partie. Le plateau accueille davantage de familles, de logements plus grands et de ménages globalement plus aisés que les Pentes, et ceci, plus tôt également. Les Pentes se gentrifient moins rapidement et moins drastiquement que le plateau : y subsistent des logements plus vétustes et plus petits pendant plus longtemps, ainsi qu'une population un peu différente (plus de jeunes, d'étudiants, de solos, de ménages modestes) et une vie nocturne plus développée. Si les contextes locaux et les formes urbaines sont différentes, les Batignolles et le plateau de la Croix-Rousse ont donc connu, tous deux, des processus de gentrification qui ont transformé leur physionomie, mais surtout leur peuplement.

Des populations favorisées, deux contextes de gentrification différents

Le trait dominant des quartiers gentrifiés renvoie à leur composition sociale favorisée, élément qui les rapproche en partie des quartiers bourgeois de l'enquête. À la Croix-Rousse comme aux Batignolles, la part des actifs et des personnes en emploi est très élevée, le niveau de chômage faible (3% aux Batignolles, 7% à la Croix-Rousse). Les inactifs sont moins présents qu'ailleurs, avec deux nuances : une part non négligeable de retraités aux Batignolles (22% contre 15% à la Croix-Rousse), et inversement, une population étudiante plus présente à la Croix-Rousse qu'aux Batignolles. Si les actifs sont surreprésentés dans les quartiers gentrifiés, ce sont surtout les emplois qu'ils occupent qui rendent cette population singulière et qui renvoient largement aux dynamiques sociales de la gentrification (Tableau 1).

TABLEAU 1- LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession)	Croix-Rousse	Batignolles	Ensemble
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	23	40	19
Cadres à dominante culturelle	19	17	11
Petits indépendants	6	5	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	19	12	14
Médiateurs	13	7	9
Employés de la fonction publique et policiers	4	2	8
Employés administratifs et commerciaux	5	4	9
Employés de services directs aux particuliers	7	7	8
Ouvriers qualifiés	4	3	11
Ouvriers non qualifiés	0	1	5
Inactifs (hors retraités)	1	3	3

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée ; n=3881 ; données pondérées, en pourcentages.

La part des cadres supérieurs est d'abord bien plus forte que dans la plupart des autres contextes résidentiels, quartiers bourgeois mis à part : elle atteint 42% à la Croix-Rousse et 57% aux Batignolles, contre 30% dans l'ensemble et 61% dans les quartiers bourgeois. À l'inverse, la part des catégories populaires est très faible dans les deux quartiers : ouvriers et employés y représentent environ 20% des actifs (respectivement 4% et 15%), soit deux fois moins que dans l'ensemble. On observe ici l'effacement du « populaire », typique de la gentrification, dans des quartiers qui pouvaient encore accueillir une part non négligeable de catégories populaires il y a vingt ou trente ans (Clerval, 2013 ; Collet, 2015).

Ce clivage social est également visible à travers les niveaux de qualification et de ressources des ménages. Les trois quarts des habitants des quartiers gentrifiés ont un diplôme équivalent ou supérieur à « Bac+2 », contre 53% dans l'ensemble, un habitant des Batignolles sur deux a un diplôme « Bac+5 », tandis que les personnes pas ou peu diplômées sont très peu présentes dans les deux quartiers : 11% des habitants de la Croix-Rousse et 14% des habitants de Batignolles n'ont pas le niveau « baccalauréat », contre 30% en moyenne. La distribution des revenus montre aussi la richesse des ménages, avec cependant un net avantage aux Batignolles où la moitié des ménages gagnent plus de

4000 euros par mois, contre environ 19% pour la Croix-Rousse et 21% dans l'enquête. À l'inverse, la part des ménages les plus modestes est faible aux Batignolles et plus élevée à la Croix-Rousse, mais globalement bien plus faible dans les quartiers gentrifiés que dans l'ensemble. Les quartiers gentrifiés accueillent une part importante de ménages très dotés en capital culturel et aux ressources économiques relativement élevées, la place des milieux populaires y apparaît faible.

Cependant, les deux quartiers offrent deux profils assez différents, faisant écho à deux formes de gentrification différenciées (Maloutas, 2012). D'abord, les catégories supérieures qui y dominent ne sont visiblement pas les mêmes. Les cadres supérieures, fortement présents aux Batignolles, sont surtout des cadres à dominante économique (40% des actifs), dont les revenus sont supérieurs, dans un quartier parisien où les prix immobiliers restent bien plus élevés que dans le centre de Lyon. De ce point de vue, les Batignolles se rapprochent d'ailleurs des quartiers « bourgeois » de l'enquête : plus de retraités et moins d'étudiants, plus forte présence des hauts revenus, fraction plus économique des cadres très présente. À la Croix-Rousse, les cadres supérieurs sont moins nombreux et sont presque autant des cadres à dominante culturelle que des cadres à dominante économique. Si les niveaux de diplômes de la population sont comparables à ceux des Batignolles, d'Auteuil ou d'Ainay, en revanche, les niveaux de revenus sont plus faibles. Surtout la population croix-roussienne comporte aussi 38% de catégories moyennes, contre 24% aux Batignolles et 27% dans l'ensemble. Or, ces « catégories moyennes » sont très particulières : l'examen des professions déclarées les rattache aux fractions culturelles et qualifiées des catégories moyennes et moyennes supérieures. On trouve ici très majoritairement des rédacteurs/traducteurs, graphistes, chargés de communication, des petits indépendants de la culture et des médias. Leurs parcours, leurs niveaux de qualification et leurs secteurs d'emploi les rapprochent en fait des « cadres à dominante culturelle », très présents à la Croix-Rousse. Si les quartiers gentrifiés se distinguent donc clairement par la part des cadres supérieurs, des diplômés et des revenus élevés, un profil plus « culturel » semble distinguer la Croix-Rousse d'un profil plus « économique » aux Batignolles. L'histoire de ces deux quartiers, l'effet des prix immobiliers et les différences entre marché du travail parisien et lyonnais se conjuguent probablement ici pour l'expliquer (Préteceille, 2010 ; Collet, 2015).

Du point de vue des types de ménages, les quartiers gentrifiés se distinguent moins clairement. Les ménages solos et les couples sans enfants y sont cependant plus présents, surtout à la Croix-Rousse. De fait, les ménages sans enfants représentent entre 60 et 70% des ménages dans les quartiers gentrifiés contre 53% dans l'ensemble : la place des enfants dans ces quartiers apparaît ici plus faible que dans d'autres contextes (Grands Ensembles ou espaces périurbains par exemple), c'est surtout vrai à la Croix-Rousse, moins aux Batignolles. En termes d'âge, les deux quartiers sont également assez proches des structures d'ensemble avec deux spécificités notables. La Croix-Rousse accueille davantage de jeunes (et parmi eux, de très jeunes) et d'étudiants, que les Batignolles et que l'ensemble des quartiers. À l'inverse, les sexagénaires sont plus présents aux Batignolles, où les retraités sont aussi bien plus présents qu'à la Croix-Rousse. Les quartiers gentrifiés peuvent donc accueillir un peu plus de jeunes et d'étudiants que d'autres espaces mais aussi un peu plus de retraités plus âgés. Cet élément rapproche à nouveau les Batignolles du cas des quartiers bourgeois, beaucoup moins la Croix-Rousse. Enfin, la présence des personnes d'origine immigrée est ici très faible, par comparaison avec des contextes plus périphériques et plus populaires. Dans les quartiers gentrifiés, 86% de la population est née en France et la part des immigrés est très faible. Si, aux Batignolles, 9% des habitants sont nés en Europe (hors France) ou en Amérique (5% pour l'ensemble), reste que 82% des habitants des Batignolles sont nés en France (90% à la Croix Rousse et 72% dans l'ensemble).

La Croix-Rousse et les Batignolles se situent donc clairement dans le « haut » de stratification sociale selon deux formes assez différentes. La population des Batignolles comporte plus de cadres à dominante économique, plus de propriétaires, plus de personnes âgées et plus d'enfants, ce qui rapproche le quartier des quartiers bourgeois. La population de la Croix-Rousse comporte davantage de catégories moyennes supérieures culturelles, de jeunes et d'étudiants, de locataires du privé et de ménages aux revenus moins élevés. Pour autant, par comparaison avec l'ensemble de l'enquête, ces populations ont bien plus de ressources et semblent davantage en mesure de procéder à des « choix résidentiels » orientés vers des quartiers très attractifs (Authier, Bonvalet, Lévy, 2010).

Des quartiers davantage choisis dans les trajectoires

Les quartiers gentrifiés semblent être devenus des lieux d'installation privilégiés par certaines populations qui disposent de ressources importantes et suffisantes pour habiter des quartiers attractifs et aux prix aujourd'hui élevés. C'est ce qui apparaît lorsqu'on s'intéresse aux conditions d'installation dans ces quartiers et à leurs places dans les parcours résidentiels.

Du point de vue des statuts d'occupation, le parc social occupe ici une place très réduite (Tableau 2). À la Croix-Rousse, 3% des habitants sont locataires du parc social, cette proportion atteint 12% aux Batignolles, mais 28% dans l'ensemble. La très grande majorité des habitants de ces deux quartiers est donc soit propriétaire, soit locataire du privé.

TABLEAU 2 - STATUTS D'OCCUPATION DES HABITANTS DES QUARTIERS GENTRIFIÉS

	Locataire ou autre situation du secteur privé	Locataire ou autre situation du secteur social	Propriétaire
Croix-Rousse	55	3	43
Batignolles	41	12	47
Ensemble	30	28	42

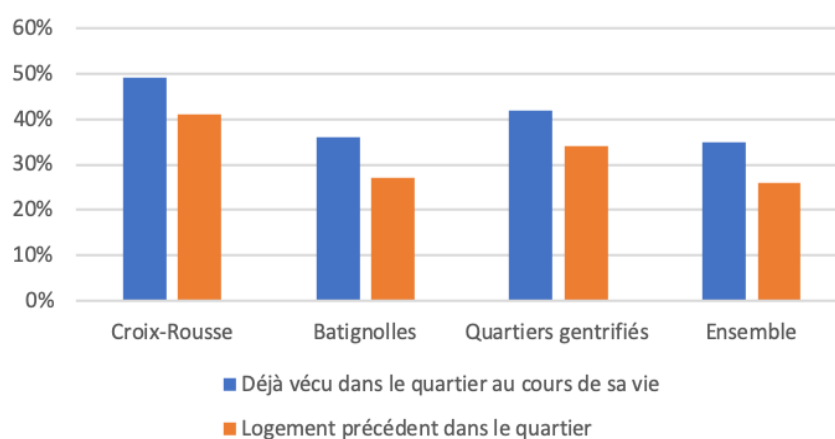
Champ : Ensemble des enquêtés de quartiers de mixité sociale programmée ayant répondu à la question, à l'exclusion des situations rares (n= 2541) ; données pondérées, en pourcentages.

Les propriétaires sont un peu plus nombreux que dans l'ensemble, surtout aux Batignolles. Parmi eux, les deux tiers sont des primo-accédants (72% à la Croix-Rousse et 62% aux Batignolles), proportion légèrement plus faible que dans l'ensemble de l'enquête (72%), mais près de 70% sont arrivés dans le quartier il y a plus de dix ans, ce qui est plus remarquable. Les locataires du parc privé sont plus nombreux qu'ailleurs, en particulier à la Croix-Rousse (55% des ménages). Ils représentent les trois quarts des habitants installés dans les deux dernières années, quand les propriétaires sont en majorité plus anciens : seuls 9% d'entre eux sont arrivés dans le quartier au cours des deux dernières années. Quartiers anciens centraux, les quartiers gentrifiés voient d'ailleurs cohabiter des populations plus ou moins anciennes et se distinguent peu, de ce point de vue, des résultats d'ensemble de l'enquête, à quelques nuances près. La part des habitants installés depuis moins de deux ans dans le quartier, comme dans le logement, est un peu plus élevée à la Croix-Rousse, tandis que celle des plus anciens est plus forte aux Batignolles. Ainsi, 51% des habitants des Batignolles habitent le quartier depuis plus de 10 ans, et même depuis plus de 20 ans pour 32% d'entre eux, contre respectivement 46% et 27% pour l'ensemble. Dans les deux quartiers les « nouveaux venus » sont plutôt des jeunes, très souvent locataires du parc privé (76% contre 31% des ménages du quartier), avec peu d'enfants et ils sont plus nombreux à la Croix-Rousse. À l'inverse, les habitants les plus anciens du quartier (plus de 10 ans) sont

majoritairement des propriétaires (65% contre 22% pour les moins de 2 ans), plus âgés, et plus nombreux aux Batignolles.

Plus encore, l'analyse des trajectoires éclaire la place des quartiers gentrifiés dans les parcours des habitants. Quels sont ces parcours ? Il y a d'abord des trajectoires internes au quartier et elles sont conséquentes puisqu'un tiers des habitants des quartiers gentrifiés y vivaient déjà, dans son précédent logement. C'est même le cas de 41% des Croix-Roussiens, soit la valeur la plus forte de l'enquête, contre 27% des habitants des Batignolles et 26% dans l'ensemble de l'enquête (Figure 1). Si l'ancienneté des habitants de la Croix-Rousse dans leur logement et leur quartier n'est pas spectaculaire, en revanche, les trajectoires internes au quartier sont ici les plus importantes. Ajoutons, plus largement, qu'avant d'habiter ce logement, 42% des habitants des quartiers gentrifiés y ont déjà vécu une fois au cours de leur vie, contre 35% en moyenne dans l'enquête : ce chiffre s'élève à 49% pour la Croix-Rousse.

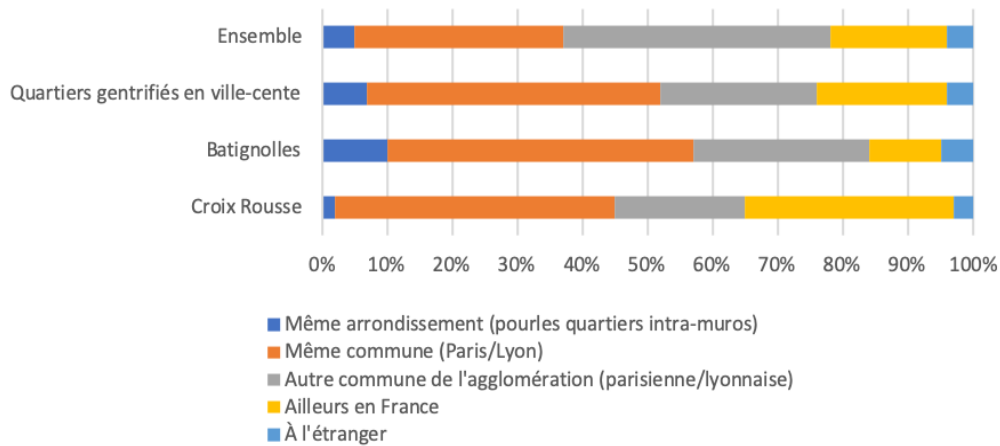
FIGURE 1 - PART DES HABITANTS AYANT DÉJÀ VÉCU AUPARAVANT DANS LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2553) ; données pondérées, en pourcentages.

Mais il y a aussi des trajectoires en provenance d'autres contextes pour ceux dont le logement précédent n'était pas dans le quartier. Pour les quartiers gentrifiés, ce sont surtout des trajectoires internes à Paris et Lyon : 57% des « nouveaux » habitants des Batignolles vivaient déjà dans Paris (dont 10% dans le 17^{ème} arrondissement), 45% des nouveaux venus à la Croix-Rousse vivaient déjà dans Lyon intra-muros. Peu nombreux, à l'inverse, sont ceux qui arrivent des banlieues de Paris et Lyon, ces trajectoires centripètes sont très minoritaires. Si la Croix-Rousse attire enfin 32% d'individus venant d'ailleurs en France, cette proportion n'est que de 11% aux Batignolles (moyenne de 18% dans l'enquête). Cohabitent donc ici surtout des ménages déjà présents dans la ville-centre : à la fois une forte proportion d'habitants du quartier (surtout à la Croix-Rousse) et une forte proportion d'habitants de la ville-centre (aux Batignolles et à la Croix-Rousse). À la Croix-Rousse arrivent aussi des ménages ne vivant pas dans l'agglomération lyonnaise, ce qui est beaucoup plus rare aux Batignolles.

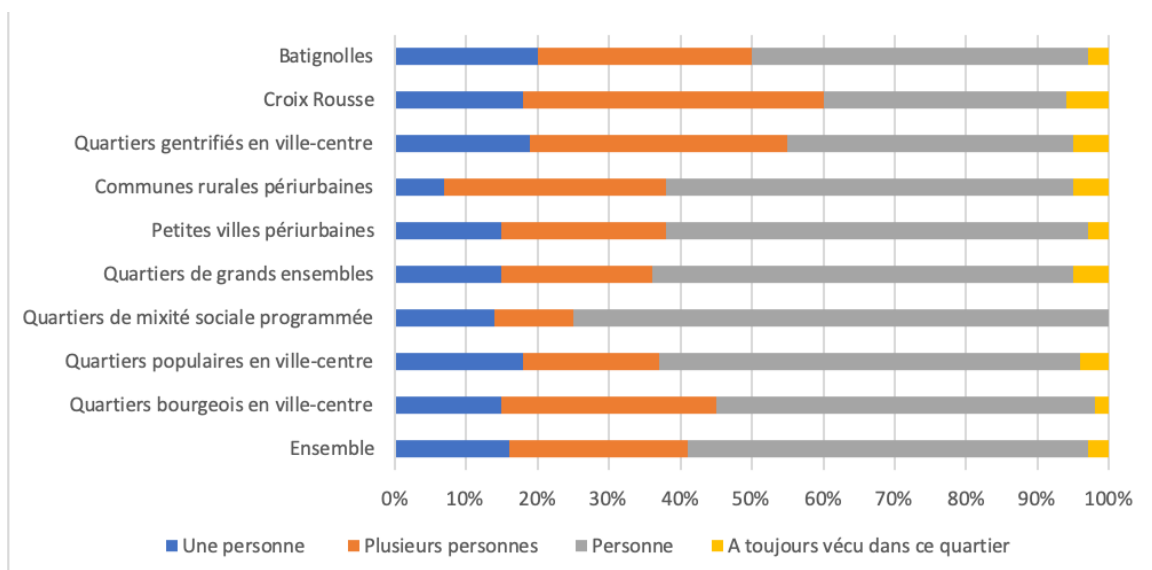
FIGURE 2 - ORIGINES GÉOGRAPHIQUES ET RÉSIDENTIELLES DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=1702) ; données pondérées, en pourcentages.

Ce qui semble surtout spécifique, dans ces trajectoires, renvoie au fait que les quartiers gentrifiés sont davantage choisis de façon active et élective que d'autres espaces. La composition sociale de ces quartiers favorise des « choix » moins contraints que pour d'autres groupes sociaux de l'enquête beaucoup moins présents à la Croix-Rousse et aux Batignolles (catégories populaires, locataires du parc social, accédants à la propriété aux revenus modestes). Au contraire, les quartiers gentrifiés sont davantage choisis parce que davantage connus et appréciés, en particulier pour la Croix-Rousse. Plusieurs indicateurs le montrent. D'abord, on l'a déjà dit, la part des habitants qui a déjà habité ces quartiers ainsi que celle qui y vivait déjà dans le logement précédent sont parmi les plus élevées de l'enquête. Comme dans les quartiers bourgeois et les quartiers de Grands Ensembles, il existe ainsi, souvent et avant même ce logement, un lien biographique avec le quartier. Mais ce lien est aussi un lien social et relationnel. De fait, les quartiers gentrifiés sont ceux dans lesquels les habitants connaissaient déjà le plus souvent d'autres personnes avant d'y vivre (Figure 3).

FIGURE 3 – CONNAÎTRE OU NON DES GENS DANS LE QUARTIER AVANT DE S'Y INSTALLER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558) ; données pondérées, en pourcentages.

On le voit, 55% des habitants des quartiers gentrifiés connaissaient quelqu'un qui y vivait avant de s'y installer et à la Croix-Rousse, 42% connaissaient plusieurs personnes. Ces scores sont les plus élevés de l'enquête et témoignent d'une connaissance familière du quartier dans lequel on s'est installé. Seuls 40% des habitants des quartiers gentrifiés ne connaissaient personne dans le quartier avant de s'y installer, soit la valeur la plus faible de l'enquête. Qui étaient ces personnes connues habitant déjà le quartier ? Dans les quartiers gentrifiés, plus qu'ailleurs, ce sont principalement des amis, mais aussi, à la Croix-Rousse des collègues de travail, et aux Batignolles, dans une moindre mesure, des membres de la famille. Les habitants des quartiers gentrifiés sont clairement ceux qui avaient déjà le plus souvent des amis dans ces quartiers et dont les trajectoires résidentielles peuvent être guidées, plus que les autres, par ces sociabilités amicales électives. Par ailleurs, dans les motifs évoqués pour expliquer son déménagement du logement précédent, les habitants des quartiers gentrifiés mentionnent plusieurs raisons, dans des proportions proches de l'ensemble : des événements conjugaux et familiaux (environ 9% des cas contre 8% pour l'ensemble), des raisons professionnelles (17% des cas comme pour l'ensemble), trouver un logement de meilleure qualité (10% des cas comme pour l'ensemble) et un logement plus grand (32% des cas contre 26% pour l'ensemble). Accéder à la propriété ne concerne que 12% des habitants des quartiers gentrifiés, contre 14% pour l'ensemble. En revanche et surtout, la perspective de « vivre dans un meilleur quartier » concerne environ 11% d'entre eux contre 7% pour l'ensemble. Elle concerne 13% des habitants de la Croix-Rousse, près de deux fois plus que la moyenne de l'enquête. Cela traduit, selon nous, l'attraction spécifique qu'exerce le quartier de la Croix-Rousse comme espace résidentiel désiré et choisi.

La séquence résidentielle dans laquelle ils se trouvent constitue d'ailleurs, pour une proportion importante des habitants des quartiers gentrifiés, une « étape importante » (51% contre 44% pour l'ensemble), plus qu'un simple « point de passage » (20% contre 24% pour l'ensemble), en particulier, à nouveau à la Croix-Rousse. L'appartement des Batignolles peut davantage y être un « aboutissement » (20% contre 17% pour l'ensemble), notamment pour les propriétaires qui y sont plus nombreux. L'attachement au quartier nourrit aussi une satisfaction très forte à son égard puisque 98% des habitants se sentent « bien ou très bien » dans les quartiers gentrifiés contre 91% pour l'ensemble. Surtout, 70% des habitants de la Croix-Rousse se sentent « très bien » dans leur quartier, 57% des habitants des Batignolles, contre 44% dans l'ensemble de l'enquête. Ces indicateurs de satisfaction et d'attache subjective et relationnelle au quartier se traduisent, enfin, dans les projections pour l'avenir. Si 39% des habitants des deux quartiers envisagent de déménager prochainement – soit légèrement moins que l'ensemble avec 41% - un tel projet s'oriente à 38% vers le même quartier (46% pour la Croix-Rousse, 27% pour Batignolles), contre 21% pour l'ensemble. Une nouvelle fois, la Croix-Rousse se démarque nettement : si 44% des habitants envisage de déménager, ces déménagements visent dans 46% des cas toujours le même quartier, et si, pour les autres, un départ devait néanmoins avoir lieu, 52% d'entre eux souhaiteraient rester dans le quartier. Cet attachement au « même quartier », projeté dans l'avenir, est le plus fort observé parmi les 14 terrains de l'enquête, viennent ensuite les quartiers d'Ainay et... des Batignolles ! Insistons finalement sur le fait que ces attaches et ces liens au quartier sont toujours plus forts pour les habitants de la Croix-Rousse que pour ceux des Batignolles. Cet écart a deux effets au regard de l'enquête : d'abord il rapproche à nouveau, assez souvent, le quartier des Batignolles des « quartiers bourgeois » de l'enquête. Ensuite et surtout, il colore la Croix-Rousse d'un statut particulier dans l'enquête, celui d'un quartier central qui attire et attache très fortement une population favorisée. Les quartiers gentrifiés sont donc caractéristiques du point de vue de leur composition socio-professionnelle très favorisée et des choix résidentiels électifs

qu'ils peuvent susciter. Ils voient cohabiter des ménages et des trajectoires diversifiés, mais restent situés dans le « haut » de la stratification sociale et s'avèrent à la fois socialement sélectifs et attractifs. S'ils se distinguent entre eux, les deux quartiers accueillent des populations cependant susceptibles de pratiquer leur quartier et d'investir leur voisinage de façon intense.

II. Des « quartiers villages »

La préférence des classes moyennes et supérieures à fort capital culturel pour les quartiers anciennement populaires des centres-villes est adossée, depuis le début des années 1980, à la figure du « quartier-village », où se superposeraient des liens familiaux, professionnels et amicaux servant de support à une intense vie sociale locale se déployant notamment dans les espaces publics. Cette image est mobilisée par les nouveaux habitants des anciens quartiers populaires pour expliquer leurs choix résidentiels et leurs styles de vie (Chalvon-Demersay, 1984) ou pour se mobiliser contre des projets urbains qu'ils désapprouvent (Fijalkow, 2006), mais elle ne rend qu'imparfaitement compte de la manière dont se déploient leurs pratiques et sociabilités effectives (Bidou, 1984). Quarante ans plus tard, quels sont les rapports entretenus par les classes moyennes et supérieures des quartiers gentrifiés à leur espace local et à leur voisinage ? L'enquête MQMV fait apparaître des pratiques et des sociabilités particulièrement intenses et activement recherchées à l'échelle locale, mais aussi à des échelles plus larges, suggérant un cumul des espaces investis plutôt qu'un repli sur le quartier.

Des pratiques de voisinage intenses et étendues au quartier

Au regard de l'ensemble de l'enquête, les résidents des quartiers gentrifiés se distinguent par des relations de voisinage particulièrement intenses, et qui s'étendent de l'immeuble jusqu'au quartier. Tous les indicateurs le montrent nettement. Ainsi, la part des résidents n'ayant pas de conversation avec leurs voisins d'immeuble (8%) y est légèrement inférieure à la moyenne (10%) ; mais c'est surtout la part de ceux n'ayant pas de conversations avec d'autres habitants du quartier qui est particulièrement faible : 8% à la Croix-Rousse (part la plus faible) et 13% aux Batignolles (comme dans les quartiers d'Ainay et des Marolles), contre 21% en moyenne. On retrouve le même résultat si l'on considère les échanges de services et les visites entre voisins. Les quartiers gentrifiés sont de ceux où ces types de relations sont les plus développées à l'échelle de l'immeuble ; mais ils se démarquent encore plus nettement par l'intensité de ces relations à l'échelle du quartier – et la Croix-Rousse plus encore que Batignolles (Tableau 3). La Croix-Rousse affiche ainsi des taux d'échanges de visites et de services à l'échelle du quartier plus de 20 points au-dessus des moyennes des 14 quartiers.

TABLEAU 3 - FRÉQUENCE DES RELATIONS DE VOISINAGE DANS L'IMMEUBLE ET DANS LE QUARTIER

		Dans l'immeuble		Dans le quartier	
		A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Quartiers gentrifiés	Croix-Rousse	75	81	79	66
	Batignolles	72	70	66	51
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : 72% des individus des Batignolles ont reçu chez eux un habitant de leur immeuble, ou sont entrés chez un habitant de leur immeuble au cours des 12 derniers mois.

Autrement dit, ce qui singularise les quartiers gentrifiés de notre enquête est bien l'existence de relations de voisinage intenses à l'échelle de l'immeuble, mais aussi au-delà, l'espace du quartier apparaissant comme un prolongement de celui de l'immeuble. Ils se distinguent ainsi d'espaces plus populaires encore en voie de gentrification, où les sociabilités de voisinage entre « gentrificateurs » apparaissaient plus insulaires, limitées à l'immeuble ou à la courée (Clerval, 2008). Ils présentent en revanche, au sein de l'enquête, une ressemblance avec les communes rurales périurbaines et le quartier bourgeois d'Ainay, et se distinguent d'autres quartiers marqués par des relations de voisinage intenses à l'intérieur des immeubles mais faibles à l'échelle du quartier (c'est le cas notamment des quartiers de mixité sociale programmée, où les immeubles comportent au demeurant davantage de logements, ce qui augmente les contacts potentiels).

Au-delà de la fréquence des visites échangées, c'est aussi la nature des visites qui rapproche les quartiers gentrifiés des quartiers périurbains de l'espace rural : comme dans ces derniers et plus qu'ailleurs, les visites ont lieu pour un apéritif ou un repas, ce qui implique d'y passer davantage de temps et dans un registre plus amical que lorsqu'il s'agit d'une simple discussion ou de partager un thé ou un café (Tableaux 4 et 5).

TABLEAU 4 - NATURE DES VISITES RENDUES DANS L'IMMEUBLE À CROIX ROUSSE ET BATIGNOLLES

Au cours des 12 derniers mois, % des individus entrés chez des personnes de leur immeuble pour :						
	un thé, un café	un apéritif	un repas	une simple discussion	accompagner des enfants	à l'occasion d'incidents ou de nuisances
Croix Rousse	30	40	26	55	7	21
Batignolles	31	30	22	47	7	30
Quartiers gentrifiés	31	35	24	51	7	26
Ensemble	30	27	21	51	9	19

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : 30% des individus de la Croix Rousse ont rendu visite à un habitant de leur immeuble pour partager un thé ou un café au cours des 12 derniers mois.

TABLEAU 5 - NATURE DES VISITES RENDUES DANS LE QUARTIER À CROIX ROUSSE ET BATIGNOLLES

Au cours des 12 derniers mois, % des individus entrés chez des personnes de leur quartier pour :						
	un thé, un café	un apéritif	un repas	une simple discussion	accompagner des enfants	à l'occasion d'incidents ou de nuisances
Croix Rousse	63	64	62	66	21	8
Batignolles	41	45	44	40	13	2
Quartiers gentrifiés	52	55	53	53	17	5
Ensemble	36	31	33	40	13	3

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : 63% des individus de la Croix Rousse ont rendu visite à un habitant de leur quartier pour partager un thé ou un café au cours des 12 derniers mois.

De façon congruente, les quartiers gentrifiés sont le lieu et le support d'une forte intégration locale¹. C'est dans ces quartiers que la probabilité de se trouver hors de tout réseau de voisinage (à l'échelle du VSR) est la plus faible : seulement 4 % des répondants de la Croix-Rousse et 5 % de ceux des Batignolles indiquent n'avoir aucun contact dans le VSR, contre 12 % en moyenne. Inversement, 58 % des résidents des quartiers gentrifiés indiquent que parmi les personnes qu'ils voient ou avec lesquelles ils communiquent, en-dehors des membres de leur famille, certaines sont liées à leur quartier – un score là encore maximal, 15 points au-dessus de la moyenne des 14 quartiers.

Le quartier est aussi un espace fortement pratiqué au quotidien. Si faire ses courses au moins une fois par semaine dans son quartier est une activité très largement répandue (c'est le cas de 84% des enquêtés tous quartiers confondus), elle concerne presque tous les résidents des quartiers gentrifiés (98% d'entre eux). Fait plus parlant encore, seulement 30% d'entre eux font également des courses au moins une fois par semaine en-dehors de leur quartier, contre 57% en moyenne. Toutes les autres activités régulières sont aussi réalisées plus souvent dans le quartier qu'en-dehors (sauf la pratique d'une activité artistique), de façon très nette pour la fréquentation des parcs et squares ou des médiathèques (Tableau 6).

TABLEAU 6 - LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER À CROIX ROUSSE ET BATIGNOLLES

% des individus qui pratiquent cette activité dans leur quartier :	Croix Rousse	Batignolles	Quartiers gentrifiés	Ensemble
Faire ses courses	97	98	98	84
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	73	87	80	60
Aller au café, dans un bar	83	68	76	38
Faire du sport	42	42	42	33
Aller à la bibliothèque, médiathèque	33	24	29	24
Fréquenter un lieu de culte	5	16	<u>11</u>	16
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	22	10	16	9

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Si, dans tous les terrains de l'enquête, le quartier est le lieu privilégié de la plupart des pratiques quotidiennes, ce tropisme apparaît ainsi nettement plus marqué dans les quartiers gentrifiés ; il les

¹ Voir chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale ».

distingue notamment des quartiers de banlieue ou des espaces périurbains, où les activités régulières sont à la fois moins nombreuses et moins souvent pratiquées sur place.

Ces manières de pratiquer le quartier sont bien sûr liées à l'offre locale de commerces, bars, services et équipements, plus importante dans ces deux quartiers que dans d'autres espaces. Elles sont aussi à relier aux propriétés sociales de leurs résidents et à leurs styles de vie : un peu plus jeunes, plus aisés et plus diplômés que l'ensemble des enquêtés, ils se caractérisent par des activités globalement plus nombreuses et diversifiées². Ils se singularisent aussi par l'intensité de certaines pratiques locales, comme la fréquentation des cafés et bars, et la rareté d'autres pratiques, comme la fréquentation de lieux de culte. De ce point de vue, les variations que l'on peut observer entre la Croix Rousse et les Batignolles reflètent aussi les différences de profil de leurs habitants respectifs : les premiers fréquentent plus assidument les cafés et les bars et pratiquent plus souvent une activité artistique, tandis que les seconds fréquentent davantage les squares et jardins publics ainsi que les lieux de culte.

Des pratiques et des sociabilités marquées socialement

Comme les pratiques et activités de la vie quotidienne, les pratiques de voisinage propres aux quartiers gentrifiés reflètent les propriétés sociales et les styles de vie de leurs habitants. Elles partagent d'abord certains traits avec celles observées dans les quartiers bourgeois, comme l'intensité du recours aux outils numériques pour voisiner et un certain nombre de sujets de conversation : c'est dans ces deux types de quartier que l'on échange le plus souvent des informations sur les commerces locaux (ainsi qu'à Riquet) et, surtout, sur les établissements scolaires (plus de 80% des parents, dans les quatre quartiers bourgeois ou gentrifiés, en parlent). Autre type de conversation qui rapproche les Batignolles des quartiers bourgeois, mais aussi des communes périurbaines rurales : les échanges de contacts pour des services à domicile. Les habitants de la Croix-Rousse se singularisent, eux, par leur propension très élevée à parler de politique : 65% d'entre eux évoquent ce sujet avec leurs voisins d'immeuble ou de quartier contre 50% des habitants des Batignolles, les deux quartiers se situant bien au-dessus de la moyenne des 14 quartiers (41%), avec Riquet (54%), les quartiers bourgeois (42 à 47%) et Marolles (45%). Enfin, les conversations des croix-roussiens portent aussi de manière fréquente sur la religion. Cela peut surprendre au regard de leur très faible fréquentation des lieux de culte, mais s'inscrit dans une propension, qui les distingue fortement, à parler non seulement souvent et à beaucoup de gens dans leur immeuble et leur quartier, mais aussi à parler de tout.

À côté de ces sujets de conversation caractéristiques des ménages aisés et diplômés (hormis la religion, cf. chapitre I - 1C « Les conversations »), la Croix-Rousse se singularise aussi par la forte propension de ses habitants à échanger des informations sur les opportunités d'emploi. Les trois-quarts des petits indépendants, la moitié des employés, un tiers des médiateurs et plus du quart des cadres qui y résident disent échanger des informations de ce type dans leurs conversations d'immeuble ou de quartier : une bonne partie d'entre eux sont en effet des professionnels de la culture et des médias marqués par des formes d'emploi de durée limitée, qui investissent leur voisinage aussi dans une logique d'entretien du réseau professionnel et d'échange d'informations sur les opportunités de travail (Collet, 2008 ; Préteceille, 2010). On voit donc se dessiner l'image de quartiers-villages où se superposent relations de voisinage, d'amitié (plus que de famille) et de travail.

² Voir chapitre I - 3B « Les pratiques du quartier »

Une vie sociale locale activement recherchée

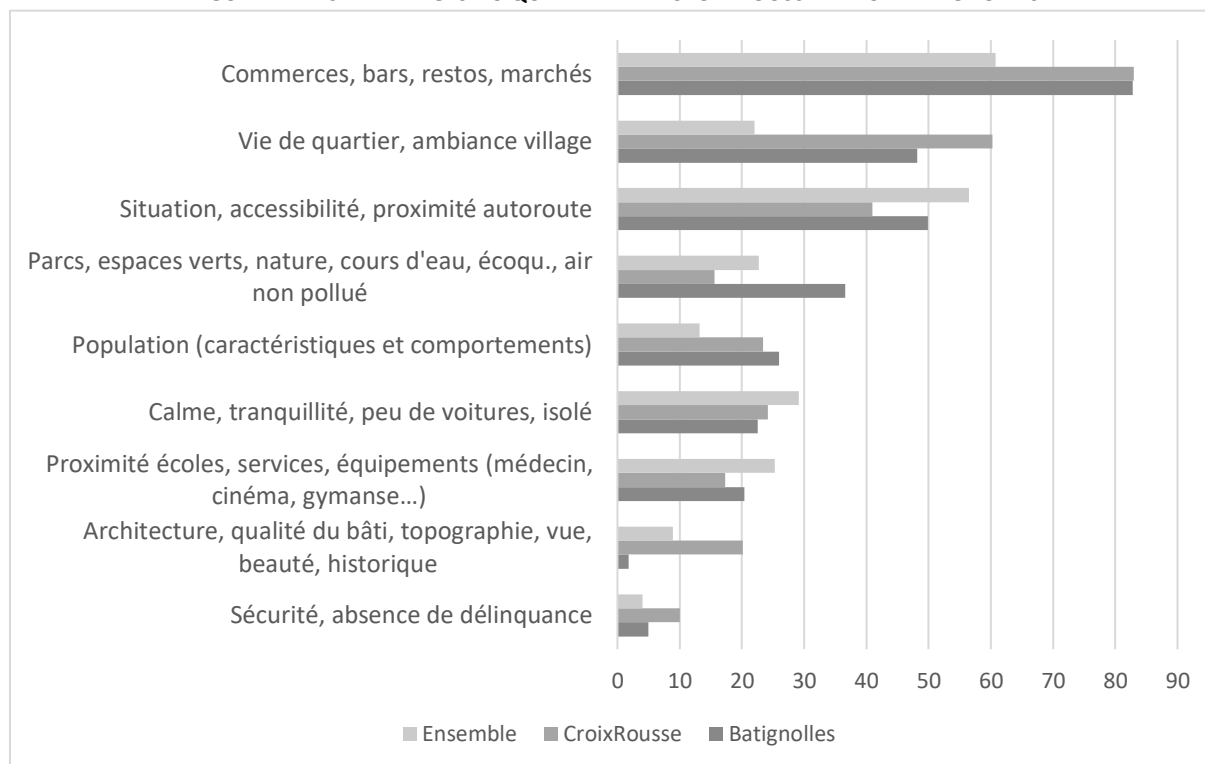
Comme on l'a déjà montré plus haut, une grande partie des résidents des quartiers gentrifiés ont activement cherché à y vivre. On peut faire l'hypothèse que c'est notamment pour la vie sociale locale que ces quartiers permettent à travers, d'une part, une offre importante de lieux de sociabilités et, d'autre part, la proximité spatiale de proches – amis et semblables.

Interrogés sur les avantages de leur quartier, plus de 80% des résidents de la Croix-Rousse et des Batignolles citent spontanément « les commerces, bars, restaurants, marchés » ; ce sont les quartiers où cette réponse est la plus fréquente, plus de 20 points au-dessus de la moyenne (Fig. 6). L'offre y est en effet abondante et variée, et reconnue dans l'ensemble de la ville : des habitants d'autres quartiers ou communes de l'agglomération lyonnaise fréquentent les bars et restaurants ainsi que le marché de la Croix Rousse ; les Batignolles occupent une place moins centrale, comme lieu de sorties ou de courses, dans une capitale à l'offre foisonnante, mais son marché et ses restaurants sont néanmoins connus au-delà du quartier. Dans une moindre mesure, la proximité des équipements et services est également citée comme un avantage, ainsi que les parcs et squares aux Batignolles (où le parc Martin Luther King ouvert il y a quelques années est venu opportunément compléter le square des Batignolles, comme en témoigne sa fréquentation). De fait, ces quartiers sont plutôt bien dotés par rapport aux quartiers plus périphériques des deux agglomérations.

Puis 60% des individus à la Croix Rousse et 48% aux Batignolles évoquent « la vie de quartier, l'ambiance village », un item cité spontanément par seulement 22% des répondants de l'ensemble des quartiers. Enfin, le troisième avantage nettement plus souvent cité dans les deux quartiers gentrifiés que dans l'ensemble de l'enquête est la population de ces quartiers, ses caractéristiques et/ou ses comportements (cité par 26% des répondants aux Batignolles, 23% à la Croix Rousse, 13% dans l'ensemble des 14 quartiers) (Figure 4).³

³ Se dégagent ensuite des avantages plus spécifiques à chaque quartier : les parcs et espaces verts aux Batignolles, la qualité de la morphologie urbaine (architecture, topographie, vue) à la Croix Rousse.

FIGURE 4 - LES AVANTAGES DU QUARTIER À LA CROIX ROUSSE ET AUX BATIGNOLLES



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : Invités à nommer librement les avantages de leur quartier, plus de 80% des répondants à la Croix Rousse comme aux Batignolles ont cité les commerces, bars, restaurants ou marchés. D'autres avantages ont été évoqués que ceux figurant sur le graphique, mais par une part faible des répondants (<10% dans chaque quartier).

La « vie de quartier » et « l'ambiance village » ainsi plébiscitées renvoient bien à la perception d'une vie sociale locale intense, basée sur des relations quotidiennes et personnalisées, se déployant dans les espaces privés et publics à l'échelle du quartier. Quant à « la population » du quartier, elle est sans doute appréciée autant pour ses propriétés sociales que pour le fait de partager ce goût pour la « vie de quartier ».

Si « l'ambiance village » et la « population » sont appréciées dans ces deux quartiers, c'est aussi que s'y déploient des relations amicales qui vont au-delà de simples relations de voisinage. Interrogés sur le lieu de résidence de leurs amis, 59% des individus des quartiers gentrifiés indiquent que certains des amis qu'ils voient au moins une fois par an résident dans leur quartier – un taux qui s'élève même à 68% à la Croix Rousse (et 50% aux Batignolles). Cette proportion est particulièrement élevée comparativement aux autres quartiers (où elle varie entre 24 et 36%). De même, alors que dans l'ensemble de l'échantillon 11% des enquêtés disent pouvoir compter sur des amis habitant dans leur quartier en cas de problème financier, ce taux s'élève à 21% dans les quartiers gentrifiés. Une partie des voisins sont donc des amis, et une partie des amis sont des voisins. Nous avons vu plus haut qu'une part significative des répondants étaient venus s'installer dans ces quartiers alors qu'ils y avaient déjà des relations personnelles; s'y sont sans doute ajoutées de nouvelles relations ayant pris un tour amical, les premières facilitant les secondes.

C'est sans doute ce qui explique qu'en dépit des hauts niveaux de pratiques et de relations de voisinage que nous venons d'exposer, les questions portant sur la qualité des relations avec les voisins et

l'importance accordée aux relations de voisinage suscitent, dans ces deux quartiers, des réponses qui ne diffèrent pas sensiblement de la moyenne. Cette catégorie – voisins, voisinage – ne décrit qu'imparfaitement des relations sociales locales qui s'étendent largement au-delà de l'immeuble ou de l'ilot et qui comportent une forte dimension amicale. Les enquêtés des deux quartiers gentrifiés semblent davantage penser et décrire ces relations en termes de « quartier » – la catégorie fait en tous cas sens pour eux. Ils font d'ailleurs partie, avec les habitants des quartiers bourgeois, de ceux qui ont le plus de facilité à délimiter « leur » quartier d'habitation⁴. Ils se définissent en outre beaucoup plus volontiers par leur quartier de résidence que les résidents des autres types d'espaces (invités à choisir les caractéristiques les plus importantes pour se définir eux-mêmes, 23% d'entre eux choisissent cet item parmi 3 possibles sur une liste de 12, ce taux s'élevant à 15% maximum dans les autres types de quartiers).

Dans le quartier et au-delà : le cumul des échelles de la sociabilité

Toutefois, entrer par le quartier n'épuise pas l'analyse de la vie quotidienne des habitants de quartiers gentrifiés. Si le quartier représente une échelle privilégiée de leurs pratiques et de leurs sociabilités, celles-ci se déploient aussi largement au-delà. Ce qui les caractérise est ainsi davantage le cumul des échelles que le localisme, comme cela a déjà été montré (Authier, 1999 ; Authier et al., 2001).

On le constate à propos des activités régulières : si les enquêtés des Batignolles et de la Croix Rousse ont des activités régulières nettement plus fréquentes que l'ensemble des répondants au sein de leur quartier, ils ont aussi des activités globalement plus fréquentes hors du quartier – sauf en ce qui concerne les courses, qu'ils effectuent prioritairement au niveau local, et la fréquentation de lieux de culte qui est globalement une pratique plutôt rare dans cette population – et plutôt locale, quand elle a lieu (Tableau 7). Autrement dit, les individus des quartiers gentrifiés cumulent des pratiques régulières très fréquentes dans leur quartier avec des pratiques également plus fréquentes que la moyenne en-dehors de celui-ci.

TABLEAU 7 - LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER ET HORS DU QUARTIER

% des individus qui déclarent...	Quartiers gentrifiés		Ensemble	
	Dans le quartier	Hors du quartier	Dans le quartier	Hors du quartier
Faire ses courses	98	30	84	57
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	80	62	60	56
Aller au café dans un bar	76	72	38	54
Faire du sport	42	39	33	37
Aller à la bibliothèque, médiathèque	29	15	24	17
Fréquenter un lieu de culte	<u>11</u>	<u>7</u>	16	13
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	16	17	9	13

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

De même, le cumul des échelles prévaut pour les sociabilités. Ainsi, invités à dire où habitent les amis qu'ils voient au moins une fois par an, les répondants des quartiers gentrifiés déclarent bien plus souvent que les autres que leurs amis vivent dans leur quartier (59% contre 33%), mais aussi plus souvent « ailleurs dans la commune » (77% contre 52%), « ailleurs dans la région » (68% contre 57%),

⁴ Voir chapitre I - 3A « Le quartier : représentations et appréciations »

« ailleurs en France » (74% contre 49%), et « à l'étranger » (42% contre 27%). Autrement dit, ils ont des amis un peu partout, disséminés dans un plus grand nombre de lieux de vie que les amis de l'ensemble des répondants.

Enfin, les habitants des quartiers gentrifiés cumulent une forte présence dans leur quartier et des absences fréquentes. Ils sont, avec les habitants des quartiers bourgeois, ceux qui partent le plus souvent en vacances ou en week-ends : plus de deux tiers d'entre eux partent au moins trois semaines dans l'année, et souvent davantage (Tableau 8). En outre, près d'un tiers partent en week-end au moins une fois par mois, et un autre tiers 5 à 6 fois dans l'année.

TABLEAU 8 - FRÉQUENCE DES VACANCES HORS DU DOMICILE

	Croix Rousse	Batignolles	Quartiers gentrifiés	Ensemble
Non	<u>7</u>	<u>10</u>	<u>9</u>	18
Oui, moins d'une semaine	6	2	4	5
2 semaines ou moins	31	<u>18</u>	<u>25</u>	31
Oui, 3 à 5 semaines	38	42	40	32
Oui, plus de 6 semaines	21	30	26	18
Non-réponses	2	0	2	1
Total	100	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Les quartiers gentrifiés apparaissent donc bien comme des « quartiers-villages » très investis par les habitants de classes moyennes et supérieures, mais ces derniers ne s'y limitent pas et déploient au contraire leurs pratiques et sociabilités dans un ensemble beaucoup plus large d'espaces.

III. Une image à nuancer : différenciations et rapports sociaux

« Depuis l'École de Chicago jusqu'à nos jours, de très nombreuses études ont contribué à rendre célèbre le thème du 'village dans la ville', qui unit ses habitants par de multiples liens où s'entrecroisent le voisinage, la parenté, l'amitié et les solidarités professionnelles » (Grafmeyer, Authier, 2015). C'est le cas notamment de plusieurs monographies célèbres qui ont été consacrées à des « quartiers ouvriers traditionnels » : par exemple, le quartier de Bethnal Green à Londres (Young, Willmott, 1957) ou le West End de Boston (Gans, 1959). Toutefois, comme l'a montré Christian Topalov (2003), les relations de sociabilité, dans ces quartiers, étaient loin de relever de l'échange social généralisé – et se limitaient bien souvent à une ou deux rues⁵. Dans le cas des Batignolles et de la Croix-Rousse, cette figure du « village dans la ville » ou du « quartier-village », « qui unit ses habitants par de multiples liens », est aussi à nuancer. Si dans les quartiers gentrifiés de notre enquête les relations de voisinage et les rapports effectifs au quartier des habitants sont particulièrement développés, tous les habitants ne participent pas de la même manière à cette sociabilité de voisinage et à la vie du quartier. Des

⁵ « A Bethnal Green, les habitants disaient : 'Dans notre *turning* [...] nous faisons ceci ou cela. Le mot '*turning*' désignait une ou deux rues où vivaient de l'ordre de cent ou deux cents personnes, dont la parentèle habitait le même *turning* ou un autre tout proche. Les habitants de ces 'villages' avaient leurs lieux de rencontre – un ou deux pubs, deux ou trois échoppes, une boutique de paris – où l'on trouvait peu d'étrangers [...]. La sociabilité dans le West End de Boston était, elle aussi, limitée à une seule rue, et aux endroits où les groupes de pairs se réunissaient [...]. » (Topalov, 2003).

tensions ou des relations conflictuelles sont aussi observables entre les diverses populations qui y résident.

Rapports de classe, ancienneté et voisinage

Dans la littérature sur la gentrification, les auteurs opèrent souvent une double distinction entre les anciens habitants de milieux populaires (« les gentrifiés ») et les nouveaux habitants appartenant aux couches moyennes ou supérieures (« les gentrificateurs »). Mais on peut plus finement distinguer, dans les quartiers gentrifiés en général (Chabrol et *al.*, 2016) et dans les deux quartiers gentrifiés de notre enquête en particulier, des gentrificateurs plus ou moins récemment installés, d'une part, et des habitants de milieux populaires déjà-là depuis longtemps ou nouveaux venus, d'autre part. C'est le parti que nous avons pris ici pour mettre au jour, aux Batignolles et à la Croix-Rousse, des manières différentes de voisiner et d'habiter. Quatre sous-populations ont ainsi été construites (cf. encadré).

LA CONSTRUCTION DES QUATRE SOUS-POPULATIONS ET LEUR DISTRIBUTION

La construction des quatre sous-populations croise le statut social de l'enquêté et son ancienneté de résidence dans le quartier (Tableau 9). Pour le statut social, nous avons distingué d'un côté les membres (ou anciens membres pour les individus à la retraite) des couches moyennes et supérieures et de l'autre les membres (ou anciens membres) des couches populaires. Dans la première catégorie figurent les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les chefs d'entreprise, ainsi que les professions intermédiaires et les petits indépendants (qui, à la Croix-Rousse comme aux Batignolles, sont souvent des petits indépendants de la culture, des médias et de l'immobilier : rédacteurs/traducteurs, graphistes, chargés de communication...). Dans la deuxième catégorie ont été regroupés les ouvriers et les employés, qualifiés et non qualifiés, et les inactifs. Pour l'ancienneté de résidence dans le quartier, nous avons considéré comme « anciens » les individus installés dans le quartier depuis 10 ans ou plus et comme « nouveaux » les individus installés depuis moins de 10 ans. Les distributions de ces quatre sous-populations sont les suivantes :

TABLEAU 9 - LES QUATRE SOUS-POPULATIONS DES QUARTIERS GENTRIFIÉS

	Croix-Rousse	Batignolles	Ensemble
Couches moyennes et supérieures (CMS) : Anciens	34	37	36
Couches moyennes et supérieures (CMS) : Nouveaux	43	42	42
Milieux populaires (MP) : Anciens	7	13	10
Milieux populaires (MP) : Nouveaux	16	7	12
Total	100	100	100

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées, en pourcentages

Les proportions sont relativement proches dans les deux quartiers de la Croix-Rousse et des Batignolles, avec davantage de membres des milieux populaires « nouveaux » à la Croix-Rousse et davantage de membres des milieux populaires « anciens » aux Batignolles.

L'examen des sociabilités de voisinage de ces quatre sous-populations (conversations, visites, échanges de services et participation à la fête des voisins) fait apparaître de fortes différenciations, notamment entre les habitants de milieux populaires nouveaux et les habitants des couches moyennes et supérieures anciens (Tableau 10) – alors que la gentrification est souvent définie plutôt par l'opposition entre les anciens habitants de milieux populaires et les nouveaux habitants appartenant aux couches moyennes et supérieures (Glass, 1964 ; Lees, Slater; Wyly, 2010).

TABLEAU 10 - LES RELATIONS DE VOISINAGE DES QUATRE SOUS-POPULATIONS⁶

	Conversations	Visites		Échanges de services		Participation à la fête des voisins
		Immeuble	Quartier	Immeuble	Quartier	
CMS Anciens	94	88	76	82	61	42
CMS Nouveaux	79	<u>67</u>	73	74	61	<u>21</u>
MP Anciens	78	73	68	75	56	39
MP Nouveaux	<u>69</u>	<u>54</u>	<u>60</u>	<u>63</u>	<u>46</u>	<u>24</u>
Ensemble	83	74	72	75	59	31

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées, en pourcentages

En raison de leur plus faible ancienneté de résidence et de leur statut social (qui ne correspond pas de surcroît au profil social dominant des habitants de leur quartier), les individus de milieux populaires nouveaux voisent beaucoup moins que les autres habitants, en particulier à l'échelle de leur immeuble⁷. Ils sont d'ailleurs très nombreux (63 %) à considérer que leurs voisins sont des personnes différentes d'eux, et les plus nombreux à déclarer faire partie des habitants les moins riches de leur quartier (77 % contre 45 % pour l'ensemble). Comparativement aux autres habitants, ils parlent également moins, avec leurs voisins d'immeuble ou avec les habitants de leur quartier, d'un grand nombre de sujets et, au cours de leurs conversations, ils échangent moins couramment des informations ou des contacts. Toutefois, lorsque c'est le cas, ce sont eux qui échangent le plus volontiers des informations sur des opportunités d'emploi. À l'image d'autres membres de milieux populaires résidant dans des « espaces populaires », pour lesquels le quartier constitue le lieu de déploiement d'activités de travail (Collectif Rosa Bonheur, 2019), ouvriers qualifiés, personnels de services aux particuliers, employés semblent trouver dans le quartier un espace d'échanges de cette nature, peut-être du fait de la forte interconnaissance qui y règne, ou encore des opportunités d'emploi chez les classes supérieures qui y résident, comme le suggère une enquête plus ancienne menée dans ce quartier (Collet, 2010). Ce qui donne à penser que si les quartiers gentrifiés constituent souvent des espaces-ressources pour certains gentrificateurs, ils peuvent l'être aussi pour certains individus de milieux populaires.

A l'opposé, en raison à la fois de leur forte ancienneté de résidence et de leur statut social (plus conforme de surcroît à la structure de la population de leur quartier), les habitants « anciens » appartenant aux couches moyennes et supérieures se caractérisent par des relations de voisinage très développées, en particulier à l'intérieur de leur immeuble. Ce sont eux qui participent le plus à la fête des voisins, qui déclarent le plus de visites et d'échanges de services, et qui ont le plus de conversations avec leurs voisins et avec les autres habitants de leur quartier. Ce sont eux également qui, lors de ces conversations, parlent le plus d'un grand nombre de sujets et échangent le plus couramment des informations ou des contacts, et notamment des informations sur les établissements scolaires ou des

⁶ Nous n'avons pas indiqué ici les conversations uniquement avec les voisins d'immeuble ou uniquement avec les habitants du quartier, à la fois parce qu'elles concernent beaucoup moins d'individus et parce qu'il n'y a pas d'écart significatif dans ces deux registres entre les quatre sous-populations.

⁷ Parce qu'elle se déroule généralement à l'échelle de l'immeuble, nous associons la participation à la fête des voisins aux relations de voisinage à l'échelle de l'immeuble.

contacts pour des services à domicile (baby-sitter, femmes de ménages...). Enfin, ce sont eux aussi qui sont les plus nombreux à déclarer que les personnes qu'ils voient le plus en dehors du travail sont des habitants du quartier (21 % contre 9 % pour l'ensemble).

Les deux autres sous-populations occupent, dans ce registre des sociabilités de voisinage, une position médiane. Pour les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux, on peut penser que cette position est liée à leur faible ancienneté de résidence qui limite leurs relations de voisinage. Pour les habitants de milieux populaires anciens, au contraire, tout semble se passer comme si leur forte ancienneté de résidence (synonyme de socialisation au quartier) compensait leur statut d'habitant de milieu populaire au sein d'un quartier gentrifié. Dans les deux cas, les individus ne voisinent cependant pas de la même manière : les relations de voisinage des habitants de milieux populaires anciens apparaissent en effet davantage centrées sur l'immeuble, alors que celles des habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux sont plutôt tournées vers le quartier. Dans le même sens, s'il n'y a pas de différence nette entre ces deux sous-populations dans l'ampleur des conversations, les membres de ces deux sous-populations ne parlent pas avec leurs voisins ou avec les autres habitants du quartier des mêmes sujets et n'échangent pas les mêmes types d'informations : par exemple, les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux parlent beaucoup plus volontiers de politique ou de religion (parce qu'ils appartiennent aux couches moyennes et supérieures), alors que les habitants de milieux populaires anciens échangent beaucoup plus de contacts pour des services à domicile (parce qu'ils sont anciens).

L'analyse des pratiques du quartier des quatre sous-populations permet de dégager d'autres différenciations, qui ne sont pas de même nature. Dans ce domaine, les écarts les plus importants opposent, d'un côté, les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux, et de l'autre, les habitants de milieux populaires anciens. Les premiers sont les plus nombreux à pratiquer beaucoup d'activités régulières dans leur quartier ; à l'inverse, les seconds sont les moins nombreux à cumuler un grand nombre d'activités⁸. De surcroît, ces deux sous-populations ne pratiquent pas les mêmes activités : les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux fréquentent par exemple beaucoup plus couramment les cafés et les bars de leur quartier que les habitants de milieux populaires anciens ; au contraire, les seconds fréquentent davantage les lieux de culte que les premiers (Tableau 11).

⁸ Les résultats vont dans le même sens lorsque l'on considère à la fois les activités régulières et les activités plus occasionnelles : 74 % des CMS nouveaux pratiquent dans le quartier beaucoup d'activités (régulières et occasionnelles) contre 43 % pour les MP anciens (65 % pour les CMS anciens et 54 % pour les MP nouveaux).

TABLEAU 11 - LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER PAR LES QUATRE SOUS-POPULATIONS⁹

	Nombre		Aller au café, dans un bar	Pratiquer une activité sportive	Aller à la bibliothèque, à la médiathèque	Pratiquer une activité artistique	Fréquenter un lieu de culte
	3 ou plus	0 à 2					
CMS Nouveaux	88	12	87	49	29	18	7
CMS Anciens	81	19	70	47	32	17	14
MP Nouveaux	<u>74</u>	26	<u>67</u>	<u>22</u>	26	12	5
MP Anciens	<u>62</u>	38	<u>58</u>	<u>21</u>	<u>19</u>	<u>7</u>	25
Ensemble	82	18	76	42	29	16	11

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées, en pourcentages

A ce clivage s'en ajoute un autre entre les habitants des couches moyennes ou supérieures, anciens ou nouveaux, et les habitants de milieux populaires, anciens et nouveaux. En raison de leur statut social, les habitants des couches moyennes ou supérieures pratiquent davantage leur quartier que les habitants de milieux populaires. Cet effet du statut social est particulièrement visible pour les activités sportives et, dans une moindre mesure, pour les activités artistiques et la fréquentation des bibliothèques. Au contraire, et à la différence de ce qu'on pouvait observer pour les relations de voisinage, les modes d'investissement dans le quartier apparaissent peu liés à l'ancienneté de résidence. En effet, pour les habitants de couches moyennes et supérieures, comme pour les habitants de milieux populaires, ce sont les individus « nouveaux », parce qu'ils sont aussi souvent moins âgés, qui pratiquent le plus leur quartier.

Ainsi, si dans les quartiers gentrifiés de notre enquête les relations de voisinage et les rapports effectifs au quartier des habitants sont particulièrement développés, et le sont plus que dans les autres contextes résidentiels étudiés, tous les habitants des Batignolles et de la Croix-Rousse ne voisent pas de la même manière et ne pratiquent pas avec la même intensité leur quartier. Les habitants de couches moyennes et supérieures, dans leur ensemble, voisent plus et pratiquent davantage leur quartier que les habitants de milieux populaires, anciens et nouveaux. A l'intérieur de la catégorie des individus appartenant aux couches moyennes et supérieures, les habitants anciens voisent davantage que les habitants nouveaux et voisent davantage à l'échelle de leur immeuble. Mais, en partie parce qu'ils sont plus âgés, ils pratiquent un peu moins leur quartier que les nouveaux, dont les relations de voisinage sont plus tournées vers le quartier. Dans la deuxième catégorie, les habitants de milieux populaires anciens conservent de nombreuses relations de voisinage, dans leur immeuble beaucoup plus que dans le quartier, et pratiquent, relativement, assez peu leur quartier, sans doute parce que celui-ci leur est devenu « étranger » (Authier, 1993). Au contraire, les habitants de milieux populaires nouveaux voisent moins, en particulier à l'échelle de l'immeuble, et pratiquent davantage leur quartier, mais beaucoup moins que les habitants des couches moyennes et supérieures (dans leur ensemble) qui « localement donnent le ton » (Chamboredon, Lemaire, 1970).

⁹ Nous n'avons pas fait figurer dans ce tableau la fréquentation des parcs, des squares, des jardins publics car les écarts sont insignifiants.

Tensions, conflits et autres troubles du voisinage

La coprésence de ces quatre sous-populations, diverses socialement, installées depuis de longues années dans le quartier ou au contraire plus récemment, et ayant des manières différentes de voisiner et d'habiter, s'accompagne dans les quartiers gentrifiés de notre enquête de gênes, de tensions ou de conflits. Ces troubles du voisinage sont présents dans des proportions proches de ce que l'on peut observer dans l'ensemble des contextes résidentiels de l'enquête MQMV, sauf pour les évitements, et les conflits y sont même légèrement plus courants (Tableau 12)¹⁰.

TABLEAU 12 - VUE D'ENSEMBLE DES TROUBLES DU VOISINAGE DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS¹¹

<i>Pourcentages des individus...</i>	Quartiers gentrifiés	Ensemble des contextes résidentiels
Ayant déclaré au moins une gêne	85	86
Entrés en conflit avec leurs voisins	28	25
Ayant le sentiment d'avoir été jugés	24	24
Qui évitent un ou plusieurs de leurs voisins	<u>14</u>	20

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) et population totale (n=2572) ; données pondérées

Ces tensions sont diversement mises en avant par les quatre sous-populations. Ce sont les anciens habitants, dans leur ensemble, qui sont les plus nombreux à déclarer des troubles du voisinage. Si cela tient pour une part au fait que les questions posées dans ce registre (pour les gênes, les conflits et les jugements) portaient sur des événements survenus depuis l'installation dans le logement actuel, les écarts observables laissent clairement apparaître des désagréments perçus comme beaucoup plus importants pour les anciens habitants que pour les nouveaux (Tableau 13).

¹⁰ Il convient toutefois de souligner que les habitants des quartiers gentrifiés déclarent moins souvent un nombre élevé de gênes (5 gênes ou plus) que les habitants des autres contextes résidentiels de l'enquête, et en particulier que les habitants des quartiers d'habitat social, et que si les jugements sont plutôt fréquents aux Batignolles, ils le sont beaucoup moins à la Croix-Rousse (cf. *supra*, « Les conflits et les autres troubles du voisinage »).

¹¹ Plus secondairement, on peut noter aussi que 40% des habitants qui sont entrés chez un voisin l'ont fait pour « des incidents ou des nuisances » et que 30% ont reçu chez eux un voisin pour le même motif.

TABLEAU 13 - LES TROUBLES DU VOISINAGE DES QUATRE SOUS-POPULATIONS (EN %)¹²

% des individus ayant déclaré...	Des gênes...					Des conflits	Des évitements
	Trois gênes ou plus	Des bruits de fêtes ou de soirées	Des bruits liés à la vie privée	L'usage des parties communes	Des impolitesses		
CMS Anciens	51	46	21	36	30	41	17
MP Anciens	45	40	22	28	28	27	24
CMS Nouveaux	<u>30</u>	<u>31</u>	<u>11</u>	<u>22</u>	<u>18</u>	<u>21</u>	<u>9</u>
MP Nouveaux	<u>23</u>	<u>24</u>	12	<u>15</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	17
Ensemble	38	36	16	27	23	28	14

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées

Mode de lecture : 51% des habitants de couches moyennes ou supérieures ont déclaré trois gênes ou plus.

C'est le cas en tout premier lieu des habitants anciennement installés appartenant aux couches moyennes et supérieures. Confrontés à l'arrivée dans leur quartier de nouveaux gentrificateurs, souvent plus jeunes, plus fortunés et porteurs d'autres modes de vie, à l'égard desquels ils peuvent parfois, ici comme ailleurs, se montrer très critiques (Authier, Collet, 2018), ces habitants sont les plus nombreux à déclarer un nombre élevé de gênes, et en particulier à déclarer avoir été gênés par des bruits de fêtes et de soirées, par l'usage des parties communes et/ou par des impolitesses, et les plus nombreux aussi à être entrés en conflit avec un ou plusieurs de leurs voisins. Ce sont aussi eux qui citent le plus fréquemment, parmi les inconvénients de leur quartier, « les bruits, les tapages nocturnes, les nuisances sonores ».

Les individus de milieux populaires anciennement installés viennent ensuite. Ils se caractérisent également par une forte propension à déclarer un nombre élevé de gênes, qui se traduisent toutefois moins par des conflits que par des évitements. Confrontés de leur côté à l'arrivée dans leur quartier de plusieurs vagues de gentrificateurs, confrontés aussi au renouvellement du tissu commercial local (à la disparition des commerces traditionnels de proximité au profit de bars ou de restaurants à la mode), ces habitants « gentrifiés » (et souvent âgés eux aussi) ont moins tendance que les gentrificateurs (anciens et nouveaux) à déclarer se sentir « très bien » dans leur quartier et une part d'entre eux (la plus élevée des quatre sous-populations) déclare même se sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ». Ce résultat fait écho au sentiment de dépossession du quartier des populations gentrifiées observé dans d'autres recherches (Lehman-Frisch, 2008 ; Clerval, 2013).

A l'opposé, parce qu'ils sont nouveaux, parce qu'ils sont plus jeunes, et sans doute aussi pour cette raison parce qu'ils peuvent être à l'origine de certaines gênes (à l'exemple de fêtes ou de soirées bruyantes), les habitants de milieux populaires plus récemment installés sont les moins nombreux à déclarer des troubles du voisinage. Ceci ne signifie pas cependant qu'ils apprécient très fortement le

¹² Nous n'avons pas fait figurer dans ce tableau les jugements, car les écarts ne sont pas significatifs.

fait d'habiter un quartier gentrifié. Au contraire, ce sont eux qui sont les moins enclins à déclarer se sentir « très bien » dans leur quartier... et les plus nombreux, à la fois, à considérer leur logement comme « un point de passage » et à avoir pour projet de quitter le quartier « dans les deux ans ».

Enfin, dans ce registre des tensions et des troubles du voisinage, les habitants récemment installés appartenant aux couches moyennes et supérieures sont assez proches des habitants de milieux populaires nouveaux, avec lesquels ils partagent plusieurs traits : une faible ancienneté de résidence et des âges moins élevés que les habitants anciens, qui en font aussi de possibles auteurs de troubles du voisinage. A la différence des habitants nouveaux de milieux populaires, ces nouveaux gentrificateurs sont en revanche, dans la continuité de leur propension à moins déclarer des gênes, des conflits ou des évitements, les plus nombreux à se sentir « très bien » dans ces quartiers gentrifiés, qu'ils ont choisi et dans lesquels ils donnent très largement le ton.

Conclusion

Au final, vit-on dans les quartiers gentrifiés comme on vit dans un village ? La figure du « quartier village », souvent associée à ces quartiers centraux et mobilisée parfois par les habitants eux-mêmes en entretien, a le mérite de soulever cette question. Si elle peut sembler incongrue, les données de l'enquête MQMV permettent d'y répondre plus sérieusement et de plusieurs façons.

Ainsi, cette figure ne relève pas seulement du discours ou du mythe, elle traduit en partie l'expérience quotidienne qu'en font certains habitants à travers leurs pratiques, leurs sociabilités et leurs attaches à un espace urbain qu'ils ont souvent choisi et avec lequel ils entretiennent des liens forts. De fait, le rôle du quartier dans les styles de vie (consommation, sorties, loisirs) et dans les sociabilités tend à faire des quartiers gentrifiés des environnements sociaux assez homogènes dans lesquels l'interconnaissance et les liens sociaux sont importants. Les invitations, les conversations et l'échange de services et d'informations entre voisins montrent cette densité relationnelle à l'échelle locale. De ce point de vue, les quartiers gentrifiés se rapprochent bien souvent des quartiers bourgeois, en grande partie parce qu'ils accueillent des populations favorisées et qu'ils sont des quartiers attractifs plus activement choisis comme lieu de résidence que d'autres espaces. Mais leur composition sociale, saisie plus finement, et leur position dans la ville les distinguent cependant des quartiers bourgeois et les pratiques de voisinage y semblent plus investies encore. Plusieurs résultats observés à la Croix-Rousse et aux Batignolles les rapprochent d'ailleurs aussi parfois – de façon assez surprenante – des communes périurbaines de l'espace rural (terrains de l'enquête les plus proches de « villages »), par exemple au sujet des visites entre voisins, des échanges de contacts ou des personnes connues sur place avant d'emménager.

Mais trois résultats importants permettent de nuancer ce tableau « villageois » et de mieux situer ces résultats.

D'abord, il existe des écarts importants entre les deux cas étudiés, écarts qui renvoient à des différences socio-historiques et urbaines entre deux quartiers situés eux-mêmes dans deux métropoles différentes. De ce point de vue, la Croix-Rousse présente presque systématiquement des résultats plus marqués en intensité et en fréquence que le quartier des Batignolles. C'est probablement même le terrain de l'enquête dans lequel les pratiques de voisinage sont les plus intenses et les plus fortement investies.

Ensuite, si le quartier gentrifié fournit des ressources importantes à de nombreux habitants, ces ressources sont rarement autonomes et s'inscrivent plutôt dans une logique de cumul pour de nombreux habitants. Ce qu'ils investissent, pratiquent et construisent dans l'espace local du quartier se retrouve aussi en dehors du quartier, sur d'autres scènes et dans d'autres espaces. L'intégration locale est une composante forte de leur vie sociale, mais elle n'en est qu'une dimension parmi d'autres (le travail, les loisirs, la famille et les amis, la ville dans son ensemble, les espaces de vacances et de mobilité).

Enfin – et surtout – ce village n'est ni investi, ni vécu, ni pratiqué de la même manière par tous les habitants du quartier. Si la gentrification produit une relative homogénéité sociale locale, des différences sociales subsistent à la Croix-Rousse et aux Batignolles. Les différences d'ancienneté et les variations dans les positions sociales ont des effets marqués sur les propensions à participer à la vie sociale locale intense qui caractérise les quartiers gentrifiés. Une telle vie sociale et les relations qu'elle engendre sont socialement situées et plus ou moins présentes dans la vie des habitants selon leur position sociale et leur ancrage plus ou moins ancien dans le quartier.

Références citées

AUTHIER J.-Y., 1993, *La vie des lieux: un quartier du vieux-Lyon au fil du temps*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Collection Transversales), 268 p.

AUTHIER J.-Y., 1999, « Le quartier à l'épreuve des "mobilités métropolitaines" », *Espace Populations Sociétés*, 17, 2, p. 291-306.

AUTHIER, J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville: vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos (Collection Villes), 214 p.

AUTHIER, J.-Y., COLLET, A., 2018, « "Y a des bobos dans mon quartier" : les gentrificateurs et la catégorie "bobos" », dans AUTHIER, J.-Y., COLLET, A., GIRAUD, C., RIVIÈRE, J., TISSOT, S. (dirs.), *Les bobos n'existent pas*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 77-97

AUTHIER, J.-Y., BONVALET, C., LÉVY, J.-P. (dirs.), 2010, *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BENSOUSSAN B., 1982, « Le recours au quartier. Enjeux et changement social en milieu urbain (Le quartier de la Croix-Rousse à Lyon) », *Cahiers de l'OCS*, 16, p. 181-227.

BIDOU-ZACHARIASEN C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Presses universitaires de France (Économie en liberté), 200 p.

BIDOU-ZACHARIASEN, C. (dir.), 2003, *Retours en ville: des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes & Cie (Les urbanités), 267 p.

CHABROL M., COLLET A., GIROUD M., LAUNAY L., ROUSSEAU M., TER MINASSIAN H., 2016, *Gentrifications*, Éditions Amsterdam, Paris.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

CLERVAL A., 2008, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 91-106.

CLERVAL A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte.

COING H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social : L'îlot n°4 (Paris 13e)*, Paris, Éditions ouvrières.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2019, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.

COLLET A., 2008, « Les « gentrificateurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 125-141.

COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte.

FJALKOW Y., 2006, « Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 75-85.

GANS H. J., 1959, *The Urban Villager: a study of the second generation Italians in the West End of Boston*, Boston, Center for Community Studies.

GLASS R., 1964, « Introduction: aspects of change », dans *London : Aspects of Change*, Centre for Urban Studies, Londres, MacGibbon and Kee.

GRAFMEYER Y., AUTHIER J.-Y., 2015, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin (128), 126 p.

LEHMAN-FRISCH S., 2008, « « Gentrificateurs, gentrifiés » : cohabiter dans le quartier de la Mission (San Francisco) », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 143-160.

LEES, L., SLATER, T., WYLY, E. (dirs.), 2010, *The Gentrification Reader*, New York, Routledge.

LEES, L., MARTIN, P. (dirs.), 2018, *Handbook of Gentrification Studies*, Cheltenham et Northampton, Edward Elgar Publishing.

MALOUTAS T., 2012, « Contextual Diversity in Gentrification Research », *Critical Sociology*, 38, 1, p. 33-48.

PRÉTECEILLE E., 2010, « The fragile urban situation of cultural producers in Paris », *City, Culture and Society*, 1, p. 21-26.

SIMON P., 1997, « Les usages sociaux de la rue dans un quartier cosmopolite », *Espaces et sociétés*, n°90, 2, p. 43-68.

TOPALOV C., 2003, « Les constructions savantes du quartier (France, Grande-Bretagne, États-Unis) », Rapport pour le Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère de l'Équipement, Paris, Centre de Sociologie Urbaine.

YOUNG M., WILLMOTT P., 1957, *Family and kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul.

WIRTH L., 1938, « Urbanism as a way of life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, réédité in GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, p. 255-281.

Deux quartiers bourgeois de ville-centre. Ainay et Auteuil

PAR ANAÏS COLLET, COLIN GIRAUD ET ISABELLE MALLON

Dans la diversité des espaces investis, l'enquête MQMV inclut deux « quartiers bourgeois de centre-ville ». L'un correspond à un secteur du quartier d'Ainay, dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon, l'autre à un secteur du quartier d'Auteuil, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Dans le sens commun comme dans les médias, les « quartiers bourgeois » alimentent de nombreux discours et de multiples fantasmes tant ils apparaissent comme des territoires privilégiés et secrets où l'argent, le luxe et les mondanités se déploieraient à l'abri des regards. Ces espaces très favorisés restent en réalité mal connus par les sciences sociales. Celles-ci s'appuient en général sur quelques travaux importants et célèbres mais finalement bien peu nombreux au regard de la littérature sociologique, française notamment. Ces travaux sont en outre généralement focalisés sur la fraction la plus favorisée des habitants. Ainsi, les ouvrages des époux Pinçon ont durablement marqué la sociologie de la bourgeoisie et de ses « beaux quartiers », mais ces travaux ont déjà une trentaine d'années et n'ont pas connu beaucoup de prolongements (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989, 1997). Quelques recherches de la même époque ou plus récentes ont contribué à éclairer l'organisation et les usages de ces quartiers socialement sélectifs (Le Wita, 1988; Grafmeyer, 1992; Bozouls, 2019; Geay, 2019), mais ils restent largement moins étudiés que d'autres types de contextes résidentiels (les Grands Ensembles, le périurbain, notamment). Ce déficit sociologique s'explique en grande partie par les difficultés d'accès au terrain et les obstacles qui se dressent à l'entrée de ces espaces et des groupes sociaux qui y dominent. Enquêter sur les quartiers bourgeois c'est faire l'expérience de la puissance de certaines frontières et formes de contrôle socio-spatiales définissant qui en fait partie et qui en est exclu, y compris pour les sociologues (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989; Geay, 2019). C'est en partie l'expérience que nous avons pu faire en menant l'enquête à Auteuil. Les difficultés à accéder aux habitants du quartier se sont multipliées (refus de participer, difficultés à contacter et rencontrer les personnes, difficultés à pénétrer dans les immeubles et les espaces privés) et elles ont un effet sur l'effectif, plus faible que prévu, de répondants dans ce quartier. Malgré ces difficultés, qui invitent à la prudence dans les résultats formulés pour le cas d'Auteuil, nous avons cherché à intégrer ce type d'espaces dans l'analyse des relations de voisinage. Comme pour d'autres espaces, l'enjeu est de comprendre dans quelle mesure l'espace résidentiel est le support plus ou moins important de liens sociaux, quelles sont la nature et la forme de ces liens et comment ceux-ci définissent des rapports de voisinage plus ou moins spécifiques à ces espaces.

Pour ce faire, nous nous attacherons dans un premier temps à décrire les quartiers bourgeois et leurs habitants, et à caractériser les rapports que ceux-ci entretiennent à leur quartier à travers leurs trajectoires résidentielles, leurs relations sociales et leurs pratiques quotidiennes. Puis nous analyserons de façon détaillée l'intensité et les formes prises par les relations de voisinage dans ces deux quartiers. Nous verrons qu'elles dessinent un « ordre résidentiel bourgeois » bien spécifique, au sein duquel on observe néanmoins des variations d'un contexte à l'autre. Enfin, nous approfondirons l'analyse en nous concentrant sur l'une des particularités des quartiers bourgeois : la place prise par la religion dans les relations sociales locales.

I. Contextes et peuplement : des quartiers d'entre-soi

Au regard de l'ensemble de l'enquête, les deux quartiers étudiés correspondent à des espaces urbains à forte densité et situés dans la ville-centre de leurs agglomérations respectives. Malgré des différences de contexte, ils possèdent des traits communs : une histoire liée aux élites, un peuplement spécifique où l'aisance financière et la forte présence des personnes âgées donnent le ton, des trajectoires résidentielles plutôt électives.

Deux espaces traditionnels des élites urbaines

Ainay et Auteuil sont deux espaces anciennement urbanisés dont l'histoire, la morphologie et la position dans les espaces urbains lyonnais et parisiens dessinent une *tradition bourgeoise* relativement ancienne.

Situé dans l'actuel 2^{ème} arrondissement de Lyon, au sud de la place Bellecour et au nord de la gare de Perrache, Ainay a une histoire liée à son riche passé religieux. Lieu d'implantation historique d'une abbaye médiévale dont subsistent aujourd'hui quelques vestiges dans les rues du quartier, le quartier accueille surtout la basilique Saint-Martin d'Ainay et, alentour, plusieurs traces de cette présence catholique (congrégations religieuses, librairies spécialisées et établissements scolaires confessionnels). « Coincé » entre Rhône et Saône, ce secteur de la presqu'île est le lieu d'implantation de l'aristocratie tout au long du XVIII^{ème} siècle, puis devient progressivement celui d'une bourgeoisie conservatrice et largement monarchiste au cours du XIX^{ème} siècle. L'image conservatrice marque durablement le quartier. Elle se nourrit à la fois de la présence de grandes familles exerçant une influence à l'échelle lyonnaise (« *un quartier de vieilles familles lyonnaises* » selon une habitante) (Grafmeyer, 1992) et d'une emprise religieuse catholique ancienne, souvent soulignée en entretien. Si le quartier est traversé aujourd'hui par une grande artère commerçante piétonne et très fréquentée, la rue Victor Hugo, il comporte aussi de petites rues bien plus calmes et résidentielles autour de la basilique et à proximité des quais du Rhône (à l'est) et, surtout, de la Saône (à l'ouest). Le bâti est essentiellement composé d'immeubles du XIX^{ème} siècle, dont certains immeubles cossus construits sous la Restauration, visibles en bord de Saône.

L'occupation et l'activité visibles dans les espaces publics sont différenciées. La rue Victor Hugo accueille des commerces variés et plus ou moins standardisés (chaînes de restauration, de boutiques de vêtements), elle est très animée en journée et le samedi, nettement moins fréquentée le soir et le dimanche. Elle distribue d'autres rues, plus étroites et discrètes, accueillant des galeries d'art, des restaurants plus haut-de-gamme et des boutiques plus luxueuses (objets d'art, vêtements, mobilier). C'est surtout vrai dans la partie est du quartier (rue Auguste Comte et rue de la Charité), tandis que le secteur ouest, autour de la basilique et de la mairie d'arrondissement, est moins commerçant et plus calme. Le développement de certaines de ces galeries, ainsi que de certains lieux culturels plus récents, a contribué à y attirer une clientèle urbaine plus jeune et à nourrir, depuis quelques années, l'image d'un « nouveau » d'Ainay (Tribune de Lyon, 2014). Ce nouveau reste cependant relatif au regard de l'ancrage politique et religieux très marqué du quartier. Ainsi le vote à droite reste très massif à Ainay : lors des élections présidentielles de 2017, le vote Fillon dépasse, par exemple, 40% au 1^{er} tour dans les bureaux de vote situés autour de la basilique (Authier, Payre, 2017). De même, l'emprise locale du catholicisme reste très forte aujourd'hui. Le quartier accueille trois églises (Saint-François de Sales, Sainte-Croix et la plus importante, la basilique Saint-Martin d'Ainay) et de nombreuses

institutions catholiques : des congrégations religieuses, des établissements scolaires privés et confessionnels (lycée Saint-Marc, collège et école Chevreul-Sainte-Croix, école du Sacré Cœur), ainsi que des librairies religieuses et spirituelles (La Procure, Librairie de l'Emmanuel). Le réseau associatif catholique est également très implanté et très actif dans le quartier (Action Catholique des Femmes, Les Associations Familiales Catholiques, Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, par exemple). Les entretiens montrent aussi que plusieurs personnages et figures de la vie catholique locale deviennent des figures du quartier, connues et reconnues, y compris chez les moins religieux. Le plus célèbre d'entre eux est le prêtre David Gréa¹, jeune prêtre lyonnais, ayant officié un temps dans le quartier et contribué à dynamiser la vie paroissiale, notamment à travers les concerts de son groupe de rock chrétien. Ainsi, l'influence catholique semble bien faire partie de la vie sociale du quartier, y compris pour les habitants non catholiques. Précisons enfin que les contours exacts du quartier d'enquête correspondent à un quadrilatère délimité par la rue Sala au nord et la rue de Condé au sud, et par la rue Adélaïde Perrin à l'est et la Saône à l'ouest (incluant les immeubles du quai de Saône). Ainay constitue ainsi un exemple de quartier bourgeois ancien marqué par la rencontre entre une bourgeoisie économique implantée localement, un ancrage catholique ancien et une réputation conservatrice.

Côté parisien, le quartier d'Auteuil correspond administrativement à l'un des quatre quartiers composant le vaste 16^{ème} arrondissement de Paris, celui qui est situé le plus au sud. Logé entre le bois de Boulogne et la Seine, Auteuil fait partie d'un ensemble d'anciens villages de l'Ouest de Paris et n'a été intégré qu'assez tardivement à la ville de Paris, en 1860. Il occupe une position moins « centrale » qu'Ainay à l'échelle de la ville. Historiquement, les villages de l'Ouest parisien ont constitué, depuis le XVII^{ème} siècle, des espaces fréquentés et investis par les élites franciliennes comme lieux de résidence ou de villégiature. Molière, Boileau et plusieurs artistes et intellectuels s'y installent, des salons y fleurissent, Auteuil et Passy apparaissant alors comme des espaces calmes, proches de la nature et plaisants à vivre. L'Ouest parisien incarne progressivement, depuis, un secteur privilégié et agréable, à distance du bruit, de la saleté, de la promiscuité considérés comme des inconvénients de la vie parisienne. Prisés par la bourgeoisie et les familles descendant de l'aristocratie, les « beaux quartiers » parisiens incluent des secteurs intra-muros (8^{ème}, 16^{ème} et une partie du 17^{ème} arrondissements) et des communes limitrophes de première couronne (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret). S'y concentrent une population très favorisée, de vastes logements confortables voire luxueux, et un ancrage politique à droite très solide (Rivière, 2012 ; Oberti, Préteceille, 2016). Le 16^{ème} arrondissement et le triangle Auteuil-Neuilly-Passy sont, de ce point de vue, décrits et perçus comme les territoires d'un entre-soi bourgeois (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989).

Dans cet ensemble, le 16^{ème} arrondissement apparaît cependant divisé en plusieurs secteurs. Au nord, les quartiers de la Muette et Victor Hugo sont les zones qui affichent le plus clairement les signes extérieurs de richesse et de prestige à travers les boutiques de luxe, les « voitures hors de prix » et de nombreux symboles internationaux de la capitale (Trocadéro, Tour Eiffel, Arc de Triomphe). Le secteur

¹ Ordonné en 2000, officiant à l'église Sainte-Croix (Ainay) puis à Sainte-Blandine (sud de Perrache), il a laissé une forte empreinte dans le quartier en cherchant à rajeunir et moderniser la pastorale avec succès (quête avec cartes bancaires, église ouverte toute la journée, installation de canapés dans l'église, animation et langage plus simple, etc.). Il a aussi créé un groupe de rock chrétien, Glorious, se produisant régulièrement dans le quartier. Mais en 2017, il renonce au célibat et au sacerdoce pour se marier et abandonne la communauté catholique d'Ainay. En entretien, plusieurs enquêtés, y compris non catholiques, évoquent ce « type exceptionnel » et son histoire.

médian de Passy est connu pour ses restaurants de luxe, ses lycées prestigieux et ses hôtels particuliers abritant ambassades, sièges d'organisation internationale et de groupes bancaires. Au sud de la rue du Ranelagh, Auteuil est un secteur plus résidentiel où le luxe s'affiche moins dans l'espace public. Plusieurs habitants soulignent cette opposition nord-sud, faisant d'Auteuil un quartier « plus familial », « normal » et « moins friqué » que le nord de l'arrondissement. Le bâti est constitué en partie d'immeubles haussmanniens très cossus et bien entretenus caractéristiques des avenues les plus élégantes du 16^{ème} arrondissement, mais Auteuil comporte aussi de très nombreux immeubles beaucoup plus récents, datant notamment des années 1960-70 (rue Erlanger, rue Michel-Ange par exemple). Le quartier comporte quelques rues commerçantes animées, notamment la rue d'Auteuil, particulièrement fréquentée par les habitants pour ses commerces de bouche, tandis que la place de l'église d'Auteuil s'anime aussi aux beaux jours. Si la présence du catholicisme est moins marquée qu'à Ainay, le quartier accueille deux églises (Notre-Dame d'Auteuil, Saint-François de Molitor), des établissements scolaires religieux (Notre-Dame des Oiseaux) et quelques associations de charité liées à la paroisse (Apprentis d'Auteuil). Auteuil se distingue aussi d'Ainay par la présence de lieux de culte fréquentés par des communautés religieuses plus diversifiées et n'habitant généralement pas le quartier : une communauté catholique portugaise fréquentant l'église Sainte-Bernadette, un culte philippin dans une chapelle près de Notre-Dame d'Auteuil et un culte chrétien roumain pratiqué rue Michel-Ange dans un ancien couvent. Perçue comme « exotique » par les habitants, cette présence religieuse semble relativement récente et elle est surtout peu liée à des populations habitant Auteuil. Le quartier accueille enfin des « villas », ensembles clôtés de luxueuses maisons et d'hôtels particuliers dont les grilles et les entrées sont très surveillées par des gardiens. La plus célèbre, la Villa Montmorency, située en bordure du bois de Boulogne, accueille environ 120 logements habités par des personnalités du monde politique, des grands patrons et des stars du show-business voisinant au cœur de « la forme la plus aboutie d'enclosure dans Paris intra-muros » (Le Goix, 2006). Ces « villas », très difficilement accessibles au sociologue, sont absentes du terrain délimité ici mais constituent des éléments du décor local et du voisinage pour certains ménages d'Auteuil. Précisons que le terrain retenu pour l'enquête est délimité par la rue d'Auteuil au nord et la rue Molitor au sud, par la rue d'Erlanger à l'ouest et la rue Boileau à l'est. Il est donc composé de trois rues « résidentielles » (Erlanger, Michel-Ange, Boileau) et d'une rue plus commerçante et animée au nord, la rue d'Auteuil.

Ainay et Auteuil sont des espaces urbains différents, l'un est un quartier central situé à proximité d'espaces publics et commerçants très fréquentés par l'ensemble des citoyens de Lyon, l'autre est plus périphérique et davantage éloigné des quartiers centraux de Paris. Tous deux sont cependant des quartiers investis par l'aristocratie puis la bourgeoisie depuis plus de deux siècles. Cette histoire a largement nourri leur réputation et leur image de quartiers bourgeois. Mais ce qualificatif n'est pas qu'une affaire d'image, il renvoie surtout aux caractéristiques des habitants actuels de ces quartiers.

Une population âgée, riche et blanche

La population des quartiers bourgeois est d'abord très spécifique du point de vue des âges (Tableau 1). Elle est la plus âgée de l'enquête, les plus de 60 ans y représentant 38% des habitant.e.s contre 28% en moyenne dans nos 14 quartiers. Cela traduit la présence importante des retraités à Ainay et Auteuil, tandis que les âges actifs et les personnes en emploi y sont relativement en retrait. Comme dans les communes rurales, 31% des habitants sont retraités (contre 23% de l'ensemble des enquêtés), tandis que les personnes en emploi ne représentent « que » 50% de la population locale (contre 56% de l'ensemble des enquêtés). Les quartiers bourgeois sont les quartiers intra-muros qui accueillent le plus

de personnes âgées et de retraités. Ils accueillent par ailleurs également des jeunes de 18 à 29 ans en proportion légèrement supérieure à la moyenne, notamment des étudiants qui trouvent à se loger dans les anciennes « chambres de bonnes » par exemple ou en colocation dans les vastes appartements du parc privé.

TABLEAU 1 – LE POIDS DES PLUS ÂGÉS (EN %)

	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
Ainay	17	25	20	25	12	100
Auteuil	17	18	27	25	13	100
Ensemble	16	30	26	19	9	100

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2567) ; données pondérées

Cela peut expliquer la légère surreprésentation des ménages solos et des couples sans enfants (37% contre 33% pour l'ensemble, 24% contre 20% pour l'ensemble) et la légère sous-représentation des couples avec enfants et des familles monoparentales (25% contre 30% pour l'ensemble, 6% contre 10% pour l'ensemble). L'image de quartiers bourgeois « familiaux » s'explique néanmoins par une surreprésentation des ménages avec enfants parmi les adultes de 30 à 59 ans et une surreprésentation, parmi ces derniers, des familles nombreuses (30%, soit une part plus élevée que dans les quartiers populaires de ville-centre, proche de celle des quartiers de mixité sociale programmée et plus proche de celle des quartiers de grands ensembles (39%) que des quartiers gentrifiés (10%).

Mais le qualificatif « bourgeois » prend surtout son sens au regard de la composition sociale et des niveaux de ressources des habitants. En termes de catégories socio-professionnelles, on retrouve, comme dans les quartiers gentrifiés, une très grande proportion de catégories supérieures et une très faible présence des catégories populaires (employés et ouvriers). À Ainay, 56% des habitants sont cadres supérieurs ou chefs d'entreprise, à Auteuil ils sont 67%, contre seulement 30% dans l'enquête. Inversement, les ouvriers et les employés, qui représentent 41% des actifs dans l'enquête, ne sont que 15% à Ainay et 12% à Auteuil (Tableau 2). Ces valeurs extrêmes présentent l'amplitude la plus étendue de l'enquête.

TABLEAU 2 – DES QUARTIERS DE CADRES ET DE CHEFS D'ENTREPRISE (EN %)

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession)	Ainay	Auteuil	Ensemble
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	33	48	19
Cadres à dominante culturelle	23	19	11
Petits indépendants	6	5	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	9	14	14
Médiateurs	11	2	9
Employés de la fonction publique et policiers	2	2	8
Employés administratifs et commerciaux	7	5	9
Employés de services directs aux particuliers	3	3	8
Ouvriers qualifiés	1	1	11
Ouvriers non qualifiés	3	1	5
Inactifs (hors retraités)	1	2	3
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés et de leurs conjoints cohabitants pour lesquels la PCS a pu être codée (n=3831) ; données pondérées.

La spécificité des quartiers bourgeois concerne, plus encore, la composition interne de ces catégories supérieures, qui les distingue notamment des quartiers gentrifiés. Dans les quartiers bourgeois, les catégories supérieures présentent une forte composante de « cadres à dominante économique et chefs d'entreprise » et une part relativement plus faible de « cadres à dominante culturelle ». Les premiers représentent près de la moitié des actifs d'Auteuil (48%) et un tiers de ceux d'Ainay (33%), contre seulement 19% des actifs dans l'enquête. Ce résultat montre que, dans les quartiers bourgeois, les catégories supérieures sont d'abord des cadres à dominante économique et des chefs d'entreprise, ce qui est en partie vrai aussi aux Batignolles mais bien moins net à la Croix-Rousse. Ce qui distingue les quartiers bourgeois des quartiers gentrifiés renvoie donc à ces deux dimensions, au-delà de la composition des familles : une part de cadres supérieurs encore plus forte et une composition plus « économique » que « culturelle » de cette population de cadres. On en voit bien les effets en termes de ressources de ces ménages : si les niveaux de diplôme et de qualification y sont très élevés comme dans les quartiers gentrifiés, ce sont les niveaux de revenus qui singularisent les quartiers bourgeois. La part des ménages aux plus hauts revenus y atteint des niveaux très supérieurs à tous les autres terrains d'enquête (Tableau 3). Remarquons également que près d'un habitant sur quatre refuse, à Auteuil, de donner son niveau de revenu, ce qui traduit aussi sans doute la sensibilité de cette information parmi les plus hauts revenus.

TABLEAU 3 – LA FORTE PRÉSENCE DES PLUS HAUTS REVENUS (EN %)

	> 1000 €	1000 à 1499 €	1500 à 1999 €	2000 à 2999 €	3000 à 3999 €	4000 à 5999 €	6000 € et plus	Refus de répondre	Total
Ainay	10	8	7	11	7	12	29	15	100
Auteuil	4	7	9	8	13	9	27	24	100
Quartiers bourgeois	7	8	8	10	10	10	28	20	100
Quartiers gentrifiés	6	6	9	17	17	20	14	11	100
Ensemble	10	12	12	17	14	11	10	15	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L'attribut « bourgeois » va donc avec l'appartenance aux catégories supérieures, et plus encore à leurs fractions économiques et aux plus hauts revenus parmi ces catégories. Pour autant, l'enquête n'inclut sans doute pas les ménages les plus bourgeois de Paris. D'une part, parce que nous ne sommes pas parvenus à atteindre les fractions les plus riches du secteur d'Auteuil, probablement moins enclines à répondre à ce type d'enquête : leur surreprésentation est sans doute ici encore sous-estimée. D'autre part, parce qu'il faut rappeler, comme le font certains enquêtés, que le quartier retenu pour l'enquête n'est pas le secteur du 16^{ème} arrondissement où se concentre le plus la très grande bourgeoisie de l'Ouest parisien.

« On avait l'image que l'on a du 16^{ème} arrondissement, d'un quartier huppé, sage, calme et parfois un peu conservateur (...) Cette image, par certains aspects elle est confirmée, mais elle est nuancée par la réalité à la fois d'une sociologie qui est un peu plus diverse dans le sud du 16^{ème} arrondissement, et puis d'une évolution sociologique progressive en fait. On a dans ce quartier-là de plus en plus de cadres et de familles de cadres, progressistes, au sens large (...) Moi, je vais pas dans les clubs. Dans la sociologie du quartier, enfin dans la sociologie du 16^{ème}, il y a les clubs qui ont beaucoup d'importance, les clubs privés, le Stade Français, les cercle du Bois de Boulogne, qui sont des lieux de réseau et de détente sélectifs, parce qu'il y a une sélection à la fois par l'argent et par les connaissances, puisqu'il faut avoir des parrains pour entrer et qui correspondent à des habitudes de la grande bourgeoisie du 16^{ème} depuis 150 ans » (Thomas, 47 ans, couple, trois enfants propriétaire, Auteuil)

« Alors ici, c'est pas le 16^{ème} nord justement. C'est Auteuil, c'est pas Passy. Pour moi, rien à voir (...) Oui, c'est plus jeune. C'est plus familial. C'est, je pense, un peu moins coincé que peut l'être le 16^{ème} nord. Le 16^{ème} entre le nord et le sud, plus vous descendez vers le sud et plus ça se popularise entre guillemets. Le nord est vraiment, c'est quand même l'avenue Henri Martin, Victor Hugo. Et puis Porte d'Auteuil, quand vous arrivez Porte d'Auteuil, ça n'a plus rien à voir encore » (Guillaume, 54 ans, couple, un enfant, propriétaire, Auteuil)

« C'est pas comme dans d'autres quartiers du 16^{ème}, Victor Hugo, où vraiment c'est des gens qui ont de l'argent et qui le montrent. Ici, c'est beaucoup plus... c'est des gens simples à la fois, des familles, souvent avec les deux... (Silence) enfin l'homme et la femme qui travaillent. Donc ça c'est les familles qui ont de l'argent quand même, parce qu'ils peuvent habiter le quartier, mais enfin qui sont pas du tout... qui sont des gens quand même assez simples » (Agnès, 52 ans, couple, trois enfants, locataire, Auteuil)

Une autre caractéristique des quartiers bourgeois est la part très forte de propriétaires : 53% des habitants sont propriétaires (contre 42% dans l'ensemble). Seules les communes rurales comportent davantage de propriétaires (82%) ; en milieu urbain, c'est dans les quartiers bourgeois qu'on est le plus souvent propriétaire. La part des primo-accédants est en revanche plus faible dans les quartiers bourgeois que dans l'ensemble (60% contre 72%), en particulier à Auteuil où elle concerne seulement 53% des propriétaires. Cette forte prévalence de la propriété s'explique en grande partie par la structure par âges de la population ainsi que par les plus grandes dispositions à la propriété parmi les fractions les plus favorisées des catégories supérieures (Grafmeyer, 1992 ; Bozouls, 2019). À l'inverse, la part des locataires du parc social est, de loin, la plus faible de l'enquête : 7% à Auteuil et... 0% à Auteuil. L'absence totale de locataires du parc social dans le cas d'Auteuil fait d'ailleurs écho aux conflits, récurrents et très médiatisés, entre certains habitants et élus des arrondissements de l'Ouest parisien et la Mairie de Paris à propos de la création de logements sociaux dans ces quartiers (Launay, 2014). La norme des quartiers bourgeois est donc le statut de propriétaire et, secondairement, celui de locataire du parc privé, qui concerne 43% des habitants. Rappelons à cet égard que, même si les dates

d'achat ou d'entrée dans les logements font évidemment varier leurs prix, Auteuil et Ainay sont aujourd'hui les quartiers les plus chers de l'enquête avec les quartiers gentrifiés.

En termes d'origines géographiques enfin, parmi ceux qui vivent dans les quartiers bourgeois, 85% sont nés en France et les origines étrangères sont sous-représentées. Les origines maghrébines sont deux fois moins présentes que dans l'ensemble de l'enquête (5% contre 10%), les autres origines africaines, six fois moins probables (1% contre 6%). Ce résultat est confirmé par de nombreux entretiens qui rapportent une diversité ethno-raciale très faible. Elle est bien souvent limitée, dans ces quartiers, à des travailleurs peu qualifiés du commerce et des services (vendeurs, nounous, employés du commerce) dont une très grande partie n'habite pas Ainay ou Auteuil. On peut donc voir des couleurs de peau autres que « blanches » dans les rues et les commerces du quartier, mais très peu parmi les habitants :

« Il n'y a pas beaucoup d'Africains, on ne voit pas beaucoup d'Arabes, il y en a probablement, il y en a peut-être, mais on n'en voit pas beaucoup. On en voit surtout au Monoprix, là où il y en a pas mal qui travaillent. Je pense que là, la diversité devrait y être, mais ce n'est pas vraiment palpable » (Michel, 66 ans, famille monoparentale, deux enfants, locataire, Auteuil)

« En fait, en gros, c'est pas compliqué. Les Asiatiques, les personnes asiatiques ou les personnes noires que vous pouvez voir dans le quartier, c'est des nounous. (...) Vous allez à Sainte-Périne, dans les squares, l'après-midi, vous avez plein de gamins, plein de petits blancs et sur les bancs, il y a des blacks et des Asiatiques, Philippines beaucoup (...) C'est une diversité en journée. Ça c'est une diversité de gens qui viennent travailler dans le quartier quoi. Vous voyez aussi des travailleurs de l'Est. Il y en a tout le temps en matinal. Oui, ils viennent ponctuellement, dans la journée. Le soir, c'est terminé » (Guillaume, 54 ans, couple, un enfant, propriétaire, Auteuil)

« Il y a peu de gens qui semblent d'une autre origine » (Guy, 41 ans, couple, propriétaire, Ainay)

« Il y a une chose qui est agréable dans le quartier, c'est qu'il y a, je vais encore le redire, il y a peu d'étrangers » (Serge, 80 ans, couple, propriétaire, Ainay)

Même si les registres de nationalité et de couleur de peau ne se recoupent pas, les quartiers bourgeois apparaissent également très largement des « quartiers blancs », notamment du point de vue résidentiel. Cet élément contribue à renforcer l'homogénéité sociale par comparaison avec d'autres quartiers (Jounin, 2014). Si les difficiles conditions d'enquête dans le quartier d'Auteuil amènent à rester prudent sur la sociologie de ces quartiers, telle qu'appréhendée par l'enquête, on peut cependant affirmer, sans trop de risques, que domine dans ces espaces une population âgée et de cadres supérieurs blancs, aux revenus très élevés et plus souvent propriétaires.

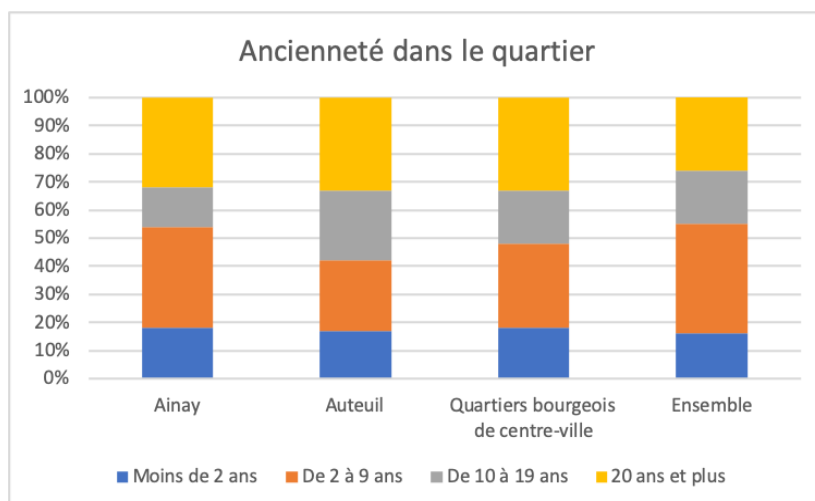
Parcours résidentiels et accès au quartier ; des quartiers choisis

Compte tenu de leur peuplement et des ressources très élevées de la plupart de leurs habitants, les quartiers bourgeois peuvent être considérés comme des espaces résidentiels choisis parmi une gamme des possibles beaucoup moins resserrée, économiquement parlant du moins, que pour d'autres groupes sociaux (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1997; Oberti, Préteceille, 2016). Revenons précisément sur les conditions d'entrée dans ces quartiers et les trajectoires résidentielles de leurs habitants.

On peut d'abord s'intéresser à l'ancienneté des populations dans les quartiers bourgeois. Globalement, la part des plus anciens y est plus forte qu'ailleurs, surtout à Auteuil (Figure 1). À Ainay

et Auteuil, un habitant sur trois habite depuis plus de 20 ans dans son quartier, contre 27% dans l'ensemble de l'enquête. À Auteuil, 58% des habitants sont présents depuis plus de 10 ans ; cette proportion est de 46% à Ainay comme dans l'ensemble de l'enquête. Cette ancienneté correspond largement à une population bien plus âgée que dans l'ensemble des quartiers, les habitants les plus anciennement installés étant aussi, généralement, les plus âgés.

FIGURE 1 – UNE ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER PLUS FORTE À AUTEUIL



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2547) ; données pondérées

D'où viennent, ensuite, les habitants des quartiers bourgeois ? Où vivaient-ils auparavant ? L'examen des parcours résidentiels montre ici plusieurs types de trajectoires.

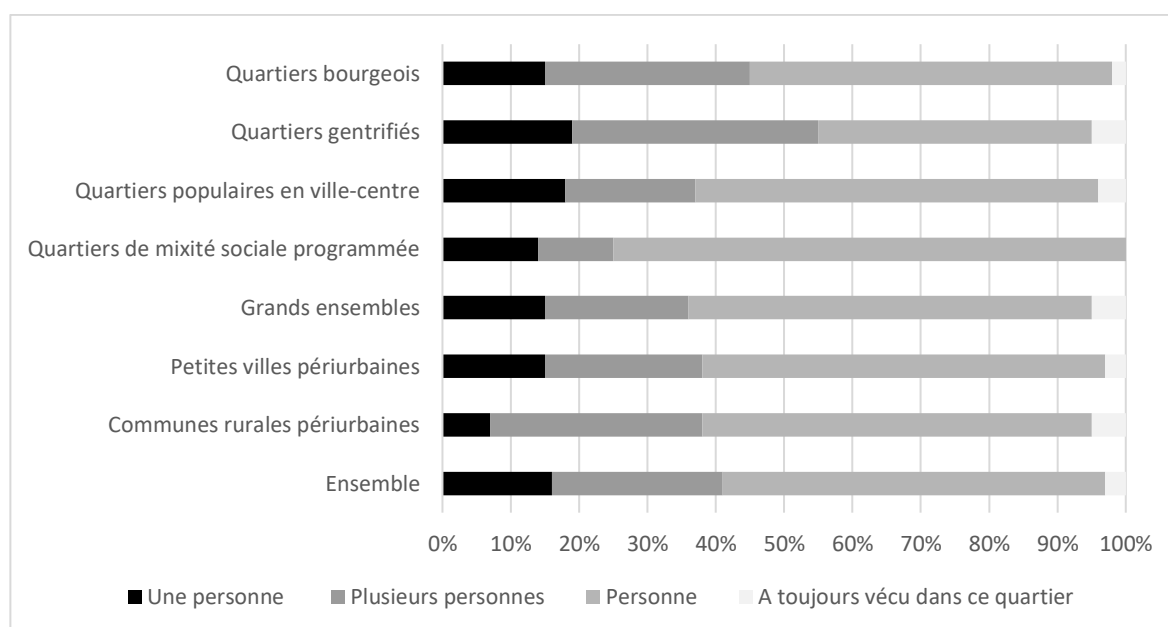
En premier lieu, les trajectoires internes à nos deux quartiers et surtout à Auteuil, sont un peu plus fréquentes qu'ailleurs. Ainsi, 32 % des habitants d'Auteuil vivaient déjà dans le quartier avant d'emménager dans leur logement actuel contre 27% à Ainay et 26% dans l'ensemble de l'enquête. De même, 10% des habitants d'Auteuil habitaient déjà le même arrondissement contre aucun à Ainay et 5% dans l'ensemble des quartiers intra-muros de Paris et de Lyon. Plus largement, 44% des habitants des quartiers bourgeois ont déjà vécu dans leur quartier au cours de leur vie (contre 32% pour l'ensemble) ; c'est même le cas de 50% des habitants d'Auteuil, soit la proportion la plus élevée de l'enquête, contre une part moins significative à Ainay (32%). Ce lien biographique au quartier peut renvoyer à des périodes assez différentes, comme le montrent les entretiens : l'enfance et l'adolescence en famille, la période étudiante sur des périodes plus brèves ou un premier appartement d'adulte actif, souvent occupé en location. Cet ancrage au quartier semble donc plus manifeste dans les quartiers bourgeois que dans l'ensemble des quartiers, et surtout plus fort à Auteuil qu'à Ainay.

Deuxièmement, les trajectoires internes aux villes-centre (Paris et Lyon) sont affirmées dans les deux quartiers (38% contre 32% dans l'ensemble). Enfin, les trajectoires en provenance d'ailleurs en France (hors agglomération) sont nettement plus fréquentes : elles représentent 30% des origines des nouveaux venus dans les quartiers bourgeois contre 18% dans l'ensemble de l'enquête, et atteignent leur part maximum dans l'enquête à Ainay (38%). Sans pouvoir explorer ici ces parcours, on peut faire l'hypothèse qu'il existe ici un certain nombre de ménages de cadres supérieurs et moyens en provenance de Rhône-Alpes mais aussi de la région parisienne, comme le montrent les entretiens. En revanche, comme dans le cas des quartiers gentrifiés, les trajectoires en provenance des banlieues de l'agglomération sont très nettement sous-représentées (21% contre 41% dans l'ensemble).

Les trajectoires d'arrivée dans les quartiers bourgeois sont donc principalement des trajectoires internes à la ville-centre de Paris ou de Lyon, puis des trajectoires internes au quartier et à l'espace local à Auteuil et des trajectoires d'entrée dans l'agglomération lyonnaise à Ainay.

Les habitants des quartiers bourgeois font aussi partie de ceux, avec les habitants des quartiers gentrifiés, qui connaissent le plus souvent une ou des personnes vivant dans ces quartiers avant de s'y installer : cela concerne 45% d'entre eux contre 40% pour l'ensemble de l'enquête (Figure 2), dont 30% qui en connaissent plusieurs. Seuls les habitants des quartiers gentrifiés dépassent ces scores, et il n'y a pas de différence ici entre Ainay et Auteuil.

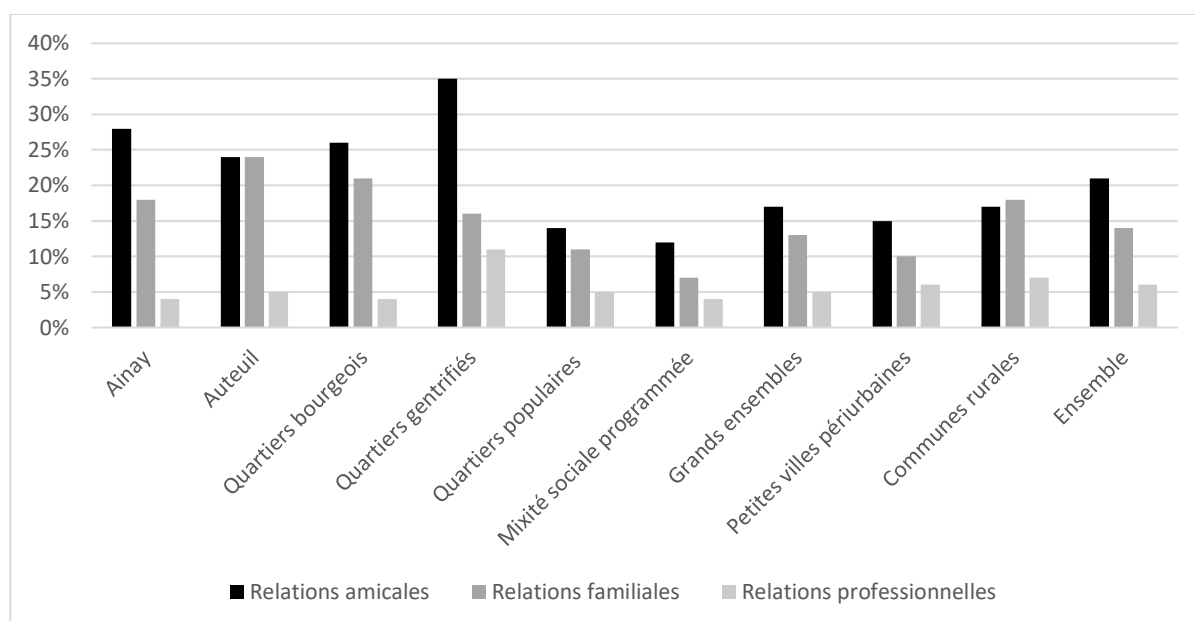
FIGURE 2 – DES RELATIONS SOCIALES LOCALES QUI PRÉCÈDENT L'INSTALLATION



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2554) ; données pondérées

Lorsqu'on s'installe dans les quartiers bourgeois, on connaît donc, davantage que dans la plupart des autres quartiers, des habitants de ces quartiers. L'existence de ces relations sociales a pu favoriser le choix de ces quartiers, parfois l'orienter. Mais le profil même de ces relations varie selon les contextes et éclaire les parcours résidentiels vers les quartiers bourgeois (Figure 3). Si le rôle des relations amicales apparaît primordial, notamment à Ainay, et comparable aux quartiers gentrifiés, celui des liens familiaux semble plus spécifique à Ainay et surtout à Auteuil. Près d'un répondant sur quatre à Auteuil avait ainsi un membre de sa famille vivant dans le quartier avant d'y habiter, contre 14% dans l'ensemble. Plus que le travail, ce sont des liens amicaux et surtout familiaux qui caractérisent le rapport aux quartiers bourgeois des habitants qui s'y installent.

FIGURE 3 – LIENS AMICAUX ET LIENS FAMILIAUX



Champ : Ensemble des enquêtés connaissant quelqu'un avant d'emménager dans leur quartier (n= 972) ; données pondérées

Plusieurs entretiens conduits à Auteuil et à Ainay illustrent la présence, l'influence et le rôle de ces liens familiaux dans le choix du quartier. Qu'il s'agisse d'une sœur y habitant déjà, de ses propres parents qui y ont toujours vécu ou de son ou sa conjointe ayant déjà vécu dans le quartier, nombreux sont ceux qui témoignent d'un lien familial déjà ancien avec Ainay et Auteuil. Sans être l'apanage des habitants des quartiers bourgeois, ces ressources relationnelles se perpétuent une fois installés dans le quartier puisque les quartiers bourgeois sont aussi ceux où les habitants déclarent le plus souvent avoir des membres de leur famille vivant dans leur quartier (21% contre 15% dans l'ensemble).

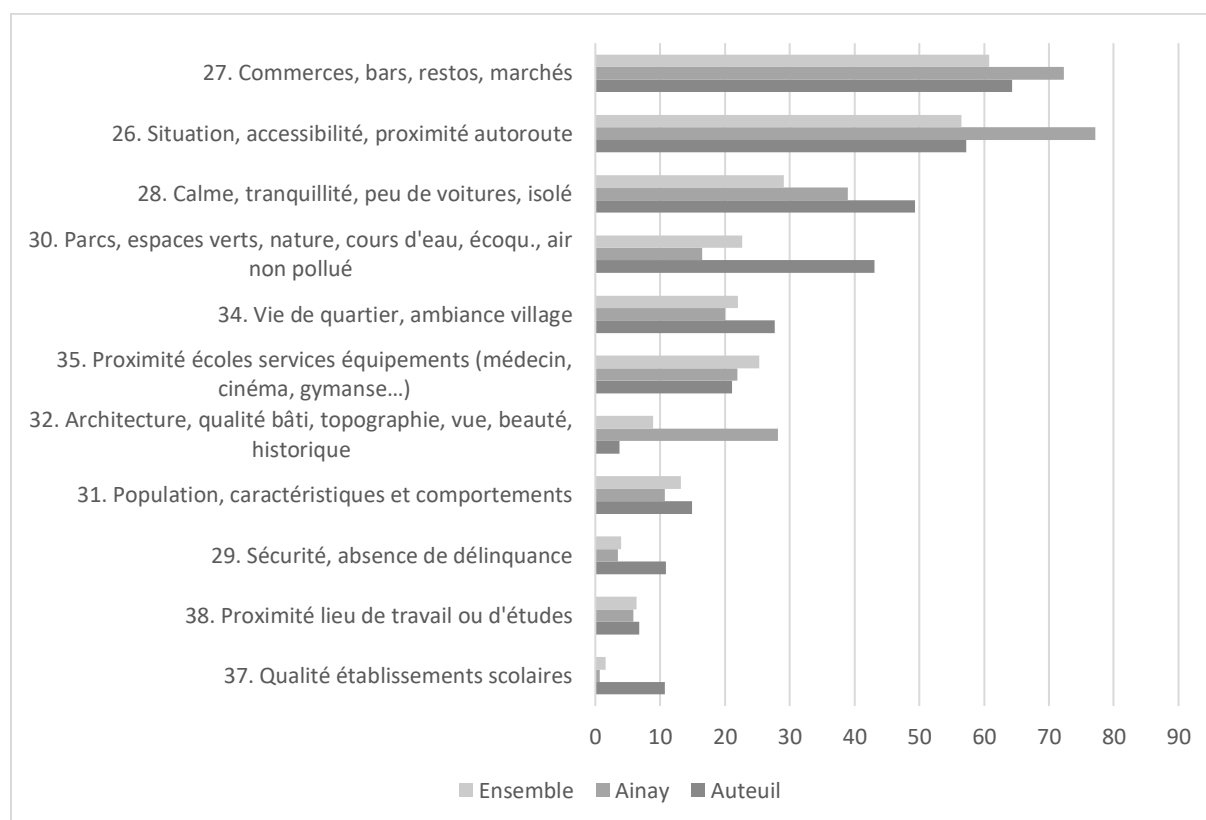
Enfin, en accord avec leurs goûts et leurs choix résidentiels, leurs propriétés sociales et les ressources relationnelles dont ils disposent, les habitants perçoivent leur lieu de résidence de façon très positive, en particulier lorsqu'ils ont des enfants et qu'ils sont propriétaires. D'abord, leur sentiment à l'égard du quartier est clairement le plus enthousiaste et positif de l'ensemble des enquêtés puisque 69% d'entre eux se sentent « très bien » dans leur quartier contre 44% pour l'ensemble : c'est le taux le plus élevé de l'enquête. Ensuite, ils sont parmi les moins nombreux à envisager de déménager dans les deux prochaines années (35% contre 41% pour l'ensemble). Lorsqu'ils le prévoient ou s'ils devaient le faire malgré tout, ils manifestent souvent le souhait de rester dans leur quartier, surtout à Ainay.

Invités à s'exprimer librement sur les avantages et les inconvénients de leur quartier, tous citent au moins un avantage, et ils en citent trois en moyenne ; plus d'un sur cinq ne voit « aucun inconvénient » à son quartier, un taux proche de la moyenne (20%). Les avantages qu'ils mettent en avant (recodés directement par l'enquêteur ou ultérieurement lors du traitement des données) sont assez concordants dans les deux quartiers (Figure 4) : 77% de ceux d'Ainay et 57% de ceux d'Auteuil mentionnent la localisation de leur quartier, son accessibilité ou la proximité d'une autoroute ; 72%, dans les deux quartiers, évoquent la présence de commerces, restaurants et marchés ; 49% à Auteuil et 39% à Ainay citent le calme, la tranquillité, le peu de voitures. Viennent ensuite des réponses concernant la qualité des espaces urbains qui distinguent fortement ces deux quartiers des autres, avec une divergence entre eux qui tient largement aux caractéristiques de chacun : les habitants

d’Auteuil, qui vivent près du Bois de Boulogne, des jardins de Bagatelle et du parc Sainte-Périne, mettent encore en avant la présence de la nature ou d’espaces verts (à 43%), tandis que ceux d’Ainay vantent la beauté du site et la qualité de l’architecture de leur quartier historique longé par la Saône (à 28%). Les habitants des beaux quartiers lyonnais et parisien convergent ensuite à nouveau sur deux ensembles d’avantages cités un peu moins souvent : la vie de quartier, un peu plus souvent appréciée à Auteuil, et la proximité des écoles, services et équipements.

On peut noter que seuls 15% des habitants d’Auteuil et 11% de ceux d’Ainay citent, comme avantages de leur quartier, la population, ses caractéristiques ou comportements – des proportions comparables à la moyenne, en dépit de la très forte la sélectivité sociale qui les caractérise. Ils évoquent alors leur caractère familial, amical ou « bienveillant ». Ceux d’Auteuil apprécient tout autant la qualité des établissements scolaires et le sentiment de sécurité et d’absence de délinquance – deux indicateurs qui renseignent aussi sur la fréquentation du quartier. Enfin, la présence d’églises, de paroisses, de communautés religieuses est mise en avant dans les commentaires.

FIGURE 4 – LES AVANTAGES DES QUARTIERS BOURGEOIS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Dans le quartier et au-delà : pratiques et relations sociales

« La multi-territorialité apparaît systématique et caractéristique du mode de vie grand-bourgeois. L'appartement parisien ne se conçoit pas sans une maison de famille (...) Ces territoires multiples sont révélateurs d'une double insertion dans la société : dans la profondeur d'une mémoire familiale et dans la modernité d'une vie mondaine parisienne. » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000, p.64) Si tous les résidents des quartiers bourgeois n'appartiennent pas à la grande bourgeoisie décrite dans cette citation, loin s'en faut, ils montrent un mode de vie à la fois fortement ancré dans le quartier de la

résidence principale, et étendu à d'autres espaces régulièrement fréquentés. Si ce cumul d'activités et de relations locales et extra-locales est commun aux habitants des quartiers gentrifiés et bourgeois, ces derniers se distinguent par une extension de leurs réseaux à l'échelle nationale et internationale, et par des séjours encore plus fréquents et plus longs dans des espaces de villégiature.

D'un côté, les quartiers bourgeois sont des espaces où l'on vit plus localement qu'ailleurs : on y fait ses courses (seulement 39% font des courses au moins une fois par semaine hors de leur quartier, contre 57% dans l'ensemble des quartiers, et seulement 3% ne font leurs courses qu'en-dehors de leur quartier contre 13% dans l'ensemble), on y fréquente les cafés ou les restaurants, on y fait du sport plus souvent que dans la plupart des autres types de quartiers (Tableau 4). En outre, les habitants d'Ainay déclarent plus souvent que la moyenne aller à la médiathèque et pratiquer une activité artistique dans leur quartier, quand ceux d'Auteuil vont plus souvent au parc.

TABLEAU 4 – DES QUARTIERS FORTEMENT PRATIQUÉS AU QUOTIDIEN

% des individus qui pratiquent cette activité dans leur quartier :	<i>Ainay</i>	<i>Auteuil</i>	Quartiers bourgeois	Ensemble
Faire ses courses	96	96	96	84
Aller au café, dans un bar	61	53	57	38
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	45	68	56	60
Faire du sport	45	40	42	33
Fréquenter un lieu de culte	32	24	28	16
Aller à la bibliothèque, médiathèque	35	9	22	24
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	15	2	9	9

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Cependant, leurs pratiques ne sont pas remarquablement concentrées dans leur quartier d'habitation : elles sont également dispersées dans le reste de la ville (Tableau 5). Il n'y a guère que la fréquentation des lieux de culte qui soit nettement plus ancrée dans le quartier – sans doute du fait de la fidélité à une paroisse. Autrement dit, utiliser intensivement les ressources locales n'empêche pas les résidents des quartiers bourgeois – plus encore que ceux des quartiers gentrifiés – de recourir aussi au reste de la ville.

TABLEAU 5 – DES PRATIQUES PAS EXCLUSIVEMENT DÉPLOYÉES DANS LE QUARTIER

Parmi les personnes pratiquant ces activités, part de ceux qui ne les pratiquent pas régulièrement hors de leur quartier	Quartiers bourgeois	Quartiers gentrifiés	Ensemble
Faire ses courses	61	71	43
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	28	27	26
Aller au café, dans un bar	14	15	14
Faire du sport	45	51	38
Aller à la bibliothèque, médiathèque	47	57	48
Fréquenter un lieu de culte	56	57	43
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	22	29	28

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

De même, leurs liens sociaux sont à la fois assez denses à l'échelle locale et étendus au-delà, à l'échelle nationale voire internationale (Tableaux 6 et 7). Ainsi des membres de la famille sont plus souvent présents dans le quartier qu'en moyenne dans l'enquête, surtout à Auteuil, et des amis plus souvent

présents à l'échelle de la ville (Paris ou Lyon). Hors de Lyon et de Paris intra-muros, les relations sociales sont très peu situées en banlieue et plus souvent éloignées : surreprésentées dans le reste de la France pour les habitants d'Ainay, à l'étranger pour ceux d'Auteuil.

TABLEAU 6 – LIEUX DE RÉSIDENCE DE LA FAMILLE

Où habitent les membres de votre famille que vous voyez au moins une fois par an ?	Dans le quartier	Ailleurs dans la commune	Ailleurs dans la région	Ailleurs en France	À l'étranger
Ainay	19	36	39	82	29
Auteuil	25	44	42	60	43
Quartiers bourgeois	22	40	41	71	36
Ensemble	15	34	53	65	32

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

TABLEAU 7 – LIEUX DE RÉSIDENCE DES AMIS

Où habitent les amis que vous voyez au moins une fois par an ?	Dans le quartier	Ailleurs dans la commune	Ailleurs dans la région	Ailleurs en France	À l'étranger
Ainay	40	69	59	75	34
Auteuil	33	77	66	55	40
Quartiers bourgeois	36	72	62	65	37
Ensemble	38	61	66	57	31

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Enfin, les habitants des quartiers bourgeois sont souvent absents de leur quartier de résidence principale. Ils partent extrêmement souvent en week-ends : 35% d'entre eux partent une à plusieurs fois par mois et 27% partent 5 à 6 fois dans l'année. Ils partent aussi beaucoup en vacances : seuls 6% d'entre eux ne partent jamais, contre 18% dans l'ensemble de l'enquête, et près d'un tiers partent plus de 6 semaines dans l'année (dont 12% plus de 10 semaines) (Tableau 8). On note néanmoins un écart assez net entre les deux quartiers : Ainay se distingue vraiment de la moyenne en ce qui concerne les vacances longues (3 à 10 semaines), tandis que les absences de plus de 10 semaines dans l'année sont un peu plus fréquentes à Auteuil. Ces dernières sont clairement liées à l'âge des résidents : 80% des individus qui partent plus de 10 semaines par an sont âgés de 60 ans et plus. Toutefois, même parmi les 30-59 ans, plus d'un habitant sur cinq part 6 semaines ou plus dans l'année et 46% partent 3 à 6 semaines (contre 36% dans l'ensemble des 14 quartiers).

TABLEAU 8 – DES ABSENCES LONGUES ET FRÉQUENTES

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de partir pour des vacances (4 nuits ou plus) hors de votre domicile	Quartiers bourgeois	Ainay	Auteuil	Ensemble
1. Non	6	4	8	18
2. Oui, moins d'une semaine	2	3	1	5
3. Oui, 1 à 2 semaines	23	18	29	26
4. Oui, 3 à 5 semaines	36	38	34	32
5. Oui, 6 à 10 semaines	20	26	14	12
6. Oui, plus de 10 semaines	12	11	14	6
Total	100	100	100	100

Champ Ensemble des individus ayant répondu à la question (n=2545) ; données pondérées

Ces absences sont à relier aux relations familiales et amicales dispersées que l'on a déjà évoquées, mais aussi à la jouissance, beaucoup plus répandue qu'ailleurs, d'une résidence secondaire : 30% des habitants des quartiers bourgeois (28% à Auteuil, 31% à Ainay) possèdent (eux-mêmes ou leur conjoint.e) une résidence secondaire ; s'y ajoutent 12% d'individus qui peuvent utiliser une résidence secondaire qui ne leur appartient pas. Ces chiffres sont nettement plus élevés que dans tous les autres types de quartiers (y compris les quartiers gentrifiés où 16% des habitants possèdent une résidence secondaire).

Ces absences fréquentes et prolongées pour les vacances et les week-ends, alors même qu'en semaine le temps est presque entièrement dédié au travail, contribuent selon Bruno Cousin à la relative faiblesse des relations de voisinage autour du domicile principal, notamment à l'échelle de l'immeuble où elles sont moins électives (Cousin, 2014, p. 92). A contrario, les résidences secondaires constituent souvent des espaces où se déploient d'autres types de sociabilités, plus électives et sans doute aussi plus conviviales car organisées autour de loisirs partagés et sur des temps de repos : structurées par la notabilité et les relations familiales intergénérationnelles dans le cas des maisons de famille (Le Wita, 1988 ; Pfirsch, 2010), par des relations amicales très homophiles dans le cas de résidences secondaires plus récemment acquises (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000, p. 63).

Comme tous les quartiers anciens centraux, les quartiers bourgeois voient cohabiter en leur sein des ménages aux trajectoires variées. Cependant, certaines apparaissent plus probables que d'autres et témoignent d'une forme de sélection socio-spatiale, autant qu'elles favorisent un rapport globalement très positif à son lieu de résidence. Intensément pratiqué, celui-ci prend toutefois place dans un ensemble plus large d'espaces où se déploient diverses facettes du mode de vie bourgeois. Comment ces appartenances sociales et ces trajectoires se traduisent-elles dans les relations de voisinage autour du domicile principal ?

II. Un ordre résidentiel bourgeois : « le charme discret de la bourgeoisie »

Les habitants des quartiers bourgeois sont intégrés dans des réseaux et engagés dans de nombreuses relations de voisinage. Leurs pratiques de voisinage et leurs investissements du quartier, plus affirmés en moyenne que dans l'ensemble des quartiers, apparaissent néanmoins un ton en dessous de ceux qui ont cours dans les quartiers gentrifiés – « paradis » du voisinage. La modération, la retenue, le respect des formes, voire des rites, caractéristiques de la culture bourgeoise (Le Wita, 1988), donnent ainsi une tonalité singulière aux pratiques et aux relations de voisinage dans les quartiers bourgeois.

Cette petite musique des relations de voisinage se repère à la fois dans des pratiques « mondaines », plus formelles et sélectives qu’ailleurs ; dans les conversations et le contenu même des échanges d’information ; et enfin dans le rapport aux nouvelles formes des relations de voisinage – fête des voisins, usage des outils numériques – ainsi que dans les tensions et conflits.

Des pratiques mondaines, formelles et sélectives

F. Héran distingue, dans « Comment les Français voisinent » (1987), deux pôles structurants des pratiques de voisinage : l’hospitalité, à travers les visites notamment, et les services. Il oppose dans cette perspective la sociabilité de voisinage « plutôt mondaine » des cadres, nourrie d’invitations aux domiciles des uns et des autres ainsi que de sorties communes et débouchant davantage sur des relations amicales, à la sociabilité « plutôt pragmatique » des ouvriers qualifiés, des techniciens ou des commerçants, plus orientée vers l’échange de services. Cette opposition est nuancée dans le cas des ingénieurs et cadres techniques d’entreprise « qui se détachent nettement des autres cadres par une serviabilité intense » (p. 53). Étant donné le poids, dans les quartiers bourgeois, des cadres, professions intellectuelles et chefs d’entreprise, et parmi eux des cadres à dominante économique, une première analyse a consisté à mettre à l’épreuve cette hypothèse d’une sociabilité de voisinage plus mondaine dans ces quartiers qu’ailleurs, où les cadres donneraient le ton des relations entre voisins.

Le tableau 5 du chapitre I - 1B « Visites et échanges de services » (reproduit ci-dessous, Tableau 9) ne conforte que partiellement cette première hypothèse de pratiques de voisinage davantage orientées vers les visites que vers les échanges de services, tant entre voisins d’immeuble qu’entre habitants du quartier. En examinant tour à tour les visites et les services, reçus ou rendus, dans l’immeuble puis dans le quartier, les quartiers bourgeois apparaissent surtout et d’abord comme des espaces où les pratiques du voisinage sont intenses, notamment à l’échelle de l’immeuble, et surtout dans le quartier d’Ainay, qui se distingue par la proportion maximale, dans l’enquête, d’habitants ayant rendu service à leurs voisins. C’est davantage à l’échelle du quartier que la sociabilité de voisinage se déploie de manière préférentielle au travers des visites, se distinguant en cela de celle des quartiers gentrifiés comme de la moyenne de l’échantillon.

TABEAU 9 – VISITES ET SERVICES DANS L’IMMEUBLE ET DANS LE QUARTIER

		Dans l’immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Quartiers bourgeois	Auteuil	74	57	62	42
	Ainay	77	85	67	46
	<i>Ensemble</i>	76	71	64	44
Quartiers gentrifiés	Batignolles	72	70	66	51
	Croix-Rousse	75	81	79	66
Ensemble		70	69	55	42

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Pour examiner la réciprocité des échanges de visites et de services ainsi que la pondération entre ces deux modalités du voisinage, une variable a été construite en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, une variable de réciprocité des visites a été construite, à l'échelle de l'immeuble comme à l'échelle du quartier. Elle montre que les habitants des quartiers bourgeois sont fortement engagés dans des visites au niveau de leur immeuble (seuls 24 % ne reçoivent ni ne rendent de visite contre 30 % pour l'ensemble de l'échantillon) comme de leur quartier (39 % contre 45 %). Et ces visites sont plus qu'ailleurs « réciproques », au sens où les enquêtés de quartier bourgeois ont fait entrer au moins un voisin chez eux et sont entrés chez au moins un voisin² : c'est le cas de plus de 56 % d'entre eux au niveau de l'immeuble (contre 51 % seulement pour l'ensemble des enquêtés), et de 53 % au niveau du quartier (contre 42 %). Les visites réciproques entre voisins de quartier sont d'ailleurs nettement plus fréquentes à Ainay (57 %) qu'à Auteuil (49 %). En croisant ces deux variables, une variable de réciprocité des visites, indifféremment dans l'immeuble ou le quartier, a été construite. Elle distingue :

- des visites réciproques dans l'immeuble ou le quartier, regroupant aussi bien des individus ayant déclaré avoir rendu et reçu des visites dans l'immeuble comme dans le quartier, que des enquêtés ayant rendu des visites à des voisins d'immeuble et reçu des visites d'habitants du quartier ou inversement, ou encore des personnes ayant rendu et reçu des visites uniquement d'habitants du quartier ;
- des visites reçues, mais non rendues (là encore, à l'échelle de l'immeuble ou du quartier) ;
- des visites rendues et non reçues ;
- et enfin aucune visite.

Si la réciprocité des visites concerne plus des deux tiers des enquêtés dans l'ensemble de l'enquête (70 %), elle est établie pour 78 % des habitants des quartiers bourgeois (80 % à Auteuil et 76 % à Ainay). À l'opposé, seuls 10 % des enquêtés des quartiers bourgeois (8 % à Auteuil et 13 % à Ainay) restent en dehors des visites, contre 18 % de l'ensemble des enquêtés.

Une même variable de réciprocité portant cette fois sur les services a été construite en suivant le même raisonnement. Là encore, si un contraste apparaît avec les autres types de quartier, il est surtout manifeste entre Auteuil et Ainay, au niveau de l'immeuble. Ainsi, la réciprocité des services est légèrement plus fréquente dans les quartiers bourgeois (45 % des enquêtés) que dans l'ensemble (42 %), mais elle masque une réciprocité beaucoup plus fréquente à Ainay (60 % des enquêtés) qu'à Auteuil (29 %). Auteuil est l'un des contextes dans lesquels l'absence de services au niveau de l'immeuble est la plus marquée (43 % des enquêtés), atteignant un niveau proche de celui des quartiers populaires de Grange Rouge (46 %) et Armstrong (44 %), quand moins d'un tiers (31%) des enquêtés sont dans cette situation dans l'ensemble des quartiers. Un élément d'explication réside peut-être dans la présence de gardiens, qui se chargent des menus services aux habitants de l'immeuble (relève de courrier, garde des clés, soins des plantes vertes). En revanche, les échanges de services avec des habitants du quartier présentent dans les deux contextes un profil similaire à la moyenne des enquêtés. Le croisement de ces deux variables permet de construire une variable de réciprocité des services dans l'immeuble ou le quartier : 57 % des enquêtés de quartiers bourgeois déclarent rendre et recevoir des services dans l'immeuble ou dans le quartier (54 % de l'ensemble des enquêtés), mais 44 % seulement des habitants d'Auteuil et 69 % des habitants d'Ainay. A l'inverse, seuls 12 % des enquêtés ne reçoivent ni ne rendent de service à Ainay, quand c'est le cas de 27 % des habitants d'Auteuil, et de 23 % de l'ensemble des enquêtés.

² Sans qu'il s'agisse nécessairement des mêmes voisins.

Ces deux variables – réciprocité des visites, réciprocité des services –, ont été croisées pour construire une variable discriminant les pratiques de voisinage selon qu’elles sont plus fortement orientées vers l’un ou l’autre des pôles de cette sociabilité : l’hospitalité ou les services. Se dégagent alors 5 modalités (Tableau 10) :

- la plus fréquente, regroupant 47 % des enquêtés, décrit un équilibre « fort » des visites et des services, chacune de ces pratiques étant l’objet d’une réciprocité; elle implique donc un engagement équilibré dans les deux pôles.
- Une deuxième modalité « plutôt visites » regroupe toutes les situations dans lesquelles les visites étaient plus fréquentes que les services : ont été regroupées dans cette modalité les modalités suivantes « visites reçues et rendues, services reçus mais pas rendus », « visites reçues et rendues, services rendus mais pas reçus », « visites rendues et reçues, pas de services », mais aussi « visites reçues et pas rendues, pas de service » et « visites rendues et pas reçues, aucun service ». Cette modalité rassemble 26 % de l’ensemble des enquêtés.
- Une troisième modalité décrit la pondération inverse dans laquelle les services sont plus répandus que les visites. Elle regroupe les modalités suivantes « visites reçues mais pas rendues, services reçus et rendus », « pas de visites, services reçus et rendus », « pas de visite, services rendus mais pas reçus », « pas de visite, services reçus mais pas rendus ». Elle comprend 11 % de l’échantillon.
- La quatrième modalité présente un équilibre faible entre les services et les visites, regroupant les modalités « services reçus et pas rendus, visites reçues et pas rendues », « services rendus et pas reçus, visites rendues et pas reçues », « services reçus et pas rendus, visites rendues et pas reçues » et « services rendus et pas reçus, visites reçues et pas rendues ». Elle concerne 6 % des enquêtés.
- Enfin, la dernière modalité rassemble les enquêtés à l’écart des visites comme des services, soit 11 % de l’échantillon.

TABEAU 10 – HOSPITALIERS OU SERVIABLES ? L’ORIENTATION DES PRATIQUES DE VOISINAGE SELON LES QUARTIERS

		équilibre fort visites et services	plutôt visites	plutôt services	équilibre faible visites et services	ni visite ni service
Quartiers bourgeois	Auteuil	43	42	2	7	6
	Ainay	59	20	14	2	4
	<i>Ensemble</i>	51	31	9	5	5
Quartiers gentrifiés		59	25	7	3	7
Ensemble		47	26	11	6	11

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Ce tableau met d’abord en évidence l’intégration des habitants des quartiers bourgeois à leur voisinage : ce sont en effet les moins nombreux à rester en dehors des échanges structurants des relations de voisinage, qu’il s’agisse de visites ou de services, particulièrement à Ainay (où 4 % seulement des habitants sont dans ce cas). Il montre par ailleurs une centration de la sociabilité sur les visites particulièrement accusée à Auteuil quand les habitants d’Ainay sont, eux, très fortement investis dans leur voisinage de manière équilibrée entre visites et services. Le caractère plus « mondain » des relations de voisinage dans les quartiers bourgeois, si on veut reprendre l’acception que lui donne F. Héran (1987) par opposition au caractère plus « pragmatique » de relations de

voisinage davantage fondées sur les échanges de service, est ainsi davantage attesté à Auteuil qu'à Ainay.

Lorsqu'on s'intéresse aux motifs des visites au sein des immeubles (Tableau 11³), on remarque que les pratiques conviviales de voisinage (café, thé; apéritif ; repas) sont presque toujours sous-représentées dans les quartiers bourgeois, à l'exception des apéritifs à Ainay. Les visites pour une simple discussion y sont en revanche surreprésentées, dans le sens des visites rendues à Ainay (89 % contre 84 % pour l'ensemble des enquêtés), des visites reçues à Auteuil (94 % contre 85 % pour l'ensemble des enquêtés). Enfin, les habitants d'Auteuil, comme ceux de la Croix-Rousse, sont plus souvent entrés chez leurs voisins d'immeuble à l'occasion d'incidents ou de nuisances que la moyenne, et ils en ont plus qu'ailleurs reçus chez eux pour le même motif.

TABLEAU 11 – MOTIFS D'ENTRÉE CHEZ DES VOISINS DE L'IMMEUBLE

Type de quartiers		Motifs des visites immeuble					
		Café, thé	Apéritif	Repas	Discussion	Accompagner des enfants	Incidents, nuisances
Quartiers bourgeois	Auteuil	37	38	27	80	12	42
	Ainay	34	50	27	89	7	29
	<i>Ensemble</i>	35	45	27	85	9	35
Quartiers gentrifiés		47	54	37	79	11	39
Ensemble		50	45	34	84	15	31

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

En ce qui concerne les visites à l'échelle du quartier (Tableau 12), la sociabilité de voisinage dans les quartiers bourgeois prend le plus souvent la forme du repas, et beaucoup moins qu'ailleurs d'une invitation à boire un café ou un thé, ou encore un apéritif (ces invitations concernant, tout de même, près des deux tiers des habitants de ces quartiers). Cette prédominance des repas dans les pratiques de sociabilité à l'échelle du quartier traduit sans doute une plus grande attention aux formes ou aux « bons usages » des relations de voisinage, les invitations pour un thé, un café ou un apéritif engageant des pratiques plus spontanées ou plus décontractées. Elle est aussi l'indice d'une sélectivité dans les relations de voisinage, les habitants des quartiers bourgeois conviant à dîner ceux dont la proximité n'est pas seulement spatiale (comme les voisins d'immeuble) mais surtout sociale, le quartier offrant alors plus de choix pour cette sélection. Ainsi, alors qu'un quart seulement des enquêtés des quartiers bourgeois ont convié des voisins d'immeuble à un repas (ou ont été conviés par eux), les trois quarts ont convié des habitants de leur quartier. Si cette sélectivité est perceptible pour tous les quartiers, elle est particulièrement marquée dans les quartiers bourgeois (et gentrifiés), où l'écart entre immeuble et quartier est de 46 (et 42) points de pourcentage, contre 33 pour les quartiers populaires de ville-centre ou 23 pour les quartiers de grands ensembles en rénovation.

³ On ne présente ici que les motifs pour lesquels les enquêtés sont entrés chez un voisin d'immeuble, les motifs de réception de voisin d'immeuble se répartissant d'une manière très similaire.

TABEAU 12 – MOTIFS D’ENTRÉE CHEZ DES VOISINS DU QUARTIER

Type de quartiers	Motifs des visites quartier	Café, thé	Apéritif	Repas	Discussion	Accompagner des enfants	Incidents, nuisances
Quartiers bourgeois	Auteuil	62	58	73	58	30	2
	Ainay	69	69	73	83	23	2
	<i>Ensemble</i>	66	64	73	71	26	2
Quartiers gentrifiés		78	82	79	79	26	8
Ensemble		74	64	68	82	28	6

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Le rapport aux services est également singulier, marqué par une certaine réserve. Si les habitants de ces quartiers rendent volontiers service, en particulier à Ainay, ils apparaissent systématiquement en retrait des autres quartiers sur la plupart des motifs de services, à l’exception de la réception de colis pour un voisin d’immeuble ou de quartier. Un clivage net apparaît d’ailleurs, au niveau de l’immeuble, entre Auteuil où les voisins déclarent beaucoup moins réceptionner des colis (38 %) que dans l’ensemble de l’échantillon (50 %) et Ainay, où cette situation apparaît très fréquente (77 %). La présence des gardiens à Auteuil joue ainsi non seulement sur le volume des services rendus entre voisins, mais également sur leurs motifs. On note également une différence entre Ainay, où les voisins se confient davantage leurs clés ou le soin de leurs plantes, et Auteuil où les services entre voisins sont plus souvent qu’ailleurs motivés par les enfants.

Finalement, le caractère plus « mondain » des pratiques de voisinage dans les quartiers bourgeois réside peut-être moins dans une polarisation vers les visites que dans leur caractère plus formel et sans doute plus sélectif : d’un côté, des visites peu engageantes auprès des voisins d’immeuble, organisées autour de discussions ; de l’autre, des repas avec d’autres habitants du quartier (parmi lesquels figurent plus souvent qu’ailleurs, on l’a vu, des membres de la famille et, à Ainay, des amis⁴). Les réceptions à domicile relèvent sans doute d’un style de vie bourgeois, qui inscrit les individus et les familles dans des réseaux et des échanges, dont la réciprocité est organisée par la logique du don, et auquel le voisinage imposé des voisins d’immeuble est sans doute moins sensible. Comme le notait déjà Y. Grafmeyer dans *Habiter Lyon*, à propos de la Croix-Rousse et des Brotteaux, « [ce] qui est valorisé, c’est bien plutôt le “bon voisinage”, fait d’un mélange de distance et de reconnaissance mutuelle entre résidents qui se prêtent des manières de vivre similaires, ou du moins “acceptables”, même s’ils n’appartiennent pas forcément au même monde ». Ces propos font écho aux discours recueillis en entretien sur les relations de voisinage :

« Moi je trouve qu’elles sont juste comme il faut parce que (toussotement)... [oui] elles sont... oui, je sens, elles sont pas intrusives. En même temps, bon ben... elles sont sympas, quoi » (Jean-Denis, 67 ans, ancien journaliste, Ainay).

« Ça reste très bon enfant. Mais chacun à sa place, quoi. C’est très bien » (Homme, 52 ans, Ainay).

⁴ 40 % contre 33 % pour l’ensemble des quartiers.

Discussions : les personnes âgées et les cadres supérieurs donnent le ton

Lorsqu'on examine des formes plus labiles ou plus ponctuelles de relations de voisinage, comme les conversations et leurs contenus, ou encore les informations échangées avec les voisins, l'attachement au maintien d'une distance convenable, d'une convivialité de bon aloi, qui garde de toute intrusion intempestive ou trop marquée dans la vie privée, est manifeste, dans les entretiens, bien sûr, mais aussi dans les données quantitatives. Le poids important des personnes âgées et des cadres supérieurs dans ces quartiers invite à la modération dans l'expression des relations de voisinage, à des conversations polies, à la civilité au sens que lui donne R. Sennett d'une « activité qui protège le moi des autres moi, et lui permet donc de jouir de la compagnie d'autrui » (1979, p. 202).

Les habitants des quartiers bourgeois sont investis dans les conversations, tant avec leurs voisins d'immeuble qu'avec les habitants de leur quartier. En effet, seuls 8% des enquêtés ne déclarent aucune conversation (ni à l'occasion d'une visite ou d'un service, ni en dehors) à l'échelle de l'immeuble (contre 10 % pour l'ensemble des enquêtés) et 18 % à l'échelle du quartier (22 % pour l'ensemble des enquêtés). On retrouve là de forts contrastes entre Ainay, où l'absence de conversations est très faible à l'échelle de l'immeuble (4%) comme du quartier (14%), et Auteuil, où elle est proche de la moyenne de l'échantillon (respectivement 13 et 22 %). Et si, à Auteuil, 7 % des habitants ont des relations de voisinage limitées à des conversations, ce n'est le cas que de 4 % de ceux d'Ainay, soit moitié moins que la moyenne de l'échantillon (8%). Parmi ces derniers, sont surreprésentés les professions intermédiaires et petits indépendants et, dans une moindre mesure, les cadres supérieurs, ainsi que les habitants plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (75 ans et au-delà). Les femmes sont également plus impliquées dans ces relations limitées à des conversations au niveau de l'immeuble (50 % des femmes contre 26 % des hommes), cette différence genrée s'atténuant fortement au niveau du quartier (47% contre 36 %)⁵. Cet investissement plus marqué des femmes dans les conversations au sein de l'immeuble apparaît comme une trace, affaiblie – puisque dans l'enquête les distinctions de sexe dans les pratiques de voisinage sont rares – mais significative, de la bi-polarisation sexuée traditionnelle de la sociabilité en général, qui attribue « aux femmes les domaines qui touchent de près ou de loin à la vie du foyer : voisinage, commerces ou services, parenté » et « aux hommes, les relations électives ou les rapports avec le monde extérieur : amitiés, relations de travail, vie associative » (Héran, 1988, p. 7). Elle fait écho aux propos d'Y. Grafmeyer qui constatait dans les quartiers anciens de ville-centre une partition sexuée interne aux relations de voisinage, les femmes étant davantage centrées sur l'immeuble et les hommes plus investis au-delà (2001, p. 109). Dans les entretiens, ces conversations polies avec les voisins d'immeuble ont été mentionnées à plusieurs reprises, prenant place dans les cages d'escaliers, les ascenseurs ou près des boîtes aux lettres.

Si l'on s'intéresse maintenant aux sujets des conversations, là encore le contraste est fort entre Ainay et Auteuil, au point qu'il faut les traiter séparément, les habitants d'Auteuil figurant parmi ceux qui abordent le moins la plupart des sujets. Les « autres sujets de la vie privée » (modalité excluant le travail, les loisirs, l'éducation des enfants et le pays de naissance, comptabilisés à part) sont particulièrement peu abordés, signe du maintien d'une bonne distance dans les relations de voisinage : 47 % seulement des enquêtés évoquent ainsi leur vie privée ou celle de leurs voisins, alors qu'ils sont 63 % à Ainay et 61 % dans l'ensemble des quartiers. La discrétion bourgeoise apparaît ainsi beaucoup

⁵ Une différence plus accentuée que dans l'ensemble de la population, où 52 % des femmes contre 36% des hommes sont impliquées dans des conversations en dehors des services ou des visites à l'échelle de l'immeuble, et 48% contre 40 % à l'échelle du quartier.

plus marquée à Auteuil. En revanche, les habitants d'Ainay se distinguent par le fait d'aborder de nombreux sujets de conversation, même s'ils se situent en retrait des habitants de la Croix Rousse de ce point de vue. Parmi les sujets les plus abordés à Ainay comparativement à la moyenne de l'échantillon, figurent les voisins et le voisinage, le quartier, le travail comme les loisirs, dans des proportions proches des Batignolles, mais aussi la politique, la ville, ou encore des conversations anodines sur la météo. Ainay se distingue en outre par le poids important de la religion dans les sujets de conversation : 44 % des enquêtés la mentionnent, contre 32 % dans l'ensemble de l'enquête⁶. Seuls les habitants de la Croix Rousse et des grands ensembles en rénovation urbaine en discutent presque autant (respectivement 41% et 40%). Il paraît étonnant que la politique et la religion, sujets potentiellement polémiques et donc à éviter selon les manuels de savoir-vivre, apparaissent autant abordés. Sans doute y a-t-il à Ainay l'effet de la forte empreinte de la religion catholique dans l'espace public (basilique Saint Martin, collège Saint Marc, librairies catholiques) et dans les pratiques ordinaires (38 % des enquêtés fréquentent un lieu de culte) contribue à l'aborder sans difficultés. La forte présence des personnes âgées, qui fréquentent davantage les lieux de cultes, est un autre élément explicatif : si 33 % des habitants du quartier fréquentent un lieu de culte, c'est le cas de 37 % des 60-74 ans, et de 56 % des 75 ans et plus. Enfin, la variété des sujets abordés à Ainay ne dit rien des manières dont ils sont abordés (sous l'angle du consensus ou du débat, avec modération ou passion, de manière superficielle ou plus approfondie...).

Les échanges d'information distinguent également les quartiers bourgeois des autres espaces enquêtés : plus de 4 habitants sur 5 (82 %) y échangent des informations avec leurs voisins, qu'elles soient relatives à l'école, aux commerces, à des opportunités d'emploi ou encore à des contacts pour des services. Cette circulation d'informations n'est plus forte que dans les quartiers gentrifiés, où près de 9 habitants sur 10 (87 %) échangeant des informations sur ces points. Les habitants d'Auteuil échangent surtout des informations sur les écoles, collèges ou lycées (48 % contre 42 % pour l'ensemble de l'échantillon), alors que les habitants d'Ainay échangent plutôt des contacts pour des services (44 % contre 39 % pour Auteuil, et seulement 34 % pour l'ensemble des enquêtés). Cette asymétrie d'échanges sur les écoles, collèges ou lycées, ne peut relever d'une distinction d'âge, puisque les structures par âge des deux quartiers sont extrêmement proches. En outre, cet échange assez intense d'informations sur l'école à Auteuil peut surprendre, puisque l'éducation des enfants est un sujet plutôt moins abordé dans les quartiers bourgeois que dans les autres (et moins encore à Auteuil – 36 % – qu'à Ainay – 47%). On peut faire l'hypothèse que l'éducation en elle-même y fait plutôt consensus, suscitant peu de discussions ; mais qu'elle requiert une intense mobilisation autour des enjeux scolaires, d'où la circulation d'informations à ce sujet, dans un contexte parisien où l'offre est abondante et très hiérarchisée. De fait, il y a sans doute là un effet « parisien » puisque les informations sur le sujet circulent davantage dans les contextes parisiens que dans les contextes lyonnais, à l'exception (notable) de la Croix-Rousse et de La Tour-du-Pin. C. Giraud et F. de Singly soulignent dans leur ouvrage *En famille à Paris* (2012) les effets de Paris comme « capitale scolaire », où se concentrent les établissements d'excellence, sur les manières d'être parent. Le choix de l'école

⁶ À Auteuil, seuls 20 % des enquêtés ont déclaré parler de religion, soit l'une des plus faibles proportions par quartier, avec Grange Rouge. Cette sous-déclaration relève probablement plus d'une préservation de la vie privée et de la liberté de conscience que d'un moindre intérêt pour le sujet, car les habitants d'Auteuil fréquentent comparativement plus les lieux de culte (28 %) que les autres habitants de l'enquête (23 %) et que ceux de Grange Rouge (22 %).

et les enjeux scolaires y occupent une place proéminente, et cette pression scolaire se diffuse peut-être à l'ensemble de l'agglomération.

Les échanges de contacts pour des services sont quant à eux la marque de la très forte présence des cadres et professions intellectuelles supérieures, notamment des cadres du privé, plus susceptibles de recourir à des services que les autres catégories sociales. Mais cette remarque laisse la distinction entre les deux quartiers bourgeois inexplicée puisque la part des cadres est plus importante à Auteuil qu'à Ainay, alors que les échanges de contacts y sont moins nombreux.

En revanche, les deux quartiers apparaissent nettement en retrait dans les échanges sur les opportunités d'emploi, en particulier à Auteuil (15 % seulement des habitants échangent des informations à ce sujet, alors que c'est le cas d'un cinquième des habitants d'Ainay et d'un quart de l'ensemble des enquêtés). Cette faiblesse des échanges est expliquée par deux éléments : d'abord, la part plus faible d'actifs et le poids plus important de personnes âgées que dans les autres contextes de l'enquête, qui réduit la part des enquêtés susceptibles d'être intéressés par de telles informations. Ensuite, la proportion importante de cadres et professions intellectuelles supérieures dans ces quartiers, et leur faible investissement dans des échanges de ce type (19 % seulement pour l'ensemble des enquêtés, et 14 % des cadres supérieurs des quartiers bourgeois). Si M. Granovetter (1973) insiste sur l'activation de liens faibles dans l'accès à l'emploi des catégories supérieures, les données indiquent ici que leur mobilisation ne s'effectue que rarement sur des bases strictement locales. La question saisissait les échanges d'informations entre voisins, mais non entre collègues ou entre amis. Les relations de voisinage étant plutôt minces et plastiques, le qualificatif de voisin cède dès lors qu'un qualificatif plus précis, indiquant une relation plus formelle ou plus forte, peut lui être substitué. La faiblesse des échanges peut ainsi être liée au fait que les réseaux activés pour se renseigner sur des opportunités d'emploi sont sans doute davantage liés à des parcours professionnels et scolaires (annuaires d'anciens élèves), davantage numériques (LinkedIn), ne coïncidant qu'accidentellement avec les réseaux de voisinage. C'est sans doute aussi que les cadres et professions intellectuelles supérieures qui résident dans ces quartiers s'inscrivent dans des secteurs d'activité différents de ceux des quartiers gentrifiés (en particulier de la Croix Rousse), où l'articulation entre espace résidentiel et espace professionnel est plus forte (Collet, 2015). Pour le dire autrement, les cadres et professions intellectuelles supérieures d'Ainay ou d'Auteuil sont chefs d'entreprise, magistrats, médecins ou cadres dirigeants, quand cette même catégorie comprend à la Croix Rousse ou aux Batignolles des artistes, graphistes, musiciens. Il y a toutefois aussi un effet propre de ce type de quartier, puisque les employés de service direct aux particuliers qui, dans l'ensemble de l'enquête, échangent le plus sur les opportunités d'emploi (40 %), semblent s'aligner sur la faible circulation de ce type d'information dans les quartiers bourgeois (17 % seulement ont échangé à ce propos).

Discrétion et calme : les piliers du bon voisinage.

L'usage des technologies numériques, la fréquentation de la « fête des voisins » et l'examen des conflits et tensions dans le voisinage fournissent d'autres indices de la distance relationnelle caractéristique du « bon voisinage » bourgeois, en même temps que de l'attachement à des formes « traditionnelles » ou distinctives de ces relations.

Dans les quartiers bourgeois, les technologies numériques de l'information et de la communication sont moins utilisées que dans les quartiers gentrifiés, mais plus que dans l'ensemble des autres quartiers (Tableau 13) : 35 % seulement des enquêtés déclarent ne jamais utiliser sms, mms, mails ou

réseaux sociaux, contre 25 % des habitants des quartiers gentrifiés et 43 % de l'ensemble des enquêtés. Ces outils sont cependant utilisés avec modération : une fois par semaine (16 %) ou moins souvent encore (28 %), alors qu'en moyenne 11 % et 22 % des enquêtés les utilisent à ces faibles fréquences. Cette modération renvoie moins à un éloignement des technologies numériques des habitants âgés, nombreux dans ces quartiers, qu'à une norme locale du bon voisinage, dans lequel chacun préserve ses distances. En effet, même parmi les plus jeunes des habitants, et donc les plus susceptibles d'utiliser intensivement ces outils numériques, les pratiques s'orientent vers des fréquences modérées voire des recours ponctuels (une fois par semaine ou moins) : alors que dans l'ensemble des quartiers, 18 % des jeunes de 18 à 29 ans échangent une à plusieurs fois par jour avec leurs voisins et 12% une fois par semaine seulement, ces pourcentages s'établissent symétriquement à 13 et 22% dans les quartiers bourgeois. Dans les quartiers bourgeois, ce sont les 30-44 ans qui utilisent le plus intensément les outils numériques dans leurs relations de voisinage (un peu plus que dans l'ensemble de l'enquête), probablement en raison d'une plus forte insertion dans des réseaux multiples de voisinage (ancrés non seulement dans l'immeuble, mais aussi dans le quartier, via l'école des enfants, par exemple, ou d'autres activités).

TABEAU 13 – USAGE DES NTIC DANS LES RELATIONS DE VOISINAGE SELON L'ÂGE

		Une à plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine	Moins souvent	Jamais
Quartiers bourgeois	18-29 ans	13	8	22	19	38
	30-44 ans	18	16	15	24	26
	45-59 ans	8	13	13	38	28
	60 ans et +	1	14	15	28	42
	<i>Ensemble</i>	8	13	16	28	42
Ensemble des quartiers	18-29 ans	18	13	12	16	42
	30-44 ans	14	18	11	22	36
	45-59 ans	8	14	10	27	41
	60 ans et +	5	9	12	20	55
Ensemble		11	14	11	22	43

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Ce maintien d'une distance respectable avec les voisins s'observe également dans la place accordée à la fête des voisins au sein des quartiers bourgeois. Après les communes périurbaines rurales (48 %), c'est en effet dans les quartiers bourgeois que les enquêtés ont le plus déclaré qu'il n'y avait pas de fête des voisins : plus du tiers des habitants contre 28 % de l'ensemble des enquêtés. Lorsqu'ils en ont connaissance, les habitants des quartiers bourgeois se rendent de temps en temps à la fête des voisins, très peu (10 %) la considérant comme un rendez-vous à honorer chaque année. Ils ne se distinguent alors pas des autres quartiers.

Là encore, l'analyse par type de quartier masque toutefois les fortes différences entre Auteuil, où la fête des voisins n'existe pas ou n'est pas connue (pour 61 % des habitants), et Ainay où elle est connue mais non fréquentée (par 33 % des habitants⁷) ou fréquentée de manière ponctuelle (par un quart des

⁷ Mais c'est le cas de 42 % de l'ensemble des enquêtés.

habitants du quartier contre 16 % pour l'ensemble des enquêtés). Parmi les habitants des quartiers bourgeois, fréquentent ainsi assidument la fête des voisins plutôt les habitants d'Ainay, les couples avec enfants, les personnes ayant entre 10 et 19 ans d'ancienneté dans le quartier et les propriétaires de leur logement. Ceux qui fréquentent plus ponctuellement cette fête se retrouvent plutôt parmi les habitants d'Ainay encore une fois, et parmi les 60-74 ans, les personnes ayant au moins 20 ans d'ancienneté dans le quartier, les ouvriers et employés et les titulaires de diplôme de niveau bac +2 à bac +4. 75 % des personnes ayant participé à la fête des voisins estiment alors que cette fréquentation a renforcé leurs liens avec leurs voisins, ce qui est la plus forte proportion de tous les types de quartier. Et pour une fois, malgré les disparités de la pratique à Auteuil et Ainay, les appréciations des effets de la fête sont très similaires dans l'un et l'autre contextes.

Enfin, les habitants des quartiers bourgeois ne paraissent pas particulièrement engagés dans des conflits ni, à l'inverse, protégés de ces derniers. Un quart des habitants ont déclaré un conflit depuis qu'ils ont emménagé, proportion comparable à la moyenne des enquêtés, même si on en observe un peu plus (28%) à Ainay et un peu moins (22 %) à Auteuil, et ces conflits portent plus qu'ailleurs sur la gestion de la copropriété ou sur le bruit (de même que dans les quartiers gentrifiés). Ces conflits peuvent être interprétés comme des rappels à ce que D. Lepoutre appelle « l'ordre résidentiel bourgeois », « qui vise à assurer un mode de vie convenable, valorisant le calme et le silence, la protection des espaces privés par rapport à l'espace public » (2010, p. 328). Nul doute que ces conflits sont également des occasions de renforcer cet ordre et ces normes de calme et de préservation de la vie privée.

Au total, les formes du voisinage dans les quartiers bourgeois centraux rappellent celles décrites par B. Cousin à propos des manières de voisiner dans les « espaces refondés » de l'Ouest parisien, où les cadres du privé sont surreprésentés : « Les normes de sociabilité énoncées par les interviewés dessinent (...) la figure d'un « bon voisin » courtois (il salue toujours lorsqu'on le croise dans les espaces communs de la résidence), policé, propre, discret, mesuré dans ses prises de positions, compétent et efficace lors des réunions de copropriétaires, « de bonne composition », serviable à l'occasion (pour prêter quelque chose ou surveiller brièvement un enfant en cas d'imprévu), mais respectueux du « chacun chez soi » et le moins « envahissant » possible » (2014, p. 97-98).

Cette tonalité particulière des relations locales est en outre colorée par une forte empreinte religieuse, notamment catholique, dans l'espace. Dans quelle mesure et comment la religion se manifeste-t-elle localement et influence-t-elle les relations de voisinage dans les quartiers bourgeois ?

III. Quartier, religion et voisinage en milieu bourgeois

Les travaux sur la grande bourgeoisie ont montré combien la religion catholique y occupe le rôle d'une valeur morale de référence. Elle participe à la reproduction d'un ordre socio-familial génération après génération et constitue un référent moral et culturel commun (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989, 1997 ; Paugam, 2020). Mais les processus de déchristianisation et l'érosion de l'influence du catholicisme en France questionnent le rôle et l'influence actuelle de la religion, en particulier dans ces groupes sociaux. À l'heure où les questions religieuses deviennent médiatiquement brûlantes et se focalisent sur l'islam et les quartiers populaires (cf. chapitre II - 2D « Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses »), le cas des quartiers bourgeois vient questionner ailleurs et autrement la religion : son emprise y reste manifeste de bien des manières et contribue à y structurer les relations de voisinage.

La religion dans la vie sociale locale : la messe, les scouts et les familles « catho »

Dans les quartiers bourgeois, la présence de la religion repose d'abord sur des lieux, des structures et des marqueurs locaux, historiquement et majoritairement chrétiens et catholiques. Cette implantation est historiquement très forte à Ainay et le reste aujourd'hui (voir section 1). Si elle existe aussi à Auteuil, elle y est plus discrète et plus hétérogène. On y trouve différents lieux de cultes et différentes communautés religieuses : en particulier, une petite communauté juive présente aux abords d'un collège juif, rue Michel-Ange, où les enquêtés « *voient des kippas et des chapeaux* » ; et plusieurs groupes chrétiens d'origines étrangères (voir section 1 de ce chapitre).

Dans les deux quartiers, l'influence de la religion se manifeste aussi et surtout au quotidien, dans l'espace public et les interactions ordinaires. Elle concerne d'abord la visibilité et l'affluence des chrétiens, surtout des catholiques, à travers leurs pratiques religieuses et leurs rassemblements dans les « *églises pleines* » :

« C'est très catholique, quand même. C'est catholique, mais c'est pareil, ça change aussi, mais enfin, oui, on va dire, oui, les églises sont pleines, voilà. Si on compare avec d'autres quartiers, oui » (Eugénie, 80 ans, retraitée, solo, propriétaire, Auteuil depuis 1996)

« On voit qu'il y a beaucoup de monde à la sortie des messes et des trucs comme ça. Ça c'est sûr. Puis vous avez plein de trucs de bonnes sœurs dans le coin, voilà » (Sabine, 56 ans, cadre supérieur, solo, propriétaire, Ainay depuis 1992)

« Quand on voit le dimanche, quand vous allez chercher le pain le dimanche. Si vous arrivez après la fin de la messe, c'est foutu. Il y a plus de pain ! L'église, elle est remplie, remplie » (Benjamin, 38 ans, enseignant, couple, deux enfants, locataire, Ainay depuis 2007)

Si, à Ainay, l'affluence des catholiques frappe les enquêtés, à Auteuil, on remarque aussi d'autres communautés religieuses dont la présence dans l'espace public paraît singulière et « *exotique* ». Ces populations n'habitent pas Auteuil et peuvent « trancher » avec les caractéristiques sociales du quartier. C'est surtout le cas de la communauté roumaine orthodoxe dont les enquêtés signalent les styles singuliers, les « *femmes très habillées* », les « *grosses voitures* » rutilantes et les allures de « *nouveaux riches* ». Par ailleurs, la visibilité du personnel religieux catholique et des associations chrétiennes dans les rues du quartier est fréquemment évoquée, ainsi que la présence récurrente des groupes de scouts dans les rues d'Auteuil et d'Ainay :

« C'était une réunion de scouts où il y avait une, peut-être un samedi après-midi ou un dimanche, je sais plus, il y avait une sorte de mini cérémonie sur la place d'Ainay. Ça gênait pas parce que c'était à Ainay. Mais moi je me dis, c'était pas dans l'église, c'était vraiment sur la place.... sur la place publique ou le reste du temps, c'est des jeux de ballon, c'est autre chose. Je trouve que c'était parfois un peu voyant et un peu trop présent » (Sabine, 56 ans, cadre supérieur, solo, propriétaire, Ainay depuis 1992)

« Et puis on voit tous ces scouts le week-end, donc il y a énormément de monde quand on va sur Auteuil » (Julie, 44 ans, gardienne, couple, deux enfants, locataire, Auteuil depuis 1999)

Mais ce sont surtout les types familiaux « *cathos* » qui frappent l'esprit des habitants et qu'ils associent au quartier. Les milieux sociaux « *traditionnels* » et les « *grandes familles* » aux styles vestimentaires bien identifiés peuvent ainsi en partie donner le ton localement – de façon, à nouveau, nettement plus importante, à Ainay :

« Après, c'est très catho. Donc, c'est des familles un peu bourgeoises, enfin, pas bourgeoises, mais lyonnaises quoi (...) Ah ben, on sortait le dimanche, y a pas photo, on sortait le samedi, ils sont tous là... Les Dalton ! Des grandes familles, voilà. Donc, oui, c'est quand même assez significatif (...) Il y a quand même des grosses familles lyonnaises. Dans l'angle aussi, on les voit bien quand ils descendent à la messe le dimanche matin » (Fabien, 52 ans, directeur commercial, solo, propriétaire, Ainay depuis 2002)

« Il y a quand même un certain type de famille – je respecte, je trouve ça très bien – qui nous font encore 3 à 4 enfants, parce que maman ne travaille pas, papa gagne très bien sa vie, ils vont à la messe tous les dimanches, ils sont habillés en bleu marine et blanc, ils sont superbes, mignons, donc il y a ce type de familles, mais moi je trouve ça très bien, avec qui ça se passe parfaitement » (Julie, 44 ans, gardienne, couple, deux enfants, locataire, Auteuil depuis 1999)

« Puis le dimanche, c'est vraiment le... bon bref, vraiment le look Bon Point, Cyrillus (rires) » (Martine, 58 ans, enseignante, solo, locataire, Auteuil depuis 2018)

L'importance de ces styles vestimentaires mêlant normes bourgeoises, conservatrices et catholiques est souvent mentionnée. Elle rappelle que l'ancrage catholique des quartiers bourgeois n'est donc pas qu'affaire d'institutions religieuses mais aussi de normes sociales plus diffuses et parfois relativement pesantes. On le constate également à travers deux effets dans les entretiens. D'une part, plusieurs habitants d'Ainay soulignent le caractère « *un peu ostentatoire* » de la présence catholique locale, tandis qu'une forme d'indifférence semble dominer à Auteuil :

« Là, carrément, ils font l'office les portes ouvertes. Et donc, certains dimanches, comme évidemment, le prêtre officie au micro, on entend la messe d'ici. (...) Ça ne me gêne pas mais je m'en méfie » (Martine, 58 ans, enseignante, solo, locataire, Auteuil depuis 2018)

« C'est vrai que toutes ces manifestations de type un tout petit peu plus que rituel quoi... qui est aussi une espèce de... le terme est un peu fort, c'est pas de l'arrogance, mais c'est un peu une espèce d'affirmation en disant : « Voilà, nos valeurs, etc. », ben, qu'on peut sentir un peu ici ou là » (Romuald, 73 ans, retraité, solo, propriétaire, Ainay depuis 1998)

« Des fois c'est un peu ostentatoire, ça m'embête un peu quoi. Il y a deux-trois curés en soutane, mais je pense pas que ça soit vraiment là. Je pense que c'est plus en face et c'est le dimanche, ça circule un peu (...) Mais je veux dire, sinon, bon ça me... non, ça me heurte pas particulièrement sauf voilà, quand il y avait le mariage pour tous ouh là, bon ben voilà, c'était un peu lâché quoi. Ils ont tous mis leurs drapeaux et tout ça quoi » (Magalie, 40 ans, assistante maternelle, couple, deux enfants, locataire, Ainay depuis 2014)

D'autre part, le registre religieux infiltre les relations de voisinage et les discussions entre habitants du quartier à Ainay. Ainsi Benjamin, mentionne à plusieurs reprises ce registre religieux dans ses relations avec les autres, dans son quartier et son immeuble :

« Ben, aux discussions des gens, il y en a beaucoup qui en parlent assez ouvertement déjà, puis qui en parlent aussi : « Tu connais le prêtre, machin... », « T'as vu ça, je vais à l'église. Je l'ai rencontré à l'église » »

« Il [un voisin âgé d'immeuble] est peut-être un peu méprisant envers... pareil, il est là depuis très longtemps et je pense que la population qui arrive dans l'immeuble, dans le quartier, ça doit pas trop lui (...) Je pense que lui il doit être assez traditionaliste et... de voir des gens pas mariés...pas... comment dire... pas des mêmes milieux sociaux et tout ça...peut-être que c'est ça qui lui plaît pas ou je sais pas »

(Benjamin, 38 ans, enseignant, en couple, deux enfants, locataire, Ainay depuis 2007)

Dans les quartiers bourgeois, l'offre et l'implantation religieuses restent dominées par un catholicisme local. Celles-ci prennent des formes différentes à Auteuil et Ainay. À Auteuil, la religion catholique

reste relativement discrète et se manifeste avec moins de vigueur et d'ostentation qu'à Ainay, hormis pour quelques cultes d'origine extérieure au quartier, quelques lieux de culte et quelques familles locales. Ainay offre davantage l'image d'une emprise sociale et culturelle catholique sur l'espace local. Les habitants en parlent beaucoup plus en entretien et la religion semble infiltrer davantage d'aspects de la vie du quartier. Dans ce contexte, comment les habitants se situent-ils par rapport à la religion ? Quelles sont leurs affiliations et leurs pratiques religieuses ? Éclairent-elles leurs relations de voisinage ?

Des bourgeois pratiquants, mais des habitants nettement plus engagés à Ainay

Au-delà de la façon dont ils imprègnent les contextes résidentiels, les comportements religieux effectifs des habitants nous intéressent et peuvent être appréhendés dans le questionnaire par plusieurs indicateurs :

- Un 1^{er} indicateur concerne le fait de citer la « religion » ou la « spiritualité » pour *se définir* soi-même.
- Deux indicateurs concernent *la fréquentation d'un lieu de culte* au moins une fois par mois, l'un dans les limites de son quartier, l'autre en dehors de celui-ci.
- Un indicateur concerne le fait de *parler de religion* avec des habitants de son immeuble ou de son quartier.
- Un indicateur *relationnel* permet de saisir si les personnes que l'on voit le plus fréquemment (en dehors de sa famille) sont liées ou non à sa religion.
- Un dernier indicateur renvoie au fait d'être *membre d'une association*, d'un groupe ou d'une organisation militante dont il est précisé s'il s'agit d'une association à *caractère religieux*.

Au regard de ces cinq indicateurs, la religion apparaît comme un phénomène minoritaire et en recul d'un point de vue historique dans l'ensemble de l'enquête, mais ce constat varie cependant selon les registres religieux (Tableau 14). Ainsi, seuls 14% des enquêtés mobilisent la religion pour se définir, 3% sont membres d'une association à caractère religieux et 15% ont des relations régulières avec des personnes liées à leur religion. En revanche, près d'un individu sur quatre fréquente régulièrement un lieu de culte, tandis que parler de religion entre voisins concerne près d'un habitant sur trois. Par ailleurs, la place de la religion varie selon les contextes résidentiels. Or, quel que soit l'indicateur, les quartiers bourgeois apparaissent plus religieux que l'ensemble des autres quartiers. Ils se distinguent surtout en ce qui concerne la fréquentation d'un lieu de culte et le fait d'être membre d'une organisation ou association religieuse, moins nettement pour les autres registres (identification, conversations et relations).

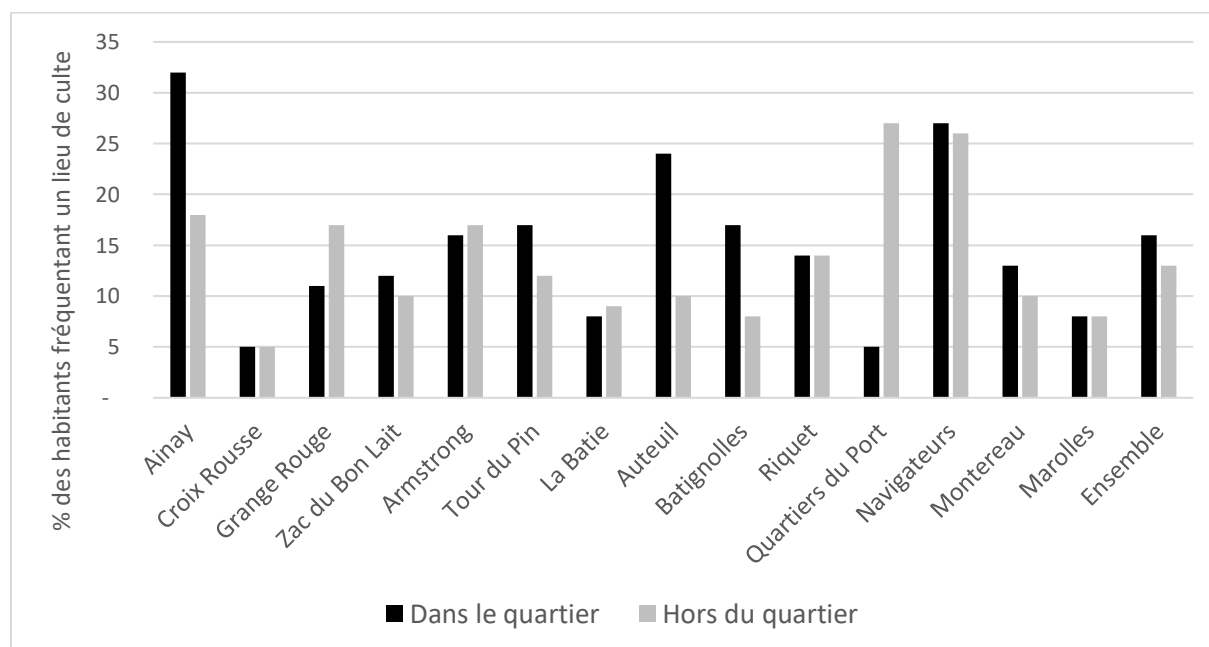
TABEAU 14 – LA RELIGION ET SES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS

	Définition de soi	Fréquentation d'un lieu de culte	Conversations entre voisins ⁸	Relations liées à la religion	Membre d'une organisation religieuse
Quartiers bourgeois	16%	33%	33%	19%	6%
Auteuil	11%	28%	20%	13%	3%
Ainay	20%	38%	42%	26%	9%
Ensemble	14%	23%	32%	15%	3%

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Ce premier résultat en masque deux autres, importants. D'abord, il faut souligner les forts écarts entre Ainay et Auteuil. En dehors de la fréquentation d'un lieu de culte, Auteuil est « moins religieux » que l'ensemble, tandis qu'Ainay apparaît nettement plus marqué par la religion. C'est globalement le quartier le plus religieux de l'enquête, derrière les deux quartiers de Grands Ensembles (cf. chapitre II - 2D « Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses »). Hormis le fait d'aller à l'église dans son quartier, Auteuil concentre peu de comportements religieux alors que les habitants d'Ainay sont bien plus engagés de ce point de vue (pratiques, liens sociaux, engagement associatif, définition de soi, conversations). Ensuite, les pratiques religieuses des habitants des quartiers bourgeois, très majoritairement catholiques, s'inscrivent surtout dans l'espace local du quartier, en particulier à Ainay. Par opposition à d'autres quartiers, il s'agit donc d'une religion catholique de proximité, fortement inscrite dans l'espace du quartier (Figure 5).

FIGURE 5 – PRATIQUER SA RELIGION DANS OU EN DEHORS DU QUARTIER



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

⁸ Part des individus parlant de religion avec leurs voisins parmi ceux qui ont des conversations avec leurs voisins, c'est-à-dire parmi 94% des enquêtés.

Religiosité et relations de voisinage

Même dans les quartiers où la religion est très présente, tout le monde n'est évidemment pas religieux. Nous avons donc choisi de compléter l'analyse en distinguant des populations en fonction de leur plus ou moins grande religiosité. Pour ce faire, nous avons combiné deux variables : celle de l'autodéfinition et celle de la fréquentation d'un lieu de culte. Elles permettent d'articuler pratique et attachement plus subjectif à la religion, tout en comportant suffisamment d'effectifs pour être traitées⁹. L'indicateur construit permet de distinguer :

- Des individus « très religieux » (qui mobilisent la religion pour se définir et fréquentent un lieu de culte, quelle que soit sa localisation)
- Des individus « non religieux » (ne mobilisant pas la religion pour se définir et ne fréquentant aucun lieu de culte)
- Des individus « religieux », situés entre ces deux pôles (ils se définissent par leur religion sans fréquenter de lieux de culte, ou l'inverse).

Dans l'ensemble de l'enquête, 71% des individus sont ainsi des « non religieux », 9% sont « très religieux » et 20% sont « religieux » (Tableau 15). La religion, quelle qu'elle soit, ne semble donc concerner que 3 individus sur 10. Mais cette religiosité varie selon certaines propriétés sociales : elle est plus forte chez les femmes que chez les hommes, chez les plus âgés que chez les plus jeunes, chez les inactifs et les milieux populaires que chez les autres. Elle varie aussi selon les contextes résidentiels. De ce point de vue, les quartiers bourgeois accueillent davantage de populations religieuses que l'ensemble, mais, sans surprise, c'est à Ainay que la part de « très religieux » est la plus forte de l'enquête.

TABLEAU 15 – LA RELIGIOSITÉ DES HABITANTS DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS

	Non religieux	Religieux	Très religieux
Ainay	61	21	18
Auteuil	68	25	7
Quartiers bourgeois	64	23	13
Ensemble	71	20	9

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées, en %.

Comment voisinent alors ces différentes catégories de populations ? Le Tableau 16 permet de comparer leurs manières de voisiner à trois échelles différentes (Ainay, quartiers bourgeois, population générale).

⁹ Contrairement au fait d'être membre ou non d'une organisation ou association à caractère religieux.

TABLEAU 16 – RELIGIOSITÉ ET RAPPORTS DE VOISINAGE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES (EN %)

	Ainay			Quartiers bourgeois			Ensemble		
	Non religieux	Religieux	Très religieux	Non religieux	Religieux	Très religieux	Non religieux	Religieux	Très religieux
<i>Visites</i>	51	67	87	53	69	80	48	50	58
<i>Réceptions</i>	51	73	90	48	72	79	47	53	58
<i>Services rendus</i>	29	34	50	29	37	46	33	37	41
<i>Services reçus</i>	35	43	46	32	35	49	32	35	40
<i>Conflits</i>	26	23	20	25	25	21	25	24	24
<i>Conversations</i>	19	65	100	21	48	82	42	51	62
<i>Se sentir jugé</i>	32	25	6	31	26	14	23	24	22

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Dans l'ensemble, les individus plus religieux voisent davantage que les autres (visites et réceptions au domicile, échanges de services, conversations). Ce résultat d'ensemble¹⁰ est amplifié dans les quartiers bourgeois, et en particulier à Ainay : les religieux et les très religieux y voisent nettement plus que les autres et l'ampleur des écarts de pourcentage est ici accrue. C'est particulièrement vrai pour la sociabilité « mondaine » de visites et de réceptions dans laquelle les religieux et très religieux des quartiers bourgeois sont très investis. Une minorité religieuse et très religieuse semble ainsi capable de « donner le ton » localement par une présence et une visibilité dans l'espace public du quartier, mais aussi et surtout par des relations intenses avec ses voisins. Dans l'ensemble de l'enquête, les individus les plus religieux ont en revanche autant de conflits de voisinage que les autres et se sentent tout autant jugés que les autres. Mais dans les quartiers bourgeois, et surtout à Ainay, les personnes religieuses se sentent moins souvent jugées que les autres et semblent un peu moins exposées aux conflits.

L'interprétation de tels résultats doit être prudente. Si elle ne permet pas formellement d'établir un lien de causalité entre la religiosité et les pratiques de voisinage, elle atteste plutôt de l'influence de « minorités actives » dans les quartiers bourgeois. Les populations religieuses et très religieuses représentent 36% des habitants, mais y sont plus investies dans les relations de voisinage que les autres. La composition sociale de ces quartiers et les propriétés (âge, position sociale) de ces groupes peuvent en partie expliquer ces écarts (notamment la place des cadres à dominante économique) mais ne permettent pas totalement de les comprendre.¹¹

La religion n'a donc pas disparu des quartiers bourgeois. Elle y occupe cependant une place différente à Auteuil et à Ainay. Dans le cas parisien, la pratique religieuse individuelle est plus répandue qu'ailleurs mais le catholicisme reste relativement discret dans la vie sociale locale et semble s'accommoder d'un ordre résidentiel bourgeois fait de discrétion et de retenue. On ne mesure jamais tant cette norme locale que lorsqu'elle est d'ailleurs un peu perturbée par des formes de visibilité

¹⁰ Développé également plus longuement dans le chapitre II – 2D « Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses ».

¹¹ Par exemple, la forte présence des personnes âgées parmi les religieux aurait pu amener à des pratiques de voisinage nettement plus modestes. Or ce n'est pas le cas dans les quartiers bourgeois.

religieuse plus exotiques et atypiques en provenance d'autres milieux et groupes sociaux. Ces manifestations restent limitées et ne remettent pas en cause la prégnance des normes sociales bourgeoises. À Ainay, l'emprise du catholicisme est plus manifeste et pénètre davantage la vie sociale locale. Elle façonne les images du quartier, mais aussi le paysage urbain et intervient dans les interactions quotidiennes des habitants. Dans les deux quartiers et surtout à Ainay, les personnes religieuses sont particulièrement investies dans les relations de voisinage, la religion constituant à Ainay, une ressource sociale locale particulièrement singulière à l'échelle des quartiers centraux.

Conclusion

Les quartiers bourgeois apparaissent *in fine* comme des lieux de résidence soigneusement choisis et intensément pratiqués au quotidien, mais qui ne jouent pas le même rôle, pour l'intégration sociale, que les quartiers gentrifiés. D'une part, les pratiques et relations sociales des habitants se déploient aussi assez largement en-dehors du quartier, dans l'agglomération parisienne, ailleurs sur le territoire national et également à l'international. Bien que l'enquête MQMV ne permette pas de décrire ces relations extra-locales, on peut faire l'hypothèse que « leur société est toujours la même, si le lieu de résidence change », comme l'écrivait Norbert Elias à propos des nobles de cour, soulignant leur « attachement inébranlable à leur société, leur vraie patrie » [Elias, 1985, p. 29, cité par Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000]. Du reste, parmi les personnes que les habitants des quartiers bourgeois voient le plus souvent, ou avec lesquels ils échangent le plus souvent, les habitants du quartier arrivent loin derrière les amis (particulièrement à Ainay) et la famille (particulièrement à Auteuil).

D'autre part, au sein du quartier, les relations entretenues par les habitants relèvent schématiquement de deux ordres : d'un côté, des relations privilégiées ou électives (notamment familiales ou amicales) qui existeraient sans doute en grande partie sans le support du quartier – même si elles sont probablement renforcées par cette proximité physique d'ailleurs recherchée – et qui se traduisent, par exemple, par des réceptions à dîner plutôt que par des échanges de services ; de l'autre, des relations de voisinage ayant pour support la proximité physique (dans le quartier et surtout au sein des immeubles), qui sont alors investies sur le mode de la retenue et de la discrétion. La forte empreinte de la religion dans ces quartiers établit alors peut-être un continuum entre ces deux types de relations sociales locales en créant une forme de complicité, ou du moins de culture commune ouvertement exprimée, soutenant l'investissement intense d'une « minorité active » dans la vie sociale locale, surtout à Ainay.

Au-delà du partage bien réel d'un ordre résidentiel bourgeois fondé sur la discrétion, le calme, la sélectivité et le formalisme des relations, tous les traitements conduisent en effet à souligner les différences entre Auteuil et Ainay : différences d'intensité et de formes des pratiques de voisinage – celles-ci étant à la fois plus fréquentes et un peu moins mondaines à Ainay –, différences dans les sujets et les modes de conversation, dans la participation à la fête des voisins ou encore dans l'expression publique de la religiosité. Il faut sans doute y voir l'effet de plusieurs ordres de facteurs. Premièrement, la place différente occupée par chacun des deux quartiers dans leur agglomération respective : dans l'espace social et symbolique lyonnais, Ainay occupe une place unique, renforcée par une histoire longue, une centralité et une forme d'insularité tant sociale que géographique qui le rendent central pour le « Tout-Lyon » (Grafmeyer, 1992). Auteuil, bien qu'occupant aussi une place de choix dans l'imaginaire collectif, apparaît moins central et plus dilué dans un vaste 16^{ème} arrondissement entièrement « bourgeois », ce qui peut expliquer des relations sociales moins concentrées localement.

Deuxièmement, on ne peut écarter l'hypothèse de manières d'être bourgeois différentes à Paris et à Lyon, même s'il faudrait assurément des enquêtes plus approfondies pour l'étayer. Il s'agirait par exemple de se pencher sur le degré de mobilité géographique, tant quotidienne qu'au cours de la trajectoire résidentielle, qui peut conduire les Parisiens à nouer et entretenir des relations plus dispersées sur le plan géographique et à organiser leurs pratiques quotidiennes à une échelle plus large. On pourrait aussi observer les types d'emplois occupés et ce qu'ils supposent, là encore, de mobilité géographique, mais aussi d'ajustement à un ordre économique mondialisé gommant certains traits de l'habitus de la bourgeoisie traditionnelle – notamment son mode de domination paternaliste et personnalisé, au fondement des dynasties de notables locaux – au profit d'un ethos cosmopolite et d'un mode de domination impersonnel (Wagner, 2011). Tout au plus peut-on, sur ce point, souligner la différence d'importance accordée aux relations de voisinage par les enquêtés des deux quartiers – 29% de ceux d'Ainay les considèrent « très importantes » contre seulement 13% à Auteuil. Enfin, il faut aussi rappeler les limites de l'enquête à Auteuil, qui conduisent peut-être à sous-estimer certaines pratiques de sociabilité, tandis que les conclusions concernant Ainay sont plus robustes.

Avant de clore de ce chapitre, notons que les données de l'enquête MQMV sur les quartiers bourgeois n'ont toutefois pas fini de parler. Elles permettraient encore, par exemple, d'analyser la façon dont les minorités locales s'ajustent ou non à ces normes dominantes de « bon voisinage », à l'instar des travaux anciens d'Isabelle Taboada-Leonetti (1987) sur les immigrés espagnols du 16^{ème} arrondissement de Paris ou ceux, plus récents, de Lydie Launay (2014) sur les résidents des HLM des beaux quartiers.

Références citées

AUTHIER Jean-Yves, PAYRE Renaud., « Lyon, une ville centriste toujours à droite ? », *Métropolitiques*, 31 mai 2017. URL : <https://metropolitiques.eu/Lyon-une-ville-centriste-toujours.html>

BOZOULS Lorraine, 2019, « 'Et si le luxe c'était l'espace ?': Le rôle de l'espace du logement dans la socialisation des classes supérieures du pôle privé », *Sociétés contemporaines*, 115(3), p.151-179.

COLLET Anaïs, 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La découverte, Paris, 286 p.

COUSIN Bruno, 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204(4), p. 88-101.

ELIAS Norbert, 1985, *La société de cour*, Paris, Flammarion.

GEAY Kevin, 2019, *Enquête sur les Bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Fayard, Paris.

GIRAUD Christophe, SINGLY François DE, 2012, *En famille à Paris*, A. Colin, Paris, 210 p.

GRAFMEYER Yves, 1991, *Habiter Lyon*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 224 p.

GRAFMEYER Yves, 1992, *Quand le Tout-Lyon se compte : lignées, alliances, territoires*, Presses universitaires de Lyon, Lyon.

GRAFMEYER Yves, 2001, « Les sociabilités liées au logement », in Authier Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Anthropos, Paris, p. 104-1.

GRANOVETTER Mark, 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78 (6), p. 1360-1380.

HÉRAN François, 1987, « Comment les Français voisinent ? », *Economie et statistique*, 195, p. 43-59.

HÉRAN François, 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, 216, p. 3-22.

JOUNIN Nicolas, 2014, *Voyages de classe*, Paris, La Découverte.

LAUNAY Lydie, 2014, « Les classes populaires racisées face à la domination dans les beaux quartiers de Paris », *Espaces et sociétés*, 156-157(1-2), p. 37-52.

LE GOIX Renaud, 2006, « Les gated communities aux États-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? », *Hérodote*, 122(3), p. 107-137.

LE WITA Beatrix, 1988, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 200 p.

LEPOUTRE David, 2010, « Histoire d'un immeuble haussmannien. Catégories d'habitants et rapports d'habitation en milieu bourgeois », *Revue française de sociologie*, 51(2), p. 321-358.

OBERTI Marco, PRÉTECEILLE Edmond, 2016, *La ségrégation urbaine*, La Découverte, Paris.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1997, *Voyage en grande bourgeoisie*, Presses Universitaires de France, Paris.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 2000, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. Repères, Paris.

PFIRSCH Thomas, 2010, « Maisons de famille et systèmes de villégiature dans les élites urbaines : l'exemple de Naples », *Genèses*, n° 81 (4), p. 104-127.

RIVIÈRE Jean, « Vote et géographie des inégalités sociales : Paris et sa petite couronne », *Métropolitiques*, 16 avril 2012. URL : <https://metropolitiques.eu/Vote-et-geographie-des-inegalites.html>

SENNETT Richard, 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, Paris, 288 p (1^{ère} édition, 1977, *The Fall of Public Man*).

TABOADA-LEONETTI Isabelle, 1987, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVI^e arrondissement de Paris*, Paris, L'Harmattan.

TISSOT Sylvie, 2011, *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir.

Tribune de Lyon : <https://tribunedelyon.fr/2014/11/20/ainay-le-dernier-bastion-de-la-tradition-lyonnaise/>

WAGNER Anne Catherine, 2011, « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190(5), p. 4-9.

Deux quartiers populaires de ville-centre Riquet et Grange Rouge

PAR LOÏC BONNEVAL, LAURENCE FAURE, HÉLÈNE STEINMETZ

Les rapports au quartier et au voisinage des catégories populaires sont abordés à diverses reprises dans le présent rapport, en particulier dans le chapitre consacré aux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine et dans celui portant sur les locataires du logement social. Nous avons donc pris le parti, dans ce chapitre sur les deux quartiers populaires de ville centre, de mettre l'accent sur une autre dimension de l'investissement dans l'espace local : la participation citoyenne. Ce choix est motivé par le fait que le regard sur les quartiers populaires s'est construit depuis les années 1980 sur un diagnostic de déficit de citoyenneté et de vie sociale (Tissot, 2007). Celui-ci s'est traduit par l'inscription de ces quartiers dans une succession de dispositifs territorialisés relevant de la politique de la ville, le dernier en date instauré par la loi Lamy de 2014 les désignant comme les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV). La volonté d'impliquer et de faire participer les habitants à la vie de leur quartier a été un objectif constant de ces dispositifs même si leur capacité à mobiliser est souvent jugée de façon mitigée (Bacqué et Mechmache, 2013). Leur institutionnalisation a notamment fait l'objet de divers travaux et donné lieu à de nombreuses critiques (Bresson, 2014, Mazeaud et Nonjon, 2018). En revanche, les formes de participation citoyenne ordinaires n'entrant pas dans le cadre de la politique de la ville sont moins souvent étudiées. On peut toutefois penser que le dynamisme de la vie sociale locale et les manières d'investir ou non le voisinage ne sont pas sans lien avec le succès ou l'échec des dispositifs de participation habitante. Nous explorons ici cette question du lien entre sociabilités de proximité et participation citoyenne à l'échelle locale pour deux quartiers, Grange Rouge et Riquet. Avant d'en venir aux formes de la participation citoyenne dans ces deux contextes, il est nécessaire de présenter leur peuplement et les trajectoires des habitants, susceptibles d'éclairer l'investissement dans la vie locale, ainsi que les relations de voisinage ordinaires, socle sur lequel la participation peut se développer.

I. Riquet et Grange Rouge, deux quartiers contrastés

Les deux quartiers retenus présentent de nombreuses différences, aussi bien en termes de morphologie urbaine et de rapport au centre qu'en termes de peuplement. Le premier, Grange Rouge, est situé dans le 8^e arrondissement de Lyon. Il s'étend le long du boulevard des États-Unis, dans le prolongement de la Cité Tony Garnier (construite entre 1924 et 1935). Le second, Riquet, dans le 19^e arrondissement de Paris, est principalement composé de grandes tours construites entre 1973 et 1980, les Orgues de Flandres de l'architecte allemand Martin Schulz van Treeck.

Grange Rouge s'urbanise à partir de 1955, avec des barres d'immeubles qui présentent des similarités avec les quartiers de grands ensembles. En comparaison avec d'autres secteurs du quartier des États-Unis et du 8^e arrondissement de Lyon, Grange Rouge ne semble pas présenter une identité marquée et ne se caractérise ni par une accumulation de difficultés ni par des mobilisations ou des revendications de la part des habitants. Inclus dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) États-Unis/Langlet Santy, Grange Rouge a fait l'objet de peu d'investissements spécifiques. Ceux-ci se sont portés sur d'autres parties du QPV. La Cité Tony Garnier a connu une forme de patrimonialisation, avec la création du « Musée urbain » composé de vastes fresques murales en 1988

(Forêt, 1989), et un investissement important par les associations et les habitants, produit d'une vie sociale et d'un tissu associatif denses (Berthet, 1993). Elle a, d'une certaine façon, polarisé les initiatives habitantes, Grange Rouge restant plus à l'écart. On trouve des projets participatifs clairement identifiés aux États-Unis autour du Musée urbain mais aussi de la maison de projet lancée par Grand Lyon Habitat et à Mermoz, où a été initié un jardin partagé, « la rose de Mermoz », financé par GLH, alors qu'il n'y a rien de tel à Grange Rouge. Grange Rouge se démarque également de secteurs voisins concernés par la rénovation urbaine, offrant, au moins dans les représentations des acteurs, une position intermédiaire entre Langlet-Santy, caractérisé par une faible vie sociale locale et un relatif rejet du quartier (Lorach, 2017), et Mermoz, où l'implication des habitants dans les projets d'aménagement est forte et structurée autour du conseil citoyen. Par rapport au quartier parisien de Riquet, Grange Rouge est plus excentrée, et la plupart des équipements culturels et commerces sont situés à l'extérieur du périmètre enquêté. Néanmoins, la connexion à ces équipements, comme au centre-ville, s'est améliorée depuis l'arrivée du tramway en 2013.

À Riquet, le secteur enquêté se situe à cheval sur un QPV et un quartier hors politique de la ville. Une part importante se situe dans le QPV Riquet-Stalingrad (entre les rues Archereau, Riquet et Mathis). L'espace compris entre les rues Archereau et Curial, également enquêté, n'est pas en politique de la ville. Le quartier doit faire l'objet d'une opération de réhabilitation, notamment de requalification des espaces publics et du parc. Elle est postérieure à l'enquête (2018-2021) mais la concertation a eu lieu durant l'année 2017 (cf. infra). L'Immobilière 3F, principal bailleur, a mis en place au début des années 2000 une pépinière d'associations, la pépinière Mathis ouverte en 2003, destinée à faire émerger des initiatives habitantes et des associations et à en soutenir le développement par un soutien financier ou logistique (locaux, bureautique, accompagnement de projet). Cette structure a fait l'objet d'une enquête qualitative dans le cadre de la recherche¹ (cf. chapitre IV « Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage »). Également soutenue par la mairie de Paris et plusieurs autres partenaires et désormais intégrée dans l'association de développement local Projets 19, elle est un élément important des actions menées par les acteurs locaux, au premier rang desquels les bailleurs, pour dynamiser la vie sociale. Ces acteurs, partenaires de la recherche, font état d'une vie associative riche dans le quartier.

C'est ce contraste dans le ressenti des acteurs de Grange Rouge et de Riquet qui nous a poussés à approfondir l'analyse de la participation habitante et citoyenne. Cette analyse sera menée après avoir présenté le peuplement, les trajectoires et les relations de voisinage dans les deux quartiers. Les deux quartiers sont composés majoritairement de logements sociaux, mais comptent également quelques copropriétés. À Riquet, celles-ci sont quasi uniquement occupées par des propriétaires. À Grange Rouge, il y a à la fois des propriétaires et des locataires dans les copropriétés (Tableau 1).

TABLEAU 1– RIQUET ET GRANGE ROUGE : DEUX QUARTIERS OÙ LE LOGEMENT SOCIAL EST DOMINANT

En %	Propriétaires	Locataires – parc privé	Locataires –HLM	Total
Riquet	27	2	71	100
Grange Rouge	28	15	57	100

Champ : ménages de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n=372) ; données pondérées.

¹ « L'implication des bailleurs sociaux dans les relations de voisinage », Enquête « Mon Quartier, Mes Voisins », rapport de Solveig MATTEI, Juillet 2019.

Alors que le parc social est majoritaire dans les deux quartiers, les populations de Riquet et de Grange Rouge diffèrent nettement par leur composition sociale. Ce point est central : sur tous les types de quartier de l'enquête, on voit des ressemblances très fortes entre quartiers parisiens et lyonnais, sauf pour Riquet et Grange Rouge. Dans les deux secteurs, le parc social est plus populaire que les copropriétés. Mais les ouvriers, employés et inactifs non retraités constituent seulement la moitié des locataires HLM de Riquet contre plus de 80 % de ceux de Grange Rouge. Des différences notables en termes de revenus et de niveau de diplôme s'observent aussi.

Quant aux copropriétés, leurs populations contrastent aussi d'un quartier à l'autre. À Riquet, les cadres y sont majoritaires, les cadres à dominante culturelle y étant particulièrement nombreux, tandis que les ouvriers et employés y sont très nettement sous-représentés. À Grange Rouge, les copropriétés sont plus mixtes : les cadres sont surreprésentés parmi les propriétaires mais sont loin d'être majoritaires, tandis que les ouvriers non qualifiés, les employés (notamment de services aux particuliers) et les inactifs (hors retraités) sont surreprésentés parmi les locataires de ces immeubles. La part des cadres est d'ailleurs plus élevée parmi les locataires du parc social de Riquet (environ 20%) que parmi les propriétaires de Grange Rouge (environ 15%).

Tous statuts d'occupation confondus, les cadres sont bien plus présents à Riquet qu'à Grange Rouge, où les ouvriers qualifiés forment un quart de la population, contre 6 % à Riquet (Tableau 2) et 11% de la population totale. Ces différences sont confirmées par d'autres indicateurs (situation d'emploi, niveau de diplôme, revenus, proportion de familles monoparentales) : Grange Rouge est un quartier bien plus populaire que Riquet qui compte 30% de cadres et une part plus importante de logements sociaux intermédiaires (PLS notamment).

TABLEAU 2 – COMPOSITION SOCIALE DE LA POPULATION DE RIQUET ET GRANGE ROUGE (EN%)

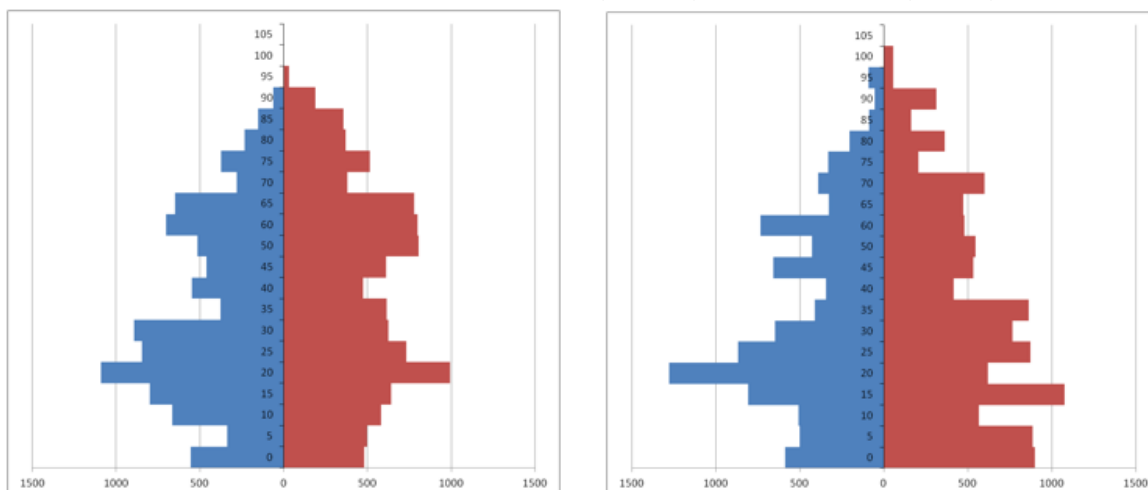
PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession) (en %)	Riquet	Grange Rouge	Population totale
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	14	6	19
Cadres à dominante culturelle	17	2	11
Petits indépendants	3	1	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	15	11	14
Médiateurs	12	9	9
Employés de la fonction publique et policiers	8	13	8
Employés administratifs et commerciaux	9	11	9
Employés de services directs aux particuliers	8	13	8
Ouvriers qualifiés	6	25	11
Ouvriers non qualifiés	5	5	5
Inactifs (hors retraités)	3	5	3
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés dont on a pu déterminer la PCS (n=2 555) ; données pondérées

Les deux quartiers se ressemblent davantage par les configurations familiales et l'histoire migratoire. Les ménages avec enfants sont moins présents que dans d'autres contextes résidentiels (32 % contre

40 % pour l'ensemble des quartiers de l'enquête) et les structures par âges sont relativement proches (Figure 1). Deux sous-populations se distinguent : à Riquet, les plus de 60 ans sont nettement surreprésentés parmi les propriétaires par rapport à la population du quartier, tandis qu'à Grange Rouge les plus jeunes sont surreprésentés parmi les locataires du privé. Du point de vue de la composition familiale, le parc social de Grange Rouge se distingue par sa proportion élevée de solos (53 % contre 34 % à Riquet où la part des ménages avec enfants est un peu plus élevée).

FIGURE 1 – PYRAMIDE DES ÂGES À RIQUET (GAUCHE) ET GRANGE ROUGE (DROITE)



Champ : Ensemble des enquêtés et membres de leur ménage de Riquet (n=473) et Grange Rouge (n=403) ; données pondérées

Dans les deux cas, les immigrés et descendants d'immigrés sont nombreux ; ils forment la moitié de la population de chaque quartier. Les origines sont diverses (37 pays de naissance différents à Riquet et 31 à Grange Rouge) ; les immigrés du Maghreb et d'autres pays d'Afrique sont les plus nombreux.

TABLEAU 3 : DIVERSITÉ DES ORIGINES

En %	Riquet	Grange Rouge	Population totale
Natifs	51	46	69
Enfants d'immigrés	15	17	9
Immigrés	34	38	22
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2 558) ; données pondérées

Selon leur origine migratoire, les habitants ne sont pas répartis dans les mêmes types d'habitats des deux quartiers. C'est dans les copropriétés de Riquet qu'on trouve la part la plus élevée de natifs dont les parents sont eux-mêmes nés en France (75 % des propriétaires). Dans les copropriétés de Grange Rouge, 63 % des propriétaires sont natifs, mais on y trouve plus d'enfants d'immigrés qu'à Riquet (18 % contre 7%). Les locataires qui vivent dans ces copropriétés sont fréquemment immigrés (52 % d'entre eux) ou enfants d'immigrés (12 %). Les copropriétés de Riquet sont donc beaucoup moins mixtes du point de vue de l'origine que celles de Grange Rouge. Au contraire, les locataires HLM des deux quartiers se ressemblent sur ce point : environ 40 % de natifs, 41 à 43 % d'immigrés, et 17 à 18 % d'enfants d'immigrés.

Malgré ces ressemblances démographiques et migratoires, il faut retenir qu'à Grange Rouge, le niveau socio-économique des habitants est nettement moins élevé qu'à Riquet, même lorsqu'on compare uniquement les locataires du parc social, et que le niveau socio-économique des propriétaires de Riquet est le plus élevé. On retient aussi la part importante de personnes vivant seules dans le parc social de Grange Rouge. Ces deux quartiers diffèrent également par les trajectoires résidentielles des habitants, notamment par leur ancienneté dans le quartier.

II. Les trajectoires résidentielles : quartier d'ancrage ou quartier de passage ?

À cette différence dans les caractéristiques sociodémographiques des deux quartiers s'ajoute un autre facteur important que révèlent les trajectoires résidentielles : alors que Grange Rouge semble représenter un quartier de transition, ou de passage, pour une large part de ses habitants, Riquet est un quartier d'ancrage. À Riquet, l'ancienneté dans le logement est forte : un tiers des habitants vivent dans le même logement depuis plus de 20 ans et seuls 10 % ont emménagé au cours des deux dernières années. Les propriétaires n'y ont pas une ancienneté plus forte que les locataires du parc social, contrairement à ce que l'on observe en population générale malgré une tendance à l'augmentation de la durée d'habitation en HLM (Bonnal et al, 2012). Il est vrai que les locataires HLM à Paris tendent à rester plus longtemps qu'ailleurs (Dietrich-Ragon, 2013). Au cours des 5 dernières années, la population des copropriétés de Riquet s'est même renouvelée plus vite que celle des immeubles d'habitat social, ce qui a pu faire augmenter la part des cadres dans le quartier. Au contraire, à Grange Rouge, seuls les propriétaires comptent une part d'habitants occupant leur logement depuis plus de 20 ans qui se rapproche de celle des habitants de Riquet. Dans le quartier lyonnais, l'ancienneté dans le logement est plus faible pour les locataires HLM et encore plus pour les locataires du privé.

On observe les mêmes écarts lorsqu'on s'intéresse à l'ancienneté dans le quartier. Les deux voisinages se trouvent dans des situations contrastées : Riquet est l'un des quartiers de l'enquête où la part des habitants présents depuis plus de 20 ans est la plus forte (43 %), tandis que Grange Rouge est l'un de ceux où la proportion des habitants arrivés depuis moins de cinq ans est la plus élevée (39 % en moyenne). L'écart est particulièrement fort lorsqu'on compare les locataires HLM des deux quartiers : 37 % des locataires du parc social sont arrivés à Grange Rouge il y a moins de 5 ans, contre seulement 15 % à Riquet. Mais ceux dont l'ancienneté dans le quartier est la plus faible sont à nouveau les locataires du privé de Grange Rouge, dont la moitié vit dans le quartier depuis moins de 5 ans.

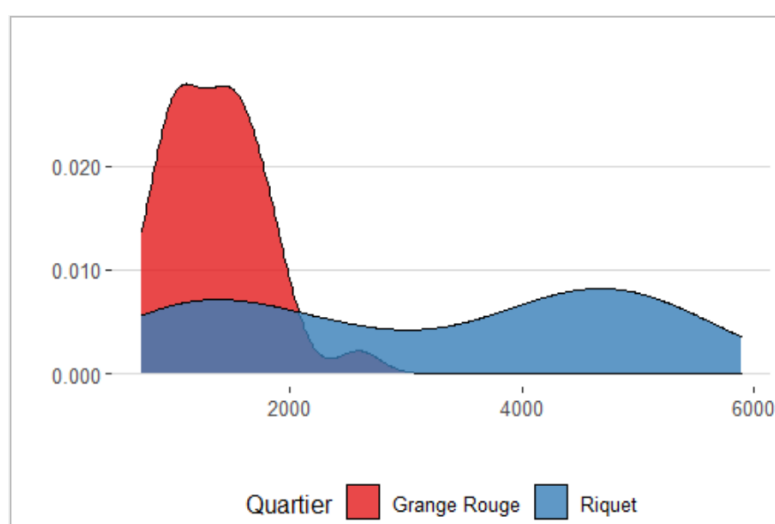
Non seulement les habitants de Riquet sont plus ancrés dans le quartier que ceux de Grange Rouge, mais ils sont aussi plus ancrés dans la ville-centre. Dans le quartier parisien, les mobilités résidentielles sont plus souvent internes à Paris intra-muros : 69 % des habitants de Riquet y habitaient avant leur emménagement dans le logement actuel, contre 39 % à Lyon intra-muros pour Grange Rouge. Plus encore, 30 % des habitants de Riquet vivaient déjà dans le quartier avant leur emménagement dans le logement actuel contre 19 % à Grange Rouge. Ces mobilités internes à la ville-centre concernent aussi les locataires HLM de Riquet : 72 % d'entre eux vivaient dans Paris avant d'emménager dans leur logement actuel, contre seulement 33 % de ceux de Grange Rouge, qui viennent plus souvent d'une autre commune de l'agglomération (42 %). Cela va de pair avec un statut d'occupation antérieur différent : 48 % des locataires HLM de Riquet contre 30 % de ceux de Grange Rouge viennent du parc privé. Les seconds sont donc plus nombreux à être arrivés à Grange Rouge suite à une mutation au sein du parc social, souvent en provenance de la périphérie de Lyon.

De fait, les motifs d'installation diffèrent : les locataires HLM qui s'installent à Riquet cherchent à s'agrandir ; à Grange Rouge, ils veulent plus souvent se rapprocher du travail, des amis, de la famille. Les deux quartiers se distinguent des grands ensembles dans la mesure où les habitants ont plus rarement déménagé suite à un relogement dû à la rénovation urbaine (ce n'est le cas que de 3 % d'entre eux) et plus souvent suite à la résiliation d'un bail locatif privé ou parce qu'ils ne disposaient précédemment que d'un logement temporaire (c'est le cas de 6 % des habitants de Grange Rouge et 9 % de ceux de Riquet). Ils ont aussi eu plus souvent accès à leur logement par Action Logement que dans les grands ensembles, mais moins souvent que dans les quartiers de mixité sociale programmée ou qu'à Batignolles.

Les locataires du parc privé de Grange Rouge ont des trajectoires résidentielles spécifiques : ils viennent plus fréquemment de l'extérieur de l'agglomération lyonnaise et sont plus souvent que les autres arrivés suite à un changement professionnel, à la nécessité de se rapprocher du travail ou par contrainte (bail résilié, logement antérieur temporaire, nécessité de trouver un logement moins cher).

On observe enfin de nettes différences entre les propriétaires des deux quartiers. Ceux de Grange Rouge sont à 34 % issus du parc social, ce qui est le taux le plus élevé de tous les quartiers de l'enquête à l'exception des quartiers de grands ensembles. À Riquet, seuls 5 % des propriétaires viennent du parc social. Ils étaient plus fréquemment déjà propriétaires (23 % d'entre eux) qu'à Grange Rouge (10 %) avant l'achat de leur logement actuel. Le quartier populaire de ville-centre lyonnais est un secteur où des locataires HLM peuvent accéder à la propriété, et mobilisent plus souvent qu'ailleurs des prêts aidés. Le quartier populaire de ville-centre parisien, de son côté, ne permet pas à des locataires du parc social de devenir propriétaires. Cette différence est à mettre en lien avec la distribution des prix d'achat au mètre carré dans les deux quartiers : très resserrée à Grange Rouge, elle varie fortement en fonction de la date d'achat à Riquet, où les prix ont considérablement augmenté ces dernières années (Figure 2).

FIGURE 2 – DISTRIBUTION DU PRIX D'ACHAT AU MÈTRE CARRÉ À GRANGE ROUGE ET RIQUET



Champ : Ensemble des propriétaires de Grange Rouge et Riquet dont on connaît le prix d'achat et la surface du logement (n=71) ; données pondérées

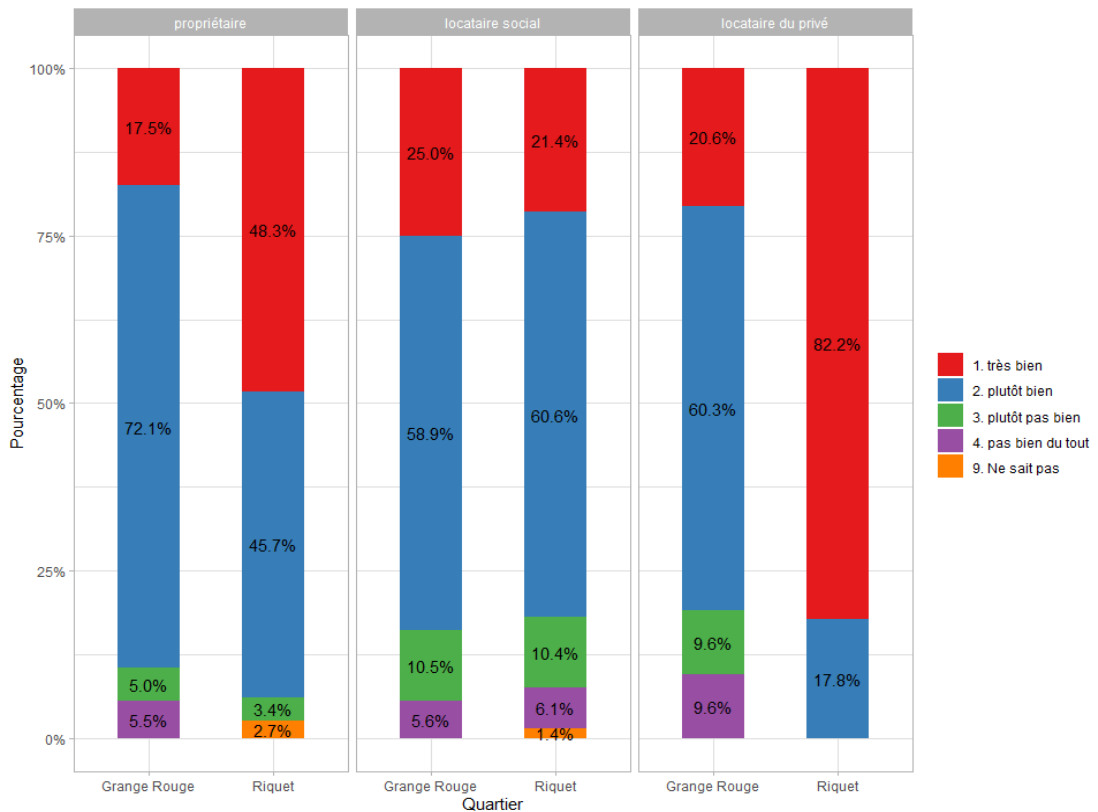
Il apparaît *in fine* que Grange Rouge est davantage un quartier de passage que Riquet, avec une plus forte proportion d'habitants récemment arrivés, qui décrivent leur actuel logement comme un « point

de passage », et enfin qui souhaitent déménager dans les deux ans à venir (44 % contre 33 % à Riquet). C'est particulièrement vrai des locataires du privé (80 %), mais beaucoup moins des propriétaires.

III. Voisinage et rapport au quartier, aperçu général

La composition sociale des deux quartiers diverge donc, Riquet étant beaucoup plus favorisé que Grange Rouge. Les trajectoires résidentielles qui mènent aux quartiers ne sont pas non plus les mêmes, les habitants sont davantage ancrés à Riquet et les propriétaires y viennent moins du parc social. Sans surprise, nous observons donc des rapports différenciés au quartier et aux relations de voisinage entre les deux quartiers, avec des pratiques de voisinage et des usages du quartier plus fréquents à Riquet qu'à Grange Rouge. La proportion d'habitants se sentant bien ou très bien dans leur quartier est proche (86 % à Riquet, 85 % à Grange Rouge), légèrement inférieure à celle de l'ensemble des quartiers (90 %) étudiés. Mais les propriétaires de Riquet se distinguent nettement par leur appréciation du quartier : presque la moitié d'entre eux (48 %) disent s'y sentir « très bien » et ils expriment rarement des sentiments négatifs sur leur quartier (3 %). Par contraste, les locataires HLM de Riquet ne sont que 21 % à se sentir « très bien » dans leur quartier et 17 % disent s'y sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ». Les différences d'appréciation entre locataires HLM et propriétaires sont moins manifestes à Grange Rouge. D'une part, les locataires HLM disent plus fréquemment s'y sentir « très bien » que les propriétaires (25 % contre 17 %). Mais d'autre part, les appréciations négatives sont un peu plus fréquentes parmi les locataires sociaux (16 % contre 11 % des propriétaires, et un maximum de 19 % pour les locataires du parc privé). Une part non négligeable de la population des HLM de Grange Rouge est en outre isolée puisqu'ils sont 20 % à n'avoir aucune relation de voisinage, soit nettement plus que les propriétaires du quartier (7 %) et que les habitants de Riquet (5 % des locataires HLM et 0 % des propriétaires).

FIGURE 3 : COMMENT SE SENT-ON DANS LE QUARTIER ?



Champ : ménages de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n=372), données pondérées.

Les habitants ne déclarent pas les mêmes avantages et inconvénients selon les quartiers. À Riquet, les avantages mentionnés sont les commerces et la population, ce qui n’empêche pas les habitants de faire souvent leurs courses en dehors du quartier (64 % contre 55 % pour l’ensemble des quartiers), profitant sans doute du contexte parisien. À Grange Rouge, c’est la situation du quartier qui est mise en avant, la présence du tram depuis 2013 et le fait de venir souvent d’une commune de banlieue contribuant probablement à ce résultat. Parmi les différents équipements du quartier, ce sont les squares qui sont les plus fréquentés (66 %, pour 61 % dans l’ensemble des quartiers). Les inconvénients mentionnés à Riquet sont les comportements et incivilités alors que dans le quartier lyonnais, les habitants parlent de problèmes de sécurité, de propreté et mentionnent aussi les comportements et incivilités.

Par rapport à l’ensemble des enquêtés, les habitants des quartiers populaires sont un peu plus nombreux à trouver que leurs voisins sont différents d’eux (55 % à Grange rouge et 54 % à Riquet contre 51 % dans l’ensemble de l’enquête). La mixité observée à Riquet se retrouve dans les représentations puisque près d’un quart (24 %) des répondants indiquent qu’ils trouvent leurs voisins à la fois semblables et dissemblables (14 % dans l’ensemble des quartiers). Comme indiqué dans le chapitre sur les représentations de voisinage², les registres sur lesquels s’exprime la perception des différences sont surtout ceux de l’âge et de l’origine : les « étrangers » en général à Grange Rouge, des mentions d’origines plus spécifiques, comme « les Asiatiques » à Riquet. En revanche, le milieu social est peu cité comme critère de différenciation avec les voisins, malgré l’hétérogénéité sociale à Riquet.

² Chapitre I - 1E « Les voisins : des semblables ? »

On repère ici une différence nette entre les quartiers populaires de ville centre et les quartiers de grands ensembles où les habitants indiquent plus souvent que leurs voisins leur ressemblent.

En termes d'activités pratiquées dans le quartier, à Riquet, les pratiques se rapprochent de celles de la moyenne de l'ensemble des quartiers enquêtés (aller dans un café/dans un bar concerne 45 % des habitants, y avoir des amis, 35 %), alors que à Grange Rouge, les usages sont plus limités (seuls 16 % des habitants sont allés dans un café/ dans un bar dans le dernier mois et seuls 16 % y ont des amis).

Les relations de voisinage sont moins intenses à Grange Rouge que dans l'ensemble des quartiers. À Riquet, elles sont plus développées qu'ailleurs au niveau de l'immeuble (Tableau 4), mais se situent à un niveau comparable à la moyenne à l'échelle du quartier (Tableau 5). Peut-être faut-il y voir, au moins en partie, un effet de l'ancienneté de résidence dans le logement ainsi que de la taille des immeubles qui peuvent apparaître comme de véritables villes dans la ville. L'intensité plus faible des relations de voisinage à Grange Rouge est inversement liée à la plus faible ancienneté ainsi qu'à la composition de la population, les parties précédentes du rapport ayant montré le lien très net entre niveau social et relations de voisinage. De ce point de vue, Grange Rouge se rapproche des quartiers de grands ensembles tandis que Riquet, avec toutes ses spécificités, se situe à un niveau proche de la moyenne des quartiers étudiés.

TABLEAU 4 – RELATIONS DE VOISINAGE DANS L'IMMEUBLE À RIQUET ET GRANGE ROUGE (%)

	A reçu ou est entré chez un voisin d'immeuble au cours de la dernière année	A reçu ou a rendu un service à un voisin d'immeuble au cours de la dernière année
Riquet	82	75
Grange Rouge	64	56
Tous quartiers	72	72

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

TABLEAU 5 – RELATIONS DE VOISINAGE AU NIVEAU DU QUARTIER À RIQUET ET GRANGE ROUGE (%)

	A reçu ou est entré chez un voisin du quartier (hors immeuble) au cours de la dernière année	A reçu ou a rendu un service à un voisin du quartier (hors immeuble) au cours de la dernière année
Riquet	54	38
Grange Rouge	44	32
Tous quartiers	55	43

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

Dans les deux cas, les habitants n'ont pas plus le sentiment d'être jugé que dans les autres quartiers. A Riquet, ils ont toutefois plus souvent des comportements d'évitement (30 % des habitants ont de tels comportements, contre 20 % dans l'ensemble des quartiers). Les conflits de voisinage sont davantage présents à Riquet (28 % des habitants en déclarent, contre 25 % de la population totale), qu'à Grange Rouge (21%), ce qui confirme un certain repli et renvoie à l'idée que les conflits sont une forme de relation de voisinage (cf. section I-1-D « Les conflits et autres troubles du voisinage »).

Riquet se distingue très fortement en ce qui concerne les gênes déclarées. Les habitants mentionnent massivement tous types de gênes et surtout des problèmes liés au bruit, aux dégradations et aux

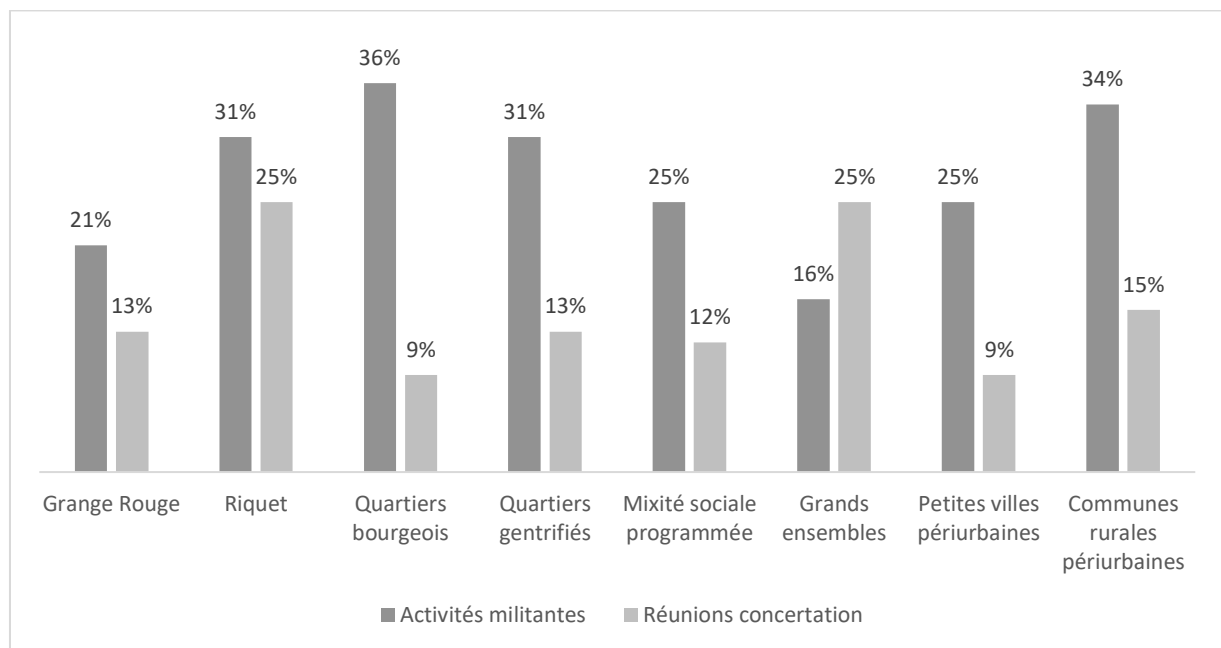
odeurs. À Grange Rouge, les habitants font état de problèmes dans les parties communes, de dégradations, d'odeurs et de comportements intolérants. Ils signalent davantage de gênes liées aux questions de cohabitation.

IV. La participation citoyenne dans les quartiers populaires de ville-centre

Ces configurations différentes de peuplement et de relations de voisinage se traduisent par une inégale participation citoyenne dans les deux quartiers. Les habitants de Riquet déclarent plus souvent avoir des activités associatives bénévoles ou militantes dans ou en dehors du quartier (31 %) qu'à Grange Rouge (21 %). Ces deux quartiers sont moins actifs du point de vue associatif que les quartiers bourgeois et gentrifiés (36 % de participation à ce type d'activités) mais davantage que les quartiers de grands ensembles (16 %).

Cependant, si l'on considère également la participation aux réunions de concertation ou de consultation, Riquet est alors le premier quartier en termes de participation citoyenne (Figure 4).

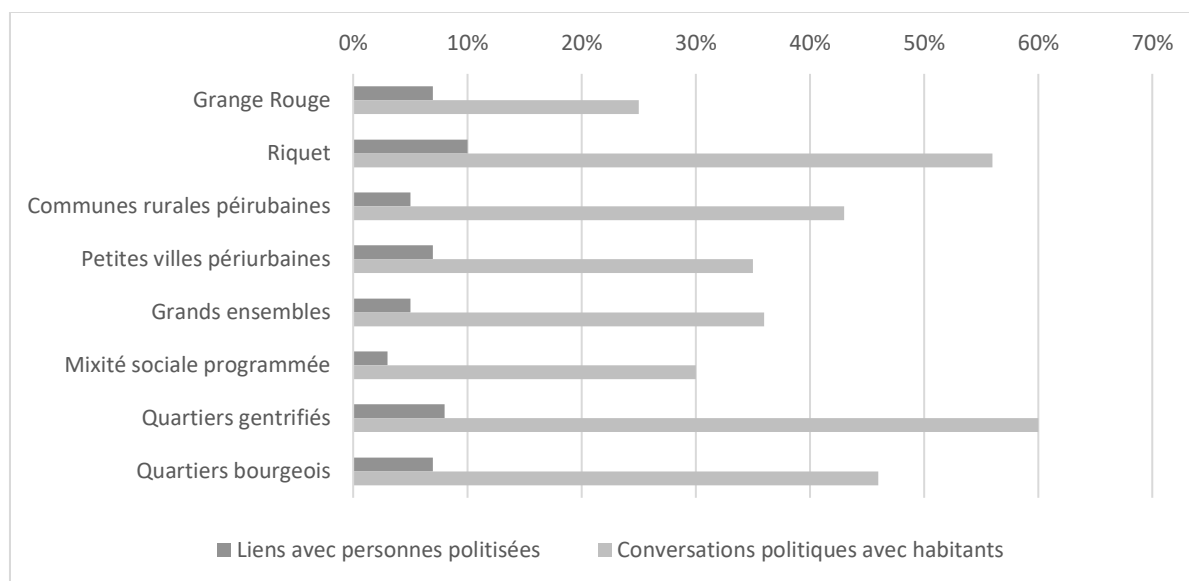
FIGURE 4 : ACTIVITÉS BÉNÉVOLES ASSOCIATIVES OU MILITANTES ET PARTICIPATIONS À DES RÉUNIONS DE CONCERTATION OU DE CONSULTATION SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE (%)



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

Par ailleurs, les sociabilités et échanges sont à Riquet beaucoup plus souvent qu'ailleurs en lien avec le registre politique (Figure 5). Riquet arrive ainsi en second (56 % pour une moyenne de 43 % dans l'ensemble des quartiers) après la Croix-Rousse. À l'inverse, les habitants de Grange Rouge ont moins souvent des échanges autour de la politique avec d'autres habitants. De la même façon, alors que 10% des habitants de Riquet déclarent fréquenter des gens dans le cadre d'activités politiques, cette proportion n'est que de 7% à Grange Rouge.

FIGURE 5 – LIENS AVEC DES PERSONNES POLITISÉES ET CONVERSATION POLITIQUES SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

On retrouve aussi l'importance des pratiques citoyennes dans la plus forte inscription des habitants de Riquet sur les listes électorales de leur quartier (c'est le cas de 67 % des habitants de Riquet, contre 47 % de ceux de Grange Rouge alors que la proportion d'habitants nés à l'étranger est similaire). Cette différence se traduit également dans la pratique du vote. Aux élections municipales de 2014, 64 % des habitants de Riquet et 55 % de ceux de Grange Rouge ont voté (contre 68 % sur l'ensemble des quartiers). La différence est d'autant plus notable que la proportion d'habitants qui n'avaient pas le droit de voter aux municipales de 2014 est de 8 % à Riquet contre 4 % à Grange Rouge³. L'écart est encore plus marqué aux élections présidentielles de 2017 puisque 79 % des habitants de Riquet et 65 % de ceux de Grange Rouge déclarent avoir voté (contre 81 % pour l'ensemble des quartiers). A Riquet les locataires HLM et les propriétaires votent presque autant (respectivement 75 % et 82 %) alors que l'écart est très marqué à Grange Rouge où les locataires HLM votent peu (88 % contre 48 %).

Pourquoi les habitants de Riquet ont-ils une participation plus importante qu'à Grange Rouge? Leur plus forte participation citoyenne est-elle liée à la plus forte hétérogénéité sociale et en particulier à la place plus importante des cadres et professions intermédiaires ? Résulte-t-elle de leur plus forte ancienneté de résidence ? Est-ce un effet des politiques sociales, mises en œuvre notamment par les bailleurs, qui entraîneraient par exemple un plus fort investissement dans la participation citoyenne des locataires HLM à Riquet ? Pour répondre à ces questions, on se demande d'abord qui sont les habitants de Riquet, comparativement à Grange Rouge, qui se sentent concernés, intéressés et participent à la vie citoyenne locale et/ou nationale et quels sont ceux qui, inversement, ne participent pas.

Tout d'abord, en ce qui concerne la participation électorale, on observe de nettes différences entre catégories sociales au sein de la population de Riquet. Les classiques écarts de participation électorale selon la catégorie socio-professionnelle sont même plus forts à Riquet que dans les autres quartiers.

³ À noter que sur l'ensemble du questionnaire seuls 10% des immigrés déclarent ne pas avoir eu le droit de vote aux municipales

Dans ce quartier, les ouvriers votent par exemple moins qu'à Grange Rouge⁴. Le cens caché (Gaxie, 1978) est donc particulièrement présent dans ce quartier, voire peut-être davantage qu'ailleurs, ce qui vient nuancer la première image d'un quartier populaire marqué par une forte participation citoyenne, puisque celle-ci est nettement moins le fait des ouvriers que des cadres.

Un résultat contraste cependant avec ces tendances, concernant le vote des enfants d'immigrés. Qu'il s'agisse du vote aux municipales ou aux présidentielles, les enfants d'immigrés, et ce nettement plus que les immigrés, participent davantage que dans les autres quartiers (par exemple 63 % d'entre eux déclarent avoir voté à Riquet aux municipales contre 57 % des enfants d'immigrés tous quartiers confondus). Ils indiquent même avoir voté aux présidentielles tout autant que les Français nés de parents français.

En ce qui concerne les pratiques citoyennes locales, que peut-on observer du point de vue des caractéristiques de ceux qui les investissent? Constate-t-on les mêmes tendances ou bien peut-on repérer un effet positif lié notamment aux logiques de démocratie participative impulsées – ou non – par les pouvoirs locaux ?

Le premier indicateur analysé est la participation à des associations de locataires. Alors qu'à Grange Rouge elle est à peu près inexistante, à Riquet, le taux de participation à des associations de locataires est très important par rapport aux autres quartiers : 33 % des locataires du quartier sont membres d'une association de locataires, contre 1 % à Grange Rouge. Parmi les locataires, sont plus souvent membres de ces associations à Riquet les femmes que les hommes, les personnes de plus de 60 ans que les plus jeunes, les professions intermédiaires/petits indépendants (50 % pour une moyenne de 33 % toutes PCS confondues) que les employés et ouvriers. Les personnes nées en France de parents nés en France en sont aussi beaucoup plus souvent membres (44 %) que les enfants d'immigrés (25 %) et les immigrés (23 %).

Les locataires du parc social ont un fort taux de participation et en particulier ceux qui habitent dans le quartier depuis plus de 20 ans. Il est aussi élevé parmi ceux qui sont arrivés depuis plus de 5 ans et plus de 10 ans. Ces associations de locataires semblent constituer des clubs d'anciens puisque aucun locataire du parc social arrivé à Riquet depuis moins de 5 ans n'en est membre, et qu'elle est nettement plus répandue chez les locataires les plus âgés. A Riquet, âge et ancienneté se cumulent pour favoriser l'appartenance aux associations de locataires, alors qu'on n'observe pas cet effet à Grange Rouge.

Cette participation intense des locataires du parc social de Riquet est-elle pour autant une forme populaire de participation locale ? Pour partie seulement puisque, dans ce quartier, l'appartenance à ce type d'association est plus fréquente parmi les locataires qui sont cadres, professions intermédiaires et petits indépendants (37 et 40 % d'entre eux) que parmi ceux qui sont ouvriers et employés qualifiés (30 %) et surtout ouvriers et employés non qualifiés (19% d'entre eux).

Le second indicateur analysé concerne la participation à des réunions de concertation ou de consultation dans le quartier. Cette forme de participation est plus fréquente à Riquet qu'à Grange Rouge (respectivement 25 % et 13 %), ce qui est, au moins en partie, dû à la préparation du projet urbain des Orgues de Flandres qui a donné lieu à de nombreux temps de concertation. Cette pratique se révèle aussi sélective socialement. A Riquet, les femmes sont plus investies que les hommes (29 %

⁴ Aux élections municipales, 47 % des ouvriers de Riquet et 59 % de ceux de Grange Rouge (et 59 % pour l'ensemble des quartiers) ont voté. Aux élections présidentielles, ces taux sont de 47 %, 58 % et 63 %.

contre 21 %), les plus âgés le sont nettement plus que les plus jeunes, mais aussi les personnes natives (36 %) par rapport aux immigrés (20 %) et enfants d'immigrés (4 %), et enfin les cadres (36 %) par rapport aux ouvriers (21 %). La participation à ces réunions traduit, de manière encore plus forte que dans les autres quartiers, la légitimité de ceux qui occupent une position dominante dans l'espace social, et ce dans un quartier populaire de ville centre où les cadres sont toutefois surreprésentés. Enfin, dans ce quartier pourtant marqué par des actions participatives initiées par les bailleurs, les locataires du parc social participent nettement moins que les propriétaires aux réunions de concertations ou de consultation (20 % contre 38 %).

Cela conforte le constat souvent renouvelé (Blondiaux, 2008, Bacqué et Mechmache 2013) que cette forme de participation attire généralement le même type de population, plutôt âgée, appartenant à des catégories sociales moyennes ou aisées. La concertation à l'initiative des bailleurs ou d'autres acteurs de la participation peine parfois à toucher les locataires, ce qui justifie à leurs yeux de mener des actions prenant d'autres formes et visant d'autres publics⁵. Ainsi, la concertation pour le projet urbain de Riquet a pris des formes diverses⁶ : pour la seule année 2017, on compte trois ateliers de l'étude urbaine, deux de la gestion urbaine de proximité, des réunions dites « pied d'immeuble », une réunion sécurité pompier et une marche exploratoire « femmes dans l'espace public la nuit ». Ces événements ont réuni entre une quinzaine et une cinquantaine de personnes mais les résultats du questionnaire tendent à indiquer qu'il n'y a pas eu pour autant de renouvellement du type de population y prenant part. Il n'est donc pas certain que ces tentatives pour faire participer d'autres publics aient eu les effets escomptés concernant les projets en cours à Riquet.

A Grange Rouge, les locataires participent eux aussi moins aux réunions de concertation ou de consultation que les propriétaires. Contrairement à Riquet, les hommes s'impliquent légèrement plus que les femmes. Les écarts de participation selon l'âge sont nettement moins prononcés (10 % des 18-29 ans déclarent participer aux réunions contre 17 % des 60-74 ans alors que c'est le cas de 9 % pour les premiers et de 44% pour les seconds à Riquet). Plus surprenant, les enfants d'immigrés sont ceux qui affirment le plus y participer alors qu'à Riquet très peu d'entre eux répondaient par l'affirmative à cette question. Enfin, les ouvriers et employés s'investissent plus dans ces réunions que les cadres qui déclarent le moins souvent y participer. Ici, Grange rouge se distingue nettement de Riquet. Ces résultats inattendus s'expliquent principalement par la présence dans le quartier de propriétaires appartenant aux classes populaires et pour partie descendants d'immigrés, qui participent plus que les locataires et que les propriétaires plus dotés socialement et nés en France. Ainsi, si la participation est moindre à Grange Rouge, elle est plus souvent le fait de populations qui traditionnellement s'autorisent moins à s'investir dans la vie de la cité, donnant donc à voir une forme de participation citoyenne plus faible mais plus démocratique (hormis les différences sexuées) qu'à Riquet. Cette participation plus démocratique est principalement portée par l'investissement des propriétaires modestes dans un quartier dont on a vu qu'il permettait à des populations issues du parc social d'accéder à la propriété de leur logement, ce qui n'est pas le cas de Riquet.

Le troisième indicateur concerne les conversations politiques en tant qu'échange informel : il permet de saisir l'intérêt porté à la politique indépendamment des pratiques. Les deux quartiers sont là encore

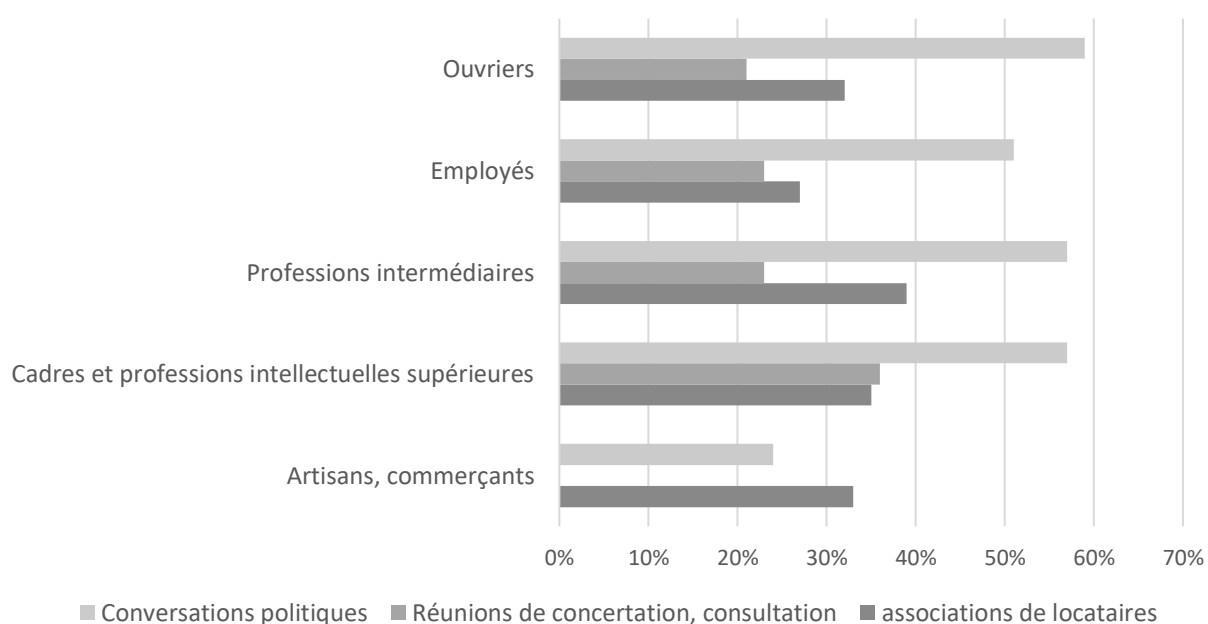
⁵ « L'implication des bailleurs sociaux dans les relations de voisinage », Enquête « Mon Quartier, Mes Voisins », rapport de Solveig MATTEI, Juillet 2019.

⁶ Réunion publique de présentation du projet urbain des Orgues de Flandres, le 17 avril 2019. www.api-site.paris.fr

très clivés : alors que Riquet est le deuxième quartier (derrière Croix Rousse) où les habitants déclarent le plus fréquemment avoir des conversations politiques avec leurs voisins (54 %), Grange Rouge est le quartier pour lequel ce taux est le plus faible (22 %). Tout comme pour les deux autres indicateurs, on observe que cet intérêt pour la politique, via les conversations, augmente avec l'âge (jusqu'à 59 ans) et le diplôme dans les deux quartiers, bien qu'à Riquet, les effets du capital culturel sur les échanges politiques soient moins marqués qu'à Grange Rouge.

Les ouvriers et employés parlent moins de politique que les cadres à Grange Rouge. A Riquet, contrairement aux autres indicateurs, l'étude des conversations politiques met en évidence que les ouvriers, employés et inactifs ont un intérêt pour la politique (Figure 6). Certes, les ouvriers votent moins mais ils parlent davantage politique à Riquet que dans les autres quartiers. Ceci permet de mettre en contraste la participation formelle, officielle, initiée par les associations ou les autres acteurs locaux, avec des échanges moins formels où les classes populaires s'autorisent à manifester leur intérêt pour ces questions à Riquet. Leur participation citoyenne est par contre en retrait au profit de ceux qui disposent d'un capital culturel et social lorsque les échanges prennent une forme plus collective, instituée, en lien avec des acteurs publics locaux les engageant plus directement.

FIGURE 6 – INTÉRÊT ET PARTICIPATION CITOYENS DANS L'ESPACE LOCAL SELON LA PCS, À RIQUET



Champ : enquêtés du quartier Riquet (n=201) ; données pondérées

L'ensemble de ces résultats montre que les habitants de Riquet, contrairement à ceux de Grange Rouge, s'approprient davantage l'engagement citoyen notamment via les initiatives de concertation ou de consultations dans un quartier où les enjeux de réhabilitation urbaine sont forts. Néanmoins, on a aussi pu voir les limites de cette participation citoyenne locale puisque l'enquête confirme ce que montraient déjà les travaux de Godbout (2014) : les principes de démocratie participative tels que mis en œuvre, et ce malgré leurs intentions égalitaristes, ne favorisent pas nécessairement la démocratie, a fortiori dans un quartier plus mixte socialement comme Riquet. Ces initiatives citoyennes ne permettent pas la participation de tous, mais au contraire, tendent à favoriser l'engagement et la prise de parole de ceux qui se sentent légitimes pour la prendre. Il existe bien un cens caché (Gaxie, 1978), un effet d'autocensure en matière de participation citoyenne, malgré le droit et l'incitation à la prise

de position et à la participation et malgré les initiatives des bailleurs. Les résultats confirment ainsi les analyses de Daniel Gaxie (1978) qui soulignait le lien très fort entre sentiment de compétence politique et compétence sociale, le capital culturel jouant un rôle particulièrement discriminant dans la capacité à se sentir légitime pour émettre un avis sur des questions d'ordre politique. Lorsque les questions sont moins explicitement politiques et concernent directement la vie des habitants, le poids de la légitimité socio-culturelle continue à être présent et explique la moindre participation des plus défavorisés aux décisions en matière d'aménagement et de rénovation urbaine. Ainsi, comme l'indique L. Blondiaux (2001), ce sont « les populations les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement qui font vivre ce type de dispositif, y investissent leur énergie et y exercent leur compétence. Les groupes les plus démunis et les étrangers fortement représentés dans ces quartiers, en sont largement absents ou n'y figurent qu'à titre de présence la plus souvent muette. Les jeunes, au centre de toutes les discussions relatives notamment aux incivilités, les ont désertées et n'y sont même pas représentés », conduisant au risque de ce qu'il nomme un « redoublement de l'exclusion ». Une bonne part de ce constat général se vérifie dans les quartiers étudiés ici.

Pour finir, nous souhaiterions mettre en relation la participation citoyenne avec la vie sociale et les relations de voisinage. Nous nous demandons si les individus qui répondent participer à la vie citoyenne locale à Riquet et Grange Rouge sont davantage partie prenante de la vie sociale dans l'immeuble et plus largement dans le quartier et si leur perception des relations de voisinage et des sociabilités dans l'espace local est différente de ceux qui sont moins directement impliqués dans des activités citoyennes.

A Riquet, les perceptions des relations de voisinage diffèrent selon la participation à des réunions de concertation à des associations de locataires ou à des activités militantes ou bénévoles. Ceux qui y participent déclarent davantage que les autres que leurs relations de voisinage sont importantes ou très importantes et qu'ils se sentent bien ou très bien dans leur quartier (à l'exception ici de ceux qui ont des activités militantes ou bénévoles). Inversement, on n'observe à Grange Rouge aucune différence chez les habitants qui participent à des réunions de concertation ou de consultation ou à des activités militantes ou bénévoles (pour rappel le taux de participation à des associations de locataires est quasiment nul à Grange Rouge).

Dans les deux quartiers, les habitants investis dans la vie citoyenne qui participent à des activités de consultation ou de concertation (les écarts sont peu marqués pour ceux qui ont des activités militantes ou bénévoles), ont des pratiques de sociabilité de voisinage plus importantes.

Enfin, que ce soit à Riquet ou Grange Rouge, les habitants investis participent deux fois plus à la fête des voisins que les autres, phénomène que l'on observe dans l'ensemble des quartiers. Par exemple, 41 % de ceux qui participent à des réunions de concertation et des consultations participent également à la fête des voisins, contre 20 % de ceux qui ne participent pas à de telles réunions. A Grange-Rouge, 30% sont concernés contre 15% de ceux qui ne participent pas à ces réunions.

Ainsi, participation citoyenne et sociabilités de voisinage effectives vont de pair dans ces deux quartiers, comme ailleurs, sans que l'on puisse savoir si la participation citoyenne renforce les sociabilités ou si les sociabilités contribuent à favoriser la participation citoyenne.

TABLEAU 6 – PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE CONSULTATION ET PRATIQUES DE SOCIABILITÉS ENTRE VOISINS (%)

	Riquet		Grange Rouge	
	Entrer chez voisin(s) de l'immeuble	Recevoir voisin(s) de l'immeuble	Entrer chez voisin(s) de l'immeuble	Recevoir voisin(s) de l'immeuble
Participe aux réunions de concertation	92	88	84	74
Ne participe pas aux réunions de concertation	59	63	48	49

Champ : Enquêtés de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n=372) ; données pondérées.

Conclusion

Pour conclure, nous avons observé une participation citoyenne plus importante à Riquet qu'à Grange Rouge. Celle-ci s'explique notamment par la plus forte proportion de cadres et professions intermédiaires dans ce quartier. Pour autant, la participation citoyenne à Riquet reste très inégalitaire socialement, et elle s'accompagne d'une plus forte sociabilité dans l'espace local.

L'action des bailleurs, particulièrement présente à Riquet, rencontre un terreau favorable dans ce quartier : elle peut trouver appui à la fois auprès d'une population plus souvent cadre et diplômée et d'habitants plus ancrés dans le quartier. En outre, tous les acteurs institutionnels rencontrés dans le quartier, qu'il s'agisse de représentants des bailleurs sociaux (Immobilière 3F, Elogie-Siemp, Paris Habitat), des agents de la Ville de Paris, ou des acteurs associatifs implantés dans le secteur (Projets 19), font état de la richesse de l'offre associative dans le quartier et plus largement dans Paris intra-muros, qui fait contraste avec la situation des quartiers relevant de la politique de la ville en banlieue parisienne et ailleurs. Inversement, à Grange Rouge, quartier plus populaire et de passage, les conditions sont moins réunies pour favoriser une dynamique participative, dynamique par ailleurs plutôt initiée dans le 8^e arrondissement lyonnais à Mermoz et aux États-Unis. Ces différences de contextes institutionnels sont développées dans le chapitre IV « Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage ».

Références citées

BACQUÉ M.-H. et MECHMACHE M., 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Rapport au ministre délégué chargé de la ville.

BERTHET C., 1993 *Les États-Unis de Lyon, naissance d'un quartier (1930-1980)*, Thèse pour le doctorat d'histoire, Université Lyon 2.

BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil « la République des idées ».

BLONDIAUX L., 2001, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, pp. 44-51.

BONNAL L., BOUMAHDI R., FAVARD P., 2012, « Les déterminants de la durée d'accès à un logement social », *Revue économique*, Vol. 63, 4, p. 721-741.

BRESSON M., 2014, « La participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos*, vol 9.

- DIETRICH-RAGON P., 2013, « Qui rêve du logement social ? » *Sociologie*, 1(1), 19-42.
- FORET C., 1989, « Quand l'art urbain vient aux HLM. La cité Tony Garnier à Lyon », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°42, pp. 51-56.
- GAXIE D., 1993, *Le cens caché*, Paris, Seuil.
- GODBOUT J., 2014 (1^{ère} éd 1983), *La participation contre la démocratie*, Montréal, éd. Liber.
- LORACH C., 2017, *L'appropriation d'un territoire par ses habitants, l'exemple de la résidence Maurice Langlet*, mémoire pour le master de sociologie appliquée au développement local, Université Lyon II.
- MATTEI S., 2019, « L'implication des bailleurs sociaux dans les relations de voisinage », rapport pour l'enquête « Mon Quartier, Mes Voisins ».
- MAZEAUD A. et NONJON M., 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Paris, Ed. du Croquant.
- TISSOT S., 2007, *L'État et les quartiers*, Paris, Seuil.

Deux quartiers de mixité sociale programmée Le Quartier du Port et la ZAC du Bon Lait

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE

Le Quartier du Port de Choisy le Roi (94) et la ZAC du Bon Lait (Lyon, 7^e) sont deux ensembles neufs construits dans les années 2000 en zone urbaine dense sur d'anciens espaces industriels, où une partie substantielle des logements a été attribuée aux bailleurs sociaux. À ce titre, ils représentent un type de construction typique de la densification urbaine et de la mise en œuvre de la mixité sociale au début du XXI^e siècle que nous avons nommé « quartiers de mixité sociale programmée » (Cayouille-Remblière, 2020), entendant par-là qu'y est « fix[é] par avance un objectif en ce qui concerne la composition sociale du peuplement » (Dansereau et al., 2002, p. 49).

Le quartier étudié en région parisienne, le quartier du Port, est un ancien lieu de stockage industriel qui a été transformé en un ensemble de 811 logements, dont 48 % relève du logement social. Il a été construit entre 2007 et 2013.

Le quartier étudié en région lyonnaise, la ZAC du Bon Lait, est un ancien lieu d'usines qui a été transformé en un ensemble de 1443 logements, dont 20 % de logements sociaux, construits entre 2004 et 2007. La zone d'études ne comportant pas tout le quartier, elle se limite à 971 logements, dont 27 % de logements sociaux, construits entre 2007 et 2013.



Le Quartier du Port (Choisy le Roi, 94)



La ZAC du Bon Lait (Lyon, 7^e)

I. La construction d'un peuplement mixte

C'est en jouant sur les statuts d'occupation, de fait très variés (Tableau 1) que la mixité sociale est programmée. S'y articulent différents dispositifs publics qui contribuent à faire varier le peuplement de ces espaces : soutien à l'investissement locatif par la défiscalisation, accession aidée à la propriété, « plan 3A »¹ (dans le contexte lyonnais)... Dans les deux quartiers étudiés, ces leviers se sont révélés efficaces : nous observons que ces deux espaces neufs se distinguent des autres quartiers étudiés par la présence en leur sein de tous les milieux sociaux.

¹ Le Plan 3A est un dispositif dont l'objectif est de soutenir l'accès à la propriété d'un appartement neuf des ménages à revenus modestes et moyens dans la Métropole de Lyon.

TABLEAU 1 – DES STATUTS D’OCCUPATION VARIÉS

	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait
Propriétaire	27	32
Locataires HLM ou autres situations dans le logement social	51	27
Locataires ou autres situations dans le secteur privé	22	41

Champ : Ensemble des enquêtés de quartiers de mixité sociale programmée ayant répondu à la question, à l’exclusion des situations rares (n=406) ; données pondérées

En effet, on observe, dans un premier temps, une très forte hétérogénéité socioprofessionnelle, si bien que presque toutes les catégories socioprofessionnelles se retrouvent dans des proportions comparables à la population totale lorsque l’on adopte une perspective individuelle (Tableau 2). Cette diversité des situations socioprofessionnelles se retrouve dans les deux terrains d’enquête, mais la plus faible part de logements sociaux à la ZAC du Bon Lait se retrouve dans la moindre présence des ouvriers et employés de services directs aux particuliers dans ce dernier quartier.

TABLEAU 2 – UNE FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession) (en %)	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Population totale
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	18	20	19
Cadres à dominante culturelle	8	12	11
Petits indépendants	4	2	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	20	21	14
Médiateurs	7	8	9
Employés de la fonction publique et policiers	9	9	8
Employés administratifs et commerciaux	10	10	9
Employés de services directs aux particuliers	8	5	8
Ouvriers qualifiés	13	7	11
Ouvriers non qualifiés	4	2	5
Inactifs (hors retraités)	1	4	3

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée ; n=3831 ; données pondérées

Les choses se complexifient légèrement dès lors que l’on adopte une perspective ménage. En effet, les ménages s’installant dans ces quartiers neufs, à l’exclusion des étudiants relativement nombreux à la ZAC du Bon Lait, sont moins souvent composés d’une seule personne qu’ailleurs. Les ménages dits « solos » correspondent à 13 % des ménages au Quartier du Port et 29 % à la ZAC du Bon Lait, contre 33 % en moyenne. Les ménages mono-actifs composés d’un employé ou ouvrier y sont donc logiquement moins nombreux. La ZAC du Bon Lait se distingue également de la population totale par le faible nombre de ménages à dominante ouvrière (Tableau 3) ; la légère sous-représentation des ouvriers observée au niveau individuel (Tableau 2) est amplifiée par la perspective ménage, ce qui signifie que les rares ouvriers sont, par ailleurs, hypergames².

² L’hypergamie qualifie le fait d’être en couple avec un conjoint de niveau social supérieur.

TABLEAU 3 – HÉTÉROGÉNÉITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE ET PRÉDOMINANCE DES COUPLES

Ménages... En %	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Population totale
...à dominante cadre (I)	18	21	17
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	21	25	22
... à dominante employée (III)	25	25	21
... à dominante petits indépendants (IV)	3	2	4
... à dominante ouvrière (V)	12	3	9
... mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier (VI)	20	19	25
... composés uniquement d'inactifs (VII)	1	6	3

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2554) ; données pondérées

Quant aux niveaux de diplôme de la population, ils sont à la fois hétérogènes et élevés. La forte proportion de diplômés du supérieur à la ZAC du Bon Lait est évidemment à ramener à la jeunesse de la population mais elle peut aussi être un effet de composition de la population, à relier notamment à la proximité de pôles universitaires. Au Quartier du Port, c'est l'hétérogénéité qui domine, et des proportions qui ressemblent à celles de la population totale.

TABLEAU 4 – DES NIVEAUX DE DIPLÔME HÉTÉROGÈNES MAIS ÉLEVÉS

Plus haut diplôme obtenu (enquêtés et conjoints) (en %)	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Population totale
Aucun diplôme, CEP, Brevet	15	4	16
CAP, BEP	10	11	13
Bac (tous types)	17	14	16
Bac + 2 à Bac + 4	31	30	26
Bac +5 et plus	27	41	29

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant ayant répondu à la question et dont le niveau de diplôme a pu être identifié (n=3799) ; données pondérées

Vus globalement, les niveaux de vie sont moyens, mais de nouveau, cela dissimule de fortes variations internes. Le revenu médian par unité de consommation (UC) du quartier du Port est de 1700 euros, et celui de la ZAC du Bon Lait, de 1666 euros. Sur l'ensemble des quartiers enquêtés, le revenu médian est de 1538 euros et varie de 1000 euros par UC à Armstrong à 3000 à Batignolles. Cette situation médiane va de pair avec des écarts importants au sein des quartiers de mixité sociale programmée. En effet, qui dit mixité sociale, dit inégalités internes au quartier. On observe ainsi que, au quartier du Port, la moitié des enquêtés ont des revenus par UC compris entre 1000 et 2500 euros, mais on trouve aussi des valeurs extrêmes : 5 % de la population dispose de moins de 547 euros par UC et 5 % de plus de 4666 euros par UC. À la ZAC du Bon Lait, les écarts sont plus resserrés : la moitié de la population se situe entre 1034 et 2266 euros, 5 % de la population dispose de moins de 450 euros par UC et 5% de plus de 3800 euros.

La mixité s'observe enfin à propos des origines migratoires. Ce qui frappe de prime abord, c'est la diversité des pays de naissance. Nos enquêtés et leur conjoint du Quartier du Port sont nés dans 39 pays différents, ce qui constitue le maximum du nombre de pays cités sur les quartiers enquêtés. Nos enquêtés et leur conjoint de la ZAC du Bon Lait sont nés dans 34 pays différents. Cela va de pair avec

une forte présence des couples mixtes (composés de deux personnes nées dans des pays différents) : c'est le cas de 31 % des couples au Quartier du Port et de 19 % des couples à la ZAC du Bon Lait, contre une moyenne de 23 % en région parisienne et 16 % en région lyonnaise. Au final, il y a, dans ces quartiers, moins de « natifs » que dans la moyenne des quartiers, et plus d'immigrés et d'enfants d'immigrés. Ces deux dernières catégories sont toutefois plus nombreuses au Quartier du Port qu'à la ZAC du Bon Lait, ce qui recouvre en partie une différence Paris/Lyon (Tableau 5).

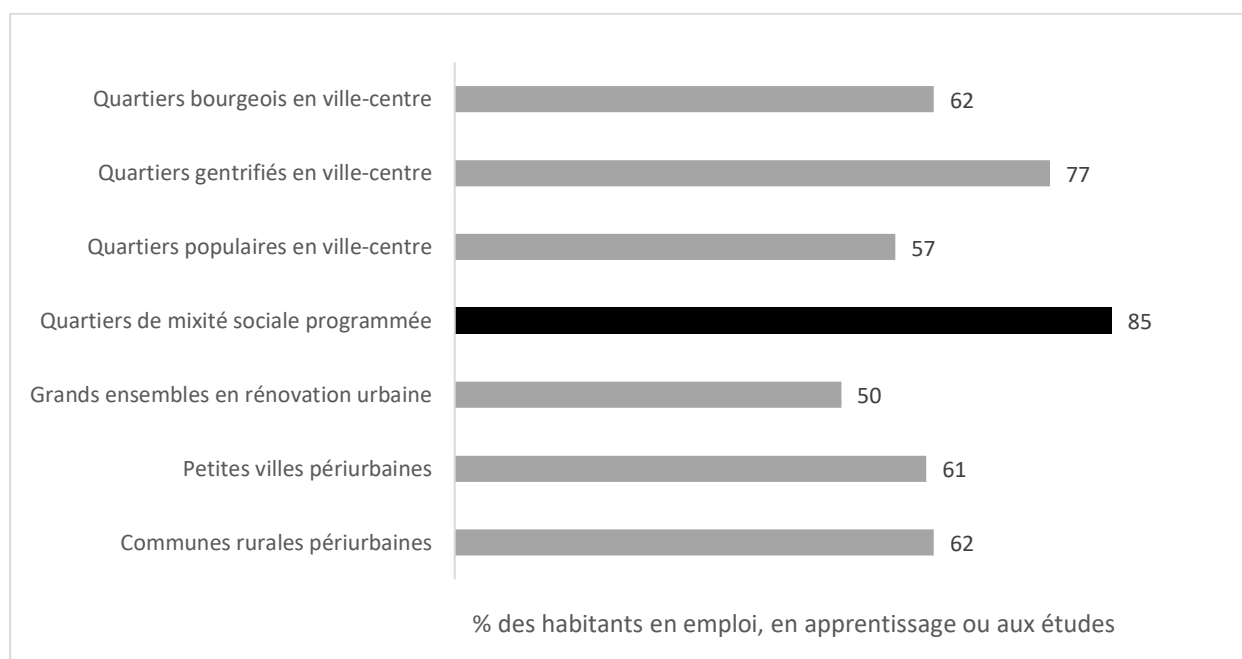
TABLEAU 5 – DES ORIGINES MIGRATOIRES DIVERSES

Situation migratoire des enquêtés (en %)	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Ensemble Paris	Ensemble Lyon
Immigrés	36	22	25	20
Enfants d'immigrés	13	13	9	9
« Natifs »	51	66	66	71

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558) ; données pondérées

Sur d'autres critères, notamment sur le taux d'emploi, les quartiers de mixité sociale programmée se distinguent fortement de la population totale. En effet, comme le montre la figure 1, il s'agit de quartiers où la proportion d'habitants en emploi, aux études ou en apprentissage est la plus importante.

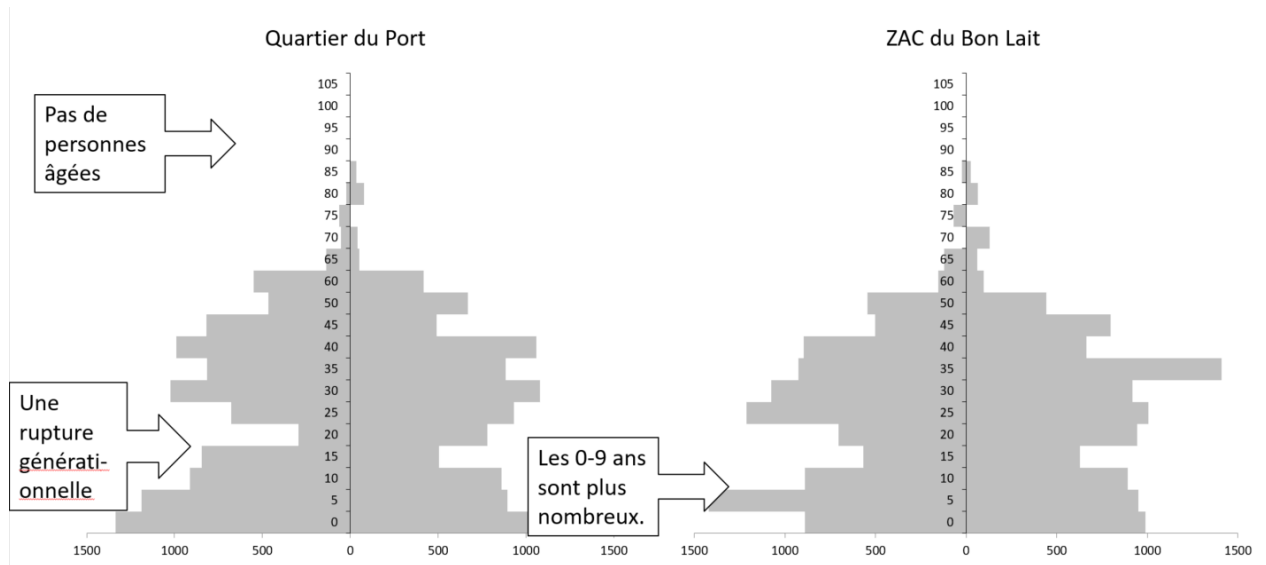
FIGURE 1 – DES QUARTIERS EN EMPLOI



Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant ayant accepté de répondre à la question (n=3889) ; données pondérées

À l'instar des grands ensembles (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Lefebvre, 1960) et des « villes nouvelles » (Le Bras et Chesnais, 1976) à leurs débuts, la structure par âge des quartiers de mixité sociale programmée est particulière (Figure 2). Leurs pyramides des âges partagent en effet plusieurs spécificités : l'absence de personnes âgées, une rupture générationnelle entre 15-24 ans et l'importance des enfants de 0-9 ans.

FIGURE 2 – DES QUARTIERS JEUNES... SANS « JEUNES »

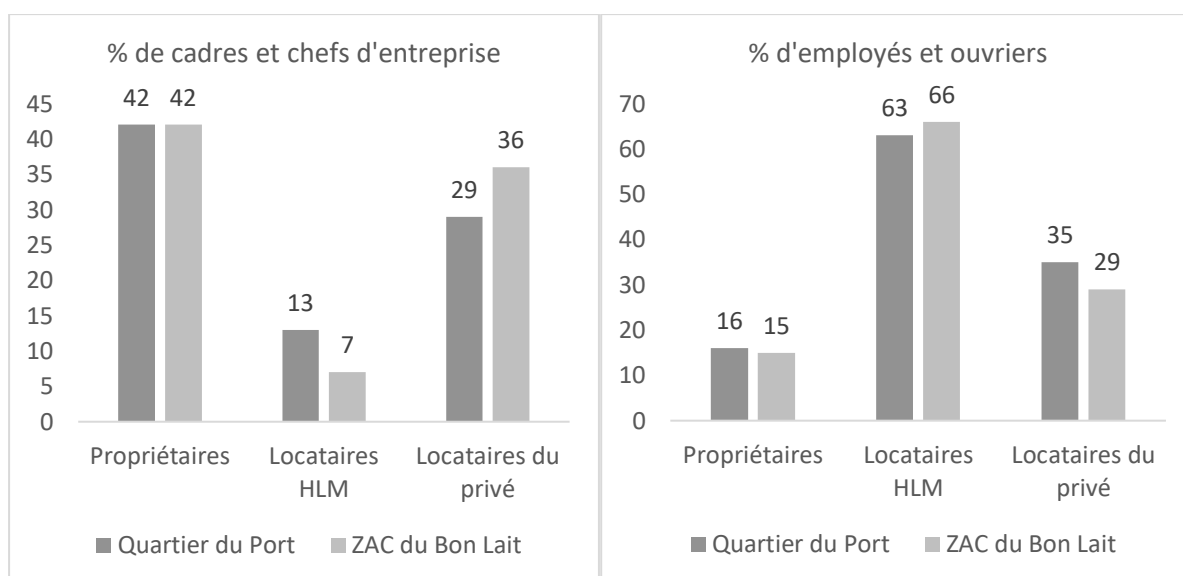


Champs : Quartier du Port : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n=704) ; données pondérées ; ZAC du Bon Lait : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n=497) ; données pondérées

Sur tous les points évoqués, la forte diversité au sein des quartiers de mixité sociale programmée est rendue possible grâce à la diversité des statuts d'occupation. Par conséquent, on observe cinq différences importantes entre les habitants en fonction de leur statut d'occupation.

Premièrement, les cadres à dominante économique ou culturelle ainsi que les médiateurs (enseignants de primaire, professions intermédiaires de la santé ou du travail social) sont surreprésentés chez les propriétaires, quand les employés de la fonction publique et policiers, les employés de services directs aux particuliers ainsi que les ouvriers (qualifiés ou non) sont surreprésentés chez les locataires HLM. Si bien que la proportion de cadres et chefs d'entreprise est de 42 % chez les propriétaires dans les deux quartiers, contre respectivement 13 et 7 % chez les locataires HLM du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait, et que les employés et ouvriers cumulés ne comptent que pour respectivement 16 et 15 % des propriétaires, contre 63 ou 66 % des locataires HLM (Figure 3).

FIGURE 3 – DES PROFESSIONS INÉGALEMENT RÉPARTIES



Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers de mixité sociale programmée et leur conjoint cohabitant (n=646) ; données pondérées

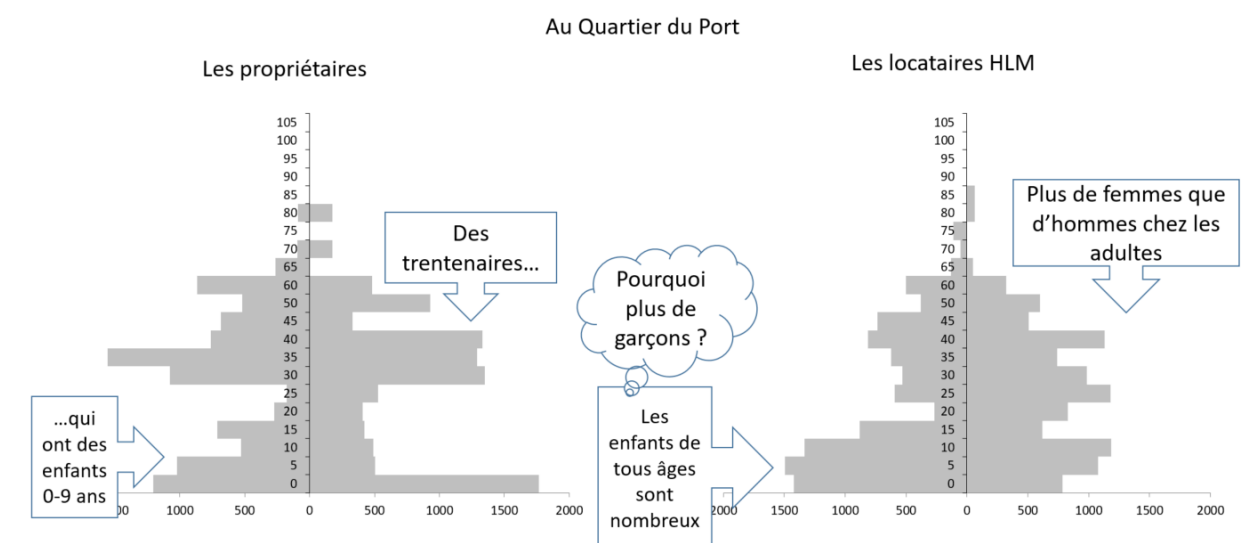
Deuxièmement, le fort niveau de diplômes des propriétaires dans les deux quartiers est notable : 46 et 57 % des propriétaires du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait ont un bac+5 ou plus, contre une moyenne de 36 % pour l'ensemble des propriétaires des 14 quartiers. À l'inverse, un quart des locataires HLM du Quartier du Port n'a aucun diplôme (15 % des locataires HLM de la ZAC du Bon Lait).

Troisièmement, les propriétaires ont un niveau de vie près de deux fois supérieurs à celui des locataires HLM : respectivement 2440 et 2200 euros par UC pour les propriétaires contre 1111 et 1000 euros par UC pour les locataires HLM au Quartier du Port et à la ZAC du Bon Lait (1944 et 1667 euros par UC pour les locataires du privé).

Quatrièmement, dans ces quartiers, les immigrés sont nombreux au sein de tous les statuts d'occupation, mais encore davantage parmi les locataires HLM : un quart des propriétaires et 45 % des locataires HLM sont nés à l'étranger. Par ailleurs, au Quartier du Port, les couples mixtes sont particulièrement nombreux chez les propriétaires (36 %) et locataires du privé (38 %), davantage que chez les locataires HLM (25 %). De ce fait, les quartiers de grands ensembles se distinguent des anciens logements privés devenus des HLM étudiés par Marie-Hélène Bacqué et ses collègues (2010) où les auteurs constatent que la distanciation sociale des locataires HLM qui s'installent progressivement dans les anciennes résidences privées est redoublée par une différenciation exprimée en termes raciaux.

Enfin, en plus des spécificités générales observées plus tôt, les pyramides des âges des habitants varient en fonction des statuts d'occupation : les propriétaires sont massivement des trentenaires ayant des enfants de 0-9 ans quand les locataires HLM ont davantage d'enfants, et affichent une pyramide des âges des adultes déformée du côté des femmes, du fait de l'importance des familles monoparentales féminines en leur sein (Figure 4).

FIGURE 4 – PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES HLM : DES PYRAMIDES DES ÂGES DISTINCTES



Champ : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n=563) ; données pondérées

II. Vivre dans un quartier de mixité sociale programmée : une étape dans une trajectoire résidentielle

Les trajectoires résidentielles des habitants des quartiers de mixité sociale programmée sont spécifiques pour plusieurs raisons.

La première raison tient à la jeunesse de ces quartiers. Ce ne sont pas seulement les habitants qui sont jeunes, ce sont également les quartiers qui le sont. Les enquêtés qui y vivent depuis le plus longtemps sont arrivés avec les premières constructions, en 2007. D'autres immeubles se sont progressivement construits, jusqu'en 2013. L'enquête a eu lieu cinq ans après les dernières constructions, en 2018. Les enquêtés vivent donc dans ces quartiers depuis moins longtemps que ceux des autres quartiers : l'ancienneté moyenne dans le logement est de 5 ans, contre 11 ans en moyenne.

Deuxièmement, la construction du peuplement ne s'appuie pas sur une histoire du quartier et de relations qui préexisteraient à l'emménagement. Les habitants des quartiers neufs sont moins nombreux qu'ailleurs à connaître quelqu'un qui y vit avant d'y emménager. En moyenne, 42 % des habitants des 14 quartiers d'enquête connaissaient quelqu'un dans leur quartier avant d'y emménager, mais ce n'est le cas que de 31 % des habitants de la ZAC du Bon Lait et 19 % de ceux du Quartier du Port.

La troisième raison pour laquelle les trajectoires dans ces quartiers sont spécifiques renvoie aux caractéristiques particulières des logements. En effet, la qualité attendue des logements dans ces quartiers neufs revient à plusieurs reprises dans l'étude des trajectoires des enquêtés. C'est plus souvent qu'ailleurs pour les caractéristiques propres aux logements que les enquêtés ont déménagé (pour un logement plus grand ou pour un logement de meilleure qualité, plus confortable ou plus fonctionnel). Aussi, les habitants de tous les statuts tendent à considérer que leurs conditions de logement se sont améliorées depuis leur installation dans ce quartier (Tableau 6).

TABLEAU 6 – ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOGEMENT EN ARRIVANT DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE

En accédant à ce logement, vos conditions de logement...	Quartier du Port (%)	ZAC du Bon Lait (%)	Population totale (%)
se sont améliorées	69	67	61
se sont dégradées	8	12	15
sont restées les mêmes	22	18	22
ne sait pas	1	3	2

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2529) ; données pondérées

De façon paradoxale par rapport à cette satisfaction, les habitants de ces deux quartiers sont particulièrement nombreux à envisager de déménager dans les deux ans à venir : c'est le cas de 59 % des habitants du Quartier du Port et de 52 % de ceux de la ZAC du Bon Lait, contre 41 % en moyenne sur les 14 quartiers d'enquête. L'analyse des trajectoires permettra d'éclairer ce paradoxe et de comprendre qu'il ne s'agit pas forcément d'un désaveu de ces quartiers.

Enfin, comme on l'a vu, ces quartiers se caractérisent par la diversité des statuts d'occupation, qui va de pair avec des étapes différentes dans les trajectoires résidentielles. Les quartiers de mixité sociale programmée apparaissent ainsi comme une « étape importante » dans les trajectoires résidentielles des propriétaires, une passerelle vers la propriété pour les locataires HLM et un « point de passage » dans la trajectoire des locataires du privé.

Devenir propriétaire dans un quartier de mixité sociale programmée : une « étape importante » dans une trajectoire résidentielle

Ceux qui accèdent à la propriété dans ces quartiers étaient surtout auparavant locataires dans le secteur privé dans les arrondissements ou villes voisines. Les primo-propriétaires sont très nombreux (73 % au Quartier du Port et 84 % à la ZAC du Bon Lait). Ils ont déménagé pour trois raisons principales : devenir propriétaire, avoir un logement plus grand, voire plus confortable et fonder une famille (avoir des enfants). Leur emménagement semble ainsi être volontaire, à leur initiative, dans une trajectoire résidentielle ascendante.

Mais leur choix se porte davantage sur le logement que sur le quartier. En effet, les propriétaires du quartier du Port sont particulièrement peu nombreux (15 %) à y connaître au moins une personne avant d'emménager, et 39 % d'entre eux ne savaient même pas que le quartier comportait des logements sociaux, alors même que ceux-ci composent la moitié des logements du quartier. C'est un peu moins le cas à la ZAC du Bon Lait : ils étaient plus nombreux (29 %) à y connaître quelqu'un et seuls 25 % ne savaient pas que le quartier comportait des logements sociaux.

Pourtant, ce choix a un coût : l'accès à la propriété dans ces quartiers est un investissement conséquent. Le coût d'achat moyen au Quartier du Port est de 265 000 euros, pour une surface moyenne de 74 m², et de 274 000 euros (pour une surface moyenne de 77 m²) à la ZAC du Bon Lait. Contrairement aux habitants des quartiers centraux, les propriétaires des quartiers de mixité sociale programmée contractent systématiquement un prêt immobilier ; ils remboursent ainsi en moyenne 1 114 euros par mois. Ils s'appuient par ailleurs souvent sur des aides publiques pour leur achat : 31 % des propriétaires au Quartier du Port et 50 % des propriétaires de la ZAC du Bon Lait bénéficient d'un

prêt aidé ou bonifié comme le prêt à taux zéro (contre seulement 17 % des propriétaires interrogés). Inversement, ils bénéficient moins d'héritages et d'autres aides que les autres propriétaires.

De façon paradoxale par rapport à l'importance de cet investissement, ils expriment des souhaits de départ certes moins importants que les locataires, mais néanmoins conséquents (47 % et 31 % des propriétaires du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait envisagent de déménager dans les deux années à venir). De fait, pour eux, ce logement n'est pas décrit comme un « aboutissement », mais comme une « étape importante » (61 et 59 % des réponses) dans une trajectoire résidentielle qui ne se termine pas dans ce quartier.

Le logement social dans un quartier de mixité programmée : une passerelle vers la propriété ?

Les locataires HLM viennent plus souvent des environs que les habitants des autres statuts d'occupation. Pourtant, ce sont souvent de nouveaux locataires HLM (64 % au Quartier du Port ; 50 % à la ZAC du Bon Lait). Ils évoquent quatre raisons principales pour justifier leur déménagement : pour avoir un logement plus grand, pour vivre dans un meilleur quartier, pour accéder à un logement social (plus souvent au Quartier du Port) et parce que leur voisinage ne leur convenait pas (plus souvent à la ZAC du Bon Lait). Ils accèdent plus souvent que les locataires HLM des autres quartiers à leur logement par le biais d'Action Logement (respectivement 46 et 51 %, contre 29 % en moyenne). Ces éléments invitent à considérer que les locataires HLM se situent, comme les propriétaires, dans une trajectoire ascendante mais qu'ils sont plus nombreux que ces derniers à positionner cette trajectoire à la fois au niveau du logement et au niveau du quartier. Ce résultat est cohérent avec l'enquête de Pascale Dietrich-Ragon (2013) sur les demandeurs de logements sociaux qui montrent que ceux-ci se projettent davantage dans ce type de quartier que dans les grands ensembles, où le stock de HLM est pourtant plus conséquent.

En emménageant au sein du logement social, les locataires HLM accèdent à des logements beaucoup moins chers que ceux du secteur privé. Le loyer moyen en HLM au Quartier du Port est de 579 euros pour 73 m² et celui à la ZAC du Bon Lait, de 442 euros pour 69 m².

Les locataires HLM sont plus nombreux que les propriétaires à envisager de déménager dans les deux ans à venir mais ils sont nombreux à envisager de le faire dans le quartier. Ils décrivent leur logement comme une « étape importante » (53 et 44 %) ou, plus rarement, un « point de passage » (29 et 31 %). Ce caractère provisoire de leur installation est cohérent avec leur projet d'accéder à la propriété : 70 % des locataires HLM du Quartier du Port et 65 % des locataires HLM de la ZAC du Bon Lait ont ce projet, contre 41 % des locataires HLM en général. Et près de la moitié des locataires HLM du Quartier du Port et du tiers de ceux de la ZAC du Bon Lait mettent de l'argent de côté pour y arriver, contre 22 % des locataires HLM en général.

Être locataire du secteur privé dans un quartier de mixité programmée : un « point de passage » pour de jeunes ménages qui rêvent de propriété

Le plus souvent, les locataires du privé occupaient déjà ce statut dans leur logement précédent (certains étaient néanmoins logés chez leurs parents) et ils viennent davantage que les autres d'autres régions. Ils ont déménagé pour des raisons extérieures au logement et au quartier, comme des changements professionnels ou leurs études, pour vivre en couple ou encore à la suite d'une séparation. Ils connaissent peu le quartier avant de venir, sauf pour ceux (assez nombreux) qui

viennent y rejoindre leur conjoint. Ils signalent moins que les autres une trajectoire résidentielle ascendante et ne mentionnent ni le statut ni le quartier dans leur choix.

Ils accèdent dans ces quartiers à des logements plus chers et plus petits que les autres : le loyer moyen au Quartier du Port est de 921 euros pour 65 m², et il est de 615 euros pour 49 m² à la ZAC du Bon Lait. Le prix au m² est ainsi le double (ou presque le double) de celui des HLM, comparable aux mensualités par mètre carré des propriétaires. Les locataires du privé sont aussi plus nombreux que les autres statuts à déclarer que leurs conditions de logement se sont dégradées en accédant à ce logement.

Pour les locataires du privé, leur logement dans un quartier de mixité sociale programmée apparaît comme un logement transitoire vers l'accès à la propriété. Transitoire puisqu'ils vivent dans le quartier depuis moins longtemps que les autres (moins de trois ans en moyenne, contre 6 à 7 ans pour les propriétaires et locataires HLM), qu'ils sont nombreux à envisager de déménager dans les deux ans (69 et 67 %) et qu'ils considèrent leur logement comme un « point de passage » (52 et 54 %), jamais comme un « aboutissement ». Et par ailleurs, 79 et 85 % des locataires du privé du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait ont le projet d'accéder à la propriété, contre 65 % de l'ensemble des locataires du privé. Et respectivement 44 et 52 % mettent de l'argent de côté dans cette perspective, contre 35 % des locataires du privé en général.

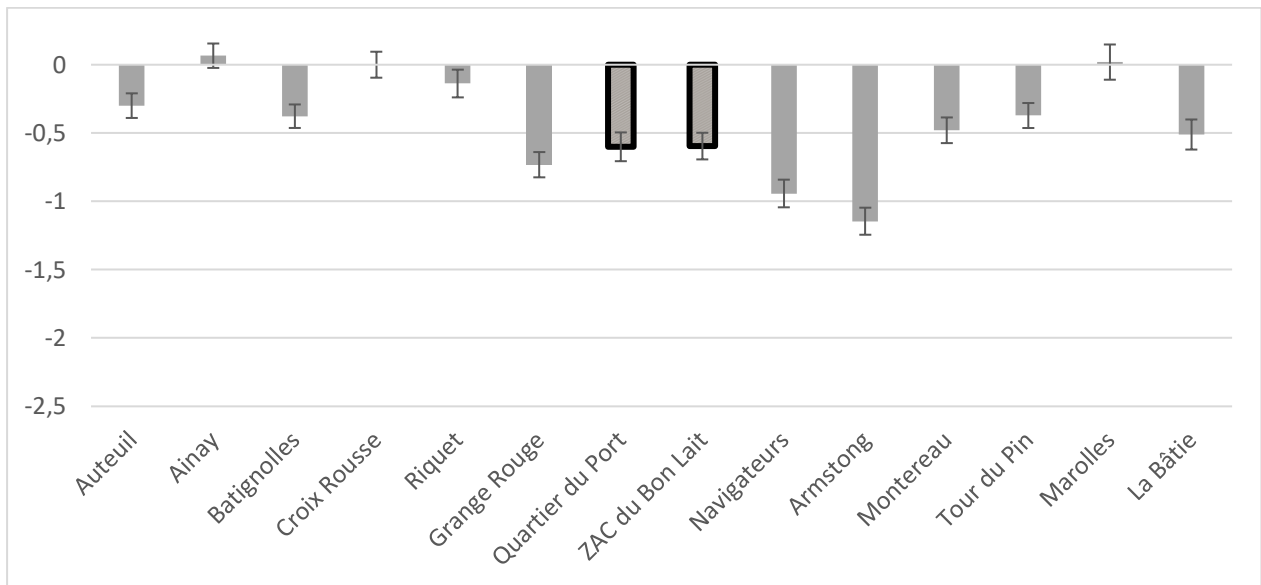
III. La mixité sociale en pratique

Que produisent ces contextes résidentiels sur les relations de voisinage ? Alors que de nombreux travaux ethnographiques (Beaud, 2003 ; Cousin, 2014 ; Schwartz, 1990 ; van Zanten, 2001) ou statistiques (Oberti et Prêteceille, 2016 ; Prêteceille, 2006) ont pu mettre en évidence les effets – certes ambivalents mais globalement négatifs – de la ségrégation résidentielle, rares sont ceux qui étudient la mixité sociale en pratique. L'enquête conduite dans les années 1960 par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970), qui a donné lieu à l'article le plus cité de l'histoire de la sociologie française, est régulièrement convoquée pour affirmer que la proximité spatiale peut produire de la distance sociale, et que la mixité résidentielle peut être source de conflits et de jugements de classe. L'étude des quartiers de mixité sociale programmée est l'occasion de revisiter ces questionnements. Nous étudierons ici tour à tour les formes et l'intensité des relations de voisinage, la composition des réseaux de contacts dans le quartier et les conflits et jugements.

Formes et intensité des relations de voisinage

En comparaison aux autres quartiers d'enquête, les relations de voisinage au niveau des immeubles dans les quartiers de mixité sociale programmée sont d'intensité modérée. 68 % des habitants du Quartier du Port et 64 % de ceux de la ZAC du Bon Lait sont entrés chez un voisin d'immeuble dans la dernière année (*versus* 70 % en moyenne). Cependant, si on prend en compte leurs caractéristiques sociodémographiques (catégories socioprofessionnelles, configurations familiales, âges...), on observe que l'intensité de leurs relations d'immeuble sont, à caractéristiques comparables, beaucoup moins importantes que celles des deux quartiers bourgeois et gentrifiés, de Riquet, de la Tour-du-Pin et des deux communes rurales périurbaines mais similaires à celles de Grange Rouge et plus importantes que dans les quartiers de grands ensembles (Figure 5). Et si on s'intéresse plus précisément aux types de relations entretenues, on constate que les raisons évoquées pour être entré ou avoir fait entrer un voisin chez soi sont moins souvent liées à la sociabilité (prendre un café, un apéro, échanger un repas) et plus souvent liées au fait d'accompagner des enfants.

FIGURE 5 - PROBABILITÉ D'ÊTRE ENTRÉ OU D'AVOIR FAIT ENTRER UN HABITANT DE SON IMMEUBLE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE (EFFET NET QUARTIER)

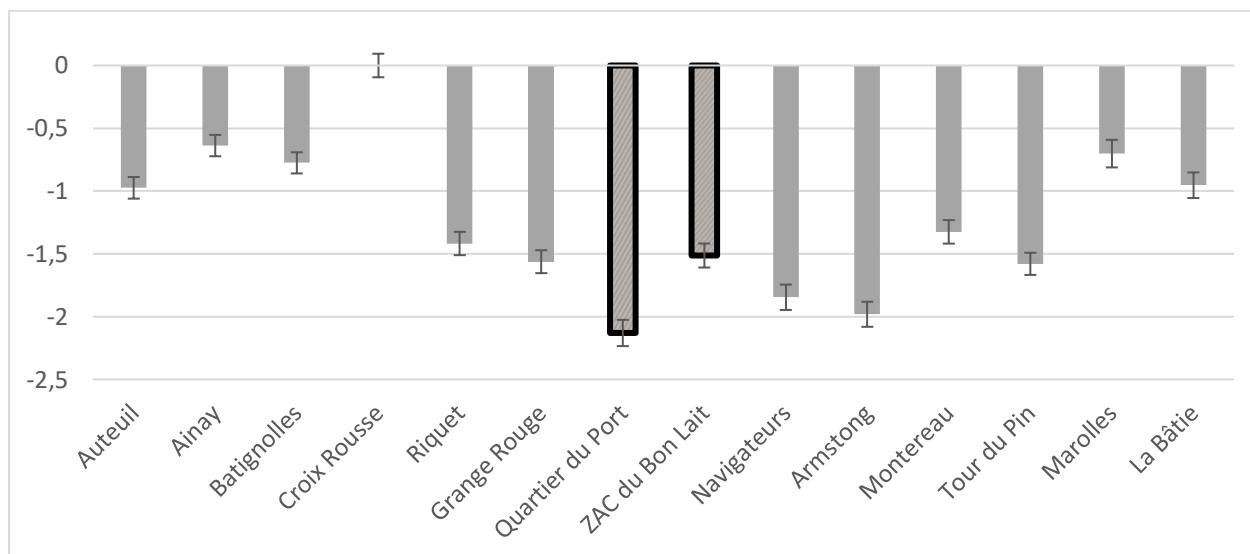


Note technique : L'effet net est obtenu au moyen d'une régression logistique sur le fait d'être entré ou d'avoir fait entrer un habitant de son immeuble dans la dernière année, en contrôlant par le sexe, la tranche d'âges, la configuration familiale, l'ancienneté de résidence, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, la situation d'emploi, le statut d'occupation du logement et le rapport à l'immigration. Le quartier de la Croix Rousse a été posé en situation de référence ; il est donc fixé à 0. Les lignes-tirets représentent les intervalles de confiance.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2568) ; données pondérées

Si les relations au niveau de l'immeuble sont modérées, celles au niveau du quartier sont particulièrement faibles. Seuls 37 % des habitants du Quartier du Port et 49 % de ceux de la ZAC du Bon Lait sont entrés chez un habitant du quartier (hors immeuble) dans la dernière année, contre 55 % en moyenne. Une fois contrôlées les caractéristiques sociodémographiques des habitants, on observe que « l'effet net du quartier » est particulièrement négatif : le quartier du Port est celui où ces relations sont les plus rares, suivi des deux quartiers de grands ensembles, de Grange Rouge puis de la ZAC du Bon Lait (Figure 6). Et au Quartier du Port particulièrement, les visites de convivialité (café, apéro, repas) entre habitants du quartier sont particulièrement rares.

FIGURE 6 – PROBABILITÉ D'ÊTRE ENTRÉ OU D'AVOIR FAIT ENTRER UN HABITANT DU QUARTIER DANS LA DERNIÈRE ANNÉE (EFFET NET QUARTIER)

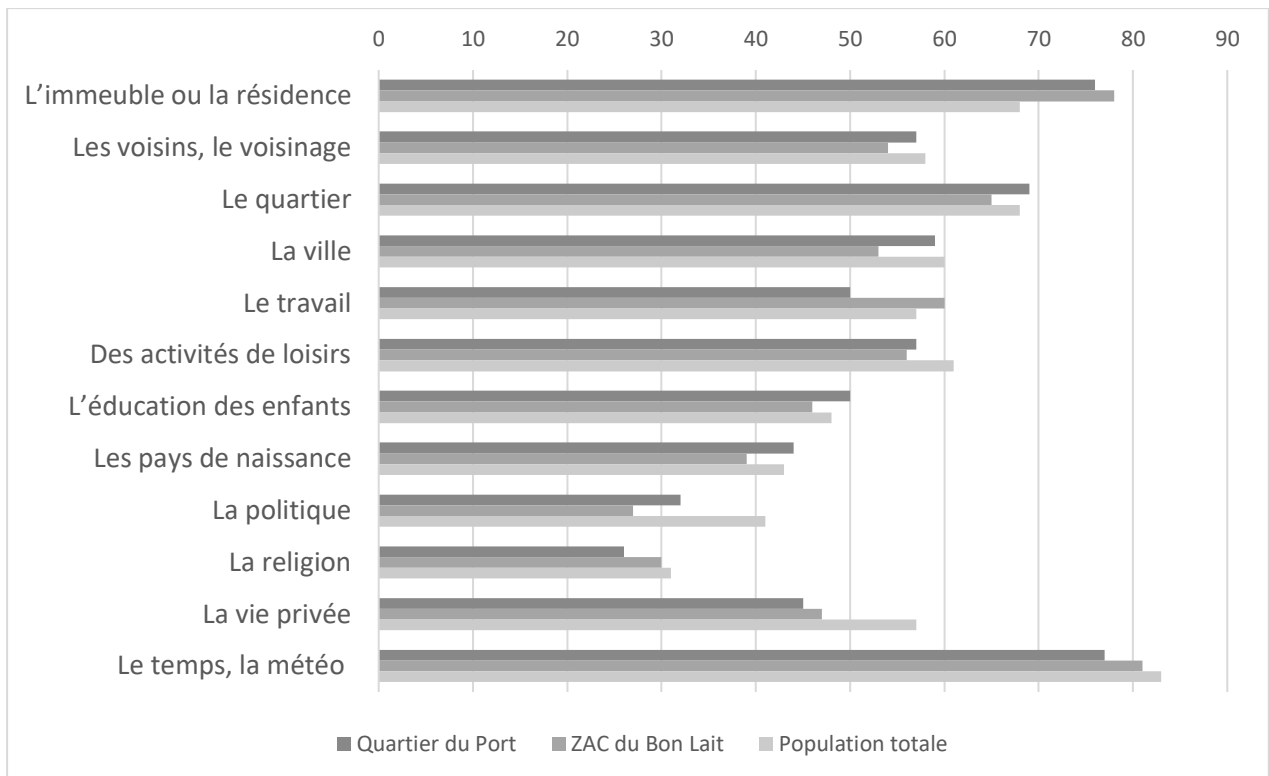


Note technique : L'effet net est obtenu au moyen d'une régression logistique sur le fait d'être entré ou d'avoir fait entrer un habitant de son quartier (hors immeuble) dans la dernière année, en contrôlant par le sexe, la tranche d'âges, la configuration familiale, l'ancienneté de résidence, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, la situation d'emploi, le statut d'occupation du logement et le rapport à l'immigration. Le quartier de la Croix Rousse a été posé en situation de référence ; il est donc fixé à 0. Les lignes-tirets représentent les intervalles de confiance.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2568) ; données pondérées

Les sujets de conversation évoqués dans ces quartiers confirment la faiblesse des relations de sociabilité et le fait que les relations se nouent surtout autour de la gestion de l'immeuble et du quartier. En effet, les sujets les plus cités par les habitants des deux quartiers de mixité sociale programmée sont, après le temps et la météo, l'immeuble ou la résidence, le quartier, la ville et, pour finir, les voisins (Figure 7). De ces sujets, ils parlent globalement plus ou presque autant que la moyenne des 14 quartiers. Ils parlent cependant moins de sujets liés à la vie privée, de politique et des activités de loisirs.

FIGURE 7 – DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE, ON PARLE... DES ENVIRONS !



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2566) ; données pondérées

De qui sont faits les réseaux de voisinage ?

Pourtant, l'étude des réseaux de voisinage révèle que ces quartiers sont créateurs d'un grand nombre de liens. Elle indique également que ceux-ci dépendent largement du statut d'occupation.

Premièrement, et de façon paradoxale par rapport à la faible intensité des relations de voisinage observée précédemment, les réseaux de voisinage dans les quartiers de mixité sociale programmée sont particulièrement denses et mettent en relation un grand nombre d'habitants. Au Quartier du Port, 15 % des habitants ne sont pas inclus dans le réseau – ce qui n'est que légèrement au-dessus de la moyenne de 14 % sur l'ensemble des quartiers – mais, parmi les habitants inclus dans le réseau, les trois-quarts appartiennent à une même composante³ qui se caractérise par une distance moyenne entre les nœuds⁴ particulièrement faible (voir chapitre 1 - 2 « Les réseaux de voisinage »). Autrement dit, 214 des 284 personnes citées ou citantes sont reliées entre elles par un chemin passant en moyenne par seulement 3,63 personnes. Parmi les autres quartiers enquêtés, seule la commune rurale périurbaine de Marolles affiche une première composante aussi importante. La ZAC du Bon Lait se distingue quant à elle par la plus faible part des enquêtés exclus du réseau (3 %). La première composante y est cependant moins importante (41 %), ce qui signifie que les réseaux y sont un peu plus fractionnés. Pour autant, si les réseaux des quartiers de mixité sociale programmée sont denses et mettent en relation un grand nombre d'habitants, ils sont construits autour de liens plus faibles

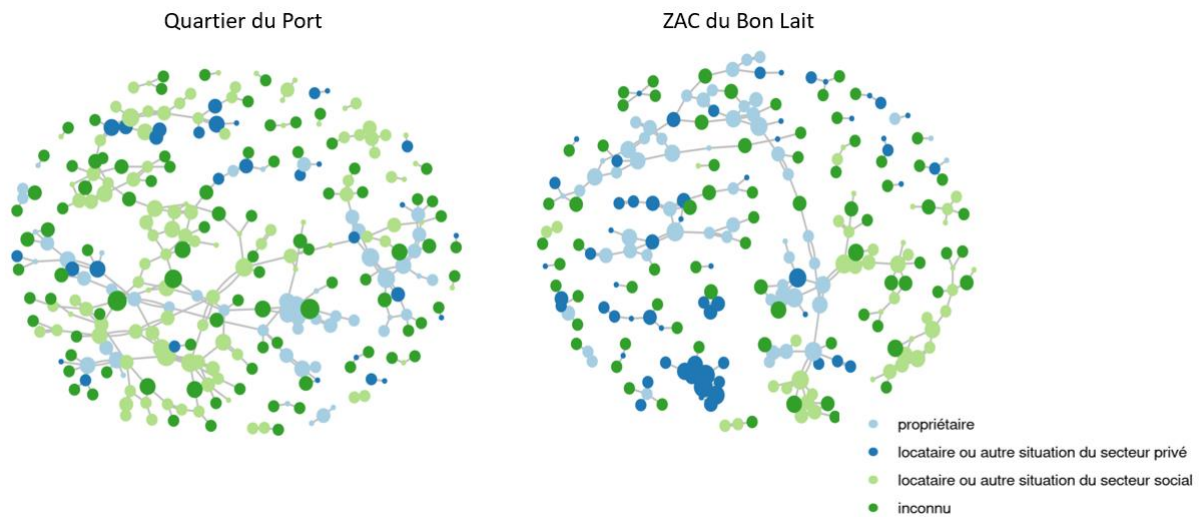
³ Une composante désigne un ensemble de personnes reliées entre elles par au moins une relation. L'importance des premières composantes permet d'approcher le fractionnement ou au contraire la cohérence des réseaux.

⁴ La distance moyenne entre les nœuds permet d'approcher la densité des composantes. Pour la calculer, on calcule d'abord le nombre de personnes par lesquelles il faut passer pour tracer le chemin le plus court entre chaque paire de personnes, puis on fait la moyenne de ces chemins.

qu'ailleurs : en effet, la moitié des liens concernent des relations qui ne sont dites ni amicales, ni familiales, ni professionnelles, contre 38 % en moyenne.

Deuxièmement, les relations sont largement structurées par le statut d'occupation. Tout d'abord, la Figure 8 montre que propriétaires et locataires HLM tendent effectivement à se regrouper dans certaines sections du réseau.

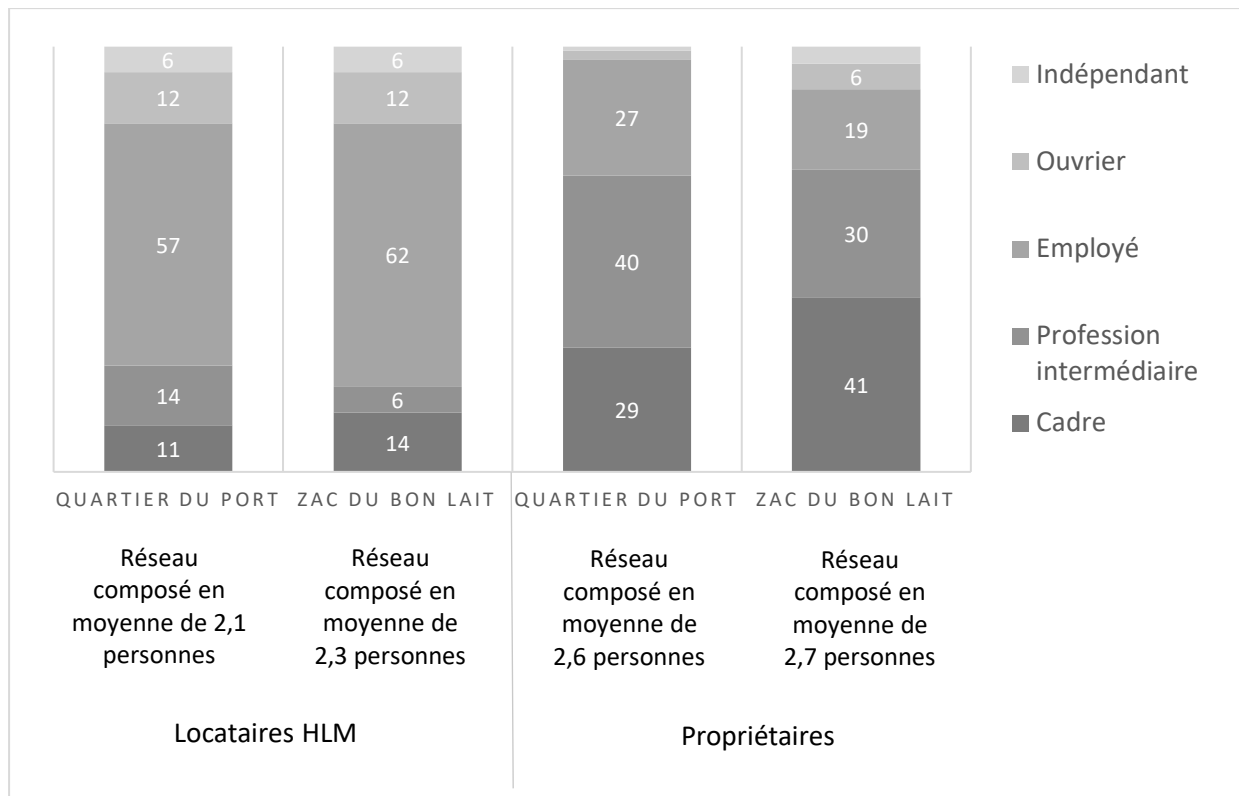
FIGURE 8 – LES RELATIONS STRUCTURÉES PAR LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : ensemble des individus ayant cité ou ayant été cité au moins une fois par un enquêté, résidant dans le VSR et ayant été identifié (Quartier du port, n=284 ; ZAC du Bon Lait, n=237).

Ensuite, la comparaison de la structure des réseaux des propriétaires et des locataires HLM (Figure 9) montre que, tout en vivant dans le même quartier, propriétaires et locataires HLM ne voient pas avec les mêmes catégories de personnes. Le réseau d'un locataire HLM est surtout composé d'employés, celui d'un propriétaire, de cadres et professions intermédiaires.

FIGURE 9 – COMPARAISON DE LA STRUCTURE SOCIALE DES RÉSEAUX DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES HLM



Champ : Ensemble des locataires HLM et propriétaires des quartiers de mixité sociale programmée (n=288) ; données pondérées

Conclusion

Et donc que produit la mixité ? Contrairement à ce qu'ont montré Chamboredon et Lemaire (1970), on observe que les conflits sont moins fréquents dans les quartiers de mixité sociale programmée que dans les quartiers bourgeois et gentrifiés (Tableau 7). Un seul motif de conflit revient : le bruit. Ce résultat est à relier à la fois à la plus faible ancienneté de résidence dans ces quartiers et à la faiblesse des relations de voisinage. En effet, Yves Grafmeyer (2001) a montré que le conflit est une forme de voisinage, et que ceux qui entrent le plus en conflit sont par ailleurs ceux qui ont le plus de relations de voisinage.

De la même manière, on observe que contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre, les habitants des quartiers de mixité sociale programmée ne se sentent pas plus souvent jugés que les autres. Au contraire, la proportion d'enquêtés qui ont eu le sentiment d'être jugé par certains de leurs voisins y est plus faible que dans les quartiers intra-muros et qu'à Montereau.

**TABEAU 7 – MOINS DE CONFLIT ET DE JUGEMENT DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE
QU’AILLEURS**

	% des habitants ayant eu au moins un conflit	% des habitants qui ont le sentiment d'être jugé par leurs voisins
Auteuil	22	30
Ainay	28	25
Batignolles	30	28
Croix Rousse	28	19
Riquet	28	26
Grange Rouge	21	26
Quartier du Port	22	18
ZAC du Bon Lait	25	19
Navigateurs	27	20
Armstrong	22	19
Montereau	27	29
La Tour-du-Pin	22	17
Marolles	24	23
La Bâtie	26	22
Ensemble	25	23

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu aux questions (n=2564) ; données pondérées

On observe donc que la mixité ne produit ni plus de conflit, ni plus de jugement que les autres contextes, mais qu'elle produit des relations, faibles, qui prennent la forme de réseaux de liens qui mettent en relation de larges franges de la population. Il apparaît donc que les quartiers de mixité sociale programmée sont des quartiers de liens faibles.

Références citées

AUTHIER, J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

BACQUÉ M.-H., FIJALKOW Y., FLAMAND A., VERMEERSCH S., 2010, « Comment nous sommes devenus hlm ». Les opérations de mixité sociale à Paris dans les années 2000 », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 1, p. 93-109.

BEAUD S., 2003, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 350 p.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1, p. 1-22.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 88-101.

DANSEREAU F., CHARBONNEAU S., MORIN R., REVILLARD A., ROSE D., SÉGUIN A.-M., 2002, « La mixité sociale en habitation », Rapport de recherche réalisée pour le service de l'habitation de la ville de Montréal, Montréal, INRS.

DIETRICH-RAGON P., 2013, « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, 4, 1, p. 19-42.

LE BRAS H., CHESNAIS J.-C., 1976, « Cycle de l'habitat et âge des habitants », *Population*, 31, 2, p. 269-299.

LEFEBVRE H., 1960, « Les nouveaux ensembles urbains (un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière.) », *Revue française de sociologie*, 1, 2, p. 186-201.

OBERTI M., PRÉTECEILLE E., 2016, *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 128 p.

PRÉTECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », *Sociétés contemporaines*, no 62, 2, p. 69-93.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (Pratiques théoriques), 531 p.

ZANTEN A. VAN, 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, 2^e édition, Paris, Puf, 440 p.

Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine Les Navigateurs et Armstrong

PAR LOÏC BONNEVAL, JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE, LAURENCE FAURE ET HÉLÈNE STEINMETZ

Les sociabilités dans les quartiers populaires de grands ensembles sont généralement décrites négativement et contrastent avec la figure – souvent idéalisée – des quartiers ouvriers traditionnels, caractérisés par une forte interconnaissance et une sociabilité locale intense reposant sur l'imbrication des sphères professionnelles et résidentielles, le rôle des réseaux familiaux, la fréquentation des commerces et des cafés locaux, l'importance des activités associatives, politiques ou culturelles (Topalov, 2003). Construits en périphérie des villes-centres dans l'Après-Guerre, pour faire face rapidement à des besoins de logement considérables au moment de la Reconstruction et du rapatriement des Français d'Algérie (Scioldo-Zürcher, 2010), les grands ensembles ont d'abord été perçus sous l'angle de la modernité qu'ils offraient (eau courante, électricité, équipement électroménager...) par opposition aux quartiers populaires anciens marqués par l'insalubrité et les mauvaises conditions de logement. Mais, en France comme dans d'autres pays, leur émergence est aussi décrite comme un facteur contribuant à l'affaiblissement des sociabilités populaires intégratrices caractéristiques des quartiers ouvriers traditionnels (Coing, 1966 ; Gans, 1962 ; Young et Willmott, 2010).

Alors qu'à partir des années 1970, les habitants les plus dotés quittent ces quartiers pour accéder à la propriété, qu'une partie des habitants sont touchés par la montée du chômage et les transformations de l'emploi industriel, que les travailleurs immigrés et leurs familles accèdent progressivement au logement social dans les quartiers de grands ensembles et que les premières émeutes urbaines attirent l'attention médiatique sur ces espaces, ils commencent à être présentés comme des « quartiers de relégation » ou « d'exil », autrement dit des contextes particulièrement défavorables au déploiement d'une vie sociale locale (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Villechaise-Dupont, 2000). À partir des années 1990, une partie de la sociologie urbaine considère ainsi que la ségrégation sociale et ethnique et la stigmatisation de ces quartiers conduisent à une mise à distance du voisinage par les habitants, à un évitement des espaces publics et à un repli des habitants sur la sphère domestique d'une grande partie de ceux-ci.

Parallèlement, les perceptions et les modes d'action engagés par les politiques publiques sur ces quartiers se transforment progressivement. Dans les années 1980 et 1990, les formes de cohabitation au sein de ces quartiers deviennent un enjeu politique majeur, contribuant à l'émergence de nouvelles politiques urbaines destinées à lutter contre leur « ghettoïsation » et affichant un idéal de mixité sociale (Tissot, 2007). Dans les « banlieues rouges » qui se sont développées autour des grandes villes que sont Paris et Lyon à partir des années 1950, les municipalités communistes avaient initialement fait des grands ensembles un emblème positif (Tissot, 2003), promouvant un modèle municipal « fortement intégré et reposant sur la présence d'une vaste classe populaire qui accédait ainsi au logement mais aussi à la culture, à la santé, aux sports et aux loisirs » (Mischi et Bellanger, 2013). Mais, tandis que le peuplement des grands ensembles se transforme et que les ressources économiques des villes sur lesquelles reposait le projet des « banlieues rouges » s'amenuisent du fait du départ des industries qui s'étaient installées sur leur territoire, les municipalités communistes se convertissent progressivement, elles aussi, à l'idée des bienfaits de la mixité sociale et cherchent à diversifier leur

peuplement et transformer l'image de leurs communes par des interventions sur l'espace urbain (Avenel, 2005 ; Masclat, 2005). C'est dans ce contexte que s'est ensuite développée la dernière génération d'opérations de rénovation urbaine (Epstein, 2013). Les deux grands ensembles étudiés, tous deux construits dans les années 1960 au sein de municipalités communistes¹ des banlieues de Paris et Lyon et faisant l'objet de vastes opérations de rénovation urbaine depuis la première décennie 2000, sont typiquement pris dans cette dynamique.

À la faveur de ces opérations qui passent par la démolition d'immeubles et par des transformations importantes de la morphologie urbaine du quartier, de nouvelles enquêtes sociologiques menées dans les années 2000 et 2010 modifient le regard porté sur les sociabilités locales dans ces quartiers et contestent l'idée selon laquelle les quartiers de grands ensembles seraient caractérisés par l'absence de vie sociale. Ces travaux montrent que les opérations de rénovation urbaine rencontrent – et parfois se heurtent à – un attachement fort au quartier et l'inscription dans des réseaux d'interconnaissance localisés denses d'une partie des habitants (Faure, 2006 ; Gilbert, 2014 ; Lelévrier, 2010). Dans sa monographie des Minguettes, quartier où est situé l'un des terrains de notre enquête, Pierre Gilbert souligne que ces sociabilités conservent, dans les années 2010 certaines caractéristiques généralement associées aux sociabilités populaires. C'est le cas du familialisme – c'est-à-dire le fait que les sociabilités y sont davantage tournées vers la famille que dans d'autres espaces et dans d'autres milieux sociaux, et que les relations familiales y sont marquées par une tendance à la proximité géographique et à la fréquence des contacts avec les membres de la famille élargie. Le rôle central joué par les femmes dans l'entretien de ces sociabilités locales quotidiennes est mis en exergue. Ce rôle est favorisé par leur moindre présence sur le marché du travail. Il souligne que les habitants du quartier ont, de façon croissante, des années 1980 aux années 2000, des trajectoires résidentielles locales et que les relogements liés à la rénovation urbaine prolongent pour partie cette tendance : ils se font pour l'essentiel dans le quartier ou la commune, pour des raisons liées aux contraintes de gestion des bailleurs mais aussi aux demandes des habitants. Cet ancrage local peut alors jouer comme une ressource, par exemple vis-à-vis du bailleur, du moins pour les familles qui bénéficient d'une réputation favorable (Faure et Gilbert, 2019 ; François, 2014). La rénovation urbaine contribue toutefois à disperser certains groupes familiaux, à déstabiliser ou à défaire certains réseaux de voisinage établis, à diffuser une nouvelle « norme de réserve » vis-à-vis des voisins en particulier dans les nouvelles résidences, à créer un sentiment accru de distance entre habitants aux trajectoires résidentielles divergentes et à favoriser le repli sur le logement de certains habitants (Gilbert, 2013, 2018). Dans le cas des Minguettes, les sociabilités associatives et militantes, qui avaient été actives à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ont connu depuis un net déclin, encore accéléré par la rénovation urbaine, entraînant par exemple la disparition des locaux associatifs qui en étaient le support dans certaines parties du quartier. Toutefois, la rénovation urbaine a aussi été l'occasion, à travers l'émergence de mobilisations d'habitants puis la création de nouveaux lieux associatifs dans d'autres secteurs du quartier, d'un nouvel investissement associatif pour une petite minorité d'habitants.

C'est donc une image contrastée, voire des images contradictoires, qui ressortent de la littérature sur les quartiers de grands ensembles associées aux évolutions tant sociodémographiques que morphologiques de ceux-ci. Ces contextes urbains sont-ils avant tout des lieux témoignant de la

¹ Choisy le Roi a été dirigé par une équipe communiste de 1959 à 2020 ; Vénissieux est et reste communiste depuis 1944.

fragilisation des liens de voisinage et de l'intégration locale, et au-delà sociale, pour certaines fractions des classes populaires ? Sont-ils inversement des lieux où se déploient des styles de sociabilités locales spécifiques qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne d'une partie des habitants, voire leur fournissent des ressources ? Les perceptions négatives du quartier exprimées par certains habitants sont-elles forcément associées à l'évitement du voisinage et au repli ? La rénovation urbaine a-t-elle des effets perceptibles sur la vie sociale locale ?

Les résultats de l'enquête confirment le rôle contrasté du voisinage et du quartier dans la vie sociale des habitants des grands ensembles en rénovation urbaine, selon leurs trajectoires résidentielles et leurs caractéristiques sociodémographiques. Une petite partie des habitants (souvent des habitantes) participent à des sociabilités locales relativement intenses et fréquentes, s'organisant notamment (mais pas exclusivement) autour des enfants. D'autres participent de manière plus limitée à la vie locale, en développant des liens de plus faible intensité, ou en restreignant le périmètre des échanges et sociabilités à l'échelle de leur résidence. Enfin, une petite minorité des habitants se tient nettement en retrait des sociabilités locales.

I. Deux quartiers inégalement rénovés

Le grand ensemble de la région parisienne, les Navigateurs, est un quartier de 1 121 logements entièrement construit dans les années 1960 par l'office public de l'habitat du Val de Marne, Valophis. Le quartier est structuré en deux sous-ensembles, coupés par une route départementale (avenue Newburn). Une première, puis une seconde, opérations de rénovation urbaine (RU) ont touché et touchent encore inégalement le quartier. À l'Ouest de l'avenue Newburn, dans le secteur dit « Briand Pelloutier », les anciens immeubles de 494 habitations dites Lopofa (logements populaires familiaux) construits en urgence dans les années 1960 et supposés rester temporaires n'ont été démolis qu'en 2008 dans le cadre de la première phase de l'opération de rénovation urbaine du quartier. Depuis, le secteur « Briand Pelloutier » a été entièrement reconstruit et abrite aujourd'hui 321 logements, dont près de la moitié sont en accession à la propriété. Cette opération de démolition-reconstruction, qui a également consisté à introduire des commerces – avec un succès mitigé toutefois puisque, au moment de l'enquête, la boucherie et le marché attirent peu de clients et la boulangerie est fermée –, est à peine terminée au moment de l'enquête : le dernier ensemble de 90 logements en accession à la propriété a été livré en octobre 2017. À l'Est de l'avenue Newburn, certains immeubles (76 logements sociaux et 50 logements en accession) ont également été (re)construits à la faveur de cette première phase de rénovation urbaine, et la barre Christophe Colomb (244 logements) a été rénovée. Au moment de l'enquête, 430 logements n'ont pas encore été touchés par la rénovation urbaine, mais le lancement d'une nouvelle phase a eu lieu en ce printemps 2018, impliquant des projets de démolition/reconstruction de la plupart de ces logements ainsi qu'un projet de construction de tram (T9 – Porte de Choisy/Orly) qui, s'il a vocation à mieux relier le quartier au reste de la ville et aux grands pôles, fait courir le risque d'accroître encore plus la coupure du quartier.

TABLEAU 1 – RÉPARTITION DES LOGEMENTS AUX NAVIGATEURS EN 2018

	Côté Est	Côté Ouest
Logements reconstruits	126	321
<i>Dont logements sociaux</i>	76	165
<i>Dont logements privés</i>	50	156
Logements sociaux rénovés	244	0
Logements sociaux non touchés par la rénovation urbaine au moment de l'enquête	430	0
Total	800	321

Le grand ensemble de la région lyonnaise, Armstrong, est un quartier des Minguettes composé de 1 219 logements, issu d'une ZUP sortie de terre entre 1965 et 1973. Les Minguettes forment un ensemble emblématique, d'abord du « malaise » des banlieues avec « l'été chaud » de 1981, puis des réponses qui y sont apportées avec la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 (Hajjat, 2014), dont elle est un point de départ, et un investissement constant par la politique de la ville depuis (Barou et Mélas, 1999). À la différence des Navigateurs, le quartier a accueilli dès l'origine des copropriétés, qui comportent aujourd'hui 300 logements. Le PNRU, qui s'est déroulé entre 2005 et 2015, a profondément transformé la morphologie urbaine du quartier. À Armstrong, c'est le centre du quartier qui a été démoli, dont une barre qui a été divisée pour permettre l'arrivée du tramway. Si des équipements sont bien présents sur le quartier, notamment le centre culturel de Vénissy et le cinéma (déjà présent avant la rénovation), d'autres comme l'école de musique, ou un certain nombre de locaux associatifs décrits par les bailleurs comme des lieux de sociabilité, ont été déplacés. La dernière tour détruite l'a été en 2007. Là aussi, les secteurs de l'enquête sont inégalement concernés par le renouvellement urbain : Vénissy/Cerisier est rénové au moment de l'enquête tandis que le secteur Komarov/martyrs de la résistance/avenue du 8 mai 1945 ne comporte que des immeubles non concernés par les démolitions-reconstructions. Entre les deux, un complexe sportif divise le quartier.

TABLEAU 2 – RÉPARTITION DES LOGEMENTS À ARMSTRONG

	Secteur Komarov /Martyrs de la résistance/avenue du 8 mai 1945	Secteur Vénissy/ Cerisier
Logements en copropriété avant la rénovation urbaine	0	228
Logements reconstruits	0	314
<i>Dont logements sociaux</i>	0	239
<i>Dont logements privés</i>	0	75
Logements sociaux non touchés par la rénovation urbaine au moment de l'enquête	420	257
Total	420	799

II. Un peuplement populaire et immigré

Les deux quartiers de grands ensembles étudiés, dont chacun compte aujourd'hui 81 % de logements sociaux et 19 % de logements dans le secteur privé, présentent plusieurs similitudes : une concentration de leur population parmi les classes populaires, un faible taux d'emploi, un niveau de

vie bas, une forte proportion d'individus sans diplôme, de ménages avec enfants, d'immigrés et d'enfants d'immigrés.

En effet, dans les deux quartiers, les trois-quarts des professions déclarées sont associées aux classes populaires, qu'elles soient classées parmi les employés (40 % et 37 % de la population des Navigateurs et d'Armstrong), les ouvriers (respectivement 30 et 33 %) ou les inactifs (respectivement 5 et 9 %) (Tableau 3).

TABLEAU 3 – COMPOSITION SOCIALE DES DEUX QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession) (en %)	Navigateurs	Armstrong	Population totale
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	5	1	19
Cadres à dominante culturelle	1	2	11
Petits indépendants	2	4	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	12	6	14
Médiateurs	5	6	9
Employés de la fonction publique et policiers	14	11	8
Employés administratifs et commerciaux	14	15	9
Employés de services directs aux particuliers	12	12	8
Ouvriers qualifiés	22	23	11
Ouvriers non qualifiés	8	10	5
Inactifs (hors retraités)	5	9	3
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée (n=3831) ; données pondérées

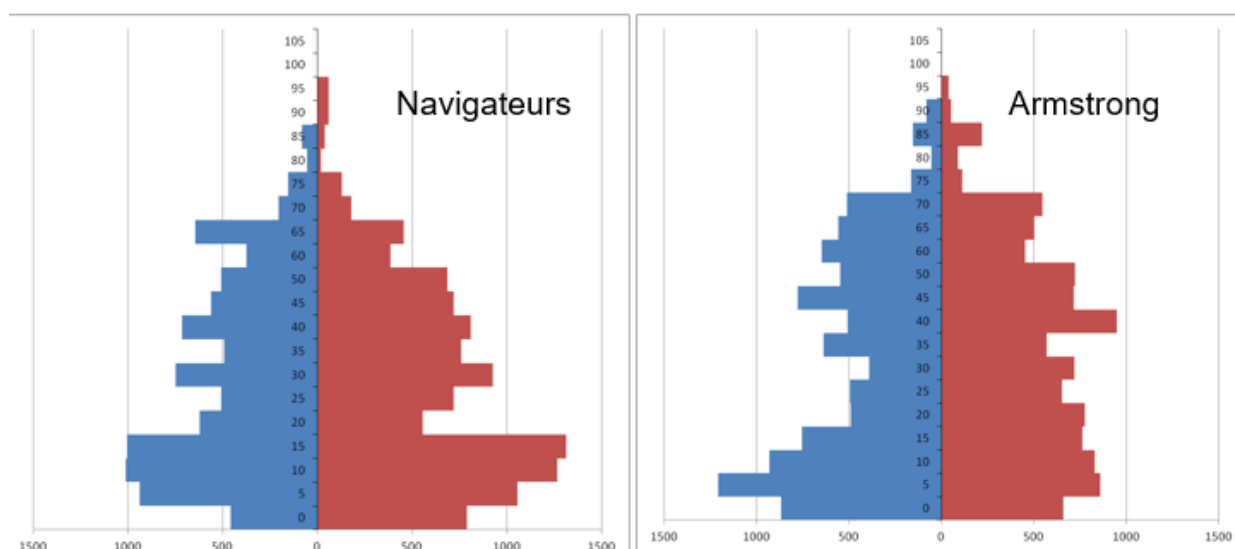
Parce que ces professions sont associées à davantage de précarité que les autres, parce que le modèle des femmes au foyer a résisté dans certaines franges de la population ici surreprésentées, mais peut-être aussi parce que ce sont les employés et ouvriers les moins stables qui élisent domicile dans ces quartiers, le taux d'emploi y est particulièrement faible : 67 % et 49 % des 18-59 ans sont en emploi aux Navigateurs et à Armstrong, des taux à la fois bien inférieurs à la population totale de l'enquête (76 %), parmi les plus faibles (seul Grange Rouge s'en rapproche avec un taux de 64 %) et qui entament de mettre en évidence un écart entre les deux terrains.

Le niveau de vie, appréhendé par le revenu médian par unité de consommation (UC), est dans les deux cas le plus faible des quartiers étudiés de leur agglomération : 1 200 €/UC aux Navigateurs (contre 1 750 €/UC pour l'ensemble des quartiers de la région parisienne) et 1000 €/UC à Armstrong (contre 1 429 €/UC pour l'ensemble des quartiers de la région lyonnaise). La population est également beaucoup moins diplômée que la moyenne : 24 % de la population des deux quartiers est diplômée de l'enseignement supérieur contre 55 % pour l'ensemble des quartiers.

Ainsi que le montrent les pyramides des âges (Figure 1), les deux quartiers de grands ensembles accueillent une population jeune et de nombreux enfants. Les ménages sont en effet plus grands que dans les autres quartiers (2,18 personnes par ménage contre 1,59 en moyenne), et 58 % des ménages ont des enfants (contre 40 % en moyenne). Les ménages à trois enfants et plus y sont beaucoup plus fréquents : 22 % des ménages contre 10 % en moyenne. Le déséquilibre des sexes à l'âge adulte – autrement dit le fait qu'il y ait plus de femmes que d'hommes à cet âge – rappelle que, dans les deux

cas, les familles monoparentales sont nombreuses : elles composent 15 % des ménages des quartiers (contre 10 % sur l'ensemble des quartiers).

FIGURE 1 – LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES : DES QUARTIERS JEUNES ET FAMILIAUX



Champ : Ensemble des enquêtés et membres de leur ménage de Navigateurs et d'Armstrong (n=1293) ; données pondérées

Il est un dernier indicateur sur lequel ces deux quartiers se rejoignent et présentent les situations les plus contrastées par rapport aux autres : la proportion d'immigrés y est beaucoup plus importante que la moyenne. Seuls respectivement 35 et 38 % des enquêtés des Navigateurs et d'Armstrong sont nés en France de parents nés en France (Tableau 4).

TABEAU 4 : LA PRÉSENCE DES IMMIGRÉS ET ENFANTS D'IMMIGRÉS DANS LES GRANDS ENSEMBLES

En %	Navigateurs	Armstrong	Tous quartiers
Natifs	35	38	69
Enfants d'immigrés	13	20	9
Immigrés	52	42	22
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Au-delà de ces similitudes, les deux grands ensembles étudiés présentent néanmoins certaines différences, qui ne sont d'ailleurs pas sans effets sur les relations de voisinage qui s'y nouent.

D'une part, les habitants d'Armstrong sont encore plus précaires que ceux des Navigateurs, et la proportion d'inactifs de tous âges y est plus importante. En effet, si les deux quartiers se distinguent par la faible présence d'individus de 75 ans et plus, les 60-74 ans sont nombreux à Armstrong (Figure 1), et près d'un quart de la population y est retraitée (23 % contre 12 % aux Navigateurs). Parmi les moins de 60 ans, les ménages dans lesquels un membre se déclare femme (ou homme) au foyer y sont également un peu plus nombreux à Armstrong (22 %) qu'aux Navigateurs (17 %), même si dans les deux cas, l'écart est considérable avec les autres quartiers (4 %).

D'autre part, les origines migratoires sont moins variées dans le grand ensemble de la région lyonnaise : la moitié des habitants sont soit nés au Maghreb, soit nés en France de parents nés au

Maghreb (parmi les trois pays du Maghreb, il s'agit de l'Algérie dans trois cas sur quatre). La forte présence d'enfants d'immigrés signale qu'il s'agit moins d'un quartier de passage pour des primo-arrivants que d'un lieu d'ancrage pour la population maghrébine, et particulièrement algérienne. Aux Navigateurs, les immigrés, qui composent plus de la moitié de la population, ont des origines bien plus variées (33 pays de naissance différents sont mentionnés, contre 18 pays cités à Armstrong). Dans le grand ensemble parisien, 26 % des adultes sont nés au Maghreb et autant (25 %) sont nés dans un pays d'Afrique subsaharienne. Les enfants d'immigrés y sont, eux, à peine plus nombreux que dans l'ensemble de population d'enquête (13 % contre 10 %).

Enfin, les copropriétés, qui composent aujourd'hui 19 % du parc des logements, n'ont ni le même statut ni la même histoire dans les deux quartiers. Aux Navigateurs, les copropriétés sont toutes récentes, issues de la rénovation urbaine, et les logements y sont presque toujours occupés par leur propriétaire (nous n'avons rencontré que trois locataires du privé parmi les 217 enquêtés sur ce quartier). Les propriétaires ont emménagé dans leur logement depuis 1,4 an en moyenne au moment de l'enquête, et ils présentent un profil social différent des locataires HLM : ils sont plus jeunes, plus souvent en emploi et un peu plus aisés que ces derniers, tout en étant, comme eux, majoritairement issus de l'immigration (Tableau 5). Si ce profil existe dans certains quartiers des Minguettes, ainsi que l'a observé Pierre Gilbert (2013), il est absent à Armstrong. Dans ce quartier, la construction de copropriétés a été concomitante avec celle des logements sociaux dans les années 1960 et 1970. Sans pour autant être dégradées, les copropriétés, où vivent à la fois des propriétaires occupants et des locataires, renferment une population plus modeste et moins souvent immigrée qu'aux Navigateurs. Elles concentrent surtout une population plus âgée (58 ans en moyenne, contre 49 ans pour le reste du quartier et 37 ans pour les propriétaires des Navigateurs).

TABLEAU 5 – CARACTÉRISTIQUES DES HABITANTS DE GRANDS ENSEMBLES EN FONCTION DU QUARTIER ET DU STATUT D'OCCUPATION

	Locataires HLM		Propriétaires	
	Navigateurs	Armstrong	Navigateurs	Armstrong
% d'immigrés	66	54	62	32
Âge moyen	48 ans	49 ans	37 ans	58 ans
% de cadres et professions intermédiaires	16	10	61	41
% d'employés et ouvriers	76	77	35	59
% Inactifs (hors retraités)	6	9	3	0

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant habitant aux Navigateurs ou à Armstrong (n=646), données pondérées

III. Trajectoires résidentielles des habitants des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine

D'aucuns pourraient croire que les opérations de démolition-reconstruction, et notamment le fait que les constructions récentes composent le tiers du parc des logements de ces quartiers, ont rebattu les cartes en matière de mobilité résidentielle dans les grands ensembles. Or, la rénovation urbaine n'a pas changé deux aspects importants des mobilités dans ces quartiers : d'une part, ces quartiers restent peu attractifs pour les ménages venant de l'extérieur, et d'autre part, les mobilités s'effectuent plus souvent qu'ailleurs en son sein. De ce fait, on observe toujours une forte ancienneté résidentielle dans

le quartier, signalant, certes, le poids des contraintes résidentielles des habitants, mais manifestant également un fort ancrage local.

Des habitants ancrés...

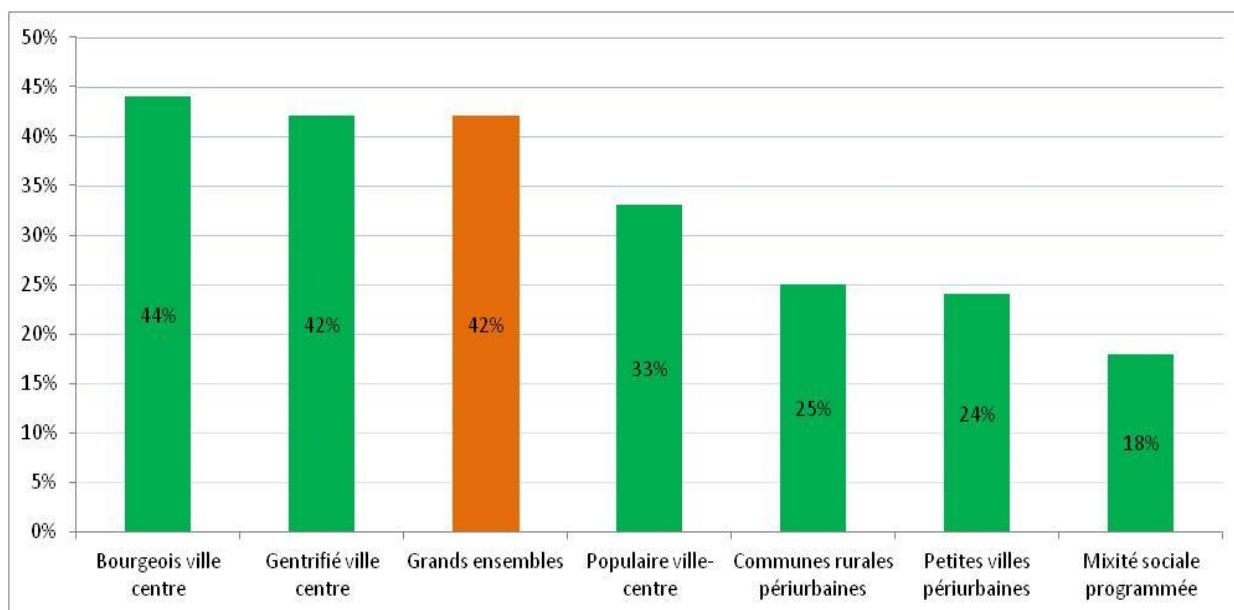
Dans les grands ensembles, **la part d'habitants qui vivent dans le quartier depuis plus de 10 ans (56 %) est supérieure à la moyenne (46 %)**. Dans le même temps, la part des habitants arrivés récemment dans leur logement est loin d'être négligeable aux Navigateurs où les opérations liées à la rénovation urbaine sont plus récentes qu'à Armstrong : 36 % des habitants du grand ensemble de la région parisienne ont emménagé dans les cinq dernières années, contre seulement 21 % de ceux des habitants du grand ensemble de la région lyonnaise. Parmi ces nouveaux arrivants aux Navigateurs se trouvent les accédants à la propriété qui ont acheté dans les programmes neufs construits à la faveur de la rénovation urbaine, mais également des locataires HLM qui se sont installés dans les logements sociaux reconstruits dans le quartier.

Si l'ancienneté dans le quartier est si forte, c'est notamment grâce aux **mobilités résidentielles locales**, qui concernent à la fois les locataires HLM des deux quartiers et les propriétaires d'Armstrong. Le logement précédent de 37 % des locataires HLM des grands ensembles était situé dans le même quartier (contre 26 % en moyenne dans la population d'enquête). Ces mobilités locales, qui sont généralement des mutations internes au parc social (70 %) ou des mobilités faisant suite à des décohabitations (15 %), ne sont pas seulement le résultat de la rénovation urbaine. En effet, parmi les locataires ayant connu une mobilité interne au quartier, seuls 21 % ont déménagé en raison d'une démolition/réhabilitation. Ils sont 40 % à avoir déménagé pour avoir plus grand, 5 % en raison du voisinage, 5 % pour des raisons de santé...

En miroir de ces mobilités locales, **les habitants venus d'ailleurs sont relativement rares** : seuls 30 % des locataires HLM habitaient hors de la commune avant d'emménager dans leur actuel logement. Ce taux est à la fois inférieur à celui des locataires HLM des autres quartiers et moindre que celui des propriétaires des grands ensembles.

Du fait de ces mobilités locales, les grands ensembles sont un des trois types de contextes résidentiels (avec les quartiers bourgeois et gentrifiés en ville-centre) où **la part des habitants ayant vécu dans le quartier avant d'emménager dans leur logement actuel est la plus forte** (Figure 2).

FIGURE 2 – PART DES HABITANTS AYANT DÉJÀ HABITÉ DANS LE QUARTIER AVANT L'INSTALLATION DANS LE LOGEMENT ACTUEL



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si les trajectoires des propriétaires ne sont pas les mêmes en raison des temporalités différentes de construction des copropriétés, ceux-ci partagent le fait d'avoir souvent connu, avant leur emménagement en tant que propriétaire dans un quartier de grands ensembles, une certaine expérience du logement social. En effet, dans les deux quartiers, **la moitié des propriétaires avait pour logement précédent un logement social**. À Armstrong, où les copropriétés sont anciennes et où les propriétaires ont des caractéristiques sociales plus proches des locataires du quartier, les propriétaires viennent souvent de ce même quartier. Aux Navigateurs, où les copropriétés sont récentes, ont été construites à la faveur de la rénovation urbaine et impliquent des prix de vente plus élevés, les propriétaires viennent rarement de ce quartier et appartiennent plus souvent à des catégories sociales plus favorisées.

... mais contraints

D'autres caractéristiques des trajectoires résidentielles des habitants des grands ensembles sont notables et rappellent que l'installation dans ces quartiers peut être, plus souvent qu'ailleurs, relativement contraint par la faiblesse des ressources économiques et des possibilités résidentielles. Premièrement, **les locataires du parc social des grands ensembles ont rarement obtenu leur logement par le biais d'Action Logement et ils bénéficient de loyers en-deçà des autres quartiers**.

Deuxièmement, **les locataires HLM de Armstrong mentionnent beaucoup moins fréquemment que les autres que leur arrivée dans leur logement actuel est allée de pair avec une amélioration de leurs conditions de logement** (c'est le cas de 38 % d'entre eux, contre 60 % de la population totale). Cette vision négative des locataires HLM de Armstrong semble d'abord liée à la perception du quartier : les habitants qui considèrent que leur situation s'est dégradée sont quasi-exclusivement des habitants qui n'avaient jamais habité dans le quartier avant leur emménagement et ils sont surreprésentés parmi ceux qui viennent de l'extérieur de la commune. Cela peut aussi être mis en lien avec le fait que les locataires d'Armstrong citent plus fréquemment que dans d'autres quartiers (y compris Navigateurs)

des raisons d’emménagement traduisant avant tout des contraintes – la nécessité de payer moins cher (13 %), une rupture familiale (13 %). C’est aussi le quartier où le motif « pour obtenir un logement social » est le plus souvent cité (11 %).

Mais dans le même temps, si les habitants des grands ensembles font, certes, partie des quartiers où la proportion d’habitants qui envisage de le quitter dans les deux prochaines années est la plus élevée (46 %², soit moins que les deux quartiers de mixité sociale programmée et que Montereau, mais plus que les neuf autres quartiers étudiés), ils se distinguent nettement par la part d’habitants qui considèrent que le quitter est « inenvisageable » (20 % à Armstrong et 11 % aux Navigateurs, contre 9 % en population totale).

Au final, l’ensemble de ces indicateurs illustre bien l’ambivalence du rapport des habitants des grands ensembles à leur quartier, entre contraintes et ancrage local.

IV. Des perceptions du quartier contrastées et ambivalentes

Dans les représentations collectives, les grands ensembles sont associés à une série d’images négatives, allant des conflits de voisinages, gênes de toutes sortes et dégradations à la délinquance, l’insécurité et l’exclusion, en passant par le repli communautaire. Une enquête du CREDOC, indique par exemple que les Français interrogés associent majoritairement ces quartiers à l’insécurité (56 %) (Guisse et Müller, 2019). Ces représentations sont principalement le fait de personnes qui n’y résident pas et qui sont informées par la télévision (71 % d’entre eux). Dès lors que les Français de l’enquête en question déclarent connaître quelqu’un résidant dans ces quartiers, leurs perceptions sont nettement moins critiques que ceux qui n’ont aucun lien, direct ou indirect, avec lesdits quartiers. Qu’en est-il pour les habitants qui vivent, au quotidien, dans les grands ensembles enquêtés ? Les résultats montrent que, loin de correspondre à cette image souvent présentée de manière homogène et dramatisée des grands ensembles, ces derniers se caractérisent par des perceptions plus contrastées voire ambivalentes, oscillant entre vision négative et positive, de leur quartier de résidence.

Des perceptions relativement à distance des « légendes noires »³...

Près des trois quarts des habitants d’Armstrong (73 %) et 82 % de ceux des Navigateurs, disent se sentir bien ou très bien dans leur quartier. Ce pourcentage, s’il fait partie des taux les moins élevés de l’enquête comparativement aux autres quartiers (91% dans l’ensemble), est néanmoins très élevé et contraste de manière frappante avec la figure repoussoir que représentent généralement ces espaces, comme lieux où il ne ferait pas bon vivre. Les habitants affirment ainsi leur rapport positif à leurs quartiers, plaçant leur expérience résidentielle à distance des images médiatiques.

De la même façon, si les habitants de ces deux espaces indiquent plus souvent que dans les autres contextes, que leur quartier n’a aucun avantage à leurs yeux (14 % aux Navigateurs et 8 % à Armstrong, contre 4 % en population totale), ils sont nombreux à citer divers avantages. Près de la moitié des

² Ce taux est à interpréter avec prudence dans la mesure où la démolition d’une grande barre du quartier des Navigateurs a été annoncée au cours de l’enquête et que ses habitants ont alors appris qu’ils allaient devoir déménager dans un futur rapproché. Pourtant, une enquêtrice a révélé que certains habitants résistaient à cette annonce et tenaient à lui signaler que « non, ils n’allaient surtout pas déménager », signalant bien leur ancrage au quartier et à leur logement.

³ Ce titre fait référence à l’analyse des représentations dominantes des classes préparatoires que propose M. Darmon (2013) alternant entre « légendes noires » et « légendes dorées ».

enquêtés mentionnent la situation et l'accessibilité de celui-ci, presque autant citent spontanément ses commerces, un quart des habitants des Navigateurs et 13 % de ceux d'Armstrong évoquent son calme et sa tranquillité, quand 14 % des habitants des Navigateurs et 32 % de ceux d'Armstrong parlent de la proximité des écoles, services et équipements (même si ladite mauvaise qualité de ces mêmes écoles est vue comme un inconvénient). Les habitants d'Armstrong mentionnent également le montant des loyers et la facilité de stationnement.

Les grands ensembles ne sont pas non plus des lieux de conflits plus importants que dans les autres quartiers, contrairement aux images véhiculées sur ces espaces. Les conflits entre voisins y sont même un peu moins fréquents qu'en population totale à Armstrong (21 %, contre 25 % en moyenne) et, aux Navigateurs surtout, ils se limitent davantage qu'ailleurs à un seul voisin. Les habitants déclarent également moins souvent que dans presque tous les autres quartiers avoir le sentiment d'être jugés par leurs voisins.

TABLEAU 6 – LE SENTIMENT DE JUGEMENT ET L'ÉVITEMENT EN FONCTION DU QUARTIER DE RÉSIDENCE

	% des habitants se sentant jugés	% des habitants évitant au moins un voisin
Ainay	27	16
Auteuil	31	22
Croix-Rousse	19	12
Batignolles	29	17
Grange Rouge	26	22
Riquet	27	30
Bon Lait	19	17
Q. du Port	19	18
Armstrong	19	25
Navigateur	20	24
Tour du Pin	18	20
Montereau	30	21
La Bâtie	23	23
Marolles	23	15
<i>Population totale</i>	<i>23</i>	<i>20</i>

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à ces questions (n=2565) ; données pondérées

... mais contrastées et marquées par des gênes, des évitements et l'insécurité

Les logiques de mise à distance d'autrui ne sont cependant pas inexistantes à Armstrong et aux Navigateurs. Elles se traduisent de manière plus euphémisée que sous la forme de conflits ou de jugements, par des déclarations de gênes, et par des conduites d'évitement qui sont plus fréquentes dans ces quartiers.

A la question « y a-t-il des voisins que vous évitez ? », un habitant sur quatre répond positivement, soit une proportion supérieure à la population générale et qui n'est dépassée qu'à Riquet (Tableau 6). L'évitement, en tant que pratique populaire de mise à distance (cf. chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage »), est davantage présente dans ces quartiers de grands ensembles, où en outre les habitants composent avec des proximités spatiales avec autrui plus contraintes qu'ailleurs. Les gênes et évitements ne conduisent cependant pas nécessairement à des relations conflictuelles,

empreintes de jugements mutuels, comme les tenants des théories de la relégation pouvaient le donner à penser (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Lapeyronnie, 2008 ; Villechaise-Dupont, 2000).

L'analyse des gênes par contextes résidentiels a montré que l'ampleur et le cumul des gênes sont plus généralement une spécificité des quartiers populaires plutôt que d'être le propre des quartiers de grands ensembles (cf. section I-1D « Les conflits et autres troubles du voisinage »). Les deux quartiers de grands ensembles sont surreprésentés dans les réponses liées au fait d'être gêné par l'usage des parties communes et par les saletés. Hormis les gênes associées aux impolitesse (pour lesquelles Armstrong occupe le 3^e rang), Armstrong ne se distingue pas par des déclarations importantes de gênes. De son côté, Navigateurs est à plusieurs reprises parmi les quatre quartiers où les gênes sont les plus souvent déclarées : il ne recueille cependant jamais le taux de déclaration le plus élevé, puisque c'est plutôt Riquet qui s'illustre par des gênes importantes.

TABLEAU 7 – TYPES DE GÊNES DÉCLARÉES PAR LES HABITANTS

Depuis que vous êtes installé dans ce logement, avez-vous été gêné par :	Navigateurs	Armstrong	Quartier(s) en Rang 1 des gênes	Quartier(s) en Rang 2 des gênes	Population totale (%)
des bruits	71 % Rang 4	51 % Rang 13	76 % <i>Batignolles</i>	74 % <i>Ainay et Riquet</i>	66
des odeurs	53 % Rang 2	28 % Rang 8	59 % <i>Riquet</i>	53 % <i>Navigateurs</i>	34
des saletés, des dégradations	57 % Rang 3	50 % Rang 6	78 % <i>Riquet</i>	65 % <i>Q. du Port</i>	45
des impolitesse	28 % Rang 8	35 % Rang 3	37 % <i>Riquet</i>	36 % <i>Q. du Port</i>	28
des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes, intolérants	19 % Rang 4	14 % Rang 7	35 % <i>Riquet</i>	25 % <i>Montereau</i>	16
l'usage des parties communes et des espaces collectifs	39 % Rang 4	43 % Rang 3	63 % <i>Riquet</i>	48 % <i>Q. du Port</i>	30
un problème de stationnement	30 % Rang 10	33 % Rang 7	51 % <i>La Tour-du-Pin</i>	47 % <i>Ainay</i>	32

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2565) ; données pondérées

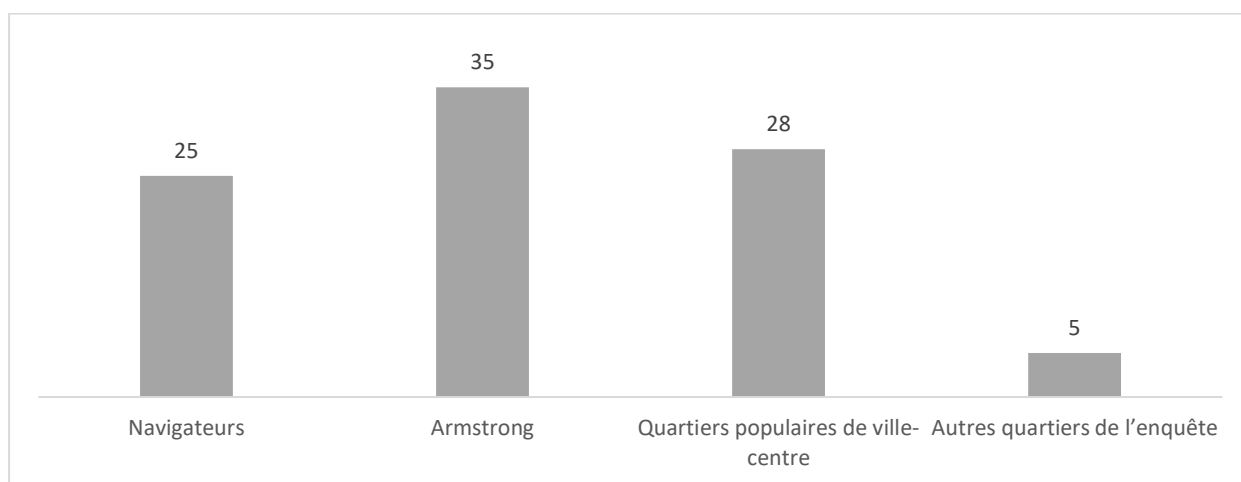
Note de lecture : Les rangs sont calculés par rapport aux 14 quartiers de l'enquête.

La perception du quartier et du voisinage, tendanciellement positive mais relativement contrastée selon les indicateurs, n'évacue donc pas les problèmes spécifiques à ce type d'espace que les habitants évoquent aussi. La mention de problèmes d'insécurité, de délinquance ou de trafics de drogues est en effet fréquente, en particulier à Armstrong ; ce type d'inconvénient ne ressort d'ailleurs que dans les quartiers populaires (Figure 3)⁴. Les pourcentages, bien que parmi les plus importants de l'enquête, sont néanmoins nettement inférieurs au pourcentage recueilli dans l'enquête du CREDOC dans

⁴ À la fin des années 2000, Jean-Louis Pan Ké Shon indiquait déjà que « le risque de se plaindre de l'insécurité est plus fort chez les habitants des quartiers pauvres » (Pan Ké Shon, 2009).

laquelle 51 % des enquêtés associaient les quartiers « sensibles » à l'insécurité. Ces écarts peuvent s'expliquer à la fois par l'effet d'imposition de la question posée⁵, qui d'emblée qualifiait, bien que de manière euphémisée, ces quartiers comme « sensibles », et qui de ce fait, tendait à orienter les réponses vers les problèmes de violence, de délinquance ou d'insécurité. Ils peuvent aussi être rapportés aux caractéristiques de la population qui, pour la presque totalité des enquêtés (92 %) n'habitaient pas dans ces quartiers et produisaient un regard davantage instruit par les discours médiatiques que par leurs propres connaissances et expériences de ces quartiers, contrairement aux habitants de notre enquête. Aux Navigateurs, s'ajoutent à ces questions d'insécurité, des problèmes de bruits alors que d'autres inconvénients concernent spécifiquement Armstrong : les répondants déplorent sa situation géographique, la qualité des établissements scolaires, les comportements et incivilités, des problèmes de propreté et fustigent le type d'architecture et de bâti.

FIGURE 3 – % DES HABITANTS QUI DÉCLARENT SPONTANÉMENT QUE L'INSÉCURITÉ, LA DÉLINQUANCE OU LES TRAFICS DE DROGUES SONT UN INCONVÉNIENT DE LEUR QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558)

Des représentations produites en contexte d'enquête

Les réponses aux questionnaires traduisent ainsi la perception complexe et pétrie d'ambivalences que les habitants peuvent avoir à l'égard de leur quartier, déjà repérée par d'autres auteurs (Gilbert, 2012 ; Lagier, 2012). Si elle est associée à des pratiques d'évitement de certains voisins, à des regards négatifs sur certaines pratiques, cette représentation du quartier ne se réduit pas à une vision uniformément et exclusivement noire, ne serait-ce que parce que les habitants y résident pour une partie d'entre eux depuis longtemps, et qu'ils y sont attachés. Cette ambivalence plus facilement repérable dans les entretiens, est par exemple visible chez Martine (cf. portrait Classe 4) une résidente HLM d'Armstrong, âgée de 75 ans. Celle-ci se saisit de l'enquête qu'elle perçoit sans doute comme « commanditée » par les bailleurs afin d'évaluer le niveau de satisfaction des locataires, pour égrener au fil de l'entretien, moult difficultés et problèmes de logement (puces de lit, nuisances sonores...) en lien notamment avec certains de ses voisins. L'impression générale qui se dégage de l'échange est une vision très négative de ses voisins et de son logement, liée à une dégradation des relations et de la qualité de ses conditions de logement, au fil des ans, et ce, après la rénovation urbaine. Or, cela ne l'empêche pas de souhaiter rester dans ce quartier où elle a vécu une grande partie de sa vie. Ce qui peut apparaître comme un

⁵ L'enquête du CREDOC indiquait : « Selon vous, quelles sont les principales caractéristiques des quartiers que l'on qualifie parfois de sensibles ? »

paradoxe, voire une contradiction, est le fruit de son expérience résidentielle à Armstrong sur la longue durée et d'une tension entre d'un côté un attachement affectif en raison de l'histoire vécue, des liens tissés, de la mémoire du passé, mais aussi parfois de liens plus ou moins forts qui sont opérants au présent ; et de l'autre, des perceptions négatives liées aux déboires résidentiels et relationnels vécus au quotidien. Le moment de l'entretien est alors l'occasion pour l'enquêtée de prendre à partie l'enquêtrice, extérieure au quartier, mais associée aux bailleurs sociaux, et de « vider son sac », en espérant que celle-ci pourra se faire le relais de ses doléances auprès des bailleurs. L'entretien est sans doute aussi un moment où l'enquêtée, ayant conscience du regard extérieur porté sur les grands ensembles, adhère, en raison des effets de légitimité résidentielle (Gilbert, 2012) au discours dominant de discrédit porté sur son quartier, manière de se démarquer, en situation d'enquête, des populations les plus stigmatisées. On peut enfin penser que l'entretien et le questionnaire long sont des moments d'évaluation personnelle et de mise en balance potentielle, entre les avantages et les inconvénients du quartier, les uns prenant le pas sur les autres, selon les sujets et questions posées. Que la perception du quartier ne soit pas toujours lisse et homogène n'est en rien surprenant et constitue la marque de la complexité sociale du rapport que les individus entretiennent à leur espace vécu et à leurs relations de voisinage ainsi que des effets des relations d'interactions liés à l'enquête et à la manière de poser les questions (Gilbert, 2012 ; Lizé, 2009 ; Orange, 2012).

La question se pose à présent de savoir si cette relative mise à distance et ces perceptions contrastées du quartier et du voisinage, vont ou non de pair avec un moindre investissement dans les pratiques du quartier et relations avec les voisins et si, inversement, elles favorisent un investissement plus important des pratiques en dehors du quartier. Qu'en est-il dans les deux grands ensembles étudiés ?

V. Entre retrait généralisé et investissements locaux : familialisme et localisme dans les grands ensembles

La prise en compte des perceptions que se font les habitants de leur espace de vie, bien qu'intéressante, pose divers problèmes liés notamment aux effets que produisent le discrédit social de ces quartiers dans les discours dominants et la façon dont les individus se positionnent face à ce discrédit soit en adoptant des logiques de démarcation, soit éventuellement, en cherchant à euphémiser les problèmes qu'ils rencontrent. L'évaluation du rapport au quartier ne peut alors se passer de la prise en considération des pratiques effectives que les individus ont dans leur quartier et des échanges qu'ils tissent avec les habitants (Gilbert, 2012).

Une pratique en moyenne moindre des activités dans le quartier ou en dehors du quartier

Parmi les 13 activités énumérées dans le questionnaire⁶, les habitants des grands ensembles déclarent en pratiquer moins dans leur quartier, en moyenne, que les autres. Les habitants des Navigateurs en mentionnent en moyenne 2,7, ceux d'Armstrong, 3,4, contre 4,2 pour l'ensemble de la population enquêtée. Cette moindre déclaration des pratiques est à tout d'abord à relier à l'offre locale, qui, globalement est moins importante dans ces quartiers. Les activités déclarées hors du quartier sont

⁶ Faire ses courses ; aller dans un café ou un bar ; faire du sport ; pratiquer une activité artistique ; aller dans un square, un jardin public ou un parc ; aller à la bibliothèque/médiathèque ; fréquenter un lieu de culte ; faire un pique-nique, un barbecue, un apéritif dans un espace public ; aller au cinéma ; assister à une manifestation sportive y compris gratuite, y compris matches d'enfants ; aller voir une exposition ou aller au musée ; aller voir un spectacle y compris gratuit, y compris d'enfants ou d'école ; et aller au restaurant.

d'ailleurs proportionnellement plus nombreuses que dans leur quartier : elles s'élèvent en moyenne à 5,2 chez les habitants des Navigateurs et à 4,4 pour ceux d'Armstrong. La pratique d'activités hors quartier reste cependant, là aussi, plus faible qu'en population totale (5,6 activités pratiquées en moyenne).

Lorsque l'on les considère une à une, presque toutes les activités au sein du quartier ou hors du quartier sont donc logiquement moins déclarées dans les grands ensembles qu'en population totale, à quelques exceptions près : les bibliothèques/médiathèques y sont autant fréquentées qu'en population totale (par 24 % des habitants), les lieux de cultes y sont davantage fréquentés aux Navigateurs (27 %) et autant fréquentés à Armstrong (16 %) que dans l'ensemble (16 %). À Armstrong, un tiers des habitants se rend également dans le cinéma du quartier au moins une fois par an soit plus qu'en moyenne (23 %), ce qui montre les effets de l'offre locale sur les chances d'avoir ce type de pratiques, *a fortiori* pour une population moins familière de cette pratique culturelle (Lombardo et Wolff, 2020, p. 47). Les autres activités les plus souvent effectuées dans le quartier ou en dehors sont les courses et la fréquentation des parcs et jardins publics.

Par ailleurs, ce sont les mêmes habitants qui font ces activités, plus informelles et quotidiennes que structurées et formalisées par un cadre institutionnel, dans et hors du quartier.

Les implications de ces analyses sont triples. D'abord, la moindre déclaration des pratiques, dans et hors le quartier, traduit avant tout la spécificité des populations des grands ensembles, plus souvent d'origines populaires et moins souvent diplômées, dont on sait que les pratiques culturelles ou sportives, qui composaient une part importante des pratiques interrogées, leur sont moins familières (Lombardo et Wolff, 2020). Dans le même temps, la moindre déclaration s'inscrit bien dans un contexte sociospatial et dans une ambiance locale⁷ : l'effet d'offre, par exemple, est loin d'être négligeable, ainsi que le montre la pratique du cinéma. Pour autant, il serait faux de croire que ces moindres pratiques relèvent d'une logique de mise à distance du quartier et de ses habitants, puisque celle-ci n'implique pas de pratiques à l'extérieur de celui-ci, comme c'est le cas pour certaines familles de classes moyennes diplômées vivant dans des quartiers gentrifiés, qui cherchent à contenir les effets de la mixité sociale par l'inscription des enfants à des activités culturelles et de loisirs dans d'autres quartiers (Authier et Lehman-Frisch, 2012).

Les habitants des grands ensembles ont une sociabilité hors quartier plus réduite que les autres

De la même façon, on peut mettre en évidence que les relations sociales nouées hors du quartier sont plus faibles, en moyenne, pour les habitants des grands ensembles que pour les autres, et ce particulièrement pour les habitants d'Armstrong, dont on a vu qu'ils sont plus souvent en situation de précarité socio-économique que ceux des Navigateurs. Ainsi, les habitants entretenant des relations avec des personnes en lien avec leurs activités culturelles et de loisirs sont 40 % à Armstrong, 47 % aux Navigateurs, contre 52 % en population totale. L'écart est également important pour les relations liées à la vie professionnelle (hors lieu de travail), qui concernent 39 % des habitants des grands ensembles contre 47 % de la population totale. À Armstrong, les enquêtés entretiennent aussi moins de relations en lien avec leurs études ou scolarités (29 % contre 39 % aux Navigateurs et 40 % en population totale),

⁷ On observera par exemple que les habitants des grands ensembles font moins d'activités dans leur quartier que les autres, y compris à caractéristiques sociodémographiques données (cf. chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale »).

moins de relations liées à un autre lieu où ils auraient vécu (36 % contre 55 % aux Navigateurs et 54 % en population totale) et même moins de relations liées à un autre pays que la France (29 %, contre 46 % aux Navigateurs et 37 % en population totale). Dans le même ordre d'idée, 9 % des personnes qui vivent à Armstrong et 7 % aux Navigateurs ont déclaré n'avoir aucune relation amicale – ni dans leur quartier, ni ailleurs – contre 4 % en population totale. Les habitants d'Armstrong représentent ainsi à eux seuls près d'un quart de ceux qui n'ont aucune relation amicale et ceux de Navigateurs, 7%⁸. L'enquête confirme ainsi que la sociabilité (dans et hors quartier) évolue comme une « pratique culturelle » (Héran, 1988).

La faiblesse des liens de voisinages...

Qu'en est-il des relations de voisinage et de sociabilité plus ou moins informelles au sein du quartier ? Une première analyse de ces relations approchées par des indicateurs de visites à domicile, d'échanges de services et de conversations, met en évidence des relations de voisinage moins fréquentes et souvent moins approfondies qu'ailleurs (Tableau 8).

C'est particulièrement le cas à Armstrong où tous les indicateurs sont largement inférieurs à la population totale. Dans le grand ensemble de la région lyonnaise, un quart des habitants n'a aucune relation, pas même des conversations, avec les habitants de son immeuble – le taux le plus élevé de tous les quartiers. Au niveau du reste du quartier, ceux qui ne prennent pas part aux relations sont encore plus nombreux : un tiers n'a aucune relation avec les habitants de son quartier hors de son immeuble, auquel s'ajoute un quart pour qui les relations dans son quartier se limitent à des conversations.

Aux Navigateurs, les relations avec les habitants de l'immeuble sont beaucoup plus systématiques : seul un habitant sur vingt n'a aucune relation avec ses voisins proches. Pourtant, pour 15 % des répondants, ces relations se limitent à des conversations, et si les habitants qui participent aux visites et échanges de services dans leur immeuble sont légèrement moins nombreux qu'ailleurs, l'écart est surtout important pour les visites « conviviales » qui impliquent le partage d'une boisson ou d'un repas : seuls 39 % des habitants ont partagé un café, thé, apéritif ou repas avec un voisin, contre 48 % en population totale. On retrouve également la faiblesse des invitations de ce type entre habitants du quartier ; avec ces derniers, les relations prennent plus qu'ailleurs la forme de services que d'invitations.

Il apparaît ainsi que les contextes de grands ensembles se caractérisent effectivement par une part plus importante d'habitants à l'écart des relations de voisinage ainsi que par une proportion non négligeable d'habitants qui y participent de manière plus distante que dans les autres quartiers, en se limitant à des conversations par exemple.

⁸ Signalons qu'il ne s'agissait pas d'une modalité proposée à la question « où habitent vos amis ? » mais d'une case que l'enquêteur pouvait cocher si l'enquêté lui signalait à ce moment-là n'avoir aucun ami.

TABEAU 8 – VISITES, ÉCHANGES DE SERVICE ET CONVERSATIONS AVEC LES VOISINS D'IMMEUBLES ET DU QUARTIER

	Navigateurs	Armstrong	Ensemble
<i>Avec les voisins d'immeubles</i>			
Est entré ou a fait entrer un voisin chez lui <i>dont pour un café, thé, apéritif ou repas</i>	61 39	57 45	70 48
A rendu ou reçu un service	63	56	69
A seulement des conversations (sans visites ni échanges de service)	15	11	8
N'a aucune relation	5	23	10
<i>Avec les autres habitants du quartier</i>			
Est entré ou a fait entrer un habitant chez lui <i>dont pour un café, thé, apéritif ou repas</i>	43 36	41 37	55 50
A rendu ou reçu un service	40	23	42
A seulement des conversations (sans visites ni échanges de service)	22	23	18
N'a aucune relation	22	33	22

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

...mais une proportion importante d'habitants pour qui le quartier est central

Et pourtant, dans les grands ensembles, les liens forts sont plus importants qu'en population totale. La proportion d'habitants des grands ensembles qui déclarent avoir un ami dans leur quartier est certes plus faible que dans les quartiers gentrifiés ou dans les communes rurales périurbaines, mais elle est égale à celle des quartiers bourgeois et plus élevée que dans les autres quartiers. Plus encore, entre un habitant sur quatre et un sur cinq déclare avoir au moins un membre de sa famille vivant dans son quartier, une proportion comparable aux quartiers bourgeois et gentrifiés en ville-centre et aux communes rurales périurbaines mais bien supérieure à ce que l'on observe dans tous les autres quartiers. Autrement dit, loin d'être toujours et pour tous un espace de contraintes tenu à distance, les grands ensembles sont pour une partie des habitants, des espaces de sociabilité familiale et amicale, à l'image des pratiques courantes des familles de milieux populaires, pour lesquelles détente et loisirs plus informels, sont associés à des temps de rencontres familiales. Divers travaux ont en effet montré depuis fort longtemps, la prédominance des liens de parenté dans les réseaux de sociabilité populaires (Héran, 1988 ; Schwartz, 1990 ; Young et Willmott, 2010) et leur caractère très localiste, localisme et familialisme rimant ensemble dans certaines franges des classes populaires (Bonvalet, 2003 ; Hoggart, 1970). Cette relative autonomie culturelle des styles de vie, malgré une tendance actuelle à l'érosion et à la fragmentation des comportements familiaux et résidentiels, en lien avec la différenciation interne des classes populaires (Siblot et al., 2015), reste pour partie opérante et ce, davantage dans les grands ensembles que dans les quartiers populaires de ville-centre dans notre enquête.

TABLEAU 9 – PRÉSENCE DE MEMBRES DE LA FAMILLE ET D’AMIS DANS LE QUARTIER

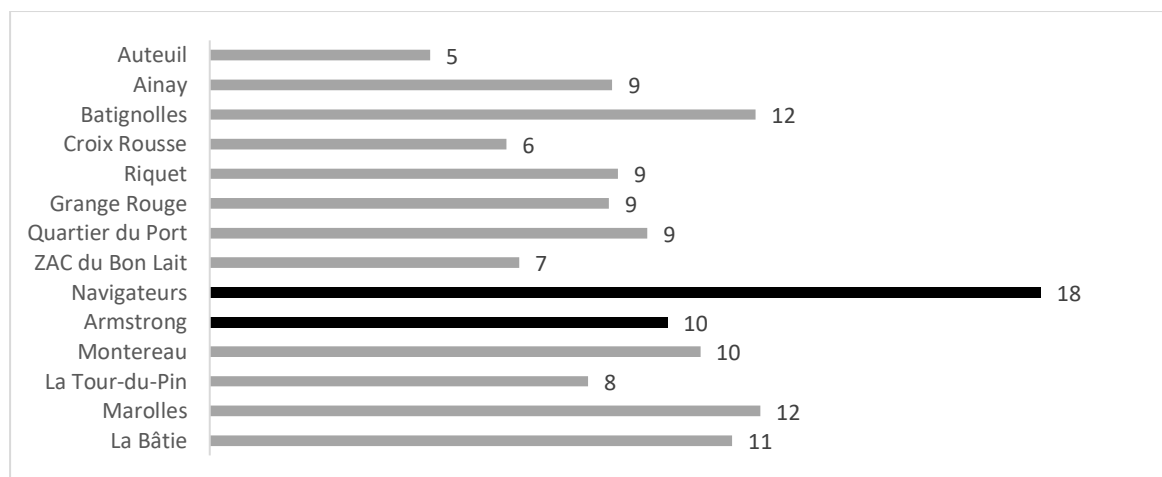
	% des habitants qui ont au moins	
	un ami dans son quartier (1)	Un membre de sa famille dans son quartier (2)
Navigateurs	40	18
Armstrong	37	23
Quartiers bourgeois en ville-centre	37	22
Quartiers gentrifiés en ville-centre	60	20
Quartiers populaires en ville-centre	31	12
Quartiers de mixité sociale programmée	27	5
Petites villes périurbaines	26	9
Communes rurales périurbaines*	52	26
<i>Ensemble</i>	<i>39</i>	<i>16</i>

*Dans les communes rurales périurbaines, l’ensemble de la commune est prise en compte.

Champ : (1) Ensemble des enquêtés déclarant avoir des amis (n=2458) ; (2) ensemble des enquêtés déclarant avoir de la famille (n=2506) ; données pondérées

Dans le prolongement de ces constats, lorsque l’on s’intéresse aux questions qui visent à replacer les habitants du quartier par rapport à d’autres formes de relations, on observe que les grands ensembles occupent en réalité une place relativement plus importante que les autres quartiers dans la globalité de la vie sociale des individus. Ainsi par exemple, la proportion de répondants qui disent que les personnes qu’ils voient le plus sont les habitants de leur quartier est particulièrement forte aux Navigateurs et loin d’être faible à Armstrong, par rapport à l’ensemble des autres espaces enquêtés

FIGURE 4 – % DES HABITANTS QUI CONSIDÈRENT QUE LES PERSONNES QU’ILS VOIENT LE PLUS SONT LES HABITANTS DU QUARTIER*



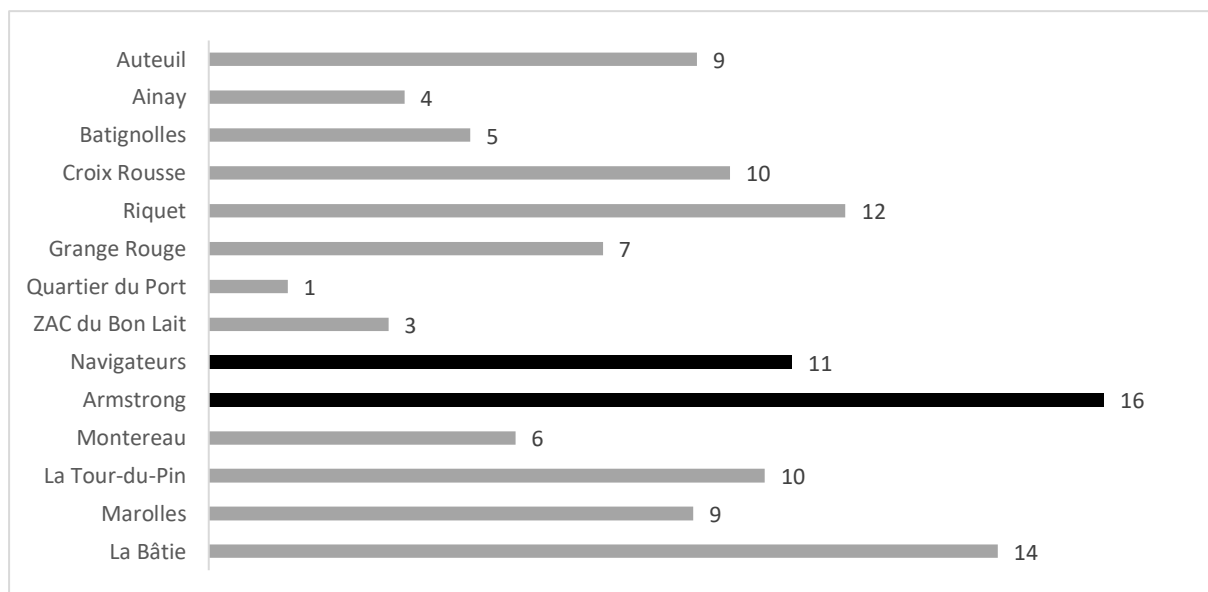
*De la commune à Marolles et La Bâtie.

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L’importance que peuvent revêtir les grands ensembles pour ses habitants ressort également par le fait qu’ils font partie des quartiers où les habitants en emploi sont les plus nombreux à déclarer avoir trouvé leur emploi grâce à l’aide d’habitants de leur quartier (Figure 5). Dans le même ordre d’idée, les répondants d’Armstrong déclarent également plus souvent que la moyenne (et ceux des Navigateurs aussi souvent que la moyenne) pouvoir compter sur une personne du quartier en cas de

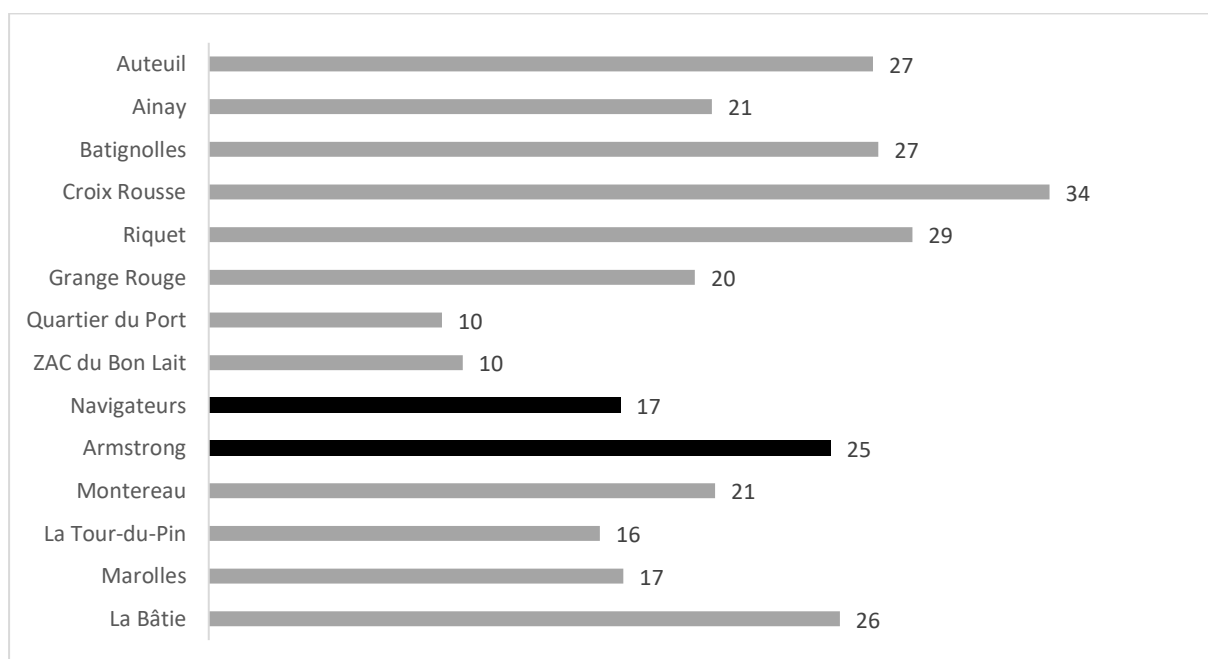
problèmes financiers (Figure 6), proportions non négligeables quand on sait que ces quartiers sont davantage marqués par la précarité socio-économique de leurs habitants.

FIGURE 5 – % DES ENQUÊTÉS EN EMPLOI QUI ONT TROUVÉ LEUR EMPLOI PAR LES HABITANTS DU QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés en emploi (n=1568) ; données pondérées

FIGURE 6 – % DES HABITANTS QUI PEUVENT COMPTER SUR QUELQU'UN DU QUARTIER EN CAS DE PROBLÈMES FINANCIERS

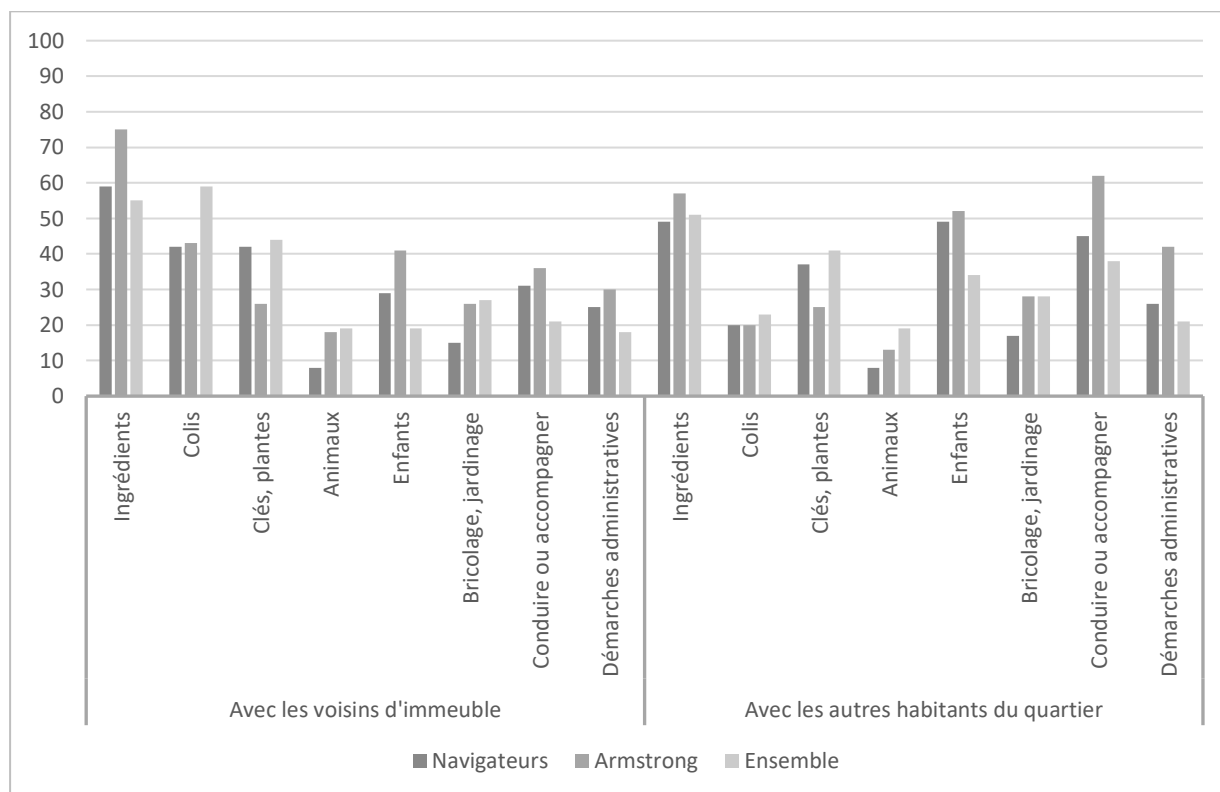


Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2506) ; données pondérées

La prégnance locale des relations familiales et amicales, associée à la possibilité de mettre en œuvre des pratiques de solidarité et d'entraide, caractérisent pour partie ces quartiers et viennent conforter l'idée que, loin d'être exclusivement marqués par la distanciation sociale, le défaut d'intégration et le vide relationnel, ce sont des lieux où les habitants peuvent mobiliser des ressources relationnelles et sociales locales au quotidien. Surtout, les pratiques des habitants, comme leurs représentations, sont

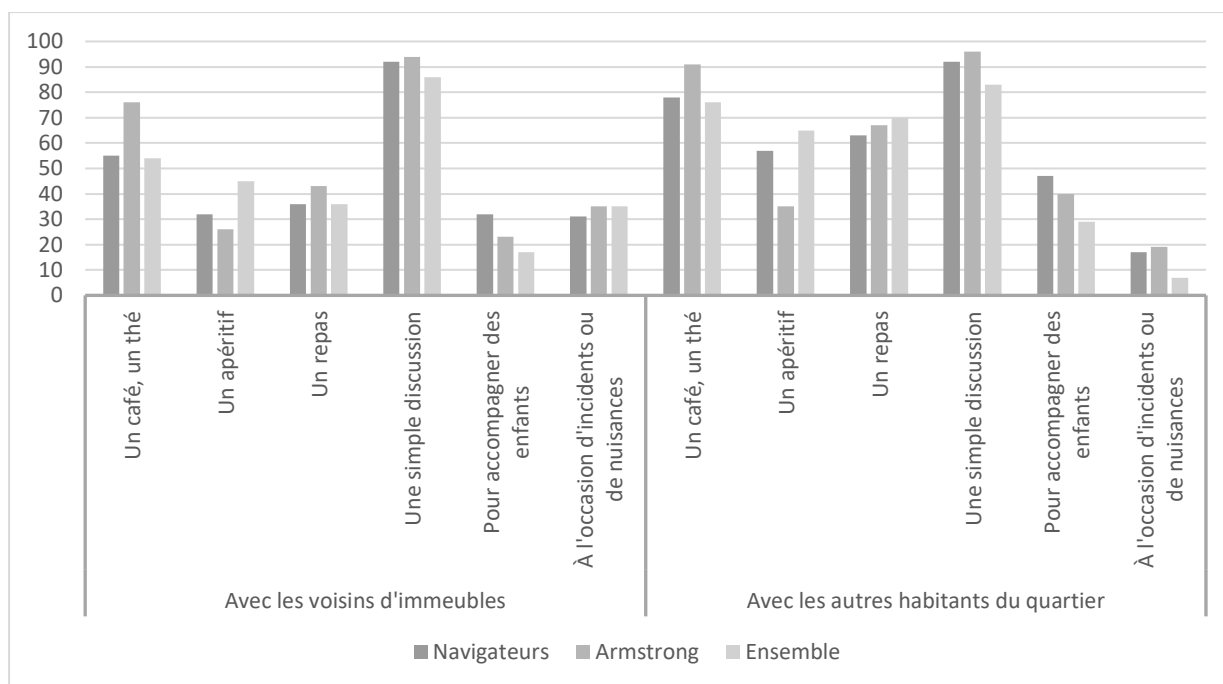
hétérogènes et plaident pour aller au-delà des visions homogénéisantes. En effet, les tendances moyennes sont ici insuffisantes pour décrire la coexistence de plusieurs profils d'investissement puisque, à côté de ceux qui se tiennent à l'écart des activités et relations de voisinage, d'autres ont une pratique intensive de celles-ci. À titre d'exemple, il est notable que les personnes qui voisent tendent à cumuler les diverses formes de relations de voisinage et se distinguent des autres habitants. Garder, accompagner, récupérer les enfants est d'ailleurs plus fréquent dans les grands ensembles, et ce sont des services et occasions de visites qui ne viennent quasiment jamais seuls et qui participent plus largement d'un système d'échanges et de relations dans ces quartiers.

FIGURE 7 – TYPES DE SERVICES ÉCHANGÉS (EN %)



Champ : Ensemble des enquêtés participant aux échanges de services (n=2302) ; données pondérées

FIGURE 8 – MOTIFS DES VISITES À DOMICILE (EN %)



Champ : Ensemble des enquêtés participant aux visites à domicile (n=2146) ; données pondérées

Il s'agit à présent d'approfondir cet aspect en dégagant des modalités différenciées d'investissement du quartier et des relations de voisinage, puis d'en rendre compte à partir de portraits d'habitants des grands ensembles interrogés en entretien. On se propose d'illustrer la façon dont les différents profils d'investissement reflètent – ou non – des différences de population, entre ceux qui habitent les immeubles construits suite à la rénovation urbaine et les autres, entre propriétaires et locataires et/ou selon les caractéristiques sociales des individus. L'enjeu sera de chercher à montrer, comment les caractéristiques sociodémographiques de ces derniers, leur trajectoire résidentielle, la place qu'occupe le quartier dans celle-ci, les proximités familiales et amicales qu'ils ont dans l'espace local, interviennent dans leurs pratiques et leurs manières de se positionner face aux voisins et au quartier.

VI. Quatre manières de voisiner (ou pas) dans les grands ensembles

Nous avons réalisé une typologie des manières d'investir les relations de voisinage dans les quartiers de grands ensembles à partir de 13 variables caractérisant les relations de voisinage : le nombre de motifs de visites déclarés avec les voisins d'immeubles, le nombre de types de services rendus avec les voisins d'immeuble, le fait d'avoir des conversations avec ses voisins d'immeuble, le nombre de motifs de visites déclarés avec les autres habitants du quartier, le nombre de types de services rendus avec les autres habitants du quartier, le fait d'avoir des conversations avec les autres habitants du quartier, le nombre de sujets de conversations différents abordés avec les voisins ou habitants du quartier, le nombre d'informations différentes échangées parmi les quatre types proposés⁹, le fait d'avoir au moins un ami dans le quartier, le fait d'y avoir au moins un membre de sa famille, le fait de participer à la fête des voisins, le fait d'avoir trouvé son emploi grâce aux habitants du quartier¹⁰ et le fait de

⁹ Les enquêtés sont interrogés sur le fait d'échanger des informations sur les établissements scolaires, les opportunités d'emploi, les commerces du quartier et les services à domicile.

¹⁰ Sur cette variable, les personnes sans emploi ont été placées en illustratif.

pouvoir compter sur un voisin en cas de problèmes financiers. Une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique aboutit à quatre classes, qui déterminent quatre manières de voisiner. Il faut noter que ces différentes classes ont des niveaux de revenus assez similaires : les différences d'intégration qu'elles font ressortir ne sont donc pas imputables aux niveaux de vie mais davantage aux trajectoires sociales et résidentielles.

Classe 1 (13 %) – Les habitants ancrés des quartiers des grands ensembles.

Ce premier ensemble regroupe les habitants qui ont le plus de sociabilités et de pratiques dans le quartier. Ils y ont souvent passé une part importante de leur vie et beaucoup y ont de la famille : alors qu'il s'agit de la classe la plus jeune (45 ans en moyenne), l'ancienneté médiane est la plus élevée (15 ans). C'est par exemple le cas d'Aïssata Diarra, dont le portrait est présenté ci-dessous, qui a grandi dans le quartier des Navigateurs. Cette classe représente 16 % des habitants aux Navigateurs et 10 % à Armstrong. Les habitants vivant dans des logements qui n'ont pas (encore) été concernés par la rénovation urbaine s'y rattachent un peu plus souvent que les autres (14 % contre 11 %).

L'ancrage de ces habitants s'observe à différents niveaux :

- En termes de sociabilités, ils parlent en moyenne de 10 sujets de conversation sur les 12 proposés dans le questionnaire, et échangent des informations sur 3 objets sur 4 en moyenne. Un peu plus d'un sur deux (55 %) sont entrés chez leurs voisins d'immeuble pour une visite de convivialité et la quasi-totalité (95 %) l'ont fait chez des voisins ailleurs dans le quartier. Leurs relations avec leurs voisins du quartier sont également plus diverses : ils sont entrés chez leurs voisins d'immeubles pour près de 3 raisons différentes en moyenne et chez des voisins du quartier pour 4,7 raisons différentes. Ils participent également à des échanges de services variés (près de 4 types de services différents avec les voisins d'immeubles ; près de 5 avec les voisins du quartier). La moitié participe à la fête des voisins au moins de temps en temps. Ils sont également plus souvent en conflits avec un ou plusieurs voisins que les autres classes ce qui, on l'a vu dans la chapitre sur les conflits (chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage), est un signe notable d'inscription dans les relations de voisinage.
- Les usages du quartier vont dans le même sens, puisqu'ils pratiquent en moyenne 4,5 activités dans le quartier.
- Les relations plus approfondies sont également un trait distinctif de cette classe : 72 % ont au moins un ami dans le quartier et la moitié y a au moins un membre de sa famille. 7 % ont trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier et 37 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problème financier.

Cette classe est surtout composée de femmes (77 %) vivant avec leurs enfants (76 %), en couple (60 %) ou seule (16 %). C'est aussi la classe qui compte le plus d'immigrés (58 %) et de personnes à qui il arrive d'employer une autre langue pour parler aux voisins (74 %). Il s'agit également du groupe le plus religieux, 57 % d'entre eux faisant état d'une pratique religieuse. Dans le même temps, les habitants les plus favorisés socialement y sont surreprésentés : un quart de la classe est composée de cadres ou professions intermédiaires, alors que ces catégories ne correspondent qu'à 20 % des habitants de ces quartiers.

PORTRAIT DE AÏSSATA DIARRA : UNE HABITANTE ANCRÉE AUX NAVIGATEURS

Âgée de 37 ans, Aïssata Diarra a grandi dans le quartier des Navigateurs où elle vit actuellement, avec ses parents, qui ont immigré du Mali avant sa naissance, et ses cinq sœurs. Ses parents ont fait

plusieurs métiers dans les environs : son père a été surveillant de lycée, ouvrier dans une entreprise de cadenas et sa mère a fait des ménages dans différents contextes dont à l'aéroport, avant d'être embauchée comme employée de mairie. Quant à elle, Aïssata a fait un BEP Carrières Sanitaires, puis a travaillé dans l'animation, avant de passer le concours d'aide-soignante et d'être embauchée à l'hôpital. Avec 2000 euros de revenus (salaire et allocations familiales), elle estime appartenir aux "classes moyennes" mais sa situation économique s'est considérablement dégradée suite à sa rupture en 2014 avec son ancien mari, un cariste qui travaillait pour une "bonne boîte". Elle s'est alors retrouvée seule avec trois enfants de 3, 5 et 11 ans (de 8, 10 et 16 ans au moment de l'entretien en 2019). C'est à demi-mots qu'elle raconte avoir déjà dû appeler la police pour violences conjugales et avoir souhaité quitter le logement conjugal en urgence, ce qui l'a conduite à quitter son logement du centre-ville et à revenir dans son ancien quartier.

Si Aïssata dit avoir quitté ses parents en 2003 (soit à l'âge de 22 ans), au moment de la naissance de sa fille aînée, elle n'a jamais rompu les liens avec le quartier où elle revenait "très souvent le week-end" pour voir ses parents. Ses cinq sœurs, qui occupent toutes des métiers d'employées ou de professions intermédiaires dans les domaines du social (animatrice, greffière, responsable d'événementiel, directrice de centre de loisirs), sauf une qui est mère au foyer, vivent pour la plupart dans la ville voisine (sauf une qui vit à Toulouse). De 2007 à 2014, Aïssata habitait quant à elle un logement HLM du centre, ce logement qu'elle a dû quitter en urgence. Aujourd'hui, elle ne sait plus où son ex-conjoint habite ; celui-ci ne fait pas valoir ses droits de visite et Aïssata n'a jamais touché les montants de pensions alimentaires qui avaient été statués par le juge aux affaires familiales, il y a 5 ans déjà.

Au moment de sa rupture, c'est sa connaissance du quartier et les ressources qu'elle y a toujours conservées qui lui ont permis de trouver rapidement son logement actuel, un appartement de 70 mètres carrés pour ses trois filles et elle. Une voisine l'a informée du logement vacant et "a facilité le dossier" à la mairie, et comme, dit-elle, ce quartier n'est pas très demandé, elle a réussi à obtenir rapidement son nouveau lieu de vie. Il y avait urgence, répète-t-elle plusieurs fois.

Pourtant, elle précise que, si elle ne souhaitait pas trop s'éloigner, elle ne voulait pas forcément revenir dans son quartier d'enfance. Elle a d'abord regretté de perdre ses habitudes d'avant et d'avoir à nouer de nouvelles relations de solidarité qui sont décrites comme essentielles à son organisation quotidienne de mère, encore plus de mère monoparentale. Mais celles-ci se sont construites rapidement : d'abord parce qu'elle avait conservé beaucoup de connaissances dans le quartier – ses parents, des amis d'enfance, des gens avec qui elle a travaillé à la mairie... – mais aussi parce qu'elle a pu s'appuyer sur ce qu'elle appelle la "communauté franco-malienne", un ensemble qui apparaît finalement relativement lâche de personnes mobilisables pour des services et avec qui les visites pour des fêtes de toutes sortes (baptêmes, fêtes religieuses...) sont fréquentes. S'y sont très vite ajoutées de nombreuses relations avec des « mamans » liées au suivi de la scolarité et des activités des enfants – mais jamais avec des hommes, précise-t-elle !

Les relations de quartier d'Aïssata sont si nombreuses et imbriquées dans différentes sphères qu'elle peine à en avoir conscience. Elle évoque des personnes du quartier lorsque les questions portent sur des personnes hors quartier ; lorsque l'enquêtrice lui demande si elle a échangé des informations sur des opportunités d'emploi avec des habitants du quartier ou des voisins, elle répond d'abord non, avant de préciser qu'elle le fait cependant avec des « amies voisines », et même que certaines d'entre elles ont obtenu un poste à l'hôpital grâce à elle ! De fait, si Aïssata a des relations bien plus

nombreuses et variées que la plupart des habitants des grands ensembles, elle reste cependant plus en retrait que sa mère qui, surtout lorsqu'elle ne travaillait pas pour élever ses enfants, "était dans le genre de relations proches". Pour Aïssata, il serait donc possible de faire plus, mais le fait qu'elle travaille et qu'elle ait souvent des horaires décalés limite son investissement. Elle en ressent même une certaine culpabilité dans l'entretien lorsque, à force d'être interrogée sur les relations qu'elle a dans ce quartier, puis dans son ancien, et notamment lorsque le propos se centre sur l'investissement associatif local, elle lâche : "Ouais moi... Pfff... Ça me saoule et j'ai pas le temps. Je suis seule, je travaille, j'ai mes enfants. Ça prend du temps tout ça, franchement, voilà".

Ainsi, bien qu'elle se dise tour à tour "quand même un peu isolée" ou "pas sociable", Aïssata insiste sur la place qu'elle a dans le quartier : "on sait quand même qui je suis". Avec une partie des gens avec qui elle "a grandi", elle n'entretient pas de relations, mais ils se reconnaissent et se disent bonjour. Le quartier apparaît à ses yeux comme un endroit où il faut "avoir sa place" et "être reconnu", et cela est particulièrement visible lorsqu'elle raconte des scènes d'exclusion de certains "nouveaux" qui se font "harceler" par des voisins de ce simple fait. On perçoit donc ici tout un ensemble de relations ou de jeux de réputation peu visible dans les réponses au questionnaire mais qui semble jouer fortement dans l'ancrage territorial d'Aïssata.

Il est intéressant de noter que l'intégration d'Aïssata dans les relations du quartier va de pair avec une appropriation de lieux hors du quartier. En effet, contrairement à d'autres, Aïssata sort beaucoup de celui-ci : pour travailler, déjà, mais aussi pour faire des activités avec ses enfants (piscine, plage, jardin d'acclimatation, zoo, etc.). Ce qui est remarquable, c'est que ces sorties, elle les fait aussi avec d'autres "mamans" du quartier, mobilisant régulièrement un groupe d'une dizaine de mères et leurs enfants.

Le discours que développe Aïssata la situe clairement parmi les classes populaires stables étudiées par Olivier Masclat et ses collègues (2020) ; elle rend compte à de très nombreuses reprises d'une conscience sociale triangulaire (Collovald, Schwartz et Potte-Bonneville, 2006) qui la conduit à prendre ses distances avec les "assistés" (ceux qui ne veulent pas travailler) ou encore "les immigrés qui n'auraient pas évolué" (les vieux du quartier). Elle a un discours sur le rapport au mérite et au travail (en opposition aux aides sociales) et s'efforce d'éviter de réclamer, une situation qui la conduit à ne pas avoir encore fait valoir ses droits de pensions alimentaires depuis 5 ans (mais elle y pense, dit-elle). C'est dans cette même dynamique que l'on peut comprendre son rapport au quartier et notamment sa vision plutôt positive des opérations de rénovation urbaine qui y ont eu lieu. En comparant le quartier de maintenant et celui de son enfance, elle indique qu'il était temps de faire varier la population du quartier et estime que les personnes relogées, dans du neuf, mélangées avec d'autres, seront peut-être amenées à davantage faire attention à leur lieu de vie et à recadrer les enfants des autres.

Classe 2 (33 %) – Les autres habitants investis

Cette seconde classe représente une fraction des habitants plus importante que la première dans chaque quartier (33 %) et concerne de nouveau davantage les habitants habitant des logements préexistants à la rénovation urbaine (38 % contre 24 %). Elle présente des points communs avec la première classe, mais implique des sociabilités moins intenses et des formes d'ancrage local parfois moins anciennes, ou moins marquées par le familialisme, comme pour Meïssa Fellous (cf. portrait ci-dessous) qui a immigré en France en 2009 et habite désormais à Armstrong. L'ancienneté médiane dans le quartier est tout de même de 14 ans.

Comme pour la classe 1, mais à un niveau moins élevé, plusieurs indicateurs témoignent de leurs investissements dans l'espace du quartier.

- Leurs sociabilités locales sont diverses mais plus centrées sur l'immeuble ou la résidence que pour ceux de la classe 1. Ils parlent en moyenne de 8 sujets de conversation sur les 12 proposés et échangent des informations sur 2 sujets sur 4. Ils sont entrés chez leurs voisins d'immeuble et de quartier pour 2 raisons différentes en moyenne et ont des échanges de services assez variés dans l'immeuble bien que moins que le groupe précédent (2,8 types de services), et plus rares dans le quartier (1 type de service en moyenne). 60 % sont entrés chez leurs voisins d'immeuble pour des sociabilités et 56 % l'ont fait dans le quartier.
- Leurs pratiques du quartier sont relativement diversifiées, avec 3,5 activités en moyenne.
- C'est peut-être à propos des relations plus approfondies que l'on observe les écarts les plus importants avec le groupe précédent : 56 % ont au moins un ami dans le quartier (72 % dans la classe 1) ; 22 % ont au moins un membre de sa famille (la moitié dans la classe 1). Néanmoins, l'entraide peut être forte : 7 % ont trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier et 28 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problèmes financier.

Cette classe est elle aussi composée essentiellement de femmes ayant des enfants (72 %, dont 48 % en couple avec enfant et 14 % seules avec enfants). 55 % utilisent parfois une autre langue dans les conversations avec les voisins et 54 % ont une pratique religieuse, soit un taux très proche de ceux de la classe 1. Les inactifs, et en particulier les mères au foyer, y sont les plus nombreuses (31 %). La moitié des propriétaires de Armstrong se trouve dans cette classe (mais ils ne forment que 17 % des habitants de Armstrong dans cette classe).

PORTRAIT DE MEÏSSA FELLOUS : DE L'ARRIVÉE EN FRANCE À L'INVESTISSEMENT À ARMSTRONG

Meïssa Fellous, 34 ans, au moment de l'entretien, vit en France depuis 2009. Elle est née et a grandi dans un village en Algérie. Son père est décédé quand elle avait cinq ans et elle a vécu avec sa mère et ses grands-parents, travailleurs agricoles. Les voisins qu'elle mentionne étaient essentiellement des membres de la famille, cousins et cousines. Après son bac, elle entre dans une école paramédicale et obtient, toujours en Algérie, un diplôme d'infirmière, métier qu'elle exerce pendant 3 ans avant de se marier en 2009 avec un Algérien qui a immigré en France à l'adolescence avec ses parents et qui la fait venir à Vénissieux. Son mari, de deux ans son aîné, est ouvrier dans le bâtiment, plaquiste au moment de l'entretien après avoir été peintre. C'est donc après leur mariage que Meïssa Fellous s'installe en France, dans un studio HLM aux Minguettes qu'elle occupera seule pendant trois ans, tandis que son mari réside encore en partie chez ses parents dans le quartier voisin de Charréard. En 2012, le couple, et leurs deux enfants nés en 2011 et 2012, obtiennent un logement social plus grand, de 80 m². Au moment de l'entretien, deux autres enfants sont nés et les quatre filles ont 8, 7, 4 ans et six mois. Meïssa n'a jamais travaillé en France mais précise que c'est depuis la naissance de sa dernière fille en 2019 qu'elle ne recherche plus de travail. Le revenu du ménage, aides et allocations comprises, se situe autour de 2 500 euros mensuels. Meïssa ne parle pas très bien français, et l'enquêtrice doit souvent reposer ou reformuler les questions.

D'abord relativement isolée, Meïssa étend progressivement ses relations de proximité. Durant les trois premières années qui ont suivi son installation en France, elle entretient surtout des liens avec sa belle-famille et deux cousines installées dans la métropole lyonnaise, à Oullins et Pierre Bénite, chez qui elle se rend occasionnellement. Elle garde le contact avec sa famille en Algérie grâce aux réseaux sociaux,

notamment Facebook mais le contraste avec la vie sociale intense qu'elle avait en Algérie lui pèse. Après son emménagement dans un appartement plus grand, et au fur et à mesure que ses enfants grandissent et fréquentent l'école du quartier, son réseau de relations s'étoffe, se composant de « voisines » (de l'immeuble) et de « copines » de l'immeuble ou du quartier. Contrairement à de nombreux habitants plus anciens, Meïssa n'a pas de famille dans le quartier. À l'exception de deux voisines, plus âgées, ses « copines » sont toutes des mamans d'élèves de la même école que ses enfants. Elles peuvent échanger des services, discuter de nombreux sujets, et se retrouvent également au parc, à la bibliothèque ou pour des occasions comme les anniversaires des enfants ou la période du ramadan, qui donne lieu à des échanges de plats. Cet univers de relations est composé exclusivement de femmes, d'origines diverses (maghrébines, turques et portugaises principalement) qui n'exercent que rarement une activité professionnelle. Au-delà de la diversité des liens, allant de la simple interconnaissance à des relations d'amitié plus poussées, ce groupe forme la toile de fond familière de ses relations quotidiennes. Meïssa ne dit en revanche que très peu de choses d'autres groupes ou catégories d'habitants de son quartier.

Malgré le développement de ces relations amicales, Meïssa entretient un rapport ambivalent à son quartier. Celui-ci dispose de l'ensemble des commerces et services publics dont elle a besoin. Elle en apprécie l'école et le cadre général. Elle ne dit rien de la rénovation urbaine qui, il est vrai, ne concerne pas la partie du quartier où elle réside. Il lui arrive de participer à des fêtes de quartier organisées par la mairie et aimerait qu'il y en ait plus. Elle évoque toutefois le souhait de déménager à cause de la présence de trafics de drogue qui l'inquiètent et lui font craindre le moment où ses enfants pourront aller à l'école ou se promener seuls. Cela ne se traduit pas pour autant par un investissement d'autres lieux : certes, elle fait parfois des sorties dans le centre de Lyon au parc de la Tête d'Or ou au centre commercial de la Part-Dieu avec une autre mère d'élève qui habite son immeuble ou avec ses cousines. Elle souligne toutefois se faire « regarder de travers » à cause de son voile quand elle sort du quartier, y compris à Charréard, l'autre quartier de Vénissieux qu'elle fréquente car sa belle-famille y réside. Elle évoque des projets de déménagement en maison mais qui ne sont pour l'instant appuyés sur aucune démarche.

Classe 3 (41 %) – Les ouverts sur l'immeuble

La troisième classe regroupe, certes, des habitants qui entretiennent moins de relations que ceux des deux précédentes, mais ce qui les distingue, c'est surtout la concentration de leurs relations dans leur immeuble. Ce profil est plus fréquent aux Navigateurs (46 %) qu'à Armstrong (35 %). Il est caractéristique de ceux vivant dans des logements construits à la faveur de la rénovation urbaine (53 % d'entre eux, contre 35 % de ceux vivant dans des logements préexistant à la rénovation). En lien avec cette observation, on peut noter que beaucoup sont arrivés récemment dans le quartier (17 % depuis moins de 2 ans et 18 % depuis 2 à 4 ans). L'ancienneté médiane est de 8 ans.

Les différents indicateurs retenus confirment ce primat donné à l'immeuble, en partie imputable à une moindre ancienneté dans le quartier mais renvoyant peut-être aussi, dans les résidences construites dans le cadre de la rénovation urbaine, à des segmentations sociales que cette dernière a produites au sein des quartiers de grands ensembles (Gilbert, 2013) :

- Leurs sociabilités se jouent surtout à l'échelle de l'immeuble. Ils parlent en moyenne de 5 sujets de conversation sur les 12 mais échangent peu d'informations. 37 % sont entrés chez des voisins d'immeuble pour des visites de convivialité mais très rares sont ceux qui l'ont fait

dans le quartier (11 %). De fait, 40 % n'ont pas de relations dans le quartier, soit davantage que la moyenne. Même à l'échelle de l'immeuble, ils ont des échanges peu intenses : ils sont entrés chez leurs voisins pour 1,4 raison en moyenne et participent à des échanges de services en lien avec 1,3 type de services.

- Leurs pratiques sont également moins variées dans leur quartier : ils font en moyenne 2,5 activités dans leur quartier.
- Les liens forts sont également moins fréquents que dans les deux classes précédentes : si 7 % ont trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier, seuls 13 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problèmes financier.

La classe 3 est un peu moins féminine que les autres, mais compte tout de même 66 % de femmes. Il s'agit moins souvent de couples avec enfants (38 % tout de même) et plus de solos (27 %), de familles monoparentales (17 %), de couples sans enfants (12 %). Ils sont un peu plus souvent enfants d'immigrés (20 %) et un peu moins immigrés (46 %) que les autres groupes. Seuls un tiers (36 %) utilise parfois une autre langue pour converser avec ses voisins et 39 % ont une pratique religieuse, des taux bien moindres que dans les classes 1 et 2. En concordance avec le profil des nouveaux habitants de la rénovation urbaine, c'est la catégorie avec le plus de personnes en emploi (51 %) : par rapport, à la classe 2 on y observe un peu plus de professions intermédiaires et un peu moins d'inactifs. 76 % des propriétaires de Navigateurs se retrouvent dans cette classe (mais ils ne forment que 28 % des habitants des Navigateurs dans cette classe).

PORTRAIT DE YANN DEFER : UN PROPRIÉTAIRE « MOBILE », INVESTI DANS SON IMMEUBLE, À DISTANCE DU QUARTIER

Yann Defer est un homme retraité de 63 ans, qui vit dans l'un des immeubles en copropriété d'Armstrong avec son épouse, elle aussi retraitée. Après une carrière professionnelle dans le secteur social, Yann Defer est parvenu avant la retraite à un poste de cadre, tandis que son épouse était institutrice spécialisée : le couple fait donc partie des ménages les plus dotés socialement et économiquement du quartier. Yann et son épouse sont propriétaires de leur logement et sont arrivés à Armstrong et dans leur appartement actuel en 1997. Ils étaient alors locataires dans un autre secteur de la banlieue lyonnaise, cherchaient un appartement à acheter, connaissaient le quartier de réputation mais n'y avaient quasiment jamais mis les pieds, et n'y connaissaient presque personne. C'est l'appartement plus que le quartier que le couple avait alors choisi : le prix était très attractif, l'appartement leur était apparu très lumineux, traversant, doté d'un beau balcon et d'une belle vue sur le parc des Minguettes.

Au moment de l'entretien, la sociabilité locale de Yann Defer se déploie principalement dans son immeuble, en lien avec la gestion de la copropriété. Il a des relations cordiales avec ses voisins, est membre du conseil syndical, et détaille précisément son investissement dans la copropriété, par exemple sa contribution à la mise en place d'une charge du "bon voisinage" suite à des problèmes de propreté. S'il connaît très bien les habitants de son immeuble, il estime néanmoins qu'il n'y en a qu'un qu'il peut considérer comme un véritable ami, avec lequel il peut avoir des discussions approfondies. Il s'est en outre porté volontaire pour être membre du conseil citoyen du quartier, et a été tiré au sort (parmi seulement 20 hommes volontaires pour faire partie de cette instance). Mais il n'entretient guère de relations de sociabilité avec les habitants du quartier en dehors de l'îlot où est situé son immeuble. L'essentiel de sa sociabilité amicale et familiale se déroule en dehors de son quartier : aucun des amis du couple et des membres de la famille qu'il mentionne dans l'entretien ne résident à Armstrong, ni même aux Minguettes. Il se dit par ailleurs "très mobile", se rendant environ deux fois

par semaine dans Lyon, avec son épouse ou l'un de ses petits-fils, pour s'y promener mais aussi pour des activités culturelles (concerts à l'auditorium, visite de musée, théâtre), et cette mobilité est pour lui une condition au fait de bien se sentir dans son quartier : « c'est parce que je suis mobile que j'habite ici ».

Son regard sur le quartier est ambivalent. Dans l'entretien, il donne à plusieurs reprises une description enchantée de la vie du quartier, évoquant son caractère « verdoyant », les familles qu'il voit pique-niquer dans le parc sur lequel donne son appartement, le cinéma qu'il fréquente régulièrement, la présence du tram, ou encore les équipements culturels du centre de Vénissieux qu'il utilise ponctuellement. Mais il mentionne aussi la « misère humaine » qui caractérise selon lui le quartier, la saleté et les dégradations dans certains secteurs qu'il tend à éviter, la présence de trafics, et souligne que sa copropriété, qu'il décrit comme « la zone résidentielle des Minguettes », constitue l'un des « rares îlots relativement mixtes du quartier », « du point de vue social et des origines », et déplore le fait que le quartier soit « de moins en moins mixte ». Lui et son épouse mentionnent parmi les désavantages du quartier l'image négative à laquelle il est associé, qui a par exemple pour conséquence que les artisans refusent fréquemment de s'y déplacer, que certains de ses amis hésitent à venir lui rendre visite de peur que leur voiture soit incendiée, ou que lui-même hésite parfois à mentionner les Minguettes lorsqu'on lui demande où il vit.

La question de la mixité – ou de l'absence de mixité ethnique – du quartier et du racisme est très présente dans l'entretien. Fils d'une couturière juive allemande arrivée en France après la deuxième guerre mondiale et d'un médecin sénégalais venu faire ses études en France, Yann Defer a connu des discriminations liées à son apparence physique, notamment dans l'accès au logement. De ce fait, il a une attitude ambivalente vis-à-vis de la présence importante de minorités ethniques dans le quartier. Si par moment il semble regretter qu'il y ait de moins en moins de « franco-français » (selon ses termes) dans le quartier, à l'exception des habitants de son îlot, il dit aussi que lorsqu'il se trouve dans un quartier « bourgeois », il se sent regardé, et pas à sa place, parce qu'il n'est pas blanc, et se sent *a contrario* à l'aise à Vénissieux. À ce propos, il mentionne une divergence de perception du quartier entre lui et sa femme, « ardéchoise » selon ses termes (et blanche), qui semble avoir un regard nettement plus négatif que lui sur le quartier, et souhaiterait déménager, contrairement à lui. Il estime par ailleurs que la plupart des habitants de sa copropriété, y compris des voisins d'origine antillaise, ont une attitude raciste vis-à-vis des habitants des secteurs les plus pauvres du quartier, ce qui l'empêche, dit-il, d'avoir avec eux des relations plus étroites. Mais le fait qu'on croise dans le quartier de nombreuses femmes portant le voile dans le quartier, nourrit également son sentiment de distance avec le quartier ou avec certaines de ses voisines. Il interprète par exemple la décision d'une de ses voisines copropriétaires de porter le voile comme une volonté de « mettre les gens à distance ». Paradoxalement, la présence importante de minorités ethniques et issues de l'immigration dans le quartier constitue à la fois une des raisons pour lesquelles il s'y sent relativement à l'aise et un des points qui entretient de la distance entre lui et son voisinage.

Classe 4 (13%) – Les habitants en retrait des échanges et sociabilités

La classe 4 regroupe les habitants les plus en retrait de la vie de quartier, ceux entretenant le moins d'échanges. Les membres de la classe 4 sont concentrés à Armstrong (21 % des habitants contre 5 % aux Navigateurs), et sont équitablement répartis dans les résidences construites à l'occasion de la rénovation urbaine (14 %) et dans celles qui lui préexistait (12 %). Bien que plus âgés que les autres

(52 ans en moyenne), leur ancienneté médiane (8 ans) est plus faible que pour les deux premières classes, équivalente à la troisième classe. Mais cet indicateur de valeur centrale dissimule en réalité une grande hétérogénéité des anciennetés résidentielles : il s'agit de la seule classe répartie dans toutes les tranches d'ancienneté. Certains, d'ailleurs, peuvent s'être progressivement isolés après avoir été intégrés dans le quartier, comme Martine Renot dont le portrait figure ci-dessous, tandis que d'autres sont arrivés plus récemment et n'ont pas développé de liens.

Cette faible intégration apparaît autant dans les sociabilités quotidiennes que dans l'absence de liens forts :

- Alors qu'il s'agit de situation très rare en population totale, ils sont respectivement 97 % et 86 % à ne pas avoir de conversations avec leurs voisins d'immeuble et de quartier.
- Ils font en moyenne 2,4 activités en moyenne dans leur quartier, soit à peu près autant que ceux de la classe 3.
- Les liens forts confirment ce tableau : ils n'ont jamais trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier, et seuls 14 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problèmes financiers. Ce retrait des échanges dans le quartier s'inscrit dans un retrait général des sociabilités : 26 % n'ont tout simplement aucune relation amicale, ni dans le quartier, ni ailleurs.

Il s'agit de la seule classe majoritairement masculine de ces quartiers : elle est composée à 56 % d'hommes. Près de la moitié vit seul, mais un quart est en couple avec enfants. C'est également la classe où les « natifs » sont les plus nombreux (55 %) et où la pratique religieuse est la plus rare (21 %). 39 % sont retraités, soit beaucoup plus que les autres catégories, mais ils sont rarement très âgés, bien plus dans la tranche 60-74 ans (35 %) que 75 ans et plus (5 %). On compte beaucoup d'ouvriers ou anciens ouvriers (35 %) et d'autres inactifs (15 %).

Notons qu'il n'y a pas de différences de niveau de vie important entre les 4 classes, et même un niveau de vie légèrement supérieure dans la classe 4 du fait de la surreprésentation de personnes seules.

PORTRAIT DE MARTINE RENOT : PERTE DES LIENS ET RETRAIT DES SOCIABILITÉS LOCALES

Martine est une femme retraitée, âgée de 75 ans au moment de l'enquête. Divorcée, elle a élevé seule ses quatre filles, issues de deux relations différentes. Couturière de formation (sans avoir passé le CAP en raison de problèmes de santé), elle a exercé son activité professionnelle pendant plus de 40 ans. Elle est arrivée à Vénissieux il y a 30 ans (1989) et loge, au moment de l'entretien, dans un appartement de type F3 du secteur social avec sa fille puinée, âgée de 32 ans, qui travaille en tant qu'employée dans un magasin du centre-ville.

Martine a grandi avec ses parents et son frère, dans une petite commune à proximité de Lyon, dans une maison mitoyenne dont ses parents étaient locataires. Son père, était gardien pour une grande entreprise et sa mère faisait des ménages. Martine s'est mariée à l'âge de 20 ans, alors qu'elle était enceinte. Son mariage est décrit comme étant motivé par son souhait de partir de chez ses parents. Son expérience est en cela proche de celles des jeunes femmes de milieux populaires décrites par A. Testenoire (2006). Commence alors une période de 11 ans pendant laquelle elle réside avec son mari dans une commune située à 25 kilomètres de Lyon, où elle travaille en tant que couturière et fait des allers-retours quotidiens. Après une séparation décrite comme brutale, elle est partie vivre avec ses trois filles à Vaise, près de son lieu de travail. Elle rencontre ensuite un autre homme, dont elle ne

parlera pas pendant l'entretien et avec lequel elle a eu sa dernière fille. Mère monoparentale, elle n'a connu que peu de périodes d'inactivités : un an de chômage puis trois ans en fin de carrière professionnelle, après avoir été licenciée peu de temps avant la retraite. Elle se présente comme une très bonne ouvrière, investie dans son travail et efficace, mobilisée pour revendiquer ses droits : elle avait d'ailleurs sa carte au Parti Communiste avec lequel elle a ensuite pris ses distances, et s'identifie aujourd'hui plutôt comme étant de droite.

L'arrivée à Vénissieux et la vie dans une tour Armstrong : bonne entente et solidarité entre voisins.

En 1989, elle déménage à Vénissieux avec ses deux plus jeunes filles, pour se rapprocher de sa deuxième fille, qui traversait une période de sa vie difficile, afin de l'aider. Veuve alors qu'elle était enceinte, cette deuxième fille est présentée comme sans repères et toxicomane. Malgré le soutien que sa mère tente de lui apporter, celle-ci se donne la mort peu de temps après. Au cours de cette période, Martine est locataire auprès d'un bailleur social d'un appartement de type F4 en haut d'une des tours qui fera l'objet d'une démolition – tour où vivait également sa fille. Malgré des expériences de vie douloureuse, elle présente cette période plutôt sous un jour positif dans la suite de l'entretien. Elle raconte, par exemple, la bonne entente qui régnait entre les voisins de la tour et les relations d'interconnaissance fondées sur la convivialité et la solidarité. Elle parle de la vie dans le quartier comme très animée et agréable, les habitants se retrouvant régulièrement au pied des tours, pour passer des moments ensemble et manger dehors lors de petites fêtes organisées (fête de la musique, fête des voisins etc...). La solidarité est présentée comme importante puisque Martine savait qu'elle pouvait compter sur ses voisines pour garder un œil sur sa fille, quand elle était au travail. Ce sont principalement une solidarité et des sociabilités féminines qui sont évoquées au cours de l'entretien en tant que ressources essentielles.

Le relogement et ses conséquences : un avant idéalisé qui contraste avec le présent

Un peu avant la démolition, Martine, qui était membre active de la CNL (Confédération nationale du logement, une association de locataires) et qui était bien informée des projets de rénovation, a fait une demande de relogement. Elle présente celle-ci comme étant initiée par elle, en amont même de la démarche engagée par les bailleurs lors des opérations de démolition-reconstruction. Il est évidemment difficile de savoir si c'était bien le cas, mais toujours est-il qu'elle se présente comme étant dans une démarche active face à ce processus. Elle fait donc partie des locataires qui ont fait en sorte de négocier au mieux leur relogement (Faure, 2006).

C'est en 1999 qu'elle obtient son logement actuel, un trois pièces dans une petite résidence « privatisée » avec portails et interphones, résidence dans laquelle elle emménage avec sa fille. Si elle se présente comme actrice de son relogement, elle ne vit pas pour autant positivement son expérience résidentielle actuelle (expérience qui a par ailleurs évolué au fil des départs et arrivées de nouveaux voisins), bien au contraire. Une grande partie de l'entretien est en effet structurée autour de l'opposition entre la période avant le relogement et aujourd'hui. Elle oppose ainsi sa vie d'avant et sa vie actuelle en présentant systématiquement de manière positive sa vie passée sur un mode idéalisé, classique des expériences vécues de relogement et de rénovation urbaine (Young et Willmott, 2010) et qui mettent en exergue la façon dont les sociabilités populaires et familialistes ont été mises à l'épreuve par ces relogements (Balteau, 2019 ; Gilbert, 2014). Dans l'entretien, le contraste entre hier et aujourd'hui, se donne à voir sur presque tous les plans : elle oppose par exemple le type de logement, plus grand, plus spacieux (« c'était pas des cages à poules ») et pourtant moins cher que son

logement actuel. Elle oppose également les sociabilités de voisinage au sein de l'immeuble et au pied des tours, denses, fréquentes, vivantes, fondées sur la solidarité, aux sociabilités actuelles peu importantes (« Dans la tour, on s'entendait tous, pourtant y avait du monde j'avais des relations avec tous mes voisins, y avait une entente – du jour où je suis venue habiter là y avait rien rien rien... ») et surtout ponctuées de conflits récurrents, notamment avec une voisine du dessous. Elle indique que les relations étaient auparavant fondées sur le respect alors que d'après elle, « maintenant, il n'y a plus le respect des voisins ». Ce contraste se traduit aussi dans la perception qu'elle restitue du mode de gestion et d'intervention des bailleurs, opposant le temps de l'OPAC à celui de LMH. Du point de vue des commerces et services, elle trouve que le quartier manque davantage qu'auparavant de petits commerces et des services essentiels : elle relate les files d'attente à la boulangerie ou la pharmacie par exemple. La seule différence en faveur de la situation actuelle est le plus grand calme du quartier, comparativement aux descentes de polices et rodéos, décrits comme fréquents, pendant la période précédant la démolition.

De fait, suite à la rénovation urbaine, elle a perdu de vue la plupart des voisines avec lesquelles elle entretenait de bonnes relations qui ont déménagé dans d'autres quartiers de Vénissieux. Ses relations actuelles se réduisent à une seule amie, qui réside dans l'immeuble d'en face. Sa vie est centrée sur ses relations familiales, composées de sa fille puinée, qui réside avec elle et une autre de ses filles cadette, convertie à la religion musulmane, qui vit à Bron- Parilly avec sa propre fille (le père était de confession musulmane). Elle a par contre rompu toute relation avec sa fille aînée, qu'elle décrit comme ayant « dépouillé » sa propre mère.

Relogement et vieillissement social cumulent leurs effets : vers la fin des sociabilités amicales et de voisinage

Si, objectivement, la rénovation urbaine a produit des effets de réduction des solidarités et sociabilités dans l'espace local, elle n'est pas la cause unique et exclusive de la progressive diminution des liens de sociabilités. En effet, cette diminution doit également être rapportée au vieillissement social de Martine. La période de vie dans la tour, était aussi la période où elle se trouvait en activité professionnelle et élevait encore une de ses filles. Le relogement, est plus ou moins concomitant de son entrée à la retraite et de l'entrée de sa fille dans la vie adulte. Cette nouvelle phase est aussi marquée par la dégradation de son état de santé. Au moment de l'enquête, elle ne sort plus de son logement qu'accompagnée de sa fille. Ses sorties qui étaient encore quotidiennes au début du relogement, et qui lui permettaient d'entretenir des sociabilités de voisinage sont aujourd'hui réduites à la portion congrue.

Elle ne sort d'ailleurs presque plus du quartier, sauf pour se rendre chez sa fille à Bron, faire quelques courses alimentaires avec sa fille puinée ou plus rarement pour se rendre au centre commercial de la Part Dieu. L'été, elle va parfois avec ses filles, en bord de rivière, près de sa commune d'enfance dans l'Ain.

Le parcours de vie de Martine est marqué par un changement dans le niveau et l'intensité des sociabilités amicales et de voisinage. Alors que celles-ci étaient relativement importantes pendant sa vie active ; elles se sont progressivement réduites, le relogement ayant constitué un moment particulièrement saillant de cette diminution.

Un projet de déménagement « en famille » hors quartier mais un maintien de l'attachement au quartier

Les relations avec ses deux filles cadettes sont tellement proches et fondées sur l'entraide familiale qu'elles envisagent d'emménager ensemble dans un appartement afin de quitter cet immeuble et le voisinage subi. C'est un univers relationnel familialiste qui caractérise la vie sociale de Martine et ses filles, d'où les hommes sont totalement exclus. Sa fille cadette est comme elle, divorcée, tandis que sa fille puinée s'occupe de sa mère et ne semble pas se projeter dans une vie conjugale à court terme.

Néanmoins, si Martine semble vouloir déménager dans Vénissieux mais hors du quartier (sa fille ne supporte plus le bruit des voisins), elle déclare pourtant apprécier le quartier, sans que l'on sache sur quoi repose objectivement cette appréciation positive, énoncée en fin d'entretien, et que l'on peut associer au fait que 30 années de sa vie s'y sont déroulées. Ainsi, malgré tous les défauts et problèmes égrenés au fil de l'entretien, l'attachement au quartier, en tant que lieu de vie et d'ancrage est fort, envers et contre tout. Cet entretien est emblématique en cela du rapport aux quartiers de grands ensembles des familles populaires et montre l'ambivalence dont les habitants, qu'ils soient ou non issus de l'immigration (Lagier 2012), font preuve à l'égard de celui-ci, ce qui est d'autant plus frappant en raison tant des nuisances vécues que du stigmatisme résidentiel dont ces quartiers font l'objet.

Conclusion

Les travaux sur les grands ensembles risquent souvent de verser dans le misérabilisme (Gilbert, 2011), en particulier lorsqu'ils reposent sur des analyses quantitatives (Tissot, 2007). Ces dernières mettent surtout en exergue le manque de ressources ou des liens sociaux. De fait, les données traitées ici font ressortir sur la plupart des indicateurs, que les niveaux des relations sociales sont plus faibles que dans d'autres quartiers. Pour autant, ils ne correspondent pas à l'image de quartiers uniformément marqués par la relégation ou la ghettoïsation et, tout en pointant la faible attractivité de ces quartiers vus de l'extérieur et l'ambivalence des représentations à l'intérieur, ils montrent que les habitants y trouvent des ressources. Nos résultats confirment ainsi l'importance du localisme et du familialisme (quoique de façon moins marquée pour les immigrés arrivés récemment et qui n'ont pas de famille sur place) caractéristiques des sociabilités des catégories populaires.

Ils font également ressortir quelques spécificités. Tout d'abord, les enfants sont au cœur des sociabilités locales ce qui ne saurait surprendre étant donné la proportion de familles avec enfants et l'importance de la norme familiale. L'encadrement et la surveillance des fréquentations des enfants semblent constituer des préoccupations importantes, et participent du renforcement de groupes mono-sexués, ces fonctions étant avant tout remplies par les femmes de ces quartiers. Ensuite, si les relations de proximité sont moins fréquentes que dans d'autres quartiers, les liens forts peuvent jouer un rôle essentiel pour les habitants des grands ensembles, qu'il s'agisse de trouver un travail ou de pouvoir compter sur une personne du voisinage en cas de problème financier. Cela pose la question des effets de la rénovation urbaine, les ménages habitant dans les nouveaux logements (y compris les propriétaires) paraissant moins bénéficier de ces liens forts.

Le rôle de ces liens forts rappelle en partie le capital d'autochtonie, que l'on applique habituellement aux catégories populaires des contextes ruraux (Retière, 2003) : si elle ne peut s'appliquer ici pleinement, en raison de l'ambivalence de l'attachement au quartier, et du fait que la notion se rapportait classiquement à une élite ouvrière et engagée, cette notion d'autochtonie et/ou la notion

d'ancrage ouvrent sans doute des pistes d'analyse plus heuristiques que la référence à un hypothétique « repli communautaire » largement repris dans les sphères médiatiques et politiques. Certes, les habitants les plus intégrés à cette vie locale sont plus souvent immigrés que « natifs » et ont plus souvent une pratique religieuse qu'ailleurs mais, outre que cela ne suffit pas à caractériser une tendance au communautarisme, il peut difficilement en être autrement dans des quartiers où les immigrés et les enfants d'immigrés représentent la majorité de la population. Surtout, loin de se refermer sur eux-mêmes, ils appartiennent en réalité à des collectifs pluriels et liés entre eux et les relations de voisinage reliant deux personnes nées dans un même pays de naissance autre que la France y sont largement minoritaires (19 %), derrière les relations reliant deux personnes nées dans des pays différents (54 % des relations) (cf. chapitre I - 2 « Les réseaux de voisinage »).

Par ailleurs, ces spécificités des grands ensembles laissent place à des variations. Nos résultats font ressortir la diversité des manières de voisiner dans les grands ensembles : les différences sont grandes entre les ménages ancrés et bénéficiant de solidarités locales fortes, ceux qui investissent le quartier sans y être pour autant aussi fortement intégrés, ceux qui privilégient l'espace immédiat de la résidence (parmi lesquels les nouveaux arrivants de la rénovation urbaine qui paraissent encore en décalage par rapport au reste du quartier) et ceux qui, plus âgés et moins insérés, sont en retrait des sociabilités locales. Voisiner dans un quartier populaire de grands ensembles ne renvoie donc unilatéralement ni à la figure du vide social ni à celle du communautarisme mais soulève l'enjeu d'un inégal accès aux ressources de la sociabilité locale, parfois essentielle pour des ménages très modestes et souvent tenus à l'écart de l'emploi.

Références citées

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2012, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 5, p. 58-73.

AVENEL C., 2005, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles », *Informations sociales*, 125, p. 62-71.

BALTEAU É., 2019, « Rénovation urbaine, le vécu comme sanction : espace fragmenté, aspirations contrariées, ressources fragilisées », *Idées & Territoires*, 3, p. 35-39.

BAROU J., MÉLAS L., 1999, « Les Minguettes d'hier à demain », *Hommes & Migrations*, 1217, 1, p. 66-79.

BONVALET C., 2003, « La famille-entourage locale », *Population*, 58, 1, p. 9-43.

COING H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social: l'îlot no 4 (Paris 13e)*, Éditions ouvrières, 308 p.

COLLOVALD A., SCHWARTZ O., POTTE-BONNEVILLE M., 2006, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n° 37, 4, p. 50-55.

DARMON M., 2013, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 328 p.

DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les Quartiers d'exil*, Seuil, Paris, 266 p.

EPSTEIN R., 2013, *La rénovation urbaine : Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 377 p.

- FAURE S., 2006, « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble hlm à Saint-Étienne », *Espaces et sociétés*, n° 124-125, 1, p. 191-206.
- FAURE S., GILBERT P., 2019, « Des parcours résidentiels sous contraintes. Les classes populaires des cités HLM face à la rénovation urbaine », dans FAURE S., THIN D. (dirs.), *S'en sortir malgré tout. Parcours en classes populaires*, Paris, La Dispute.
- FRANÇOIS C., 2014, « Disperser les ménages. Groupes résidentiels et familiaux à l'épreuve de la démolition d'un grand ensemble », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 102-117.
- GANS H.J., 1962, *The Urban Villagers. Group and Class in the Life of Italians-Americans*, New York, Free Press, 384 p.
- GILBERT P., 2011, « « Ghetto », « relégation », « effets de quartier ». Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*.
- GILBERT P., 2012, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités », *Sociologie*, 3, 1, p. 61-74.
- GILBERT P., 2013, « Devenir propriétaire en cité HLM », *Politix*, 101, p. 79-104.
- GILBERT P., 2014, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse, Université Lyon 2.
- GILBERT P., 2018, « Comment la rénovation urbaine transforme les classes populaires », *Métropolitiques*.
- GUISSE N., MÜLLER J., 2019, « Les Français portent un regard sombre sur les quartiers « sensibles » », ONPV, CGET.
- HAIJAT A., 2014, *61. La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, La Découverte.
- HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, 216, 1, p. 3-22.
- HOGGART R., 1970, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit (Le sens commun), 424 p.
- LAGIER E., 2012, « Quitter le « quartier » et habiter la « ville » », *Agora débats/jeunesses*, N° 61, 2, p. 93-104.
- LAPEYRONNIE D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 630 p.
- LELÉVRIER C., 2010, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 1, p. 59-74.
- LIZÉ W., 2009, « Entretiens, directivité et imposition de problématique. Une enquête sur le goût musical », *Genèses*, n° 76, 3, p. 99-115.
- LOMBARDO P., WOLFF L., 2020, « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », *Culture études*, 2.
- MASCLET O., 2005, « Du « bastion » au « ghetto » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, p. 10-25.

MASCLET O., AMOSSE T., BERNARD L., CARTIER M., LECHIEU M., SCHWARTZ O., SIBLOT Y., 2020, *Etre comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*, Raisons d'Agir, Paris (Cours et travaux), 466 p.

MISCHI J., BELLANGER E., 2013, *Les territoires du communisme: Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 304 p.

ORANGE S., 2012, « Interroger le choix des études supérieures. Les leçons d'un « raté » d'enquête », *Genèses*, n° 89, 4, p. 112-127.

PAN KÉ SHON J.-L., 2009, « L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ? », *Espace populations sociétés*, 2009/1, p. 105-117.

RETIÈRE J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, p. 121-143.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (Pratiques théoriques), 531 p.

SCIOLDO-ZÜRCHER Y., 2010, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 464 p.

SIBLOT Y., COUTANT I., MASCLET O., CARTIER M., RENAHY N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 368 p.

TESTENOIRE A., 2006, « Des femmes sans jeunesse ? Les mères précoces », dans BIDART C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, p. 181-194.

TISSOT S., 2003, « De l'emblème au « problème » : Histoire des grands ensembles dans une ville communiste », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 93, 1, p. 122-129.

TISSOT S., 2007, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 308 p.

TOPALOV C., 2003, « "Traditional Working-Class Neighborhoods": An Inquiry into the Emergence of a Sociological Model in the 1950s and 1960s », *Osiris*, 18, p. 212-233.

VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 329 p.

YOUNG M., WILLMOTT P., 2010, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Paris, PUF, 208 p.

Deux centres de petites villes périurbaines Montereau et La Tour-du-Pin

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE, ÉRIC CHARMES ET JOSETTE DEBROUX

Montereau et La Tour-du-Pin sont deux petites villes périurbaines, situées pour la première en Seine-et-Marne, à environ 85 km de Paris, et pour la seconde en Isère, à environ 65 km de Lyon. Cette distance non négligeable des villes-centres a préservé leur autonomie tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, au moment où les couronnes périurbaines de Paris et Lyon s'accroissaient le plus (Baccaïni et Sémécurbe, 2009). Ce n'est que lors du dernier zonage en aire urbaine, qui date de 2010, que leur intégration aux aires urbaines de Paris et Lyon a été constatée¹.

Territoires récemment englobés dans le périurbain (Cusin, Lefebvre et Sigaud, 2016 ; Damon, Marchal et Stébé, 2016, p. 13), Montereau et la Tour-du-Pin conservent une certaine centralité locale qui les différencie des communes rurales qui sont largement majoritaires dans l'espace périurbain. En effet, les communes des couronnes périurbaines de Lyon et Paris comptent, dans plus de huit cas sur dix², moins de 2 000 habitants (cas qu'illustrent Marolles et La Bâtie, voir chapitre II - 1G « Deux communes rurales périurbaines »). En termes démographiques toutefois, ces communes rassemblent moins de la moitié des habitants des couronnes périurbaines de Lyon (46 %) et Paris (42 %). Les communes périurbaines plus importantes qui constituent des centralités, telles que Montereau (20 200 habitants) et La Tour-du-Pin (8 000 habitants), sont relativement peu nombreuses, mais concentrent une part significative des habitants du périurbain. Ainsi, alors qu'elles ne représentent que 4 % des communes périurbaines de Lyon comme de Paris, les communes de plus de 5 000 habitants rassemblent un quart de la population de la couronne périurbaine de Lyon et un tiers de celle de Paris.

L'enquête a porté sur les centres de ces deux villes, composés essentiellement d'immeubles bas et de maisons de ville, dotés typiquement d'un ou deux étages. Contrairement à d'autres espaces périurbains dominés par les extensions pavillonnaires, les logements de ces centres anciens sont souvent modestes et le bâti est dans l'ensemble assez « dégradé ». Les deux centres comptent de nombreux commerces, pour certains desservis par des rues piétonnières. Malgré ces aménagements, le tissu commercial n'est pas dynamique, souffrant, comme dans beaucoup de petites villes, de la concurrence des zones commerciales proches³ ; pour preuve, de nombreux locaux commerciaux sont inoccupés.

Dans le cas de Montereau, le quartier étudié est entièrement situé dans le centre ancien. Ce n'est pas le cas à La Tour-du-Pin, ville plus petite, dont le centre est moins étendu. La zone d'enquête, qui reprend le découpage en Iris réalisé par l'Insee, comprend le centre ancien, à l'urbanisme comparable au centre de Montereau, et, de part et d'autre de ce dernier, des maisons individuelles isolées sur un terrain ainsi que des maisons mitoyennes ou en bande avec jardin à l'arrière. Cet Iris comprend également un groupe de petits immeubles de logements sociaux de quatre étages qui rassemblent une

¹ Selon l'Insee, appartiennent au périurbain les communes au sein desquelles 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci mais dont elles sont isolées par discontinuité du bâti.

² 81 % pour la couronne périurbaine de Lyon et 85 % pour la couronne périurbaine de Paris. D'après les données 2009 du recensement de l'Insee utilisées pour établir le zonage de 2010, dernier en date.

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4246541>

quarantaine de logements. Légèrement défraîchis, ces immeubles sont aussi un peu excentrés, vers le quartier pavillonnaire. À l'inverse, une partie des maisons se trouve dans le centre ancien de la Tour-du-Pin. Cela étant, si la correspondance n'est pas parfaite, elle est suffisante pour justifier que, pour analyser les processus spécifiques qui concernent les centres anciens de ces villes, nous avons distingué, à La Tour-du-Pin, les résidents en appartements de ceux qui vivent en maison.

I. Au-delà des représentations sur le périurbain : le peuplement de Montereau et la tour-du-Pin

Étudier le périurbain en s'intéressant aux centres anciens de Montereau et La Tour-du-Pin conduit à rompre avec certaines représentations établies. Ces villes rappellent d'abord que le périurbain ne se réduit pas aux lotissements pavillonnaires (Bacqué et al., 2016, p. 14). Les maisons ne représentent que 7 % du total des logements du centre de Montereau, et 41 % des logements de la zone d'étude à La Tour-du-Pin. **Vivre en appartement** est donc la situation majoritaire dans les deux cas, *a fortiori* dans les centres anciens.

Une autre caractéristique marquante des deux quartiers est l'importance du **parc locatif privé**, alors même que le périurbain est généralement considéré comme le lieu privilégié pour l'accès à la propriété d'une maison (Lambert, 2015). À Montereau, 72 % des ménages sont locataires dans le secteur privé, ce qui constitue le taux le plus élevé des 14 quartiers étudiés. Les locataires du privé sont moins nombreux à La Tour-du-Pin puisqu'ils représentent 38 % des ménages mais si l'on s'intéresse seulement aux appartements, le taux monte à 54 %. Parmi les autres quartiers d'enquête, pourtant massivement composés d'appartements également, seule la Croix-Rousse, le quartier gentrifié lyonnais, présente une proportion de locataires du secteur privé (57 %) qui se rapproche de ces communes périurbaines. Les parcs immobiliers de la Croix-Rousse d'une part et ceux des centres de Montereau et de La Tour-du-Pin d'autre part présentent pourtant des caractéristiques évidemment très différentes, avec dans le second cas une part importante de logements « dégradés », voire « indignes »⁴. Le marché immobilier affiche d'ailleurs des valeurs basses, avec un prix moyen de 1 500 € par m² contre 2 500 € à Vénissieux⁵. Et, au centre de La Tour-du-Pin comme à Montereau, les taux de logements vacants sont relativement élevés, avec des valeurs de 15 % et 10 %⁶.

TABLEAU 1 – L'IMPORTANCE DES LOCATAIRES DANS LES CENTRES DES PETITES VILLES PÉRIURBAINES

	Montereau	La Tour-du-Pin		
		Maisons (41 % de la zone d'enquête)	Appartements (59 % de la zone d'enquête)	Ensemble de la zone d'enquête
Propriétaire	22	86	24	49
Locataire HLM	5	0	21	13
Locataire du secteur privé	73	14	54	38

Champ : Ensemble des enquêtées dont on connaît le statut d'occupation (n=322) ; données pondérées

Cette structure du parc renvoie à des configurations familiales bien distinctes de celles usuellement associées au périurbain, dont on dit qu'il « attire les familles » (Baccaïni et Sémécurbe, 2009, p. 2). **Les personnes vivant seules** représentent 54 % des ménages de Montereau et 41 % des ménages en

⁴ https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1741/habitatindigne_nov2018_couv.pdf

⁵ Données Meilleurs Agents, consultées en février 2020

⁶ RP 2016, Insee, données à l'échelle de l'IRIS.

appartement à La Tour-du-Pin. Elles sont donc majoritaires à Montereau, situation qu'on ne retrouve dans aucun autre quartier, celui comptant le plus de solos après Montereau étant Grange Rouge avec un taux de 42 %. On retrouve, par contre, chez les résidents en maison, les résultats observés sur ce type de population (Cusin, Lefebvre et Sigaud, 2016) : ils vivent bien moins souvent seuls (16 %) et forment plutôt des couples avec ou sans enfant (respectivement 40 et 30 % des ménages en maison).

Cette plus forte proportion de solos dans les appartements des centres des villes périurbaines ne s'accompagne pas d'une part plus importante de personnes âgées : 17 % de la population de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin est âgée de 60 ans ou plus, soit la moyenne de l'ensemble des quartiers étudiés. Ce sont au contraire les résidents en maison de La Tour-du-Pin qui sont les plus âgés (25 % d'entre eux ont plus de 60 ans).

Autre spécificité, alors que le peuplement du périurbain est plutôt associé à la galaxie constituée par les classes moyennes (Bacqué et al., 2016 ; Berger, 2004), les revenus, les niveaux de diplôme et les activités professionnelles des habitants de ces petites villes périurbaines sont caractéristiques d'une **population modeste, avec une proportion significative de ménages pauvres**. Yves Jégo, maire de Montereau de 1995 à 2017, s'est même illustré en déclarant que les habitants de sa ville étaient « champions de France de la pauvreté »⁷. Le propos est quelque peu exagéré, mais les revenus sont bas, avec une médiane à 1300 € par unité de consommation ; à La Tour-du-Pin, le niveau de vie médian des résidents en appartement est équivalent (1 267 €/UC), quand celui des résidents en maison est à peine plus élevé (1 400 €/UC). Le niveau de vie médian des résidents en appartement des petites villes périurbaines est ainsi assez proche de celui des quartiers de grands ensembles étudiés, Armstrong (1 000 €/UC) et les Navigateurs (1200 €/UC). Les niveaux de diplôme dans les centres anciens sont également parmi les plus faibles des quartiers d'enquête : seuls 30 % des habitants de Montereau et 24 % des résidents en appartement de La Tour-du-Pin sont diplômés du supérieur et, contre 53 % sur la moyenne de l'enquête. Il n'y a que les habitants de Grange Rouge et des deux quartiers de grands ensembles en périphérie qui présentent des taux de diplômés du supérieur équivalents ou plus faibles. S'ils ne se distinguaient que peu par leur niveau de vie, les résidents en maison à La Tour-du-Pin sont cependant bien plus souvent diplômés du supérieur (45 %). Par ailleurs, les ménages à dominante cadre sont extrêmement peu nombreux à Montereau avec un taux de 1,7 % et même aucun couple composé de deux cadres dans l'échantillon. La présence des cadres est plus significative à La Tour-du-Pin, mais elle est concentrée parmi les résidents des maisons. Dans les appartements du centre ancien, la présence de cadres et professions intermédiaires est particulièrement faible par rapport aux ménages à dominante ouvrière, mais surtout aux ménages mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier, qui représentent respectivement 40 % des ménages de Montereau et 41 % des résidents en appartement de La Tour-du-Pin, contre 25 % de la population totale de l'enquête.

⁷ <http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/montereau-championne-de-france-de-la-pauvrete-20-10-2009-680670.php>

TABEAU 2 – LA PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES MONO-ACTIFS D’UN EMPLOYÉ OU OUVRIER

Ménages...	Montereau	La Tour-du-Pin			Population totale
		Maisons	Appartements	Ensemble de la zone d’enquête	
...à dominante cadre (I)	2	25	4	12	17
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	12	26	13	18	22
... à dominante employée (III)	28	18	21	20	21
... à dominante petits indépendants (IV)	5	5	5	5	4
... à dominante ouvrière (V)	11	11	14	13	9
... mono-actifs composés d’un employé ou ouvrier (VI)	40	15	41	31	25
... composés uniquement d’inactifs (VII)	2	0	1	1	3

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2554) ; données pondérées

En réalité, comme beaucoup de centres de villes petites et moyennes (Guéraud, 2018), les centres de Montereau et de La Tour-du-Pin souffrent d’une désaffection. Les populations modestes voire pauvres tendent à s’y concentrer, et les commerces sont souvent en difficulté. Certes, la périurbanisation peut insuffler une dynamique de peuplement nouvelle, mais La Tour-du-Pin et Montereau appartiennent au périurbain lointain et ces communes captent avant tout les périurbains les plus modestes.

Si ces centres ressemblent aux banlieues populaires de Paris et de Lyon par la faible concentration de capitaux économiques et culturels, ils s’en distinguent toutefois par quelques traits importants. Le principal est l’éloignement du cœur de la métropole. Ces centres sont reliés directement en train et en autoroute à Paris et à Lyon, mais le trajet est long et est relativement coûteux (avec un aller-et-retour en TER entre Lyon et La Tour-du-Pin à 22,80 € ou des portions payantes d’autoroute). Le marché de l’emploi offert par le cœur métropolitain s’en trouve moins accessible. Les communes périurbaines se distinguent également des grands ensembles par une part plus importante d’actifs en emploi (70 et 76 % des adultes de moins de 60 ans), qui s’expliquent surtout par un plus faible nombre d’inactifs de moins de 60 ans (respectivement 8 % et 10 %, contre 18 et 29 % pour les quartiers de grands ensembles). Une dernière différence tient à la présence immigrée, qui est loin d’être aussi massive que dans les grands ensembles. Ainsi, les immigrés et enfants d’immigrés représentent 23 % des enquêtés à La Tour du Pin et 30 % à Montereau. Ces chiffres sont nettement inférieurs aux 65 et 62 % d’immigrés et enfants d’immigrés que comptent respectivement Navigateurs et Armstrong.

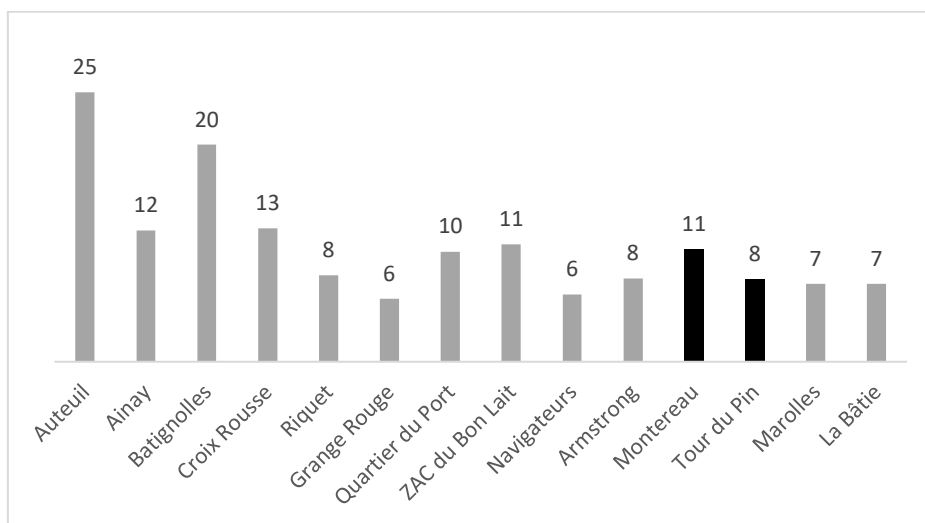
Cela étant, si elle n’est pas massive, **la présence immigrée est significative**. Et elle est visible. À La Tour-du-Pin par exemple, les immigrés turcs ne représentent que 5 % de la population de la zone d’enquête, mais le groupe qu’ils forment est visible, autour notamment de l’association culturelle turque, qui représente 200 familles sur l’ensemble de la commune. Cette association compte suffisamment pour justifier la visite d’un ministre du gouvernement turc en 2015, fait remarquable pour une petite ville de 8 000 habitants relativement distante des grands pôles urbains⁸.

⁸ <https://www.ledauphine.com/isere-nord/2015/05/02/visite-surprise-du-ministre-turc-fikri-isik>

II. S'installer dans le centre d'une petite ville périurbaine : entre déclassements, reclassements et transitions

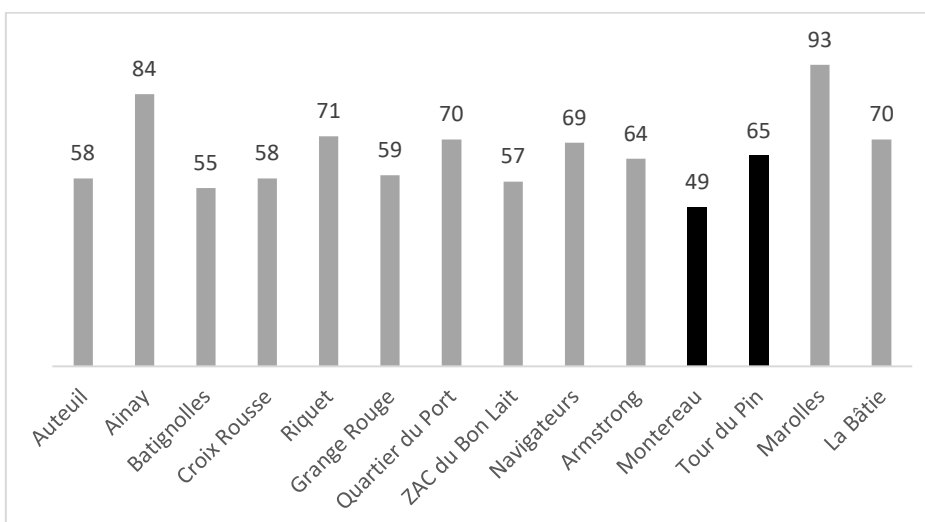
Éloignées des centres des agglomérations, les villes périurbaines étudiées affichent des loyers qui, certes, sont plus bas que les centres urbains, mais qui restent supérieurs ou équivalents à ceux des quartiers de grands ensembles et des quartiers populaires de ville-centre (Figure 1), où les logements sociaux et leurs loyers réduits sont beaucoup plus nombreux. Par ailleurs, malgré la dégradation du bâti et la forte proportion de logements vacants⁹, les surfaces des logements occupés sont réduites (Figure 2) ; ce trait est particulièrement saillant à Montereau où la surface moyenne occupée par les locataires est inférieure à 50 m², plus basse qu'au centre de Paris, même si, dans le cas de Montereau, ces logements sont plus souvent occupés par une seule personne.

FIGURE 1 – LE PRIX DU LOYER (€/M²) SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des locataires des parcs privé et social dont le loyer est connu (n=1505) ; données pondérées

FIGURE 2 – SURFACE MOYENNE DES LOGEMENTS LOCATIFS SELON LE QUARTIER (EN M²)



Champ : Ensemble des locataires des parcs privé et social dont le loyer est connu (n=1505) ; données pondérées

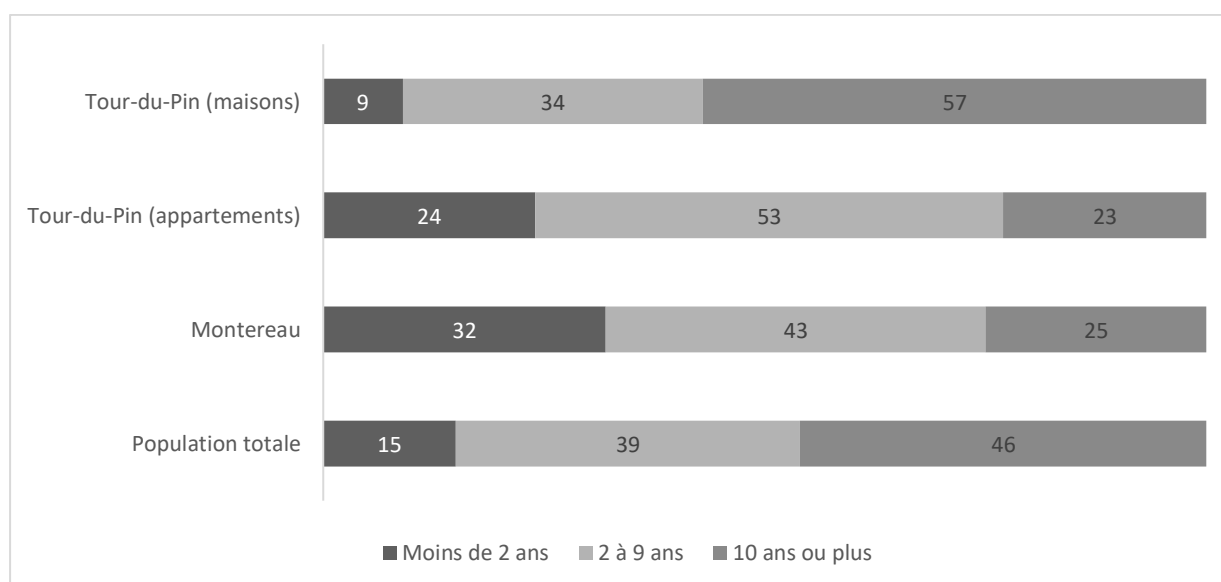
⁹ Entre 10 et 15 % du parc immobilier.

L'ensemble de ces éléments interrogent. D'où viennent les habitants qui élisent domicile dans les centres de ces petites villes périurbaines ? Comment ce choix s'inscrit-il dans leurs trajectoires résidentielles ? Les éléments récoltés par les questionnaires montrent que, d'une part, contrairement aux espaces d'ancrage que sont les communes rurales, les centres des villes périurbaines sont, pour beaucoup, des lieux de passage transitoires et que, d'autre part, ils accueillent bien davantage que tous les autres quartiers d'enquête, des individus connaissant un déclassement résidentiel. Les trajectoires résidentielles des résidents en maison de La Tour-du-Pin et des ménages vivant en appartement installés depuis de nombreuses années rappellent quant à elles que ces espaces peuvent néanmoins constituer des espaces d'ancrage pour certaines populations.

Une population en forte mobilité résidentielle

Les habitants de ces quartiers se distinguent avant tout par leur **faible ancienneté résidentielle**¹⁰. L'ancienneté moyenne dans le quartier n'est que de respectivement 8 et 9 ans pour les résidents de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin, contre 15 ans en population totale et même 18 ans pour les résidents en maison à La Tour-du-Pin¹¹. Par conséquent, dans les centres des petites villes périurbaines, les habitants ayant emménagé dans le quartier depuis moins de deux ans sont plus nombreux qu'ailleurs (Figure 3). Nous qualifierons ces habitants de « nouveaux arrivés », étant précisé que leur mobilité peut être de courte distance ou correspondre à un retour vers un territoire déjà connu. À l'inverse, si près de la moitié de la population totale des 14 quartiers d'enquête – et plus de la moitié des résidents en maison à La Tour-du-Pin – vit dans le même quartier depuis 10 ans ou plus, cette situation – qui correspond à ceux que nous nommerons « les anciens » – ne concerne que le quart des habitants de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin.

FIGURE 3 – LA DISTRIBUTION DES TROIS GROUPES D'ANCIENNETÉ



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

¹⁰ C'est la plus faible de l'ensemble des types de quartier à l'exception des quartiers de mixité sociale programmée, où la faible ancienneté de résidence est liée à la faible ancienneté des quartiers eux-mêmes.

¹¹ L'ancienneté dans le logement, qui peut ne pas être le premier logement habité dans le quartier, est légèrement plus faible dans tous les cas : 6 ans à Montereau, 7 ans dans les appartements à La Tour-du-Pin, 13 ans en population totale et 16 ans dans les maisons à La Tour-du-Pin.

Les « nouveaux arrivés » de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin¹² présentent des caractéristiques qui permettent de les considérer comme une population à forte mobilité résidentielle, peu disposée à s’ancrer durablement sur le territoire.

Tout d’abord, ils sont encore **plus souvent locataires** de leur logement que la moyenne des habitants de ces espaces : seuls 10 % des « nouveaux arrivés » de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin sont propriétaires de leur logement, contre 26 et 34 % des autres groupes d’ancienneté.

Les « nouveaux arrivés » se distinguent ensuite par leur **faible investissement dans leur logement précédent**, qui n’était pas non plus, pour nombre d’entre eux, un lieu d’ancrage. En effet, ils sont restés seulement 4 ans (durée médiane) dans leur ancien logement, un chiffre bien en deçà de la situation médiane observée dans l’enquête (8 ans). Et ils étaient alors soit locataires du privé, soit logés chez des proches (cette dernière situation concerne même 39 % des « nouveaux arrivés » à Montereau¹³), ce qui signale encore plus une situation temporaire.

Par ailleurs, les « nouveaux arrivés » **viennent moins souvent que les autres du quartier et de la commune**. En effet, seuls 6 % des « nouveaux arrivés » des appartements de La Tour-du-Pin et 9 % de ceux de Montereau avaient déjà vécu dans le quartier avant de s’installer dans leur logement actuel, contre 35 % des habitants des 14 quartiers. En outre, seuls 26 % des « nouveaux arrivés » à La Tour-du-Pin et 12 % de ceux de Montereau avaient leur logement précédent dans la commune, contre près de la moitié des « anciens ». Il ne faudrait pourtant pas en conclure que ces « nouveaux arrivés » n’ont aucun lien au lieu avant leur installation. Un quart d’entre eux déclarent avoir au moins un membre de leur famille qui habite la commune, et le portrait de Benoit Bréau (cf. infra) illustre le cas d’un enquêté qui gravitait depuis longtemps autour de Montereau avant de s’y installer en 2017.

Pour finir, à Montereau plus qu’ailleurs et à La Tour du Pin autant qu’ailleurs, **ces « nouveaux arrivés » envisagent de déménager dans les deux ans à venir** : ils sont 72 % à Montereau, 63 % à La Tour-du-Pin contre 59 % en population générale. Et enfin, la moitié des « nouveaux arrivés » de Montereau et 65 % de ceux des appartements de La Tour-du-Pin décrivent leur logement comme un « point de passage », les autres optant pour l’expression « une étape importante », aucun n’affirmant qu’il s’agit d’un « aboutissement ». Ces éléments confirment la faiblesse de leur ancrage sur le territoire.

Il apparaît donc qu’une partie de la population de ces quartiers est composée d’individus en mobilité résidentielle qui n’ont pas pour projet de s’ancrer sur le territoire. Légèrement moins favorisés socialement que les autres, ces « nouveaux arrivés » sont par ailleurs plus jeunes (36 ans en moyenne, contre respectivement 47 et 58 ans pour ceux installés depuis 2 à 9 ans et 10 ans et plus à Montereau ou dans les appartements de La Tour-du-Pin), vivent plus souvent seuls (54 % contre respectivement 37 et 39 %) et habitent des logements beaucoup plus petits que les autres¹⁴. Bien que cette enquête

¹² Les « nouveaux arrivés » des maisons de La Tour-du-Pin ne sont pas pris en compte dans cette analyse : ils ne forment que 9 % des résidents en maison et, contrairement, aux « nouveaux arrivés » en appartement, ils apparaissent davantage ancrés sur le territoire. Nous observerons cependant, à travers le cas d’Hélène Lafferte, que les processus observés pour les résidents en appartement peuvent concerner certains « nouveaux arrivés » en maison, *a fortiori* lorsqu’il s’agit de maisons de ville situées dans ou près du centre.

¹³ 22 % des « nouveaux arrivés » disent avoir déménagé pour quitter le domicile parental. Il reste donc une partie importante de ceux-ci qui étaient logés autrement que chez leurs parents.

¹⁴ La taille des logements varie cependant selon la commune. À la Tour-du-Pin, ils bénéficient en moyenne de 69 mètres carrés, contre 89 et 101 m² pour les individus installés depuis 2 à 9 ans ou 10 ans et plus. À Montereau, ils vivent dans 43 m², contre 56 et 75 m² pour les deux autres groupes d’ancienneté.

habite une petite maison près du centre, le cas d'Hélène Lafferte permet de saisir les processus en jeu pour ces ménages nouvellement arrivés et faiblement ancrés.

PORTRAIT DE HÉLÈNE LAFFERTE : UNE « NOUVELLE ARRIVÉE » EN TRANSITION

Hélène Lafferte, par certaines de ses propriétés, se distingue du profil-type des « nouveaux arrivés » à La Tour-du-Pin. Son cas permet pourtant de comprendre de manière exemplaire la spécificité des petites villes étudiées par rapport aux villages alentours comme La Bâtie et Marolles (voir chapitre II - 1G « Deux communes rurales périurbaines »). Âgée de 33 ans, titulaire d'un diplôme d'éducatrice pour enfant (niveau licence), Hélène a vécu toute son enfance et son adolescence dans un petit village de Franche-Comté. Ses parents ont fait construire une maison dans un lotissement « familial », maison qu'ils occupent toujours. Son père est technicien en électroménager, sa mère est assistante maternelle.

Avec son compagnon, qui travaille « dans l'aérospatial », elle louait à Toulouse un appartement situé dans un quartier résidentiel « avec beaucoup de maisons ». À la naissance de leur fils, le couple qui vit à Toulouse depuis 7 ans souhaite se rapprocher de leur famille. Son compagnon obtient une mutation en Isère, Hélène quitte son emploi. Ils s'installent « un peu par hasard » à La Tour-du-Pin où ils trouvent ce qu'ils recherchent : une maison à louer « avec un petit terrain »¹⁵ pour leur fils dans une petite ville qui offre des animations et des services. En voiture, la ville est située à 45 minutes du lieu de travail de son compagnon, 3 heures de leur famille et 45 minutes de la sœur d'Hélène qui vit à Lyon et avec laquelle Hélène entretient une relation « assez fusionnelle ».

Hélène qui espérait « être bien » dans sa nouvelle ville déchantait rapidement. Elle reste deux mois au chômage. Si elle apprécie sa maison qui « a du cachet », elle trouve la ville « pas très vivante », « un petit peu moche », « mal équipée pour les tout petits », les commerces « pas toujours propres » qui n'offrent pas tout ce dont elle a besoin. Certes, depuis un an qu'elle vit à La Tour-du-Pin, elle a pris ses « petites habitudes dans le quartier au niveau des commerces », avec « le marché le samedi », elle est « contente ». Elle a trouvé une coiffeuse « avec qui elle s'entend bien », un boucher avec qui elle « papote », « ça fait plaisir de voir des gens aimables ». Elle se rend une fois par mois à la médiathèque avec son fils et échange avec les « jeunes qui travaillent là-bas ». Cependant, elle ne se sent pas « en sécurité » dans sa ville. Elle décrit la population comme « pas variée » avec une forte présence de chômeurs, de gens seuls, « pas mal de pauvreté », « une population assez gitane (...) enfin un peu gitane surtout dans le centre » autrement dit une population socialement peu désirable qui lui renvoie une image dégradée de sa position résidentielle. D'ailleurs, la famille et les amis qui leur rendent visite « disent tous qu'ils n'habiteraient pas La Tour-du-Pin ».

Cette image du quartier intervient dans la construction des relations avec les voisins. Hélène n'a tissé aucun lien ni avec ses voisins proches qu'elle juge trop âgés « des papis, des mamies » ni les autres voisins parce qu'elle ne « les croise pas ». Elle n'a pas non plus été interpellée, impliquée dans les relations sociales du quartier : « Ils doivent avoir leur petit noyau, je pense », précise-t-elle. Elle a bien repéré une « voisine qui aimerait papoter » qui est « agréable » mais elles n'ont pas eu l'occasion de s'inviter. Elle espérait pouvoir rencontrer des mamans au parc où elle se rend régulièrement avec son

¹⁵ Précisons ici que sa maison de ville se distingue de la plupart des habitations individuelles de La Tour-du-Pin, à la fois parce qu'elle est mitoyenne de part et d'autre et parce qu'elle se situe dans une rue anciennement commerçante non loin du centre.

fils mais « il n’y a pas beaucoup de mamans ». Hélène reconnaît n’avoir jamais créé de relations avec ses voisins mais pense que « cela pourrait être possible dans un autre quartier ». À La Tour-du-Pin, le couple reste centré sur son « cocon », ses relations sont localisées ailleurs.

Hélène a le projet de quitter La Tour-du-Pin, en lien avec sa perception négative de la ville, « on veut acheter mais pas à la Tour-du-Pin ». Son compagnon, lui, désire acheter une maison qui le rapprocherait de son prochain poste, localisé vers l’aéroport de Lyon. Dans leur recherche, ils seront attentifs au cadre (« il va falloir que ce soit un village ou une ville adaptée pour les enfants avec du charme, avec une école voilà... on va se renseigner par rapport à ça, c’est un critère ») et privilégieront le lotissement où se sont installés des couples de « leur âge avec des enfants ». Hélène espère sans doute pouvoir retrouver l’ambiance et les relations de voisinage du « lotissement familial » dans lequel elle a grandi et dont elle garde de bons souvenirs. Alors qu’il y a un an, Hélène voulait habiter dans une petite ville avec des commerces et des services, elle recherche aujourd’hui « plutôt un environnement campagne avec de la verdure, adapté pour *son* (mon) petit garçon », un village qui pourrait ressembler à celui de son enfance : « moi je ne me voyais pas habiter à côté de chez mes parents (...) mais c’est vrai que je me dis que si je trouve un village qui y ressemble je pourrais y habiter ».

Des territoires pour les « déclassés »

La seconde spécificité des trajectoires résidentielles des ménages résidant dans les centres de ces villes périurbaines tient à la **fréquence des déclassements résidentiels**. Le terme de « déclassement » est ici appréhendé à partir d’une de ses trois formes possibles (Peugny, 2009), celle qui survient au cours du cycle de vie¹⁶ et dans un seul de ses aspects, celui qui concerne la position résidentielle¹⁷. Selon Yves Grafmeyer (2010), la position résidentielle combine trois éléments : la localisation du logement, ses caractéristiques matérielles (dont font partie le type d’habitation et son niveau de confort) et le statut d’occupation. Si notre questionnaire ne permet pas d’identifier les déclassements liés à la localisation du logement – parce qu’il faudrait hiérarchiser les territoires et que nous disposons de trop peu d’informations sur le lieu du logement précédent –, il renseigne sur les évolutions de type d’habitation, de niveau de confort et de statut d’occupation. À partir de ces trois indicateurs, nous observons une forte surreprésentation des individus en situation de déclassement résidentiel à Montereau et dans les appartements de La Tour-du-Pin.

31 % des habitants de Montereau et 41 % des habitants en appartement de La Tour-du-Pin sont **passés d’une maison à un appartement** en emménageant dans leur logement actuel. Or, en population totale, cette situation ne concerne que 13 % des habitants des zones enquêtées¹⁸.

¹⁶ Camille Peugny (2009) distingue le déclassement qui survient au cours du cycle de vie du déclassement intergénérationnel et de l’écart entre l’emploi occupé et le diplôme obtenu.

¹⁷ La structure du questionnaire ne nous permet guère d’approcher finement d’autres formes de déclassement, comme le déclassement professionnel. Le cas de Benoît Bréau (cf. encadré) rappelle cependant à quel point les diverses formes de déclassement sont, en pratique, liées.

¹⁸ Il est notable que l’autre quartier où cette situation n’est pas rare (elle concerne 18 % des enquêtés) est Ainay ; or, compte tenu du prix de l’immobilier à Ainay, ce type de trajectoire s’y interprète plus difficilement comme un déclassement mais plutôt comme une reconfiguration des différents paramètres de la position résidentielle (un appartement plutôt qu’une maison mais dans un quartier recherché).

L'importance des déclassements résidentiels apparaît également lorsque les enquêtés sont invités à évaluer **l'évolution de leurs conditions de logement**. Ils affirment plus souvent qu'ailleurs que celles-ci se sont dégradées (Tableau 3).

TABLEAU 3 – L'ARRIVÉE DANS LES CENTRES DES PETITES VILLES PÉRIURBAINES : UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT ?

	Montereau	La Tour-du-Pin (appartements)	Ensemble
Se sont améliorées	42	47	61
Se sont dégradées	26	30	15
Sont restées stables	28	20	22
Ne sait pas	3	3	2

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2529) ; données pondérées

Enfin, **les locataires du privé qui étaient auparavant propriétaires** y sont plus nombreux qu'ailleurs, particulièrement parmi les « nouveaux arrivés ». Près d'un dixième de ceux qui sont devenus locataires d'un appartement dans le secteur privé depuis moins de dix ans était propriétaire de son ancien logement, alors que cette situation est très rare en population générale.

Au total, 45 % des habitants de Montereau et 50 % des résidents en appartement de La Tour-du-Pin sont concernés par au moins un de ces trois indicateurs de déclasséement résidentiel, et une proportion non négligeable cumule au moins deux indicateurs de déclasséement résidentiel (Tableau 4).

TABLEAU 4 – LES INDICATEURS DE DÉCLASSEMENT RÉSIDENTIEL

	Montereau	La Tour-du-Pin (appartement)	Population totale
Indicateurs de déclasséement résidentiel			
Trajectoire maison → appartement	31	41	12
Dégradation des conditions de logement	26	29	15
Trajectoire propriétaire → locataire	7	7	3
Nombre d'indicateurs de déclasséement résidentiel			
% d'individus concernés par 1 indicateur	30	28	17
% d'individus concernés par 2 indicateurs	13	17	6
% d'individus concernés par 3 indicateurs	3	6	1
% d'individus concernés par le déclasséement résidentiel			
% d'individus concernés par le déclasséement résidentiel	45	50	24

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à toutes les questions sur les trajectoires résidentielles (n=2529) ; données pondérées

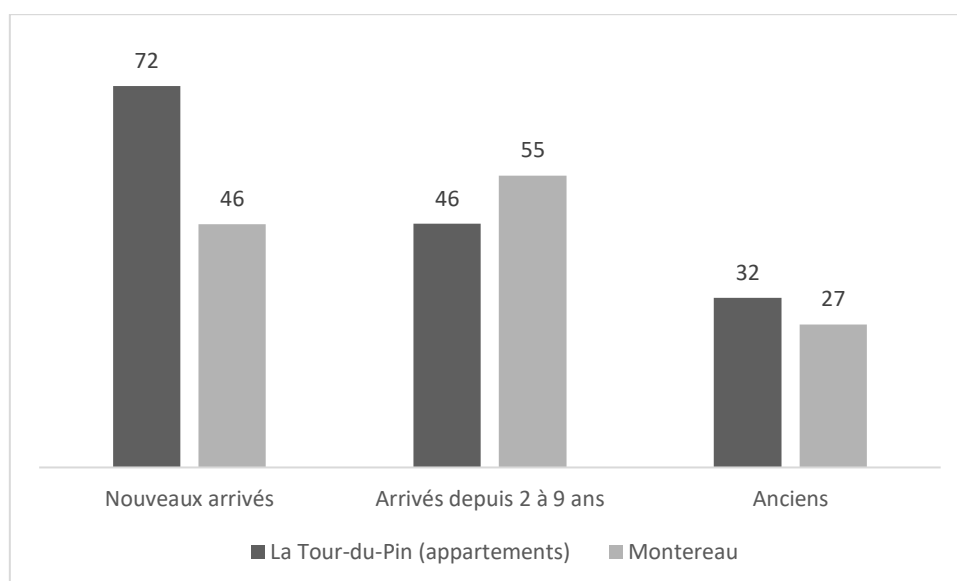
L'étude des **raisons développées par les habitants de ces quartiers pour expliquer leur déménagement** rappelle que les déclassements résidentiels résultent souvent d'évènements biographiques qui fragilisent la position sociale : 31% des déclassés déclarent avoir déménagé suite à une séparation, un divorce ou un veuvage. Les autres raisons invoquées (16 % évoquent des raisons professionnelles et 15 % disent être partis de chez leurs parents ou avoir cherché à avoir plus

d'autonomie) témoignent du caractère contraint de l'installation : ils ne mentionnent jamais le fait d'avoir déménagé pour la taille, la qualité ou le statut du logement.

Les déclassés se différencient relativement peu des autres habitants des centres de ces petites villes en termes d'âge et de situation familiale (les uns et les autres vivent souvent seuls) mais ils appartiennent à des catégories de ménage légèrement moins favorisés (seuls 12 % des déclassés appartiennent à des ménages à dominante cadre ou intermédiaire, contre 18 % des autres, et 45 % sont des employés ou ouvriers mono-actifs, contre 36 % des autres).

Les deux spécificités des trajectoires résidentielles des habitants des centres de Montereau et La Tour-du-Pin sont bien évidemment liées, mais cette liaison n'est pas aussi forte sur les deux terrains. À La Tour-du-Pin, les individus en situation de déclassement sont particulièrement nombreux parmi les « nouveaux arrivés » dans les appartements (72 %), et cette situation est plus rare (32 %) parmi les « anciens », ce qui tend à laisser penser à une transformation plus récente de la population du centre de cette commune. À Montereau, les individus ayant emménagé suite à un déclassement sont moins concentrés parmi les « nouveaux arrivés » et cette situation concerne même 55 % de ceux qui ont emménagé il y a 2 à 9 ans, soulignant que la fonction de territoire d'accueil des déclassés y est plus ancienne.

FIGURE 4 – « DÉCLASSEMENT » ET ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin ayant répondu aux questions sur la trajectoire résidentielle (n=262) ; données pondérées

Ces petites villes sont aussi des territoires d'ancrage

Mettre l'accent sur la présence importante de ménages en forte mobilité résidentielle dans ces centres-villes périurbains ne doit pas dissimuler le fait que, pour certains habitants, **ces territoires peuvent permettre un ancrage**. C'est ce qu'illustre par exemple de manière idéale-typique le cas de Baran Yildirim (cf. encadré). L'analyse de l'ancrage territorial dans ces quartiers met en évidence deux types de parcours d'ancrage.

Le premier concerne les résidents en maison de La Tour-du-Pin¹⁹, que nous avons volontairement écartés des analyses précédentes tant ils ne sont concernés ni par la faible ancienneté résidentielle ni par les déclassements²⁰. Les résidents en maison sont 86 % à être propriétaires de ce logement, et **c'est souvent celui-ci qui a permis d'accéder à ce statut**. L'accession à la propriété, parce qu'elle réduit la mobilité résidentielle des ménages, du fait de l'engagement dans un crédit et aussi parce que l'achat d'un logement suppose davantage de réflexions (Berger, 2008), est souvent le corollaire d'un souhait d'ancrage (Girard, Lambert et Steinmetz, 2013). De fait, même s'ils n'ont pas plus souvent de la famille dans la commune que les autres – et même moins souvent que la population totale de l'enquête –, ils envisagent rarement de déménager dans les deux ans à venir (16 % contre 53 % des autres) et décrivent plus souvent leur logement comme un aboutissement (21 % contre 11 %) ou une étape importante (57 % contre 31 %).

Ici, l'accès au statut de propriétaire a notamment été rendu possible par les faibles prix de l'immobilier et il concerne des populations relativement plus modestes que l'ensemble des propriétaires (Tableau 5) : les propriétaires de maisons à La Tour-du-Pin ont un revenu médian de 1 333 €/UC, contre 2 133 €/UC pour la moyenne des propriétaires de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*. Ainsi, moins d'un tiers des propriétaires de maison étaient déjà propriétaires de leur logement, 32 % étaient locataires du privé, 19 % étaient logés chez des parents ou des amis et 12 % étaient locataires HLM.

TABLEAU 5 – STRUCTURE SOCIALE DES PROPRIÉTAIRES DE MAISON À LA TOUR-DU-PIN

Ménages...	Propriétaires de maison à La Tour-du-Pin	Ensemble des propriétaires
...à dominante cadre (I)	21	26
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	27	30
... à dominante employée (III)	20	20
... à dominante petits indépendants (IV)	6	5
... à dominante ouvrière (V)	12	6
... mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier (VI)	14	12
... composés uniquement d'inactifs (VII)	0	1

Champ : Ensemble des propriétaires dont on connaît la profession (n=959) ; données pondérées

Le second parcours d'ancrage est approché à partir de l'étude des trajectoires des « anciens » (ceux qui résident dans le quartier depuis dix ans ou plus) de Montereau ou de ceux de La Tour-du-Pin vivant en appartement. Ces « anciens » ne représentent qu'un quart des habitants (Figure 4), mais ils partagent plusieurs indices d'un ancrage important. D'abord, 43 % d'entre eux avaient déjà vécu dans le quartier avant d'emménager dans leur logement actuel – une situation deux fois plus fréquente que les autres. Ensuite, ils sont plus souvent propriétaires (30 % contre 20 %), sans pour autant l'être aussi souvent que les résidents en maison, mais il s'agit encore plus que ces derniers de propriétaires modestes qui ont accédé à ce statut grâce à ce logement (dans 91 % des cas). Enfin, la moitié des « anciens » déclarent avoir de la famille dans la commune, contre 30 % de ceux qui se sont installés plus récemment.

¹⁹ À Montereau, les résidents en maison sont trop peu nombreux pour que l'on puisse en dire quoi que ce soit (7 % des logements de la zone d'études, qui ne correspondent qu'à 14 enquêtés).

²⁰ Alors que les déclassements concernent un habitant en appartement sur deux, ce n'est le cas que de 8 % des résidents en maison, un taux moindre que dans la population totale.

Ces « anciens » ne se distinguent ni par leur configuration familiale (les solos sont majoritaires dans tous les cas), ni par la position socioprofessionnelle de leur ménage (46 % des « anciens » et 42 % des autres sont des ménages composés d'un employé ou ouvrier mono-actif ou vivant seul). Ils se différencient néanmoins par leur âge : 29 % et 39 % de la population de ces ménages a plus de 60 ans à Montereau et La Tour-du-Pin, contre 17 % de la population totale.

PORTRAIT DE BARAN YILDIRIM : L'IMMIGRÉ ANCRÉ.

Âgé de 47 ans, d'origine turque, Baran Yildirim s'est installé à La Tour-du-Pin vers 1980. Il est arrivé en France avec ses frères et sœurs à l'âge de 5 ans, dans les années 1970, pour y rejoindre ses parents. Son père travaillait déjà dans une entreprise située à l'Est de Lyon. La famille a d'abord vécu dans des résidences HLM avant d'acquérir un ténement à La Tour-du-Pin en 1987. Une partie de la famille continue d'y vivre, dont lui avec son épouse et deux de ses enfants. Des frères et sœurs vivent à l'étage et ses parents occupent un petit pavillon dans la cour. Son épouse souhaiterait déménager pour un pavillon, mais les attaches familiales sont trop fortes.

Baran Yildirim fait ainsi sien le choix de ses parents de devenir propriétaires au centre de La Tour-du-Pin. Il a beaucoup apprécié la vie en HLM dans son enfance – car il avait plein d'amis avec qui jouer –, mais il estime que l'environnement des HLM n'est pas adapté à des adolescents : « Après 11 ans il faut partir, les parents, il faut qu'ils déménagent. Après ça fait des groupes. Des bandes, tout dépend après le quartier que c'est, mais... ». Habiter dans le centre-ville permet de s'assurer une meilleure maîtrise du rapport des enfants à l'espace public.

Baran Yildirim entretient des relations de voisinage particulières avec deux personnes maintenant âgées, qui résident en face de chez lui depuis longtemps. Il y a aussi une famille dont il se dit « très proche » qui réside « à 20 mètres », famille dont ses parents connaissaient les parents avant qu'elle emménage près de chez lui. Pour le reste, les relations sont « très bien » tout en se limitant à des « bonjour, bonsoir ». Il attribue cela au fait qu'il y a beaucoup de jeunes locataires, qui déménagent souvent, notamment lorsqu'arrivent des enfants. Il oppose ce profil aux ancrés, qui sont là depuis « trois ou quatre générations », nombreux parmi les gens qu'il connaît. Leur ancrage est d'autant plus fort que la plupart travaillent à La Tour-du-Pin ou aux alentours.

Au-delà du voisinage au sens strict, La Tour-du-Pin constitue l'essentiel de son espace quotidien. Il est ainsi très significatif qu'interrogé sur les personnes qu'il fréquente le plus hors de son quartier, il réponde : « les voisins là, qui sont à une vingtaine de mètres, c'est presque quotidiennement ». Même sa trajectoire scolaire et professionnelle est locale : il a passé son BTS à Voiron (près de Grenoble) et est entré dans l'entreprise où travaillait son père (comme ouvrier qualifié avant de devenir chef d'équipe tout récemment). Il estime que « [s]es collègues de travail sont [s]es amis d'enfance, à 60 % ». Son quartier n'est pas seulement le lieu des relations de voisinage, mais aussi le lieu où se trouvent ses collègues, ses amis et sa famille.

Son ancrage à La Tour du Pin se traduit par une pratique régulière des établissements du centre. Baran Yildirim fréquente ainsi quotidiennement les cafés du centre, où il trouve toujours quelqu'un avec qui discuter. Lui et son épouse connaissent aussi beaucoup de commerçants. Ils participent aux fêtes locales, dans lesquelles ils croisent beaucoup de monde. Lors des échanges, beaucoup d'informations circulent par le « bouche-à-oreille » sur le logement, l'emploi.

Baran Yildirim apprécie le fait d'habiter « dans une petite ville » ou « un grand village », avec l'accessibilité aux services, équipements et commerces que cela implique. Il valorise également l'interconnaissance propre à son lieu de vie. À l'inverse, il « n'aime pas les grandes villes » et il va ainsi rarement à Lyon. Quand il s'y rend en outre, il préfère le Parc de la Tête d'Or à la fête des Lumières, où il y a trop de monde.

Il souligne la diversité de la population de La Tour-du-Pin, notant toutefois que « il y a beaucoup de pays différents, mais des personnes de départements et régions différentes, il n'y en a pas trop ». Par ailleurs, beaucoup de ces personnes d'origine étrangère sont installées à La Tour-du-Pin depuis longtemps. Comme lui, elles sont des ancrées.

Ses fréquentations sont diverses, mais Baran Yildirim a un lien particulier à la communauté turque, au travers notamment de l'association culturelle dont il est un membre actif (il en est le « porte-parole ») et dont ses parents sont membres depuis qu'il est enfant. Cette association rassemble environ 200 personnes et forme « toute une communauté ». La religion y occupe une place importante puisqu'il s'y tient des cérémonies religieuses, et Baran est musulman pratiquant.

Non sans lien avec sa sociabilité et l'épaisseur des liens sociaux qu'il entretient, il développe un propos intéressant sur le numérique, auquel il est très rétif. Il préfère en effet le contact direct. Son rejet d'internet va jusqu'à affecter ses relations avec autrui. En effet, il avait une compétence reconnue pour les documents administratifs et aidait régulièrement des membres de son entourage. Mais le « virtuel » le « bloque », et il a du coup arrêté d'apporter cette aide.

Ces deux types de parcours d'ancrage achèvent de dresser un portrait des trajectoires conduisant à ces petites villes périurbaines. Pour résumer, on observe que ces petites villes accueillent nombre de ménages mobiles et/ou en situation de déclassement résidentiel, mais qu'ils peuvent constituer des lieux d'ancrage, notamment pour des propriétaires modestes.

III. Voisiner dans les villes périurbaines

Le périurbain dont il est ici question, des centres de petites villes où l'habitat individuel est nettement minoritaire, voire très peu présent, est peu étudié. Dans les années 1970, l'urbanisation des communes à proximité des villes, qu'il s'agisse de villages ou de petites villes, est associée à l'essor des « nouvelles couches moyennes salariées » (Bidou, 1984) qui trouvent, dans ces espaces, la possibilité d'expérimenter un nouveau mode de vie valorisant l'échange, la convivialité, l'engagement dans la vie locale et le quotidien. L'enquête *Contacts* conduite en 1983 (Héran, 1987) montre également que les relations de voisinage sont souvent plus fréquentes dans les petites villes. Depuis les années 2000, sous l'effet conjugué de la montée de l'individualisme et de la thèse du « déclassement des classes moyennes », l'image du périurbain s'est dégradée. Les données d'enquête, centrée sur les quartiers pavillonnaires (Debroux, 2013 ; Lambert, 2015 ; Rougé, 2014) ou sur les centres de villes petites ou moyennes non périurbaines (Guérait, 2018), manquent toutefois pour apprécier la situation dans les centres de villes comme Montereau ou La Tour-du-Pin.

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons d'abord les manières de s'intégrer au quartier et de voisiner des habitants de Montereau et La Tour-du-Pin dans leur ensemble, avant de nous interroger sur les spécificités des « nouveaux arrivés », des habitants en situation de déclassement résidentiel ainsi que des plus ancrés.

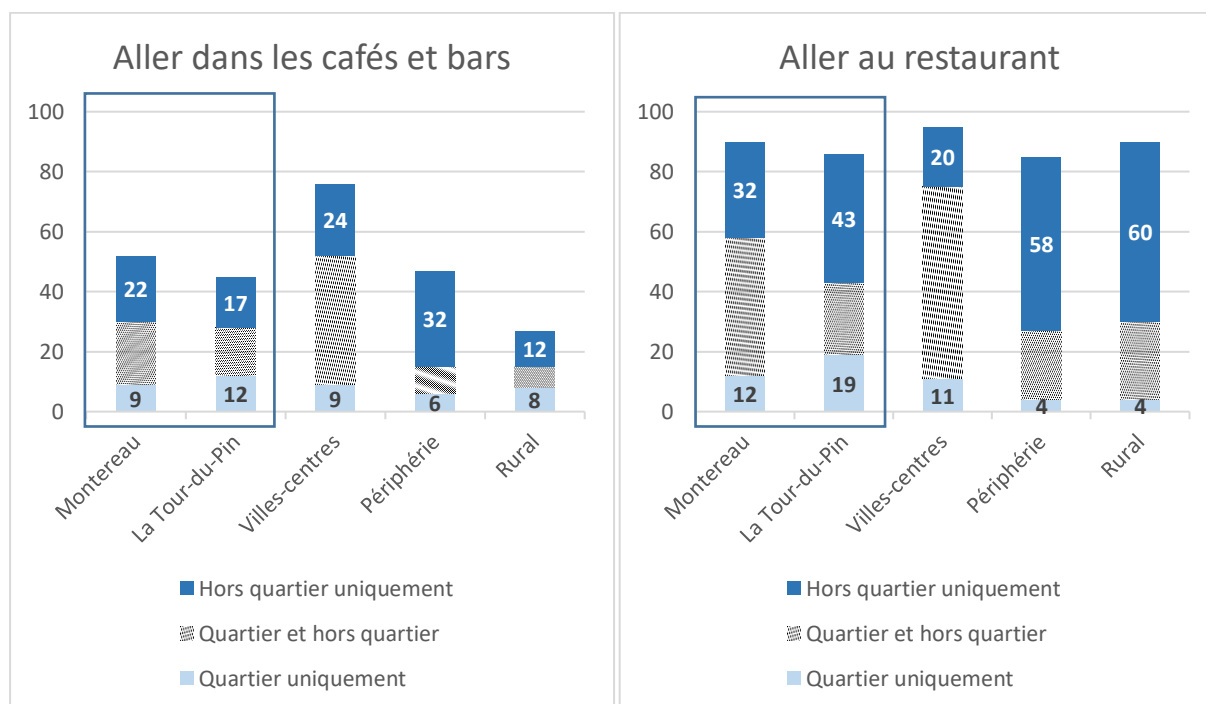
On observe d'abord que les habitants des centres de ces villes périurbaines localisent plus rarement leurs activités régulières dans leur quartier que ne le font les habitants des quartiers des villes-centres²¹ mais davantage que ceux des quartiers en périphérie²² et des communes rurales²³. Ainsi, les habitants des centres de Montereau et La Tour-du-Pin ne sont respectivement que 75 % et 74 % à déclarer faire leurs courses dans leur quartier au moins une fois par semaine alors même que ce taux approche les 100 % dans les autres quartiers où une offre commerciale alimentaire existe, ce qui est pourtant le cas de ces centres-villes. En réalité, l'offre commerciale alimentaire des centres des villes périurbaines est largement concurrencée par les zones commerciales situées en périphérie et accessibles en voiture où se rendent également au moins une fois par semaine trois habitants sur quatre. Cette concurrence des zones commerciales est une caractéristique forte des territoires périurbains, qui se retrouve également à Montereau en ce qui concerne le cinéma : le cinéma du centre-ville ayant disparu, sa pratique s'est déportée à la zone commerciale située à deux kilomètres. De façon plus générale, l'étude de la localisation des activités sociales et culturelles des habitants de ces quartiers atteste de leur centralité relative. Lorsqu'ils pratiquent ces activités, les habitants de Montereau et La Tour-du-Pin le font plus souvent dans leur quartier que les habitants des quartiers situés en périphérie et des communes rurales (voir Figure 5). Mais, du fait de leurs positions sociales et styles de vie (Bourdieu, 1979), les habitants des petites villes périurbaines fréquentent moins les cafés et bars, font moins de sport et vont moins au restaurant et au cinéma que les habitants des villes-centres. Il s'agit avant tout d'un effet de position sociale. Ainsi qu'on l'observe en population générale, les cadres pratiquent davantage l'ensemble de ces activités que les classes populaires (cf. chapitre I -1B « Visites et échanges de services »), plus nombreuses dans ces petites villes périurbaines que dans les villes-centres. C'est ainsi que l'intensité de la pratique des habitants de Montereau et La Tour-du-Pin les rapproche des habitants des quartiers périphériques.

²¹ L'enquête a concerné sept quartiers de Paris ou Lyon intra-muros, désignés ici sous le terme de quartiers de « ville-centre ». Il s'agit d'Auteuil, Batignolles, Riquet, Ainay, Croix-Rousse, Grange Rouge et la ZAC du Bon Lait.

²² L'enquête a concerné trois quartiers situés en banlieue, désignés ici sous le terme de quartiers en périphérie. Il s'agit du Quartier du Port, des Navigateurs et d'Armstrong.

²³ L'enquête a concerné deux communes rurales, Marolles et La Bâtie.

**FIGURE 5 – LA CENTRALITÉ RELATIVE DES CENTRES-VILLES PÉRIURBAINS
POUR LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES**



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Lecture : 9 % des habitants de Montereau fréquentent les cafés ou bars au moins une fois par mois uniquement dans leur quartier, 22 % les fréquentent uniquement hors de leur quartier et 21 % les fréquentent à la fois dans leur quartier et hors de celui-ci.

Il apparaît ensuite que les habitants des centres de ces petites villes périurbaines sont moins souvent que les autres engagés dans les invitations à domicile et échanges de services (Tableau 6). Cela se traduit par une plus forte proportion de personnes à l'écart de toutes sociabilités au niveau de l'immeuble ou des maisons avoisinantes (15 % des habitants de Montereau et de La Tour-du-Pin n'ont aucune conversation avec leurs voisins d'immeuble ou des maisons alentours, contre 10 % de la population totale) et au niveau du quartier (30 % des habitants de Montereau et 25 % de ceux de la Tour-du-Pin n'ont aucune relation avec d'autres habitants de leur quartier, contre 22 % de la population totale).

TABEAU 6 – DES RELATIONS DE VOISINAGE DE MOINDRE INTENSITÉ

	Montereau	La Tour-du-Pin	Ensemble des 14 quartiers
Avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours			
Avoir fait entrer ou être entré chez un voisin	58	71	70
Avoir rendu ou reçu un service	63	59	69
Avec les autres habitants du quartier			
Avoir fait entrer ou être entré chez un habitant	45	43	55
Avoir rendu ou reçu un service	36	33	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Lorsque des relations se nouent, elles sont moins souvent liées à des pratiques de sociabilité telles que partager un repas, un café, un goûter ou un apéritif que ce qui peut se faire dans d'autres quartiers. Elles engagent cependant plus souvent qu'ailleurs des échanges de services liés aux travaux de bricolage, au fait de garder, nourrir ou promener les animaux domestiques, d'arroser les plantes et de garder les clés.

Ces faibles relations de sociabilité vont de pair avec une mise à distance des autres habitants du quartier. Ainsi, 64 % des habitants de Montereau et 57 % de ceux qui vivent en appartement à La Tour-du-Pin, contre 50 % en moyenne, s'estiment différents des autres, 29 % des habitants de Montereau, contre 22 % en moyenne, déclarent également se sentir jugés par leurs voisins. Si cette distance ne se traduit pas par davantage de conflits, elle n'empêche pas les pratiques d'évitement (21 % des Monterelais et 20 % des Turripinois disent éviter des voisins contre 20% en moyenne), les gênes (un habitant sur quatre se dit également gêné par des remarques ou comportements racistes, homophones ou intolérants de la part de voisins, contre 15 % en moyenne) ce qui témoigne de difficultés à se « sentir à leur place » dans leur voisinage.

En quoi ces tendances générales sont-elles liées aux spécificités des trajectoires résidentielles des habitants de ces villes ? Les « nouveaux arrivés » sont-ils encore moins impliqués dans les activités du quartier et relations de voisinage ? Ont-ils un rapport au quartier différent des « nouveaux arrivés » des autres quartiers ? Qu'en est-il des individus en situation de déclassement résidentiel ? Et comment les habitants des maisons de La Tour-du-Pin et les autres résidents ancrés dans ces communes peuvent-ils profiter de leur implantation résidentielle tout en résidant dans un lieu peu investi par ailleurs ?

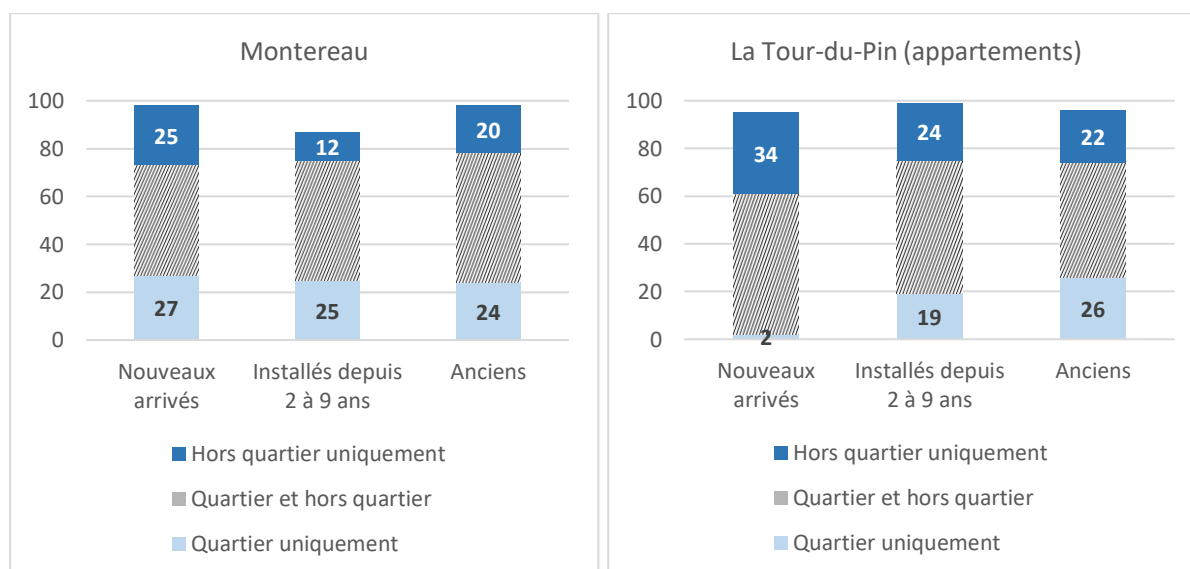
Le faible ancrage résidentiel des « nouveaux arrivés »

Comme nous l'avons vu, les « nouveaux arrivés » sont souvent jeunes, vivent seuls, sont locataires et envisagent de repartir dans les deux ans, autant de caractéristiques qui les éloignent des ménages qui espèrent trouver dans le périurbain une sociabilité villageoise « plus ouverte » (Dodier et al., 2012), typique d'un territoire marqué par l'ancrage d'habitants dans la proximité de leur lieu de résidence (Berroir et al., 2017 ; Bonnin-Oliveira, 2013). Et en effet, les « nouveaux arrivés » effectuent encore moins d'activités dans leur quartier que les autres et y nouent moins de relations. Certes, dans tous

les quartiers, les « nouveaux arrivés » y localisent moins souvent leurs activités (cf. encadré), mais l'écart est ici particulièrement marqué et concerne des pratiques déjà moins fréquentes qu'ailleurs.

Une pratique socialement peu discriminante comme « faire ses courses » le montre particulièrement bien. Cette activité constitue un indicateur important d'intégration dans un quartier, « puisque s'approvisionner permet de construire un rapport à son environnement, un lien qui soit à la fois physique (parcours de l'espace), social (liens sociaux de voisinage) et symbolique (représentations de son quartier) » (Chevalier, 2007). Or, à La Tour-du-Pin, l'ancienneté fait plus fortement varier qu'ailleurs la part de ceux qui déclarent faire leurs courses uniquement dans le quartier, et dans les deux petites villes périurbaines, ce sont les « nouveaux arrivés » qui sont les plus nombreux à faire l'ensemble de leurs courses à l'extérieur de celui-ci²⁴ (Figure 6). Cette relation entre ancienneté et lieu de courses n'existe pas aussi nettement dans les autres territoires.

**FIGURE 6 – « FAIRE SES COURSES DANS LE QUARTIER »
UN EFFET PLUS MARQUÉ DE L'ANCIENNETÉ SUR LA FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE**



Lecture : 27 % des « nouveaux arrivés » de Montereau déclarent faire leurs courses uniquement dans leur quartier au moins une fois par semaine.

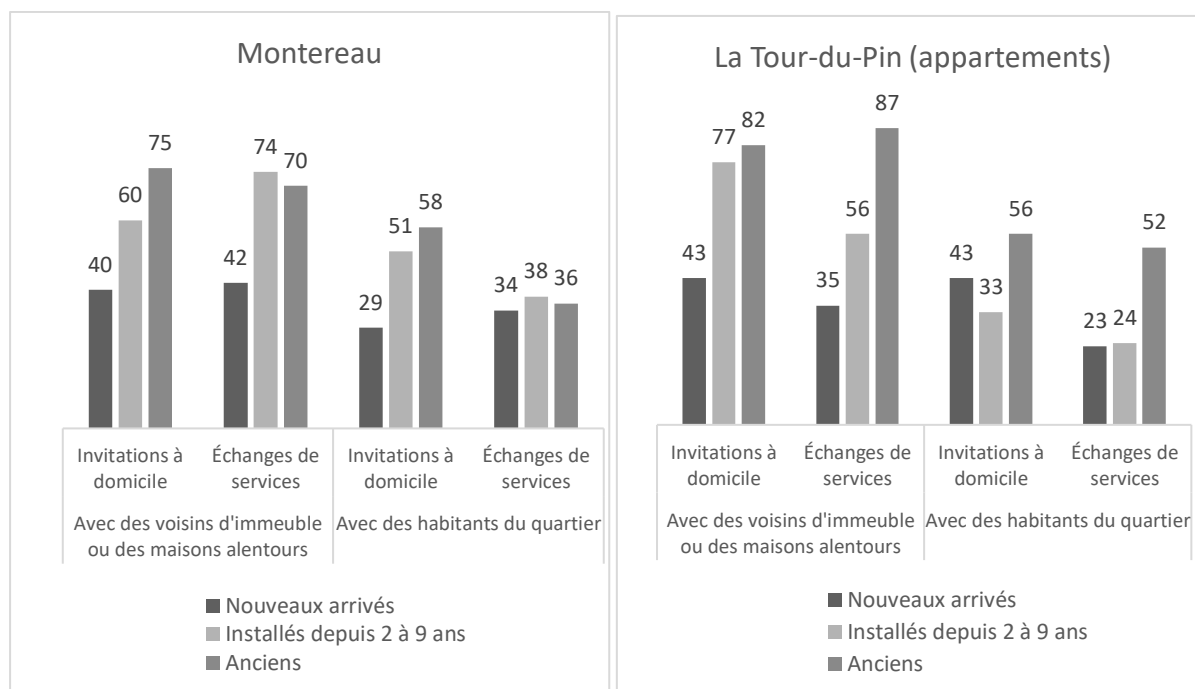
Champ : Ensemble des enquêtés de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin ayant répondu aux questions sur la trajectoire résidentielle (n=262) ; données pondérées

L'examen des relations sociales tissées dans un lieu constitue un autre indicateur de l'ancrage (Berroir et al., 2017). Les « nouveaux arrivés » sont également moins engagés que les « anciens » dans les invitations à domicile et échanges de services dans le voisinage proche et dans l'ensemble du quartier (Figure 7). L'écart est particulièrement important pour les relations proches : il est respectivement de 35 et 39 points à Montereau et à La Tour-du-Pin pour les invitations à domicile et de 28 et 52 points et pour les échanges de services. Cette plus faible propension à voisiner dans l'espace proche concerne également les relations de « sociabilité légères » (Bidart, 1988) puisque seuls 27 % des « nouveaux arrivés » de Montereau se rendent visite pour de « simples discussions », alors que c'est le cas de deux

²⁴ Notons que, à La Tour-du-Pin, ce résultat est davantage renforcé par le fait que les « anciens » résident plus souvent en maison et sont donc davantage excentrés des commerces de centres-villes que les « nouveaux arrivés ».

« anciens » sur trois. À l'échelle du quartier, l'écart est moins important sans pour autant disparaître : il s'élève à respectivement à 29 et 13 points pour les invitations à domicile à Montereau et à La Tour-du-Pin et à 29 points pour les échanges de services à La Tour-du-Pin. À Montereau cependant, les « anciens » ne se rendent guère plus de services que les « nouveaux arrivés », ce qui semble moins dû à l'importance de la pratique des « nouveaux arrivés » qu'au fait qu'elle peine à augmenter avec l'ancienneté.

FIGURE 7 – DES RELATIONS DE VOISINAGE DONT L'INTENSITÉ VARIE AVEC L'ANCIENNETÉ



Lecture : 40 % des « nouveaux arrivés » de Montereau déclarent avoir rendu visite ou avoir été reçus par des personnes de l'immeuble ou des maisons alentours dans les 12 derniers mois.

Champ : Ensemble des enquêtés de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin ayant répondu aux questions sur la trajectoire résidentielle (n=262) ; données pondérées

Enfin, les « nouveaux arrivés » s'intéressent moins à la vie du quartier : ils ignorent plus souvent que les « anciens » si une fête des voisins est organisée (à Montereau, ils sont 24 % à ignorer contre seulement 5 % des « anciens »). Ils déclarent moins souvent des conflits avec un ou des voisins et il leur arrive moins souvent d'éviter certains d'entre eux.

LES ACTIVITÉS ET RELATIONS DE VOISINAGE DES « NOUVEAUX ARRIVÉS » DANS L'ENQUÊTE MQMV

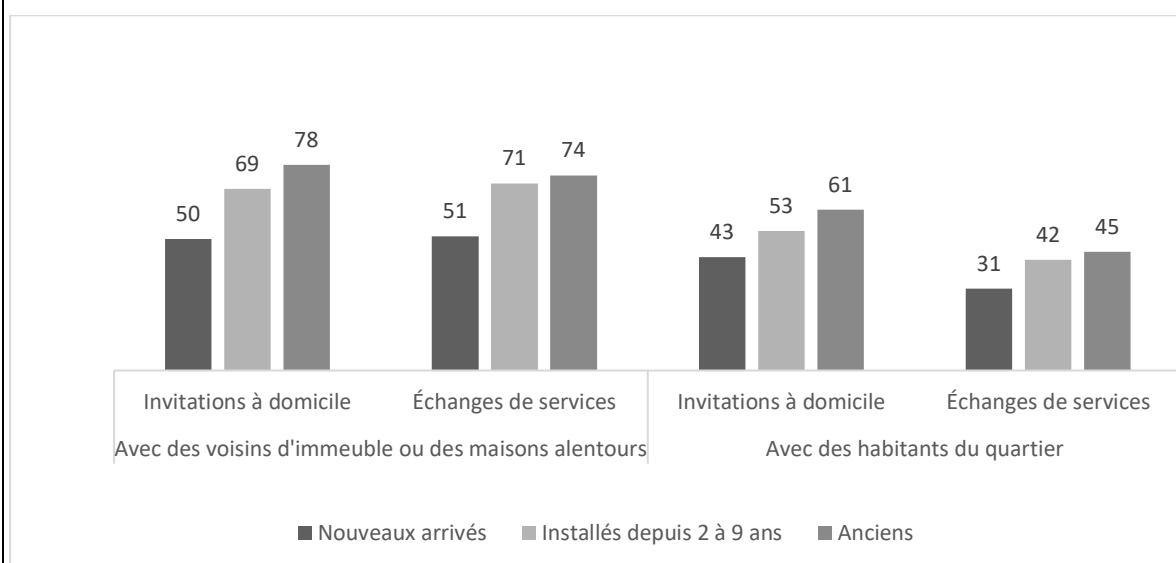
Dans tous les quartiers étudiés, les « nouveaux arrivés » réalisent moins d'activités dans leur quartier et entretiennent moins de relations de voisinage que les « anciens ».

Dans tous les quartiers, les « nouveaux arrivés » font moins leurs courses dans leur quartier, y fréquentent moins les restaurants, médiathèques, cinémas et parcs ; ils y font également moins souvent du sport que les autres. Inversement, ils pratiquent plus souvent l'ensemble de ces activités à l'extérieur de leur quartier. Pour certaines activités telles que la fréquentation des cafés et bars, d'autres variables liées telles que l'âge complexifient l'analyse des effets de l'ancienneté, mais on observe toujours que les « nouveaux arrivés » sont moins nombreux que les autres à limiter leur fréquentation à leur seul quartier. Ces écarts sont cependant plus importants dans les petites villes périurbaines. Par exemple, c'est à La Tour-du-Pin que l'effet de l'ancienneté sur la fréquentation du

cinéma dans le quartier est le plus important : ils ne sont que 12 % parmi les « nouveaux arrivés » à l'avoir fréquenté dans la dernière année, contre 31 % des résidents en appartement arrivés depuis plus de deux ans.

L'ancienneté dans le quartier joue également fortement sur les relations de voisinage : dans tous les quartiers, les « nouveaux arrivés » participent moins aux invitations à domicile et échanges de services. En moyenne, ils sont 21 % à n'avoir aucune conversation avec leurs voisins dans l'espace proche, contre 10 % de la population totale ; ils sont également 34 % à n'avoir aucune conversation au niveau du quartier, contre 22 % de la population totale. Cependant, la Figure 8, similaire à la Figure 7 mais pour la population des quatorze quartiers, montre que les effets de l'ancienneté sont moindres en population totale que dans les petites villes périurbaines. Ainsi, par exemple, pour un écart de 35 et 39 points à Montereau et à La Tour-du-Pin pour les invitations à domicile, on observe en moyenne un écart de 28 points en population totale.

FIGURE 8 – LES EFFETS DE L'ANCIENNETÉ SUR LES RELATIONS DE VOISINAGE



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

Pour résumer, si les « nouveaux arrivés » de Montereau et La Tour-du-Pin se distinguent également de ceux qui se sont installés au même moment dans d'autres quartiers, c'est parce que les effets de l'ancienneté observés sur tous les terrains y sont amplifiés, que les « nouveaux arrivés » y sont plus nombreux qu'ailleurs et que l'intensité des pratiques et relations y est déjà faible.

Pour comprendre ce faible ancrage des pratiques régulières et des relations de voisinage des « nouveaux arrivés » dans le quartier, il faut rompre avec la représentation tenace selon laquelle ceux qui s'installent dans le périurbain proviennent exclusivement du cœur de l'agglomération : les travaux réalisés en région parisienne ou dans l'Ouest de la France pointent, au contraire, la fréquence des mobilités de proximité, ce qui permet à ces « mobiles » de continuer à fréquenter les mêmes lieux et maintenir les mêmes relations (Berger, Aragau et Rougé, 2014 ; Dodier et al., 2012). Ainsi, malgré leur plus faible ancrage dans le quartier, ces « nouveaux arrivés » n'apparaissent pas forcément « hors sol » : d'abord, la part de ceux qui inscrivent leurs pratiques dans le quartier n'est jamais résiduelle ; ensuite, certains inscrivent leurs pratiques et leurs relations dans un espace de référence plus large qui, s'il ne recouvre pas leur quartier, n'est pas si éloigné (cf. par exemple Benoit Bréau).

Ce que le déclassement fait aux relations de voisinage

À partir d'une enquête sur les mal-logés à Paris, Pascale Dietrich-Ragon (2013) a étudié les désajustements entre la position résidentielle et la position sociale et conclut que, face à la crainte du stigmate liée à leur position résidentielle, les mal-logés entendent « sauver la face » et mettent à distance la population avec laquelle ils partagent un stigmate résidentiel. Ce même mécanisme de distanciation apparaît à l'analyse des rapports au voisinage des individus en situation de déclassement résidentiel qui s'installent à Montereau et La Tour-du-Pin.

Ces individus²⁵ concentrent moins leurs activités sociales et culturelles dans leur quartier de résidence. Que ce soit lorsqu'ils vont manger au restaurant, assister à une séance de cinéma, voir un spectacle, faire un pique-nique ou tout simplement faire leurs courses, ils privilégient davantage que les autres des lieux extérieurs à leur quartier. De fait, ils s'intègrent moins dans les sociabilités à l'échelle du quartier : 32 % d'entre eux déclarent n'avoir aucune conversation avec des habitants de leur quartier autres que ceux de leur immeuble ou des maisons alentours, contre 26 % des autres habitants ; seuls 27 % échangent des services au niveau du quartier contre 40 % des autres. Ils se différencient cependant moins en ce qui concerne les sociabilités avec leurs voisins immédiats : s'ils se tiennent un peu plus à l'écart des invitations à domicile, ils sont presque autant intégrés dans les échanges de service au niveau de l'immeuble et des maisons alentours que les autres (58 % contre 64 %).

Le désajustement entre la position résidentielle et la position sociale vécue n'est pas propre aux personnes en déclassement, on retrouve également cette attitude chez les personnes qui s'estiment en insécurité par exemple, comme l'illustre plus haut le portrait d'Hélène Lafferte. Ainsi qu'invite à le penser Pascale Dietrich-Ragon (2013), c'est cependant moins en termes de pratiques effectives qu'en termes d'absences de marges de manœuvre que le déclassement pèse. La situation favorise une forme de « rancœur sociale ». Ainsi, même s'ils sont installés depuis moins longtemps dans leur quartier, les déclassés ont connu davantage de conflits depuis leur installation que les autres (29 % contre 22 %), et ces conflits concernent plus souvent plusieurs voisins à la fois. Ils évitent également davantage leurs voisins (27 % contre 19 %) et disent un peu plus souvent se sentir jugés (25 % contre 22 %). Enfin, alors même que leur situation financière est au moment de l'enquête plus difficile que celle des autres (ils gagnent en moyenne 1 296 € par UC, contre 1 735 € par UC), ils estiment plus souvent faire partie « des plus riches », témoignant à la fois d'un processus de distanciation par rapport à leurs voisins et de l'inertie de la position sociale perçue.

Des analyses par régression logistique confirment ce décalage entre pratiques et représentations : si leurs caractéristiques sociales et leur moindre ancienneté expliquent en grande partie leur plus faible investissement dans les activités de quartier et relations de voisinage, les déclassés se distinguent significativement des autres, toutes choses égales par ailleurs, pour se sentir davantage jugés par leurs voisins, s'estimer faire partie « des plus riches », être entrés en conflit avec au moins un voisin et éviter régulièrement certains voisins.

²⁵ Sont inclus dans cette catégorie ceux qui ont au moins un indice de déclassement. Ils sont ici comparés aux autres habitants de Montereau et aux autres résidents en appartement de La Tour-du-Pin.

PORTRAIT DE BENOIT BRÉAU : ENTRE DÉCLASSEMENTS ET RECLASSEMENTS

Benoit Bréau, 46 ans, a grandi dans le Val-de-Marne avec son père gestionnaire informatique, sa mère, au foyer, et son frère cadet. Après avoir vécu en appartement, les parents de Benoit ont acheté une maison dans un quartier pavillonnaire, où ils vivent toujours. S'il a commencé par reproduire le modèle familial parental, Benoit a connu un parcours heurté dans différents domaines – conjugal, familial, professionnel et résidentiel.

Titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé, Benoit a exercé cette profession pour une association à but non lucratif de 25 à 44 ans. Pendant cette période, il s'est marié et a eu deux enfants, âgés de 12 et 15 ans au moment de l'enquête. Avec sa femme, ils ont d'abord acheté un appartement qu'il décrit comme exceptionnel près de Melun, puis ils ont fait construire une maison « en s'éloignant », dans un village situé à 27 km de Montereau, où ils sont restés sept ans. En 2014, ils divorcent et vendent la maison.

Benoit emménage alors chez une nouvelle compagne qui habite une maison dont elle est propriétaire dans un village proche de Montereau. Il est alors « squatteur » chez celle qui est maintenant décrite comme son « ex ». Il obtient la garde partagée de ses enfants, mais celle-ci n'est pas simple à organiser, son ex-femme vivant dans un village à 23 km de Montereau. Après avoir étudié toutes les possibilités, ils décident de scolariser les enfants dans le centre de Montereau, et les accompagnent quotidiennement de l'un ou l'autre des domiciles.

À ce moment-là, Benoit fait l'objet d'un licenciement économique, l'association qui l'employait perdant ses subventions. Comme il se posait alors des questions sur le sens de son travail, il en profite pour quitter le milieu des « éducus spés » et trouve l'emploi qu'il exerce encore aujourd'hui, un poste de vendeur dans une cave à vin implantée dans la zone commerciale en périphérie de Montereau. Quelques mois plus tard, en juin 2017, il se sépare de la compagne chez qui il vivait et trouve son appartement actuel, dans le centre ancien de Montereau, qu'il loue pour 620 euros mensuels, soit un peu plus d'un tiers des 1 700 euros qu'il gagne chaque mois. L'appartement de 55 m² est choisi avec ses enfants, pour être près de chez leur mère qui, entre temps, a elle aussi emménagé à Montereau. Il dispose de deux chambres, qu'occupent ses enfants. Lui dort dans le salon. En novembre 2017, il se met en couple avec une nouvelle femme, qui a elle-même trois enfants et possède une maison à plusieurs dizaines de kilomètres de Montereau. Il vit chez elle une semaine sur deux, quand il n'a pas ses enfants.

Sa situation actuelle est décrite comme transitoire : « rien n'est figé », dit-il. Il espère monter « sa boîte » et rêve de retrouver un appartement à acheter, comme celui qui fut son premier achat avec son ex-femme. « Il faut acheter », affirme-t-il.

Sa vie actuelle est entièrement tournée vers son travail et ses enfants, et il dit n'avoir aucune relation avec les habitants de son quartier, à l'exception de la « mamie » qui partage sa cage d'escalier. Il prend effectivement ses distances avec ses voisins, affirmant que Montereau accueille toute la « misère sociale, intellectuelle et génétique » du monde. Interrogé sur ses rapports avec les autres parents d'élèves de l'école, il produit une réponse détournée mais néanmoins limpide : « Si j'étais à la sortie de l'école à Fontainebleau, je ne parlerais pas plus aux parents qui, je pense, sont de classe sociale supérieure à la mienne, et ici c'est le contraire. »

De toutes façons, précise-t-il, il n'y a pas trop d'ambiance de voisinage, le centre-ville est déserté : dans la journée, « chacun baisse la tête et rentre chez soi quoi » (ou encore « c'est pas la fête des voisins chez nous ») et le soir, « il n'y a pas âme qui vive ».

S'il n'est pas à la recherche de relations de voisinage dans ce contexte, il espère retrouver un jour ce qu'il appelle des relations de voisinage « classiques », entendant par-là des pratiques de sociabilité qui impliquent des invitations à domicile, le fait de passer l'un chez l'autre à l'improviste, pour « tchatcher », voire le fait de s'entendre si bien avec ses voisins qu'il est envisageable de partir en vacances avec eux. Ce qu'il qualifie ici de relations « classiques » correspond en réalité au modèle des relations qu'il a vécues avec ses parents lorsqu'il était enfant et qu'ils habitaient leur maison et à celles qu'il a connues dans les autres quartiers où il a habité. Celles, en somme, auxquelles il n'a plus accès du fait de son déclassement résidentiel.

S'investir dans un lieu par ailleurs peu investi

L'ancrage est généralement plus difficile dans les quartiers connaissant d'importantes mobilités résidentielles (Bidart, 1988). Pour autant, nous avons identifié deux types de parcours d'habitants ancrés sur des territoires. Comment parviennent-ils à voisiner, dans un contexte où les « nouveaux arrivés » sont nombreux et où les pratiques de voisinage sont en moyenne moins importantes qu'ailleurs ?

Tout d'abord, les résidents en maison à La Tour-du-Pin cumulent certaines caractéristiques sociales dont on a déjà observé qu'elles favorisaient les relations de voisinage : leur forte ancienneté de résidence dans le quartier (18 ans en moyenne), leur position socioprofessionnelle (les cadres et professions intermédiaires représentent respectivement 16 % et 34 % des habitants des maisons contre 11 % et 20 % des habitants en appartement) et leur statut d'occupation du logement (86 % sont propriétaires). Ils sont cependant légèrement plus âgés que les autres, et l'on a observé par ailleurs que les personnes âgées tendent en moyenne à resserrer leurs relations et activités dans l'espace proche (cf. chapitre II - 2 « Les réseaux de voisinage »).

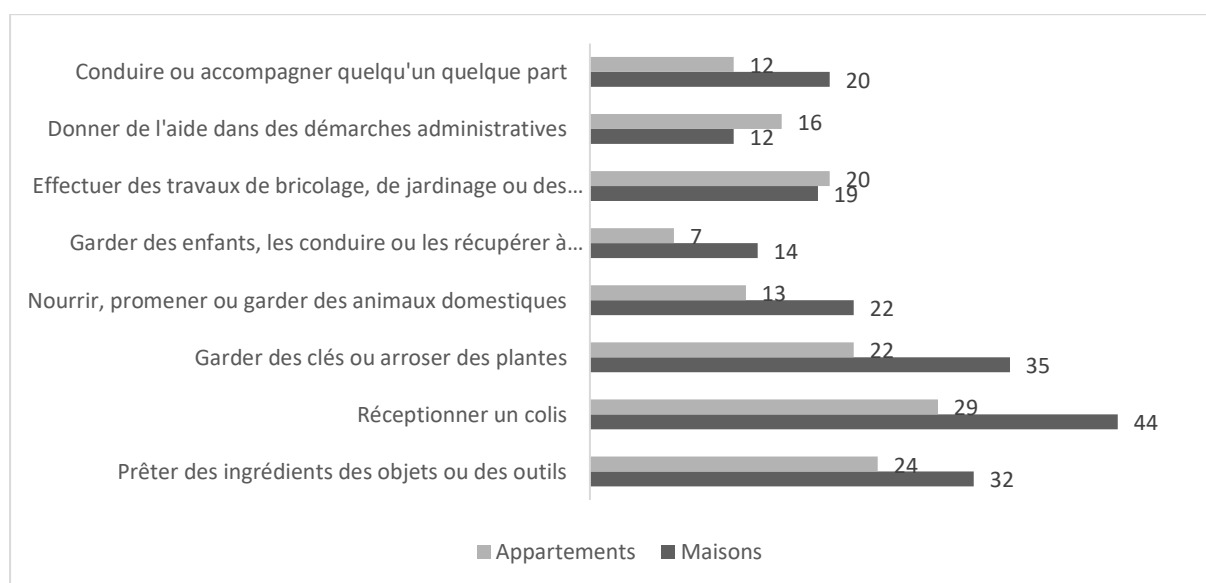
Bien que leurs habitations soient un peu plus éloignées des commerces et équipements culturels que les appartements, les résidents en maison déclarent plus souvent faire l'ensemble de leurs courses dans leur quartier, y fréquentent davantage les restaurants et le cinéma²⁶ que les résidents en appartement. Ils se distinguent pourtant moins par la pratique de ces activités que par les relations de voisinage qu'ils entretiennent avec les habitants des maisons alentours ainsi que, malgré leur âge, avec d'autres habitants de leur quartier. On peut relever que les écarts entre eux et les habitants des appartements sont plus importants lorsque l'objet des échanges suppose plus d'intimité. Ainsi, en moyenne, 65 % des habitants en maison de La Tour-du-Pin et 63 % des habitants en appartement se rendent chez un voisin de l'immeuble ou des maisons alentours « pour une simple discussion ». Mais l'écart grandit pour d'autres pratiques : alors que seuls 18 % des habitants en appartement de La Tour-du-Pin ont échangé un repas avec un voisin au cours des 12 derniers mois, les résidents en maison sont 29 % à déclarer cette pratique. Et s'ils sont à peine plus nombreux que les résidents en appartement à déclarer avoir échangé au moins un service avec leurs voisins dans l'espace proche au cours de la

²⁶ Sans doute du fait de leur âge, ils fréquentent cependant très peu les cafés et bars, ni dans leur quartier, ni ailleurs.

dernière année, ils s'en distinguent largement par la variété et donc l'intensité des services rendus (Figure 9).

Aux relations davantage intimes avec les voisins les plus proches répondent des relations asymétriques avec les autres habitants de leur quartier : avec eux, les résidents en maison reçoivent un peu plus souvent qu'ils ne sont reçus, rendent également plus souvent des services qu'ils n'en reçoivent. Contrairement à ce que l'on observe par ailleurs, l'ensemble de ces pratiques ne s'accompagnent cependant que de peu de conflits (ils en déclarent moins que les résidents d'appartement) et de gênes (sans doute du fait de leur habitat, ils sont très peu gênés par des bruits, des odeurs ou l'usage d'espaces collectifs).

FIGURE 9 – LA VARIÉTÉ DES SERVICES RENDUS PAR LES RÉSIDENTS EN MAISON À LA TOUR-DU-PIN



Champ : Ensemble des enquêtés de La Tour-du-Pin (n=155) ; données pondérées

Les « anciens » sont l'autre type d'habitants ancrés. Contrairement aux résidents en maison qui sont regroupés géographiquement, ils voisent dans l'espace proche avec les « nouveaux arrivés » et les déclassés, dont on a vu le faible ancrage local et les tentatives de distinction. Ils s'en distinguent cependant par des relations de voisinage plus importantes (Figure 9), à la fois en ce qui concerne les pratiques peu engageantes (les « anciens » invitent plus souvent leurs voisins pour de « simples discussions » – 59 % contre 37 %) et pour ce qui est des relations les plus intimes (ils les invitent également davantage pour partager des repas – 27 % contre 12 %). Mais ces invitations, y compris auprès des voisins proches, ne sont pas toujours rendues : moins de la moitié de ceux qui ont reçu un voisin pour échanger un repas ont été invités en retour, alors que ce type d'échanges est symétrique dans 76 % des cas en population totale. Et s'ils qualifient plus souvent leurs relations de « très bonnes » (28 % contre 22 %), ils évitent aussi plus souvent des voisins (32 % contre 20 %) et déclarent bien plus souvent avoir connu des conflits (37 % contre 22 %). Ils se disent enfin plus souvent gênés par des bruits (89 % contre 67 %), des odeurs (43 % contre 34 %), des saletés et dégradations (53 % contre 42 %) ainsi que l'ensemble des autres gênes étudiées dans l'enquête.

Entretenir des relations de voisinage dans un lieu dans l'ensemble peu investi pas ses habitants suppose donc toujours un certain décalage avec les autres et, dans les deux cas observés ici, des relations asymétriques qui semblent portées par les habitants les plus ancrés. Lorsque les habitants

peu ancrés sont plus proches et que l'habitat accentue la proximité, cette cohabitation semble également impliquer davantage de conflits, de malaises et de tensions.

Conclusion

Les cas de Montereau et de La Tour-du-Pin viennent étoffer les connaissances encore très parcellaires sur les petites villes du lointain périurbain. Ces petites villes sont prises dans deux dynamiques traitées séparément dans la littérature : d'une part le déclin, caractéristique de nombreuses agglomérations de même taille (Miot et Rousseau, 2017), d'autre part un regain d'attractivité lié à la périurbanisation (Cusin, Lefebvre et Sigaud, 2016). Sans qu'il faille voir des relations de stricte homologie, ces dynamiques sont à relier aux deux profils d'habitants qui ressortent de l'enquête : les « nouveaux arrivés », dont le nombre substantiel peut être relié à la périurbanisation, et les « déclassés », dont la présence elle aussi substantielle, tient à la faiblesse des loyers et de la valeur immobilière.

Les éléments livrés dans ce chapitre apportent également un éclairage original aux relations de voisinage dans le périurbain. Loin de l'association quasi systématique entre périurbain et habitat individuel, ont ici été étudiées des relations dans des contextes où les appartements représentent une part largement majoritaire des logements (particulièrement dans le centre de Montereau). De même, loin de l'association entre périurbain et propriété immobilière, la part des logements locatifs est importante. Certes, nous nous sommes centrés ici sur les centres de ces villes, qui par ailleurs comptent d'importants quartiers pavillonnaires. Il n'en demeure pas moins qu'une dimension importante et méconnue des relations de voisinage dans le périurbain a été présentée ici.

Étudier des petites villes permet également de souligner que la périurbanisation ne procède pas seulement de l'avancée du front constitué par les ménages modestes à la recherche d'un pavillon à acquérir ou à faire construire, elle procède plus largement de l'extension de l'aire d'influence des métropoles et ce faisant de l'intégration dans ces dernières de territoires déjà urbanisés. La Tour-du-Pin ou Montereau sont des villes qui préexistent à la périurbanisation. Elles constituent depuis longtemps des pôles pour les territoires qui les environnent. Pour ces villes, la périurbanisation ne se traduit pas seulement par l'arrivée de nouveaux ménages, mais aussi par le fait que leurs habitants se tournent vers la métropole pour y travailler. Souvent d'ailleurs, l'emploi est trouvé en chemin, par exemple dans la périphérie est de Lyon pour les habitants de La Tour-du-Pin, dans les environs de Bourgoin-Jallieu ou de l'aéroport Saint-Exupéry.

Dans les deux cas, pour les personnes qui se tournent vers l'aire métropolitaine voisine pour l'emploi, cela conduit à des déplacements longs. Les temps de transport déclarés par les actifs sont ainsi de 75 minutes pour les Monterelais et 40 minutes pour les Turripinois. Et la voiture²⁷ constitue le moyen de transport privilégié (utilisée au moins deux fois par semaine par 70 % des Turripinois et 53 % des Monterelais), suivie des lignes régionales de train (TER ou transilien) (empruntées au moins deux fois par semaine par 18 % des habitants de La Tour-du-Pin et 25 % de ceux de Montereau). Ces temps ne sont pas les plus longs (en région parisienne les temps moyens sont plus élevés dans les quartiers du Port et aux Navigateurs), mais ces déplacements sont relativement coûteux, même en train. Ils

²⁷ Bien que rarement utilisé, le covoiturage est plus fréquent chez les habitants des centres des petites villes périurbaines qu'ailleurs : il est utilisé au moins deux fois par semaine par 6 % des habitants de Montereau et 4 % de ceux de la Tour-du-Pin (contre 2 % en population totale). Une fois sur deux, ce covoiturage a lieu avec un habitant du quartier.

accentuent probablement le sentiment de déclassement chez les personnes, nombreuses on l'a vu, dont les trajectoires sociales sont plutôt orientées vers le bas, ou instables. L'importance de cette question a été soulignée par le mouvement des Gilets jaunes, particulièrement actif à La Tour-du-Pin, à tel point d'ailleurs que la presse nationale a plusieurs fois rendu compte des événements qui s'y déroulaient²⁸.

Références citées

BACCAÏNI B., SÉMÉCURBE F., 2009, « La croissance périurbaine depuis 45 ans Extension et densification », *Insee Première*, 1240, p. 4.

BACQUÉ M.-H., CHARMES É., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 57, 4, p. 681-710.

BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris : De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions (Anthropologie), 317-[80] p.

BERGER M., 2008, « Pavillonnaires franciliens : d'une forme urbaine à des territoires quotidiens ? », *Strates*, 14, p. 119-134.

BERGER M., ARAGAU C., ROUGÉ L., 2014, « Vers une maturité des territoires périurbains ? », *EchoGéo*, 27.

BERROIR S., DELAGE M., FLEURY A., FOL S., GUÉROIS M., MAULAT J., RAAD L., VALLÉE J., CERQUEIRA E.V., 2017, « Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, 1, p. 69-88.

BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, 29, 4, p. 621-648.

BIDOU C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 200 p.

BONNIN-OLIVEIRA S., 2013, « La fin des périphéries urbaines. », *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*.

BOURDIEU P., 1979, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

CHEVALIER S., 2007, « « Faire ses courses » en voisin. Pratiques d'approvisionnement et sociabilité dans l'espace de trois quartiers de centre ville (Paris, Lyon et Besançon) », *Métropoles*, 1.

CUSIN F., LEFEBVRE H., SIGAUD T., 2016, « La question périurbaine », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, 4, p. 641-679.

DAMON J., MARCHAL H., STÉBÉ J.-M., 2016, « Les sociologues et le périurbain : découverte tardive, caractérisations mouvantes, controverses nourries », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, 4, p. 619-639.

DEBROUX J., 2013, « S'assurer une position résidentielle en zone périurbaine : des pratiques résidentielles marquées par l'origine, la trajectoire sociale et les perspectives de mobilité professionnelle », *Regards Sociologiques*, 45/46, p. 219,231.

²⁸ Voir par exemple Aline Leclerc, « Les gilets jaunes, nouveaux bonnets rouges ? », *Le Monde*, 6 novembre 2018 ou Maité Darnault, « A La Tour-du-Pin : « C'est pas politique. C'est pas la gauche, la droite ou le FN », *Libération*, 17 novembre 2018.

DIETRICH-RAGON P., 2013, « Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel », *Revue française de sociologie*, Vol. 54, 2, p. 369-400.

DODIER R., CAILLY L., GASNIER A., MADORÉ F., 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PU Rennes, 219 p.

GIRARD V., LAMBERT A., STEINMETZ H., 2013, « Propriété et classes populaires : des politiques aux trajectoires », *Politix*, n° 101, 1, p. 7-20.

GRAFMEYER Y., 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans AUTHIER J.-Y., BONVALET C., LÉVY J.-P. (dirs.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, p. 35-52.

GUÉRAUT É., 2018, *Ascension et fragilisation d'une petite bourgeoisie culturelle. Une enquête ethnographique dans une ville moyenne en déclin*, Thèse de sociologie, Paris, Paris Descartes, 515 p.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voisent », *Economie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.

LAMBERT A., 2015, « *Tous propriétaires !* » : *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 278 p.

MIOT Y., ROUSSEAU M., 2017, « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques*, 29 juin 2017.

PEUGNY C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 180 p.

ROUGÉ L., 2014, « Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien », *Norois*, 3, 232, p. 53-65.

Deux communes rurales périurbaines Marolles et La Bâtie

PAR ERIC CHARMES ET JOSETTE DEBROUX

Marolles et La Bâtie sont deux petites communes périurbaines, situées pour la première en Seine-et-Marne, à près de 90 km de Paris, et pour la seconde en Isère à un peu plus de 70 km de Lyon. Avec 1750 habitants au dernier recensement (en 2017) pour Marolles et 1900 pour La Bâtie (en 2016), elles sont rurales au sens de l'Insee¹² et sont assez régulièrement perçues par leurs habitants comme des « villages »³. L'enquête s'est intéressée aux communes de ce type car elles dominent les paysages périurbains. Comme dit dans le chapitre précédent, dans les couronnes périurbaines de Lyon et Paris, plus de huit communes sur dix⁴ comptent moins de 2 000 habitants.

Jusqu'au début des années 2000, Marolles et La Bâtie sont restées relativement à l'écart de la métropolisation, du moins si on définit celle-ci par l'intégration à l'aire urbaine d'une métropole. Les deux communes évoluaient avant tout dans l'orbite de petites villes, celles présentées dans le chapitre précédent, Montereau et La Tour-du-Pin. Ces villes accueillent notamment leurs collégiens et lycéens et sont les principaux pôles de services, de commerces et d'équipements des alentours. Au cours des années 2000 toutefois, Marolles et La Bâtie sont entrées dans l'aire d'attraction de Paris et de Lyon en devenant périurbaine avec le zonage 2010 de l'Insee (le dernier en date). Elles l'ont fait en même temps que Montereau et La Tour-du-Pin.

Elles n'ont cependant pas été totalement transformées par la périurbanisation et ont conservé un caractère rural marqué. Plusieurs corps de ferme sont présents et l'agriculture conserve une place importante : elle occupe 49% du territoire de la commune de Marolles et 86% de la Bâtie⁵. Par ailleurs, ce passé rural a laissé aux deux communes une infrastructure commerciale assez substantielle. On trouve ainsi dans les deux communes outre une boulangerie, chose assez classique, une supérette et même une pharmacie, commerces rares dans des communes de peuplement comparable dans le périurbain proche de Lyon ou Paris. Bien que périurbaines, du fait du changement de nomenclature, ces deux communes demeurent multifonctionnelles, regroupant de l'habitat, des activités économiques, des lieux d'activités de vie sociale et de loisirs (Berroir *et al.* 2016).

La Bâtie, historiquement plus peuplée que Marolles (la première comptait plus de 1100 habitants avant la Seconde Guerre Mondiale, contre moins de 500 pour la seconde) dispose d'un parc de bâtiments anciens significatif, constitué notamment de maisons ouvrières et de bâtiments industriels liés à

1

² La définition exacte d'une commune rurale est que le noyau principal d'habitation, le bourg centre, doit compter moins de 2000 habitants. Ainsi avec les hameaux et écarts, une commune comptant plus de 2000 habitants peut encore être rurale.

³ C'est ce du moins ce qu'indiquent les premières exploitations de l'enquête qualitative.

⁴ 81 % pour la couronne périurbaine de Lyon et 85 % pour la couronne périurbaine de Paris. D'après les données 2009 du recensement de l'Insee utilisées pour établir le zonage de 2010, dernier en date.

⁵ Sources : PLU (et notamment rapport de présentation), disponible sur le site de la commune de Marolles (www.marolles-sur-seine.fr/mairie/revision-plan-local-durbanisme/) et <https://www.annuaire-mairie.fr/occupation-des-sols-la-batie-montgascon.html>

l'activité textile. La commune abrite même un musée dédié aux tisserands du Dauphiné. Marolles-sur-Seine a un passé plus exclusivement agricole, lié à une abbaye.

Dans les décennies récentes, malgré la périurbanisation, le développement des deux communes est resté mesuré. Les communes n'ont pas connu une explosion des constructions nouvelles. A Marolles sur Seine, entre 1990 et 2017, le nombre de logements est passé de 482 à 702, soit une augmentation inférieure à 10 par an en moyenne, avec peu de grands lotissements notamment. Cette croissance est en outre assez ancienne à Marolles dont la population, après avoir stagné jusque dans les années 1960 autour de 500 habitants a régulièrement progressé depuis. Au fil des décennies, des maisons d'architectures variées se sont ajoutées les unes aux autres. A La Bâtie, la croissance, plus modérée, commence à partir des années 1990, mais la population était alors déjà de 1 300 habitants. Les bâtiments nouveaux et leurs occupants arrivés depuis ne représentent qu'un tiers de l'ensemble de la commune.

Particularité des deux cas présentés ici, l'enquête a porté sur l'ensemble du territoire de chaque commune. Leur peuplement limité invitait à les considérer dans leur intégralité pour les comparer avec les autres quartiers étudiés. Cela induit quelques spécificités dans l'analyse. En effet, alors que, sur les autres terrains, les limites des quartiers étudiés n'apparaissent pas toujours clairement aux habitants, elles ont ici une existence plus objective, à la fois administrative (avec les limites communales) et paysagère (les territoires bâtis étudiés se distinguent nettement des territoires bâtis des communes voisines, en étant séparés par des terres agricoles, des forêts ou des espaces naturels).

I. Quelques traits typiques du périurbain

À la différence des centres de Montereau et de La Tour-du-Pin, on retrouve avec Marolles et La Bâtie quelques-uns des traits usuellement associés au périurbain. Tout d'abord, l'habitat est presque exclusivement individuel. 92 % des ménages de La Bâtie habitent ainsi une maison et, selon notre enquête, l'ensemble de la population de Marolles habite en maison individuelle (la commune compte bien des appartements d'après le dernier recensement, mais ils représentent 4 % du stock total et tous ne sont pas des résidences principales). Ces maisons sont le plus souvent occupées par leurs propriétaires, dans 78 % des cas à La Bâtie et dans 83 % des cas à Marolles (alors que l'ensemble de la population enquêtée compte en moyenne 38 % de propriétaires). Le logement social accueille 8% des ménages de La Bâtie, et seulement 3 % de ceux de Marolles, soit l'un des plus faibles taux des quartiers enquêtés (Marolles arrive derrière Auteuil et la Croix-Rousse).

Ensuite, en lien avec ces caractéristiques du parc de logements, ces communes sont majoritairement habitées par des ménages aux revenus moyens. Ainsi, les tranches extrêmes de revenus sont moins représentées que les tranches moyennes : la part des ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 1000 euros est ainsi nettement moins importante que la moyenne, particulièrement à Marolles, où elle est 6 fois plus faible (le facteur de division est de 3 pour La Bâtie). La part des plus aisés est tout aussi limitée, particulièrement pour les ménages ayant plus de 6 000 euros de revenus (voir Tableau 1). En outre, les ménages se répartissent autour d'une position centrale qui correspond à celle de l'ensemble des quartiers enquêtés. La chose est particulièrement remarquable à La Bâtie, où 35 % des ménages déclarent un revenu supérieur à 3 000 euros, ce qui correspond exactement au taux pour l'ensemble de la population des quartiers étudiés.

TABLEAU 1 – L'IMPORTANCE DES MÉNAGES AUX REVENUS MOYENS DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES

	Marolles	la Bâtie	ensemble
moins de 1000 euros	2	4	9
de 1000 à 1499 euros	8	12	12
de 1500 à 1999 euros	6	14	12
de 2000 à 2999 euros	16	24	17
de 3000 à 3999 euros	32	19	15
de 4000 à 5999 euros	14	16	12
6000 euros et plus	3	4	9
Refus de répondre	20	8	14

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2554) ; données pondérées

Enfin, le peuplement des communes étudiées correspond assez largement à l'image d'un périurbain blanc. Bien sûr, les données sur l'origine ne doivent pas être prises pour des données sur la couleur de peau, mais elles donnent une indication. A La Bâtie par exemple, 92 % de la population enquêtée est française de parents nés en France contre 68 % pour l'ensemble des terrains d'enquêtes. La commune compte même, parmi les enquêtés, la plus faible proportion d'enfants d'immigrés de tous les quartiers. Sur ce même critère, Marolles, avec 6 %, se situe après Ainay, La Croix-Rousse et Les Batignolles. Parmi ceux qui sont nés à l'étranger (6 % à La Bâtie et 7 % à Marolles), les Maghrébins (Tunisiens, mais aussi Algériens et Marocains) sont de loin les plus nombreux à La Bâtie. Ils sont suivis par les Italiens, ce qui n'est pas surprenant, l'Italie étant un pays assez proche. A Marolles, l'origine étrangère la plus fréquente est le Portugal, suivi assez loin derrière et à parts à peu près égales, par le Maroc, le Congo et l'Italie.

Un périurbain de « petits moyens » ...

Toutefois, le périurbain n'est pas un bloc homogène. Dans le chapitre précédent, une partie de sa diversité a été montrée avec les centres de Montereau et La Tour-du-Pin. Marolles et La Bâtie illustrent d'autres nuances du peuplement périurbain.

TABLEAU 2 – LA PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES À DOMINANTE OUVRIÈRE ET EMPLOYÉE

Ménages...	Marolles	La Bâtie	Population totale
...à dominante cadre (I)	5	7	17
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	21	22	22
... à dominante employée (III)	31	28	21
... à dominante petits indépendants (IV)	7	8	4
... à dominante ouvrière (V)	18	17	9
... mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier (VI)	17	18	25
... composés uniquement d'inactifs (VII)	1	0	3

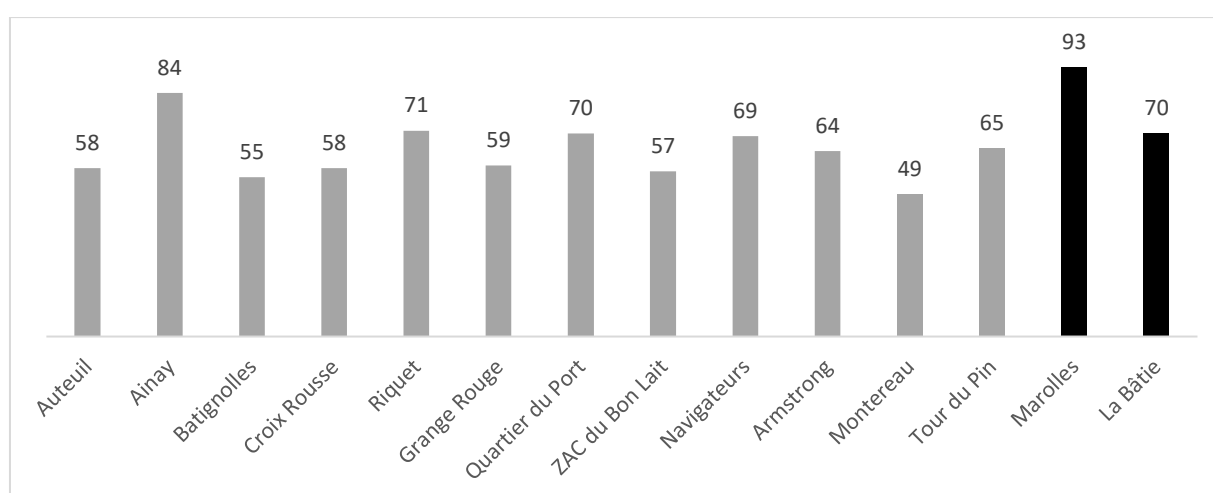
Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2554) ; données pondérées

Tout d'abord, les deux communes se singularisent par une part élevée de ménages occupant des emplois modestes. Les ouvriers notamment sont particulièrement nombreux, avec 17 % de ménages à dominante ouvrière à La Bâtie et 18 % à Marolles, soit le double du taux observé dans l'ensemble des quartiers étudiés (9 %). Ces ménages appartiennent aux strates supérieures des classes

populaires : en effet, il s’agit majoritairement d’ouvriers qualifiés qui, à l’instar des classes moyennes, sont très fréquemment propriétaires de leur logement (Rénahty et al., 2015). Par ailleurs, compte-tenu des caractéristiques socio-économiques du peuplement, le chômage est bas avec un taux de 9 % de la population active pour La Bâtie et seulement 3 % à Marolles-

Ce peuplement s’explique par la rencontre de deux caractéristiques. La première est que les villages de Marolles et de La Bâtie sont encore très ruraux. Or, dans les territoires ruraux, les actifs sont très souvent ouvriers ou employés (Mischl et al., 2016). La seconde est que ces communes ne sont devenues périurbaines que récemment. Ils font partie des secteurs les plus éloignés des couronnes périurbaines de Paris ou de Lyon, ceux où les prix immobiliers sont parmi les plus bas de l’aire urbaine. Ainsi, il faut compter 1 650 € par m² pour une maison individuelle à La Bâtie comme à Marolles⁶.

FIGURE 1 – SURFACE AU MÈTRE CARRÉ SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des locataires dont le loyer est connu (n=1505) ; données pondérées.

La situation des ménages ouvriers ou employés des deux communes correspond à celle des « petits-moyens » étudiés par une équipe de sociologues dans un quartier pavillonnaire de la banlieue de Paris (Cartier et al., 2008). Pour ces ménages, comme le souligne Catherine (voir encadré plus bas), boucler les fins de mois, sans parler de mettre de l’argent de côté, est difficile. Comme certains travaux l’ont montré, ces difficultés se sont aggravées depuis les années 2000, notamment en raison de l’augmentation du coût des déplacements (Charmes, 2021). L’éloignement croissant du périurbain populaire induit des charges qui croissent en valeur absolue pour des ménages dont les revenus, eux, n’augmentent guère. Ce n’est ainsi pas un hasard si, comme on l’a souligné dans le chapitre précédent, La Tour-du-Pin, Montereau et les communes rurales alentours ont été des haut-lieux des premières mobilisations des Gilets jaunes en 2018.

... des couples sans enfant surreprésentés...

Si les ménages avec enfants sont plus représentés dans ces deux communes que dans l’ensemble de la population (respectivement 37 et 41 % à la Bâtie et à Marolles contre 31 % dans l’ensemble des enquêtés), ils le sont cependant un peu moins que dans les grands ensembles et au Quartier du Port (47 %). On relève également une forte part de ménages sans enfant (33 % à la Bâtie et 32 % à Marolles

⁶ D’après meilleurs agents (consulté en juillet 2020) avec toutefois un « indice de confiance » assez bas, compte-tenu du faible nombre de biens vendus chaque année.

contre 20 % dans la population totale), ce qui constitue un autre écart à la représentation dominante du périurbain, qui en fait l'espace des familles avec enfants. Ces ménages sans enfant sont majoritairement âgés : 55% d'entre eux ont 60 ans et plus à La Bâtie, cette part s'élevant à 62 % à Marolles, contre 47 % dans l'ensemble des enquêtés tous quartiers confondus.

TABLEAU 3 – LA PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES AVEC ENFANTS MAIS AUSSI SANS ENFANT

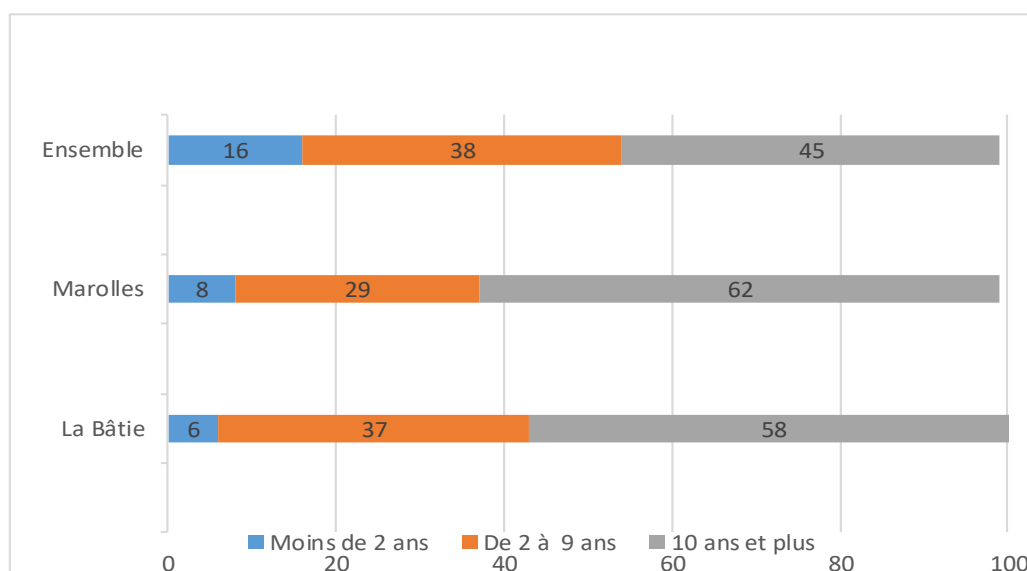
	La Bâtie	Marolles	Ensemble
Solo	21	14	31
Famille monoparentale	5	9	10
Couple sans enfants	33	32	20
Couple avec enfants	37	41	31
Autres situations	4	5	7

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2554) ; données pondérées

... Et une forte présence des « anciens »

Une des caractéristiques des enquêtés de ces communes est également l'ancienneté de leur installation. Les « anciens » (sont ainsi nommés ceux qui se sont installés depuis 10 ans et plus) représentent à la Bâtie et à Marolles respectivement 58 et 62 % des enquêtés contre 45 % dans l'ensemble de la population enquêtée. La part de ceux qui se sont installés depuis 20 ans et plus est particulièrement élevée avec 41 % à la Bâtie et 45 % à Marolles contre 27 % dans l'ensemble de la population. A l'inverse, les « nouveaux arrivés » (installés depuis moins de 2 ans) sont peu présents : 6 % à la Bâtie et 8 % à Marolles contre 17 % dans la population enquêtée.

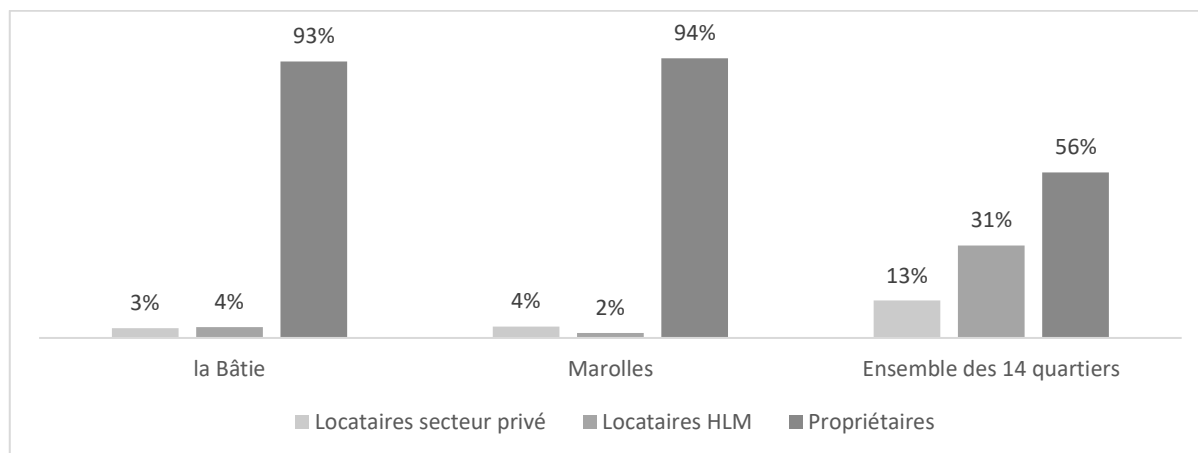
FIGURE 2 – LA DISTRIBUTION DES TROIS GROUPES D'ANCIENNETÉ



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

Ces « anciens » présentent différents traits, caractéristiques d'une population bien installée dans la commune. Ils ont notamment comme particularité d'être très souvent propriétaires de leur logement, dans des contextes où, comme on l'a dit, la propriété est déjà plus fréquente qu'ailleurs. Ainsi, 95 % des « anciens » de la Bâtie sont propriétaires de leur logement pour une moyenne de 78 % (à Marolles, ces chiffres sont 89 % pour 81 %). Dans l'ensemble de la population enquêtée, les « anciens » sont également surreprésentés parmi les propriétaires, mais avec « seulement » 52%.

FIGURE 3 – LE STATUT D’OCCUPATION DU LOGEMENT DES « ANCIENS »



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2554) ; données pondérées

Les « anciens » de La Bâtie et de Marolles ont aussi plus souvent déjà vécu dans la commune : alors que 27 % des enquêtés de La Bâtie ont déjà vécu dans la commune par le passé, 38 % des « anciens » sont dans ce cas (24 % contre 30 % à Marolles). Leur logement précédent était également plus souvent situé dans la commune : 30 % des « anciens » de La Bâtie, 25 % des « anciens » de Marolles avaient leur logement précédent situé dans la commune contre respectivement 19 % et 15 % dans l’ensemble des enquêtés de ces communes.

L’examen des projets résidentiels corrobore la représentation « d’anciens » bien installés dans la commune : ils ne sont, à la Bâtie et à Marolles, respectivement que 14 et 12 % à envisager de déménager dans les deux ans contre 25 % et 19 % chez les enquêtés de leur commune. Ces taux sont faibles : dans l’ensemble des quartiers, 41 % des enquêtés déclarent envisager de déménager dans les deux ans.

Surtout, plus de la moitié des « anciens » considèrent leur logement actuel comme un aboutissement pour leur trajectoire résidentielle (57 % à La Bâtie et 53 % à Marolles contre respectivement 41 % et 43 % en moyenne). Leur part est nettement plus élevée que dans l’ensemble des quartiers enquêtés (17 %). De même, alors que 19 % des habitants de La Bâtie et de Marolles considèrent leur logement actuel comme un point de passage, c’est le cas de seulement 2 % des « anciens » de la Bâtie et de 12 % des « anciens » de Marolles.

Pour résumer, les « anciens » de ces communes apparaissent comme « ancrés » dans leur position résidentielle : ils sont plus souvent propriétaires de leur logement que les autres, envisagent nettement moins fréquemment de quitter leur logement dans les deux ans, et surtout considèrent nettement plus fréquemment leur logement comme l’aboutissement de leur trajectoire résidentielle, la maison en propriété pouvant s’apparenter à « un patrimoine durable et transmissible » (Bourdieu, 2000). En termes de position sociale, ces « anciens » appartiennent sensiblement plus fréquemment aux professions intermédiaires et petits indépendants que les autres enquêtés de leur commune (40 % contre 36 % en moyenne à la Bâtie, 39 % contre 27 % en moyenne à Marolles), la différence étant en revanche faible pour les employés et ouvriers qualifiés. Ils sont, sans surprise, plus âgés que la moyenne des enquêtés de leur commune : 45 % contre 33 % en moyenne à la Bâtie ont 60 ans et plus

(46 % contre 34 % à Marolles). Les couples sans enfants sont enfin surreprésentés dans les deux communes. On peut supposer qu'au moment de leur installation, il s'agissait de ménages avec enfants. Ces derniers, bien que sous-représentés par rapport à la moyenne, représentent cependant une part non marginale des « anciens » : on compte 32 % de couples avec enfants chez les « anciens » de La Bâtie et 33 % chez les « anciens » de Marolles.

L'accession à la propriété d'une maison au cœur des trajectoires résidentielles

La notion de trajectoire résidentielle renvoie ici à l'idée que les parcours résidentiels peuvent être reconstruits comme une succession de positions résidentielles, elles-mêmes définies par différents critères, qui, sans nécessairement être le produit d'un projet, peut être intelligible (Grafmeyer, Authier, 2008). Ces positions résidentielles étant socialement qualifiées, il est possible de décrire leur orientation. La représentation d'un parcours résidentiel « promotionnel » menant de la location d'un logement en habitat collectif à la propriété d'un pavillon s'est imposée dans les années 1980 (Bonvalet, Gotman, 1993). Les trajectoires résidentielles sont appréhendées ici à partir des trois indicateurs fournis par l'enquête (deux que l'on peut qualifier d'objectifs, le type d'habitation, et le statut d'occupation, et un autre plus « subjectif », le niveau de confort)⁷. La prise en compte de ces critères montre la nette surreprésentation des trajectoires résidentielles ascendantes.

Le premier critère d'une telle trajectoire est le passage de l'appartement à la maison. Selon ce critère, les déclassements sont rares puisque les deux communes comptent peu ou pas de maisons. Quoiqu'il soit, 41 % des enquêtés de La Bâtie et 53 % de ceux de Marolles qui résident en maison avaient comme logement précédant un appartement contre 7 % de la population totale tous quartiers confondus qui ont connu cette trajectoire. Les « anciens » connaissent nettement plus fréquemment ce type de trajectoire que les « nouveaux arrivés » : ils sont respectivement 61 % et 5 % à la Bâtie, 66 % et 7 % à Marolles contre 45 % et 16 % dans l'ensemble des enquêtés.

L'autre critère « objectif » permettant de qualifier le sens des trajectoires résidentielles est le changement de statut. Là aussi, les deux communes rurales se distinguent des autres. Les propriétaires qui étaient locataires (HLM et privés) de leur ancien logement sont plus nombreux qu'ailleurs (35 % à la Bâtie, 48 % à Marolles contre 21 %, tous quartiers confondus). Une part non négligeable de propriétaires étaient également logés par des amis et de la famille (16 % à la Bâtie, 14 % à Marolles contre 6 % dans la population totale). Selon ce second critère, les trajectoires de déclassement résidentiel (des propriétaires de leur ancien logement qui sont locataires de leur logement actuel) sont quasi-absentes (1% à la Bâtie, 2% à Marolles). C'est là une différence marquante avec les petites villes voisines que sont La Tour-du-Pin et Montereau.

L'orientation objective de la trajectoire résidentielle a des effets sur sa perception : 90 % des ascendants de La Bâtie considèrent que leurs conditions de logement se sont améliorées, contre 76 % en moyenne à la Bâtie (86 % contre 77 % pour Marolles). La part de ceux qui considèrent qu'elles se sont dégradées est faible, elle représente 7 % à la Bâtie et 6 % à Marolles contre 15 % dans l'ensemble des enquêtés. Elle est évidemment plus forte chez les enquêtés résidant en appartements puisqu'une partie d'entre eux vivaient antérieurement en maison, ce qui confirmerait que la maison reste plus valorisée que l'appartement pour cette population.

⁷ Ces mêmes critères ont été utilisés pour caractériser les trajectoires des habitants de petites villes périurbaines.

L'ancienneté d'installation a peu d'effet sur la part des enquêtés ascendants qui répondent que leurs conditions de logement se sont améliorées à La Bâtie (écart à la moyenne d'un point) et à Marolles (écart de 2 points), rappelant que les jugements prennent en compte une pluralité de dimensions (Gateau, 2017).

TABLEAU 4 – L'ARRIVÉE DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES : UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT

	La Bâtie	Marolles	La Bâtie (appartements)	Population totale
Se sont améliorées	76	77	49	60
Se sont dégradées	7	6	25	15
Sont restées stables	14	14	27	22
Ne sait pas	1	2	0	2

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (2554) ; données pondérées

TABLEAU 5 – LES INDICATEURS DE LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE ASCENDANTE

	La Bâtie	Marolles	Population totale
Trajectoire appartement → maison	41	53	7
Amélioration des conditions de logement	76	77	60
Trajectoire locataire → propriétaire	35	48	21

Champ : Ensemble des individus résidant en appartement ayant répondu à toutes les questions sur les trajectoires résidentielles (n=2147) ; données pondérées

La progression au principe de la mobilité résidentielle apparaît dans ces communes à travers les raisons du déménagement: la plus fréquemment énoncée est l'accession à la propriété (36 % des enquêtés de la Bâtie et 37 % de ceux de Marolles). Viennent ensuite, la recherche d'un logement plus grand (34 % à la Bâtie, 22 % à Marolles), les raisons professionnelles (29 % et 20 %). Dans l'ensemble de la population, l'accession à la propriété importe beaucoup moins, la raison la plus souvent citée est la recherche d'un logement plus grand (26%), puis ce sont les raisons professionnelles (16%) et l'accession à la propriété (14%).

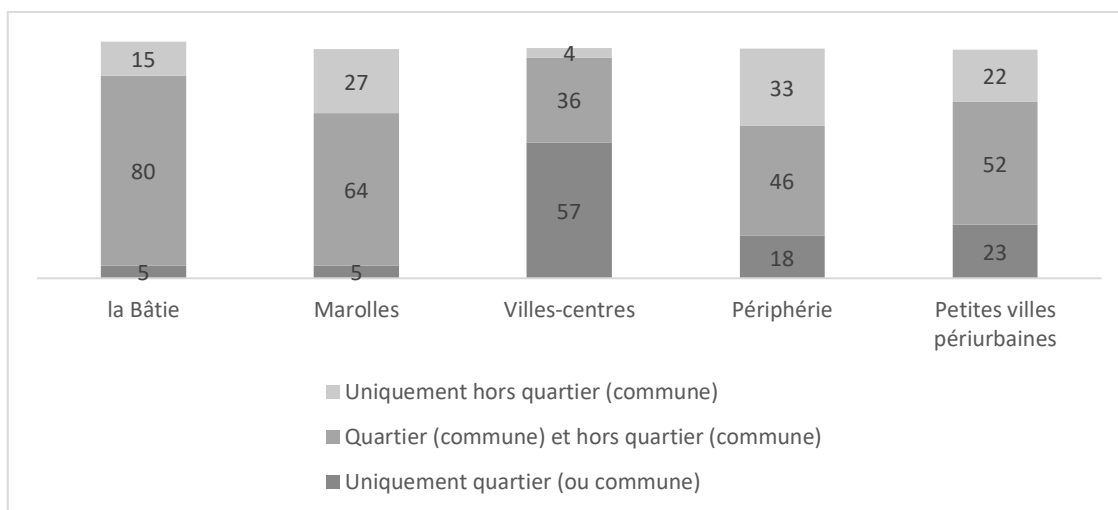
Dans ces communes rurales périurbaines, la maison a un statut particulier. Les enquêtés dont l'ancien logement était déjà une maison sont nettement surreprésentés : c'est le cas de 53 % des enquêtés de la Bâtie et 44 % de ceux de Marolles contre 18 % tout quartiers confondus, ce qui laisse penser que ces enquêtés provenaient probablement d'une commune périurbaine ou rurale (comme d'ailleurs pour les trois femmes dont les portraits sont en encadré).

II. Des pratiques dans la commune et de fortes relations de voisinage

Ces communes rurales périurbaines ne ressemblent pas à des communes dortoirs : elles disposent de commerces et offrent aussi des activités sportives et culturelles qui s'ajoutent à celles proposées par les associations traditionnelles (chasse, comité des fêtes, anciens combattants...). Des manifestations locales (brocantes, spectacles...) sont organisées tout au long de l'année. L'offre reste cependant plus limitée que dans les autres quartiers de l'enquête. Dans ces communes rurales, les déplacements en voiture sont plus fréquents qu'ailleurs et permettent de s'approvisionner dans les zones commerciales des villes voisines et d'y localiser les activités de loisirs et les activités culturelles.

Ainsi, les enquêtés déclarent plus souvent qu'ailleurs faire leurs courses de manière hebdomadaire à la fois dans et à l'extérieur du quartier (de la commune). Tout d'abord, compte-tenu de l'offre plus réduite de commerces, les enquêtés de ces communes déclarent moins fréquemment qu'ailleurs faire leurs courses uniquement dans le quartier (la commune). En même temps, les commerces locaux font l'objet d'une fréquentation régulière : comparativement aux habitants des autres quartiers, ceux de la Bâtie font moins souvent leurs courses uniquement à l'extérieur du quartier (de la commune) que les habitants des autres quartiers, villes-centres exceptées.

FIGURE 4— FAIRE SES COURSES (AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE)⁸



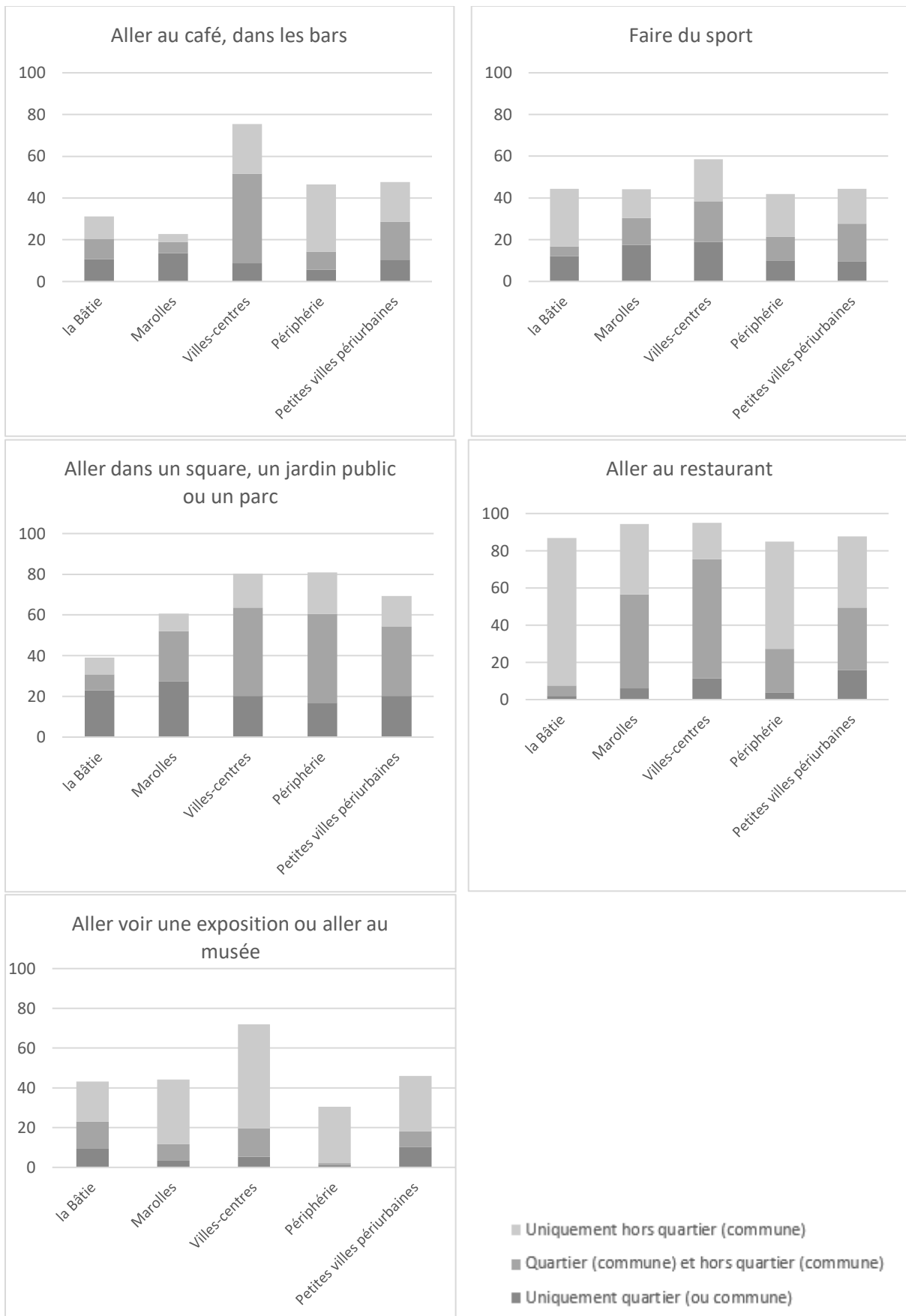
Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les deux communes se distinguent également des autres quartiers par la moindre fréquence des pratiques de loisirs et culturelles réalisées hors du domicile, ceci quelle que soit la « nature » des pratiques et quel que soit leur lieu d'exercice. Inégalités territoriales en termes d'offre d'équipements, d'activités et propriétés de la population -plutôt populaire et âgée chez laquelle les pratiques retenues sont moins fréquentes (Donnat, 2009) mais aussi moindre familiarisation aux pratiques culturelles - notamment au cours de la socialisation (Debroux, 2011) - se conjuguent très probablement pour expliquer cet écart.

La localisation des pratiques (dans ou hors du quartier ou de la commune) des enquêtés de ces communes varie selon les pratiques, mais selon des modalités qui diffèrent souvent de ce qui a été observé ailleurs. Ainsi, les habitants de La Bâtie et Marolles vont, plus souvent qu'ailleurs, « dans un café », « dans un parc... » uniquement dans leur commune. A contrario, les activités comme « faire du sport », « aller au restaurant », sont plus fréquemment qu'ailleurs réalisées exclusivement à l'extérieur de la commune. Par contre, les habitants de La Bâtie qui vont exclusivement voir une exposition ou se rendent au musée hors de leur commune sont moins représentés que dans les autres quartiers.

⁸ Les quartiers situés en périphérie sont Armstrong, Navigateurs, Quartier du Port, ceux de villes-centres sont Ainay, Auteuil, La Croix-Rousse, Grange-Rouge, Riquet et la Zac du Bon Lait.

FIGURE 5—DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES PRATIQUÉES AUSSI DANS LA COMMUNE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Globalement, les enquêtés de ces communes ne localisent pas moins fréquemment leurs pratiques de loisirs et leurs pratiques culturelles dans leur commune que ceux des autres quartiers : au contraire, ils se distinguent par le fort ancrage de certaines d'entre elles. On peut voir ici un indicateur supplémentaire de l'ancrage d'une partie de la population de ces communes et un fondement empirique aux discours assimilant ces communes à des « villages ». Ces communes sont au demeurant loin d'être les uniques horizons des vies quotidiennes. Les pratiques des espaces hors des limites communales sont même plus intenses qu'ailleurs.

Ces espaces sont rejoints quasi systématiquement en voiture, chose par laquelle les deux communes se distinguent nettement des autres quartiers étudiés. Ainsi, 95 % des enquêtés de La Bâtie et 94 % de ceux de Marolles utilisent leur voiture ou celle de leur conjoint au moins deux fois par semaine, contre 27 % des enquêtés des villes-centres, 51 % de ceux des périphéries et 63 % des enquêtés des villes périurbaines.

L'habitat individuel périurbain est souvent associé à l'absence de relations de voisinage (L'Heuillet, 2016). La Bâtie et Marolles démentent cette idée reçue. Certes, les pratiques peuvent être significatives sans que les relations soient fortement investies affectivement. Il n'empêche que les enquêtés qui déclarent avoir fait entrer ou être entré chez un voisin ou chez un habitant de la commune ou avoir rendu ou reçu un service au cours des douze derniers mois sont ainsi nettement plus nombreux qu'ailleurs. Les écarts sont particulièrement prononcés pour les visites et échanges de service avec les voisins des maisons alentours et des immeubles environnants ainsi que pour les visites avec des personnes habitant ailleurs dans la commune. L'écart est moindre pour les échanges de services hors de la commune : dans ce cas, on peut supposer que les relations se sont nouées dans d'autres contextes que celui de la résidence, la proximité résidentielle jouant peu dans la genèse des relations. Quoi qu'il en soit, dans les deux communes, peu d'enquêtés restent à l'écart de toute relation puisque 8 % déclarent n'avoir aucune conversation avec des personnes des maisons alentours à La Bâtie et seulement 2 % à Marolles, contre 10 % tous quartiers confondus.

TABLEAU 6– DES RELATIONS DE VOISINAGE DE FORTE INTENSITÉ

	La Bâtie	Marolles	Ensemble des 14 quartiers
Avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours			
Avoir fait entrer ou être entré chez un voisin	76	85	70
Avoir rendu ou reçu un service	75	83	69
Avec les autres habitants de la commune			
Avoir fait entrer ou être entré chez un habitant	61	68	55
Avoir rendu ou reçu un service	46	45	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les invitations sont également nettement plus fréquentes qu'ailleurs ; 51 % des enquêtés de la Bâtie, 49 % de ceux de Marolles contre 31 % de l'ensemble des enquêtés ont reçu un voisin des maisons alentours pour un café au cours des 12 derniers mois. Le partage d'un repas avec un voisin des maisons

alentours ou un habitant de la commune, pratique qui engage davantage, est aussi plus fréquent (34 % et 37 % pour la Bâtie et Marolles contre 20 % dans l'ensemble). Les échanges de services sont également nettement plus intenses, qu'il s'agisse de services plus typiquement populaires comme « prêter des ingrédients » ou « réaliser des travaux de bricolage » ou de « garder les clés ». Ainsi, 33 % et 25 % des enquêtés de la Bâtie et Marolles (contre 12 % pour l'ensemble) ont effectué des travaux de bricolage, de jardinage ou des réparations chez des voisins proches.

La représentation, plus fréquente qu'ailleurs, du voisinage comme composé de personnes semblables à soi favorise sans doute ces relations plus intenses (elle concerne 31 % à La Bâtie et 30 % à Marolles contre 26 % dans l'ensemble). Certes, à Marolles, les habitants déclarent plus fréquemment qu'ailleurs (58 % contre 50 % à la Bâtie et 51 % dans l'ensemble) que les habitants de leur commune sont différents d'eux. Mais cette perception ne se traduit pas par des évitements, qui sont nettement moins fréquents à Marolles qu'à La Bâtie (15 % des Marollais contre 23 % des Batiolans et 20 % ailleurs). En tout cas, dans les deux communes, il n'y a pas plus de conflits qu'ailleurs et les enquêtés ne sentent pas plus jugés par les voisins. Ces résultats remettent en question une autre idée reçue, portant celle-là sur les petites communes rurales, à savoir que les relations de voisinage y seraient plus conflictuelles, car caractérisées par un plus fort contrôle social du voisinage.

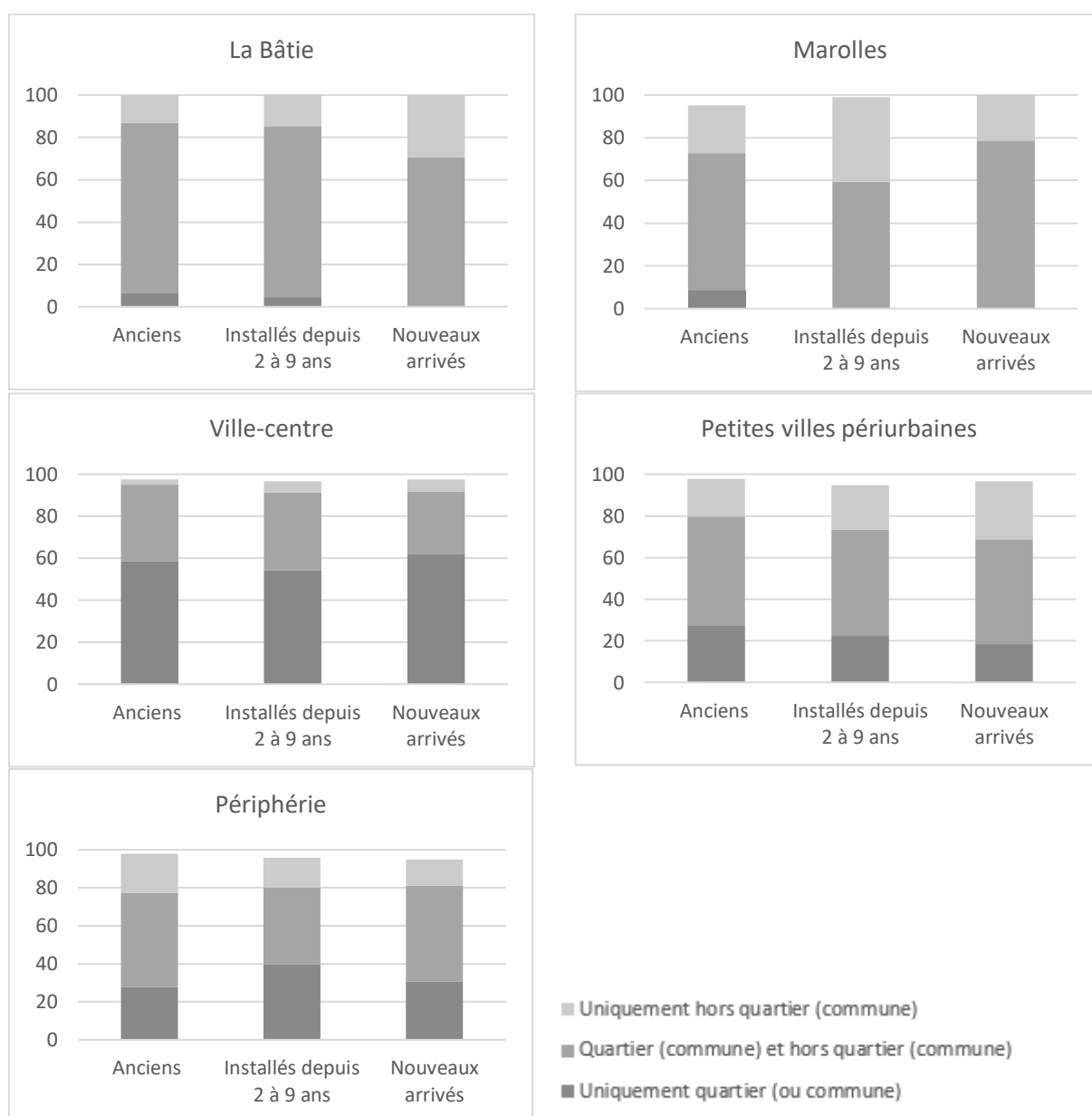
III. Le fort ancrage des anciens

Les habitants, on l'a vu, inscrivent une partie de leurs pratiques dans la commune et connaissent de fortes relations de voisinage. Dans quelle mesure les « anciens », fortement représentés, contribuent-ils à cet état de fait ? Par ailleurs, les « anciens » de ces communes ont-ils des pratiques et relations de voisinage dans la commune qui les différencieraient des « anciens » des autres quartiers ?

Les « anciens » font plus souvent leurs courses uniquement dans la commune que les autres enquêtés de La Bâtie et Marolles et moins exclusivement à l'extérieur. On retrouve cette configuration dans les villes périurbaines à ceci près que la part des anciens concernés par cette pratique y est bien supérieure avec 27 % qui ne fréquentent que les commerces de leur commune, contre 7 % à La Bâtie et 9 % à Marolles. A contrario, on ne compte aucun enquêté s'approvisionnant exclusivement dans la commune chez les « nouveaux arrivés »⁹, situation là encore propre à La Bâtie et Marolles.

⁹ Les « nouveaux arrivés » de ces communes sont très peu nombreux. Les données les concernant sont donc à manipuler avec prudence.

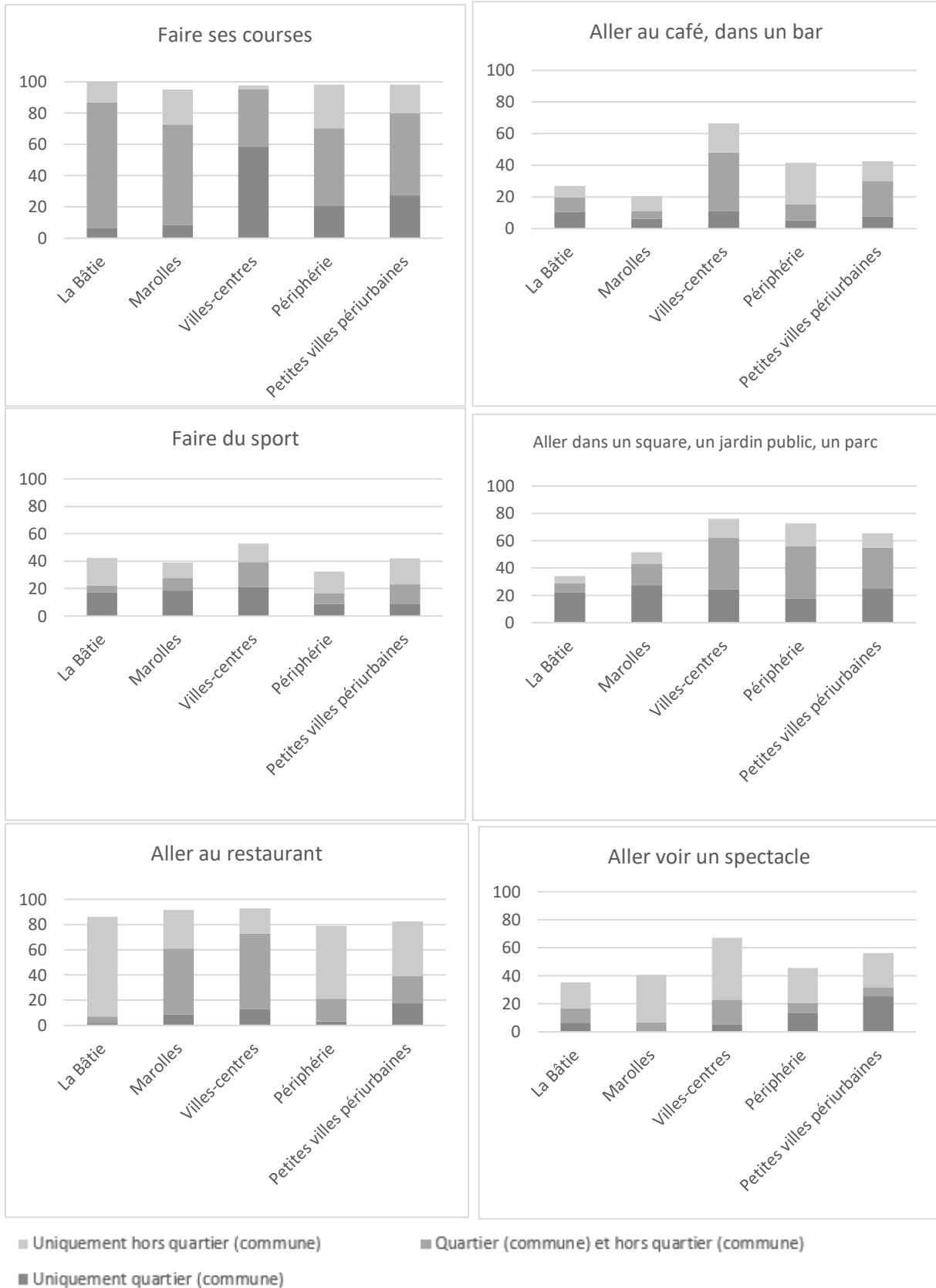
FIGURE 6 – DES « ANCIENS » QUI LOCALISENT PLUS EXCLUSIVEMENT LEURS COURSES DANS LA COMMUNE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant emménagé dans leur quartier depuis dix ans ou plus (n=1198) ; données pondérées

Si les « anciens » de Marolles et La Bâtie sont plus ancrés que les « nouveaux arrivés », ils ne se distinguent pas clairement des « anciens » des autres quartiers pour la localisation de leurs pratiques. Par ailleurs, on observe des différences entre Marolles et La Bâtie. Ainsi, les « anciens » de La Bâtie font plus souvent leurs courses dans leur commune que les autres (à l'exception des « anciens » des villes-centres). Ils vont également plus souvent dans les bars et les parcs de leur commune qu'ailleurs mais privilégient les restaurants hors de la commune... Les « anciens » de Marolles font, quant à eux, plus souvent du sport dans leur commune, vont plus souvent au restaurant. Ces observations montrent surtout qu'en dépit de la faible offre locale, l'inscription locale des pratiques est loin d'être négligeable.

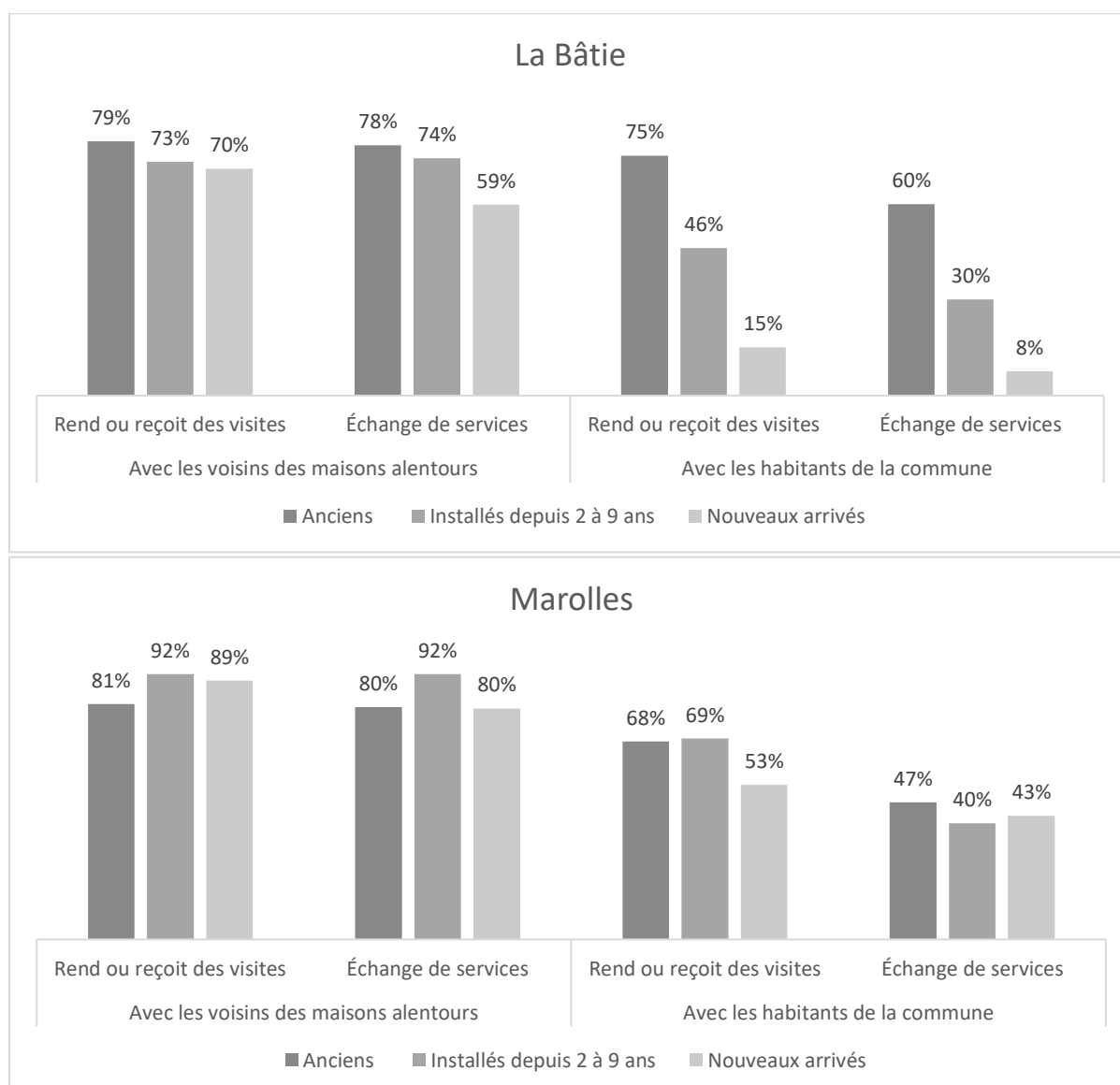
FIGURE 7 –UNE INSCRIPTION LOCALE DES PRATIQUES DES « ANCIENS » NON NÉGLIGEABLE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant emménagé dans leur quartier depuis dix ans ou plus (n=1198) ; données pondérées

Les « anciens » ont globalement plus fréquemment des relations de voisinage que les « nouveaux arrivés ». A la Bâtie, l'écart en faveur des « anciens », qui s'élève à 9 points pour les visites avec les voisins proches, passe à 59 points pour les visites avec des habitants résidant ailleurs dans la commune. Cet écart est également important pour les échanges de services particulièrement, avec 52 points, lorsqu'ils engagent des habitants situés ailleurs dans la commune. A Marolles, la situation est moins tranchée, l'ancienneté joue moins sur les relations. Et si l'écart est de 15 points en faveur des « anciens » pour les échanges de visites dans la commune, dans le voisinage proche, l'écart est en faveur des « nouveaux arrivés » avec 8 points. On peut voir dans ces résultats le fait que les « nouveaux arrivés » établissent assez vite des relations avec leurs voisins immédiats mais que les relations sont plus lentes à s'établir au-delà.

FIGURE 8 – ANCIENNETÉ D'INSTALLATION ET RELATIONS DE VOISINAGE



Champ : Ensemble des enquêtés de Marolles et La Bâtie dont on connaît l'ancienneté (n=309) ; données pondérées

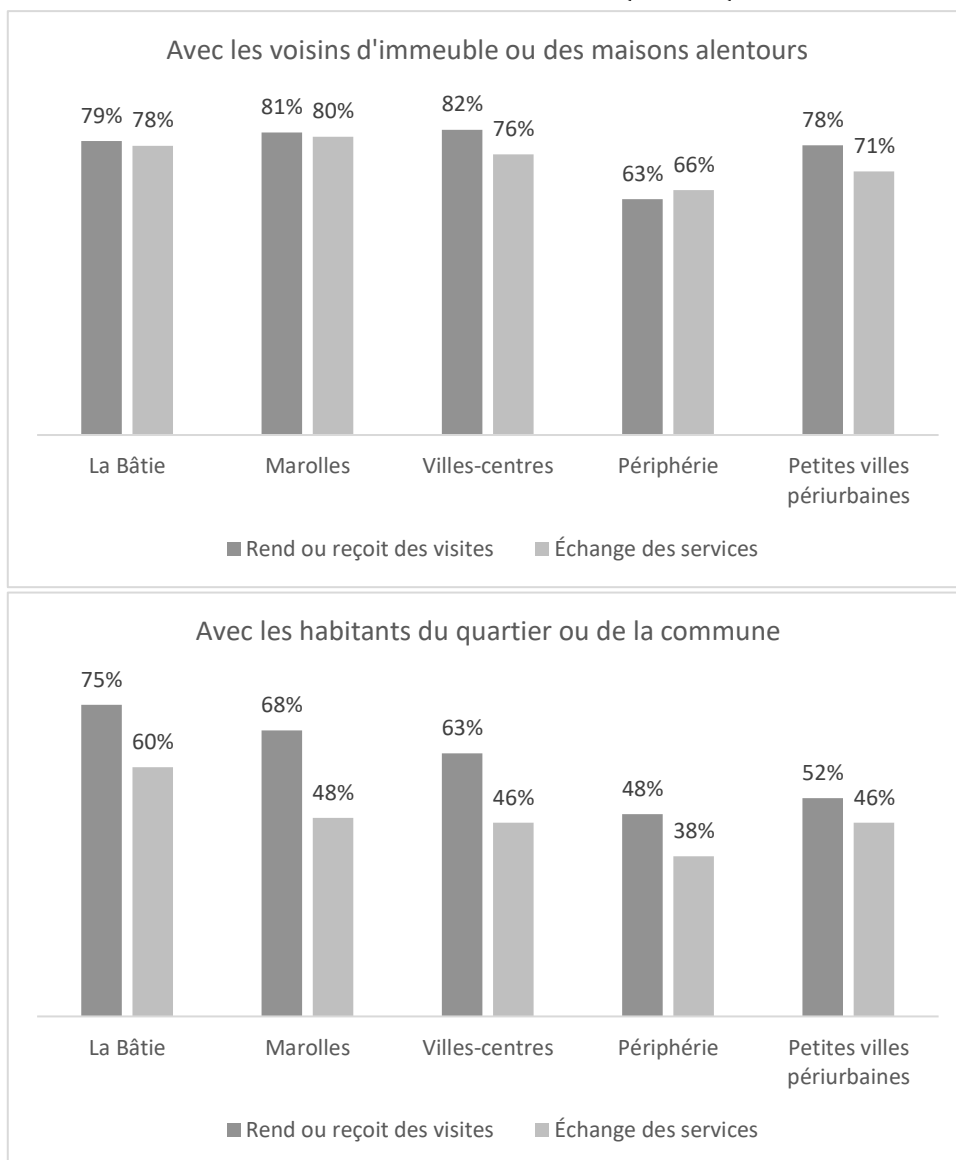
La connaissance de la vie locale est manifestement plus forte dans ces communes chez les « anciens » : aucun « ancien » de Marolles et 3 % de ceux de la Bâtie disent ne pas savoir si une fête des voisins est

organisée dans leur commune, contre respectivement 18 et 38 % des « nouveaux arrivés » peu représentés dans ces communes (6% des enquêtés de La Bâtie et 8% de ceux de Marolles se sont installés depuis moins de 2 ans). Comme c'est généralement le cas ailleurs les « anciens » déclarent également plus souvent que les « nouveaux arrivés » avoir des conflits de voisinage, ce qui témoigne en tout état de cause de l'existence de relations de voisinage : 29 % des « anciens » de la Bâtie et de Marolles ont des conflits avec un ou plusieurs voisins contre respectivement 7 % et aucun des « nouveaux arrivés ».

En outre, l'intensité des relations de voisinage des « anciens » (pour un cas manifeste voir le portrait de Catherine) distingue Marolles et La Bâtie des autres quartiers, ceci en dépit d'une composition sociale plutôt populaire et donc moins disposée à voisiner (Héran, 1987). Les écarts sont particulièrement prononcés à l'échelle du quartier, qui est ici celle de la commune. Les relations de voisinage sont ainsi nettement plus fréquentes avec les habitants résidant ailleurs dans la commune : 74 % des « anciens » de la Bâtie ont rendu ou reçu des visites à des habitants résidant ailleurs dans la commune et 60 % ont rendu ou reçu des services, contre respectivement 63 % et 46 % et des « anciens » des villes-centres, où le peuplement est le plus aisé et les relations de voisinage sont les plus intenses. On retrouve là un effet de la densité observé par François Héran (1987), qui constatait que l'étendue spatiale du voisinage augmentait à mesure que la densité diminuait. L'effet est sans doute redoublé par le fait qu'en s'étendant le voisinage prend la forme d'une commune avec ses « cercles sociaux » (Bidart, 1997), comme des associations locales. Le portrait de Marlène, dont les relations avec le voisinage immédiat n'ont rien de remarquables, mais qui est très investie dans sa commune, montre bien l'importance de ces cercles.

Bien que fortement inscrits dans des relations de voisinage, les « anciens » de Marolles et La Bâtie connaissent plutôt moins fréquemment des conflits que ceux des autres quartiers (29 % déclarent avoir des conflits avec un ou plusieurs voisins). Ils déclarent également moins souvent éviter un voisin, en particulier à Marolles où 14 % des « anciens » sont dans ce cas alors qu'ils sont environ un quart ailleurs. Ils se sentent également un peu moins souvent jugés. Dans ce contexte, plus qu'ailleurs, les relations de voisinages sont jugées plus souvent « très bonnes », avec 36 % des « anciens » de la Bâtie et 43 % de ceux de Marolles (contre 29 % à 35 % dans les autres contextes).

FIGURE 9 –DES RELATIONS DE VOISINAGE DES « ANCIENS » PLUS FRÉQUENTES QUE DANS LES AUTRES QUARTIERS



Champ : Ensemble des enquêtés ayant emménagé dans leur quartier depuis dix ans ou plus (n=1198) ; données pondérées

La stabilité résidentielle des « anciens » doit sans doute beaucoup à la forte sociabilité de voisinage qui elle-même contribue, à son tour, à cette stabilité résidentielle. En effet, l'isolement relationnel peut, par exemple, conduire les ménages installés depuis longtemps à changer de région au moment de la retraite (Christel, 2006). L'ancrage plus marqué des « anciens » résulte aussi en partie des attaches qu'ils avaient avec le lieu avant de s'y installer. Ils avaient, plus qu'ailleurs, des membres de leur famille y résidant avant de s'installer (24% à la Bâtie, 18 % à Marolles contre 13% dans l'ensemble). Les cas de Catherine et Marlène illustrent ces relations, même si, en l'espèce, les liens sont par alliance, avec la belle-famille.

PORTRAIT DE CATHERINE : UNE ANCIENNE AVEC DE FORTES RELATIONS DE VOISINAGE

Catherine a 58 ans, a deux enfants dont la benjamine a 29 ans, et son mari a un fils d'une ancienne union. Elle vit depuis environ 30 ans à La Bâtie dans une maison mitoyenne de celle de ses beaux-parents. Elle-même se présente comme venant de la « campagne », originaire d'une commune rurale de moyenne montagne (800 m), située en Isère à une cinquantaine de kilomètres en direction de Grenoble. Son parcours résidentiel est passé par Lyon suite à l'incendie de la ferme où elle vivait (elle avait alors 8 ans), d'abord dans un appartement avec ses parents, puis en pensionnat. Mais cette commune est celle où elle conserve ses meilleurs souvenirs d'enfance et elle souhaiterait y retourner si son mari ne s'y opposait pas. Elle est donc ancrée dans l'Isère plus qu'à La Bâtie.

Elle a fait quasiment toute sa carrière dans la grande distribution. Après avoir travaillé à Lyon (où elle a connu son mari, plus âgé qu'elle et qui avait déjà un enfant), elle a occupé un poste de responsable d'un stand de boucherie / charcuterie au Pont-de-Beauvoisin avant de faire une pause professionnelle pour passer un brevet horticole et assouvir sa passion pour les « plantes ». Après avoir envisagé de travailler en jardinerie, elle a repris un emploi à La Tour-du-Pin, toujours comme cheffe d'un stand de charcuterie.

Elle a valorisé son brevet horticole en créant en 2008 une association de jardiniers amateurs, qui s'échangent des semis, des expériences, organisent des ateliers chez les membres etc. Elle a créé l'association avec une personne qu'elle a connue en échangeant sur des sites spécialisés et dont elle s'est aperçue qu'elle résidait dans une commune située à quelques kilomètres. Cette association a pris beaucoup de place dans sa vie sociale. Elle voit régulièrement une dizaine des membres (surtout des femmes) et « c'est avec elles que j'ai le plus de vie sociale ». Elle se réunissent chez les unes et chez les autres, organisent même des randonnées ensemble. Son activité lui procure une certaine reconnaissance, à tel point qu'elle est régulièrement « invitée » par des clients de la grande surface où elle travaille pour venir voir leur jardin. Elle refuse le plus souvent car cela lui prend trop de temps.

La ferme où elle garde ses meilleurs souvenirs était une ferme isolée. Elle n'y a donc pas acquis un habitus favorable aux relations de voisinage. Mieux, quand elle a un temps résidé à Lyon avec ses parents, après l'incendie de la ferme, les relations de voisinage ont été difficiles car ils étaient 6 enfants, peu habitués à la vie en appartement. En revanche, elle n'avait pas l'habitude d'être seule. En tout cas, les relations de voisinage occupent une place remarquable dans sa vie quotidienne : « ben c'est toujours bien de rencontrer des gens, de se saluer, c'est la vie sociale quoi, c'est sympa quoi, c'est quand même mieux que de s'enfermer dans son trou comme des cons, à mon avis quoi ». Elle connaît non seulement les noms, mais aussi les activités professionnelles et d'autres détails sur la vie de quasiment de tous ces voisins. L'une de ses voisines, qu'elle a connue au travers de l'école de ses enfants, est même devenue une amie. Les autres voisins sont des « bonnes connaissances ».

Elle a participé activement à la construction de ces relations de voisinage : « Et bien les voisins au départ, d'abord je les ai tous invités à l'apéro. Oui parce qu'il faut connaître un peu, il faut que les gens voilà quoi... alors je les ai tous invités le premier jour de l'an. On est rentré, on a eu les clés en novembre. Alors pour le Premier de l'an, j'ai envoyé une invitation dans toutes les boîtes aux lettres des environs là dans le coin. Tout le monde est venu ».

Le voisinage est remarquablement stable. Par exemple le garage en face de chez elle a été repris par les fils du propriétaire. Les principales évolutions des relations de voisinage résultent des décès !

Cela ne veut pas dire pour autant que tout se passe bien. Au contraire. Lorsque le garage a été repris, il a été transformé en casse, avec des activités très bruyantes, y compris le week-end, à tel point qu'elle ne pouvait plus avoir de conversations dans ce jardin. C'est un sujet de grande gêne sur lequel elle revient à plusieurs reprises. Elle n'est pourtant pas fâchée à proprement parler avec les propriétaires de la casse : quand elle leur demande d'arrêter de faire du bruit, ils le font, mais cela la fatigue de devoir y aller, notamment le week-end. Et de fait, elle y va peu. Elle supporte le bruit et ronchonne. Cela est en tout cas un de ses motivations pour retourner dans son village d'origine et y retrouver la « zénitude ». Elle est d'autant plus motivée que sa maison est en "bord de route", une départementale devenue très passante au fil des années, où les voitures roulent vite car la maison est située à l'extérieur du noyau villageois.

Concernant La Bâtie, elle apprécie le fait que ce soit « un petit village où il y a pas mal d'activités », ce qu'elle prouve en énumérant tout ce qu'on peut y faire pour les loisirs, les achats, les services à la personne, etc. Elle fréquente très rarement Lyon et dit n'avoir plus beaucoup d'attrait pour les grandes villes, même s'il y a « des chouettes endroits ».

Enfin, il n'est pas question des Gilets jaunes dans l'entretien, mais son discours renvoie beaucoup à celui tenu par les premiers mobilisés (nombreux dans le secteur) à l'automne 2018. Elle a une forte éthique du travail bien fait, se considère comme de la classe moyenne du type « vous savez ceux qui payent des impôts et qui ont droit à rien, vous voyez ? », et a un discours bien étoffé sur la dégradation du pouvoir d'achat, notamment depuis 2000 et l'euro.

IV. Des trajectoires résidentielles ascendantes fréquentes

Dans ce qui suit, pour caractériser l'orientation ascendante des trajectoires, nous n'avons retenu que les deux critères objectifs, à savoir le statut d'occupation et le type de logement. Les trajectoires considérées comme ascendantes sont donc celles des propriétaires de leur logement actuel qui étaient locataires de leur logement précédant et des personnes qui aujourd'hui résident en maison et dont le logement antérieur était un appartement. Ces deux critères dessinent une population « ancrée ».

Sur ce plan, les « ascendants » de Marolles et La Bâtie se distinguent nettement des ménages « captifs » du périurbain lointain étudiés par Lionel Rougé dans sa thèse (2005). Ils partagent certes le même type de trajectoire (accession à la propriété d'une maison dans le périurbain éloigné), mais il s'agit ici majoritairement « d'anciens » (72 % à la Bâtie et 69 % à Marolles) qui sont propriétaires de leur logement, ou sont en passe de l'être. On ne compte parmi eux aucun « nouvel arrivé » à la Bâtie et seulement 8 % à Marolles. On trouve dans ces deux communes une population qui ressemble plus à celle étudiée par Lionel Rougé (2009) lorsqu'il est revenu 10 ans plus tard sur les terrains de sa thèse, composée des accédants qui ont consolidé leur trajectoire ascendante et sont restés. Quoi qu'il en soit, la représentation de la trajectoire des « ascendants » est plus positive que celle de l'ensemble des habitants de leur commune (89 % des « ascendants » de la Bâtie et 86 % de ceux de Marolles estiment que leurs conditions de logement se sont améliorées par rapport au logement précédent contre respectivement 76 % et 77 % pour l'ensemble des enquêtés de leur commune), et leur position résidentielle est perçue une fois sur deux comme un aboutissement (contre 42% et 43% de l'ensemble des enquêtés de La Bâtie et Marolles).

La localisation des pratiques régulières exclusivement dans la commune est sensiblement moins fréquente pour les « ascendants » que pour l'ensemble des enquêtés de ces communes. Les écarts

sont plus importants à La Bâtie qu'à Marolles. On observe en outre des variations selon les pratiques. Ainsi, par exemple, 19 % des enquêtés « ascendants » de La Bâtie, contre 6 % de l'ensemble des enquêtés de la commune, déclarent faire exclusivement leurs courses dans la commune, mais le rapport est inverse pour ce qui est de se rendre dans un bar ou de faire du sport exclusivement dans leur commune... Dans ces communes à l'offre d'activités réduite, la localisation exclusive dans la commune relève sans doute davantage de la contrainte que d'un fort attachement au lieu.

En effet, les enquêtés « ascendants » ne s'inscrivent pas moins que les autres dans les sociabilités de proximité. Dans cette sous-population, qui se recoupe en partie avec celle des « anciens », les relations de voisinage sont plus intenses que dans l'ensemble des enquêtés de ces communes. Ainsi, chez les « ascendants » de ces communes, l'écart est respectivement de 8 et 6 points avec la moyenne à La Bâtie et Marolles, pour les échanges de visites et de services avec les voisins proches. Les relations de « sociabilité légère » dominent avec les invitations pour un café, ou une discussion, les échanges d'ingrédients ou d'objets, autrement dit des relations qui engagent peu (Bidart, 1988) Le fait de se sentir, plus que pour les autres enquêtés, entourés de voisins qui leur ressemblent paraît favoriser ces relations de voisinage (44 % des « ascendants » de la Bâtie et 33 % de ceux de Marolles disent que leurs voisins sont plutôt des personnes qui leur ressemblent contre 30 % des enquêtés de leur commune). Ainsi, on trouve avec ces « ascendants » des communes rurales du lointain périurbain une figure inversée de celles des déclassés des petites villes voisines.

TABLEAU 7– DES RELATIONS DE VOISINAGE DE FORTE INTENSITÉ

	La Bâtie (« ascendants »)	Marolles (« ascendants »)	La Bâtie (ensemble)	Marolles (ensemble)
Avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours				
Avoir fait entrer ou être entré chez un voisin	84	91	76	85
Avoir rendu ou reçu un service	74	94	75	83
Avec les autres habitants de la commune				
Avoir fait entrer ou être entré chez un habitant	63	67	61	68
Avoir rendu ou reçu un service	45	39	46	45

Champ : Ensemble des enquêtés de Marolles et La Bâtie (n=309) ; données pondérées

Les « ascendants » présentent quoi qu'il en soit des propriétés sociales qui favorisent les relations de voisinage. Les « anciens » y sont fortement représentés (69 % à Marolles et 72 % à La Bâtie), mais leurs relations de voisinage ne s'expliquent pas seulement par cette caractéristique. De fait, l'écart entre les ascendants et les anciens est supérieur de 5 points et 10 points à La Bâtie et Marolles pour les échanges de visites et de services avec les voisins proches. Ainsi, les « ascendants » sont plus jeunes (les tranches d'âge les plus représentées chez les « ascendants » sont les 45/59 ans et les 30/44 ans alors que ce sont les 45/59 ans et 60/75 ans chez les « anciens »), plus souvent en couples avec des enfants (42 % et 44 % à La Bâtie et Marolles contre 32 % et 33 % chez les « anciens »). On observe une forte représentation des ménages à dominante employée (39 % et 37 % à La Bâtie et Marolles chez les

« ascendants » contre 29 % et 25 % chez les « anciens »), moins de ménages à dominante intermédiaire à La Bâtie (18 % contre 23 % chez les « anciens) et moins de ménages à dominante ouvrière et employée à Marolles (18 % contre 24 % chez les « anciens »).

PORTRAIT DE MARLÈNE : UNE « ASCENDANTE » INVESTIE DANS SA COMMUNE

Marlène, 44 ans, a grandi à Saint-André-le-Gaz, commune limitrophe de La Bâtie. Son père, titulaire d'un CAP, est agent commercial et sa mère, sans diplôme, est « manipulatrice radio ». Ses parents étaient propriétaires de ce qu'elle présente comme « une maison avec un jardin à la campagne », où elle a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans avant de partir à Grenoble pour suivre ses études.

Si, comme on va le voir, Marlène connaît une trajectoire résidentielle ascendante, elle a reproduit la position sociale de ses parents. Et si elle a connu une mobilité géographique au début de sa vie professionnelle et conjugale, elle n'a jamais vraiment quitté son environnement d'origine où elle revient s'installer à la trentaine.

Titulaire d'un « bac plus deux dans le tourisme », Marlène a travaillé à Grenoble pendant 10 ans, en tant qu'agent de voyage. Elle a suivi son mari, muté à la Réunion où ils sont restés 3 ans. Elle a pris un congé parental à son troisième enfant puis a connu une année de chômage. Avec son mari, ils ont eu envie de rentrer en métropole et se sont installés à La Bâtie avec leurs enfants en 2007, commune d'où est originaire son mari. Pour trouver un travail dans son domaine, Marlène dit qu'il aurait fallu « aller sur Lyon » et « avec 3 enfants c'est compliqué ». Elle a fait des « petits jobs » puis s'est réorientée, mais sans suivre de formation. Elle est secrétaire comptable dans l'entreprise de « taxi et ambulance » de son mari.

Dans un premier temps, Marlène et son mari louent un logement à La Bâtie pendant un an, leurs enfants fréquentent l'école de la commune. Ils cherchent un terrain à La Bâtie et font construire leur maison en 2010. Ils ont de nombreux amis dans la commune qu'ils connaissent, pour la plupart, depuis longtemps. Le fait de dire qu'ils étaient de la commune a facilité les relations. Marlène, malgré sa mobilité résidentielle, dit avoir « toujours vécu ici » : « Après moi j'ai toujours vécu ici, les relations sont depuis l'enfance ». Ils ont pu faire de nouvelles connaissances grâce à l'école. C'est d'ailleurs par le biais des échanges avec une maman qu'elle a trouvé un emploi : « moi déjà j'avais trouvé un travail en parlant avec une maman à l'école. Sa fille était copine avec mon fils ». ».

Marlène est impliquée dans la vie de la commune : elle est conseillère municipale, participe aux différentes manifestations, ce qui relève d'une habitude familiale : « mon papa faisait partie de beaucoup d'associations dans les villages à côté. J'ai toujours été habituée à aller aux manifestations et à participer ». Marlène regrette le manque d'activités dans la commune. Elle espère un changement avec le renouvellement de l'équipe municipale : « il faut mettre une équipe jeune pour faire changer les choses, c'est impératif, le village est quand même vieillissant ». Elle fréquente les commerces et connaît « beaucoup de monde » notamment des connaissances d'enfance.

Marlène, qui a connu d'intenses relations de voisinage pendant son enfance (ses cousins et cousines étaient aussi ses voisins), a peu de relations avec ses voisins actuels, elle qualifie ces relations depuis leur arrivée de « normales » : « pas de conflit, pas d'amis. On n'est pas amis, on s'entraide s'il y a besoin de s'entraider mais ça s'arrête là ». Marlène a eu un conflit à propos d'une haie. Elle décrit les habitants

de la commune comme « vieillissants chauvins, après ils sont bons vivants. Voilà c'est, non mais c'est un petit village sympa ». Elle n'envisage pas de déménager.

Conclusion

Avec La Tour-du-Pin et Montereau d'un côté, et Marolles et La Bâtie d'un autre, la recherche Voisinages a exploré deux facettes du périurbain lointain. Insistons sur ce dernier qualificatif, la recherche n'a pas porté sur le périurbain mais sur la fraction du périurbain la plus populaire, celle où les logements sont les moins onéreux, et qui accueillent donc les ménages les plus modestes parmi ceux à la recherche d'un logement dans les aires urbaines de Paris et de Lyon. Les fractions du périurbain où l'enquête a été conduite sont aussi les moins métropolisées. Elles n'ont en effet intégré les couronnes périurbaines de Paris et de Lyon qu'avec le zonage établi par l'Insee en 2010, alors que les premières manifestations de la périurbanisation sont apparues autour de ces métropoles à partir de la fin des années 1960, avec le zonage de 1968. La Bâtie conserve même un profil démographique plus rural que périurbain.

Et pourtant, même en centrant l'enquête sur une partie restreinte du périurbain, les différences entre les centres des petites villes de La Tour-du-Pin et Montereau et les communes rurales que sont Marolles et La Bâtie sont très grandes. D'un côté, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, ressort la figure des déclassés, alors que de l'autre ressortent des trajectoires ascendantes autour de l'accession à la propriété d'une maison individuelle. D'un côté, les centres de petite ville se distinguent par une forte mobilité résidentielle alors que, de l'autre, la stabilité et l'ancrage ressortent de l'enquête. Cela est bien sûr lié à des contextes locaux, avec pour les centres très peu de maisons individuelles avec jardin et tout l'inverse à Marolles et La Bâtie. Ces différences invitent en tout cas à la circonspection face aux discours généraux sur le périurbain. De même que pour les centres des villes (la diversité est grande entre Ainay et la Croix-Rousse), de même que pour les banlieues, il faudrait employer le pluriel pour écrire sur les périurbains.

La Bâtie et Marolles soulignent également que les relations de voisinage dans les quartiers pavillonnaires sont loin des images qui continuent à circuler hors de la littérature spécialisée. L'habitat individuel est généralement associé au repli sur la sphère domestique, au retrait dans le confort émollient du foyer. L'enquête confirme ce que d'autres travaux sur les relations de voisinage dans l'habitat individuel périurbain avaient déjà montré : ces relations sont loin d'être inexistantes. L'enquête va toutefois plus loin et montre que ces relations sont plutôt plus intenses que dans les autres contextes urbains. Elles le sont particulièrement à l'échelle du « quartier ». Sans doute ce constat n'est-il pas sans lien avec le fait que les quartiers ici étudiés sont aussi des communes (avec tous les attributs qui vont avec ce statut, à commencer par un groupe scolaire). Les pratiques locales associées à cette configuration participent probablement à l'établissement de relations au-delà du voisinage proche. De ce point de vue d'ailleurs, le fait que certains enquêtés, lors des entretiens qualitatifs, ont qualifié leur commune de « village » n'est pas de l'ordre du fantasme. Certes les sociabilités et les pratiques locales sont très différentes de celles qui caractérisaient les villages et les campagnes d'antan, mais elles n'ont pas non plus disparu ni perdu leur importance. Elles participent clairement d'une forme d'ancrage local.

Références citées

- BAQUÉ M.-H., VERMEERSCH S., 2013, « Les classes moyennes dans l'espace urbain: choix résidentiels et pratiques urbaines », *Sociologie et sociétés*, vol 45, n° 2, p. 63-85.
- BERROIR S., DELAGE M., FLEURY A., 2016, « Le commerce dans la fabrique périurbaine : centralités commerciales et pratique habitantes au nord de la métropole parisienne », *Géographie, économie, société*, Vol. 18, p. 35-57.
- BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, n°29, p.621-648.
- BIDART C., 1997, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- BONVALET C., GOTMAN A. (dir.), 1993, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, l'Harmattan.
- BOURDIEU ;, 2000 , *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil.
- CARTIER M, COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., 2008, *La France des "petits-moyens" Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte
- CHALAS Y., 2000, *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos.
- CHARMES E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.
- CHARMES E. (coord.), 2021, *L'éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*, Paris, Autrement.
- CHRISTEL V., 2006, « Trajectoires résidentielles des personnes âgées », *INSEE, Données sociales - La société française*, p. 525-529.
- DEBROUX J., 2011, « Stratégies résidentielles et position sociale: l'exemple des localisations périurbaines », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, p. 121-139.
- DONNAT O., 2009, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique: enquête 2008*, Paris, La Découverte.
- FORTIN A., DESPRÉS C., 2017, « Le Rôle des habitus résidentiels dans la localisation périurbaine », in FORTIN A., DESPRÉS C., VACHON G. (dir.), *La Banlieue s'étale*, Montréal, Nota Bene, p. 259-397.
- GRAFMEYER Yv., AUTHIER J.-Y., 2008. *Sociologie urbaine*, Paris, A. Colin.
- HÉRAN F., 1987. « Comment les Français voisinent », *Économie et statistique*, vol. 195, n° 1 : 43-59.
- GATEAU M., 2017. « Les trajectoires résidentielles des pavillonnaires », *SociologieS*, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5949>
- L'HEUILLET H., 2016, *Du voisinage : réflexions sur la coexistence humaine*, Paris, Albin Michel.
- MISCHI J., RENAHY N., DIALLO A., 2016, "Les classes populaires en milieu rural" in. BLANCARD S., DÉTANG-DESSENDRE C., RENAHY N. (dir.), *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Editions Quae, p. 23-34.

RÉNAHY N., SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., 2015, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires. Penser ensemble la condition des ouvriers et des employé-e-s », [*Savoir/Agir*, n°34](#), p. 55- 61.

ROUGÉ L., 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain. Les « captifs » du périurbain*, Thèse de doctorat, université de Toulouse Le Mirail (consultable en ligne).

ROUGÉ L., 2009, « L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 5 | URL : <http://journals.openedition.org/articulo/1440> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/articulo.1440>

Quelques populations spécifiques aux prises avec le voisinage

Les relations de voisinage des personnes âgées

PAR ISABELLE MALLON¹

Les relations de voisinage des personnes âgées ont connu un regain d'intérêt dans la sphère sociale et politique comme dans la littérature scientifique ces dernières années. D'un point de vue social, il s'agit souvent de trouver dans le voisinage un « réservoir » de sociabilités, voire de solidarités, propres à rompre « l'isolement » des personnes âgées, défini comme un nouveau problème public (Argoud, 2016), et à compenser des familles absentes ou empêchées dans l'aide au quotidien de leur parent âgé. Dans la littérature scientifique, différentes approches coexistent, contribuant à mieux documenter les relations de voisinage durant la vieillesse, et leur éventuelle spécificité (Drulhe et al., 2007). Une bonne partie des travaux sont menés dans une perspective de santé publique, par des chercheurs en épidémiologie, en psychologie ou en gérontologie, et mettent en relation les types de réseaux de sociabilité des personnes âgées avec leur bien-être, leur moral ou leur santé (Aneshensel, Harig, Wight, 2016), et avec le soutien social dont elles peuvent bénéficier. Certains travaux s'appuient sur la typologie de G. Clare Wenger (1996) qui distingue des réseaux de sociabilité diversifiés (avec des relations fréquentes avec des amis, des membres de la famille et des voisins), restreints (peu de relations avec ces différents types d'acteurs sociaux), ou orientés préférentiellement vers les amis, vers les voisins ou vers la famille. Par exemple, Howard Litwin (2001) montre que les Israéliens âgés qui disposent de réseaux de sociabilité diversifiés et orientés vers les amis évaluent plus souvent leur moral comme bon. Le réseau orienté vers le voisinage a également un effet positif sur le moral, moindre que pour les réseaux précédents, mais supérieur à celui du réseau orienté vers la famille. Dans la littérature sociologique, les relations de voisinage des personnes âgées sont traitées de deux manières : quelques enquêtes quantitatives comparent la sociabilité des personnes âgées, et notamment leurs relations avec les voisins, avec celle des plus jeunes. C'est le cas des enquêtes Contacts (Héran, 1987) et « Relations de la vie quotidienne et isolement » (Blanpain, Pan Ké Shon, 1999). Alors que la sociabilité tend à décliner au fil de l'âge, et à se centrer sur la famille (Héran, 1987), ces travaux montrent que le déclin des relations de voisinage au fil de la vie est plus modéré que celui des amis ou des collègues. Exploitant les données du recensement aux Etats-Unis, Benjamin Cornwell, Edward O. Lauman et L. Philip Schumm (2008) notent même qu'alors que le réseau de sociabilité des personnes âgées décroît avec l'âge, le bénévolat, les pratiques de sociabilité de voisinage et la participation religieuse augmentent avec l'avancée en âge. Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon (1999) indiquent aussi que les relations de voisinage tendent à se renforcer légèrement entre 65 et 70 ans, et à décliner à partir de 80 ans, mais de manière moins accusée que d'autres relations, en particulier les collègues et les amis. D'autres travaux, plus qualitatifs, soulignent des « effets de lieux », qui font du voisinage ou du quartier, une source de sociabilité, de solidarité, de sécurité, voire de bien-être, ou au contraire un handicap dans la vieillesse et dans la négociation de l'avancée en âge (Klinenberg, 2002 ; Wittman, 2003 ; Drulhe et alii, 2007 ; Mallon, 2010 et 2013). Si on omet les grandes enquêtes nationales sur la sociabilité, l'essentiel de ces travaux se centre sur des populations âgées, la spécificité de leurs relations de voisinage étant alors établie par comparaison indirecte, en se référant aux résultats d'autres enquêtes. L'enquête « Mon quartier, mes voisins » permet en revanche de comparer directement les relations de voisinage des personnes âgées à celles des autres classes d'âge et d'en mesurer les spécificités éventuelles en actualisant les connaissances à leur propos. Elle permet

¹ Les figures présentées dans ce chapitre ont été réalisées par J. Cayouette-Remblière (figures 2, 3 et 4) et K. Pietrapoali (figure 1), que je remercie très chaleureusement pour leur aide.

également d'en évaluer les variations tant sociales, liées à la diversité des personnes âgées, que spatiales, liées à la différenciation des contextes. Elle permet enfin de les situer par rapport à d'autres relations et d'autres activités.

Pour les personnes âgées, entrées dans les derniers temps de leur vie, la question du voisinage se pose en effet de manière un peu différente des autres classes d'âge. Les travaux sur l'avancée en âge, le passage à la retraite et la participation sociale des personnes âgées mettent en évidence des formes de repli sur le domicile et sa proximité, en raison d'une part de l'éloignement de l'activité professionnelle et de ses espaces, et d'autre part d'un accroissement des difficultés de santé et des épreuves biographiques au fur et à mesure de l'avancée en âge. Ils indiquent également une réduction des activités et des relations au fil de l'âge, qui sans être linéaire², n'en est pas moins marquée et caractéristique du vieillissement (Caradec, 2008)³. Le voisinage serait-il alors un contexte propre à compenser les pertes relationnelles ou les baisses d'activités qui émaillent l'avancée en âge ? Ou au contraire, est-il également soumis à la fragilisation des relations avec l'âge ? Comment ? La proximité géographique permettrait-elle de compenser l'éloignement des proches affectifs ? Jusqu'à quel point ? Dans quelle mesure cette fragilisation connaît-elle des variations sociales (selon le sexe, l'âge, la localisation géographique) ? Ce chapitre propose de réexaminer les relations de voisinage des personnes âgées dans les différents contextes résidentiels, parisiens et lyonnais, en analysant d'une part leurs spécificités éventuelles, mais également leurs différenciations internes, au prisme des situations et des trajectoires sociales et résidentielles des individus.

I. Qui sont les personnes âgées de l'enquête Mon quartier, mes voisins ?

Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent plus du quart des enquêtés (27 %). La borne inférieure de 60 ans a été choisie parce qu'elle coïncide avec certaines bornes administratives (comme celle qui distingue la dépendance du handicap), parce que l'âge du passage à la retraite ne s'est éloigné que progressivement des 60 ans⁴, et parce que l'inertie des représentations tend à faire du chiffre rond de 60 le seuil d'entrée dans le groupe des personnes âgées (comme en atteste par exemple la carte senior de la SNCF). Cette population de personnes âgées a été répartie en deux sous-groupes : les jeunes, entre 60 et 74 ans, qui comptent pour 69 % des effectifs, et les vieux, de 75 ans et plus (31 %). On constate en effet au plan démographique différents temps de la vieillesse : à partir de 75 ans, les difficultés physiques et les transformations liées à l'avancée en âge sont plus fréquentes, ce qui initie pour certains démographes ou épidémiologistes un temps de la fragilité, voire de la dépendance⁵.

Des retraitées, plus aisées mais moins diplômées que l'ensemble des enquêtés

Les personnes âgées de l'enquête Mon quartier mes voisins sont (très) majoritairement des femmes : 63 % (contre 37 %) d'hommes. Même si les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes, la proportion d'hommes et de femmes dans la population nationale est plus équilibrée,

² Par exemple, la participation aux associations augmente jusque vers 70 ans (Prouteau, Wolff, 2007).

³ Bien qu'au fil des générations, le développement des activités de loisirs et de la participation sociale compense en partie ce déclin lié à l'âge (cf. pour les loisirs, Bickel, Lalive d'Épinay, Vollenwyder, 2005 ; pour les pratiques sportives, Hénaff-Pineau, 2008).

⁴ L'âge conjoncturel moyen de départ à la retraite s'établit à 62, 1 ans en 2017 (Insee, Tableaux de l'économie française, 2020)

⁵ Dans la littérature scientifique internationale, on distingue même trois catégories de vieux : les « young old », les « old » et les « oldest old ».

puisqu'on compte en 2020, 56 % de femmes de 60 ans et plus contre 44 % d'hommes⁶. Cette surreprésentation des femmes est liée d'une part, à la plus forte propension des femmes à répondre à l'enquête, qui s'observe dans toutes les tranches d'âge, et d'autre part, au poids des contextes urbains dans la recherche⁷. En effet, cette répartition par genre est proche de la répartition de l'ensemble de l'échantillon, mais un déséquilibre plus fort apparaît aux âges élevés : entre 60 et 74 ans, notre échantillon compte 40 % d'hommes et 60 % de femmes, mais ces proportions passent à respectivement 29 % et 71 % à 75 ans et plus.

Sans surprise les personnes âgées sont pour les trois quarts d'entre elles en retraite. 21 % gravitent autour de la sphère de l'emploi, puisque 12 % sont en emploi, 2 % en recherche d'emploi, et 7 % cumulent une activité professionnelle et leur pension de retraite. Ces dernières situations concernent presque exclusivement les personnes âgées de 60 à 74 ans. Près des quatre cinquièmes des personnes âgées de l'échantillon sont donc dans une situation d'inactivité plus ou moins marquée.

Lorsqu'on s'intéresse à leur situation sociale⁸, on remarque une répartition assez équilibrée entre les classes populaires (anciens ouvriers et employés, qualifiés et non qualifiés), les anciennes professions intermédiaires et les anciens petits indépendants, et les anciens cadres, qui représentent respectivement 38 %, 27 % et 30 % des personnes âgées. De ce point de vue, la situation des personnes âgées ne diffère que très peu de celle de l'ensemble des enquêtés alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les cadres soient plus présents et les catégories populaires moins nombreuses, en raison de leurs mortalités socialement différenciées, d'une part, et de la déformation de la structure sociale au fil du temps d'autre part (la part des cadres et des professions intermédiaires s'étant fortement accrue à partir des années 1970). Le poids des cadres et des professions intermédiaires est donc supérieur chez les personnes âgées à ce qu'il était lors de leur vie active.

La situation financière des ménages âgés apparaît contrastée par rapport à celle des ménages plus jeunes : les personnes âgées sont moins nombreuses parmi celles déclarant de faibles revenus, ou des revenus intermédiaires (3000 à 3999 euros), mais plus nombreuses parmi celles qui déclarent de 1000 à 1499 euros. C'est probablement un effet de la part importante de personnes vivant seules dans cette population de senior, puisque 49 % des personnes de 60 ans et plus vivent seules (contre 30 % seulement de l'ensemble de l'échantillon), 34 % en couples sans enfant, et 10 % dans une autre configuration (principalement une cohabitation avec un ou plusieurs enfants). Si les 60-74 ans vivent toujours majoritairement en couple (46 %) et en famille (12 %), les deux tiers (67 %) des 75 ans et plus vivent seuls.

⁶ Calculs réalisés à partir des données Insee 2020.

⁷ Un article ancien de *Population* (Daric, 1952) concluait à une surreprésentation des femmes dans les villes. Cette surreprésentation est confirmée par une livraison récente d'Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes, qui montre que la présence des femmes s'accroît avec le degré d'urbanisation (Martin M., Ferrante A., 2019).

⁸ Même si les personnes âgées ne font plus référence, en termes d'identité sociale, à leur situation professionnelle antérieure et se définissent tout simplement comme retraités (Crenner, 2006), leurs manières de vivre et de vieillir restent cependant modelées par leurs anciennes situations professionnelles (Guillemard, 1972), ce qui justifie de caractériser leurs appartenances sociales par les PCS fondées sur leur ancien métier. Pour une discussion de cette perspective, cf. Mallon (2017).

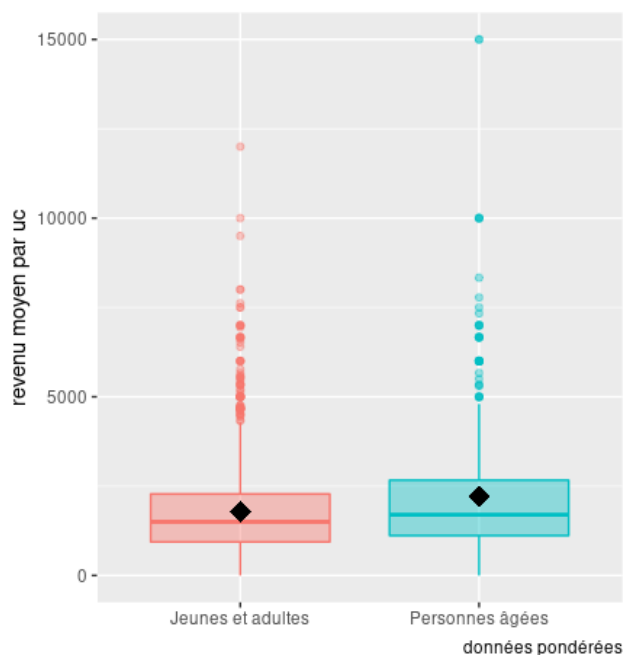
TABEAU 1. LES REVENUS DES MÉNAGES ÂGÉS, COMPARÉS À CEUX DES ADULTES ET DES JEUNES (EN %)

	Jeunes et adultes (18-59 ans)	Personnes âgées (60 ans et plus)	Ensemble
moins de 1000 euros	11	8	10
de 1000 à 1499 euros	11	16	12
de 1500 à 1999 euros	12	11	12
de 2000 à 2999 euros	17	15	17
de 3000 à 3999 euros	15	10	14
de 4000 à 5999 euros	12	9	11
6000 euros et plus	9	11	10
Refus de répondre	13	20	15

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Lorsqu'on considère le revenu par unité de consommation, qui neutralise donc l'effet de la composition des ménages, les personnes âgées apparaissent bien financièrement plus à l'aise que les personnes plus jeunes (figure 1).

FIGURE 1. LE REVENU MOYEN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON L'ÂGE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant déclaré leur revenu et dont on connaît l'âge (n=2224) ; données pondérées

Le revenu moyen pondéré des personnes âgées est en effet de 2404 euros mensuels contre seulement 1844 pour les jeunes et les adultes (entre 18 et 59 ans). Le revenu médian des personnes âgées (60 ans et plus) s'établit à 1800 euros, quand celui des jeunes et des adultes se positionne à 1500 euros. L'enquête MQMV confirme donc sur un échantillon restreint la situation financière globalement meilleure des Français les plus âgés par rapport aux autres groupes d'âge. Leur meilleure situation financière est en outre accentuée par le fait que 57 % des personnes de 60 ans et plus sont propriétaires de leur logement, contre 31 % des jeunes et des adultes.

Scolarisés avant ou au début de la première explosion scolaire (1956-1968), les personnes âgées se distinguent aussi très nettement du reste de l'échantillon du point de vue de leurs diplômes : 31%

d'entre elles n'ont pas de diplôme ou au plus un brevet, alors que ce n'est le cas que de 12 % des jeunes et des adultes de moins de 60 ans. De même, les personnes âgées sont moins nombreuses à détenir le bac ou des diplômes supérieurs au bac.

TABLEAU 2. NIVEAU DE DIPLOME DES PERSONNES ÂGÉES, DES ADULTES ET DES JEUNES (EN %)

	Jeunes et adultes	Personnes âgées	Ensemble
Aucun diplôme, CEP, Brevet	12	31	17
CAP, BEP	13	12	13
Bac (tous types)	19	13	17
Bac + 2 à Bac + 4	28	<u>21</u>	26
Bac +5 et plus	28	23	27

Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2567) ; données pondérées.

Les personnes âgées apparaissent également différentes du reste de l'échantillon au plan de leurs origines : 79 % sont nées en France de parents nés en France, alors que ce n'est le cas que de 65 % du reste de l'échantillon. 17 % sont immigrées, et 4 % enfants d'immigrés, contre respectivement 23 % et 12 % dans le reste de l'échantillon.

Des habitants anciens, souvent propriétaires, dont une majorité vit dans les quartiers de ville centre

Un des traits les plus caractéristiques des personnes âgées est leur grande stabilité résidentielle, ce qui est confirmé dans l'enquête : près de la moitié (48 %) habite son logement depuis au moins 20 ans, et ils sont même 59 % à résider dans le même quartier depuis deux décennies. Cette stabilité résidentielle est caractéristique de l'inertie des trajectoires résidentielles au fil de l'avancée en âge, en particulier en raison d'une augmentation de la part des propriétaires de leur logement au fil de l'âge et d'un report de la mobilité résidentielle après 80 ans (en direction des établissements d'hébergement collectif) (Laferrère, Angelini, 2009). Si les trois cinquièmes (57 %) des habitants âgés interrogés possèdent leur logement⁹, et 28 % sont locataires dans le parc social, alors qu'ils ne sont que 14 % à louer à un propriétaire privé, cette distribution varie de manière très forte selon les quartiers et la structure de leur parc immobilier. Par exemple, si on ne compte aucun propriétaire âgé aux Navigateurs, 90 % des habitants âgés possèdent leur logement à Marolles.

Les personnes âgées se répartissent de manière très contrastée dans les contextes urbains de l'enquête. Pratiquement absentes des quartiers de mixité sociale programmée (où elles représentent environ 5 % des habitants), elles sont en revanche très présentes dans les quartiers bourgeois, où elles constituent 38 % des habitants interrogés, et également surreprésentées dans les quartiers périurbains ruraux, ainsi qu'à La Tour du Pin (entre 32 et 34 % des individus interrogés). Les personnes âgées sont ainsi susceptibles par leur importance numérique dans ces espaces d'y « donner le ton ». Pour autant, la sous-population des « personnes âgées » de l'échantillon apparaît d'abord comme une population urbaine, de centre-ville puisque 60 % de l'effectif réside dans les quartiers centraux de Paris ou de Lyon, et près d'un quart dans les quartiers bourgeois (ce qui n'est le cas respectivement, que 53 % et 18 % de l'échantillon global). Cette prédominance dans les quartiers de ville-centre, en particulier les plus bourgeois, renforce le caractère plus favorisé socialement de cette population : en raison de

⁹ Ce qui les situe largement en dessous de la moyenne européenne de 70 % de propriétaires au-delà de 50 ans (Angelini, Laferrère, Weber, 2013).

l'augmentation des prix de l'immobilier, ces personnes âgées bénéficient d'un patrimoine plus important que les catégories plus jeunes. Par ailleurs, elles occupent des logements sensiblement plus grands : si environ 20 % des enquêtés vivent dans des logements de 90 à 139 m², c'est le cas de 27 % des personnes de 60 ans et plus ; et les très grands logements (de plus de 140 m²) sont occupés par 15 % des plus de 60 ans contre seulement 9 % des catégories plus jeunes. On peut enfin remarquer que les personnes âgées sont davantage de jeunes retraités aux Batignolles, mais aussi à Armstrong et aux Navigateurs, quand à Grange Rouge, Riquet et à la Tour du Pin, on observe une part plus importante de personnes de 75 ans et plus.

II. La déprise du voisinage au fil du temps

Les relations de voisinage peuvent être définies de deux manières : en un sens étroit, les relations de voisinage désignent les rapports entretenus avec les voisins, dont la proximité spatiale varie selon les contextes résidentiels. En un sens plus large, les relations de voisinage renvoient aux rapports entretenus par les habitants dans et avec un contexte résidentiel donné dans son ensemble. Cette deuxième acception comprend alors non seulement les relations, éphémères ou durables, informelles ou organisées que les individus nouent dans l'environnement proche de leur domicile, mais aussi les formes de coexistence, d'ajustement mutuel, de cohabitation plus ou moins harmonieuse, de socialisation réciproque, ou au contraire d'évitement, de tension ou de conflits entre habitants (Authier, 2003). L'examen successif du rapport au quartier et des pratiques de voisinage indique des formes nettes de déprise du voisinage, au fur et à mesure de l'avancée en âge. La notion de déprise (Barthes, Clément, Drulhe, 1988) indique non seulement une réduction tendancielle des pratiques et des relations au fil de l'avancée en âge, mais un réaménagement de ces dernières, les personnes âgées préservant celles qui ont le plus de sens pour elles dans le maintien de leur identité.

Un quartier valorisé, malgré une réduction de sa pratique au fil de l'âge

Les appréciations des enquêtés sur leur quartier et leur voisinage montrent une appréciation (très) positive du quartier. À la question « Comment vous sentez-vous dans votre quartier ? », 91 % des enquêtés répondent se sentir très ou plutôt bien. Même si la question n'est pas très discriminante, les 60-74 ans sont les plus nombreux à se sentir « très bien » (48 % d'entre eux, contre seulement 43 % pour l'ensemble des enquêtés). Cette appréciation positive semble congruente avec une forme de repli sur le quartier au fil de l'âge, particulièrement marquée à partir de 75 ans pour la fréquentation des cafés et des bars, des parcs, mais aussi pour les pratiques sportives. La décroissance de ces activités régulières au fil de l'âge est ainsi nettement plus marquée à l'extérieur du quartier qu'en son sein, l'inversion de la pondération entre le quartier et la ville s'opérant entre 45 et 59 ans. Pour autant, les pratiques régulières dans le quartier décroissent également très nettement après 75 ans. Le sentiment de bien-être dans le quartier dérive alors davantage sans doute de l'ancienneté et des repères qu'elle procure, du sentiment de familiarité lié à une longue fréquentation des lieux, que des pratiques effectives, moins fréquentes que celles d'autres classes d'âge.

TABLEAU 3. QUELQUES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DANS ET HORS DU QUARTIER SELON L'ÂGE (EN %)

Age	Parcs		Cafés, bars		Sport		Bibliothèque	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	59	73	36	76	36	49	18	28
30-44 ans	70	67	36	61	30	42	34	18
45-59 ans	<u>55</u>	<u>50</u>	35	50	32	34	25	15
60-74 ans	58	<u>43</u>	34	<u>40</u>	35	<u>32</u>	23	14
75 ans ou +	<u>44</u>	<u>35</u>	<u>24</u>	<u>29</u>	<u>22</u>	<u>15</u>	<u>16</u>	<u>7</u>
Ensemble	60	56	34	53	32	37	26	17

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Seule exception à ce déclin des pratiques au fil de l'âge, la fréquentation des lieux de culte, qui à l'inverse, croît au fil du vieillissement, même si la fréquentation des lieux de culte hors quartier reste inférieure à celle des lieux de culte du quartier. En effet, alors que les enquêtés fréquentent des lieux de culte dans et hors du quartier dans des proportions voisines, respectivement 15 % et 13 %, les personnes âgées s'y rendent dans des proportions plus importantes, notamment à partir de 75 ans (28 % et 18 %) ¹⁰. Il est ici difficile de démêler un effet de génération, les personnes les plus âgées étant plus susceptibles d'avoir connu une socialisation religieuse, d'un effet d'âge, l'avancée en âge rendant plus sensible le « sentiment de sa propre finitude » (Caradec, 2007) ou invitant davantage également à « faire le bilan de sa vie », deux dispositions favorables à la réactivation d'une pratique religieuse.

Si l'on examine les activités plus ponctuelles (barbecues ou apéros, fréquentation des musées, des manifestations sportives, sorties au cinéma ou au restaurant), on remarque que les espaces extérieurs au quartier conservent leur pouvoir d'attraction, même si les enquêtés les plus âgés restreignent ce type d'activité. Si certaines activités semblent très sensibles au vieillissement, comme les spectacles, les manifestations sportives, les barbecues et les pique-niques ou encore les sorties au restaurant, dont la déclaration chute drastiquement à partir de 60 ans (tableau 4), dans le quartier ou en dehors, d'autres apparaissent inégalement affectées par l'avancée en âge, comme la fréquentation des cinémas ou des expositions (tableau 5). Ainsi, lorsque les quartiers disposent de salles de cinéma, d'exposition ou de musées, la fréquentation de ces lieux ne baisse pas avec l'avancée en âge, et tend même, pour les expositions, à s'accroître.

¹⁰ Soit autant qu'au café, et plus qu'à la bibliothèque.

TABEAU 4. DES ACTIVITÉS PONCTUELLES SENSIBLES AU VIEILLISSEMENT (EN %)

Age	Barbecue, pique-niques		Manifestations sportives		Spectacles		Restaurant	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	24	59	10	29	<u>12</u>	48	68	88
30-44 ans	33	55	14	34	31	57	63	87
45-59 ans	20	<u>31</u>	13	29	23	53	54	83
60-74 ans	<u>14</u>	<u>17</u>	10	<u>14</u>	21	49	56	76
75 ans ou +	<u>7</u>	<u>10</u>	<u>4</u>	<u>9</u>	<u>16</u>	<u>32</u>	<u>50</u>	63
Ensemble	23	39	12	26	23	51	59	82

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

TABEAU 5. DES ACTIVITÉS INÉGALEMENT SENSIBLES À L'AVANCÉE EN ÂGE SELON LE CONTEXTE (EN %)

Age	Cinéma		Expositions, musées	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	22	77	<u>8</u>	52
30-44 ans	22	65	13	55
45-59 ans	24	60	18	52
60-74 ans	26	<u>51</u>	22	57
75 ans ou +	26	33	25	<u>41</u>
Ensemble	23	60	16	53

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

En rapprochant ces différentes données, le sentiment de bien-être dans le quartier semble le fruit tant d'un repli des activités sur cet espace de proximité que d'une déprise interne à ces mêmes activités dans le quartier, dans laquelle le sens que revêt le quartier, ou l'attachement affectif, est maintenu, en dépit d'une réduction de sa pratique effective. On peut également supposer que ces activités mettent en lien ou maintiennent le contact avec des gens du quartier (c'est particulièrement vrai de la pratique religieuse, dont l'étymologie même suppose le lien, mais aussi de la fréquentation des cafés et des bars, de la bibliothèque, ou encore des salles de cinéma ou des expositions). Dans quelle mesure cette déprise des activités dans le quartier s'accompagne-t-elle d'une déprise des relations locales ?

Une perception positive des relations de voisinage

La perception des relations de voisinage par les enquêtés est là encore (très) positive : les trois quarts des enquêtés sont satisfaits de leur voisinage et accordent de l'importance à leurs relations avec leurs voisins. Cette satisfaction et cette importance sont particulièrement marquées entre 45 et 74 ans.

TABLEAU 6. QUALITÉ ET IMPORTANCE DES RELATIONS AVEC LES VOISINS (EN %)

		18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
Qualité	très bonnes	<u>16</u>	25	31	31	27	26
	bonnes	60	62	59	59	64	61
	mauvaises ou très mauvaises	3	2	2	2	2	2
	différentes selon les voisins	3	2	3	3	3	3
Importance	très importantes	<u>13</u>	22	28	29	26	24
	importantes	48	50	53	55	56	52
	peu importantes	29	19	12	<u>10</u>	<u>12</u>	17
	pas importantes	9	8	6	6	6	7
	inexistantes	16	9	5	6	4	8

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Cette importance subjective des relations de voisinage fait écho aux propos de François Héran pour qui « les relations de voisinage prennent toute leur ampleur à la maturité » (1987, p. 53-54). Cette importance des relations de voisinage à l'âge mûr peut également être attestée par la négative si on examine les gênes ressenties dans le voisinage. Quoique les gênes et autres troubles du voisinage soient peu sensibles à l'âge¹¹, ce sont surtout les 45-59 ans qui sont légèrement plus gênés que les autres par leur voisinage.

TABLEAU 7. LES GÊNES DANS LE VOISINAGE (EN %)

	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
Bruit	<u>60</u>	67	70	69	<u>56</u>	66
Saletés, dégradations	<u>37</u>	45	50	47	43	45
Odeurs	33	35	37	34	<u>28</u>	34
Problèmes de stationnement	<u>29</u>	37	38	32	<u>26</u>	34
Usage des parties communes	<u>23</u>	31	34	31	27	30
Impolitesses	<u>23</u>	28	33	29	<u>20</u>	28
Remarques, comportements	<u>11</u>	16	18	17	13	16

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Contrairement à certaines idées reçues, les personnes âgées – et particulièrement celles de 75 ans et plus – sont plutôt moins gênées par leur voisinage que d'autres catégories d'âge, et notamment, par le bruit, les odeurs (ce qui pourrait être lié à de moins bonnes capacités sensorielles), les problèmes de stationnement (ce qui pourrait être lié à l'arrêt de la conduite automobile), mais aussi par l'impolitesse (alors même qu'un certain nombre d'enquêtes qualitatives auraient tendance à souligner les effets des différences intergénérationnelles dans ce registre plus moral). Le modèle de *Tatie Danielle*, mis en scène par E. Chatiliez, méprisant et critiquant agressivement les plus jeunes, semble

¹¹ Les conflits le sont encore moins, et leurs faibles variations selon l'âge suivent le même schéma que celui des gênes.

ainsi peu réalisé à l'échelle du quartier. Cette moindre sensibilité aux aspects négatifs du voisinage pourrait-elle provenir d'un moindre engagement dans les relations de voisinage et dans la vie de quartier, qui protègerait des nuisances éventuelles associées à la vie locale ? Le fait que les jeunes, dont on sait la moindre implication dans les relations de voisinage (Héran, 1987 ; Forsé, 1999), confirmée par les données de l'enquête MQMV (cf. *infra*), sous-déclarent également les difficultés de voisinage tend à étayer cette hypothèse.

Des échanges entre voisins recentrés sur le domicile au fil du vieillissement

Seuls 4,6 % des habitants n'ont aucun échange (ni visite, ni service, ni conversation) avec leurs voisins, que ceux-ci soient situés dans leur immeuble ou dans leur quartier. On ne constate aucune variation selon l'âge. Si on s'intéresse aux pratiques de voisinage (avoir une conversation avec un voisin, lui rendre visite, dans l'immeuble ou dans le quartier, ou recevoir un voisin, d'immeuble ou du quartier, ou échanger des services avec ses voisins), on remarque des implications très différenciées dans le voisinage selon l'âge. Les plus jeunes sont aussi les moins impliqués dans la vie de l'immeuble, qu'il s'agisse de visites ou d'échanges de service. Leur moindre sensibilité aux difficultés de voisinage provient de leur relative absence de ces relations. En revanche, les plus âgés sont les plus en lien avec leurs voisins d'immeuble, alors que les investissements dans les relations de quartier concernent davantage les 30-44 ans (en particulier les parents). Enfin, l'enquête confirme les constats plus qualitatifs réalisés par S. Clément et J. Mantovani (1999) selon lesquels à la vieillesse, le sens des sociabilités s'inverse : les plus âgés reçoivent davantage de visites qu'ils n'en font, recueillant ainsi le fruit de leurs investissements passés de sociabilité. Cet effet n'est pas sensible pour les services, les enquêtés déclarant toujours davantage de services rendus que reçus, à tous les âges de la vie (sauf pour les échanges de services entre voisins de quartier, qui apparaissent plus équilibrés aux âges élevés). Ainsi, la propension à se sentir et à se déclarer serviable, plutôt que servi, déjà mise en évidence par F. Héran (1987, p. 51-53), est confirmée (quoique dans des proportions un peu inférieures aux années 1980).

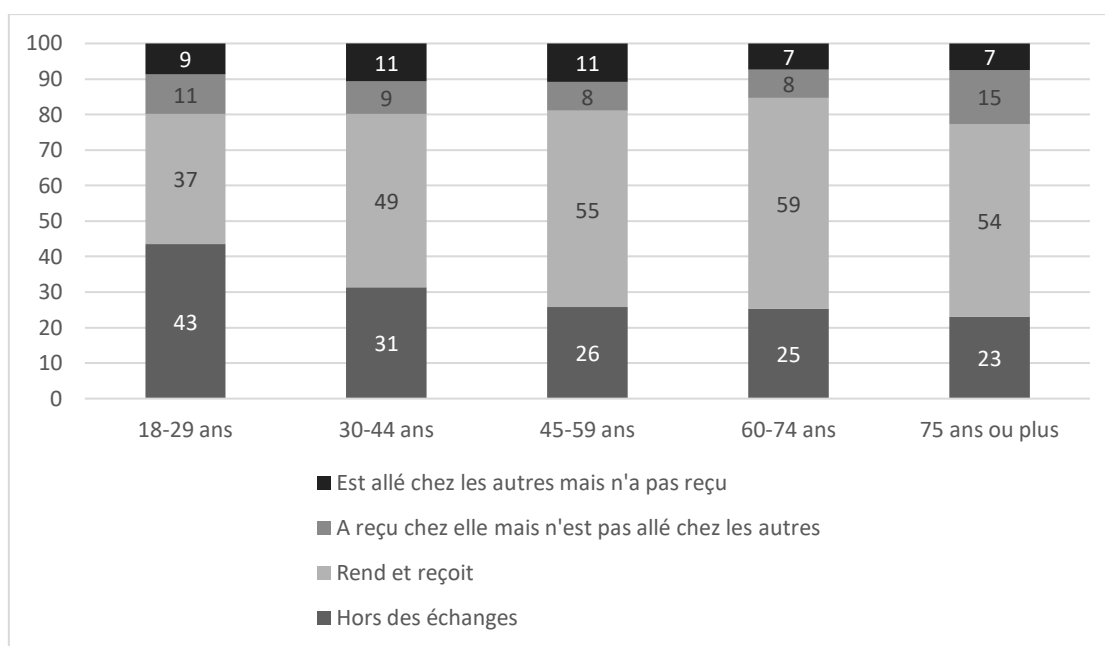
TABLEAU 8. VISITES ET ÉCHANGES DE SERVICES ENTRE VOISINS (EN%)

		18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
Visites rendues à un voisin	D'immeuble	<u>45</u>	60	66	67	62	61
	De quartier	46	55	52	<u>43</u>	38	49
Visite reçues d'un voisin	D'immeuble	<u>48</u>	58	64	67	70	61
	De quartier	46	53	51	42	<u>41</u>	46
Service rendu à un voisin	D'immeuble	<u>45</u>	63	65	59	58	59
	De quartier	33	42	37	24	23	34
Service reçu d'un voisin	D'immeuble	<u>41</u>	55	54	52	51	52
	De quartier	29	42	36	<u>23</u>	<u>24</u>	33

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Pour examiner la réciprocité des pratiques de voisinage, dont la littérature scientifique suggère qu'elle s'érode au fil de l'avancée en âge, nous avons construit des variables de réciprocité des visites et des services, dans l'immeuble et dans le quartier. Les traitements montrent que la réciprocité des pratiques s'affaiblit en effet avec l'avancée, en âge, mais de manière beaucoup plus marquée pour les visites que pour les services, et de manière plus importante dans l'immeuble que dans le quartier (conformément au volume des échanges indiqués plus haut).

FIGURE 2. LA RÉCIPROCITÉ DES VISITES DANS L'IMMEUBLE SELON L'ÂGE (EN %)



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2567)

À partir des variables mesurant la réciprocité des visites et des services dans l'immeuble et dans le quartier, deux autres variables ont été construites : l'une pour évaluer la pondération entre ces deux pôles de la sociabilité de voisinage, l'hospitalité et le service¹² (Héran, 1987, *art. cit.*), et l'autre pour spécifier si les enquêtés occupent plutôt une position d'offreur ou de receveur dans ces pratiques de sociabilités.

TABLEAU 9. L'ORIENTATION VERS LES VISITES OU LES SERVICES SELON L'ÂGE (EN %)

	Équilibre fort visites-services	Plutôt visites	Plutôt services	Équilibre faible visites-services	Ni visites ni services
18-29 ans	36	30	14	6	14
30-44 ans	52	21	12	5	10
45-59 ans	50	24	11	6	9
60-74 ans	44	30	10	5	12
75 ans et +	41	32	9	8	10
Ensemble	47	26	11	6	11

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2556) ; données pondérées

Le tableau 9 montre que l'équilibre entre les deux pôles de la sociabilité de voisinage (les services et les visites) se modifie au fil de l'âge : si 47 % des enquêtés déclarent un investissement fort dans le voisinage, fait de services et d'échanges marqués par une forte réciprocité, cet investissement intense, après un accroissement prononcé entre 30 et 44 ans, décline ensuite au fil de l'âge, les personnes âgées de 75 ans et plus étant moins investies de cette manière (41 % seulement). À l'inverse, l'investissement dans les relations davantage sur le mode de la visite augmente au fil de l'âge : il concerne un enquêté sur cinq (21 %) entre 30 et 44 ans, mais un sur trois (32 %) à partir de 75 ans.

¹² Pour une explication de la construction de cette variable, se reporter au chapitre II - 1B « Deux quartier bourgeois ».

Enfin, l'orientation vers les services, plus prononcée à la jeunesse, décline régulièrement avec l'avancée en âge.

TABLEAU 10. DONNER OU RECEVOIR ? LA VARIATION DES POSITIONS DANS LES ÉCHANGES DE VOISINAGE SELON L'ÂGE (%)

	Offreurs et receveurs	Plutôt receveurs	Plutôt offreurs	Ni offreurs ni receveurs
18-29 ans	54	13	19	14
30-44 ans	64	11	15	10
45-59 ans	63	10	18	9
60-74 ans	56	13	19	12
75 ans et plus	54	18	18	10
Ensemble	60	12	17	11

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2556) ; données pondérées

De la même manière, l'avancée en âge fait passer d'une position d'équilibre entre offre et réception, de visites comme de services, à une position de receveur, de manière très nette à partir de 75 ans (tableau 10). Ainsi, alors que 60 % des enquêtés offrent et reçoivent visites et services, ce n'est le cas que de 54 % des 75 ans et plus¹³, alors que les 30-44 ans sont 64 % dans cette situation. De même, les 75 ans et plus sont 18 % à recevoir davantage qu'ils ne rendent (de visites ou de services), quand ce n'est le cas que de 12 % des enquêtés. Les personnes les plus âgées sont ainsi différemment ancrées dans leur voisinage : d'une part cet ancrage s'affaiblit, amoindrissant l'intégration locale de ces habitants très âgés (cf. chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale ») ; d'autre part, la logique du don (Mauss, 1923-24), qui préside aux échanges dans le voisinage, entraîne une minoration sociale des receveurs, le don réhaussant le statut social du donneur mais déclassant symboliquement le receveur. Cette position les distingue nettement de la classe d'âge contiguë des 60-74 ans, plus investie, dans une continuité forte avec les pratiques des autres classes d'âge. Se dessinent ici deux temps de la vieillesse dans les pratiques du voisinage : un temps d'investissement autour de la retraite, puis un temps de déprise à partir de 75 ans. Ce résultat invite alors à considérer avec prudence les perspectives politiques qui font du voisinage une échelle (spatiale et de relations) adéquate dans la prise en compte et l'accompagnement des fragilités ou des handicaps (physiques, psychiques ou cognitifs) au grand âge : si les 60-74 ans sont sans doute un réservoir de bénévoles, sans doute ne faut-il pas méconnaître les freins à la réception de services, de visites, de sollicitudes liés à l'inscription des échanges de voisinage dans une logique du don, lorsque qu'on passe d'une position d'offreur à une position de receveur autour de 75 ans.

Un investissement du voisinage à l'écart des plus jeunes

Lorsqu'on s'intéresse au contenu des échanges dans le voisinage, à l'occasion des visites ou des services, aux échanges d'information ou aux sujets des conversations, l'investissement des personnes âgées dans leur voisinage apparaît spécifique. Elles semblent tout d'abord à l'écart des échanges de voisinage des personnes plus jeunes, en particulier des 30-44 ans. Contrairement à des représentations communes, médiatiques ou culturelles, les personnes âgées sont peu concernées par les gardes d'enfants, ou d'animaux domestique. De manière significative, les 60-74 ans sont plus investis dans la réception des colis pour leurs voisins d'immeuble (55 % contre 50 % pour l'ensemble de l'échantillon), l'aide à des démarches administratives (23 % contre 17 % au niveau de l'immeuble, et 31 % contre

¹³ Comme des 18-29 ans.

20 % au niveau du quartier) et dans l'accompagnement de leurs voisins d'immeuble à l'extérieur du domicile (26 % contre 20 %). La garde des clés et l'arrosage des plantes vertes est un service dont la fréquence augmente avec l'avancée en âge (et qui est maximal à 75 ans et plus – 45 % - en ce qui concerne les voisins d'immeuble). En plus de l'arrosage des plantes, les 75 ans et plus ont surtout bénéficié de services comme la garde des clés de leur appartement, mais aussi d'aides plus actives pour des démarches administratives, de petits travaux de bricolage ou de jardinage, ou encore d'accompagnements à l'extérieur de leur domicile. Si la sédentarité et la disponibilité des habitants les plus âgés de l'échantillon est mise à contribution dans le voisinage, elle ne l'est que sous l'angle de services finalement peu engageants, et dont la dette apparaît légère. Sans doute faut-il y voir la trace d'une volonté de ne pas trop demander à ses voisins, au risque de ne pas pouvoir rendre, mais également, de la part des habitants âgés comme des plus jeunes, de ne pas se substituer aux membres de la famille ou aux amis, auxquels on confie plus volontiers ses proches ou ses animaux (Membrado, Mantovani, 2014).

Les personnes âgées apparaissent également à l'écart des plus jeunes en raison de leur moindre implication (attendue) dans les échanges concernant les opportunités d'emploi ou les écoles. Les 60 ans et plus ne sont que 42 % à échanger sur des opportunités d'emploi, alors que c'est le cas de 62 % des moins de 60 ans. Et ils sont moitié moins nombreux que les plus jeunes à échanger à propos des écoles (26 % contre 49 %). Ce désintérêt relatif, lié à leur position dans le parcours de vie, est confirmé dans les sujets de conversation abordés : les personnes les plus âgées sont moins enclines à évoquer le travail avec leurs voisins, puisque un tiers seulement des 75 ans et plus et la moitié des 60-74 ans en parlent avec leurs voisins, contre 60 % de l'échantillon et 68 % des 30-44 ans. De même, contrairement à certaines idées reçues selon lesquelles les personnes âgées aborderaient volontiers (et dans un sens volontiers critique) l'éducation, les données montrent qu'elles évoquent plutôt moins ce sujet que les personnes plus jeunes : 59 % des 30-59 ans discutent de l'éducation des enfants avec leurs voisins, contre seulement 46 % des 60-74 ans, et 40 % des 75 ans et plus. Sur les autres sujets, les personnes âgées ne se distinguent pas vraiment des personnes plus jeunes, sinon par un léger retrait, à l'exception des « autres sujets de la vie privée », un peu plus volontiers évoqués par les 60-74 ans (65 % contre 61 % pour l'ensemble des habitants interrogés). Le moindre investissement dans le voisinage des personnes les plus âgées (75 ans et plus) apparaît également dans des échanges un peu moindres à propos des commerces : 60 % contre 68 % dans l'ensemble de l'échantillon. En revanche, un effet d'âge très clair apparaît dans les échanges de contact pour des services à domicile

Enfin, les personnes âgées peu investies dans leur voisinage, c'est-à-dire n'échangeant ni services, ni visites, échangent beaucoup moins que les autres. Les 75 ans et plus échangent également moins d'informations à propos des commerces (60% seulement contre 68 % dans l'ensemble de l'échantillon). En revanche, les personnes âgées dans leur ensemble échangent plus de contacts pour des services à domicile : 41 % des 60 ans et plus ont déclaré ce type d'échange contre seulement 32 % des 18-59 ans.

Cet écart se marque enfin dans les modalités des échanges, les personnes âgées mobilisant nettement moins que les catégories plus jeunes les moyens électroniques de communication dans leurs relations de voisinage (tableau 11).

TABLEAU 11. RECOURS AUX SMS/MMS, MAIls ET RÉSEAUX SOCIAUX SELON L'ÂGE (%)

	Au moins une fois par jour	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine environ	Moins souvent	Jamais
18-29 ans	18	13	12	<u>16</u>	42
30-44 ans	14	18	11	22	<u>36</u>
45-59 ans	8	14	10	27	41
60-74 ans	<u>6</u>	9	14	22	50
75 ans ou +	<u>3</u>	9	7	<u>15</u>	66
Ensemble	11	11	11	22	43

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Le tableau met en évidence un très probable effet de génération, les enquêtés les plus jeunes utilisant fréquemment ou très fréquemment ces technologies pour communiquer avec leurs voisins, quand plus de la moitié des personnes âgées à partir de 60 ans délaissent totalement ce mode de communication. Peu familières des outils, les plus âgés sont aussi les moins nombreux à les utiliser de manière intensive : les 75 ans et plus les utilisent six fois moins que les 18-29 ans à la plus haute fréquence (au moins une fois par jour).

Cet investissement du voisinage de manière différenciée de celle des plus jeunes se marque également dans la participation à la fête des voisins (tableau 12), à propos de laquelle on peut remarquer l'investissement un peu supérieur des 60-74 ans par rapport aux autres catégories d'âges. L'idée d'une fête des voisins propre à réduire ou à renverser l'isolement des plus âgés¹⁴ ne trouve pas dans les données de l'enquête de confirmation très nette. En effet, si la fréquentation de la fête des voisins augmente avec l'avancée en âge (les plus jeunes étant les moins nombreux à y participer), les plus âgés sont également les plus nombreux à déclarer qu'il n'y a pas de fête des voisins dans leur immeuble ou dans leur quartier, et la participation des 75 ans et plus fléchit légèrement en regard de celle des 60-74 ans.

TABLEAU 12. PARTICIPATION À LA FÊTE DES VOISINS SELON L'ÂGE (%)

	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
chaque année	<u>3</u>	8	9	10	7	8
de temps en temps	<u>10</u>	15	6	21	17	16
jamais	55	43	40	<u>35</u>	38	42
il n'y a pas de fête des voisins	<u>20</u>	24	30	33	40	28
ne sait pas si une fête des voisins est organisée dans le [quartier/commune]	12	10	5	<u>2</u>	<u>2</u>	7

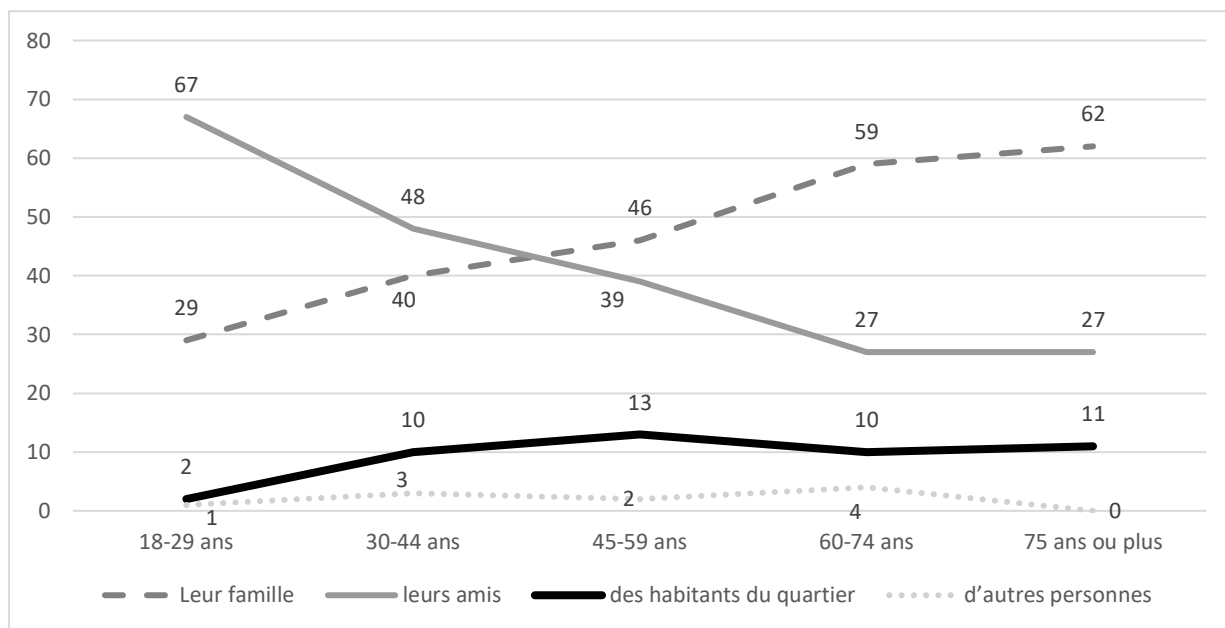
Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2567) ; données pondérées

Enfin, les figures 3 et 4 permettent d'apprécier la place des relations de voisinage dans l'ensemble de la sociabilité. Lorsqu'on demande aux enquêtés quelles sont les personnes qu'ils voient le plus souvent, ou avec lesquelles ils communiquent le plus, les relations de quartier arrivent loin derrière les relations

¹⁴ Atanase Périfan, fondateur de la fête des voisins « officielle » (immeubles en fête) rappelle dans de nombreuses interviews que l'événement déclencheur de sa prise de conscience des failles du voisinage auxquelles la fête entend remédier est la mort d'une vieille dame habitant le XVII^e arrondissement, morte depuis 2 jours (ou 4, c'est variable selon les interviews) sans que personne ne s'en émeuve.

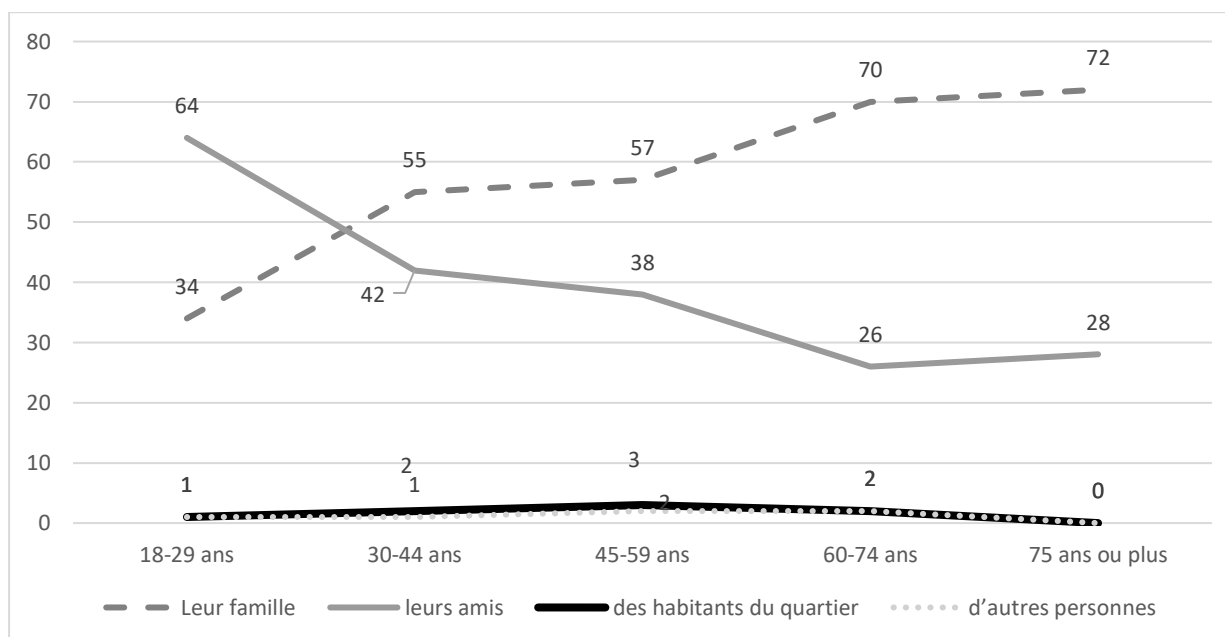
familiales et amicales, qui constituent des liens forts. Ainsi que le rappelle H el ene L'Heuillet, le lien de voisinage est un lien « mince ».

FIGURE 3. LES RELATIONS EN FACE   FACE SELON L' GE (EN %)



Champ : ensemble des enqu et es dont on conna t l' ge (n = 2567)

FIGURE 4. LES RELATIONS PAR M DIAS INTERPOS S SELON L' GE (EN %)



Champ : ensemble des enqu et es dont on conna t l' ge (n = 2567)

Ces graphiques confirment en partie les travaux pr c dents sur les variations de la sociabilit  selon l' ge, qui associe la jeunesse aux amis, la maturit  aux coll gues (ici absents des propositions, puisque la proposition n' tait pas pertinente pour toute une partie de l' chantillon) et la vieillesse   la famille

(Héran, 1987). De ce point de vue, il indique en creux une certaine déprise des relations de voisinage, par la centration sur les relations familiales. Mais il indique également que les relations de proximité en face à face résistent plutôt mieux à l'avancée en âge que d'autres (typiquement, les amitiés) : un dixième de l'échantillon, à partir de 30 ans, investit les relations de voisinage, peut-être en l'absence d'autres relations. Il souligne également la souplesse ou la plasticité du lien de voisinage, car une partie des amis ou de la famille habitent le quartier (16 % des enquêtés déclarent de la famille¹⁵ et 38 % des amis dans le quartier), mais ne sont pas identifiés d'abord comme des voisins, parce qu'ils sont des amis ou des parents avant d'être des voisins. La qualité de proche géographique cède devant la qualité de proche relationnel.

Ainsi, contrairement à une idée reçue selon laquelle le voisinage serait un contexte (spatial et de relations) particulièrement investi par les personnes âgées, pour compenser la disparition de la sphère du travail dans leur existence, l'enquête montre qu'elles se situent plutôt en retrait dans ce registre de pratiques et de relations par rapport à d'autres catégories d'âge, en particulier par rapport aux 30-44 ans, parents de jeunes enfants, ou d'enfants d'âge scolaire. Ce retrait se lit à la fois dans un volume plus faible et dans une distance croissante avec les pratiques, les contenus et les préoccupations des autres habitants du voisinage. Cette réduction des relations et des pratiques de voisinage au fil de l'avancée en âge ne s'accompagne cependant pas d'un détachement du quartier ou des voisins, dont l'importance subjective croît en revanche avec l'âge. Ce décalage entre l'attachement subjectif au voisinage et un relatif affaiblissement des pratiques peut être lu comme une manifestation de la déprise, ce réaménagement des activités et des relations au fur et à mesure du vieillissement de manière à maintenir ce qui fait sens pour les personnes vieillissantes.

III. La diversité des relations de et à la proximité des personnes âgées

Si les relations de voisinage des personnes âgées se distinguent de celles des habitants plus jeunes, elles sont également marquées par de fortes diversités internes. Une partie de cette diversité relève des appartenances et des trajectoires sociales des personnes âgées : l'analyse des données renforce l'idée classique en sociologie de la vieillesse selon laquelle on vieillit comme on a vécu, et que les pratiques sociales de la vieillesse (dont les pratiques de voisinage) s'inscrivent dans une continuité avec les pratiques de l'âge mûr, lorsque les individus étaient en activité, et restent déterminées par les appartenances de classe, de genre ou encore de race. Mais les contextes résidentiels, parce qu'ils offrent plus ou moins de supports aux pratiques et aux relations locales, parce qu'ils mettent en contact avec des individus plus ou moins semblables d'un point de vue social, exercent également une influence sur les relations de proximité des personnes âgées¹⁶.

Des pratiques et des appréciations du quartier modelées par le revenu, le diplôme et la classe sociale

Les manières d'investir le quartier sont ainsi très variables selon les revenus des personnes âgées, mais aussi selon leur diplôme et selon leur classe sociale, repérée par la PCS de leur ancienne activité professionnelle. Ces effets sont particulièrement nets sur les activités culturelles occasionnelles : plus les habitants âgés sont riches, diplômés et situés dans le haut de l'échelle sociale, et plus ils déclarent

¹⁵ Et 20 % des personnes âgées.

¹⁶ Ces résultats devraient être affinés et éprouvés en cherchant à identifier les effets propres des appartenances sociales et des types de quartier sur les relations de voisinage.

d'activités occasionnelles (barbecues, cinéma, fréquentation de manifestations sportives, d'expositions, ou de spectacles), confirmant par là les effets « protecteurs » du revenu, du diplôme et de l'ancienne profession sur la participation à la vie sociale dans ses dimensions culturelles. Les anciens cadres et professions intellectuelles sont ainsi près des trois quarts (74 %) à assister à des spectacles, 77 % à fréquenter les cinémas, et 84 % les expositions ou les musées, quand ce n'est le cas que de respectivement un quart (26 %), un tiers (34 %) et 29 % des anciens ouvriers et employés non qualifiés. Cependant, ces variations apparaissent moins linéaires et moins homogènes lorsqu'on s'intéresse aux pratiques régulières, qu'elles se développent dans ou en dehors du quartier. Ainsi, même si globalement, les anciens cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent davantage que les autres fréquenter les bars ou les cafés, faire du sport, dans et hors de leur quartier, ils ne se distinguent pas significativement de l'ensemble de l'échantillon dans la fréquentation des bibliothèques ou dans la réalisation d'activités artistiques (alors qu'on aurait pu les penser plus disposés à de telles activités). Le tableau 13 met en évidence l'ancrage différencié des activités dans le quartier et au-delà selon le diplôme et l'ancienne PCS. Comme pour les habitants plus jeunes, les anciens cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi les personnes aux diplômes élevés (Bac + 2 et plus) conjuguent à la fois un ancrage fort dans le quartier, et le maintien d'activités au-delà, comme autant de prises sur un environnement plus large que celui à proximité immédiate du logement. Plus de la moitié des personnes âgées de 60 ans et plus ayant bac+5 et au-delà fréquentent des cafés ou des bars, dans et hors du quartier (51 % et 58 %) alors que ce n'est le cas que d'un quart des personnes de cette tranche d'âge sans diplôme (24% et 26 %). De même, 61 % des anciens cadres fréquentent les parcs de leur quartier, et 41 % à l'extérieur, alors que ce n'est le cas que de respectivement 52 % et 36 % des anciens ouvriers et employés non qualifiés. Les anciens et anciennes inactives développent un ancrage tout à fait spécifique dans le quartier par leurs activités : ils déclarent en effet le moins d'activités, tant dans le quartier qu'en dehors, à l'exception d'activités gratuites ou au coût modique, comme la fréquentation des parcs et des bibliothèques. Le repli sur le quartier semble plus affirmé chez eux que parmi les autres catégories d'habitants âgés¹⁷. Les catégories supérieures, les personnes les plus diplômées et les hauts revenus semblent ainsi à la fois investir plus fortement le quartier que les catégories populaires, les moins diplômés et les faibles revenus, et de manière moins repliée, puisqu'ils maintiennent des activités au-delà.

¹⁷ Mais il faut prendre ces éléments avec précaution, car les anciens inactifs ne sont que 19 parmi les 691 personnes âgées de l'échantillon.

TABEAU 13. QUELQUES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DES PERSONNES ÂGÉES DANS ET HORS DU QUARTIER SELON LE DIPLÔME ET LA PCS (EN %)

	Parcs		Cafés, bars		Sport		Bibliothèque	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
Diplôme								
Aucun, CEP	<u>48</u>	36	<u>26</u>	<u>24</u>	<u>19</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>7</u>
CAP/BEP	51	<u>30</u>	31	<u>27</u>	<u>19</u>	<u>22</u>	<u>14</u>	9
Bac	54	47	22	<u>31</u>	32	30	29	12
Bac +2/+4	62	46	33	39	38	34	29	13
Bac + 5 et +	60	43	51	58	46	40	28	18
PCS								
CPIS et chefs d'entreprise	61	41	43	47	42	35	23	14
Professions intermédiaires et petits indépendants	52	43	32	42	37	29	29	15
Ouvriers et employés qualifiés	48	39	27	<u>26</u>	<u>22</u>	<u>21</u>	<u>16</u>	9
Ouvriers et employés non qualifiés	52	36	27	<u>26</u>	<u>26</u>	<u>15</u>	18	<u>7</u>
Inactifs	76	37	<u>21</u>	<u>7</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	20	<u>7</u>
Ensemble	55	40	33	36	31	27	22	12

Champ : personnes âgées de 60 ans et plus (n=691), données pondérées.

Ces investissements du quartier socialement inégaux vont de pair avec des sentiments contrastés de bien-être (ou de mal-être relatif) dans le quartier. Ainsi les ménages âgés les plus aisés (6000 euros et plus) sont 70 % à déclarer se sentir très bien dans leur quartier (soit deux fois plus que l'ensemble de l'échantillon), et ce sentiment très positif concerne plus de la moitié (52 à 53 %) des ménages déclarant des revenus supérieurs à 2000 euros. À l'inverse, un cinquième des ménages âgés disposant de moins de 1000 euros de revenus déclarent se sentir plutôt pas bien et pas bien du tout – une situation rare (9 %) en population totale. Plus les personnes âgées sont diplômées, plus elles s'inscrivent dans le haut de la hiérarchie sociale, et plus elles ont tendance à se sentir bien dans leur quartier. L'examen de quelques-unes des gênes déclarées par les habitants âgés permet d'affiner la description de leur rapport au quartier : si les anciens cadres sont les plus gênés par le bruit (à 70 %), et notamment les anciens cadres à dominante culturelle (73 %), les anciens employés de service et les anciens employés de la fonction publique et anciens policiers y sont également plus sensibles que la moyenne (des personnes âgées comme des autres habitants) : 69 et 70 % se déclarent gênés par le bruit dans leur quartier. En revanche, les ouvriers déclarent plutôt moins de gênes que les autres. Et une catégorie sociale semble se détacher par un rapport malheureux au quartier : les anciens employés de la fonction publique et anciens policiers. Ces habitants âgés sont en effet plus de trois fois plus nombreux que les autres personnes âgées à se sentir plutôt pas bien et pas bien du tout dans leur quartier (27 % contre 8 % de l'ensemble des habitants âgés et 9 % de l'ensemble des habitants). Ils sont 41 % à se plaindre des odeurs, et 32 % des impolitesses (contre respectivement 32% et 26% des personnes âgées dans leur ensemble). Déclarant moins d'activités, régulières ou occasionnelles, que les autres personnes

âgées, leur déprise du quartier s'opère sur un mode sans doute plus douloureux que celui des ouvriers ou des autres employés, qui avec un niveau comparable de pratiques, expriment moins d'insatisfactions sur leur quartier.

Des relations de voisinage investies par les mieux dotés en ressources économiques, culturelles et sociales

Les investissements dans les échanges de voisinage, visites ou services, apparaissent assez strictement liés, au niveau de l'immeuble aux ressources économiques, culturelles et sociales, et aux hiérarchies qu'elles dessinent. Ainsi, plus les habitants âgés se situent à un niveau élevé de la hiérarchie des revenus, des diplômes et des catégories socio-professionnelles, et plus ils déclarent avoir échangé des visites ou des services avec leurs voisins d'immeuble. Cette logique se décline un peu différemment pour les échanges avec les autres habitants du quartier : si les ménages âgés disposant de revenus faibles (moins de 2000 euros) y sont moins impliqués, ce sont les ménages disposant de revenus moyens qui sont au contraire plus investis, les ménages les plus aisés étant aussi les moins investis dans ces échanges. De même, ce sont surtout les anciens petits indépendants et professions intermédiaires qui développent des relations et des échanges dans le quartier (en particulier les anciens petits indépendants et les anciens médiateurs culturels pour les services, auxquels s'ajoutent les anciennes professions intermédiaires administratives et techniques en ce qui concerne les visites). Les données confirment ici en partie les résultats de l'enquête Contacts qui montraient les effets contrastés du passage à la retraite sur les relations de voisinage (Héran, 1987). Ainsi l'investissement des relations de voisinage est très marqué pour les anciens cadres et anciennes professions intermédiaires au niveau de l'immeuble par rapport aux cadres et professions intermédiaires plus jeunes, en particulier pour les visites (+ 14 points de pourcentage), alors qu'il reste comparable pour les anciens ouvriers et employés par rapport aux plus jeunes. Au niveau du quartier, l'appartenance aux anciennes professions intermédiaires et une position dans des revenus moyens et aisés (entre 3000 et 5999) freinent le désengagement des échanges de visites et de services. Les qualités de médiateur et d'intermédiaire de ces catégories socio-professionnelles semblent ainsi perdurer au sein du voisinage au-delà de la retraite. Les écarts entre habitants âgés et habitants plus jeunes des mêmes catégories sociales apparaissent surtout beaucoup plus marqués pour les catégories supérieures et intermédiaires : les anciens ouvriers et employés déclarent par exemple nettement moins de relations de voisinage que les autres habitants âgés, mais les écarts qui les séparent des habitants plus jeunes appartenant aux mêmes catégories sont moins importants. Ainsi, alors que 66 % des cadres et professions intellectuelles supérieures adultes et jeunes déclarent échanger des visites dans leur quartier, ce n'est plus le cas que de 51 % des anciens cadres et professions intellectuelles supérieures, soit un écart de 15 points de pourcentage. En revanche, la différence entre les anciens ouvriers et employés qualifiés et les plus jeunes n'est pour cette pratique que de 8 points de pourcentage. Enfin, il faut noter la place très spécifique des anciens inactifs, nettement moins insérés que les autres dans des échanges de services, tant au niveau de l'immeuble que du quartier.

TABLEAU 14. ÉCHANGES DE VISITES ET DE SERVICES DES HABITANTS ÂGÉS SELON LE REVENU DES MÉNAGES ET LA PCS

		Dans l'immeuble		Dans le quartier	
		A reçu ou rendu des visites	A reçu ou rendu des services	A reçu ou rendu des visites	A reçu ou rendu des services
Revenus du ménage	Moins de 1000 euros	<u>44</u>	<u>48</u>	<u>30</u>	33
	1000-1999 euros	<u>67</u>	<u>60</u>	<u>40</u>	<u>26</u>
	2000-2999 euros	80	82	53	30
	3000-3999 euros	83	79	51	37
	4000-5999 euros	80	70	54	40
	6000 euros et plus	87	83	47	32
PCS	Anciens inactifs	<u>40</u>	<u>30</u>	50	<u>11</u>
	Anciens ouvriers et employés non qualifiés	<u>62</u>	68	<u>40</u>	31
	Anciens ouvriers et employés qualifiés	<u>65</u>	<u>64</u>	<u>41</u>	<u>27</u>
	Anciens petits indépendants et professions intermédiaires	84	76	56	37
	Anciens cadres et professions intellectuelles supérieures	86	75	51	36
Ensemble		76	70	49	32

Champ : personnes âgées de 60 ans et plus (691), données pondérées.

L'orientation des échanges, vers les services ou vers les visites, au niveau de l'immeuble comme du quartier, ou encore la position occupée par les individus, plutôt comme offreurs ou plutôt comme receveurs, mettent également en évidence le poids des anciennes PCS, des diplômes et des revenus dans les variations des pratiques de voisinage. Ainsi, les anciens cadres et professions intellectuelles, mais aussi les anciens petits indépendants, sont nettement plus engagés que les autres catégories d'habitants âgés dans des échanges réciproques de services et de visites. Les anciens ouvriers et employés qualifiés investissent plutôt les services, quand une orientation préférentielle vers les visites est plutôt le fait des anciens cadres à dominante culturelle ou des anciennes professions intermédiaires administratives ou techniques. Enfin, apparaissent plus en retrait les anciens ouvriers et employés qualifiés, plus nombreux que les autres à ne déclarer ni service, ni visites (18 % contre 12% en moyenne), et surtout les anciens inactifs (42 %). Les anciens employés de la fonction publique et anciens policiers apparaissent particulièrement désinvestis du voisinage : un quart ne rend ni visite, ni service. Les ménages âgés disposant de faibles revenus (moins de 1500 euros) sont également plus susceptibles de se désengager des relations de voisinage : un cinquième d'entre eux ne déclare ni visite, ni service, et 12 % un équilibre faible entre services et visites (contre 6 % de l'ensemble des habitants âgés). Enfin, plus de la moitié (55 %) des diplômés entre bac +2 et bac + 4 déclarent un fort investissement, équilibré entre visites et services. Le sens des échanges de voisinage positionne également plus souvent les anciens ouvriers et employés non qualifiés dans des situations de receveurs (de visites et de services), tout comme les ménages disposant de petits revenus (1000-1499 euros) : 19 % d'entre eux s'inscrivent dans de tels échanges contre 14 % des habitants âgés. À l'inverse, se situent plutôt en position d'offeurs (19 % des habitants âgés) les anciennes professions intermédiaires

administratives ou techniques (31 %). Les anciens ouvriers non qualifiés apparaissent de manière privilégiée comme plutôt en position de receveurs, mais aussi dans la position inverse d'offreurs (marquant peut-être par là une segmentation et des échanges internes à cette sous-population). Enfin les enquêtés investis à la fois comme receveurs et offreurs, dans une réciprocité des échanges de voisinages, se recrutent principalement chez les anciens cadres supérieurs (65 % quand cette situation ne concerne que 56 % des habitants âgés), mais aussi chez les anciens petits indépendants (67 %), et de manière logique à la fois chez les plus hauts revenus (+ de 6000 euros, 63 %) et les revenus médians (2000-2999 euros, 63 %).

Le contenu même de ces échanges et la forme prise par les relations de voisinage varient également en fonction des revenus, des diplômes, et surtout des anciennes PCS. Significativement, les anciens cadres à dominante culturelle aident davantage leurs voisins pour des démarches administratives, au sein de leur immeuble, tout comme les anciennes professions intermédiaires administratives et techniques, et les anciens inactifs. Au niveau du quartier, cette aide administrative est toujours davantage le fait dans anciens cadres à dominante culturelle, mais aussi des médiateurs et, plus surprenant, des anciens ouvriers non qualifiés. Les anciennes professions intermédiaires et petits indépendants réceptionnent plus volontiers les colis, de même que les anciens inactifs, qui sont également plus disponibles pour garder des clés ou arroser des plantes vertes de leurs voisins d'immeuble, tout comme les anciens employés administratifs et commerciaux et les anciennes professions intermédiaires administratives et techniques.

Quant aux échanges d'information, ce sont sans surprise les habitants âgés aux revenus les plus importants (4000 euros et plus) et aux diplômes les plus élevés (Bac + 2 et plus) qui échangent le plus d'informations avec leurs voisins, sur les commerces (entre 72% et 91 %, contre 69 % des habitants âgés de 60 ans et plus), les écoles (entre 36% et 42%, contre 26 %) et des contacts pour des services (entre 47 et 63 %, contre 41 %). Ces mêmes informations sont également davantage échangées par les anciens cadres : 78 % ont échangé à propos des commerces, 33 % à propos des écoles et 50 %, des contacts pour des services. Les anciens médiateurs, parmi lesquels on retrouve en particulier d'anciens instituteurs, sont également parmi les plus nombreux à échanger des informations sur les écoles. Et les contacts pour les services sont davantage échangés par les anciens petits indépendants (51 %), les anciens médiateurs (46 %) et les anciens employés administratifs et commerciaux (46 %). Plus surprenant, alors que les personnes âgées échangent peu d'informations sur des opportunités d'emploi (15 %), les anciens employés de service sont près d'un tiers à l'avoir fait (31 %), ainsi qu'un quart des anciens inactifs. Si une partie de ces échanges d'information est sans aucun doute liée aux styles de vie de ces personnes âgées aisées, habituées à recourir aux services, ces échanges constituent aussi en partie une forme rémanente des anciens univers et intérêts professionnels, qui orientent les objets de discussion et d'échange avec leurs voisins.

Enfin, la participation à la fête des voisins et l'usage des outils numériques (sms, mms, réseaux sociaux) confortent les variations précédentes. En effet, les personnes âgées les plus assidues à la fête des voisins se recrutent d'abord parmi les plus aisées, et les plus diplômées : 26 % des enquêtés âgés déclarant au moins 6000 euros de revenus y assistent chaque année, soit trois fois plus que la moyenne des habitants âgés (9 %), et 43% des ménages déclarant entre 4000 et 5999 euros s'y rendent au moins de temps en temps, voire chaque année. En revanche, 85 % de ceux disposant de moins de 1000 euros de revenus ne la fréquentent ou ne la connaissent pas (contre 72 % des personnes âgées). De même, 80 % des personnes âgées pas ou peu diplômées (CEP, CAP, BEP) ne fréquentent pas la fête des voisins,

soit qu'il n'y en ait pas à proximité de leur domicile, soit qu'elles n'en aient pas connaissance, ce qui n'est le cas que de 61 % des personnes titulaires d'un bac +2 à bac +4, et de 65 % des titulaires d'un bac + 5 au moins. De manière cohérente avec ces résultats, les anciens cadres à dominante culturelle sont les plus nombreux à fréquenter la fête des voisins chaque année (18 % d'entre eux, soit deux fois plus que l'ensemble des personnes âgées), alors que les anciens médiateurs et anciens petits indépendants et encore une fois les cadres à dominante culturelles sont les plus nombreux à la fréquenter de temps en temps (entre 26 et 27 %, contre seulement 19 % de la population âgée de l'enquête). Les ouvriers et employés, en particulier non qualifiés, semblent les plus en retrait de cette sociabilité de voisinage : 89 % des anciens ouvriers non qualifiés, 84 % des anciens employés de la fonction publique et anciens policiers, 83 % des anciens ouvriers qualifiés, et 80 % des anciens employés de service ne la fréquentent jamais ou n'en connaissent pas l'existence. Enfin, l'usage des NTIC dans le cadre des relations de voisinage oppose très nettement les catégories du haut et du bas de l'échelle sociale : alors que la très grande majorité des anciens ouvriers et employés, qualifiés (71%) et non qualifiés (75 %) n'utilisent jamais les outils ou les réseaux numériques pour échanger avec leurs voisins, ce n'est le cas que de 48 % des anciennes professions intermédiaires et petits indépendants et d'un peu plus du tiers (35%) des anciens cadres. Il est certain que les niveaux de diplômes jouent dans l'appropriation différenciée des outils numériques chez ces personnes nées avant les années 1960¹⁸. Mais la fréquence de leurs usages distingue, parmi les plus diplômés, les anciens médiateurs et anciennes professions intermédiaires techniques et commerciales qui sont près d'un quart à utiliser les outils numériques avec leurs voisins plusieurs fois par semaine (contre 14 % seulement de l'ensemble des personnes âgées) des anciens cadres qui sont 24% à les utiliser une fois par semaine et 28 % à les utiliser moins souvent (contre respectivement 12% et 20% en moyenne pour les habitants âgés). Cette distinction renvoie à des investissements différenciés dans le voisinage, les anciennes professions intermédiaires apparaissant nettement plus engagées avec leurs voisins que ne le sont les personnes âgées de catégories supérieures.

Saisies par les pratiques d'échange (visites et services, échanges d'information) et de sociabilité (fête des voisins, usages des outils numériques), les relations de voisinage des personnes âgées font apparaître trois modes d'investissement dans la proximité, cohérents avec les investissements pratiques dans le quartier : les ménages âgés aisés, très diplômés, et appartenant aux catégories supérieures sont investis dans de nombreux échanges de voisinage, réciproques, équilibrés entre services et visites, de manière privilégiée avec leurs voisins d'immeuble. Les anciens cadres à dominante culturelle apparaissent dans ce groupe comme les plus investis auprès de leurs voisins, plutôt à travers des visites ou encore lors de la fête des voisins. Pour autant, le voisinage n'est qu'une sphère parmi d'autres de la sociabilité de ces personnes âgées aisées et cultivées. Elles n'accordent ainsi qu'une importance modérée aux relations de voisinage (60 % contre 55 % pour l'ensemble des personnes âgées) et elles sont les plus nombreuses à déclarer leurs amis comme les personnes qu'elles voient le plus souvent (32 % contre 26 % de l'ensemble des personnes âgées). L'investissement des anciens petits indépendants et professions intermédiaires apparaît un peu plus intense, notamment au niveau du quartier, tant dans les échanges de services et de visites que dans les usages du numérique, par exemple. Pour les anciens petits indépendants, cet investissement objectif se double

¹⁸ Selon l'enquête Technologies de l'information et de la communication de l'Insee, si 86 % des personnes de plus de 60 ans titulaire d'un diplôme supérieur au bac s'étaient connectées à internet en 2017, ce n'était le cas que de 76 % des titulaires du bac, 60 % des titulaires de CAP ou BEP et 29 % des personnes sans diplôme (ou titulaire du certificat d'études primaires).

d'un engagement subjectif dans ces relations : ils sont ainsi plus du tiers (35 %) à juger leurs relations de voisinage comme très importantes, et ce sont également les plus nombreux à déclarer voir d'autres habitants du quartier le plus fréquemment (17% contre 10 % en moyenne). Alors que François Héran (1987) soulignait la rupture que constituait la retraite pour les petits indépendants et les agriculteurs, en montant à quel point les relations de voisinage étaient dépendantes du contexte et des relations professionnelles, l'enquête montre ici que dans les agglomérations lyonnaise et parisienne, les relations des anciens petits indépendants comme des professions intermédiaires (et notamment des anciens médiateurs culturels) se situent plutôt dans la continuité de celles des âges actifs. Enfin, les catégories plus populaires apparaissent moins investies dans leur voisinage : elles sont plus souvent en retrait des échanges, de visites, de services ou d'information, utilisent très peu les outils numériques et participent moins que les autres catégories à la fête des voisins. Selon les pratiques observées, des nuances apparaissent aussi au sein de cet ensemble. Ainsi, les anciens ouvriers et employés qualifiés entrent davantage en relation avec leurs voisins par le biais de services (21 % contre 9 % seulement des personnes âgées dans leur ensemble). C'est également parmi eux qu'on trouve le plus de personnes en situation de recevoir davantage de visites et de services (19% contre 14 % en moyenne) qu'ils n'en rendent. Au sein des catégories populaires, les anciens employés de la fonction publique et les anciens policiers se détachent particulièrement : peu inscrits dans leur quartier par leurs activités, ils déclarent également peu de pratiques de sociabilité de proximité, et sont les plus nombreux à considérer leurs relations de voisinage comme peu ou pas importantes (29 %, contre 16 % en moyenne), tout comme les anciens inactifs (28 %) et dans une moindre mesure les anciens ouvriers qualifiés (21 %). De manière plus surprenante, les anciens ouvriers non qualifiés indiquent attacher une grande importance à leurs relations de voisinage, alors qu'ils échangent nettement moins de visites, dans l'immeuble (53 %) comme dans le quartier (40%), et un peu moins de services, dans l'immeuble (66%) et dans le quartier (29%), que la moyenne des habitants âgés. C'est peut-être d'ailleurs leur rareté qui en fait la valeur aux yeux de ces habitants âgés de catégorie très populaire. Au sein des catégories populaires, les anciens ouvriers qualifiés voient davantage que les autres leur famille (64 % contre 59 % de l'ensemble) et les anciens employés de service davantage d'habitants du quartier (17%). La déprise des relations de voisinage apparaît ainsi plus forte parmi les catégories populaires, par un amoindrissement des pratiques et par une faible importance accordée à ces relations.

Des effets de quartier affirmés

L'analyse des pratiques et des représentations du voisinage des personnes âgées à l'aune des contextes résidentiels de l'enquête met en évidence des effets de lieux, liés tant au poids relatif de la population âgée dans les différents quartiers de l'enquête, qu'aux localisations, morphologies et composition sociales de ces contextes résidentiels. Les personnes âgées sont en effet très présentes dans les quartiers bourgeois et les communes rurales du périurbain et au contraire presque absentes des quartiers de mixité sociale programmée ou faiblement représentées parmi les habitants des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Et les quartiers de ville-centre sont nettement mieux dotés en équipements, commerces et services que les communes et quartiers plus excentrés, et très majoritairement peuplés par des catégories supérieures et moyennes.

De manière générale, les pratiques du quartier des habitants âgés varient selon les contextes de manière assez similaire à la moyenne des enquêtés et elles confortent la hiérarchie des quartiers en matière de voisinage. Ainsi, ce sont les habitants âgés des quartiers bourgeois et gentrifiés qui

déclarent le plus d'activités régulières dans leur quartier, quand les habitants des autres quartiers, plus populaires ou plus excentrés, y sont nettement moins investis. Les habitants âgés de ces quartiers sont aussi les plus nombreux à déclarer des pratiques culturelles (cinéma, expositions ou musées, spectacles)¹⁹, de même que les personnes âgées vivant à Riquet. La quasi-totalité des habitants âgés des quartiers bourgeois (99 % à Auteuil et 92% à Ainay) et de la Croix-Rousse (94%) fréquentent les restaurants. En revanche, les habitants âgés des quartiers de grands ensembles en rénovation sont les moins nombreux à déclarer des activités, occasionnelles ou régulières, dans et hors du quartier. Ils fréquentent moins les cinémas (28 %), assistent moins à des manifestations sportives (9 %), à des expositions ou des musées (20 %), à des spectacles (31 %) et ils vont nettement moins au restaurant (66 %). De même, les habitants âgés du périurbain, et notamment des communes rurales, assistent nettement moins aux spectacles ou expos (45 %). Si une partie de ces effets est liée aux équipements et aux services offerts dans les différents contextes résidentiels, ils sont aussi liés au poids des personnes âgées dans ces contextes. Néanmoins, ces effets ne sont pas un pur décalque de ceux observés dans l'ensemble de la population. Ainsi, la réduction des pratiques liées à l'avancée en âge se marque différemment selon les contextes : la fréquentation des bars et cafés des personnes âgées apparaît très en retrait de la moyenne des habitants des quartiers gentrifiés (les écarts sont de 30 points pour la Croix-Rousse et 22 pour les Batignolles) et dans le quartier de Riquet (15 points), alors qu'elle est tout à fait comparable à la moyenne du quartier pour le quartier populaire de Grange Rouge, dans les grands ensembles d'Armstrong, à la Tour du Pin et à Montereau. De manière attendue, en raison du poids de la population âgée dans ces contextes, les écarts sont également plus réduits sur cette activité dans les quartiers bourgeois et dans les communes rurales périurbaines. Selon les quartiers, les personnes âgées sont donc plus ou moins susceptibles de côtoyer les autres habitants, dans les parcs, les bibliothèques, les lieux de culte, ou encore au cinéma ou au restaurant. Ainsi, la bibliothèque est un lieu où les (plutôt rares) personnes âgées côtoient les plus jeunes dans le quartier du Port, mais aussi à Ainay et à la Croix-Rousse, cet équipement était fréquenté intensivement par tous, mais aussi à Armstrong, à la Tour du Pin ou à La Bâtie, même si c'est dans de moindres proportions. En revanche, les personnes âgées fréquentent nettement plus la bibliothèque que la moyenne à Riquet, et *a contrario* ce sont les personnes plus jeunes qui l'utilisent davantage à Grange Rouge.

De manière similaire, les échanges de visites et de services des personnes âgées avec leurs voisins sont très variables selon les contextes résidentiels : pourtant, ces variations ne sont pas complètement similaires à celles observées pour l'ensemble de l'échantillon (tableau 15). Certains quartiers permettent ainsi davantage aux personnes âgées de maintenir, voire de développer des échanges de voisinage, notamment au niveau du quartier, quand d'autres en accentuent la déprise. Ainsi, dans certains contextes caractérisés par un très grand dynamisme des relations et des pratiques de voisinage, comme les communes rurales périurbaines et le quartier bourgeois Ainay, les échanges de voisinage des personnes âgées restent élevés et proches de la moyenne des habitants du quartier (en partie en raison de leur poids dans l'échantillon), même au niveau du quartier, où on a vu pourtant qu'ils se réduisaient davantage. À la Croix-Rousse, même si les personnes âgées déclarent le plus haut niveau d'échanges de visites et de services dans le quartier dans leur classe d'âge, elles apparaissent tout de même en retrait par rapport à la moyenne des habitants du quartier. Aux Batignolles, à Riquet et à Montereau, les personnes âgées déclarent nettement moins d'échanges au niveau du quartier

¹⁹ Entre les deux tiers et les quatre cinquièmes déclarent ces types d'activité.

que la moyenne des habitants²⁰. À Armstrong, cette déprise des échanges dans le voisinage est accentuée : elle ne se dessine pas seulement à l'échelle du quartier, mais aussi à celle de l'immeuble. Les personnes âgées semblent remarquablement absentes des échanges de voisinage dans ce contexte : c'est le cas de presque la moitié d'entre elles (46 %). C'est également à Armstrong et Riquet que près du tiers des habitants âgés déclarent être gênés par l'impolitesse de leurs voisins (contre un quart seulement des habitants âgés), dans des proportions comparables à la moyenne des habitants. Enfin, dans d'autres contextes, caractérisés par des échanges de niveau faible à moyen, ces pratiques apparaissent moins sensibles à l'âge : c'est le cas des Navigateurs, de Grange Rouge et de la Tour du Pin.

TABLEAU 15. LES ÉCHANGES DE VOISINAGE DES PERSONNES ÂGÉES ET DE L'ENSEMBLE DES HABITANTS SELON LES CONTEXTES RÉSIDENTIELS (EN %)

	Dans l'immeuble*				Dans le quartier*			
	A reçu ou rendu des visites		A reçu ou rendu des services		A reçu ou rendu des visites		A reçu ou rendu des services	
Population	PA	PT	PA	PT	PA	PT	PA	PT
Auteuil	80	74	68	<u>57</u>	44	62	<u>25</u>	43
Ainay	84	77	84	85	68	67	41	46
Batignolles	76	72	68	70	47	66	35	51
Croix-Rousse	88	75	82	81	69	79	51	66
Riquet	83	79	79	74	<u>38</u>	53	<u>20</u>	<u>36</u>
Grange Rouge	74	<u>62</u>	<u>62</u>	<u>54</u>	<u>39</u>	<u>43</u>	<u>26</u>	<u>32</u>
Quartier du Port	82	68	86	75	<u>42</u>	<u>37</u>	47	<u>35</u>
ZAC du Bon Lait	<u>40</u>	<u>64</u>	73	81	<u>32</u>	<u>50</u>	<u>25</u>	43
Navigateurs	<u>57</u>	<u>61</u>	<u>67</u>	<u>63</u>	<u>39</u>	<u>43</u>	46	40
Armstrong	<u>45</u>	<u>57</u>	<u>44</u>	<u>56</u>	<u>31</u>	<u>41</u>	<u>19</u>	<u>24</u>
Montereau	75	<u>58</u>	74	<u>63</u>	<u>33</u>	<u>45</u>	<u>26</u>	<u>36</u>
Tour-du-Pin	74	71	<u>57</u>	<u>60</u>	50	<u>43</u>	32	<u>33</u>
Marolles	84	85	78	83	63	68	33	45
La Bâtie	78	76	74	75	64	61	50	46
Ensemble	75	70	70	69	48	55	32	42

Champ : PA = personnes âgées (n=691) PT = population totale (n=2572)

* Pour les communes rurales périurbaines, il s'agit des maisons alentours et de la commune.

La pondération entre visites et services obéit à des variations assez semblables : la majorité des personnes âgées (entre 51 et 60 %) vivant à Ainay, Croix-Rousse, Riquet et dans les communes rurales périurbaines déclarent des échanges importants et équilibrés entre visites et services, quand ce n'est le cas que de 43 %. Celles vivant à Auteuil (50 %), et de manière moins prononcée aux Batignolles et à Grange Rouge (respectivement 39 % et 37 %) échangent plutôt des visites, quand l'investissement dans les seuls services est plus marqué aux Navigateurs (17 % contre 9 % pour l'ensemble des personnes âgées) et à Marolles (14%).

Les contenus des échanges des personnes âgées apparaissent aussi marqués par de fortes différences locales : ainsi les habitants âgés des communes rurales périurbaines et d'Ainay sont plus qu'ailleurs sollicités pour garder les clés ou s'occuper des plantes vertes de leurs voisins. Les habitants d'Ainay réceptionnent aussi plus volontiers des colis, comme ceux de la Croix Rouse (75 % et 72 %). Dans les

²⁰ C'est également le cas à la ZAC du Bon Lait, mais la très faible proportion des personnes âgées dans les quartiers de mixité sociale programmée invite à regarder les chiffres les concernant avec prudence.

grands ensembles en rénovation comme dans les petites villes périurbaines, les habitants âgés sont plus engagés dans l'aide à des démarches administratives que partout ailleurs, tant au niveau de l'immeuble (entre 27 % et 30 %, contre 21 % en moyenne) que du quartier (32 % pour les grands ensembles, et 47 % pour les petites villes périurbaines, contre 24 % en moyenne). Elles apparaissent même comme des personnes ressources pour l'aide administrative auprès des habitants du quartier : ainsi, à Armstrong 47 % des personnes âgées ont apporté une telle aide, quand ce n'est le cas que de 40 % des habitants en moyenne. À Montereau, l'écart est plus marqué : 60 % des personnes âgées ont apporté une aide administrative, contre 39 % des habitants du quartier. Et les échanges d'information sont également structurés par les contextes résidentiels : de manière attendue, les habitants des quartiers gentrifiés et bourgeois sont les plus nombreux à échanger des informations sur les commerces, particulièrement aux Batignolles (87 %), à Ainay (79 %), mais aussi à Riquet²¹ (77 %). C'est dans ces mêmes quartiers que les personnes âgées s'échangent le plus des contacts pour des services : ils sont 60 % à Ainay, 51 % aux Batignolles et 47 % à Riquet (contre 41 % pour l'ensemble des personnes âgées). En revanche, de manière beaucoup plus inattendue en raison de leur âge, les personnes âgées vivant dans les petites villes périurbaines et dans les grands ensembles échangent nettement plus qu'ailleurs des informations sur les opportunités d'emploi, entre 21 % à Armstrong et 28 % à Montereau, alors que ce n'est le cas que de 15 % des personnes âgées. Sans doute faut-il y voir un effet d'ambiance, ces informations s'échangeant de manière plus importante dans ces quartiers.

Ainsi, les quartiers bourgeois et gentrifiés, mais aussi les communes rurales périurbaines, et de manière un peu moins affirmée Riquet, sont des contextes dans lesquels les personnes âgées, à l'image des autres habitants du quartier, sont fortement investies, tant par leurs activités, régulières ou plus occasionnelles, que par leurs relations et les échanges auxquels elles donnent lieu. Ces contextes fournissent, par leurs équipements, leurs services, mais aussi probablement par le climat ou l'ambiance qui y règnent, un contexte propice à maintenir des relations de voisinage, voire à les développer, à l'échelle de l'immeuble (ou des maisons alentours, pour les communes rurales périurbaines). Et c'est d'ailleurs dans ces contextes que la fête des voisins « fonctionne » le mieux auprès de cette population âgée, puisque près du quart des habitants âgés de Riquet (24 %) et des Batignolles (26 %) et 37 % de ceux d'Ainay la fréquentent de temps en temps, quand 22 % (soit plus d'une personne âgée sur cinq) s'y rend chaque année aux Batignolles. En revanche, on observe dans le quartier d'Armstrong, dans les petites villes périurbaines et de manière moins marquée, dans le quartier populaire de Grange Rouge, contextes où les activités et échanges de proximité sont plus faibles pour l'ensemble des enquêtés, une déprise relationnelle des habitants âgés de leur voisinage, avec des échanges plus réduits encore que ceux de l'ensemble des habitants de chaque contexte, alors que leurs pratiques connaissent une moindre érosion. Les habitants âgés de ces quartiers déclarent d'ailleurs massivement que les personnes qu'elles voient le plus en face-à-face sont des membres de leur famille : entre 66 % (à Armstrong) et 73 % (à Montereau), alors que ce n'est que le cas que 59 % des personnes âgées dans leur ensemble. Aux Navigateurs, cette déprise apparaît freinée, et c'est dans ce contexte que les habitants âgés sont les plus nombreux (27 %) à déclarer voir le plus souvent d'autres habitants du quartier en face-à-face, soit près de trois fois plus que la moyenne des habitants âgés (10 %), mais surtout près de sept fois plus que la moyenne des habitants de leur quartier.

²¹ Dont on a souligné à maintes reprises qu'une partie de ses caractéristiques l'apparentaient davantage à un quartier en cours de gentrification qu'à un quartier populaire.

Conclusion

Les pratiques, les représentations et les relations de voisinage des personnes âgées montrent en définitive que si le voisinage constitue le contexte central de leur vie quotidienne, elles n'en sont pas les actrices principales, ce rôle étant assumé par des personnes plus jeunes, en particulier par les 30-44 ans. Dans le mouvement de réduction des activités et des relations au fil de l'âge, confirmé par les données de l'enquête, la vie quotidienne des personnes âgées tend à se recentrer sur le quartier, par l'abandon plus affirmé encore d'activités au-delà du quartier, et sur l'immeuble, en raison d'un double mouvement, d'intensification des échanges (et notamment des visites) entre voisins à l'échelle de l'immeuble, et de leur réduction à l'échelle du quartier. Ce poids accru du quartier dans la vie quotidienne s'accompagne d'une valorisation subjective des lieux et des relations qui s'y déploient, notamment chez les plus jeunes des personnes âgées (les 60-74 ans) qui estiment davantage que les autres classes d'âge se sentir très bien dans leur quartier, avoir de très bonnes relations de voisinage et que ces relations de voisinage sont très importantes. Pour autant, la place des relations de voisinage dans la sociabilité globale des personnes âgées reste assez modeste, la famille occupant la première place dans les rencontres en face-à-face et par médias interposés. En outre, si certains lieux, comme les parcs, les bibliothèques, les restaurants, ou encore les lieux de culte offrent des occasions de côtoyer des voisins de différentes classes d'âge, et inscrivent les personnes âgées dans les registres faibles des relations de voisinage auxquelles elles sont particulièrement sensibles (Drulhe et al, 2007 ; Rougé, 2014), les contenus et les modalités des relations de voisinage des habitants âgés montrent que ces dernières se développent en partie à l'écart de celles des plus jeunes. Enfin, les pratiques d'échange montrent que dans le dernier temps de la vie, les personnes âgées passent d'une position d'offeurs de services et de visites, à une position de receveurs, conforme à la logique de « réciprocité différée » mise en évidence par Marcel Drulhe et ses collègues. Se dessine ainsi une déprise du voisinage au fil de l'âge, dans laquelle la réduction des activités et des sociabilités de proximité ne s'accompagne pas d'une désaffection du quartier, mais se conjugue à une valorisation subjective des lieux et des relations qui s'y déploient.

Cette déprise du voisinage aux âges élevés, avec une réduction plus marquée des activités et des relations à partir de 75 ans, est cependant très variable tant selon les appartenances sociales des personnes âgées que selon leurs quartiers de résidence. En effet, les personnes âgées aisées, très diplômées, et de catégorie supérieure, en particulier les anciens cadres à dominante culturelle, maintiennent un haut niveau d'activités dans le quartier comme de relations de voisinage, notamment à l'échelle de l'immeuble. Ils se situent dans des échanges intenses et équilibrés entre services et visites, rendent volontiers service en réceptionnant des colis ou en gardant des clés, mais aussi en aidant à des démarches administratives, fréquentent la fête des voisins, et utilisent de manière modérée les outils numériques dans leurs relations avec leurs voisins. S'il est volontiers investi, le voisinage n'est cependant pour elles qu'une sphère de sociabilité parmi d'autres, la famille et surtout les amis constituant des relations privilégiées. Les habitants âgés appartenant aux catégories intermédiaires, aux revenus et aux diplômes moyens, anciens petits indépendants ou anciennes professions intermédiaires, apparaissent quant à eux plus investis dans le voisinage, dans la continuité de leurs anciennes pratiques et appartenances professionnelles. C'est parmi ces catégories que se recrutent les personnes âgées déclarant le plus d'échanges à l'échelle du quartier, le plus souvent dans une position d'offeurs de services comme de visites, et qui utilisent le plus les outils numériques à une fréquence élevée. Au sein de cette catégorie, les professions intermédiaires conservent davantage

d'activités en dehors du quartier que les petits indépendants. Ces personnes âgées de catégories moyennes sont également celles qui accordent la plus grande importance subjective aux relations de voisinage et déclarent le plus d'autres habitants du quartier comme personnes les plus fréquemment vues. Enfin, les habitants âgés de classe populaire apparaissent les plus en retrait du voisinage, tant dans leurs activités que dans leurs relations. Ils déclarent moins d'activités, dans le quartier comme en dehors de lui, échangent moins de visites, de services ou d'informations que les autres habitants âgés, utilisent très peu les outils numériques dans leurs échanges et sont les moins nombreux à fréquenter la fête des voisins. Au sein de cet ensemble, trois catégories se distinguent : les anciens employés de la fonction publique et les anciens policiers entretiennent un rapport distant, voire malheureux, à leur voisinage : ce sont eux en effet qui déclarent le moins d'activités et d'échange, accordent la plus faible importance aux relations de voisinage et signalent davantage que les autres habitants âgés être gênés par les odeurs dans leur quartier ou par l'impolitesse de leurs voisins. Les anciens ouvriers qualifiés sont également plus nombreux à déclarer des sentiments négatifs à propos de leur quartier ou de leurs voisins. Enfin, les anciens ouvriers non qualifiés attachent paradoxalement beaucoup d'importance à leurs relations de voisinage, alors même qu'elles donnent lieu à des échanges beaucoup moins intenses ou équilibrés que dans les autres catégories sociales.

Ces variations sociales se composent avec des variations locales, qui accentuent ou au contraire modèrent la déprise du voisinage. En effet, dans les quartiers où le voisinage est très vivace, quartiers bourgeois et gentrifiés, communes rurales périurbaines, mais aussi à Riquet, les personnes âgées maintiennent elles-mêmes des activités importantes dans le quartier, et des relations de voisinage dynamiques, souvent un ton en-dessous des actifs à l'échelle du quartier, mais un ton au-dessus à l'échelle de l'immeuble. Leurs pratiques semblent ainsi portées par les équipements, les services, mais aussi le climat de ces quartiers. À l'inverse, dans le quartier d'Armstrong, dans les petites villes périurbaines, et dans une moindre mesure à Grange Rouge, la faiblesse du voisinage accentue la déprise relationnelle du voisinage des personnes âgées, leur niveau d'activité dans le quartier restant comparable à celui des plus jeunes. Les Navigateurs se distinguent sous cet angle, les personnes âgées apparaissant insérées dans les échanges de manière comparable à la moyenne des habitants du quartier. Le quartier apparaît bien ainsi comme un contexte de socialisation diffuse, qui soutient ou au contraire décourage les relations des habitants les uns avec les autres. Il reste désormais à analyser les entretiens pour mieux comprendre les conditions, lieux et moments, et les logiques de cette déprise, et comment évoluent les relations de voisinage durant le dernier temps de la vie, en examinant de manière plus approfondie avec quels voisins et selon quelles modalités différenciées les relations sont maintenues, désinvesties, et peut-être parfois, initiées.

Références citées

- ANESHENSEL C. S., HARIG F., WIGHT R. G., 2016, « Aging, Neighborhoods, and the Built Environment », dans GEORGE L. K., FERRARO K. F., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, San Diego, Academic Press, p. 315-335.
- Angelini V., Laferrère A., Weber G., 2013, « Home-ownership in Europe : How did it happen ? », *Advances in Life Course Research*, no. 18, p. 83-90.
- ARGOUD D., 2016, « L'isolement des personnes âgées. De l'émergence à la construction d'un problème public », *Gérontologie et société*, vol. 38 / 149, no. 1, p. 25-40.

- AUTHIER J.-Y., 2003, « Les relations de voisinage », dans SÉGAUD M., BRUN J., DRIANT J.-C., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, p. 421-425 Héran, 1987
- BARTHE J.-F., CLÉMENT S., DRULHE M., 1988, « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, no. 15, p. 11-31.
- BICKEL J.-F., LALIVE D'ÉPINAY C., VOLLENWYDER N., 2005, « Changement et continuité dans les loisirs : une comparaison de cohortes », *L'Année sociologique*, vol. 55, no. 1, pp. 129-169.
- BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1999, « La sociabilité des personnes âgées », *Insee Première*, 644.
- CARADEC V., 2008, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, A. Colin, 128 p.
- CARADEC V., 2007, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et société*, vol. 52, no. 3, p. 11-37.
- CLÉMENT S., MANTOVANI J., 1999, « Les déprises en fin de parcours de vie. Les toutes dernières années de la vie », *Gérontologie et société*, no. 90, p. 105-108.
- CORNWELL B., LAUMAN E. O., SCHUMM L. P., 2008, « The Social Connectedness of Older Adults : A National Profile », *American Sociological Review*, vol. 73, n°2, p. 185-203.
- Crenner E., 2006, « Être retraité : quelle identité après le travail ? » *Economie et statistique*, no. 393-394, p. 41-60.
- DARIC J., 1952, « La répartition des sexes dans les populations urbaines. Cas de Paris et du département de la Seine » *Population*, vol. 7, no. 4, p. 593-616.
- DESQUESNES G., MONFREUX M., ROUAULT M., 2018, « Du domicile à l'institution : évolution des réseaux de sociabilité », *Gérontologie et société*, vol. 40 / 156, no. 2, p. 217-231.
- DRULHE M., CLÉMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., 2007, « L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse », *Cahiers internationaux de sociologie*, 123, p. 325-339.
- FORSÉ M., 1999, « Âges et Sociabilité », *Agora débats/jeunesses*, no. 17, p. 19-28.
- WENGER, G. C., 1996, « Social networks and gerontology », *Reviews in Clinical Gerontology*, vol. 6, no. 3, p. 285-293.
- GUILLEMARD A.-M., 1972, *La retraite une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris-Mouton-La Haye, Ecole pratiques des hautes études (IVe section) and Mouton and co, 305 p.
- HENAFF-PINEAU P.-C., « Genre et parcours sportifs des seniors : du semblable au dissemblable », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Genre et vieillissement, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 28 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/sociologies/4135>
- HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voisinent », *Economie et statistique*, 195, no. 1, p. 43-59.
- LITWIN H., 2001, « Social Network Type and Morale in Old Age », *The Gerontologist*, vol. 41, no. 4, p. 516-524
- KLINENBERG E., 2002, *Heat Wave. A Social Autopsy of Disaster in Chicago*, Chicago, The University of Chicago Press, 305 p.
- LAFERRÈRE A., ANGELINI V., 2009, « La mobilité résidentielle des seniors en Europe », *Retraite et société*, vol. 58, no. 2, p. 87-107.

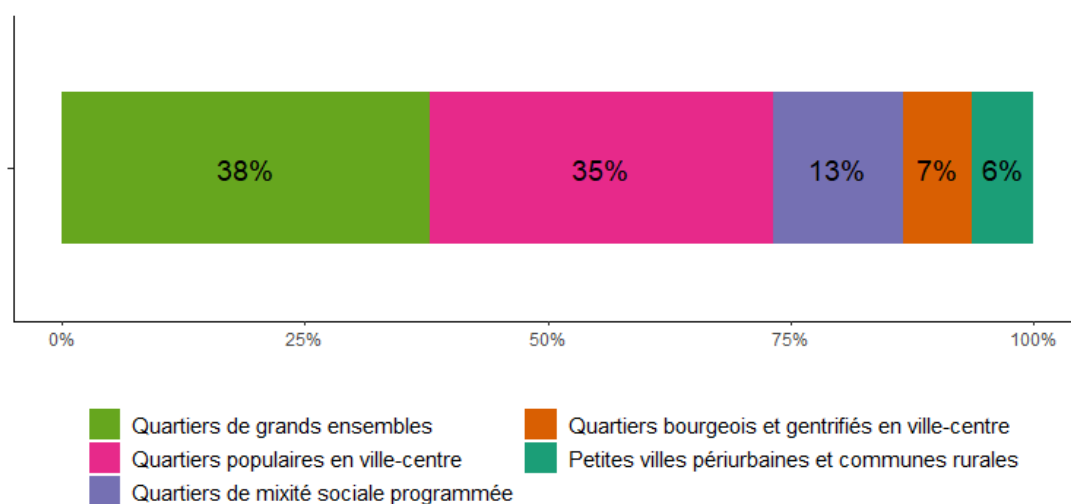
- MALLON I., 2010, « Le milieu rural isolé isole-t-il les personnes âgées ? », *Espaces populations sociétés*, no. 1, p. 109-119.
- MALLON I., 2013, « Vieillir en milieu rural isolé : une analyse au prisme des sociabilités », *Gérontologie et société*, vol. 36 / 146, no. 3, pp. 73-88.
- MALLON I., 2017, « Les classes sociales dans les analyses sociologiques du vieillissement. Effacement relatif et perspectives de recherche », dans BURNAY N., HUMMEL C. (dirs.), *Vieillesse et classes sociales*, Berne, P. Lang, p. 19-40.
- MARTIN M., FERRANTE A., 2019, « Les femmes plus nombreuses dans la population, surtout aux âges avancés », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes*, no. 54.
- MAUSS M., 1923, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année Sociologique*, vol. 1, p. 30-186.
- MEMBRADO M., MANTOVANI J., 2014, « Vieillir et voisiner : de la sociabilité aux solidarités ? », dans HUMMEL C., MALLON I., CARADEC V., *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, PUR, p. 305-318.
- PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2007, « La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et société*, vol. 50, no. 1, p. 157-189.
- ROUGÉ L., 2014, « Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien », *Norois* [En ligne], 232 | 2014, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/norois/5182>
- WITTMANN A.-F., 2003, « Vieillir dans une cité : un double stigmaté », *Sociétés contemporaines*, vol. 51, no. 3, p. 107-128.

Le voisinage des locataires du parc social

PAR HÉLÈNE STEINMETZ

L'enquête MQMV se prête à une exploration approfondie des pratiques de voisinage dans le parc social. En effet, les 14 quartiers de l'enquête comptent une part significative de logements sociaux : 30% des ménages enquêtés sont locataires HLM, soit deux fois plus que dans le parc de logement français dans son ensemble (Delance, 2018). Ces ménages sont répartis de manière très contrastée dans les différents contextes résidentiels étudiés : 87% d'entre eux vivent dans trois de ces contextes, dans les quartiers de grands ensembles (38% des locataires HLM de l'enquête), dans les quartiers populaires situés en ville-centre (35%) et dans les quartiers de mixité sociale programmée (13%).

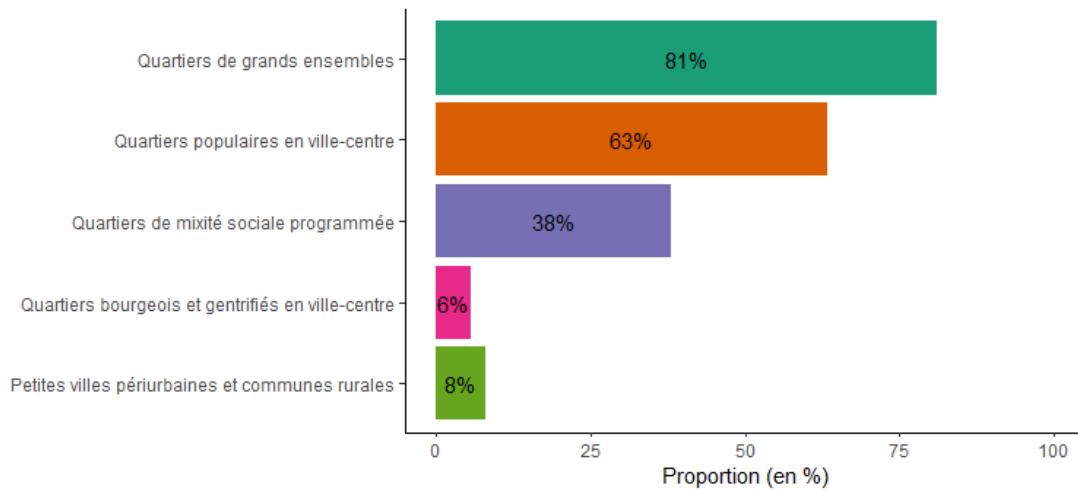
FIGURE 1. DANS QUELS TYPES DE QUARTIER VIVENT LES LOCATAIRES HLM DE L'ENQUÊTE ?



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

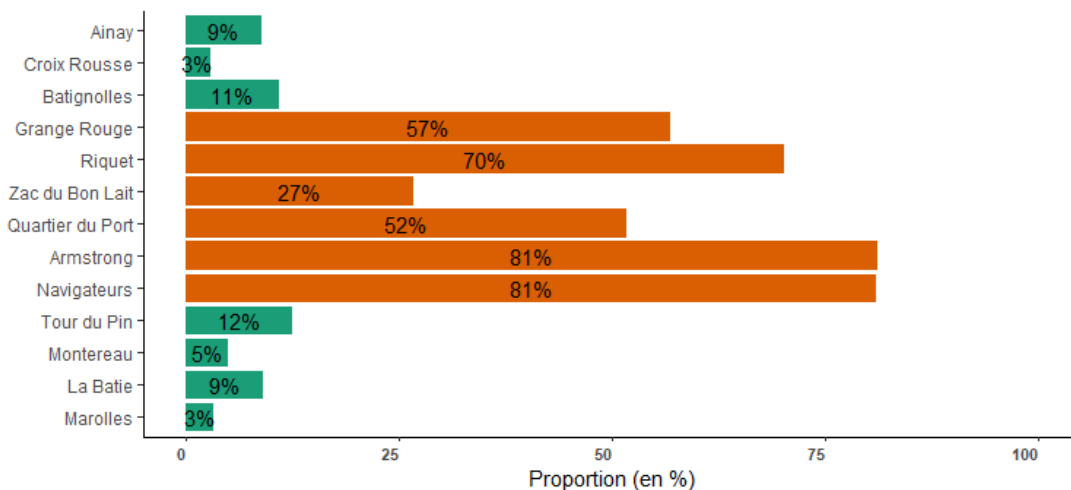
En effet, les contextes résidentiels choisis se distinguent très fortement les uns des autres par la part du parc de logement relevant du secteur social. C'est sans surprise dans les deux quartiers de grands ensembles qu'elle est la plus forte (81% des ménages), puis dans les deux quartiers populaires en ville-centre (70% des ménages à Riquet, 57% à Grange-Rouge). Concernant les quartiers de mixité sociale programmée, la répartition des statuts d'occupation n'est pas la même dans les deux quartiers de l'enquête, puisque la part des locataires HLM est bien plus forte dans le quartier francilien (52% des ménages enquêtés dans le Quartier du Port) que dans le quartier lyonnais (seulement 27% dans la ZAC du Bon Lait). Enfin, cette proportion avoisine les 10% dans quatre autres quartiers : le quartier bourgeois lyonnais d'Ainay, le quartier gentrifié parisien des Batignolles, et les secteurs périurbains et ruraux lyonnais que sont la Tour du Pin et La Bâtie. Dans tous les autres secteurs de l'enquête, la présence des locataires du parc social est négligeable, voire nulle (comme dans le quartier bourgeois parisien).

FIGURE 2. PROPORTION DE LOCATAIRES HLM SELON LES CONTEXTES RÉSIDENTIELS DE L'ENQUÊTE



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le statut d'occupation (n = 2548), données pondérées

FIGURE 3. PROPORTION DE LOCATAIRES HLM PARMIS LES HABITANTS DES 14 QUARTIERS DE L'ENQUÊTE



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le statut d'occupation (n = 2548), données pondérées

Le fait que les locataires du parc social représentent une part importante (quoique variable) de la population dans plusieurs contextes résidentiels différents, mais aussi qu'ils soient présents de manière minoritaire dans d'autres contextes présente un intérêt fort lorsqu'il s'agit de travailler spécifiquement sur le parc social. On sait en effet que le parc social français est segmenté en composantes très contrastées qui se distinguent par l'ancienneté des logements, par un peuplement plus ou moins populaire, et par la plus ou grande mixité des statuts d'occupation dans les quartiers et les communes où il est situé (Ramond et Chapelle, 2019). Ainsi, l'enquête MQMV permet non seulement de comparer les pratiques de voisinage des locataires du parc social à celles des propriétaires occupants ou des locataires du parc privé dans leur ensemble, mais aussi de comparer entre eux différents segments du parc HLM. Au fil du raisonnement, nous tenterons de saisir des manières de voisiner spécifiques à des segments du parc social qui diffèrent par leur localisation (plus ou moins centrale), par le poids très différent du logement social dans les contextes résidentiels

considérés, par l'ancienneté du parc (les quartiers de mixité sociale programmée étant caractérisés par la présence de logements sociaux récents) ou par le peuplement des logements (plus ou moins populaire).

I. Le peuplement du parc social dans les quartiers de l'enquête

Si l'on s'intéresse à la situation socio-professionnelle des individus vivant dans le parc social de l'enquête (en prenant en compte à la fois les répondants et leurs conjoints), on observe sans surprise que son peuplement est bien plus populaire que celui des autres segments du parc de logement : les cadres, chefs d'entreprise, et professions intermédiaires sont sous-représentés, tandis que les employés, ouvriers et inactifs - hors retraités y sont surreprésentés. Au total, les employés représentent 40% de la population du parc social et les ouvriers 27%.

TABLEAU 1. CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ENQUÊTÉS SELON LEUR STATUT D'OCCUPATION

	locataire HLM	locataire du privé	propriétaire	Ensemble
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	6	22	26	19
Cadres à dominante culturelle	3	13	14	11
Petits indépendants	3	4	6	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	9	15	17	14
Médiateurs	7	7	11	9
Employés administratifs et commerciaux	13	9	7	9
Employés de la fonction publique et policiers	14	6	4	8
Employés de services directs aux particuliers	13	7	4	8
Ouvriers qualifiés	19	9	9	11
Ouvriers non qualifiés	8	4	2	4
Inactifs (hors retraités)	5	3	1	3
Total	100	100	100	100

Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée, à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n=2537) ; données pondérées.

La part des locataires HLM occupant un emploi est en outre plus faible que la moyenne (52% contre 60%), parce que la proportion des personnes au chômage ou en situation d'inactivité au moment de l'enquête est nettement plus élevée que dans les autres segments du parc de logements. Les retraités représentent 18% de cette population, soit un peu moins que dans l'ensemble de la population de l'enquête (21%), nettement moins que parmi les propriétaires occupants (31%), et nettement plus que parmi les locataires du privé (9%). Si l'on s'intéresse aux caractéristiques socio-professionnelles des ménages et non plus des individus, on observe d'ailleurs une nette surreprésentation des ménages composés uniquement d'inactifs (9% des ménages contre 4% en moyenne), mais aussi des ménages mono-actifs comportant un ouvrier ou un employé (25% contre 14% en moyenne), et tout particulièrement des ménages mono-actifs composé d'un employé (vivant seul ou dont le ou la conjointe est inactive).

Enfin les ménages avec enfants, qu'il s'agisse des couples avec enfants et encore plus des familles monoparentales, sont surreprésentés dans le parc social, tandis que les couples sans enfants sont nettement sous-représentés et que la part des solos est proche de la moyenne.

TABLEAU 2. CONFIGURATIONS FAMILIALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

	locataire HLM	locataire du privé	propriétaire	Ensemble
Solo	35	44	29	36
Couple avec enfants	36	24	35	32
Couple sans enfants	10	22	29	22
Famille monoparentale	19	10	6	11
Total	100	100	100	100

Ensemble des enquêtés dont la situation familiale est connue, à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n=2541) ; données pondérées.

Ces différentes caractéristiques ont une traduction directe du point de vue du niveau de vie des ménages : la valeur médiane du revenu par unité de consommation des ménages qui sont locataires du parc social est de 1038 euros, contre 2133 pour les propriétaires, et 1600 euros pour les locataires du parc privé. En outre, la distribution des revenus par unité de consommation est nettement moins dispersée que dans les autres segments du parc de logements, avec 75% des ménages dont le revenu par UC est inférieur à 1436 euros. Ainsi, les niveaux de vie des locataires HLM est non seulement plus faible que dans les autres segments du parc mais se situent aussi dans un éventail beaucoup plus limité que celui des locataires du privé ou des propriétaires.

Pourtant, du point de vue des diplômes, les locataires du parc social des 14 quartiers sont caractérisés par une certaine hétérogénéité : s'ils sont en moyenne moins diplômés que les propriétaires et les locataires du parc privé (la moitié d'entre eux détient un diplôme inférieur au baccalauréat contre 30% de la population des 14 quartiers de l'enquête), 42% d'entre eux et elles possèdent toutefois un diplôme compris entre le niveau bac et le niveau bac +4 : cette proportion est à peine inférieure à la moyenne des 14 quartiers. Ce sont ainsi surtout les détenteurs de diplômes de niveau bac+5 ou plus qui constituent une rareté parmi les enquêtés du parc social.

TABLEAU 3. NIVEAU DE DIPLOME SELON LE STATUT D'OCCUPATION

	locataire HLM	locataire du privé	propriétaire	Ensemble
Aucun diplôme, CEP, Brevet	31	12	10	17
CAP, BEP	19	10	11	13
Bac (tous types)	21	16	12	16
Bac + 2 à Bac + 4	21	24	30	26
Bac +5 et plus	7	38	36	29
Total	100	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés de leur conjoint cohabitant pour lesquels le niveau de diplôme est connu, à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n=3772) ; données pondérées.

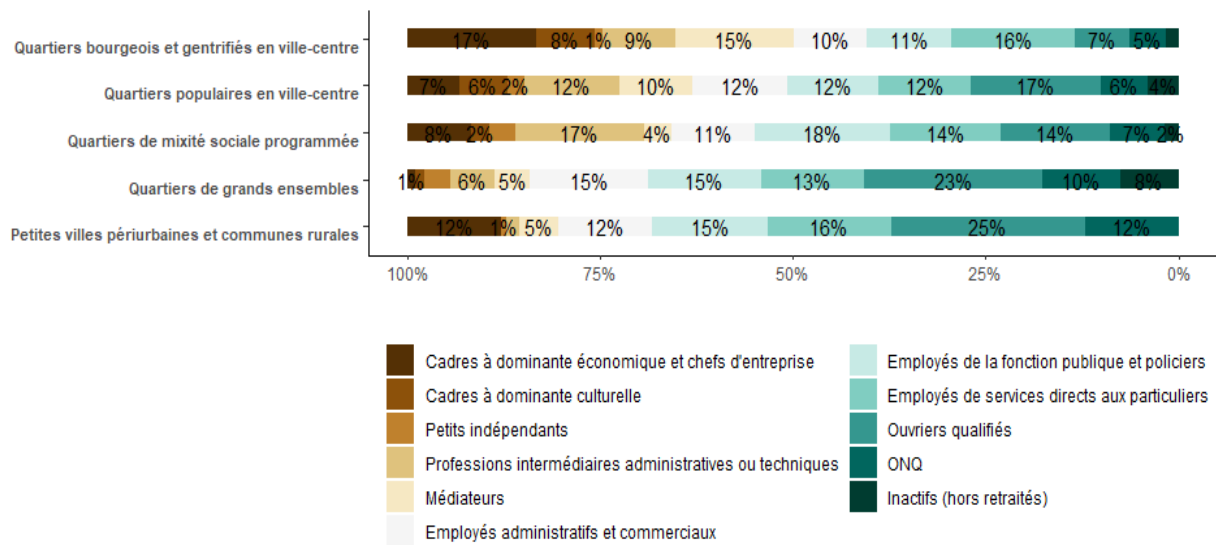
II. Un parc social, des parcs sociaux ?

L'ensemble de ces caractéristiques varient fortement d'un contexte résidentiel à l'autre, ce qui confirme que l'enquête MQMV porte sur des segments du parc social qui ne logent pas tout à fait les

mêmes populations, ni du point de vue socio-économique, ni du point de vue des situations familiales ou migratoires.

On observe ainsi un véritable gradient social au sein même du parc social des quartiers de l'enquête. Les ouvriers, employés et inactifs hors retraités représentent environ 80% des habitants du parc social dans les secteurs de grands ensembles, dans les secteurs périurbains et ruraux, et dans le quartier populaire en ville-centre lyonnais. Ils ne représentent que deux tiers de la population dans le parc social des quartiers de mixité sociale programmée, et seulement la moitié de celle du parc situé dans les quartiers bourgeois et gentrifiés et dans le quartier populaire en ville-centre parisien, dont le peuplement est bien moins populaire que celui de son homologue lyonnais.

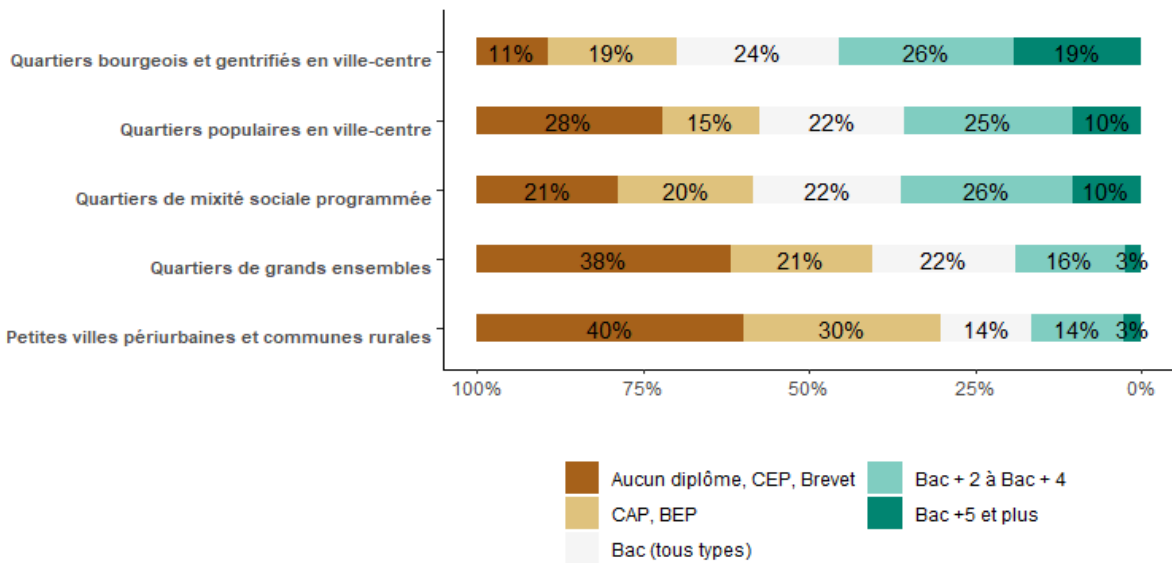
FIGURE 4. CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES HABITANTS DU PARC SOCIAL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant résidant dans le parc social, (n=1304) ; données pondérées.

Les contrastes observés du point de vue des situations professionnelles se retrouvent quand considère le niveau de diplôme possédé par les locataires HLM. Les deux quartiers de grands ensembles, le secteur populaire en ville-centre lyonnais et les secteurs périurbains et ruraux accueillent ainsi moins de 20% de locataires disposant d'un diplôme supérieur au bac. Les locataires HLM dotés d'un diplôme supérieur au bac représentent par contre plus d'un tiers de la population dans les quartiers de mixité sociale programmée et près de 50% dans le quartier populaire en ville-centre parisien, dont les locataires HLM ressemblent aussi sur ce point à ceux vivant dans des quartiers bourgeois et gentrifiés.

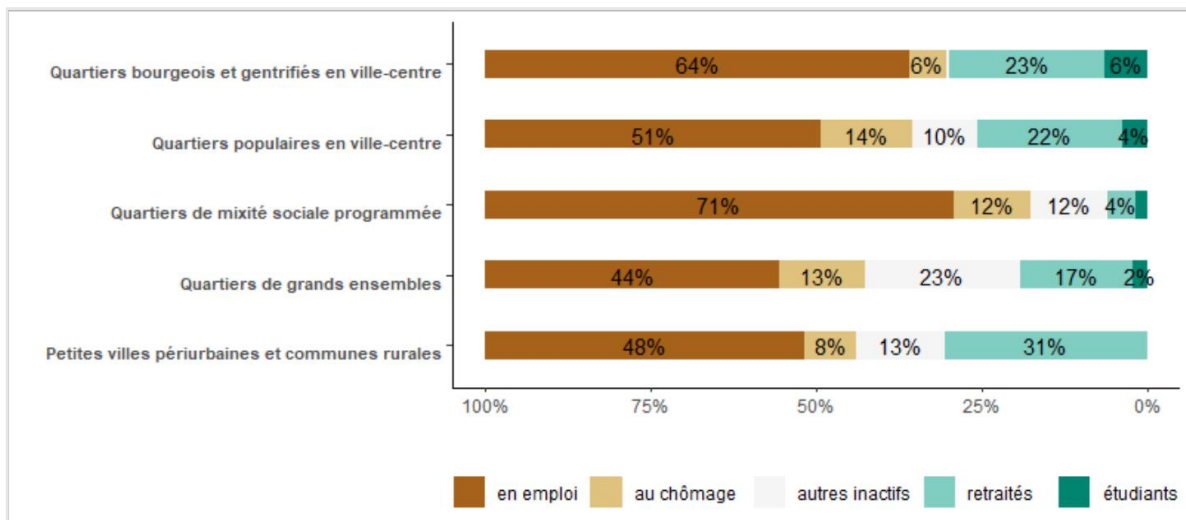
FIGURE 5. NIVEAU DE DIPLÔME DES LOCATAIRES HLM SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant résidant dans le parc social, (n=1304) ; données pondérées.

Les quartiers de mixité sociale programmée se distinguent en outre par un taux de locataires en emploi nettement plus élevé que la moyenne (71%) tandis qu'à l'inverse celui-ci est le plus faible dans les quartiers de grands ensembles (44%) ainsi que dans le quartier populaire en ville-centre lyonnais de Grange-Rouge (41%), le quartier populaire de ville-centre parisien Riquet se situant en position intermédiaire (58%).

FIGURE 6. SITUATION VIS-À-VIS DE L'EMPLOI DES HABITANTS DU PARC SOCIAL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL

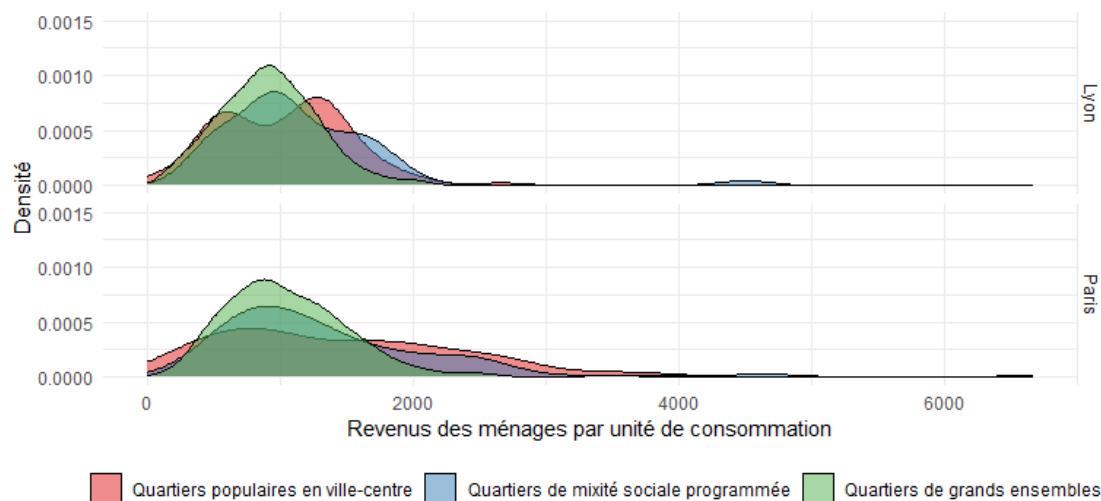


Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant résidant dans le parc social, (n=1304) ; données pondérées.

En matière de revenu, les locataires dont le revenu médian par unité de consommation est **le plus faible sont ceux des quartiers de grands ensembles (950 euros)**. Les locataires HLM franciliens tendent à avoir des revenus moyens un peu plus élevés que leurs homologues lyonnais, notamment

parce qu'on compte parmi eux un peu plus de locataires dont les revenus par unité de consommation sont supérieurs à 2000 euros, comme le montre la figure ci-dessous.

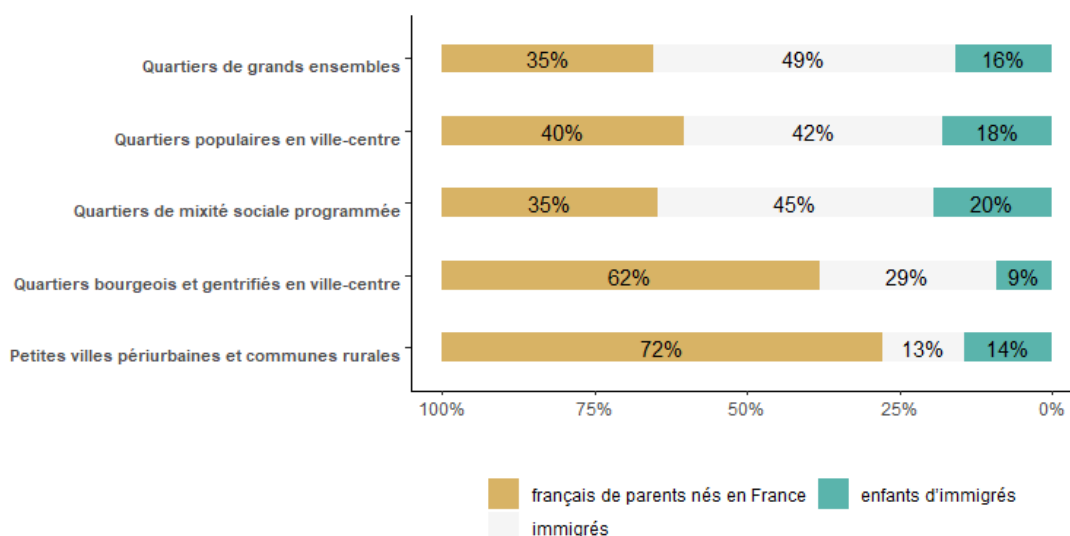
FIGURE 7. DISTRIBUTION DES REVENUS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS TROIS TYPES DE CONTEXTES RÉSIDENTIELS ET SELON L'AGGLOMÉRATION



Champ : Ensemble des enquêtés locataires HLM ou autres situations du parc social vivant dans les quartiers de grands ensembles, dans les quartiers populaires de ville-centre et dans les quartiers de mixité sociale programmée (n=765), données non pondérées.

La part des populations immigrées ou issues de l'immigration constitue une autre ligne de fracture entre segments du parc social. Pris dans sa globalité, le parc social de l'enquête compte une proportion d'immigrés bien plus forte que le reste du parc de logement (43% contre 10% parmi les propriétaires et 17% parmi les locataires du privé). Il en va de même des descendants d'immigrés (17% contre 6% et 7%). Toutefois, ces chiffres globaux masquent des disparités. Les natifs sont très nettement majoritaires dans le parc social situé dans des quartiers bourgeois, gentrifiés, périurbains et ruraux. Ils constituent à l'inverse une minorité des locataires HLM (35% à 40%) dans les quartiers qui comptent une part d'habitat importante, sans qu'on note de différence considérable sur ce point entre l'agglomération lyonnaise et parisienne, ni d'ailleurs entre les quartiers de mixité sociale programmée, les quartiers de grands ensembles, et les quartiers populaires en ville-centre. Ce n'est finalement que dans les quartiers où la part des locataires HLM est très minoritaire que l'on compte moins d'immigrés et de descendants d'immigrés que dans le reste du parc social.

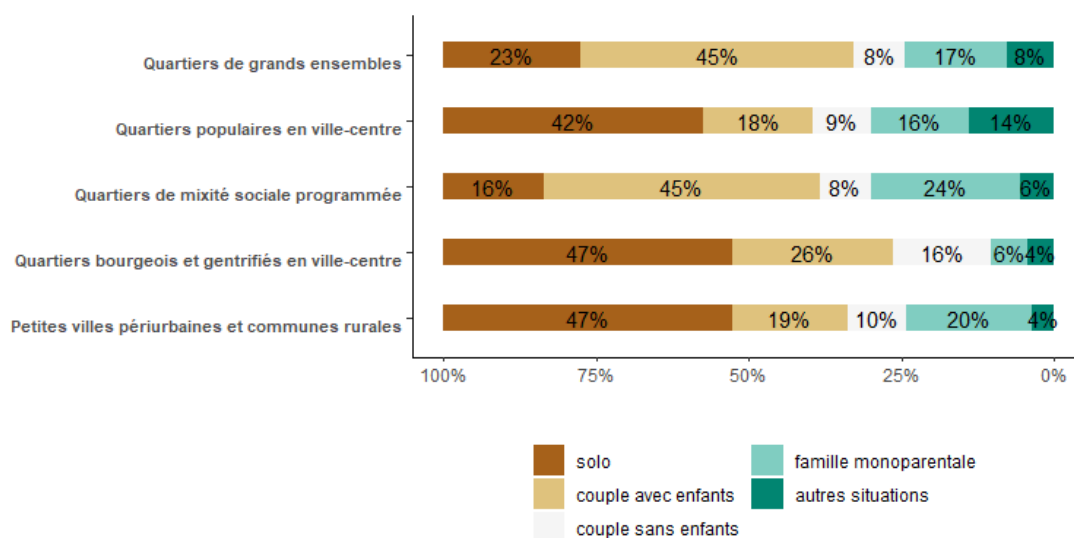
FIGURE 8. ORIGINE MIGRATOIRE DES LOCATAIRES HLM SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

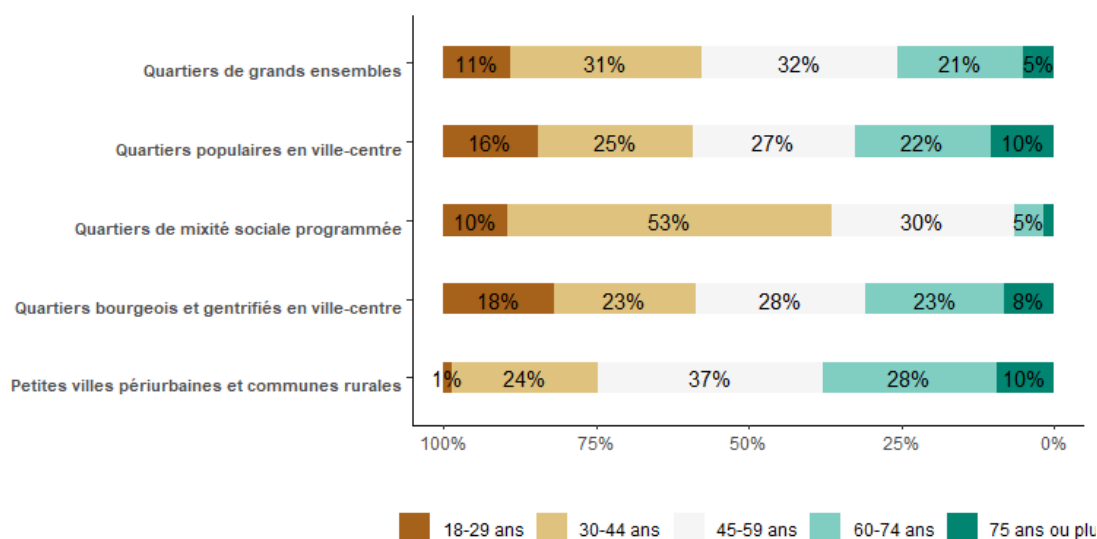
Qu'en est-il des spécificités démographiques des différents segments de ce parc social ? Si dans le parc social pris dans son ensemble, les ménages avec enfants sont surreprésentés, cela est surtout vrai des quartiers de mixité sociale programmée et de grands ensembles, qui comptent plus de 45% de couples avec enfants et respectivement 24% et 17% de familles monoparentales. Mais dans le premier cas, il est probable qu'il s'agisse principalement de familles avec des jeunes enfants, étant donné la très forte surreprésentation des 30-44 ans parmi la population adulte de ces quartiers, alors que dans les quartiers de grands ensembles, la distribution par âge de la population ressemble beaucoup plus à celle des autres contextes résidentiels de l'enquête. Enfin, on observe une particularité extrêmement forte des locataires du parc social du quartier populaire en ville-centre lyonnais, puisque plus de la moitié d'entre eux (53%) vivent seuls. Notons aussi que, si nous ne distinguons pas ici la population du parc social des quartiers gentrifiés et du quartier bourgeois lyonnais d'Ainay en raison des faibles effectifs de l'échantillon, le parc social d'Ainay est très spécifique puisqu'il accueille principalement des personnes vivant seules, et une part très importante de moins de 30 ans.

FIGURE 9. COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL SELON LES CONTEXTES RÉSIDENTIELS



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

FIGURE 10. DISTRIBUTION PAR ÂGE DES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL

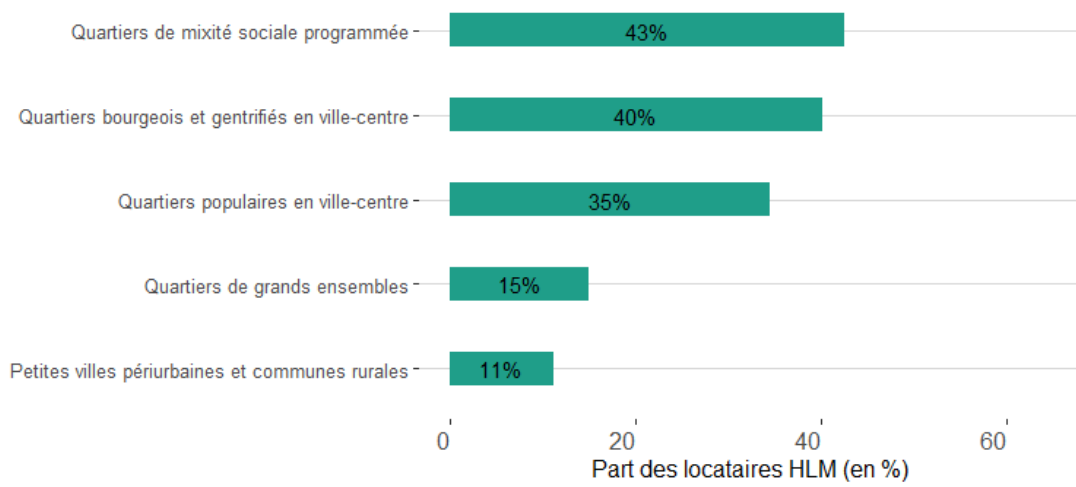


Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées

III. Des trajectoires résidentielles plus locales et plus contraintes

Les variations observées dans le peuplement des différents segments du parc locatif social de l'enquête prennent sens lorsqu'on s'intéresse aux trajectoires résidentielles des habitants de ces quartiers. Ainsi, la part plus élevée de populations en emploi et le statut professionnel plus favorable des habitants des quartiers de mixité sociale programmée et du quartier populaire en ville-centre parisien de Riquet est tout à fait cohérente avec le fait qu'on y trouve une proportion nettement plus élevée qu'ailleurs de locataires ayant obtenu leur logement par le biais d'Action Logement, puisque ce dispositif bénéficie généralement à des salariés relativement stables professionnellement.

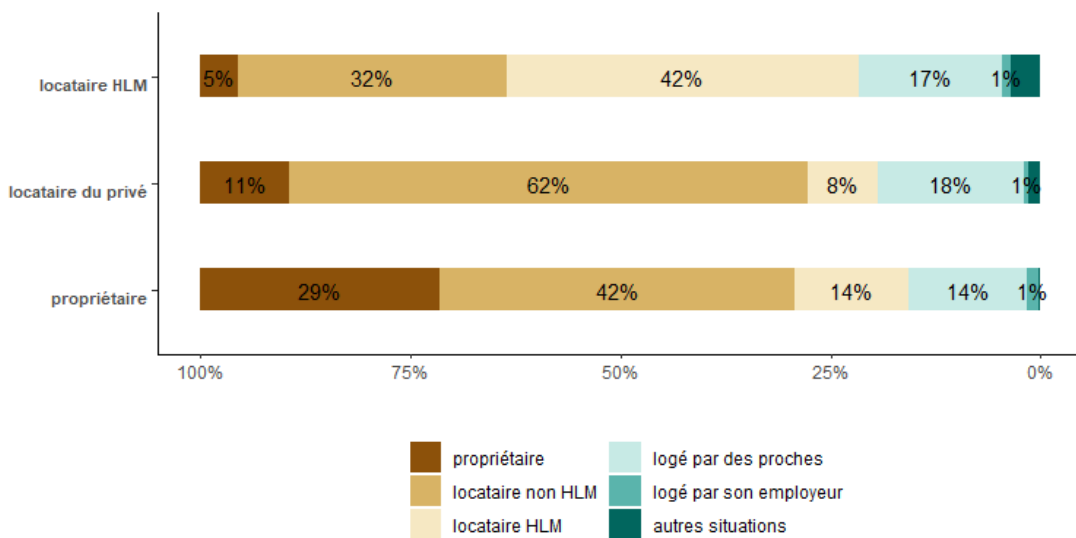
FIGURE 11. PART DES LOCATAIRES HLM AYANT EU ACCÈS À LEUR LOGEMENT PAR LA FILIÈRE ACTION LOGEMENT SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

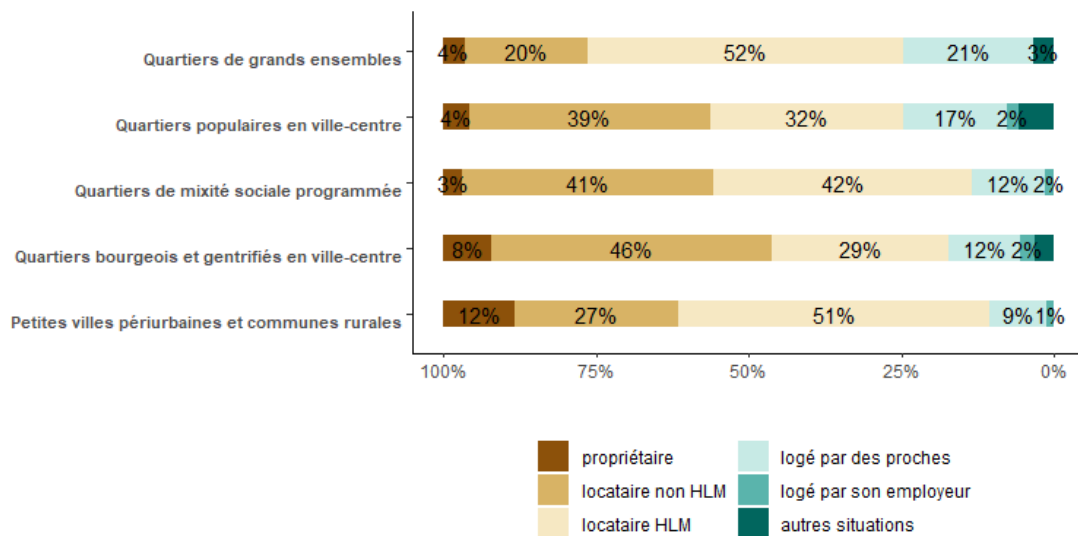
Les mobilités résidentielles récentes des locataires du parc social sont fréquemment internes à celui-ci : 42% des locataires sont arrivés dans leur logement actuel suite à une mutation interne au parc social, et cela est plus fréquent dans les quartiers de grands ensembles et les quartiers de mixité sociale programmée mais moins fréquent dans les quartiers de ville-centre et le parc social des quartiers bourgeois et gentrifiés.

FIGURE 12. STATUT D'OCCUPATION ANTÉRIEUR À L'ARRIVÉE DANS LE LOGEMENT SELON LE STATUT D'OCCUPATION ACTUEL



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 13. STATUT D'OCCUPATION ANTÉRIEUR À L'ARRIVÉE DANS UN LOGEMENT HLM SELON LE TYPE DE QUARTIER



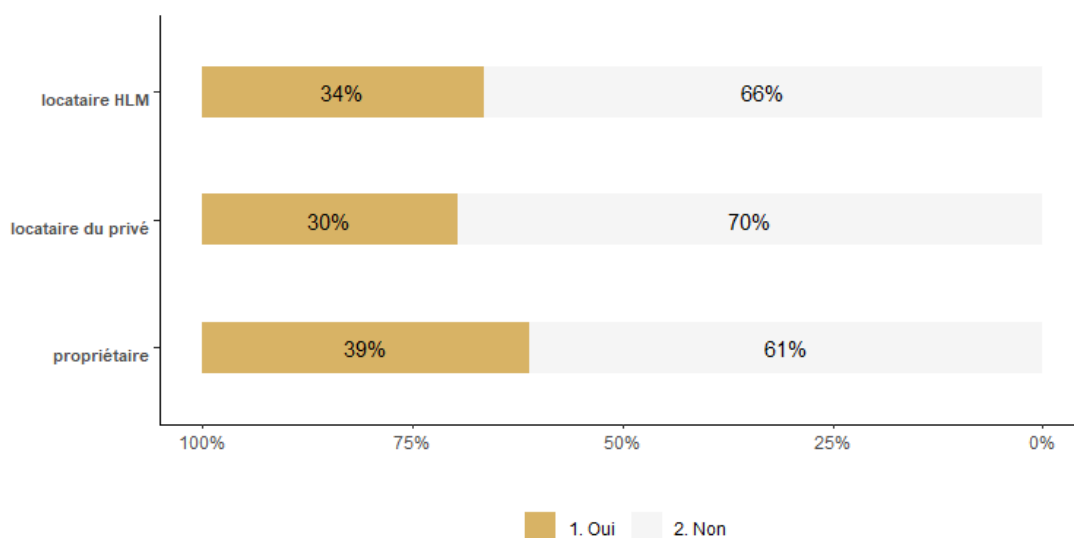
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Un locataire du parc sur trois a en outre déjà vécu dans le quartier avant de s'installer dans son logement actuel, ce qui est un peu plus que les locataires du privé mais moins que les propriétaires). On retrouve des résultats de même nature lorsqu'on s'intéresse au lieu où vivaient les enquêtés juste avant de s'installer dans leur logement actuel : celui-ci était situé dans le même quartier ou dans la même commune un peu moins fréquemment que pour les propriétaires, mais plus fréquemment que pour les locataires du privé.

L'ancrage local est toutefois beaucoup plus fort dans certains segments du parc social, tout particulièrement pour les locataires HLM des grands ensembles : ils sont nettement plus nombreux que les autres (46%) à avoir habité dans le quartier avant d'emménager dans leur actuel logement et c'est particulièrement vrai de ceux dont la dernière mobilité résidentielle était une mutation interne au parc social. Ce dernier constat vaut d'ailleurs pour l'ensemble du parc social : les mutations internes au parc HLM sont plus fréquemment locales ou communales que les autres mobilités des locataires provenant du parc privé ou qui étaient antérieurement hébergés par des proches.

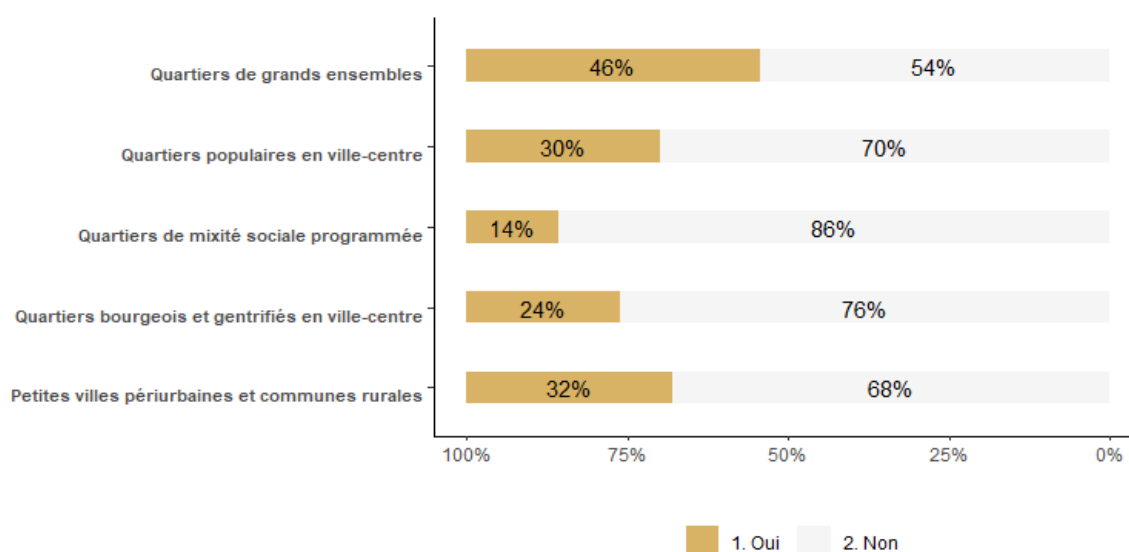
Le fait d'avoir antérieurement habité dans le quartier est bien entendu nettement plus rare dans les secteurs de mixité sociale programmée, puisqu'il s'agit de quartiers relativement récents, mais près de la moitié des habitants du parc social de ces secteurs ont tout de même effectué leur dernière mobilité résidentielle au sein de la commune ou du quartier.

FIGURE 14. AVOIR HABITÉ DANS LE QUARTIER AVANT L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT ACTUEL SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 15. AVOIR HABITÉ DANS LE QUARTIER AVANT L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT SOCIAL ACTUEL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



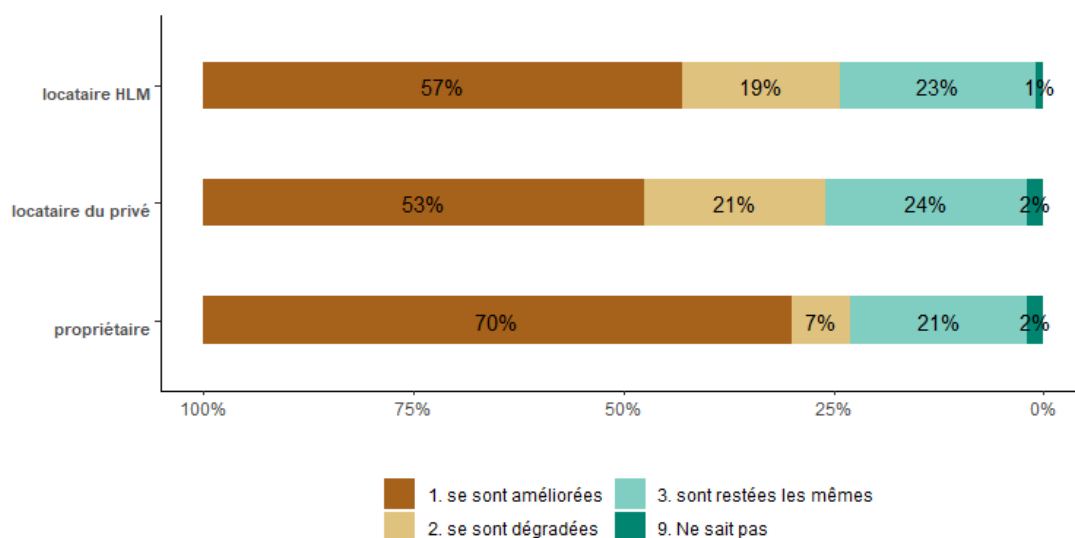
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Néanmoins, les enquêtés du parc social sont loin de tous avoir un réseau relationnel déjà constitué dans le quartier avant leur installation : ils déclarent ainsi moins souvent qu'ils y connaissaient une ou des personnes avant d'y emménager que la moyenne de la population de l'enquête (37% contre 43%). En outre, dans les quartiers de mixité sociale programmée et dans les quartiers de ville-centre populaire, seulement la moitié des habitants savaient que ces secteurs étaient composés à la fois de logements sociaux et de logements privés avant de s'y installer. Ainsi, si une partie de la population du parc social, tout particulièrement dans les grands ensembles et ceux dont les dernières mobilités se sont effectuées dans le parc social, est caractérisée par des trajectoires résidentielles très locales et une familiarité importante avec le quartier, c'est loin d'être le cas de l'ensemble des locataires HLM.

Les raisons que les locataires HLM avancent pour avoir quitté leur ancien logement et emménagé dans celui où ils vivent actuellement sont d'ailleurs assez rarement liées au choix d'une localisation spécifique (se rapprocher du travail, de la famille, des amis) ou du cadre de vie (chercher un meilleur quartier), mais plutôt aux caractéristiques du logement (avoir un logement plus grand étant la raison la plus citée, avec 34% des locataires HLM qui invoquent cette raison, ou un logement plus confortable, citée par 12% d'entre eux). Ils disent aussi un peu plus fréquemment que la moyenne avoir dû déménager en raison de changements familiaux (séparations ou veuvage pour 13% d'entre eux, naissance d'un enfant pour 9% d'entre eux, volonté de partir de chez ses parents pour 6% d'entre eux), pour des motifs financiers (payer moins cher pour 9% d'entre eux contre 6% en moyenne dans la population de l'enquête, et « pour obtenir un logement social » pour 7% d'entre eux) ou, même si cela est rare, invoquent aussi plus fréquemment que la moyenne le fait que leur propriétaire antérieur allait résilier leur bail (6%) ou le fait que leur logement antérieur allait être réhabilité ou démoli (5% d'entre eux). Au total, les raisons invoquées tiennent donc moins fréquemment que dans l'ensemble de la population au choix d'une localisation ou d'un cadre spécifique mais plus souvent à la volonté d'améliorer ses conditions de logement, à des contraintes liées à des changements familiaux, à des contraintes économiques, ou à l'obligation qui leur était faite de quitter leur logement antérieur. Le fait que l'arrivée dans un logement social soit l'aboutissement d'une trajectoire résidentielle contrainte n'a certes rien d'étonnant, et cela d'autant moins dans les territoires de l'enquête caractérisés tous deux par des tensions importantes sur le marché du logement et des délais d'attente importants pour l'accès à un logement HLM.

Considèrent-ils alors leur arrivée dans un nouveau logement comme une amélioration de leurs conditions de vie ? C'est moins fréquemment le cas que pour les propriétaires (57% d'entre eux contre 70% des propriétaires), mais plus fréquemment que les locataires du parc privé (53%). Ils ne sont d'ailleurs pas plus nombreux à considérer que leurs conditions de logement se sont dégradées que les locataires du privé (19% contre 21% des locataires du privé, et 7% seulement des propriétaires). Ce sont les locataires venus du parc privé qui considèrent le plus souvent que leurs conditions se sont améliorées, tandis que ceux qui se sont installés suite à une décohabitation estiment plus fréquemment avoir connu une dégradation. En outre, on note des variations contextuelles : les locataires des quartiers de mixité sociale programmée (ainsi que ceux, peu nombreux, des quartiers bourgeois et gentrifiés) considèrent plus fréquemment que leurs conditions de logement se sont améliorées, tandis que les locataires des grands ensembles voient plus souvent leur mobilité comme une absence de changement (30% d'entre eux) ou comme une dégradation (21% d'entre eux).

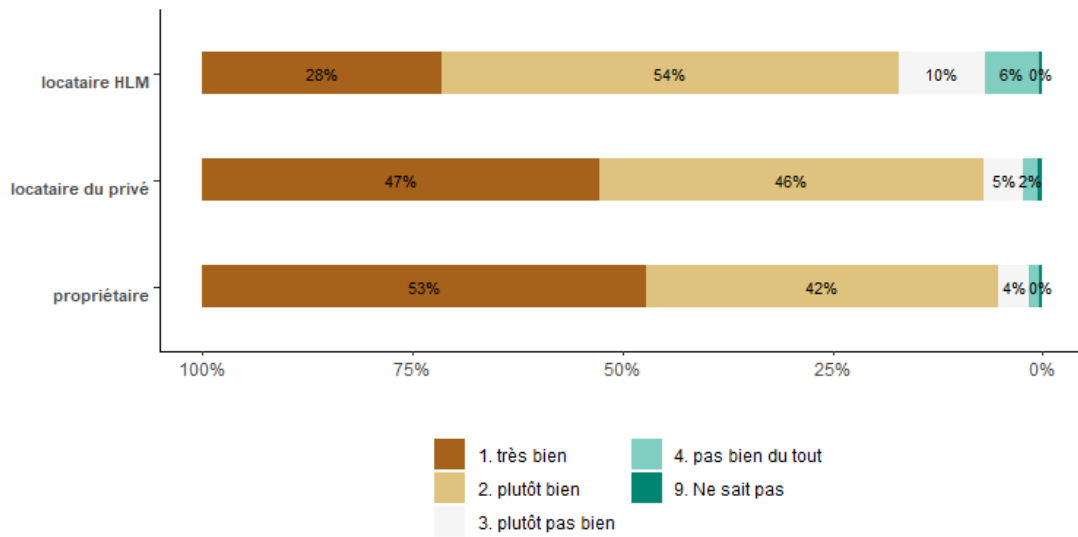
FIGURE 16. ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOGEMENT À L'ARRIVÉE DANS LE LOGEMENT ACTUEL SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

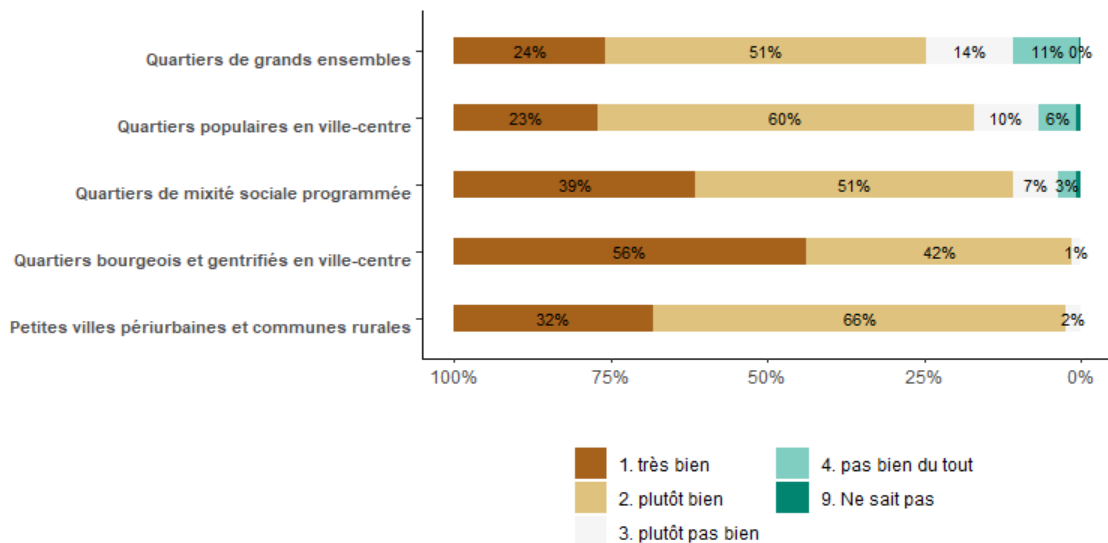
Si les arrivées des locataires du parc social dans leur logement actuel sont plus marquées du sceau de la contrainte et moins souvent vécues comme une amélioration que dans l'ensemble de la population, leur appréciation de leur quartier est aussi moins souvent positive que la moyenne. Ainsi, 28% des locataires HLM, contre 47% des locataires du privé et 53% des disent se sentir « très bien » dans leur quartier. Ceux qui ne s'y sentent « pas bien du tout » sont toutefois très minoritaires (environ 6%). Ils sont aussi concentrés dans des contextes résidentiels bien spécifiques : ils représentent 11% des locataires HLM des grands ensembles, et 6% des locataires des quartiers populaires de ville-centre, alors que leur part est négligeable dans tous les autres contextes résidentiels.

FIGURE 17. COMMENT LES HABITANTS SE SENTENT-ILS DANS LEUR QUARTIER SELON LEUR STATUT D'OCCUPATION ?



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 18. COMMENT LES HABITANTS DU PARC SOCIAL SE SENTENT-ILS DANS LEUR QUARTIER SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL ?



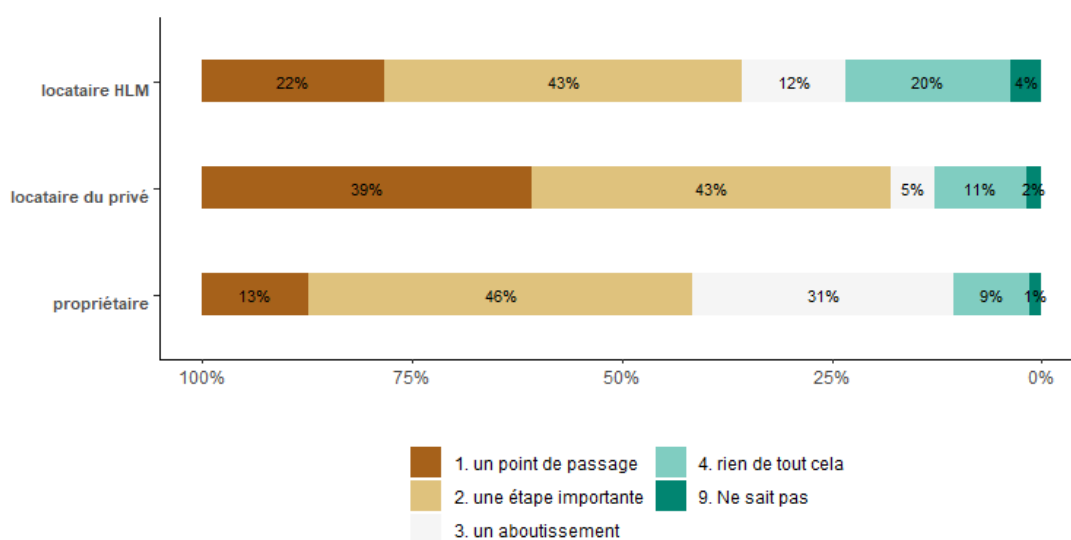
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Le rapport que les locataires HLM entretiennent à leur avenir résidentiel diffère aussi sensiblement de celui des autres enquêtés. 47% envisagent de déménager dans les deux ans à venir, contre 40% dans l'ensemble de la population, et cette volonté de changer de logement ou de quartier (car environ la moitié envisagent de changer de commune de résidence) est la plus forte dans les quartiers de mixité sociale programmée (59% d'entre eux), et secondairement dans les quartiers de grands ensembles (50% d'entre eux). Ils sont toutefois beaucoup moins nombreux que les locataires du privé à considérer leur logement actuel comme un « point de passage » (22% contre 39%), à l'exception de ceux qui résident dans les quartiers de mixité sociale programmée. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui envisagent le plus fréquemment d'accéder à la propriété, que ce soit à court (18% d'entre eux) ou à moyen terme (50% d'entre eux), ce qui reflète à la fois la position dans le cycle de vie des locataires HLM de ces

quartiers mais peut-être aussi le fait qu'ils sont plus souvent en emploi et donc en meilleure position pour réaliser un tel projet.

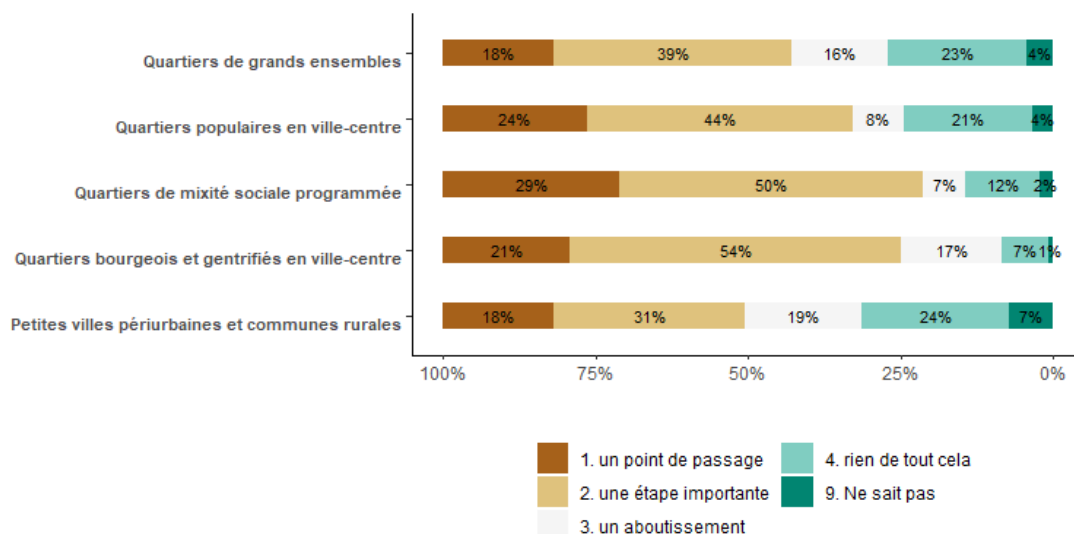
A l'inverse, les locataires du parc social sont aussi beaucoup moins nombreux que les propriétaires à considérer leur logement actuel comme un « aboutissement » de leur trajectoire résidentielle. En réalité, ils sont surtout plus nombreux que la moyenne à ne pas choisir de qualificatif pour leur situation résidentielle actuelle (27% par exemple des locataires HLM des grands ensembles), probablement parce que leur situation socio-économique globalement plus défavorable que la moyenne contribue à leur donner une maîtrise limitée sur leur destin résidentiel et à entretenir le doute sur le fait qu'une mobilité résidentielle soit ou non possible pour eux.

FIGURE 19. DIRIEZ-VOUS QUE VOTRE LOGEMENT ACTUEL EST ... SELON LE STATUT D'OCCUPATION



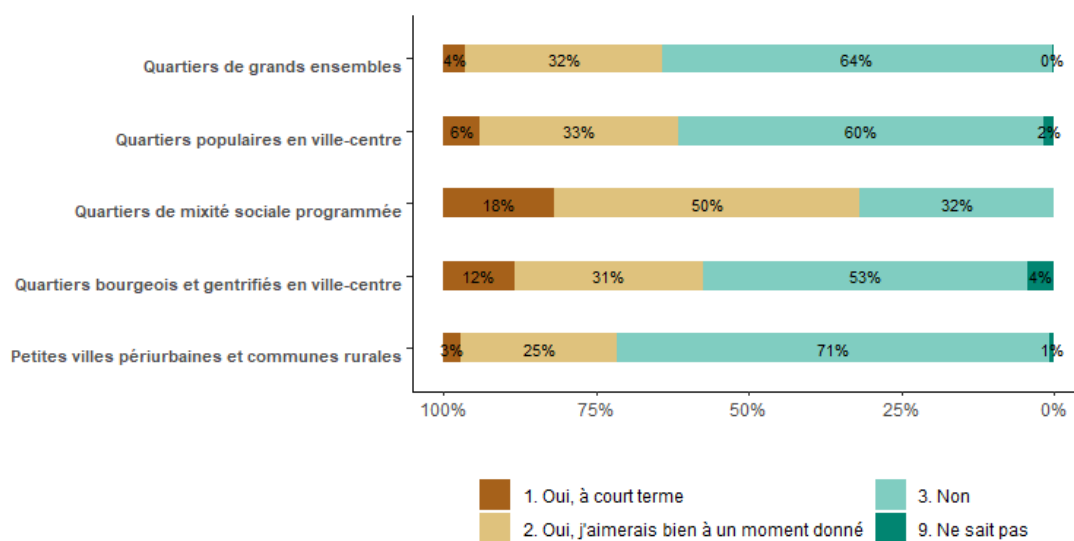
Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 20. DIRIEZ-VOUS QUE VOTRE LOGEMENT ACTUEL EST ... SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL, POUR LES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

FIGURE 21. PROJETS D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL, SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



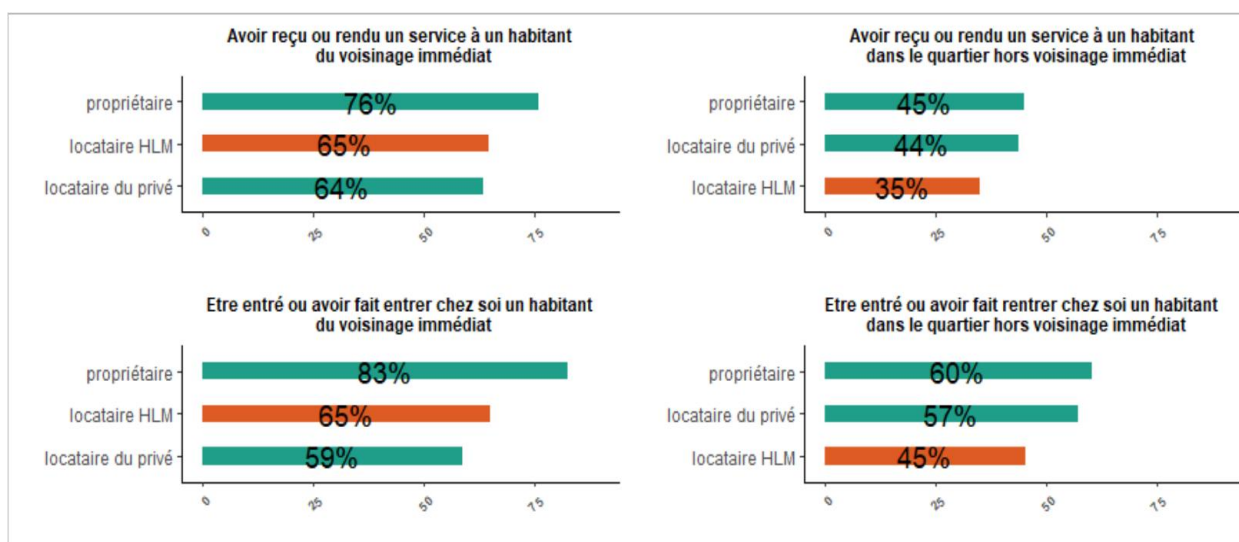
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

IV. Les relations de voisinage sont-elles moins fréquentes qu'ailleurs dans le parc social ?

Qu'en est-il alors des relations qu'entretiennent ces locataires avec leurs voisins ? Diffèrent-ils sensiblement de celles des propriétaires ou des locataires du privé ? Sont-elles homogènes d'un contexte résidentiel à l'autre, ou contrastent-elles autant que le peuplement et les mobilités résidentielles dans les différents segments du parc social ?

Si l'on considère les indicateurs principaux que nous avons retenus pour caractériser l'existence de relations de voisinage, c'est à dire le fait de faire entrer (ou d'être entré) chez un voisin et d'avoir reçu ou rendu un service au cours des 12 derniers mois, plusieurs conclusions se dégagent : quel que soit l'indicateur considéré, les locataires du parc social voient moins que les propriétaires, et cela aussi bien dans leur environnement immédiat que dans le quartier ; par rapport aux locataires du privé, ils voient un peu plus fréquemment quand on considère le voisinage immédiat, mais un peu moins fréquemment à l'échelle du quartier ; l'écart entre propriétaires et locataires du parc social est plus fort pour ce qui concerne les invitations à domicile que pour les services rendus et reçus, et cela aussi bien dans le voisinage immédiat que dans le quartier.

FIGURE 22. SERVICES ET INVITATIONS DANS LE VOISINAGE IMMÉDIAT ET DANS LE QUARTIER SELON LE STATUT D'OCCUPATION

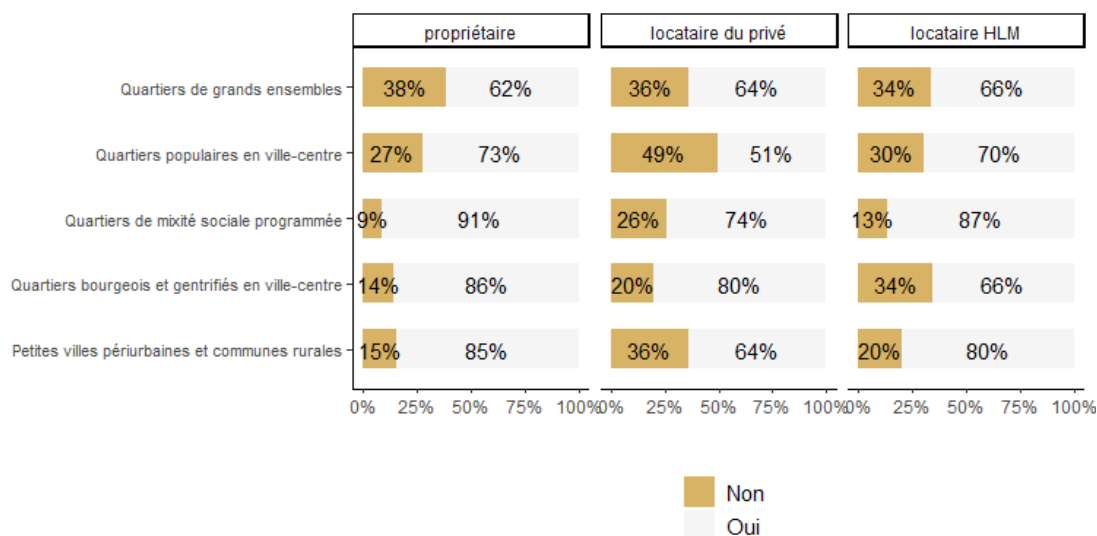


Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

Doit-on en conclure que les locataires du parc social voient moins que les propriétaires occupants parce qu'ils sont locataires du parc social? S'il est difficile de répondre de façon directe à cette question, plusieurs observations invitent à la prudence interprétative.

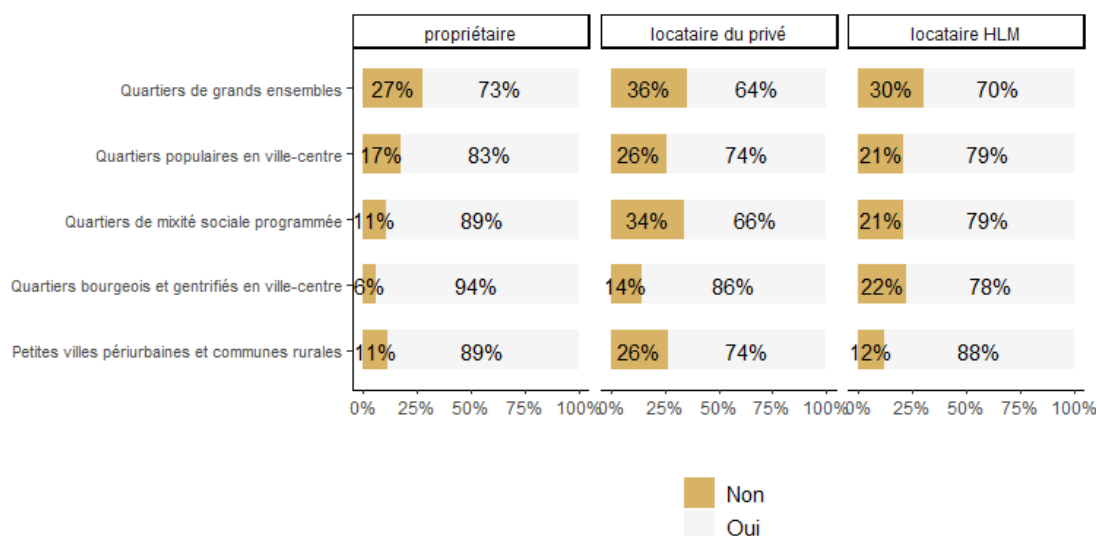
Tout d'abord, la fréquence des invitations et des échanges de services varie très fortement d'un contexte résidentiel à l'autre, et cela est vrai également lorsque l'on compare entre eux les locataires HLM habitant dans différents types de quartiers. C'est dans les quartiers de grands ensembles que la fréquence des invitations et des échanges de services est la plus faible, tandis qu'ils tendent à être nettement plus fréquents (en particulier les échanges de service) pour les locataires HLM des quartiers de mixité sociale programmée. En outre, parmi les quartiers populaires de ville-centre, les pratiques de voisinages sont nettement plus rares dans le quartier lyonnais de Grange Rouge, dont on a vu qu'il se distingue de son homologue parisien par son peuplement plus populaire mais aussi par la part très importante des personnes vivant seules dans le parc social et récemment installées dans le quartier. A l'inverse, les rares locataires HLM des petites villes périurbaines et des communes rurales déclarent des pratiques de voisinage plus élevées que les autres locataires du parc.

FIGURE 23. UN SERVICE A-T-IL ÉTÉ REÇU OU RENDU AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS DANS LE VOISINAGE IMMÉDIAT OU LE QUARTIER?



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 24. ÊTES-VOUS ENTRÉ CHEZ OU AVEZ-VOUS FAIT ENTRER CHEZ VOUS UN HABITANT DU VOISINAGE IMMÉDIAT OU DU QUARTIER AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

Il est surtout frappant de constater, comme le montre les graphiques ci-dessus, qu'à contexte résidentiel donné, les différences entre locataires HLM et propriétaires ne sont pas systématiques et sont même souvent faibles. Les pratiques de ces deux groupes sont peu éloignées dans les quartiers populaires de ville-centre, dans les quartiers de grands ensembles ou dans les espaces périurbains et ruraux. **Ce qui semble alors faire la différence ce n'est pas tant de vivre dans le parc social que de vivre dans un quartier où la norme est de voisiner peu, ou beaucoup.**

On l'observe par exemple quand on prend en compte l'indicateur des conversations : la part des habitants d'un quartier qui déclare n'avoir eu de conversation (à part bonjour bonsoir) avec aucun

habitant du quartier au cours des 12 derniers mois est faible, mais plus importante parmi les locataires du parc social que parmi les propriétaires. Toutefois, les locataires du parc social qui déclarent une telle absence de contact avec leurs voisins sont pour l'essentiel des habitants du quartier de grand ensemble lyonnais (18% des locataires HLM d'Armstrong), et du quartier populaire en ville-centre lyonnais aussi (14% des locataires HLM de Grange Rouge). Or, dans ces deux quartiers, l'existence d'une minorité d'habitants ayant une forte distance aux voisins et au voisinage s'observe aussi chez certains propriétaires (1 sur 10 à Armstrong) ou chez les locataires du privé (17% d'entre eux à Grange Rouge).

Il existe néanmoins des contextes dans lesquels s'observe un fort décalage entre les normes de voisinage qui prévalent parmi les locataires du parc et celles qu'on observe chez d'autres habitants du quartier, en particulier chez les propriétaires. Ainsi les rares locataires du parc social des quartiers bourgeois et dans une moindre mesure ceux des quartiers gentrifiés voisinent nettement moins que les propriétaires de ces quartiers, qui eux voisinent beaucoup. Mais ces résultats, fondés sur des effectifs faibles, sont fragiles.

Dans les quartiers de mixité sociale programmée, la comparaison entre différents segments du parc de logement est plus opérante. Concernant la question des invitations à domicile, on y observe ainsi un écart prononcé en matière d'invitations à domicile (plus de 10 points d'écart) entre locataires HLM et propriétaires, mais cet écart est plus limité en ce qui concerne les échanges de services. En outre, dans ces quartiers mixtes du point de vue des statuts d'occupation, les locataires HLM se rapprochent beaucoup plus, du point de vue des pratiques de voisinage, des propriétaires (ceux qui voisinent le plus) que des locataires du privé (ceux qui voisinent le moins et sont plus généralement moins ancrés dans le quartier).

Les variations locales observées doivent enfin être rapportées à la spécificité du parc social dans tel contexte résidentiel ou dans tel quartier : très forte présence des "solos" parmi les locataires du parc social de certains quartier (par exemple parmi les quelques locataires HLM d'Ainay enquêtés, qui voisinent beaucoup moins que les autres habitants du quartier, ou parmi les locataires HLM de Grange Rouge) ; à l'inverse, la forte présence de familles avec enfants et des catégories d'âge intermédiaire dans le parc social des quartiers de mixité sociale programmée est un facteur qui contribue probablement à ce que ces locataires aient des pratiques de voisinage relativement intenses.

En effet, comme dans l'ensemble de la population, la propension à voisiner des locataires HLM varie avec les caractéristiques sociodémographiques des locataires et leurs trajectoires résidentielles. Pour l'essentiel, ces variations fonctionnent, dans le parc social, selon les mêmes mécanismes que dans l'ensemble de la population : par exemple, l'ancienneté dans le quartier a un effet très positif sur la propension à voisiner, même si indépendamment de cet effet d'ancienneté, les relations (tout particulièrement les invitations à domicile) se font plus rares à un âge avancé ; le fait d'être en couple avec des enfants est pour la plupart des pratiques un facteur favorable ; le fait de posséder un diplôme élevé et un statut socio-économique favorable tend aussi à être associé à la déclaration de pratiques de voisinage (surtout pour ce qui concerne les invitations à domicile). On relève toutefois une spécificité propre aux locataires du parc social : pour ce qui est de la participation à des échanges de service, le fait d'être immigré est associé au fait de rendre ou recevoir des services un peu plus fréquemment, ce qui n'est pas vrai dans le reste du parc de logement.

Finalement, le statut d'occupation a-t-il véritablement un effet sur les pratiques de voisinage? Si l'on tente de mesurer cet "effet propre" (avec toutes les limites que ce raisonnement présente) en contrôlant par le contexte résidentiel et les caractéristiques sociodémographiques du parc social (par le biais d'une régression logistique), on fait au moins un constat intéressant : l'effet négatif du statut de locataire du parc social ne persiste pas de manière significative pour ce qui touche aux échanges de services lorsqu'on tient compte des autres facteurs cités ; il persiste toutefois pour ce qui est des invitations. **On peut alors faire l'hypothèse que pour des raisons qui tiennent soit aux caractéristiques des logements sociaux soit à un rapport spécifique qu'entretiennent ses habitants aux frontières du public et du privé, ils et elles ont moins tendance à entrer chez les autres ou à faire entrer les autres chez eux que dans d'autres segments du parc.**

Enfin, si l'on cherche à vérifier l'existence de cet effet-propre dans chacun des contextes résidentiels de l'enquête, une fois prises en compte les particularités du peuplement des différents segments du parc de logement, ce n'est finalement qu'au sein des quartiers bourgeois et gentrifiés qu'on observe un effet très négatif et significatif, à caractéristiques contrôlées, du statut de locataire HLM. Ainsi, dans ces espaces où la norme est de voisiner intensément, les locataires du parc social que nous avons interrogés sont en décalage avec cette norme. On peut alors faire l'hypothèse que la combinaison de l'écart social important avec les autres habitants du quartier combiné avec le fait que les locataires du parc social sont une toute petite minorité dans ces espaces contribue à les tenir relativement à l'écart des sociabilités locales par ailleurs intenses, même si le résultat observé repose sur des faibles effectifs, en cohérence avec les observations du travail mené par Lydie Launay sur les « HLM dans les beaux quartiers » (Launay, 2012).

V. De quoi sont faites les relations de voisinage dans le parc social?

Outre leur plus ou moins grande fréquence, qu'est-ce qui caractérise les relations de voisinage des locataires du parc social? Sur quoi portent-elle plus ou moins fréquemment, notamment si on les compare avec celles des propriétaires ou des locataires parc privé?

Si l'on s'intéresse à l'objet des services qu'échangent les locataires du parc social avec leurs voisins, aux motifs des invitations à domicile et aux sujets de leurs conversations, plusieurs tendances se dégagent. D'une part, ils tendent, dans le questionnaire, à déclarer une moins grande variété de type de services, de sujets de conversation, et de motifs d'invitation que les propriétaires et que la moyenne des enquêtés. Ainsi, sur de nombreux sujets qui leur étaient proposés, les locataires du parc ont été proportionnellement moins nombreux à répondre oui que la moyenne des enquêtés. Toutefois, certains types de relations sont un peu plus fréquemment mentionnés dans le parc social qu'ailleurs.

C'est le cas pour les relations de voisinage qui ont pour objet les enfants : ainsi, le fait de rendre ou de recevoir un service en rapport avec les enfants est cité plus fréquemment dans le parc social (34% dans le parc HLM contre 28 % dans la population générale, parmi les enquêtés qui ont échangé des services). Le fait d'entrer au domicile d'un voisin ou de l'avoir fait entrer à son domicile pour accompagner un enfant est d'ailleurs le seul motif mentionné de manière significativement plus fréquente par les locataires du parc social pour les invitations à domicile (30% contre 27% en moyenne). Enfin, en ce qui concerne les sujets de conversation, les sujets concernant l'éducation des enfants sont mentionnés un peu plus fréquemment que la moyenne (50% contre 48%). Cela est cohérent avec le fait que, dans le parc social, la part des ménages avec enfants est plus élevée que la

moyenne, et que cela est particulièrement vrai dans les quartiers de mixité sociale programmée et de grands ensembles.

Si les invitations pour un thé ou un café sont mentionnées dans une proportion comparable à l'ensemble de la population, les invitations pour d'autres motifs, en particulier pour un apéritif ou un repas y sont toutefois nettement plus rares qu'ailleurs. Cela confirme que les sociabilités à domicile entre voisins sont plus limitées que dans d'autres segments du parc de logement.

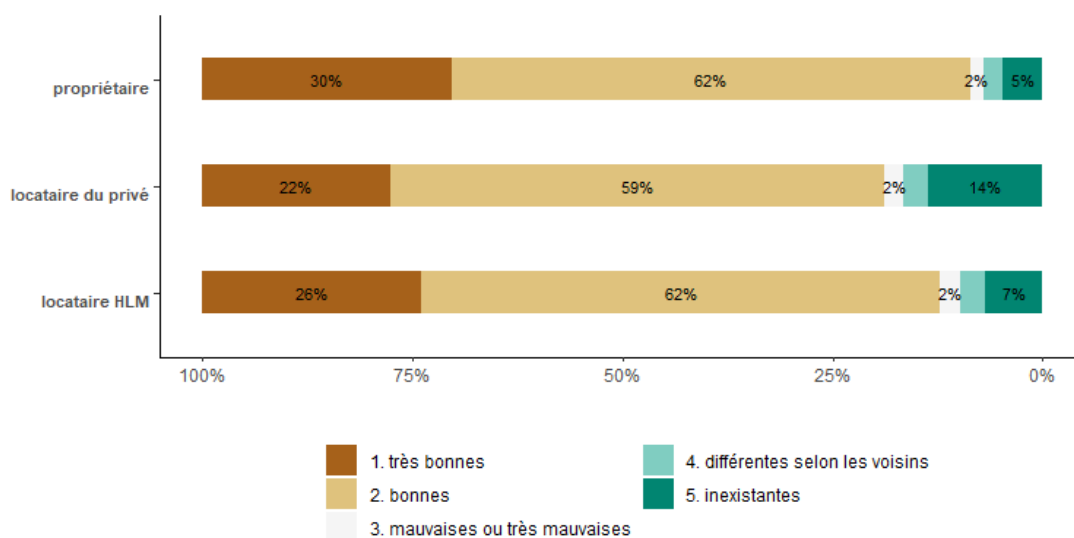
Concernant les services, à part ceux qui concernent les enfants, sont mentionnés un peu plus fréquemment que la moyenne les services consistant à aider un voisin à réaliser une démarche administrative ou à l'accompagner quelque part. A l'inverse, les services qui concernent le logement lui-même (bricolage, jardinage) ou ceux liés à une absence du domicile (réceptionner un colis, garder des clés, promener un animal, arroser des plantes) sont moins fréquemment mentionnés qu'ailleurs. Cela peut se comprendre comme la conséquence des particularités de l'habitat social, très majoritairement composés d'appartements sans jardin dans les quartiers de l'enquête, et du statut de locataire qui limite les travaux qu'ils sont amenés ou autorisés à réaliser chez eux.

Enfin, du point de vue des conversations, outre le sujet des enfants, les locataires HLM parlent plus fréquemment avec leur voisin de leur pays d'origine ou de celui de leurs voisins (49% d'entre eux contre 43% dans l'ensemble de la population), ce qui reflète la plus grande diversité des origines migratoires dans le parc social. Ils communiquent aussi nettement plus fréquemment avec un voisin dans une langue étrangère (40% d'entre eux contre 15% des propriétaires et 21% des locataires du parc privé). Dans une moindre mesure, les sujets en rapport avec la religion et la vie de leur immeuble sont mentionnés un peu plus fréquemment que la moyenne. Enfin, ils s'échangent aussi un petit peu plus fréquemment que dans l'ensemble de la population des informations concernant des emplois (26% d'entre eux contre 24% en moyenne). Par contre, ils parlent moins souvent de travail entre eux, ce qui est à mettre en relation avec le taux d'emploi plus faible des locataires du parc social, mais aussi avec le fait que cette population occupe plus fréquemment des emplois peu qualifiés. Finalement, les conversations des locataires du parc social portent plus rarement que dans le reste de la population sur des sujets comme les loisirs, la politique ou la vie privée.

VI. Plus d'évitement, mais pas plus de conflit : une mise à distance du voisinage plus fréquente chez les locataires du parc social

Outre leurs pratiques effectives, le rapport qu'entretiennent les locataires du parc social à leur voisinage présente aussi quelques spécificités. L'appréciation qu'ils portent sur celui-ci n'est toutefois pas radicalement différente du reste de la population de l'enquête. 26% d'entre eux déclarent ainsi entretenir de "très bonnes" relations avec leurs voisins, soit un peu moins que les propriétaires (30%) mais plus que les locataires du privé (22%). 7% déclarent n'avoir aucune relation avec leurs voisins, soit légèrement plus que les propriétaires (5%) mais deux fois moins souvent que les locataires du privé (14%).

FIGURE 25. NATURE DES RELATIONS ENTRETENUES AVEC LE VOISINAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

On observe bien entendu des variations selon les contextes résidentiels, mais relativement limitées. On note ainsi que dans les quartiers de mixité sociale programmée (et dans les espaces périurbains et ruraux), il est très rare de déclarer n'entretenir aucune relation avec son voisinage lorsqu'on est locataire du parc social, que le quartier de grand ensemble lyonnais se distingue par une part plus importante de locataires HLM sans lien avec leur voisinage (13% d'entre eux), mais qu'à l'inverse on ne retrouve pas du tout ce résultat dans son quartier homologue francilien, où au contraire l'absence de relations de voisinage est rare (3%) et la part de ceux qui déclarent des relations très bonnes avec leur voisin est forte (37% d'entre eux).

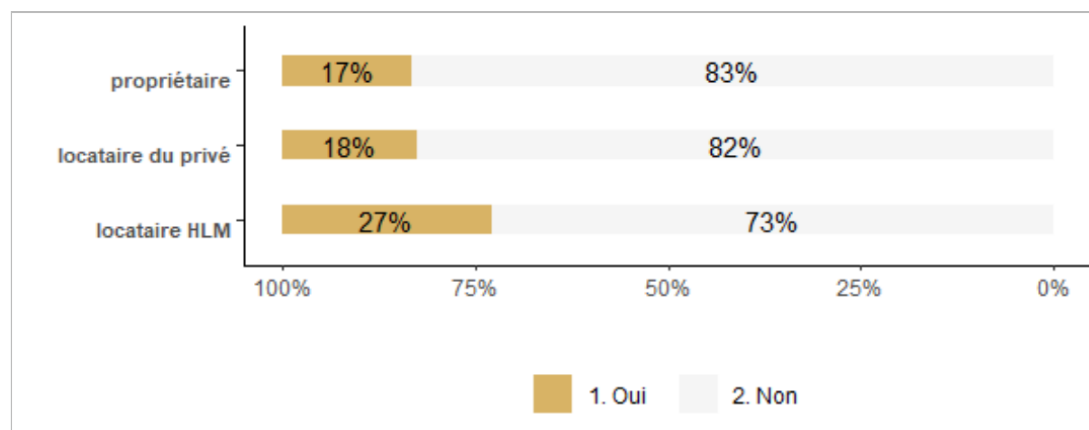
Les locataires du parc social, pris dans leur ensemble, déclarent en outre plus fréquemment que les propriétaires et les locataires du privé qu'il est très important pour eux d'avoir des relations avec leurs voisins (30% contre 26% des propriétaires et 16% des locataires eu privé), mais aussi un peu plus fréquemment qu'elles ne sont pas importantes (9% contre 4% des propriétaires). Les réponses à cette question semblent d'ailleurs fortement corrélées avec la fréquence des pratiques réelles de voisinage dans les différents contextes résidentiels où vivent les locataires du parc social : c'est dans les quartiers où la part de ceux qui déclarent n'avoir aucun contact avec leur voisin est plus élevée (notamment le quartier de grand ensemble et le quartier populaire de ville-centre lyonnais) que la part de ceux qui jugent ces relations très importantes est la plus faible.

Pris dans leur globalité, les locataires du parc social n'ont pas plus fréquemment que la moyenne le sentiment d'être jugés par leurs voisins (24% d'entre eux contre 21% des locataires du privé et 24% des propriétaires). Mais dans les quartiers de grands ensembles étudiés, le sentiment d'être jugé est toutefois nettement plus fréquent parmi les locataires HLM que parmi les propriétaires du quartier (qui se sentent très rarement jugés). C'est aussi le cas dans certains contextes résidentiels et quartiers où les locataires HLM sont minoritaires, comme les quartiers bourgeois et gentrifiés et le quartier de mixité sociale programmée lyonnais.

Les locataires du parc social sont par contre nettement plus nombreux que les autres à déclarer qu'ils ont déjà évité un voisin (27 % contre 17 % pour les propriétaires et les locataires du privé). Ils déclarent

aussi plus fréquemment que la moyenne avoir été gênés par des éléments liés à leur voisinage - odeurs, saletés ou dégradations, problèmes liés à l'usage des parties communes, impolitesses, remarques ou comportements racistes, sexistes, homophobes ou intolérants.

FIGURE 26. Y-A-T-IL DES VOISINS QUE VOUS ÉVITEZ? SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

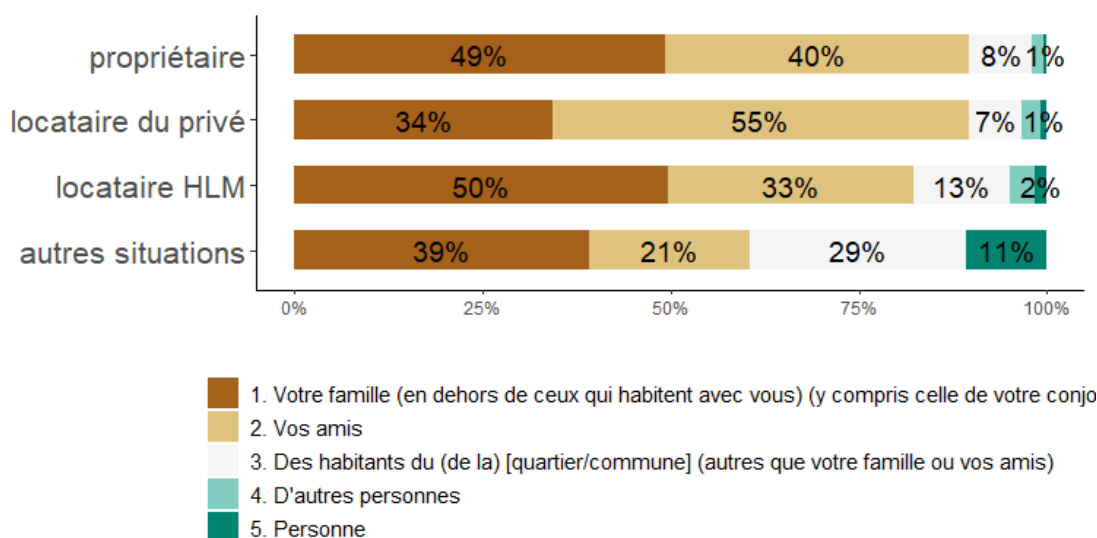
Cet évitement et ces gênes ne se traduisent toutefois pas par plus de conflits de voisinage que dans d'autres parties du parc de logement (25% des locataires HLM contre 28% des propriétaires et 23% des locataires du privé). Le fait que l'on observe plus de conflits déclarés pour les locataires HLM dans les quartiers où ils tendent aussi à déclarer plus de relations de voisinage (le quartier de ville-centre, le quartier de grand ensemble et le quartier gentrifié parisien, et le quartier de mixité sociale programmée lyonnais) confirme d'ailleurs que les conflits sont une des modalités des relations de voisinage.

VII. Quelle place pour le voisinage et le quartier et dans l'intégration sociale des locataires du parc social?

Ces différents résultats nous amènent-ils alors à conclure que le voisinage et le quartier ne tiennent qu'une place limitée dans la vie des locataires du parc social? En réalité, une série de résultats de l'enquête viennent nuancer le constat dressé jusqu'alors et suggèrent que les relations sociales qui se déploient localement et les ressources qui en découlent, même si elles sont en moyenne un peu plus rares que parmi d'autres populations, jouent pourtant un rôle important dans la vie d'une fraction des locataires du parc social.

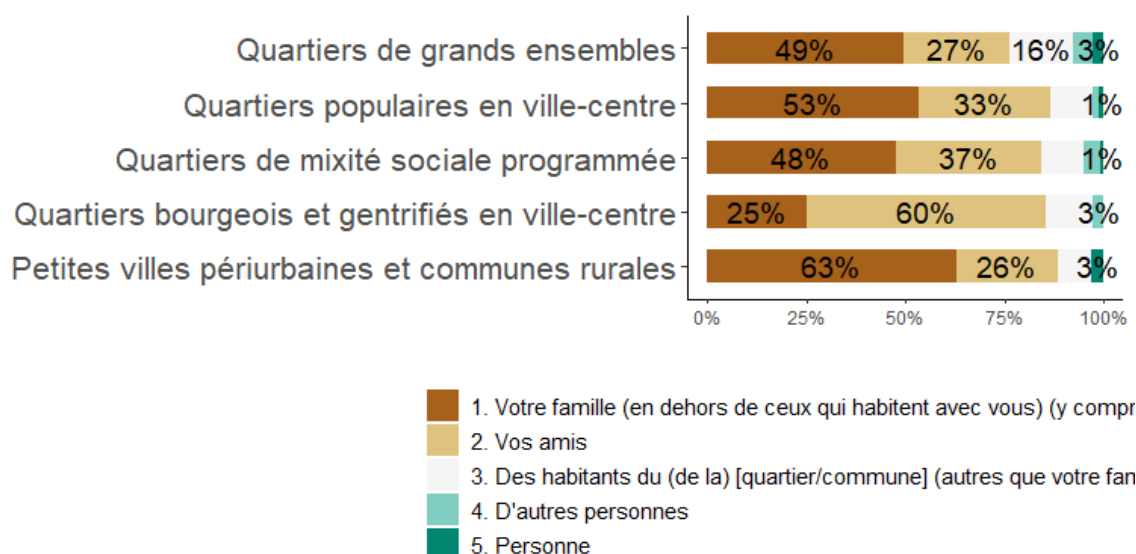
Tout d'abord, les données dont nous disposons confirment que, encore plus que pour d'autres populations de l'enquête, les relations sociales des locataires du parc social sont centrées sur la famille, ce que reflète d'ailleurs l'importance des enfants comme objet de relations de voisinage. Ainsi, 50% d'entre eux déclarent que les personnes qu'ils voient le plus fréquemment en dehors de leur travail, et les deux tiers que les personnes avec lesquelles ils communiquent le plus sont (par téléphone ou autre moyens numériques) sont des membres de leur famille, soit un peu plus que dans l'ensemble de la population de l'enquête. En outre, s'ils sont nettement moins nombreux à citer des amis, ils sont plus nombreux à citer des "habitants du quartier" (autre que la famille ou les amis) comme étant les personnes qu'ils voient le plus (13% d'entre eux, et 16% pour les locataires des grands ensembles, contre 7% des propriétaires et des locataires).

FIGURE 27. PARMI LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNES SUIVANTES, LESQUELLES VOYEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT, EN DEHORS DE VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ?



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 28. PARMI LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNES SUIVANTES, LESQUELLES VOYEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT, EN DEHORS DE VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ? - PARMI LES LOCATAIRES HLM



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Les relations familiales des locataires HLM sont-elles géographiquement concentrées à proximité de leur domicile? Correspondent-ils au modèle de la famille "entourage-local" décrit par Catherine Bonvalet (Bonvalet, 2003) ? En réalité, cela dépend du segment du parc social que l'on considère. Pris dans leur globalité, les locataires HLM déclarent moins fréquemment avoir des membres de leur famille avec lesquels ils sont en contact dans leur quartier que les propriétaires (14 % contre 21 %) mais un peu plus fréquemment que les locataires du privé (11%). Ils ont, dans les mêmes proportions que les propriétaires, et bien plus fréquemment que les locataires du privé, des membres de leur famille résidant dans leur commune (39% d'entre eux). Mais cette moyenne cache des disparités. Les locataires HLM des grands ensembles sont eux qui ont le plus fréquemment (21% d'entre eux) des

membres de leur famille vivant dans leur quartier. A l'inverse, cette situation est beaucoup plus rare dans les quartiers de mixité sociale programmée, ce qui est à mettre en relation avec le fait qu'il s'agit de quartiers relativement neufs dans lesquels des réseaux familiaux n'ont pas encore pu se constituer. C'est aussi dans les quartiers de grands ensembles que les locataires du parc social déclarent le plus souvent (41% d'entre eux) avoir des amis qu'ils voient au moins une fois par an dans le quartier, et ils ne sont dépassés sur ce point que par les propriétaires et locataires des quartiers bourgeois et gentrifiés.

Ainsi, c'est dans les quartiers où les locataires du parc social sont les plus nombreux à ne pas du tout entretenir de relations de voisinage qu'on trouve aussi la proportion la plus importante de locataires qui entretiennent des liens forts avec des habitants du quartier. Pour celles et ceux qui en disposent, ces relations familiales et amicales localisées constituent d'ailleurs une ressource. D'un côté, on observe que les locataires HLM peuvent un peu moins souvent compter financièrement sur un membre de leur famille que la moyenne. Mais quand ils ont un membre de la famille sur qui compter, c'est plus souvent une relation familiale qui réside dans leur quartier (25% parmi les locataires HLM contre 21% dans l'ensemble de la population de l'enquête). C'est cette fois parmi les locataires HLM des quartiers populaires de ville-centre que la part de ceux dont les potentiels soutiens économiques familiaux résident dans le quartier est la plus forte (33% d'entre eux) et secondairement parmi ceux des quartiers de grands ensembles (26% d'entre eux), contre seulement 10% pour les locataires des quartiers de mixité sociale programmé.

Par ailleurs, 22% des locataires HLM déclarent avoir quelqu'un sur qui ils peuvent compter financièrement dans leur quartier, qu'il s'agisse de membre de leur famille ou (plus rarement) d'amis ou collègues. Cette proportion est à nouveau plus forte dans les quartiers populaires de ville-centre (27% des locataires HLM de ces quartiers disent pouvoir compter financièrement sur quelqu'un qui réside dans le quartier) et dans les quartiers de grands ensembles (21% d'entre eux), et nettement moins forte dans les quartiers de mixité sociale programmée (15% d'entre eux). On note qu'elle est de 24% à Armstrong, le quartier lyonnais pour lequel, par ailleurs, on relevait la part la plus importante de locataires ne déclarant aucun lien dans le quartier : cela confirme que, au sein du parc social de ce quartier, cohabitent une minorité de locataires très isolés du point de vue relationnel et une fraction de locataires fortement intégrés localement.

TABEAU 4. PART DES LOCATAIRES HLM DÉCLARANT POUVOIR COMPTER FINANCIÈREMENT SUR UN HABITANT DU QUARTIER (EN %) SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL

Contextes	% des locataires HLM pouvant compter sur un habitant du quartier
Quartiers de grands ensembles	21
Quartiers populaires en ville-centre	27
Quartiers de mixité sociale programmée	15
Quartiers bourgeois et gentrifiés en ville-centre	13
Petites villes périurbaines et communes rurales	25
Ensemble	22

Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Des résultats congruents apparaissent lorsqu'on s'intéresse au rôle des habitants du quartier dans l'accès à l'emploi. Seulement 5% des locataires du parc social en emploi déclarent en avoir trouvé cet

emploi par le biais de personnes vivant dans le quartier (famille, amis, voisins) soit très légèrement plus que dans l'ensemble de la population. Mais cette proportion est nettement plus forte dans les quartiers d'habitat social les plus populaires, c'est à dire les quartiers de grands ensembles (15%). C'est même le cas d'un habitant en emploi sur cinq à Armstrong.

Conclusion

D'après les indicateurs retenus dans l'enquête, les locataires du parc social, en particulier dans les segments les plus populaires de celui-ci, tendent à avoir moins fréquemment des relations avec leur voisinage que les propriétaires occupants, et dans une moindre mesure que les locataires du parc privé. C'est particulièrement vrai lorsqu'on considère certaines formes de sociabilité, par exemple les invitations à domicile pour des repas ou des apéritifs, pour certains types de conversations, comme celles qui concernent la politique, les activités culturelles, ou le travail. C'est moins vrai toutefois pour les échanges de service et les relations centrées sur les enfants.

Cette moindre propension à voisiner ne peut toutefois être considérée comme un effet, en soi, du statut d'occupation, mais plutôt comme le résultat d'une combinaison d'effets de contextes résidentiels et d'effets de composition sociale, sauf peut-être dans les cas où les locataires HLM sont à la fois très minoritaires et en fort décalage social avec le reste de la population du quartier.

Pour autant, cela signifie-t-il que l'intégration locale des locataires du parc social a peu d'importance dans leur vie? Que le voisinage, le quartier et les relations qui s'y déploient n'occupent pas une place significative dans leur vie? Cela viendrait contredire de nombreux enseignements de la sociologie des quartiers populaires, qui tend à montrer que les relations sociales des habitants de ces espaces continuent à être plus localisées que celles d'autres populations, et aussi plus souvent fondées sur des réseaux de parentèle géographiquement regroupés (Cartier et al., 2015).

Ainsi, on observe pour une partie des locataires du parc social, le quartier, à travers le réseau familial et parfois amical qui y est implanté, constitue une ressource non négligeable. Paradoxalement, c'est dans les contextes résidentiels où la part des habitants isolés de leur voisinage est la plus forte que la part des habitants pour lesquels ce type de ressources locales jouent un rôle important est aussi la plus manifeste. A l'inverse, ce type de ressources locales est plus rarement mentionnée par les habitants des quartiers de mixité sociale (où l'on voisine pourtant plus que dans les quartiers de grands ensembles ou dans les quartiers populaires en ville-centre), de même d'ailleurs que pour les rares habitants du parc social des quartiers bourgeois et gentrifiés. Cela nous amène alors à conclure qu'entretenir des relations de sociabilité avec ses voisins et disposer, dans le quartier, de ressources économiques liées à l'autochtonie sont deux dimensions de la vie sociale locale qu'il est utile de distinguer pour comprendre pleinement le rôle du voisinage et du quartier dans l'intégration sociale des locataires du parc social.

Références citées

BONVALET C., 2003, « La famille-entourage locale », *Population*, Vol. 58, 1, p. 9-43.

CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., RENAHY N., SIBLOT Y., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, France, Armand Colin.

DELANCE P., 2018, « 11 millions de personnes sont locataires d'un logement social », *INSEE Première*, n°1715, p. 4 p.

LAUNAY L., 2012, « Des HLM dans les beaux quartiers. Les effets de la politique de mixité sociale à Paris », *Métropolitiques*.

RAMOND Q., CHAPELLE G., 2019, « Un parc social, des parcs sociaux : une typologie des configurations locales du logement social en Ile-de-France », *Géographie, économie, société*, Vol. 21, 3, p. 171-203.

Les relations de voisinage après une séparation conjugale

PAR LAURE CREPIN

Chaque année, près de 350 000 couples se séparent (Vanderschelden, 2014). Or, cet événement signifie souvent le déménagement d'au moins un des ex-conjoints du domicile, souvent dans la précipitation (Feijten et Van Ham, 2007). Les femmes quittent plus souvent le logement conjugal à l'issue d'une séparation, en particulier dans les petites agglomérations et les zones rurales, et lorsque le couple était propriétaire (Durier, 2017). Toutefois, bien souvent, à moyen-terme, les deux ex-conjoints quittent le domicile conjugal : quatre années après la séparation, dans la moitié des cas, ce sont les deux membres de l'ex-couple qui ont quitté le logement (Durier, 2017). Ainsi, les séparations conjugales, par les mobilités qu'elles imposent (Feijten et Van Ham, 2013), bouleversent les trajectoires résidentielles.

Où vont les séparés, lors des déménagements ? Globalement, les littératures françaises et étrangères s'accordent sur le fait que les déplacements résidentiels après les séparations sont souvent de courte distance, contrairement aux déménagements dus à des raisons professionnelles (Kersuzan, 2009). C'est surtout le cas pour les parents (Feijten et Van Ham, 2013 ; Ferrari et al., 2019), et encore davantage en cas de garde alternée (Thomas et al., 2017). Si les séparations affectent grandement les trajectoires résidentielles, les travaux sur les mobilités, et leur distance, s'interrogent peu sur l'intégration locale des séparés, avant comme après la séparation. La localisation de la famille semble cependant participer à la définition des choix résidentiels dans ce contexte (Mulder et Wagner, 2012 ; Das et al. 2017). Mais la question des relations de voisinage, et de son évolution avec la séparation est absente des travaux récents, malgré des travaux précurseurs sur la question du lien social et de l'isolement après les divorces (Martin, 1994 ; Kaufmann, 1994). On peut penser que pour les séparés, les sociabilités locales, et notamment de voisinage, occupent une place importante.

Quelles sont les caractéristiques des relations de voisinage des séparés, par rapport au reste de la population ? Comment ces relations se (re)composent-elles avec la séparation et le déménagement ?

Une première partie détaille les caractéristiques sociodémographiques et la proportion dans chaque quartier de la population que nous nommerons parfois par commodité les « séparés », mais qui sont en fait les « séparés mobiles », et qui regroupent toutes les personnes déclarant avoir emménagé dans leur logement actuel suite à une séparation ou un divorce. Ensuite, nous verrons que les séparés ont des trajectoires résidentielles particulières, que l'on pourrait qualifier, dans de nombreux cas, de « descendantes » (partie 2). Cette particularité peut avoir des conséquences sur les relations de voisinage, qui sont globalement plus distantes que celles du reste de la population (partie 3). Ces relations de voisinage ne sont cependant pas identiques pour tous les séparés, on peut repérer trois types de relations de voisinage, en lien avec la position sociale, et la trajectoire de ces séparés (partie 4).

I. Les trajectoires sociales des séparés

Construction de la population

Le questionnaire de l'enquête permet de repérer des individus ayant déménagé à cause d'une séparation grâce à une question sur les « raisons du déménagement », à laquelle une des réponses possibles est « à cause d'autres changements familiaux (divorce, veuvage, séparation) ». Cette raison concerne 262 individus, soit 10,6 % de la population. Cette modalité prend à la fois en compte les déménagements pour cause de divorce, de séparation, mais aussi de veuvage. C'est pourquoi, nous avons décidé de prendre en compte uniquement les individus de moins de 70 ans ayant déclaré avoir déménagé pour ces raisons, et ainsi écarter une grande partie des déménagements pour cause de veuvage, les séparations à un âge avancé étant rares, tout comme les veuvages précoces. Cette situation concerne 40 individus, et 14,2% des individus ayant déclaré avoir déménagé à la suite d'une séparation, divorce ou veuvage. **Notre population finale, c'est-à-dire les séparés ayant déménagé et ayant moins de 70 ans, compte donc 222 individus, soit 9,1% de la population totale de l'enquête.** Les déménagements suite à des séparations sont donc loin d'être anecdotiques, car ils concernent environ une personne sur 10, dans les quartiers enquêtés. **Pour compléter les informations données au niveau quantitatif, 30 personnes correspondant à ces critères ont ensuite été interrogées dans le volet qualitatif du protocole d'enquête.**

Ce ne sont donc pas les trajectoires résidentielles et les relations de voisinage de tous les séparés qui sont étudiées ici, mais celles des *séparés mobiles*. On peut faire l'hypothèse que le contexte de la séparation et les déménagements déstabilisent les relations de voisinage des séparés, mais nous ne pouvons pas extrapoler ces pratiques de voisinage à la population des séparés immobiles.

Caractéristiques des séparés par rapport au reste de la population

Jetons maintenant un coup d'œil aux caractéristiques sociodémographiques des séparés ayant déménagé.

TABEAU 1 : POURCENTAGE DES SÉPARÉS PAR QUARTIER

	% de séparés par quartier
Ainay	7
Croix Rousse	11
Grange Rouge	8
ZAC du Bon Lait	11
Armstrong	14
Tour-du-Pin	12
La Bâtie	5
Auteuil	4
Batignolles	6
Riquet	10
Quartier du Port	8
Navigateurs	6
Montereau	16
Marolles	9
Ensemble	9

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question sur les raisons de déménagement. Les pourcentages sont pondérés.

Note de lecture : 7 % des habitants d'Ainay ont emménagé dans ce logement suite à une séparation.

Les séparés se concentrent dans les quartiers les plus pauvres, et dans certains quartiers périphériques, comme par exemple le quartier de grands ensembles lyonnais « Armstrong » ainsi que dans le périurbain urbain dégradé, comme le quartier de Montereau, et dans une moindre mesure à la Tour du Pin. Ils sont largement sous représentés dans les quartiers bourgeois et dans les quartiers périurbains ruraux.

Hommes et femmes séparés mobiles ne sont pas présents en même proportion dans ces quartiers. Alors que les hommes sont surreprésentés dans les quartiers bourgeois, gentrifiés et populaires de ville-centre, les femmes séparées mobiles sont plus nombreuses dans les grands ensembles, les quartiers de mixité sociale programmée, les quartiers périurbains ruraux, et périurbains urbains. Elles se situent davantage en périphérie alors que les hommes déménagent dans des quartiers plus centraux. Ces résultats, notamment concernant la surreprésentation des femmes séparées mobiles dans les quartiers périurbains urbains, font écho aux résultats de C. Imbert (2004). Ce dernier montre que les femmes divorcées sont surreprésentées dans les villes nouvelles de région parisienne après leur séparation : ce sont des espaces résidentiels offrant des appartements bon marchés, proches de transports en commun et d'équipements publics. Tout comme les villes nouvelles constituent une « centralité de recours » (Imbert, 2004), les quartiers périurbains urbains, avec leur offre locative privée abordable et la proximité d'équipements publics, fournissent des ressources similaires.

TABLEAU 2 : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES SÉPARÉS

	Séparés	Reste de la population
<i>Configuration familiale</i>		
Seul	48	32
Familles monoparentales	28	8
Couple sans enfants	10	21
Couples avec enfants	9	32
Autres situations	5	7
Total	100	100
<i>Classe d'âge</i>		
18-29 ans	12	17
30-44 ans	29	30
45-59 ans	40	24
60-74 ans	19	19
75 ans et plus	0	10
Total	100	100
<i>Situation d'emploi</i>		
En emploi	68	54
Au chômage	7	8
Retraités	13	24
Étudiants	2	6
Autres inactifs	10	8
Total	100	100
<i>Ancienneté dans le quartier</i>		
Moins de 2 ans	16	16
De 2 à 4 ans	23	18
De 5 à 9 ans	28	19
De 10 à 19 ans	21	19
Plus de 20 ans	12	28
Total	100	100
<i>Age au moment de l'emménagement dans le logement</i>		
Age au moment de l'emménagement	40	37
<i>Catégorie socioprofessionnelle (différence entre les deux populations non significative)</i>		
CPI et chefs d'entreprise	24	28
PI et petits indépendants	27	27
Ouvriers et employés qualifiés	31	28
Ouvriers et employés non qualifiés	13	13
Inactifs (hors retraités)	5	4
Total	100	100
<i>Sexe de la personne interrogée (différence entre les deux populations non significative)</i>		
Hommes	43	38
Femmes	57	62
Total	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question sur les raisons de déménagement (N = 2556). Les données (pourcentages) sont pondérées. Les individus ayant refusé de répondre ou ne sachant pas répondre n'ont pas été pris en compte.

Note de lecture : 24 % des séparés ayant déménagé exercent ou ont exercé un emploi de « Cadres, professions intellectuelles supérieures ou chefs d'entreprises ».

Sans surprise, les ménages séparés sont bien plus souvent des personnes seules, ou de familles monoparentales. Les personnes seules sont cependant susceptibles d'accueillir leurs enfants, dont ils n'ont pas la garde, occasionnellement. Les séparés sont également plus largement situés dans la classe d'âge des 45 – 59 ans (40% des séparés sont situés dans cette classe d'âge), et ils sont plus souvent en emploi. Ce dernier point s'explique par la construction de notre population. Si les séparés ont en moyenne 47 ans, signe que les déménagements après des séparations ne concernent pas spécialement des jeunes adultes, ils en emménagé en moyenne à 40 ans¹ dans le logement, donc légèrement plus âgés que le reste de la population, et sont en moyenne dans le logement depuis sept années, ce qui n'est pas négligeable. Les femmes sont moins surreprésentées chez les séparés mobiles, par rapport au reste de la population. Toutefois, comme les séparés mobiles sont bien moins souvent en couple, les différences genrées chez les séparés illustrent le fait que les femmes sont plus mobiles après les séparations que les hommes, comme le montre S. Durier (2017).

II. Les particularités des trajectoires résidentielles des séparés mobiles

Il s'agit maintenant d'examiner à quel point les trajectoires résidentielles des séparés se différencient de celles du reste de la population : les séparés quittent bien plus souvent la maison individuelle et la propriété, pour s'installer dans un quartier déjà connu, mais moins souvent déjà habité. Ces trajectoires sont davantage vécues comme descendantes, et le logement actuel est bien plus souvent considéré comme transitoire.

¹ Ces résultats sont confirmés par d'autres enquêtes représentatives sur la population de France métropolitaine (comme Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie), où l'âge moyen au moment de la séparation de conjoints cohabitants est de 40 ans.

TABEAU 3 : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE DES SÉPARÉS

	Séparés	Reste de la population
<i>Trajectoire de type de logement</i>		
Immeuble à immeuble	64	74
Immeuble à maison	2	8
Maison à immeuble	27	12
De maison en maison	7	6
Total	100	100
<i>Trajectoire de statut d'occupation</i>		
De LP à LP	18	19
De LP à LS	8	10
De LS à LP	4	2
De LS à LS	9	13
De LS ou LP à P	7	23
De P à LP	15	2
De P à LS	6	1
De P à P	12	11
Autres	21	19
Total	100	100
<i>Localisation du logement précédent</i>		
Ailleurs en France ou à l'étranger	12	15
Dans la même commune	16	22
Dans une autre commune de la même agglomération, ou dans un autre arrondissement de la même ville	42	28
Dans le quartier	30	35
Total	100	100

Champ : Toute la population, excepté (selon les questions) les individus qui n'ont pas voulu répondre, ou qui ne savaient pas. « Autres » signifie logé gratuitement, par la famille ou l'employeur ou tout autre statut.

Note : P signifie propriétaire, LP signifie locataire privé et LS signifie locataire social. Les trajectoires « autres » sont des trajectoires passant, avant la séparation et / ou après la séparation, par la catégorie « Autres » : logé gratuitement, par la famille ou l'employeur ou tout autre statut.

Note de lecture : 64% des séparés vivaient déjà en immeuble dans le logement précédent, et vivent encore en immeuble. 6% des séparés sont passés de propriétaires à locataires sociaux. 29% des séparés déclarent que leurs conditions de logement se sont améliorées par rapport au logement précédent.

Les séparés, lorsqu'ils déménagent, quittent souvent une maison individuelle pour vivre en appartement. 27% des séparés vivaient en maison dans leur logement précédent, et ont déménagé pour vivre en appartement, contre 12% du reste de la population. Ils sont aussi bien plus nombreux que le reste de la population à perdre le statut de propriétaire, pour devenir locataires privés ou locataires sociaux. Les séparés sont aussi deux fois plus nombreux à avoir quitté le secteur social pour être locataires privés. Ces trajectoires sont quasi absentes du reste de la population, qui a bien davantage effectué une mobilité vers l'accession à la propriété. Elles s'articulent avec des dépenses de logement supérieures pour les séparés par rapport au reste de la population. 34% des séparés dépensent minimum 30% de leurs revenus en dépenses de logement, alors que c'est le cas de 23% du reste de la population. Si l'on n'observe pas de différence significative à l'aide de cette enquête entre

les trajectoires résidentielles des hommes et des femmes séparés mobiles (en termes de trajectoire de type de logement, de trajectoire de statut d'occupation, de localisation du logement précédent, d'évolution subjective des conditions de logement), les enquêtes représentatives sur l'ensemble du territoire métropolitain (voir Durier, 2017 ; Ferrari et al. 2019), montrent que les femmes perdent plus souvent le statut de propriétaire après les séparations.

Les séparés s'installent-ils de préférence dans le même quartier avant et après la séparation ? Ce n'est pas ce qu'indiquent les données quantitatives, ces derniers vivaient plus souvent en couple dans un logement dans une autre commune de la même agglomération. Le quartier choisi pour vivre après la séparation est moins souvent un quartier où les séparés ont déjà vécu. Néanmoins, si les séparés ont moins souvent déjà vécu dans le quartier, ils connaissent plus souvent ce quartier via des connaissances qui y vivent. 47% des séparés connaissaient déjà quelqu'un qui vivait dans le quartier avant d'y habiter, contre 40% du reste de la population. Cela peut s'expliquer par les mobilités géographiques particulières des séparés, sous contraintes surtout en présence d'enfants. En effet, plusieurs séparés, surtout des hommes, ont choisi leur quartier par rapport à leur ex-conjointe pour rester proches de leurs enfants. C'est le cas par exemple d'Emmanuel Mermoz (Cadre, 49 ans, deux enfants en garde alternée), locataire privé à la Croix Rousse. Son ex-femme est devenue propriétaire, après la séparation, dans ce même quartier parce que sa mère y vivait. C'est donc dans ce quartier qu'il a cherché son logement, alors que le couple vivait à Vaise (en banlieue proche lyonnaise) avant la séparation. Jean Marc Jullien (ouvrier, 55 ans, vivant sur la Croix Rousse, un fils dont il a la garde occasionnellement), qui vivait dans un logement temporaire à Bron après sa séparation, est aussi devenu locataire privé non loin de son ex-conjointe, devenue propriétaire, pour rester près de son fils. Il explique même : « *Mon fils habite à côté. Il aurait pu habiter à Bordeaux ou à Strasbourg, on aurait fait un rapprochement géographique pour habiter dans la même ville.* » Nombreuses sont ces mobilités spatialement contraintes, pour se rapprocher du logement de l'ex-conjoint(e), dans des quartiers déjà connus mais qui ne sont pas des lieux de vie passés.

Autre particularité de la trajectoire résidentielle des séparés, le logement actuel est également plus souvent vécu comme transitoire. 33% des séparés considèrent leur nouveau logement comme un point de passage, contre 24% du reste de la population. Les séparés mobiles sont d'ailleurs surreprésentés parmi ceux et celles qui désirent déménager. Nombreux sont ceux qui évoquent lors des entretiens les difficultés à se projeter dans le nouveau logement, même plusieurs années après l'emménagement. Des projets, liés à une éventuelle mise en ménage, à une accession à la propriété, à un projet résidentiel pour la retraite, laissent penser que ce logement n'est qu'une étape pour eux, même s'ils peuvent y avoir déjà vécu cinq ans, dix ans. 28% des séparés mobiles vivent dans leur logement depuis 2 à 4 ans, et 27% depuis 5 à 9 ans. Ils sont largement surreprésentés dans ces durées d'occupation intermédiaires par rapport au reste de la population. Ils sont également nombreux à avoir choisi le premier logement convenable visité. Le cas de Laurence Drouard (Cadre, 51 ans, Quartier du Port) est emblématique de cet état d'esprit. Elle a emménagé en fin d'années 2015 dans un appartement, après avoir vécu 15 ans dans un autre quartier de la même commune, plus bourgeois et constitué de petites maisons. Ce nouveau quartier lui convient, pour rester près du lycée de son dernier fils, et parce qu'elle est proche de son travail et des transports en commun. Néanmoins, ce logement est provisoire, parce qu'elle est encore propriétaire de la moitié de la maison conjugale, où vit encore son mari, maison qui n'est pas encore en vente, et pour laquelle rien n'a encore été décidé. Ses aspirations résidentielles sont en suspens, malgré le fait qu'elle veuille être propriétaire, bien qu'elle n'ait pas encore décidé où, ni quand. Elle souligne à certains moments de l'entretien à quel point elle

est en « *période transitoire* », et à quel point elle ne se sent pas « *chez [elle]* », ce qui a des conséquences sur ses relations de voisinage, où elle s'investit peu, au contraire de la vie du quartier, où elle pratique quelques activités comme la fréquentation d'une école de danse.

Laure : Et du coup vous êtes allée vous présenter à vos voisins quand vous êtes arrivée ?

Laurence Drouard : Euh non. J'ai pas trop... C'est vrai que j'ai pas forcément ce réflexe-là. Comme je venais peut-être d'une maison individuelle aussi, ou... j'ai l'impression que ça change assez souvent aussi. Enfin il y a quelques déménagements une fois par mois, deux fois par mois. (...) Mais bon, il y avait eu une fête des voisins un soir il y a deux ans, qui s'était passée à l'intérieur parce qu'il pleuvait malheureusement (rires). (...) Et euh finalement, il me restait des trucs chez moi, donc j'étais descendue, on avait discuté, mais bon. Je pense que, je... Je pense que je me sens en période transitoire, ça doit être ça. C'est pas tout à fait... Ça commence à être chez moi.

Laure : Mais pas totalement ?

Laurence Drouard : Mais pas totalement chez moi.

Laure : Vous êtes arrivée... ça fait quatre ans.

Laurence Drouard : Oui quatre ans, non mais voilà ! Voilà ! Faites-moi réaliser ! Ça ne fait pas si longtemps que ça que je me sens chez moi. En fait. C'est ça, ça joue un peu je pense. Ça joue quand même l'aspect personnel.

Ainsi, la séparation, et des projets résidentiels similaires à la trajectoire résidentielle antérieure (comme l'accession à la propriété, déjà réalisée en couple), rendent difficiles la projection dans le nouveau logement, même si les séparés mobiles peuvent rester dans le logement de nombreuses années, souvent en location.

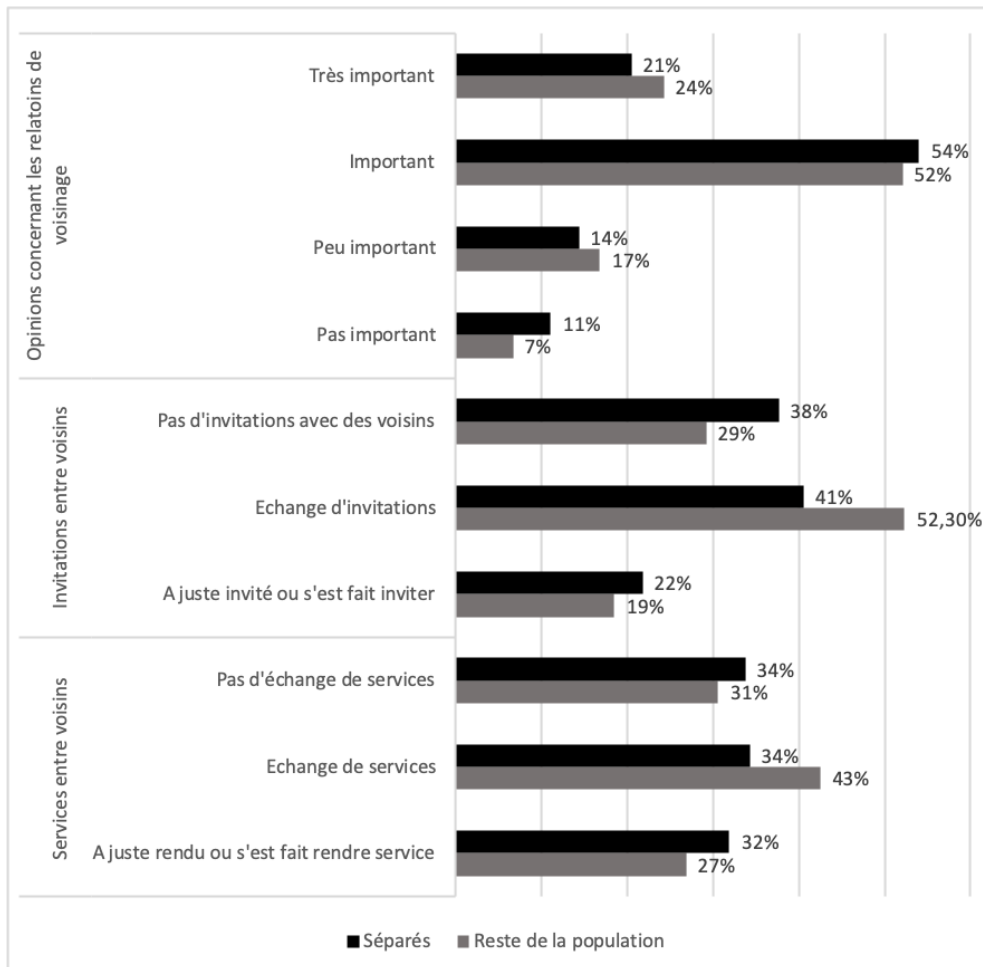
Enfin, dernière différence entre les trajectoires résidentielles des séparés mobiles, et celles du reste de la population, leurs trajectoires résidentielles sont davantage vécues comme descendantes. Pour 40 % des séparés, leurs conditions de logement se sont dégradées avec le déménagement, alors que seulement 13 % du reste de la population déclare une dégradation des conditions de logement avec le déménagement. Dans le reste de la population, les raisons du déménagement sont largement associées à des caractéristiques des trajectoires ascendantes, comme le fait d'avoir un logement plus grand (29 % de la population) de meilleures conditions de logements (11 %), de devenir propriétaire (15 %), ou de vivre dans un meilleur quartier (7 %). Alors que la plupart des individus décrivent leur déménagement dans un registre positif, ce qui illustre le caractère ascendant de leur trajectoire, les séparés ne citent quasiment jamais ces raisons de déménagement.

III. Des relations de voisinage en général plus distantes

Ainsi, les séparés mobiles ont des trajectoires résidentielles particulières, que l'on peut qualifier de descendantes dans de nombreux cas, au contraire du reste de la population. Leur logement est alors souvent considéré comme une étape, ce qui a des conséquences sur leurs relations de voisinage.

Le tableau suivant illustre le fait que les relations de voisinage des séparés mobiles sont plus distantes que le reste de la population.

FIGURE 1 : LES PRATIQUES DE VOISINAGE DES SÉPARÉS MOBILES



Champ : toute la population de l'enquête « Mon quartier, Mes voisins »

Note de lecture : 11% des séparés considèrent leurs relations de voisinage comme pas importantes. 38% des séparés n'ont jamais été invités à rentrer, ni n'ont fait rentrer des voisins dans leur logement, pendant les douze mois précédant l'enquête. 34% des séparés n'ont jamais échangé de services avec leurs voisins pendant les douze mois précédant l'enquête.

Les séparés échangent moins de services et moins d'invitations avec des voisins, et considèrent moins souvent leurs relations de voisinage comme importantes. Comment expliquer cette différence ?

L'exemple de Laurence Drouard, cité plus haut, illustre bien que considérer son logement comme une étape transitoire avant de poursuivre sa trajectoire résidentielle, n'incite pas à l'implication dans des relations de voisinage.

En outre, les séparés déménagent moins souvent dans un quartier où ils avaient déjà vécu, et où était leur logement précédent. Ils ne disposent donc pas de relations de voisinage précédentes, d'autant plus que les circonstances du déménagement, liées à une séparation, n'incitent parfois pas à continuer à entretenir les relations de voisinage qui pouvaient être amicales. Le cas de Sandrine Leveque (51 ans, retraitée, ex professeur des écoles, ZAC du Bon Lait) est instructif. Sandrine, au moment de sa séparation, quitte le village où elle était institutrice, pour un appartement en location dans la ZAC du Bon Lait, passant alors de la « célébrité » à l'« anonymat ». Néanmoins, elle ne souhaite pas rester en

contact avec ses ex-voisins, malgré les liens d'amitié qui les liaient, car « *pour [elle] c'est trop douloureux. D'aller dans [sa] maison. (...).* »

Laure : C'est trop bizarre ?

Sandrine Leveque : Non c'est trop dur, c'est trop dur. Mais c'est trop dur mais c'est les circonstances de la séparation qui ont fait que ... On serait partis avec mon conjoint, en vendant la maison et en faisant un projet ailleurs, ce serait différent voilà. Moi je l'ai quittée un peu contrainte et forcée, ma maison.

Ici, ce sont bien les circonstances de la séparation et du déménagement, qui expliquent les difficultés à rester en contact après la séparation. Cependant, cette position n'est pas unanime chez les séparés mobiles, d'autres restant en contact avec de anciens voisins, même en ayant quitté le quartier. La volonté de « faire table rase du passé » est néanmoins présente dans de nombreux entretiens, et illustre la reconfiguration des relations de voisinage qui a lieu au moment de la séparation.

Enfin, les séparés mobiles sont plus souvent locataires, et notamment locataires du privé. Cette situation les exclut de fait des occasions de voisiner que sont les réunions de copropriété, où il est plus facile de rencontrer ses voisins et de prendre contact avec eux. Hervé Chauveau (49 ans, chef d'entreprise, quartier de la Croix Rousse) est devenu propriétaire quelques mois avant l'entretien du logement qu'il occupait depuis environ 9 ans. Il a découvert à cette occasion que les propriétaires de l'immeuble échangeaient depuis plusieurs mois au sujet de problèmes de plomberie dans l'immeuble.

Laure : Il se passe quoi ?

Hervé Chauveau : Il y a du plomb dans l'eau (...)Donc ils sont en train de changer tout ça. Donc j'ai l'impression que ça ça a bien soudé les gens, qui étaient proprios, qui étaient sur ...

Laure : Ouais ça les a soudés dans quel sens ? Ils faisaient des pétitions ? Ils parlaient entre eux ? Il y avait des réunions ?

Hervé Chauveau : Ouais ouais réunions, euh tout ça. Voilà, j'ai découvert ça après, parce que c'était uniquement adressé aux propriétaires, mais vu que moi mon propriétaire, il était dans le Sud-Ouest, quand je suis devenu le propriétaire, je me suis rendu compte que ... Voilà. Mais on va voir un peu ce que ça donne.

L'existence et la fréquence des relations de voisinage dépendent donc aussi du statut d'occupation, et les séparés, souvent locataires, n'ont pas accès aux réunions de copropriété, qui permettent de « souder » les propriétaires, engagés dans des causes communes, au contraire des locataires, écartés de fait.

Malgré des séparés globalement moins intégrés au sein de leur voisinage (mais pas spécialement de leur quartier), il existe toute une diversité de relations de voisinage, en fonction des trajectoires résidentielles, des caractéristiques des séparés, et du quartier. Une analyse géométrique des données nous permet de repérer trois profils.

IV. Trois manières de voisiner chez les séparés

Pour prendre en compte la diversité des manières de voisiner, en lien avec des trajectoires résidentielles et une inscription familiale et amicale dans le quartier, une ACM (analyses en

correspondances multiples) des relations de voisinage a été réalisée avec notre population de 213 individus séparés mobiles², puis une CAH (classification ascendante hiérarchique).

CONSTRUCTION DE L'ACM ET DE LA CAH

Pour construire cette ACM, nous avons décidé de prendre en compte à la fois des variables sur la trajectoire résidentielle, la présence de la famille ou d'amis dans le quartier, ainsi que les activités effectuées dans le quartier et hors du quartier.

Nous avons projeté sur cette ACM des variables supplémentaires, ne participant pas à la construction des axes, qui sont des variables sociodémographiques (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle), ainsi que le quartier de résidence. Nous avons ensuite effectué une classification ascendante hiérarchique, qui nous permet d'avoir trois profils de séparés.

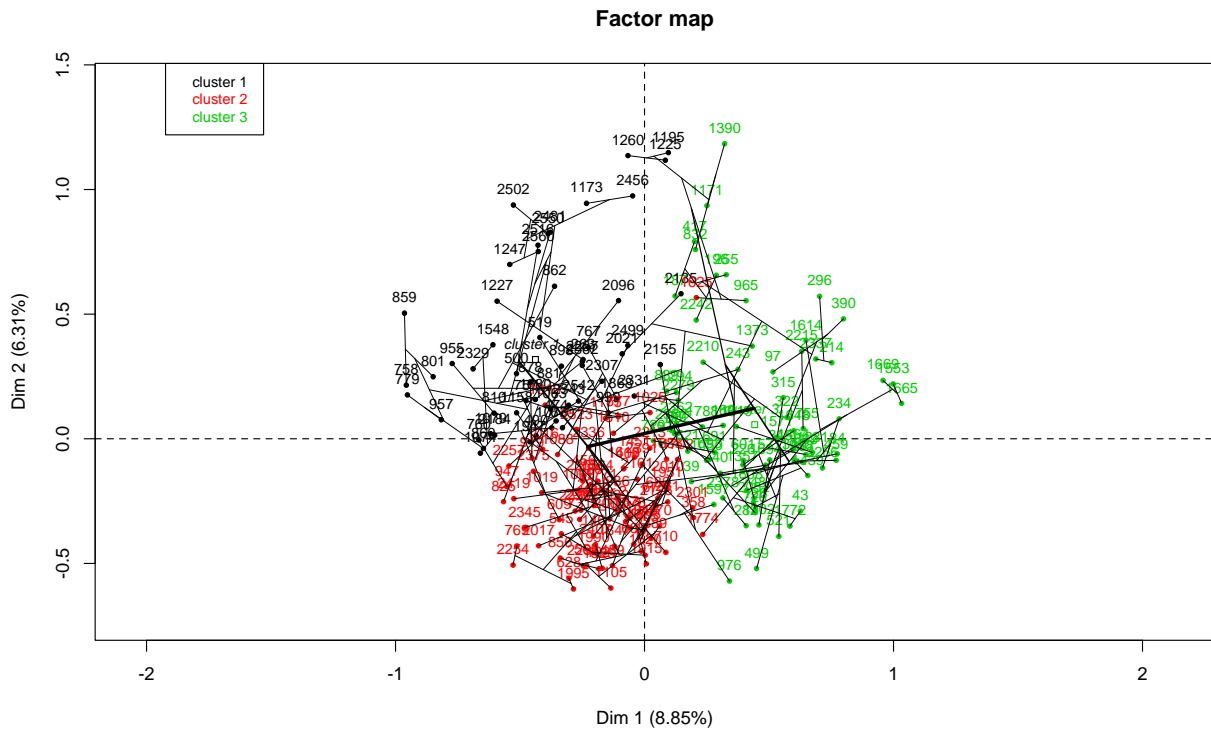
Les variables principales qui ont été choisies pour l'ACM sont :

- **activités dans le quartier** (4 variables dichotomiques : aller au café ou au bar au moins une fois par mois ; faire du sport au moins une fois par mois ; pratiquer une activité artistique ou culturelle au moins une fois par mois ou non ; aller au square ou au parc au moins une fois par mois) ;
- **activités en dehors du quartier** (5 variables dichotomiques : aller au café au bar au moins une fois par mois ; faire du sport au moins une fois par mois ; pratiquer une activité artistique ou culturelle au moins une fois par mois ; aller au square ou au parc au moins une fois par mois ; pratiquer l'une de ces activités avec les habitants du quartier (Oui/ Non))
- **relations de voisinage** (6 variables : échanges de visites à domicile chez des voisins ; échange de services entre voisins ; échanges de services entre personnes du quartier ; échanges de visites à domicile avec des habitants du quartier ; être en conflit (ou non) avec des voisins ; opinion sur les relations avec les voisins (3 modalités : bonnes ou très bonnes ; différentes selon les voisins ou mauvaises ; inexistantes))
- **inscription familiale et amicale dans le quartier** (4 variables : localisation de la famille (Quatre modalités : famille dans le quartier ; Pas de famille dans l'agglomération, mais famille ailleurs ; pas de famille dans le quartier, mais famille dans la commune ou la région ; Pas de famille, ne sait pas, ou refuse de répondre) ; localisation des amis (Quatre modalités : amis dans le quartier ; Pas d'amis dans l'agglomération, mais amis ailleurs ; pas d'amis dans le quartier, mais amis dans la commune ou la région ; Pas d'amis, ne sait pas, ou refuse de répondre) ; localisation du logement précédent (5 modalités : Logement précédent dans le quartier ; Logement précédent pas dans le quartier mais déjà vécu dans le quartier ; N'a jamais vécu dans le quartier, Logement précédent dans agglo hors commune ; N'a jamais vécu dans le quartier, Logement précédent dans la même commune ; N'a jamais vécu dans le quartier, Logement précédent hors agglo) ; existence de connaissances habitant le quartier avant l'emménagement (Quatre modalités : Oui une personne ; oui plusieurs personnes ; Non ; J'ai toujours vécu dans le quartier) ;
- **opinion sur le quartier et sur la trajectoire** (3 variables : comment se sentent-ils dans le quartier (dichotomique : Bien à très bien ; pas bien) ; volonté de déménager (Oui ou Non) ; opinion sur le logement actuel (4 modalités : point de passage ; aboutissement ; étape importante ; Rien de tout cela)) ;
- **ancienneté dans le quartier** (4 modalités : Moins de 2 ans ; De 2 à 4 ans ; De 5 à 9 ans ; De 10 à 19 ans ; 20 ans et plus)

² Dans notre population de 222 individus, nous avons ôté 9 individus pour éliminer les non réponses des modalités actives de l'ACM.

Nous avons choisi un nombre de variables suffisamment important et varié pour prendre en compte de multiples facettes des relations de voisinage et de la trajectoire résidentielle. L'ACM permet d'associer des modalités dont la cooccurrence est fréquente. Sur les plans factoriels, seules les modalités qui contribuent le plus à la formation des axes sont apparentes. Si deux modalités sont proches sur un plan, c'est qu'elles sont liées, au contraire, si elles sont éloignées, c'est qu'elles sont peu combinées. La classification ascendante hiérarchique (CAH) permet, à partir des coordonnées d'individus sur les axes de l'ACM, de créer des classes d'individus ayant des caractéristiques similaires. L'analyse des valeurs propres permet de choisir deux axes, le premier axe expliquant 8,8 % de la variance, et le second axe expliquant 6,3 % de la variance. C'est le volume d'activités et de relations que le premier axe mesure, alors que le second axe mesure l'ancienneté et l'inscription dans le quartier. Le premier axe différencie des individus ayant de multiples activités dans le quartier, et hors quartier, avec des voisins, des amis, de la famille à des individus qui n'ont aucune relation dans le quartier, comme hors quartier. Le second axe distingue des individus « anciens » dans le quartier, à des nouveaux venus, qui ont des réseaux de sociabilité ailleurs, et qui considèrent leur logement comme un point de passage. Des modalités supplémentaires sur le type de quartier, les caractéristiques sociodémographiques, le taux d'effort et l'opinion sur les conditions de logement ont été projetées sur l'axe. Au Nord-Est se sont concentrées les modalités décrivant une intensité des relations amicales, familiales, de voisinage dans le quartier, et une ancienneté dans le quartier. Les individus situés au Nord-Ouest considèrent souvent le quartier comme un aboutissement, et sont installés de longue date dans le quartier, mais ils ne déclarent pas d'activité dans le quartier ni hors quartier, ni de relation de voisinage. Les individus du Sud-Ouest sont des nouveaux arrivants du quartier, qu'ils ne connaissaient pas, et considèrent le quartier comme un point de passage. Au Sud-Est se situent les modalités liées à la multiplication d'activités hors quartier, et dans le quartier.

FIGURE 3 : LOCALISATION DES TROIS CLASSES SUR LE PLAN FACTORIEL DE L'ACM



Champ : Individus séparés mobiles de moins de 70 ans (n=222) ; données pondérées

Parmi les séparés mobiles, les quartiers sont associés à différentes manières de voisiner, comme l'illustre le graphique de l'ACM et le tableau 4. Dans les quartiers gentrifiés, et les quartiers bourgeois, les séparés mobiles ont des relations de voisinage intenses et pratiquent une multiplicité d'activités dans le quartier et hors du quartier. Les quartiers de mixité sociale programmée, quartiers récents, sont associés à des relations de voisinage de séparés plus ténues, le logement étant plus considéré comme un « point de passage ». A l'Ouest, se situent, au Sud le périurbain urbain, caractérisé par des relations de voisinage faibles, un mal-être dans le quartier, et une trajectoire « point de passage », loin des proches. Les grands ensembles en rénovation, tout à l'Ouest, sont caractérisés par la faiblesse des relations de voisinage, mais aussi des activités dans et hors quartier. Tout au Nord, le périurbain rural est associé à une inscription ancienne dans le quartier, mais cependant à peu de relations de voisinage. L'analyse des caractéristiques sociodémographiques illustre les différences sociales des relations de voisinage, l'intensité des relations de voisinage et des activités étant décroissantes avec l'âge. Les professions intermédiaires et les cadres sont aussi situées là où les activités et les relations de voisinage sont les plus intenses, au contraire des classes populaires (ouvriers, employés). Les individus qui ont les relations sociales les moins importantes sont aussi celles qui ont les taux d'effort les plus importants, les conditions de logement les plus dégradées. Les classes populaires, les personnes âgées, cumulent donc les difficultés résidentielles associées à des relations de voisinage moins intenses.

TABLEAU 4 : CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE CLASSE

	Classe 1 « Les isolés installés dans le quartier »	Classe 2 « Le quartier comme point de passage »	Classe 3 « Les relations de voisinage intenses »	Total (%)
Effectifs de chaque classe	56	81	76	213
% de chaque classe dans la population totale	26	38	36	100
<i>Quartier d'appartenance</i>				
Bourgeois	0	18	82	100
Gentrifié	6	28	66	100
Populaire ville-centre	13	44	43	100
Mixité sociale programmée	11	58	31	100
Grands ensembles	55	28	17	100
Petites villes périurbaines	23	56	23	100
Communes rurales périurbaines	84	11	5	100
<i>Age (en tranches)</i>				
18 -29 ans	26	26	48	100
30-44 ans	14	41	45	100
45-59 ans	28	42	30	100
60-74 ans	43	29	28	100
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>				
Cadres, chefs d'entreprise	13	35	52	100
Professions intermédiaires et petits indépendants	14	39	47	100
Ouvriers et employés qualifiés	33	40	27	100
Ouvriers et employés non qualifiés	41	45	14	100
Inactifs (hors retraités)	78	11	11	100
<i>Sexe de la personne enquêtée</i>				
Hommes	16	40	44	100
Femmes	33	37	30	100

Champ : Les Séparés ayant déménagé de moins de 70 ans (N = 213)

Note de lecture : Le premier cluster contient 56 individus, soit 26% de notre population. 6% des Séparés vivant dans un quartier gentrifié font partie de ce cluster. 26% des 18 – 29 ans font partie de ce cluster, et 13% des cadres et chefs d'entreprise font partie de ce cluster.

À partir de cette ACM, une CAH, permet de décrire trois types de relations de voisinage (tableau 4). La première classe, celles des « isolés installés dans le quartier » (située au Nord-Ouest) qui rassemble 56 individus, soit 26 % des séparés, est caractérisée par l'inexistence des activités hors du quartier, ainsi

que la faiblesse des relations de voisinage, malgré une inscription ancienne dans le quartier, et un logement qui est considéré comme un « aboutissement ». Cette situation concerne surtout les personnes âgées (plus de 60 ans), ouvriers non qualifiés, ou inactifs, vivant dans des quartiers de grands ensembles, ou dans les quartiers périurbains ruraux (cf. tableau 4), et plus souvent des femmes. Dans ces quartiers, les séparés ont d'ailleurs des relations de voisinage particulièrement peu intenses par rapport au reste de la population. 42% des séparés n'ont jamais été invités, ou n'ont jamais invité un voisin à rentrer dans le domicile en une année, alors que c'est seulement le cas de 32% du reste de la population de ces quartiers. Ils sont donc particulièrement isolés dans ces quartiers, par rapport au reste de la population. Cette trajectoire peut être illustrée par l'entretien d'Ingrid Serna (50 ans, aide-soignante jusqu'à l'âge de 40 ans, puis en invalidité, Marolles). Ingrid est arrivée en 2003 dans son logement, avec ses deux filles, qui avaient alors trois ans et six ans. Locataire du privé, elle connaissait la commune, mais pas le quartier : elle ne souhaitait pas changer de commune pour que ses filles continuent de voir leur père, toujours propriétaire de la maison conjugale située ailleurs dans la commune. En invalidité depuis dix ans, elle a des difficultés à se déplacer, et n'utilise presque jamais sa voiture, elle sort donc très peu de chez elle. Concernant ses relations de voisinage, lorsqu'elle est arrivée, elle est devenue amie avec une de ses voisines, alors en congé parental. La proximité d'âge entre l'enfant de la voisine et ses deux filles a facilité les contacts. Elle a même été invitée à son mariage, et les deux femmes s'entraidaient, faisaient les courses ensemble. Ingrid décrit cette amitié avec la voisine, à son installation :

Laure : Ah oui mais c'était il y a longtemps déjà !

Ingrid Serna: Ah oui oui oui parce que mes filles avaient trois ans et six ans. Maintenant elles ont 19 et 23. Donc euh bon. Et donc, ben du fait de l'enfant à côté, j'ai pris contact avec une maman et on a discuté un petit peu, et puis c'était une maman qui était en congé maternité, euh congé parental pardon. Et du fait qu'elle soit seule chez elle on a discuté un petit peu, et puis, les enfants jouaient ensemble, bon après quand ils ont grandi un petit peu. Mais mes filles promenaient la petite dans la poussette et tout ça voilà, c'était...

Laure : C'était bonne ambiance ?

Ingrid Serna : Oui oui très très bonne ambiance parce qu'on finissait au fil du temps, on faisait des barbecues ensemble dehors, on avait mis une piscine pour les enfants.

Mais le couple a ensuite déménagé « peu de temps après » pour accéder à la propriété, et si elle revoit et appelle son ex-voisine de temps en temps, pendant de longues années, elle n'a eu que très peu de relations de voisinage. Dans la résidence, composée uniquement de locataires du privé, les locataires changent régulièrement, sauf elle, qui est là depuis quinze ans. Cependant, un mois avant l'entretien, une nouvelle voisine, inactive, en couple et dont le mari est plombier, vient s'installer à côté de chez Ingrid. Elle décrit alors la situation comme « bien mieux ». Le dimanche précédant l'entretien, Ingrid a été invitée par ses voisins à participer à un barbecue qu'ils avaient organisé dans la cour. Ces relations de voisinage sont aussi des relations quotidiennes, d'autant plus que sa voisine n'est pas en emploi elle-aussi, et se déplace en fauteuil roulant, donc elle a besoin d'aide pour des activités quotidiennes. Le matin même, les deux voisines se sont invitées prendre un café : « *par exemple, ce matin, j'étais toute seule j'avais envie de boire un café. La voisine aussi elle s'ennuyait parce que bon quand on est toute seule on sait ce que c'est, donc, je lui ai demandé par texto : « tu veux un café ? » et elle m'a dit : « Ben viens ».* » Si, un an avant, pendant l'enquête quantitative, Ingrid avait décrit des relations de voisinage inexistantes, cela ne signifie pas qu'elle ne désirait pas de telles relations. Mais après des conflits avec certains voisins, de nombreux déménagements de voisins alentour, elle a perdu les

contacts dont elle avait besoin, seule et isolée. L'arrivée de la nouvelle voisine, il y a quelques semaines, illustre bien à quel point les relations de voisinage sont importantes pour Ingrid (en termes de services rendus et de contacts extérieurs, qui peuvent devenir des ressources), qu'elle a peu de contacts extérieurs, mis à part ses filles qui ont quitté il y a peu de temps le logement, la famille proche.

Laure : Et vous préféreriez avoir plus de relations ?

Ingrid Serna : Ah moi oui personnellement bien sûr, parce que je suis à la maison et tout, bon c'est important pour moi les relations de voisinage. Mais bon si les gens veulent pas ils veulent pas ! Oula (rires). Vraiment.

Les membres de la première classe sont donc dans des situations où ils ont peu d'activités, dans le quartier ou à l'extérieur. Le cas d'Ingrid laisse penser que l'absence de relations de voisinage dans cette classe est plutôt subie, que voulue, étant donné la solitude de cette population et son inscription de longue date dans le quartier.

La seconde classe, celle du « quartier comme point de passage » rassemble 81 individus soit 38 % des séparés de notre enquête. Ces individus, d'âge intermédiaire (45 – 59 ans), plus souvent ouvriers, vivent souvent dans les quartiers populaires de ville-centre, dans les quartiers de mixité sociale programmée, ou dans le périurbain urbain (tableau 4). Les individus de cette classe sont souvent arrivés récemment dans le quartier, qu'ils ne connaissaient pas *a priori*. Ils ont des faibles relations de voisinage, et ont des activités de loisir hors du quartier, sans inviter de voisins. Ils considèrent souvent leur quartier comme un point de passage. Dans ces trois types de quartiers, les séparés considèrent d'ailleurs bien plus souvent leur logement comme un point de passage que le reste de la population (47% des séparés vivant dans les quartiers populaires de ville-centre, dans les quartiers de mixité sociale programmée, ou dans le périurbain urbain considèrent leur logement comme un point de passage, contre 29% du reste de la population de ces quartiers). Les amis des séparés sont bien plus souvent localisés hors du quartier, mais dans la commune ou la région que le reste de la population de ces quartiers (71% des séparés vivant dans ces quartiers ont des amis habitant hors du quartier, dans la même commune ou la même agglomération, contre 57% de la population de ces quartiers). Là encore, les caractéristiques des relations de voisinage de ces quartiers sont exacerbées pour les séparés. La trajectoire de Pascal Gazeau (Cadre, 56 ans, Quartier du Port) est illustrative de ces pratiques de voisinage. Locataire dans le secteur privé, Pascal a déménagé dans l'appartement il y a cinq ans, à la suite d'un divorce conflictuel qui a traîné en longueur. Son ex-femme vit toujours dans la maison conjugale, mais la liquidation du patrimoine va bientôt être prononcée. Il explique à de nombreuses reprises à quel point sa situation est « temporaire » ici : il est venu dans ce quartier pour être proche du lycée de ses deux enfants, maintenant en étude dans une autre ville. Pascal ne connaissait pas spécialement le quartier, ni ses habitants. Lorsque le divorce sera réglé, c'est-à-dire dans les mois à venir, il compte quitter la location pour investir, certainement plus près de son travail qui se situe en banlieue Ouest, ou près de sa famille qui vit dans le Sud-Ouest de la France : ses projets ne sont pas fixés. Concernant ses relations de voisinage, Pascal connaît quelques-uns de ses voisins, notamment grâce à la fête des voisins, qu'il considère comme un « déclic » pour avoir rencontré quelques voisins, avec qui il échange des services, et parfois quelques invitations :

Laure : OK, d'accord, c'est vraiment à cette fête que vous avez rencontré vos voisins ?

Pascal Gazeau : Ouais et puis il y avait des gens qui ont des chats, et qui sont venus garder [le chat], et moi j'allais donner à manger à leur chat dans le bâtiment, et puis on a sympathisé. Et puis avec d'autres-là qui étaient en dessous, ma fille faisait du baby-sitting pour leurs jumeaux. Donc euh, bon ben c'est petit à petit, et surtout au départ, avec les gens qui habitaient dans cet appartement, quand moi j'habitais en face.

Pascal a rencontré quelques voisins et échange des services avec certains d'entre eux. Malgré tout, son travail est très prenant :

Pascal Gazeau : (...) Mais moi, comme je travaille, beaucoup et parfois tard. Et puis le weekend passe vite, je pars aussi à l'étranger, j'invite pas forcément mes voisins à dîner.

Laure : Ouais vous avez pas le temps...

Pascal Gazeau : Oui et puis, enfin bon, après il y a ma situation. C'est difficile d'inviter un couple, alors que... Moi je sors plutôt que d'inviter quoi.

En effet, Pascal Gazeau va bien plus souvent à Paris lorsqu'il s'agit de ses activités de loisirs, il fait partie d'associations située à Paris. Ses amis habitent surtout à Paris, et il va souvent, par exemple, au cinéma, pour des expos, des théâtres, pour « une bonne table » à Paris, ou lorsqu'il va à des rendez-vous dans le cadre d'un site de rencontres. Si Pascal Gazeau a noué quelques liens, et a quelques connaissances qu'il a déjà rencontrées, avec qui il a échangé des services, qu'il a parfois invités, son cercle de relations et les lieux qu'ils fréquentent sont bien davantage à l'extérieur du quartier et même de la commune. Il considère ce logement comme une étape pendant son divorce, avant « d'investir » ailleurs, même si son projet résidentiel n'est pas encore clair. La classe « des individus de passage » rassemble donc des individus qui, s'ils ont quelques relations de voisinage, ont d'autres projets résidentiels et des sociabilités hors quartier plutôt que dans le quartier.

Enfin, la dernière classe (classe 3), celle des « Relations de voisinage intenses » rassemble 76 individus, soit 36 % de la population. Il s'agit des individus qui ont des relations, qui font de nombreuses activités dans le quartier, comme hors quartier. Ils ont souvent des amis et de la famille dans le quartier. Les individus de cette population sont surreprésentés dans les quartiers gentrifiés et bourgeois. Dans ces quartiers, séparés comme non séparés ont des relations de voisinage intenses dans les mêmes proportions et dans plus de la moitié des cas, de la famille ou des amis qui vivent dans le quartier. Plus souvent cadres et professions intermédiaires, ils sont aussi caractérisés par leur jeunesse. Bien qu'il s'agisse plus souvent d'hommes (cf. tableau 4), les relations de voisinage de Nathalie Charles (35 ans, professeur de musique fonctionnaire, Croix Rousse) sont caractéristiques de cette classe. Nathalie est arrivée dans l'immeuble lorsqu'elle était étudiante, il y a douze ans. Elle vivait auparavant chez son ex-compagnon, locataire privé dans le centre de Lyon. Elle a choisi le quartier pour être proche de son lieu d'études, sur les conseils d'une amie mais ne le connaissait pas spécialement. Elle aime et est particulièrement attachée au quartier, mais surtout à son immeuble et à ses voisins. Même si elle a le projet de déménager (pour des raisons professionnelles, elle pourrait y être contrainte), elle est tellement attachée au quartier et à l'immeuble que cette décision est difficile à prendre. En effet, il y a plusieurs voisins avec qui elle est « *très très proche* ». Elle considère une voisine en particulier, professeure de français, comme « *largement* » une amie. Elle rencontre régulièrement ses voisins, à l'extérieur de l'immeuble, pour des sorties (restaurants, bars, etc.). Ils sont déjà venus la voir lorsqu'elle donnait un concert. Ses voisins et elle s'échangent de nombreux services : « (...) *maintenant il y en a plein dans l'immeuble avec qui on se rend plein de services, mais je sais pas, c'est garder le chien, le sortir, c'est si je me suis fait opérer des dents de sagesse, il y en a un qui est venu me chercher à l'hôpital.*

Ils m'emmènent garder chez eux, parce qu'ils me disent : « tu dors pas seule, tu sors d'une anesthésie générale donc tu dors à la maison. C'est juste le palier à côté. Je sais pas, une fois j'étais trop raide sur mon compte en banque, il y a quelqu'un qui m'a prêté 150 balles. » Nathalie considère même ses relations de voisinage comme un frein à son déménagement : *« Parce que je sais que la richesse humaine que j'ai dans cet immeuble, et pas que dans l'immeuble, aussi dans le quartier, mais euh beaucoup aussi l'immeuble. Parce que là, c'est vraiment des gens sur qui je peux compter. Le quartier, bon on se rend deux trois petits services, mais si jamais vraiment il y a un gros problème, là je sais que dans l'immeuble, il y a trois couples sur qui je peux compter. Réellement. Pour tout et n'importe quoi. Donc c'est vrai que c'est toujours bien, si un soir j'ai un souci, je vais toquer chez le voisin, je sais qu'ils sont là. C'est presque de la famille. »*. Nathalie a établi des relations, moins importantes, mais présentes, dans le quartier, et fréquente de nombreux lieux de son quartier.

Conclusion

Les relations de voisinage des personnes qui ont déménagé à la suite d'une séparation sont globalement peu intenses, malgré l'importance qu'elles pourraient revêtir pour ces populations qui peuvent être isolées, leur réseau de relations sociales se reconfigurant souvent avec la séparation. Cela peut s'expliquer par la particularité des trajectoires résidentielles des séparés : ils quittent souvent, dans la précipitation, un logement pour un quartier qu'ils n'ont souvent pas vraiment choisi. Pour beaucoup, leurs conditions de logement se sont dégradées avec la séparation. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent d'ailleurs leur situation comme transitoire, avant une remise en couple, ou une nouvelle accession à la propriété, ils s'investissent donc moins dans les relations de voisinage.

Cependant, une analyse géométrique des trajectoires résidentielles, puis une classification ascendante hiérarchique, permettent de détailler plusieurs types de relations de voisinage, en lien avec des caractéristiques sociodémographiques et des trajectoires résidentielles différenciées. Il apparaît que les relations de voisinage, et l'inscription dans le quartier, sont cruciaux pour comprendre et expliquer les choix résidentiels. Les types de relations de voisinage des séparés mobiles sont différentes selon les quartiers, mais aussi selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Ceux et celles qui disposent le moins de ces relations sont les classes populaires, les plus âgés, qui habitent dans les quartiers de grands ensembles ou dans le périurbain. Les caractéristiques de chaque quartier, sont exacerbées pour les séparés par rapport au reste de la population. Par exemple, les relations de voisinage sont encore plus faibles pour les séparés vivant dans les grands ensembles, ou dans le périurbain rural, par rapport au reste de la population. Les quartiers de périurbain urbain, populaires de ville centre, ou de mixité sociale programmée sont aussi davantage des points de passage pour les séparés que pour le reste de la population. Des inégalités de genre se cumulent par ces mécanismes. Les femmes, plus que les hommes, sont présentes dans les quartiers où les séparés immobiles ont des relations de voisinage peu dynamiques. Non seulement elles font l'expérience d'une mobilité plus importante à la suite des désunions, (Durier, 2017), mais elles sont également surreprésentées parmi les séparés mobiles les plus isolés.

Références citées

DAS M., VALK H. DE, MERZ E.-M., 2017, « Mothers' Mobility after Separation: Do Grandmothers Matter? », *Population, Space and Place*, 23, 2, p. e2010.

- DURIER S., 2017, « Après une rupture d'union, l'homme reste plus souvent dans le logement conjugal », *INSEE Focus*, 91, p. 1-8.
- FEIJTEN P., HAM M. VAN, 2007, « Residential mobility and migration of the divorced and separated », *Demographic Research*, 17, p. 623-653.
- FEIJTEN P., VAN HAM M., 2013, « The Consequences of Divorce and Splitting up for Spatial Mobility in the UK », *Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft*, 38, 2, p. 405-432.
- FERRARI G., BONNET C., SOLAZ A., 2019, « 'Will the one who keeps the children keep the house?' Residential mobility after divorce by parenthood status and custody arrangements in France », *Demographic Research*, 40, 14, p. 359-394.
- IMBERT C., 2004, « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et sociétés*, 119, 4, p. 159-176.
- KAUFMANN J.-C., 1994, « Vie hors couple, isolement et lien social: Figures de l'inscription relationnelle », *Revue Française de Sociologie*, 35, 4, p. 593.
- KERSUZAN C., 2009, « Changement de logement et naissance des enfants », *Recherches familiales*, 1, p. 7-25.
- MARTIN C., 1994, « Diversité des trajectoires post-desunion. Entre le risque de solitude, la défense de son autonomie et la recomposition familiale », *Population (French Edition)*, 49, 6, p. 1557.
- MULDER C.H., WAGNER M., 2012, « Moving after Separation: The Role of Location-specific Capital », *Housing Studies*, 27, 6, p. 839-852.
- THOMAS M.J., MULDER C.H., COOKE T.J., 2017, « Linked lives and constrained spatial mobility: the case of moves related to separation among families with children », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 42, 4, p. 597-611.
- VANDERSCHULDEN M., 2014, « Les ruptures familiales. Etat des lieux et propositions », Haut Conseil de la Famille.

Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses

PAR LAURENCE FAURE

Introduction. Un contexte de retour du religieux comme fait social

Alors que la question religieuse était jusque récemment encore, pensée comme n'ayant plus lieu d'être posée, du fait de la thèse dominante de la sécularisation, elle revient aujourd'hui sur le devant de la scène politique, sociale et par conséquent, scientifique. A la représentation spontanée des grands ensembles comme espaces habités par des populations issues de l'immigration s'est adjointe progressivement, la double image très médiatisée de la femme voilée¹ et du jeune musulman radicalisé : la figure du musulman a progressivement remplacé celle de l'immigré² dans les discours médiatiques et politiques traitant des questions d'intégration des populations issues d'Afrique du nord ; et le contexte des attentats terroristes des dernières années a sans doute largement contribué à cette focalisation. A ce propos, S. Laacher, rappelle qu'il « ne se passe pas un seul jour, sans qu'il soit, ici et là question des immigrés et de leur religion ou de la religion des immigrés » ; tout se passant comme si la religion était aujourd'hui exclusivement le fait d'une population immigrée ou descendante d'immigrés, à l'exception d'une minorité catholique très active et présente dans l'espace public par exemple lors de la manif pour tous ou des débats sur la PMA. S'il n'était pas prévu initialement dans la recherche d'aborder le fait religieux, celui-ci en tant que question sociale a finalement paru incontournable dès lors que l'enquête portait pour partie sur des quartiers de grands ensembles mais aussi sur des quartiers bourgeois où la religion continue à être visible dans l'espace public. Certains résultats ont ensuite confirmé l'intérêt de cette question. Nous proposons donc de nous en saisir afin d'appréhender la façon dont la pratique religieuse varie socialement et spatialement, sans présupposer qu'elle est nécessairement et exclusivement le fait des habitants des grands ensembles. Il s'agira ensuite d'explorer ce que la pratique religieuse fait aux relations sociales et en particulier aux relations de voisinage.

Pour interroger cette question nous nous centrerons sur les quelques indicateurs disponibles dans l'enquête, à partir principalement de 3 d'entre eux : déclarer fréquenter régulièrement un lieu de culte (dans ou hors du quartier), être en relation avec des personnes pratiquantes, se définir personnellement par sa religion³. Précisons qu'en raison des contraintes qu'impliquent ces questions du point de vue de la CNIL, nous ne savons cependant pas à quelle religion sont affiliés les enquêtés, ce qui restreint les analyses.

¹ Figure qui a émergé à partir de 1989 (S. Laacher, 2005).

² Faisant suite à une première étape de reconversion des classifications coloniales dans les années 60, qui avait transformé les « français musulmans d'Algérie » en « Immigrés ». (F. De Barros, 2005)

³ D'autres indicateurs présents dans l'enquête, contribuent au recueil d'informations relatives à la religion : une question permet de savoir si les individus parlent de religion avec d'autres habitants, une autre concerne le fait d'être membre d'une association ou organisation militante relative à la religion d'appartenance. La première question n'a pas été retenue comme indicateur pertinent pour cette partie, car ce type d'échange ne présage pas d'un engagement religieux, en ce sens qu'il est possible de parler de la religion des autres, sans être soi-même concerné et pratiquant. La seconde question n'a pas été retenue car elle concerne peu de répondants (3%).

I. Contours socio-démographiques du fait religieux : déclin et/ou vitalité religieuse ?

Déclarer pratiquer une religion, avoir des relations avec des personnes religieuses et/ou s'identifier personnellement par la religion, sont trois indicateurs complémentaires de la manière dont les individus peuvent se sentir proches du monde religieux. Dans l'enquête, près d'un quart des individus déclare avoir une activité culturelle régulière au moins une fois par mois (23%), 15% indiquent avoir des relations avec des personnes de leur confession religieuse⁴ et 14% se définissent par la religion⁵. Il est intéressant de noter ici que, contrairement à d'autres enquêtes, l'identification à la religion, qui aurait pu être appréhendée comme relevant du registre de la croyance, indépendamment de la pratique, recueille un pourcentage moins important que la fréquentation d'un lieu de culte, analyseur de la pratique religieuse⁶. Ce résultat contraste avec ceux d'autres enquêtes, où généralement le sentiment d'appartenance recueille des pourcentages nettement plus élevés.

DES TAUX D'IDENTIFICATION RELIGIEUSE VARIABLES SELON LES ENQUÊTES :

Pour ne prendre que l'enquête Trajectoires et Origines, l'identification à une religion recueille dans l'ensemble 46% de réponses positives soit 3 fois plus que dans notre enquête. Dans d'autres enquêtes, les taux d'identification sont même parfois majoritaires. Ces différences importantes sont à rapporter au type d'enquête réalisée et aux populations concernées (par exemple, dans notre enquête, la religion n'est pas la thématique centrale), mais également, à la façon dont la question est posée. Alors que dans l'ensemble des enquêtes sur la religion, la question sur l'identification est une question spécifique, ce n'était pas le cas dans notre enquête. Par exemple, dans le sondage Opinion Ways réalisé en 2018, à la demande du journal La Croix, la question posée était « pouvez-vous nous dire quelle est votre religion, si vous en avez une ? 53% des jeunes de 18-30 ans enquêtés ont répondu positivement à la question. Dans notre enquête, l'identification à la religion ou à la spiritualité, était une des modalités possibles par lesquelles l'individu pouvait se définir, parmi de nombreuses autres dont l'âge, les études, la situation familiale, la situation professionnelle, les activités culturelles ou de loisirs, les activités politiques, le pays de naissance, le pays de résidence, le quartier de résidence, un autre lieu, d'autres éléments. Cela a largement contribué à réduire le pourcentage de réponses positives à la religion, la spiritualité. On peut donc penser que toutes les personnes croyantes n'ont pas nécessairement coché la modalité « votre religion, votre spiritualité ». Cette façon de formuler la question a l'avantage de replacer la définition religieuse de soi, dans un ensemble plus vaste (qui mériterait d'être étudié, ce que nous ne ferons pas ici par manque de place), et d'éviter des effets de sur-déclaration (bien qu'elle puisse produire l'effet potentiellement inverse de sous-déclaration). Certains, bien que non ou peu « croyants », parce qu'ils ont été élevés dans une société catholique, peuvent répondre positivement à une question exclusivement centrée sur l'identification religieuse pour marquer leur appartenance à une religion sur un mode plus culturel que religieux, a fortiori dans un contexte où les religions sont susceptibles d'être pensées comme en « concurrence ».

⁴La question était posée de la façon suivante dans le questionnaire : En dehors de votre famille, les personnes que vous voyez ou avec lesquelles vous communiquez sont-elles liées à votre religion ?

⁵ La question était posée ainsi : Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles sont pour vous les plus importantes pour vous définir ? Plusieurs modalités étaient proposées parmi lesquelles « votre religion, votre spiritualité ».

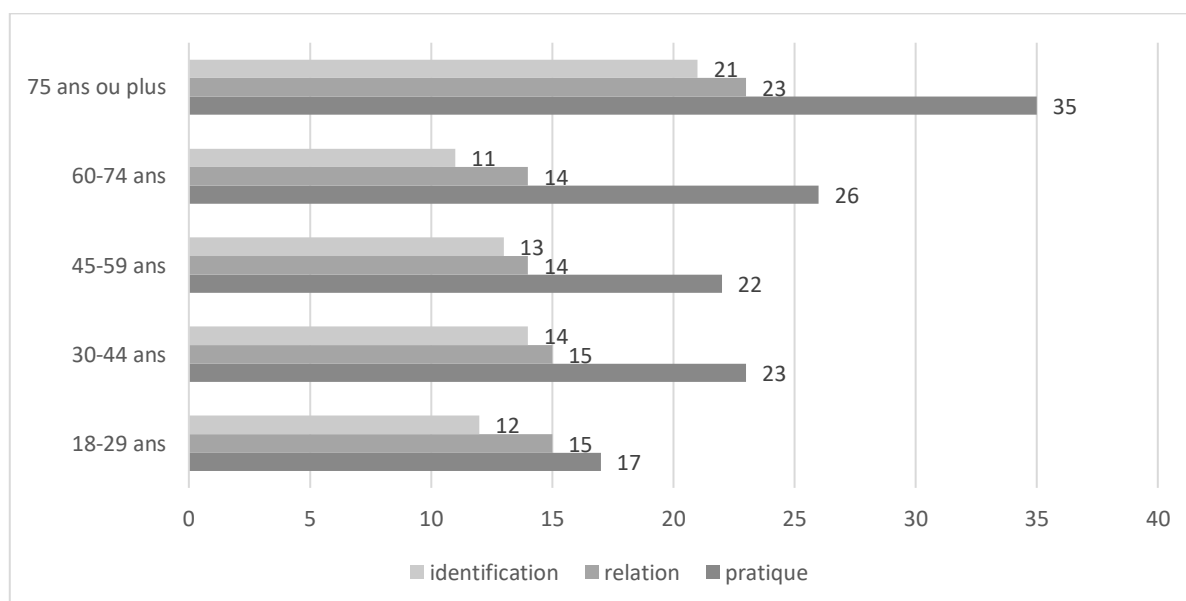
⁶ Les deux réponses sont nettement corrélées : 63% de ceux qui se définissent par la religion déclarent fréquenter régulièrement un lieu de culte (contre 23% de ceux qui ont une activité culturelle régulière). 37% de ceux qui ont une pratique religieuse se définissent aussi par la religion (contre 14 % de l'ensemble).

Les contours sociaux de ceux qui se déclarent pratiquants, se définissent par leur religion ou entretiennent des relations avec des personnes pratiquantes⁷ donnent sans surprise à voir d'une part l'importance de l'âge et du vieillissement social dans la sociographie du fait religieux, d'autre part la place de la religion plus affirmée pour les populations immigrées ou issues de l'immigration.

La pratique, les relations et l'identification religieuse : un déclin « générationnel »

Si les indicateurs d'identification, de pratique et de relations religieuses, sont à peine plus souvent cités par les femmes que les hommes⁸, la déclaration d'une pratique religieuse augmente par contre de manière à peu près régulière avec l'âge : les proportions sont multipliées par deux entre les deux tranches d'âges situées aux extrêmes⁹. En ce qui concerne l'identification à la religion ou les liens avec des personnes religieuses, seuls les 75 ans et plus se détachent par des réponses plus importantes.

FIGURE 1 - PRATIQUE RELIGIEUSE, RELATION AVEC DES PERSONNES RELIGIEUSES, ET IDENTIFICATION À LA RELIGION SELON L'ÂGE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Plus qu'un effet d'âge, ces tendances générales traduisent sans doute principalement un effet de génération, la pratique religieuse étant davantage le fait des générations antérieures (et surtout des 75 ans et plus) dans un contexte de relative érosion de la religion en France, comme ailleurs en Europe, surtout depuis les années 1970-80¹⁰. Ces premiers éléments accréditent plutôt la thèse d'un déclin du religieux : la pratique, les relations et de manière un peu moins nette, l'identification religieuses sont moins fortes chez les plus jeunes.

Ces tendances méritent néanmoins d'être mises à l'épreuve d'observations statistiques plus fines. En effet, nous verrons combien elles sont très différenciées selon les contextes résidentiels et les

⁷ Sans que l'on sache si ce sont des personnes de la même confession religieuse qu'elles.

⁸ 25% des femmes déclarent pratiquer une activité culturelle contre 20% des hommes, 15% s'identifient à la religion (11% des hommes) et 16% ont des relations avec des personnes pratiquantes (13% des hommes).

⁹ Les déclarations de pratique régulière passent de 18% chez les étudiants à 30% chez les retraités.

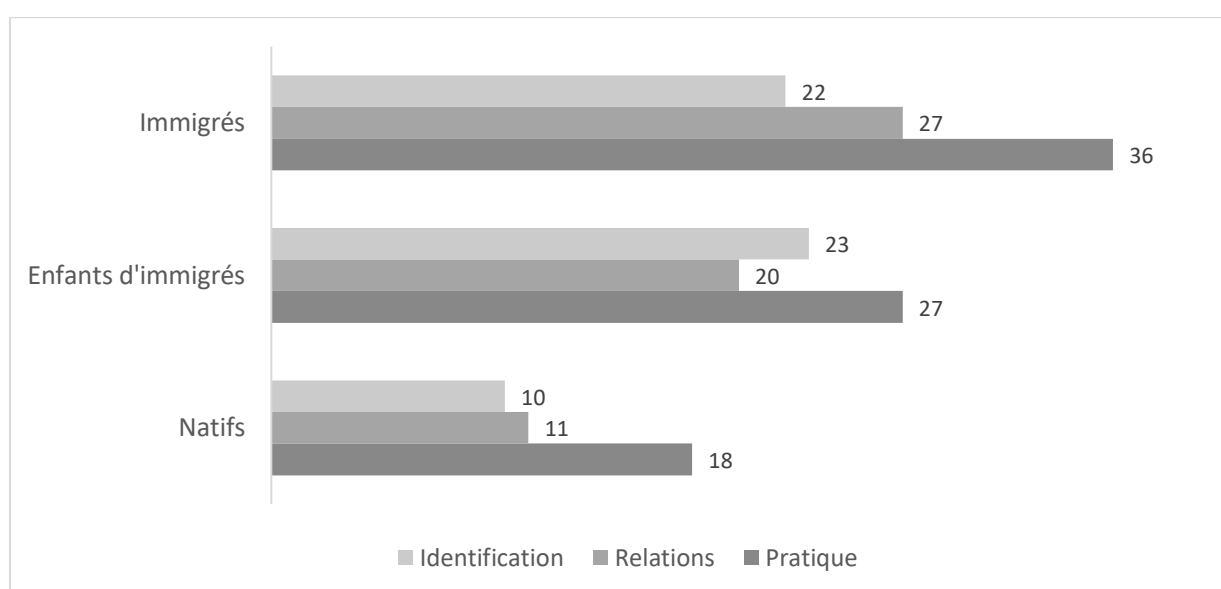
¹⁰ Si ce déclin des pratiques religieuses s'est amorcé dans la plupart des pays d'Europe depuis les années 1950, il est plus marqué en France à partir des années 1970 (Hervieu-Léger, 1999).

spécificités des populations qui y résident. D’ores et déjà, ce premier constat d’une relative érosion de la religion en France est contrebalancé par l’importance de la pratique religieuse des populations nées à l’étranger ou issues de l’immigration.

Le retour du religieux : un phénomène lié à l’immigration

Le fait religieux est surtout présent chez les populations immigrées ou issues de l’immigration. Les résultats de l’enquête vont dans le sens des tendances nationales, ainsi que des perceptions médiatiques et politiques, qui tendent à associer ces populations à une plus grande religiosité. Les immigrés et enfants d’immigrés pratiquent plus, ont davantage de relations liées à leur religion, de même qu’ils s’identifient deux fois plus souvent à leur religion que les natifs.

FIGURE 2- PRATIQUE RELIGIEUSE, RELATION AVEC DES PERSONNES RELIGIEUSES ET IDENTIFICATION À LA RELIGION SELON L’ORIGINE



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Notre enquête confirme une double tendance repérée par d’autres auteurs (Figure 2) : d’un côté un déclin du religieux chez les natifs d’un pays de tradition catholique, de l’autre, un dynamisme religieux chez les personnes immigrées ou issues de l’immigration porté par le dynamisme mondial de la religion musulmane (Simon, Tiberj, 2013). Parmi les personnes nées à l’étranger, ce sont par ailleurs surtout les individus venus d’autres pays d’Afrique et dans une moindre mesure des pays du Maghreb qui indiquent plus que les autres, à la fois pratiquer (respectivement 56% et 26% contre 23% de l’ensemble des personnes nées à l’étranger), avoir des relations en lien avec leur religion (respectivement 39% et 25% pour 15% dans l’ensemble) ou s’identifier à la religion (23% et 24% contre 14% de l’ensemble).

Les jeunes issus de l’immigration ou immigrés déclarent des taux de pratique et d’identification religieuse élevés qui égalent, voire sont parfois supérieurs à ceux de leurs congénères plus âgés, alors même que certains auteurs s’interrogent sur les limites d’une comparaison entre confessions sur la base de la fréquentation régulière d’un lieu de culte (Dargent)¹¹. Les taux de pratique sont par ailleurs

¹¹ En effet, différents éléments peuvent donner à penser que cet indicateur n’est pas nécessairement le plus pertinent pour mesurer la religiosité des musulmans, sans doute sous-évaluée avec cet indicateur, d’une part parce que les femmes sont moins tenues de se rendre à la mosquée, ensuite parce que la fréquentation de la

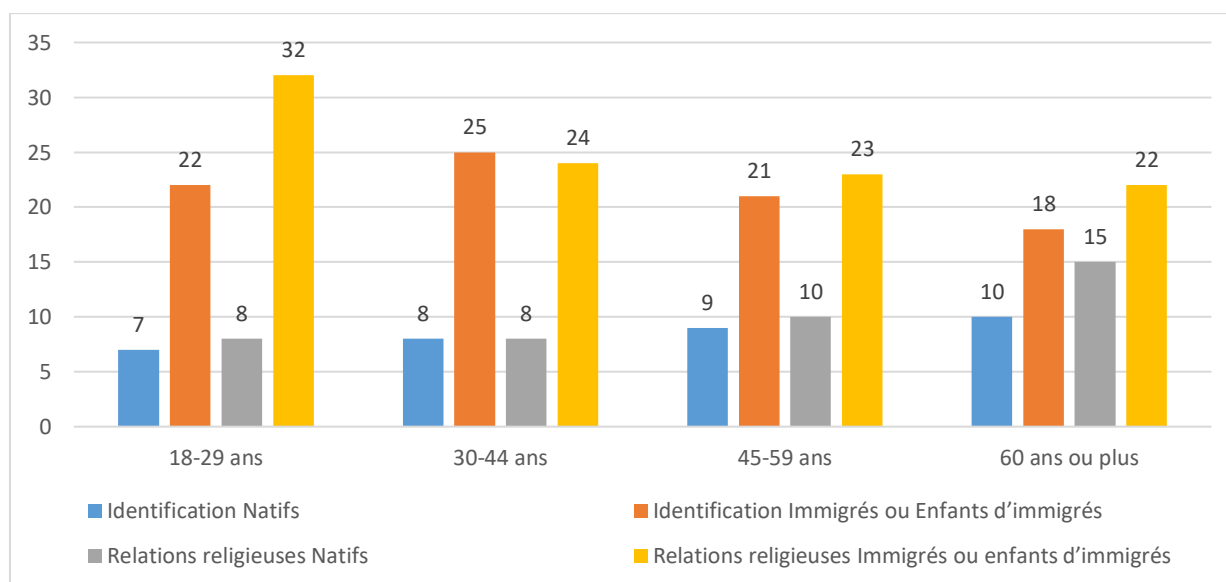
nettement plus élevés que pour les autres jeunes. Alors que seuls 10 % des natifs de 18-29 ans déclarent une pratique culturelle, c'est 4 fois plus souvent le cas des enfants d'immigrés (39%) et 3 fois plus pour les immigrés au même âge (Tableau 1). De la même façon, l'identification religieuse est 3 fois plus fréquente et la connaissance de personnes religieuses 4 fois supérieure aux autres jeunes. La tendance au vieillissement de la religiosité observée dans l'ensemble, n'est pas effective pour les immigrés ou enfant d'immigrés.

TABLEAU 1 – FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE D'UN LIEU DE CULTE SELON L'ÂGE ET L'ORIGINE

	Natifs	Enfants d'immigrés	Immigrés	Ensemble
18-29 ans	10	39	33	17
30-44 ans	16	23	37	23
45-59 ans	16	19	39	22
60-74 ans	23	45	36	26
75 ans ou plus	36	29	27	35

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

FIGURE 3 - IDENTIFICATION ET RELATIONS RELIGIEUSES SELON L'ÂGE ET L'ORIGINE DES HABITANTS



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Ces résultats sont confirmés au plan national par les différentes enquêtes et notamment par l'enquête Trajectoires et Origines. A ce propos, Simon et Tiberj signalent que « l'âge joue un rôle contradictoire selon les religions (et donc les origines) considérées : ce sont les plus jeunes (les moins de 26 ans) qui se montrent les plus religieux parmi les musulmans, alors que c'est l'inverse pour les catholiques ». Si l'enquête ne permet pas de vérifier cette tendance en fonction des appartenances religieuses puisque la question de la confession n'a pu être posée, les variations selon les origines donnent à penser que

mosquée n'est qu'un élément parmi d'autres de la pratique religieuse (cf les pratiques alimentaires qui, comme pour le judaïsme constituent un élément structurant de la mise en acte du croire), enfin parce que les mosquées ne sont pas toujours situées dans le quartier de résidence ce qui peut contribuer à réduire le taux de fréquentation régulière.

c'est également le cas. Ainsi, on observe paradoxalement une augmentation des pratiques religieuses chez une partie des plus jeunes, qui pourtant, « ordinairement en Europe, sont les plus éloignés des pratiques religieuses » (Lagrange, 2014). Contre la tendance générale à la sécularisation, une vitalité religieuse, est manifeste dans certains groupes, ici en l'occurrence, chez les immigrés et descendants d'immigrés, vitalité notamment attestée par le jeune âge des pratiquants. Ces résultats vont également dans le sens des constats concernant une plus forte religiosité des personnes de confession musulmane (Galland, 2019, Cela conduit d'ailleurs P. Simon et V. Tiberj à considérer que, pour les immigrés et descendants d'immigrés, l'explication générationnelle et sociétale d'un déclin religieux ne vaut pas, l'appartenance religieuse affirmée étant davantage le fruit d'une socialisation familiale, marque de l'influence de la famille en ce domaine (Simon, Tiberj, p.9, 2013). Ils indiquent également que l'affirmation religieuse estimée à partir d'une question d'identification¹², est nettement plus prononcée quand les deux parents sont descendants d'immigrés qu'en cas de couple mixte.

Si l'on distingue dans l'enquête enfants d'immigrés et immigrés, ce sont chez les enfants d'immigrés que la déclaration de pratique régulière est la plus importante parmi les 18-29 ans, dépassant même celle des immigrés. Ceci atteste l'idée d'une « réislamisation », ou d'un relatif retour du religieux chez les jeunes générations, descendants d'immigrés ; dont il faut cependant nuancer la portée en prenant en compte l'effet de visibilisation : en effet, avant le début des années 2000, la pratique religieuse était sans doute plus discrète, et ce notamment en raison de l'absence de mosquées et/ou de lieux de fréquentation publics faisant office de lieux religieux pour les musulmans. C. Dargent fait en effet l'hypothèse d'une sous déclaration dans les enquêtes antérieures réalisées au plan national (Dargent 2010), tandis que Bréchon et Tchernia rappellent combien « la couverture nationale en mosquées » est « incomplète » (2009).

La religion : une affaire de famille... et de classe sociale ?

Si la religion est tendanciellement en France, l'affaire des natifs plus âgés et des populations immigrées ou issues de l'immigration plus jeunes, elle est aussi sans surprise, plutôt une affaire de famille. Les couples avec enfants déclarent proportionnellement davantage avoir une activité culturelle (30% d'entre eux,) avoir des relations liées à leur religion (20%) ou s'identifier à leur religion (17%) que les solo ou les couples sans enfants (21% des couples sans enfants et 19% des solos pour l'activité culturelle, 12% chaque fois pour les relations religieuses et 10% pour l'identification à la religion). Le respect de la norme de vie familiale est un fait avéré pour les plus pratiquants, en tant que mode de vie légitimé par les institutions religieuses. On sait en effet que les personnes pratiquantes sont attachées à la vie familiale, en conformité avec leurs valeurs religieuses. M. Maudet souligne à ce propos que les catholiques et les musulmans « affirmés » valorisent par exemple davantage la maternité que les personnes sans religion (Maudet, 2017).

Contrairement à la vie familiale, la situation d'emploi n'est pas favorable à l'identification et la pratique religieuse ainsi qu'à la déclaration de liens religieux : les individus en emploi répondent moins souvent positivement avoir des pratiques religieuses, s'identifier à la religion ou connaître des personnes

¹² La question posée dans l'enquête TeO était la suivante : Quelle importance accordez-vous aujourd'hui à la religion dans votre vie ? » Les 4 modalités de réponses proposées allaient de « pas du tout d'importance » à « beaucoup d'importance ». La réponse n'évalue donc pas la réalité effective des pratiques et notamment pas la fréquentation régulière des offices.

pratiquant leur religion dans leur entourage¹³. Ce constat doit être rapporté aux caractéristiques socio-démographiques des personnes au chômage proportionnellement plus souvent immigrées ou issues de l'immigration, et par ailleurs, moins souvent diplômées. Dans l'enquête, les enfants d'immigrés et les immigrés sont deux fois plus souvent au chômage que les natifs (12% contre 6%) et ils sont beaucoup moins fréquemment détenteurs d'un diplôme de niveau bac+ 5 et plus : 17% des enfants d'immigrés et 19% des immigrés sont dans ce cas contre 30% des natifs. On observe par ailleurs que, lorsque le niveau d'études est élevé, la pratique culturelle des immigrés ou enfants d'immigrés est faible (22% des bac+5 et plus ont une activité religieuse régulière contre 36% des titulaires d'un CEP, Brevet ou non diplômés et 40% des détenteurs d'un CAP, BEP). La poursuite des études supérieures s'accompagne d'une diminution de la religiosité, en particulier pour ces populations. Plus importante chez les chômeurs, la pratique religieuse, l'est également davantage chez les locataires du secteur social (30% contre 22% des propriétaires et 19% des locataires du secteur privé) dont on sait qu'ils sont proportionnellement moins souvent natifs. Il en va de même de l'identification à la religion (19% pour une moyenne de 14%) et de la fréquentation de personnes religieuses (21% pour une moyenne de 15%)

Au-delà de l'origine migratoire, la religion serait-elle aussi une affaire de classe ? Si l'on s'intéresse aux autres indicateurs de caractérisation sociale que sont le diplôme, la profession et le niveau de revenu, peu de différences apparaissent au premier abord. Les plus diplômés, déclarent un peu moins souvent que les autres avoir une pratique religieuse (20% pour une moyenne de 23% et contre 25% des sans diplôme, CEP ou brevet). Ces résultats vont dans le même sens que les enquêtes nationales (Simon Tiberj, 2013). La détention d'un capital culturel est inversement proportionnelle à la déclaration de pratique d'un culte. Les variations selon la PCS sont peu importantes, mais intéressantes : ce sont les professions intermédiaires (20%) et en particulier les médiateurs (18%) ainsi que les cadres à dominante culturelle (17%) qui pratiquent le moins une activité culturelle tandis que les cadres à dominante économique et chefs d'entreprises sont plus nombreux à pratiquer une religion (25%) précédés des employés de la fonction publique et policiers (26%) ouvriers et employés non qualifiés (27%), des employés de services direct aux particuliers (27%) et des employés administratifs et commerciaux (29%) qui déclarent le plus pratiquer régulièrement leur religion. Enfin, les variations selon le revenu distinguent les ménages disposant de 6000 euros et plus qui déclarent un peu plus souvent une activité culturelle dans leur quartier (20%) que ceux dont le revenu est situé entre 3000 et 3999 euros (11%). Les écarts sont certes peu importants mais suffisants pour souligner une sur-déclaration de pratique des plus fortunés.

Plusieurs tendances se dégagent : d'un côté l'activité culturelle est plus forte en bas de l'échelle sociale, chez les détenteurs de bas revenus et de faibles niveaux de qualification, par ailleurs plus souvent locataires du parc social et plus fréquemment issus de l'immigration ou immigrés, tandis qu'elle est plus faible dans les niveaux intermédiaires de la stratification sociale. De l'autre, cette pratique culturelle est aussi un peu plus importante parmi les détenteurs d'un capital économique, et plus faible parmi les détenteurs d'un capital culturel. Loin d'être une pratique exclusivement liée aux individus en bas de l'échelle, on la retrouve, bien que dans des proportions moindres, en haut de l'échelle sociale.

¹³ 28% des individus au chômage et 27% des autres inactifs (hors retraités) déclarent une pratique religieuse (contre 20% de ceux en emploi). Ils se définissent davantage par la religion (22% et 20% contre 14% de l'ensemble) et ont plus souvent des personnes de leur religion dans leur entourage.

La religion dans la ville

Le taux de fréquentation régulière d'un lieu de culte dans notre enquête, qui concerne près d'un quart des individus, est deux fois supérieur à l'enquête valeurs de 2018 (12% en 2018, pourcentage par ailleurs comparable à celui de 2008). Comment comprendre un tel écart entre les deux enquêtes ? Il est possible de rapporter ces différences au fait que les pratiquants - notamment ceux des religions minoritaires¹⁴ - sont principalement concentrés dans les grandes villes. Il est alors moins étonnant, d'observer cette surreprésentation des pratiquants réguliers lorsque l'on sait que le dispositif d'enquête s'est principalement focalisé sur les habitants de deux grandes métropoles françaises. Par ailleurs, les populations immigrées ou issues de l'immigration, dont nous avons vu qu'elles sont plus pratiquantes, sont aussi surreprésentées dans les espaces urbains. Ces données viennent ainsi contrer l'idée que la ville contemporaine, et la migration urbaine iraient de pair comme le pensait Gabriel Le Bras, avec le déclin de la religion, ou que la ville serait, le « tombeau des religions »¹⁵, pour reprendre le titre d'un colloque qui interrogeait justement cette idée. Si déclin il y a, celui-ci concerne certaines religions et certains espaces tandis que d'autres sont davantage marqué-e-s par une relative vitalité et visibilité, associés à la fois à des contextes socio-démographiques et spatiaux, ainsi qu'à des enjeux politiques.

Compte tenu de ces premiers constats, il importe à présent de se pencher plus spécifiquement sur les déclinaisons spatiales de la religiosité, en montrant en quoi elle est davantage un fait urbain et comment elle se décline en fonction des contextes spatiaux. Cela permettra d'approfondir et de nuancer l'idée selon laquelle la religiosité serait le propre des quartiers de grands ensembles, quartiers où l'on trouve une proportion plus importante de populations immigrées ou issues de l'immigration.

II. Pratiques et affiliations religieuses comparées dans les quartiers de grands ensembles...et ailleurs.

Qu'en est-il dans notre enquête de la place occupée par la religion dans la vie des habitants et en particulier du lien entre religion et habitants des grands ensembles comparativement à d'autres quartiers ? Trouve-t-on, comme le laissent souvent à penser les discours médiatiques, une place de la religion propre à ces quartiers, à rebours d'un processus de désécularisation énoncé par certains spécialistes de sociologie des religions depuis une bonne trentaine d'années (Berger, 2001) ? Ce retour du religieux serait en France, principalement le fait de populations de confession musulmane et doit alors être articulé à leur poids démographique dans ces quartiers. Nous allons voir à la fois en quoi ces représentations et analyses font pour partie sens, mais également en quoi elles méritent d'être mises en regard des pratiques religieuses à l'œuvre chez les habitants des autres quartiers enquêtés. En effet, les grands ensembles ne sont pas les seuls à recueillir une déclaration de pratique religieuse supérieure à la moyenne.

¹⁴ Qu'il s'agisse de l'enquête valeurs de 1999, de 2008 ou de 2018, les chiffres sont restés stables. Cette stabilité de la pratique régulière (après une diminution régulière jusqu'à la fin des années 1990 s'explique par le dynamisme de la religion musulmane et par l'importance de la pratique religieuse dans les populations de confession musulmane qui ont récemment immigré en France. Ce dynamisme compense la baisse continue de la pratique religieuse catholique : par exemple, C. Dargent rappelle que les catholiques qui se rendent à la messe au moins une fois par mois, représentent 7% de la population adulte alors qu'ils étaient 9% en 2008. (Dargent, 2019)

¹⁵ Colloque organisé par l'Association Française de Sciences sociales des religions AFSR en 2009.

Une pratique religieuse plus importante dans les grands ensembles ...et dans les quartiers bourgeois, que dans les communes rurales

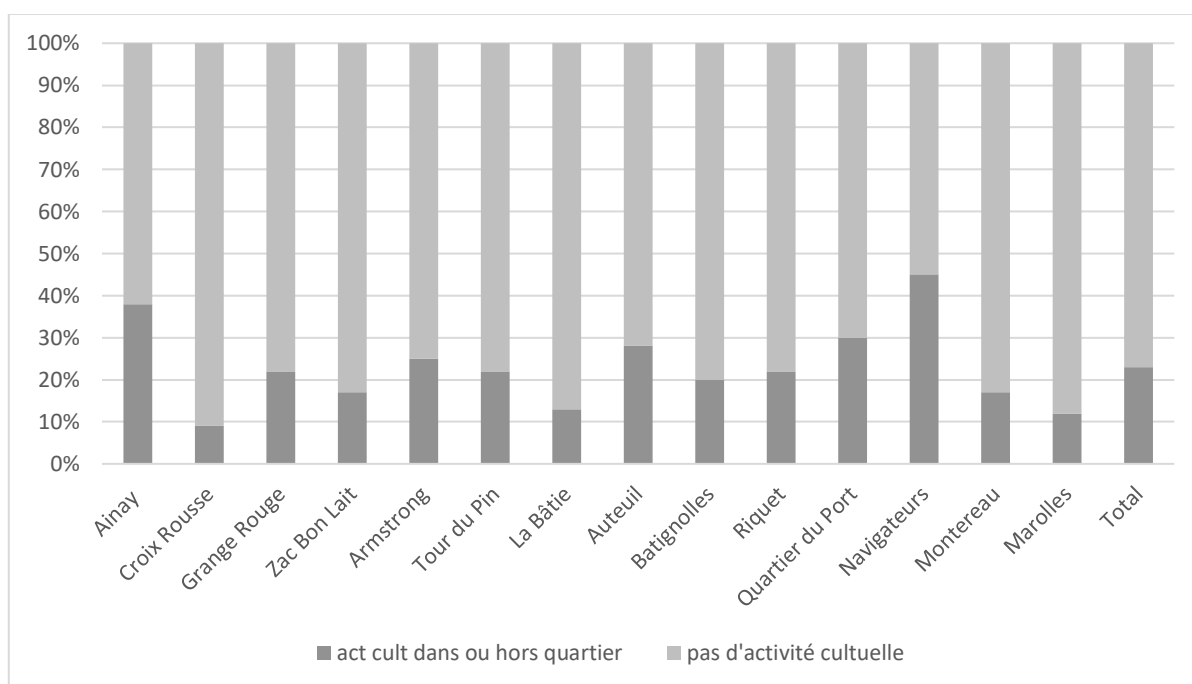
À Paris, le quartier de grands ensembles recueille le taux le plus important pour la fréquentation régulière d'un lieu de culte dans ou hors du quartier : près d'un individu sur deux déclare avoir une pratique cultuelle, soit presque deux fois plus que dans l'ensemble et 4 fois plus que dans l'enquête Valeurs France entière. Il est suivi par le quartier de mixité sociale du Port (30%), puis par le quartier bourgeois d'Auteuil (28%).

A Lyon, cependant, le quartier d'Armstrong ne se distingue pas par la pratique cultuelle la plus importante. En effet, ce quartier arrive, avec La Tour du Pin, au 2^e rang lyonnais des fréquentations d'un lieu religieux (et au 5^e rang sur l'ensemble des quartiers). Le quartier bourgeois d'Ainay (38%) dépasse de 15 points le taux de déclaration des habitants d'Armstrong. Cette plus faible proportion de pratiquants réguliers déclarés à Armstrong, bien que supérieure à la moyenne nationale, va à l'encontre des représentations habituelles que l'on se fait de Vénissieux et de la place qu'y occupe la religion musulmane sans doute du fait de la forte visibilité de cette religion dans l'espace public et des débats qui leur sont associés.

Les quartiers de grands ensembles parisiens et lyonnais, se distinguent donc pour partie dans la place qu'y occupe la religion selon leur composition sociale et l'origine de leurs habitants, plus souvent immigrée à Navigateurs. Cela rappelle aussi qu'il ne faut pas confondre visibilité publique du fait religieux et niveau réel de pratique de la population dans son ensemble. Rappelons néanmoins que l'indicateur de fréquentation régulière d'un lieu de culte, n'est qu'un indicateur parmi d'autres, de la pratique religieuse.

Ces résultats contribuent à nuancer l'idée selon laquelle les quartiers de grands ensembles seraient marqués par une pratique religieuse nécessairement plus intense qu'ailleurs. Certes, la pratique y est plus fréquente voire beaucoup plus fréquente que dans d'autres quartiers, mais ce ne sont pas les seuls quartiers qui se distinguent par une plus forte déclaration de pratique. Si l'on compare les deux quartiers de grands ensembles et les deux quartiers bourgeois, les premiers ne dépassent que de deux points les seconds (35% et 33% dans et hors quartiers) pour la fréquentation régulière d'un lieu de culte. Ce sont ainsi dans les quartiers les plus homogènes socialement et les plus opposés entre eux du point de vue de leur composition sociale, que la pratique religieuse est la plus forte.

FIGURE 4 - PRATIQUE RELIGIEUSE RÉGULIÈRE SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ces données concernant les quartiers bourgeois et tout particulièrement Ainay, sont d'autant plus frappantes lorsque l'on sait qu'en France, la part des pratiquants réguliers du catholicisme continue à diminuer (9% en 2008 contre 7% en 2018 dans l'enquête valeurs)¹⁶. Si l'on s'intéresse exclusivement aux pratiques religieuses dans le quartier de résidence, c'est alors Ainay, et non plus les Navigateurs, qui recueille le taux de déclaration de pratique le plus élevé, avec 32% de pratiquants réguliers exclusivement à l'intérieur du quartier, contre 27% à Navigateurs. L'histoire du quartier et l'effet d'offre en matière de n'est pas sans conséquences. En effet, Ainay est historiquement le quartier de la bourgeoisie catholique lyonnaise, où se concentrent à la fois une population beaucoup plus pratiquante et attachée au catholicisme que dans le reste de l'agglomération, des lieux de culte nombreux, presque exclusivement catholiques, et des lieux associatifs et de formation¹⁷ associés à la religion catholique (Campus Carnot de l'Université Catholique de Lyon, Lycée Saint Marc, œuvres de charités, association familiale catholique...). Ce quartier est clairement identifié dans l'espace local et les habitants pratiquants qui y résident, sont, on peut le penser, pleinement inscrits dans la vie de leur quartier et n'éprouvent pas le souhait de se rendre, sauf raisons ou occasions particulières dans d'autres lieux de culte de la ville, compte tenu de l'offre religieuse conséquente dont ils disposent sur place. Dans sa recherche socio-historique réalisée à partir de l'annuaire du Tout Lyon et ses notices, étudié jusqu'en 1985, Yves Grafmeyer, rappelle que le second arrondissement constitue l'un des

¹⁶ Parmi les catholiques, 20% indiquent se rendre au moins une fois par mois à l'église en 2004 dans l'enquête CSA (15% une fois par semaine 5% une fois par mois). Sachant que le quartier d'Ainay est historiquement un quartier bourgeois catholique où la religion occupe une place non négligeable, la proportion de 31% de pratiquants réguliers peut être rapportée aux 20% de croyants qui se rendent une fois par mois plutôt qu'à l'ensemble des individus de confession catholique, qu'ils se déclarent ou non croyants.

¹⁷ Si l'Université Catholique était, jusqu'en 2015, exclusivement située dans le quartier d'Ainay avec deux localisations, l'une à Bellecour, l'autre place Carnot, depuis 2015, seul le site de Carnot – sur lequel se trouve notamment la faculté de théologie et sciences religieuses-, est resté ouvert dans le quartier d'Ainay, tandis qu'un nouveau site, plus grand, a été inauguré, derrière la gare de Perrache en lieu et place de l'ancienne prison Saint-Paul.

espaces résidentiels de la bourgeoisie lyonnaise et que l'on recense dans l'annuaire au cours du XXe siècle, « un nombre relativement élevé d'enfants qui sont prêtres ou religieux », confirmant « les liens privilégiés que ce milieu ou du moins certaines de ses composantes, entretient avec la religion catholique » (Grafmeyer,1992).

Les quartiers qui, inversement, se caractérisent par un faible taux de déclaration, sont le quartier lyonnais de la Croix-Rousse et les communes rurales de Marolles sur Seine à Paris et La Bâtie en région lyonnaise (respectivement 9%, 12% et 13%). La religion est bien aujourd'hui un fait social urbain plutôt que rural, ce qui n'est pas seulement dû aux habitants de grands ensembles, plus souvent de confession musulmane. La ville, dans les quartiers investis par la bourgeoisie catholique traditionnelle, est aussi un espace de maintien du religieux et de concentration des populations les plus attachées à la religion, et ce bien davantage que les espaces ruraux enquêtés.

Au bout du compte, les pratiquants réguliers se concentrent donc principalement en ville marquée d'une recomposition de la spatialisation du religieux¹⁸, et dans certains quartiers plutôt que d'autres. Plus encore, dans ces quartiers, ce sont des populations socialement très contrastées qui déclarent pratiquer mais aussi s'identifier à la religion : si quel que soit leur quartier, ce sont très largement les femmes qui participent à l'entretien de la vitalité religieuse, on observe des variations très nettes sur tous les autres indicateurs sociodémographiques : alors que les individus les plus religieux sont dans les quartiers bourgeois presque exclusivement des natifs, âgés de 60 ans et plus, et sont par ailleurs beaucoup plus souvent diplômés, cadres et détenteurs de revenus supérieurs à 4000 euros, dans les quartiers de grands ensembles, c'est le profil inverse qui se dessine : les individus religieux sont plus souvent modestes et peu ou pas diplômés, ils exercent plus souvent en tant qu'ouvrier ou employé, en particulier qualifié et se situent dans les tranches d'âges intermédiaires. Notons néanmoins que les plus jeunes, contrairement à la figure médiatique du jeune pratiquant radicalisé, ne sont pas surreprésentés parmi les pratiquants dans les grands ensembles. Ces éléments peuvent amener à penser que le phénomène religieux présent dans les quartiers à faible mixité sociale, est pour partie associé à un sentiment de « relégation sociale » (Observatoire de la Laïcité, 2019).

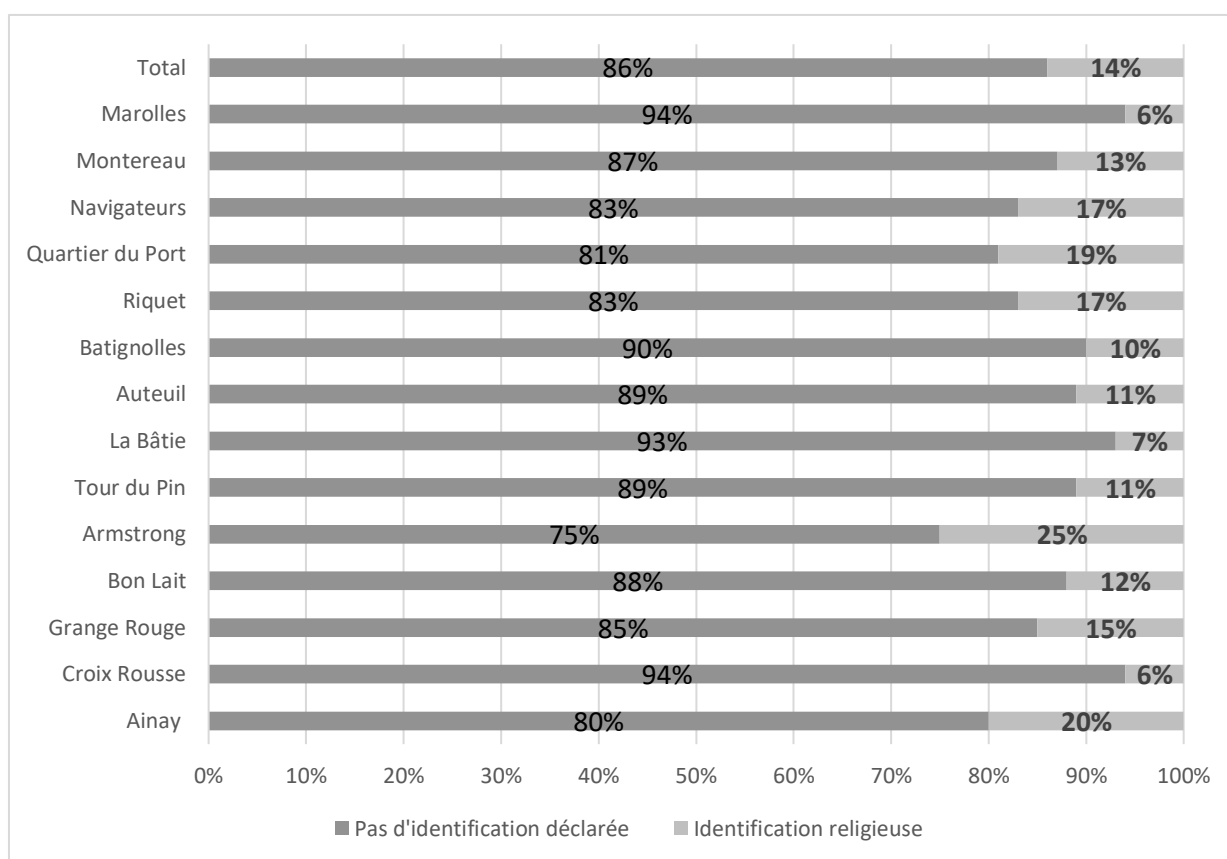
Une identification à la religion plus élevée à Armstrong...et Ainay

Qu'en est-il à présent de la façon dont les habitants s'identifient à la religion ? Cet indicateur est intéressant en ce que, contrairement à la fréquentation d'un lieu de culte, qui peut par exemple être variable selon le sexe notamment pour la religion musulmane, la question de savoir si les personnes se définissent ou non en relation avec leur religion n'est pas discriminante selon le sexe¹⁹. Cet indicateur diffère également en cela qu'il relève davantage d'une question de représentation permettant de mesurer l'importance qu'a, pour les individus, la religion et ce, indépendamment de leur pratique effective. On peut en effet s'identifier à une confession religieuse sans pour autant se déclarer pratiquant régulier et inversement.

¹⁸ Endelstein L., Fath S., Mathieu S., *Dieu change en ville. Religion, espace, immigration*, L'harmattan, 2010.

¹⁹ Dans l'enquête, alors que sur l'ensemble de la population, les femmes se déclarent proportionnellement plus souvent pratiquantes (25% des femmes contre 20% des hommes), c'est l'inverse dans les grands ensembles dont on peut penser que la pratique de la religion musulmane est prédominante : 40% des hommes déclarent fréquenter régulièrement un lieu de culte contre 32% des femmes. Par contre, la proportion de ceux qui s'identifient à leur religion est strictement équivalente chez les hommes et les femmes dans les grands ensembles (21%).

FIGURE 5 - SE DÉFINIR PAR LA RELIGION SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si à nouveau, un quartier de grands ensemble et un quartier bourgeois se distinguent par l'importance de l'identification religieuse, ce sont aussi dans les quartiers populaires et dans le quartier de mixité sociale du Port à Choisy, que l'on trouve plus souvent des individus se définissant par leur religion. Inversement, ce sont dans les quartiers gentrifiés ou les zones rurales que cette identification est faible. Ce n'est cependant pas Navigateurs, mais le quartier d'Armstrong à Lyon qui se distingue par le pourcentage le plus important de personnes se définissant par leur religion (25% à Armstrong contre 17% à Navigateurs), suivi par le quartier d'Ainay à Lyon, Auteuil étant sous représenté.

Les sociabilités religieuses, un espace de sociabilités parmi d'autres à Ainay

Comment s'articulent religion et relations sociales, pour les grands ensembles et pour les autres quartiers ? Quelle est la place de l'activité religieuse dans la construction des relations sociales et cette place varie-t-elle également selon les quartiers ? Retrouve-t-on les mêmes quartiers fédérateurs de liens religieux ? La question permettant d'identifier les spécificités de relations sociales nouées par les habitants, proposait un ensemble d'items parmi lesquels se trouvait l'entretien de relations avec des personnes liées à leur religion. D'autres propositions étaient également énoncées afin de savoir si les personnes avec lesquelles les habitants étaient en relation étaient liées à des activités culturelles ou de loisirs, à des activités politiques, à leur vie professionnelle, à leurs études, à un autre pays que la France, à leur quartier de résidence ou enfin à d'autres lieux où ils ont vécu. Plusieurs réponses étaient possibles, les modalités étant proposées l'une après l'autre. Seuls 3 quartiers se distinguent par un taux de déclaration plus important de sociabilités liées à leur religion : les deux quartiers de grands ensembles et le quartier bourgeois d'Ainay. Au-delà de cette tendance commune, les types de

sociabilités déclarées dans ces quartiers se distinguent cependant nettement. Dans les grands ensembles, les autres activités potentiellement associées à des sociabilités sont toutes sous représentées, sauf exception²⁰. A Ainay, les habitants déclarent plus souvent être en relation avec des personnes rencontrées dans le cadre d'activités non seulement religieuses, mais aussi culturelles, politiques²¹, scolaires ou à un moindre degré en lien avec leur vie professionnelle par exemple.

TABLEAU 2 – PERSONNES AVEC LESQUELLES LES HABITANTS SONT EN RELATION EN LIEN AVEC LEURS ACTIVITÉS ET LIEUX DE VIE, SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE

	Oui, religion	Oui, Act culturelles, de loisirs	Oui, act politiques	Oui, vie prof.	Oui, études	Oui, autre pays que la France	Oui, quartier actuel de résidence	Oui, autres lieux de vie
Ainay	26	61	9	48	49	38	49	59
Croix Rousse	4	68	11	56	59	44	58	63
Grange Rouge	16	35	6	42	24	29	23	38
Bon Lait	9	47	3	45	43	26	30	63
Armstrong	27	40	3	39	29	36	43	36
Tour du Pin	12	49	5	42	25	29	33	46
La Bâtie	4	53	4	57	34	10	51	67
Auteuil	13	54	5	44	44	44	37	51
Batignolles	12	61	5	59	57	46	58	66
Riquet	15	59	11	47	37	48	46	48
Quartier du Port	16	42	5	50	38	47	31	57
Navigateurs	27	47	7	40	39	46	43	55
Montereau	16	44	8	40	34	34	36	64
Marolles	11	53	7	55	30	34	58	55
Total	15	52	6	47	40	37	43	54

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Alors que le cadre religieux (et familial) serait le principal cadre intégrateur du point de vue des relations affinitaires en dehors de la famille pour les habitants des grands ensembles, celui-ci est associé à de nombreux autres espaces de pratiques favorisant les sociabilités pour les habitants d'Ainay. Dans ce quartier, la religion constitue un espace de sociabilités, dont on peut par ailleurs se demander s'il est un principe structurant et organisateur des autres lieux et types de pratiques et de relations, ou s'il représente un espace parallèle et dissocié de ces autres lieux de rencontre et liens relationnels. Un des récits d'une enquêtée lors de l'enquête exploratoire, amène plutôt à pencher pour la première hypothèse : en lien avec les espaces classiques de pratique religieuse que sont les églises, les établissements scolaires catholiques sont présentés par cette enquêtée comme jouant un rôle central dans la création et l'entretien de réseaux de connaissance et d'interconnaissance entre parents et entre enfants se reconnaissant comme catholiques. Les cadres de fréquentation extra-scolaires, tels que le scoutisme sont également évoqués par l'enquêtée :

²⁰ La fréquentation de personnes liées à leur pays d'origine fait l'objet d'une sur-déclaration à Navigateurs, tandis qu'à Armstrong, la fréquentation de personnes liées à leur quartier de résidence correspond à la moyenne

²¹ Concernant les résultats liés à l'identification politique, il convient de rester prudent étant donné le très faible nombre d'individus ayant répondu positivement à la question, et ce dans tous les quartiers.

« Il y a une concentration de familles du même genre dans ce quartier, catho, un peu bourgeo, même éducation, mêmes valeurs, du coup tout le monde se connaît, tout le monde était à la même école, on était aux scouts ensemble, les parents se connaissent ²² ».

Les résultats montrent que la pratique, l'identification et la déclaration de relations religieuses ne sont pas répartis spatialement au hasard dans la ville et les espaces péri-urbains. On observe bien un phénomène de territorialisation du fait religieux. Ce sont plutôt dans des quartiers de grands ensembles ou des quartiers bourgeois que la religion est la plus prégnante, en raison de l'histoire des quartiers et des peuplements, -que celle-ci s'inscrive dans le temps long ou dans le temps plus court de l'histoire des migrations et de leurs effets sur les regroupements en fonction des origines migratoires. Ces données viennent donc confirmer la présence de la religion dans les quartiers de grands ensembles, en lien avec le dynamisme actuel de la religion musulmane²³. Elles permettent néanmoins de nuancer l'idée d'une présence religieuse urbaine exclusivement associée à la confession musulmane et circonscrite dans les grands ensembles, à la fois parce que certains quartiers fonctionnent pour partie comme des bastions religieux catholiques, comme c'est le cas d'Ainay, phénomène d'autant plus marquant dans un contexte de déclin du catholicisme en France, mais aussi parce que d'autres quartiers sont marqués par la présence de la religion, bien qu'à des degrés moindres, comme c'est par exemple le cas dans le quartier du port à Choisy pour ce qui est de l'identification culturelle ou de la fréquentation d'un lieu de culte en dehors du quartier.

III. Religiosité et relations de voisinage : voisine-t-on différemment lorsqu'on est pratiquant ?

Les personnes religieuses sont-elles foncièrement différentes des non religieuses du point de vue de leurs relations de voisinage ? Quels rapports entretiennent-elles à leurs voisins ? Comment ces manières de voisiner et les perceptions qui leur sont associées se déclinent-elles ? On observera d'une part leurs pratiques de voisinage dans l'immeuble et le quartier, d'autre part la façon dont les habitants pratiquants se représentent leurs voisins, tant sous l'angle des pratiques et représentations positives que sous celui des perceptions plus négatives dont ces relations de voisinages peuvent faire l'objet.

Des pratiques de réceptions et d'échanges entre habitants non discriminantes... hormis dans les quartiers plus « religieux »

L'on pourrait spontanément penser que l'affiliation religieuse contribue soit à favoriser l'entretien de sociabilités dans l'espace local, ne serait-ce que parce que la religion prône des valeurs de solidarité et de soutien à l'égard du prochain, soit au contraire à cristalliser des situations conflictuelles et de tensions entre voisins, la religion de l'autre, religion « minoritaire », étant perçue comme un problème au quotidien, voire comme une des modalités d'expression de l'intolérance et du racisme. Or, dans l'ensemble des quartiers, contre toute attente, les variations entre les individus pratiquants et les autres, sont très peu importantes. Les pratiquants déclarent un peu plus souvent rendre visite ou être

²² Etudiante en école de commerce, 24 ans, elle réside chez ses parents dans le quartier d'Ainay, quartier dans lequel elle a toujours vécu. Ses grands parents vivent également dans le quartier.

²³ Nous ignorons l'appartenance religieuse des enquêtés mais, si l'évangélisme ou les témoins de Jéhovah font partie des religions présentes et dynamiques, la place de la religion musulmane y est prépondérante compte tenu des caractéristiques de la population des grands ensembles.

reçus chez des voisins d'immeuble, recevoir et rendre service à un ou des voisins d'immeuble, sans que les écarts soient très marqués.

TABLEAU 3 : RÉCEPTIONS ET SERVICES ENTRE VOISINS D'IMMEUBLE SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE

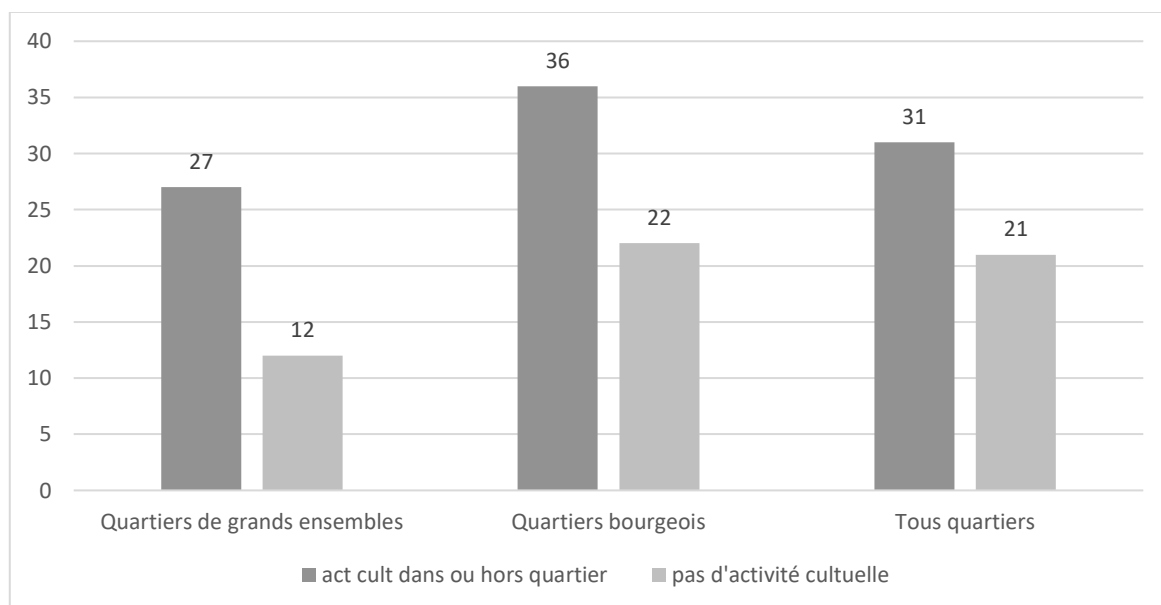
	Est entré chez voisin ou a reçu voisin	N'est pas entré ni n'a reçu un voisin	A reçu service et a rendu service	A reçu ou rendu un service	N'a ni reçu ni rendu un service
activité culturelle dans ou hors quartier	74%	26%	45%	26%	28%
pas d'activité culturelle	69%	31%	41%	28%	32%
Total	70%	30%	42%	27%	31%

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

De la même façon, les habitants qui fréquentent un lieu de culte ne déclarent qu'un peu plus souvent être entrés et avoir reçu un voisin du quartier (47 % d'entre eux sont concernés contre 41% de ceux qui n'ont pas d'activité religieuse régulière) ou avoir reçu et rendu des services à d'autres habitants du quartier (27 % des pratiquants répondent positivement contre 23% des non pratiquants). Parmi les différents motifs de service, seuls les services en lien avec les enfants ou des démarches administratives, que ce soit dans l'immeuble ou le quartier, sont un peu plus fréquents chez les pratiquants réguliers.

Si l'on s'intéresse aux relations de voisinage marquées du sceau de l'évitement, des gênes, du jugement ou du conflit, là encore, les pratiquants ne se distinguent pas des non pratiquants. Ils indiquent seulement un peu plus souvent avoir de bonnes ou très bonnes relations avec leurs voisins (91 % d'entre eux contre 86 % des non pratiquants). Seule la fête des voisins recueille un taux de déclaration plus important chez les personnes qui affirment fréquenter régulièrement un lieu de culte (31 % disent y participer au moins de temps en temps contre 21% des non pratiquants).

FIGURE 6 – PARTICIPATION À LA FÊTE DES VOISINS SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE DANS LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES ET LES QUARTIERS BOURGEOIS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ces résultats montrent plutôt une absence de spécificité marquée des habitants fréquentant un lieu de culte régulièrement, relativement aux autres. L'hypothèse d'un accroissement des tensions et des conflits liés à la pratique d'une religion ne semble pas opérante, compte tenu de ces premières tendances générales. Si différence il y a, elle se fait plutôt au profit d'une participation à la sociabilité locale légèrement plus élevée pour les individus pratiquants.

Pourtant, si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux pratiquants des quartiers les plus associés à une pratique religieuse que sont, d'un côté les quartiers de grands ensembles, de l'autre les quartiers bourgeois dont Ainay est le fer de lance, des variations internes aux quartiers apparaissent selon que les habitants se déclarent pratiquants réguliers ou non. Dans les quartiers de grands ensembles, la déclaration d'une pratique religieuse augmente de manière nette la tendance à avoir des sociabilités de voisinage sous la forme de visites entre voisins : les pratiquants déclarent en effet plus souvent être entrés et/ ou avoir reçu un voisin chez eux que les non pratiquants. Ils se rapprochent en proportion des habitants pratiquants des quartiers bourgeois, où la religion n'augmente que très légèrement la propension à recevoir ou rendre visite à un voisin, toujours très fréquente (tableau 4). Notons cependant que même lorsqu'ils se rendent régulièrement dans un lieu de culte, les habitants de grands ensembles reçoivent ou sont reçus en moyenne un peu moins souvent par leurs voisins que l'ensemble des pratiquants, tous quartiers confondus (tableau 3).

TABLEAU 4 : RÉCEPTIONS ENTRE VOISINS DES PRATIQUANTS ET NON PRATIQUANTS SELON LES QUARTIERS DE RÉSIDENCE

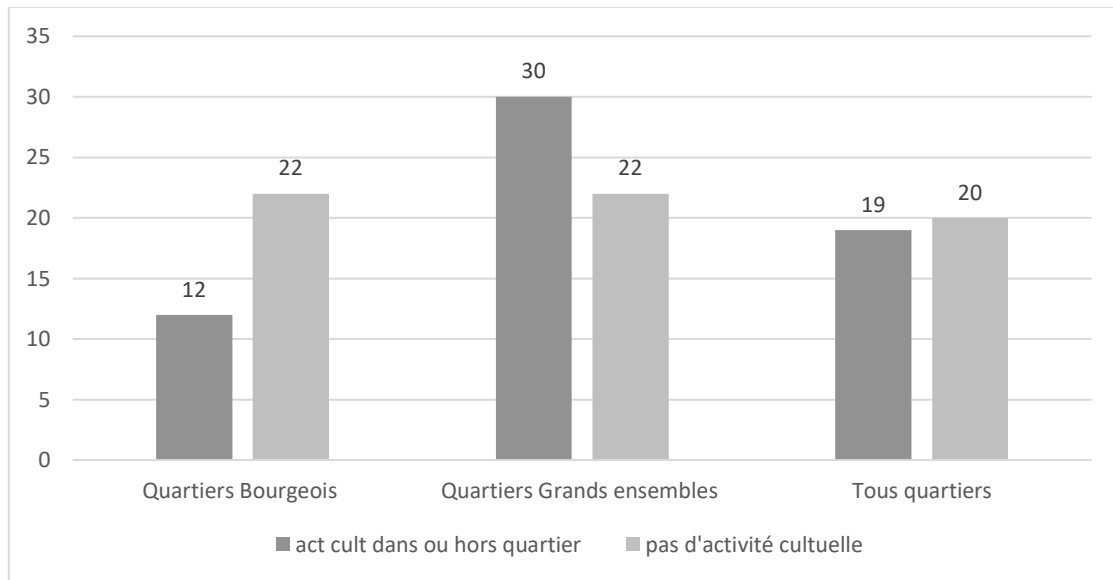
	Quartiers Bourgeois		Quartiers de grands ensembles	
	Etre entré chez voisin(s)et/ ou avoir reçu voisin(s)	Ne pas être entré ni n'avoir reçu voisin(s)	Etre Entré chez voisins et/ou avoir reçu voisin(s)	Ne pas être entré ni n'avoir reçu voisin(s)
Activité culturelle	78%	22%	69%	31%
Pas d'activité culturelle	75%	25%	54%	46%
Total	76%	24%	59%	41%

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

En ce qui concerne les services rendus et/ou reçus, dans les deux types de quartiers, les pratiquants déclarent toujours davantage avoir reçu et/ ou rendu un service à leurs voisins d'immeuble ; mais la proportion est à nouveau plus importante dans les quartiers bourgeois (79% contre 63% en grands ensembles). Dans les deux types de quartiers enfin, les habitants qui fréquentent régulièrement un lieu de culte ont davantage de pratiques de réception élargies à l'ensemble du quartier que les non pratiquants. Notons que dans les quartiers bourgeois les pratiques de réception des habitants pratiquants, sont très élevées puisqu'elles concernent 8 habitants pratiquants sur 10 contre 57% des non pratiquants. 23 points de pourcentage les séparent donc. Ils déclarent également plus souvent avoir à la fois reçu et rendu des services à des habitants du quartier que les non pratiquants : 9 points d'écart séparent ces habitants dans les grands ensembles, 11 points dans les quartiers bourgeois.

Qu'en est-il à présent des perceptions plus négatives des relations de voisinage ? Les habitants pratiquants des quartiers de grands ensembles se distinguent-ils par une sur-déclaration des jugements, des conflits ou des évitements comme l'on pourrait l'imaginer, en lien avec l'image négative dont peut faire l'objet la pratique de la religion musulmane, davantage présente dans ces quartiers ? Dans les quartiers bourgeois, les pratiquants déclarent moins éviter leurs voisins que les non pratiquants, et légèrement moins être entrés en conflit, tandis que c'est l'inverse dans les quartiers de grands ensembles où l'évitement est nettement plus pratiqué, et les conflits sont légèrement plus fréquents chez les individus qui déclarent une pratique culturelle régulière, bien que les écarts soient cependant peu importants (voir Figure 7). Les jugements ne sont pas significativement plus présents dans ces quartiers, comme dans l'ensemble des quartiers.

FIGURE 7- PRATIQUES D'ÉVITEMENT SELON LA FRÉQUENTATION D'UN LIEU DE CULTÉ COMPARÉ DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS ET DE GRANDS ENSEMBLES



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Comment comprendre cette différence concernant la pratique d'évitement des plus pratiquants entre quartiers bourgeois et de grands ensembles ? Doit-elle être rapportée à la stigmatisation de la religion musulmane et à ses éventuelles répercussions sur les relations entre voisins, ou bien peut-elle être comprise en lien avec d'autres spécificités sociales de la population ? Il est ici difficile de trancher, mais on peut penser que, les deux éléments contribuent à renforcer ces tendances. Cette pratique d'évitement est, on l'a vu précédemment dans la recherche (chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage ») davantage le fait des habitants de milieu populaire. Il n'est alors pas surprenant de voir que les pratiquants des grands ensembles, par ailleurs moins diplômés que les autres habitants de grands ensembles dans notre enquête, adoptent davantage ces conduites d'évitement. Inversement, dans les quartiers bourgeois les pratiquants sont sur-sélectionnés socialement et déclarent logiquement moins que les autres adopter des conduites d'évitement. Ces conduites n'ont par ailleurs sans doute pas lieu d'être dans des espaces où la composition sociale est plus homogène que dans d'autres quartiers et où les voisins sont davantage « choisis », qu'ils ne le sont dans les quartiers populaires ou de grands ensembles. Comme le rappellent M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, « la ségrégation urbaine est toujours aussi une agrégation. Cela est particulièrement vrai pour les grands bourgeois qui paient les prix les plus élevés du marché et peuvent donc habiter où bon leur semble », et « contrôler de manière efficace l'environnement social de leurs lieux de vie » (2010). Pour les grands ensembles, il est alors difficile de rapporter la plus grande fréquence de l'évitement chez les pratiquants exclusivement aux effets de la pratique religieuse, ce d'autant que cette pratique n'est pas associée à une sur-déclaration des jugements et qu'elle ne se traduit qu'à peine plus par des tensions de voisinage.

Conclusion

Au bout du compte, la coloration religieuse d'un quartier et la plus forte présence de pratiquants réguliers dans certains quartiers, favorise de manière nette l'entretien de sociabilités entre voisins, pratiquants ou non. Ayant davantage de relations d'interconnaissances et de pratiques de voisinage

localisées dans le quartier, ces habitants pratiquants sont donc bien insérés dans le tissu social local. A titre d'exemple complémentaire, les pratiquants sont plus nombreux proportionnellement dans ces quartiers à citer quatre contacts de personnes connues dans leur quartier. Ce taux est à nouveau nettement plus important dans les quartiers bourgeois que dans les quartiers de grands ensembles.

TABLEAU 5- HABITANTS DÉCLARANT QUATRE CONTACTS SELON LA FRÉQUENTATION D'UN LIEU DE CULTE COMPARÉ DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS ET DE GRANDS ENSEMBLES

	Quartiers bourgeois	Quartiers de grands ensembles	Tous Quartiers
Activité cultuelle dans ou hors quartier	39%	24%	27%
pas d'activité cultuelle	25%	16%	22%
Total	30%	19%	23%

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

D'un autre côté, cela n'exclut pas, pour les habitants de grands ensembles, la coexistence de ces pratiques positives avec des pratiques et perceptions plus négatives fondées sur l'évitement et les tensions, a contrario des quartiers bourgeois. Dans ces derniers, les habitants semblent vivre globalement en meilleure harmonie avec les habitants de leur quartier identifié comme quartier religieux, que les non pratiquants. Les différents indicateurs mobilisés montrent que dans les quartiers bourgeois, la pratique religieuse vient renforcer la possibilité d'entretenir un réseau relationnel plus dense et étendu à l'ensemble du quartier plutôt que circonscrit au voisinage immédiat, réseau relationnel facilité par la possession des divers capitaux d'habitants plus favorisés socialement. Dans les quartiers de grands ensembles, où les habitants sont moins diplômés et occupent des positions socio-professionnelles situées plus bas dans la hiérarchie sociale, les réseaux relationnels sont moins denses, mais la religion contribue à favoriser l'entretien de contacts et de liens avec d'autres personnes du quartier et en particulier dans l'immeuble, que celles-ci soient ou non de même confession. Pour prolonger la réflexion, on pourrait en regard, s'interroger sur les sociabilités et les perceptions des relations de voisinage des pratiquants qui vivent dans des quartiers où la religion, peu visible dans l'espace public, ne donne pas le « La », et qui occupent de ce fait une position très marginale dans leur quartier. Nous n'avons pas ici les moyens de répondre à cette question, en raison des faibles effectifs de pratiquants dans ces quartiers : à titre d'exemple ; dans les quartiers gentrifiés, la proportion de pratiquants est la plus faible et il est probable que les pratiquants dans ces quartiers se sentent davantage désajustés dans l'espace social local.

Ainsi, il est possible que la présence plus importante de la religion, davantage visible dans l'espace public (tant par l'existence de lieux religieux que par la proportion plus élevée d'habitants pratiquant la même religion) favorise le sentiment d'avoir sa place dans le quartier, et s'exprime par une plus grande facilité à y entretenir des relations plus régulières et pacifiées avec les voisins (de même religion ou non) en concordance avec les valeurs religieuses qui sont les leurs. Cela semble particulièrement opérant dans les quartiers bourgeois où la prédominance de la confession catholique, par ailleurs religion dominante dans la société française, coexiste avec une surreprésentation d'habitants favorisés socialement. Dans les quartiers de grands ensembles, ce sentiment d'être à sa place dans le quartier et de pouvoir y entretenir des liens de voisinage est sans doute plus nuancé et mesuré, car, parallèlement à l'existence d'un possible effet de dominance de la confession musulmane, celle-ci

reste dans le contexte national une religion minoritaire, largement stigmatisée dans les discours publics et politiques, la pratique de l'islam étant potentiellement suspectée d'un risque de radicalisation. Plus largement, il serait alors intéressant de poursuivre la réflexion en s'interrogeant sur la perception que les individus ont de leur quartier et de la place qu'ils y occupent, en fonction de leur appartenance ou non à la « confession » religieuse dominante dans le quartier, qu'ils soient par ailleurs pratiquants ou non. En effet, les entretiens donnent à voir des perceptions assez différenciées selon que les habitants résident dans un quartier bourgeois ou dans un quartier de grand ensemble. A titre d'exemple, les habitants d'Ainay de confession catholique mais non pratiquants voient sur un mode distant, critique ou amusé les pratiques religieuses, jusqu'à parfois les percevoir comme quelque peu surannées. Cela ne semble cependant pas entraver ces derniers dans la perception qu'ils ont de se sentir à leur place dans ce quartier, tout au moins, lorsque socialement, ils correspondent à la population du quartier. Inversement, il est notable de constater que par exemple, plusieurs habitants d'Armstrong, à Lyon, natifs et de confession catholique (sans être nécessairement pratiquants) ont pu formuler le sentiment de ne pas se sentir à leur place dans le quartier, en évoquant notamment la forte présence de populations issues de l'immigration ou immigrée et de la religion. L'appartenance religieuse, associée notamment au port du voile ou de la djellaba dans l'espace public, tend alors à renforcer les clivages en termes de positionnement politique et/ou les différences ethno- raciale, qui s'exprime dans certains discours d'enquêtés, par le prisme de la différence religieuse²⁴. Ces éléments mériteraient donc d'être explorés plus avant afin d'articuler la question de la religion, des relations de sociabilités avec la perception du quartier et de la place qu'on y occupe.

Références citées

BERGER P. (éd.), 2001, *Le réenchantement du monde*, Bayard, Paris.

BRECHON P., TCHERNIA J.-F. (dir.), 2009, *La France à travers ses valeurs*, A. Colin, Paris.

BRECHON P., GONTHIER F., ASTOR S. (dir.), 2019, *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses Universitaires de Grenoble, coll. Libres cours Politiques, Grenoble, 382 pages.

DARGENT C., 2010, « La population musulmane de France : de l'ombre à la lumière ? », *Revue française de sociologie*, vol 51, N°2, ppp. 219-246.

DARGENT C., 2019, « Recul du catholicisme, croissance des non-affiliés et des minorités religieuses », in Bréchon P., Gonthier F., Astor S. (dir.), *La France des valeurs : 40 ans d'évolutions*, Grenoble, PUG, pp. 223-227.

DE BARROS F., 2005, « Des Français musulmans d'Algérie » aux « immigrés ». L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1979) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 4, N°159, pp.26-53.

²⁴ « Oui mais ici c'est musulman. Les étrangers, c'est nous. Ici à Vénissieux, les étrangers c'est nous », affirme de manière emblématique une habitante d'Armstrong (femme de 75 ans, ancienne ouvrière à la retraite, française de confession catholique, non pratiquante). Une autre habitante souligne bien les effets de dominance que produit la surreprésentation d'habitants de confession musulmane sur l'intériorisation de la norme en matière de pratique alimentaire et sur l'auto-contrôle que cette intériorisation est susceptible de produire, que sa perception soit fondée ou non : « On n'ose pas trop, nous, n'étant pas musulmans, on n'ose pas prendre trop des trucs au porc, parce qu'on se fait généralement regarder de travers ».

ENDELSTEIN L., FATH S., MATHIEU S., (2010), *Dieu change en ville. Religion, espace, immigration*, L'harmattan, Paris.

GALLAND O., 2019, « Des musulmans plus religieux et plus traditionnels que les chrétiens », in Bréchon P., Gonthier F., Astor S. (dir.), *La France des valeurs : 40 ans d'évolutions*, PUG, Grenoble, pp.234-241.

GRAFMEYER Y., 1992, *Quand le Tout-Lyon se compte...*, PUL, Lyon, 216p.

HERVIEU-LEGER D., 1999, *Le pèlerin et le converti : la religion en mouvement*, Flammarion, Paris.

LAACHER S., 2005, « L'islam des nouveaux Musulmans en terre d'immigration », *Mouvements*, 2, n°38, pp. 50-59.

LAGRANGE H., 2014, « Le renouveau religieux des immigrés et de leurs descendants en France », *Revue française de sociologie*, N°2, vol 55, pp.201-244.

MAUDET M., 2017, « Religion et sexualité en France des années 1970 aux années 2000 », *Population*, N°4, vol. 72, pp.701-728.

OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ, 2019, « Etude sur l'expression et la visibilité religieuses dans l'espace public aujourd'hui en France », in *Rapport annuel de l'observatoire de la laïcité 2018-2019*, pp71-105.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2010, *Les ghettos du gotha. Au cœur de la grande bourgeoisie*, Seuil, Paris, 344 p.

SIMON P., TIBERJ V., 2013, « Sécularisation ou regain religieux : la religiosité des immigrés et de leurs descendants ». *Documents de travail*, N° 196, INED, 46 p.

Les relations de voisinage des « mobiles » au prisme des trajectoires sociale et résidentielle

PAR LOÏC BONNEVAL et JOSETTE DEBROUX

Les enquêtes MQMV et « Contacts » (Héran, 1987) montrent que les relations de voisinage sont moins fréquentes chez les personnes installées récemment dans leur logement que dans l'ensemble de la population. Les « mobiles » ne forment pourtant pas un groupe homogène au regard des principaux déterminants (familiaux, professionnels, résidentiels) qui structurent la mobilité résidentielle. Chez les plus jeunes, les plus représentés car les plus mobiles, les motivations professionnelles, familiales, résidentielles se combinent alors qu'après 25 ans, les raisons familiales et résidentielles dominent (Authier et al., 2010). Dans tous les cas, les différentes raisons qui conduisent à déménager peuvent déboucher sur autant de manières d'investir le voisinage. L'importance accordée aux relations de voisinage pourra ainsi varier selon le désir de rester ou en fonction de ce que représente le nouveau logement en termes d'ascension ou de déclassement résidentiel et plus largement en fonction de la trajectoire sociale. En effet, la mobilité résidentielle n'est pas indépendante de la trajectoire et des appartenances sociales. A travers de multiples indices comme le type de logement occupé, le statut d'occupation, la localisation, l'inscription dans la vie locale, les sociabilités de voisinage etc., il est possible de se construire une identité sociale « jamais réductible à l'emploi occupé » (Cartier et al., 2008), les individus pouvant mettre en œuvre des « stratégies résidentielles et professionnelles de l'identité sociale » (Benoît-Guilbot et al., 1980).

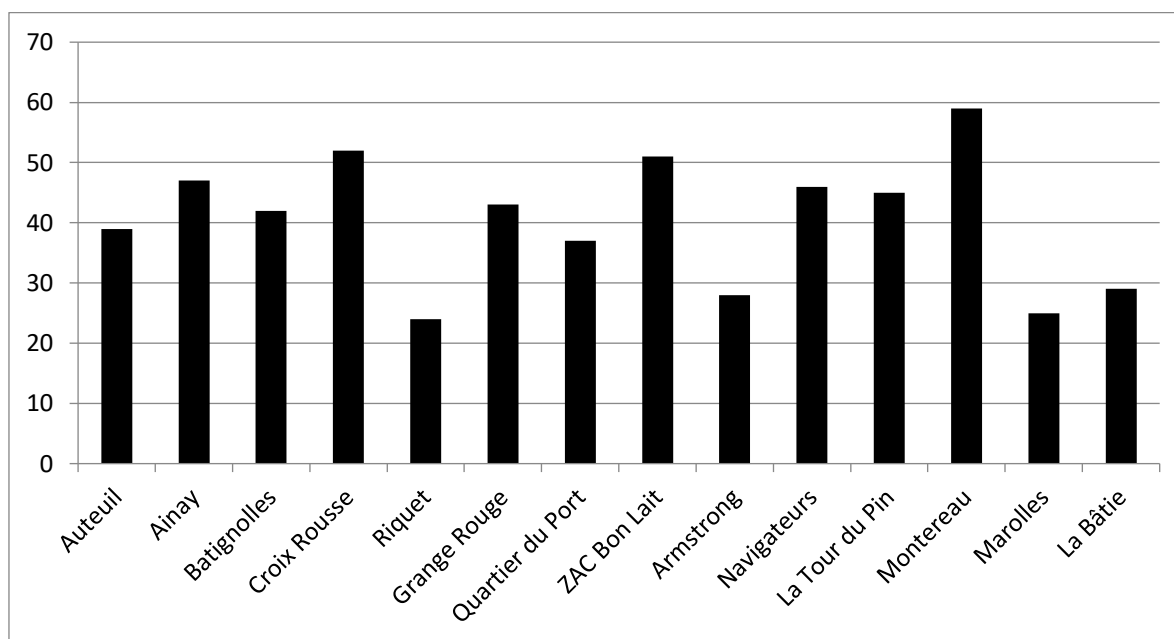
Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la diversité interne du groupe des mobiles, entendus comme ceux qui ont emménagé dans leur logement actuel depuis moins de cinq ans, du point de vue de la dynamique de leurs trajectoires résidentielle et sociale contextualisées. Quelles sont les caractéristiques des ménages selon l'orientation de leurs trajectoires résidentielle et sociale ? Comment les trajectoires résidentielle et sociale combinées se distribuent-elles selon les quartiers ? Dans un second temps, nous interrogerons les liens entre les trajectoires résidentielle et sociale et les rapports au voisinage. Observe-t-on des logiques d'inscription dans le voisinage différenciées selon le quartier et en fonction des rapports entre trajectoires résidentielle et sociale ?

I. Des « mobiles » aux trajectoires résidentielles et sociales différenciées

Ce que recouvre l'ancienneté d'installation : les différents aspects de la mobilité résidentielle

Les mobiles, entendus comme les ménages installés dans leur logement depuis moins de cinq ans, représentent 41% de la population étudiée. Ils ne représentent pas la même part de la population dans tous les quartiers. Ils sont légèrement surreprésentés dans les quartiers de l'aire urbaine lyonnaise, la différence apparaissant plus nettement encore en comparant deux à deux les quartiers de même type (Figure 1). Les deux exceptions sont les quartiers de grands ensembles en périphérie d'une part, la proportion de mobiles à Armstrong étant faible (28%) par rapport aux Navigateurs comme par rapport à l'ensemble des quartiers, et les communes périurbaines d'autre part : Montereau est la commune où le taux de mobiles est le plus élevé (59%), loin devant la Tour du Pin. La Figure 1 montre également que le type de quartier ne détermine pas de façon univoque la part des mobiles.

FIGURE 1 : PROPORTION DE MÉNAGES MOBILES (INSTALLÉS DEPUIS MOINS DE 5 ANS DANS LEUR LOGEMENT) PAR QUARTIER (EN %)



Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si le taux de ménages mobiles est une donnée importante, il ne suffit pas en tant que tel à dire de quelle façon la mobilité contribue à façonner la physionomie des contextes locaux. Il faut pour cela entrer plus en détail dans les différentes formes de mobilité résidentielle et dans la manière dont elles s'articulent aux trajectoires sociales.

Il importe donc d'abord d'appréhender l'ancienneté de résidence en la combinant avec les différents indicateurs de trajectoire résidentielle dont on dispose. Ceux-ci sont à la fois subjectifs (perception par le ménage du sens de sa trajectoire résidentielle), objectivés par les changements de statut résidentiel, le statut de propriétaire restant le plus valorisé, et liés à l'intensité plus ou moins forte de l'ancrage local. Pour caractériser les ménages mobiles et les différentes mobilités, nous avons ainsi réalisé une typologie sur la base d'une analyse multivariée (Analyse des Correspondances multiples ou ACM). Cette dernière comporte sept variables actives :

- -L'ancienneté de résidence en 5 classes : moins de 2 ans, 2 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 19 ans, 20 ans et plus.
- -L'ancienneté dans le quartier avec les mêmes 5 classes.
- -L'appréciation du ménage sur sa trajectoire résidentielle entre le logement actuel et le précédent, qui compte 3 modalités : les conditions se sont améliorées, se sont détériorées, ou sont restées les mêmes.
- -L'évolution du statut résidentiel entre le logement précédent et l'actuel qui donne une indication sur le sens de la trajectoire résidentielle et se décline en 13 modalités : de propriétaire à propriétaire, locataire du privé ou locataire HLM; de locataire du privé à propriétaire, locataire HLM, ou locataire du privé ; de locataire HLM à propriétaire, locataire du privé ou locataire HLM ; d'autres situations à propriétaire, locataire du privé, locataire HLM ; et de tous statuts vers autres situations (ces derniers cas comptant pour moins de 1%).
- -La mobilité géographique entre le logement précédent et le logement actuel, en 4 modalités : a déjà vécu dans le quartier, le logement précédent était dans la même commune ou le même

quartier, dans une autre commune de l'agglomération, dans une autre commune en France ou à l'étranger

- -Le fait de déclarer un projet de déménagement dans les deux ans, en 3 modalités : oui, non, ne sait pas
- -La présence de famille dans le quartier ou la commune, pris comme un indicateur d'ancrage local, en 2 modalités, oui ou non.

L'ACM ainsi réalisée, dont nous retenons les deux premiers axes, permet de faire ressortir que la mobilité résidentielle, approchée par l'ancienneté de résidence, prend une signification différente selon le sens ascendant ou descendant de la trajectoire résidentielle.

FIGURE 2 : MOBILITÉ ET TRAJECTOIRE RÉSIDENIELLE



Champ : ensemble des répondants (n=2572), non réponses exclues, données pondérées

Le premier axe du plan factoriel (19%) distingue les ménages par leur ancienneté de résidence et de quartier, des arrivés récents (à gauche) aux plus anciens (à droite). Cette distinction se superpose au sens perçu des trajectoires résidentielles (détérioration à gauche, amélioration à droite), à l'envie de déménager (à gauche) et à la mobilité géographique (venir de plus loin à gauche, avoir déjà vécu dans le quartier à droite). Le 2^e axe, vertical (10,5%), repose aussi sur l'ancienneté mais distingue en fonction du sens des trajectoires résidentielles et de l'évolution des statuts résidentiels.

Apparaissent ainsi des mouvements plutôt descendants en haut à gauche du plan factoriel (propriétaire vers locataire HLM ou privé), des débuts de parcours résidentiels en bas à gauche (de « autres », dont ceux logés gratuitement, vers locataire du privé ou entre deux locations dans le secteur privé), des processus stabilisation vers le logement social (de locataire privé vers locataire HLM

ou entre deux locations HLM) en haut à droite ou de stabilisation vers le statut de propriétaire en bas à droite. Il apparaît ainsi que le sens perçu des trajectoires résidentielles converge largement avec des évolutions objectives du statut résidentiel.

Ainsi, les ménages mobiles forment un ensemble hétérogène. Parmi ceux installés depuis moins de deux ans, on trouve d'abord des jeunes ménages en début de cycle de vie, venant plus souvent d'autres agglomérations et ayant l'intention de déménager rapidement. Ils estiment fréquemment que leurs conditions de logement se sont dégradées par rapport à leur précédente habitation. Ensuite, une partie de ces emménagés récents peuvent être vus comme en voie d'installation : jeunes également, ils ont connu une trajectoire résidentielle ascendante, devenant souvent propriétaires, ont réalisé une mobilité géographique courte (venant de la même commune ou de la même agglomération) et ne souhaitent pas déménager. Les ménages installés depuis 2 à 4 ans, également considérés comme mobiles, présentent un profil différent : beaucoup apparaissent en effet dans une forme de transition résidentielle. D'âge intermédiaire (30-44 ans), ils ont déménagé suite à une séparation ou une mutation, ont vu leurs conditions de logement se détériorer par rapport à leur précédente habitation et veulent déménager dans les deux ans. Plus que l'ancienneté en tant que telle, c'est l'orientation de la trajectoire résidentielle qui semble jouer un rôle déterminant pour caractériser ces ménages mobiles.

L'âge médian de ces deux catégories de mobiles est de 35 ans (contre 46 ans pour l'ensemble de la population de l'étude) et ils appartiennent sensiblement aux mêmes générations, l'écart d'âge médian entre ceux qui se situent en début de parcours résidentiel et ceux qui sont en transition résidentielle n'étant que de 6 ans. Ceux qui ont connu une trajectoire résidentielle ascendante ont plus souvent déménagé pour avoir un logement plus grand ou de meilleure qualité, ou encore pour devenir propriétaire. Ils sont plus fréquemment que les autres en couple avec enfants. Ceux qui n'ont pas connu de mobilité résidentielle ascendante ont quant à eux plutôt déménagé pour se rapprocher du travail ou suite à une séparation. Ils sont plus souvent solos ou famille monoparentale. La perception du sens de sa trajectoire résidentielle – ascendante ou non – n'est donc pas seulement liée à une évolution subjective mais aussi aux ressorts de cette mobilité et au fait que l'amélioration du logement lui-même en était le principal motif. Les déménagements qui peuvent paraître plus contraints se traduisent régulièrement par une trajectoire perçue comme descendante. On peut donc justifier le fait de retenir la trajectoire résidentielle subjective comme indicateur principal, les aspects objectifs étant cohérents avec la perception subjective : 69% des propriétaires estiment par exemple que leurs conditions de logement se sont améliorées contre seulement 51% des locataires (à égalité entre ceux du privé et du secteur social). Si les mobiles souhaitent majoritairement déménager dans les deux ans (55%), cette proportion est plus forte parmi ceux qui n'ont pas connu de mobilité résidentielle ascendante (65% et même 80% pour ceux dont les conditions de logement se sont dégradées).

Les trajectoires résidentielles des ménages installés depuis cinq ans ou plus sont plus régulièrement perçues comme ascendantes (68% contre 58% pour ceux ayant emménagé il y a moins de 5 ans) mais ne sont pas non plus homogènes puisque près d'un tiers perçoivent les choses différemment (11% ont connu une détérioration de leurs conditions de logement, 21% une stabilité). Nous n'approfondissons pas ici la situation de ces ménages installés.

Par la suite, seront considérés comme « mobiles », les ménages installés depuis moins de 5 ans. L'orientation des trajectoires sera appréhendée à partir du sens perçu de la trajectoire résidentielle qui correspond à la question fermée suivante : « Par rapport à votre ancien logement, diriez-vous que

vos conditions actuelles de logement se sont améliorées, se sont dégradées, sont restées les mêmes » Seront distinguées les trajectoires résidentielles ascendantes des trajectoires stables ou dégradées qui, bien que distinctes, présentent des similarités. Le rapport subjectif à la trajectoire résidentielle apparaît comme un indicateur synthétique qui porte la marque de la trajectoire antérieure et des aspirations résidentielles, et converge souvent, on l’a vu, avec la trajectoire objective.

Articuler trajectoire résidentielle et trajectoire sociale

La matrice utilisée pour la variable « trajectoire sociale » est celle de Camille Peugny (2007). La construction de cette variable qui compare la catégorie socioprofessionnelle des enquêtés et celles des pères nécessite d’ordonner les catégories socio-professionnelles d’une part et de qualifier le sens des déplacements (ascendants, immobiles, descendants) d’autre part.

TABLEAU 1: SENS DES TRAJECTOIRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Origine	CPIS et gros indépendants	Professions intermédiaires	Artisans, commerçants	Agriculteurs	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés
CPIS et gros indépendants	Immobiles	Descendants	Descendants	Descendants	Descendants	Descendants
Professions intermédiaires	Ascendants	Immobiles	Descendants	Descendants	Descendants	Descendants
Artisans, commerçants	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Descendants	Descendants	Descendants
Agriculteurs	Ascendants	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Ascendants	Immobiles
Employés et ouvriers qualifiés	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Descendants	Immobiles	Descendants
Employés et ouvriers non qualifiés	Ascendants	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Ascendants	Immobiles

Source : Peugny, 2007

Dans l’ensemble de l’enquête, les ménages se répartissent de manière à peu près équivalente entre « ascendants », « immobiles » et « descendants » (Tableau 1). Par rapport aux enquêtes de mobilité sociale, la part des ménages en déclassement peut paraître très élevée, presque égale à celle des ascendants et des immobiles. C’est sans doute en partie dû au fait que l’on ne raisonne pas sur la comparaison de deux cohortes au même âge mais que les enquêtés ont ici des âges très variables, et que la comparaison avec la profession de leur père ne se fait pas aux mêmes âges pour les deux. Toutefois, même si les « descendants » sont plus jeunes (leur âge médian est de 43 ans contre 46 pour les immobiles et 49 pour les ascendants), leur âge médian reste supérieur à 40 ans de telle sorte qu’on ne semble pas avoir un biais massif qui compterait comme déclassés seulement les plus jeunes qui n’ont pas suffisamment avancé dans leur carrière pour être comparés à la PCS de leur père.

TABLEAU 2 : SENS DES TRAJECTOIRES INTERGÉNÉRATIONNELLES DANS LA POPULATION ENQUÊTÉE (EN %)

	Fréquence
Ascendants	33
Immobilés	36
Descendants	31
Total	100

Champ : ensemble des enquêtés dont on peut déterminer la mobilité sociale. (n=2296). Données pondérées

Chez les « mobiles », on retrouve une distribution analogue du sens des trajectoires sociales avec cependant une part légèrement plus élevée de « descendants » : les « mobiles » sont plus jeunes (rappelons que l'âge médian des « mobiles » étant de 35 ans contre 46 ans dans l'ensemble) donc plus souvent en début de trajectoire professionnelle.

TABLEAU 3 : SENS DES TRAJECTOIRES INTERGÉNÉRATIONNELLES CHEZ LES « MOBILES » (EN %)

	Fréquence
Ascendants	31
Immobilés	35
Descendants	34
Total	100

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale. (n=811). Données pondérées

Pour ce qui concerne maintenant l'orientation des trajectoires résidentielles, on observe une moindre fréquence des trajectoires résidentielles ascendantes chez les « mobiles », plus souvent en début de trajectoire résidentielle, que dans l'ensemble de la population d'étude (55% contre 62%). Ceux qui ont connu à la fois une mobilité sociale descendante et une trajectoire résidentielle stable ou descendante sont sensiblement surreprésentés.

TABLEAU 4 : TRAJECTOIRES SOCIALE ET RÉSIDENNELLE CHEZ LES « MOBILES » (EN %)

Trajectoire sociale \ Trajectoire résidentielle	Trajectoire résidentielle		Total
	Ascendante	Stable ou descendante	
Ascension sociale	58	42	100
Immobilité sociale	60	40	100
Descente sociale	47	53	100
Ensemble	55	45	100

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale. N=811. Données pondérées

Mobilité sociale et résidentielle ne coïncident pas toujours pour les mobiles. Au contraire, le tableau 4 permet de voir que ce n'est le cas qu'une fois sur deux environ : 42% des mobiles en ascension sociale ne connaissent pas de trajectoire résidentielle ascendante, tandis qu'à l'inverse 47% des déclassés sont en situation de trajectoire résidentielle ascendante. Pour mieux saisir ces désajustements, il importe de préciser les propriétés socio-démographiques attachées à ces différentes trajectoires.

Des propriétés sociodémographiques qui diffèrent selon l'orientation des trajectoires sociales et résidentielles

Selon l'orientation des trajectoires sociale et résidentielle, les propriétés sociodémographiques diffèrent. Les habitants en ascension sociale sont plus souvent cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires. Lorsque leur trajectoire résidentielle est ascendante, ils sont plus souvent en couple avec enfant. Lorsque leur trajectoire résidentielle est stable ou descendante, donc divergente de leur trajectoire sociale, les familles monoparentales, les immigrés et enfants d'immigrés sont surreprésentés.

TABLEAU 5 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES MOBILES EN FONCTION DES MOBILITÉS SOCIALES ET RÉSIDENTIELLES

	Age médian	Revenu médian	CSP la plus sur représentée ¹	Configuration familiale la plus surreprésentée	Immigrés et enfants d'immigrés	Quartiers où la catégorie est la plus représentée (en % de la pop du quartier)
Ascension sociale et résidentielle	35	3000	CPIS (52%)	Couple avec enfant (35%)	27%	ZAC Bon Lait (30%)
Ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	36	2000	CPIS (49%)	Famille monoparentale (18%)	36%	Quartier du Port (24%)
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	36	2400	CPIS (48%)	Couple avec enfant (35%)	27%	Marolles (39%)
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	37	2000	Ouvriers et employés qualifiés (41%)	Solo (43%)	26%	Armstrong (38%)
Déclassement social mais ascension résidentielle	35	1800	Ouvriers et employés non qualifiés (29%)	Couple avec enfant (32%)	40%	Navigateurs (25%)
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	30	1100	Ouvriers et employés non qualifiés (34%)	Solo (48%)	35%	Grange Rouge (33%)

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

Ceux qui sont dans une situation d'immobilité sociale sont clivés entre cadres et professions intermédiaires d'un côté et ouvriers et employés de l'autre, les premiers connaissant plus souvent que

¹ « La plus surreprésentée » désigne la modalité pour laquelle le pourcentage à l'écart maximum (PEM) est le plus élevé. Par exemple, les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les personnes en ascension résidentielle et sociale, mais moins que les CPIS : elles ne figurent donc pas dans le tableau.

les seconds une ascension résidentielle. Les premiers sont également plus souvent en couple avec enfant, les solos étant surreprésentés chez les seconds.

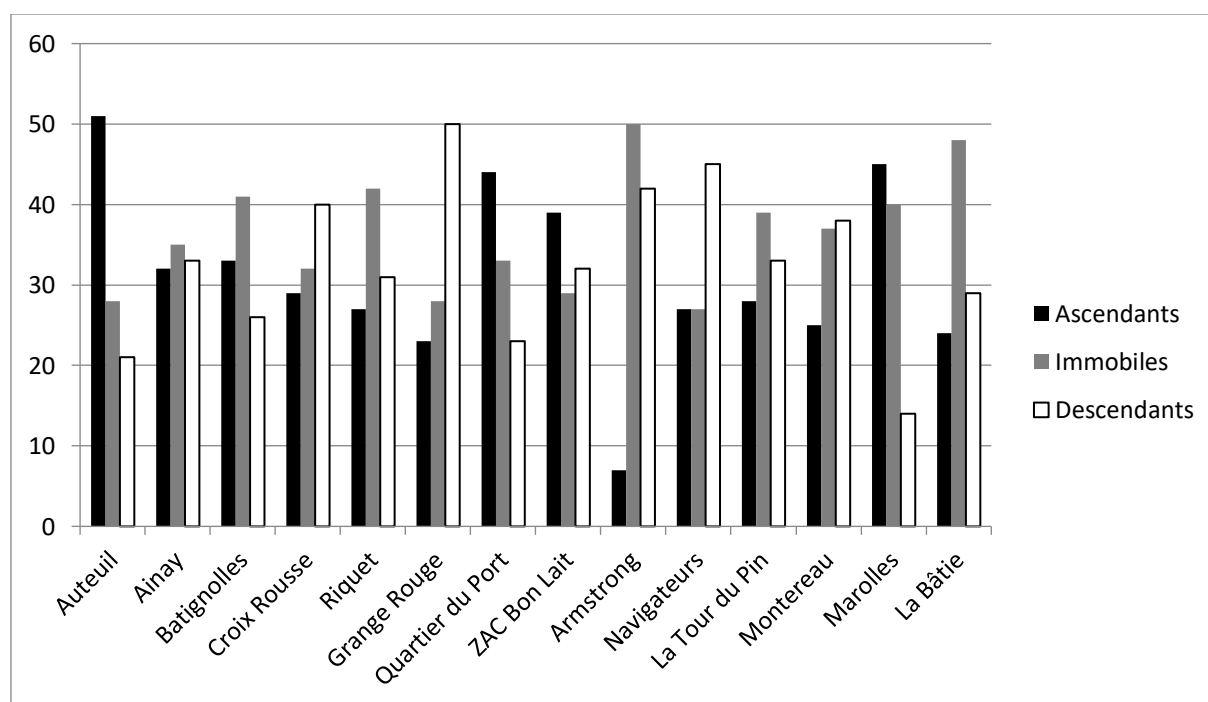
Les déclassés dont la trajectoire résidentielle s'est dégradée sont plus souvent ouvriers et employés non qualifiés que ceux dont la trajectoire résidentielle s'est améliorée. Ils sont aussi plus jeunes alors que ceux qui améliorent leur trajectoire résidentielle sont fréquemment des couples avec enfants. Quel que soit le sens de la trajectoire résidentielle, on observe une plus forte présence d'immigrés et d'enfants d'immigrés parmi ces déclassés.

Enfin, le tableau 5 laisse supposer l'importance de spécificités locales : dans les cinq quartiers qui apparaissent dans le tableau, une des trajectoires socio-résidentielles représente à elle seule plus de 30 % de la population.

Les quartiers comme supports et matérialisations des trajectoires sociales et résidentielles

Si les spécificités sociodémographiques des différents types de quartiers sont assez nettes (cf. partie 2 du rapport), la mosaïque des trajectoires socio-résidentielles se laisse moins facilement spatialiser. En effet, la répartition des trajectoires sociales ne se superpose pas à celle des catégories socioprofessionnelles : les quartiers comptant le plus d'ascendants ne sont pas les plus aisés² (qui comptent beaucoup d'immobiles sociaux) mais des quartiers intermédiaires, comme ceux de mixité sociale programmée, ou encore la commune rurale de Marolles.

FIGURE 3 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE MOBILITÉ SOCIALE DES MOBILES EN FONCTION DU QUARTIER (EN %)

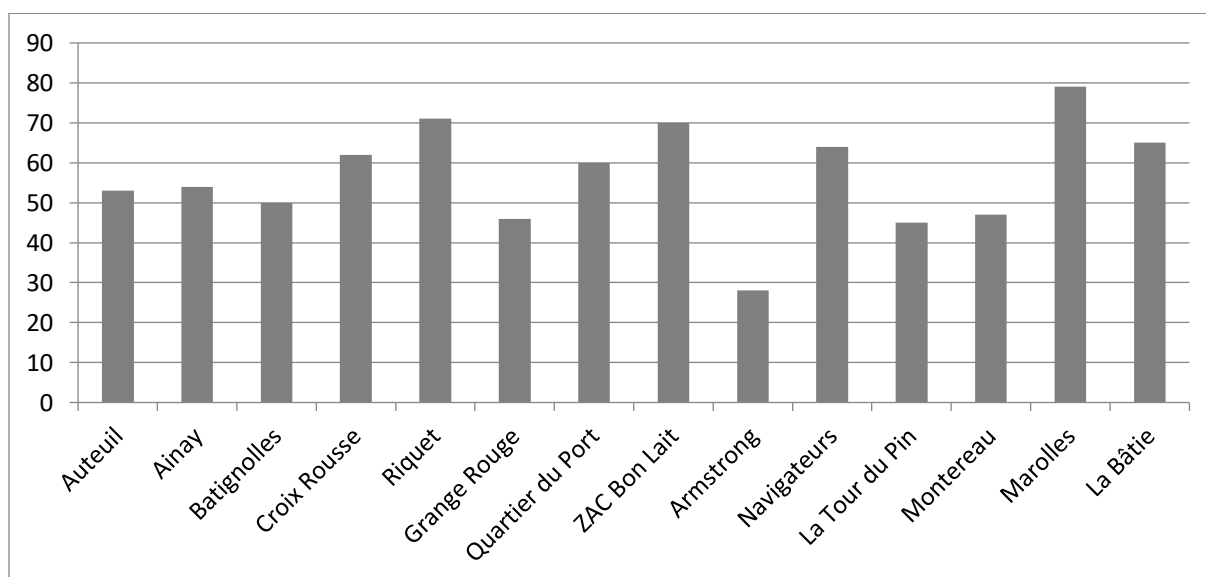


Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

² Auteuil peut paraître faire exception mais on doit rappeler que la représentativité de l'enquête dans ce quartier est un peu moins bonne que pour les autres ce qui, en plus du fait qu'il accueille peu de mobiles, invite à rester prudent en ce qui le concerne.

De la même façon, les mobilités résidentielles vécues comme ascendantes ne sont pas systématiquement plus fréquentes dans les quartiers les plus chers, ou accueillant le plus de catégories moyennes supérieures, mais ressortent plus dans des quartiers, là aussi, intermédiaires en termes de composition sociale comme Riquet, Marolles ou la ZAC du Bon Lait.

FIGURE 4 : MOBILITÉ RÉSIDENNELLE ASCENDANTE DES MOBILES PAR QUARTIER (EN %)



Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

En croisant les deux types de trajectoire on peut distinguer grossièrement cinq situations :

- Dans un premier ensemble de quartiers, on observe une convergence entre des trajectoires sociales immobiles ou ascendantes et des trajectoires résidentielles également ascendantes. Il s'agit au premier chef des communes rurales de Marolles et de La Bâtie, mais aussi de Croix Rousse, Riquet et de la ZAC Bon Lait. Marolles se distingue des autres quartiers par une surreprésentation des trajectoires sociales ascendantes chez les membres des professions intermédiaires. Cette commune pavillonnaire s'apparente à un « **quartier de promotion** » pour des « petits-moyens » (Cartier et al., 2008). On peut noter qu'à Croix Rousse et à Riquet habitent aussi une part importante de déclassés ayant connu une amélioration de leurs conditions de logement, le quartier offrant peut-être là une forme de compensation à la fragilisation du statut social. La consécration symbolique de la trajectoire sociale et résidentielle varie selon les quartiers et les caractéristiques sociales de ceux qui s'y installent : les habitants en ascension sociale qui considèrent que leurs conditions de logement se sont améliorées sont moins souvent propriétaires à Riquet (le tiers) qu'à Auteuil (plus de la moitié).
- Le deuxième groupe, à l'opposé, recouvre les cas de convergence entre des situations de déclasserement ou d'immobilité sociale et de dégradation résidentielle : Armstrong et Grange Rouge sont les deux cas les plus marqués. Le sens perçu de la trajectoire résidentielle est indissociable du profil social des quartiers de résidence, les quartiers les plus **stigmatisés** dégradant symboliquement ceux qui y vivent (Bourdieu, 1993).
- Dans les autres cas de figure, on observe un désajustement entre les trajectoires sociales et le sens des trajectoires résidentielles. Le 3^e groupe de quartiers se distingue par la combinaison de trajectoires sociales ascendantes et résidentielles stables ou descendantes : il s'agit

principalement de quartiers parisiens, Auteuil, Batignolles et le quartier du Port. Peut-être peut-on expliquer ce désajustement par le coût du logement dans ces localisations, et plus largement dans la région parisienne, qui rend plus difficile d'y améliorer ses conditions de logement, alors qu'en parallèle l'agglomération parisienne permet bien souvent des trajectoires d'ascension sociale. A Montereau, où les différents types de trajectoires sociales sont tous représentés, les ascendants comme les immobiles ont souvent des trajectoires résidentielles descendantes.

- A l'opposé, la configuration mêlant trajectoire sociale descendante et trajectoire résidentielle ascendante concerne principalement le quartier des Navigateurs (et dans une certaine mesure la Croix Rousse et Riquet, comme indiqué ci-dessus). La différence avec Armstrong renvoie probablement au fait qu'aux Navigateurs, on compte plus de propriétaires arrivés à la faveur de la rénovation urbaine et qui peuvent voir là une forme de promotion locale. Il ne faut pas pour autant exagérer la différence avec Armstrong et Grange Rouge car les ménages déclassés socialement sont particulièrement nombreux dans les trois quartiers (plus de 40%)
- Pour être complets, notons que deux contextes ont une répartition assez proche de la moyenne, ne faisant pas ressortir de trajectoires typiques : il s'agit d'Ainay et de la Tour du Pin.

En résumé, l'opposition schématique entre des quartiers de promotion et des quartiers stigmatisés, où les deux types de trajectoires suivent la même pente, ne permet pas de décrire tous les contextes et il se glisse entre ces deux situations des configurations pour lesquelles le désajustement entre trajectoire résidentielle et sociale soulève la question des formes de compensation entre les deux.

L'hypothèse guidant la partie suivante est que le rapport au voisinage des individus, aussi bien dans leurs pratiques que dans leurs représentations, renvoie au moins en partie à leurs trajectoires sociales et résidentielles – celles-ci donnant lieu à des formes de compensation, de renforcement ou d'ajustement selon qu'elles divergent ou convergent (Collet, 2008 ; Debroux, 2013).

II. Les effets des trajectoires résidentielles, trajectoires sociales sur les rapports au voisinage

Des effets du sens perçu de la trajectoire résidentielle sur les pratiques de voisinage variables selon la trajectoire sociale.

De manière générale, le sens perçu de la trajectoire résidentielle a des effets objectivables sur les relations de voisinage, mais qui ne jouent pas dans le même sens selon l'orientation de la trajectoire sociale. Seront examinées ici successivement ces variations selon les différentes orientations de la trajectoire sociale.

TABLEAU 6 : PRATIQUES DE VOISINAGE DES MÉNAGES MOBILES EN FONCTION DES MOBILITÉS SOCIALES ET RÉSIDENTIELLES (À L'ÉCHELLE DE L'IMMEUBLE) EN %

	N'a aucune relation	Conversations uniquement	Est entré ou a reçu un voisin	A rendu ou reçu un service	A un conflit de voisinage	Dit éviter certains voisins
En ascension sociale et résidentielle	13	5	66	71	18	9
En ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	13	13	53	60	10	9
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	16	7	60	61	16	21
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	14	6	69	67	25	19
Déclassement social mais ascension résidentielle	11	13	62	58	16	21
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	25	8	46	55	18	19

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

Trajectoires sociales ascendantes

Le fait de cumuler trajectoire sociale ascendante et amélioration des conditions de logement semble favoriser les relations de voisinage (y compris celles « négatives » comme les conflits qui sont aussi un signe d'implication dans le voisinage, cf. I-1-D du présent rapport). Les personnes dont les trajectoires sociales et résidentielles divergent entretiennent des relations plus superficielles avec le voisinage : elles sont relativement plus nombreuses que les autres catégories à se limiter aux conversations et échangent moins de visites et de services. Elles ne semblent pas pour autant chercher à s'isoler du voisinage, puisqu'elles n'évitent pas plus de voisins que les autres ménages en ascension sociale (et nettement moins que ceux ayant d'autres trajectoires sociales).

Trajectoires d'immobilité sociale

L'effet de la trajectoire résidentielle semble inversé pour les immobiles sociaux : ce sont ceux dont les conditions de logement ne se sont pas améliorées qui voient le plus. Il faut préciser qu'ils sont moins en situation de déclassement résidentiel que de stabilité : il y a donc une congruence entre l'évolution (ou plutôt la non évolution) de leur statut social et celle de leur statut résidentiel qui facilite probablement une bonne adaptation au contexte local. Leurs fortes pratiques de voisinage sont tout

de même remarquables car ils appartiennent à des milieux sociaux moins favorisés que les immobiles sociaux en ascension résidentielle, et sont plus souvent des solos, deux facteurs jouant habituellement fortement à la baisse sur l'intensité des sociabilités locales. Le paradoxe est d'autant plus remarquable que les immobiles sociaux en ascension résidentielle ont plus fréquemment de la famille dans le quartier ou la commune et des connaissances dans le quartier datant d'avant leur emménagement, un ancrage local qui ne semble pourtant pas se traduire par des pratiques de voisinage plus intenses. Notons également que les immobiles sociaux en stabilité ou en déclassé résidentiel sont aussi ceux qui ont le plus de conflits, de telle sorte que leur investissement dans le voisinage ne se fait pas sans heurts. Ils sont d'ailleurs aussi assez nombreux à éviter certains voisins.

Trajectoire sociale descendante

Ceux qui cumulent des trajectoires sociales et résidentielles descendantes entretiennent moins de relations de proximité : ils sont nettement plus nombreux à n'entretenir aucune relation et à ne pas se rendre chez un voisin, ni à en recevoir. Cette image de retrait peut être quelque peu nuancée : ils échangent plus de services que de visites (alors que l'on observe en général l'inverse) et sont aussi plus souvent en conflits que les autres catégories. On peut supposer que ces ménages doublement déclassés sont partagés entre certains qui sont isolés, ou en tous cas en réel retrait par rapport au voisinage, et d'autres plus investis dans un rapport à la fois pragmatique (échanges de services) et potentiellement conflictuel au voisinage. A l'inverse, pour ceux ayant des trajectoires résidentielles ascendantes, les relations de voisinage se situent à des niveaux assez proches de ceux des autres catégories, en dépit de l'appartenance aux catégories employés et ouvriers. Il est assez tentant d'y voir une forme de compensation à la perte de statut social. Les données qui suivent sur les représentations permettent de mieux traiter cette hypothèse et de préciser le sens donné aux relations de voisinage en fonction de la trajectoire socio-résidentielle.

Trajectoires résidentielles, trajectoires sociales et représentations du voisinage

En effet, les représentations du voisinage et du quartier sont, comme les pratiques de voisinage, liées aux trajectoires sociales et résidentielles, ce que montre le tableau suivant.

TABLEAU 7: REPRÉSENTATIONS DU VOISINAGE ET DU QUARTIER DES MÉNAGES MOBILES EN FONCTION DES MOBILITÉS SOCIALES ET RÉSIDENTIELLES (EN %)

	Estime que les relations de voisinage sont très importantes	S'est déjà senti jugé dans le voisinage	Pense que ses voisins lui ressemblent	Ne se sent pas bien dans le quartier
En ascension sociale et résidentielle	15	17	29	3
En ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	15	16	20	8
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	19	20	24	6
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	23	17	31	5
Déclassement social mais ascension résidentielle	22	30	22	1
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	19	20	18	16

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

Trajectoire sociale ascendante

Ceux qui cumulent trajectoire sociale ascendante et amélioration de leurs conditions de logement semblent ajuster leur représentation du quartier et du voisinage d'une part et leur position sociale d'autre part : ils trouvent souvent que leurs voisins leur ressemblent, et sont rares à se sentir mal dans le quartier. C'est l'inverse pour ceux dont les conditions de logement ne se sont pas améliorées – alors que les deux groupes accordent la même importance aux relations de voisinage et se sentent assez peu jugés dans l'espace local. D'une certaine façon, les premiers sont dans une logique où les deux trajectoires se renforcent et leurs pratiques comme leurs représentations traduisent une logique d'identification au voisinage.

Les seconds font quant à eux preuve d'une certaine distance face à un environnement résidentiel pas tout à fait ajusté à leur nouvelle position sociale, distance cohérente avec les pratiques de voisinage pointées ci-dessus. Comme les autres ménages en déclassement résidentiel, ils souhaitent souvent déménager (à 66% contre 41% pour les autres ascendants) mais, surtout, ils sont peu nombreux à vouloir ré-éménager dans le quartier (8%) : selon les quartiers il entre sans doute dans cette distance

une part de distinction vis-à-vis d'une partie de la population locale, notamment dans des quartiers, le Quartier du Port ou Montereau, où ce type de trajectoires s'observe fréquemment. Dans un cadre différent, celui de Batignolles, on observe un phénomène comparable.

Trajectoire d'immobilité sociale

Parmi les immobiles sociaux, on observe la même inversion de l'effet de la trajectoire résidentielle dans les représentations que pour les pratiques de voisinage. De même que l'investissement dans le voisinage était plus fort pour ceux dont les conditions de logement ne s'étaient pas améliorées, leur « adhésion » à l'espace local est plus franche : ils donnent plus d'importance aux relations de voisinage, trouvent plus souvent que leurs voisins leur ressemblent et sont un peu moins nombreux à s'être sentis jugés. Certes, ils souhaitent souvent déménager dans les deux ans (65% contre 38% pour les autres immobiles sociaux), mais plutôt à proximité, dans le quartier (15%) ou dans la commune. Dans une certaine mesure, ils se rapprochent de la logique d'identification des ascendants même si, pour une partie de ces ménages vivant dans des quartiers stigmatisés comme à Armstrong, cette identification est ambivalente : peut-être serait-il plus juste de parler de familiarisation rapide, d'adaptation au quartier.

C'est un peu moins net pour ceux qui améliorent leurs conditions de logement. Ils pensent nettement moins souvent que les premiers que leurs voisins leur ressemblent, et disent plus régulièrement « se sentir jugés » : du fait d'un sur-classement résidentiel lié au décalage entre une position sociale stable et une position résidentielle qui s'améliore, ils peuvent se sentir déplacés (Bourdieu, 1993), leur « habitus résidentiel » (Authier et al., 2010) ne leur permettant pas d'habiter pleinement le lieu. Par ailleurs, dans certains quartiers comme Riquet ou dans les communes rurales, où ces trajectoires sont surreprésentées, la proportion de mobile est plus faible qu'ailleurs : il est possible que la place prise par les ménages installés depuis longtemps, et ayant de longue date développé des réseaux de voisinage, ne facilite pas l'adaptation des nouveaux arrivants.

Trajectoire sociale descendante

Ceux qui cumulent déclassement social et résidentiel présentent un indicateur fort de mise à distance du quartier : ils sont beaucoup plus nombreux que toutes les autres catégories à ne pas se sentir bien dans leur quartier. Comme l'ensemble des trajectoires résidentielles non ascendantes, ils sont plus des deux tiers à vouloir déménager dans les deux ans (68%) mais ils sont surtout ceux qui veulent déménager le plus loin, en dehors de l'agglomération et a fortiori du quartier. Ce sont également les moins nombreux à penser que leurs voisins leur ressemblent. Parce que leur voisinage ne correspond pas à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes compte-tenu de leur origine sociale, ils se tiennent en retrait de la vie locale (cf. chapitre II - 1F « Deux centres de petites villes périurbaines »). Pour autant, ils accordent de l'importance aux relations de voisinage, ce qui semble indiquer que ce retrait est plus subi qu'activement recherché, de telle sorte qu'ils semblent s'inscrire dans une logique de rejet.

A l'inverse, les déclassés qui perçoivent leur trajectoire résidentielle comme ascendante, et dont on a vu qu'ils compensaient leur déclassé social par un certain investissement dans les sociabilités de proximité, se sentent très rarement mal dans leur quartier et sont parmi les plus nombreux à trouver que leurs voisins leur ressemblent. S'ils ont ajusté leur position résidentielle à leur origine sociale, ils se trouvent, compte-tenu de leur position sociale actuelle, dans un sur-classement résidentiel qui favorise le sentiment d'être jugé : ils sont en effet les plus nombreux à s'être sentis jugés dans leur

quartier. Ce mécanisme concerne des quartiers différents, gentrifiés comme la Croix Rousse, de grands ensembles comme les Navigateurs ou une commune périurbaine comme Montereau. On peut donc penser que leur investissement compensatoire est marqué par une fragilité et un risque de se sentir stigmatisé.

Les trajectoires sociales et résidentielles combinées, convergentes ou divergentes, semblent donc jouer un grand rôle dans les manières de s'intégrer ou non à un contexte et à un voisinage donné. Le tableau suivant récapitule les différentes logiques qui ressortent de l'étude.

TABLEAU 8 : RÉCAPITULATIF DES LIENS ENTRE TRAJECTOIRES SOCIO-RÉSIDENTIELLES ET LOGIQUES D'INSCRIPTION DANS LE VOISINAGE

Trajectoires socio-résidentielles	Logique d'inscription dans le voisinage
En ascension sociale et résidentielle	Identification
En ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	Distanciation
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	Sentiment d'être déplacé
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	Adaptation
Déclassement social mais ascension résidentielle	Compensation incertaine
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	Rejet

Conclusion

Si, dans l'ensemble, les habitants récemment installés dans leur logement voient moins que les autres, ils ne constituent pas pour autant un groupe homogène du point de leurs trajectoires résidentielle et sociale et de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Les données traitées ici ont permis de distinguer, parmi les ménages d'âges équivalents installés depuis moins de deux ans, ceux qui sont de passage, souhaitant déménager dans les deux ans, de ceux qui sont en cours d'installation. Les premiers considèrent que leurs conditions de logement se sont dégradées. Les seconds connaissent au contraire une mobilité résidentielle ascendante qui semble les lancer dans une dynamique d'ancrage local. D'autres ménages, installés depuis 2 à 4 ans, peuvent être considérés comme mobiles : plus âgés, ils ont déménagé suite à une séparation ou une mutation et envisagent de re-déménager dans les deux ans. Ils sont en situation de transition résidentielle et considèrent que leurs conditions de logement se sont dégradées.

Certains contextes locaux sont liés de façon privilégiée à certains types de trajectoires socio-résidentielles : entre les quartiers de promotion, qui accueillent des mobiles cumulant trajectoires sociales et résidentielles ascendantes, et les quartiers populaires stigmatisés, où se concentrent les ménages pour lesquels la dégradation des conditions de logement renforce le déclassement social, près de la moitié des contextes étudiés sont plutôt caractérisés par la divergence entre les trajectoires sociales et résidentielles des mobiles.

La prise en compte de la diversité des trajectoires socio-résidentielles des mobiles et des contextes locaux dans lesquels elles se réalisent invite à complexifier l'effet du milieu social sur les relations de voisinage, effet dont d'autres chapitres montrent le caractère très structurant. Parmi les mobiles, l'ajustement ou la divergence entre les trajectoires sociales et résidentielles semblent au moins aussi importantes que le milieu social pour expliquer les pratiques et les représentations du voisinage. Ainsi les cadres et professions intermédiaires qui combinent mobilité sociale ascendante et trajectoire résidentielle descendante, ou immobilité sociale et ascension résidentielle, voisinent moins et s'ajustent moins à la vie sociale locale que des ménages employés ou ouvriers combinant immobilités sociale et résidentielle. Milieu social, espace local et trajectoires socio-résidentielles dessinent donc une configuration dont il faut saisir les différents aspects pour bien appréhender la construction du rapport au voisinage des mobiles.

Dans une certaine mesure, les résultats de ce chapitre conduisent aussi à nuancer l'effet d'un autre facteur fortement explicatif des relations de voisinage : l'ancienneté de résidence. Là où les résultats des précédents chapitres laissaient entrevoir un effet uniforme de l'ancienneté avec une augmentation très nette des relations de voisinage au bout de deux ans, liée au temps nécessaire à la familiarisation et à la création des liens, le fait de se concentrer sur les mobiles fait apparaître des manières contrastées d'entrer et de s'investir dans le voisinage. De ce point de vue, il serait intéressant d'approfondir les analyses présentées en comparant les trajectoires socio-résidentielles des mobiles à celles des installés depuis plus de cinq ans, et de voir si leurs effets perdurent, se modifient avec le temps ou s'estompent par rapport à d'autres facteurs.

Références citées

AUTHIER J.-Y. (dir.), BIDET J., COLLET A., GILBERT P., STEINMETZ H., 2010, *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Rapport pour le PUCA (Plan Urbanisme, Construction Architecture), Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du développement durable et de la mer.

BENOIT-GUILBOT O., MODAI C., 1980, « Les stratégies résidentielle et professionnelle de l'identité sociale », *Archives de l'Observatoire du Changement Social*, volume IV, CNRS, Paris, 1980, p. 45-89

BOURDIEU P., 1993, « Effets de lieux », dans *La Misère du monde*, P. BOURDIEU (dir.), Paris, Seuil, p. 159-167.

CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., 2008, *La France des "petits-moyens" Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte

COLLET A., 2008, « Les « gentrificateurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », *Espaces et sociétés*, 2008, 132-133, p. 125-141.

DEBROUX J., 2013, « Pourquoi s'installer en périurbain ? Une explication par les trajectoires sociales », *Métropolitiques*, 15 novembre, <https://metropolitiques.eu/Pourquoi-s-installer-en-periurbain.html>

PEUGNY, C., 2007, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique*, 410, p. 23-39.

La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale

La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE ET ÉRIC CHARMES

Quelle est la contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale ? Telle est la question à laquelle ambitionne de répondre, *in fine*, le projet de recherche *Voisinages*.

Les textes précédents ont bien montré, d'une part l'importance des relations de voisinage et des activités pratiquées dans l'espace local de résidence, d'autre part l'inégale participation à ces relations et activités, en fonction des contextes locaux et des caractéristiques des individus. Ce chapitre entend synthétiser l'ensemble de ces résultats et analyser en quoi l'intégration dans l'espace local participe à l'intégration sociale dans son ensemble. Ce faisant, elle prolonge deux traditions théoriques sur lesquelles cette recherche s'appuie.

D'un côté, elle s'appuie sur la tradition durkheimienne qui définit l'intégration sociale à partir des liens sociaux de différentes natures qui rattachent les individus à des groupes et à la société dans son ensemble. Toutefois, les théories durkheimiennes de l'intégration sociale tendent en général à négliger le poids du lieu de résidence et des liens qui en découlent¹. Dans son actualisation récente de cette approche, Serge Paugam (2014) structurait ainsi son propos autour de quatre types de liens sociaux, à savoir les liens de filiation, les liens électifs, les liens organiques² et les liens citoyens. Il n'effleurait alors qu'indirectement le rôle du lieu de résidence en considérant que les relations de voisinage font partie des liens électifs.

D'un autre côté, elle s'appuie sur les travaux de l'École de Chicago, qui ont contribué à développer les études de l'intégration sociale aux États-Unis, et qui accordaient un poids bien plus conséquent au quartier de résidence. Que ce soit pour étudier les effets socialisateurs du phénomène urbain (Wirth, 1938) ou pour mettre en évidence la manière dont l'intégration peut se faire dans un quartier tout en détachant de la société globale (Whyte, 2007 ; Wirth, 1928), les sociologues de Chicago ont bien montré en quoi l'espace local « n'est pas simplement un décor » (Remy, 1998), dispose de propriétés propres qui participent de l'intégration sociale des individus. Ces travaux anciens, principalement centrés sur les populations immigrées et les quartiers populaires, ont inspiré diverses recherches ethnographiques et statistiques en France (Authier, Bourdin et Lefeuvre, 2014 ; Joseph et Grafmeyer, 2009 ; Pan Ké Shon, 2009).

Souvent centrés sur un seul type de contexte, et plus particulièrement sur les quartiers populaires (Tissot, 2007), les travaux français contemporains sur le rôle de l'espace de résidence sont nombreux à montrer en quoi celui-ci peut constituer une ressource pour certaines populations (Beaud, 2003 ; Collet, 2015 ; Faure, 2006 ; Kokoreff, 2003 ; Lepoutre, 2001 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989). Dans le même temps, ils questionnent rarement l'interaction entre l'espace local de résidence et les autres espaces. Il est pourtant difficile de saisir ce qui se joue dans l'espace local de résidence sans considérer les processus en cours dans les autres lieux ; citons en ce sens les travaux en cours de Guillaume Favre

¹ Nous ne sommes pas les premiers à constater que l'espace physique est absent des théories durkheimiennes. Joanie Cayouille-Remblière, Gaspard Lion et Clément Rivière (2019) constataient ainsi que *Le suicide* (Durkheim, 1897) et *De la division du travail social* (Durkheim, 1893) – ne contiennent les termes « espace » et « milieu physique » que pour les opposer aux effets du « milieu social ». Voir aussi Authier (2012)

² Dans une perspective durkheimienne, les liens organiques sont ceux qui lient l'individu à la société par le biais de la division du travail et des organisations professionnelles.

et Lydie Launay (2019) qui montrent que les relations de voisinage sont moins homophiles que les autres ou encore l'étude de Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) qui observent que si l'intensité des relations de voisinage a diminué au fil du temps, la chose n'a été que partiellement compensée par une augmentation des relations hors voisinage. Situer l'espace local de résidence parmi les lieux et liens des individus permet également un regard plus circonspect sur les formes de fermetures sociales, ethniques ou physiques de certains espaces résidentiels (Charmes, 2005).

C'est là une des forces de notre protocole de recherche que de pouvoir rendre compte à la fois de l'inégale intégration sociale à l'espace local de résidence et de son articulation avec d'autres types d'intégration. Pour ce faire, nous développerons dans une première partie un indice synthétique d'intégration à l'espace local de résidence. Celui-ci sera ensuite mis en perspective avec deux autres indices synthétiques : un indice d'intégration extra-locale (II) et un indice d'intégration sociale a-spatialisé (III).

I. Variations dans l'intégration à l'espace local

Invitations à domicile, échanges de services, conversations entre voisins, activités culturelles et sportives dans le quartier, fréquentation des commerces et équipements locaux, participation à la vie politique locale... tous ces éléments qui concourent à l'intégration à l'espace local de résidence ont d'ores et déjà été explorés de différentes manières dans les parties précédentes du rapport. L'objectif de cette section est, d'abord, de construire un indice synthétique de l'intégration à l'espace local et, ce faisant, d'étudier la manière dont les différentes marques de l'intégration à l'espace local se conjuguent. Dans une seconde partie, nous comparerons le poids des différentes dimensions de l'intégration à l'espace local selon les contextes. Puis, nous étudierons les variations sociales et territoriales de l'intensité de l'intégration locale, en mobilisant à la fois des analyses descriptives et des modèles de régressions linéaires permettant d'évaluer le poids des caractéristiques sociodémographiques individuelles d'une part ainsi que les effets de quartier d'autre part.

Choix et méthodes pour la construction de deux indices d'intégration à l'espace local de résidence

Les deux traditions théoriques sur lesquelles repose cette enquête offrent peu de prises directes pour quantifier l'intégration à l'espace local de résidence. D'un côté, la tradition durkheimienne tend à ignorer les dimensions spatiales de l'intégration ; de l'autre, les travaux de l'École de Chicago reposent principalement sur des enquêtes ethnographiques. Nous retenons pourtant de ces deux ensembles de travaux l'existence de différents types d'intégration (ici, des relations électives et/ou utilitaires, la participation à la vie de la cité, la fréquentation des lieux et espaces de vie publics, l'inscription de sa vie professionnelle dans le quartier) et l'importance du contexte dans ce qui intègre à l'espace local.

Choix de construction

Trois ensembles de choix guident ainsi la construction des indices d'intégration à l'espace local de résidence.

Premièrement, à l'instar des travaux anglo-saxons sur la question (Ray et Preston, 2009), nous avons fait le choix de privilégier les pratiques par rapport aux opinions. Les questions sur les pratiques présentent en effet plusieurs avantages : elles sont moins sensibles aux interactions entre enquêteurs

et enquêtés et se prêtent davantage à des comparaisons entre populations et contextes (Bugeja-Bloch et Couto, 2015). Notons cependant qu'il est possible de se sentir bien dans son quartier, voire d'y être attaché, tout en y ayant peu d'activités, des relations limitées à la cordialité et un faible investissement citoyen ; autrement dit qu'il n'y a aucun lien mécanique entre notre indice d'intégration sociale à l'espace local de résidence et le bien-être ou le mal-être des enquêtés. En pratique toutefois, les sentiments déclarés vont dans le même sens que l'indice construit à partir des pratiques.

Deuxièmement, afin de limiter les biais liés aux choix d'indicateurs³, nous avons construit un indice synthétique à partir d'un grand nombre de variables de pratiques. Les variables retenues peuvent être classées en cinq grandes catégories : 1) les activités pratiquées dans le quartier ; 2) les relations entretenues dans le voisinage immédiat, avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours ; 3) les relations entretenues plus globalement avec les habitants du quartier ; 4) la participation à la vie politique du quartier ; 5) le fait de travailler dans son quartier. Les 32 variables ainsi que leur distribution sur la population totale sont présentées dans le tableau 1.

Troisièmement enfin, comme nous l'avons fait tout au long de ce rapport, nous avons travaillé à tenir ensemble une analyse générale comparative des quatorze contextes ainsi que des analyses contextualisées permettant de saisir les spécificités locales. C'est la raison pour laquelle nous construisons, pour chaque individu, deux indices : un indice général d'intégration sociale à l'espace local de résidence (dit « ISL général ») et un indice contextualisé d'intégration sociale à son espace local de résidence (dit « ISL contextualisé »).

³ À titre d'exemple, Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) proposent une analyse détaillée de la participation aux relations de voisinage à partir d'un seul indicateur : le fait de partager un repas avec un voisin. Cet indicateur fait ainsi courir le risque de laisser dans l'ombre les pratiques de populations qui mobilisent moins cette pratique tout en ayant d'autres pratiques et relations locales. Il est possible, par exemple, que leur résultat suivant lequel les familles avec enfants participent moins aux relations de voisinage ne résiste pas à d'autres indicateurs.

TABLEAU 1 - LES VARIABLES RETENUES POUR MESURER L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE ET LEUR DISTRIBUTION (EN %)

Variables	Oui	Non	
Activités pratiquées dans son quartier			
Faire ses courses (au moins une fois par semaine)	84	16	
Aller au café/dans un bar (au moins une fois par mois)	39	61	
Faire du sport (au moins une fois par mois)	33	67	
Pratiquer une activité artistique (au moins une fois par mois)	9	91	
Aller au parc (au moins une fois par mois)	60	40	
Aller à la médiathèque (au moins une fois par mois)	24	76	
Fréquenter un lieu de culte (au moins une fois par mois)	16	84	
Faire un pique-nique ou un barbecue (au moins une fois par an)	23	77	
Aller au cinéma (au moins une fois par an)	24	76	
Assister à une manifestation sportive (au moins une fois par an)	12	88	
Voir une exposition/aller au musée (au moins une fois par an)	16	84	
Voir un spectacle (au moins une fois par an)	23	77	
Aller au restaurant (au moins une fois par an)	59	41	
Relations dans le voisinage immédiat⁴ (dans la dernière année)			
Est entré chez un voisin immédiat	60	40	
A fait entrer un voisin immédiat	60	40	
A reçu un service d'un voisin immédiat	51	49	
A rendu un service à un voisin immédiat	59	41	
A des conversations avec ses voisins immédiats	90	10	
Relations dans le quartier⁵			
Participe à la fête des voisins (au moins de temps en temps)	23	77	
Est entré chez un habitant du quartier (dans la dernière année)	49	51	
A fait entrer un habitant du quartier (dans la dernière année)	48	52	
A reçu un service d'un habitant du quartier (dans la dernière année)	33	67	
A rendu un service à un habitant du quartier (dans la dernière année)	34	66	
A des conversations avec les habitants de son quartier	77	23	
A de la famille dans son quartier	16	84	
A des amis dans son quartier	37	63	
Mentionne les personnes de son quartier actuel de résidence parmi les personnes qu'il voit ou avec lesquels il communique	42	58	
Proportion d'activités faites hors du quartier qui le sont avec des habitants du quartier	(1)	(2)	(3)
	26	27	46
Participation politique locale			
A participé à une consultation sur le quartier (dans la dernière année)	14	86	
Est membre du conseil syndical, d'une association de locataires ou d'une association de défense ou d'animation du quartier	13	87	
Est inscrit sur les listes électorales dans son quartier	59	41	
Emploi			
Travaille dans son quartier ou à son domicile	12	88	

(1) La moitié ou plus des activités faites hors du quartier le sont avec des habitants du quartier (2) Au moins une activité est faite hors du quartier avec des habitants du quartier, mais cela concerne moins de la moitié des activités faites hors du quartier ; (3) Aucune activité n'est faite hors du quartier avec des habitants du quartier.

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

⁴ Les enquêtés étaient interrogés sur leurs relations avec leurs voisins d'immeuble ou, selon le contexte, des maisons alentours.

Deux indices qui rendent compte du cumul des participations

Ces indices sont construits au moyen d'analyses des correspondances multiples (ACM), une technique statistique qui a vocation à mettre en évidence les proximités et distances entre les réponses à différentes questions, puis à résumer l'information dans un nombre limité d'axes. Dans un premier temps, une analyse a été conduite sur la population totale et prenant en compte les 32 variables retenues avec leurs 65 modalités. Le premier résultat est la forte dominance du premier axe (84,1 % de l'inertie selon le taux modifié de Benzécri) : cela signifie qu'un indice reprenant les coordonnées de chaque individu sur l'axe 1 est susceptible de résumer 84,1 % de l'information contenue dans ces 32 variables. D'ordinaire, une analyse conduite sur un tel nombre de variables nécessite la prise en compte d'au moins deux indicateurs (nommés axes)⁵. Ici, le fait qu'un axe suffise indique que l'intégration au quartier se joue autour d'un principe central. Ce principe oppose la participation aux activités, aux relations proches, aux relations de quartier et à la vie politique (*le cumul des participations*) à la non-participation à toutes ces dimensions de la vie de quartier (*le cumul des non-participations*). Même en modifiant les variables retenues (en construisant l'indice à partir de variables supposées favorables à un groupe social particulier), on ne voit pas apparaître d'autres formes significatives d'intégration, qui opposeraient par exemple ceux qui pratiquent des activités sans avoir de relations sociales à ceux qui, à l'inverse, ont des relations dans leur quartier sans y pratiquer d'activités. Ce résultat est important en ce qu'il diffère de ce que des travaux portant plus spécifiquement sur des quartiers anciens au début des années 2000 ont pu montrer (Authier, 2008).

En résumant l'information contenue dans les 32 variables, l'ACM hiérarchise également les modalités en donnant plus de poids à celles qui distinguent le plus les individus. L'analyse révèle ainsi que les relations sociales à l'échelle du quartier pèsent beaucoup dans l'intégration sociale à l'espace local de résidence : elles contribuent pour plus de la moitié des distances mises en évidence sur ce premier axe. Les variables renseignant les relations dans le voisinage immédiat (au sein de l'immeuble ou avec les maisons environnantes) pèsent également significativement : ces variables qui représentent 15 % des modalités contribuent pour 17 % à l'indice général. Les 13 activités considérées, qui pourtant correspondent à 40 % des modalités incluses dans l'analyse, contribuent ainsi moins que les relations sociales. Par ailleurs, leur poids est principalement porté par certaines activités (notamment le pique-nique/barbecue, le spectacle et le restaurant), alors que les autres activités (fréquenter un lieu de culte, pratiquer une activité sportive ou culturelle ou assister à une manifestation sportive) pèsent peu, de même que les variables de participation citoyenne et d'emploi dans l'espace local.

Compte tenu de la prépondérance du premier axe, nous avons choisi de retenir les coordonnées des individus sur l'axe 1 pour construire un indice d'intégration sociale à l'espace local de résidence. Les coordonnées ont ensuite été centrées (moyennes à 0) et réduites (écart-type à 100). Cet indice est nommé ISL général.

Dans un second temps, une ACM par quartier a été réalisée. La comparaison des 14 ACM indique que le principe central d'intégration qui oppose le cumul des participations au cumul des non-participations (axe 1) est toujours prépondérant, mais exerce une domination plus ou moins marquée

⁵ Dans les communes rurales périurbaines, les questions concernent la commune.

⁶ Ne représentant que 6,1 % de l'inertie (taux modifié de Benzécri), le second axe de l'ACM distingue les personnes qui ont des relations uniquement dans l'espace proche de celles qui en ont à l'échelle du quartier. Le faible poids de cet axe justifie que nous ne le retenons pas pour la suite de l'analyse.

selon les contextes résidentiels. Il est légèrement plus faible dans les quartiers et communes périurbaines (entre 75 et 80 % de l'inertie selon le taux modifié de Benzécri) ainsi qu'à Auteuil (67 %).

Grâce à ces 14 ACM construites localement, nous avons calculé un second indice d'intégration sociale à l'espace local de résidence, à partir des coordonnées des individus sur l'axe 1 de l'ACM de leur quartier, centrées et réduites par quartier. Cet indice est nommé ISL contextualisé.

L'ISL contextualisé présente deux différences par rapport à l'ISL général. D'abord, il permet d'intégrer les spécificités de *ce qui fait l'intégration* au niveau de chaque quartier (cf. infra) alors que l'ISL général gomme ces différences locales. Ensuite, les coordonnées sur l'axe 1 des individus de chaque quartier sont centrées (moyenne à 0) et réduites (écart-type à 100), si bien que l'ISL contextualisé permet d'étudier des différences relatives à l'intérieur des quartiers mais efface les différences entre quartiers. L'analyse portera dès lors sur les deux indices, ainsi que sur leur comparaison.

Résumé de la section :

Deux indices d'intégration sociale à l'espace local de résidence ont été construits. Ils rendent compte de manière synthétique de la participation à des activités dans l'espace local, de l'importance des relations sociales nouées dans le voisinage immédiat et le quartier, de la participation citoyenne et de l'inscription locale de l'activité professionnelle.

L'ISL général est un indice de moyenne 0 et d'écart-type 100 permettant de comparer l'ensemble de la population enquêtée et les quartiers enquêtés entre eux.

L'ISL contextualisé est un indice de moyenne 0 et d'écart-type 100 pour chaque contexte, permettant une meilleure comparaison des écarts internes à chaque contexte. L'ISL contextualisé est également construit de manière à adapter le poids des différentes variables au contexte local.

Ce qui fait intégration varie selon les contextes résidentiels

La comparaison des 14 ACM montre que les variables qui contribuent⁷ à l'intégration sociale à l'espace local peuvent varier selon les contextes. Nous présenterons les principales différences par groupes de variables, des plus déterminantes aux moins déterminantes.

Les relations dans le quartier

Dans tous les contextes, rendre visite et rendre service à des habitants hors du voisinage immédiat, et/ou avoir avec eux des conversations, est ce qui joue le plus sur l'intégration à l'espace local de résidence. Si les relations avec les habitants du quartier hors voisinage immédiat contribuent le plus à l'ISL contextualisé, leur poids varie de 43 à 65 % (voir Tableau 2). Elles contribuent moins à La Tour-du-Pin, dans les quartiers populaires lyonnais comme Grange Rouge et Armstrong (où ce sont les relations avec le voisinage immédiat qui ont le poids le plus important) ainsi qu'à Riquet, où le poids des activités est plus important qu'ailleurs.

Plus spécifiquement, on observe que la participation à la fête des voisins, contribue peu à l'ISL contextualisé, hormis aux Navigateurs et dans la ZAC du Bon Lait.

⁷ Le terme de contribution est à entendre à la fois au sens statistique – il s'agit du poids des différentes variables dans la construction de l'indice – et au sens analytique – une variable ayant un poids important est une variable qui participe au processus d'intégration social à l'espace local dans ce contexte.

Enfin, il apparaît que le fait d'avoir des amis dans son quartier contribue plus à l'intégration à l'espace local que le fait d'y avoir de la famille, mais les poids respectifs de ces variables varient selon les contextes. La présence d'amis joue surtout dans les deux communes rurales périurbaines, à Auteuil, Batignolles, Navigateurs et Montereau.

Les relations dans le voisinage immédiat

Le poids des relations dans le voisinage immédiat (les voisins d'immeuble ou des maisons alentours) est plus faible qu'ailleurs dans les deux quartiers de mixité sociale programmée (ZAC du Bon Lait et Quartier du Port), à Auteuil, Riquet et Marolles. En miroir de ce que l'on observait pour les relations au quartier, ces relations pèsent davantage dans les quartiers populaires lyonnais (Grange Rouge et Armstrong) et à La Tour-du-Pin qu'ailleurs.

Des activités plus ou moins centrales

On observe des variations liées notamment aux équipements, services et commerces présents dans les quartiers et à la propension des habitants à en faire usage. La distinction entre ISL général et ISL contextualisé est ici particulièrement importante. En donnant un certain poids à toutes les activités, l'ISL général rend compte du fait que, même si l'offre locale en est la cause, les habitants de certains contextes ne peuvent s'intégrer à leur espace local par le biais de certaines activités. A l'inverse, en faisant varier le poids des activités dans l'indice⁸, l'ISL contextualisé nuance le rôle de l'offre locale dans l'intégration sociale à l'espace local de résidence : si un équipement est inexistant dans un quartier (par exemple, le cinéma à Marolles ou au Quartier du Port) ou que le contexte se prête peu à sa pratique, l'ISL contextualisé lui donne mécaniquement moins de poids, voire l'ignore. Cette démarche a l'avantage de neutraliser les effets quasi mécaniques de l'offre locale sur les pratiques.

La fréquentation d'un **lieu de culte** dans le quartier ne contribue aux ISL contextualisés qu'à Ainay. Ceci est à mettre en regard de l'image de ce quartier, réputé non seulement bourgeois, mais aussi « catho », surtout le sous-quartier dans lequel l'enquête a été centrée. Ce rôle de la fréquentation d'un lieu de culte ne se retrouve pas systématiquement dans les quartiers les plus populaires à forte présence immigrée. Dans les débats actuels sur le communautarisme et la place qu'y prend la religion, cette observation n'est évidemment pas anodine.

La **médiathèque** a une contribution beaucoup plus importante qu'ailleurs au Quartier du Port, ce qui est à relier au fait que c'est le seul équipement public du quartier et qu'elle est fréquentée par un habitant sur deux. La fréquentation de la médiathèque participe également de l'intégration sociale locale dans certains contextes (La Tour-du-Pin et la ZAC du Bon Lait) où cet équipement est récent et où l'offre globale des quartiers est limitée.

La participation à des **pique-niques et barbecues dans l'espace public** contribue davantage à l'intégration sociale locale dans quatre contextes pourtant distincts par ailleurs : la Croix Rousse, la ZAC du Bon Lait, Navigateurs et Montereau, probablement du fait de la présence de parcs aux abords. Par ailleurs, il n'est guère étonnant que cette pratique soit faible et peu discriminante dans les communes rurales périurbaines, où beaucoup de personnes ont accès à un jardin privé.

⁸ La contribution des activités varie de 9 à 32 % : c'est à Riquet que les activités jouent le plus, suivi de la ZAC du Bon Lait. Au contraire, dans les communes rurales et à Ainay, le poids des activités est faible.

Enfin, la fréquentation des **cafés et bars** contribue seulement pour les quartiers de Paris *intra-muros*. Alors qu'Olivier Schwartz (1990) soulignait l'importance du café dans les sociabilités populaires masculines, cette pratique s'est depuis à la fois transformée (en devenant plus individualiste, chacun consommant à sa table sans se préoccuper des tables voisines) et déplacée dans l'espace (social et physique), si bien que seuls 11 % des habitants des Navigateurs (et 20 % des hommes) y fréquentent café ou bar, contre respectivement 53 %, 68 % et 43% des habitants d'Auteuil, de Batignolles et de Riquet (respectivement 61 %, 68 % et 48 % des hommes de ces quartiers)⁹. Comme d'autres pratiques traditionnellement associées à la culture légitime à l'instar des visites de musées, la fréquentation des cafés et bars se situent désormais davantage dans les villes-centres¹⁰ et concernent surtout les catégories supérieures. C'est un des résultats importants de cette recherche.

Le faible poids de la participation citoyenne locale et de l'emploi dans l'intégration sociale locale

La participation citoyenne locale contribue faiblement aux ISL contextualisés. Cette contribution est un peu plus significative dans les deux communes rurales (en lien sans doute avec le fait que Marolles et La Bâtie correspondent à des circonscriptions et que, plus qu'ailleurs, la vie locale est liée à des enjeux politiques). La participation est aussi un peu plus importante qu'ailleurs à Ainay, au Quartier du Port et aux Navigateurs (en lien probablement avec des consultations importantes dans ces deux derniers quartiers pendant l'enquête, l'une concernant les démolitions d'immeubles à prévoir dans une nouvelle phase de la rénovation urbaine, l'autre concernant les projets immobiliers sur des terrains vacants adjacents au quartier et l'opposition à un projet de prison).

TABLEAU 2 - LA CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS GROUPES DE VARIABLES SUR L'AXE 1 SELON LES CONTEXTES

Types de variables	Auteuil	Ainay	Batignolles	Croix Rousse	Riquet	Grange Rouge	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Navigateurs	Armstrong	Montereau	Tour-du-Pin	Marolles	La Bâtie
Activités	20	12	16	22	32	18	17	28	17	17	17	27	17	9
Relations voisinage immédiat	11	19	19	14	11	27	16	10	14	27	18	28	11	24
Relations quartier	65	64	63	60	54	51	60	59	65	53	63	43	66	62
Participation citoyenne locale	2	5	1	3	3	3	5	3	4	2	1	2	6	5
Emploi	3	0	1	1	0	1	2	0	0	0	1	0	1	0

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Légende : en gris, les sous-représentations ; en noir, les sur-représentations.

Résumé de la section :

Les éléments qui participent de l'intégration à l'espace local de résidence varie selon les contextes. Ces éléments sont pris en compte dans l'ISL contextualisé.

⁹ Une exception mérite cependant d'être mentionné : un homme sur deux fréquente les cafés ou bars d'Armstrong. Toutefois, puisque cette fréquentation des cafés et bars concerne une population qui déclare par ailleurs avoir peu de relations et de conversations dans l'espace local, et n'est guère corrélée aux autres activités, elle n'a pratiquement pas de poids dans l'ISL contextualisé à Armstrong.

¹⁰ Sur la fermeture des bars et bistrotts dans les petites villes et ses conséquences sur la sociabilité, voir aussi Coquard, 2019.

Dans tous les cas, les relations avec les habitants du quartier (hors voisinage immédiat) ont le poids le plus important, mais les relations dans le voisinage immédiat jouent également (surtout à Grange Rouge, Armstrong et La Tour-du-Pin). Le poids des activités varie en fonction de l'offre locale et de la propension des habitants à y participer ; c'est à Riquet, à la ZAC du Bon Lait et à La Tour-du-Pin qu'elles contribuent le plus à l'intégration à l'espace local de résidence.

L'inégale intégration à l'espace local de résidence

La littérature internationale identifie plusieurs variables qui tendent à déterminer l'investissement dans les relations de voisinage : la position sociale (approchée par la profession, le niveau de diplômes et/ou de revenus), la configuration familiale, la classe d'âges, le statut d'immigré ou non, le statut d'occupation du logement, l'ancienneté dans le quartier et le type de quartier de résidence. Qu'en est-il en France ? Pour répondre à cette question, nous analyserons les ISL général et contextualisé de trois manières complémentaires. Tout d'abord, nous calculons des moyennes des ISL général et contextualisé pour différentes sous-populations et comparons des écarts bruts (démarche dite de statistique descriptive).

Ensuite, nous avons réalisé deux modèles de régression linéaire sur l'ISL général (cf. annexe) afin de distinguer les effets propres de chaque variable et surtout, ce qui, dans les variations observées, provient de l'effet des contextes de résidence et ce qui est le produit des caractéristiques des individus. Le modèle 1 est un modèle standard dans les enquêtes de sociologie, centré sur les caractéristiques des personnes et visant à expliquer, toutes choses égales par ailleurs, quelles sont les caractéristiques des individus qui vont dans le sens d'une plus forte intégration à l'espace local. Dans le modèle 2 est ajoutée une catégorie de variables souvent mésestimée, y compris de la littérature sur les relations de voisinage : le contexte résidentiel. On sait en effet que, de plus en plus, le quartier de résidence fonctionne comme un attribut social, notamment en termes identitaires (Savage, Bagnall et Longhurst, 2004), et qu'il entoure l'individu d'un ensemble de ressources et de contraintes, un peu comme le revenu (voir la littérature sur les effets de quartier et notamment Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007). Le modèle 2 fournit donc deux informations supplémentaires : premièrement, il permet d'identifier l'effet des quartiers à *caractéristiques sociales des individus contrôlées* ; deuxièmement, il permet d'observer ce qui, dans les caractéristiques sociodémographiques, résiste aux effets de quartier, autrement dit ce qui ne s'explique pas par le quartier mais bien par les attributs sociaux des individus.

Enfin, compte tenu des spécificités locales observées précédemment, nous avons également réalisé une régression par quartier sur l'ISL contextualisé (modèles non présentés, disponibles auprès des auteurs). On observe alors quelques variations locales dans l'effet des caractéristiques sociodémographiques. Elles seront signalées seulement lorsqu'elles sont significatives. Dans le cas contraire (et la plupart du temps), ces modèles confirment que les caractéristiques jouent dans le même sens dans chaque quartier.

L'intégration locale : une affaire de cadres et de hauts revenus

Les caractéristiques individuelles ayant le plus fort effet sont liées à la position sociale, approchée ici notamment par les variables de revenu du ménage et de PCS. Le poids de la position sociale s'observe d'abord pour l'ISL contextualisé ; bien que cet indice efface les effets des différences de composition des quartiers, l'effet de la position sociale apparaît nettement à l'intérieur de chaque quartier. Ces variations sont amplifiées lorsque l'on examine l'ISL général.

TABLEAU 3 – L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE EN FONCTION DES REVENUS

Revenus du ménage	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Moins de 1000 euros	-9,0	-14,3
1000 à 1499 euros	-5,3	-11,3
1500 à 1999 euros	-3,9	-7,3
2000 à 2999 euros	0,8	0,4
3000 à 3999 euros	1,8	3,7
4000 à 5999 euros	9,0	15,0
Plus de 6000 euros	10,4	19,6
Refuse de déclarer ses revenus	-2,8	-3,3

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ainsi plus les revenus de son ménage sont élevés, plus l'enquêté est intégré à son quartier (Tableau 3). Par rapport aux autres habitants de leur quartier, ceux qui gagnent moins de 1000 € ont un indice de -9 et ceux qui gagnent plus de 6000 €, un indice de +10. Cette différence s'accroît lorsque l'on compare l'ISL général (de -15 à +20) puisque, comme on le verra, c'est dans les contextes où les habitants sont les plus riches que l'ISL général est le plus élevé.

On pourrait penser qu'un meilleur niveau de vie tend à permettre davantage d'activités et de relations, comme s'il fallait d'une certaine manière payer pour son intégration locale. Or il apparaît que ce n'est pas tant le niveau de vie (mesuré à partir du revenu par unité de consommation) qui joue que le revenu total du ménage sans tenir compte du nombre de personnes (Tableau 4). Autrement dit, c'est bien le revenu comme indicateur de la position sociale davantage que le pouvoir d'achat qui joue sur l'intégration sociale à l'espace local de résidence.

TABLEAU 4 – L'INTÉGRATION AU QUARTIER EN FONCTION DU NIVEAU DE VIE

Quartiles de revenus par unité de consommation	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Q1 (moins de 800 par UC)	0,1	-8,3
Q2 (800-1217 par UC)	-2,2	-6,6
Q3 (1217-1900 par UC)	-0,1	1,8
Q4 (plus de 1900 euros par UC)	2,0	8,9
Refuse de déclarer ses revenus	-2,2	-2,3

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Cet effet de la position sociale se retrouve dans les indices des différentes professions (Tableau 5). De manière générale, l'ISL général est d'autant plus élevé que la profession est associée à un niveau de vie et de diplôme élevé. Certaines exceptions sont néanmoins notables. On peut noter que l'indice est particulièrement élevé pour les petits indépendants (artisans et commerçants) et que l'écart est important entre les cadres à dominante culturelle (très intégrés localement) et les cadres à dominante économique et chefs d'entreprise (moins intégrés que les premiers malgré leur plus haut niveau de vie). Bien que négatif, l'ISL général des employés de services directs aux particuliers est quant à lui beaucoup plus élevé que celui des autres employés et ouvriers, pourtant associés à un niveau de vie plus élevé.

Les modèles de régression logistique réalisés sur l'ISL général confirment la plus forte intégration à l'espace local de résidence des cadres et professions intermédiaires, de même que celle des titulaires de diplômes de niveaux bac+2 et plus (Tableau A1, modèle 1), y compris lorsque les autres caractéristiques sociales sont contrôlées.

L'intégration du contexte résidentiel dans le modèle 2 met en évidence que leur avantage s'explique pour plus de la moitié par leur présence dans les contextes résidentiels où l'intégration à l'espace local est la plus importante (modèle 2). Ainsi, lorsque l'on raisonne sur les différences à l'intérieur de chaque contexte (ISL contextualisé), l'amplitude des écarts se réduit et l'avantage des cadres à dominante économique et chefs d'entreprise disparaît pratiquement : par rapport aux habitants des quartiers dans lesquels ils vivent, ils ne sont pas plus intégrés que la moyenne. Autrement dit, les cadres à dominante économique et chefs d'entreprise sont plus intégrés à leur espace local de résidence que la moyenne uniquement parce qu'ils vivent dans des quartiers où, on le verra, l'intégration locale est en moyenne plus forte qu'ailleurs. Ce n'est pas le cas des cadres à dominante culturelle et des petits indépendants qui cumulent un avantage relatif dans leur quartier et une présence plus importante dans les contextes associés aux plus hauts indices d'intégration locale.

En effet, que l'on observe les résultats des analyses de régression ou l'ISL contextualisé, il apparaît que la forte intégration à l'espace local des petits indépendants est confirmée dans toutes les analyses, et qu'elle est assez peu déterminée par le fait qu'ils habitent des contextes où l'intégration est plus forte. Une fois pris en compte le contexte résidentiel (tableau A1, modèle 2), il s'agit même de la profession associée à la plus forte intégration à l'espace local de résidence.

TABEAU 5 – L'INTÉGRATION AU QUARTIER EN FONCTION DE LA PROFESSION

Professions (ordonnées par niveau de vie)	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	1,0	8,2
Cadres à dominante culturelle	5,4	15,2
Petits indépendants	12,5	19,3
Médiateurs	2,8	4,6
Professions intermédiaires administratives et techniques	2,6	3,5
Employés administratifs et commerciaux	-4,2	-7,9
Employés de la fonction publique et policiers	3,0	-8,7
Ouvriers qualifiés	-7,1	-14,6
Ouvriers non qualifiés	-10,5	-21,3
Employés de services à la personne	2,2	-3,9
Autres inactifs	-5,0	-11,0

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2555) ; données pondérées

On peut ensuite approfondir l'analyse en étudiant les indices des différentes catégories dans chaque contexte. La tendance générale se retrouve alors pratiquement dans tous les quartiers. Même dans les quartiers populaires, ce sont les mieux dotés (en revenus, diplômes et positions sociales) qui sont les plus intégrés. C'est particulièrement net à Armstrong où les personnes gagnant plus de 2000 € sont beaucoup plus intégrées que les plus modestes (et les cadres et petits indépendants ont des indices de +40 alors que l'ISL contextualisé moyen des employés et ouvriers, qui sont pourtant beaucoup plus nombreux, est négatif, celui des professions intermédiaires étant autour de 0).

Les cadres ne sont donc pas seulement plus intégrés globalement, ils le sont également dans certains quartiers populaires, où ils ne forment pourtant pas le groupe dominant. Ce n'est cependant pas toujours le cas et on note trois exceptions : Grange Rouge, Navigateurs et Marolles, trois espaces où les cadres sont peu nombreux.

La forte intégration des cadres et des hauts revenus, y compris dans certains quartiers populaires, est d'autant plus marquante qu'elle ne semble pas être l'effet d'un choix de variables favorable aux cadres et aux revenus aisés. Isoler des pratiques ou groupes de pratiques que l'on pourrait supposer favorables aux classes populaires (comme le fait de se rendre service) ne fait pas évoluer la tendance : la position sociale joue toujours dans le même sens. Tout se passe comme si, dans tous les quartiers, la norme était devenue celle des classes supérieures, et les classes populaires adoptent moins les comportements associés à cette norme. Ce constat d'une norme dominante plutôt que de normes concurrentes d'intégration est également cohérent avec les résultats de l'ACM, qui ont montré la domination très forte d'un axe.

Ce résultat n'a rien de trivial. Il constitue l'un des apports importants du projet de recherche *Voisinages*. Il met en question l'opposition classique de la sociologie urbaine entre les quartiers populaires fortement intégrés autour d'une sociabilité populaire (les villages urbains) et les quartiers bourgeois où la sociabilité locale est plus discrète et feutrée (Siblot et al., 2015). Il rappelle également la conclusion du récent programme de recherche sur les classes populaires qui montre que ce groupe social se distingue de moins en moins des autres groupes sociaux en termes de valeurs, de normes et d'aspirations, sans pour autant que les écarts de pratiques et d'accès aux biens se réduisent (Masplet et al., 2020). Pour le dire autrement, les écarts culturels s'amenuisent, pas les inégalités.

Un effet plus limité du sexe, de l'âge, de la configuration familiale et de l'ancienneté de résidence

Par rapport à l'effet de la position sociale et bien qu'ils soient davantage commentés par la littérature, le sexe, l'âge, la configuration familiale et l'ancienneté de résidence ont moins d'effets sur l'indice d'intégration à l'espace local de résidence. Là où, entre les PCS, l'amplitude des écarts maximaux est de 40, pour les autres variables cette amplitude dépasse rarement 20.

Si les modèles de régression confirment que, toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont significativement plus intégrées à leur espace local de résidence que les hommes, l'effet reste modéré par rapport à d'autres variables : l'ISL général des femmes (+2,2) n'est que légèrement supérieur à celui des hommes (-3,4), et l'écart ne devient significatif qu'en contrôlant les autres variables. La plus forte intégration des femmes dépend en effet à la fois des contextes résidentiels et d'autres variables auxquelles elle est liée. L'avantage des femmes est ainsi plus net qu'ailleurs aux Navigateurs et au Quartier du Port¹¹. Les entretiens réalisés dans ces quartiers suggèrent que la plus forte intégration des femmes y est liée à la forte présence d'enfants et à l'implication associée des femmes dans la sociabilité locale (cf. chapitre II - 1E « Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine »).

Les enquêtes anglo-saxonnes sur l'importance relative du voisinage notent que celui-ci conserve une importance plus forte pour les plus âgés. Brian Ray et Valerie Preston (2009) observent qu'aux États-Unis, les personnes de plus de 60 ans (mais aussi les jeunes adultes) connaissent davantage leurs voisins et Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) indiquent qu'au Canada, c'est pour les plus âgés (et

¹¹ Il s'agit des deux seuls quartiers où l'effet du sexe est significatif dans les régressions par contexte.

pour les inactifs) que le voisinage occupe la place la plus importante. En première analyse, l'indice d'intégration à l'espace local de résidence confirme la moindre intégration des jeunes à leur espace de résidence (l'ISL général des 18-29 ans est de -10,6), mais l'effet de l'âge n'est pas linéaire, l'intégration à l'espace local la plus forte étant observée aux âges de parentalité (30-44 ans). Par ailleurs, l'âge est particulièrement lié à deux autres variables susceptibles d'influencer l'intégration à l'espace local : l'ancienneté de résidence et la configuration familiale. En contrôlant l'effet des autres variables, la régression linéaire (tableau A1) révèle que le désavantage des jeunes s'explique en grande partie par leur moindre ancienneté moyenne et leur structure familiale : autrement dit, si les jeunes sont moins intégrés dans leur quartier, ce n'est pas du fait de leur âge mais du fait qu'ils sont souvent récemment arrivés dans leur quartier, moins souvent en couple et moins souvent parents. Le modèle confirme ensuite que c'est bien à 30-44 ans que l'intégration locale est la plus forte, et que la décade est ensuite progressive jusqu'à 75 ans et plus. L'importance de l'effet d'âge, en défaveur des personnes âgées contredit une partie de la littérature sur le sujet (Guest et Wierzbicki, 1999 ; Ray et Preston, 2009), mais est cohérent avec le resserrement des relations de voisinage dans un cercle restreint observé par ailleurs (cf. chapitre II - 2A « Les relations de voisinage des personnes âgées »).

Pour ce qui est de la configuration familiale, les couples avec enfants apparaissent les plus intégrés (ISL général = +11,3) alors que, à l'autre bout de l'échelle, les solos, qui peuvent tout autant être de jeunes (ou moins jeunes) célibataires ou des personnes âgées veuves ou divorcées, ont l'indice le plus faible (ISL général = -8,0). Ces écarts sont confirmés par les modèles de régression linéaire qui contrôlent des autres variables. Quant aux familles monoparentales, elles sont peu intégrées localement, mais les régressions révèlent qu'il s'agit d'un « effet quartier » dans la mesure où elles sont beaucoup plus nombreuses dans les quartiers où l'intégration est plus faible. À contexte résidentiel égal (tableau A1, modèle 2), elles sont davantage intégrées que les solos. Ces résultats sont cohérents avec ceux observés dans la littérature suivant lesquels la présence d'enfants d'une part (Ray et Preston, 2009), et le couple d'autre part (Campbell et Lee, 1992) encourage la pratique du voisinage.

Enfin, comme l'ont déjà montré en France les travaux de J-Y Authier et Y. Grafmeyer (Authier, 2002) et aux États-Unis les ouvrages anciens de William Michelson (1977) et Claude Fischer (1982) et en Angleterre l'ouvrage classique de Norbert Élias et John L. Scotson (1997), les activités et relations nouées dans le quartier dépendent fortement de l'ancienneté de résidence dans celui-ci. Sans surprise, on observe donc un indice d'intégration à l'espace local de résidence significativement plus faible pour les personnes installées récemment (l'ISL général des individus ayant emménagé depuis moins de deux ans est de -19,7). Si l'**ancienneté** joue de manière linéaire, l'augmentation est plus faible après dix ans, laissant penser à un palier (Tableau 6). Par ailleurs, l'effet de l'ancienneté de résidence varie considérablement selon les contextes résidentiels, comme si des dynamiques locales étaient à chaque fois en jeu. L'effet de l'ancienneté est par exemple accéléré à Riquet (Figure 1) où elle joue positivement jusqu'à 9 ans, puis diminue progressivement¹². Compte tenu des transformations rapides de ce quartier, on peut faire l'hypothèse que la transformation de l'ambiance du quartier tend à exclure les plus anciens. La comparaison des 14 régressions met en évidence un autre résultat peu attendu : l'ancienneté est particulièrement déterminante pour l'intégration dans les deux quartiers neufs (ZAC du Bon Lait et Quartier du Port). Alors que, dans ces quartiers, tous les habitants partagent

¹² Cette tendance est confirmée dans la régression réalisée sur ce quartier : les personnes arrivées dans ce quartier depuis plus de 20 ans y sont moins intégrées que les autres, à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Toutefois, compte tenu des effectifs des sous-populations, il n'est pas possible d'attester de la significativité statistique de ce résultat.

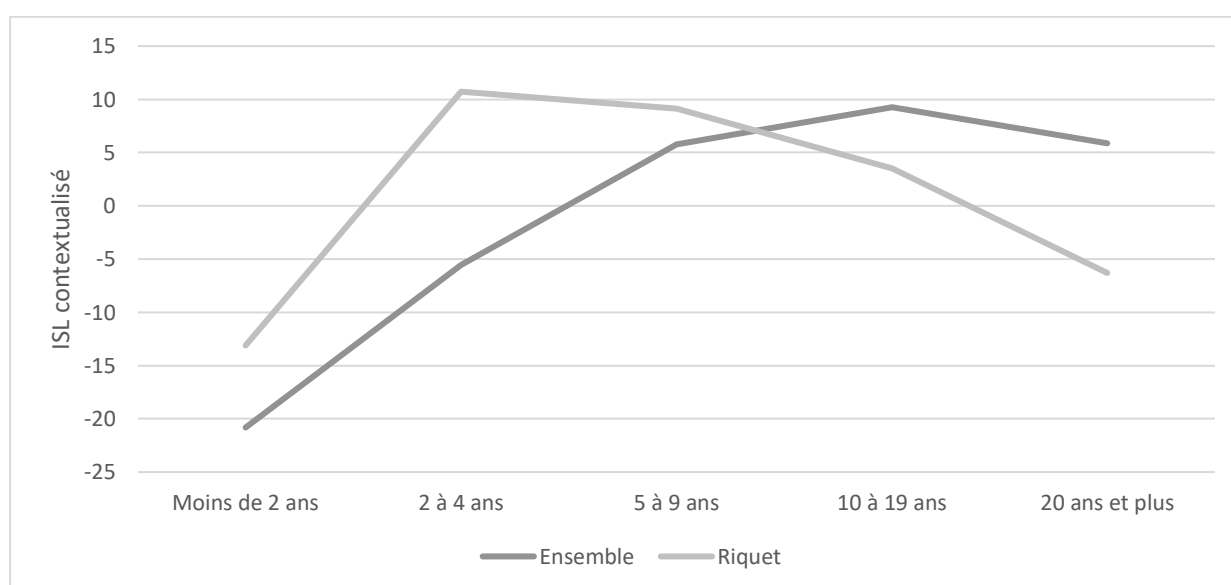
le fait d'y habiter au plus depuis 11 ans, l'effet de l'ancienneté est particulièrement fort sur l'intégration au quartier.

TABEAU 6 – L'INTÉGRATION AU QUARTIER EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE DANS LE QUARTIER

Ancienneté dans le quartier	ISL contextualisé	ISL général
Moins de 2 ans	-20,8	-19,7
2 à 4 ans	-5,5	-5,0
5 à 9 ans	5,8	3,5
10 à 19 ans	9,3	7,4
20 ans et plus	5,9	8,0

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté (n=2547) ; données pondérées

FIGURE 1 – L'EFFET DE L'ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE DANS LE QUARTIER : NI LINÉAIRE, NI UNIFORME



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence (n=2547) ; données pondérées

Des normes d'intégration qui varient selon les contextes

Si, dans l'ensemble, les variables socio-démographiques jouent dans le même sens dans les différents contextes, des différences existent pour certaines caractéristiques, notamment le statut d'immigré ou non et le statut d'occupation du logement. Grâce à une analyse multi-située et contextualisée, le projet de recherche *Voisinages* montre que ces caractéristiques ont des effets différents en fonction des contextes, que les enquêtes en population générale tendent à gommer. C'est un autre des résultats forts de la comparaison de l'effet des caractéristiques individuelles dans chaque quartier.

Le cas du logement social

Le cas du logement social le montre bien. En population générale, les propriétaires sont les plus intégrés, suivis des locataires du privé, les locataires du logement social apparaissant comme les moins intégrés à leur quartier (Tableau 7– ISL général). Ces résultats nets sont confirmés dans le premier modèle de régression (tableau A1, modèle 1). La plus forte intégration des propriétaires ne s'explique donc pas seulement par leur position sociale plus favorisée ou encore leur plus grande ancienneté de résidence, et l'écart entre les locataires du privé et les locataires HLM n'est pas que le reflet de leurs positions sociales inégales ; il y a bien, en population générale, un effet du statut d'occupation sur

l'intégration à l'espace local de résidence. C'est également ce qu'observent la majorité des auteurs (Ray et Preston, 2009 ; Van Vliet, 1985).

Et pourtant, l'analyse de l'ISL contextualisé des locataires HLM quartier par quartier montre que l'effet du logement social varie fortement selon les contextes (Figure 2). Au Quartier du Port et aux Navigateurs, là où le parc social est particulièrement important, les locataires HLM sont beaucoup plus intégrés que les locataires du privé. Ainsi, alors même que les différences statistiquement significatives entre statuts d'occupation à l'intérieur d'un quartier sont rares (notamment du fait des faibles effectifs des sous-populations que l'on est alors amené à comparer), au Quartier du Port, l'ISL contextualisé des locataires HLM se distingue significativement de celui des locataires du privé. Inversement, à Ainay, les occupants de logements sociaux sont beaucoup moins intégrés que les propriétaires¹³ et les locataires du privé. Les régressions conduites quartier par quartier confirment que l'effet du statut d'occupation du logement varie en fonction des contextes.

Par ailleurs, les logements sociaux sont concentrés dans les quartiers qui, on le verra, sont associés, en moyenne, à une plus faible intégration locale. Par conséquent, le désavantage des locataires HLM observé en population générale est en partie un effet quartier, ce qui est confirmé par le fait que la différence entre les deux types de locataires n'apparaît plus discriminante dans le modèle 2 qui neutralise l'effet du contexte résidentiel.

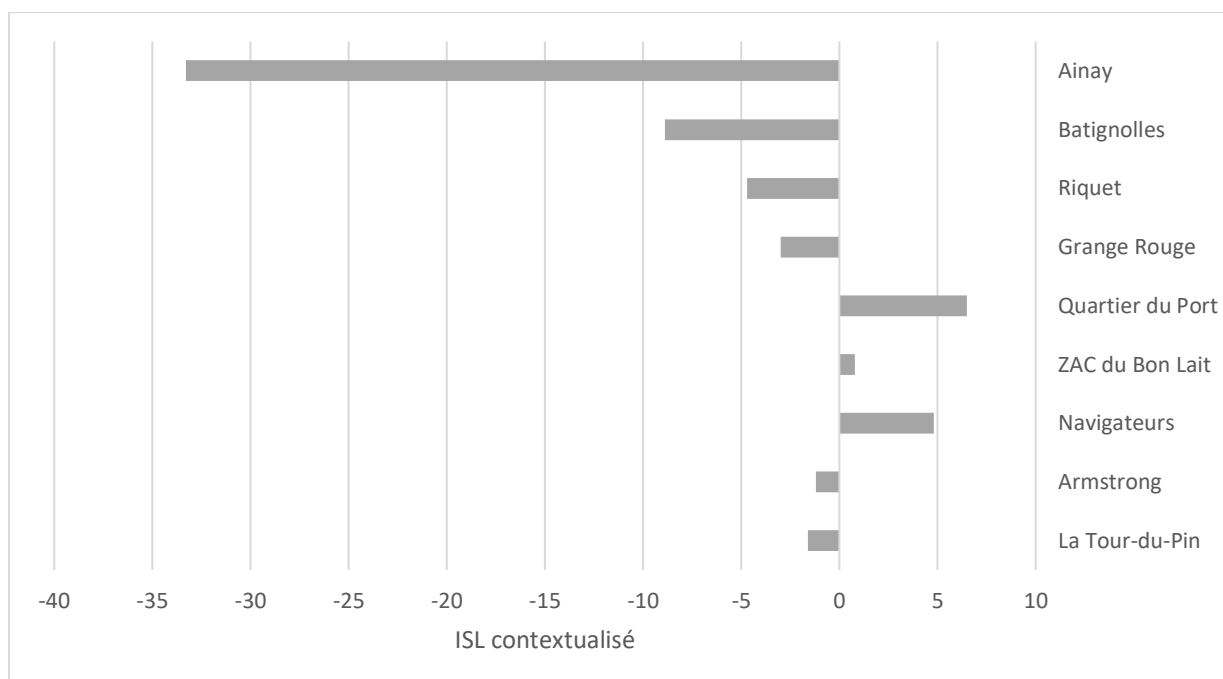
TABLEAU 7 – L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL EN FONCTION DU STATUT D'OCCUPATION

Statuts d'occupation	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Propriétaires	7,4	10,4
Locataires ou autres situations en HLM	-1,6	-10,5
Locataires ou autres situations dans le secteur privé	-7,4	-2,7

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

¹³ L'écart avec les propriétaires est statistiquement significatif si on accepte un seuil d'erreur de 14 %, ce qui paraît acceptable compte tenu de la faiblesse des effectifs.

FIGURE 2 – L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL DES LOCATAIRES HLM, SELON LES CONTEXTES



Champ : ensemble des locataires HLM vivant dans des contextes où plus de 15 locataires HLM ont été enquêtés (n=852) ; données pondérées

Le cas du logement social est ainsi doublement intéressant : d'une part, la position relative des locataires HLM au sein de leur quartier varie en fonction de la structure locale du parc de logements ; d'autre part, la raison de leur faible ISL général tient davantage à leur localisation plus fréquente dans des quartiers où l'intégration à l'espace local est en moyenne plus faible.

Une intégration variable pour les immigrés : l'effet d'une ambiance dominante ?

Autre nuance importante, la situation des immigrés qui, dans la lignée des travaux de Jean Remy (2005), semble illustrer l'importance de l'ambiance dominante, de l'atmosphère qui règne dans un lieu, c'est-à-dire les représentations et les pratiques qui sont plus particulièrement considérées comme allant d'elles-mêmes. Cette ambiance peut autant être vectrice d'intégration qu'un frein à l'intégration de ceux qui ne font pas partie du groupe porteur de l'ambiance dominante.

Comme le montre le Tableau 8, l'ISL contextualisé moyen des immigrés est légèrement supérieur à celui des individus nés en France de parents français. Cependant, comme pour le cas du logement social, cette faible différence dissimule des situations fort variées selon les quartiers. En effet, lorsque l'on raisonne seulement sur les quartiers où les immigrés sont très présents (les quartiers de mixité sociale programmée, les quartiers de grands ensembles et les petites villes périurbaines), on observe une différence significative entre les « natifs » (-5,1) d'une part et les immigrés (+8,8) d'autre part. Les seconds sont mieux intégrés que les premiers. Mais lorsque l'on raisonne sur les quartiers bourgeois et gentrifiés, on observe le contraire, c'est-à-dire la meilleure intégration des « natifs » (+1,1 versus -6,5)¹⁴.

¹⁴ Les régressions réalisées quartier par quartier confirment que cette variable ne joue pas dans le même sens dans tous les quartiers. Toutes choses égales par ailleurs, on observe une différence significative indiquant une

TABLEAU 8 – L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE EN FONCTION DU RAPPORT À L'IMMIGRATION

Rapport à l'immigration	ISL contextualisé	ISL général
« Natifs »	-0,9	2,8
Enfants d'immigrés	1,4	-6,3
Immigrés	2,9	-5,3

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Inversement, lorsque l'on raisonne sur l'intégration à l'espace local définie par rapport à la population totale (ISL général), ces spécificités locales disparaissent : les enfants d'immigrés et immigrés (surreprésentés dans les quartiers où l'intégration est plus faible) ne se distinguent pas significativement des « natifs », ni dans les statistiques descriptives ni dans les modèles de régression.

LA RELIGION : UN RÔLE INTÉGRATEUR, PARTICULIÈREMENT À AINAY

L'intégration locale en fonction de la pratique religieuse n'est pas une question explorée par la littérature scientifique. Elle est cependant régulièrement convoquée dans le débat public français des dernières années comme si, dans certains quartiers, la pratique religieuse était devenue une forme obligée pour l'intégration locale et/ou qu'elle contrecarrait le processus d'intégration sociale à la société globale. Malgré les limites de notre base de données, nous avons souhaité compléter nos analyses de l'intégration par une mise à l'épreuve de ce type de raisonnement.

Pour des raisons liées au respect des droits des personnes, et aux contraintes imposées à toute enquête comprenant des questions sur la religion, rares et indirectes ont dû être les questions liées à la religiosité des enquêtés. Nous pouvons cependant en mobiliser trois : la fréquentation d'un lieu de culte dans le quartier, la fréquentation d'un lieu de culte hors du quartier et le fait de citer des personnes « liées à la religion » parmi les personnes avec lesquelles l'enquêté est régulièrement en contact. Ainsi, nous pouvons considérer « religieuses » les personnes ayant répondu par l'affirmative à au moins l'une de ces questions, et non religieuses les autres. Sur cette base, 28 % des individus de la population totale ont un lien avec la religion.

Les personnes « religieuses » sont en moyenne davantage intégrées à leur espace local de résidence que les autres (ISL général = +6,1 contre -2,3 pour les autres). Si cette moyenne masque des situations très diverses, il apparaît que la religiosité a bien un effet propre en faveur de l'intégration à l'espace local de résidence : des modèles *ad hoc* qui répliquent ceux présentés en annexe en ajoutant la variable de religiosité attestent d'un fort effet positif de la pratique religieuse, à caractéristiques sociodémographiques contrôlées¹⁵.

À l'échelle des quartiers, la différence d'intégration n'est significative¹⁶ qu'à Ainay, le quartier bourgeois lyonnais pourtant loin de correspondre aux quartiers évoqués dans le débat public. Elle est

plus forte intégration des immigrés dans les deux quartiers de grands ensembles (Armstrong et Navigateurs) ainsi qu'à La Tour-du-Pin.

¹⁵ L'effet est si fort que dans les modèles 1bis et 2bis qui intègrent une variable de religiosité, on voit apparaître un désavantage de la catégorie « immigré ». Autrement dit, en tenant compte du fait que les immigrés peuvent être mieux intégrés à leur quartier par leur pratique religieuse, un avantage significatif en faveur des « natifs » apparaît (paramètre = 5,39 significatif à 1 %). Cet avantage disparaît dans le modèle 2bis lorsque l'on intègre les contextes résidentiels : si les « natifs » ont donc une meilleure intégration que les immigrés, à pratique religieuse contrôlée, celle-ci s'explique par le fait qu'ils sont plus nombreux dans les quartiers dont les indices d'intégration sont les plus élevés.

¹⁶ Au seuil de 13 %.

aussi importante pour les quartiers du Port et des Navigateurs ainsi qu'à La Tour-du-Pin, mais dans ces quartiers, les intervalles de confiance se recourent.

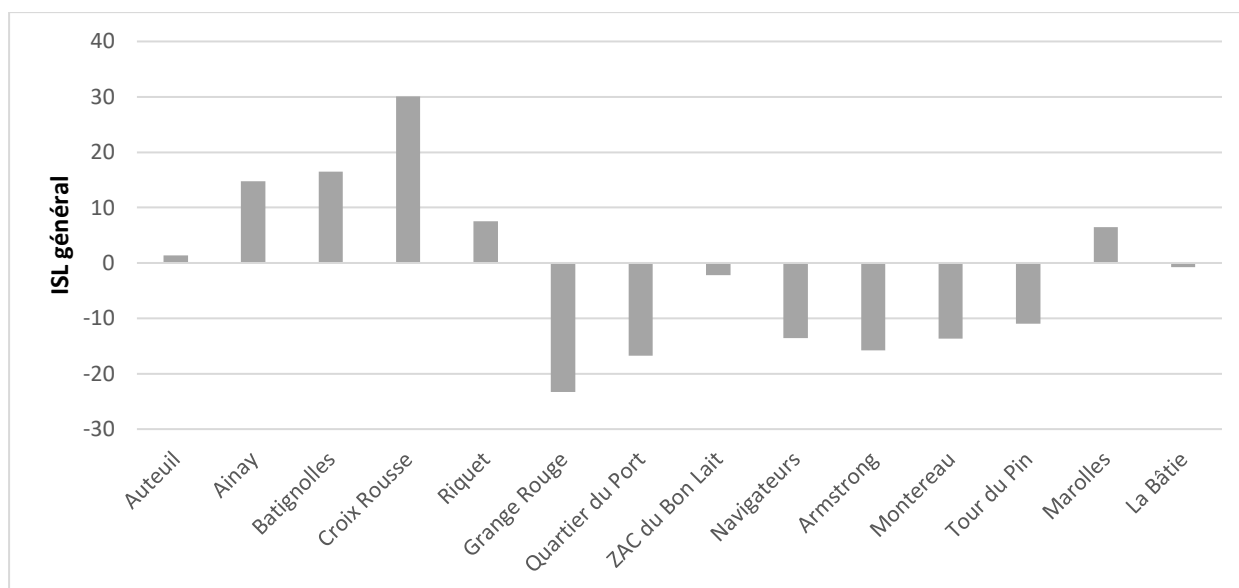
Par ailleurs, on peut sans grand risque de se tromper faire l'hypothèse qu'à Ainay, la pratique religieuse est essentiellement le fait des catholiques, alors qu'elle est plus variée au Quartier du Port, aux Navigateurs et à La Tour-du-Pin, situés à proximité non seulement d'églises mais aussi d'une ou plusieurs mosquées et d'autres lieux de culte (synagogues, église évangélique...). L'enquête montre donc que c'est pour un quartier bourgeois, réputé catholique, que l'intégration au quartier est la plus liée à la pratique du culte. Ce lien est beaucoup moins net dans les quartiers à forte présence immigrée, ce qui nuance l'idée, aujourd'hui très présente dans la sphère publique de débat, d'un communautarisme musulman croissant (cette idée n'est pas seulement véhiculée par des polémistes tels qu'Eric Zemmour, mais aussi par Jérôme Fourquet, dans *L'Archipel français*, publié en 2019).

De fortes différences selon les quartiers, en faveur des quartiers bourgeois et gentrifiés

Dans un ouvrage de référence sur la question, Claude Fischer observait en 1982 que les urbains avaient des liens plus faibles que les habitants des zones rurales. S'il est un enseignement de notre enquête, c'est que l'effet du contexte résidentiel sur la propension à y être intégré est loin de se résumer à un quelconque gradient d'urbanité. Certes, les quartiers les mieux dotés en équipements et commerces favorisent les activités en leur sein, mais cet effet est loin d'être suffisant pour expliquer les écarts observés puisque, rappelons-le, les relations nouées participent davantage à la construction de l'indice. Les analyses contextuelles conduites dans ce rapport ont bien mis en évidence que les « effets de quartier » (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007) sont toujours, tout à la fois, des conséquences non seulement de la morphologie urbaine, mais aussi de l'histoire du lieu, de la construction du peuplement et des caractéristiques des personnes qui y vivent. En particulier, la composition sociale des quartiers est susceptible de jouer fortement, puisque, on vient de l'observer, la position sociale des individus a un effet massif sur leur intégration à l'espace local.

Observons d'abord les variations par contexte de l'indice général d'intégration sociale à l'espace local de résidence (Figure 3). Deux groupes de quartiers se dessinent : les quartiers bourgeois et gentrifiés auxquels s'ajoutent Riquet d'une part, les quartiers neufs, populaires, de périphérie ainsi que les petites villes périurbaines d'autre part. Les communes rurales périurbaines occupent une position moyenne entre ces deux groupes de quartier. L'échelle des différences, dont l'amplitude est de 53, est considérable par rapport à ce que l'on a observé sur les autres variables.

FIGURE 3 – L'INTÉGRATION SOCIALE À L'ESPACE LOCAL, PAR CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L'importance des effets de quartier, à caractéristiques individuelles contrôlées, est confirmée par l'intégration de la variable du contexte résidentiel dans le modèle 2 (tableau A1). En effet, le modèle 2 montre une influence plus importante du lieu de résidence que de la position sociale et de l'ancienneté de résidence, les deux variables qui jouaient le plus dans le modèle 1. L'intégration à l'espace local de résidence dépend d'abord du.... quartier ! Cela souligne tout l'intérêt du choix méthodologique fait pour cette enquête de travailler sur des contextes particuliers plutôt que d'enquêter sur un échantillon tiré de manière aléatoire à l'échelle des régions métropolitaines de Paris et Lyon.

Par rapport à Armstrong, seuls trois quartiers ne se distinguent pas significativement une fois les propriétés sociales contrôlées (Figure 4) : ce sont les deux autres quartiers les plus populaires (Navigateurs et Grange Rouge) ainsi que le Quartier du Port. À l'autre extrême apparaissent Riquet, puis Batignolles et Ainay, et enfin, largement plus intégrateur que tous les autres quartiers, La Croix Rousse (+45,9 à caractéristiques sociales contrôlées).

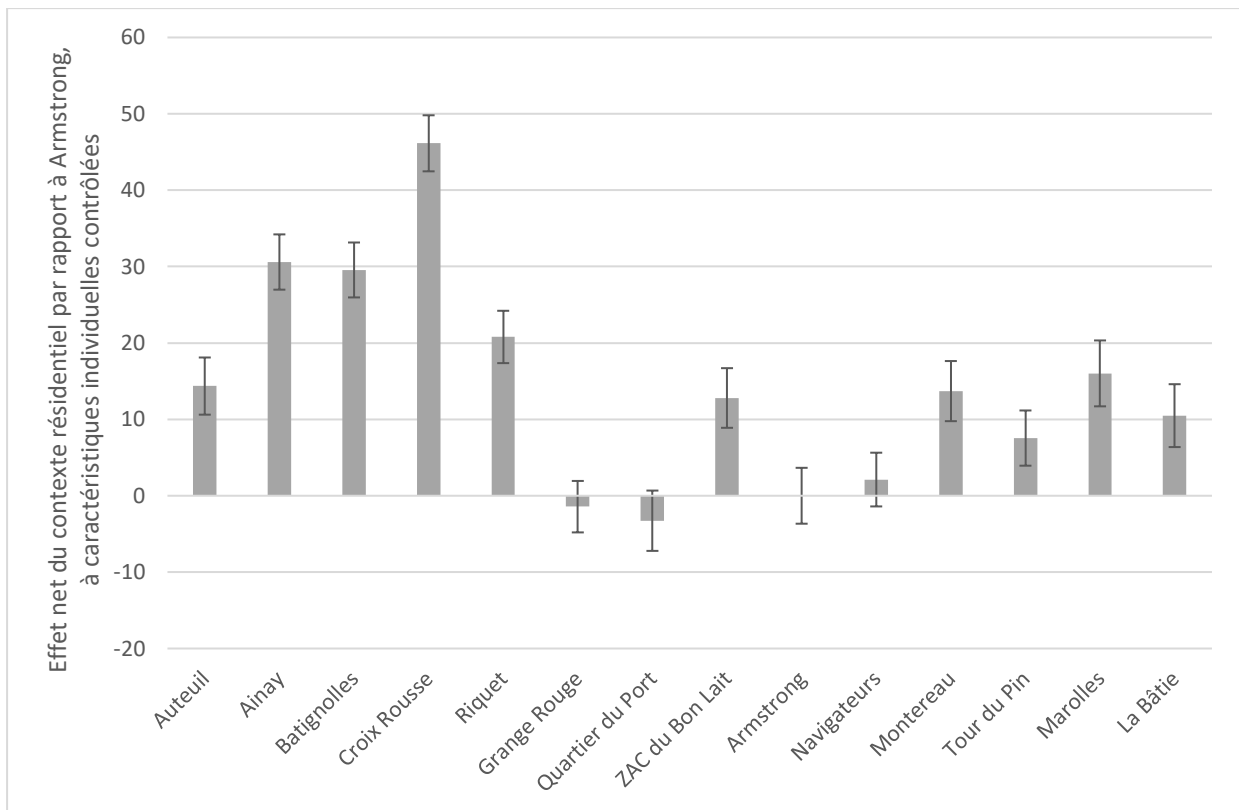
Quelques spécificités méritent d'être commentées. D'abord, l'indice moyen brut d'Auteuil apparaît plutôt faible compte tenu de la composition du quartier ; il semble renvoyer en partie à des spécificités de la population enquêtée (ce que révèle sa meilleure position relative dans la Figure 4), à relier avec le problème de représentativité de l'échantillon dans ce quartier (cf. présentation méthodologique). Ensuite, l'indice élevé de Riquet, qui est confirmé toutes choses égales par ailleurs, surprend : il semble lié à trois éléments : 1) si le quartier est classé dans la catégorie « quartier populaire de ville-centre » dans notre typologie, les données indiquent que 32 % des habitants de la zone d'enquête sont ou étaient cadres ou chefs d'entreprise (cf. chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre ») ; 2) ce quartier est beaucoup plus central dans la ville, relié aux commerces et transports notamment, que ne l'est son homologue lyonnais ; 3) l'ancienneté résidentielle est particulièrement forte à Riquet (cf. chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre »). Enfin, la question de la centralité peut également expliquer l'écart entre les deux quartiers de mixité sociale programmée : la ZAC du Bon Lait est située dans Lyon *intra-muros* alors que le quartier du Port est situé en périphérie.

Au-delà des particularités locales qui font écho aux analyses localisées menées dans la partie IIA du rapport, l'examen des effets de quartier met en évidence le rôle déterminant de deux caractéristiques. Elle révèle tout d'abord le poids de la centralité. Ce résultat fait écho aux travaux récents menés sur les classes moyennes à Paris (Vermeersch et al., 2019) qui montrent le retour de la proximité dans les pratiques (pour le commerce notamment), la valorisation des modes de déplacements actifs (marche, vélo) ainsi que l'importance symbolique croissante chez les catégories supérieures parisiennes de pouvoir tout faire à pied dans son quartier, par opposition à des populations contraintes à de longs déplacements et dépendantes de la voiture. De ce point de vue, le confort qu'offre la proximité de commerces, d'équipements et de services apparaît comme un élément important de la (re)-valorisation des localisations centrales. L'animation qui règne dans les quartiers centraux exerce également une forte attraction. Habiter au centre de Paris ou de Lyon n'implique pas seulement d'avoir un accès simple et rapide aux ressources métropolitaines, c'est aussi pouvoir habiter des quartiers plus vivants et mieux équipés que les autres. On avait d'ailleurs déjà observé qu'à Paris *intra-muros* et là uniquement, la fréquentation des cafés et des bars de son quartier joue un rôle important dans l'intégration au quartier. La plus forte intégration à l'espace local de résidence dans les quartiers centraux semble ainsi témoigner d'un regain d'intérêt pour la proximité dans les catégories moyennes et supérieures, et contredire les travaux anciens qui décrivaient ce type de sociabilité dans les espaces ruraux ou périurbains (Bidou, 1984 ; Fischer, 1982 ; Forsé, 1981).

L'analyse révèle ensuite le rôle de la composition sociale du peuplement. C'est dans les quartiers bourgeois et gentrifiés, ainsi qu'à Riquet – quartier central où la proportion de cadres est particulièrement élevée – que l'intégration à l'espace local de résidence est la plus forte et c'est, inversement, dans les quartiers les plus populaires – les quartiers de grands ensembles, Grange Rouge et Montereau – qu'elle est la plus faible, les communes rurales périurbaines au profil social moyen se situant dans une position intermédiaire. Un seul quartier, le Quartier du Port, fait globalement exception sur ce continuum. Cet effet de la composition sociale des quartiers, que l'on peut considérer comme un effet contextuel, vient s'ajouter aux effets des caractéristiques sociales des individus

La comparaison des indices bruts et du modèle de régression indique pour finir que, si les petites villes périurbaines affichent un ISL général faible et bien en-deçà des communes rurales avoisinantes, cela s'explique en partie par la composition sociale de leur population, la faible ancienneté de résidence, la forte proportion de personnes âgées ainsi que, à Montereau, la forte part de locataires du privé et la faible part de propriétaires. En effet, une fois ces éléments contrôlés dans le modèle 2, les petites villes périurbaines ne se distinguent plus significativement des communes rurales.

FIGURE 4 – EFFET NET DU QUARTIER SUR L'INDICE D'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE



Notes : l'indice général d'intégration à l'espace local de résidence net est comparé à Armstrong, défini comme situation de référence. Les lignes-tirets indiquent l'erreur type ; lorsqu'elles se recoupent, on dit que la différence entre les deux contextes n'est pas significative.

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence (n=2547) ; données pondérées

Ces résultats tendent à confirmer l'existence d'effets de lieu ou de quartier, que le fait d'être immigré par exemple n'a pas les mêmes conséquences sur l'intégration selon le quartier où l'on vit. Il convient toutefois de souligner que ces effets de lieux s'exercent par des mécanismes complexes dont l'un des plus discutés est l'auto-sélection. On peut en effet penser que les cadres qui choisissent de résider à la Croix-Rousse ne sont pas les mêmes que ceux qui résident à Ainay et que ce qui apparaît comme un effet de lieu est en fait l'expression des différences de style de vie de deux sous-groupes de cadres. Ainsi, pour certains chercheurs, il n'y aurait derrière l'effet de quartier qu'un « biais d'auto-sélection ». D'autres estiment toutefois que l'on peut continuer à parler d'effets de lieu ou de quartier, au sens où la capacité d'un quartier à rassembler un certain type de population, à construire son peuplement, est un effet propre de chaque quartier (Chamboredon, 1985 ; Grafmeyer, 2007 ; Sampson, 2012).

Résumé de la section

L'intensité de l'intégration sociale à l'espace local de résidence dépend à la fois des caractéristiques individuelles et du contexte résidentiel.

Parmi les caractéristiques individuelles, c'est la position sociale (approchée par la profession, le revenu et/ou le diplôme) qui joue le plus.

L'intégration à l'espace local est également plus forte pour les 30-44 ans, les couples et/ou ménages avec enfants, les femmes, les propriétaires et ceux qui vivent dans leur quartier depuis 10 ans ou plus. L'effet d'être locataire HLM et/ou immigré varie suivant les contextes.

L'intégration locale dépend très fortement du contexte de résidence. On note une intégration plus forte dans les quartiers centraux ainsi que dans les quartiers les plus favorisés socialement. La faible intégration apparente dans les petites villes périurbaines s'explique quant à elle principalement par les caractéristiques sociales, familiales et résidentielles de leur population.

Nous avons mené une analyse approfondie de l'intégration à l'espace local, définie à partir des activités et relations qui y prennent place. Cette analyse montre l'importance d'un principe central d'intégration, caractérisé par le cumul des participations. Selon ce principe, les catégories sociales les plus dotées, en termes de revenus, de diplômes et de professions, affichent les indices d'intégration les plus élevés. Par ailleurs, les analyses des effets de quartier ont montré que la résidence dans un quartier bourgeois ou gentrifié joue positivement sur l'intégration à l'espace local, au contraire de la résidence dans un quartier de grands ensembles, à Grange Rouge et au Quartier du Port.

Des analyses plus fines conduites sur des indices relatifs à chaque quartier ont mis en évidence qu'être immigré d'une part et locataire HLM d'autre part n'a pas les mêmes effets sur l'intégration au quartier en fonction des contextes.

Dans la partie suivante, nous nous intéresserons aux liens entre l'intégration au quartier et l'intégration spatiale extra-locale. Pour ce faire, nous laisserons de côté l'ISL contextualisé en ne conservant que l'ISL général, construit de manière à mettre en évidence des différences au sein de la population totale. Pour autant, il ne faudra pas oublier les spécificités locales qu'il gomme, notamment en ce qui concerne les locataires HLM ainsi que les immigrés.

II. L'intégration locale empêche-t-elle l'intégration dans d'autres lieux ?

Dans son étude ethnographique devenue classique d'un quartier italo-américain des années 1930, William Foote Whyte (2007) montrait en quoi une forte intégration à ce quartier allait de pair avec une difficile intégration à la société globale, puisque le quartier promouvait des normes en contradiction avec celles qui avaient cours à l'extérieur. Cette idée que les échelles spatiales de l'intégration fonctionneraient comme des vases communicants reste aujourd'hui très présente dans les débats sur les quartiers populaires et incite certains sociologues à présenter ces quartiers comme des ghettos (Lapeyronnie, 2008). Les débats publics sur le communautarisme, « l'apartheid social » et plus généralement, sur la fermeture présumée de certains quartiers du haut comme du bas de l'espace social s'inscrivent dans le même registre. Notre étude de l'intégration à l'espace local dans différents contextes résidentiels invite à nuancer ce type d'explication, puisque, s'il existe des effets d'ambiance, un même principe d'intégration est à l'œuvre dans tous les contextes. Comment, dans ce cadre, certains espaces pourraient-ils être si intégrateurs qu'ils enferment les individus ?

Pour aller plus loin sur ces questions, nous interrogerons dans cette section ce qui joue sur l'intensité de l'intégration sociale dans d'autres lieux que le quartier de résidence. Pour ce faire, nous construirons un indice d'intégration sociale extra-locale, entendue comme l'intégration par des

activités et des liens situés dans des lieux autres que le lieu de résidence. Nous analyserons ensuite comment l'intégration sociale extra-locale s'articule avec l'intégration sociale à l'espace local, dans les différents contextes de l'enquête et pour différentes sous-populations.

Choix et méthodes pour la construction d'un indice d'intégration sociale extra-locale

Notre quantification de l'intégration sociale extra-locale repose sur des choix similaires à ceux réalisés pour la construction des indices précédents.

Tout d'abord, nous privilégions de nouveau les questions sur les pratiques par rapport aux questions sur les opinions. Ensuite, nous retenons de la tradition durkheimienne l'importance de mobiliser différentes dimensions de l'intégration sociale, mais nous veillons ici à ne retenir que les indicateurs d'intégration extra-locale qui, à l'instar de l'intégration sociale à l'espace local de résidence, impliquent une inscription dans l'espace, en l'occurrence dans un espace autre que le quartier de résidence¹⁷. Cette intégration extra-locale ne correspond donc pas à une réalité en soi, mais à une réalité définie en creux, par rapport au quartier de résidence. Les liens et activités considérées peuvent être pratiqués dans des espaces aussi divers qu'ailleurs dans la ville, dans une autre région ou même dans un autre pays. Enfin, comme pour l'intégration sociale à l'espace local, nous faisons le choix de retenir un large ensemble de variables plutôt qu'un seul indicateur. Toutefois, contrairement aux relations de voisinage et pratiques du quartier, les activités réalisés et liens noués hors du quartier de résidence n'étaient pas l'objet propre de l'enquête, et si plusieurs variables ont été introduites à des fins comparatives, elles sont moins nombreuses que pour l'intégration à l'espace local. Les variables retenues (Tableau 9) sont ainsi inégalement réparties en quatre types : les activités réalisées hors du quartier, les relations mentionnées situées dans d'autres lieux, le fait de travailler hors du quartier et le fait de posséder ou d'utiliser un autre logement.

¹⁷ Rappelons que, dans les communes périurbaines rurales, ce sont les activités et relations hors de la commune qui sont analysées.

TABEAU 9 - LES VARIABLES RETENUES POUR MESURER L'INTÉGRATION EXTRA-LOCALE ET LEUR DISTRIBUTION (EN %)

Activités				
Nombre d'activités régulières faites hors de son quartier dans le dernier mois ¹⁸	0	1	2 ou 3	4 à 6
	17	24	46	12
Nombre d'activités occasionnelles faites hors de son quartier dans les 12 derniers mois ¹⁹	0 ou 1	2 ou 3	4	5 ou 6
	20	36	22	22
Nombre de semaines de vacances dans la dernière année	Aucune		1 à 5	6 ou +
	19		63	18
A fait des courses hors de son quartier dans la dernière semaine	Oui		Non	
	56		44	
Relations				
	Oui		Non	
A de la famille vue au moins une fois par an dans la région (hors quartier)	68		32	
A de la famille vue au moins une fois par an ailleurs en France ou à l'étranger	73		27	
A des amis vus au moins une fois par an dans la région (hors quartier)	82		18	
A des amis vus au moins une fois par an ailleurs en France ou à l'étranger	59		41	
Mentionne des relations importantes liées à d'autres lieux ²⁰	66		34	
Emploi				
Travaille hors de son quartier	43		57	
Résidence secondaire				
Possède ou utilise une résidence secondaire	22		78	

Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question des vacances et pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; données pondérées

Comme pour l'intégration sociale à l'espace local de résidence, une ACM a été réalisée. Elle porte ici sur 11 variables et 27 modalités. De nouveau, l'axe 1 rend compte d'une logique de cumul entre les différentes réponses²¹ : s'opposent des individus faisant beaucoup d'activités et mentionnant beaucoup de relations, à d'autres qui ne déclarent ni les unes ni les autres. Par conséquent là encore, seules les coordonnées sur l'axe 1, centrées et réduites, ont été considérées pour construire un indice nommé ISEL.

Dans la construction de cet indice, à la différence cette fois de l'indice d'intégration sociale à l'espace local, le poids des relations est assez équilibré avec celui des activités. La somme des contributions des variables d'activités est de 49 %, celle des relations, de 44 %. Les autres variables ont une influence

¹⁸ Parmi les activités suivantes : aller dans un café/un bar, pratiquer une activité sportive, pratiquer une activité culturelle, aller à la bibliothèque, aller au parc, fréquenter un lieu de culte

¹⁹ Parmi les activités suivantes : aller au cinéma, au restaurant, voir un spectacle, une exposition artistique, une manifestation sportive, ou avoir fait un pique-nique ou un barbecue.

²⁰ À la question « En dehors de votre famille, les personnes que vous voyez ou avec lesquels vous communiquez sont-elles liées à », répondre « oui » à au moins une des deux modalités que sont « un autre pays que la France » ou « un autre lieu où vous avez vécu »

²¹ L'inertie (taux modifié de Benzécri) est de 82,4 %.

beaucoup plus modeste : l'emploi hors de son quartier et la possession ou l'utilisation d'une résidence secondaire contribuent chacun à 3 % de l'indice.

Au niveau individuel, l'ISEL est modérément mais positivement corrélé à l'ISL général (coefficient de corrélation = 0,34). Comme on va le voir cependant, ce coefficient masque de grandes disparités. Selon les contextes et les caractéristiques des personnes, intégrations à l'espace local et extra-locale se cumulent ou s'opposent.

Résumé de section

Un indice d'intégration sociale extra-locale (ISEL) a été construit suivant la même méthode que pour l'ISL général. Il rend compte du cumul des activités et relations hors du quartier.

On observe que cet indice est d'autant plus élevé qu'un individu est par ailleurs intégré à son espace local de résidence. La force de la corrélation est cependant modérée au niveau individuel.

Quelles relations entre l'intégration sociale à l'espace local et l'intégration sociale extra-locale ?

Alors qu'une riche littérature s'intéresse à l'intégration à l'espace local de résidence, rares sont les travaux qui font le lien avec l'intégration sociale hors du lieu de résidence. Aux États-Unis, on trouve les travaux d'Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) qui comparent la propension à partager un repas avec un habitant de son quartier avec celle à le faire avec d'autres amis, définis comme l'ensemble des personnes vivant hors du quartier de résidence : ils montrent ainsi qu'entre les années 1970 et 1990, l'intensité des relations de voisinage et des relations d'amitié hors voisinage n'ont pas évolué dans le même sens pour toutes les sous-populations, et que la force des liens de voisinage s'en trouve de moins en moins corrélée aux relations hors voisinage. En France, l'enquête *Du domicile à la ville* a certes montré que « l'ancrage dans le quartier n'est nullement exclusif d'un fort investissement dans d'autres espaces de la ville » (Grafmeyer, 2007, p. 28), mais cette enquête conduite il y a 20 ans ne portait que sur des quartiers anciens de ville-centre.

Afin d'étudier ce qu'il en est aujourd'hui en France dans différents contextes, nous comparerons les variations des deux indices pour chacune des variables décrites comme pertinentes dans la partie précédente. De nouveau, nous nous appuierons sur deux types de raisonnement. Premièrement, nous commenterons les indices bruts moyens des différentes sous-populations, en comparant systématiquement l'ISEL à l'ISL général. Afin de comparer le pouvoir explicatif des différentes caractéristiques individuelles sur les deux indices, nous mettrons alors en regard *l'amplitude de l'écart des indices moyens* des différentes modalités de chaque variable pour chaque indice. Cela revient à considérer que si, pour les professions par exemple, l'écart maximal entre les indices d'intégration à l'espace local est plus faible que l'écart maximal entre les indices d'intégration extra-locale, alors le second type d'intégration est davantage lié à la profession. Deuxièmement, nous nous appuierons sur deux modèles de régression linéaire visant à expliquer l'ISEL (Tableau A2). Comme pour les régressions effectuées sur l'ISL général, le modèle 1 intègre l'ensemble des caractéristiques individuelles, et le modèle 2 y ajoute le contexte résidentiel.

Les classes supérieures cumulent intégrations locale et extra-locale

À l'instar de ce que l'on a observé pour l'intégration à l'espace local, les variations les plus significatives sont liées à la position sociale, qu'elle soit approchée par la profession, le diplôme ou le revenu. Les

statistiques descriptives montrent même des écarts considérables, plus importants que ceux observés précédemment. L'*amplitude de l'écart de l'ISEL moyen* est de 52 pour la profession, 54 pour le diplôme et 42 pour les tranches de revenus, le diplôme et la profession étant, en valeur brute, les deux variables les plus discriminantes. Cette *amplitude de l'écart des indices moyens* est à chaque fois plus importante pour l'ISEL que pour l'ISL général²². Ce résultat est confirmé par les régressions qui montrent que la position sociale pèse plus massivement sur l'intégration extra-locale que sur l'intégration à l'espace local.

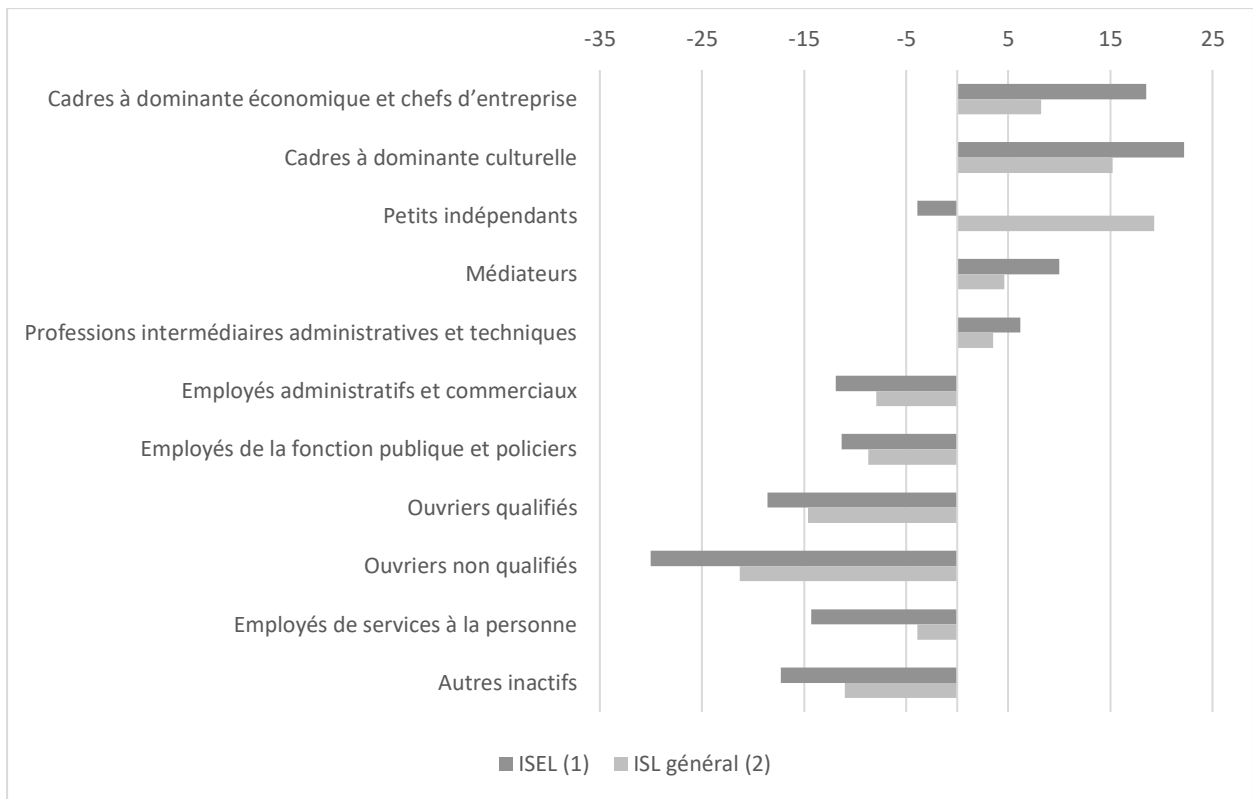
Plus discriminante pour l'intégration extra-locale, la position sociale joue par ailleurs dans le même sens sur les deux types d'intégration. Ainsi par exemple, les plus faibles indices d'intégration locale et extra-locale concernent les ouvriers non qualifiés, les personnes sans diplôme et celles dont le ménage dispose de moins de 1000 € par mois.

Plus précisément, l'intensité de l'intégration extra-locale en fonction de la position sociale est davantage encore liée au volume global de capital (Figure 5). Contrairement à ce que l'on observait pour l'intégration à l'espace local avec les situations spécifiques des petits indépendants (les plus intégrés localement malgré des niveaux de revenus et de diplômes moyens) et des employés de services à la personne (davantage intégrés que ce que suppose leur position sociale), l'ordonnement des professions est beaucoup plus proche de celui des niveaux de vie et de diplômes.

Par conséquent, les principales différences entre les deux indices concernent les petits indépendants : profession associée à la plus forte intégration à l'espace local, ils sont en position moyenne pour l'intégration extra-locale. Les employés de service à la personne, en position moyenne pour l'intégration à l'espace local malgré un faible niveau de vie, affichent un indice assez bas pour l'intégration extra-locale, même s'il reste plus élevé que celui des ouvriers dont le niveau de vie est pourtant meilleur. Dans les deux cas, les spécificités professionnelles – qui impliquent notamment le fait de travailler plus souvent à domicile ou dans son quartier et d'entretenir des relations dans le cadre de son activité professionnelle – n'ont d'effets que sur l'intégration à l'espace local, pas sur l'intégration extra-locale.

²² L'*amplitude de l'écart de l'ISEL moyen* en fonction de la profession (52,2) est supérieure de 43 % à l'amplitude de l'écart de l'ISL général moyen en fonction de la profession (36,5). On trouve une amplitude supérieure de 138 % en fonction des tranches de revenus et de 24 % en fonction des niveaux de diplôme.

FIGURE 5 – INTÉGRATION EXTRA-LOCALE ET INTÉGRATION AU QUARTIER SELON LA PROFESSION

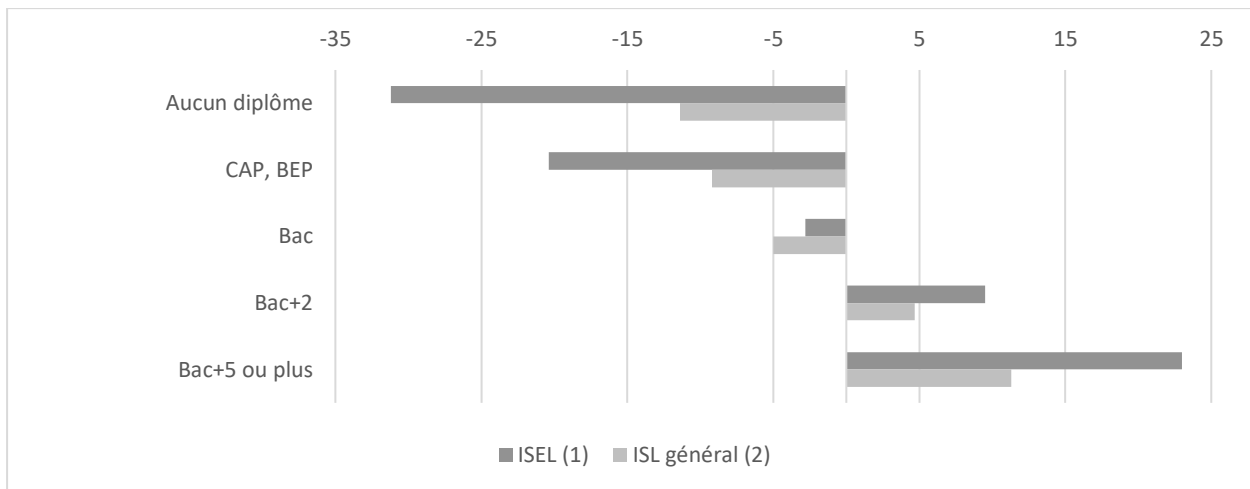


Note : Les professions sont ordonnées par niveaux de vie.

Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé et dont on connaît la profession (n=2553) ; (2) ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2555) ; données pondérées.

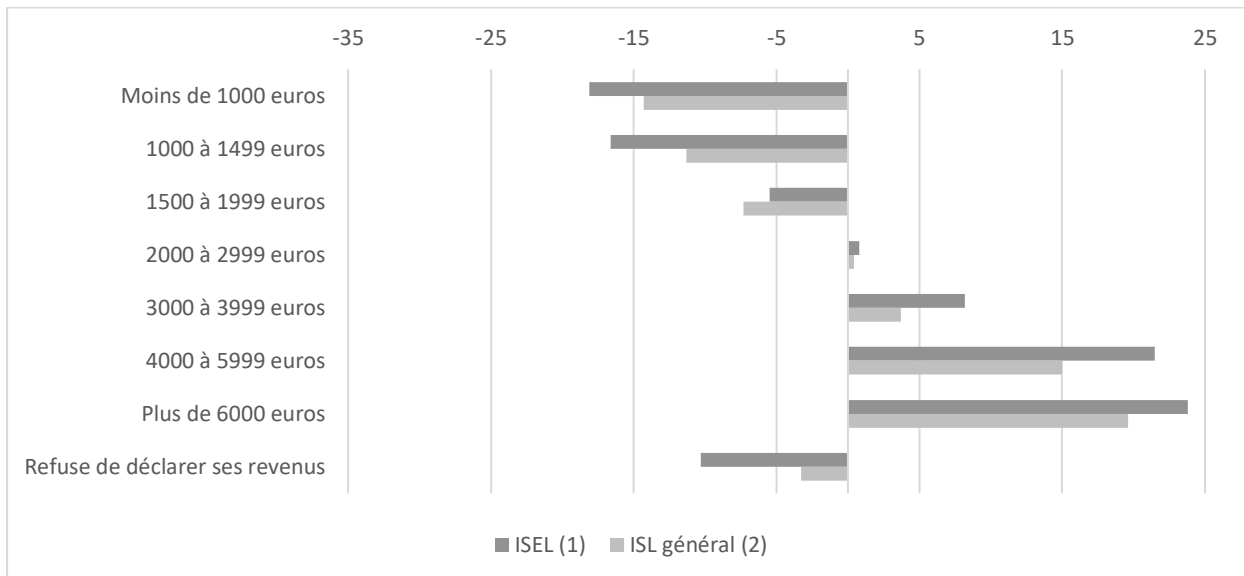
Les résultats concernant les diplômes et les revenus (Figure 6 et 7) confirment d'une part que l'intégration extra-locale augmente avec l'élévation des positions sociales, d'autre part que les deux types d'intégration se cumulent plus qu'ils ne s'opposent ou ne se compensent, enfin que l'intégration sociale extra-locale varie encore davantage que l'intégration à l'espace local en fonction de ces dimensions.

FIGURE 6 – INTÉGRATIONS LOCALE ET EXTRA-LOCALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé et dont on connaît le niveau de diplôme (n=2546) ; (2) ensemble des enquêtés dont on connaît le niveau de diplôme (n=2548) ; données pondérées.

FIGURE 7 – INTÉGRATIONS LOCALE ET EXTRA-LOCALE SELON LES REVENUS DU MÉNAGE



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; (2) ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées.

L'intensité de l'intégration extra-locale dépend également du contexte résidentiel. Les modèles de régressions linéaires (tableau A2) et notamment le modèle 2 permettent d'étudier l'effet net de la position sociale (approchée par le niveau de diplôme et la profession), une fois prises en compte les autres caractéristiques qui peuvent y être associées. Selon ces modèles, à caractéristiques individuelles tenues constantes, l'ISEL d'une cadre diplômée d'un bac+5 est supérieur de 52 points à celui d'une ouvrière sans diplôme (modèle 1), mais cet écart se réduit à 38 points si on contrôle par le contexte résidentiel (modèle 2). Plus généralement, la comparaison des deux modèles indique qu'environ la moitié des écarts attribués à la position sociale par le modèle 1 est en réalité imputable aux contextes résidentiels. Les catégories supérieures cumulent donc les deux types d'intégration, en profitant à chaque fois de contextes résidentiels qui y sont favorables et des ressources propres associées à leur position sociale.

Cumuls, oppositions et compensations en fonction du sexe, de l'âge, de l'ancienneté et de la configuration familiale

Les indices moyens d'intégration sociale extra-locale des femmes (-2,1) et des hommes (+3,2) sont presque parfaitement symétriques à ceux observés pour l'intégration sociale à l'espace local (respectivement +2,2 et -3,4). Les modèles de régression montrent par ailleurs que, si les différences de sexe sont ici encore limitées, la plus forte intégration extra-locale des hommes est statistiquement significative et n'est guère liée au contexte résidentiel (modèle 2). Ainsi, à l'opposé du cumul des deux intégrations observées en fonction de la position sociale, le sexe semble donc avoir un effet inverse sur les deux types d'intégration, les femmes étant davantage intégrées dans leur espace de résidence, les hommes, en dehors.

L'étude des deux types d'intégration en fonction de l'âge confirme également la thèse d'Avery Guest et Susan Wierzbicki selon laquelle les deux types d'intégration peuvent évoluer différemment. À l'évolution en cloche observée pour l'intégration à l'espace local (avec un maximum pour la tranche des 30-44 ans), l'intégration extra-locale oppose une évolution plus prononcée et totalement linéaire : plus on vieillit, plus l'intégration extra-locale diminue (Figure 8). Ce retrait progressif au fil de l'âge des activités et liens hors du quartier de résidence vaut à la fois *en soi* (indice brut), mais également une fois contrôlés les effets des autres caractéristiques qui y sont associées.

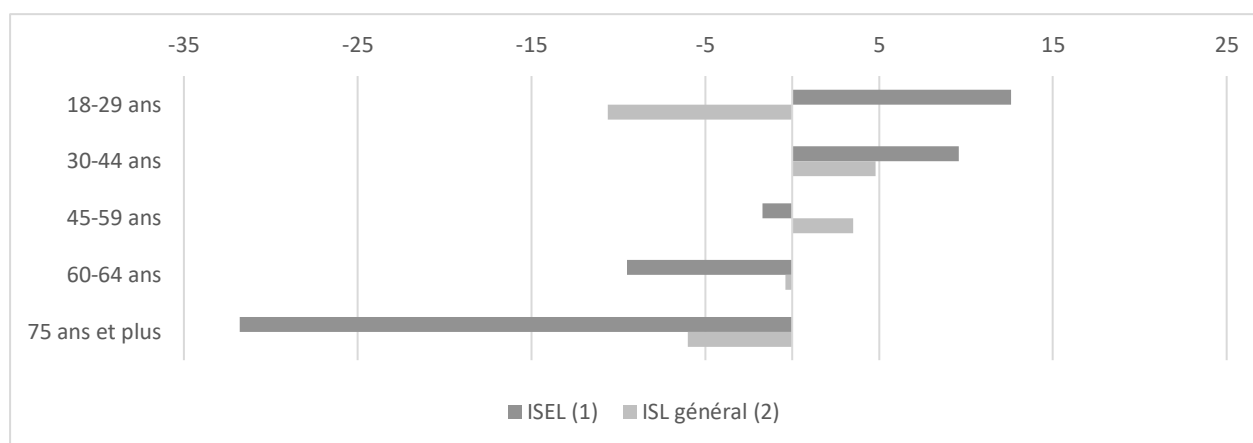
La situation des jeunes mérite que l'on s'y arrête. Faiblement intégrés à leur espace local de résidence, en partie du fait de leur faible ancienneté résidentielle et de leur célibat plus fréquent, ils sont à l'inverse ceux qui réalisent le plus d'activités et entretiennent le plus de liens hors de leur quartier. Plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être avancées, allant du maintien d'activités et de relations dans les anciens quartiers de résidence (Vermeersch et al., 2019), notamment quand ils habitaient chez leurs parents, à l'attrait plus grand pour la centralité des villes, dans la continuité de leurs pratiques adolescentes (Oppenchain, 2016), en passant par la spécificité d'une période de la vie où l'ancrage résidentiel est rare et peu recherché. À l'inverse, la faible intégration à l'espace local des personnes de 75 ans et plus va de pair avec une très faible intégration sociale dans les autres lieux : dans cette classe d'âges, les activités se recentrent sur le quartier... tout en se réduisant.

De la même manière, si l'ancienneté de résidence dans le quartier favorise l'intégration à l'espace local, cela semble au détriment de l'intégration extra-locale (Figure 9). Ce résultat est cohérent avec d'autres recherches (Vermeersch et al., 2019) qui ont montré que, lorsqu'on emménage dans un quartier, on tend à conserver les pratiques et les relations établies dans le ou les quartiers de résidence précédents. Au fil du temps cependant, ces pratiques et relations (notamment les achats dans l'ancien quartier) tendent à se réorienter vers le nouveau quartier de résidence.

La configuration familiale a également un effet beaucoup plus modéré sur les relations et activités hors de l'espace de résidence qu'en son sein. Plusieurs logiques s'entremêlent néanmoins. Les couples avec enfants, qui se démarquaient déjà précédemment pour leur forte intégration dans l'espace local, cumulent à celle-ci une forte intégration extra-locale toutes choses égales par ailleurs (tableau A2). À ceux-ci s'opposent les solos qui, peu intégrés sur la scène locale, le sont également peu en dehors. Mais les deux autres situations s'observent également. Les couples sans enfants, dont l'intensité de l'intégration à l'espace local peut être qualifiée de « moyenne », affichent, les indices moyens les plus élevés d'intégration extra-locale, similaires à ceux des configurations familiales « autres » (enfants

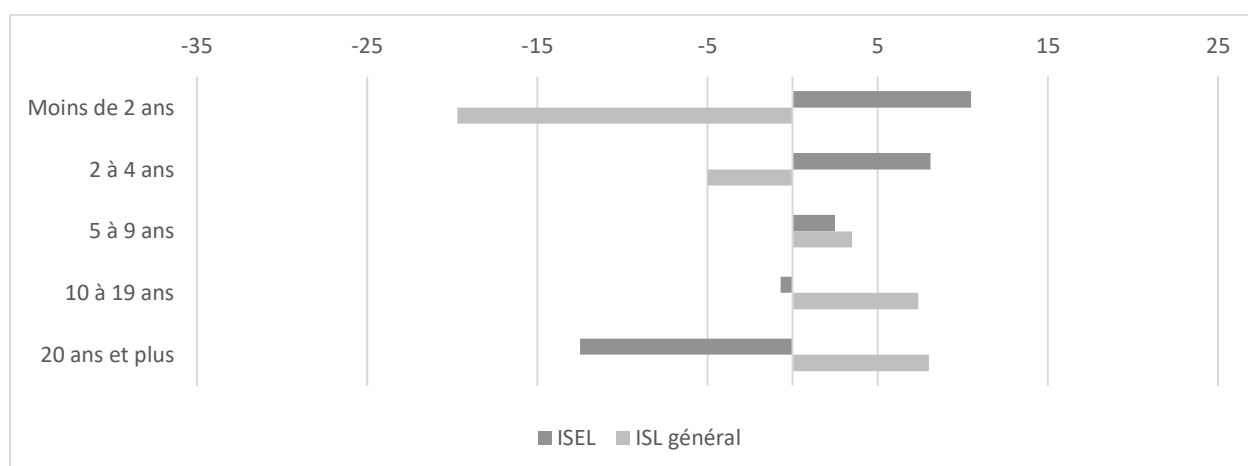
chez leurs parents, colocation...). Et pour finir, les familles monoparentales, bien intégrées dans l'espace local, font moins d'activités et entretiennent moins de relations à l'extérieur que les autres.

FIGURE 8 – INTÉGRATION SOCIALE EXTRA-LOCALE EN FONCTION DE L'ÂGE



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; (2) ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées.

FIGURE 9 – INTÉGRATION SOCIALE EXTRA-LOCALE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER



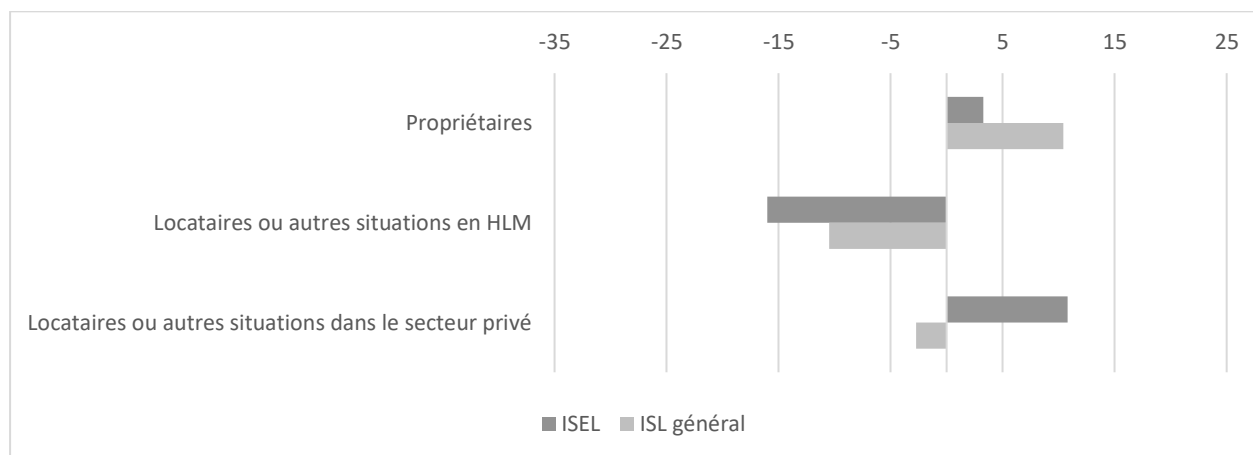
Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

Statut d'occupation : compensation pour les locataires du privé, cumul (négatif) pour les locataires HLM

Attendu pour expliquer l'intégration à l'espace local, le statut d'occupation joue en réalité encore davantage sur l'intégration extra-locale : l'amplitude de l'écart de l'ISEL en fonction du statut d'occupation (26,8) est même supérieure de 27 % à l'amplitude de l'écart de l'ISL général sur la même variable (20,9). Plusieurs effets s'articulent (Figure 10). Premièrement, la moindre intégration des locataires HLM observée pour l'intégration à l'espace local (lorsque la comparaison est menée à l'échelle de la population totale) est encore plus forte en ce qui concerne leur intégration extra-locale : pour eux, nulle compensation entre deux scènes, mais un cumul des faibles participations. Deuxièmement, les indices des locataires du secteur privé s'inversent : peu intégrés dans leur espace local de résidence, ils le sont d'autant plus à l'extérieur. Pour finir, et bien que leurs indices soient positifs dans les deux cas, on observe l'effet inverse pour les propriétaires : fortement intégrés dans leur quartier, ils le sont néanmoins moins que les locataires du privé à l'extérieur.

Les modèles de régression (tableau A2) permettent de déterminer la part de ces variations dues à d'autres caractéristiques individuelles associées au statut d'occupation. Le modèle 1 met en évidence que le statut d'occupation du logement a bien un effet propre, quels que soient l'âge, l'ancienneté de résidence et la position sociale. Lorsque l'on contrôle en outre par le contexte résidentiel (modèle 2), les différences entre propriétaires et locataires du privé disparaissent, mais tous deux se distinguent nettement des locataires HLM. De fait, s'il n'est pas possible de soutenir que c'est une trop forte intégration locale qui enferme les locataires HLM dans leur quartier, ce résultat laisse penser qu'ils sont encore moins intégrés dans d'autres lieux qu'ils ne le sont dans leur quartier.

FIGURE 10 – INTÉGRATION EXTRA-LOCALE EN FONCTION DU STATUT D'OCCUPATION



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le statut d'occupation du logement (n=2541) ; données pondérées.

Un effet de l'origine migratoire qui concerne surtout les enfants d'immigrés

Les immigrés et leurs quartiers sont régulièrement convoqués dans le débat public comme porteurs de fermeture communautaire, voire de ghettoïsation (Wacquant, 2014). Malgré le choix d'avoir enquêté différents contextes résidentiels dont des grands ensembles en rénovation urbaine où les immigrés sont majoritaires, nos résultats sont loin de corroborer de tels constats. Certes, les statistiques descriptives indiquent que les « natifs » ont un indice d'intégration extra-locale légèrement plus élevé (+2,4) que les immigrés (-4,0), et que ce sont les enfants d'immigrés qui ont l'indice le plus faible (-8,2). Cela étant, le rapport à l'immigration est très lié à la position sociale et au quartier. Une fois ces éléments contrôlés (tableau A2, modèle 1), les différences entre « natifs » et immigrés disparaissent : autrement dit, si les « natifs » ont un indice d'intégration extra-locale plus élevé que les immigrés, c'est parce qu'ils sont plus souvent cadres ou propriétaires. Ces observations vont dans le même sens que de nombreux travaux de sciences sociales qui soulignent que les pratiques des immigrés sont d'abord liées à leur position sociale souvent défavorable, avant d'être déterminées par leurs origines et différences culturelles.

En revanche, l'écart entre les immigrés et les enfants d'immigrés persiste et est significatif (tableau A2, modèles 1 et 2). Des analyses conduites quartier par quartier montrent que c'est particulièrement le cas dans les grands ensembles. Ce résultat est cohérent avec une enquête menée par Nabil Zouari (2020) dans un grand ensemble de Vaulx-en-Velin en banlieue lyonnaise qui souligne les difficultés particulières des enfants d'immigrés à s'intégrer dans d'autres espaces que leur quartier de résidence, alors même qu'ils ont accédé à un statut social plus élevé que leurs parents. On peut ici penser que si,

pour les immigrés, les effets généralement défavorables de leur position sociale prévalent largement sur les préjugés et les discriminations, ce n'est plus le cas pour leurs enfants, particulièrement lorsqu'ils sont diplômés. Ce résultat est important en ce qu'il suggère que certains débats sur l'intégration des immigrés peuvent être dénoués en précisant mieux l'objet de la discussion : immigrés ou enfants d'immigrés.

Résumé de la section :

Loin des logiques de compensation ou d'opposition souvent mises en avant, intégrations sociales à l'espace de résidence et extra-locale tendent à être associées. Les classes supérieures cumulent ainsi les deux types d'intégrations, avec des écarts très importants avec les classes moins favorisées.

Quelques variations dans l'association des types spatiaux d'intégration doivent être notées, en particulier pour le sexe, les femmes étant légèrement plus intégrées à l'espace local que les hommes alors que la relation est inverse pour l'intégration extra-locale. Autre exemple, l'avancée en âge favorise l'intégration locale, alors que les jeunes se distinguent par leur plus forte intégration extra-locale.

Un résultat important concerne la différence entre immigrés et enfants d'immigrés. Si les premiers ne se distinguent guère des natifs dans les deux types d'intégration sociale étudiés, les seconds, quant à eux, semblent pâtir d'une moindre intégration extra-locale que ce à quoi leur position sociale devrait leur permettre de prétendre.

Des quartiers plus ou moins intégrateurs... dans les deux types d'intégration

Mais quel est le rôle du contexte résidentiel lui-même dans l'intégration extra-locale ? Qu'est-ce qui fait qu'un quartier ou une commune favorise les activités et les relations dans d'autres lieux ? On peut, bien sûr, penser qu'un espace bien desservi par les réseaux de transports est davantage relié à d'autres lieux, mais aussi qu'un quartier associé à une forte intégration extra-locale peut signaler la faiblesse de ses équipements et commerces et/ou la faiblesse de ses réseaux de relations, voire ses difficiles conditions de logement, qui poussent à passer du temps en dehors de celui. La juxtaposition de ces deux hypothèses suffit à convaincre que l'interprétation des effets de quartier sur l'intégration sociale extra-locale est complexe et multidimensionnelle.

Les effets de lieu sont pourtant loin d'être négligeables, et *l'amplitude de l'écart des indices moyens* des différents contextes est à peine moins élevée pour l'ISEL (46,9) que pour l'ISL général (53,4). La comparaison des deux régressions linéaires confirme le poids considérable du contexte résidentiel pour expliquer l'intégration sociale extra-locale : les seules caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (sexe, âge, configuration familiale, ancienneté dans le quartier, rapport à l'immigration, profession, niveau de diplôme, statut d'occupation du logement) expliquent 35 % de la variance de l'intégration extra-locale (modèle 1), alors qu'ajouté à ces caractéristiques, le contexte résidentiel accroît le pouvoir explicatif à 40 % (modèle 2). L'importance du contexte résidentiel n'est donc pas non plus réductible aux caractéristiques sociodémographiques de ses habitants (Figure 11).

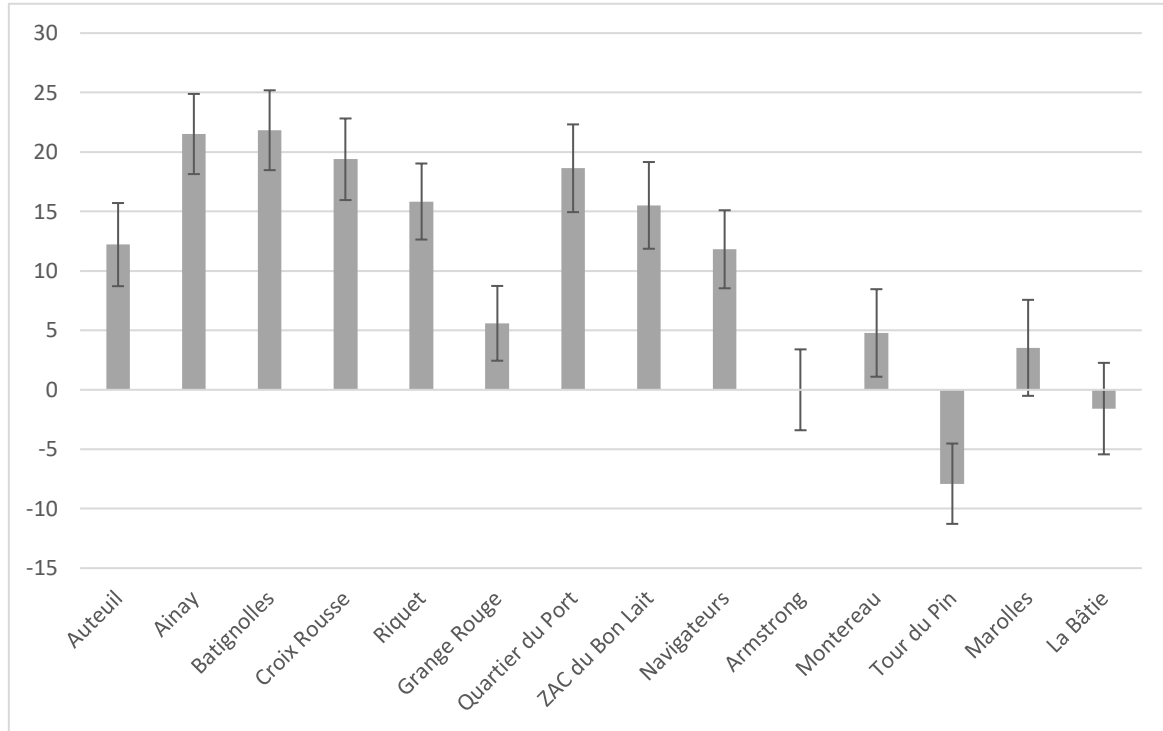
Trois effets généraux semblent s'articuler. Tout d'abord, on observe un écart important entre les contextes parisiens et lyonnais : pour chaque type (à l'exception des quartiers bourgeois), le contexte lyonnais est associé à un indice d'intégration extra-locale plus faible que le contexte parisien. Cette différence reste à expliquer. Elle résulte peut-être, au moins en partie, du fait que le brassage

géographique est plus grand dans la région capitale que dans la région lyonnaise et qu'il est statistiquement plus probable que les Franciliens aient des relations (liées à leurs origines familiales ou à leur parcours résidentiel) hors de leur région de résidence. Ensuite, comme pour l'intégration sociale à l'espace local, la centralité joue : l'indice d'intégration extra-locale augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche du centre. Enfin, même si son effet est plus modéré une fois pris en compte les caractéristiques individuelles, le peuplement du quartier pèse à la manière d'une norme ou ambiance, qui s'impose au-delà des propriétés propres des individus. C'est ainsi que l'on peut observer que, toutes choses égales par ailleurs, les quartiers associés à la plus forte intégration extra-locale sont Ainay et les deux quartiers gentrifiés.

Ces effets ne suffisent pas complètement à comprendre les indices nets et bruts des quartiers de grands ensembles et des quartiers de mixité sociale programmée. Il est en effet important de noter que, si les quartiers de grands ensembles sont associés à de très faibles indices d'intégration extra-locale brutes (avec -27, Armstrong est le quartier associé à la plus faible intégration extra-locale), cette spécificité se réduit largement une fois les caractéristiques individuelles de leurs habitants prises en compte. Ainsi, les quartiers de grands ensembles ne sont pas autant coupés du reste de la ville que ce que certains de leurs détracteurs laissent entendre. La situation des quartiers de mixité sociale programmée est encore plus particulière : leur indice d'intégration extra-locale brute élevée (12,7 et 14,5) s'expliquant peu par les caractéristiques individuelles de leurs habitants, ils se distinguent encore plus nettement une fois ces caractéristiques contrôlées.

Dans ce tableau, La Tour-du-Pin ressort comme le contexte le plus défavorable à l'intégration extra-locale. Mais ainsi que nous venons de le noter, il est difficile de l'interpréter comme un problème puisque cela peut aussi signifier que cette petite ville périurbaine, qui est aussi une sous-préfecture, constitue une centralité. Pour le savoir, il faut revenir à la comparaison avec l'intégration sociale à l'espace local.

FIGURE 11 - INTÉGRATION EXTRA-LOCALE PAR CONTEXTE, À CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES CONTRÔLÉES



Note : la valeur de référence (0) correspond à Armstrong.

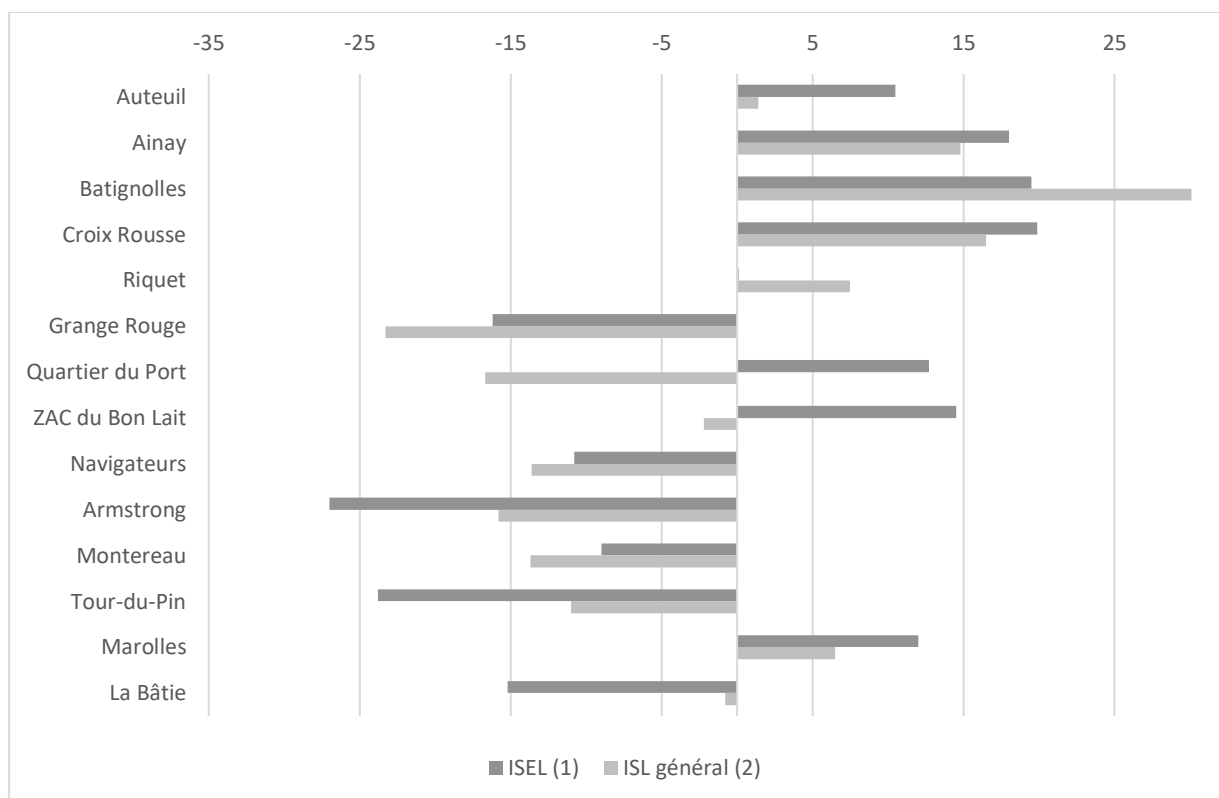
Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; données pondérées

Dans la figure 12, l'ISEL par contexte résidentiel est mis en regard de l'ISL général. On observe alors une relation cumulative et non une logique d'opposition ou de compensation. Ainsi, ce n'est pas sa capacité à intégrer ses habitants qui explique la faiblesse de l'ISEL de La Tour-du-Pin. L'indice d'intégration à l'espace local y est également très faible. Globalement, les contextes dont l'indice d'intégration sociale à l'espace local est négatif affichent également un indice d'intégration sociale extra-locale négatif. Ainsi, Armstrong dont l'indice d'intégration extra-locale est le plus bas, avait obtenu l'un des indices d'ISL général les plus bas. A l'inverse, la Croix Rousse qui avait l'ISL général de loin le plus élevé obtient l'un des ISEL les plus élevés.

La correspondance n'est toutefois pas parfaite. L'ordonnancement des contextes en fonction des deux indices n'est par exemple pas exactement le même. Grange Rouge, quartier populaire lyonnais où l'ISL est le plus faible, affiche un ISEL relativement plus élevé (proche de celui La Bâtie, la commune rurale périurbaine). De fait, si Grange Rouge est un quartier un peu délaissé en termes d'équipements propres, il est environné de quartiers bien équipés et est bien relié au reste de la ville de Lyon par les transports en commun.

La divergence la plus notable, avec une inversion des signes entre les deux types d'intégration, concerne les deux quartiers de mixité sociale programmée. On peut ici formuler trois hypothèses non exclusives : 1) il s'agit de quartiers récemment occupés et l'intégration à l'espace local est limitée par un effet cumulatif de la faible ancienneté de résidence ; 2) ces quartiers sont peu pourvus en équipements culturels et lieux de sortie, réduisant mécaniquement les activités pratiquées dans le quartier, et augmentant celles pratiquées à proximité immédiate du quartier ; mais aussi 3) la mixité sociale peut être un frein à la construction de relations de voisinage (Chamboredon et Lemaire, 1970), voire pousser à investir davantage d'autres lieux que le quartier.

FIGURE 12 – INDICES D'INTÉGRATION SOCIALE LOCALE ET EXTRA-LOCALE, SELON LES QUARTIERS



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; (2) ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Résumé de la section :

Pour l'intégration extra-locale comme pour l'intégration locale, les effets de quartier sont patents. Ces effets sont complexes en ce qu'ils mêlent de multiples facteurs. Trois ressortent particulièrement : les différences de contexte régional entre Lyon et Paris, la centralité et le peuplement.

On observe là encore une logique cumulative entre les formes spatiales d'intégration, en faveur des quartiers bourgeois et gentrifiés. La correspondance est toutefois rarement parfaite et est loin d'être systématique, comme pour les quartiers de mixité sociale programmée.

L'objectif de cette partie était d'interroger les rapports entre l'intégration sociale à l'espace local et l'intégration sociale extra-locale. Nous nous demandions ce qui joue sur l'intégration dans d'autres lieux, si certains quartiers sont si intégrateurs qu'ils enferment les individus sur eux-mêmes et, plus généralement, si les deux types d'intégration avaient tendance à se compenser ou à s'opposer, et si oui, pour quelles populations et dans quels contextes. La réponse est nuancée. Certes, la tendance est davantage au cumul – les deux indices sont corrélés positivement – mais il existe des contextes ainsi que des populations qui se situent clairement dans une logique d'opposition entre les deux scènes. Le schéma suivant reprend les principaux résultats de cette partie en identifiant les contextes et les caractéristiques les plus significativement associés à des logiques de cumul ou de prédominance de l'une ou l'autre des scènes.

SCHÉMA 1 – DU QUARTIER À L’EXTRA-LOCAL : CUMUL OU OPPOSITION ?

		Intégration à l’espace local	
		Forte	Faible
Intégration extra-locale	Forte	<p>Cumul des fortes intégrations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plus dotés en volume global de capital (diplôme, revenus, professions) ; - Les 30-44 ans ; - Les couples avec enfants ; - Les propriétaires ; - Les habitants des quartiers bourgeois et gentrifiés ; 	<p>Prédominance de l’intégration extra-locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les hommes ; - Les jeunes (18-29 ans) ; - Les couples sans enfant ; - Les locataires du privé ; - Les habitants des quartiers de mixité sociale programmée ; - Les « nouveaux arrivés »
	Faible	<p>Prédominance de l’intégration à l’espace local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petits indépendants et employés de services directs aux particuliers ; - Les femmes ; - Les familles monoparentales ; - Les « anciens » 	<p>Cumul des faibles intégrations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moins dotés en volume global de capital (diplôme, revenus, professions) ; - Les personnes âgées ; - Les solos ; - Les locataires HLM ; - Les habitants des quartiers de grands ensembles et des petites villes périurbaines

Il reste des populations difficiles à positionner sur ce type de schéma ou pour lesquelles la position gagnerait à être nuancée. C’est particulièrement le cas des immigrés. Alors qu’ils concentrent une partie importante du débat public, soit pour dénoncer la trop forte ségrégation des populations immigrées enfermées dans des espaces qu’elles n’ont pas choisi, soit au contraire pour critiquer le communautarisme ou le « séparatisme » qui aurait cours dans certains quartiers, les immigrés ne se distinguent quasiment jamais significativement des « natifs » quant à leur intégration à l’espace local ou leur intégration extra-locale. Ce sont au contraire les enfants d’immigrés qui, tout en étant autant intégrés que les « natifs » et les immigrés dans leur espace de résidence, peinent à s’intégrer dans d’autres lieux, ce que des travaux ethnographiques récents (Zouari, 2020) nous conduisent à interpréter comme une forme de discrimination à leur égard, dont ils sont préservés dans leur quartier.

Par ailleurs, le modèle du quartier populaire si intégrateur qu’il enferme ses habitants n’est pas ressorti de l’enquête. Les quartiers populaires, qui sont aussi pour partie ceux où se concentrent les immigrés, sont moins dans une logique de compensation que dans une logique de cumul des faibles intégrations. Dès lors qu’un quartier est associé à une forte intégration sociale à l’espace local, l’intégration extra-locale de ses habitants est systématiquement importante aussi. La seule logique de compensation qui ressort de l’enquête concerne les quartiers de mixité sociale programmée où une faible intégration à l’espace local s’articule à une forte intégration dans d’autres lieux.

III. Retours sur la définition classique de l'intégration sociale

Les contours des types d'intégration sociale étudiés jusqu'ici sont, nous l'avons dit, en décalage avec la définition durkheimienne de l'intégration, qui laisse peu de place aux questions spatiales. Dans cette dernière partie, nous proposons de revenir à une définition classique de la notion, afin d'une part d'étudier les effets de lieu sur l'intégration sociale dans sa dimension a-spatiale, et d'autre part, analyser les liens entre l'intensité de l'intégration sociale « a-spatiale » et l'intégration à l'espace local de résidence. L'intégration sociale à l'espace local de résidence varie-t-elle dans le même sens que l'intégration sociale au sens durkheimien ou présente-t-elle des spécificités ?

Pour ce faire, nous procéderons en trois temps. D'abord, nous construisons un indice d'intégration sociale dit « a-spatiale » (ISA) (ou par les liens) à partir des quatre types identifiés par Serge Paugam (2014). Ensuite, nous étudierons les principes de variation de cet indice et de ses quatre composantes selon les caractéristiques sociodémographiques et les quartiers de résidence, en questionnant notamment l'existence d'effets de lieu. Enfin, nous nous intéresserons aux liaisons entre les différents types d'intégration et à la manière dont ils s'articulent dans les contextes étudiés.

Choix et méthodes pour la construction d'un indice d'intégration sociale a-spatiale

Après plusieurs tests et discussions collectives au sein de l'équipe de recherche, nous avons choisi de prendre directement appui sur les quatre types de l'intégration sociale que Serge Paugam (2014) retient de l'analyse durkheimienne. Bien que, pour Durkheim, le poids des différents types d'intégration varie dans le temps et dans l'espace, notre enquête ne permettait pas de discriminer leur importance relative. Un poids équivalent leur a donc été accordé dans l'indice synthétique nommé ISA.

Ce dernier présente trois points communs avec les autres indices mobilisés dans cette section, mais son principe de construction diffère. Tout d'abord, les questions sur les pratiques ont de nouveau été privilégiées par rapport aux questions sur les opinions. Ensuite, nous avons veillé à considérer toutes les dimensions de l'intégration sociale au sens durkheimien et travaillons ainsi sur des variables permettant de quantifier les quatre types d'intégration (par les liens de filiation, par les liens électifs, par les liens de citoyenneté, par les liens organiques). Enfin, nous avons comme précédemment cherché à multiplier les variables plutôt qu'à se limiter à un indicateur. Cette exigence s'est toutefois révélée plus délicate à satisfaire puisque les variables disponibles dans le questionnaire pour quantifier chaque type d'intégration étaient relativement peu nombreuses, du fait notamment des compromis qui se sont imposés lors de la préparation de l'enquête. Évaluer dans un même questionnaire, limité dans sa durée de passation²³, plusieurs dimensions de l'intégration tout en fouillant les rapports au quartier et au voisinage, a en effet nécessité des choix parfois drastiques.

Ce sont donc trois contraintes supplémentaires qui sont intervenues lors de la construction de l'indice d'intégration sociale a-spatiale. La première était de ne mobiliser que des questions permettant de saisir des liens sociaux effectifs ; contrairement aux variables d'activités considérées dans les indices précédents, qui signalent à notre sens une intégration par les lieux, la perspective durkheimienne invite à se recentrer sur les liens. La seconde contrainte était de ne pas reprendre les variables

²³ Alain Desrosières écrivait que la construction d'un questionnaire est en permanence soumise à des injonctions contradictoires : « insérer le plus grand nombre de questions possibles, les adapter aux possibilités de réponses en contrôlant leur sens, en diminuer le nombre afin de parvenir à un temps de passation jugé possible » (Desrosières, 1986, p. 252).

mobilisées dans les indices précédents et/ou ayant une dimension localisée. Ainsi par exemple, le fait d'avoir participé à une consultation citoyenne sur son quartier signale, de fait, des liens de citoyenneté, mais mobiliser une telle variable ferait courir le risque de surdéterminer le poids de l'investissement citoyen local par rapport aux autres formes d'investissement, et nous ne disposions pas de variables comparables pour les autres échelles. Enfin, la troisième contrainte est probablement celle qui a le plus de conséquences sur le mode de construction. En procédant, comme pour les autres indices, à une ACM à partir des variables identifiées pour quantifier chaque type de liens, nous avons été confrontés au fait que le premier axe de l'ACM ne s'interprétait pas comme un indice de l'intégration sociale, mais mettait plutôt en évidence des oppositions entre variables. Par exemple, le fait d'avoir des enfants, que nous considérons comme un indicateur d'intégration par les liens de filiation, est négativement corrélé au fait de pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers ou encore au fait d'être inscrit sur les listes électorales. L'axe 1 rendait ainsi compte de ces oppositions, ce qui empêchait de l'utiliser pour quantifier l'intégration. C'est pour cette raison que nous sommes revenus à un mode de construction « manuel » des indices associés à chaque type de liens (voir annexe 2 pour une présentation technique du mode de construction).

TABEAU 10 – LES VARIABLES RETENUES POUR QUANTIFIER L'INTÉGRATION SOCIALE A-SPATIALE

Variables	Modalités	%
Les liens de filiation		
Pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers	Oui	65
	Non	35
Avoir ou avoir eu des enfants	Oui	66
	Non	33
Répondre « sa famille » à l'une des deux questions pour nommer le type de personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique le plus souvent	Oui	65
	Non	35
Les liens électifs		
Avoir un conjoint cohabitant	Oui	50
	Non	50
Fréquenter un lieu de culte au moins une fois par mois (peu importe le lieu), ou répondre que les personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique sont notamment liées à la religion	Oui	28
	Non	72
Pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant de son quartier en cas de problèmes financiers	Oui	26
	Non	74
Intensité de l'intégration aux relations de voisinage (variable synthétique)	Pas de relations	15
	Peu de relations	32
	Plus de relations	23
	Beaucoup de relations	30
Les liens de citoyenneté		
Être bénévole, membre actif ou membre du bureau d'association(s), d'un syndicat, d'un parti politique ou d'autre(s) organisation(s)	Aucune activité militante	67
	1 activité militante	21
	2 activités militantes ou plus	12
Rapport au vote et à la citoyenneté	N'a pas le droit de vote (est étranger ou privé de droits)	8
	N'est pas inscrit sur les listes électorales (mais a le droit de vote)	15
	Est inscrit sur les listes et n'a pas voté ou n'a voté qu'à une des deux élections municipales et présidentielles	20
	A voté aux deux élections municipales et aux présidentielles	58
Les liens organiques		
Rapport à l'emploi et protection de l'emploi	Fonctionnaire ou en CDI à temps plein	43
	En emploi court ou à temps partiel	16
	N'est pas en emploi au moment de l'enquête (retraite, chômage, autre inactivité)	41
Répondre que les personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique sont notamment liées à sa vie professionnelle (hors du lieu de travail)	Oui	47
	Non	53

Trois commentaires supplémentaires s'imposent sur les variables retenues, au regard notamment des indicateurs mobilisés par Serge Paugam. En ce qui concerne les liens de filiation, nous avons choisi de ne pas nous limiter aux liens avec les parents pour considérer à la fois les liens avec les ascendants et les descendants, ces derniers s'exprimant souvent par des relations quotidiennes, lorsque les enfants sont (encore) au domicile (ce qui le cas pour deux tiers des enquêtés ayant ou ayant eu des enfants). En ce qui concerne les liens électifs, notre indice intègre également les relations électives du quotidien, à savoir le fait d'avoir un conjoint cohabitant. Les liens électifs ont également bénéficié d'une exception par rapport à la contrainte de ne pas reprendre les variables mobilisées dans les indices précédents et/ou ayant une dimension localisée. En effet, pour Durkheim comme pour Paugam, les relations dans le voisinage et le quartier participent des liens électifs – elles sont doublement choisies par les choix résidentiels et par la sélection opérée au sein du voisinage (cf. chapitre 1 - 2 « Les réseaux de voisinage ») – et il nous semblait impossible de les ignorer. Leur poids a cependant été limité de manière à ne pas induire un lien artificiel avec l'indice d'intégration à l'espace local²⁴.

Ce sont donc cinq indices qui ont été construits : un indice par composante de l'intégration sociale a-spatiale, et un indice synthétique, correspondant à la somme des quatre composantes. Comme pour l'ISL et l'ISEL, ces cinq indices ont été centrés (moyennes à 0) et réduit (écart-type à 100).

Résumé de la section :

Pour mesurer l'intégration sociale, cinq indices ont été construits, en prenant appui sur les travaux de Serge Paugam, dans la tradition durkheimienne de la sociologie. Quatre indices quantifient chacun un type d'intégration : par les liens de filiation, par les liens électifs, par les liens de citoyenneté et par les liens organiques. L'ISA synthétise ces quatre composantes. Cet indice est a-spatial au sens où il ne discrimine pas les pratiques selon leur localisation.

L'« intégration inégale »²⁵

Serge Paugam a bien souligné à quel point la problématique de l'intégration sociale est liée à celle des inégalités sociales. Dans la France contemporaine, les individus sont inégaux quant à la possibilité d'être intégrés par chacun des types de liens identifiés par Paugam. Nos indices confirment ce résultat ; ils y apportent aussi certaines nuances et l'enrichissent des questionnements liés aux effets de lieu. Pour préciser cette analyse, cette partie s'appuie à la fois sur des moyennes des cinq indices en fonction des mêmes variables que celles mobilisées précédemment ainsi que sur plusieurs modèles de régression linéaire. Comme pour l'ISL et l'ISEL, nous avons réalisé deux modèles de régression linéaire sur chaque indice (tableaux A3 à A5), l'un à partir de toutes les variables individuelles (modèle 1), l'autre en ajoutant les contextes résidentiels (modèle 2).

²⁴ Dix des 32 variables ayant contribué à l'ISL ont été synthétisées en quatre modalités. Ces quatre modalités ne contribuent ensuite que pour un quart de l'indice de liens électifs, qui lui-même contribue pour un quart de l'indice d'intégration sociale. Autrement dit, une version remaniée d'un tiers de l'ISL contribue à 6 % de l'indice d'intégration sociale a-spatiale (ISA)

²⁵ Ce titre est repris à l'ouvrage sous la direction de Serge Paugam (2014) qui a inspiré notre distinction de 4 types d'intégration.

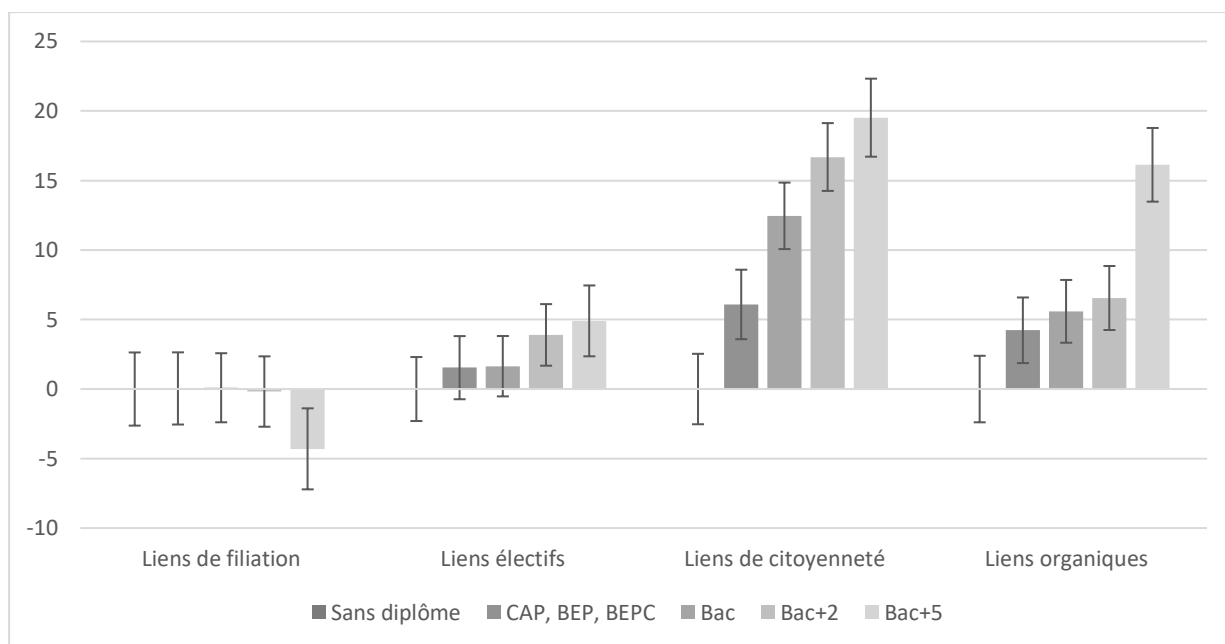
L'intégration sociale par les liens augmente avec la position sociale, sauf pour les liens de filiation

L'ISA augmente de façon linéaire avec la position sociale, que celle-ci soit approchée par le niveau de revenus, de diplômes ou par la profession. *L'amplitude de l'écart de l'ISA moyen* en fonction de ces trois variables est respectivement de 65, 34 et 52, soit des niveaux supérieurs à ce qui a été observé pour l'intégration à l'espace local mais comparable à l'intégration extra-locale. Il apparaît cependant que l'ISEL est davantage lié au diplôme que l'ISA, mais que l'inverse s'observe en fonction des revenus.

L'importance du poids de la position sociale est d'autant plus marquant qu'il n'est porté que par trois des quatre composantes pris en compte : si les liens de citoyenneté sont les plus liés à la position sociale, les liens de filiation n'y sont pour leur part pas corrélés. Au premier abord, ce résultat ne va pas dans le même sens que les observations de Serge Paugam qui, rappelons-le, prend en compte seulement les liens avec les ascendants. Cependant, si on revient aux variables constitutives de l'indice, il apparaît que, conformément à ce qu'indique Paugam, les cadres sont ceux qui déclarent le plus pouvoir compter sur leur famille en cas de problèmes financiers. Le tableau devient différent si on considère également les liens avec les descendants. En effet, les classes populaires ont plus souvent des enfants que les classes supérieures, et elles en ont davantage. Ainsi, 69 % des ouvriers et 72 % des employés de services directs aux particuliers des quartiers étudiés ont ou ont eu des enfants contre 62 % des cadres, et les ouvriers et employés de services directs aux particuliers ont ou ont eu en moyenne 2,0 enfants quand les cadres en ont ou ont eu 1,3 (constats d'ailleurs cohérents avec les comportements démographiques généraux des Français observés par l'Insee (Davie et Niel, 2012)). La prise en compte du fait d'avoir ou d'avoir eu des enfants n'est donc pas neutre socialement : elle répond à une logique différente de celle des autres liens d'intégration sociale et des autres variables considérées parmi les liens de filiation. Elle est cependant essentielle pour rendre compte d'une des dimensions de l'intégration par des liens sociaux qui sont souvent quotidiens.

Les modèles de régression linéaires menés sur chaque composante de l'indice confirment que l'effet de la position sociale est très limité pour les liens de filiation et qu'il croît à mesure que l'on s'intéresse aux liens électifs, puis organiques, puis de citoyenneté (Figure 13).

FIGURE 13 – LES COMPOSANTES DE L'INDICE D'INTÉGRATION SOCIALE « A-SPATIALE » SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Note de lecture : À caractéristiques individuelles et contextes résidentiels contrôlés, les titulaires d'un CAP ou BEP ont un indice de liens électifs supérieurs de 2 points en moyenne par rapport aux individus sans diplôme. La ligne tiret indique l'intervalle de confiance ; le fait qu'elle croise 0 notifie que la différence n'est pas significative par rapport aux enquêtés sans diplôme (population de référence fixée à 0).

L'analyse des professions dans les régressions par composante (tableaux A4 et A5) indiquent quelques spécificités. Les petits indépendants et employés de services directs aux particuliers se distinguent pour l'intensité de leurs liens électifs, les cadres et professions intermédiaires, pour l'importance de leurs liens citoyens, et les cadres et petits indépendants se différencient pour l'importance de leurs liens organiques, probablement du fait de leurs relations professionnelles plus nombreuses que les autres.

Peu de variations en fonction du sexe, sauf pour les liens de filiation et organiques

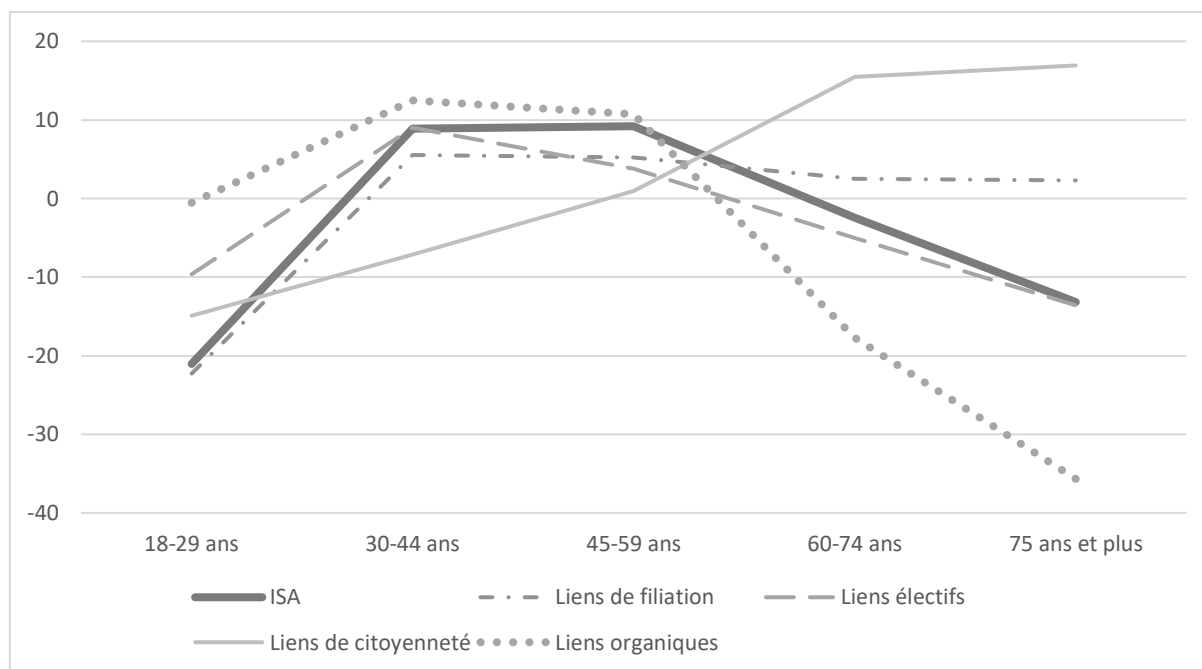
L'ISA des hommes (-0,8) et des femmes (0,5) sont quasi équivalents. Pour autant, cette proximité dissimule des variations entre les composantes de l'indice : la plus faible intégration organique des femmes (-3,1) est compensée par leur plus forte intégration par les liens de filiation (3,7). On retrouve là la division genrée des rôles sociaux entre sphère publique et sphère privée, régulièrement commentée dans la littérature (Bessière et Gollac, 2019). Elle apparaît toutefois sur un mode largement atténué. Par ailleurs, cette division ne se retrouve pas pour les liens électifs ni pour les liens de citoyenneté. Ces résultats sont confirmés dans les modèles de régression linéaire (tableaux A4 et A5).

L'intégration sociale a-spatiale est maximale entre 30 et 59 ans

L'évolution de l'ISA en fonction de l'âge suit une courbe en U inversé (Figure 14) : la valeur de l'indice est minimale entre 18 et 29 ans, maximale entre 30 et 59 ans, puis diminue progressivement avec l'âge. L'analyse des différentes composantes montre que cette courbe en U inversé vaut pour les liens organiques (sans grande surprise, les plus jeunes n'étant pas encore en emploi stable, les plus âgés étant plus souvent retraités et perdant petit à petit leurs relations professionnelles) et pour les liens

électifs (même si la diminution commence dès 45 ans pour ce type de liens). Faibles aux plus jeunes âges, les liens de filiation ne diminuent pas quant à eux avec l'âge. Ce sont les liens citoyens qui ont le profil le plus discordant avec les autres types de liens : ils augmentent progressivement avec l'âge, ce qui est cohérent avec ce que l'on sait des pratiques en matière de vote, à savoir que le vote augmente avec l'âge, atteignant un plafond autour de 65 ans puis diminuant au grand âge, après 80 ans (Buisson et Penant, 2017).

FIGURE 14 - L'INTÉGRATION SOCIALE PAR LES LIENS ET SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES EN FONCTION DE L'ÂGE



Champ : Ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA a été calculé et la classe d'âge est connue (n=2555) ; données pondérées

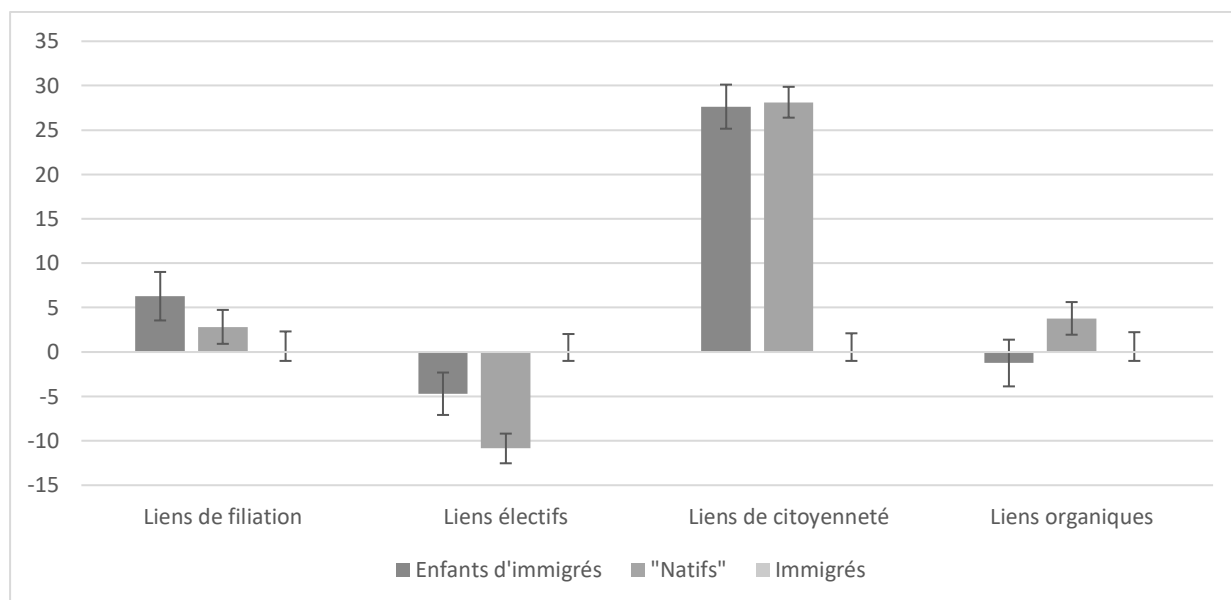
L'intégration sociale est liée à l'histoire migratoire, au détriment des immigrés

Contrairement à ce que l'on a observé pour les deux autres types d'intégration et à ce qui apparaît dans la majorité des sections du rapport, le fait d'être immigré a un effet fort et net sur l'intégration sociale dans son acception a-spatiale : l'ISA des immigrés est de -10,2 quand celui des « natifs » est de 3,4 et celui des enfants d'immigrés, de -0,6, soit une amplitude des écarts des indices moyens de 13,6, ce qui est à la fois un effet bien moindre que pour la position sociale et beaucoup plus élevé que pour les autres types d'intégration.

Cet écart est néanmoins avant tout lié à un effet quasi mécanique de la situation administrative des immigrés sur les liens de citoyenneté. Souvent privés du droit de vote (sauf s'ils ont obtenu la nationalité française), ils obtiennent automatiquement un indice de liens de citoyenneté faible. D'aucuns pourraient considérer qu'il s'agit d'un artefact lié à la construction de l'indice ; pourtant, cette privation des droits citoyens a des conséquences réelles, sur la participation à la vie politique et l'investissement dans la cité, mais aussi sur l'accès à l'emploi, pour être fonctionnaire par exemple (Couto, 2014). Notons d'ailleurs que les immigrés sont également plus nombreux que les « natifs » à ne pas être inscrits sur les listes électorales alors même qu'ils estiment en avoir le droit. Les écarts sur les liens citoyens sont d'autant plus forts qu'ils sont compensés par les liens électifs : plus souvent en couple que les « natifs » et pratiquant plus souvent une religion, les immigrés ont un indice de liens

électifs (9,5) plus élevé que les « natifs » (-2,8) et les enfants d’immigrés (0,0). Les modèles de régression menés par composantes révèlent quant à eux que, toutes choses égales par ailleurs, les immigrés sont également désavantagés par des liens de filiation plus faibles. S’ils ont plus souvent des enfants que les enfants d’immigrés ou les « natifs », ils peuvent toutefois moins souvent compter sur leur famille en cas de problèmes financiers, contrairement aux enfants d’immigrés qui sont les plus nombreux à estimer pouvoir être aidés au besoin (Figure 15).

FIGURE 15 – EFFETS PROPRES DU RAPPORT À L’IMMIGRATION SUR LES COMPOSANTES DE L’ISA



Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l’ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Note de lecture : À caractéristiques individuelles et contextes résidentiels contrôlés, les enfants d’immigrés ont un indice de liens électifs de 6 points supérieurs à celui des immigrés, pris comme population de référence (fixée à 0). La ligne-tiret ne croisant ni la ligne-tiret des immigrés ni la ligne-tiret des « natifs », cet indice est significativement différent de celui des immigrés et des « natifs ».

Le statut de propriétaire, associé à une plus forte intégration par les liens sociaux

Le statut d’occupation exerce sur l’intégration sociale un effet comparable à celui sur l’intégration extra-locale. S’observe de nouveau l’avantage des propriétaires, toutes choses égales par ailleurs, sur les locataires HLM et les locataires du privé. Cet avantage s’exprime principalement à travers les liens citoyens. Ces résultats sont convergents avec divers travaux qui établissent un lien entre le fait d’être propriétaire et la participation électorale ou l’engagement local (notamment dans les associations de défense). Certains travaux étasuniens (Fischel, 2005) font même de la propriété une clé de l’engagement local, mais l’engagement s’inscrit alors dans un registre consumériste de défense d’un intérêt particulier : la valeur d’échange du bien possédé.

Résumé de la section :

Comme l’a déjà montré Serge Paugam, l’intégration sociale est inégale : on observe un ISA plus élevé pour les cadres. Seuls les liens de filiation font exception, en lien avec le fait que les ménages ouvriers ou employés ont plus souvent des enfants que les cadres. L’intégration sociale a-spatiale varie aussi avec l’âge, avec un ISA plus élevé entre 30 et 59 ans. Le fait d’être propriétaire est également associé à un ISA plus élevé.

Quels effets des contextes résidentiels sur l'intégration a-spatiale ?

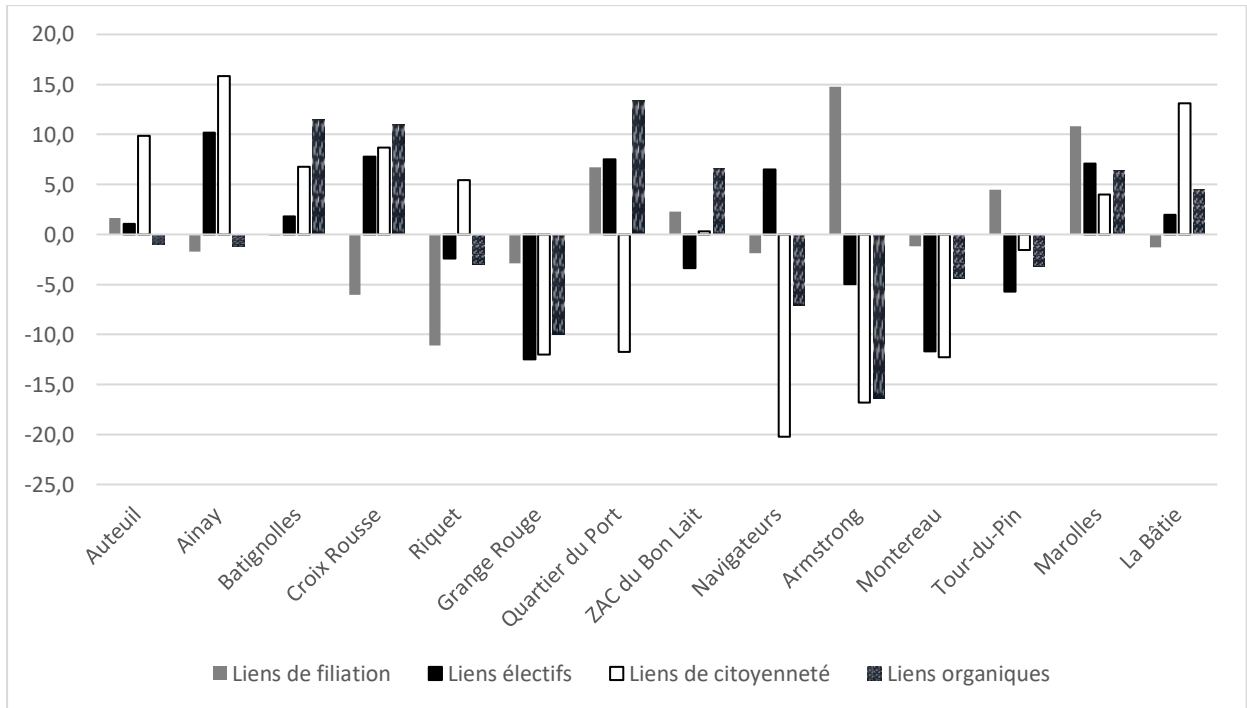
Les deux sections précédentes ont révélé de forts effets du contexte résidentiel sur les intégrations locale et extra-locale. Ceux-ci s'expliquent, ainsi que nous l'avons noté, à la fois par la construction des peuplements mais également par la morphologie urbaine et l'histoire des quartiers qui favorisent ou défavorisent certains liens et certaines activités. Une littérature fournie a mis en évidence des effets du lieu de résidence sur différentes dimensions de l'intégration sociale ici qualifiée d'a-spatiale (Bacqué et Fol, 2007 ; Ripoll et Tissot, 2010 ; Sampson, 2012). L'adresse a ainsi des effets sur l'intégration organique, une adresse dans un quartier populaire constituant un frein à l'emploi (Bunel, Petit et L'Horty, 2015), ou à l'inverse, une adresse dans un quartier en gentrification constituant une vitrine valorisante pour certaines professions des arts et du spectacle (Collet, 2015). Rares sont toutefois les recherches qui ont tenté d'appréhender ces effets en comparant différents types de quartiers. Quels sont les résultats de cette comparaison ? Et quels sont, à caractéristiques individuelles tenues constantes, les effets des contextes résidentiels sur l'intégration sociale « a-spatiale » ?

On observe d'importantes différences selon les contextes pour chaque type de liens qui compose l'ISA (Figure 16), et une partie significative des différences entre quartiers ne s'explique pas par les caractéristiques sociodémographiques des habitants (Figure 17). Pour autant, les effets de contexte sont moins importants que pour les intégrations locale et extra-locale. Dans les régressions effectuées sur chaque composante, le gain explicatif associé à la prise en compte du quartier est beaucoup plus faible que pour les intégrations de type spatial : il n'est que de 1,3 point de pourcentage en moyenne, contre 5 points pour l'intégration extra-locale et 10 points pour l'intégration au quartier.

Puisque les différentes composantes ne jouent pas dans le même sens dans tous les contextes, les effets de quartier sont masqués lorsque l'on utilise l'indice synthétique (ISA). L'usage de cet indice synthétique met toutefois en évidence des effets de cumul : quatre quartiers – les deux quartiers gentrifiés, le quartier bourgeois lyonnais (Ainay) ainsi que la commune rurale parisienne (Marolles) – se distinguent significativement de Armstrong, qui reste le lieu où l'intégration sociale est, toutes choses égales par ailleurs, la plus faible.

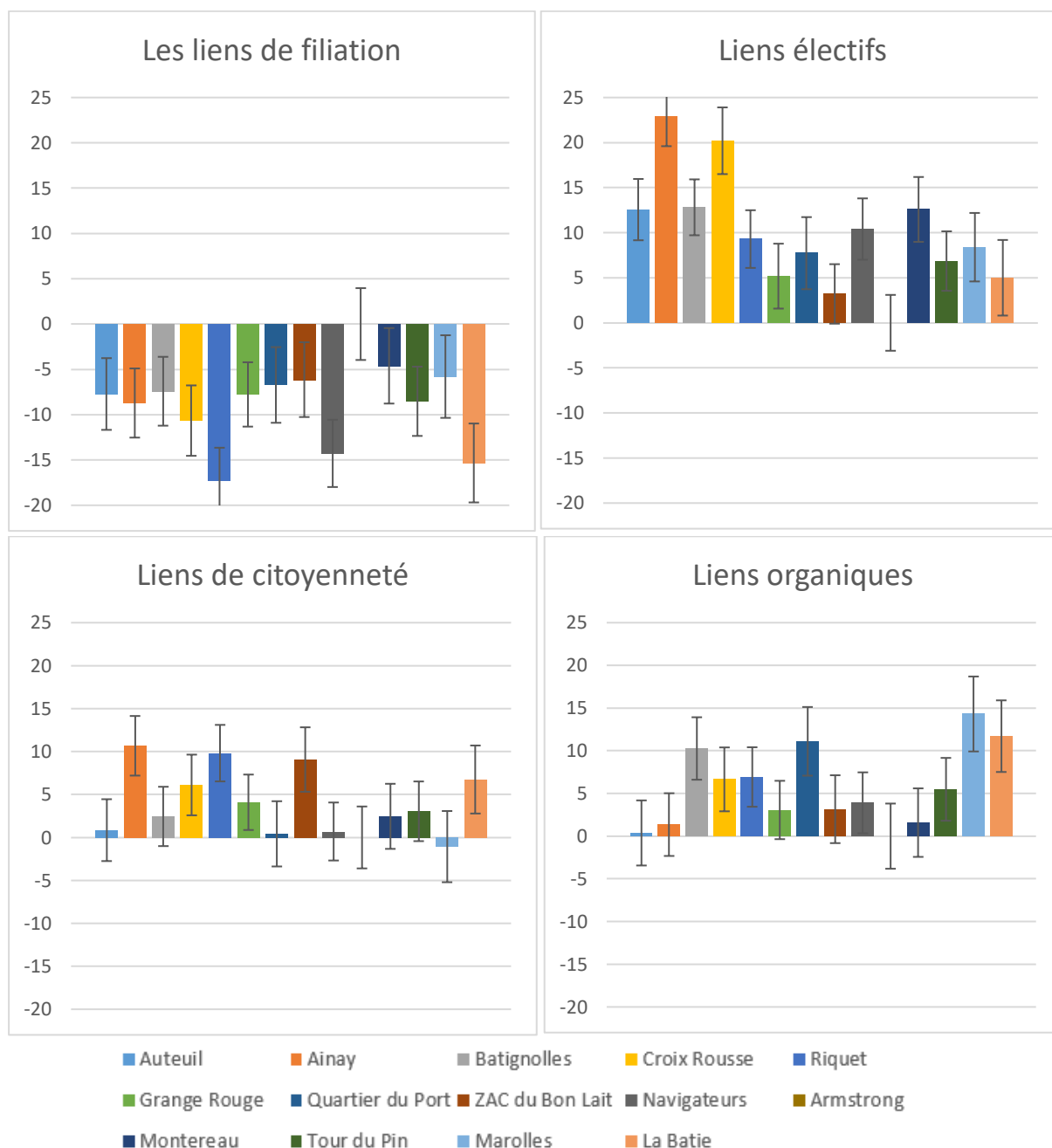
Pour l'ISA comme pour ses composantes, les effets se recoupent très largement avec les effets de la composition de la population. Autrement dit, les différences entre quartiers visibles au niveau des statistiques descriptives (Figure 16) s'expliquent en grande partie par les caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants, dont les effets sont redoublés par les dynamiques de peuplements et d'agrégation des populations. Ainsi que l'observe Robert Sampson (2012), les effets de quartier s'expriment en partie par leur capacité à attirer et à retenir certains types de population plutôt que d'autres. C'est ce que confirme et enrichit l'analyse des effets propres des contextes sur chaque type de liens.

FIGURE 16 - LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE L'ISA SELON LES CONTEXTES



Champ : Ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA a été calculé (n=2560) ; données pondérées

FIGURE 17 – LES QUATRE COMPOSANTES DE L’ISA SELON LES CONTEXTES, À CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES CONTRÔLÉES



Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l’ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Les liens de filiation

L’analyse des liens de filiation par contexte met en évidence un ordonnancement des contextes jamais rencontré jusqu’ici. Les liens sont les plus importants à Armstrong, suivi de Marolles et du Quartier du Port. À l’inverse, ces liens sont particulièrement faibles à Riquet et à la Croix Rousse.

Le quartier d’Armstrong, caractérisé jusqu’à présent par la faiblesse des différents types d’intégration, est particulièrement intéressant ici. Dans ce quartier, 88 % des habitants ont ou ont eu des enfants, contre 66 % de la population totale. Par ailleurs, alors même que, comme l’on a vu, les cadres peuvent plus que les autres compter sur leur famille en cas de problèmes financiers, et que ceux-ci sont presque

absents d'Armstrong, les habitants de ce quartier sont aussi nombreux que la moyenne à déclarer pouvoir s'appuyer sur leur famille en cas de besoins. Et 79 % des habitants d'Armstrong citent leur famille lorsque vient le temps de déclarer les personnes qu'ils voient ou avec lesquels ils communiquent le plus souvent, contre 65 % de la population totale. Ces résultats sont par ailleurs cohérents avec le fait que les habitants d'Armstrong sont nombreux à déclarer avoir dans leur quartier ou leur commune de la famille qu'ils voient au moins une fois par an. Le quartier d'Armstrong se singularise ainsi par de forts liens de filiation tant au sein des ménages que des familles élargies. Et, il faut le souligner, cette singularité ne se retrouve pas à Grange Rouge ni aux Navigateurs, deux quartiers avec lesquels Armstrong est souvent comparable. Il semble donc qu'il y ait là l'effet d'une histoire propre à Armstrong, peut-être lié à son rôle de quartier d'accueil de l'immigration algérienne qui tend à y regrouper les primo-arrivants de mêmes familles, et de l'offre de logements qui satisfait surtout des familles avec enfants. La spécificité d'Armstrong se confirme et se trouve même renforcée par les modèles de régression : les caractéristiques sociales et migratoires des habitants de Armstrong ne suffisent pas à expliquer l'importance des liens de filiation observés, voire supposeraient l'inverse.

À l'inverse, les habitants de Riquet se singularisent par de faibles liens de filiation (Figures 16 et 17) : ils sont moins nombreux que les autres à avoir ou avoir eu des enfants (57 %), à pouvoir compter sur leur famille en cas de problèmes financiers (55 %, soit dix points de moins que la moyenne) et à citer les membres de leur famille comme ceux qu'ils voient ou avec lesquels ils communiquent le plus souvent (60 % contre 65 % en moyenne). Comme pour Armstrong, il est difficile de considérer que c'est la vie à Riquet qui diminue les liens de filiation. Il est plus probable que l'effet de Riquet consiste à attirer et conserver les habitants aux plus faibles liens de filiation – parce qu'ils se retrouvent moins que les autres contraints ou incités à le quitter (par l'arrivée d'enfants ou le rappel des liens familiaux dans d'autres lieux) et parce qu'ils ont plus de chance de s'y installer. Cette hypothèse est cohérente avec le fait que les familles avec enfants de Riquet souhaitent beaucoup plus souvent que les autres ménages de ce quartier le quitter (elles sont 44 % à souhaiter partir dans les deux prochaines années, contre 27 % des autres ménages) – une corrélation qui ne s'observe aussi fortement nulle part ailleurs.

Les liens électifs

Les liens électifs sont quant à eux plus importants à Ainay, la Croix Rousse, au Quartier du Port, aux Navigateurs ainsi qu'à Marolles, soit dans des types de quartiers très différents, où ces liens s'expriment en outre sous des formes très variées. Le Quartier du Port et Marolles se singularisent par l'importance des couples cohabitants (respectivement 68 et 73 %, contre 50 % en moyenne), quand Ainay et les Navigateurs se distinguent par l'intégration par la religion (elle concerne respectivement 42 et 52 % des habitants de ces quartiers) et, la Croix Rousse et (de nouveau) Ainay, par la force des relations de voisinage. À l'inverse, les liens électifs sont particulièrement faibles à Montereau et Grange Rouge ainsi que, une fois contrôlées les caractéristiques individuelles, à Armstrong et à la ZAC du Bon Lait. Ces quatre quartiers cumulent l'absence des éléments favorables à ces liens dont bénéficient les autres quartiers. Par exemple, 68 % des habitants de Montereau et Grange Rouge ne vivent pas avec un conjoint, et rares sont les habitants de ces quartiers qui sont intégrés par la religion (respectivement 29 et 23 %) ou par les relations de voisinage, ainsi que nous l'avons déjà observé.

Les liens de citoyenneté

Les liens citoyens sont forts dans deux types de contextes : d'une part dans les quartiers de villes-centres favorisés socialement (Auteuil, Batignolles, Ainay, Croix Rousse, voire pour une part Riquet),

d'autre part dans les communes rurales. Au contraire, ils sont faibles dans les quartiers de grands ensembles en périphérie. La pratique du vote et des activités militantes est ainsi particulièrement liée à la composition sociale des quartiers.

La comparaison de quatre quartiers permet d'approfondir ce point : les Navigateurs, dont l'indice de liens citoyens brut est le plus bas, Riquet, Ainay et La Bâtie, qui correspondent à trois formes différentes d'intégration par les liens citoyens (Tableau 11). Aux Navigateurs, la participation électorale est plus de deux fois plus faible qu'à La Bâtie, et les électeurs sont exclus, ou s'excluent, du processus électoral à toutes les étapes. Non seulement un quart des habitants n'a pas le droit de vote, mais ils sont également 16 % à ne pas s'inscrire sur les listes électorales alors même qu'ils en ont le droit. Et parmi les inscrits, 33 % n'ont pas voté aux deux élections, contre 16 et 15 % à Ainay et la Bâtie. Cette commune rurale présente la plus forte participation électorale, avec 82 % des habitants qui ont voté aux municipales 2014 et aux présidentielles 2017. À Ainay, cependant, la forte participation électorale se conjugue avec une implication des habitants dans des activités militantes particulièrement notable, puisque cette implication concerne plus de la moitié des habitants (et près d'un quart est impliqué dans au moins deux activités militantes), contre respectivement 21 et 12 % en population totale.

TABLEAU 11 – LES LIENS CITOYENS DANS TROIS TYPES DE QUARTIER

	Navigateurs	Ainay	La Bâtie	Riquet	Population totale
Participation électorale (% colonne)					
N'a pas le droit de vote	26	6	0	3	7
Pas inscrit sur les listes électorales	16	8	4	21	15
A voté à 0 ou 1 des deux élections	19	14	14	21	20
A voté aux municipales 2014 et aux présidentielles 2017	39	72	82	55	57
Implication militante (% colonne)					
N'a pas d'activité militante	79	47	61	55	67
A une activité militante	15	29	26	31	21
A deux activités militantes ou +	6	24	13	14	12

Champ : Ensemble des enquêtés des Navigateurs, de Riquet, d'Ainay et La Bâtie, pour lesquels le score d'intégration sociale a été calculé (n=763) ; données pondérées

Certes, ces résultats bruts sont très liés à la position sociale et au rapport à l'immigration des habitants de ces quartiers. Pour autant, l'écart des indices de liens citoyens entre les contextes est plus important que ce que laisseraient prédire les caractéristiques individuelles des habitants de Riquet et d'Ainay et, dans une moindre mesure, de la ZAC du Bon Lait et de La Bâtie. Le cas de Riquet, où l'offre associative est considérable (cf. section II1-C « Deux quartiers populaires de ville-centre »), est intéressant dans la mesure où ce quartier se distingue significativement, toutes choses égales par ailleurs, de tous les quartiers parisiens. L'intensité des liens citoyens observés dans ce quartier prend, certes, la forme d'une participation électorale importante eu égard aux caractéristiques de la population mais surtout d'une très forte participation associative puisque, dans ce quartier, près d'un habitant sur deux déclare participer à au moins une activité associative et militante, et 14 % participe à au moins deux activités

différentes. Riquet est l'exemple type d'un effet de lieu sur une dimension de l'intégration sociale, celle qui concerne les liens citoyens.

Les liens organiques

Pour finir, le registre des liens organiques est le seul pour lequel nous retrouvons l'homologie entre nos types de quartiers lyonnais et parisiens, y compris entre Riquet et Grange Rouge. L'intégration organique est maximale dans les quartiers gentrifiés et dans les quartiers de mixité sociale programmée, suivis des communes rurales périurbaines. Cela tient au fait que, dans ces configurations, les actifs sont particulièrement nombreux. À l'inverse, dans les quartiers de grands ensembles, non seulement la proportion d'inactifs est forte mais les habitants sont également davantage concernés par les contrats courts et le temps partiel. À cela s'ajoute une différence régionale à l'avantage de la région parisienne : dans chaque type, les quartiers parisiens obtiennent des scores plus importants que les quartiers lyonnais, ce qui pourrait s'expliquer par une structure plus favorable du marché de l'emploi francilien.

Une partie des écarts observés entre les types de contextes ne résiste pas à la prise en compte des variables individuelles. Les écarts nets révèlent que, à caractéristiques individuelles comparables, les deux communes rurales périurbaines ainsi que le Quartier du Port et Batignolles se distinguent significativement de nombreux quartiers pour l'importance des liens de participation organique. À l'inverse, si Armstrong est de nouveau le quartier où ces liens sont les plus faibles, Auteuil, Montereau, Ainay, Grange Rouge et la ZAC du Bon Lait ne s'en distinguent pas significativement : Armstrong et Grange Rouge ont tendance à se spécialiser dans l'accueil des personnes en emploi instable, au chômage ou inactives, les deux quartiers bourgeois attirent particulièrement les personnes retraitées et la ZAC du Bon Lait, les étudiants. Comme pour les liens de filiation, l'effet des quartiers semble ici prendre la forme de force d'appel de certains types de population (de construction d'un certain type de peuplement, d'actifs, de retraités, d'étudiants ou d'inactifs ou de travailleurs précaires) plutôt que de transformation des caractéristiques des individus qui y vivent.

Des liens liés entre eux

Bien que relevant de logiques diverses, les indices d'intégration de chaque quartier pour les liens électifs, citoyens et organiques sont corrélés entre eux (Tableau 12). La plus forte corrélation concerne les liens électifs et organiques : autrement dit, plus un quartier se caractérise par de forts liens organiques, plus il a tendance à avoir de forts liens électifs. À l'inverse, et en cohérence avec ce qui précède, les liens de filiation se répartissent différemment des autres types de liens pris en considération : ils sont indépendants des liens électifs et organiques, et même corrélés négativement aux liens citoyens.

TABLEAU 12 – COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES INDICES MOYENS DE CHAQUE CONTEXTE POUR LES QUATRE COMPOSANTES DE L'ISA (EN %)

	Liens de filiation	Liens électifs	Liens citoyens	Liens organiques
Liens de filiation	100	3	-33	-11
Liens électifs	3	100	41	56
Liens citoyens	-33	41	100	49
Liens organiques	-11	56	49	100

Résumé de la section :

Les contextes résidentiels pèsent sur l'intégration sociale a-spatiale, mais cet effet est en partie lié à la composition de la population. Dans ce domaine, les effets de quartier s'exercent surtout via leur capacité à attirer et à retenir certains types de population.

La forme, l'équipement ou l'histoire propre des quartiers pèsent moins sur l'intégration sociale a-spatiale que sur les intégrations locales et extra-locales. Des effets irréductibles aux caractéristiques sociodémographiques existent cependant. Nous avons montré que, d'une part, en attirant, rassemblant et maintenant différentes populations, les différents contextes résidentiels se distinguent par la plus ou moins grande intensité des liens de filiation et des liens organiques de leurs habitants, et que d'autre part, l'offre, la structure et l'ambiance des quartiers jouent sur les liens électifs et de citoyenneté – c'est notamment le cas de la richesse de la vie associative et militante de Riquet qui favorise les liens de citoyenneté dans ce quartier.

Trois formes d'intégration qui vont bien ensemble

Venons-en pour finir aux relations entre les trois formes d'intégration sociale examinées dans les différents contextes résidentiels. Le Tableau 13 ci-dessous fait apparaître les différents indices construits ainsi que la moyenne des trois indices synthétiques

TABLEAU 13 – INDICES D'INTÉGRATION DES DIFFÉRENTS QUARTIERS

Quartiers	Moyenne ISL/ISEL/ISA	Indices synthétiques			Composantes de l'ISA			
		ISL	ISEL	ISA	Liens de filiation	Liens de citoyenneté	Liens électifs	Liens organiques
Auteuil	5,6	1,4	10,5	4,9	1,7	9,9	1,1	-1,0
Ainay	14,3	14,8	18,0	10,1	-1,7	15,8	10,2	-1,2
Batignolles	15,0	16,5	19,9	8,7	-0,1	6,8	1,8	11,5
Croix Rousse	19,6	30,1	19,5	9,3	-6,0	8,7	7,8	11,0
Riquet	0,8	7,5	0,1	-5,2	-11,1	5,4	-2,4	-3,0
Grange Rouge	-18,8	-23,3	-16,2	-17,0	-2,9	-12,0	-12,5	-10,0
Quartier du Port	1,0	-16,7	12,7	6,9	6,7	-11,7	7,5	13,4
ZAC du Bon Lait	4,9	-2,2	14,5	2,3	2,3	0,3	-3,4	6,6
Navigateurs	-11,6	-13,6	-10,8	-10,4	-1,9	-20,2	6,5	-7,1
Armstrong	-17,9	-15,8	-27,0	-10,8	14,8	-16,8	-5,0	-16,4
Montereau	-12,1	-13,7	-9,0	-13,5	-1,2	-12,3	-11,7	-4,4
La Tour-du-Pin	-12,6	-11,0	-23,8	-3,0	4,5	-1,5	-5,7	-3,2
Marolles	10,3	6,5	12	12,4	10,8	4,0	7,1	6,4
La Bâtie	-2,7	-0,8	-15,2	7,9	-1,3	13,1	2,0	4,5

Champ : Ensemble des enquêtés pour lesquels les indicateurs ont été calculés ; données pondérées

Prendre en compte l'intégration sociale a-spatiale ne modifie guère l'ordonnement des VSR observé pour les intégrations locale et extra-locale. Les quartiers bourgeois et gentrifiés se distinguent par des indices élevés pour chaque type d'intégration et chaque composante, sauf pour les liens de filiation (et les liens organiques pour les quartiers bourgeois). La commune rurale périurbaine, Marolles, s'en rapproche fortement en ayant en outre ceci de remarquable que c'est le seul lieu étudié

dont tous les indices et toutes les composantes de l'ISA sont positifs. Ce constat confirme les remarques déjà faites sur les thèses du gradient d'urbanité (cf. section II de ce chapitre). Certes, la moyenne des trois indices d'intégration synthétique (ISL, ISEL et ISA) est la plus élevée pour les quartiers gentrifiés de ville-centre (avec la Croix-Rousse d'abord et Batignolles ensuite), mais le fait que Marolles fasse partie des quartiers où les trois formes d'intégration sont les plus importantes exclut d'interpréter ce résultat comme une propriété des quartiers denses et animés des centres et invite à des analyses contextualisées plus fines.

À l'inverse, les quartiers populaires cumulent les faibles indices et affichent les moyennes les plus basses, particulièrement ceux de la région métropolitaine de Lyon. Riquet se distingue, rappelons-le, par un indice d'intégration locale plus élevée, qui le situe de fait en décalage par rapport à Grange Rouge. Les deux petites villes périurbaines étudiées occupent des positions similaires aux quartiers populaires, mais pour des raisons différentes : si dans les deux cas, l'intégration à l'espace local est faible, l'intégration extra-locale est plus faible à La Tour-du-Pin qu'à Montereau tandis que c'est l'inverse pour les liens sociaux (notamment pour les liens de filiation, de citoyenneté et électifs), comme si l'intégration sociale des Turripinois passait davantage par ces liens généraux que par une inscription spatiale large. La commune rurale périurbaine de La Bâtie affiche également une position variable selon les indices et distincte de son homologue de la région parisienne : alors qu'à Marolles, l'intégration sociale est importante à tous les niveaux et dans tous les espaces, l'intégration spatiale des habitants de La Bâtie est faible dans tous les cas et particulièrement à l'extérieur de la commune, mais l'intégration a-spatiale est forte, surtout pour les liens de citoyenneté.

Ces différences de structure des formes d'intégration dans les quatre espaces périurbains montrent que la situation du périurbain éloigné des grands centres urbains est plus complexe et hétérogène que ce qui est usuellement considéré. Mais au-delà des différences entre les terrains, on relève aussi que l'intégration sociale y est surtout faible dans ses dimensions spatiales. Cela tend à valider l'hypothèse que, dans ces territoires, et particulièrement dans les communes rurales périurbaines, les difficultés sont avant tout spatiales, que leurs principaux problèmes ne sont pas tant le taux de chômage ou les revenus trop bas, que le coût d'accès à certains services ou équipements (Charmes, 2021). Cela confirme aussi les analyses disponibles du mouvement des Gilets jaunes, dont les racines les plus vigoureuses se sont trouvées dans le périurbain lointain. Au départ, le mouvement est porté avant tout par les « petits-moyens », pas par les précaires ou les mouvements de la gauche radicale (Coquard, 2019), et, pour ces ménages, l'une des sources du problème est la dissonance entre leur intégration sociale vécue (ils travaillent, ont une voiture, sont souvent propriétaires) et les fins de mois difficiles, liées en large part à des problèmes spatiaux (comme l'éloignement des services ou des lieux d'emploi).

Par-delà les différences de structure des formes d'intégration entre certains territoires, c'est la forte liaison entre les divers indices qui ressort de l'analyse des coefficients de corrélation des indices des différents contextes (Tableau 14). Considérés par contextes résidentiels, trois des quatre composantes de l'ISA apparaissent nettement corrélées aux deux indices construits spatialement. La corrélation est presque aussi forte que celle entre l'intégration à l'espace local et l'intégration extra-locale. Seuls les liens de filiation jouent à l'inverse des autres registres d'intégration.

La corrélation entre les composantes de l'ISA et les intégrations locale et extra-locale est particulièrement forte dans deux cas. Les liens organiques sont tout d'abord étroitement corrélés à

l'intégration sociale extra-locale (ISEL)²⁶. Autrement dit, plus les habitants d'un quartier ont des liens organiques, plus le quartier se distingue par l'intégration extra-locale de ses habitants, et inversement. Pour autant, ce résultat s'interprète difficilement comme un effet de quartier, les liens organiques et l'intégration extra-locale étant surtout portés par la position sociale. Apparaît ainsi surtout une opposition entre des quartiers socialement favorisés (où les deux sont élevés) et des quartiers populaires (où les deux sont faibles).

TABEAU 14 – COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES INDICES DES CONTEXTES AUX DIFFÉRENTS D'INTÉGRATION (EN %)

	ISL général	ISEL
ISL général	100	71
ISEL	71	100
ISA	71	75
Liens de filiation	-31	-9
Liens électifs	57	59
Liens de citoyenneté	78	52
Liens organiques	54	76

Les liens de citoyenneté se révèlent également étroitement corrélés à l'intégration sociale à l'espace local (ISL). On peut interpréter la chose comme une manifestation du rôle déterminant de l'échelle locale dans l'apprentissage du vivre-ensemble et y voir la confirmation du fait que l'intégration à l'espace local n'est jamais un frein à d'autres formes d'intégration sociale. Ce résultat est important puisque les discours critiques sur le communautarisme, sur l'entre-soi ou sur les ensembles résidentiels fermés (*gated communities*), les assimilant à des formes de sécession (Donzelot et Mongin, 1999 ; Tissot, 2014), reposent sur l'hypothèse implicite selon laquelle l'intégration propre au quartier s'oppose à l'intégration à d'autres échelles, notamment à l'intégration citoyenne. Or, ici, on observe exactement l'inverse. Ainsi, si Ainay correspond par de nombreux traits aux lieux typiques de l'entre-soi catholique et bourgeois, avec une forte ségrégation spatiale et une intégration à l'espace local forte, les autres formes d'intégration y sont aussi fortes.

Si on veut maintenir une perspective critique, la dénonciation de l'entre-soi ne suffit pas, il faut élargir le champ de vision (Vermeersch et al., 2019). En termes de justice, l'une des questions centrales est sans doute l'alignement de toutes les formes d'intégration sur les pratiques et les liens des plus favorisés. Ces derniers cumulent l'intégration sociale sous toutes ses formes, locale, extra-locale ou encore citoyennes, organiques et électives.

²⁶ Certes, les liens organiques sont surtout forts pour ceux qui travaillent ou ont eu une activité professionnelle récente, et l'emploi conduit souvent à sortir de son quartier, mais la corrélation s'observe ici entre quartiers et non au niveau individuel.

Résumé de section :

Prendre en compte l'intégration sociale a-spatiale ne modifie guère l'ordonnement des VSR observé pour les intégrations locale et extra-locale : les quartiers bourgeois et gentrifiés cumulent les types d'intégration (sauf par les liens de filiation) et les quartiers populaires apparaissent en décalage sur la plupart des plans. Les quatre espaces périurbains présentent des structures d'indice d'intégration divers, et se distinguent surtout par une faible intégration spatiale.

L'analyse des coefficients d'intégration des indices des différents contextes confirme la forte liaison entre les types d'intégration. Il apparaît notamment que les liens de citoyenneté sont particulièrement liés à l'intégration à l'espace local – un résultat qui met à mal les discours critiques du sécessionnisme.

Conclusion : les intégrations inégales

Un premier résultat marquant de cette section du rapport est qu'intégrations sociales locale et extra-locale vont globalement de pair. Certes, tout au long des pages qui précèdent, nous avons nuancé les corrélations, montré que, selon certaines caractéristiques sociodémographiques comme l'âge ou l'ancienneté de résidence, les types d'intégration n'évoluent pas nécessairement de la même manière. De même, dans certaines configurations locales et pour certaines populations, un type d'intégration peut être plus marqué que d'autres, avec peut-être des logiques de compensation comme pour les jeunes dont l'intégration est plus extra-locale que locale par exemple. Pour l'intégration sociale a-spatiale en outre, les liens de filiation se démarquent, évoluant souvent à l'inverse des autres types de lien. Il n'empêche la tendance globale est claire et massive : les différentes formes d'intégration se cumulent.

Ce résultat confirme et approfondit les conclusions d'une des dernières grandes recherches menées en France sur le quartier (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007) qui indiquait déjà qu'une forte intégration locale pouvait alors de pair avec l'investissement d'autres espaces. Cette conclusion est ici non seulement validée mais largement confortée. En effet, la recherche en question avait surtout porté sur des quartiers centraux ou de proche banlieue. Ici la recherche a été étendue à des quartiers neufs, des grands ensembles ainsi que des espaces peu denses et notamment périurbains.

Par ailleurs, notre recherche montre que la corrélation entre les types d'intégration ne concerne pas seulement les rapports entre les formes spatiales de l'intégration (entre intégration au quartier et intégration extra-locale) mais aussi les rapports à l'intégration sociale par différents types de liens. Il s'agit là d'un résultat majeur qui confirme qu'on ne peut opposer sans autre forme de procès intégration locale et intégration sociale. Ces résultats invitent à revisiter les débats politiques et même académiques sur le communautarisme immigré comme sur l'entre-soi bourgeois.

Ces résultats soulignent par ailleurs le caractère inégal de l'intégration sociale (Paugam, 2014). En effet, le cumul des intégrations est à l'avantage des plus favorisés, sans que les classes populaires ne soient en position favorable dans une forme particulière d'intégration. La recherche *Voisinages* met ainsi en question l'idée que les quartiers populaires seraient fortement intégrés autour d'une sociabilité qui leur serait propre (Siblot et al., 2015). Ce résultat est par ailleurs cohérent avec des recherches récentes qui montrent que les classes populaires se distinguent de moins en moins des autres groupes sociaux en termes de valeurs, de normes et d'aspirations, sans pour autant que les

écarts de pratiques et d'accès aux biens se réduisent (Masclat et al., 2020). Ces recherches signifient que les écarts entre groupes sociaux observés à l'issue de notre enquête sont bien des inégalités au sens fort du terme, c'est-à-dire que ces écarts sont appréciés par les personnes à partir de normes qui sont moins opposées (comme une culture ouvrière s'opposerait à une culture légitime) que partagées. Les classes populaires apparaissent encore une fois comme les grandes perdantes des évolutions des dernières décennies.

La seule exception à cette domination des plus favorisés concerne l'un des quatre registres de l'intégration sociale que nous avons retenus en nous inspirant des travaux de Serge Paugam : les liens de filiation. Ceux-ci sont en effet le seul type d'intégration qui n'est pas directement lié à la position sociale. D'une manière générale, les liens de filiation – appréhendés comme ceux avec les ascendants et les descendants – se distinguent des autres types de liens sociaux, dans leurs relations aux caractéristiques sociodémographiques, comme dans leurs relations aux quartiers (le cas d'Armstrong illustrant particulièrement bien cette spécificité). Cela se reflète dans les relations des liens de filiation aux autres formes d'intégration. Ces liens sont même corrélés significativement négativement à l'intégration au quartier, ce qui confirme que, dans les milieux populaires, la famille joue un rôle essentiel d'amortisseur (rôle par ailleurs ambivalent, Avenel, 2010).

Un dernier résultat important de cette partie est la mise en évidence d'effets de quartier sur les différents types d'intégration. Autrement dit, il y a des effets propres des configurations morphologiques (densité, type d'habitat, présence de commerces, etc.) et des localisations (centrales ou périphériques), et ces effets sont forts. Les effets de quartier redoublent alors les inégalités liées à la position sociale. Ils sont en effet à l'avantage des quartiers bourgeois et gentrifiés. À l'exception du cas particulier de Riquet, les quartiers populaires situés en ville-centre (cas de Grange Rouge), en banlieue, ou au centre d'une petite ville du périurbain sont généralement désavantagés. Cela signifie que les plus aisés viennent renforcer leur avantage par les localisations et les morphologies des quartiers où ils élisent domicile. Ils s'installent dans les quartiers les plus centraux et offrant le plus de ressources que ce soit en termes d'emplois, d'équipements ou de commerces, quand les moins favorisés voient leur désavantage renforcé par leur localisation dans des centres anciens de ville du lointain périurbain ou dans des grands ensembles périphériques, dans un cadre déprécié (au moins sur le plan symbolique) et avec un accès diminué aux ressources des métropoles. On retrouve ici l'idée formulée entre autres par Michel Lussault (2009) que la lutte des classes se complète par une lutte des places.

Références citées

AUTHIER J.-Y., 2002, *Du domicile à la ville : Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 214 p.

AUTHIER J.-Y., 2008, « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France », *L'année sociologique*, 58, 1, p. 21-46.

AUTHIER J.-Y., 2012, *Espace et socialisation : regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.

AUTHIER, J.-Y., BACQUÉ, M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dirs.), 2007, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 304 p.

- AUTHIER, J.-Y., BOURDIN, A., LEFEUVRE, M.-P. (dirs.), 2014, *La jeune sociologie urbaine francophone : retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Sociologie urbaine), 239 p.
- AVENEL C., 2010, *Sociologie des quartiers sensibles*, 3^e édition, Paris, Armand Colin (Domaines et approches), 128 p.
- BACQUÉ M.-H., FOL S., 2007, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 181-193.
- BEAUD S., 2003, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 350 p.
- BESSIÈRE C., GOLLAC S., 2019, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, La Découverte (L'envers des faits), 326 p.
- BIDOU C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 200 p.
- BUGEJA-BLOCH F., COUTO M.-P., 2015, *Les méthodes quantitatives*, Presses universitaires de France, Paris (Que sais-je ?), 128 p.
- BUISSON G., PENANT S., 2017, « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin - Insee Première - 1670 », *Insee Première*, 1670.
- BUNEL M., PETIT P., L'HORTY Y., 2015, « Discrimination based on place of residence and access to employment », *Urban Studies*, 53.
- CAMPBELL K.E., LEE B.A., 1992, « Sources of Personal Neighbor Networks: Social Integration, Need, or Time? », *Social Forces*, 70, 4, p. 1077-1100.
- CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., LION G., RIVIÈRE C., 2019, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, N° 115, 3, p. 5-31.
- CHAMBOREDON J.-C., 1985, « Construction sociale des populations », dans DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, Paris, Le Seuil, p. 441-472.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.
- CHARMES E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, Paris (Villes et entreprises), 219 p.
- CHARMES É., 2021, *Métropole et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*, Paris, Autrement, 144 p.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 216 p.

- COUTO M.-P., 2014, « L'intégration professionnelle des pieds-noirs : l'empreinte de la décolonisation », dans PAUGAM S. (dir.), *L'intégration inégale*, PUF (Lien social), p. 347-360.
- DAVIE E., NIEL X., 2012, « Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique de nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang - Documents de travail - F2012/05 | Insee », F1205, Insee.
- DESROSIÈRES A., 1986, « La portée sociologique des diverses phases du travail statistique », dans BESSON J.-L., COMTE M. (dirs.), *Des mesures*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, p. 247-263.
- DONZELOT J., MONGIN O., 1999, « De la question sociale à la question urbaine », *Esprit*, 258 (11), p. 83-86.
- DURKHEIM É., 1893, *De la division du travail social*, Félix Alcan, Paris.
- DURKHEIM É., 1897, *Le suicide. Étude de sociologie*, Félix Alcan, Paris.
- ÉLIAS N., SCOTSON J.-L., 1997, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 278 p.
- FAURE S., 2006, « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble hlm à Saint-Étienne », *Espaces et sociétés*, n° 124-125, 1, p. 191-206.
- FAVRE G., LAUNAY L., 2019, « Le voisin : une bouffée d'air social ? Homophilie et position des voisins dans les réseaux personnels », 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-En-Provence, 27 août 2019.
- FISCHEL W.A., 2005, *The Homevoter Hypothesis: How Home Values Influence Local Government Taxation, School Finance, and Land-Use Policies*, Harvard University Press, 344 p.
- FISCHER C.S., 1982, *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 456 p.
- FORSÉ M., 1981, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, 36, 6, p. 1141-1162.
- GRAFMEYER Y., 2007, « Le quartier des sociologues », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, p. 21-31.
- GUEST A.M., WIERZBICKI S.K., 1999, « Social Ties at the Neighborhood Level: Two Decades of GSS Evidence », *Urban Affairs Review*, 35, 1, p. 92-111.
- JOSEPH I., GRAFMEYER Y., 2009, *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Editions Flammarion, 377 p.
- KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers : De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 344 p.
- LAPEYRONNIE D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 630 p.
- LEPOUTRE D., 2001, *Coeur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Editions Odile Jacob, 460 p.
- LUSSAULT M., 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset & Fasquelle, 220 p.

- MASCLET O., AMOSSE T., BERNARD L., CARTIER M., LECHEN M., SCHWARTZ O., SIBLOT Y., 2020, *Etre comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*, Raisons d'Agir, Paris (Cours et travaux), 466 p.
- MICHELSON W., 1977, *Environmental choice, human behavior, and residential satisfaction*, New York : Oxford University Press, 444 p.
- OPPENCHAIM N., 2016, *Adolescents de cité : L'épreuve de la mobilité*, Tours, Presses universitaire François Rabelais, 271 p.
- PAN KÉ SHON J.-L., 2009, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles: L'apport des mobilités résidentielles », *Revue française de sociologie*, 50, 3, p. 451.
- PAUGAM, S. (dir.), 2014, *L'intégration inégale*, Paris, Puf (Le lien social), 428 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 254 p.
- RAY B., PRESTON V., 2009, « Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring in Canadian Cities », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 10, 3, p. 217-244.
- REMY J., 1998, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 400 p.
- REMY J., 2005, « Nouveaux Lieux d'urbanité et territorialités partagées : architecture urbaine et comportements collectifs. Réflexions à partir du cas de Louvain-la-Neuve », dans *La Rue*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 103-120.
- RIPOLL F., TISSOT S., 2010, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, p. 5-7.
- SAMPSON R.J., 2012, *Great American City. Chicago and the Enduring Neighborhood Effect*, Chicago, Londres, Univertisé of Chicago Press, 552 p.
- SAVAGE M., BAGNALL G., LONGHURST B., 2004, *Globalization and Belonging*, First edition, London ; Thousand Oaks, Calif, Sage, 252 p.
- SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (Pratiques théoriques), 531 p.
- SIBLOT Y., COUTANT I., MASCLET O., CARTIER M., RENAHY N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 368 p.
- TISSOT S., 2007, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 308 p.
- TISSOT S., 2014, « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 204, 4, p. 4-9.
- VAN VLIET W., 1985, « The role of housing type, household density and neighborhood density in peer interaction and social adjustment. », dans WOHLWILL J.F., VAN VLIET W. (dirs.), *Habitats for children : the impacts of density*, Hillsdale, Erlbaum, p. 165-200.
- VERMEERSCH S., LAUNAY L., CHARMES E., BACQUE M., 2019, *Quitter Paris ? Les classes moyennes entre périphéries et centres*, Grâne, Créaphis, 188 p.
- WACQUANT L., 2014, *Parias urbains. Ghettos, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 336 p.

WHYTE W.F., 2007, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, traduit par DESTRADE J., DESTRADE M., GUTH S., SEVRY J., VAZEILLES D., Paris, La Découverte, 406 p.

WIRTH L., 1928, *The Ghetto*, Chicago, The University of Chicago Press.

WIRTH L., 1938, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, 44, 1, p. 1-24.

ZOUARI N., 2020, *Derrière le « ghetto », la centralité minoritaire : le rôle de la présence commerciale dans un quartier d'habitat social en rénovation*, phdthesis, Université de Lyon.

Annexe 1 : Modèles de régression linéaire

TABLEAU A1 – MODÈLES DE RÉGRESSION LINÉAIRE SUR ISL GÉNÉRAL

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-64,47	****	-63,99	****
SEXE				
Femme	2,99	*	3,32	*
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE				
18-29 ans	15,72	****	14,26	****
30-44 ans	18,61	****	17,23	****
45-59 ans	12,76	****	11,65	****
60-74 ans	7,48	**	7,15	**
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE				
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	12,87	****	15,12	****
Couple sans enfants	-1,21	ns	-0,42	ns
Famille monoparentale	4,53	ns	7,72	**
Autre situation familiale	6,07	*	6,93	**
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER				
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	13,00	****	12,73	****
5 à 9 ans	22,08	****	21,67	****
10 à 19 ans	29,72	****	27,18	****
20 ans et plus	35,51	****	31,07	****
STATUT D'OCCUPATION				
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	8,75	****	-0,57	ns
Propriétaire	11,10	****	7,33	***
PROFESSION				
Cadres et chefs d'entreprise	13,36	****	5,71	*
Professions intermédiaires	9,53	***	4,93	*
Petits indépendants	22,89	****	14,95	****
Employés de services directs aux particuliers	8,16	**	3,50	ns
Autres employés	3,68	ns	1,57	ns
Ouvriers	Réf	Réf	Réf	Réf
Inactifs (hors retraités)	1,86	ns	0,95	ns
DIPLÔME				
Sans diplôme	Réf	Réf	Réf	Réf
CAP, BEP, BEPC	-0,19	ns	-0,19	ns
Bac	4,38	ns	1,54	ns
Bac+2	8,77	***	4,73	*
Bac+5	12,08	****	6,22	*

RAPPORT À L'IMMIGRATION				
<i>Immigrés</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Enfants d'immigrés	-1,85	ns	-1,01	ns
« Natifs »	3,01	ns	-1,77	ns
QUARTIERS				
Auteuil			14,36	****
Ainay			30,60	****
Batignolles			29,56	****
Croix Rousse			46,14	****
Riquet			20,79	****
Grange Rouge			-1,43	ns
Quartier du Port			-3,27	ns
ZAC du Bon Lait			12,80	***
Navigateurs			2,12	ns
Armstrong			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Montereau			13,70	***
Tour du Pin			7,55	*
Marolles			16,02	****
La Batie			10,49	**

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence (n=2547) ; données pondérées

Note de lecture des taux de significativité : **** : significatif à 1 sur 10 000 ; *** : significatif à 1 sur 1000 ; ** : significatif à 1 sur 100 ; * : significatif à 1 sur 10 ; ns : non significatif.

Tableau A2 – Modèles de régressions linéaires sur ISEL

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-55,92	****	-60,07	****
SEXE				
<i>Femme</i>	-2,93	*	-2,54	*
<i>Homme</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
ÂGE				
<i>18-29 ans</i>	32,78	****	30,85	****
<i>30-44 ans</i>	30,03	****	28,77	****
<i>45-59 ans</i>	24,48	****	23,82	****
<i>60-74 ans</i>	16,08	****	16,14	****
<i>75 ans et plus</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
CONFIGURATION FAMILIALE				
<i>Solo</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
<i>Couple avec enfants</i>	1,32	ns	2,85	ns
<i>Couple sans enfants</i>	4,63	**	5,32	**
<i>Famille monoparentale</i>	-1,70	ns	-0,05	ns
<i>Autre situation familiale</i>	8,50	***	8,86	***
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER				
<i>Moins de 2 ans</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
<i>2 à 4 ans</i>	-0,53	ns	-0,44	ns
<i>5 à 9 ans</i>	0,07	ns	-0,84	ns
<i>10 à 19 ans</i>	1,38	ns	0,00	ns
<i>20 ans et plus</i>	-2,69	ns	-5,00	*

STATUT D'OCCUPATION				
<i>HLM</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Locataire du privé	9,03	****	9,59	****
Propriétaire	6,08	***	9,23	****
PROFESSION				
Cadres et chefs d'entreprise	20,48	****	13,88	****
Professions intermédiaires	15,20	****	11,53	****
Petits indépendants	10,61	**	5,45	ns
Employés de services directs aux particuliers	7,91	**	3,51	ns
Autres employés	6,91	**	4,15	ns
<i>Ouvriers</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Inactifs (hors retraités)	-1,13	ns	-4,46	ns
DIPLÔME				
Sans diplôme	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
CAP, BEP, BEPC	5,54	*	5,65	*
Bac	16,66	****	14,40	****
Bac+2	25,09	****	20,58	****
Bac+5	31,61	****	24,73	****
RAPPORT À L'IMMIGRATION				
<i>Immigrés</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Enfants d'immigrés	-9,41	***	-7,57	***
« Natifs »	-2,34	ns	-2,52	ns
QUARTIERS				
Auteuil			12,21	***
Ainay			21,52	****
Batignolles			21,83	****
Croix Rousse			19,39	****
Riquet			15,84	****
Grange Rouge			5,59	ns
Quartier du Port			18,63	****
ZAC du Bon Lait			15,51	****
Navigateurs			11,82	***
Armstrong			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Montereau			4,78	ns
Tour du Pin			-7,90	*
Marolles			3,53	ns
La Batie			-1,58	ns

Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557)

Tableau A3 – Modèles de régressions linéaires sur l'ISA

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-58,36	****	-59,91	****
SEXE				
Femme	-1,01	ns	-0,90	ns
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE				
18-29 ans	-2,36	ns	-2,18	ns
30-44 ans	9,54	***	9,54	***
45-59 ans	10,75	****	10,81	****
60-74 ans	4,90	*	5,02	*
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE				
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	38,18	****	38,49	****
Couple sans enfants	21,44	****	21,40	****
Famille monoparentale	14,01	****	14,54	****
Autre situation familiale	2,81	ns	2,62	ns
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER				
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	2,11	ns	2,14	ns
5 à 9 ans	5,51	**	5,34	**
10 à 19 ans	8,47	***	8,40	***
20 ans et plus	11,52	****	11,26	****
STATUT D'OCCUPATION				
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	3,13	ns	0,5691	ns
Propriétaire	7,67	****	6,2665	***
PROFESSION				
Cadres et chefs d'entreprise	11,53	****	10,14	****
Professions intermédiaires	8,03	***	7,20	**
Petits indépendants	8,85	*	7,08	*
Employés de services directs aux particuliers	1,18	ns	0,11	ns
Autres employés	4,90	*	4,56	*
Ouvriers	Réf	Réf	Réf	Réf
Inactifs (hors retraités)	-14,21	****	-14,08	****
DIPLÔME				
Sans diplôme	Réf	Réf	Réf	Réf
CAP, BEP, BEPC	5,43	*	5,33	*
Bac	9,57	****	8,86	****
Bac+2	12,97	****	12,07	****
Bac+5	17,54	****	16,24	****
RAPPORT À L'IMMIGRATION				
Immigrés	Réf	Réf	Réf	Réf

Enfants d'immigrés	12,36	****	12,54	****
« Natifs »	11,91	****	10,71	****
QUARTIERS				
Auteuil			2,72	ns
Ainay			11,74	***
Batignolles			8,12	**
Croix Rousse			9,99	**
Riquet			3,93	ns
Grange Rouge			2,05	ns
Quartier du Port			5,62	ns
ZAC du Bon Lait			4,17	ns
Navigateurs			0,33	ns
Armstrong			Réf	Réf
Montereau			5,38	ns
Tour du Pin			3,07	ns
Marolles			7,10	ns
La Batie			3,64	ns

Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Tableau A4 – Modèles de régressions linéaires sur les liens de filiation et les liens électifs

Variables	Liens de filiation				Liens électifs			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-6,58	ns	1,78	ns	-39,55	****	-45,79	****
SEXE								
Femme	5,08	***	5,06	***	-0,28	ns	-0,61	ns
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE								
18-29 ans	-27,07	****	-26,39	****	8,71	**	9,44	**
30-44 ans	-14,77	****	-14,13	****	9,24	**	9,73	***
45-59 ans	-13,85	****	-13,44	****	4,41	*	4,79	*
60-74 ans	-3,55	ns	-3,70	ns	0,25	ns	0,36	ns
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE								
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	35,32	****	34,83	****	48,26	****	49,16	****
Couple sans enfants	8,86	****	8,90	****	38,40	****	39,07	****
Famille monoparentale	30,03	****	29,17	****	4,09	*	5,62	*
Autre situation familiale	0,28	ns	1,39	ns	7,91	**	7,62	**
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER								
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	-0,67	ns	-0,25	ns	5,87	**	6,82	***
5 à 9 ans	1,02	ns	0,82	ns	6,98	**	8,15	***
10 à 19 ans	-1,27	ns	-0,74	ns	10,81	****	10,68	****

20 ans et plus	-2,66	ns	-1,54	ns	16,94	****	16,69	****
STATUT D'OCCUPATION								
<i>HLM</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Locataire du privé	3,40	*	1,61	ns	2,18	ns	-2,04	ns
Propriétaire	4,20	*	3,43	ns	1,87	ns	0,43	ns
PROFESSION								
Cadres et chefs d'entreprise	-0,96	ns	0,32	ns	5,89	*	2,91	ns
Professions intermédiaires	-1,04	ns	0,04	ns	3,22	ns	1,81	ns
Petits indépendants	-6,47	ns	-5,60	ns	10,02	**	7,35	*
Employés de services directs aux particuliers	-7,83	*	-7,53	*	6,14	*	4,75	*
Autres employés	-1,77	ns	-1,32	ns	4,15	*	3,57	ns
<i>Ouvriers</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Inactifs (hors retraités)	3,07	ns	1,97	ns	0,93	ns	1,36	ns
DIPLÔME								
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
CAP, BEP, BEPC	0,43	ns	0,04	ns	1,36	ns	1,54	ns
Bac	0,17	ns	0,09	ns	2,51	ns	1,64	ns
Bac+2	-0,25	ns	-0,18	ns	5,46	*	3,89	*
Bac+5	-4,22	ns	-4,30	ns	7,22	**	4,90	*
RAPPORT À L'IMMIGRATION								
<i>Immigrés</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Enfants d'immigrés	7,26	**	6,29	*	-5,53	*	-4,70	*
« Natifs »	2,82	ns	2,83	ns	-9,45	****	-10,86	****
QUARTIERS								
Auteuil			-7,72	*			12,56	****
Ainay			-8,71	*			22,90	****
Batignolles			-7,41	*			12,82	****
Croix Rousse			-10,65	**			20,20	****
Riquet			-17,26	****			9,30	**
Grange Rouge			-7,77	*			5,18	*
Quartier du Port			-6,72	ns			7,73	*
ZAC du Bon Lait			-6,13	ns			3,21	ns
Navigateurs			-14,27	****			10,41	***
<i>Armstrong</i>			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Montereau			-4,61	ns			12,58	***
Tour du Pin			-8,52	*			6,85	*
Marolles			-5,79	ns			8,39	*
La Batie			-15,33	***			5,00	ns

Tableau A5 – Modèles de régressions linéaires sur les liens de citoyenneté et les liens organiques

Variables	Liens de citoyenneté				Liens organiques			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-38,87	****	-41,89	****	-44,66	****	-47,21	****
SEXE								
Femme	-2,12	ns	-2,02	ns	-4,95	***	-4,45	**
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE								
18-29 ans	-22,18	****	-22,09	****	35,27	****	34,17	****
30-44 ans	-18,15	****	-17,75	****	44,96	****	43,45	****
45-59 ans	-11,17	****	-10,65	****	44,62	****	43,44	****
60-74 ans	-0,37	ns	0,09	ns	14,61	****	14,46	****
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE								
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	3,17	*	3,91	*	-1,54	ns	-1,98	ns
Couple sans enfants	1,24	ns	1,46	ns	-0,64	ns	-1,67	ns
Famille monoparentale	-2,68	ns	-1,93	ns	-0,17	ns	-0,39	ns
Autre situation familiale	-0,33	ns	-0,87	ns	-1,60	ns	-2,29	ns
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER								
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	1,23	ns	0,68	ns	-1,73	ns	-2,47	ns
5 à 9 ans	4,53	*	3,76	*	-0,24	ns	-0,80	ns
10 à 19 ans	9,43	****	9,33	****	-0,07	ns	-0,52	ns
20 ans et plus	10,72	****	10,06	****	0,72	ns	-0,08	ns
STATUT D'OCCUPATION								
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	-2,72	ns	-2,51	ns	4,12	*	4,22	*
Propriétaire	9,18	****	9,73	****	1,87	ns	0,40	ns
PROFESSION								
Cadres et chefs d'entreprise	11,95	****	11,03	****	8,85	**	8,38	**
Professions intermédiaires	10,69	****	10,06	****	5,05	*	4,16	ns
Petits indépendants	5,66	ns	4,65	ns	10,54	**	9,41	*

Employés de services directs aux particuliers	3,78	ns	3,33	ns	0,54	ns	-0,30	ns
Autres employés	6,27	**	5,94	*	2,29	ns	1,99	ns
<i>Ouvriers</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Inactifs (hors retraités)	-3,02	ns	-3,01	ns	-32,70	****	-31,75	****
DIPLÔME								
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
CAP, BEP, BEPC	6,20	**	6,08	**	4,13	*	4,23	*
Bac	13,41	****	12,46	****	5,28	*	5,59	*
Bac+2	17,92	****	16,69	****	5,82	*	6,55	**
Bac+5	21,04	****	19,52	****	15,10	****	16,13	****
RAPPORT À L'IMMIGRATION								
<i>Immigrés</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Enfants d'immigrés	27,39	****	27,64	****	-1,54	ns	-1,24	ns
« Natifs »	28,58	****	28,13	****	4,62	*	3,79	*
QUARTIERS								
Auteuil			0,85	ns			0,37	ns
Ainay			10,67	**			1,35	ns
Batignolles			2,45	ns			10,27	**
Croix Rousse			6,11	*			6,65	*
Riquet			9,81	**			6,93	*
Grange Rouge			4,09	ns			3,07	ns
Quartier du Port			0,42	ns			11,10	**
ZAC du Bon Lait			9,07	*			3,16	ns
Navigateurs			0,69	ns			3,90	ns
<i>Armstrong</i>			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Montereau			2,46	ns			1,58	ns
Tour du Pin			3,04	ns			5,48	ns
Marolles			-1,07	ns			14,31	**
La Batie			6,74	*			11,71	**

Annexe 2 : Mode de construction des indices des différentes composantes de l'ISA

Quantifier l'intégration par les liens de filiation

Trois variables du questionnaire permettent d'approcher les liens de filiation :

- Le fait de pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers [PBFIN_FAM] : 65 % des individus estiment pouvoir le faire.
- Le fait d'avoir ou d'avoir eu des enfants [ENF]. Deux tiers des habitants des quartiers d'enquête (66 %) ont eu des enfants ou vivent actuellement avec des enfants.
- Le fait de répondre « sa famille » à l'une ou l'autre des deux questions pour nommer le type de personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique le plus souvent. Deux tiers des personnes nomment effectivement leur famille à l'une ou l'autre des deux questions concernées. Cependant, l'interprétation de cette variable [RSX_FAM] est limitée puisque les liens familiaux ne sont ici traités que de façon relative à d'autres types de liens (les amis, les collègues ou d'autres personnes). C'est la raison pour laquelle nous faisons dépendre le nombre de points associés à chaque modalité de réponse à cette question à la réponse aux autres questions.

Logique de construction de l'indice (Tableau A6): chaque variable vaut 33 points. Pour tenir compte de son caractère relatif, la variable RSX_FAM a été rendue dépendante de la variable PBFIN_FAM²⁷. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A6 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS DE FILIATION

	PBFIN_FAM =1				PBFIN_FAM =0			
	RSX_FAM =1		RSX_FAM =0		RSX_FAM =1		RSX_FAM =0	
	ENF =1	ENF =0	ENF =1	ENF =0	ENF =1	ENF =0	ENF =1	ENF =0
Indice	100	66	83	50	66	33	33	0

Quantifier les liens électifs

Les liens électifs sont approchés par quatre variables et dix modalités :

- Le fait d'avoir un conjoint cohabitant [CONJOINT], ce qui est le cas de la moitié des habitants des quartiers enquêtés.
- Le fait d'être intégré par la religion [RELIGION], à savoir soit fréquenter un lieu de culte au moins une fois par mois (peu importe le lieu), soit répondre que les personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique sont notamment liées à la religion.

²⁷ Si l'enquêté répond oui à RSX_FAM, cela vaut dans tous les cas 33 points. Mais s'il répond non, on fait dépendre l'interprétation de ce « non » (relatif) de la variable PBFIN_FAM : dans le cas où il peut compter sur sa famille en cas de problème financier, on attribue un nombre de points moyen (17), sous-entendant que ce n'est pas qu'il ne voit pas ou ne communique pas avec sa famille mais que c'est peut-être avant tout parce que ses autres relations sont importantes ; dans le cas où il ne peut pas compter sur sa famille en cas de problème financier, la modalité vaut 0.

- Le fait de pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant de son quartier en cas de problèmes financiers [PBFIN] : 26 % des habitants des quartiers enquêtés déclarent pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant de son quartier en cas de problème financier.
- L'intégration par les relations de voisinage approchée par une variable synthétique [VOIS], construite à partir des visites, échanges de services et conversations avec le voisinage immédiat et les autres habitants du quartier (ou de la commune). La variable se décline en quatre modalités : 1. Pas de relations (ou presque) [PAS_REL] (15 %) ; 2. Peu de relations [PEU_REL] (32 %) ; 3. Plus de relations [PLUS_REL] (23 %) ; 4. Beaucoup de relations [BCP_REL] (30 %).

Logique de construction de l'indice (Tableau A7): chaque variable vaut 25. Avoir ou pas un conjoint, un lien avec la religion et pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant du quartier en cas de problème financier sont des variables dichotomiques : elles valent 0 ou 25. Les relations de voisinage valent 0, 8, 16 ou 25 selon qu'il y en a pas, peu, plus ou beaucoup. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A7 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS ÉLECTIFS

	CONJOINT =1															
	RELIGION =1								RELIGION =0							
	PBFIN =1				PBFIN =0				PBFIN =1				PBFIN =0			
	VOIS				VOIS				VOIS				VOIS			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Indice	75	83	91	100	50	58	66	75	50	58	66	75	25	33	41	50
	CONJOINT =0															
	RELIGION =1								RELIGION =0							
	PBFIN =1				PBFIN =0				PBFIN =1				PBFIN =0			
	VOIS				VOIS				VOIS				VOIS			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Indice	50	58	66	75	25	33	41	50	25	33	41	50	0	8	16	25

Quantifier les liens de citoyenneté

Les liens de citoyenneté sont approchés avec deux variables et sept modalités :

- Le fait d'avoir 0, 1 ou 2 ou plus activités militantes (bénévole, membre actif ou membre du bureau d'une association, d'un syndicat, d'un parti politique ou d'une autre organisation) (incluant dans le quartier, le conseil syndical ou une association de locataires). 12 % des habitants des quartiers étudiés en ont 2, 21 % en ont une et 67 % n'ont aucune activité militante.
- Le rapport au vote et à la citoyenneté, qui se décline selon que l'enquêté n'a pas le droit de vote (il est étranger ou privé de droits) (8 %), n'est pas inscrit sur les listes électorales (mais a le droit de vote) (15 %), est inscrit sur les listes mais n'a pas voté ou n'a voté qu'à une des deux élections municipales et présidentielles (20 %) ou a voté aux deux élections (58%)

Logique de construction de l'indice (Tableau A8) : chaque variable vaut 50. Les activités militantes valent 0, 25 ou 50 selon que l'enquêté en déclare 0, 1 ou 2. Le vote vaut 0 si l'enquêté n'a pas le droit de vote, 17 s'il est non inscrit sur les listes électorales, 34 s'il est inscrit mais n'a voté qu'au maximum

à une élection, 50 s'il a voté aux deux élections. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A8 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS CITOYENS

0 activité militante		1 activité militante		2 activités militantes ou plus	
	Indice		Indice		Indice
Pas droit de vote	0	Pas droit de vote	25	Pas droit de vote	50
Non inscrit	17	Non inscrit	42	Non inscrit	67
0-1 vote	34	0-1 vote	59	0-1 vote	84
2 votes	50	2 votes	75	2 votes	100

Quantifier les liens organiques

Les liens organiques sont approchés par deux variables et cinq modalités :

- Le fait d'être en emploi et la protection de cet emploi, qui se décline en emploi de fonctionnaire ou en CDI à temps plein (43 %), en emploi en contrat court ou à temps partiel (16 %) ou en non emploi au moment de l'enquête (retraite, chômage, autre inactivité) (41 %)
- L'importance des relations professionnelles, approchée par la question « En dehors de votre famille, les personnes que vous voyez ou avec lesquels vous communiquez sont-elles liées à » et la modalité « votre vie professionnelle (hors du lieu de travail) », choisie par 47 % des habitants des quartiers étudiés.

Logique de construction de l'indice (Tableau A9): chaque variable vaut 50. L'emploi en contrat court ou à temps partiel vaut 25. Les relations professionnelles sont approchées par une variable dichotomique et valent donc 0 ou 50. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A9 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS ORGANIQUES

	Emploi stable		Emploi en contrat court ou à temps partiel		Sans emploi	
	Relations pro	Pas de relations pro	Relations pro	Pas de relations pro	Relations pro	Pas de relations pro
Indice	100	50	50	25	25	0

L'indice d'intégration sociale a-spatiale (ISA) est le résultat de la somme des quatre indices d'intégration sociale par les liens construits manuellement. Avant standardisation, il varie théoriquement entre 0 et 400 et en pratique entre 16 et 400. Il est ensuite centré (moyenne à 0) et réduit (écart-type à 100).

Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage

Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage

PAR LAURENCE FAURE, HÉLÈNE STEINMETZ

Dans cette partie, nous nous intéressons aux actions mises en place par des bailleurs sociaux – principalement des bailleurs implantés dans les quartiers où s’est déroulée l’enquête – visant à réguler les relations de voisinage ou à susciter des liens entre voisins. Pour traiter de ce sujet, un dispositif d’enquête a été mis en œuvre de manière complémentaire à l’enquête quantitative et qualitative réalisée auprès des habitants. A l’automne 2018, des chercheuses de l’équipe ont ainsi réalisé une série de 22 entretiens auprès de personnels de bailleurs sociaux implantés sur les terrains de l’enquête ou associés à l’enquête afin de cerner les politiques de ces organismes vis-à-vis des questions de voisinage. Puis au printemps 2019, des études de cas ont été conduites sur plusieurs terrains situés dans les quartiers d’habitat social de la métropole lyonnaise ainsi que dans le quartier populaire en ville-centre parisien de Riquet : elles ont pris la forme de stages portant sur une série de dispositifs soutenus par des bailleurs sociaux et visant à agir, d’une manière ou d’une autre, sur les relations de voisinage et la vie sociale des quartiers concernés.

Cette manière d’interroger l’action des bailleurs sociaux vis-à-vis de leurs locataires et plus largement vis-à-vis des habitants des quartiers où ils sont implantés mérite quelques commentaires préalables. Notre questionnement rencontre, en un sens, une thématique de recherche désormais classique quant à la « participation » des locataires HLM aux dispositifs permettant de les associer à la gestion du parc social, par le biais des initiatives de concertation locative d’une part et par les actions de développement social et urbain que les bailleurs ont pu être amenés à mettre en place dans le cadre des politiques de la ville et des projets de rénovation urbaine depuis les années 1980 d’autre part. Mais elle opère aussi un décalage vis-à-vis de cette littérature, dans la mesure où l’action sur « le voisinage » ne constitue pas un domaine d’action aussi clairement institué dans le monde du logement social que celui de la « participation ». Réguler et encourager les relations de voisinage n’est ainsi pas exactement la même chose que « faire participer » les habitants à la vie de leur quartier ou à la gestion du parc social. Nous commencerons néanmoins ce chapitre en synthétisant quelques apports de la littérature portant sur « l’injonction participative » dans les quartiers d’habitat social, et en évoquant les apports de l’enquête quantitative MQMV sur cette question de la participation des habitants du parc social. Puis nous présenterons les résultats de l’enquête par entretiens menée auprès des personnels des bailleurs implantés sur les terrains de l’enquête, réalisés afin de mieux cerner la politique de ces bailleurs vis-à-vis des questions de voisinage. Nous finirons en présentant les apports de trois études de cas.

I. La « participation » des habitants du parc social

Un « impératif participatif » ?

Comme le souligne Jeanne Demoulin dans son ouvrage portant sur « l’impératif participatif » dans les organismes HLM, la littérature consacrée aux dispositifs participatifs liés aux politiques de la ville est très substantielle, mais c’est moins vrai de celle qui cible spécifiquement le rôle des bailleurs sociaux dans ces dispositifs (Demoulin, 2016). Toutefois, un ensemble de travaux récents ont permis de documenter l’émergence de ce rôle et les formes que prend cette injonction participative aujourd’hui

au sein des organismes. Ainsi, si l'idée qu'il faut favoriser la participation des locataires du parc social à la vie collective et citoyenne et à l'animation de leurs espaces de vie est initialement portée par les fondateurs des politiques de la ville, elle rencontre dès la fin des années 1970 l'intérêt des instances centrales du mouvement HLM qui la reprennent à leur compte. Elle est, dans les années 1980, progressivement intégrée aux réflexions stratégiques des organismes, dans un contexte où les enjeux liés à la gestion locative prennent de l'importance relativement aux enjeux de construction qui avaient dominé les années 1950 à 1970. La nécessité de maîtriser les coûts de gestion du parc social devient en effet une préoccupation croissante pour les dirigeants HLM, tandis que le souci de retenir les locataires les plus stables et de mettre en place des politiques d'image pour contrer le stigmate grandissant qui pèse sur le parc social s'accroît, et que la paupérisation progressive du peuplement du parc leur impose d'intégrer un accompagnement social accru à leur gestion (Demoulin, 2016).

C'est toutefois surtout à partir des années 1990 qu'un certain nombre d'organismes HLM commencent, avec le soutien de l'Union HLM, à recruter des personnels spécialisés dans l'accompagnement collectif des locataires, en leur attribuant des missions qui doivent *in fine* concourir à l'amélioration de la gestion patrimoniale du parc : intervenir et trouver des solutions dans les parties du patrimoine où ont été repérés des « dysfonctionnements » (problèmes de propreté, dégradations, usages jugés inadaptés des espaces collectifs) par le biais d'actions qui s'inscrivent dans un registre éducatif (Demoulin et Leclercq, 2018) ; favoriser l'insertion économique des locataires du parc social éloignés de l'emploi en incitant l'installation de structures associatives susceptibles de les embaucher ; désamorcer les conflits de voisinage en menant des actions susceptibles d'améliorer les relations entre habitants (moments de convivialité, jardins partagés, mises en place d'activités dans les locaux collectifs résidentiels). Certes, le fait que des bailleurs sociaux cherchent à orienter voire encadrer les comportements de leurs locataires dans leurs logements et dans les espaces collectifs n'est pas en soit nouveau : c'est une fonction dévolue de longue date aux « concierges » (devenus gardiens) et aux assistantes sociales embauchées dans certains organismes dès les années 1920 (Voldman, 2019). Mais cette activité a pris des formes et un sens nouveau depuis les années 1990.

Outre cet essor des activités dites de développement social urbain au sein des organismes HLM, des évolutions sont aussi observables du point de vue des relations qu'entretiennent les bailleurs sociaux avec leurs locataires. Depuis les années 1980, les organismes HLM développent un discours sur la nécessité de tenir compte et d'évaluer la satisfaction des locataires, ce qui se traduit par exemple par l'usage désormais systématique d'outils d'évaluation tels que les enquêtes de satisfaction voire la rédaction de chartes qualité. Les travaux empiriques menés à ce sujet soulignent toutefois qu'il peut exister un décalage entre la volonté affichée des directions de traiter les locataires non comme des administrés mais comme des « clients » dont les réclamations doivent être systématiquement prises en compte afin d'améliorer la qualité du service rendu, et les possibilités concrètes de mettre en œuvre ces principes au sein des agences territoriales et du côté des personnels de proximité (Demoulin, 2016). D'autre part, depuis le début des années 2000, les procédures visant à consulter ou à se concerter avec les locataires par le biais de dispositifs formels ont été renforcées avec la création par la loi Solidarité et renouvellement urbain d'instances consultatives, les conseils de concertation locative, dans le cadre desquels des représentants des locataires sont consultés sur divers aspects de la gestion des immeubles. Ces instances s'inscrivent dans une forme de continuité historique avec les modes de représentation des locataires HLM mis en place après la seconde guerre mondiale (puisque des représentants des locataires sont depuis 1947 élus aux conseils d'administration des organismes HLM) : les représentants des locataires sont exclusivement des membres des associations de locataires

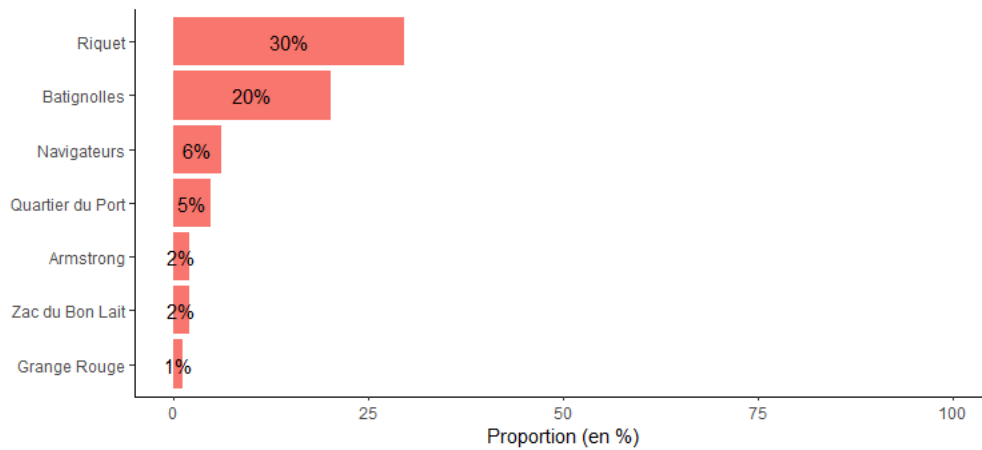
présentes sur le patrimoine du bailleur (les « amicales » de locataires), souvent mais pas toujours affiliées à des confédérations nationales, et ils sont désignés pour siéger dans ces conseils par les confédérations ou associations indépendantes auxquelles ils appartiennent. Ce mode de désignation ne relève donc pas de la logique de la démocratie participative mais plutôt de formes de représentation issues du modèle syndical.

Les travaux menés à ce sujet montrent en outre que, pour les personnels en charge de la gestion patrimoniale ou de la proximité (responsables d'agence, responsables de secteur) mais aussi pour ceux en charge du développement social urbain, les amicales de locataires dont émanent ces représentants, qui sont en théorie leurs interlocuteurs privilégiés, peinent à constituer des relais lorsqu'ils cherchent à intervenir dans les parties du parc social où leur activité se heurte à plus de difficultés. C'est soit la faiblesse de ces amicales (voire leur absence dans certaines parties du parc), soit leur manque de « représentativité » (sociale, générationnelle, ou ethnique) vis-à-vis de la population du quartier, soit leur incapacité à « mobiliser les habitants » autour des actions organisées par le bailleur qui est mise en cause (Leclercq, 2020). Ainsi, des tentatives ont pu être observées dans certains organismes pour faire émerger des formes alternatives de représentation des locataires, par exemple sous la forme de « locataires-référents » susceptibles de constituer des relais ou de mobiliser la population d'immeubles ou de groupes d'habitations autour d'un projet ou d'un problème (Leclercq, 2017).

Quelle « participation » des habitants dans les quartiers de l'enquête ?

La littérature portant sur la participation dans les quartiers d'habitat social tend donc à souligner que les injonctions à la concertation et à la participation se heurtent à une distance relative des locataires HLM vis-à-vis de ces dispositifs. Les données quantitatives de l'enquête MQMV confirment-elles ce constat ? Tout d'abord, si l'on s'intéresse à la forme la plus instituée de concertation locative qu'est l'appartenance à une amicale de locataires du parc social, l'enquête confirme qu'elle est une forme rare de participation, sauf dans le quartier populaire parisien en ville-centre de Riquet, où elle est bien plus forte qu'ailleurs (30% des répondants locataires du parc social y déclarant leur appartenance à une amicale de locataire). C'est vrai dans une moindre mesure des quelques locataires HLM interrogés dans le voisinage du quartier gentrifié parisien des Batignolles (1 sur 5 étant adhérent d'une amicale), mais le petit nombre d'enquêtés du parc social dans ce quartier interdit d'accorder trop de poids à ce résultat. Dans les autres quartiers, la participation à une amicale de locataires est rare, voire totalement inexistante dans les secteurs périurbains et ruraux ou parmi les quelques locataires HLM interrogés dans le quartier bourgeois lyonnais d'Ainay. On note toutefois un peu plus de participation à ce type d'organisation dans les deux secteurs situés sur la commune de Choisy-le-Roi, qu'il s'agisse du quartier de grands ensembles des Navigateurs ou même du Quartier de mixité sociale programmée du Port.

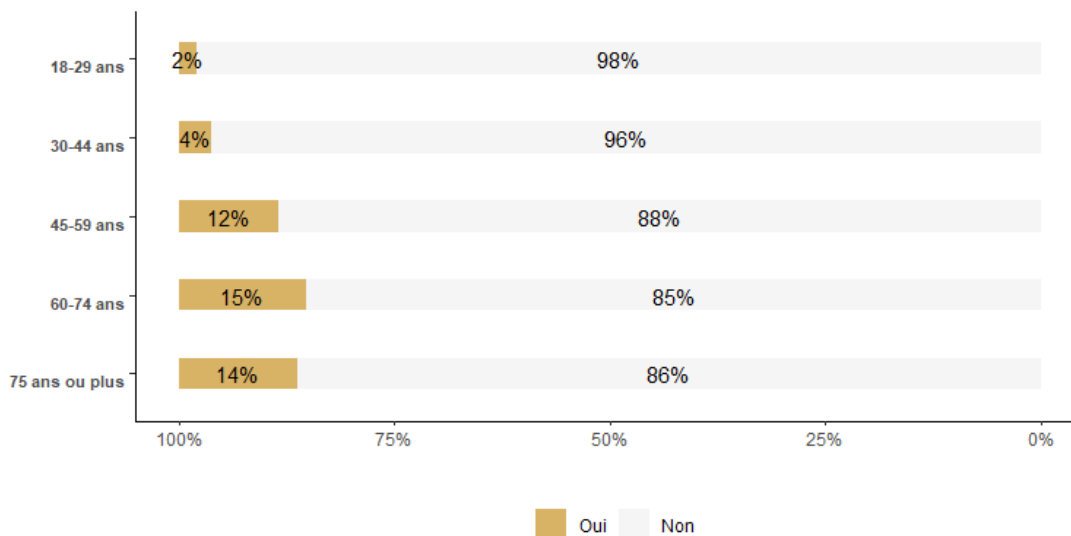
FIGURE 1. PART DES RÉPONDANTS LOGÉS DANS LE PARC SOCIAL APPARTENANT À UNE AMICALE DE LOCATAIRES SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés du parc social ayant répondu à la question (n = 838), données pondérées.

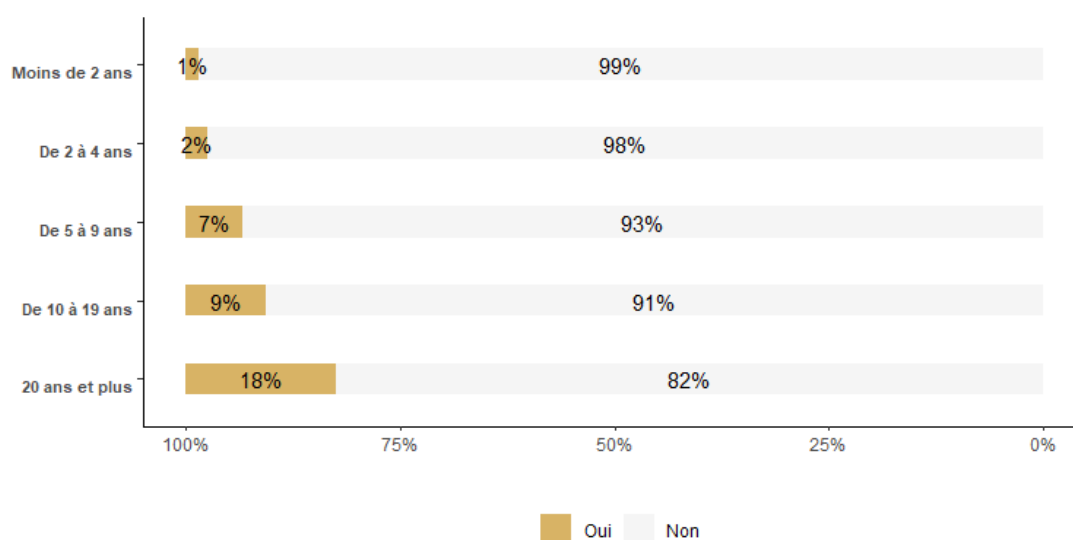
L'enquête nous renseigne sur les caractéristiques des locataires qui adhèrent à ces organisations : l'adhésion est aussi fréquente chez les hommes que chez les femmes, mais nettement plus fréquente chez les locataires les plus âgés (et maximale parmi les 60-74 ans), même s'il est difficile de dire s'il s'agit là d'un effet d'âge, de génération, ou d'ancienneté dans le quartier : l'adhésion aux amicales est aussi nettement plus forte chez les personnes vivant depuis longtemps dans le quartier que parmi les nouveaux arrivants.

FIGURE2. ADHÉSION UNE AMICALE DE LOCATAIRES DANS LE PARC SOCIAL SELON L'ÂGE



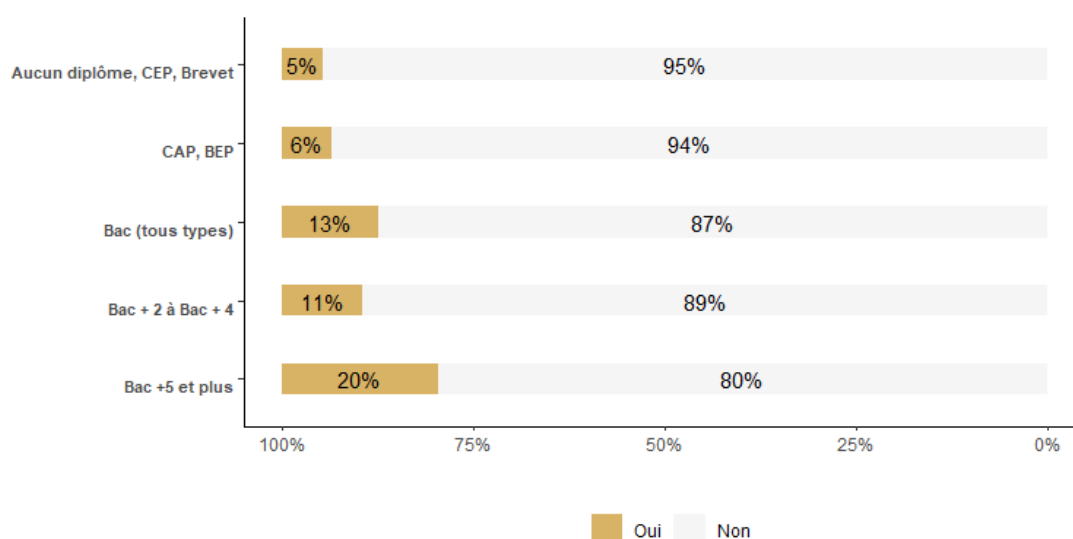
Champ : Ensemble des enquêtés du parc social ayant répondu à la question (n = 838), données pondérées.

FIGURE 3. ADHÉSION UNE AMICALE DE LOCATAIRES DANS LE PARC SOCIAL SELON L'ANCIENNETÉ



Champ : Ensemble des enquêtés du parc social ayant répondu à la question (n = 838), données pondérées.

FIGURE 4. ADHÉSION UNE AMICALE DE LOCATAIRES DANS LE PARC SOCIAL SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Ensemble des enquêtés du parc social ayant répondu à la question (n = 838), données pondérées.

L'adhésion à une amicale est plus fréquente chez les plus diplômés, chez les cadres et les professions intermédiaires, et à l'inverse elle la plus faible parmi les ouvriers et les inactifs. L'adhésion est aussi un peu moins fréquente parmi les descendants d'immigrés et les immigrés que parmi les « natifs », mais cet écart peut s'interpréter comme un effet caché de leur moindre niveau de diplôme plutôt que comme un effet en soi de la trajectoire migratoire. Ce portrait fait écho aux questions soulevées par les bailleurs rencontrés, qui considèrent souvent les adhérents des amicales comme des personnes peu représentatives de la population du parc social, que ce soit du point de vue social, générationnel ou ethnique. Cette inquiétude quant à la représentativité des amicales a d'ailleurs été relevée dans d'autres travaux portant sur la gestion du parc locatif social (Leclercq, 2020).

En matière d'adhésion à une amicale, la composition de la population du parc social ne peut, seule, expliquer la spécificité de Riquet (voir chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre ») :

certes les locataires y sont en moyenne plus diplômés qu'ailleurs et l'ancienneté y est plus forte, mais pas de manière suffisante pour rendre compte des très fortes différences observées avec d'autres quartiers. Concernant le secteur Riquet, les salariés des deux bailleurs disposant de patrimoine dans le quartier (Immobilière 3F et Elogie-Siemp) ont d'ailleurs fait référence à cette spécificité locale. Dans les entretiens menés avec ces salariés, l'existence de longue date d'amicales « bien implantées » dans le quartier a été mentionnée, de même que les inquiétudes concernant leur représentativité¹. Chez l'un des bailleurs concernés, l'existence d'une amicale active dans le groupe d'habitation qu'il gère dans le quartier n'est d'ailleurs pas tant vue comme une source de liens sociaux que comme un élément susceptible de générer des conflits entre voisins. L'amicale y est en effet principalement composée d'habitants dont la présence est ancienne, arrivés à une époque où la plupart des locataires arrivaient dans l'immeuble par le biais de la filière du 1% logement et avaient donc pour la plupart des situations professionnelles stables. Or les filières d'entrée dans ce segment du parc social se sont depuis renouvelées et les nouveaux attributaires ont des situations sociales plus difficiles et des origines migratoires plus diversifiées que les plus anciens. L'amicale est alors perçue par le bailleur comme une organisation qui tend à cristalliser et même à renforcer les conflits d'usages et de perception entre anciens et nouveaux habitants des immeubles concernés.

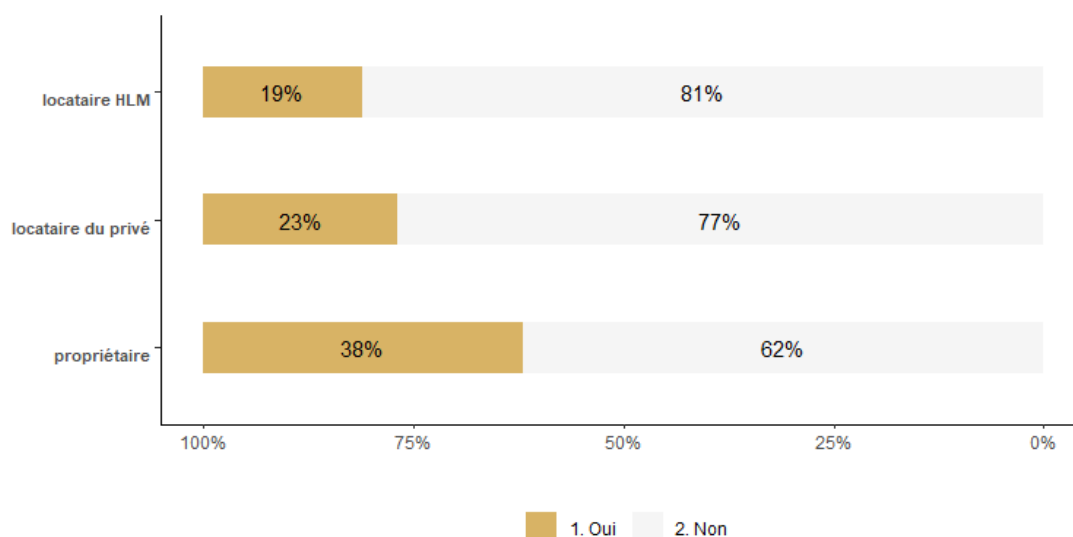
Concernant le quartier des Navigateurs, où le pourcentage d'adhérents à une amicale est certes faible (6%) mais supérieur à celui rencontré dans d'autres quartiers, le fait que celle-ci soit bien implantée dans le quartier a été également souligné lors de l'enquête exploratoire réalisée auprès des personnels du bailleur social Valophis. Ainsi l'amicale des « Super Navigateurs », dont le local est très visible dans le quartier, est-elle mentionnée comme une organisation avec laquelle il faut compter dans le quartier, notamment parce qu'elle est animée par une habitante du quartier engagée politiquement et qualifiée de « personnalité » par les personnes rencontrées². Le poids réel de cette amicale semble d'ailleurs, d'après les éléments recueillis durant l'enquête exploratoire aux Navigateurs, être supérieur à ce que le chiffre de 6% d'adhérents parmi les habitants indique : ainsi les personnels du bailleur impliqués dans l'organisation d'actions dans le quartier semblent-ils considérer que le soutien de l'amicale est un élément déterminant dans le succès – ou l'échec – des différentes initiatives qu'ils soutiennent.

Au-delà de ces deux cas particuliers liés à des histoires locales, la présence d'amicales de locataires actives constitue l'exception plus que la règle dans le parc social des 14 quartiers de l'enquête. Qu'en est-il plus largement de l'engagement associatif des locataires HLM des quartiers concernés ? Rappelons tout d'abord que la population vivant dans le parc social déclare moins fréquemment que la moyenne être membre d'une association, d'un parti politique, d'un syndicat, ou d'un autre type d'organisation (19% contre 27% en moyenne, et moins que les propriétaires ou les locataires du privé).

¹ Entretien avec la responsable de la direction de la gestion sociale et urbaine, Immobilière 3F, 3 décembre 2018 ; Entretien avec la responsable de la direction territoriale Nord et le responsable de l'agence en charge du 19^{ème} arrondissement, Elogie-Siemp, 17 mai 2019.

² Entretien avec le directeur du pôle Développement social urbain de Valophis, la chargée de mission DSU en charge du quartier Navigateurs, et le directeur de l'agence Valophis de Choisy-le-Roi, 12 novembre 2018.

FIGURE 5. ADHÉRER À UNE ASSOCIATION, UN SYNDICAT, UN PARTI POLITIQUE OU UNE AUTRE ORGANISATION SELON LE STATUT D'OCCUPATION



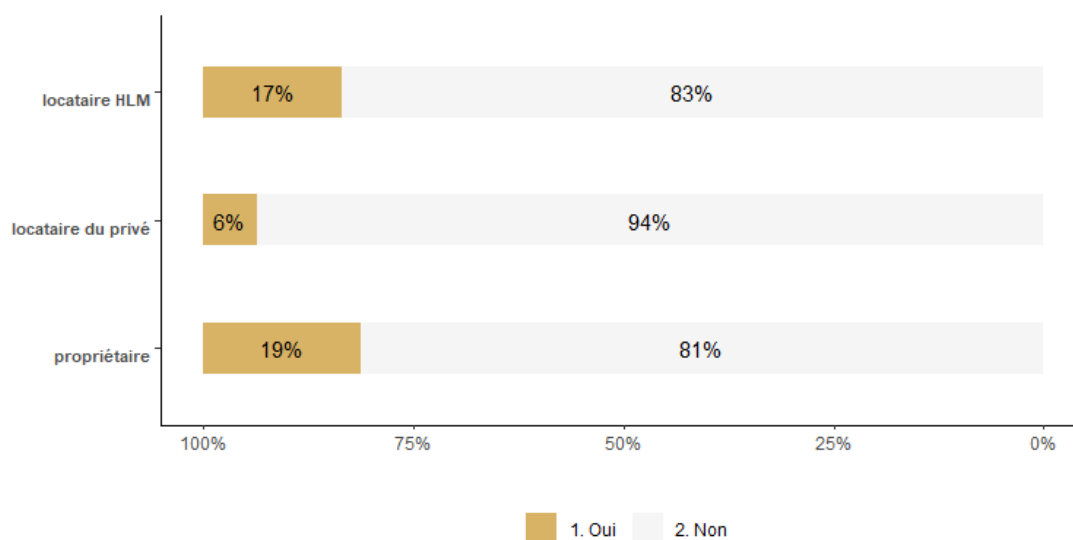
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2557), données pondérées.

Ils déclarent aussi moins souvent que la moyenne appartenir aux différents types d'associations listées dans le questionnaire, et cela quel que soit le type d'association. 2% des locataires du parc social disent être membres d'une association d'animation de défense du quartier, ce qui est similaire à ce que l'on observe en population générale. Si l'on regarde ce qu'il en est dans les quartiers où la part d'habitat social est importante, on constate que la population de ces quartiers déclare quasiment systématiquement être moins souvent membre d'une organisation que dans les quartiers où domine l'habitat privé. Mais le quartier Riquet fait à nouveau exception, puisque 30% de la population du quartier, et 28% des locataires du parc social y sont membres d'une organisation, ce qui semble confirmer une plus forte tendance à la participation collective des locataires du parc social de ce quartier observée concernant les amicales de locataire. On note aussi que 4% d'entre eux, soit deux fois plus qu'en population générale, appartiennent à une association d'animation ou de défense du quartier. Toutefois, les résultats concernant la participation associative et la force des amicales de locataires ne sont pas forcément congruents dans tous les quartiers : par exemple, aux Navigateurs, où l'on voyait une proportion légèrement plus importante de personnes adhérentes à l'amicale de locataire qu'ailleurs, le taux déclaré de participation associative des locataires HLM est par ailleurs parmi les plus faibles de tous les quartiers (14% d'entre eux, comme dans le quartier de grand ensemble lyonnais). Au final, on observe bien une forme d'exception dans le quartier populaire de ville-centre parisien du point de vue de la participation, qui s'explique partiellement par les caractéristiques sociodémographiques des locataires du parc HLM (plus diplômés que dans les autres quartiers d'habitat social de l'enquête, comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré aux quartiers populaire de ville-centre). Il est ainsi probable que la propension plus générale à la participation associative tient aussi en partie à l'offre associative abondante dans le quartier et ses environs liée aux particularités de la situation dans Paris intra-muros, cette particularité ayant d'ailleurs été signalée par les professionnels du développement social rencontrés dans le quartier.

On dispose enfin d'un troisième indicateur sur la participation des locataires du parc social dans les différents quartiers de l'enquête : la participation à une réunion de concertation ou de consultation au cours des 12 derniers mois avant la passation du questionnaire. Les réponses à cette question

apportent un éclairage intéressant sur les effets contrastés du statut de locataire du parc social sur la participation. Ainsi, pris dans leur globalité, les locataires du parc social déclarent presque aussi souvent avoir participé à ce type de réunion que les propriétaires (17% contre 19%) et bien plus souvent que les locataires du secteur privé.

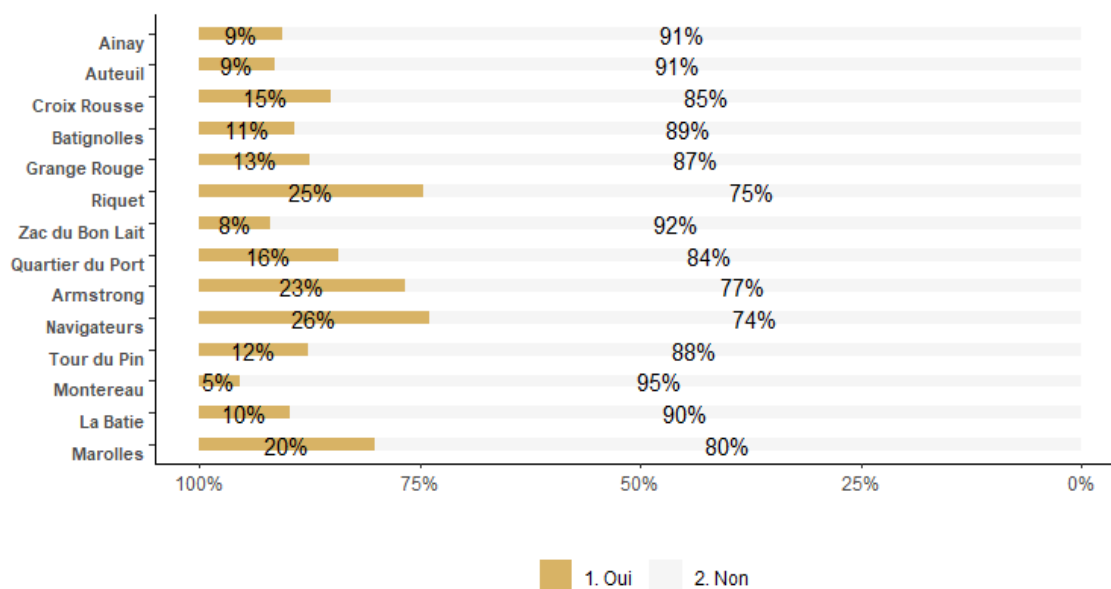
FIGURE 6. PARTICIPATION À UNE RÉUNION DE CONCERTATION OU DE CONSULTATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question à l'exception des statuts d'occupation atypiques (n=2538), données pondérées.

Toutefois, cette propension varie considérablement d'un contexte résidentiel à l'autre : participer à ce type de réunion est bien plus fréquent, quel que soit le statut d'occupation, dans certains quartiers, en particulier ceux où ont eu lieu ou bien pour lesquels des projets de rénovation urbaine sont en cours et qui relèvent de périmètres de la politique de la ville, c'est-à-dire les deux quartiers de grands ensembles et le quartier populaire de ville-centre parisien.

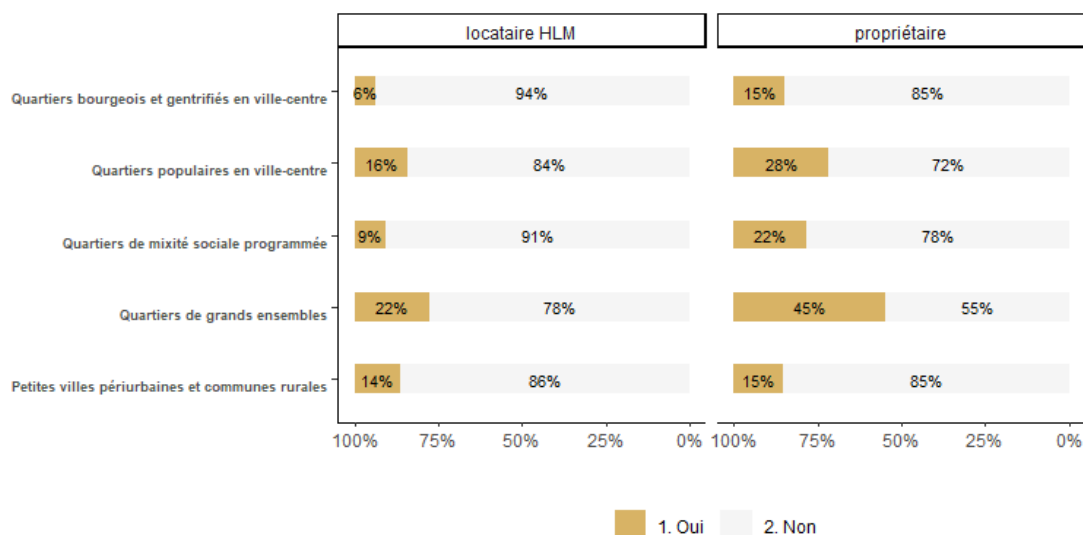
FIGURE 7. PARTICIPATION À UNE RÉUNION DE CONCERTATION OU DE CONSULTATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS – TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2558), données pondérées.

Il semble donc nécessaire de distinguer l'effet du statut d'occupation et celui du quartier : si les locataires HLM des deux quartiers de grands ensembles et du quartier populaire en ville-centre parisien ont le plus participé à ce type de réunion parmi l'ensemble des locataires de l'enquête, ils l'ont cependant fait dans des proportions bien moindres que les propriétaires vivant dans les mêmes quartiers. Plus qu'ailleurs sollicités pour participer à ce type de réunion, les locataires du parc social dans ces quartiers répondent tout de même moins à ces sollicitations que leurs voisins propriétaires.

FIGURE 8. PARTICIPATION À UNE RÉUNION DE CONCERTATION OU DE CONSULTATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LE TYPE DE QUARTIER ET LE STATUT D'OCCUPATION (LOCATAIRES HLM ET PROPRIÉTAIRES)



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question à l'exception des statuts d'occupation atypiques et des locataires du privé (n = 1848), données pondérées.

Enfin, lorsque l'on teste un modèle de régression par lequel on cherche à estimer l'effet du statut d'occupation en contrôlant par le quartier, on constate que le statut de locataire HLM a un effet négatif sur la participation à ce type de réunion par rapport au fait d'être propriétaire. Ce résultat persiste si on introduit dans le modèle un ensemble de caractéristiques sociodémographiques des enquêtés fortement corrélées à la propension à participer à ce type de réunion comme l'ancienneté dans le quartier ou le diplôme (qui favorisent toutes deux la participation) : il semble bien qu'être propriétaire, à contexte et caractéristiques sociodémographiques contrôlée, dispose plus à participer aux réunions de concertation et de consultation qui sont proposées aux habitants d'un quartier qu'être locataire du parc social. Ce résultat n'a rien de nouveau mais confirme le caractère socialement sélectif du point de vue du statut d'occupation des dispositifs de participation locale sur nos terrains d'enquête et les difficultés inhérentes à donner de la réalité aux injonctions participatives dans le parc social.

La « participation » des locataires du parc social est une question qui suscite des interrogations et des discussions dans le monde HLM depuis plusieurs décennies, notamment face au constat de l'essoufflement du modèle des amicales et du caractère souvent insatisfaisant de la concertation dans le cadre de projets urbains. L'injonction participative est réelle dans les quelques quartiers de l'enquête où le parc social est prédominant. Elle ne résulte toutefois pas exclusivement de l'action des bailleurs : c'est plus largement le produit des politiques de la ville et des politiques de renouvellement urbain qui s'adressent à tous les habitants du quartier mais qui touchent plus difficilement les locataires du parc social que les autres habitants.

II. Une enquête sur les actions des bailleurs vis-à-vis du voisinage

Les actions mises en place par les bailleurs sociaux dans le but de réguler ou susciter la vie sociale dans les secteurs où ils sont implantés sont toutefois loin de se réduire aux relations qu'ils entretiennent avec les amicales de locataires ou à l'organisation de réunions de consultation et de concertation. Mais que font exactement les bailleurs sociaux en la matière ? Qu'est-ce qui, parmi leurs activités

quotidiennes ou parmi les projets qu'ils mettent en place, concerne de près ou de loin les relations de voisinage ?

Pour mieux cerner les politiques des bailleurs implantés dans les quartiers de l'enquête, ou dans d'autres quartiers dans lesquels ils ont du parc, vis-à-vis des questions de vie sociale dans leurs résidences, nous avons mené une enquête par entretiens auprès de salariés de plusieurs des organismes concernés. Une première difficulté a été d'identifier les interlocuteurs pertinents au sein de ces organismes. Ainsi, notre demande initiale durant cette phase de l'enquête était de rencontrer des salariés de l'organisme susceptibles de nous donner une vision d'ensemble de la politique de l'organisme relative aux questions de voisinage, en incluant à la fois les actions visant à réguler que celles visant à créer des liens sociaux. Cette manière de formuler notre demande permettait de ne pas préjuger de ce à quoi la question du « voisinage » pouvait concrètement renvoyer pour nos interlocuteurs, et elle a donc été interprétée de manière diverse selon les organismes.

Pour restituer ce que nous en retenons, nous allons procéder en trois temps. Nous nous demanderons tout d'abord quels sont les services et qui sont les personnels qui, au sein des organismes concernés, déploient des activités susceptibles de peser sur les relations de voisinage dans le parc social : d'un organisme à l'autre, la réponse n'est en effet pas la même. Puis nous proposerons un tour d'horizon des registres d'interventions sur le voisinage qui ont été évoqués durant les entretiens, en tentant de proposer une typologie des actions des bailleurs en la matière. Pour finir, nous conclurons par une série de questions que soulèvent nos interlocuteurs sur les évolutions récentes des interventions des bailleurs en matière de voisinage et vie sociale et sur ce qu'elles disent des transformations du métier de bailleur social.

Qui est en charge du voisinage au sein des organismes HLM ?

Nos interlocuteurs ont en effet été variés. Nous avons la plupart du temps été orientées vers des directeurs de services ou des responsables de pôles rattachés au siège de l'organisme, dont les postes avaient toutefois des intitulés variés : directeur des politiques sociales, responsable du pôle développement social urbain, directrice de la gestion sociale et urbaine, directeur prévention et vie sociale, directeur du patrimoine, directeurs des relations client et territoire, directeur des relations clients et partenariat. Nous avons aussi parfois été orientées vers des personnes ayant la responsabilité d'un territoire (responsable d'une direction territoriale, responsable d'une agence) ou chargés d'une responsabilité (comme le service locatif) au sein d'une direction territoriale. Enfin nous avons rencontré certaines des personnes les plus directement impliquées dans la mise en œuvre d'actions sur le voisinage dans le quartier de l'enquête de l'enquête (cheffe de projet cohésion sociale urbaine, chargés de mission développement social urbain, chargé de développement local), le plus souvent de manière complémentaire des entretiens précédents.

La diversité des intitulés de postes des interlocuteurs rencontrés n'est pas une simple question de dénomination. Elle révèle des manières différentes d'organiser les responsabilités et la prise en charge des sujets touchant à la vie sociale au sein des différents organismes concernés, et donne parfois aussi des indices de l'importance accordée à ces sujets.

TABLEAU 1. RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS RÉALISÉS

Organisme	Personnes rencontrées
Paris Habitat	Directeur des politiques sociales
	Responsable du service développement local
	Chargé de développement local (au sein de la direction territoriale Nord-Est)
Valophis	Responsable du pôle développement social urbain
	Chargée de développement social et urbain
	Chef d'agence
Polylogis	Directeur du patrimoine, délégué à la sûreté
Polylogis - Trois Moulins Habitat	Directeur du patrimoine
Elogie SIEMP	Chargée de mission développement social urbain
	Responsable de direction territoriale
	Responsable d'agence
Immobilière 3F	Directrice de la gestion sociale et urbaine
	Chargée de mission cohésion et innovation sociale
Lyon Métropole Habitat	Directeur relation clients et développement partenariat tranquillité
Alliade Habitat	Directeur relation clients et territoire
Grand Lyon Habitat	Directeur prévention et vie sociale
SACOVIV	Directeur général
SCIC Habitat Rhône-Alpes (désormais CDC Habitat Rhône-Alpes)	Directrice d'agence
OPAC 38	Responsable du service locatif social au sein d'une direction territoriale
	Cheffe de projet cohésion sociale et urbaine au sein d'une direction territoriale
SIA Habitat	Directrice générale
APES DSU	Directeur

Réguler et activer les liens sociaux : des domaines d'action conjoints ou distincts ?

Dans certains organismes, le pilotage des actions visant à réguler les problèmes et conflits de voisinage et des actions visant à activer les liens sociaux dans les résidences relève d'un seul et même service rattaché au siège, traduisant la volonté des bailleurs de mettre en relation ces deux pans de leur activité.

C'est le cas par exemple du service vie sociale et prévention (lui-même intégré dans le pôle « patrimoine et territoire ») de Grand Lyon Habitat, office public de l'habitat disposant d'un patrimoine de 26 000 logements. La politique d'action sociale dont est chargée ce service (dont nous avons rencontré le directeur) comprend à la fois les questions de « tranquillité et sûreté des sites » (c'est-à-dire les actions visant à réguler les troubles collectifs de voisinage ou les usages déviants des espaces collectifs), les actions visant à l'insertion économique des habitants, l'accompagnement social individuel des locataires et les actions de développement social urbain. Ces actions sont par ailleurs

relayées à l'échelon territorial par un cadre « vie sociale » présent dans chacune des six agences territoriales. Cette organisation est le produit d'une récente restructuration des services de l'organisme dont l'un des objectifs était de définir une politique sociale plus intégrée et plus transversale pour l'organisme, mission dont avait précisément été chargé notre interlocuteur au moment de son recrutement à Grand Lyon Habitat en 2010.

On retrouve ce type d'organisation du côté de l'ESH Alliade Habitat, membre du groupe Action Logement. Cet organisme qui comptait au moment de l'enquête un patrimoine de 35 000 logements dont 35% situés en QPV est en effet doté d'un pôle tranquillité, dépendant du service Clients et Territoires, qui prend en charge conjointement les questions de troubles de voisinage et de construction du lien social, et depuis 2016 de 4 agents de développement local opérant sur 4 territoires distincts. Il en va de même pour l'office public de l'habitat Lyon Métropole Habitat, bailleur issu de la scission de l'ancien OPAC du Rhône, disposant d'un patrimoine de 32 000 logements. Depuis la restructuration de l'organisme, un service « qualité de vie des résidences » réunit « l'ensemble de missions et des filières de l'entreprise qui portent la vie sociale et le développement social », incluant les questions de sûreté/tranquillité, de propreté, d'accompagnement social individuel, de concertation avec les locataires, d'insertion par l'économie et de développement social. Notre interlocuteur défend le choix de relier la question de la tranquillité, voire de la sûreté, aux questions de vie sociale et de développement social, choix opéré après plusieurs années de discussions internes dans le but de réunir l'ensemble de la palette des interventions touchant à la « qualité de vie » sur un territoire.

Directeur de la relation client et des partenariats, Lyon Métropole Habitat : C'est-à-dire qu'on traitait la tranquillité à part, c'est pour ça que je me suis battu pour, parce qu'à un moment donné la tranquillité était ailleurs. Avec ma directrice, on a fait rentrer tous ces éléments là à l'intérieur du développement social [...]. **Une fois que c'était mûr, la responsable de la tranquillité résidentielle est venue dans ce service de développement social et dans cette direction de qualité de vie des résidences, pour que l'on ait une lecture plus pluraliste, systémique des choses.** Et voilà, aujourd'hui on rajoute la dimension sûreté, on rajoute la dimension prévention situationnelle, la dimension plan-lumière, parce qu'il y a un impact psychologique de la lumière dans le traitement de ces problèmes-là. Et voilà, il n'y a pas que des barrières, des interphones, etc. On pourrait prendre cette métaphore-là pour résumer finalement notre heure de discussion précédente quoi. Si on était restés le bailleur... ça c'est l'ancien bailleur qui serait resté sur le contrôle d'accès, barrières, flics, rappel au bail, sanctions. Aujourd'hui, il faut toute l'autre palette pour arriver à garder la maîtrise d'un territoire. Et c'est ce qu'on a fait.

Mais comme le soulignent aussi certains de nos interlocuteurs, réunir les questions de tranquillité, d'accompagnement social individuel et de vie sociale collective au sein d'un même service central ne se traduit pas automatiquement par une coordination des actions menées dans ces différents domaines au niveau local, et ces questions de coordination se posent d'autant plus pour des organismes de taille importante.

C'est une difficulté ou du moins un sujet d'interrogation qu'abordent le directeur des politiques sociales et la responsable du service développement local de l'office public Paris Habitat, au cours d'un entretien conjoint, en soulignant les spécificités liées à la taille importante de cet organisme, doté d'un patrimoine de 125 000 logements. Ainsi, la direction des politiques sociales, rattachée au siège, y est en charge de l'ensemble des sujets liés à la régulation ou à l'activation de la vie sociale : accompagnement social individuel, développement local, tranquillité résidentielle et sûreté, plans de concertation locative avec les représentants des locataires. Toutefois, la majorité des personnels qui

portent ces actions sur le terrain (conseillères sociales, conseillers sûreté, chargés de développement local) travaillent au sein des pôles sociaux des différentes directions territoriales de l'office (en charge chacune de 20 000 à 25 000 logements) qui eux-mêmes dépendent de la direction centrale de la proximité. Le directeur des politiques sociales n'est donc pas le supérieur hiérarchique des personnels qui mettent en œuvre ces politiques et se trouve plutôt chargé d'un travail d'animation et de coordination que de pilotage direct. En outre, le regroupement des questions de sûreté, tranquillité, accompagnement social et développement local dans un même pôle au sein des directions territoriales ne signifie pas forcément que les personnels concernés travaillent ensemble : cela est variable selon les territoires et selon la nature du « trouble » identifié.

Responsable du service développement local de Paris Habitat : Le premier récipiendaire du conflit et du trouble, c'est l'agence qui va le relever, c'est le gardien, le chef d'agence. L'agence va ensuite décider de faire appel ou non à quatre personnes, la conseillère sociale, le rédacteur juridique selon la nature du trouble, le conseiller sûreté, qui va avoir un aspect rappel au règlement. Et le chargé de développement local il intervient rarement sur des questions de troubles de voisinage entre deux personnes identifiées. S'il y a une mauvaise ambiance dans un immeuble, peut-être plus [...].

Directeur des politiques sociales de Paris Habitat : oui alors les troubles individuels concernent plutôt les agences. Parfois c'est lié à des problèmes de santé mentale d'ailleurs, qui là est l'une de nos grosses questions dans le service. Mais on est plus sur les troubles de comportements collectifs difficiles. Soit le trouble collectif il est considéré comme étant un problème de sécurité, c'est considéré du domaine du conseiller sûreté. Ça relève de mon domaine mais ça ne remonte pas jusqu'à chez nous. Le conseiller sûreté peut faire appel à la police mais ce n'est pas une action préventive qu'il fait. C'est souvent des anciens de la police chez nous [...].

Responsable du service développement local : Mais il arrive parfois que le chargé de développement local et le conseiller sûreté travaillent ensemble, ça dépend du pôle social, comment il va être managé. Ne serait-ce que quand il y a des réunions publiques et qu'il y a des gros problèmes sur une résidence ou un quartier, c'est bien que les deux soient en avant [...]. Je vois, par exemple, dans le 18ème, la Goutte d'or, il y a un gros souci d'occupation de l'espace public ces derniers temps avec la présence de migrants et notamment de migrants mineurs, donc du repli et du squat dans nos parkings et du trafic en tout genre aussi. Et là, le conseil citoyen est très inquiet, enfin, il y a eu beaucoup d'agressions ces derniers temps. Du coup, il y a eu un travail qui a été fait entre le conseiller sûreté et le chargé de développement local pour apporter des réponses aux habitants. Et après ils peuvent travailler ensemble, mais cela va dépendre de comment ils sont managés. Et ils n'ont pas les mêmes outils, ils ne vont pas travailler sur la même chose.

Directeur des politiques sociales : Je ne suis pas certain, sincèrement, et d'ailleurs c'est une question sans doute qu'il faut qu'on travaille, que dans la prise en compte des problèmes de sûreté sur un groupe, il y ait immédiatement l'idée que la question du climat ou du développement local ou du travail sur l'environnement social soit un élément de résolution du problème. Ça doit dépendre strictement, effectivement, du conseiller sûreté ou du chargé de développement local, ou du responsable de pôle. Qui dira ou non, selon les circonstances, parce qu'il y a un problème sur un groupe, il faut que je le traite de manière multiforme. Ça n'est pas complètement une habitude, sincèrement. Mais ça existe. Et c'est ce qu'on cherche, effectivement. Ce n'est pas systématique [...].

Responsable du service développement local : Bon s'il y a des troubles collectifs qui sont plutôt du côté de la propreté, par exemple, là c'est plutôt le chargé de développement local qui va intervenir [...]. On a par exemple un immeuble où, allez, on va prendre un immeuble où le dépôt des ordures ménagères est extrêmement mal fait, voilà, c'est n'importe quoi, les gens ne respectent pas du tout le tri, ne respectent même pas du tout la propreté du local, quoi. On va travailler là-dessus. Alors, on va faire de la prévention, on va réfléchir à comment peut-être transformer les équipements, les améliorer,

mobiliser des associations qui travaillent sur le déchet, voilà. On va développer la panoplie un petit peu de l'action collective de sensibilisation. Ça ne va toujours pas marcher, parce qu'en fait, on va se rendre compte que derrière, il y a un vrai problème pour le coup, de trouble, c'est-à-dire, de quelqu'un qui de manière caractéristique va continuer à entre guillemets « faire chier son monde ». Et du coup, ce qui va se passer, c'est qu'au bout d'un certain moment, on va peut-être se rapprocher du conseiller sûreté et essayer de voir comment on peut punir ou faire un rappel à l'ordre ou à la loi du fauteur de trouble. Mais on va devoir se rapprocher du côté bâton, en fait. Donc, c'est pas un outil qu'on va manipuler, mais on va peut-être aller le mobiliser, parce que dans notre démarche transversale, on va essayer de chercher toutes les solutions possibles sur un problème donné.

Directeur des politiques sociales : Oui, là, je pense que c'est quand même globalement une thématique sur laquelle ils travaillent un peu ensemble pour le coup, avec les chargés de développement local et l'agence.

Néanmoins, dans d'autres organismes concernés par l'enquête, les questions de sécurité, de tranquillité résidentielle et de régulation des conflits de voisinage sont traitées par des services différents de ceux prenant en charge les questions de développement social ou d'accompagnement social individuel, sans que cette organisation ne pose forcément problème du point de vue des personnes rencontrées.

Dans le cas de Valophis, office public de l'habitat implanté dans le Val-de-Marne et doté d'un patrimoine de 48 000 logements, nous avons eu l'occasion de rencontrer conjointement le responsable du pôle développement social urbain, le chef de l'agence dont dépendait le patrimoine Valophis ayant fait l'objet de l'enquête et une chargée de développement social et urbain intervenant sur les sites concernés, ce qui a permis d'obtenir des éclairages complémentaires sur les différents aspects du traitement des questions de voisinage. Dans cet organisme, le cœur de l'activité du pôle développement social urbain renvoie plutôt aux actions visant à renforcer le lien social, ainsi qu'à l'animation de dispositifs de concertation locative et aux relations avec les amicales de locataires. La gestion des conflits de voisinage ou des troubles mineurs à la tranquillité est principalement traitée par les agences, et les actions en la matière nous ont donc été présentées par le chef d'agence. Enfin, une délégation générale à la sécurité s'occupe spécifiquement des troubles d'usages des espaces collectifs les plus constitués, en lien notamment avec les trafics de stupéfiants ou certains types d'attroupements.

Responsable du pôle développement social urbain, Valophis On est le pôle DSU, le lien social c'est vraiment notre cœur d'activité, c'est assez structuré sur l'aspect favoriser le lien social. Sur l'aspect renforcement du lien social on va pouvoir en parler, car c'est l'activité du DSU. On va avoir aussi une entrée via la concertation locative, c'est un dispositif qui structure plutôt la relation avec les amicales. Ça de toutes façons c'est réglementaire, et puis ce sont des interlocuteurs majeurs sur le terrain, y compris dans des actions qui peuvent se rapprocher plutôt d'actions sur le voisinage. Sur le côté régulation des relations de voisinage, c'est plus piloté en agence. On a eu à une époque une mission clairement définie sur la tranquillité. Cela a été plutôt rattaché à la délégation de la sécurité. Il y avait des outils qui avaient été mis en place sur les gestions des conflits, sur la médiation qu'on pouvait mettre en place entre locataires [...] Les questions autour de la tranquillité résidentielle, qui recouvraient un peu les questions de médiation, nous le DSU a un peu arrêté de travailler là-dessus quand il y a une délégation de la sécurité qui a été créée pour chapeauter ces sujets-là.

Finalement, du point de vue des interlocuteurs rencontrés à Valophis, ce qui compte le plus dans la réussite des actions est la coordination entre les actions déployées par le pôle DSU et le personnel de proximité dépendant des agences elles-mêmes : le fait qu'il n'existe pas de lien hiérarchique entre le

pôle et les directeurs d'agence est présenté en entretien comme un élément positif, facilitant la coopération, et ce sont les chargés de développement social urbain, dépendant du pôle mais affectés à un territoire spécifique et chargés de définir avec les communes et les agences le contenu des plans d'actions annuels du bailleur sur les quartiers politique de la ville, qui font le lien entre les deux.

Quelle place pour le développement social urbain dans les organismes HLM ?

Les exemples évoqués jusqu'à présent permettent de voir que les actions visant à réguler ou susciter les liens sociaux dans le parc social sont le plus souvent prises en charge par des professionnels distincts, même s'ils peuvent agir de manière coordonnée.

Les actions relevant de la régulation sont d'abord portées par les personnels de proximité, dans certains cas par les personnels en charge de l'accompagnement social, et, lorsque de tels postes existent, par les conseillers sûreté ou les référents tranquillité. Celles visant à susciter des liens sociaux ou soutenir la vie sociale dans les résidences relèvent la plupart du temps, dans les cas de l'activité de chargés de développement social urbain ou de développement local.

Les organismes que nous avons mentionnés jusqu'à présent disposaient systématiquement d'un service ou d'un pôle rattaché au siège (appelé politiques sociales, prévention et vie sociale, qualité de vie dans les résidences, développement social urbain), pilotant entre autres choses les actions visant à l'activation des liens sociaux. Ils disposaient aussi systématiquement des postes de chargés de développement social, urbain, ou local, rattachés au siège ou aux directions territoriales et aux agences, destinés à mettre en place des projets dont l'un des objectifs est l'activation de liens sociaux.

A rebours des exemples cités jusqu'à présent, tous les bailleurs ne disposent cependant pas d'un service ou de postes dédiés spécifiquement aux questions de vie sociale ou à l'accompagnement collectif des locataires, ce qui reflète l'inégale institutionnalisation du DSU au sein des organismes HLM. Ainsi Immobilière 3F, dont le patrimoine situé en Ile-de-France compte 130 000 logements, dispose comme les organismes cités d'un service Gestion sociale et urbaine rattaché au siège ainsi que de 9 chargés de mission cohésion urbaine et sociale répartis sur les différents secteurs du parc francilien. Ce n'est toutefois pas le cas des filiales situées en dehors de l'Ile-de-France.

Responsable du service Gestion sociale et urbaine, Immobilière 3F : Nos filiales 3F n'ont pas de DSU. Il faut pouvoir venir en ingénierie sur ces filiales, en proposant soit des dispositifs existants, soit en les accompagnant dans la définition de dispositifs propres [...]. A Immobilière 3F, le service DSU existe depuis 1999, mais pas dans les filiales. Dans les filiales, ils sont plutôt sur du micro-projet, ce n'est pas péjoratif, beaucoup sur des projets qui peuvent émaner d'une commande politique, parfois d'initiatives des équipes. On n'est pas dans une logique d'intervention pérenne. Et pourtant sur certains sites les dysfonctionnements existent. Et puis on a des filiales qui sont en train de grossir en terme de logements parce que récupérant du patrimoine, je pense notamment à la région PACA où on va être sur du patrimoine où il y aura peut-être besoin de plus d'intervention en terme de développement social urbain.

Dans le cas du groupe Logirep/Polylogis, qui gère 44 000 logements principalement situés en Ile-de-France, il n'existe pas non plus de service équivalent à ceux que nous avons jusqu'alors mentionnés : c'est d'ailleurs le directeur du patrimoine du groupe que nous avons rencontré pour évoquer les actions relevant du voisinage. Son service chapeaute en effet une large palette de sujets, y compris les actions portant sur la régulation des troubles collectifs de voisinage et les actions relevant du développement social urbain financées dans le cadre de l'abattement sur la taxe foncière sur la

propriété bâtie. Mais ce sont les questions de sûreté et de sécurité qui sont le plus directement pilotées au niveau central : le directeur du patrimoine, également doté du titre de délégué à la sûreté, a ainsi veillé à la mise en place d'un ensemble de procédures et de méthodes visant à prendre en charge les problèmes de sécurité et de tranquillité de manière uniforme sur l'ensemble du patrimoine, questions qui ont été au cœur de l'entretien ; à l'inverse, les actions visant le « lien social » sont déployées de manière décentralisée, prises en charge par les chefs d'agences départementales et les gestionnaires de patrimoine relevant de ces agences, sans que des postes dédiés de chargé de développement social urbain aient été créés au sein de l'organisme.

Directeur du patrimoine, Logirep/Polylogis : On peut parler des troubles de voisinage parce que ce sont des choses qui pour nous sont très constituées, très cadrées, alors que les relations visant à l'amélioration du lien social entre les habitants, là, c'est plus libre. Alors il y a les passages obligés : la semaine des HLM, la fête des voisins, mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi les opportunités, puis aussi l'abattement de la TFPB dont on bénéficie, dans lequel on fait entrer un certain nombre de choses. Donc là, c'est un petit peu plus libre. Même si c'est aussi dans un cadre, mais c'est un petit peu libre. Alors que les troubles de voisinage sont des choses qui sont assez cadrées [...] Mais en fait, tous nos chefs d'agence et le responsable de gestion du patrimoine sont mis à contribution pour ça. Il y a sept agences où il y a sept équipes qui sont formidables. Et chaque année, chaque agence fait entre quatre et cinq activités créant du lien social par agence.

La place accordée au DSU dans les organismes rencontrés tient aussi aux particularités de leur patrimoine. Ainsi, comme l'ont souligné la plupart de nos interlocuteurs, une grande partie des actions relevant du DSU – et parfois des postes qui y sont dédiés - sont financés par l'exonération partielle de taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB) dont les bailleurs bénéficient pour leur patrimoine situé dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Il est donc peu étonnant que les bailleurs dont seule une faible part du patrimoine est localisée dans des secteurs QPV soient moins poussés à se doter de professionnels intervenant spécifiquement sur le volet « vie sociale » de leurs résidences que ceux dont les résidences relèvent massivement de la géographie prioritaire.

C'est par exemple le cas du groupe CDC Habitat Rhône-Alpes, et plus spécifiquement de son agence Rhône, dont nous avons rencontré la directrice. Si le groupe CDC Habitat Social est un groupe d'une taille considérable sur le plan national avec près de 200 000 logements gérés sur le territoire national, le patrimoine situé sur la métropole lyonnaise est de taille limitée si on le compare à celui des offices publics lyonnais déjà évoqué : l'agence Rhône chapeaute un patrimoine de 3500 logements, relativement dispersé géographiquement, constitué de nombreux ensembles immobiliers de petite taille (20 à 30 logements), et dont seule une très faible proportion (deux ensembles résidentiels) est située en QPV. Au sein de l'agence, il n'existait donc pas au moment de l'enquête de personnel dont l'activité aurait été spécifiquement dédiée au montage de projets favorisant la vie sociale dans les résidences. En conséquence, l'agence ne déploie pas d'actions aussi systématiques ou structurées en matière de « vie sociale » que certains autres bailleurs cités sur le même territoire : du point de vue de notre interlocutrice, les questions de voisinage sont, au niveau de l'agence Rhône de CDC Habitat, plutôt appréhendées sous l'angle du règlement des conflits et troubles de voisinage, situations dans lesquelles le bailleur mobilise ses personnels de proximité associés à un travailleur social, ou fait appel à un médiateur extérieur. Les actions visant à soutenir la vie sociale dans les résidences se limitent alors à un petit nombre de projets, portés par les équipes de l'agence parfois appuyées sur des partenaires extérieurs, comme l'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) ou la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE). La question de la vie sociale des résidences

n'est pourtant pas absente des réflexions de cette directrice d'agence, dotée par son parcours d'une expérience dans le domaine de l'ingénierie sociale et d'une bonne connaissance des publics précaires. Elle espère d'ailleurs qu'à terme un poste soit créé dans son agence ou au sein de la direction régionale dont elle dépend pour porter les projets de développement social et qu'une ligne budgétaire spécifique y soit dédiée.

Directrice de l'agence Rhône, CDC Habitat Social : Au sein de la direction intermédiaire, il n'y a pas de personne référente qui porte ces sujets. C'est sur volonté des directeurs d'agence. On a des collaborateurs qui aimeraient faire plus, des collaborateurs qui aimeraient travailler sur un jardin partagé, en mobilisant les habitants. Il y a des gens qui ont cette fibre de communication avec les locataires, d'apporter un lien. Malheureusement, sur les territoires où ils sont il n'y a pas la possibilité de créer un projet un peu spécifique et avec les moyens qu'on a aussi en interne. Il n'y a pas de ligne budgétaire et il n'y a pas l'ingénierie de projet. Pour l'instant c'est le responsable de secteur qui a porté le projet de chantier éducatif, qui assiste aux réunions, mais ça ne représente qu'une petite partie de son quotidien, il ne peut absorber qu'un peu de ces tâches, on lui demande d'être aussi sur ses indicateurs, sur le management de l'équipe. Chacun peut intégrer un projet dans l'année, mais il ne peut pas porter plusieurs projets. [...] Sur le projet AXEL [ND : *projet de création d'un lieu dédié à l'insertion professionnelle*] je suis un peu chef de projet sur le sujet, je l'intègre au niveau de mon poste, il n'a pas initialement été prévu de coût afférent. Maintenant on se rend compte que quand même pour faire vivre le projet il faudra un investissement, de l'animation au-delà de l'investissement purement matériel, c'est le travail de coordination, c'est un vrai métier [...] **Vous souhaiteriez un poste ?** Oui, peut-être pas un poste à temps plein, mais un demi-équivalent temps plein de coordination. On a regardé comment pour le projet AXEL c'était porté dans les autres agences, il y en a un à Toulouse, en Moselle, à Nantes et à Montreuil. Il y a des personnes au niveau des directions interrégionales qui sont en charge des projets d'innovation sociale, donc elles coordonnent le projet. Cela peut être intéressant de se poser la question pour la viabilité.

Enfin, la taille extrêmement variable des organismes avec lesquels nous avons pris contact est aussi une variable dont il faut tenir compte. Par exemple, dans le cas du bailleur SACOVIV, société d'économie mixte implantée exclusivement à Vénissieux et dont le patrimoine est inférieur à 2000 logements, il n'est pas étonnant de constater qu'il n'existe pas au sein de l'organisme de service ni de poste spécialisé spécifiquement au développement social ou à la tranquillité résidentielle, et ce sont donc principalement les personnes relevant de la proximité ainsi que la conseillère sociale de l'organisme, sous la houlette du responsable relations-client et du directeur de l'organisme, qui interviennent sur les questions de troubles de voisinage.

Si les postes dédiés au développement social n'existent pas dans tous les organismes, leur création peut être liée à des demandes formulées par les collectivités locales lors de la signature des contrats de ville ou de la discussion des plans d'action correspondant à l'abattement de TFPB dont bénéficient les bailleurs pour leur patrimoine situé en QPV. Ainsi, dans le cas du bailleur parisien Elogie-Siemp, doté d'un patrimoine de 27 000 logements, ce n'est qu'en 2015 qu'a été créé un poste dédié explicitement au développement social urbain – celui de chargée de mission DSU qu'occupe l'une de nos interlocutrices au sein de cet organisme. Cela ne signifie pas pour autant que le bailleur n'avait pas, avant la création de ce poste, d'actions relevant du développement social : les actions d'accompagnement collectif en lien avec la politique de la ville étaient (et restent en grande partie) portées par les directions territoriales et les responsables d'agence, tandis que les actions visant à l'accompagnement individuel de locataires aux situations spécifiques – vieillissement, problèmes de santé mentale – sont plutôt prises en charge par le service social de l'organisme. La création d'un poste

spécifique de chargé de mission DSU ayant vocation à coordonner et systématiser ce type d'actions aurait alors fait suite à des sollicitations de la Ville de Paris.

Chargée de mission Développement social urbain, Elogie-Siemp : Notre actionnaire majoritaire, c'est la ville de Paris, et c'est une volonté de la ville que de développer aussi ce type de démarche, d'associer les habitants et puis de travailler à la qualité des espaces, en essayant d'innover aussi, à la fois sur le métier et sur comment les bailleurs sociaux sortent aussi de leur rôle de bailleur et vont aujourd'hui plus loin quand même. Je pense que c'est vrai que le métier de bailleur s'est considérablement transformé ces dernières années, partout en France. Il n'y a qu'à voir des bailleurs qui sont dans les villes comme Lyon ou dans le Nord Pas de Calais, etc., ou à Rennes, qui innovent énormément en matière environnementale, sociale, etc. On est devenu un peu des acteurs publics assez moteurs dans ces innovations-là. Et c'est une volonté de la ville de Paris que d'en profiter.

Les travaux que nous avons présentés en première partie de ce chapitre sur les évolutions du modèle social des bailleurs soulignaient que le DSU avait commencé à véritablement s'implanter dans les organismes HLM dans les années 1990 (Demoulin, 2016). On observe toutefois que ce domaine professionnel reste inégalement institutionnalisé. Si la majorité des bailleurs implantés sur nos terrains disposent de postes dédiés, ce n'est pas le cas de tous. En outre, la légitimité de ce domaine d'action reste fragile, selon plusieurs de nos interlocuteurs. C'est le point de vue que nous livre le directeur du service clients et territoires de l'ESH Alliade Habitat, qui a lui-même démarré son parcours professionnel dans le logement social en tant qu'agent de développement local dans les années 1990, qui a impulsé le recrutement de ces chargés de développement lorsqu'il a pris la tête du service. Il défend l'importance de ces postes tout en notant que leur légitimité reste fragile, notamment dans un contexte de réduction des ressources des organismes HLM.

Directeur clients et territoires, Alliade Habitat : [Tous les bailleurs sociaux n'ont pas de chargés de développement local]. On est très disparates à ce niveau-là, du moins tel qu'on le conçoit à Alliade Habitat, ce qui est un peu dû à mon antériorité sur ce métier-là et ce que j'ai vécu à l'époque du DSU et des premières années des contrats de ville. L'agent de développement, il est un plus par rapport à l'organisation d'un bailleur. C'est-à-dire que chez un bailleur, chaque métier a une mission bien spécifique et il reste dans cette mission [...]. Je prends par exemple le métier de base, qui est très variable d'un bailleur à un autre : celui qui a la responsabilité d'un secteur souvent de 1 000 à 1 500 logements avec la responsabilité des gardiens quand il y en a. Il est du matin au soir sur la dimension : « Je m'assure que l'immeuble est propre, je m'assure qu'il n'y a pas de dégradations et je remets d'aplomb. S'il faut, je réponds aux sollicitations des clients, j'envoie un plombier, j'envoie un électricien, etc. je fais que ça. ». Des fois, il trouve un peu de temps pour se creuser un peu la tête et se dire : « Plutôt que les portes soient défoncées, il serait peut-être mieux d'organiser l'immeuble différemment ». Les autres métiers, c'est pareil. Celui qui s'occupe du prêt contentieux, il ne fait que du prêt contentieux. Celui qui s'occupe de la tranquillité, il ne fait que de la tranquillité, etc. Alors, bien évidemment, quand on monte un peu en grade, on a un peu plus de temps pour prendre du recul, ou du moins il faut qu'on le trouve. L'agent de développement, il a la particularité de n'avoir que ça, c'est-à-dire, être absolument pas cannibalisé par le fait que l'immeuble s'use donc que les locataires ont des sollicitations, qu'on est obligé de courir derrière les plombiers, les électriciens, qu'on est obligé de courir derrière les locataires avec les impayés, derrière les partenaires qui vont pouvoir aider à tout ça, enfin bref, tout ce qui fait le quotidien des métiers de base. Et lui il est libéré complètement de ce genre de trucs. Donc, il est souvent un peu l'huile dans le moteur. C'est-à-dire que chacun joue le rôle d'une pièce dans le moteur, et eux, ils ne sont pas une pièce : ils mettent du produit qui permet de rendre tout ça plus dynamique, plus efficace, etc. et d'apporter des choses qui par définition peuvent être nouvelles parce qu'il a le temps de prendre du recul. C'est bien connu que pour aller de l'avant, il faut souvent prendre du

recul. Alors que les autres, ils ont le nez dans le guidon et ils ne prennent pas de recul et ils vont de l'avant, mais pour gérer le quotidien. Donc, l'agent de développement, il est vraiment sur cette dynamique-là. Quelque part, il sert à rien. C'est souvent ce que pensent les organisations, c'est ce que m'avait dit mon directeur général quand il m'avait recruté sur ce métier-là : « Prouvez-moi que ça sert à quelque chose. Je pense que ça sert à rien du tout ce truc-là ». Alors on a prouvé [...] Mais j'ai le même problème aujourd'hui et en plus il faut faire des économies. Et c'est des postes qui doivent prouver qu'ils ont une vraie utilité. Alors, dire ce qu'ils font, c'est compliqué.

En comparant les bailleurs implantés sur les terrains de l'enquête, on observe ainsi des postures très variées quant aux questions qui font l'objet de cette enquête : les politiques qu'ils déploient en matière de régulation ou d'activation des liens sociaux sont plus ou moins structurées et formalisées, plus ou moins coordonnées, apparaissent de manière plus ou moins autonomes dans les organigrammes des organismes, et peuvent être définies plutôt centralement ou plutôt localement. En outre, même lorsqu'il existe un service consacré à la vie sociale et des postes dédiés à l'accompagnement social collectif, aux politiques sociales ou au DSU, il est apparu clairement au cours des entretiens que les actions touchant au voisinage mobilisaient différentes catégories de personnel : développeurs sociaux, responsables territoriaux, responsables d'agences, directions du patrimoine, personnels en charge de la sûreté/de la sécurité, lorsqu'ils existent, personnels en charge de l'accompagnement social individuel, et évidemment personnels de proximité – responsables de secteurs ou gardiens. C'est d'ailleurs un point sur lequel la plupart de nos enquêtés n'ont cessé d'insister : les actions qu'ils ont évoquées avec nous en entretien sont par nature des actions « transversales », impliquant la coopération de plusieurs catégories de personnels et quasiment toujours la coordination de personnels n'appartenant pas aux mêmes services. En nous décrivant ces actions, ils nous ont donc presque toujours aussi parlé de la manière dont l'activité des bailleurs est aujourd'hui organisée et tend à se réorganiser.

III. Les registres d'action des bailleurs

Mais alors, à quoi correspondent plus concrètement les actions mises en place par ces bailleurs touchant aux questions de voisinage ?

Constatant la très grande variété des interventions et des types de projet évoqués durant les entretiens, nous avons cherché à distinguer plusieurs registres d'intervention, tout en gardant en tête que les frontières entre ces registres sont poreuses. Ainsi, si nous avons démarré les entretiens avec l'idée qu'il y avait une distinction très claire à faire entre d'une part des actions visant à réguler les conflits et les troubles de voisinage et d'autre part des actions visant plutôt à construire et renforcer les liens sociaux entre habitants, nous avons observé que cette délimitation est souvent opérante, mais pas toujours. En effet, une part non négligeable des actions évoquées par les bailleurs vise à la fois à réguler des troubles et nuisances et à favoriser l'émergence de liens sociaux, ce qui légitime ou explique, aux yeux des interlocuteurs que nous avons mentionnés, le regroupement dans un même service de ces diverses activités.

Nous démarrerons toutefois par les actions qui se situent le plus clairement dans le registre de la « régulation », celles qui s'inscrivent indéniablement dans le registre de la sécurité (1), avant d'évoquer deux autres registres – les actions relevant du registre de la « tranquillité résidentielle » destinées à réguler les troubles collectifs de voisinage par la médiation (2) et des actions de médiation et d'accompagnement visant plutôt à réguler les troubles individuels ou à régler les conflits entre

locataires (3). Nous présenterons ensuite un ensemble d'actions qui relèvent plutôt du registre éducatif, visant à agir sur les usages quotidiens des locataires dans les parties communes ou l'environnement immédiat des résidences (4). Plus directement en lien avec la question de l'activation des liens sociaux, un ensemble d'actions décrites par les bailleurs visent en outre à susciter ou à accompagner la création de lieux de vie sociale (et/ou d'activités favorisant une dynamique sociale) dans les quartiers où ils sont implantés, lieux souvent animés par des prestataires (5). Nous soulignerons ensuite qu'une partie des actions mises en place par les bailleurs visent avant tout à améliorer les relations entre le bailleur et ses locataires et parfois, à faire émerger des collectifs d'habitants susceptibles de constituer des interlocuteurs dans des espaces où ils n'en ont pas (6). Quelques-uns des projets portés par les bailleurs rencontrés ont une dimension encore plus systémique : sous le nom de « projets de sites » ou de « projets de résidence », ils consistent à déployer et concentrer une multiplicité d'actions relevant de ces différents registres sur un même site (7). Nous finirons enfin par un registre tantôt décrié tantôt valorisé par nos interlocuteurs : le registre de la convivialité (8).

Le registre de la sécurité

Un 1er registre d'intervention évoqué durant les entretiens correspond aux actions qui relèvent clairement de la sécurité ou de la sûreté. Les bailleurs rencontrés développent une panoplie d'outils visant à sécuriser leurs résidences, leurs personnels et leurs locataires.

Ces outils ne passent pas forcément par une action directe du bailleur sur ou avec le voisinage et les habitants, mais prennent souvent la forme d'une intervention plus indirecte. Il peut ainsi s'agir d'un travail sur l'aménagement et l'équipement des résidences relevant de la prévention situationnelle (consistant à prendre en compte les enjeux de sécurité dans l'aménagement des espaces) ou d'un travail de coordination avec la police ou la justice que réalisent, chez certains bailleurs, les personnels dotés du titre de conseiller sûreté ou de référent sûreté (Gosselin et Malochet, 2017). Selon le directeur prévention et vie sociale de Grand Lyon Habitat, l'apparition de ces postes est le résultat d'une évolution relativement récente mais qui tend à se généraliser dans les organismes HLM, consistant à ne pas s'intéresser uniquement aux pures questions de « tranquillité résidentielle » directement liée à la gestion des résidences et des parties communes, mais à aller au-delà.

Directeur de la prévention et vie sociale, Grand Lyon Habitat : Avant il y avait un slogan, c'était « Les bailleurs sont la tranquillité résidentielle. » C'est-à-dire qu'en fait, dès qu'il y avait du trafic de drogue, dès qu'il y avait de la violence, on disait : « c'est pas nous, c'est la police », en gros. Et en fait, maintenant, chez pratiquement tous les bailleurs ça change, ça s'est fait en quatre ans. Moi, j'ai embauché un référent sûreté qui vient de la police en fait, enfin, qui a fait l'école de police, et qui travaille vraiment sur la sûreté des sites, aussi bien d'un point de vue technique, que d'un point de vue organisationnel, etc. Alors, pas sur tous les sites non plus. Les gens qui construisent, il faut qu'ils construisent en prenant en compte là où ils vont le livrer. Par exemple, il y a encore deux ans, ils construisaient sans prendre en compte les problèmes de tranquillité. Maintenant, quand ils construisent, ils appellent la personne de mon équipe qui est formée à la prévention situationnelle et qui du coup fait évoluer les plans pour dissuader, pour éviter les recoins, pour s'assurer que l'éclairage est correct, pour enfin, plein de choses [...]. On fait travailler sur des aspects d'organisation, de bâti technique, pour dissuader les choses. Donc, ça va de l'aménagement des espaces extérieurs, à la protection de la porte d'accès, à de la vidéo protection, à une organisation avec telle ou telle structure. Et ça, pour que ça soit inscrit dans le cahier des charges de construction, alors que ça, ça n'existait pas avant.

En plus de cette activité de prévention situationnelle et de coordination avec les forces de police relevant des attributions du conseiller sûreté dans les organismes qui disposent de tels postes, de nombreux bailleurs font appel à des prestataires qu'ils cofinancent afin de déployer des équipes mobiles intervenant sur certaines de leurs résidences pour agir directement sur certains troubles collectifs de voisinage, tels que des squats ou des attroupements. Parmi ces interventions, certaines se situent clairement dans le registre de la sécurité. C'est le cas à la fois très particulier et ancien du Groupement parisien interbailleur de surveillance (GPIS), mis en place depuis 2004 à Paris intra-muros, dont la mise en place et le fonctionnement ont été précisément documentés par Virginie Malochet (Malochet, 2017). Ce dispositif, qui associe une douzaine de bailleurs, est pris en charge conjointement sur le plan financier par les bailleurs et par la Ville de Paris. Il s'est traduit par la mise en place d'un Groupement d'intérêt économique employant des agents de sécurité qui interviennent de nuit dans les espaces collectifs du parc social situés dans les arrondissements périphériques de Paris. Par son importance et son coût annuel, de 10 millions d'euros pour la seule part prise en charge par le bailleur Paris Habitat, ce dispositif de sécurité semble ne pas avoir d'équivalent ailleurs en France. Sa spécificité tient aussi au fait que les agents du GPIS ont le droit de porter des équipements dont sont habituellement dépourvus les agents de sécurité privée comme des bâtons de défense. Leur action, outre la réalisation de rondes, consiste à intervenir, parfois sur appel de locataires, dans des cas d'occupations déviantes des parties communes des immeubles du parc social, halls, cages d'escaliers, pieds d'immeubles ou parkings.

Si le cas du GPIS reste unique en son genre, le parc social de la métropole lyonnaise possède également depuis 2007 un dispositif interbailleur dédié à la sécurisation des espaces collectifs appelé le Dispositif « Partenariat pour la tranquillité » (DPT). Il prend la forme d'un marché groupé passé entre de nombreux bailleurs lyonnais et une société de sécurité privée qui intervient selon les termes d'un cahier des charges élaboré conjointement par les bailleurs sur certains secteurs du parc social lyonnais, principalement des secteurs situés dans des quartiers relevant de la politique de la ville. Malgré l'usage du terme « tranquillité » dans le nom du dispositif, celui-ci se rapproche plutôt, d'après nos interlocuteurs au sein des organismes HLM lyonnais, d'une intervention de sécurité privée, même si plusieurs points le distinguent du dispositif parisien.

Directeur du service prévention et vie sociale, Grand Lyon Habitat : On l'appelle Partenariat pour la Tranquillité mais c'est de la sécurité privée en fait, c'est des gardes qui sont pas armés parce qu'on ne veut pas, mais à Paris ça se fait. Donc, c'est des gardes non armés qui vont dans les résidences les plus compliquées. Même le tonfa on n'a pas voulu. Mais comme ça se fait à Paris, il y a une équipe comme ça qui est formée aussi pour rentrer en contact. C'est pas des boxeurs, c'est pour rentrer en contact, rappeler le règlement intérieur, et si ça se passe pas on appelle la police.

Directeur des relations client et partenariat, Lyon Métropole Habitat : Comment éviter les squats dans les halls d'entrée et faire en sorte que les gens qui payent un loyer soient tranquilles ? Donc il a fallu qu'on invente un dispositif inter bailleurs, qu'on a financé sur nos fonds propres subventionnés avec l'argent public [...] Donc a professionnalisé les choses. On a pris une boîte de sécurité depuis une dizaine d'années. Et c'est 1 600 000 euros pour 14 bailleurs sur la métropole lyonnaise. Alors maintenant c'est un peu moins, on a moins de logements, mais on dépense 400 000 € chaque année pour faire en sorte que les gens sur 50 ou 60 adresses, les résidences de notre parc, les gens puissent vivre tranquillement le soir, le week-end dans leurs résidences [...] Et l'exemple très concret du dispositif présence tranquillité c'était que – avant qu'on soit très performants – un appel sur 10 où la police venait sur place pour constater qu'il y avait des méfaits. Aujourd'hui c'est 8 sur 10 où il y a une suite quand on les appelle. Soit ils

viennent sur place, soit ils nous reçoivent au commissariat, soit ils viennent coincer les mecs avec des contrôles d'identité, soit ils mettent en place des opérations de vérification des parties communes dans les semaines suivantes. C'est-à-dire qu'ils sont pas venus par hasard. Ils sont venus parce qu'ils savaient que le boulot qu'on faisait autour de la sécurité et de la tranquillité, leur permettait d'être plus qualitatifs sur leur cœur de mission.

Pour les bailleurs adhérents à ce dispositif, un des intérêts tient donc à la meilleure coordination et communication qu'il permettrait entre le bailleur et les services de police : investir dans ce type de service de sécurité permet, selon eux, d'obtenir aussi que les services de police interviennent plus systématiquement dans le parc social de ces bailleurs. Tous les bailleurs lyonnais rencontrés y adhèrent mais ils ne le mobilisent pas tous à la même hauteur : ainsi, les deux offices publics Lyon Métropole Habitat et Grand Lyon Habitat de même que l'ESH Alliage Habitat, qui possèdent tous trois un patrimoine important dans les secteurs QPV, ont aussi mis en place des interventions pérennes depuis plusieurs années sur les segments de leur parc présentant le plus de problème de sécurité.

A l'inverse, l'agence Rhône du groupe CDC Habitat, qui dispose de très peu de patrimoine dans les secteurs QPV, s'est inscrite plus tardivement dans ce dispositif en 2015, et y recourt de manière beaucoup plus ponctuelle, notamment pour une résidence qui faisait l'objet de travaux de démolition et jouxtait un secteur où s'était implanté un trafic de stupéfiant, et sur laquelle le dispositif n'a été mobilisé que pendant deux ans. C'est la question des coûts (importants) de ce dispositif qui a ici été décisive, d'autant que l'agence ne dispose pas d'un budget dédié lié à l'abattement de TFPB permettant d'assurer un financement pérenne pour ce type d'action.

Directrice de l'agence Rhône de CDC Habitat : Ça a permis d'engager certaines actions, de pouvoir faire des aménagements, de tenter de juguler les problématiques sécurité. Par contre c'est un très gros budget à mobiliser, qui n'était pas prévu non plus. Au bout d'un an j'ai eu l'alerte de la direction financière, qui m'a dit il va peut-être falloir regarder, j'ai compris le signal. [...] Après ça ne peut pas durer, on a fonctionné comme ça pendant deux ans. [...]. Par contre il y a beaucoup de bailleurs qui font appel à ce dispositif parce qu'ils sont en QPV. Il n'y a pas le même modèle économique derrière.

Agir sur les troubles collectifs de voisinage : le registre de la médiation sociale

L'investissement croissant des questions de sécurité par les bailleurs ne va pas sans interrogations de leur part. Le financement d'équipes de sécurité privée par les bailleurs sociaux est une solution à laquelle ne recourent pas tous les bailleurs rencontrés, et qui n'est par ailleurs pas exclusive d'autres formes d'intervention de nature plus préventive relevant également du domaine de la « tranquillité résidentielle ». D'une part, plusieurs de nos interlocuteurs ont souligné que l'intervention de sociétés de sécurité n'est pas toujours adaptée à la régulation des troubles collectifs de voisinage dont se plaignent leurs locataires et ont été amenés à mettre en place d'autres types d'intervention, s'apparentant plutôt à de la médiation sociale. D'autre part, plusieurs bailleurs qui n'ont, pour l'instant, pas recours au type de dispositif de sécurité du type décrit précédemment, se sont dits inquiets à l'idée que les bailleurs sociaux se voient de plus en plus contraints à financer ce type de dispositifs, dont les coûts sont jugés très élevés. Ils mettent parfois en place des dispositifs de médiation sociale de préférence aux dispositifs de sécurité décrits précédemment.

Ainsi, plusieurs des bailleurs lyonnais rencontrés ont-ils, parallèlement au dispositif DPT, mis en place depuis plusieurs années une structure associative inter-bailleur permettant de mobiliser des équipes de médiation sociale sur certains secteurs de leur parc.

Directeur de la prévention et vie sociale, Grand Lyon Habitat : [Avant DPT], on a des dispositifs de médiation où là on est plutôt dans de la négociation, notamment lorsqu'il y a des conflits de voisinage entre deux familles voire entre une famille et une institution ou le bailleur, on a un dispositif de médiation qui s'appelle l'ALTM, qui a deux manières d'intervenir, soit par équipe mobile, donc on les mandate pour aller résoudre un conflit, soit ils sont déployés à l'échelle d'un quartier, et donc du coup ils circulent le jour et ils sont plutôt dans la transmission d'informations, dans la résolution de conflits en temps réel quand ça arrive mais c'est rare, mais surtout passer de l'information, prendre de l'information et remonter les tensions qu'il peut y avoir à droite, à gauche [...] C'est une association qu'on finance, comme le DPT. La seule différence, c'est que l'ALTM, on est membres du conseil d'administration de l'association et chaque bailleur finance à la hauteur qu'il a décidé de financer, mais la ville et l'État financent aussi. L'État moins puisque là ils viennent d'arrêter le financement du jour au lendemain.

Dans Paris, le dispositif GPIS de sécurité n'est pas complété par des dispositifs de médiation sociale dans le parc de Paris Habitat. Toutefois, le bailleur a été sollicité par deux municipalités de banlieue parisienne sur lesquelles il possède du parc, pour mettre en place ce type de dispositif. L'une d'entre elles a ainsi démarré en 2017, sous la forme d'équipes mobiles opérant jusqu'à 22h dans le cadre d'un accord inter-bailleur entre six organismes qui ont mis conjointement en place le cahier des charges, pour un coût total annuel de 500 000 euros.

Responsable du service développement social, Paris Habitat : Dans la commune où c'est déjà monté, il y a trois équipes de trois qui patrouillent toute la journée dans le quartier, qui vérifient l'usage des parties communes, les mésusages, les incivilités, qui relèvent, qui dialoguent. Ils font de la médiation sociale de rue. Donc, ils dialoguent avec les troubleurs, avec enfin les trouble-fête [...]. Mais ils font de l'alerte, ils font remonter les besoins, et ils travaillent avec nos agences, en fait.

Directeur des politiques sociales, Paris Habitat : Ils font du dialogue local, ils font un peu de rappel à la règle, effectivement, quand ils croisent des gens qui ne respectent pas la règle commune. Et ils font un peu de rappel direct quand il y a des dépôts d'ordures et des encombrants sur le palier, ils peuvent monter dans les étages. Normalement, ils ne sont que sur l'espace résidentiel ; de fait ils sont un peu partout. Donc, voilà, ils interviennent sur des petites choses. Ce qu'ils ne règlent pas, mais c'était clair dès le départ, ils règlent pas le trafic de drogue. Ils n'interviendront pas sur des rassemblements un peu lourds de jeunes mecs un peu plus inquiétants, même si éventuellement, ils tenteront une première fois d'aller discuter, voilà. Bon. Ils assurent une certaine présence de proximité, une présence humaine.

Parmi les autres interlocuteurs rencontrés en Île-de-France, plusieurs indiquent ainsi que des collectivités locales et mêmes des préfectures avec lesquelles ils sont en contact sur les territoires où ils sont implantés les sollicitent de façon croissante pour mettre en place ce type d'intervention : ils évoquent à ce propos leurs réticences à financer ces dispositifs. Ainsi le bailleur Valophis était-il, au moment de l'enquête, amené à cofinancer un dispositif inter-bailleur de ce type sur une commune où il possède un petit patrimoine, à la demande à la fois de la préfecture et de la municipalité. Ce dispositif se situe davantage sur le registre de la médiation que de la sécurité et se distingue ainsi du dispositif GPIS qui semblait initialement constituer le modèle que privilégiaient la municipalité et la préfecture.

Directeur du pôle développement social urbain, Valophis : Un autre dispositif qu'il faut évoquer, mais qu'on utilise très peu, ce sont les médiateurs qui interviennent en soirée. On a expérimenté ça plusieurs fois, dans différentes villes, le bilan n'a jamais été très concluant, sur l'efficacité, on a eu à Arcueil, un dispositif comme ça, mais on s'est rendu compte que par facilité ils faisaient plutôt de la veille technique, ils regardaient ce qui n'allait pas sur les encombrants, les dépôts sauvages, n'allaient pas tellement au contact, voir les jeunes, etc. ce qui était l'objet initial de la mission [...] Actuellement on en a une,

sur un gros quartier d'habitat social mais où on est très peu présent. La ville a « su nous convaincre », ça a été un peu imposé par la ville et le préfet, c'est des gros trucs, une équipe de 7 personnes avec des voitures de 16h à 22h. Ils doivent travailler sur les questions de tranquillité, dehors, dans l'espace public jusqu'à chez nous dans les halls, aller au contact des gens qui font des barbecues, des rassemblements, temporiser, les renvoyer vers les bons services, vers les clubs de prévention, faire ce métier de médiation. Ce ne sont pas les éducateurs de rue avec lesquels on travaille beaucoup dans certains quartiers, qui travaillent vraiment sur un public particulier. Là c'est des gens qui sont dehors, des « médiateurs de rue ». C'est très à la mode en ce moment de la part de l'État. [...] **Est-ce que c'est de la sécurité ou de la médiation ?** C'est compliqué à mesurer. La question est bonne, parce que quand on participe aux réunions sur le montage de ce genre de choses, on voit les attentes des villes, ils parlent des squats ou des endroits où il y a du deal et nous on dit que ce n'est pas avec des petits médiateurs qui vont passer de 16h à 22h qu'on va régler ce problème de deal qui est là depuis 20 ans, parce que le quartier est connu pour ça, c'est une économie, une organisation [...] Le modèle de départ, c'était le GPIS. Mais les bailleurs se sont réunis pour garder la main sur le dispositif final. Par rapport au GPIS, ce n'est pas le même modèle, c'est plus orienté vers la médiation sociale. On a quand même réussi à convaincre que le modèle GPIS ça coûte extrêmement cher, que ce n'était pas ce qu'on attendait, ni les habitants d'ailleurs, qui font aussi le distinguo entre ce qui relève de la police et ce qui relève d'aller au contact des jeunes, des gamins qui s'installent au 10^{ème} étage, qui montent, qui redescendent. S'il n'y a pas un travail de fond pour leur proposer une autre occupation, ça ne règle pas le problème avec les jeunes. Les habitants aussi en étaient conscients. Enfin la Ville et l'État ont laissé les bailleurs définir le cahier des charges de la mission avec justement un champ plus social que purement sécurité. Parce qu'il y a des coins où à partir de 18h il n'y a plus rien, nos gardiens ne sont plus là, les services publics ferment, le week-end il n'y a plus personne, avoir une présence en soirée ce n'est pas idiot. Ça peut être intéressant. C'est des gens qui arrivent au moment où tous les équipements ferment. Ils arrivent à ce moment-là, prennent le relais. Ça peut être intéressant avec un cahier des charges bien défini, des gens formés, c'est un vrai métier.

Ainsi, les missions de ces équipes consistent à assurer une présence humaine sur des sites sensibles à des horaires où il n'y a plus de services ouverts. Il s'agit de décourager par le dialogue les usages déviants des espaces collectifs, tels que les attroupements bruyants dans des parties communes d'immeubles ou les dépôts sauvages de déchets. Les raisons invoquées par les bailleurs qui sont réticents à la mise en place de dispositifs plus orientés vers la sécurité privée financée par les bailleurs sont multiples.

Dans le cas présenté par le responsable du pôle DSU de Valophis, les réticences sont de plusieurs ordres : interrogation sur la capacité d'une société de sécurité privée n'ayant pas de pouvoirs de police à intervenir véritablement sur les problèmes rencontrés dans les quartiers concernés, en particulier lorsqu'ils sont liés à des trafics de stupéfiants ou des squats ; doute sur l'efficacité de ces dispositifs de sécurité privée lorsqu'il s'agit d'agir sur des attroupements de jeunes ou sur des occupations jugées abusives d'espaces communs ; enfin, inquiétude forte sur le coût que représentent ces dispositifs pour les bailleurs. Nous reviendrons sur ce dernier point ultérieurement car, qu'il s'agisse de dispositifs de sécurité ou de médiation, plusieurs de nos interlocuteurs ont mis en exergue le coût important de ces dispositifs et énoncé des réticences à mettre en place ce type d'équipes mobiles sur leur parc, malgré les incitations des pouvoirs publics, estimant que cela débordait de leur mission (assurer la « tranquillité résidentielle » des locataires) et empiétait sur le domaine de la sécurité publique.

Agir sur les troubles individuels et les conflits interpersonnels

Durant les entretiens, nous avons évoqué un 3ème registre d'intervention qui concerne plutôt le traitement des troubles individuels et des conflits interindividuels de voisinage. Face aux conflits entre locataires et aux troubles générés par un locataire en particulier dont les habitudes provoquent des plaintes de ses voisins, ce sont les équipes dites de proximité, au sein des agences, qui sont en première ligne : plusieurs bailleurs cherchent ainsi à cadrer les réponses qu'ils apportent à ce genre de situation. Ils mentionnent ainsi avoir mis en place des guides de « réponse graduée » face aux troubles individuels de voisinage afin d'orienter les réponses à apporter par les gardiens, et au-delà les responsables de secteur ou d'agence à ce type de situation. Mais malgré l'existence de ces procédures, ils considèrent aussi qu'il s'agit de sujets difficiles à résoudre qui tendent à laisser les personnels de proximité, comme le décrivent les interlocuteurs rencontrés à Valophis lors d'un entretien collectif.

Directeur d'agence, Valophis : oui il y a des outils, il y a des procédures.

Directeur du pôle développement social urbain, Valophis : on avait fait un petit guide méthodo, autour de la réponse graduée, c'est-à-dire qu'on ne sur réagit pas dès le début.

Directeur d'agence, Valophis : c'est un point de faiblesse quand même chez nous, malgré tout, pas plus tard que la semaine dernière j'ai un gardien qui m'envoie un courrier, une dame qui se plaint de troubles qu'elle subit, le gardien me dit « c'est une dame que je connais bien qui râle tout le temps ». Mais ce n'est pas parce qu'elle râle tout le temps qu'il n'y a pas de fond à ce qu'elle dit [...] Est-ce que vous avez enregistré, est-ce que vous avez fait quelque chose, est-ce que tu es allé voir, par rapport à la réponse graduée, la personne qui est mentionnée dans le courrier, est-ce que tu es allé lui rappeler le règlement intérieur, une fois, deux fois, est-ce que la chargée de gestion locative a été informée ? [...] Je commence à avoir un peu d'expérience, c'est pas un sujet qui passionne les gardiens, à part quelques-uns. Si on n'a pas déjà ce lien, avant d'entrer dans un procès écrit qui ne sera pas forcément bien vu, moi je privilégie déjà le dialogue, rappeler aux gens le règlement intérieur, il faut que ce soit mesuré, il faut répéter constamment.

Ça arrive chez vous (à l'agence) quand ça devient vraiment grave ?

Directeur d'agence, Valophis : ça arrive chez nous à l'agence quoi qu'il arrive. On commence à traiter des troubles de voisinage à partir du moment où il y a un locataire qui, par écrit, ça peut être un mail, se plaint d'une nuisance, fait une sollicitation, et qu'il a identifié une source, le voisin du dessus, la porte n° machin, sinon je ne peux pas intervenir directement auprès d'une personne. Pour intervenir il me faut une sollicitation avec le nom.

Et une fois que vous avez ça ?

Directeur d'agence, Valophis : Une fois qu'on a ça, c'est la réponse graduée, on va voir la personne qui est responsable des nuisances, le gardien fait une intervention orale, il peut le faire une deuxième fois, avec rappel du règlement. S'il y a une 3ème plainte, c'est la chargée de gestion locative qui prend le relais : elle va adresser un premier courrier, rappel, mise en demeure, convoquer la personne à l'agence ; elle pourra faire une médiation. Elle pourra se faire aider par le « correspondant du parquet » qu'on a à Choisy, un intermédiaire civil qui est en charge de rappeler les lois, qui est neutre par rapport à nous.

Directeur du pôle développement social urbain, Valophis : ça marche bien ça ?

[Directeur d'agence, Valophis] : ça dépend. Il n'y a pas de règle pour la résolution des troubles de voisinage.

Face à des conflits persistants et non résolus, une solution pratiquée par une partie des bailleurs rencontrés consiste alors à faire appel à des tiers extérieurs pour intervenir sur ce type de conflits. Dans le cas de Valophis, une expérimentation avait été tentée consistant à faire appel à un médiateur psychologue dans le cas de conflits « enkystés », de longue date, que les personnels de proximité ne

parvenaient pas à résoudre, mais celle-ci a été abandonnée au bout d'un moment, notamment en raison du coût important que représente ce type d'intervention. A l'inverse, plusieurs des bailleurs implantés sur les terrains de l'enquête se sont récemment résolus à mobiliser des tiers extérieurs afin de tenter de résoudre certaines situations de troubles de voisinage particulièrement délicates, en particulier ceux semblant découler de problèmes de santé mentale, en prenant en charge tout ou partie des coûts relatifs à ces interventions.

Ainsi les bailleurs interrogés présents dans Paris intra-muros mais aussi plusieurs bailleurs lyonnais ont-ils passé des conventions avec des associations de médiation, et en particulier avec des structures susceptibles de déployer des équipes mobiles de psychologues ou d'infirmiers psychiatriques qui vont aller au-devant des locataires identifiés comme souffrant de troubles mentaux pour tenter de les convaincre d'accepter une intervention. C'est le cas de Paris Habitat, qui recourt à la fois à une association proposant des séances de médiation dans le cas de certains conflits entre locataires et à des équipes de spécialistes intervenant dans le cas de locataires identifiés comme souffrant de troubles mentaux : après avoir fait un temps appel à l'association Aurore, ils se sont depuis inscrits, avec d'autres bailleurs parisiens, dans un partenariat mis en place avec l'établissement public de santé Maison Blanche afin de créer des équipes mobiles relevant de la psychiatrie publique susceptibles d'aller au-devant de locataires, équipes que les bailleurs cofinancent. Le groupe Immobilière 3F met en place le même type d'interventions à Paris :

Directrice de la gestion sociale et urbaine, Immobilière 3F : On essaie de monter en charge sur les questions de santé mentale, même si c'est un sujet délicat et très compliqué à appréhender. On expérimente le recours à un prestataire externe sur certains sites, plutôt sur l'accompagnement individuel de personnes identifiées comme présentant des troubles psycho sociaux. A Paris 19^{ème} on a expérimenté avec l'association Epec, ailleurs on a d'autres prestataires. Soit ce sont des équipes mobiles : sur Paris on en finance un certain nombre ; soit ce sont des prestataires conventionnés qui se proposent sur la base du volontariat des locataires de les rencontrer à domicile. En général ce sont des personnes qui sont notées par l'équipe de proximité comme créant des dysfonctionnements sur la résidence, des troubles qui impactent le bien vivre ensemble. Je l'avais mis en place à partir de 2013 sur Paris, ça se poursuit à Paris 19^{ème}, ce sont des choses qu'on est en train de mettre en place sur le 93. On voit que c'est une problématique qui s'amplifie malheureusement [...] On n'intervient pas sur une situation d'un individu, on intervient sur une situation d'un individu impactant le voisinage, par le bruit, par l'absence d'entretien du logement, l'impossibilité pour une entreprise de pénétrer dans le logement quand on est dans une situation de réhabilitation. L'idée ce n'est pas bien évidemment de faire un suivi psychosocial de tous nos locataires présentant des problèmes, mais de proposer une intervention pour ces locataires dont on sent ou pressent un impact sur d'autres locataires ou sur une résidence [...] Cette frange de population n'est pas toujours facile à définir en interne, ce n'est pas facile de dire si notre prestataire est pertinent sur une situation, c'est pas évident, du coup il y a des réunions avec les prestataires pour discuter la pertinence. On a formé le personnel de proximité à identifier des locataires, en leur donnant quelques clés de lecture. Ça peut venir rapidement, comme être progressif. Sans les former à la santé psychosociale, ce n'est pas le rôle de nos gardiens, mais quelques clés de lecture pour dire il y a une situation qui est en train de glisser, ça vaut le coup de renvoyer à la hiérarchie. Et puis il y a des gardiens qui nous renvoyaient leur souffrance, parce que ayant repéré des situations ils tentaient d'intervenir directement, parfois d'intervenir maladroitement, parce que avec toute la bonne volonté du monde c'est pas facile d'appréhender ce type de public. Alors on leur a donné des clés pour qu'ils fassent remonter à leur hiérarchie telle ou telle situation.

Comme à Paris, le recours à ce type de médiation ou à des équipes d'intervenants formés aux questions de santé mentale se développe à Lyon. Plusieurs des bailleurs lyonnais rencontrés s'apprêtaient ainsi, dans le cadre d'un partenariat inter-bailleur, à mettre en place une convention avec le réseau Intermed, structure créée par ADOMA (gestionnaire de résidence à vocation sociale) mettant à leur disposition des équipes mobiles de psychologues et infirmiers psychiatriques. Ce nouveau partenariat inter-bailleur lyonnais découle d'une réflexion plus large conduite par ces bailleurs en lien avec la stratégie « Un logement d'abord », dont la Métropole de Lyon est l'un des territoires de « mise en œuvre accélérée » : comment maintenir ou accompagner vers le logement social ordinaire des publics en exclusion sociale nécessitant un accompagnement renforcé ? Ainsi, plusieurs bailleurs sociaux lyonnais ont-ils répondu en 2016 à un appel à projet lancé par l'Union Sociale pour l'Habitat visant à mettre en place des expérimentations en matière d'accompagnement social renforcé dans et vers le logement social : le partenariat avec Intermed et l'intervention de professionnels de santé mentale s'inscrit plus largement dans un travail visant à renforcer l'accompagnement de divers publics en raison de situations d'exclusion sociale, de problèmes de santé ou même de problématiques liées au vieillissement.

Directeur prévention et vie sociale, Grand Lyon Habitat : Il y a un changement complet en fait de la posture du bailleur puisque la Métropole de Lyon travaille sur la Politique du logement d'abord, qui consiste justement à attribuer un logement et donc il n'y a plus de logique d'escalier, je suis à la rue, je suis en centre d'hébergement, je suis en résidence sociale, je suis dans le logement social, qui était un peu l'eldorado et puis au-dessus, j'ai l'accession sociale, ça marche plus comme ça en fait, parce qu'il y a une volonté de refondre la politique de logement et donc de trouver déjà une solution logement avant de travailler sur d'autres problématiques des personnes [...] Cette évolution elle s'est faite progressivement mais elle s'est accélérée dans les 3 dernières années, parce que dans les 3 dernières années, on a répondu justement à ce projet, à un appel à projet de l'USH qui s'appelle Programme pour un Logement Accompagné contre l'Exclusion, PLACE. Cela veut bien dire ce que ça veut dire. Et c'est ce que je vous ai décrit : c'est-à-dire qu'en fait on a répondu avec quatre associations pour prendre en compte deux types de publics : les publics en structure d'hébergement mais qui relevaient du logement social, et les publics qui étaient en logement social et qui nécessitaient un accompagnement renforcé [...] Et voilà, il y a plusieurs bailleurs en France qui ont saisi les opportunités de l'USH pour travailler là-dessus. Après, ce qui s'est passé aussi en trois, quatre ans, c'est que la personne qui est dans mon équipe et qui s'occupe de ces questions-là, avant ça n'existait pas. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas forcément une volonté des ressources humaines d'embaucher quelqu'un pour travailler sur ces questions-là. Et après, il y a eu une pression très importante, puis, j'ai fini par avoir le poste. Et le fait d'avoir le poste, ça change tout, parce que les problématiques, par exemple, de vieillissement, elles étaient vues uniquement sur la question du logement. Donc, on disait : « Un logement T4 par exemple, on ne l'adapte pas même s'il y a une personne âgée, on essaie de la muter », mais on ne trouvait jamais de quoi la muter, parce qu'il y avait un point de vision qui était une vision patrimoniale, en fait. Et dans la tête des autres directions, quand on adaptait un T4 et qu'on changeait une baignoire en douche, derrière, on allait avoir du mal à le réattribuer à une famille. Or, il y a effectivement des demandes de familles aussi. Du coup, il y a un regard social qui s'est tourné. Ce processus-là du vieillissement, il était rattaché à la direction du patrimoine puisqu'il y avait une vision patrimoniale. Bon, on l'a récupéré du côté de la Prévention et Vie Sociale. Et donc du coup, on a refondu le processus pour que les conseillères à domicile fassent un diagnostic, mettent en lien avec les spécialistes et puissent décider ou pas de la nature de l'accompagnement.

L'accompagnement social renforcé des locataires dans le logement lié à la politique du logement d'abord n'a pas pour unique objectif de réguler des troubles de voisinage et des comportements ayant un effet sur la vie sociale des résidences, comme on le voit ici avec la question du maintien dans le

logement des personnes âgées qui n'est pas forcément directement corrélée aux questions de voisinage. Mais les incitations institutionnelles liées à la politique du logement d'abord contribuent à ce que les bailleurs sociaux fassent plus systématiquement appel à des prestataires extérieurs spécialistes de l'accompagnement social et psychologique pour intervenir auprès de leurs locataires, y compris dans des cas où des comportements individuels se traduisent par des troubles ou des conflits de voisinage. Même si les personnels de proximité, gardiens, responsables de secteurs, ou responsables d'agence, restent en première ligne face à ce type de situations, ce n'est plus exclusivement à eux qu'est confié leur règlement.

Agir sur les usages du quartier et du logement par des actions éducatives

Un quatrième registre d'intervention repéré se situe à la frontière du domaine de la tranquillité et du développement social et privilégie le terrain éducatif. Il s'agit d'un ensemble varié d'actions qui visent à peser sur les usages des espaces et sur les modes de vie des locataires. Elles tendent notamment à encourager des pratiques dites positives ou vertueuses du quartier et du logement, afin d'éviter des troubles d'usage, des dégradations, d'encadrer les comportements des locataires en matière de gestion des déchets ou d'hygiène dans ou autour du logement, voire de diminuer leurs consommations et leurs factures énergétiques ou de les aider à consommer des produits alimentaires de qualité à des coûts réduits. Ces actions sont le plus souvent portées par les chargés de développement social urbain ou par les personnels des agences, et ont fréquemment comme point de départ des difficultés de gestion rencontrées dans les résidences : dégradations, jets d'ordures ou jets d'objet par les fenêtres, dépôts sauvages d'encombrants, problèmes de propreté, occupations déviantes des espaces collectifs. Elles sont aussi conçues comme un moyen d'améliorer les relations entre le bailleur et les locataires ou de créer des liens sociaux au sein des résidences. Elles visent souvent, mais pas exclusivement, les publics jeunes (Demoulin et Leclercq, 2018).

On peut inclure dans ce registre, même s'il s'agit d'une forme d'intervention spécifique, les chantiers éducatifs d'insertion, encadrés par des éducateurs de la prévention spécialisée, mis en place par quasiment tous les bailleurs rencontrés, du moins lorsqu'ils disposent de patrimoine locatif dans des quartiers de la politique de la ville, et décrits comme des actions qui « marche(nt) super bien » par l'un de nos interlocuteurs. Ce type d'actions relève d'abord de la prévention de la délinquance : elles sont prioritairement dirigées vers des publics jeunes en décrochage scolaire et social, et consistent généralement à faire réaliser par des jeunes de petits travaux d'amélioration du cadre de vie bénéficiant à l'ensemble des locataires en contrepartie d'une rémunération. Mais les vertus prêtées par nos interlocuteurs à ces chantiers éducatifs tiennent aussi au fait qu'ils constituent une occasion pour les jeunes en question (qui peuvent être des enfants de locataires) et pour les personnels de proximité (notamment les gardiens) de se rencontrer et d'établir des liens plus positifs que ceux qui pouvaient préexister, de changer le regard porté par les jeunes sur le bailleur et de réduire le risque qu'ils participent à des dégradations du cadre de vie, ce qui rejoint les observations formulées par Benjamin Leclercq et Jeanne Demoulin.

Par ailleurs, tous les bailleurs rencontrés mettent ou ont mis en place dans certaines de leurs résidences des ateliers ou des événements ponctuels à visée pédagogique, portant sur la gestion des ordures, notamment la prévention des jets d'ordures, le tri sélectif, le recyclage ou le réemploi d'objets, la gestion des nuisibles (en particulier tout ce qui concerne l'infestation par des punaises de lit) en adoptant des formes pédagogiques ou plus ludiques (comme un défilé de mode sur le thème du

réemploi). D'autres investissent le terrain artistique ou culturel, à travers des ateliers visant à réaliser des fresques, des expositions photographiques, des films, qui sont généralement mis en lien avec l'histoire ou les caractéristiques du quartier. On peut rapprocher de cette catégorie les actions qui visent à une meilleure maîtrise des consommations énergétiques (comme les actions CIVIGAZ que met en place Paris Habitat) ou de différents postes de consommations (comme les ateliers visant à apprendre à réaliser certains travaux de réparations, qu'il s'agisse de petits travaux dans le logement ou de réparations de vélo). Du point de vue des personnes qui portent et montent ce type d'actions, le but est à la fois d'améliorer le cadre de vie des locataires et de désamorcer certains potentiels sujets de conflits entre voisins (autour des questions de propreté, de gestion des nuisibles). Un autre bénéfice attendu de ces actions est d'améliorer la gestion locative du bailleur en facilitant le travail des personnels de proximité sur les questions de propreté ou en diminuant les charges locatives. Même si elles sont le plus souvent portées par les services et chargés de développement social urbain, ces actions éducatives ne visent pas exclusivement et pas prioritairement à créer des liens sociaux : il s'agit plutôt de réguler les comportements et de faire diminuer les troubles d'usages et de voisinage, la création de liens sociaux étant conçue comme un bénéfice secondaire. C'est ce qu'explique la chargée de cohésion sociale et urbaine de l'OPAC 38 intervenant sur deux des quartiers de l'enquête :

Chargée de la cohésion sociale et urbaine, OPAC 38 : Par exemple hier j'ai été aux réunions de deux assistants de résidence qui travaillent sur Bourgoin-Jallieu sur le quartier de Champerret et qui constatent des problématiques de déchets qui sont jetés par les fenêtres, de mégots ; on commençait à en parler un peu avec des locataires pour sensibiliser, et eux souhaitaient qu'on mette en place une campagne de sensibilisation, pourquoi pas des actions pour aller rencontrer les gens et les sensibiliser là-dessus. Ils peuvent être à l'origine d'action, là où on va travailler sur la propreté du parc, sur les aménagements et on va peut-être proposer autour de ces aménagements des petites animations pour descendre les gens, effectivement derrière on va essayer de créer du lien avec les locataires mais notre entrée elle est plutôt, en tant que gestionnaire, en l'occurrence, avec une problématique d'entretien.

Une large partie des actions citées sont réalisées par l'intermédiaire d'associations que les bailleurs mobilisent et financent, et sont plus rarement conduites ou animées directement par les personnels des bailleurs. Elles sont en outre concentrées dans les secteurs de la politique de la ville, et pour une grande part sont financées par le biais de l'exonération partielle de TFPB consentie aux bailleurs dans ces secteurs. Dans certains cas, le choix du type d'action menée (et parfois même le choix des associations retenues pour les mettre en place) peut être discuté dans le cadre de la négociation d'un plan d'action annuel avec la commune concernée.

Parce que la question de la gestion des déchets, les enjeux de propreté ou les problèmes relatifs aux nuisibles sont considérés comme le point sur lesquels portent de manière récurrente les conflits de voisinage et les tensions entre locataires et bailleurs, ce sont aussi des thèmes sur lesquels ces actions pédagogiques portent prioritairement. Mais plusieurs de nos interlocuteurs relèvent qu'il n'est pas évident de toucher le public adulte sur ces sujets : *« le tri sélectif, c'est pas sexy, ça n'intéresse personne, bon les enfants ils viennent mais c'est pas le public qu'on vise, les adultes on a du mal. Les enfants participent toujours, en roue libre, mais pas l'adulte »*, constate une chargée de développement social urbain. Plusieurs de nos interlocuteurs se sont ainsi interrogés sur l'efficacité de ces interventions à visée pédagogique lorsqu'elles restent ponctuelles : c'est notamment le cas des actions de sensibilisation sur le jet d'ordure ou d'objets par les fenêtres, problème très fréquemment mentionné par nos interlocuteurs comme une source de crispation, sur lequel ils mettent

régulièrement en place des actions, mais sur lequel aussi ils estiment avoir beaucoup de peine à obtenir des résultats tangibles.

Plusieurs évoquent en outre le risque du « saupoudrage » : faut-il multiplier les actions ponctuelles au risque d'une faible visibilité et au risque de ne pas pouvoir en mesurer les effets, ou au contraire agir de manière plus intensive et plus continue sur certains territoires ou certaines thématiques ? C'est une question sur laquelle se sont longuement interrogés nos interlocuteurs à Paris Habitat :

Responsable des politiques sociales, Paris Habitat : Le mauvais terme du foisonnement, c'est dire : « Je fais un truc plus un truc, plus un truc, plus un truc » sans que je sache qu'est-ce que ça crée comme addition globale, finalement. Ça, c'est le mauvais terme du foisonnement, la dispersion ; le foisonnement comme étant de la dispersion.

Directrice du service développement local, Paris Habitat : Ou nous, on peut appeler ça du saupoudrage aussi [...] C'est le terme négatif qu'on utilise, plutôt sous un aspect financier, en fait, parce qu'il y a eu des moments où les chargés de développement local avaient des petits budgets, ce qui est moins le cas aujourd'hui puisqu'il y a eu une politique quand même où on a mis un peu plus d'argent. Et ils avaient tellement de petits budgets qu'ils voulaient faire plein de choses quand même. Et du coup, ils finançaient plein de petites actions. Et donc, on a appelé ça du saupoudrage financier. Alors que ça porte parfois moins d'effet sur une résidence de faire du saupoudrage. Une après-midi dans l'année pour gérer les problèmes de mauvais tri, par exemple, dans le bac jaune, ça sert à rien. Autant ne pas le financer.

Responsable des politiques sociales : Oui. Il y a plein de cadres qui nous amènent parfois au saupoudrage. Même la convention TFPB, d'une certaine manière, elle nous amène au saupoudrage. C'est-à-dire qu'on dit : « Vous avez 700 000 € de budget supplémentaire qu'on met là-dessus, effectivement, vous devez le mettre forcément sur chacun des QPV ». Pourquoi sur chacun des QPV ? Peut-être qu'il y a des moments, finalement, il n'y a peut-être pas besoin, sur un QPV, de faire absolument un truc telle année. Ou en tous les cas, ce n'est pas qu'il n'y aurait pas besoin, c'est peut-être qu'on a plutôt intérêt à foncer ou en mettre un peu plus, mettre le paquet sur le quartier d'à côté. Qu'est-ce qui détermine qu'on a absolument besoin de faire la liste de tous les quartiers ? Le fait que politiquement, il faut forcément le faire partout. On est pris dans une sorte d'engrenage politique.

Pour éviter le « saupoudrage » d'actions trop disparates pour avoir des effets, certains bailleurs tentent alors de mettre en place des activités prenant une forme plus pérenne et plus continue, avec par exemple l'installation durable sur un site d'une activité, comme des « ressourceries éphémères » mises en place pendant plusieurs semaines dans un groupe de résidence. Les actions qui concernent la maîtrise des modes de consommation peuvent aussi se traduire par la création de services collectifs plus pérennes aux locataires, comme la création du service d'achat groupé de produits bio et locaux initié à Lyon avec l'association VRAC par le bailleur Est Métropole Habitat (EMH) et repris ensuite à Paris et dans d'autres métropoles, ou encore l'idée de mettre en place des « conciergeries senior » pour mettre en relation les locataires avec des prestataires de confiance ou des bénévoles pour réaliser des petits travaux d'intérieur contribuant à l'entretien du logement.

La mise en place d'ateliers pédagogiques ou d'animation visant à orienter les comportements des locataires, à décourager les usages déviants des parties communes, à désamorcer les conflits autour de ces problèmes d'usages, et à faciliter la gestion locative est donc un mode d'action très classique des bailleurs sociaux généralement portée par les services DSU. La création de liens sociaux et l'animation de la vie du quartier n'en est néanmoins pas l'objectif principal, mais plutôt un éventuel

bénéfice secondaire. Enfin, la légitimité de ce type d'action semble fragile au sein des organismes, nos interlocuteurs s'interrogeant sur leur portée réelle et leur efficacité lorsqu'elles restent ponctuelles.

Susciter ou accompagner la création de lieux de vie sociale et d'insertion

Le 5ème registre d'intervention repéré vise plus explicitement à favoriser la construction de liens sociaux entre habitants dans les quartiers concernés. Il s'agit d'interventions visant à susciter ou accompagner la création de lieux ou activités susceptibles de constituer des supports de vie sociale locale ou d'insertion sociale.

Ainsi, de nombreux bailleurs contribuent à installer des activités dans les quartiers où ils sont implantés en mettant à disposition d'associations ou de structures relevant de l'économie sociale et solidaire des locaux : ils n'opèrent donc pas eux-mêmes l'animation de ces lieux, mais peuvent par contre s'investir dans le montage partenarial permettant de créer l'activité qui s'y déploie. C'est par exemple le cas du projet « AXEL, vos services pour l'emploi » implanté à Vénissieux dans les locaux de CDC Habitat – Auvergne Rhône Alpes dans le cadre d'un projet national porté par le groupe CDC- Habitat Social et d'un partenariat avec l'Agence nationale pour la formation des adultes.

Directrice de l'agence Rhône, CDC Habitat : Nous proposons une expérimentation, un projet que nous nommons maintenant Axel vos services pour l'emploi. C'est un dispositif que nous avons commencé à mettre en place avec l'AFPA. Nous avons un local à Vénissieux qui n'était plus utilisé en fond de cour, dans un ensemble immobilier dont nous avons la propriété et que nous gérons [...] C'est un local qui était souvent squatté, et qui avait connu un incendie en 2015, que nous étions en train de remettre en état. Le groupe SNI à l'époque s'est rapproché de l'AFPA, il y a eu un souhait des parties de pouvoir s'associer pour travailler ensemble et faire en sorte que des dispositifs soient mis en œuvre prioritairement sur les quartiers politique de la ville pour être au plus près des habitants qui souhaiteraient avoir une information de quelque nature qu'elle soit, pour soit de la formation soit de l'insertion professionnelle. L'idée c'est d'instaurer indépendamment des lieux structurés déjà existants comme le Pôle Emploi, les mairies annexes, la mission locale pour les jeunes, d'autres lieux au plus proche des habitants pour une accessibilité plus facile. Nous n'avons que peu d'ensembles immobiliers situés en QPV, et nous n'avons pas de locaux qui auraient pu être mis à disposition, et j'ai proposé ce local pour que, au sein de l'agence, nous puissions contribuer à ce projet expérimental. On a organisé de manière matérielle les choses pour que le local soit conforme et réglementairement validé pour l'accueil du public, on a rencontré à plusieurs reprises l'AFPA, la ville de Vénissieux, la Mission Locale, Pôle emploi, faire en sorte que ce lieu soit connu, relayé. L'AFPA a missionné une conseillère en emploi et formation pour animer ce lieu trois demi-journées par semaine, qui permettent d'accueillir sans rendez-vous toutes les personnes qui se présentent. Accueillir la personne en fonction de ses besoins, l'écouter, recueillir ses souhaits, proposer une réponse immédiate ou la revoir sur des temps plus longs pour creuser ce qui pourrait lui convenir en termes de formation. Depuis décembre 2017 ce projet accueille de plus en plus de personnes grâce au bouche-à-oreille, la communication, la mobilisation de nos responsables d'immeuble. Également on l'ouvre grâce à la fédération des ESH sur le Rhône aux autres bailleurs, une communication se fait sur les ateliers organisés dans ce lieu. On peut avoir un rayonnement un peu plus large que la commune de Vénissieux. [...] Le local va être partagé, il y aura aussi Emmaüs Connect qui interviendra pour mettre à disposition de la bureautique et de l'aide pour accéder aux services numériques. [...] Le but c'est de faire un hub de services, de regrouper plusieurs services sur un même lieu.

La contribution du bailleur consiste ici à mettre à disposition un local et à prendre en charge financièrement les charges du local, sans le gérer directement. Mais la directrice de l'agence Rhône de CDC Habitat a toutefois été directement investie dans le montage du projet avec l'AFPA, la DIRECCTE,

et d'autres partenaires. Ce type d'intervention se retrouve chez plusieurs des bailleurs contactés : ainsi le groupe Immobilière 3F a-t-il lui aussi une politique d'accueil d'associations ou de structures destinées à l'insertion professionnelle dans des locaux dont il est propriétaire, et nous présenterons dans la troisième partie de ce rapport la structure Projets 19, implantée dans des locaux appartenant à 3F dans le 19^{ème} arrondissement de Paris dans le secteur Riquet. La directrice de la Gestion Sociale et Urbaine du groupe note toutefois une différence territoriale importante entre les différents territoires où le groupe est implanté, et en particulier entre Paris intra-muros et le parc situé en dehors de Paris : tandis qu'à Paris, de nombreuses associations professionnalisées disposant de personnels formés viennent solliciter le bailleur, cela est moins vrai en dehors de Paris, où le travail du service de gestion sociale urbaine peut alors consister à aller chercher des associations ou à aider des associations à émerger.

Directrice GSU, Immobilière 3F : On fait du soutien aux associations, notamment des associations de soutien éducatif, et aussi de la prévention de la délinquance. On a des axes prioritaires sur deux publics, jeune et féminin [...]. On fait aussi de la mise à disposition de locaux dans notre patrimoine, en pied d'immeuble auprès du tissu associatif. Sur le 19^{ème} arrondissement, il y a Projets 19, la Pépinière Mathis, depuis 12 ou 13 ans. C'est un moyen de créer du tissu associatif et du lien social [...]. Sur Paris on a une richesse du tissu associatif qui est énorme. C'est un avantage et un inconvénient, il y a une surabondance d'offre et parfois un manque de visibilité et de lisibilité pour nous et nos locataires. On est très largement sollicités par les associations résidentes du 19^{ème} arrondissement. Et nous on revient à nos priorités internes pour ne sélectionner que celles qui répondent à notre objectif en termes de public, public jeune et féminin, et autour du bien-vivre. Sur Paris en particulier, on est très sollicités, toutes les semaines, par trois ou quatre associations, sur du financement, sur des locaux. En dehors de Paris c'est très différent. On a un tissu associatif beaucoup moins construit, moins développé, moins professionnel, des associations de quartier, portées par des habitants. Sur Paris, on a affaire à des associations professionnelles, avec des équipes dédiées, du personnel formé. Sur les quartiers en dehors de Paris, on est plutôt sur de l'association de quartier, qu'on accompagne sur certains sites, en finançant de la formation de ces associations pour les amener à se professionnaliser et à répondre à des besoins de territoire. On peut aussi être amené, et c'est un axe fort de notre activité, à développer du service en pied d'immeuble, car on est sur une raréfaction des services publics et même municipaux en banlieue dans nos quartiers. Donc on va chercher à faire venir avec les collectivités à faire venir certaines institutions sur le territoire par la mise à disposition de locaux. On n'a pas cette problématique à Paris, on est sur une approche du DSU totalement différente du reste du territoire francilien. On cherche à soutenir la création d'associations de jeunes, avec un projet construit, des associations de femmes-relais, qui permettent l'accès au droit, les actions d'insertion sociale et professionnelle. Mais faire venir des associations extérieures à la ville et au quartier, c'est bien pour recréer une petite dynamique et éviter l'entre-soi, c'est aussi positif. On le fait de plus en plus en proposant à des structures qui ont une activité correspondant au territoire de s'implanter dans nos locaux. Ce qu'on ne fait pas à Paris. On a aussi des collectivités qui ont moins de possibilité de financer des équipes de développement local ou moins de chefs de projet politique de la ville, et plus de sollicitation de villes pour que le chargé de mission DSU intervienne car on n'a plus d'équipes de développement local sur le site. Ça ce n'est pas le cas à Paris, on a encore de la ressource.

Ce que décrit la directrice GSU du groupe Immobilière 3F concernant la nécessité de renforcer le tissu associatif dans les QPV en dehors de Paris fait écho au travail que nous ont décrit nos interlocuteurs du groupe Valophis à partir d'un exemple d'implantation d'activité relevant de l'économie sociale et solidaire concernant l'un des quartiers de l'enquête, le quartier des Navigateurs à Choisy-le-Roi.

Responsable du pôle DSU, Valophis : On travaille sur l'aide à l'émergence de projet, on tisse un réseau avec d'autres partenaires dans ce domaine, on cherche à axer sur la création d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire, avec les baux spéciaux, qui gèrent les locaux commerciaux et associatifs. On a 700 locaux. Ça peut être un levier pour ramener dans l'activité, l'enjeu c'est de ramener de l'activité dans le quartier. Aux Navigateurs on a une association qui n'existait pas, qui met en place une bricothèque qui s'est créée parce que une personne voulait créer une structure, qui au départ n'était pas orientée vers la bricothèque. On était plutôt sur un atelier chantier insertion, et on a poussé sur la bricothèque pour commencer. On ne crée pas un projet en 3 mois, c'est au moins un an et demi, il faut convaincre la DIRECCTE pour un chantier d'insertion. On n'a qu'une structure d'insertion dans le secteur, il y a une opportunité, il y a une place, il n'y a pas de concurrence, on tente le coup, mais c'est un gros boulot.

Chargée de mission DSU, Valophis : Il y a 4 ou 5 ans on a mis en place une association d'insertion qui est installée dans un secteur en veille. Et la personne qui porte la bricothèque était salariée de l'association, elle était dans le chantier d'insertion, elle en est partie et elle s'est dit je vais voir ce qui se passe aux Navigateurs.

Responsable du pôle DSU : Tu l'as pas mal orientée, notamment vers la bricothèque, parce que il faut un agrément de la DIRECCTE pour être atelier chantier insertion, c'est très long, on perdait un an. On ne va pas attendre, on va mettre en place cette activité ça et ça va être un bon point pour son dossier. C'est même très bien perçu par la ville et ça marche plutôt bien [...]. C'est aussi l'occasion pour nous d'avoir une offre d'insertion sur Choisy Navigateurs, parce que curieusement, autant on en fait partout des chantiers éducatifs et d'insertion, autant à Choisy Navigateurs on a plus de mal parce qu'on n'a pas de relais [...] Et le fait d'installer une structure qui a vitrine sur le quartier, on va peut-être donner l'envie à des jeunes de participer. Il faut avoir ce relais. [...] Là on est en phase d'installation, c'est du développement, il faut se faire accepter par les gens du quartier. Elle a eu son inauguration. Il y avait des partenaires, les collectivités, les habitants sont venus, on a eu du public jeune, ils sont venus. C'est pour eux potentiellement une offre d'emploi ou d'insertion.

Il s'agit bien, ici, en attirant des activités dans le quartier, de favoriser l'insertion sociale des habitants dans un quartier qui manque de structures adaptées. Toutefois l'installation d'activités favorisées par les bailleurs peut avoir un autre objectif, celui de réguler les usages déviants des espaces. C'est par exemple le cas d'une résidence gérée par le bailleur Elogie-Siemp dans le quartier Riquet, où des problèmes d'usages déviants persistants étaient repérés dans les parties communes : le bailleur y accueille désormais une activité d'agriculture urbaine sous la forme d'une « ferme souterraine » installée dans un sous-sol, et espère que la présence d'une activité en journée contribue à réguler les usages des espaces collectifs de cette résidence.

Les exemples évoqués jusqu'à présent concernent donc l'implantation d'activités associatives ou de structures relevant de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers d'habitat social. Il s'agit d'apporter des services voire des opportunités d'emploi aux locataires du parc social et plus largement aux habitants du quartier. Il s'agit aussi de renforcer le tissu associatif local, notamment dans les quartiers où celui-ci est jugé fragile. Mais ce ne sont pas forcément des lieux visant à activer des liens entre locataires ou à développer les relations sociales locales entre habitants du quartier. D'autres types de lieux dont la création est encouragée ou soutenue par les bailleurs visent plus explicitement à susciter relations de voisinage ou de quartier. C'est notamment le cas des jardins partagés, qui ont été cités par de nombreux interlocuteurs rencontrés comme l'exemple par excellence d'initiatives susceptible de créer du lien social local, même s'ils soulignent aussi que ces lieux ne constituent pas non plus une solution miraculeuse pour faire émerger des relations sociales positives en toutes circonstances. Les vertus prêtées à ces lieux sont, pour certains, de pouvoir rassembler des publics variés.

Responsable du pôle DSU, Valophis : Quand on soutient un projet de jardin, ce n'est pas tellement pour faire pousser des tomates, mais parce que on a constaté que ça marchait bien au niveau lien social, c'est un des rares trucs intergénérationnel, interculturel, c'est un des seuls trucs qui permet de rassembler des publics différents. Pas toujours, on a un jardin où il n'y a que des femmes, pas un homme. Et un autre où c'est que des hommes, des chauffeurs de métro parce qu'il y a beaucoup de locataires de la RATP. Mais globalement c'est assez mélangé.

Ainsi, dans le parc francilien du Groupe Immobilière 3F, le soutien à la création de jardins partagés prend la forme d'un appel à projet annuel régional, qui a abouti à la création d'une cinquantaine de jardins et à vingt projets en cours de réalisation : le bailleur soutient alors les initiatives de collectifs d'habitants en apportant une aide financière ou sous la forme d'équipements. Dans certains sites où les bailleurs estiment être confrontés à des difficultés particulièrement fortes du point de vue de la vie sociale du quartier, des troubles collectifs de voisinage ou des usages des espaces collectifs, ils peuvent être amenés non seulement à soutenir, mais aussi à impulser la création d'un jardin ou d'un lieu de vie sociale, avec l'espoir que l'existence d'un tel lieu contribuera à favoriser les relations sociales locales. C'est le cas de Grand Lyon Habitat, qui, dans le secteur (particulièrement paupérisé) de la Darnaise à Vénissieux, ou dans certains secteurs du 8^{ème} arrondissement de Lyon, s'est très fortement impliqué dans l'émergence et dans l'accompagnement du développement de jardins partagés.

Directeur prévention et vie sociale, Grand Lyon Habitat : Par exemple à la Darnaise on est à l'origine du jardin partagé qui s'appelle le jardin de la passion. C'est-à-dire, si GLH n'avait pas à un moment donné dit : « On crée un jardin partagé en pied de tour et puis une fois qu'il est créé, qu'on a créé l'animation, on le fait porter par Bioforce [école de formation à l'action humanitaire implantée dans le quartier], il n'aurait pas existé. Après Bioforce a dit, on ne veut plus le porter. On a retravaillé pour que ça soit le centre social qui le porte. [...] Un autre exemple c'est dans le 8^{ème} arrondissement à Mermoz [...]. Et là, c'était un dépôt d'encombrants qui était pile poil à l'angle du centre social [...] un gros dépôt d'encombrants, c'était toutes les semaines en plein cœur du quartier, c'était pas terrible. Et du coup, on a fait un projet dont le but était de faire disparaître le dépôt d'encombrants, avec aussi une posture qui est de dire : « A la place de ça ... ». A côté, il y avait un début de jardin porté par des femmes, c'était une association assez communautaire qui cultivait des parcelles individuelles. Et en fait, les hommes cultivaient leur parcelle individuellement entre eux et les femmes avaient leur jardin. Et ça existe toujours [...] Et à côté, il y avait un grand mur vide qui était moche. Du coup, on est allés voir les locataires, on leur a dit : « Voilà, on veut faire disparaître le dépôt d'encombrants, et on propose de faire une œuvre d'art autour du jardin des femmes, etc. » Donc, ça a duré un an et demi, finalement, on a fait une œuvre d'art qui s'appelle « l'arrosee arrosée. » C'est toute une histoire, c'est une vieille histoire du quartier qui est ressortie, en lien avec le premier film des frères Lumière. [...] Les habitants ont choisi, on a fait un vrai appel à projet, il y a plusieurs prestataires qui ont proposé des choses. Il y a eu des votes qui ont été faits sur le marché, qui ont été faits dans plusieurs lieux d'animation, par les habitants. Et ils ont choisi ce qui allait être réalisé. Derrière, on l'a réalisé avec les habitants, avec les enfants puisqu'on a trouvé des choses que les enfants pouvaient dessiner. Et ce qui avait été dessiné par les enfants a été réalisé par un métallier et par un paysagiste. C'était une œuvre d'art métallique et jardinière. Et le dépôt d'encombrants a disparu, c'est devenu un lieu de vie. Et derrière, on a surfé sur ça pour accompagner justement le collectif d'habitants sur mieux gérer, enfin, leur donner du savoir-faire sur le jardinage [...]. Et alors, il se trouve que dans le quartier, il y a une structure qui s'appelle IDEO que je connaissais et qui gère les jardins de Cocagne à Saint-Priest. Donc, on a aussi financé dans le cadre de la politique de la ville un appui d'IDEO aux jardins de clarté, qui est une association d'habitants locataires. On a demandé au centre social d'accompagner les jardins de clarté dans sa structuration. Et un an et demi après, c'est des trucs longs, ils

ont voulu créer un jardin collectif. Donc, on a créé avec eux un jardin collectif. Et petit à petit, voilà.

Tous les jardins partagés soutenus par GLH ne nécessitent pas autant de mobilisation du bailleur : dans d'autres quartiers où existent déjà des structures associatives en mesure de porter des projets, le bailleur peut rester plus en retrait. L'obligation de s'impliquer est, d'après notre interlocuteur, la conséquence de l'absence de structures sociales ou associatives susceptibles de jouer ce rôle dans certains quartiers : « *c'est ça qui est très ambigu, parce que ce n'est pas forcément à nous de le porter mais en l'occurrence, c'est nous qui dans ce contexte-là le portons* ». En outre, dans les deux cas évoqués précédemment, la question qui se pose, du point de vue de notre interlocuteur, est la capacité de ce type de projet et de ce type de lieu à perdurer une fois que le bailleur cesse de financer les structures d'accompagnement qui ont soutenu leur création. C'est aussi une question que soulève un autre de nos interlocuteurs lyonnais, le directeur Clients et Territoires du bailleur Alliade Habitat, bailleur qui a lui aussi soutenu la création de plusieurs jardins partagés et lieux de vie sociale dans les secteurs de la politique de la ville lyonnais où il dispose d'un important patrimoine : à travers l'action de ses chargés de développement, l'organisme a porté la création de jardins partagés, mais aussi de locaux permettant à des habitants de se retrouver autour d'activités culinaires, ou encore, dans une commune de la banlieue lyonnaise, d'une « maison des projets » permettant aux habitants de se rencontrer autour de projets et animée par une association sollicitée par le bailleur. Mais, dans le cas des jardins comme dans le cas de la maison des projets, notre interlocuteur s'interroge sur la difficulté à mobiliser les habitants et surtout sur la pérennité des dynamiques impulsées par le bailleur : qu'en sera-t-il des activités de la maison des projets lorsque le soutien financier apportée par le bailleur à l'animation du local (prévu pour deux ans) cessera? Les jardins partagés mis en place dans certains secteurs du parc jugés perdureront ils si le bailleur cesse de financer leur accompagnement par des structures associatives ?

Responsable clients et territoires, Alliade Habitat : Vous savez, moi, je me souviens quand je suis rentré dans ce métier-là, on m'a dit : « Voilà, on est là pour initier, faire en sorte que ça démarre et puis après... on se retire. » On ne s'est retirés nulle part. J'ai un exemple tout bête : on a fait des jardins. [...] Les jardins partagés ou pas partagés de Saint-Fons, ils sont supers, ils sont magnifiques, mais avec un coût pour le bailleur qui est énorme [...] Qu'est-ce qui est pérenne dans le temps ? Rien n'est pérenne dans le temps, bien évidemment. Mais enfin, on voit bien quand même que c'est parfois un peu compliqué quand on enlève des moyens pour que ça perdure.

Malgré ces interrogations et ces doutes, la création de lieux destinés à activer la vie sociale du quartier, soutenus par des bailleurs et animés par des structures d'accompagnement qu'ils financent ou cofinancent, est un type d'action à laquelle la plupart des organismes ayant une politique sociale structurée et disposant d'un important patrimoine dans les quartiers relevant de la politique de la ville s'engage. C'est encore plus le cas dans ceux faisant l'objet d'opérations de réhabilitation. Dans la troisième partie de ce chapitre, nous évoquerons plus précisément deux de ces lieux dans l'agglomération lyonnaise : le jardin de la passion dans le secteur de la Darnaise aux Minguettes et la « Maison du projet », « tiers-lieu » installé dans le quartier des États-Unis dans le 8^{ème} arrondissement lyonnais sur l'initiative de Grand Lyon Habitat et animé par un prestataire missionné par le bailleur, afin d'animer et de créer des liens avec les locataires et les habitants du quartier autour d'un projet de réhabilitation.

Ainsi, lorsque les bailleurs contribuent à faire émerger des lieux de vie associative ou sociale dans les quartiers où ils sont implantés, les objectifs sont multiples : renforcer le tissu associatif du quartier,

implanter des activités relevant de l'économie sociale et solidaire pour favoriser l'accès à l'emploi des locataires, décourager les usages déviants des espaces collectifs, susciter des liens sociaux positifs, ou encore accompagner des opérations de transformations des quartiers. Leur intervention peut prendre la forme d'une simple mise à disposition de locaux, mais nécessite tout de même fréquemment une implication dans le montage de projet ou la mise en place d'un accompagnement initial, voire, dans certains cas, le financement sur un temps long de structures d'accompagnement. De ce point de vue, les bailleurs semblent tributaires de l'environnement existant : tandis que dans certains contextes comme Paris intra-muros, l'offre locale abondante d'associations professionnalisées et structurées permet aux bailleurs de se mettre plus en retrait, l'absence d'un tissu associatif local fort les oblige dans d'autres endroits à s'impliquer davantage.

Améliorer les relations entre bailleurs et locataires, susciter l'émergence de collectifs d'habitants

Parmi les actions citées jusqu'à présent, plusieurs (notamment les actions à visée éducatives ou la création de lieu de vie sociale) ont un autre objectif, implicite ou explicite : améliorer les relations entre bailleurs et locataires et, parfois, faire émerger des collectifs d'habitants susceptibles de constituer des interlocuteurs pour les bailleurs dans les résidences qu'ils gèrent. Ceci constitue le sixième registre d'action repéré : en effet, la plupart de nos interlocuteurs font le constat que les relais classiques de la concertation locative que sont les amicales de locataires sont en voie d'affaiblissement, ou sont du moins très inégalement implantées dans le parc social et que, à quelques exceptions près, elles semblent peiner à mobiliser les habitants. La responsable du service développement local de Paris Habitat évoque ainsi le cas des résidences dans lesquelles aucune amicale et aucun collectif d'habitant n'est constitué et où l'organisme recourt à des méthodes alternatives pour garantir une forme de concertation locative annuelle.

Responsable du service développement local, Paris Habitat : Quand il n'y a pas d'amicales, Paris Habitat met maintenant en place des réunions en pied d'immeuble appelées « En Direct ». On s'installe, l'agence s'installe, les personnels viennent en pied d'immeuble rencontrer les habitants. C'est une initiative prise au siège pour les sites où il n'y a pas de relations avec des groupements ou d'amicales de locataires. Dans le plan de concertation locative, il y a obligation de recevoir les amicales tous les ans, mais là comme il n'y a pas d'amicale on y va au moins une fois par an.

Nos enquêtés citent divers moyens expérimentés par les bailleurs pour « aller vers » les locataires, comme les rencontres « en pied d'immeuble » constituant une alternative aux réunions formelles organisées dans des salles. Ces dernières sont en effet jugées peu mobilisatrices sauf dans les moments où un enjeu fort (comme une réhabilitation de résidence) garantit la présence d'un nombre significatif de résidents. Les « diagnostics en marchant » ou la mise en place de « conciergeries numériques », constituent aussi des méthodes désormais utilisées pour associer différemment les locataires à la gestion de leurs espaces de vie. Outre la mobilisation des personnels d'agence, ce sont parfois des prestataires extérieurs, notamment des associations spécialisées dans la médiation en direction des publics, qui sont mobilisées pour renouer le contact avec les habitants par certains bailleurs. A Paris, Immobilière 3F recourt ainsi au PIMMS (Point d'information médiation multiservices) dans ce but :

Directrice de la Gestion sociale urbaine, Immobilière 3F : Avec le PIMMS de Paris, on teste des opérations en pied d'immeuble, il y a des jets par les fenêtres ce qui en Immeuble de Grande Hauteur est un grave problème, mais c'est très compliqué d'arriver à capter les locataires, même lorsqu'on a une présence physique en pied d'immeuble. Ce

n'est pas dans une salle, il n'y a aucun formalisme, ils sont repérés à l'entrée de l'immeuble, prennent contact avec le locataire, présentent le PIMMS et leur activité, les services qu'il propose, et derrière l'objectif c'était de pouvoir appréhender les questions d'incivilités et de propreté, quelles sont les causes de ces incivilités ? Le pied d'immeuble est ensuite complété par le porte à porte, qui est fait par le médiateur du PIMMS. Ça a plutôt bien fonctionné, après on a aussi des sites où on a une présence en pied d'immeuble qui n'est pas très sécurisante, ce n'est pas toujours évident pour les médiateurs d'intervenir. Il en est sorti des préconisations intéressantes, comment revoir les questions d'entretien, réinterroger nos pratiques et pouvoir intervenir sur des points évoqués par les locataires.

Enfin, plusieurs de nos interlocuteurs évoquent des expérimentations mises en place pour constituer des collectifs d'habitants susceptibles de servir d'interlocuteurs en complément (ou comme alternative) à des amicales de locataires jugées trop faibles ou trop peu représentatives. Le pôle DSU de Valophis a ainsi constitué des groupes de « locataires-référents » (Leclercq, 2020) dans certaines de leurs résidences, même s'il a pour l'instant renoncé à généraliser cette méthode en raison des tensions que cela générerait avec les amicales de locataires constituées.

Comment faites-vous pour trouver des interlocuteurs quand il n'y a pas d'amicale de locataire ?

Chargée de mission DSU : ça pose la question de la relève, les représentants de locataires s'essouffent, eux-mêmes n'arrivent pas à mobiliser des gens qui vont reprendre. On peut s'inquiéter. C'est quand même pour nous plus facile de travailler sur un quartier quand on a des représentants de locataires ou des groupes d'habitants référents. On a essayé de le poser dans le cadre du conseil central, il y a eu une opposition forte des représentants qui sont affiliés à une confédération.

Qu'est-ce qu'un « habitant-référent » ?

Chargée de mission DSU : ça peut être sur un projet de résidentialisation où ils veulent donner leur opinion, ou pour réagir sur une demande de travaux, ils vont se constituer en petit groupe et demandent un rendez-vous avec Valophis Habitat.

Responsable du pôle DSU : il y a des méthodes pour favoriser l'émergence de ce genre de collectif, aller chercher des gens un peu moteurs, mais pas par le réseau de l'amicale, mais ici ça a toujours bloqué. [...]

Comment faire émerger ces habitants référents ?

Responsable du pôle DSU : aller en direct les repérer, ou passer par des associations.

Chargée de mission DSU : on l'a fait dans le cadre des diagnostics en marchant tout le monde est invité, ça draine un public. On profite parfois d'une animation parfois pour repérer des habitants qui ont envie de s'impliquer dans des actions. [...]

Responsable du pôle DSU : nous on avait fait une tentative, une étude qui avait été lancée pour élargir, travailler avec des groupes d'habitants qui ne seraient pas rattachés à une confédération, il y a eu une forte opposition, et du coup on a un peu dit stop. On n'est pas allés plus loin que ça. Mais il y a eu deux tentatives. Pour essayer d'élargir, prendre en compte la parole d'habitants qui n'appartiennent pas à une confédération.

Une autre méthode évoquée et que mettent en œuvre plusieurs bailleurs parisiens associés à l'enquête (Paris Habitat, Elogie Siemp, Immobilière 3F) pour renouer des liens avec les locataires consiste à associer plus étroitement les habitants de certains immeubles à la gestion d'une partie du budget d'entretien d'une résidence. Cette méthode dite des « budgets participatifs » porte sur quelques sites ciblés, se déploie sur une durée relativement longue, nécessite des rencontres répétées avec les locataires, et peut faire émerger, parmi les habitants des interlocuteurs qui ne sont pas forcément ceux qui sont déjà impliqués dans les amicales de locataires. C'est le cas par exemple des budgets participatifs pilotés par la chargée de mission DSU d'Elogie-Siemp.

Chargée de mission DSU, Elogie-Siemp : Un gros projet qu'on a développé cette année, c'est la mise en place du budget participatif. Je cite celui-là parce qu'il est assez transverse et il concerne plusieurs résidences et un nombre assez conséquent de logements. Donc on s'est calés sur le modèle du budget participatif mis en place par la Ville de Paris et par d'autres villes dans le monde, à savoir qu'on y a dédié une partie de notre budget, 100 000 euros de budget d'investissement, réparti sur quatre résidences. L'idée étant que les locataires, au vu du budget qui était dédié à leur résidence, pouvaient dans un premier temps proposer des projets qui respectaient un cahier des charges, mais qui était assez large. Donc, amélioration du cadre de vie, petits travaux, liens de solidarité et développement durable. Dans un premier temps, on les a appelés à participer de cette manière-là, déposer leurs idées de projet. Ça c'était en avril, mai. Et dans un second temps, une fois que les propositions étaient analysées, filtrées, on leur a proposé de voter pour celles qui ont été présélectionnées par nos services, parce que faisables techniquement, financièrement, etc. Et on leur a demandé de voter pour le ou les projets qui leur plaisaient le plus, en septembre. Ça, c'est typiquement un exemple [...] Et puis, c'est aussi un prétexte pour aller sur ces résidences sur un temps assez long. On est allés à la rencontre des locataires de manière assez régulière, puisqu'on a organisé nous-mêmes des permanences en pied d'immeuble, à raison de plusieurs permanences au moment de la phase de dépôt des projets de la phase de vote. Donc, ça a été des temps d'échanges, et à chaque fois, le plus possible en essayant d'organiser des temps forts. On va à la rencontre des locataires. Bien sûr, c'est un prétexte pour discuter, pour se rencontrer, et puis, pour faire remonter aussi d'autres choses.

Intervenir en « mode projet » sur des sites complexes

Ce type de méthodes destinées à favoriser l'émergence des locataires-référents ou de collectifs d'habitants ou à renouer le lien, ont surtout été mentionnées dans le cadre de projets relevant d'une stratégie différente de celle que nous avons évoquée jusqu'à présent. En effet, plusieurs des bailleurs rencontrés réfléchissent à orienter les actions visant le « vivre ensemble » afin de contrer la logique de saupoudrage. Dans cette perspective, ils cherchent à cibler quelques sites jugés très prioritaires - par des problématiques sociales ou d'insécurité fortes dans le quartier, par des tensions particulièrement vives entre les locataires ou entre locataires et bailleurs – sur lesquels concentrer un ensemble d'actions, pour agir de façon plus « systémique » en déployant un projet sur une ou plusieurs années avec un investissement particulièrement fort et une présence plus continue que dans les actions évoquées précédemment. Un des bénéfices attendus de ce type d'action est de transformer les modes de faire des bailleurs eux-mêmes : au sein de l'organisme, travailler de manière plus « transversale », c'est-à-dire coordonner l'action de services et de professionnels qui travaillent rarement ensemble (et notamment ceux responsables des interventions sociales et des interventions techniques), mais aussi, dans les territoires, impliquer l'ensemble des partenaires institutionnels « en mode projet » conjointement à l'action du bailleur. Ce septième registre d'action consiste donc finalement à combiner plusieurs des registres évoqués précédemment et les déployer conjointement sur un même site le temps d'un projet, en impliquant dans ce but plusieurs services et toute une palette de métiers au sein de l'organisme HLM.

Ainsi, l'un des sites d'Elogie-Siemp sur lequel avait été expérimenté le budget participatif a été retenu pour expérimenter une méthode dite de « projet de gestion de site complexe ». Ce site, en attente de réhabilitation, était connu dès avant le lancement du budget participatif, comme un site problématique, notamment en raison de l'obsolescence technique du bâtiment. Le processus de budget participatif a été, pour les locataires, l'occasion d'exprimer au bailleur leur mécontentement, et pour le bailleur d'initier une expérimentation.

Chargée de mission DSU, Elogie-Siemp : C'est aussi un site qu'on avait inscrit au budget participatif 2018. C'était celui sur lequel on a eu le plus de débat, on n'était pas tous d'accord sur la question parce que justement, le niveau de qualité de service attendu par les locataires n'est pas là, enfin ce qu'on doit aux locataires, notamment sur cette résidence ancienne [...]. Au cours notamment de la réunion de lancement du budget participatif, où on a invité les locataires à venir s'informer sur la démarche, il y avait quand même une bonne vingtaine, une trentaine de personnes, il y avait pas mal de monde. On s'est pris de plein fouet le mécontentement de tout un groupe de locataires [...]. Moi, j'ai fait un rapport, comme je le fais à chaque permanence, un compte rendu de ce qui s'était passé. J'ai tout de suite fait remonter l'information à ma direction. Ça nous a conduits à se dire : « Il faut qu'on fasse quelque chose » même si on l'avait déjà évoqué, puisqu'on savait que c'était une résidence compliquée. Et en parallèle de ça, dans le cas de la fusion d'Elogie et de la Siemp le cabinet Habitat et Territoires Conseil avait accompagné l'organisme, et il nous restait un bout de marché. A l'époque, HTC avait présenté justement cette démarche de gestion de sites complexes à la direction, en disant : « Ça peut être aussi pour vous un moyen, dans le cadre de cette fusion, de tester une manière de travailler différemment et d'impulser une dynamique nouvelle au sein de la résidence pour justement accompagner cette fusion ». La direction avait quand même dans un coin de la tête que ça pouvait être intéressant de s'inscrire dans cette démarche, qu'on pouvait le faire puisqu'on avait encore cette queue de marché à disposition [...]. Du coup, l'idée c'est de tester le dispositif et puis de capitaliser, de se le réapproprier sur d'autres résidences dans les années à venir. [...] En fait, ces dernières années, notamment avec l'AORIF, l'USH, il y a eu pas mal d'expérimentations de gestion des sites qu'on appelle complexes qui rassemblent tout un tas de problématiques de gestion qui s'entremêlent, qui s'entrecroisent, et qui sont à un moment donné difficile, enfin, on a du mal à redresser la barre, parce qu'on a un patrimoine qui est très dégradé, avec une population qui est très en difficulté, avec effectivement des conflits de voisinage très importants, des relations avec le bailleur qui se sont fortement dégradées... tout un tas de paramètres assez, on va dire, négatifs qui plombent un peu. Et on se dit : « Là, il faut mettre le focus sur cette résidence d'une manière particulière ». Et souvent, ça passe par organiser un groupe projet au sein du bailleur, qui, sur une durée déterminée mais assez longue, va concentrer ses efforts sur la résidence. Donc c'est une expérimentation, pour nous. L'idée, c'est qu'ensuite, on puisse dupliquer aussi cette démarche. Et cette intervention, on va dire, groupée, elle se fait aussi en lien avec les habitants. C'est hyper important qu'il y ait cette dimension-là.

La démarche expérimentée sur ce site, qui n'en était qu'à ses débuts au moment de l'enquête, a démarré par une enquête en porte-à-porte auprès des locataires, impliquant l'ensemble des membres de l'équipe projet dans cette démarche de rencontre avec les habitants : des gardiens, le responsable de secteur, une représentante du service social, une représentante du service contentieux, une représentante de la gestion locative, un gestionnaire de charges, un technicien dépendant de la réhabilitation, des représentants de la communication. La chargée de mission DSU insiste sur l'importance de cette implication sur le terrain, y compris de la part de personnels qui ne sont habituellement pas en contact direct avec les locataires, et l'importance de faire travailler ensemble les différents services en « mode projet : *« ce que le DSU et tout ce que ces métiers-là apportent, c'est simplement une manière de faire différemment le métier qu'un bailleur faisait avant, et d'y apporter une certaine méthode, transversalité, etc. Et typiquement, ce genre de projet en fait, c'est ça : c'est comment on peut faire ce qu'on faisait avant, mais différemment, pour le faire mieux, en quelque sorte »*.

Plusieurs autres bailleurs, en région parisienne comme dans la métropole lyonnaise, ont évoqué la création de projets de ce type ciblés sur quelques groupes d'habitation et sur lesquels un ensemble de dispositifs est ou pourrait être déployé sur plusieurs années de façon plus intensive que d'habitude.

En Île-de-France, le groupe Immobilière 3F a ainsi déjà déployé des « projets de gestion de site » sur des secteurs spécifiques, en recourant aussi à la méthode des budgets participatifs, et envisage de réutiliser les mêmes méthodes dans le cadre de « projets de résidence ».

Directrice GSU, Immobilière 3F : Notre objectif c'est de faire évoluer notre plan d'action en 2019 vers des projets de résidence. [...] L'idée c'est déjà de se dire que les principaux constats que nous faisons à travers les diagnostics c'est des problématiques de cadre de vie, de lien social, et de tranquillité. Alors on ne peut pas à un moment donné avoir une approche de traitement sur les questions de tranquillité qui soit complètement dissociée des questions du bien vivre-ensemble. [...] Suite à un constat avec l'agence départementale, on va se dire que sur deux ou trois adresses, on a une situation très enkystée et on met en place un plan d'action spécifique. On va démarrer des expérimentations, avec deux ou trois sites par département. On l'a déjà testé avec les plans de gestion de site, à travers la création d'une équipe projet, à travers un budget dédié, à travers la création d'un panel habitant, et l'idée serait de la déployer sur d'autres territoires. [...] Les plans de gestions de site c'est un dispositif qu'on a mis en place sur l'accompagnement des post-PRU, sur des territoires qui peuvent couvrir 300 ou 400 logements. Là il s'agit de généraliser la méthode à d'autres territoires. Ces PGS ils permettent la mise en place d'une équipe projet resserrée entre le responsable habitat et le chargé de mission DSU, ils mobilisent plusieurs métiers transverses à 3F, ils permettent de mobiliser un budget dédié à ce type de projet, ils mobilisent un panel habitant [ND : constitué suite à une enquête téléphonique réalisée auprès des habitants] et un budget participatif. [...] L'intérêt de ce mode de travail resserré sur un territoire avec une équipe projet, c'est que ça donne une obligation de résultat, on est sur une temporalité de 3 ans, on a des comités stratégiques avec le directeur du patrimoine pour évaluer les résultats d'avancement, on est sur quelque chose de dynamique avec une obligation de résultat, et ça crée une dynamique sur le territoire. On le présente à la collectivité et aux amicales de locataires au moment du lancement, on ne le fait pas seul dans notre coin. Au vu du diagnostic on peut être amenés à solliciter des collectivités territoriales, par exemple sur la prévention spécialisée, on a sollicité le département et de la ville pour renforcer son intervention, suite à des diagnostics qui faisaient apparaître une absence d'offre de service en direction des publics jeunes avec une délinquance de très jeunes mineurs.

Du point de vue des effets de ce type de projet sur la vie sociale locale, la directrice GSU de I3F fait le constat que la constitution des « panels habitants » (mobilisés notamment pour décider de l'utilisation d'un « budget participatif » de 20 euros par logement alloué par le bailleur et pour formuler des propositions sur le projet de résidence) contribuent à la création de liens de voisinage : sans systématiquement aboutir à l'émergence de « collectifs d'habitants » portant des actions ou des activités sur le site, elle estime que c'est incontestablement quelque chose qui crée des liens entre habitants. Dans un cas, le projet de gestion de site a ainsi débouché sur la création d'un jardin partagé par un collectif consolidé. Cette méthode est décrite comme « très intéressante », a eu l'avantage du point de vue de notre interlocutrice de ne pas susciter l'opposition des amicales de locataires dont les membres se sont intégrés dans les panels, et l'échelle retenue, un site rassemblant environ 300 habitants, est selon elle l'échelle pertinente : « même si on a conscience que les dysfonctionnements peuvent se déplacer, on va s'attaquer à des secteurs où se concentrent les dysfonctionnements. C'est le moyen de reconcentrer notre action sur des sites où les indicateurs sont dans le rouge », par exemple des secteurs en marge de plans de rénovation urbaine et n'ayant pas fait l'objet du même niveau d'intervention que des secteurs adjacents, ce qui permet de réaliser une forme de rattrapage. La limite de ce type d'intervention est pour elle toutefois son caractère « chronophage » et l'impossibilité de mener de front un trop grand nombre de « projets de gestion de site » ou de « projets de résidence ».

Ce type d'intervention est aussi mentionné par nos interlocuteurs à Paris Habitat comme un horizon : ainsi le responsable des politiques sociales est-il favorable à la mise en place de projets de site, qu'il a déjà expérimenté sous d'autres noms dans sa trajectoire professionnelle antérieure sur des territoires en renouvellement urbain. A Paris Habitat, il s'agit ainsi d'adopter « une approche plus territorialisée sur certains groupes » (10 à 15 sites) avec le même objectif de faire travailler de façon plus « transversale » et « intégrée » les équipes. Quant à nos interlocuteurs chez les bailleurs de la métropole lyonnaise, ils évoquent aussi plusieurs projets, réalisés, en cours, ou à venir, relevant de la même logique. Certes, comme le rappelle le directeur relations-client et territoires de Lyon Métropole Habitat, il a eu l'occasion de travailler sur des « projets de résidence » dès les années 1990 dans le cadre de la politique de la ville, et ce type de dispositif ciblé n'est pas radicalement nouveau. L'idée de coordonner les interventions de nombreux partenaires sur quelques sites emblématiques semble toutefois actuellement connaître un regain d'intérêt dans la métropole. C'est le cas dans le 8e arrondissement de Lyon du projet mené sur le secteur des États-Unis et dont l'un des dispositifs centraux, la « maison de projet », venait de démarrer son activité moment de l'enquête (voir infra). Un projet social associé à des opérations de rénovation était aussi en gestation dans le secteur de la Darnaise aux Minguettes au moment de l'enquête (secteur où est situé le jardin de la passion, dont nous évoquerons la genèse et le fonctionnement dans la troisième partie de ce chapitre). Il s'agirait alors d'accompagner un projet NPNRU supposant la démolition de tours et la reconstruction de nouveaux immeubles, par des interventions sociales ayant pour but d'agir à la fois aussi sur les questions d'usages déviants de l'espace par une intervention de prévention situationnelle et sur les questions de chômage par la mise en place d'emplois d'insertion liés au projet de rénovation.

Le directeur Prévention et Vie Sociale de Grand Lyon Habitat mentionne ainsi, parmi les objectifs cités, celui de transformer les pratiques du bailleur, en particulier via le rapprochement des métiers de la proximité et du social : « *quand on fait un projet sur un quartier, qu'il y a un chef de projet qui prend en compte à la fois des problèmes de non tranquillité, des problèmes d'encombrants qui rendent la vie désagréable, qui prend en compte les problématiques de fragilité de telle ou telle famille, qui va chercher les associations et qui communique avec les locataires à travers le projet, du coup tous les métiers de l'agence sont partie prenante de ça en fait. Et donc du coup, ça donne du sens.* ». Une autre dimension sur laquelle il insiste est la dimension partenariale de ces projets, notamment la transformation des modes de fonctionnement conjoints des institutions publiques et parapubliques implantées dans les secteurs de la politique de la ville et le fait de « croiser les politiques publiques ».

Directeur Prévention et Vie Sociale, Grand Lyon Habitat : De plus en plus, on va vers des choses beaucoup plus lourdes et beaucoup plus larges. C'est-à-dire, il y a encore deux ans, on faisait des projets comme ça, ponctuels, ce qui n'est pas rien non plus parce que c'est dans un cadre partenarial, etc. Et maintenant, on est à des projets de résidences. [...] Donc, sur des endroits où on a des problématiques particulières, c'est-à-dire des problèmes de tranquillité, des problèmes de non emploi, des problèmes de précarité en général, on peut se dire que le territoire prend en charge : « Sur ce quartier-là, j'ai des difficultés de plusieurs natures : des problèmes de tranquillité, des problèmes de vie collective, etc. des problèmes d'emploi. Et moi, en tant que politique de la ville, j'organise les acteurs autour de ces questions-là ». Mais en fait, ça ne se passe jamais comme ça, parce que les politiques publiques, elles ne se croisent pas. C'est-à-dire qu'il y a une politique de la ville, mais on ne va pas croiser avec la politique du vieillissement, on va pas le croiser avec la politique santé mentale, etc. Et in fine, il n'y a jamais vraiment personne qui fait l'intégration de tout ça. Donc, quand on se retrouve dans des quartiers qui sont comme ça, et nous on est face des locataires, on a ces problématiques-là, on a décidé de faire des projets de site globaux. Pas des projets de site comme ça pouvait

exister il y a quelques années en arrière qui étaient plutôt sur le cadre de vie, etc. mais des projets de site qui intègrent les associations, qui intègrent différentes problématiques. Et là, comme ça, aujourd'hui, on n'en a pas énormément non plus, mais par contre, ça marche énormément, parce que non seulement c'est efficace vis-à-vis des locataires, vis-à-vis de la relation qu'on a avec eux, etc. mais c'est aussi très efficace par rapport au sens qui est donné à nos équipes. [...]. Et le fait de faire des projets plus collectifs plus avec les habitants, ça permet de changer quand même la dynamique du site, la manière de gérer la relation avec les habitants cette fois-ci et les associations, puisque les associations elles sont aussi en contact avec les habitants, et ça apporte un plus. Après, c'est que le début, c'est-à-dire que par exemple, on va certainement aller former deux personnes en interne sur les méthodes d'intervention collective qui sont faites au Québec.

Se pose toutefois la question du financement de ces projets – le directeur de la Prévention et Vie Sociale de Grand Lyon Habitat indiquant que pour des projets comme celui envisagé à Vénissieux, il n'est pas tenable d'envisager que le bailleur en soit le seul financeur, et que la réalisation de ce projet social suppose de trouver un accord entre plusieurs co-financeurs. Se pose aussi la question de savoir si ces méthodes qui mobilisent fortement les personnels peuvent dépasser le stade expérimental. Il est en tous les cas évident qu'elles ne peuvent en l'état actuel des choses pas être appliquées à l'ensemble des sites paupérisés ou en difficulté du parc. De manière générale, comme le précise le directeur Clients et Territoires d'Alliade Habitat, les effectifs dont disposent les services qui portent les projets de développement social imposent des choix : *« j'ai 4 agents de développement pour tous les QPV, 35% de logements en QPV sur 35000 logements, il y a nécessité de prioriser pour arriver à rendre visible ce qu'on fait et se focaliser sur les résidences les plus sensibles ».*

Le registre de la convivialité

Il est intéressant, pour finir, de revenir sur un type d'action que nous n'avons jusqu'à présent évoqué qu'implicitement, renvoyant aux actions qui ont pour principal objectif de susciter de la convivialité. Ce huitième et dernier registre d'intervention repéré renvoie aux événements festifs ou aux animations à dimension principalement ludique. Sur ce point, une large partie de l'action des bailleurs consiste à favoriser ou soutenir les initiatives des habitants, que ce soit à travers des petits budgets attribués aux amicales de locataires, la fourniture de matériels pour la fête des voisins lorsque les bailleurs adhèrent à ce dispositif, ou la création de « fonds d'initiative habitants » permettant à des habitants qui veulent monter une initiative de demander un petit budget à cet effet. Les agents de développement local ou les personnels de proximité peuvent aussi, parfois en faisant appel à des partenaires associatifs, monter des animations ponctuelles à dimension ludique ou festive.

A propos de ce type d'intervention, les discours et les positions des personnes rencontrées sont ambivalents : s'ils soulignent tous que les fêtes ont de l'importance, voire qu'elles sont « hyper importantes », certains se demandent aussi si organiser des événements festifs constitue bien la mission prioritaire d'un bailleur et constatent par ailleurs, concernant les « fonds d'initiative habitants », que les budgets attribués à ceux-ci ne sont pas partout consommés. Plus fondamentalement, ce type d'action qui relève du « micro-projet » peut souffrir d'un manque de reconnaissance et de visibilité. Comme le fait remarquer le responsable des politiques sociales de Paris Habitat, on ne sait pas forcément bien montrer et mesurer quel est « l'impact social d'une fête » alors qu'aujourd'hui les bailleurs ne se doivent pas seulement d'avoir une action sociale mais de montrer que leur action sociale est efficace. La question qui peut aussi se poser est la légitimité des actions des agents de développement local ou des services DSU lorsqu'ils sont perçus par d'autres membres de l'organisation

comme des services consacrés à l'organisation de fêtes. Ainsi, comme le mentionne la responsable du service développement local de Paris Habitat, l'idée que celui-ci serait « service festif » du bailleur ou l'idée que leur activité se résume à organiser des « fêtes à la merguez » a pu parfois lui être renvoyée au sein de l'organisation, et contribuer à une certaine illégitimité des activités des chargés de développement local. Les activités de nature festives sont pourtant loin d'être illégitimes auprès de tous les personnels relevant de la proximité. Interrogé sur les activités de développement social qui « marchent le mieux », le responsable de l'agence Valophis de Choisy-le-Roi cite spontanément les fêtes de quartier : « *je suis sur le terrain pour le coup, et je trouve que les fêtes de quartier ça permet d'avoir une relation différente avec nos locataires au quotidien, pas forcément uniquement en QPV, j'ai des souvenirs de barbecues où ça change la donne, des gens qui ont le sourire tout simplement, qui discutent entre eux, quand les gens sont là à discuter et pas à se disputer. A notre échelle si ça permet de contribuer à un léger mieux, mais quand même, je dis banco* ».

L'enjeu n'est alors pas d'abandonner la dimension de convivialité, mais de parvenir à montrer qu'elle est au service des politiques de gestion et des politiques sociales pour la responsable du développement local de Paris Habitat : « *En fait, l'idée, c'est de réussir à montrer que c'est un outil de gestion, avec les habitants, voilà. Des gestions peut-être parfois un peu différenciées par rapport à ce que c'est que le métier pur et dur de gestionnaire d'immeuble, mais voilà. Et puis, c'est aussi l'occasion de remettre les habitants au cœur de nos politiques de gestion, voilà. Et tomber dans la fête à la merguez, c'est justement juste s'attarder à faire des fêtes, mais de perdre un petit peu parfois le sens. Mais c'est hyper complexe de savoir ce que ça produit, bon enfin. Pourquoi on le fait, c'est moins complexe, mais ce que ça produit, ça l'est.* »

De la même manière, le directeur relations client et partenariat de Lyon Métropole Habitat s'interroge sur le rôle du bailleur en matière de convivialité : s'il n'est selon lui pas du ressort du bailleur de les obliger à se côtoyer s'ils ne le souhaitent pas et s'il faut s'aventurer avec délicatesse sur le terrain de la vie privée, il estime toutefois que donner l'occasion aux habitants de se rencontrer est crucial pour désamorcer les conflits et qu'il est important pour le bailleur de faire comprendre ce qu'apportent ces moments d'échanges.

Directeur relations client et partenariat, Lyon Métropole Habitat : Si on n'organise pas de rencontres entre les gens, on ne gèrera que des conflits demain. Par contre à l'excès, tout le monde n'est pas fait pour vivre avec tout le monde. Donc, qu'est-ce qu'il faut créer ? Comment je régule ces lieux-là, ces lieux de parole ? Combien de fois on se réunit ? Qui se réunit, entre les femmes, les hommes, les jeunes, les vieux, les anciens, les nouveaux, les ados pour que des choses se construisent avec eux ? Donc il faut qu'on imagine à la fois ces lieux, les méthodes pour les accompagner, pour aller dans le vivre ensemble, ça veut dire des moments, au-delà des lieux, ça va être dans le calendrier : Est-ce que je fête Pâques ? Est-ce que je fête la Toussaint ? Est-ce que je fête Noël ? Est-ce que je fête l'Aïd ? Est-ce que je fête les anniversaires, les mariages qu'il y a sur une résidence ? Est-ce que c'est mon métier ? Est-ce que c'est à eux de le faire et je leur mets à disposition un lieu ? [...] Moi je pense que si les gens ont envie de le faire et que ça nous permet d'aller sur autre chose demain, il faut pouvoir utiliser ce biais-là. Mais il ne faut pas violenter les choses, parce que là pour le coup on est sur le champ privé, que ces dates du calendrier sont connotées religieusement ou culturellement et que si on est mal intentionné ou mal utilisé, c'est pas probant. [...] Mais autrement, c'est plutôt de la convivialité : autour de Noël, est-ce que ça ne vaut pas le coup qu'on fasse un truc avec l'école du coin, dans le hall d'entrée ? On le décore. On vient à l'agence sous prétexte d'une réunion de locataires ou je ne sais pas quoi, boire un café, faire un concours de dessin pour les gamins. Enfin tous les supports possibles et imaginables sont aujourd'hui

utilisés pourvu que les gens sortent de chez eux, pourvu qu'il y ait une rencontre qui se passe et qu'à travers cette rencontre, ils imaginent le prochain projet. Ou que, quand ils se croiseront, parce que l'un ne s'est pas garé au bon endroit, ils se le diront avec d'autres mots qui ne créeront pas du conflit. [...] Je pense que ce qu'on pousse là est méconnu depuis très longtemps, on ne sait pas trop communiquer là-dessus, alors que finalement c'est le cœur de la machine au niveau du nucléaire, le boson de Higgs, il est là. Il n'est pas sur le moment de convivialité. J'adore la convivialité, mais ce qui me plaît, c'est qu'est-ce que le plaisir à un même endroit entre les personnes va produire demain pour la société.

IV. Le sens et les limites de l'action des bailleurs sur le voisinage

Après avoir présenté les différents registres d'action, il s'agit ici d'aborder les questions que se posent les bailleurs relativement à la mise en place de ces dispositifs et aux moyens d'action à leur disposition. En effet, les entretiens menés ont consisté à décrire les actions et dispositifs mis en place par les bailleurs, mais ils ont aussi abouti à plusieurs reprises à une question : jusqu'où va le métier de bailleur social ? Le périmètre d'intervention des bailleurs doit-il continuer à s'étendre sur de nouveaux territoires et sujets comme la sécurité ou la santé mentale ? Ainsi, les professionnels rencontrés s'interrogent parfois sur les limites de leur capacité d'action, en se demandant jusqu'où ils doivent et peuvent intervenir sur certains sujets. En outre, si ces actions sont multiples, elles ne sont pas extensibles à l'infini, et il est évident pour une grande partie des bailleurs concernés qu'ils n'ont pas les moyens humains ou financiers de les déployer avec la même intensité sur l'ensemble de leur parc voire que cela n'est pas forcément nécessaire. Pour cette raison et pour des motifs liés aux modes de financement des actions, les interventions sont largement concentrées sur les quartiers en QPV, ce qui pose la question des quartiers considérés comme « fragiles » du point de vue socio-économique sans être classés en QPV. L'intervention des bailleurs y est d'ailleurs nettement plus limitée même si elle n'est pas totalement inexistante. C'est ainsi la question de la localisation des actions et des moyens financiers à disposition qui se pose pour les bailleurs. Enfin, nous verrons que plusieurs interlocuteurs soulèvent la question de leur visibilité et de leur impact social : comment mesurer l'impact de ces actions mises en place ? Et pourquoi est-ce un enjeu ?

L'extension du rôle de bailleur : jusqu'où aller ?

L'évolution du métier de bailleur s'est effectuée progressivement par étape, en lien avec les politiques publiques, depuis les années 1980 : on observe le passage progressif, toujours en cours et ce à des degrés variables selon les acteurs et les moyens dont ils disposent, d'un métier fondé sur l'attribution sociale de logements et la gestion locative (ainsi que la gestion de patrimoine), à un métier qui implique de s'attacher aux habitants (qui ne sont plus seulement pensés comme des locataires) et à des questions sociales plus larges dans l'optique de travailler « *l'habiter plutôt que le logement* ». Les bailleurs prennent aujourd'hui en charge des domaines variés, qui vont de la tranquillité à des questions de vie sociale dans les espaces communs en passant par l'accompagnement des habitants en situation de difficulté économique, professionnelle, mais aussi sociale, ou psychologique. Ils peuvent être amenés à prendre en compte les parcours de vie de ces habitants, notamment en raison du vieillissement et des enjeux d'accessibilité et de modes d'habiter que cela pose. Ces questions restent rattachées à des préoccupations propres à l'activité de bailleur, faire en sorte que les habitants puissent payer leur loyer, qu'ils occupent leur logement et investissent la résidence et le quartier de manière conforme aux règles de vie en collectivité et au « bien vivre » ensemble. Mais il n'en reste pas moins que ces évolutions les amènent à penser leur activité sous un registre extensif, où le bailleur est un outil des politiques publiques visant à agir sur les populations et sur les territoires.

Parmi les questionnements qui émergent, l'un d'eux est central : il s'agit de la conception que les bailleurs ont du rôle qu'ils jouent et qu'ils auront à jouer à l'avenir, pour contribuer, à leur échelle, à la cohésion sociale et au bien commun. Parmi les personnes rencontrées, qui occupent le plus souvent des fonctions de direction des services dont relève l'action sociale au sein des organismes du logement social, toutes sont à peu près convaincues du bien fondé et/ou de la nécessité d'une action des bailleurs sur la base d'un spectre élargi. Cette conception s'adosse d'une part sur leurs formations et/ou leurs parcours professionnel, mais aussi sur l'analyse de la situation actuelle (et à venir) qui conduirait les organismes HLM à faire face à un public aux situations sociales toujours plus complexes. De ce fait, la question sociale est une question centrale ou qui tout au moins, ne peut être laissée de côté. On pourrait penser qu'elle relève d'une éthique de conviction, qui s'exprime par exemple à travers cette idée que le bailleur, comme l'un d'eux l'a évoqué, « *doit travailler la question sociale* ». On peut comprendre l'usage du déontique de manière polysémique : d'une part les bailleurs le doivent parce qu'ils sont conduits de fait à porter cette question. Elle est le résultat de l'histoire des HBM puis des HLM en France, ainsi que d'un contexte social actuel caractérisé par une paupérisation des habitants des logements sociaux. Les bailleurs le doivent aussi, au sens où ils sont tenus par un contrat moral et social en tant que bailleurs sociaux, en tant que « *responsables* » et « *solidaires* » de ceux qu'ils logent. Et enfin ils le doivent parce que ces professionnels sont, du fait de leurs parcours, porteurs de cette volonté d'action sociale, qui fait sens et est intériorisée comme juste. Cette conviction est très forte et semble même parfois relever d'une logique vocationnelle. Plusieurs des interlocuteurs rencontrés considèrent ainsi que, pour travailler dans ce secteur, il faut avoir la « *vocation* », il faut y « *croire* » et être « *engagé* » cet engagement relevant même d'une forme de « *sacerdoce* ».

Toutefois, y compris aux yeux des interlocuteurs les plus convaincus de la nécessité d'étendre la mission des bailleurs sociaux, ces derniers se retrouvent parfois à agir sur des domaines d'activité sur lesquels ils estiment ne pas avoir la légitimité ou les outils pour le faire. C'est particulièrement vrai pour la question de la tranquillité/sécurité qu'ils délèguent à des prestataires de service comme nous l'avons vu précédemment. C'est vrai aussi cependant pour les sujets touchant à la santé mentale des locataires, mentionné par plusieurs d'entre eux comme une source de préoccupation. Cela les conduit à réaffirmer le rôle essentiel des partenaires avec lesquels ils interviennent, et ce pour deux raisons principales : d'une part parce qu'ils ne disposent pas toujours en interne des moyens humains et des compétences professionnelles pour le prendre en charge directement, d'autre part parce que, cela permet, dans certaines situations jugées complexes, de faire intervenir un acteur perçu comme « neutre » par les habitants plutôt que le bailleur directement.

Directeur de la relation client et du développement partenariat, LMH : On externalise, oui, puisqu'il y a besoin de neutralité. Le fait qu'on soit bailleur nous empêche de faire une médiation jusqu'au bout dans certains cas. Ça perturbe le dialogue. Ou on interpelle toujours le bailleur alors que c'est d'autres problématiques qui sont à travailler. Donc il vaut mieux que ça soit quelqu'un qui vienne du champ du social, ou de la psychologie, ou etc. qui vienne le bosser (...) On est plus que jamais persuadés qu'on ne pourra jamais rien faire dans notre métier sans des partenaires. A chaque fois qu'on a tenté de le faire tout seul, ça a fait pschitt ou ça nous a coûté très cher, et on a recommencé à zéro, voilà. Il faut se connecter avec l'ensemble des partenaires, des territoires où on se trouve.

Le cas de la sécurité

Concernant les actions en terme de tranquillité, c'est en grande partie à la demande et sous l'impulsion des pouvoirs publics que les bailleurs ont été amenés à développer des dispositifs relatifs à la « tranquillité résidentielle » à partir des années 2000, à la fois dans son versant « sécurité » et dans son versant « médiation ». Leur mise en place a généralement été faite suite à des demandes venant des communes ou des intercommunalités concernées ou parfois par la préfecture, mais ce sont bien les bailleurs qui assument la plus grande part des coûts – décrits comme élevés - de ces dispositifs.

Dans le discours des personnes que nous avons pu rencontrer, on note une diversité de positions sur le développement de ces dispositifs. Les réticences tiennent tantôt à des questions de principe, tantôt à des doutes sur l'efficacité des dispositifs, tantôt à des inquiétudes sur leurs coûts, et parfois les trois à la fois. La plupart des personnes rencontrées s'accordent toutefois à considérer :

- 1° que les dispositifs de tranquillité mis en place par les bailleurs ne peuvent rien changer à l'existence d'activité illégales liées au trafic de stupéfiants sur les sites concernés et ne peuvent au mieux que les déplacer.
- 2° que la police nationale n'est aujourd'hui pas réellement disponible pour intervenir lorsque les espaces situés dans ou à proximité de leurs résidences sont occupés d'une façon qui génère des nuisances pour les locataires du parc social.

Ainsi, pour les bailleurs qui ont mis en place des dispositifs de tranquillité et/ou de sécurité, le bénéfice attendu de ces dispositifs est bien de favoriser et rendre plus efficace l'intervention de la police, du fait de la circulation des informations entre les différents partenaires. Mais, qu'ils aient ou non mis en place des actions de sécurité ou de médiation, ils s'interrogent sur l'extension de ces formes d'intervention à de nouvelles communes et de nouveaux quartiers, tout particulièrement en raison du coût qu'elles pourraient générer. N'y-a-t-il pas un risque que les bailleurs (et leurs prestataires) se voient petit à petit déléguer des missions de sécurité publique pour lesquels ils n'ont pas mandat à intervenir? Qu'il s'agisse de sécurité et de médiation, peuvent-ils assumer les coûts élevés de ce type d'interventions si elles prennent plus d'ampleur qu'elle n'en a aujourd'hui ? Cette intervention « règle » t-elle les problèmes de tranquillité ou ne fait-elle que les déplacer ?

Ainsi, alors que le directeur du patrimoine de Logirep accorde beaucoup d'importance aux questions de sécurité, il souligne cependant que le groupe a de fortes réserves vis-à-vis de la transposition du dispositif GPIS dans les quartiers dans lesquels le bailleur est implanté :

Directeur du patrimoine, Logirep : On nous a demandé, nous, de regarder comment on pourrait le mettre en place sur le 93, il y a une énorme différence. C'est qu'il faudrait quasiment cinq fois plus de moyens pour le mettre en place sur les 93. Sur Paris, vous appelez une voiture de police, dans les trois minutes, elle est là. Quand vous appelez dans le 93, si on veut avoir le même résultat, il faut avoir cinq fois plus de moyens. Or, ce n'est pas possible, ça reviendrait beaucoup trop cher. Après, c'est une vue politique de l'entreprise. La tranquillité résidentielle appartient aux bailleurs. La tranquillité publique appartient au service des polices municipales lorsqu'elles existent, et la sécurité publique relève du pouvoir régalien de l'État. Et aujourd'hui, on s'aperçoit qu'on a tendance à vouloir faire glisser vers le bailleur des missions qui ne sont pas les siennes.

De la même façon, à Valophis, la perspective du développement de ce type de dispositif sur d'autres communes, et notamment sur le terrain de l'enquête à Choisy, pose la question cruciale de savoir

jusqu'ou le bailleur peut et doit aller ainsi que celle de la répartition des rôles dévolus aux différents acteurs et partenaires. Cette question est évoquée dans un entretien à trois voix entre le chef d'agence, le directeur du pôle développement social urbain et l'enquêtrice :

Chef d'agence, Valophis : c'est appelé à se développer [...] c'est assez simple d'où ça vient. Ils considèrent que les policiers ont tellement d'autres missions qu'ils essaient de faire passer cette compétence ailleurs, soit auprès des villes, quand il y a la police municipale, soit quand il n'y en a pas on est sollicités [...] donc ça va arriver, j'en suis persuadé, je ne sais pas quelle sera notre réponse. Bon [dans la commune où ça a été mis en place] on est sur un secteur où on est minoritaire, on n'a que 80 logements.

Directeur du pôle développement social urbain, Valophis : ça coûte 100 euros par logement, 8000 euros au total pour 80 logements. [Sur cette commune] ça coûte 250 000 euros à Paris Habitat. C'est payé par l'abattement de TFPB. La moitié de l'abattement TFPB passe dedans. Si ça se développe ça sera au détriment des actions en faveur du lien social, c'est un choix de société, enfin stratégique en tous les cas. On va voir. On voit bien que l'État pousse pas mal là-dessus. [Dans cette commune] ce n'était pas négociable. Pourtant notre DG ne voulait pas. Ce sont les villes qui poussent mais aussi l'État.

Chef d'agence : notre DG ne voulait pas. Il faudra qu'on fasse attention, parce que Choisy le Roi c'est un secteur bien plus étendu, on a 4500 logements, on a 65% des logements sociaux de la ville.

Enquêtrice : Dans ce cas c'est payé 100% par les bailleurs ?

Directeur du pôle DSU : dans la commune où on l'a mis en place, la ville met 50 000 par an alors que ça coûte plus de 700 000 euros, ils mettent un local à disposition, c'est minime. Ils ont trouvé le moyen de faire financer ça par l'abattement TFPB, ils vont y aller à fond.

Solliciter la prise en charge par les bailleurs de ces dispositifs de sécurité semble à leurs yeux constituer un moyen pour les collectivités de se « décharger » pour partie de leurs responsabilités et de se désengager. Au-delà du coût occasionné, une autre question soulevée est celle de la mise en concurrence en interne de la logique sociale avec la logique sécuritaire au profit de cette dernière ; qui de fait, risquerait, à terme, d'absorber tout l'abattement TFPB au détriment des actions à vocation d'animation et de soutien de la vie sociale.

Le cas de la santé mentale

Concernant l'accompagnement social des locataires, les bailleurs sont également poussés à aller au-delà des formes traditionnelles d'accompagnement social individuel que réalisent en interne les conseillères en économie sociale et familiale et les assistantes sociales. La forme la plus classique consiste à solliciter des partenaires extérieurs lorsque l'intervention outrepassé les compétences de ces professionnelles :

Directeur de la SACOVIV : On a une conseillère qui a une formation en économie sociale et familiale, donc, elle va intervenir plus sur les problématiques d'ordre social au sens assez large du terme, mais des problématiques budgétaires, des problématiques financières, des problématiques de droits sociaux qui sont pas mis en œuvre et de comportements dans l'habitat, notamment par rapport à des familles ou des personnes qui sont en grande fragilité sociale, voire psychique. Évidemment, elle n'a pas une compétence dans le domaine psychique ou psychiatrique. Après, elle se met en lien avec des partenaires pour intervenir.

Cependant, de plus en plus de bailleurs sont aussi amenés à monter des partenariats avec des structures associatives voire publiques qu'ils financent ou cofinancent, tels que l'association Intermed à Lyon, pour intervenir auprès de publics en grande difficulté sociale ou psychologique, ou à s'inscrire dans des appels à projet précisément parce que les dispositifs « de droit commun » en matière de santé mentale ne répondent pas aux situations auxquelles ils sont confrontés.

Directeur relation clients et territoire, Alliade Habitat : Bon. Je vous donne un exemple tout bête sur les publics psychologiquement difficiles : on est en train de prévoir dans le budget, je vais proposer 30 000 € pour avoir une structure spécifique qui a été montée d'ailleurs par les collègues bailleurs, on va utiliser leurs services pour que ce soit une équipe mobile qui intervienne pour les gens qui psychologiquement portent atteinte à leur personne ou à leur environnement. Parce que là, on n'arrive pas à faire venir le droit commun. C'est embêtant (...) C'est un bailleur qui a démarré ça, j'ai discuté avec une de mes collègues. Elle me dit : « Oui, nous, on l'a expérimenté, ça marche bien, on va le développer sur plusieurs agences. » Moi, j'ai un peu tendance à dire : « Tant qu'à faire, si les autres sont contents, on y va franco, puis, on prévoit le budget d'emblée. Et ça va nous coûter du fric et c'est pour faire un métier qui est pas le nôtre. En gros, ce sont des gens qui sont spécialisés dans des problèmes de santé psychologique qu'on va payer pour intervenir. Vous voyez, on est un peu obligés de substituer parce que nous, nos bâtiments sont touchés, nos locataires sont touchés, notre personnel est touché : on ne peut pas rester comme ça les bras ballants.

Le problème qui se pose alors, en particulier sur le champ de la santé mentale, est proche de celui soulevé précédemment pour la sécurité : la nécessaire, mais impossible « substitution » aux acteurs publics locaux notamment pour des raisons de coût économique et de légitimité/légalité. Même si elle a soutenu l'extension de l'intervention du bailleur sur ce sujet de la santé mentale, la directrice GSU d'Immobilière 3F s'interroge sur les limites de l'action des bailleurs en la matière et sa légitimité à intervenir sur ce sujet, comme l'ont fait plusieurs autres de nos interlocuteurs. Le point de difficulté identifié par la directrice GSU de 3F est le contact avec la psychiatrie publique et les situations où il faudrait un « relais hospitalier » qui n'est pas forcément disponible.

Directrice GSU de 13F : On essaie aussi de monter en charge sur les questions de santé mentale, sujet délicat. On expérimente le recours à un prestataire externe, plutôt sur l'accompagnement individuel sur des personnes identifiées comme ayant des troubles psycho sociaux. (...) Je l'avais mis en place à partir de 2013 sur Paris, on l'étend sur le 93. On voit que c'est une problématique qui s'amplifie malheureusement. On peut aussi nous atteindre la limite de l'exercice, si on s'implique sur l'ensemble des territoires en tant que bailleur c'est pas gérable. Il faut des partenariats en local, c'est compliqué pour nous de porter seul ce genre de problématique. Il y a très peu de conseils locaux de santé mentale. Quand ils existent, ils sont peu vivants, C'est difficile de porter ce genre de problématique, d'autant que les locataires ne comprennent pas toujours, ça peut être considéré comme intrusif. (...) Ça fonctionne sur des situations peu enkystées, quand il y a encore une possibilité de dialogue. Sur les situations très enkystées avec des locataires ayant des grandes fragilités, on atteint les limites, il faudrait un relais hospitalier.

La question de la santé mentale constitue un sujet qui préoccupe les bailleurs : quasiment tous l'ont abordé à un moment où à un autre de l'échange et évoquent aussi la nécessité de former leurs personnels sur ces questions. Il est difficile pour eux d'en faire abstraction, puisqu'ils sont régulièrement sollicités par les habitants pour intervenir lorsque des comportements de locataires relevant d'une intervention psychologique ou psychiatrique génèrent des troubles et nuisances. Dans le même temps, le secteur psychiatrique étant sous tension, la sollicitation de ce dernier est jugée peu satisfaisante. Or, le plan logement d'abord, qui vise à prioriser l'accès au logement social des personnes sans-abris et de publics en grande difficulté sociale, va sans doute confirmer la nécessité d'agir sur

cette question. Ils seront donc probablement amenés à renforcer ce type de dispositif, quand bien même ils s'interrogent sur leur légitimité à agir ou sont réticents à l'idée de devoir financer le secteur de la psychiatrie. Ainsi, comme le résume le directeur des politiques sociales de Paris Habitat : « *on tord le nez parce que quelque part – et c'est comme la sûreté – on est en train de payer le droit commun de ce qui devrait se faire, on est en train de payer le secteur de psychiatrie en fait* ».

Les exemples de l'intervention dans le domaine de la sécurité ou de la santé mentale montrent comment les bailleurs se retrouvent à intervenir sur des enjeux et problèmes qui n'étaient initialement pas leur domaine d'action privilégié. Ces derniers ont déjà élargi largement leur palette d'actions à divers types de dispositifs dont on a vu l'étendue dans la partie précédente, allant des chantiers d'insertion à la création de jardins partagés par exemple. Il est évident que la politique « sociale » du bailleur tend aussi à se développer à ses marges, autour du volet « dur » de la régulation que constitue la « sécurité » et autour du volet psychiatrique de la santé mentale : du social au sécuritaire d'un côté, du social au psychique de l'autre. Or, ces deux domaines posent le même type de questions aux bailleurs : s'ils ont conscience de la nécessité d'agir pour maintenir la tranquillité résidentielle dans l'espace public (volet sécurité) et dans l'espace privé (volet santé mentale), ils sont hésitants voire réticents pour deux raisons principales : d'une part parce qu'ils ont le sentiment de déborder de leur cœur de métier et de ne pas disposer des compétences requises, d'autre part, parce que ces dispositifs impliquent un engagement financier important et dont ils savent qu'il n'ira pas en diminuant. Si l'idée d'être au cœur de l'initiative du maillage partenarial n'est peut-être pas déplaisante en soi, ils ont cependant pour une partie d'entre eux la nette impression de devoir se substituer aux pouvoirs publics, du fait d'une commande politique des collectivités territoriales, et ce en raison d'une relative pénurie de financement de ces différents secteurs que sont la police ou la psychiatrie, sans pour autant disposer des moyens nécessaires. Enfin, cette augmentation des moyens alloués à la sécurité et la santé mentale pose la question de la part restante pour l'ensemble des autres dispositifs plus classiques ou plus innovants d'action de régulation et de soutien à la vie sociale des habitants de leur parc.

Des tensions autour des financements

A ces questions s'ajoutent les interrogations des bailleurs quant au financement futur de leurs actions, en raison des réductions budgétaires qu'ils ont expérimentées ou craignent pour l'avenir. La question qui se pose à eux est de savoir comment continuer à œuvrer dans une perspective sociale quand les moyens financiers d'agir ne sont plus assurés de manière certaine ? Ce sont notamment les conséquences de la Réduction de Loyer de Solidarité de 2018 qui sont évoquées. Ainsi le responsable prévention et vie sociale de Grand Lyon Habitat souligne-t-il les injonctions paradoxales auxquelles étaient soumis les organismes HLM au moment de l'enquête : faire des économies, mais aussi renforcer leurs politiques sociales, notamment dans la perspective d'accueillir de manière croissante des publics en sortie d'hébergement d'urgence.

Responsable prévention et vie sociale GLH : ça pose la question du financement de tout cela. Nous, GLH, on perd 10 millions d'euros dans le résultat d'exploitation de cette année, dès 2018, d'un coup. Donc du coup, il y a eu les budgets qui ont été revus à la baisse, des postes qui n'ont pas été renouvelés, etc. Mais la ligne, justement, c'est de dire : « maintenant on a une politique sociale et probablement, en tous les cas, c'est ce que dit le directeur général, on va vers une spécialisation du logement social, c'est-à-dire, on va avoir non pas une mixité sociale comme il se dit par ailleurs, mais plutôt des zones où on va avoir de la concentration de précarité et de difficulté (...) Il y a la loi du logement

d'abord qui dit : « Vous prenez les gens qui sont dans la rue, vous les mettez dans le logement. » Vous travaillez sur le maintien dans le logement parce que l'hébergement et l'urgence coûtent trop cher. (...) Donc en fait, on se dit : « Le social pour le coup, c'est quelque chose d'encore plus important », parce qu'on va être confrontés à ça. Donc, c'est très ambigu. C'est-à-dire, il y a à la fois le fait de dire : « on veut travailler sur l'ouverture des quartiers, la rénovation urbaine, la mixité sociale. » sans trop la définir d'ailleurs. Et puis, de l'autre côté, on dit : « Vous avez moins d'argent, donc vous pouvez moins construire, vous devrez avoir des coûts d'exploitation qui diminuent, mais en même temps, il va y avoir des gens en précarité, il va falloir faire quelque chose pour eux. » Donc, pour le moment, comme on avait une gestion plutôt saine, on va tenir encore trois ans. Après, on n'a plus de perspective sur notre capacité d'investissement.

Outre le contexte financier nouveau lié à la RLS, le problème de financement se posait déjà pour les résidences situées en dehors des secteurs liés à la politique de la ville. En effet, le financement dont les bailleurs disposent pour développer des dispositifs à destination des habitants est principalement lié à l'abattement TFPB et leurs actions sont donc prioritairement centrées sur les QPV. De ce fait, il est difficile pour eux d'intervenir sur d'autres quartiers et résidence qui pourtant pourraient le nécessiter, et notamment sur les secteurs de veille active, qui sont parfois laissés de côté. C'est ce que le directeur des relations clients et territoire d'Alliade Habitat explicite bien à propos d'un quartier de veille active situé à Ecully.

Directeur relation clients et territoire, Alliade habitat : On n'est pas en QPV, on est en QVA, en Quartier de Veille Active : il n'y a quasiment aucun moyen. C'est un quartier où aussi, comme on est tout seuls, on a essayé beaucoup de choses. Mais on a retiré l'agent de développement puisqu'on n'était plus en QPV, on est passés en QVA. On a bien vu que tous les trucs qui avaient été initiés, ça n'a pas tenu. [...] Il y a eu des tentatives, pareil de compostage, de choses comme ça. Et visiblement, ça fonctionne plus. C'est un bel exemple parce qu'on est passés de QPV à QVA. Il n'y a plus de moyens, on va demander aux bailleurs : « Il faut maintenir ». On nous prend 15 % de nos ressources d'un côté, et puis, en même temps, on perd le caractère politique de la ville sur un quartier, puis on dit : « oui, faut maintenir ». Avec quels moyens ? C'est compliqué.

Outre la réduction des budgets, les contraintes liées au fait que le patrimoine soit situé ou non dans un QPV, le mode de financement (lié à l'abattement TFPB) n'est pas sans produire des effets sur le choix possible et le contenu des actions. Ainsi les actions se définissent-elles désormais en discussion avec les communes ou les intercommunalités concernées dans le cadre de plans d'action définis conjointement. Cette évolution datant de 2015 est vue à la fois positivement – certains de nos interlocuteurs soulignant que cela oblige à mieux structurer les actions relevant du DSU et à développer de véritables stratégies territoriales – mais aussi comme une contrainte nouvelle dans les contextes locaux où des communes exercent une pression sur les bailleurs pour que les financements TFPB viennent se substituer aux financements directs habituellement versés par les collectivités à la vie associative locale. Enfin les négociations avec les partenaires peuvent aussi être l'occasion d'obtenir des moyens supplémentaires, notamment lorsque les bailleurs sont directement sollicités pour mettre en œuvre des politiques portées par les collectivités locales.

Responsable prévention et vie sociale, GLH : moi, je travaille directement sur les terrains avec la politique de la ville, en fait. Et une fois, une politique de la ville m'a dit : « Voilà, on voudrait que vous vous impliquiez plus sur les aspects collectifs, etc. » Et j'ai dit : « OK mais à condition qu'on puisse travailler aussi sur les questions de sûreté. Et donc, vous nous financez pendant 18 mois un poste, un chargé de mission sûreté, enfin, tranquillité. Et donc, ils ont dit « oui » sur cette question-là.

Ces constats de réductions de financement présentes et potentiellement à venir combinées aux sollicitations nouvelles auxquelles ils font face peuvent ainsi les conduire dans une démarche proactive à aller chercher des partenariats apportant des co-financements (en répondant à des appels à projets) voire à explorer la perspective de financer des actions par le biais de fondations. C'est le cas à Lyon Métropole Habitat dont cette recherche est portée par le directeur de la relation client et du développement partenariat. La quête d'argent du côté du mécénat est pensée comme une solution pour pérenniser les dispositifs à vocation sociale malgré les nouvelles contraintes budgétaires.

Directeur de la relation client et du développement partenariat, LMH : Je ne vous cache pas que si j'ai changé de poste, c'est aussi parce qu'il va falloir remonter les manches et aller chercher ces partenariats qui venaient plus spontanément auparavant. Il va falloir aller se battre avec la concurrence, parce qu'aujourd'hui tout le monde fait du marketing social. [...] Donc en tout cas, nous c'est notre marotte et il faut aujourd'hui qu'on aille trouver ces partenaires qui vont venir remplacer les quelques millions que ne donnera peut-être plus Bercy demain en exonération, en abattement TFPB sur ces territoires en QPV. Il faudra peut-être aller chercher les fondations qui, aujourd'hui, vont plutôt donner au monde de l'économie sociale et solidaire qu'aux bailleurs sociaux, parce qu'ils méconnaissent peut-être tout ce qu'on fait. Aller chercher les caisses de prévoyance et toutes ces fondations des assurances qui ont [doivent] remplir leur bilan RSE chaque année [...]. Voilà, ça c'est le défi de demain.

Le retrait relatif de l'État peut ainsi conduire au développement de la recherche de fonds privés, avec un poste pour partie dédié à cette recherche de financements. Si pour l'instant, cette voie de financement n'a que peu été évoquée par nos interlocuteurs, la question se pose de savoir comment les bailleurs vont composer avec les nouvelles contraintes budgétaires qui s'imposent à eux et dans quelle mesure la perspective de recherche de financements alternatifs sera explorée et par quels bailleurs à l'avenir.

Valoriser et rendre visible les actions, convaincre de leur intérêt

Face à ces injonctions contradictoires et ces tensions relatives aux financements, comment réagissent nos interlocuteurs chargés de définir et piloter les politiques sociales des bailleurs ? Une manière d'y répondre pourrait consister à douter du sens de leur action : si les moyens ne sont plus assurés et que le sens de l'action est en question, alors à quoi bon continuer à « agir avec conviction » ? Ne serait-il pas réaliste de renoncer à d'ambitieux projets et dispositifs à vocation sociale et de revenir à un rôle plus classique de bailleur, bon gestionnaire de son patrimoine, comme c'est le cas d'organismes ayant développé des politiques sociales moins structurées ? Cette réponse n'a pas été énoncée comme envisageable par les interlocuteurs concernés, pendant les entretiens, au moment où nous les avons rencontrés. Si certains ont soulevé les difficultés auxquelles ils font face, aucun n'envisage véritablement de renoncer, pour l'instant, aux projets engagés.

Une autre manière de répondre dans laquelle s'inscrivent par contre certains de nos interlocuteurs, est de renforcer l'adhésion au sens de l'action (voire même de l'infuser chez l'ensemble des personnels, depuis les gardiens jusqu'aux responsables). Cette démarche devient paradoxalement d'autant plus essentielle lorsque les moyens économiques sont incertains : pour continuer à agir, en contexte d'incertitude, il faut alors peut-être croire et adhérer davantage à l'efficacité potentielle de son action (en s'appuyant sur des formations proposées à l'ensemble du personnel par exemple), et retourner la logique économique à son avantage, en cherchant à montrer que les actions mises en œuvre, loin d'être inutiles, loin d'être coûteuses, contribuent à apporter une valeur ajoutée et

produisent des effets. Ainsi, on comprend mieux pourquoi la question de l'efficacité de l'action ainsi que celle de la visibilité des actions mises en œuvre est une préoccupation pour nos interlocuteurs.

Ils peuvent alors tenter de mettre l'évaluation, outil de gestion économique, au service de la logique sociale, pour prouver aux responsables politiques ou aux acteurs du milieu professionnel le bien-fondé de cette action dans une perspective d'équilibre financier. L'enjeu est bien de présenter les budgets alloués aux actions à visée sociale comme des investissements plutôt que comme des dépenses à fonds perdus. Avec cette question va celle de la visibilité des actions. Si cette question est importante, c'est semble-t-il pour deux raisons : d'une part, elle renvoie aux ambiguïtés soulevées par nos interlocuteurs quant à la délimitation des périmètres d'action des différents acteurs et partenaires en matière de politiques sociales territoriales, et le besoin que soit reconnu le rôle croissant joué par les bailleurs. D'autre part, la visibilité constitue un enjeu de communication fort permettant de faire connaître les actions et leur pertinence afin de pouvoir obtenir des financements et donc assurer la pérennité de leur action.

Ainsi, nos interlocuteurs sont confrontés à la difficulté de produire une évaluation de l'impact – social mais aussi économique – des politiques sociales qu'ils pilotent, autrement dit à l'obligation de prouver leur utilité, dès lors qu'elles ne peuvent entrer dans un bilan budgétaire en monnaies sonnantes et trébuchantes. Comme le soulignent certains de nos interlocuteurs, l'exercice est toutefois difficile. C'est ainsi la question de savoir comment prouver ou en tout cas convaincre du sens et de l'intérêt des dispositifs qu'ils portent qui est en jeu dans leur réflexion.

Directeur relation clients et territoire, Alliade habitat : ce sont des postes qui doivent prouver qu'ils ont une vraie utilité. Alors, dire ce qu'ils font, c'est compliqué parce que justement... Alors, bien évidemment faire un diagnostic, ça coule de source, c'est-à-dire que j'essaie de m'immerger - ils sont un peu ethnologues - dans le contexte local, de comprendre comment les immeubles fonctionnent, de voir comment les partenaires agissent sur le territoire, de voir nous-mêmes comment on est organisés sur ce territoire, de voir les points forts, les points faibles, les problèmes de tranquillité, les problèmes de fragilité, les problèmes de peuplement, les problèmes de tout ce qu'on veut. Mettre tout ça un peu dans un shaker et de se dire une fois que j'ai posé ça, et c'est la deuxième question, une fois que j'ai ce diagnostic, comment je vais arriver à faire en sorte d'arriver en proposant des actions, comment on va arriver à tout doucement avoir moins de dégradations parce qu'on aura agi avec les partenaires de la tranquillité sur cette question-là (...) [Par exemple], là, on est dans une configuration de recoin au niveau de l'urbain, c'est hyper mal foutu. Donc, si on met des familles fragiles, automatiquement, on va avoir des dysfonctionnements dans ce coin-là. Et même si on intervient sur le bâti, voilà, en même temps, je suis agent de développement. Donc, on a l'opportunité d'avoir un peu de GSUP, donc qu'est-ce qu'on va faire dans ce coin-là ? Peut-être qu'on va végétaliser ou au contraire, vraiment ouvrir pour que ça circule ? » Enfin, vous voyez, c'est vraiment prendre ce recul que les autres n'ont pas le temps de prendre, et d'avoir à la fois une vision dans le temps et dans l'espace qui est différente : une vision globale dans l'espace et une vision dans le temps de se dire : dans deux ou trois ans, je vais amener cette résidence, bien évidemment - pas tout seul parce que quelque part, **leur seule légitimité c'est de prouver que ça peut marcher** - et je vais me donner comme objectif que dans trois ans, la résidence, ils vivent mieux, et **que ça se voie et que ça se sente et que je puisse l'écrire en noir sur blanc au travers d'indicateurs que j'aurai identifiés, voilà. J'ai moins de squats, il y a moins de dégradations. On ne peut pas tout quantifier quand on fait ce métier-là.**

Il s'agit donc de parvenir à convaincre sur la base de démarches qui de fait, ne peuvent être strictement quantifiées, à la fois parce qu'il n'y a pas d'indicateurs permettant une évaluation quantitative simple,

parce que le mieux vivre ensemble ne se mesure pas véritablement, et aussi parce que les résultats ne sont pas obtenus nécessairement dans le court terme du bilan budgétaire annuel. Les bailleurs utilisent donc des outils permettant de faire des diagnostics et de « mesurer », tant que faire se peut, les effets de leurs dispositifs, via les diagnostics en marchant ou les enquêtes de satisfaction par exemple, et ces outils sont alors utilisés en complément d'une logique argumentative pour tenter de convaincre des bienfaits des actions engagées :

Directeur relation clients et territoire, Alliade habitat : on fait un diagnostic en marchant, et là on voit qu'il y a moins de dégradations, que les gens le vivent mieux. Ça peut passer par une enquête satisfaction, par une enquête auprès des locataires. D'ailleurs, on est censés en faire une tous les trois ans, mais qu'elles soient orientées plus spécifiquement sur les résidences en question, etc. Donc, **c'est un métier compliqué parce qu'en gros, il faut arriver à poser un diagnostic**, il faut arriver à se donner des objectifs, **identifier les points qui peuvent vraiment être cruciaux pour les résidences et faire basculer le truc. Puis alors, il faut avoir une force de persuasion en interne et en externe. Donc, quelque part, c'est aussi en interne donner la légitimité à ces postes.**

C'est tout autant voire même davantage en interne qu'en externe que la question de la légitimité de l'action est centrale : en interne, il s'agit de convaincre au niveau des fonctions de direction (« il y avait des choses qui se passaient dans les agences, qui n'étaient pas arrivées à la conscience des cadres dirigeants »). Mais l'objectif est aussi d'informer les salariés qui sont en fonction dans la structure, afin qu'ils puissent comprendre le sens de la démarche en ayant conscience du caractère transversal d'une action du point de vue de ses enjeux et effets potentiels, et qu'ils puissent participer plus activement à sa mise en œuvre, d'où l'initiative évoquée par certains de former les personnels et de chercher à transformer l'action de tous les services en leur permettant de comprendre et s'approprier le sens des « actions transverses » qui de fait, concernent plusieurs services, même si elles sont rattachées à l'un d'eux.

Pour nos interlocuteurs de Paris Habitat, le problème de la visibilité, et par extension de la reconnaissance sociale et de la légitimité des actions a été abordé sous plusieurs angles. Se pose par exemple la question de la légitimité des actions de convivialité mises en place par les chargés de développement local en interne. Pour éviter que l'image – peu flatteuse selon notre interlocuteur – de « service festif » organisant des « fêtes à la merguez » soit associée aux actions de développement local, le directeur des politiques sociales préconise non pas d'abandonner les actions de convivialité, mais de montrer de façon plus systématique que, derrière ce type de fête, d'autres objectifs que le simple moment de convivialité sont visés, tels la recherche de locataires référents ou la mise en place de projets locaux de plus grande ampleur à moyen terme.

Directeur des politiques sociales, Paris Habitat: (*à propos des chargés de développement local*) [il faut] qu'ils sachent dire, j'ai fait une fête à la merguez, mais c'était absolument nécessaire de la faire, c'était le premier pas vers quelque chose d'autre. Ça ce n'est pas assez mis en avant. Ce n'est pas une fin en soi. Il faut savoir dire à quoi elle a servi, qu'on a repéré trois personnes référentes là-dedans, et que ça a permis de monter un truc à partir de ça.

Il est en outre essentiel, de son point de vue, de rendre visible ces actions en dehors de l'organisme, et notamment, dans le cas de Paris Habitat, auprès de la collectivité locale de référence qu'est la Ville de Paris. Les actions, par-delà le sens qui est le leur, constituent aussi des enjeux de communication politique en externe, d'où l'importance de pouvoir produire bilans et d'évaluer les actions afin d'en

montrer l'intérêt, la pertinence ; ce qui, au moment de l'enquête est un sujet sur lequel s'interrogent et travaillent nos interlocuteurs.

Directeur des politiques sociales, Paris habitat : Qualitativement pour évaluer les effets, ce n'est pas évident. Les équipes locales ne sont pas forcément aiguisées sur ce point, et les directions territoriales ne leur demandent pas forcément vraiment. Qu'est-ce que ça a pu produire localement ? On ne sait pas. Ça amène à des débats : vous faites plein de trucs mais on ne sait pas trop ce que ça produit, ne faut-il pas se focaliser sur quelques endroits ?

Responsable du service développement local : La Ville nous a déjà dit qu'on n'était pas assez visible ».

Directeur des politiques sociales : « Vous faites plein de trucs mais vous ne valorisez pas assez ce que vous faites, c'est l'aspect politique de la chose, vous êtes le bras armé de la Ville de Paris, ce serait bien que vous montriez que la Ville de Paris fait des choses ; et l'autre problème c'est : on ne sait pas tout à fait ce que cela produit (...) » **On fait plein de trucs, parfois vachement bien, mais c'est un peu dispersé, et on n'arrive pas complètement à capitaliser** ».

Si les professionnels sont donc convaincus de l'intérêt des actions engagées, bien qu'à des degrés divers selon les interlocuteurs et le type d'action, certains privilégiant celles centrées sur les pratiques artistiques ou créatives, d'autres sur les activités de jardinage et écologiques, d'autres enfin sur l'insertion sociale et/ou professionnelles, ils s'interrogent ainsi sur la façon de « capitaliser » et de rendre visible ce qu'ils font, dans un contexte où la pérennité des financements qui leur sont alloués ne semble pas complètement assurée.

V. Trois études de cas

Le but de cette campagne d'entretiens était de faire un tour d'horizon des actions et des dispositifs qui sont aujourd'hui mis en place par les bailleurs associés à l'enquête et qui touchent, de près ou de loin, aux questions de voisinage. Il s'agissait de cerner les politiques des bailleurs vis-à-vis du voisinage et trouver des pistes afin de réaliser au 1er semestre 2019 des observations s'intégrant dans la phase qualitative de l'enquête permettant de confronter discours et pratiques. Nous présentons ici les résultats de trois études de cas, réalisées dans le cadre de stages par des étudiantes de master, et dont nous restituons ici les principaux résultats. Nous avons privilégié, pour la présentation de ces résultats, des études centrées sur des lieux de vie sociale ou de vie associative mis en place ou soutenus par des bailleurs. Le premier est un jardin partagé situé dans le quartier des Minguettes à Vénissieux (et plus précisément dans le secteur de la Darnaise), le second la maison du projet installée au cœur de la Cité Tony Garnier dans le 8^{ème} arrondissement lyonnais, et le troisième la Pépinière Mathis, une structure destinée à faire émerger des projets associatifs à dimension territoriale implantée dans le quartier Riquet/Orgues des Flandres dans le 19^{ème} arrondissement parisien. Ces trois études de cas saisissent des lieux destinés à favoriser la vie sociale et associative à des étapes différentes de leur développement : ainsi, le jardin de la passion avait déjà 8 ans d'existence et la Pépinière Mathis 17 au moment de l'enquête, la maison du projet n'en était qu'à ses débuts.

Un jardin partagé à Vénissieux : le jardin de la Passion

A Lyon, une étude de cas a été réalisée en avril et mai 2019 par Kellie Poisson, stagiaire au Centre Max Weber, en lien avec Grand Lyon Habitat, sur le jardin de la passion, projet initié par le bailleur Il s'agit d'un jardin partagé situé sur un de nos terrains d'enquête, dans le quartier des Minguettes à Vénissieux

et plus précisément sur le site de la Darnaise. Ce stage a consisté en la réalisation d'un travail d'observation associé à des entretiens informels avec les jardiniers ainsi que des entretiens auprès d'acteurs institutionnels ayant participé au démarrage du projet ou connaissant le projet, parmi lesquels l'animatrice du jardin. L'étude de cas présentée ci-dessous, s'appuie sur ces matériaux et sur le rapport de stage réalisé par Kellie Poisson.

Genèse du projet et évolution du dispositif

La Darnaise, construite en 1968, est un ensemble de logements sociaux (845 logements initialement répartis sur 14 tours) composé de tours gérées par Grand Lyon Habitat et situé sur le plateau des Minguettes à Vénissieux. C'est au sein de cet ensemble résidentiel, entre les tours 63 et 65 que le jardin de la passion a été créé en novembre 2010. On se propose tout d'abord de restituer les logiques qui ont présidé à la mise en place de ce dispositif telle qu'elles sont présentées par nos interlocuteurs ainsi que les évolutions du dispositif.

Le jardin de la passion s'inscrit dans le cadre d'un processus plus global de requalification des espaces extérieurs réalisé à la Darnaise, opération qui fait suite à la phase de rénovation des logements et des parties communes au sein des immeubles. Il est ainsi né d'un projet urbain de rénovation du patrimoine du bailleur. Ce dispositif s'inscrit par ailleurs dans un contexte politique national de mise en œuvre de projets visant à soutenir les quartiers en difficulté. A ce titre, les Minguettes font partie du Grand Projet de Ville qui met en œuvre la politique de la ville sur le territoire. Le quartier bénéficie des contrats urbains de cohésion sociale et le grand projet de ville joue un rôle d'animateur avec des financements croisés État /Ville. Le jardin de la passion, initié par le bailleur, fait partie des projets et dispose par conséquent des financements de l'état et de la ville. Il était initialement également financé par la Région, qui s'est retirée depuis.

Le jardin de la passion comme d'autres dispositifs du même type, a pour vocation une requalification des espaces urbains, dans un quartier qui a fortement fait l'objet de stigmatisation suite aux premières émeutes urbaines de 1981. Des jardins partagés sont par ailleurs régulièrement aménagés par GLH dans les espaces extérieurs adjacents à son patrimoine : au moment de l'enquête, le bailleur en comptabilise plus d'une quinzaine. Nous le verrons, ce type de dispositif est pensé comme efficient et fait l'objet d'une forte valorisation par le bailleur.

Outre cet objectif général, de quoi la « requalification » est-elle le nom pour les acteurs ? La création du jardin de la passion est présentée par l'ancien directeur de l'agence Mermoz comme une façon de lutter contre le « *tout parking* », en végétalisant ces espaces habités, en concertation avec les habitants. Il s'agissait aussi de réguler les usages déviants aux abords des tours (trafics, stationnements sauvages, jets de déchets par les fenêtres...), en proposant aux habitants une réappropriation de leur espace, via une activité de jardinage qui était pensée comme susceptible de favoriser le lien social entre les habitants. Le but était « *que les gens fassent autre chose, sortent de chez eux, pour créer de la convivialité* » explique la gestionnaire de vie sociale de l'agence grand sud. Le lieu a donc été choisi parce qu'il faisait particulièrement l'objet d'usages déviants, mais aussi parce qu'il était suffisamment grand pour permettre de créer un jardin partagé.

Si le jardin partagé avait 8 ans au moment de l'enquête, les partenaires engagés dans le projet ont évolué. A la création du jardin en novembre 2010, le projet a pu voir le jour du fait de l'engagement de financeurs, mais aussi grâce à la collaboration de plusieurs acteurs : Grand Lyon Habitat en tant

qu'initiateur du projet, l'association Pass'jardin, qui a accompagné à la mise en place du jardin à ses débuts, et l'école Bio Force en tant que porteur de projet. En janvier 2017 ; l'école Bio-force a passé le relais au Centre social Roger Vaillant, qui organise depuis, deux jours par semaine, des temps de jardinage, pris en charge par l'animatrice adulte famille. L'animatrice relate pendant l'entretien que le passage de flambeau faisait sens pour le centre social, dont la vocation est d' « *accueillir les habitants, de faire pour eux et avec eux* ». L'animation du jardin partagé est pensée comme un espace-temps ou il s'agit « *d'accompagner un collectif de jardiniers* ». Cette conception rejoint les objectifs visés par GLH dans la création du jardin, qui outre ceux liés à la régulation des usages, se définissent par la volonté d'impliquer les habitants dans une démarche collective et participative, facilitant l'appropriation pacifiée des espaces, le lien social, et la mixité.

Le projet a 8 ans au moment de l'enquête, ce qui permet un regard rétrospectif sur son évolution et sur le résultat obtenu, au regard des ambitions initiales. Pour faire un premier bilan³, il est possible de s'appuyer sur les perceptions et analyses des responsables et partenaires du projet. Nous ferons ensuite une incursion du côté des jardiniers, afin de restituer leurs représentations du jardin et du sens qu'il a pour eux. Il s'agira, ainsi, de chercher à dégager les éventuels effets à la fois sur les espaces extérieurs et sur les relations sociales entre habitants.

Le jardin de la Passion 8 ans après sa création : un premier bilan positif

Dans l'ensemble, quels que soient les acteurs, le bilan du jardin est présenté de manière positive. Tous s'entendent pour valoriser les bienfaits du jardin partagé, même s'ils ne mobilisent pas toujours les mêmes arguments. Les avantages qu'y voient le bailleur et les partenaires se distinguent pour partie et sont surtout formulés en d'autres termes que ceux évoqués par les jardiniers.

La vision de l'initiateur du projet : le bailleur

Les professionnels de Grand Lyon Habitat rencontrés restituent de manière unanime un bilan positif du jardin de la Passion. Le jardin de la Passion est présenté comme une réussite sur tous les plans et sert régulièrement d'exemple en tant que dispositif favorable à la création de liens entre les habitants.

Trois aspects sont avancés pour souligner la réussite du projet. Tout d'abord, sa relative durabilité. Ce qui fait la spécificité du Jardin de la Passion, contrairement à d'autres actions et dispositifs, est en effet sa stabilité dans le temps. Il est pour cette raison, pensé comme une véritable référence pour le bailleur. Lancé il y a 8 ans, le jardin de la passion a fonctionné sans discontinuer, grâce à la présence d'un partenaire et de jardiniers investis. Lorsque l'école humanitaire Bio Force, qui était le premier partenaire, s'est désengagée, le bailleur s'est mobilisé afin de trouver un nouveau partenaire qui pourrait porter le projet. Plusieurs réunions de concertation et d'échange ont été organisées avec les partenaires possibles, à l'issue desquelles le centre social a pris le relais de Bio Force.

Le projet est également pensé comme une réussite parce qu'il contribue à l'amélioration de la vie sociale dans le quartier. L'ancien directeur d'agence de la Darnaise explique que des contacts sont établis ponctuellement entre les jardiniers et les personnes passant aux abords du jardin, tandis que la gestionnaire de vie sociale de l'antenne Darnaise mentionne que certaines personnes rapportent

³ Concernant les effets et résultats du projet, ce travail constitue un premier regard qui mériterait un approfondissement. Ce texte s'appuie sur les entretiens et observations réalisés dans le cadre d'un stage, par Kellie Poisson, auprès des professionnels de GLH concernés par le projet, ainsi que d'une observation dans le jardin de la passion, assortie d'échanges informels avec les jardiniers.

des graines de leurs voyages. Au-delà des temps de permanence animés par le Centre Social, des soirées sont organisées sur le jardin et sont logiquement ouvertes à tous les habitants afin de faciliter les rencontres.

Le troisième argument en faveur d'un bilan positif concerne les effets produits en termes de régulation sociale. D'après les acteurs de GLH, le jardin de la passion a joué un rôle de pacification de l'espace résidentiel et a rendu possible des usages « conformes » plutôt qu'hétérodoxes de l'espace public. La présence de jardiniers en pieds de tour, là où initialement dominaient les rodéos et le trafic de stupéfiants permet aux autres personnes d'oser sortir de leur tour et participe d'une appropriation des espaces par les habitants. Cela n'a pas été sans heurts aux débuts puisque le jardin subissait régulièrement des dégradations et des actes de vandalisme, la réappropriation du territoire au détriment des trafics ayant inévitablement produit des tensions. Petit à petit cependant, la situation s'est apaisée. Au moment de l'enquête, les jardiniers ne font plus l'expérience de ces dégradations.

Selon les salariés de GLH rencontrés, le jardin a su trouver sa place au cœur de la résidence et bénéficie d'une certaine légitimité auprès des autres habitants. Nous pourrions dire, pour jouer avec les mots, qu'il fait en quelque sorte partie du nouveau « paysage » de la Darnaise. D'après l'aménageur à la direction du patrimoine et du cadre de vie, le jardin partagé est un dispositif à promouvoir et à développer, non pas de manière systématique, mais dès que l'occasion se présente. A ses yeux, le bilan est très positif et ne comporte « *que des avantages* ».

La vision du porteur de projet : le centre social

L'entretien avec la personne chargée de l'animation au centre social Roger Vailland va dans le même sens. Selon elle, le jardin partagé est un dispositif satisfaisant et ce sur deux plans. D'une part elle estime, comme les bailleurs, que le jardin participe à la création de lien social. Cependant l'animatrice mobilise un autre argument qui croise l'objectif de régulation des usages, déjà évoqué par le bailleur et la vocation de valorisation paysagère, qu'elle souligne davantage que ce dernier. D'après l'animatrice du Jardin de la Passion, le jardin a « *une vocation d'embellissement dans un quartier où tout n'est pas toujours beau* » en référence notamment aux différentes incivilités récurrentes, et particulièrement au trafic de drogue qui se déroule à proximité immédiate du jardin. Par ailleurs, les liens entre les jardiniers et les habitants s'opèrent, certes de manière ponctuelle, mais sont bel et bien présents. Ces relations prennent la forme d'échanges ponctuels, de compliments sur le jardin (que les habitants des tours 63 et 65 peuvent voir de chez eux), de cueillette d'herbes aromatiques qui constituent selon l'animatrice des « *moments d'échange et de curiosité* ». Le Centre Social conçoit le jardin comme un lieu de paix dont le principal vecteur de lien est la nature.

Du côté des jardiniers

Jardinier à la retraite : C'est de la détente ; on apprend plein de choses, j'connais pas moi le jardin ; tout ça, les plantes qui poussent, voilà moi j'allais au marché, j'achète mes légumes mais...voilà et puis les astuces pour qu'elles poussent bien...et puis on rencontre des gens, on discute, c'est sympathique, c'est convivial voilà.

Dans l'article de Perrine Vandenbroucke et alii sur les jardins collectifs, les auteurs soulignent des possibles conflits d'interprétation et d'appropriation entre initiateurs des jardins partagés et habitants (Vandenbroucke et al., 2017). Mais dans l'enquête, les premières informations recueillies ne conduisent pas à ces conclusions. Les jardiniers rencontrés ont en effet une vision très positive du jardin et de ce qu'il peut leur apporter. Le jardin de la passion – que les jardiniers présents lors de

l'enquête fréquentent depuis 1 ans pour la plus récemment arrivée et depuis près de 8 ans pour le plus ancien – comporte divers avantages qui sont convoqués à des degrés variables selon les jardiniers. Pour tous, le jardin est tout d'abord présenté comme un lieu de convivialité. « *J'ai rencontré des gens extraordinaires, motivés, sérieux, ouverts d'esprit* » relate un jardinier à la retraite, présent depuis près de 8 ans dans le jardin. C'est un lieu où l'on se rencontre, où l'on échange en jardinant, où l'on prévoit des moments de pause, ou sont organisés parfois des moments festifs autour d'une boisson et d'une collation. Certains jardiniers font référence aux autres comme de personnes à qui l'on peut parler, voire se confier sans avoir le sentiment d'être jugé. Le jardin est un lieu où l'on peut aborder avec autrui ses problèmes personnels sans crainte :

Une jardinière: On est tranquilles, on est bien, on discute de certaines choses ; on est à l'aise. Des fois on parle d'un problème, on essaye de voir ce qu'on peut faire : aider les autres et s'faire aider soi-même...

Plus largement, cet espace est pensé comme un lieu de solidarité, tant dans les échanges verbaux que dans le partage des produits du jardinage. Les hiérarchies sociales semblent y être comme neutralisées, contrairement à d'autres espaces de loisirs situés dans d'autres quartiers, comme l'indique une des jardinières. L'animatrice est également évoquée comme une personne vers laquelle on peut se tourner, qui conseille, sans diriger : « *L'ambiance : c'est convivial. Y a pas de gens qui donnent des ordres, on est là pour apprendre, ça se passe bien* » raconte une jardinière présente depuis 2018, retraitée, qui compare le jardin de la passion avec un autre jardin où les relations étaient plus complexes et qu'elle a quitté pour cette raison.

La plupart des jardiniers présents le jour de l'observation (N=9), voient également le jardin comme un espace-temps favorisant le ressourcement, le bien être, la détente. « *Ici c'est un jardin de bénévoles. Ici y a un équilibre, une harmonie, une bonne entente* » dit une des jardinières, présente dans le jardin depuis un an. Le contact avec la terre, les plantes, sont pensés comme un moyen d'occuper son temps de façon agréable, notamment par les personnes qui sont à la retraite : « *je viens pour changer mes idées, pour m'occuper aussi. Je suis à la retraite. (...) Pour apprendre, pour partager aussi* ». Enfin, comme dans cet extrait, quelques enquêtés évoquent la dynamique d'apprentissage et la découverte du jardinage, qui les stimule dans la fréquentation du jardin. Ce sont surtout des personnes qui n'étaient pas familières du jardinage qui convoquent ce type d'argument, moins mobilisé par les personnes qui viennent au jardin pour retrouver des gestes et des pratiques, des sensations qui leur étaient coutumières depuis leur enfance. Notons enfin qu'au cours des échanges informels qui ont eu lieu dans le jardin, l'unique homme présent, retraité, ancien ouvrier, a été le seul à convoquer le champ lexical du travail pour parler du jardin partagé. Dans son cas, le plaisir du travail bien fait (« *quelque chose de valable, qui tient la route* », « *on fait notre boulot* ») et du résultat obtenu sont importants :

Jardinier à la retraite : J'ai réussi des choses et je suis content, je suis fier de ce que j'ai fait... j'ai ramené des plantes de la Drôme ...et ça a bien marché...et quand on voit ça, on est motivé.

On retrouve chez cet homme la logique de l'honneur dont parlait Florence Weber à propos des jardiniers (Weber, 1998). Le jardinage est une pratique d'appropriation de l'espace et des choses. Cette activité ne se limite pas à une pratique productive maraîchère mais relève d'enjeux symboliques forts, de bien-être, de réalisation de soi, et pour certains, de valorisation de son quartier. Il est d'ailleurs notable que la récolte est toujours présentée comme secondaire dans la motivation à jardiner. Lorsqu'elle est abordée, c'est pour insister sur le sens du partage que favorise l'activité de co-jardinage.

Les femmes rencontrées, n'évoquent de leur côté pas vraiment cette dimension du travail bien fait pour lequel il convient de mettre de l'« *huile de coude* » : elles insistent plutôt sur la convivialité, et certaines présentent le jardinage comme un « *passé-temps* ». Néanmoins, pour saisir des différences plus nettes, selon qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, ou bien selon leur parcours biographique et leurs positions sociales, il conviendrait d'approfondir le travail d'exploration amorcé ici.

Le jardin de la passion : une utopie réalisée ?

Les perceptions croisées des différents acteurs (bailleur, partenaire, habitants) présentées ci-dessus, donnent à voir une image sans la moindre ombre à ce tableau champêtre d'un coin de nature/verdure dans le grand ensemble. Le jardin partagé semblerait alors avoir des vertus susceptibles de régler les problèmes d'usage et de défaut de vie sociale, généralement pointés dans les quartiers estampillés politique de la ville. Sans remettre en cause les atouts et avantages que recèle ce lieu, il paraît pourtant important d'aller au-delà de cette première vision du jardin de la passion et d'explorer les limites ou les nuances face à cette image quelque peu enchantée du jardin partagé comme parfaite réussite. Tout d'abord, ce type d'initiative, micro-localisée, ne peut avoir que des effets limités sur la construction et la transformation des relations sociales dans le quartier. Elle n'a d'ailleurs pas vocation à produire des changements de grande ampleur et son ambition micro-contextuelle est largement assumée par les bailleurs. Le nombre de jardiniers est d'ailleurs peu important (9 le jour de l'observation étaient sur place, et sur le site internet du *passé-jardin* le nombre de participants officiels est actuellement égal à 6 personnes). Seuls quelques jardiniers, peu nombreux, présents régulièrement sur le site, peuvent véritablement bénéficier de ce surplus de convivialité produit par l'activité de jardinage et la rencontre avec d'autres jardiniers. Les jardiniers ont certes tous insisté sur la convivialité, le respect, la tolérance entre eux, mais les échanges interpersonnels se limitent strictement au cadre du jardinage et, une fois passée la porte du jardin, chacun retourne à sa vie et ses activités. Les relations nouées dans ce lieu ne sont pas associées à des rencontres ou des invitations en dehors du jardin, qui auraient résulté de cette activité. Les rencontres qui peuvent avoir lieu en dehors du jardin ne concernent semble-t-il que les personnes qui se croisaient déjà en dehors du temps de jardinage, du fait d'autres activités communes (la marche nordique notamment). La convivialité est donc circonscrite à cet espace-temps que constitue le jardin de la passion et le jardinage, deux fois par semaine. D'autre part, si ces derniers échangent, pendant leur activité de jardinage, avec des habitants du quartier et notamment des tours, ces échanges sont présentés comme très ponctuels. Certes, le jardin est au pied des tours et n'est encerclé que d'un léger grillage, la porte du jardin est ouverte lorsque les jardiniers sont sur place, mais cela ne semble pas suffire à favoriser la porosité et les échanges soutenus entre habitants et jardiniers, voire les passages du statut d'« habitant de la tour » à celui de « jardinier ». Cette apparente étanchéité est sans doute, pour partie, le produit des logiques de recrutement des jardiniers. A notre connaissance, si tous sont des Minguettes, aucun d'entre eux ne réside dans une des deux tours adjacentes au jardin. Les jardiniers ne deviennent vraisemblablement pas jardiniers parce qu'ils passent devant le jardin et échangent avec ceux qui sont sur place, ni parce qu'ils connaissent un autre habitant de la tour devenu jardinier. Il est d'ailleurs notable que certains habitants, selon les dires des jardiniers, penseraient que ces jardins sont « privés ». Ainsi, malgré la proximité du jardin de la passion, les habitants des tours, semblent rester à distance des acteurs qui investissent ce jardin. Certains jardiniers disent d'ailleurs qu'ils ne sont pour nombre d'entre eux pas intéressés par le jardin : « *les gens ils s'intéressent pas, ils passent, on les appelle, venez, mais non, peut-être ils osent pas venir...* ».

Comment donc s'opère le recrutement des jardiniers ? Le centre social, en la personne de l'animatrice du jardin joue un rôle prépondérant dans cette dynamique de recrutement. En effet, des flyers sont présents au centre social et expliquent le mode de fonctionnement du jardin. Surtout, plusieurs jardinières ont indiqué avoir connu le jardin en pratiquant de la marche nordique au centre social, activité prise en charge par l'animatrice. Ce mode de recrutement, sur une base informelle mais encadrée institutionnellement, explique sans doute à la fois que les jardiniers sont principalement des femmes mais produit aussi des effets sur l'âge des jardiniers, voire sur leurs caractéristiques sociales. Cette pratique de la marche nordique constitue par ailleurs un potentiel indicateur de l'intérêt qu'elles peuvent a priori avoir pour le contact avec la nature et donc potentiellement pour le jardinage, favorisant leur investissement. Ces éléments peuvent à la fois constituer des atouts (disponibilité temporelle des plus âgés, intérêt déjà présent pour la nature...) mais aussi des limites. En effet, les jardiniers sont relativement âgés et peu nombreux, il s'agit de personnes qui, pour certaines d'entre elles, sont déjà engagées par ailleurs dans la pratique d'activités associatives dans ou hors du quartier, ce qui donne à penser que cette activité bénéfique peut-être avant tout à des publics déjà pour partie convertis aux vertus du jardin et qui adhèrent aux valeurs sociales véhiculées par ce type de pratique (solidarité, engagement associatif, partage, ouverture d'esprit, intérêt pour la nature voire l'écologie...). Si l'enjeu est d'agir sur les pratiques habitantes, l'action semble jouer son rôle, mais de façon circonscrite à certains habitants, ou de façon indirecte en régulant les usages. Par ailleurs, la dynamique de recrutement, qui repose principalement sur l'animatrice, tend à la fois à conforter le bon fonctionnement du jardin (puisque une relation de confiance se noue en amont entre l'animatrice et les futurs jardiniers), mais à en conditionner la pérennisation sur le maintien de l'engagement du centre social en la personne de l'animatrice.

Le second volet sur lequel le jardin partagé avait vocation à agir, concerne la régulation des usages. De ce point de vue, le jardin a en effet facilité le remplacement d'usages délictueux par des usages vertueux et pacifiques (la pratique du jardinage et les échanges autour). Il convient cependant d'ajouter que ces usages, comme le savent bien les bailleurs, n'ont pas pour autant disparu, ils se sont simplement déplacés. La création du jardin partagé, comme dans d'autres initiatives du même type, a donc permis de déplacer aux marges ce type d'usages, pour favoriser dans cet espace central et visible situé entre les deux tours des appropriations plus conformes et non déviantes, par des habitants qui, certes ne sont pas nécessairement les habitants des tours, mais qui sont cependant bien des habitants du quartier, et qui donnent autre chose à voir, quelque chose de « *plus beau* » que le trafic de drogues, pour reprendre l'idée de l'animatrice du centre social.

Enfin, le troisième volet d'action concerne le projet plus général de transformation des abords extérieurs, de résidentialisation et de végétalisation des lieux. De ce point de vue, il semble que le projet soit une réussite complète, tant aux yeux des jardiniers que des habitants des tours, si l'on en croit certains discours restitués par les jardiniers.

Le jardin de la passion constitue une expérience d'aménagement extérieur visant la régulation des usages et l'appropriation des espaces par les habitants : ce dispositif fonctionne de manière efficiente bien que mesurée. Si les discours sont très positifs, il convient en effet de les rapporter à des éléments permettant d'objectiver le fonctionnement et la réussite de ce projet (nombre de jardiniers, caractéristiques de ces derniers...). Les informations dont nous disposons ne permettent pas d'aller plus loin dans l'évaluation du dispositif et de ses effets. Il faudrait pour cela réaliser des entretiens

approfondis avec les jardiniers⁴. Par ailleurs, il serait pertinent de réaliser une enquête prenant en compte le regard des habitants des tours, qui n'ont pas été rencontrés dans le cadre de cette enquête. Enfin, il convient de souligner qu'un des jardiniers a évoqué, de manière allusive, le problème que semble poser à certains habitants la mixité de l'activité de jardinage. Il semblerait également que les tenues des femmes qui jardinent pourraient être perçues comme offensantes aux yeux de certains habitants. Ce sont des énoncés à demi-mots, qui donnent à penser que la coexistence mixte et la visibilité aux yeux de tous des femmes jardinant constitue un problème et devient potentiellement un lieu de confrontation entre conception laïque des espaces publics et conceptions religieuses des pratiques. Cet aspect mériterait d'être exploré et approfondi pour comprendre ce qui se joue et la façon dont est perçu le jardin ainsi que ses (im)possibles appropriations par les habitants. Sur ce point, le recrutement d'habitants ne résidant pas dans les tours et moins directement exposés au regard et jugement d'autrui, peut d'ailleurs constituer un avantage pour le jardin et sa pérennisation. Il est intéressant de noter tout le paradoxe auquel peut se retrouver confronté le bailleur : en voulant réguler les usages déviants, il propose l'investissement dans des pratiques de jardinage qui en retour, sont potentiellement pensées comme « déviantes » du point de vue des normes religieuses. Or, la pratique religieuse occupe une place non négligeable pour une partie des habitants des grands ensembles, en particulier chez les plus jeunes (cf II.2.D) et favorise des conceptions et discours régulateurs des usages de l'espace public, selon d'autres normes que celles impulsées par le bailleur et les pouvoirs publics. Ceci montre combien toute mise en œuvre d'un dispositif apparemment des plus consensuels dans l'espace public, engage des questions et appropriations qui ne sont jamais neutres, en raison des conceptions, socialement construites et diversifiées du vivre ensemble.

Terminons cette étude de cas en soulignant combien les jardins partagés sont aujourd'hui des outils privilégiés de la politique de la ville, et en particulier lorsqu'il s'agit des quartiers d'habitat social et de leur réhabilitation/ requalification. A Marseille, par exemple, plus des deux tiers des jardins partagés sont localisés dans des quartiers d'habitat social (Vandenbroucke et al., 2017). Il serait intéressant d'en faire l'inventaire pour comparer la dynamique de la métropole lyonnaise. Toujours est-il qu'aujourd'hui, en Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 436 jardins collectifs, dont 228 sont des jardins partagés et parmi eux, on compte 43 jardins partagés en pied d'immeuble. Sur la métropole, il existe environ 128 jardins partagés. Ces chiffres témoignent d'un développement important de ce type de dispositif, dont se sont notamment saisis les bailleurs sociaux. Cette dynamique est, comme le notent Vandenbroucke et alii (2017), le produit d'une initiative lancée par des acteurs principalement publics et parapublics et auxquels sont régulièrement associés des partenaires associatifs. Ce sont bien des dispositifs institutionnels qui visent à impulser des changements de pratiques et de perceptions dans et de l'espace urbain, par la présence de « coins de nature » dans la ville, mis à disposition des habitants. Ces pratiques sont rarement impulsées par les habitants eux-mêmes et, si ces dispositifs peuvent être appropriés, voire pris en charge partiellement par les usagers, comme c'est le cas du jardin de la passion, ils restent organisés, structurés et financés par les pouvoirs publics et procèdent d'une impulsion politique en direction des populations dont les effets, les modalités et les conditions de possibilité d'appropriations restent largement à explorer.

⁴ Ces échanges informels, en présence des autres jardiniers et de l'animatrice, dans un contexte d'activité de jardinage ne favorisent pas la posture réflexive que permet une situation d'entretien en face à face. De ce fait la mise en mots est plus succincte. La présence des autres, incite par ailleurs à développer un discours positif de valorisation de la convivialité et du partage.

La maison du projet dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon

A Lyon, une étude de cas a été effectuée en avril et mai 2019 par Margaux Mudimana, stagiaire au Centre Max Weber, en lien avec Grand Lyon Habitat, sur la maison du projet située dans le quartier des États-Unis, dans le 8^e arrondissement de Lyon. Ce travail a été constitué d'un travail d'observation et d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels participant à la conception ou à la mise en place de la maison du projet, ainsi qu'avec quelques habitants du quartier. Cette étude de cas s'appuie sur les matériaux recueillis ainsi que sur le rapport de stage réalisé par Margaux Mudimana. Cette maison du projet, bien que ne faisant pas partie initialement des terrains de l'enquête, a cependant, suite aux échanges avec le bailleur, semblé intéressante à prendre comme objet d'étude en ce qu'elle constitue un projet multiforme qui croise divers enjeux et regroupe des actions liées à la réhabilitation, à la régulation des usages ou encore au soutien à la vie sociale.

Une Maison du projet dans un lieu symbolique

La Maison du projet est un projet initié par Grand Lyon Habitat, situé au cœur de la cité Tony Garnier, construite par l'architecte entre 1921 et 1934⁵. La cité, composée de logements sociaux en grande partie gérés par GLH⁶, a fait l'objet d'une revalorisation lors de la création du musée Urbain Tony Garnier (1992) et de ses grandes fresques. Des visites guidées sont d'ailleurs réalisées à l'initiative de l'association du musée, et se déclinent en une présentation des fresques accompagnée de la visite d'un appartement témoin des années 1930. Une partie des habitants a conscience de la valeur architecturale et urbanistique de la cité. Outre un lieu de vie, la cité Tony Garnier est aussi un lieu patrimonial qui procure une valeur symbolique au fait de résider dans ce quartier. Une habitante, rencontrée en entretien, dit à propos de la cité : « *C'est un musée à ciel ouvert et je trouve que quand même, résider dans un quartier qui est considéré comme un musée, je trouve que vraiment on est privilégiés ! Je trouve que c'est un privilège.* »⁷. Ainsi la localisation de la Maison du projet s'inscrit dans un quartier populaire, mais dont la spécificité est d'être doté d'une forte cohérence architecturale et d'être valorisé en tant que véritable lieu d'histoire et de patrimoine urbain. La cité Tony Garnier fait d'ailleurs partie des édifices classés « Patrimoine du XX^e siècle⁸ » du ministère de la culture et de la communication. C'est un lieu symbolique qui a donc été choisi pour l'implantation de la Maison du projet.

⁵ A la suite d'un appel de la ville de Lyon Tony Garnier propose un projet qui sera validé en 1920. La construction débute en 1921 mais sera interrompue faute de crédits entre 1926 et 1930 pour n'être achevés qu'en 1934. (rhone-alpes.culture.gouv.fr/label)

⁶ D'autres bailleurs tels Alliade Habitat, SACVL sont également présents.

⁷ Ces propos sont cependant assortis de conceptions plus critiques concernant la qualité de l'habitat, qui, parce qu'il a vieilli, ne dispose pas nécessairement aux yeux des habitants des normes de confort et énergétiques attendues aujourd'hui, ce dont le bailleur a parfaitement conscience : « On est, déjà, sur un secteur très vieillissant, avec du bâti qui vieillit mal et pour lequel on a beaucoup de réclamations ». Une habitante déplore par ailleurs le manque de vie sociale, de dynamique, qu'elle associe au vieillissement des habitants. Cette perception est pour partie le fait d'habitants relativement âgés, qui, de manière classique tendent à idéaliser la vie de quartier sur le mode du « c'était mieux avant » qu'ils ont connue lorsqu'ils étaient plus jeunes.

⁸ Label créé en 2001 « en vue d'identifier et de signaler à l'attention du public (...) les édifices et ensembles urbains qui sont autant de témoins matériels de l'évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société ». (rhone-alpes.culture.gouv.fr/label)

La Maison du projet : un projet qui rassemble un faisceau de projets et dynamiques

Pour comprendre ce qu'est la Maison du projet, outre son lieu d'implantation, il importe aussi de resituer le contexte dans lequel elle s'inscrit et comment elle s'articule à tout un ensemble de projets initiés notamment par Grand Lyon Habitat. Le quartier fait en effet l'objet de diverses actions et projets, de la part de GLH ou d'autres bailleurs. Ceux-ci relèvent de divers registres, qui vont de l'amélioration des logements à celles des espaces extérieurs, en passant par des projets visant à agir de manière plus active sur les solidarités entre génération et le vivre ensemble. Trois grands projets sont initiés dans le quartier au moment de l'enquête.

Le premier concerne la réhabilitation de la cité Tony Garnier : la cité comporte 46 bâtiments (1567 logements répartis en douze îlots). Une première tranche de travaux concerne 275 logements et s'applique notamment à améliorer l'isolation et la performance énergétique en remplaçant les systèmes de chauffage (il s'agirait de passer du niveau F au niveau B), et vise également à refaire les salles d'eau. Le but est de réhabiliter et d'uniformiser la qualité des logements (certains habitants ayant fait des travaux à leur propre initiative dans les salles de bains par exemple).

Le second projet concerne l'aménagement de jardins participatifs en permaculture dans la résidence Eugène André Cazeneuve. Il s'agit d'un projet de « requalification des espaces extérieurs », nommé 8^e Cèdre, auquel est associé un partenaire (« Place au terreau »). Selon les dires de la chargée de développement, l'enjeu est à la fois de créer du lien social et de revaloriser la résidence. Il s'agit également d'amener les habitants à s'approprier les espaces extérieurs de manière active, positive et collective plutôt que privative, dans la perspective d'une « reconquête »⁹ de leur territoire, d'initier des dynamiques d'appropriation pensées comme vertueuses (jardin partagé, permaculture) pour contrer des appropriations hétérodoxes voire déviantes de l'espace public. Ce projet donne à voir, comme d'autres, la tension entre vision sociale et vision sécuritaire dans laquelle sont pris les bailleurs et qu'ils expriment eux-mêmes :

Chargée de développement : C'est une vision qui bataille toujours avec une approche un peu plus sécuritaire du territoire, où on va dire, pour éviter justement ces problèmes de vivre ensemble, on va plutôt fermer les espaces pour qu'il y ait moins de trafic, pour qu'il ait moins de circulation en fait, et du coup une meilleure tranquillité, voilà. Et je pense qu'il y a un peu ces deux visions là au sein même des institutions, au sein même des partenaires etc., et qu'on navigue tout le temps un peu entre ces deux visions pour permettre aux gens de vivre ensemble.

Parfois, ils tentent de combiner ces deux options, comme c'est le cas ici. D'autres fois, il s'agit, selon les actions et dispositifs, soit de privilégier l'un soit de favoriser l'autre, en contexte¹⁰.

Le troisième projet est celui d'une résidence intergénérationnelle de 27 logements, la résidence Perla Rosa dont l'objectif est de favoriser le vivre ensemble et la solidarité entre générations, dans un quartier vieillissant. L'idée du projet, en cours de réalisation, est que les jeunes ou les familles payeront un loyer moindre et s'engageront en contrepartie à animer la résidence et à donner de leur temps

⁹ Terme employé par le directeur de l'agence.

¹⁰ A titre d'exemple, le dispositif prévention tranquillité présenté dans la partie précédente, constitue plutôt le versant sécuritaire de l'intervention des bailleurs concernant le bon voisinage, tandis que le dispositif ALTM constitue plutôt le versant social, centré sur la médiation et l'écoute.

pour les autres habitants¹¹. Dans le même esprit, Alliade Habitat a également développé un programme proposant des logements en colocation, intitulé « So-coloc », dont la location engage à s'investir dans la vie associative du quartier en contrepartie d'un loyer faible¹².

Alors que le premier projet s'inscrit dans la droite ligne des responsabilités traditionnelles d'un bailleur (l'entretien et la réhabilitation du bâti, articulé à une conception contemporaine de la nécessaire maîtrise énergétique), l'enjeu des deux autres projets porte principalement sur le vivre ensemble. Il s'agit par ailleurs d'associer les individus, d'amener les habitants par des dispositifs plus ou moins incitatifs, à s'engager dans la vie de leur résidence ou de leur quartier, dans des pratiques à vocation solidaire, sociale et/ ou écologique.

Le projet de la Maison du projet

Qu'en est-il de la Maison du projet ? Quel est le lien entre la Maison du projet et l'ensemble des projets et actions mises en œuvre dans le quartier ? Comment s'origine-t-il, quels en sont les objectifs et comment la Maison du projet fonctionne-t-elle ? Comment ces objectifs sont-ils présentés par les principaux acteurs du projet et comment sont-ils perçus par les habitants rencontrés dans l'enquête ?

La Maison du projet, créée et ouverte fin 2018, se présente comme un « lieu créé par Grand Lyon Habitat pour informer et échanger sur les projets en cours et à venir sur le boulevard des États-Unis »¹³. Cette maison est donc principalement pensée comme un espace d'information et de centralisation des différentes initiatives du bailleur¹⁴, concernant le boulevard des États-Unis, à destination des habitants. Le programme d'animations de cet espace proposait ainsi en octobre 2020, et ce, chaque semaine, des « permanences sur la réhabilitation Tony Garnier ». Sur un total de 14 permanences ou animations organisées dans le mois à la Maison du projet, 4 concernaient la réhabilitation Tony Garnier.

À ce projet officiellement affiché, s'adjoint cependant un autre objectif : ce lieu a également vocation à constituer un espace-temps de rencontre et d'échanges entre habitants (et éventuellement entre le bailleur et les locataires). Le site de la mairie de Lyon 8^{ème} signale d'ailleurs que la Maison du projet a pour objectif :

¹¹ La résidence, située rue Ludovic Arrachart, est présentée sur le site de Grand Lyon Habitat de la façon suivante : « Le principe de cette **résidence intergénérationnelle** : accueillir plusieurs générations, dont des **personnes âgées**, pour lutter contre l'isolement social. GrandLyon Habitat offre à des jeunes la possibilité de vivre en colocation dans des logements abordables, en contrepartie de leur implication pour **animer le vivre ensemble** quelques heures par mois. Le pilotage de cette animation sera assuré par l'agence de proximité États-Unis, qui gère ce secteur. » <https://www.grandlyonhabitat.fr/organisme/patrimoine/Nos-projets-et-realizations/Perla-Rosa?page=1>

¹² « En échange d'un loyer imbattable, tu participes à un projet utile pour ton quartier à raison de 2 h par semaine en moyenne : animations et projets intergénérationnels, jardins partagés. » Deux résidences sont concernées, dont l'une, la résidence Berty se trouve à Lyon 8^e dans le quartier des États-Unis. site socoloc.com

¹³ Présentation de la Maison du projet sur le site de la mairie du 8^e arrondissement et sur la page Facebook de la Maison du projet.

¹⁴ Il est également présenté comme tel dans un article du progrès datant du 29 juin 2018 : « Situé au cœur de la cité Tony-Garnier, ce nouvel espace permettra d'accueillir tous les acteurs du quartier des États-Unis pour les informer des projets du bailleur social » (<https://www.leprogres.fr/rhone-69-edition-lyon-metropole/2018/06/29/la-maison-du-projet-lieu-de-dialogue-et-de-concertation-ouvrira-en-septembre>).

- de participer à des animations sur le cadre de vie, l'environnement, la mémoire des habitants et le patrimoine
- de comprendre et agir sur votre quartier lors de temps de partage conviviaux pour apprendre à faire soi-même et favoriser le lien social, intergénérationnel et l'insertion.

C'est à ce titre que diverses animations sont prévues chaque semaine dans ce lieu. Les animations, comme les permanences, sont organisées et prises en charge par un salarié de la structure partenaire de GLH, l'atelier Pop Corn¹⁵, qui est lui-même susceptible de solliciter des intervenants. L'atelier Pop Corn, responsable des activités, promeut la participation citoyenne des habitants par le biais de l'« assistance à maîtrise d'usage » (AMU), qui passe par la reconnaissance de l'usage des habitants comme relevant d'une expertise. L'atelier se présente comme ayant pour objectif l'accompagnement à la « fabrique du territoire (et de territoires durables) ». C'est à ce titre qu'il a été mandaté par GLH pour intervenir principalement auprès des habitants du quartier, à raison de 24 heures par semaine dont deux permanences ouvertes au public le mercredi après-midi et le samedi matin. En effet, si la Maison du projet est ouverte à tous, c'est en particulier aux habitants concernés par la réhabilitation de la cité Tony Garnier et locataires du bailleur, que ces activités et animations s'adressent préférentiellement. Les actions proposées par l'animateur de l'atelier Pop Corn sont très largement « participatives » et ont toutes vocation à favoriser le lien social entre habitants. Au moment de l'enquête, une animation « zéro déchet » était proposée aux habitants. En octobre et novembre 2020, avant le 2^e confinement, diverses activités ont été programmées chaque semaine, dans la Maison du projet ou dans le quartier¹⁶. Elles se concentraient principalement sur des actions autour de l'écologie et l'apprentissage de la maîtrise des énergies (ateliers « éco-geste », « jardin de rue », « fais le toi-même »¹⁷, « sensibilisation au tri et encombrants »), ainsi que, sur la mémoire, le patrimoine, (exposition « souvenirs du confinement, soirée « souvenirs des États »), et les activités à destination des familles, enfants et adolescents (« la maison aux enfants », jeu de société « réécrire la ville »). Certaines de ces activités étaient par ailleurs à la croisée des ces différents objectifs. C'est le cas de l'atelier « marionnettes récup' en famille » qui proposait une activité ludique et créative en famille, tout en sensibilisant à la maîtrise des ressources.

Ces animations relèvent d'une dynamique qui consiste à initier des lieux et des moments de rencontre et d'échanges entre habitants. Le bailleur cherche ainsi à favoriser la participation citoyenne des habitants en les sensibilisant aux enjeux écologiques. Dans le même temps, il incite ces derniers à la maîtrise des dépenses, qui relève d'une préoccupation traditionnelle des bailleurs en matière de bonne gestion locative. Mandaté par le bailleur, Pop Corn engage des actions où écologie et économie font « bon ménage ». Plus largement, les objectifs et enjeux des différents projets croisent rénovation

¹⁵ « Vous êtes élu.e, collectivité territoriale, aménageur, bailleur, promoteur, architecte, bureau d'études... et **participez à la fabrique du territoire ?** L'atelier Pop Corn vous propose de nouvelles clés de réussite en tissant des liens et en développant des outils d'accompagnement participatifs, pédagogiques, interactifs permettant de rapprocher habitant-e-s, usager-e-s et futurs usager-e-s de vos projets. **Notre singularité ?** Savoir travailler avec tous les publics, de 3 à 99 ans. Au moment de l'enquête, cet atelier comptait quatre membres, dont trois cofondatrices et l'animateur de la Maison du projet. »

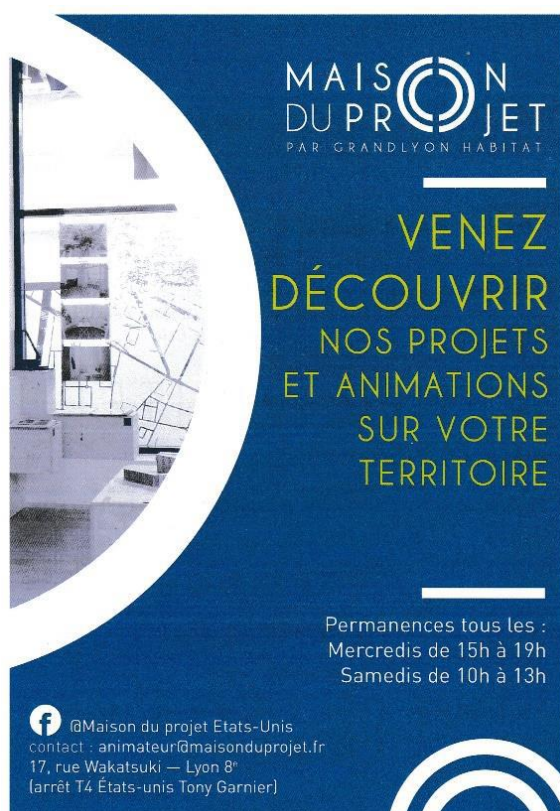
¹⁶ Signalons que le 8^e Cèdre, « espace solidaire d'agriculture urbaine », situé dans la cité Tony Garnier aux pieds de la résidence Cazeneuve, dont nous avons parlé précédemment, initié par Place au terreau et le bailleur GLH, fait partie du programme de la Maison du projet et propose dans celle-ci de la « vente directe à la micro-ferme » ainsi que des activités écologiques et d'agriculture urbaine.

¹⁷ Dans ces ateliers il s'agit par exemple d'apprendre à faire soi-même du liquide vaisselle ou des emballages de protection des aliments réutilisables en cire d'abeille.

du bâti et amélioration de la vie sociale des habitants en visant la tranquillité de la vie dans le quartier et le « bien vivre ensemble ».

La Maison du projet vue par les acteurs du projet

Les objectifs affichés de la Maison du projet par le bailleur, tels que présentés sur les sites (mairie du 8^e, Facebook), sont pluriels. Ce lieu est tout d'abord présenté comme un espace de publicisation des actions du bailleur. Le second feuillet du flyer de présentation indique qu'il s'agit d'un « lieu d'information et d'animation de tous les projets », où l'animateur du lieu assure des permanences pour répondre aux questions des habitants concernant les projets de GLH. L'existence d'animations gratuites et d'expositions, est ensuite précisée en bas de la seconde page du flyer.



MAISON
DU PROJET
PAR GRANDLYON HABITAT

MODERNISER ET HABITER
LE BOULEVARD
DES ÉTATS-UNIS

La Maison du Projet est un lieu d'information et d'animation de tous les projets d'aménagement, de réhabilitation, de résidentialisation et d'amélioration de la qualité de vie résidentielle développés par GRANDLYON HABITAT sur le boulevard des États-Unis.

VENEZ VISITER !

La Maison du Projet installée, au 17 rue Wakatsuki à Lyon 8^e, organise des permanences tous les **mercredis de 15h à 19h** et les **samedis de 10h à 13h**.

L'occasion de rencontrer [redacted] animateur des lieux, présent pour répondre aux questions posées sur les projets de GrandLyon Habitat et ses partenaires, sur le quartier des États-Unis (réhabilitations, constructions, événements locaux...).

La Maison du Projet accueille également des expositions et des animations gratuites, ouvertes au public.

VENEZ DÉCOUVRIR
LE PROGRAMME !

Comment les acteurs de GLH voient-ils cette Maison du projet ? Quelle vocation lui reconnaissent-ils principalement ?

Les acteurs de Grand Lyon Habitat, s'ils ont certainement conscience de la pluralité des objectifs, tendent, en fonction de leur position dans l'organigramme à présenter le rôle de la Maison du projet de manière différenciée. Leur vision de celle-ci est donc tout sauf homogène et uniforme et est étroitement associée au rôle qui leur est imparti. Ainsi, la chargée de prévention et vie sociale qui tiendra des permanences à la Maison du projet voit plutôt les actions menées dans une perspective d'accompagnement social. Il s'agit pour elle de se saisir du lieu pour entrer en relation avec les habitants afin de les « accompagner », de les éduquer aux bons usages et aux bons gestes. L'objectif

est de permettre aux habitants d'avoir « *des usages qualifiés de ces espaces communs* ». La logique est bien celle d'un accompagnement social dont elle postule qu'il constituera le rôle principal de l'animateur :

Chargée de prévention et vie sociale : Et puis, lui (l'animateur du lieu), il peut proposer encore d'autres activités qui vont permettre d'accompagner les usages. Donc par exemple, comme on va travailler sur tout le système thermique, là, c'est l'opportunité de se dire qu'on peut travailler avec les habitants sur leur consommation d'électricité, d'eau etc. sur tous ces gestes-là.

De son côté, l'animateur insiste plutôt sur sa volonté de contribuer au vivre ensemble, en créant des espaces temps de convivialité au sein de la Maison du projet ou dans le quartier.

Animateur de la maison du Projet : On organise des petit-déjeuner : on donne un thème le thème, pour le coup, c'était le thème « zéro déchet », mais le but c'était pas d'informer à fond sur le zéro déchet : le but, c'était de faire un moment convivial, où les gens puissent se retrouver et parler entre eux... Parce qu'on a de moins en moins de temps comme ça, nous vivons très vite, les gens sont très occupés, ils ont moins le temps.

Lorsqu'il fait référence à l'animation « zéro-déchet », le sens de cette animation réside plutôt dans la possibilité de favoriser un moment d'échange. L'enjeu n'est pas du tout de transformer ou de réformer les comportements :

Animateur de la maison du Projet : Non non non ! Déjà, on ne change aucun comportement. On fait que de l'information là-dessus. Il n'y a absolument pas de discours pédant ou de pédagogie élèves-professeur, c'est pas du tout le but. Vous avez vu comment c'était organisé : il n'y avait pas de... il n'y a aucun cours qui est donné, pour le coup c'est vraiment une forte volonté, c'est de ne pas s'inscrire là-dedans, surtout pas. On n'est pas là pour donner des cours, donner des leçons, non, on est là pour informer et si ça intéresse les gens ok, ils peuvent participer.

En somme, informer plutôt que transformer, et même « *faire un moment convivial* » plutôt qu'informer, puisque l'information est un prétexte à l'animation. En tant que prestataire de services il perçoit sa fonction sous un registre différent, à partir de la vocation à « faire territoire » préconisée par la structure dont il est partie prenante.

Enfin, le directeur de l'agence rappelle que la Maison du projet a été initiée par la direction générale de GLH et que l'objectif est bien d'informer publiquement les habitants sur les actions du bailleur dans le quartier : « *c'est très politique (...) c'est une demande très forte de la direction générale d'avoir un lieu de visite qui présente nos différents projets. C'est très symbolique, c'est une vitrine en fait* ».

La présentation de la Maison du projet se décline en trois points de vue différents : celui qui consiste à réformer les habitudes, celui qui vise à animer le quartier et celui qui souhaite rendre visible une politique sociale et résidentielle. Ces trois points de vue ont sans doute tous leur raison d'être. Les objectifs pluriels de la Maison du projet, en tant que lieu complexe parce que polysémique, sont logiquement mobilisés et appropriés différemment par les acteurs du projet. Si les professionnels ne perçoivent pas de manière unifiée cet espace et ses enjeux, il serait alors intéressant de chercher à savoir comment les habitants eux-mêmes décryptent la vocation de ce lieu.

La Maison du projet vue par les habitants

Les perceptions et les regards apparaissent également très différenciés selon la proximité ou la distance plus ou moins grande qu'ils ont, d'une part à l'égard des différents « projets » et objectifs, et

plus largement selon la perception qu'ils ont du rôle du bailleur dans le quartier. Les éléments dont nous disposons dans l'enquête sont trop limités pour que nous puissions réaliser une analyse des points de vue des habitants sur la maison du projet mais ils donnent cependant un premier aperçu de ces perceptions différenciées. Elles font apparaître un clivage entre des personnes intéressées par la Maison du projet et qui la perçoivent de manière plutôt positive, bien qu'elles regrettent le faible nombre d'animations proposées à ses débuts, et d'autres qui sont plus critiques.

La Maison du projet est vue par les premières, qui ne sont sans doute pas les plus démunies en ressources sociales et culturelles, comme une opportunité pour s'investir dans des actions et initiatives qui font sens pour elles : l'une d'elles projette d'ailleurs d'y monter une exposition. Pour cette dernière, retraitée et membre de plusieurs associations, la Maison du projet constitue une opportunité nouvelle de s'engager dans l'action solidaire et collective, dans un contexte où la section de la CNL dont elle est membre active est relativement moribonde : elle explique par exemple que personne ne vient les voir dans le local de la section. Cette habitante est donc déjà venue à plusieurs reprises à la Maison du projet.

D'autres, sont plus distants à l'égard du lieu, tel cet homme, responsable d'une association, qui perçoit celui-ci comme « une façade » dont l'objectif principal est de « *donner une bonne image du bailleur* ». Il critique l'argent dépensé (« *C'est beaucoup d'argent* ») tout en souhaitant que davantage d'argent soit alloué à des actions menées avec les habitants et en direction de ces derniers :

Habitant : Il y en a très peu (des animations). Alors souvent, c'est des fois des animations qu'il peut y avoir avec des écoles à côté mais bon, c'est pareil, vous savez, c'est les moyens, l'animateur il y est pour rien, c'est un gars qui est payé pour 2 jours par semaine à peu près, voilà, on le paye il fait avec ce qu'on lui donne comme moyens, c'est tout. ».

Cet habitant aurait par ailleurs préféré que la Maison du projet se rapproche d'une maison des associations. Un autre homme, déclare lors d'un échange informel, qu'étant mécontent du bailleur il n'ira pas à « leurs fêtes. Les différents acteurs, professionnels ou habitants, perçoivent donc différemment la Maison du projet. Ces perceptions donnent à penser que l'un des objectifs consiste tout autant à transformer le regard que les habitants ont sur leur bailleur qu'à réformer les habitudes et usages des habitants. Il s'agirait ainsi d'amener les habitants à ne plus voir le bailleur et ses représentants comme les récipiendaires de réclamations et récriminations, mais bien de favoriser une vision positive du rôle du bailleur comme animateur de la vie sociale du quartier et comme participant de manière active à la « résidentialisation » de celui-ci. Au moment où l'enquête a été réalisée, la Maison du projet étant très récente, cette visée était logiquement loin d'être atteinte, ce d'autant que le bailleur était semble-t-il confronté au regard critique de certains habitants, portant notamment sur le coût de création de cette « maison ». Il est encore trop tôt pour statuer sur les effets de ce projet tant en matière de vie sociale dans le quartier que du point de vue des relations du bailleur avec les locataires. Le point de vue sur la Maison du projet, alors encore peu connue et fréquentée par les habitants, semble en tout cas contrasté parmi les quelques personnes rencontrées qui la connaissent : certains peuvent y trouver une source de valorisation de soi, par la participation active, d'autres, sont distants du lieu et de ses objectifs, perçus comme non adéquats par rapport aux besoins des habitants du quartier.

La Pépinière Mathis dans le quartier Riquet

En région parisienne, une étude de cas a été réalisée au mois d'avril et mai 2019 par Solveig Mattei, stagiaire à l'INED, sur les actions mises en place ou soutenues par les bailleurs pour réguler ou soutenir les relations de voisinage dans le quartier Riquet. Ce travail a pris la forme d'entretiens réalisés auprès d'acteurs institutionnels du quartier et de l'observation d'activités se déroulant dans une structure associative implantée de longue date dans le secteur du nom de Projets 19. Plus précisément, ce sont les activités de la « Pépinière Mathis », structure intégrée dans Projets 19 et destinée à accompagner l'éclosion de projets associatifs et de projets d'habitants dans le quartier, qui a été prise pour objet. Ces matériaux et le rapport de stage remis en septembre 2019 par Solveig Mattei constituent la base des éléments que nous présentons ci-dessous.

Les caractéristiques du quartier Riquet (appelé « Orgues de Flandres » par la plupart de nos interlocuteurs dans le quartier) ont été décrites dans le chapitre consacré aux quartiers populaires de ville centre : constitué principalement de tours de grande hauteur, il compte une part importante de logements sociaux mais deux tours en copropriété privée sont aussi incluses dans le périmètre de l'enquête. Deux bailleurs sociaux sont implantés dans le secteur : l'Immobilière 3F qui gère la plus grande partie des logements, notamment des immeubles de grande hauteur désignés sous le nom de « Orgues des Flandres », et Elogie-Siemp, qui gère une grande résidence d'environ 200 logements composée de plusieurs bâtiments de 10 à 14 étages donnant sur les rues Archereau et Mathis.

Le secteur de l'enquête est en grande partie situé dans le QPV Stalingrad-Riquet, et s'apprêtait au moment de l'enquête à faire l'objet d'un projet NPNRU destiné à mettre en œuvre la réhabilitation de certains bâtiments, à opérer un réaménagement d'espaces extérieurs sur le secteur des Orgues, et à requalifier les abords du secteur. Toutefois, plusieurs réhabilitations de bâtiments du quartier avaient dès avant le NPNRU eu lieu dans le secteur : c'est le cas de l'ensemble résidentiel géré par Elogie-Siemp, qui a fait l'objet d'une rénovation thermique, de même que de deux tours gérées par Immobilière 3F.

Un secteur prioritaire?

S'agit-il pour autant d'un secteur considéré comme « prioritaire » en terme d'intervention sociale si on le compare avec d'autres secteurs populaires et comportant une part importante de logements sociaux du 19^{ème} arrondissement parisien? Le regard que portent sur le quartier nos interlocuteurs chez Paris Habitat, Immobilière 3F et Elogie-Siemp n'est pas exactement le même, pour des raisons liées à leur expérience et pratique professionnelle. Leurs propos permettent de mieux cerner les nuances de la géographie prioritaire du secteur Stalingrad-Riquet et permet de resituer le secteur de l'enquête dans le contexte plus large du 19^{ème} arrondissement parisien.

Ainsi, le chargé de développement local de Paris Habitat rencontré, qui n'intervient pas directement sur le secteur Riquet mais sur des secteurs adjacents où Paris Habitat possède du patrimoine, décrit le périmètre de l'enquête comme un secteur relativement épargné par les problèmes qui caractérisent ce qu'il appelle le secteur « Stalingrad-Riquet », qu'il s'agisse de phénomènes anciens (consommation et trafic de stupéfiants) ou plus récents (campements de migrants, rixes entre groupes jeunes du 18^{ème} et du 19^{ème} arrondissement autour du jardin d'Éole qui se situe à la frontière de ces deux quartiers). Les actions menées par le bailleur Paris Habitat en coordination avec la Ville de Paris se concentrent par ailleurs plutôt sur les secteurs du 19^{ème} arrondissement les plus proches des portes et du boulevard

périphérique (secteur Michelet-Alphonse Karr), secteurs très paupérisés où sont aussi implantées un grand nombre de structures associatives ou de structures dédiées à la politique de la ville (par exemple la régie de quartier du 19^{ème} arrondissement). Le secteur Stalingrad-Riquet devrait, selon lui, faire l'objet d'investissements plus importants dans les prochaines années, en raison de ce déséquilibre territorial.

Si l'ensemble du secteur Stalingrad-Riquet est un sujet de préoccupation pour le chargé de développement local de Paris Habitat, les résidences gérées par Paris Habitat dans les secteurs adjacents au quartier de l'enquête tranchent toutefois avec cet environnement, et expliquent un investissement moins fort du bailleur dans les actions de régulation ou d'activation de la vie sociale à proximité du périmètre de l'enquête.

« Là ce sont des résidences des années 60, il y a des espaces verts, c'est plus calme, tranquille...Vous avez des populations âgées, qui sont là depuis que l'immeuble a été construit, dont certaines qui recherchent de la tranquillité, et puis qui se disent « ho-lala ça a bien changé autour de moi depuis 40 ans, c'est plus les mêmes populations... mais j'ai peu de velléité de projet collectif »

Les associations et structures mentionnées par le chargé de développement local de Paris Habitat comme des relais pour mettre en place des actions vis-à-vis des habitants dans le secteur Stalingrad-Riquet sont d'ailleurs implantées plus à proximité du secteur Stalingrad et du jardin d'Éole, comme l'association d'habitants Vivre ensemble Maroc Tanger, hébergée dans des locaux possédés par la Régie Immobilière de la Ville de Paris et Paris Habitat, ou encore Artemisa Formation, qui porte des chantiers d'insertion dans les domaines de la peinture et de la décoration. Paris Habitat est toutefois impliqué, quoi que dans une moindre mesure que l'Immobilière 3F, dans les activités de Projets 19 que nous décrivons ensuite.

Le regard que portent les professionnels du logement social exerçant chez des bailleurs qui gèrent du patrimoine situé dans le périmètre de l'enquête est un peu différent. Du côté de l'Immobilière 3F, le secteur des Orgues de Flandre constitue un lieu d'intervention important pour le service dédié à la gestion sociale urbaine. En effet, I3F dispose d'un patrimoine bien moins important que Paris Habitat dans Paris intra-muros, et son patrimoine parisien en QPV est quasi-exclusivement localisé dans le 19^{ème} arrondissement, pour une grande part dans ou à proximité du périmètre de l'enquête. Les salariés de I3F rencontrés ont donc une connaissance fine des caractéristiques du peuplement du secteur Orgues des Flandres et de ses alentours. Ils insistent sur les très forts contrastes sociaux entre les résidences du quartier, ainsi que sur le caractère très hétérogène du QPV dans lequel il est inclus : l'une des caractéristiques de celui-ci serait finalement de n'avoir « aucune unité » du point de vue du peuplement. Ainsi, les résidences 3F des Orgues des Flandres incluses dans le périmètre de l'enquête sont pour une grande part constituées de logement intermédiaire, avec des loyers plus élevés que d'autres immeubles sociaux des alentours : « *Ici c'est pas la goutte d'Or ou la Chapelle ou Saint Blaise* », précise ainsi un responsable habitat I3F rencontré au début de l'enquête. Finalement, aux yeux de nos interlocuteurs à 3F, ce qui caractérise le quartier est d'abord la coexistence de populations diverses tant sur le plan social, générationnel que des origines migratoires.

Pour nos interlocuteurs à Elogie-Siemp, c'est l'hétérogénéité du peuplement au sein même de l'ensemble résidentiel qu'il gère dans le quartier qui pose question. La coexistence entre « anciens » et « nouveaux » habitants ayant accédé au logement social dans des conditions différentes aurait ainsi contribué à l'émergence de conflits collectifs, dans un contexte où les usages déviants des parties

communes sont fréquents. C'est ainsi que la responsable de la direction territoriale Nord de Elogie-Siemp décrit ces évolutions.

« C'est une résidence à l'origine (...) ce qu'on appelait une résidence « 1% », donc plutôt une résidence qui accueillait des salariés, des cadres moyens (...) c'était ça à l'origine le peuplement. Et puis au fur et à mesure des évolutions, on a conventionné le programme, et puis ensuite la ville de Paris qui est réservataire a conçu autrement les désignations et les attributions de logement. A une période où les gens finalement qui étaient entrés dans les années 60 ont commencé à partir pour une raison ou pour une autre, donc un renouvellement de population. C'est le truc classique, une confrontation des modes de vie, de ceux qui veulent être avant tout tranquilles et ceux qui font du bruit, les enfants, les vieux, tout cela on connaît assez par cœur ».

Ces évolutions ont formé alors un ensemble résidentiel « pas facile à gérer », caractérisé par des fortes tensions entre locataires autour de conflits d'usage somme toute classiques, mais qui mobilisent beaucoup les personnels de l'agence située à proximité de cet ensemble et semblent difficiles à atténuer malgré plusieurs tentatives visant à y remédier.

L'action directe des bailleurs : un travail centré sur l'accompagnement des réhabilitations et la régulation des usages déviants des espaces communs

Dans le quartier Riquet, plusieurs des registres d'action évoqués dans la deuxième partie de ce chapitre sont mobilisés par les bailleurs rencontrés. Du point de vue de la sécurité, les immeubles d'Elogie-Siemp et ceux de 3F font partie du patrimoine qui fait l'objet de rondes du GPIS, et ce dispositif est piloté de façon partenariale entre les bailleurs, nos interlocuteurs participant régulièrement à des réunions de coordination à ce sujet. Des actions visant à l'insertion professionnelle (chantiers d'insertion) ou des animations éducatives ou culturelles visant à susciter des usages positifs de l'espace sont mentionnées, généralement portées par des acteurs associatifs implantés dans le 19^{ème} arrondissement : animations sur la propreté ou précarité énergétique portées par la régie de quartier, projet culturel de photographies en lien avec les travaux de réhabilitation pris en charge par une association locale du nom de Clichés urbains par exemple.

Les actions directement portées par l'Immobilière 3F dans le secteur Riquet sont pour la plupart liées aux réhabilitations passées, en cours, ou à venir dans plusieurs immeubles du quartier. C'est à l'occasion d'une réhabilitation importante d'un groupe d'immeuble situé dans l'ensemble résidentiel adjacent au périmètre de l'enquête (la résidence Jumeau) qu'a été par exemple créé en cœur de résidence un jardin partagé, accompagné par une structure associative sollicitée par le bailleur. Des actions d'accompagnement visant spécifiquement les publics âgés ainsi que des animations devaient également être mises en place dans le cadre d'une réhabilitation à venir d'une résidence gérée par I3F. Enfin, I3F a recouru pendant deux ans à l'intervention des équipes de médiation du PIMMS de Paris (interventions de sensibilisation en pied d'immeuble, porte-à-porte) pour tenter de juguler des usages déviants particulièrement problématiques dans des immeubles de grande hauteur (jet d'objet par les fenêtres), et s'interrogeait sur la poursuite de cette intervention au moment où nous les avons rencontrés.

Du côté d'Elogie-Siemp, la directrice territoriale et le responsable d'agence en charge du secteur Riquet ont largement mis l'accent sur les problèmes d'usages déviants des parties communes dans l'ensemble résidentiel qu'ils possèdent sur le quartier, en particulier des jets d'ordure ou d'objets dans un espace vert situé à l'arrière de cet ensemble résidentiel. Ces usages déviants, accompagnés de problèmes

d'hygiène dans les parties communes et de sécurité dans les parkings souterrains de l'immeuble, sont l'objet principal du mécontentement exprimé par l'amicale des locataires de l'immeuble, qui sollicite beaucoup l'agence locale sur le sujet. Plusieurs tentatives ont ainsi été faites pour juguler ces problèmes : mission confiée pendant un temps à la régie de quartier concernant l'entretien des espaces communs, remise en état des parties communes à l'occasion de la rénovation thermique de l'immeuble, mobilisation de l'association « Voisins Malins » appuyée sur des « habitants ressources » pour accompagner la réhabilitation et réaliser un travail de sensibilisation sur les règles collectives, et finalement, condamnation pure et simple du deuxième sous-sol du parking en raison des trafics qui s'y tenaient. Devant le faible succès de ces différentes tentatives et le constat que les interventions de la régie de quartier ou d'associations n'avait d'effet que durant le temps de leur mission et s'estompait rapidement une fois celle-ci achevée, nos interlocuteurs ont fait le choix de renforcer la présence humaine sur les résidences par deux moyens complémentaires. Ainsi l'ensemble résidentiel a finalement été confié à trois gardiens assurant des tâches d'entretien en remplacement de la société prestataire extérieure qui avait ces missions. Cela a permis de garantir une présence plus continue d'agents de proximité sur le site. Nos interlocuteurs évoquent en outre une « dernière tentative » en cours de montage au moment de l'enquête visant à réguler les usages déviants du site : suite à un appel à projet de la Ville de Paris concernant des projets d'agriculture urbaine (Parisculteurs), Elogie-Siemp a ainsi proposé le deuxième sous-sol condamné et le jardin situé à l'arrière de l'ensemble pour y installer des projets d'agriculture urbaine, et cette proposition a été retenue. A compter de la mi-2019 devaient donc être progressivement installées deux activités d'agriculture urbaine, l'une, Cycloponics, prenant la forme d'une ferme souterraine consacrée à la culture d'endives et de champignons dans le sous-sol condamné, l'autre, mise en place par l'association Vergers Urbains, d'activités d'agriculture urbaine dans le jardin extérieur. Ces activités devaient en outre être associées à la mise en place d'activités de jardinage destinées aux habitants, et, potentiellement, à la création d'emplois d'insertion dont pourraient bénéficier des locataires. Ces projets n'étaient pas encore réalisés au moment de l'enquête. Nos interlocuteurs espéraient toutefois que, comme cela avait pu être observé dans d'autres sites problématiques du parc social parisien, l'installation d'activités et une présence humaine continue dans les espaces faisant jusqu'alors objet de dégradations pourrait constituer une solution aux problèmes de gestion récurrents rencontrés dans cet ensemble résidentiel.

Directrice territoriale, Elogie Siemp : « En occupant le terrain, parce que c'est quand même un aspect positif qu'on peut constater par ailleurs, quand on occupe positivement l'espace, ça fait régresser les comportements un peu déviants. [...] Ces deux projets ils avaient une composante participative, on avait mis dans le cahier des charges que nous on favoriserait une participation des locataires, une forte implication des locataires. (...) on s'est dit on verra bien si on arrive à déclencher une dynamique avec les habitants ou pas. »

Les actions évoquées jusqu'alors sont celles qui mobilisent le plus directement les personnels des agences ou du DSU des bailleurs concernés. Elles concernent principalement l'accompagnement à des réhabilitations et des actions visant à réguler des troubles d'usages des espaces collectifs. Toutefois, dans le secteur concerné, une action relevant du développement social est aussi déployée par le principal bailleur du secteur, I3F dans le but de faire émerger des activités associatives répondant aux besoins des habitants du territoire. Dans le cas d'espèce, il ne s'agit pas d'un travail directement opéré par les personnels d'I3F, mais d'une mission confiée à une structure associative d'accompagnement à l'émergence de projets dont I3F est à l'origine.

Des actions appuyées sur des intermédiaires : la Pépinière Mathis, faire émerger des associations à destination des habitants du quartier?

La Pépinière Mathis est une structure créée en 2003 sous l'impulsion d'I3F. Dès l'origine, l'objectif qui lui est assigné est d'accompagner l'émergence d'activités associatives « répondant aux besoins des territoires et des locataires » selon les termes utilisés par l'actuelle responsable de la structure. Lors de sa création, la Pépinière 3F s'installe dans des locaux appartenant au bailleur et situés dans le périmètre de l'enquête, donnant sur la rue Mathis. Elle les partage avec une autre structure associative, Projets 19, créée en 1997 dans le 19^{ème} arrondissement et qui développe des activités de soutien et de formation destinées à favoriser l'insertion économique des habitants des quartiers relevant de la politique de la ville, en les accompagnant dans la création d'activités génératrices d'emploi (commerciales mais aussi associatives) ou vers le retour à l'emploi. Projets 19 n'est pas une structure créée par I3F, mais est toutefois accueillie depuis 2003 dans ses locaux. Contrairement à la pépinière Mathis qui vise une action locale ciblées sur les territoires en QPV du 19^{ème} arrondissement, Projets 19 a des activités qui s'étendent géographiquement au-delà des frontières de l'arrondissement et est une structure de bien plus grande taille : alors que la Pépinière ne compte qu'une salariée à temps plein, Projets 19 emploie 17 personnes.

Après plusieurs années de coexistence dans les mêmes locaux, la Pépinière Mathis est absorbée par Projets 19 à l'été 2017 : elle garde toutefois son activité spécifique (notamment la dimension locale de son action), et à cette occasion I3F entre au conseil d'administration de la structure fusionnée. Cette fusion a été soutenue par Immobilière 3F : il s'agissait de relancer la structure après une période de déclin de l'activité. Après la fusion, la Pépinière dispose d'une nouvelle responsable exerçant à temps plein et bénéficie aussi de la mise à disposition de moyens humains et matériels de Projets 19. La Pépinière reste co-financée par 3F, par le biais d'une mise à disposition gratuite du local de 350 mètres carrés où elle est hébergée, et bénéficie en outre de subventions de la Ville de Paris, de la Direction Départementale à la Cohésion des territoires et du Commissariat général à l'égalité des territoires. Elle s'autofinance partiellement en louant ponctuellement des salles à d'autres associations du quartier, pour des actions de formation ou pour la tenue d'assemblées générales de copropriétés.

En quoi consiste alors précisément l'activité de la Pépinière ? Il s'agit d'accueillir des structures associatives en cours de création et de les accompagner de diverses manières, en premier lieu en leur permettant d'utiliser les locaux de la Pépinière (bureaux, salles de réunion, matériel informatique) pour des activités administratives voire pour faire de l'accueil de public sous la forme d'ateliers. Il s'agit aussi d'opérer un suivi du développement de ces associations, et de leur apporter un soutien dans leurs démarches. L'accompagnement de la Pépinière n'a en effet pas vocation à durer : la structure est définie par les acteurs rencontrés comme un sas, une étape transitoire vers une institutionnalisation des associations accompagnées, et notamment l'installation dans des locaux propres en dehors de la Pépinière, même si toutes les associations accompagnées ne franchissent pas cette étape. A cet effet, une convention annuelle d'objectif est signée entre l'association et la Pépinière, un entretien de bilan annuel a lieu en présence d'un membre du conseil d'administration de la structure, et des « brunchs » réguliers sont organisés, permettant aux porteurs des différentes associations de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Au cours de ces brunchs sont abordées différentes thématiques importantes pour la pérennisation des structures associatives, comme par exemple les modalités permettant l'accueil de jeunes en service civique au sein des associations ou les démarches à réaliser pour obtenir l'attribution d'un poste d'adulte-relais (un type de contrat aidé destinés aux habitants

des QPV pour assurer des missions de médiation). Enfin, un accompagnement aux réponses à appels à projet « politique de la ville » avait été mis en place à l'automne 2018, complété par l'ouverture d'ateliers de formations (par exemple à la comptabilité) proposés par Projets 19 et destinés aux porteurs de projet.

Si I3F est un soutien majeur pour la structure, Projets 19 et la Pépinière entretiennent aussi des liens avec d'autres bailleurs du quartier, en particulier Paris Habitat. Ce bailleur cofinance par exemple (de même que la Ville de Paris) un dispositif porté par Projets 19 destiné à apporter des petits financements à des initiatives habitantes (animations de quartier, fêtes de quartier, repas partagés), appelé le « Fonds de Participation des Habitants ». Il accueille aussi dans les locaux dont il dispose dans le quartier plusieurs structures associatives ayant émergé grâce à l'accompagnement de la Pépinière : c'est par exemple de cas d'une association dédiée à la réparation de vélos, Retour Vert Le Futur, encore accompagnée par la Pépinière mais qui déploie désormais ses activités dans un local appartenant à Paris Habitat. Le bailleur fait d'ailleurs appel à cette structure associative pour intervenir sur ses résidences et auprès de ses locataires.

Chargé de développement local, Paris Habitat : « On les a fait intervenir dans un certain nombre de résidences pour faire apprendre aux jeunes et aux moins jeunes à réparer leurs vélos. Et on les sollicite aussi quand on a un gardien qui nous dit : « j'en ai marre, j'ai mon local vélo, ou mes grilles, qui sont encombrées de vélos, ça fait 3 ans, le vélo est crevé, je sais même que de toute façon le locataire est parti (...) » donc plutôt que d'appeler la fourrière ou la police, on fait appel à retour vert le futur qui vient avec ses grosses pinces, (...) et qui ensuite réalimente son stock de pièces détachées. Et là le gardien est content, c'est débarrassé, c'est pas débarrassé n'importe comment, nous on est content parce qu'on met pas ça dans un incinérateur, et retour vert le futur est content parce qu'il a un dérailleur de plus.

La Pépinière permet donc de nourrir l'offre associative locale sur laquelle les bailleurs s'appuient pour leurs interventions vis-à-vis de leurs locataires. D'autres associations passées par la Pépinière et qui l'ont quittée sont aujourd'hui implantées à proximité du secteur Riquet dans des locaux appartenant à l'un ou l'autre de ces bailleurs, et certaines sont sollicitées par I3F ou Paris Habitat pour mettre en place des actions en direction des habitants. C'est le cas de Clichés urbains, association à visée culturelle mettant en place des ateliers photographiques avec des jeunes habitants du quartier. Portée par la Pépinière depuis 2009, elle continue à être suivie « hors les murs » : elle a d'abord été hébergée dans un local de Paris Habitat avant de s'installer dans un autre local appartenant à I3F. Elle est en outre intervenue à plusieurs reprises sur sollicitation de ces bailleurs afin de mettre en place des ateliers photos auprès de leurs locataires dans le cadre d'activités de développement social.



Affiche de l'exposition *Flandre en photos*, été 2019, Association *Clichés Urbains*

D'autres associations s'adressant à des publics jeunes, proposant du soutien à la recherche d'emploi pour les associations du quartier, ou encore des cours de français pour des migrants, antérieurement accompagnées par la Pépinière, sont désormais hébergées dans des locaux de I3F, de Paris Habitat ou de la Régie Immobilière de la Ville de Paris. Pour ces associations, le soutien des bailleurs sociaux du territoire (qui peuvent leur proposer des locaux à des prix très inférieurs à ceux du marché) est crucial au-delà de la phase de création. Comme le confirme le directeur de projet 19 : « *en ce qui concerne la question du local, en dehors des bailleurs sociaux, point de salut. Vues les associations qu'on accompagne, vu le modèle, personne ne peut aller se loger dans le privé* ».

Mais cette relation est à double sens : la présence de ces associations est aussi utile aux bailleurs, dans les secteurs relevant de la politique de la ville, pour constituer des relais de leurs actions DSU. Ainsi l'un des « partenaires privilégiés » des actions de développement local de Paris Habitat dans le QPV Stalingrad-Riquet est-elle une structure issue de la Pépinière, « Vivre ensemble Maroc Tanger », issue initialement d'un collectif d'habitants d'une résidence de la RIVP et qui propose des actions à la fois éducatives, d'animation et d'insertion sociale. A la suite de son accompagnement par la Pépinière, elle a obtenu le financement d'un poste « d'adulte relais » et le soutien de la CAF (sous la forme d'un agrément « Espace de vie sociale »), et constitue selon notre interlocuteur un relais précieux pour le bailleur grâce à son implantation locale.

Chargé de développement local, Paris Habitat : « On a un partenariat privilégié au niveau associatif sur le secteur, qui s'appelle VEMT, avec qui on travaille, c'est l'un des rares acteurs à bien travailler cette question, c'est la question de l'employabilité des habitants. On les soutient pour la 2ème année consécutive, on les connaît depuis longtemps, là on les soutient pour une activité de coaching, entraînement, appui, assistance à des habitants qui ont un entretien d'embauche, qui cherchent du boulot. Un salarié de l'association, appuyé par une RH professionnelle, une dame du quartier d'ailleurs qui a ouvert son cabinet de RH, reçoivent le public (...). Je les voyais encore là, en début de semaine, on les finance à hauteur de 25 à 30 % du montant global de ce projet. [...] Ils sont toujours dans l'action, ce qu'ils font c'est très très chouette, ils ne sont pas à la recherche de public, parce qu'ils sont très implantés localement, et ils ont l'honnêteté de dire qu'ils préfèrent travailler avec un public restreint.

Néanmoins toutes les associations accompagnées par la pépinière ne perdurent pas, et celles qui perdurent ne restent pas toutes implantées dans le quartier. C'est d'ailleurs une question qui a été soulevée à plusieurs reprises par nos interlocuteurs : la Pépinière fait-elle émerger des projets associatifs prioritairement destinés aux habitants du quartier ? C'est notamment une interrogation que nous avait soumise, en janvier 2019, quelques mois après l'arrivée de 8 nouvelles associations dans la structure, la chargée de mission DSU de I3F :

Chargée de mission DSU, I3F : L'an dernier la Pépinière a lancé un appel à projet pour sélectionner un ensemble d'associations qui voudraient s'implanter dans le quartier, il y a une liste d'associations qui ont été sélectionnées (...) J'ai posé la question parce que j'avais participé au jury mais après j'ai été en congé, je ne savais pas qui avait été sélectionné et si les associations sélectionnées étaient vraiment dédiées aux habitants du quartier. Il y a une nouvelle directrice qui est arrivée entre temps à la Pépinière et qui m'a donné la liste des associations sélectionnées, mais je ne suis pas certaine qu'elles aient des activités complètement dédiées aux habitants, alors que c'est ce qu'on cherchait. Normalement on est plutôt dans des actions qui sont locales, mais ça reste à vérifier.

Cette question a ainsi été au cœur du comité de pilotage de la structure observé en mai 2019, réunissant des membres de Projets 19 et les différents financeurs de la structure – la chargée de mission DSU de 3F, une représentante de la Direction régionale de la cohésion sociale et une représentante de la mairie de Paris. Le fait que les associations sélectionnées devaient impérativement avoir un impact sur le quartier, entendu comme le 19^{ème} arrondissement et plus précisément les secteurs classés en QPV de l'arrondissement, a été réaffirmé à plusieurs reprises lors de cette réunion. C'est à ce titre que les responsables de Projets 19 et de la Pépinière ont écarté, lors du jury de sélection visant à faire entrer des nouveaux projets dans la structure, certaines candidatures d'associations culturelles, « venant chercher du foncier pas cher pour répéter et proposer des cours », mais dont les projets n'avaient pas de lien évident avec le territoire ou avec les politiques de la ville (8 associations sur les 15 candidates ayant finalement été retenues). Les documents récapitulatifs transmis par la Pépinière lors de ce COPIL mentionnent d'ailleurs, pour la plupart des associations accompagnées, l'ancrage local de ces structures, qu'il prenne la forme d'interventions dans des écoles ou collèges des environs, d'interventions visant des secteurs classés en QPV du 19^{ème} arrondissement, la mise en place d'ateliers ou de cours dans les centres sociaux de l'arrondissement, ou d'actions dont les principaux bénéficiaires sont définis comme étant des résidents des QPV.

Ainsi, la plupart des structures accompagnées peuvent justifier d'un lien avec le territoire et visent prioritairement un public vivant dans les quartiers populaires relevant de la politique de la ville dans le nord-est parisien (voir annexe 1 et 2). Il ne s'agit par contre pas forcément d'associations dont le rayon d'action est concentré dans l'environnement immédiat de la Pépinière, ni même dans le secteur Riquet-Stalingrad, ni d'associations s'adressant prioritairement aux habitants du parc social de I3F situé immédiatement à proximité des locaux de Projets 19. Ici, la dimension territoriale de leur action est avant tout conçue à l'échelle de l'arrondissement, et reliée à l'impératif d'agir en direction de publics vivant dans des quartiers relevant de la politique de la ville. En outre, il s'agit rarement d'associations dont l'objet est de créer des liens sociaux entre habitants ou de susciter ou soutenir une vie sociale à l'échelle micro-locale. Seules quelques une des activités portées par les associations actuellement suivies par la Pépinière visent ainsi des problématiques très localisées ou des secteurs plus circonscrits du 19^{ème} arrondissement : c'est le cas par exemple de Actions Ré-elles, collectif de mères qui s'est créé suite à des rixes entre jeunes du 19^{ème} et du 18^{ème} arrondissement et dont les interventions sont au départ centrées sur le collège Méliès, située au cœur du QPV Stalingrad-Riquet ;

c'est aussi le cas de Conseil Médiation Formation, projet porté par un habitant de l'avenue des Flandres, vivant dans le quartier depuis 1974, dont l'association propose des séances « d'aide à la parentalité » et qui explique, lors du « brunch des associations », chercher à mettre en contact les parents et les jeunes en difficulté avec « les vieux assis sur les bancs avenue de Flandres ». Mais ce type de projet semblait constituer l'exception plutôt que la règle au sein de la Pépinière au moment de l'enquête.

Dans le secteur Riquet, l'action directe des bailleurs se concentre plutôt sur des questions de troubles d'usages dans les espaces collectifs, et sur l'accompagnement aux opérations de réhabilitation. Le bailleur 3F, le plus implanté dans le secteur étudié, agit toutefois pour soutenir le développement de l'offre associative des QPV du 19^{ème} arrondissement par le biais de la Pépinière Mathis. La mise à disposition de locaux à des tarifs inférieurs aux prix du marché par les bailleurs sociaux du secteur, qu'il s'agisse d'I3F, de Paris Habitat ou de la RIVP, est par ailleurs décrite, dans le contexte parisien, comme une condition à l'émergence d'activités associatives nouvelles. Ce faisant, les bailleurs nourrissent ainsi le vivier des associations qu'ils peuvent mobiliser pour mettre en place des initiatives en direction de leurs locataires dans le cadre des projets relevant du développement social urbain. Plusieurs des associations ayant émergé avec l'accompagnement de la Pépinière sont aujourd'hui installées dans le secteur Stalingrad-Riquet et cette structure semble bien contribuer à dynamiser l'offre associative locale. L'examen de son activité, au moment de l'enquête, n'était toutefois pas tant la création d'associations de quartier ayant une action à l'échelle micro-locale que la structuration voire la professionnalisation d'associations tournées plus largement vers les publics vivant dans les quartiers relevant de la politique de la ville à l'échelle du nord-est parisien. Les associations dont l'objet est l'activation de la vie sociale locale ou la création de liens entre habitants du quartier étaient en effet minoritaires parmi les structures alors soutenues par la Pépinière.

RÉCAPITULATIF DES ASSOCIATIONS ACCOMPAGNÉES PAR LA PÉPINIÈRE MATHIS (EXTRAIT DU BILAN POUR L'ANNÉE 2018)

Tableau des associations hébergées à La Pépinière Mathis en 2018

ASSO et porteur de projet	Domaine d'intervention	Bénéficiaires	Ancrage local (Paris 19eme)	Date entrée Pépinière
Les Mini pousses Pierre-Emmanuel Massoni	Santé Prévention Handicap	Familles, enfants, professionnels de la petite enfance	Ateliers hebdomadaire à La Pépinière Mathis	2014
Labomatique Anne-Sophie Defêchereux	Culturel Socio culturel	Jeunes collégiens, jeunes adultes, adultes et personnes âgées du quartier Chaufourniers.	TV participative dans la cité des Chaufourniers « TV cité rouge » Atelier d'éducation aux media au collège Henri Bergson Atelier vidéo au centre de formation Saint Honoré	2014
Retour vert le futur Arnaud Poullard	Lien social Environnement Qualité de vie	Enfants, adultes, familles de l'est parisien	Ateliers de rue au Centre social CAF Tanger Permanence au 156 rue d'Aubervilliers	2017
Les ateliers de Belacqua Yves Comélieu	Théâtre Handicap	Personnes valides et handicapées	Intervention à l'ESAT Anne-Marie Rallion Ateliers mixtes hebdomadaires à La Pépinière Mathis et une fois par mois au Centquatre.	2017
Beauté Kamite Audrey Amissi	Santé Prévention face aux dangers de la dépigmentation de la peau	Utilisateurs potentiels des produits blanchissants des 18ème et 19ème arrondissements	Non renseigné	2018
Causons Hélène Ramajo	Culturel Education Insertion socio-professionnelle	Migrants, réfugiés et habitants du 18ème et 19ème arrondissement.	Cours hebdomadaire de persan et arabe à La Pépinière Mathis et à la Maison de la place des fêtes	2018
Cyber écrivain public France Gorgi	Accompagnement administratif Accès aux droits Insertion professionnelle	Personnes âgées et immigrés du 19ème et de l'est parisien, jeune décrocheurs issus des quartiers défavorisés	Permanences hebdomadaires à La Pépinière Mathis et à la Maison de la place des fêtes	2018
Cie Dassyne Sophia Kaghat-Danane	Education Insertion professionnelle Théâtre	Primo-arrivants, personnes en situation d'illettrisme et personnes allophones de Paris 19ème et du 93.	Ateliers d'alphabétisation et d'apprentissage du français hebdomadaires au Centre social et culturel Danube et Emmaüs Défi + action culturelle au Centquatre	2018

Ticket d'entrée Rachel Hinawi / Sophie Migairou	Culturel Socioculturel Intégration	Adultes et familles issus des quartiers prioritaires du 19 ^{ème} : Danube, Marseillaise, Solidarité, Algérie.	Parcours et sorties culturelles pour les habitants des quartiers politique de la ville Danube, Marseillaise, Solidarité, Algérie	2018
---	---	--	--	------

Les associations « Hors les murs »

ASSO et porteur de projet	Domaine d'intervention	Bénéficiaires	Ancrage local (Paris 19^{ème})	Date entrée Pépinière
Fecodev Brice Monnou	Co-développement	Femmes du quartier	Non renseigné	2006
Clichés Urbains Marich Devise	Culturel Socioculturel	Enfants / adolescents du quartier	Non renseigné	2009
CMF Mamadou Diarra	Conseil Médiation Formation	Familles migrantes en situation de précarité, professionnels dans les institutions	Médiation pour les personnes migrantes en situation de précarité habitant dans le 19 ^{ème}	2018
Le cinquième élément Ana Maria Munoz-Shiver	Art-thérapie	Personnes en situation de handicap et personnes autistes du 19 ^{ème} arrondissement.	Atelier d'art-thérapie hebdomadaire pour les enfants en situation de handicap ou autistes à La Pépinière Mathis	2018
Actions Ré elle Sandrine Valorus	Cohésion sociale Insertion	Jeune et familles des quartiers prioritaires du 19 ^{ème} , collégiens	Actions auprès des collégiens du 19 ^{ème} , notamment du collège Méliès	2018

Avec 8 intégrations, La Pépinière Mathis porte à 9 le nombre d'associations hébergées et à 5 le nombre d'associations accompagnées « Hors les murs » sur l'année 2018.

Toutes les associations hébergées ou accompagnées « hors les murs » à La Pépinière Mathis ont pour dénominateur commun d'avoir un impact sur les quartiers Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement, et de répondre aux problématiques et besoins du contrat de Ville 2015-2020.

Conclusion

Nous avons cherché à proposer un tour d'horizon des actions que mettent en place, au sein des organismes HLM, les équipes en charge d'actions qui visent à réguler les relations sociales dans et autour des résidences ou à susciter du lien social. Celles et ceux qui sont en charge de ces questions occupent des postes variés au sein de ces organisations, et les actions décrites impliquent aussi bien des responsables de services rattachés au siège que des chargés de mission en charge de plusieurs thématiques (sécurité, tranquillité, développement social) et des responsables d'agence et personnels de proximité. Si nos interlocuteurs sont largement convaincus de l'intérêt des actions et dispositifs qu'ils mettent en place, lorsqu'ils ont les moyens de le faire, ils doivent cependant chercher à convaincre à la fois les équipes dirigeantes, l'ensemble du personnel, et les acteurs politiques du bien-fondé de ces actions. Ils sont donc, de fait, amenés à produire des outils d'évaluation, à construire des discours argumentés mettant en perspective le sens que peut avoir une action, au-delà même de celle-ci, bref, chercher à prouver que les dispositifs méritent d'être financés et mis en œuvre.

Les entretiens réalisés montrent combien la définition de ce type d'actions procède d'injonctions contradictoires : d'un côté, les bailleurs sont sollicités pour intervenir sur des champs et domaines de plus en plus diversifiés touchant aux politiques sociales, mais aussi aux questions de sécurité ou aux questions sanitaires, de l'autre, en contexte de restriction budgétaires et de rationalisation de l'activité, ils sont sommés de devoir quantifier, évaluer, diagnostiquer, justifier le sens de leur activité, qui pourtant par essence, ne peut être résumée en une simple activité comptable. Cela oblige nos interlocuteurs à devoir s'interroger sur toutes les activités mises en œuvre, et chercher à argumenter jusqu'au « sens de la fête » dont la question se pose, de savoir si elle est essentielle (Fournier, 2021). Il s'agit alors de savoir si elle est essentielle en soi seulement, ou bien parce qu'elle va contribuer, dans une logique pragmatique, à recruter des locataires référents, ou encore à favoriser le lien social et donc le bien vivre ensemble. Cela est d'autant plus important que ce qui est également en jeu ici est bien une question d'image du métier et du travail, dans un domaine où une ingénierie s'est progressivement construite depuis les années 1990 montrant que les professionnels chargés de la vie sociale ne se réduisent pas à de simples « animateurs » : ce qui est à l'œuvre derrière la question de la visibilité et de la communication autour des actions engagées, est, outre la construction d'une légitimité de ces dispositifs, celle d'une reconnaissance sociale véritable des porteurs de ces questions, au sein des organismes et plus largement, du côté des politiques publiques.

Or, toute la complexité est de faire de véritable bilans des actions engagées tant elles sont complexes et qu'elles impliquent différentes composantes qui font qu'on ne peut, une fois l'analyse menée, les percevoir d'une manière homogène et uniformément comme une « réussite » ou un « échec », ce que les études de cas ont montré. Les études de cas présentées sont centrées sur des lieux susceptibles de favoriser l'émergence d'une vie sociale locale et de faire émerger des collectifs d'habitants, ce qui correspond à l'un des huit registres d'actions des bailleurs repérés durant les entretiens. Elles montrent que, lorsqu'ils investissent ce registre, le rôle que jouent les bailleurs consiste d'abord à mettre à disposition des lieux, ce qui est une condition absolument nécessaire de l'émergence d'activités portées par des habitants ou d'associations de quartier. Mais cette condition n'est bien souvent pas suffisante, et les bailleurs, dans les lieux observés, doivent aller plus loin en mettant en place des formes de soutien et d'accompagnement destinées à aider les initiatives des habitants à se structurer et à perdurer dans le temps, voire à susciter ces initiatives d'habitants. Dans certaines localisations comme Paris intra-muros, caractérisées par un certain foisonnement associatif, mettre à

disposition des lieux et moyens peut suffire à stimuler la vie associative, mais celle-ci n'est alors pas forcément tournée vers les objectifs que poursuivent les bailleurs, c'est à dire le développement social local, comme le montre le cas de Riquet. Même dans des contextes favorables, accompagner et orienter les structures qui se montent est nécessaire pour créer un terreau associatif susceptible ensuite de servir ensuite de relais aux bailleurs auprès des habitants dans les quartiers relevant de la politique de la ville. C'est encore plus vrai dans des contextes où la vie associative locale est plus ténue ou a connu durant les dernières décennies par des formes de déclin. Ce type d'actions, lorsqu'elles sont entreprises par les bailleurs dans les espaces résidentiels les plus paupérisés, prennent alors la forme d'efforts de longue haleine, dont les résultats ne sont jamais perceptibles à très court terme et restent toujours fragiles.

Références citées

DEMOULIN J., 2016, *La gestion du logement social : l'impératif participatif*, Thèse de doctorat, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 274 p.

DEMOULIN J., LECLERCQ B., 2018, « Promouvoir la "citoyenneté" dans les quartiers populaires : les professionnels du développement social urbain à l'épreuve des enfants et des jeunes », *Lien social et Politiques*, 80, p. 171-189.

FOURNIER L.S., 2021, « La fête est-elle non-essentielle ? », *La Vie des idées*.

GOSELIN C., MALOCHET V., 2017, « « Jusqu'où ne pas aller trop loin ? » Les bailleurs sociaux face aux enjeux de sécurité », *Espaces et sociétés*, 171, p. 127-143.

LECLERCQ B., 2017, « Devenir des intermédiaires ordinaires. L'ajustement des locataires à l'injonction participative des organismes HLM », *Terrains & travaux*, 30, 1, p. 121-142.

LECLERCQ B., 2020, « La participation des locataires : un instrument de dépolitisation ? », *Métropolitiques*.

MALOCHET V., 2017, « Policer le parc social. Le Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance (GPIS) », p. 7.

VANDENBROUCKE P., CANAVESE M., DACHEUX-AUZIÈRE B., GRENET M., MOUHOT L., BERTHIER N., MELIN G., POUVESLE C., RÉMY É., CONSALÈS J.-N., 2017, « Derrière l'utopie du jardin collectif, la complexité d'un projet social, technique et politique », *Géographie et cultures*, 103, p. 19-37.

VOLDMAN D., 2019, « Éduquer les locataires. Un mandat historique du logement social », *Métropolitiques*.

WEBER F., 1998, *L'honneur des jardiniers: les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, France, Belin, 287 p.

Conclusion générale

Conclusion générale

PAR COLIN GIRAUD

Du square animé des Batignolles à Paris aux immeubles rectilignes du boulevard des États-Unis à Lyon, des rives de l'Yonne coulant à Montereau aux maisons de Marolles, de la basilique d'Ainay aux spectaculaires « Orgues des Flandres » du quartier Riquet, l'enquête aura couvert une très grande variété d'espaces résidentiels, rencontré et interrogé de très nombreux « voisins ». Leurs réponses et leurs récits permettent de saisir des manières de vivre, de penser et d'interagir qui participent à faire et à définir ce qu'est le voisinage aujourd'hui en France. Au terme de plusieurs années de recherche, la richesse et la quantité des données produites fournissent une image très détaillée des relations de voisinage mais aussi de la façon dont l'espace local contribue à la production des liens sociaux et, par là, au processus d'intégration sociale. S'il est difficile de résumer ici l'ensemble des résultats, il est possible d'en rappeler cependant, en guise de conclusion, certaines tendances essentielles qui permettent de mieux comprendre la place du voisinage dans les sociétés contemporaines.

I. Les relations de voisinage restent bien vivantes et multifformes

La recherche permet d'abord de contester l'idée d'une « crise » du voisinage tant les relations entre voisins apparaissent conséquentes et leur volume, stable. Le développement des mobilités et des outils de communication à distance a certes favorisé les relations à longue distance, mais l'échelle locale du lieu de résidence constitue toujours un cadre de construction de nombreux liens sociaux. Ainsi, **les Français continuent à voisiner** au sens où ils ont globalement toujours autant de relations avec les autres habitants de leur immeuble et/ou de leur quartier.

On voisine toujours et un peu plus loin

Dans l'ensemble, et quel que soit le contexte, ceux qui n'entretiennent aucune relation avec leurs voisins sont très minoritaires : seuls 6 % d'entre eux ne parlent jamais à aucun de leurs voisins, et cette proportion n'a pas augmenté par rapport aux enquêtes précédentes (Héran, 1987; Blanpain, Pan Ké Shon, 1998). De même, trois individus sur quatre ont reçu ou été invité par des voisins dans la dernière année, tandis que 65 % ont reçu ou rendu un service à un voisin sur cette même période. Ces proportions ont même légèrement augmenté par rapport aux années 1980 et à l'enquête Contacts. Cette pratique accompagne aussi des représentations très majoritairement positives du voisinage. Plus de 70 % des habitants considèrent les relations de voisinage comme quelque chose d'important et plus de 80 % jugent les leurs bonnes ou très bonnes. Ces proportions varient d'un quartier à l'autre mais restent globalement la marque de sentiments positifs à l'égard de ses propres relations comme à l'égard de l'idée même de voisinage. Dans le contexte français, **l'accroissement des mobilités et des moyens de communication à distance n'a donc pas fait disparaître le voisinage** comme support de liens concrets et d'attaches plus subjectives. Saisies dans des contextes très diversifiés et plus ou moins denses, ces relations se déploient dans des géométries variables. Mais le périmètre du voisinage s'est globalement élargi depuis les années 1980, notamment à Paris : on y considère comme « voisins » aujourd'hui, davantage que par le passé, les habitants du quartier et plus seulement de son immeuble. L'attention portée aux échelles spatiales du voisinage permet d'ailleurs de distinguer, dans l'enquête, un voisinage proche (l'immeuble ou les maisons alentour) dans lequel les relations et les échanges de services sont plus fréquents et un voisinage plus élargi, à l'échelle du quartier, où prime des liens plus

affectifs et plus approfondis. Les deux types de relations peuvent ainsi coexister à travers des investissements et des significations différenciés.

Les formes plurielles du voisinage : discuter, s'inviter, s'entraider mais aussi se nuire...

Surtout la recherche éclaire le contenu et la forme des relations, la coprésence physique dans un espace résidentiel pouvant donner lieu à une gamme très variée de liens.

De ce point de vue, **les conversations sont un aspect essentiel des relations de voisinage** : si elles peuvent sembler peu engageantes a priori, elles concernent cependant 94 % des individus, déclarant parler à leurs voisins d'immeuble ou de quartier. « Le temps qu'il fait, la météo ou de petits riens » occupent une partie des échanges, mais on discute aussi de bien d'autres choses entre voisins. Plus de 80 % des individus parlent ainsi de sujets liés à leur vie privée (comme leur travail, leurs loisirs, leurs enfants ou petits-enfants) et une proportion similaire discute régulièrement du quartier ou du voisinage lui-même. Dans la cage d'escalier, à l'entrée de l'immeuble ou du lotissement, sur le trottoir ou sur un parking, ces conversations dépassent alors souvent le cadre formel des politesses et civilités de l'interaction pour engager la vie privée, le travail ou les goûts de chacun.

Les invitations et échanges de service constituent également une autre modalité importante des relations. Ces pratiques **se maintiennent aujourd'hui à un niveau élevé**, notamment pour les voisins les plus proches, dans l'immeuble ou les maisons alentour. De fait, les trois quarts des enquêtés sont entrés chez / ont déjà reçu un voisin d'immeuble ou de quartier dans la dernière année, et près de 65 % ont reçu ou rendu un service à un voisin d'immeuble ou de quartier sur cette période. Les visites entre voisins sont très souvent réciproques et leurs raisons d'abord affinitaires puisqu'il s'agit surtout de discuter, prendre un café, un apéritif ou un repas ensemble, plus rarement de régler un incident, une nuisance ou un conflit. Les services rendus entre voisins proches sont également fréquents, en particulier au sein des immeubles. Ces services recouvrent surtout le prêt d'ingrédient, la réception des colis, l'arrosage des plantes et le fait de garder les clés. D'autres services sont rendus mais moins fréquemment et plutôt à l'échelle du quartier, comme l'aide au bricolage, dans des démarches ou des déplacements.

Si le voisinage constitue une ressource sociale, c'est parce qu'il est aussi **pourvoyeur d'informations et de contacts**. Dépassant le prêt de moutarde ou les conversations sur la météo, les liens de voisinage permettent d'obtenir ou de donner des informations parfois centrales. Près des trois quarts des individus échangent ainsi avec leurs voisins au sujet des commerces du quartier, des établissements scolaires, d'une opportunité d'emploi ou de contacts pour des services à domicile (garde d'enfant, ménage, etc.). La fonction de capital social du voisinage est notamment manifeste dans l'enquête : un quart des individus obtient ou donne des informations sur une opportunité d'emploi au sein de son voisinage, notamment dans les quartiers les plus populaires et parmi les employés des services directs aux particuliers.

La recherche éclaire, enfin, d'autres modalités du voisinage moins souvent abordées par la littérature sociologique.

D'abord, la recherche livre une image nuancée du voisinage au sens où l'engagement intense et le jugement très positif des habitants au sujet de leurs voisins n'effacent ni les désaccords, ni les tensions qui caractérisent aussi la proximité résidentielle. Au contraire, l'importance des échanges et des

discussions entre voisins va avec **un nombre également important de nuisances et de gênes entre habitants** d'un même immeuble ou d'un même quartier : 86 % des individus déclarent ainsi au moins une gêne dans leur voisinage, le bruit remportant largement la palme des griefs. Trois remarques importantes doivent être faites à ce sujet. D'abord, l'enquête éclaire toute la gamme des gênes et nuisances plus ou moins fortes entre voisins – et montre en même temps qu'elles n'aboutissent pas toutes à des conflits, ces derniers ne concernant qu'un habitant sur quatre. Ensuite, les jugements et conflits constituent aussi une forme de relation et font pleinement partie de la sociabilité de voisinage. De fait, les individus qui déclarent le plus de conflits sont aussi ceux qui participent le plus aux relations de voisinage. Enfin, dans les quartiers d'habitat social, il existe plusieurs outils de médiation et de gestions des troubles du voisinage que les bailleurs tentent de développer tout en constatant parfois la complexité des situations dans lesquelles émergent les tensions de voisinage (difficultés socio-économiques, problèmes psychologiques et de santé mentale, notamment).

Ensuite, le voisinage peut prendre également des formes plus réglées et instituées. Au-delà de discussions informelles, de visites et de demandes plus ou moins impromptues chez les uns et les autres, certaines modalités plus formelles existent même si elles semblent globalement peu prisées. Le développement relativement récent de **la fête des voisins** en fait partie : pour deux tiers des individus, une telle fête a lieu dans leur voisinage proche. Mais dans les contextes où elle a lieu, une grande majorité des habitants n'y participent pas, près de deux personnes sur trois n'y sont jamais allées. La formalisation de ce rituel du voisinage rencontre surtout des adeptes dans les quartiers centraux, parmi les cadres supérieurs et les propriétaires, c'est-à-dire ceux qui voient déjà le plus. Au sein du parc de logements sociaux, les dispositifs mis en place par plusieurs bailleurs sociaux comportent également souvent un volet de convivialité et d'activation des liens sociaux à travers l'organisation de certains événements et le soutien aux initiatives associatives locales. Les études de cas de ces dispositifs montrent pour l'heure des effets variables selon les contextes.

Enfin, loin de s'opposer aux relations de proximité, le **développement des outils et techniques numériques de communication** semble avoir infusé dans les relations de voisinage : près de 60 % des individus déclarent utiliser ces outils (SMS/MMS, mails et réseaux numériques) pour communiquer avec leurs voisins d'immeuble et de quartier et 35 % le font souvent ou très souvent. Cette pratique est évidemment plus répandue chez ceux qui voient le plus et ceux qui utilisent, indépendamment des liens de voisinage, le plus ces outils. Elle favorise donc les générations les plus jeunes et s'avère plus rare chez les personnes plus âgées, elle favorise également les catégories supérieures au détriment des catégories populaires.

II. Le voisinage : une ressource inégalement investie et inégalement accessible

Le maintien et la variété des relations ne signifient pas pour autant l'uniformité des pratiques. Au contraire, la recherche montre clairement que tout le monde ne voit pas de la même manière et que d'importantes inégalités parcourent les relations de voisinage. Elles renvoient à deux grands principes de différenciation : les populations concernées et les contextes résidentiels.

Qui voit ? Une affaire de catégorie sociale, d'âge et d'ancienneté d'abord...

Du côté des populations, l'enquête montre que plusieurs variables déterminent la propension à investir et participer aux relations de voisinage.

Dans la littérature sociologique, plusieurs travaux ont souligné combien la sociabilité était une pratique inégalitaire favorisant les catégories sociales les plus dotées (Héran, 1988). Les relations de voisinage ne font pas exception et sont plus investies et plus intenses à mesure que l'on s'élève dans la stratification sociale et la hiérarchie socio-professionnelle. La fréquence des visites, des échanges de service et la variété des discussions entre voisins sont plus fortes chez les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, plus faibles chez les employés et les ouvriers. De même, la probabilité d'être exclu de toute relation de voisinage est plus forte chez les milieux populaires, surtout chez les ouvriers, alors qu'elle est la plus faible chez les cadres supérieurs, en particulier à dominante culturelle. **La position dans la hiérarchie sociale, saisie par la PCS, les niveaux de revenu et de diplôme, reste ainsi le facteur le plus déterminant de la participation aux sociabilités de voisinage.** L'opposition entre les catégories moyennes et supérieures voisinant beaucoup et les catégories populaires voisinant moins est transversal aux différents contextes résidentiels et aux différentes modalités de ces liens (discussions, services, invitations). Deux résultats précisent encore les choses à ce sujet. D'une part, cette stratification sociale des pratiques de voisinage est relativement proche de celle qui concerne plus généralement les pratiques du quartier, notamment celles favorisant l'interconnaissance (activités et loisirs, participation associative). D'autre part, la recherche met en avant **certains groupes sociaux plus atypiques** au sens où, sur certaines dimensions des relations de voisinage, ils s'écartent des hiérarchies sociales habituelles. C'est notamment le cas des petits indépendants et surtout des employés de services directs aux particuliers dont les pratiques et relations de voisinage sont particulièrement fortes et fréquentes, probablement en raison du rôle de l'interconnaissance et de l'ancrage local dans leurs métiers et leurs relations avec clients et employeurs.

Mais les relations de voisinage se construisent aussi dans le temps et la durée. De ce point de vue, l'avancée en âge et l'ancrage dans un espace résidentiel éclairent les rapports de voisinage. **On voisine d'abord différemment au cours de sa vie.** Avant 30 ans, les relations sont modérées, surtout à l'échelle de l'immeuble, la sociabilité extra-locale étant plus affirmée. Entre 30 et 44 ans, le voisinage de quartier est plus intense, celui d'immeuble assez important aussi : c'est la période des liens de voisinage les plus importants, favorisés par des pratiques plus importantes du quartier, le fait d'avoir des enfants et d'être plus souvent en activité. Au-delà et particulièrement pour les personnes âgées, les relations s'intensifient dans le voisinage proche (immeuble, maisons alentour) tandis que les liens plus lointains (quartier, ville) déclinent. Pour les personnes âgées, surtout après 75 ans, les relations de voisinage sont à la fois plus centrées sur le logement – on reçoit plus qu'on ne se déplace – et plus décisives, elles y accordent une importance bien plus forte que les populations plus jeunes. La recherche confirme ainsi qu'avec l'avancée en âge et la maturité, l'espace des liens sociaux se concentre sur le logement et ses alentours, ces liens devenant d'autant plus importants que d'autres ont perdu de leur force (voir également Druhle et *al.*, 2007). Si l'âge constitue un facteur déterminant des liens et de leur intensité, **l'ancienneté dans le logement et dans le quartier** – en partie liée, elle-même, à l'âge – influence aussi fortement les pratiques de voisinage. L'intégration à des réseaux de relations, la facilité à citer des contacts et des personnes que l'on connaît dans le quartier sont nettement plus forts chez les plus anciens habitants. L'ancienneté favorise aussi des formes de notoriété (on est connu et cité par de nombreuses personnes), une plus grande interconnaissance locale et des pratiques plus intenses (invitations, services, échanges d'informations). De ce point de vue, **le statut d'occupation** apparaît souvent lui aussi déterminant tout en étant lié à l'âge et à l'ancienneté : on voisine souvent davantage lorsqu'on est propriétaire que lorsqu'on est locataire du

parc privé ou du parc social, en particulier à l'échelle de l'immeuble et des maisons alentours (Grafmeyer, 1995). La construction des relations de voisinage peut prendre du temps et les habitants les plus récemment installés y participent moins que les autres, plus établis (Elias, Scotson, 1997). Notons que d'autres effets cependant moins prononcés sont également visibles dans l'enquête, en particulier celui du type de ménage dans lequel on vit. Ainsi, le fait d'avoir des enfants mais aussi de vivre en couple augmentent le volume des relations et les pratiques avec ses voisins, en particulier au-delà du voisinage immédiat, tandis que les personnes seules semblent moins impliquées dans ce type de relations.

Si les relations de voisinage n'ont pas disparu, elles constituent cependant une ressource inégalement distribuée. Elles sont particulièrement investies par les catégories moyennes et supérieures, les plus hauts revenus, ainsi que les trentenaires et quarantenaires, les propriétaires, les ménages les plus anciennement installés et comportant un couple et/ou des enfants. Mais cette ressource n'est pas non plus distribuée de la même manière dans l'espace et selon les contextes résidentiels.

Des contextes résidentiels plus ou moins favorables au voisinage : où voisine-t-on ?

La diversité des terrains d'enquête constitue un apport original de l'enquête. Elle permet de souligner que si tout le monde ne voisine pas autant ni de la même manière, c'est aussi en raison du contexte dans lequel on habite et de ses caractéristiques. De ce point de vue, plusieurs résultats apparaissent et permettent de distinguer des profils de quartier selon l'intensité, la forme et les modalités du voisinage.

L'intensité des relations de voisinage est plus forte dans **les quartiers centraux, bourgeois et gentrifiés, et dans les communes rurales**. Les quartiers gentrifiés sont clairement ceux qui voisinent le plus et sur « tous les fronts » : celui de l'immeuble comme celui du quartier, celui des invitations comme celui des échanges de services et des discussions (voir également Authier, Bidou, 2008 ; Collet, 2015). Les quartiers bourgeois sont relativement proches, même si l'échelle du quartier et les échanges de service apparaissent moins investis. De façon conjointe, ces quartiers sont aussi ceux dans lesquels les conflits de voisinage sont les plus présents. Dans les contextes ruraux, les relations de voisinage sont très fréquentes mais elles se déploient surtout à l'échelle proche des maisons alentours, nettement moins à celle de la commune. L'enquête montre d'ailleurs que l'investissement dans les relations de voisinage accompagne, dans ces trois contextes, des rapports particulièrement positifs et enthousiastes à l'égard de son lieu de résidence marqués par des attaches relationnelles et affectives plus fortes qu'ailleurs.

À l'inverse, d'autres contextes sont marqués par des pratiques et des relations de voisinage beaucoup moins investies. Ceux dans lesquels on voisine le moins sont **les quartiers de grands ensembles et les petites villes périurbaines**, pour tous les types de relations, hormis les visites à l'échelle du voisinage proche pour lesquelles les petites villes périurbaines sont un peu plus favorables. Les petites villes périurbaines apparaissent assez nettement comme des contextes dans lesquels le voisinage est un peu investi, essentiellement associé à des échanges de services utiles, beaucoup moins à une sociabilité de convivialité. Dans **les grands ensembles en rénovation urbaine**, le volume des liens est le plus faible de l'enquête et la part des individus ne participant pas aux relations est la plus forte, en particulier à Armstrong. Cette faiblesse globale justifie les nombreux dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux pour favoriser les liens sociaux et prévenir les conflits et troubles du voisinage. Mais ces dispositifs représentent un coût non négligeable et se confrontent à plusieurs difficultés pour les

bailleurs. En particulier, le périmètre de leur mission est très variable et sa légitimité auprès des acteurs, parfois difficile à faire comprendre. Leur travail rencontre également des problématiques qui dépassent largement le cadre du voisinage (sécurité, santé mentale). De plus, la faiblesse du volume des relations ne doit pas masquer l'importance de certains liens, peu nombreux mais plus décisifs encore que dans d'autres contextes, notamment des liens familiaux et des contacts liés à la recherche d'emploi, à l'échelle du quartier (voir aussi Fol, 2010 ; Gilbert, 2014).

Les autres contextes se situent dans des positions intermédiaires et plus nuancées. L'intensité des échanges, la fréquence et le nombre des relations entre voisins y sont moyennes, les modalités et types de relations, plus éclairants. À propos des **quartiers de mixité sociale programmée**, on peut parler d'un voisinage plus pragmatique que convivial et électif, fondé avant tout sur les services rendus, et d'abord situé dans l'immeuble. Ce sont des quartiers où les conversations et les visites à l'échelle du quartier sont faibles, en particulier pour le quartier du Port. Les **quartiers populaires de centre-ville** présentent des configurations particulièrement hétérogènes : le quartier lyonnais de Grange Rouge se rapprochant du profil des quartiers de grands ensembles tandis que celui de Riquet est marqué par une sociabilité plus intense qui concerne surtout les propriétaires et les habitants les mieux dotés. On voit bien ici comment les configurations locales influencent également la forme, le contenu et l'extension des relations de voisinage, et pas seulement leur volume.

La recherche montre aussi d'autres variations à d'autres échelles spatiales, plus large et plus restreinte. On constate ainsi un effet Paris/Lyon sur certaines dimensions du voisinage : on est ainsi plus souvent gêné et on évite plus souvent ses voisins à Paris qu'à Lyon, quel que soit le type de quartier. L'intensité des pratiques de voisinage montre des effets croisés. Dans les contextes très populaires (grands ensembles, centre-ville populaire), on voisine en général plus à Paris qu'à Lyon, tandis que dans les contextes plus favorisés (gentrifiés, bourgeois), Lyon voisine beaucoup plus que Paris. **En même temps, des variations locales plus fines encore existent**, en particulier au sein des quartiers métropolitains. Par exemple, la religion joue un rôle important dans les sociabilités locales à Ainay, beaucoup moins à Auteuil, la fréquence des invitations et la variété des discussions est plus forte à la Croix-Rousse qu'aux Batignolles, les services rendus et les discussions entre voisins d'immeuble sont plus nombreuses dans le quartier des Navigateurs que dans celui d'Armstrong. L'effet des configurations locales peut être lui-même le produit des caractéristiques de son peuplement et des effets de population précédemment évoqués, mais il subsiste souvent une fois ceux-ci contrôlés. Des effets de lieux spécifiques peuvent ainsi favoriser ou non les relations de voisinage qu'ils renvoient à l'histoire d'un quartier, sa configuration spatiale et sa morphologie ou certaines normes locales spécifiques (voir aussi Tissot, 2011; Giraud, 2014).

III. Que permet le voisinage ?

Loin d'être une pratique anodine, la création et l'entretien de liens de voisinage a potentiellement des effets sociaux en fonction du profil des personnes mises en relation et des autres formes de liens sociaux. La première dimension pose en fait la question de l'homogénéité ou de la diversité sociale des réseaux de relation, notamment au sein d'un même espace. La seconde renvoie plus largement à la place de l'espace résidentiel dans les pratiques et la sociabilité des individus. Ces deux questionnements relativement récurrents en sociologie trouvent également des réponses éclairantes dans la recherche.

Qui se ressemble, voisine plutôt ensemble

Si tout le monde ne voisine pas de la même manière, tout le monde ne voisine pas non plus avec n'importe qui au sein d'un même espace. Ici l'étude des réseaux de voisinage permet d'en étudier le caractère plus ou moins homogène socialement ou, inversement, les aspects plus mixtes et hétérogames. Or, comme de nombreuses relations de sociabilité et d'une façon relativement stable dans le temps, **les liens de voisinage apparaissent très majoritairement homophiles** dans notre enquête. Au sein d'un même quartier, les relations de voisinage se nouent d'autant plus facilement et fréquemment qu'elles concernent des individus qui se ressemblent. Mais cette ressemblance concerne **en premier lieu le statut d'occupation, suivi par trois aspects d'importance décroissante : le sexe, le pays de naissance et la catégorie socioprofessionnelle**. L'entre-soi qui se construit par les relations de voisinage prend donc une forme plus surprenante que celles souvent décrites ou supposées par les médias et le sens commun. On voisine ainsi d'abord et très majoritairement entre propriétaires d'un côté et entre locataires du parc social de l'autre, les liens entre ces deux groupes étant bien moins probables. Dans trois cas sur quatre, on voisine aussi entre personnes de même sexe tandis qu'avoir un pays de naissance en commun constitue le troisième facteur d'homophilie entre voisins. L'homophilie socioprofessionnelle entre voisins existe bel et bien mais apparaît finalement plus modérée et moins forte que dans d'autres types de relations sociales, notamment familiales et amicales (Héran, 1988 ; Bidart, 1997).

Ces résultats varient cependant aussi selon **les contextes résidentiels**. L'homophilie des relations en fonction des statuts d'occupation atteint ainsi son maximum dans les quartiers de grands ensembles et à Riquet, elle est plus faible dans les quartiers bourgeois et à la Croix-Rousse. La prépondérance du voisinage sexué est très forte dans les quartiers de grands ensembles tandis qu'elle est plus faible dans les quartiers gentrifiés. L'homophilie des liens entre voisins d'une même catégorie socio-professionnelle est plus forte dans les grands ensembles et à Grange Rouge, plus faible à la Croix-Rousse et dans les communes rurales périurbaines. Elle résulte en partie du peuplement et donc des liens possibles en fonction des populations présentes à proximité, mais aussi de choix plus affinitaires. La recherche montre que ces derniers sont plus forts dans les quartiers de mixité sociale programmée. Ce n'est donc pas le moindre des résultats de l'enquête que de montrer que c'est dans les quartiers où les politiques publiques ont contribué à instituer une mixité sociale de fait que les relations de voisinage se tissent le plus entre voisins... socialement proches. Un peuplement mixte n'engendre pas forcément un voisinage mélangé, c'est même, ici encore, plutôt le contraire (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Simon, 1995 ; Cayouette-Remblière, 2020). Voisiner avec tel ou tel type de personnes n'a donc rien de hasardeux et **les probabilités de créer des liens avec certains groupes ou certaines populations dépendent à la fois de ses propres propriétés sociales et de l'endroit dans lequel on vit**. L'enquête confirme alors combien le voisinage est une dimension inégalitaire de la vie sociale. La probabilité d'avoir un cadre supérieur parmi ses contacts est plus forte pour certains (les plus diplômés, les propriétaires, les cadres supérieurs eux-mêmes, les couples sans enfants ou les personnes nés en France) et dans certains quartiers (Ainay, Batignolles, Riquet et la ZAC du Bon Lait). Autre exemple, la probabilité d'avoir une personne immigrée dans son réseau de relations est également inégale selon les groupes et les espaces. Elle est plus forte pour les locataires du parc social, les immigrés eux-mêmes et les plus jeunes. Elle est également plus forte dans certains quartiers (Armstrong, Navigateurs, quartier du Port, Batignolles et Ainay), et bien moins probable dans d'autres (espaces périurbains et Croix-Rousse). L'ensemble de ces résultats tend donc plutôt à montrer que les liens de voisinage contribuent peu à diversifier les contacts sociaux des individus puisqu'ils se

construisent majoritairement entre des personnes qui se ressemblent socialement. Ces effets d'homophilie, déjà bien connus dans les études sur la sociabilité ou la formation des couples, sont cependant aussi affectés par des effets de lieu et plus ou moins intenses en fonction des contextes et des normes de voisinage associées (voir aussi Tissot, 2011).

Voisinage et quartier : des voies d'intégration sociale inégalitaires

Si les relations de voisinage constituent le cœur de l'enquête, nous les avons aussi mises en perspective et resituées à trois niveaux pour mieux comprendre leurs effets : à l'échelle du quartier lui-même, au croisement du quartier et des autres espaces de vie, au regard de l'ensemble des liens sociaux, eux-mêmes levier de l'intégration sociale, pour finir.

D'abord, nous avons associé les liens de voisinage aux pratiques du quartier et de l'espace résidentiel pour appréhender de façon plus large l'idée d'une intégration locale. Or, ces deux composantes s'avèrent très largement corrélées et cumulatives : **les habitants les plus engagés dans les sociabilités de voisinage sont aussi ceux qui y ont le plus d'activités**. Dès lors, l'intégration locale redouble largement les résultats observés concernant les pratiques de voisinage : elle est la plus forte pour les cadres supérieurs, les hauts revenus, ainsi que pour les petits indépendants. Elle varie également selon les contextes résidentiels et s'avère maximale à la Croix-Rousse, et très forte aux Batignolles, à Ainay et Riquet, faible dans les petites villes périurbaines et les grands ensembles. On se trouve donc ici en présence des groupes sociaux les plus intégrés à leur lieu de résidence et des lieux de résidence qui, indépendamment de la position sociale, intègrent beaucoup plus que les autres, en particulier dans les quartiers centraux (Authier, 2008). La focalisation sur l'espace local et les liens qu'il fournit ne doit cependant pas masquer ce qui se passe et se construit ailleurs, du point de vue des pratiques et des activités comme du point de vue des sociabilités. D'ailleurs, les groupes les plus intégrés localement s'avèrent bien souvent être aussi ceux qui multiplient les déplacements, les relations et les pratiques en dehors du quartier. Les quartiers et les groupes au sein desquels on voisine le plus sont par exemple aussi ceux parmi lesquels on part le plus souvent en vacances et en week-ends.

C'est pourquoi notre enquête a étudié les dimensions extra-locales de la vie des individus en cherchant à comprendre comment s'articulent ces deux composantes : l'intégration locale et l'intégration extra-locale. Pour la grande majorité des individus, ces deux formes d'intégration apparaissent, le plus souvent, en continuité et se redoublent. **Ceux et celles qui sont les plus intégrés localement sont aussi les plus intégrés en dehors** et, dans ce cas, c'est la figure du cumul qui décrit le mieux ces positions. Elle concerne les catégories sociales les plus dotées (revenus, diplômes), les 30-44 ans, les couples avec enfants, les propriétaires et correspond aussi aux habitants des quartiers gentrifiés, des quartiers bourgeois et du quartier parisien de Riquet. De même, et **inversement, le cumul d'intégrations faibles** caractérise la situation des moins dotés, des personnes âgées, des personnes seules, ainsi que des locataires du parc social et des habitants des quartiers de grands ensembles et des petites villes périurbaines. Pour d'autres, en revanche, ce qui se passe à l'échelle locale et en dehors peut différer. D'un côté, les activités et les liens construits dans l'espace local peuvent compenser une intégration extra-locale plus faible. C'est le cas des femmes et des familles monoparentales, des habitants des communes rurales périurbaines et de deux groupes socio-professionnels : les petits indépendants et les employés de service aux particuliers. De façon symétrique, certains groupes apparaissent bien plus intégrés en dehors du quartier qu'en son sein, leur sociabilité et leurs pratiques se déploient surtout en dehors du lieu où ils vivent. C'est le cas des plus jeunes (18-29 ans), des couples sans enfants et des

locataires du privé, des habitants plus récemment installés et de ceux vivant dans les quartiers de mixité sociale programmée. Non seulement l'intégration par le quartier ne préjuge pas d'une faible intégration en dehors, mais elles sont plutôt majoritairement conjointes, les logiques de compensation étant plus rares et généralement moins fortes que celles de cumul.

Enfin, les liens de voisinage peuvent être situés dans l'ensemble des liens sociaux, eux-mêmes constitutifs de l'intégration sociale dans la tradition durkheimienne. C'était probablement l'objectif le plus ambitieux de la recherche : caractériser la place du voisinage dans l'ensemble des liens sociaux et saisir, ainsi, la dimension spatiale et résidentielle de l'intégration sociale. À la suite des travaux de Serge Paugam, nous avons défini et quantifié l'intégration sociale par l'association de quatre types de liens de filiation, organiques, électifs et de citoyenneté (Paugam, 2014). Celle-ci est évidemment inégale en fonction des groupes sociaux, mais aussi des contextes résidentiels. Surtout, elle apparaît fortement corrélée aux deux autres types d'intégration, locale et extra-locale, si bien **qu'une intégration plus ou moins forte par le quartier apparaît le plus souvent associée à une intégration sociale de même intensité**. Là encore le cumul est la règle et il favorise surtout les quartiers bourgeois et gentrifiés, et dans une moindre mesure les communes rurales périurbaines, tandis qu'il désavantage les quartiers populaires, en particulier les grands ensembles et Grange Rouge. Soulignons cependant que **les liens filiaux opèrent différemment de tous les autres liens sociaux** : ils sont plus forts dans les quartiers populaires, dans les grands ensembles et parmi les catégories populaires, plus faibles dans les quartiers très intégrateurs et parmi les catégories sociales plus favorisées. Le registre familial joue ainsi dans le sens inverse des autres composantes de l'intégration sociale, en particulier de ses composantes spatiales.

IV. Prolongements

Plusieurs pistes de recherche peuvent apparaître comme des ouvertures possibles à d'autres opérations de recherche ou au dialogue et à la discussion avec des travaux conduits par d'autres équipes et d'autres chercheurs. Les deux pistes évoquées sont loin d'être exhaustives.

Voisiner ailleurs, enquêter ailleurs

Une première ouverture concerne les contextes résidentiels et les terrains choisis pour l'enquête. La diversité et la variété des sites constituait un point fort du dispositif parce que nous faisons l'hypothèse que le contexte résidentiel était un principe de variation décisif de l'intensité et de la structuration des relations de voisinage. L'analyse confirme largement cette hypothèse et montre tout l'intérêt de cette déclinaison socio-spatiale des terrains d'enquête. Dans le prolongement de cette démarche, on peut cependant aisément imaginer **d'autres contextes à explorer**. En choisissant les aires urbaines de Paris et Lyon, la recherche s'est concentrée sur les deux plus grandes métropoles françaises. Cela a des effets en termes de densité et de bâti mais aussi à d'autres niveaux : composition sociale et types de trajectoires socio-résidentielles, mobilités et déplacements quotidiens, offre locale de services et d'équipements. D'autres contextes urbains moins denses et de taille plus modeste offriraient des probablement des configurations différentes. On peut penser à des métropoles régionales et surtout à **des villes moyennes** dans lesquelles les rapports entre logement, quartier, ville et agglomération s'articulent différemment (Guéaut, 2017). Dans de tels contextes où le marché immobilier fonctionne très différemment et le gradient des positions socio-résidentielles peut être moins fortement hiérarchisé, il est très probable que les relations de voisinage se construisent

autrement et s'inscrivent dans des réseaux et des lieux très différents (Bozon, 1984). De même, si l'enquête a pris ses distances avec les métropoles et la ville-centre en étudiant quatre contextes moins denses dans des petites villes rurales et périurbaines, celles-ci ne recouvrent pas toute **la diversité des espaces périurbains** et encore moins des espaces ruraux (Laferté, 2014; Bacqué et al, 2016). Montereau et La Tour du Pin constituent une forme spécifique du périurbain et l'on peut facilement imaginer des comparaisons faisant varier le profil social des populations, la plus ou moins grande distance à des métropoles régionales ou nationales, ainsi que le type de bâti. Par ailleurs, le statut et l'attrait des petites villes périurbaines sont variables et peuvent, eux aussi, connaître des changements importants. La Tour-du-Pin a été récemment sélectionné pour intégrer le dispositif étatique des « Petites villes de demain ». Ce label traduit autant qu'il vise à accompagner ces mutations hors des grandes villes en promouvant une amélioration des services et des équipements ainsi qu'une diversification des activités et du peuplement dans des petites villes périurbaines et rurales souvent peu attractives. Alors que le télétravail a connu une rapide accélération en France et que les métropoles ont vu leur attractivité questionnée par la crise sanitaire du Covid-19, certaines de ces petites villes peuvent apparaître aujourd'hui comme des lieux de résidence plus attractifs et désirables que par le passé. Il serait alors intéressant d'observer comment de telles dynamiques affectent ou non les conditions du voisinage et font davantage varier les relations de sociabilité dans les espaces périurbains. Par ailleurs, La Bâtie et Marolles constituent des communes certes situées dans des espaces à dominante rurale mais au sein du périurbain. Or, plusieurs travaux ont souligné la **très grande diversité des mondes ruraux** du point de vue socio-économique, démographique et sociologique (Laferté, 2014 ; Bruneau et al, 2018). Les campagnes ouvrières en déclin du Nord et de l'Est de la France offrent un visage et un contexte d'intégration sociale locale très différent d'espaces ruraux « renaissants » et plus dynamiques du point de vue démographique, en particulier dans le sud de la France (Sencébé, 2004 ; Coquard, 2019). Les hameaux et villages ruraux de tradition agricole maintenue diffèrent aussi des espaces ruraux à forte activité touristique. De même, l'enclavement et/ou l'accessibilité des contextes ruraux sont très variables et cette composante peut s'avérer cruciale dans la construction et l'entretien de liens de sociabilité. De très nombreuses questions posées dans cette recherche et de nombreux résultats observés à Marolles et à La Bâtie mériteraient d'être examinés à l'aune de cette diversité des mondes ruraux aujourd'hui. Comment la désindustrialisation des campagnes ouvrières a-t-elle modifié les solidarités anciennes du bourg ou du village ? À l'inverse, dans d'autres cas, comment l'arrivée massive de néo-ruraux s'inscrit-elle dans les réseaux de relations plus anciens ? Quelles relations peuvent se construire dans des espaces de très faible densité, des espaces de montagne, des contextes plus enclavés ? Quelle est la place des moyens de communication numérique dans ce cas ? Autant de questions qui mériteraient de diversifier plus encore les configurations résidentielles et les contextes géographiques pris en compte.

Le voisinage, une ressource face à la crise sanitaire et sociale ?

Des facteurs tels que l'avancée en âge et l'ancienneté de résidence, de même que les différences entre des quartiers anciens centraux et des contextes résidentiels plus récents comme les quartiers de mixité sociale programmée, soulignent combien les dynamiques du voisinage s'inscrivent dans des configurations spatiales mais aussi des histoires et des temporalités plus ou moins longues. La dimension temporelle intervient ainsi à plusieurs échelles dans la construction sociale des relations de voisinage : le temps plus ou moins long des dynamiques urbaines, l'histoire des quartiers, des immeubles et du bâti, le temps des trajectoires socio-biographiques et résidentielles des ménages, le temps et l'histoire des relations elles-mêmes (Le Roux et al., 2020). Dans ces histoires et ces

dynamiques, certains événements peuvent constituer des moments singuliers : l'arrivée ou le départ de certains habitants dans un immeuble ou un lotissement, les programmes de rénovation urbaine dans certains quartiers populaires, la création d'un jardin partagé ou l'instauration d'une fête des voisins. De ce point de vue, d'autres événements, plus structurants encore, peuvent aujourd'hui, en situation de pandémie, affecter les relations de voisinage, en particulier les différentes mesures politiques en vigueur depuis plus d'un an : **confinement, couvre-feu et gestes barrières**. Comment cette crise multiforme affecte-t-elle les rapports de voisinage ?

L'irruption des gestes barrières et l'injonction à la réduction des contacts sociaux a-t-elle réduit les invitations entre voisins ou, au contraire, les a-t-elle favorisées par substitution à des liens de plus grande distance ? De même l'expérience du confinement a pu s'avérer particulièrement éprouvante et difficile pour certains (solos et personnes isolées, personnes âgées, familles nombreuses et catégories modestes) comme l'ont montré de premières enquêtes ces derniers mois (Albouy, Legleye, 2020). Dans quelle mesure a-t-elle nourri des solidarités et de l'entraide à l'échelle de l'immeuble, des maisons alentours et du quartier ? Comment de tels liens de solidarité se sont-ils manifestés dans les métropoles, les petites villes du périurbain ou dans l'espace rural ? Cette expérience sociale inédite a-t-elle inauguré de nouvelles relations ? Ces liens s'inscrivent-ils dans la durée ou ne sont-ils que passagers ? Par ailleurs, tandis que certains ont quitté leur logement pour se confiner ailleurs, d'autres n'ont jamais passé autant de temps à leur domicile, en pratiquant notamment le télétravail. De tels changements dans la présence chez soi ont probablement eu des effets sur la sociabilité résidentielle, sur ce qu'elle offre mais aussi sur ce à quoi elle expose. Les conflits et tensions ont-ils augmenté dans l'habitat collectif et les espaces les plus denses ? Les nuisances parfois tolérées en « temps normal » ont-elles généré davantage de conversations, de conflits et de négociations entre voisins ? Dans un contexte où la réduction de la sociabilité devient un mot d'ordre sanitaire et politique mais où, simultanément, les individus sont beaucoup plus présents à leur domicile et dans ses alentours, comment le voisinage est-il mis à l'épreuve par la crise du covid-19 ? Si des résultats apparaissent déjà à l'issue de premières enquêtes conduites sur l'expérience du confinement du printemps 2020 (Lambert et al, 2020 ; Lambert et Cayouette, 2021 ; Mariot, Mercklé et Perdoncin, 2021), nul doute que des recherches et des résultats plus complets, avec davantage de recul temporel, permettraient de saisir l'effet d'un événement aussi exceptionnel sur les liens de sociabilité résidentielle.

Références citées

ALBOUY V., LEGLEYE S., 2020, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », *Insee Focus*, 197.

AUTHIER, J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville : Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

AUTHIER J.-Y., BIDOU-ZACHARIASEN C., 2008, « La question de la gentrification urbaine », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 13-21.

AUTHIER J.-Y. 2008, « Les citadins et leur quartier : enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France », *L'Année sociologique*, 58, 1, p. 21-46.

BACQUÉ M.-H., CHARMES É., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 57, 4, p. 681-710.

BIDART C., 1997, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 272 p.

- BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1998, « 1983 -1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee Première*, 571.
- BOZON M., 1984, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province : la mise en scène des différences*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- BRUNEAU I., LAFERTÉ G., MISCHI J., RENAHY N., *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Éditions EHESS, 2018.
- CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1, p. 1-22.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.
- CHARMES É., 2005, « Entre ouverture et fermeture : les rapports à autrui dans les tissus périurbains », dans HAUMONT B., MOREL A. (dirs.), *La société des voisins. Partager un habitat collectif*, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 109-121.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 216 p.
- DRULHE M., CLÉMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., 2007, « L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse », *Cahiers internationaux de sociologie*, 123, p. 325-339.
- ÉLIAS N., SCOTSON J.-L., 1997, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 278 p.
- FOLS., 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards Sociologiques*, 40, p. 27-43.
- GILBERT P., 2014, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse, Université Lyon 2.
- GIRAUD C., 2014, *Quartiers Gays*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GRAFMEYER Y., 1995, « Sociabilités urbaines », dans ASCHER F. (dir.), *Le Logement en questions*, Paris, L'Aube (La Tour d'Aigues), p. 189-212.
- GUÉRAUT É., 2017, « Quand les sociabilités numériques consolident les frontières sociales. Enquête sur le "milieu culturel" d'une ville moyenne », *Sociologie*, 8, 1, p.39-56.
- HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Economie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.
- HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, 216, 1, p. 3-22.
- LAFERTÉ G., 2014, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, 5, 4, p. 423-439.

LAMBERT A., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2021, *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Aube, Paris, 445 p.

LAMBERT A., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., GUÉRAUT É., ROUX G.L., BONVALET C., GIRARD V., LANGLOIS L., 2020, « Comment voisine-t-on dans la France confinée ? », *Population Societes*, N° 578, 6, p. 1-4.

LE ROUX G., IMBERT C., BRINGÉ A., BONVALET C., 2020, « Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XX^e siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville », *Population*, vol .75, no 1, p. 71-100.

MARIOT N., MERCKLÉ P., PERDONCIN A., 2021, *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA, 218 p.

PAUGAM, S. (dir.), 2014, *L'intégration inégale*, Paris, Puf (Le lien social), 428 p.

SENCÉBÉ Y., 2004, "Être ici, être d'ici : les formes d'appartenance sur un territoire de circulation, le Diois (Drôme)", *Ethnologie Française*, 34, 1, p.23-30.

SIMON P., 1995, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris XXe », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 98, p. 161-190.

TISSOT S., 2011, *De bons voisins : Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Liber, 313 p.

Liste des variables couramment utilisées

Ce document présente d'abord les variables sociodémographiques retenues pour l'analyse des questionnaires, puis les variables couramment utilisées pour étudier les relations de voisinage.

Variables sociodémographiques

Variables	Modalités	%	Mode de construction
Sexe	Hommes	39	Déclaratif
	Femmes	61	
Classes d'âges	18-29 ans	16	Construction de l'âge en 2018 à partir de l'année de naissance puis regroupement par classes d'âges relativement équilibrées et permettant de distinguer des périodes de la vie spécifique. <i>5 individus ont refusé de déclarer leur âge.</i>
	30-44 ans	30	
	45-59 ans	26	
	60-74 ans	19	
	75 ans et plus	9	
Configurations familiales	Solos	33	À partir de la déclaration de l'ensemble des membres du ménage. Les solos désignent les personnes vivant seules.
	Couples sans enfant	20	
	Couples avec enfant.s	30	
	Familles monoparentales	10	
	Autres configurations	8	
Type de logement	Maisons	13	Codage du type de logement réalisé par l'enquêteur. Les maisons mitoyennes et les péniches sont classées parmi les maisons.
	Appartements	87	
Taille de l'immeuble	1 logement	12	Codage opéré à partir de la recension des logements (base logement)
	2 à 19 logements	12	
	20 à 39 logements	39	
	40 logements et plus	26	

Variables	Modalités	%	Mode de construction
Ancienneté dans le logement	Moins de 2 ans	18	À partir de la déclaration de l'année d'emménagement dans le logement. Les personnes arrivées il y a moins de 2 ans sont arrivées en 2017 ou 2018. Les classes correspondent aux découpages usuels de l'Insee. <i>Réponse inconnue pour 23 enquêtés (ne sait pas, refuse de répondre, abandon du questionnaire...)</i>
	2-4 ans	23	
	5-9 ans	21	
	10-19 ans	18	
	20 ans et plus	19	
Ancienneté dans le quartier	Moins de 2 ans	16	À partir de la déclaration de l'année d'emménagement dans le quartier, qui ne prend en compte que l'ancienneté continue. Les personnes arrivées il y a moins de 2 ans sont arrivées en 2017 ou 2018. Les classes correspondent aux découpages usuels de l'Insee. <i>Réponse inconnue pour 25 enquêtés (ne sait pas, refuse de répondre, abandon du questionnaire...)</i>
	2-4 ans	18	
	5-9 ans	20	
	10-19 ans	18	
	20 ans et plus	27	
Statut d'occupation du logement	Locataires HLM	38	À partir de la déclaration du statut d'occupation. Les personnes logées sont classées dans le statut de la personne qui les loge. Les accédants à la propriété sont regroupés avec les propriétaires. <i>Réponse inconnue pour 24 personnes (ne sait pas, refuse de répondre, abandon du questionnaire...)</i>
	Locataires du privé	29	
	Propriétaires	31	
	Autres situations	0,4	
Situation d'emploi	En emploi	56	À partir de la déclaration de la situation principale. <i>Une personne a refusé de répondre.</i>
	Au chômage	8	
	Retraités	23	
	Étudiants	6	
	Autres inactifs	8	
Tranches de revenus mensuels du ménage	Moins de 1000 €	10	À partir de la déclaration du revenu mensuel du ménage, en clair ou en tranches si l'enquêté refuse ou ne sait pas le revenu du ménage.
	1000 à 1499 €	12	
	1500 à 1999 €	12	
	2000 à 2999 €	17	
	3000 à 3999 €	14	
	4000 à 5999 €	11	
	6000 € et plus	10	
	Refus de répondre	15	
Niveau de vie	Valeur continue		Revenu mensuel du ménage ramené au nombre d'unité de consommation. Selon l'Insee, le premier adulte vaut 1 unité de consommation, chaque personne de 14 ans et plus supplémentaire vaut 0,5 unité de consommation et chaque personne de moins de 14 ans vaut 0,3 unité de consommation. <i>Il est inconnu pour 15 % des enquêtés (refus de déclarer les revenus)</i>

Variables	Modalités	%	Mode de construction
Niveaux de diplôme	Aucun diplôme, CEP, Brevet	17	À partir de la déclaration du plus haut diplôme obtenu. <i>Il est inconnu pour 24 enquêtés (ne sait pas, refuse de répondre, abandon du questionnaire...)</i>
	CAP, BEP	13	
	Baccalauréat	17	
	Bac+2 à bac +4	26	
	Bac+5 ou plus	26	
Origine migratoire	Natifs	67	À partir de la déclaration du pays de naissance de l'enquêté et de ses deux parents. Le terme « natif » désigne les personnes nées en France et dont tous les parents sont nés en France. Le terme « enfant d'immigré » désigne les personnes nées en France dont au moins un parent est né à l'étranger. Le terme « immigré » désigne les personnes nées à l'étranger. <i>L'origine migratoire est inconnue pour 14 enquêtés.</i>
	Enfants d'immigrés	10	
	Immigrés	23	
PCS détaillé	Cadres à dominante économique	17	Regroupement à partir d'un codage des professions déclarées dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Les chômeurs et retraités sont classés dans leur ancienne profession. <ul style="list-style-type: none"> - Les cadres à dominante économique regroupent les chefs d'entreprise, professions libérales, ingénieurs et cadres d'entreprise. - Les cadres à dominante culturelle rassemblent les cadres de la fonction publique, enseignants du secondaire et du supérieur, autres professions intellectuelles supérieures et les artistes, journalistes et documentalistes. - Les médiateurs rassemblent parmi les professions intermédiaires les professeurs des écoles et assimilés et professions intermédiaires de la santé et du travail social. - Les professions intermédiaires administratives et techniques désignent les autres professions intermédiaires. - Les petits indépendants regroupent les artisans, commerçants et agriculteurs (5 enquêtés). - Les employés sont distingués en 3 catégories en fonction de la nature de l'activité et les ouvriers sont scindés en deux selon le niveau de qualification. <i>La PCS est inconnue (trop floue, non réponse...) pour 17 enquêtés.</i>
	Cadres à dominante culturelle	10	
	Médiateurs	9	
	Professions intermédiaires administratives et techniques	14	
	Petits indépendants	4	
	Employés de la fonction publique et policiers	8	
	Employés administratifs et commerciaux	10	
	Employés de services directs aux particuliers	9	
	Ouvriers qualifiés	9	
	Ouvriers non qualifiés	4	
Inactifs (hors retraités)	4		

Variables	Modalités	%	Mode de construction
PCS regroupés	Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	28	<p>Regroupements moins détaillés des professions. Les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise (parfois désignés avec le sigle CPIS) regroupent les cadres à dominante économique et culturelle.</p> <p>Les professions intermédiaires et petits indépendants rassemblent les médiateurs, autres professions intermédiaires et petits indépendants. Les employés et ouvriers qualifiés désignent les employés de la fonction publique et policiers, les employés administratifs et commerciaux et les ouvriers qualifiés.</p> <p>Les employés et ouvriers non qualifiés désignent les employés de services directs aux particuliers et ouvriers non qualifiés.</p> <p><i>La PCS est inconnue (trop floue, non réponse...) pour 17 enquêtés.</i></p>
	Professions intermédiaires et petits indépendants	27	
	Employés et ouvriers qualifiés	28	
	Employés et ouvriers non qualifiés	13	
	Inactifs (hors retraités)	4	
PCS Ménage	Ménages à dominante cadre (I)	17	<p>La PCS Ménage est une nouvelle nomenclature validée par l'Insee qui qualifie les ménages en fonction des PCS de deux adultes éventuels (voir Amossé Thomas, <i>La rénovation de la nomenclature Socioprofessionnelle (2018-2019)</i>, CNIS, 2019.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ménages à dominante cadre regroupent les cadres homogames (avec cadre ou profession intermédiaire) - Les ménages à dominante cadre regroupent les professions intermédiaires homogames (avec profession intermédiaire, artisan ou commerçant) ou cadres hypogames³³⁹ ou vivant seuls - Les ménages à dominante employée désignent les employés homogames (avec employé) ou professions intermédiaires hypogames ou vivant seuls. - Les ménages à dominante indépendante regroupent les artisans, commerçants homogames, hypogames ou vivant seuls - Les ménages à dominante ouvrière sont les ouvriers en couple avec employé ou ouvrier. - Les ménages composés d'un employé ou ouvrier désignent des ménages d'employés ou d'ouvriers avec inactif ou sans conjoint <p><i>La PCS Ménage est inconnue pour 18 enquêtés (PCS trop floue, non réponse...)</i></p>
	Ménages à dominante intermédiaire (II)	22	
	Ménages à dominante employée (III)	21	
	Ménages à dominante indépendante (IV)	4	
	Ménages à dominante ouvrière (V)	9	
	Ménages composés d'un employé ou ouvrier (VI)	25	
	Ménages composés uniquement d'inactifs	3	

³³⁹ L'hypogamie est le fait d'avoir un conjoint au statut socioprofessionnel inférieur. Elle inclut ici le fait d'avoir un conjoint inactif.

Variables utilisées pour étudier les relations de voisinage

Liste des variables concernant les relations de voisinage dupliquées à deux échelles :

- Être entré chez un voisin dans les 12 derniers mois (et motifs des visites)
- Avoir reçu un voisin à son domicile dans les 12 derniers mois (et motifs des visites)
- Avoir rendu un service à un voisin dans les 12 derniers mois (et types de services)
- Avoir reçu un service de la part d'un voisin dans les 12 derniers mois (et types de services)

Ces variables ont été systématiquement posées à deux échelles :

1. Le voisinage immédiat :
 - Dans la majorité des cas, la question se référait aux habitants de l'immeuble. Dans les cas où l'enquêté ne résidait pas en immeuble (ou dans un immeuble de moins de 4 logements), la formulation de la question était modifiée afin de désigner les relations avec les habitants des immeubles ou maisons alentours.
2. Le voisinage élargi :
 - Dans la majorité des cas, la question se référait aux habitants du quartier. Dans les deux communes rurales périurbaines, le terme de « quartier » était alors remplacé par celui de commune.

Variables utilisées pour étudier les activités

Pour les activités suivantes, l'enquêté était interrogé sur le fait de les pratiquer dans son quartier ou hors de son quartier :

- Faire ses courses au moins une fois par semaine
- Aller au café ou dans un bar au moins une fois par mois
- Faire du sport au moins une fois par mois
- Pratiquer une activité artistique au moins une fois par mois
- Aller dans un square, un jardin public ou un parc au moins une fois par mois
- Aller à la bibliothèque/médiathèque au moins une fois par mois
- Fréquenter un lieu de culte au moins une fois par mois
- Faire un pique-nique, un barbecue, un apéritif dans un espace public au moins une fois au cours des 12 derniers mois
- Aller au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers mois
- Assister à une manifestation sportive au moins une fois au cours des 12 derniers mois
- Aller voir une exposition ou aller au musée au moins une fois au cours des 12 derniers mois
- Aller voir un spectacle au moins une fois au cours des 12 derniers mois
- Aller au restaurant au moins une fois au cours des 12 derniers mois

Dans les deux communes rurales périurbaines, le terme de « quartier » était alors remplacé par celui de commune.

Il revenait à l'enquêté de délimiter ce qu'il considère se situer dans ou hors les limites de son quartier.